This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DL TRANSFER
73IM 4

PFr
331
40

KF857

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL POLITIQUE

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

HUITIÈME ANNÉE

TOME VINGT ET UNIÈME

PARIS

LIBRAIRIE VOR PALMÉ, ÉDITEUR

25, RUE DE GRENELLE SAINT-GERMAIN, 25

1868

~~P Fr 331.40~~

HARVARD COLLEGE LIBRARY
TREAT FUND
Sept. 10, 1925

L'ÉGLISE ET LES CLASSES OUVRIÈRES

DISCOURS RECUEILLI PAR LA STÉNOGRAPHIE

PRONONCÉ A SAINTE-CLOTILDE, A PARIS

LE 24 FÉVRIER 1868 (1)

(SUITE ET FIN)

II

Voilà donc le problème redoutable, et son danger croît tous les jours. — Où sera la solution?

Sera-ce la famille? Sans doute la famille est la paix, la joie et l'honneur de l'ouvrier; mais hélas! n'a-t-on pas cherché à la déchristianiser? Elle n'est plus pour lui le foyer béni où se reposent les âmes et s'unissent les cœurs, dans la communauté de la prière et de l'amour chrétien. Il n'a plus là les joies vivifiantes des saintes convictions, et il s'éloigne de ce séjour qu'il trouve pénible, parce que souvent il se sent impuissant à l'embellir.

Je vous l'ai dit, en échange de ces joies, la société lui apporte des secours insuffisants. Ni la liberté, ni l'égalité moderne ne peuvent compenser la foi absente et la famille en ruine.

L'économie sociale, dans sa puissance d'association, dans ses sociétés coopératives de production, de crédit et de consommation, a sans doute multiplié de généreux efforts: l'État, l'administration publique ne se sont pas désintéressés de ces services sociaux. Mais le rôle de l'État est nécessairement limité, sa mission consiste à protéger la libre action du citoyen plutôt qu'à la remplacer.

Toutes ces tentatives sont bonnes, elle sont conformes aux plus saines doctrines de l'économie publique; elles ont droit à l'aide et aux encouragements de tous les hommes intelligents.

Mais ce que les classes ouvrières peuvent pour elles-mêmes demande bien des années pour être accompli; le temps presse, la so-

(1) Voir le dernier numéro.

ciété pourrait être surprise avant que la vérité soit rentrée dans les idées et l'ordre dans les esprits.

L'action de l'État est restreinte, l'ascension des classes laborieuses sera nécessairement lente. Que reste-t-il donc pour combler l'abîme de défiance creusé entre les fractions sociales?

Nul n'osera faire appel à la force, elle fait le silence, mais elle ne crée pas la paix. L'amour chrétien seul rapprochera ces éléments désagrégés, et rendra à la société l'unité et la vie.

L'Église possède cette puissance de réconciliation parce qu'elle donne à l'ouvrier les trois choses dont il a besoin : la science de la vie, le courage de la vie et l'honneur de la vie.

L'ouvrier aperçoit bien vite l'inégalité des positions, et, au-dessus du sourd malaise de nos divisions politiques, il voit la lutte des idées sur le champ de bataille des intelligences ; il entend les systèmes qui discutent sur son berceau et sur sa tombe, sur sa naissance et sur sa mort ; et il demande où est la vraie doctrine?

L'Église s'approche, lui révèle les secrets de la création, le gouvernement de la Providence, l'origine de la douleur. Elle lui parle du péché originel, lui raconte la Rédemption, lui montre le Ciel, et par ces grands souvenirs de la chute et de la réparation, elle lui enseigne la science de la vie. Il comprend aussitôt que s'il doit travailler ici-bas, il sera un jour transfiguré dans l'honneur, il ne recule pas devant l'instrument de travail, il le prend, il le baise parce qu'il sait qu'il a été touché par les mains du Rédempteur.

Son âme s'illumine des lueurs du Paradis perdu, des clartés de Bethléem, des splendeurs de Nazareth ; et abritant ses douleurs sous de si illustres et si doux souvenirs, il comprend la vie ; il sait que ce n'est qu'un chemin, un passage, une route qui conduit à cette demeure brillante et aimée qu'on appelle le Ciel ! Il sait attendre et accepter l'inégalité, parce qu'il voit à l'horizon les perspectives de l'éternité.

L'Église lui donne le courage de la vie, en lui manifestant la loi du travail. Cette loi courbe les hommes sous son niveau fécond. Depuis le Pape assis au sommet de l'humanité, jusqu'à l'obscur artisan, nous sommes tous voués à la souffrance et au labeur, parce que tous nous portons la blessure d'Adam. « *Homo natus est ad laborem, sicut avis ad volatum.* »

L'Église dit à l'ouvrier : Tu travailles, mon fils, mais c'est la noblesse de ta destinée. Tout est né justiciable de cette loi du travail,

depuis l'insecte qui rampe sous le sable, jusqu'à l'aigle qui plane dans les airs ; depuis la fourmi qui porte son aliment de chaque jour, jusqu'à l'astre qui roule dans l'espace, tous subissent cette loi universelle qui domine les êtres et les choses.

Au Paradis terrestre l'homme travaillait dans ses gloires primitives ; à Nazareth l'Homme-Dieu sanctifiait cette loi : et l'ouvrier ne se voyant plus seul condamné à ce labeur quotidien, discerne qu'il a sa place d'honneur dans la hiérarchie, et quel que soit son fardeau, il le porte avec une résignation sublime, l'Église lui a inspiré le courage de la vie. Elle va plus loin. Elle le revêt d'une dignité incomparable, et l'humble artisan appuyé sur son outil se sent enveloppé d'une illustration personnelle, d'un reflet qui vient de la tunique du Christ. Devant toutes les dignités humaines et les inégalités sociales, il comprend qu'il a une mission à remplir et que c'est Dieu qui, en l'envoyant ici-bas, lui a confié ce noble apostolat du travail, dans son infinie tendresse et son suprême amour !

Le monde entier lui apparaît comme une vaste basilique, où chacun a sa vocation marquée et sa fonction spéciale, désignée par la Providence. Tout est à son poste, le prince qui gouverne l'État, le savant qui recule les bornes des explorations humaines, le sculpteur qui fait jaillir la statue de son ciseau, le poëte qui chante à travers ses larmes ou ses sourires, le prêtre qui punit et pardonne ; jusqu'à toi, pauvre ouvrier, qui travailles dans ton atelier fumeux, tous nous sommes des pierres vivantes de cette cathédrale formée des âmes et des siècles pour la gloire de Dieu. Qu'importe que tu sois dans les fondations obscures : sur toi reposent la porte d'honneur, l'ogive qui resplendit, le vitrail avec son coloris brillant, le clocher qui étincelle au soleil ; toi donc tu chantes tes actions de grâces et tu bénis Dieu de la place qu'il t'a faite dans cette magnifique construction.

Voilà ce que l'Église fait pour les classes ouvrières, elle verse sur elle des doctrines et des croyances, elle bénit leurs labeurs, les couvre de l'honneur chrétien, et les associe à la grande œuvre du travail de Dieu dans ce monde.

Qu'aucune barrière n'empêche l'Église de s'approcher d'elles, de répandre à pleins flots le courage et les espérances et de leur donner le remède balsamique de l'affection et de la dignité tout à la fois !

Hélas ! les nations ne veulent plus de l'Église, cette noble mère des âmes et des peuples ; qu'elles l'acceptent au moins comme une bienfaitrice sur ce champ de bataille où se débattent les idées, les

graves intérêts de la conscience et du travail. Déjà, j'ai parlé de ce duel ; n'est-il pas sous nos yeux bien souvent? L'ouvrier qui a laissé dans son cœur s'amasser des flots de haine, contemple avec amertume et convoitise ce qu'il nomme le luxe écrasant. Il maudit la Providence, il n'a que des blasphèmes sur ses lèvres ; qu'à l'heure de ces cris accusateurs contre Dieu passe une de vos filles qui a délaissé et l'éclat de vos demeures et les tendresses de sa mère ; qu'elle ait pris le vêtement sombre et doux de la pauvreté et du dévouement ; qu'elle aille lui prendre la main et lui dire : « Je viens à toi, le Dieu « que tu blasphèmes m'envoie à toi pour t'aimer et te consoler ; j'ai « quitté tout ce qui fait le charme matériel de la vie ; je t'apporte « plus que le pain du jour, car je veux être ta sœur par affection, ta « sœur de charité. »

Attendri par un tel langage, l'ouvrier, qui sait d'ailleurs que l'égalité absolue n'est pas de ce monde, sent ses yeux se mouiller, il joint les mains et il s'écrie : « Oui, je crois que j'ai un père dans le « Ciel, puisque je rencontre une sœur sur la terre ! »

Dites-moi si l'Église, dans sa puissance et sa liberté, peut remplir ce grand et noble apostolat, si elle peut aller au peuple, l'envelopper de son maternel amour, lui révéler le sens, le courage et l'honneur de la vie, n'y a-t-il pas à espérer des jours de paix, et ne pouvons-nous pas discerner l'aube blanchissante d'un meilleur avenir pour nos sociétés?

III

Permettez-moi maintenant de conclure, en vous disant quelle doit être la part des classes élevées dans ce travail réparateur.

A côté d'espérances exagérées qui lui viennent de ses passions, et souvent d'influences coupables, le peuple a des aspirations légitimes, et il mérite d'être encouragé quand il veut s'élever par l'instruction, le travail et la prévoyance. L'Église et la société chrétienne ont multiplié les institutions destinées à favoriser ce mouvement.

Les classes élevées prendront-elles le parti de la résistance, de l'abstention ou de la direction ?

Si elles font obstacle, elles seront vite écrasées, et l'effort du peuple pour les briser ne ferait qu'ajouter à la puissance et à la violence de sa course.

L'abstention laisserait passer le torrent qui, en s'élevant peu à peu, les couvrirait de ses flots, les ensevelirait sous le sable et se répan-

drait suivant sa pente ou son caprice, sans plus les compter que les vivants ne comptent les morts.

Reste donc le direction, qui est dans les mains de Dieu, et pour laquelle il vous a donné les priviléges de la naissance et de la fortune. Oui, c'est là votre devoir : dans les temps qui ne sont point encore loin de nous, vos pères donnaient une noble acception à ce mot de *service* qui autrefois voulait dire servitude, et qui est devenu synonyme de bienfait. Sous l'inspiration de la foi, on se faisait honneur de *servir*, on comprenait les notions chrétiennes du travail et les obligations du dévouement; les lettres non plus que les armes n'avaient pas honte de s'appeler un *métier*, c'est-à-dire une chose laborieuse et grande. Nous le savons, le peuple ne paraît pas disposé à accepter une main qui le dirige; mais il n'a pas autant de parti pris qu'on le croit généralement; il hésite, il cherche, il écoute et accepte, sans même s'en rendre compte, l'influence qu'il prétend repousser, si elle se montre affectueuse et disposée à l'aider dans ses espérances et ses efforts. Que l'on ne s'y trompe pas, le rationalisme a organisé son action sur le peuple; des écoles sans Dieu, des livres où s'enseignent l'athéisme et la morale indépendante; l'atelier ouvert le dimanche au lieu de l'église, les sociétés secrètes, les clubs et les congrès socialistes, tout cela n'est-ce pas un vaste réseau qui veut enlacer les ouvriers et les ravir à l'atmosphère chrétienne?

En face de ces gigantesques efforts, il importe que tous s'unissent à l'Église et consacrent leur influence, leur fortune, leur expérience au service du peuple en allant à lui avec des idées chrétiennes, des mœurs chrétiennes et des dévouements chrétiens.

Les idées chrétiennes sont souvent mélangées de préventions; entre le peuple et les classes élevées, il y a beaucoup de défiances et de malentendus : en bas, on dit souvent que le riche est un vampire qui se nourrit des sueurs du travailleur; en haut, on considère quelquefois l'ouvrier comme un tigre qu'il faut museler.

De ces deux extrêmes aussi injustes l'un que l'autre, de ces deux alarmes qui ne sont que le cri de l'égoïsme qui possède, répondant au cri de l'égoïsme qui ne possède pas, sont nées des défiances qu'il faut faire disparaître, des répulsions qu'il faut écarter.

Tout d'abord on doit se persuader que le peuple est bien moins mauvais qu'on ne le dit. N'est-il pas composé d'âmes issues, comme les autres, de Dieu, baptisées, comme elles, dans le sang du Rédempteur et appelées à triompher dans l'Église, au milieu de cette armée

vaillante et magnifique à laquelle les splendeurs du ciel sont réservées ?

Depuis le batelier ramassé sur le bord du lac de Génézareth, depuis le corroyeur qui s'appelait saint Paul, jusqu'à saint François d'Assise qui s'est dépouillé de toute sa fortune, jusqu'à sainte Germaine, naguère encore glorifiée par Pie IX, toute cette foule de travailleurs ne fait elle pas partie de cette armée de la pauvreté qui vit et respire dans l'espoir des jouissances célestes ?

Or, l'Église catholique nous montre ces phalanges des pauvres et des travailleurs glorifiés dans son sein, et elle nous invite à comprendre qu'il y a des âmes dignes d'être élevées jusqu'à Dieu.

Remarquez bien d'ailleurs, mes très-chers frères, que les besoins qui les tourmentent, les souffrances qui les agitent, les aspirations incessantes vers lesquelles tendent tous ces cœurs, sont la constante préoccupation du christianisme.

Voilà dix-neuf siècles que la sainte Église travaille pour élever les faibles. Nous arrivons à ce moment critique d'une société qui se transforme et qui déplace l'action du christianisme parce qu'elle ne le comprend pas. Oui, la société moderne fait un effort désespéré pour se passer du christianisme ; elle voudrait s'organiser sans nous. Mais notre devoir est de ne pas le permettre, de résister à cette tendance, et c'est pour cela que nous irons vers les faibles et que nous les couvrirons de notre tendresse et de notre dévouement.

Quand le peuple entend le cri des grandes âmes, est-ce qu'il n'y répond pas ? Permettez-moi, mes frères, de vous citer à cette occasion deux faits, car les faits sont plus éloquents que les idées, et celles-ci, sous leur forme rationnelle, n'atteignent souvent pas l'intelligence et ne saisissent pas toujours les cœurs. Laissons le pauvre à lui-même, abandonnons le travailleur à ses nobles instincts, il aimera Dieu, il aimera ses frères.

J'étais, il y a bientôt quatre ans, dans cette même enceinte, en face, comme aujourd'hui, d'un immense et sympathique auditoire, et je plaidais une grande et noble cause. Je parlais de cette pauvre Irlande (1) qui se tordait, à ce moment, de faim et de désespoir, de cette Irlande que Dieu offre en spectacle au monde moderne pour indiquer comment un clergé catholique, qui depuis trois siècles avait été appauvri et dépouillé, peut encore se montrer le sauveur de l'Angleterre, bien qu'elle nie pourtant sa puissance, en arrêtant au seuil

(1) Ce discours est en vente à la même librairie.

de ses palais et de ses riches demeures, par la seule invocation de l'honneur chrétien et patriotiqne, une révolution frémissante.

A l'audition des malheurs de ce ce pays, des âmes généreuses s'étaient émues et des mains charitables s'ouvraient déjà pour verser leurs aumônes, lorsqu'un pauvre ouvrier, perdu pour ainsi dire au milieu de ces foules élégantes, n'ayant peut-être pas à ce moment le pain nécessaire à sa nourriture de la journée, prit sa montre et la jeta dans la bourse d'une de vos brillantes quêteuses en prononçant ces paroles héroïques : « Qu'ai-je besoin de savoir l'heure, lorsqu'un peuple meurt de faim ! »

Tel est, mes bien chers frères, le cri de l'ouvrier ; quand un peuple meurt de faim, ce n'est pas son superflu qu'il donne, mais son nécessaire.

Je vous citerai un autre fait dont le souvenir m'émeut encore : c'était, il y a vingt ans, le 24 février 1848 : le peuple de Paris soulevé parcourait la ville, cherchant à tout renverser, lorsque tout à coup, au milieu de ce brisement général de toutes choses, un ouvrier rencontra la figure du Christ sur la croix.

Aussitôt il la prend, et, l'élevant au-dessus de sa tête : « Honneur à Celui-ci, s'écrie-t-il, c'est notre Maître à tous. » Et le peuple ému, au milieu de son agitation, de ses colères révolutionnaires, se mit à la suite de l'ouvrier et porta le crucifix à Notre-Dame.

A ce moment, il me parut que, sous les voûtes de cette vieille basilique, envahie par les flots d'un peuple en révolution, il se faisait comme un grand Concordat entre Jésus-Christ et les travailleurs.

Croyez-moi, mes bien chers frères ; que l'ouvrier rencontre une douleur, qu'il rencontre Jésus : il portera Jésus et il consolera cette douleur.

Eh bien ! je le répète, entre les classes élevées et les travailleurs il y a des malentendus, des défiances ; il ne faut pas les accroître ; il faut, au contraire, les dissiper ; il faut abaisser les montagnes, combler les vallées, faire disparaître les abîmes par l'amour.

Donc, le premier devoir des classes élevées est d'accepter la situation telle qu'elle se présente et de la voir dans toute sa réalité, de l'étudier franchement avec le secours des idées chrétiennes.

Ce que nous nommons les *idées chrétiennes* est l'acceptation loyale et complète du christianisme. C'est lui qui a fait disparaître cette injuste distinction de l'esclave et de l'homme libre ; il a fait disparaître cette injuste topographie de l'humanité en disant aux hommes :

« Vous êtes tous égaux devant Dieu, égaux en dignité morale, égaux sous les flots du même sang purificateur qui vous a baignés tous. Il n'y a plus de Juifs, ni de Grecs, dit saint Paul, mais vous êtes tous unis en Jésus-Christ. »

Le Christ donna cette base nouvelle à la doctrine sociale ; il dit à l'homme : « Vous serez le fils de vos œuvres ; vous serez de Dieu, vous serez de l'homme, vous serez de vous-même, c'est-à-dire de vos actions. » Voilà la doctrine qui a fondé l'indépendance, la noblesse du travail, la dignité de l'ouvrier.

Il y a des gens qui ont étrangement méconnu cette doctrine. N'a-t-on pas entendu répéter dans les salons de l'Europe ce mot fameux par son ridicule : *L'homme ne commence qu'au baron?*

Certes, on n'abaissera pas les nobles traditions d'un passé illustre, les glorieuses généalogies qui brillent dans l'histoire, mais tous nous devons à l'humanité ce témoignage tombé des lèvres et du cœur du Christ, qu'elle est fille de Dieu, que tous nous venons d'Adam et que tous nous pouvons aller au même ciel ! Ces pensées évangéliques consolent le peuple et le protégent ; les mœurs chrétiennes lui rendront le secret de la force et de la résignation.

Ce qui nous sauvera, ce n'est pas un christianisme affaibli et énervé, c'est un christianisme sérieux et vivant, s'incarnant dans des vertus qui touchent le peuple, et lui inspirent ces forces qui sont sa joie et sa dignité. Nous vous supplions d'avoir une inviolable fidélité à l'Évangile, car il faut avant tout que les classes supérieures se maintiennent à la tête de la société, en donnant l'exemple à ceux qu'elles veulent et doivent guider. Quelle influence, quelle autorité pourrait-on exercer sur le peuple si l'on ne faisait pas mieux que lui? Comment lui montrer le droit chemin, si l'on suivait les faux sentiers? Avec quelle autorité lui conseiller le travail et la prévoyance, lorsque la vie se passe dans l'imprévoyance et l'inaction ? Oserait-on lui reprocher de ne pas travailler le lundi, en ne faisant rien de toute la semaine ? Si on l'accuse de lire la petite presse, il ne faut pas se nourrir soi-même d'une littérature malsaine. Pour lui interdire d'aller battre des mains à la chanteuse populaire, il ne faut pas la faire applaudir dans son salon. On ne saurait condamner ses joies publiques, et aller en même temps voir des nudités sauvages sur les théâtres ! Ils n'ont pas le droit de faire un crime à l'ouvrier de s'avilir et de se ruiner au cabaret, ceux qui, dans les clubs élégants, sacrifient en une nuit l'honneur de leur famille et la fortune de leurs pères.

En présence de ces mœurs modernes qui éclatent aux yeux de tous, que voulez-vous que nous fassions, nous, porteurs de la Parole sainte? Pouvons-nous être des complices des abaissements de cette société, car il ne nous est pas permis d'avoir deux doctrines, l'une pour protéger les raffinements de dévotion, et l'autre pour bénir la chaîne du pauvre.

L'Évangile n'est dans nos mains, ni un simple Missel du moyen-âge, ni un discours de tribune. C'est la lumière pour tous, c'est le soleil qui illumine le brin d'herbe et le cèdre du Liban, c'est l'éternelle vérité qui redit au riche sa mission, au pauvre ses grandeurs. Apprenez donc à vous connaître et à vous aimer. Que l'amour chrétien renverse les idées fausses et les répugnances barbares.

L'Évangile vous dira *que vous êtes frères*, oui absolument semblables, absolument égaux; pas une vertu, pas un vice, pas un droit qui ne vous soit commun. Tous, sans exception, vous êtes soumis à cette grande loi du travail que j'ai proclamée déjà, et vous riches surtout, vous ne pouvez la fuir, vous avez reçu votre salaire, comme le disait un pieux évêque : *vous êtes payés d'avance.*

Allons donc à l'ouvrier avec des dévouements chrétiens, allons à lui comme à notre égal devant Dieu, pour l'aider sans l'humilier ; abordons-le avec franchise et cordialité, montrons-lui en un mot l'Évangile en action : aussitôt les préventions tombent et le cœur est gagné. Le cœur est tout-puissant sur lui, parce que, pris en masse, il en a conservé les vertus.

Oui, le peuple autant que personne a les vertus du cœur ; il donne souvent de son nécessaire quand nous donnons de notre superflu. On le voit adopter un orphelin étranger, soigner assidûment un voisin malade, prêter des sommes dont la restitution est fort incertaine.

Cherchez-le donc dans ces faubourgs éloignés où ses souffrances se cachent à vos regards, envoyez-lui vos fils au sein des conférences de Saint-Vincent de Paul ; envoyez-lui vos filles sous l'aile des sœurs de charité. Vous aurez d'abord fait votre devoir envers vos enfants en leur montrant les poignantes réalités de la vie, et vous aurez envoyé au peuple des missionnaires de paix et de civilisation.

Comment le Christ a-t-il vaincu, sinon en démontrant la fraternité par le sacrifice? Vous qui vous tenez pour solidaires de la religion et de l'Église, suivez le chemin de l'Évangile et vous aurez plus fait pour la conciliation des esprits que par la démonstration irréfutable de la fraternité du capital et du travail qui, si vraie qu'elle soit, rencontre tant d'incrédulité.

Les esprits élevés qui souhaitent de voir rentrer la liberté dans les institutions, ne doivent pas non plus oublier que la sécurité en est la première condition.

Quand vous aurez fait cela, vous n'aurez pas encore atteint la masse qui vit de son travail, et qui, n'ayant pas à vous rencontrer sur son chemin, conservera sans doute ses préventions. C'est aux jeunes générations qu'il faut vous adresser. Elles entrent dans la vie exemptes des préjugés de celles qui les ont devancées; elles sont avides de science, de progrès. Multipliez les bons livres, instruisez-les, soyez leurs initiateurs dans toutes les combinaisons nouvelles du travail et du crédit. Instruisez-vous vous-mêmes, afin que les sophismes, quand ils se produisent, soient immédiatement réfutés. Et alors serait-il possible que dans le libre champ de la discussion, la vérité, armée de la science et du dévouement, vînt à être vaincue par l'erreur? Assurément non; mais c'est à la condition de ne pas borner son action au cercle étroit de ses affaires personnelles, à l'aide de cette triste maxime : « Chacun pour soi, Dieu et l'État pour tous. » Un chrétien n'a pas le droit de se désintéresser du salut de ses frères et de la société au sein de laquelle il vit.

Que faire donc pour améliorer la conscience et l'esprit des jeunes générations? Comment les choses se passent-elles? — L'enfant est reçu tout d'abord par l'Asile, puis par l'École. Vient ensuite la première communion, pour ceux qui la font encore. A treize ans, l'enfant devient apprenti; il entre dans un atelier et donne, pour savoir un état, trois ou quatre ans de son temps et de sa peine. Ah! je vous le demande, est-il une figure plus sympathique, plus attachante que celle de ce pauvre enfant qui aborde si jeune la rude existence du travail? A Paris, la Société de Saint-Vincent de Paul, celle des apprentis dirigée par les Frères, et plusieurs autres Œuvres possèdent des maisons où une protection intelligente et affectueuse est organisée au profit de ces enfants; ils y sont reçus le dimanche et le jeudi, et ils y trouvent des jeux et des moyens d'instruction. Au dehors, on les défend, s'il en est besoin, contre un patron parfois dur ou trop exigeant. — Tout cela est bien, quoique insuffisant encore.

Mais cet enfant devient ouvrier, la maison des apprentis ne répond plus à ses besoins, il y devient comme étranger, et c'est ici que se montre, dans cette généreuse et coûteuse entreprise de l'élévation matérielle et morale du jeune ouvrier, une déplorable lacune que nous venons vous adjurer de combler. Ce jeune homme, maître d'un salaire et que rien ne soutient plus, rentre fatalement dans le tour-

billon ; presque toujours l'imprévoyance et le désordre s'emparent de lui, et c'en est fait des bonnes habitudes qui lui auraient ouvert le chemin de l'aisance.

Et encore, lorsque dans cet océan parisien arrive un jeune fils de nos campagnes, armé de sa vertu, mais inexpérimenté, ayant devant lui toutes les séductions du luxe et toutes les tentations de la faim, seul, dans cette foule, loin des tendresses du foyer de famille, il sera vite la proie, ou de grossières jouissances, ou de terribles conspirations.

Des hommes de foi et de cœur ont préparé à ces jeunes gens, dans un cercle chrétiennement organisé, les douceurs de l'amitié, les plaisirs de l'intelligence, en même temps que les prévoyantes combinaisons de l'économie moderne, tout ce qui peut, en un mot, lui apporter, avec plus de bien-être, un parfum des meilleures senteurs de la famille et les plus douces espérances du ciel (1) !

Nous vous supplions, ô vous les riches et les puissants de ce monde, de comprendre cette œuvre qui veut faire à Paris l'ouvrier chrétien ; de lui témoigner vos sympathies par de magnifiques générosités, de le faire pour Jésus-Christ et même pour être sauvé en ce monde, car le salut social n'est que le surcroît du règne de Dieu.

L'Église a le droit de réclamer votre concours. Cette sainte Épouse du Christ a baptisé les barbares, elle a pétri les sociétés du moyen âge, elle s'apprête à un travail fécond dans nos temps nouveaux. L'auguste vieillard du Vatican va bientôt voir, autour de sa chaire sacrée, l'Épiscopat du monde, étudiant avec lui vos agitations actuelles, vos crises sociales, vos luttes modernes. La vérité évangélique dans nos mains, les tendresses de Jésus-Christ dans nos cœurs, nous irons au peuple, aux petits, aux humbles ; nous les conduirons au pied de la croix et devant le Tabernacle, et là, aidés par vous, nous l'espérons, soutenus par vos croyances et vos sacrifices, nous bâtirons l'édifice de l'avenir. Selon une belle expression, gardant ses ancres et enflant ses voiles, le navire de l'Église passera à travers les écueils et portera sur les vagues écumantes de vos sociétés en péril la foi antique et la civilisation nouvelle dans la fraternelle réconciliation de la fortune et du travail, de l'ouvrier et du riche chrétien (2) !

(1) NOTA. — Les personnes qui voudraient bien apprécier par elles-mêmes l'organisation de cette institution populaire, nouvelle en France, seront reçues le dimanche par le directeur du cercle, boulevard du Mont-Parnasse, 102.

Une notice serait adressée aux personnes qui en feraient la demande.

(2) On trouvera ce discours à la librairie L. Lesort, rue de Grenelle-Saint-Germain, 11, à Paris, sous le titre : *l'Église et les ouvriers au XIXe siècle*, 1 fr. 50.

SUR L'ÉTAGÈRE

CE QU'ILS AIMENT

Si l'on pèse sérieusement certains hommes célèbres dans les lettres et dans les arts, combien on les trouve au-dessous de leur renommée, et que le poids réel des œuvres est loin de faire équilibre au poids de la statue ! Pour la gloire de ce monde, il est vraiment bon d'avoir fait des œuvres malhonnêtes ; on s'assure par là le présent et l'avenir.

Il ne s'agit ni de bonne prose ni de bons vers. Peu d'enthousiastes de Voltaire et de Molière sont capables d'en goûter les endroits délicats, autrement ils mépriseraient Buffon et Rousseau, comme Molière et Voltaire mépriseraient la pesanteur et l'enflure.

La saveur que ces soi-disants admirateurs du génie cherchent dans les livres renommés, ils la trouvent plus parfaite en des écrits que la prévention publique elle-même abandonne comme un trop vil fardeau.

Ils donneraient toutes les lettres de Mme de Sévigné, et s'ils osaient toutes les pages à peu près honnêtes de Voltaire pour un chapitre du *Juif Errant ;* toutes les tragédies de Racine et de Corneille, et s'ils osaient tout Musset et tout Lamartine pour un miroton de Béranger.

Ils aiment le mal, comment auraient-ils le goût du beau ? Leur prétendue admiration pour le génie n'est que le masque de leur appétit pour l'ordure. Le mal est si laid qu'il en a conscience et ne peut s'empêcher de mentir.

Il mentira toujours ; quoiqu'il dise et quoiqu'il fasse, et avec quelque succès qu'il parvienne à se déguiser, il portera toujours la marque et fera toujours de quelque manière l'aveu de son ignominie.

Défions-le hardiment d'avoir jamais plus de respect pour un noble chef-d'œuvre en aucun genre qu'il n'est capable de respect et d'amour pour Dieu.

LES RÊVEURS

Un peu de *Bleu-Buloz*. Cette denrée littéraire est spéciale à la *Revue des Deux-Mondes* et, suivant moi, l'une des plus fausses du

magasin. Je tire cet échantillon d'une composition de M. Fromentin, l'un des maîtres du genre.

M. Fromentin est un mélancolique de la race de Faust, qui s'adresse des questions profondes. Ce trait caractérise tous les artistes et ouvriers en bleu-bulez. Ils paraissent d'ailleurs tous assez heureux de s'adresser de si belles questions, et de n'être pas capables de se donner des réponses. Ils sont spiritualistes-sceptiques. Spiritualistes, ils s'en vantent; sceptiques, ils en gémissent doucement. Cela est de tenue. On ne serait pas sceptique distingué si l'on négligeait d'en afficher un beau regret paresseux et tranquille. Le joli Renan réussit entre tous à se donner « le cachet » de cette jolie douleur. C'est par là qu'il plaît aux dames. M. Fromentin, moins célèbre, prodigue les touches éplorées. On trouve chez lui « l'Œdipe désolé » et « le Sphinx éternel, » et quantité d'autres petits outils à fendre l'âme et à en extirper le bon sens. Ces braves gens se collent au doute avec des pains à cacheter; collés vaille que vaille, ils se lamentent comme de belles Andromèdes nues et captives qu'aucun Persée ne délivrera.

Cette perpétuelle simagrée de l'esprit engendre un style à part, qui est une farce perpétuelle, très-injurieuse au français. M. Fromentin n'est pas sans talent pour la description. Il en abuse. Il fait des descriptions sans fin des moindres choses, auxquelles il cherche assidûment des comparaisons désordonnées qui lui permettent de ramener son *Œdipe désolé* et son *Sphinx éternel*. Il les accroche, et il gâte ce qu'il aurait d'assez adroit dans la main et d'assez fin dans l'esprit. Exemple :

Le rossignol « *a l'air* d'exprimer ce que *chacun de nous* éprouve. « L'amoureux retrouve en lui ses tendresses, celui qui souffre ses « amertumes, la mère affligée ses désespoirs (?). »

Rendons-nous un peu compte de cette musique, et voyons la logique de ces raffinants qui s'appliquent à bien dire ce que leur montre le vide.

Si l'amoureux, le triste et la mère affligée *retrouvent* leurs sensations dans le chant du rossignol, c'est donc qu'ils les avaient perdues? Alors ils ne sont plus ni amoureux ni triste, ni mère affligée. (Une mère affligée qui retrouve ses *désespoirs* dans le chant du rossignol!) Mettez *reconnaît*, et non pas *retrouve*, ô écrivain soigneux, et sachez que l'oiseau bleu n'est pas gris.

Il poursuit, toujours sur le rossignol, et finit par empoigner son Œdipe désolé :

« *Chantre des nuits heureuses*, a dit de lui l'un *des plus inconsola-* « *bles rêveurs de ce siècle.* Le fumeur stupide écoute à sa manière cette « chanson sans paroles qui le pénètre tant bien que mal à travers l'é- « paisseur de ses rêves. Me comprendrait-il, mon ami, si je lui disais « qu'elle a fait pleurer un homme qui s'appelait Obermann *du regret* « *d'être seul au bord d'un lac*, de se sentir *grand* et faible, et de n'a- « voir pas vécu? »

Voilà; et c'est la perfection du bleu-buloz, et l'un des traits les plus frappants qui m'aient montré *l'inconsolable rêveur* du dix-neuvième siècle, chevalier de la Légion d'honneur et membre de l'Institut.

Le capitaine Gaschon de Molènes fait aussi du bleu-buloz. Je le crois né pour broyer d'autres couleurs; mais, enfin, il fait du bleu, et cette couleur est à proscrire.

Les campagnes de Crimée et d'Italie ont eu lieu pour révéler les mélancolies du capitaine et les grandes pensées qu'il a sur le champ de bataille, et pour le désennuyer.

Quand l'artillerie s'endort, quand il n'a plus sous les yeux vingt mille morts et mourants, le capitaine se rennuie; il retombe dans les grandes désolations de son âme.

Autrefois, le capitaine Matamore fendait les bataillons en menus morceaux, cueillait les canons comme paquerettes, et n'était vaincu que par l'amour. Aujourd'hui, Matamore rougirait d'avoir seulement dégaîné. Il court dans la mêlée en artiste, en penseur. Voir des régiments s'entretuer, est un noble et mélancolique plaisir qu'il se donne. Il jouit de l'effet, il le décrit et il soupire, car il n'est pas ennemi de l'humanité. Pour ce qui est de l'amour, il a mis les lèvres à cette coupe autrefois; il a répandu le reste. Où va-t-il? que veut-il? Il va voir, il veut soupirer. La guerre est la belle personne dont il est amoureux. Il l'aime pour les belles émotions qu'elle lui procure; peut-être, mais il ne se l'avoue point, pour les belles phrases qu'elle lui fournit. Ainsi, Matamore dorlotte *son cœur lassé de tout, même de l'espérance.*

Matamore est devenu « l'un des inconsolables rêveurs de ce temps.»

Cela ne veut pas dire que le capitaine Gaschon de Molènes manque de mérite. Il a des sentiments très-beaux et chevaleresques qu'il exprime parfois fort dignement, et il est brave soldat. Un véritable goût des périls l'a poussé au métier des armes, il y est entré par une

escalade valeureuse, et il y a conservé une évidente vocation d'écrivain; mais l'*obermanie* est funeste, et le catéchisme seul en peut guérir. Qu'il pousse de ce côté où ses meilleurs instincts l'appellent, alors il sortira du commun, et beaucoup; sinon, non.

Je recueille cette phrase bien faite du capitaine Gaschon de Molènes, sur le champ de bataille de Solferino :

« Les corps d'hommes et de chevaux répandus à travers ces vastes espaces, attachés aux flancs de cette terre chaude et féconde, offraient une image adoucie du trépas; cependant j'éprouvai, en épelant sur les lieux mêmes où elle venait d'être écrite, cette page de notre histoire, une impression qui ne me trompa point. Je me dis que ces prodigalités *magnanimes* de la vie humaine, auxquelles la guerre moderne condamne les nations, ne peuvent avoir lieu en vain, qu'une journée où, pendant dix-sept heures, la mort a plané sur quatre cent mille hommes, doit être forcément décisive. Aussi je me préparai à la fin de la campagne, quand sur les hauteurs mêmes de Solferino j'entendis ces paroles de l'empereur : « Espérons que tant de sang ne sera point perdu pour le bonheur des peuples ! »

Espérons! (1).

EDGAR ARRIVE PREMIER

Edgar et Arthur, magistrats du parquet, étaient en concurrence pour un poste supérieur. Même talent, même zèle, même durée de service, même poids de protection, même tenue. Les maîtres des destinées traînaient à choisir entre ces deux cravates blanches de même étoffe, empesées mêmement.

Edgar eut une idée.

Il fit un relevé des affaires de son concurrent et des siennes, c'est-à-dire des procès où chacun d'eux avait porté la parole. Il trouva que sur cent poursuites il avait obtenu soixante-quinze condamnations, dont deux têtes; et Arthur soixante-douze condamnations seulement, et moins sévères en moyenne, formant un moindre total d'années de

(1) Depuis que cette note est écrite, Gaschon de Molènes est mort sans avoir pu donner ce qui était en lui comme écrivain et peut-être comme militaire. Il poursuivait un double but qu'il a doublement manqué; et par le vice de son éducation littéraire, il a manqué aussi un but plus élevé qu'il ne poursuivait pas, mais où la pensée semblait l'entraîner. Sa pensée voulait être chrétienne, il sentait et il avouait qu'en dehors du Christianisme, la pensée et l'art n'ont que des avortements; mais il luttait trop peu contre les habitudes de son esprit, il suivait la pente, et la mort est venue.

prison; deux têtes aussi, mais (en note) deux têtes dans le même bonnet, circonstance atténuante.

Le diligent Edgar fit joindre ce petit compte à son dossier. Toute hésitation finit. Les bureaux, plaignant Arthur et reconnaissant qu'il n'avait pas bronché, proposèrent Edgar comme plus heureux.

Edgar félicité, répondit modestement: — Je ne l'emporte que d'une demi-tête.

LA PETITE VILLE

Le paysage était tout séduisant, la ville toute singulière, l'église du meilleur gothique, la promenade silencieuse comme un bois sacré; dans l'auberge antique, j'avais remarqué une bonne figure d'hôtesse, un puissant tournebroche, de grands vieux lits à grands vieux rideaux d'indienne. Depuis si longtemps je rêvais tout cela! Je me suis dit; « Vivons une fois en plein rêve, passons ici quelques jours! » Imprudent!

Au portail de l'église, que je visitai d'abord, tous les saints étaient décapités; à l'intérieur, la dévastation se montrait partout: vitraux rompus, piliers écorchés, badigeon bleu, badigeon rouge, badigeon jaune, lèpre verdâtre sur le badigeon, anges adorateurs en plâtre crasseux, Vierge « de la médaille » en plâtre luisant, bouquets de papier sur l'autel, chemin de croix en « *chromo* » et, pour que rien ne manquât, odeur d'huile de pétrole! O Créateur généreux qui nous avez donné l'olive! dans ce temps où l'art est parvenu à faire puer le marbre, la piété fait puer les lampes du sanctuaire...

Sur la promenade, des évaluateurs municipaux calculaient le prix des vieux arbres; il s'agissait de les vendre pour habiller *gratis* la garde nationale. J'appris que la vieille promenade n'était point estimée. Les habitants lui préfèrent un carré de tilleuls difformes et maigres, jadis consacré par l'*Autel de la patrie*. Devant cet autel de la patrie, en 93, on avait fondu l'orgue de l'Église « pour envoyer des cuillères aux armées. » Ce fut ma bonne hôtesse de la *Poire d'or* qui me conta ce trait civique. Elle ajouta en riant: — *C't'idée!*

Mais la ruine la plus sotte qu'il y ait ici, c'est l'homme, et le spectacle le plus lamentable y est donné par le train de la vie.

Ici règne le journal. Il règne absolument; il impose sa politique, sa littérature, sa morale; il divise, il irrite. Chacun ici a presqu'autant d'envieux et d'ennemis que la bourgade compte d'habitants.

Ce bourgeois à double ventre, à triple menton, il est envieux,

l'ambition le travaille ; l'on ne saurait imaginer les peines qu'il prend, les avanies qu'il supporte, les mensonges qu'il fait pour devenir adjoint au maire ou lieutenant des sapeurs-pompiers. Une vision tourmente ses nuits : il voit la croix d'honneur. S'il obtenait la croix d'honneur, son voisin sans doute ne l'aurait pas, et c'est lui peut-être qui pourrait se donner le plaisir de taquiner le curé : *In hoc signo vinces!*

Autrefois les petites villes réunissaient mille agréments. Elles offraient des retraites où l'ambition tenait peu de place, menait peu de bruit. On y trouvait des riches qui n'étaient pas des enrichis, des hommes qui avaient vu le monde, des chefs naturels bienveillants et généreux. Ceux-là n'arrachaient pas les arbres ni les traditions. Au contraire, ils s'appuyaient sur les choses anciennes, les relevaient, les développaient pour laisser à leur tour de bons souvenirs.

En ce temps qui n'est plus, la petite cité avait sa seconde classe sociale, forte et tranquille : c'étaient ses commerçants dont la parole valait un contrat, ses artisans dont on appréciait le travail souvent plein d'habileté, toujours plein de probité. On montre encore les ouvrages d'un serrurier fameux dans tout le pays. Point de belle maison sans quelque chose de la main de ce maître. En 1750, M. l'intendant du bailliage, avec un applaudissement général, lui commanda une grille pour son hôtel. Il y mit noblement le prix, et le digne et vaillant artisan n'y gagna pas, assez content de faire un chef-d'œuvre. Toute la contrée vint admirer cette grille. Les gens qui avaient vu du pays disaient qu'il en existait de plus grandes, mais point de plus belles.

J'ai causé avec le descendant de l'illustre serrurier. Il habite la maison de son ancêtre, c'est ainsi qu'il le nomme, et il est serrurier. Mais, dit-il, une grille comme celle-ci, qui la voudrait payer, et qui la saurait fabriquer ? Cela fut fait d'un marteau qui n'est plus dans nos mains ; nos esprits surtout n'osent plus avoir ces caprices qui pliaient le fer. On en venait à bout comme vous voyez, mais il fallait du temps, et la viande se vendait cinq sous la livre. On fait venir à présent de Paris des fontes à bon marché. La serrurerie est perdue ! Pour moi, qui devais tant tenir à laisser mon nom dans cet art courageux, j'ai voulu que mon fils aîné fît ses classes : il est huissier.

A côté de l'église, il y avait le monastère. C'était un grand monastère, un de ceux où l'histoire se faisait. Là vécurent des saints et des savants, de là sortirent d'illustres évêques, de véritables hommes

d'État. Il reste un débris du cloître et une salle qui sert aujourd'hui de théâtre. Au dernier passage de comédiens, on y avait joué *Gaspardo le pêcheur* et *Célimare le bien-aimé*.

Je voulais m'enfuir. Le curé me dit : « Ne vous en allez pas sous ces impressions, demeurez quelques jours. Je vais supprimer le pétrole, qui est, en vérité, une abominable invention. J'ai manqué de sens en accueillant cette huile d'Amérique. C'est que j'économise et boursille pour débadigeonner. Restez, vous verrez notre fête patronale. Nos paysans et notre menu peuple sont bons encore, leur foi vous consolera. »

On attendait un petit franciscain qui devait donner une mission pour cette fête patronale. Il est arrivé tout poudreux, mais plein de joie. Un brave homme de charretier, touché de compassion de le voir à pied sous le poids de sa bure et sous l'ardeur du soleil, lui avait offert sa charrette, et par suite s'était décidé à se confesser ; voilà le ciel pour un verre d'eau. C'est le gain que ne feront jamais, M. le notaire, ni M. le maire ; ils n'offriront jamais à un franciscain de monter dans leur voiture ; et quant à M. le commissaire et à M. le sous-préfet, qu'il leur en coûte de ne pas inviter le franciscain à montrer ses papiers !

A peine arrivé depuis une heure, le franciscain a commencé de prêcher ; à peine descendu de chaire, il a commencé de confesser. J'ai eu raison de ne point partir. Jamais je n'ai été plus saisi de cette merveille qui passe toute science, la science de purifier les âmes ! La mer n'a pas assez d'eau pour laver une seule souillure de l'âme, la moindre tache y est indélébile, toute l'encre d'imprimerie qui se fabrique sur la terre ne saurait couvrir cette tache que toute l'eau de la mer ne peut effacer. Mais voilà ce petit homme. Quelques paroles qu'il sait dire font sentir l'horreur de la tache, quelques paroles qu'il a le pouvoir de prononcer la font disparaître, et elle n'existe plus devant Dieu !

Le franciscain se tenait au confessionnal tout le temps qu'il ne prêchait pas, dès le grand matin jusqu'au grand soir. On venait pour voir sa robe et ses pieds nus, on demeurait pour l'entendre. Il faisait des instructions très-simples, mêlées d'historiettes en vue d'intéresser davantage ses simples auditeurs. La foule est honnête par ici, c'est un pays de pieds nus et de vie sobre ; le confessionnal fut bientôt assiégé. Beaucoup ont profité de l'occasion pour solder leur vieux compte. Hélas ! la bonne société n'y parut pas. En fait de personnes distinguées, mon hôtesse de la *Poire d'or* fut la seule. Elle trouve toujours que les révolutionnaires ont eu une idée bien drôle « et même risible, »

de fondre l'orgue de l'église pour fournir des cuillères aux défenseurs de la patrie. « Auriez-vous fait cela, *mame* Pichet? — Monsieur, dans ce temps-là, on était encore barbare. A présent on ne le ferait plus. Tout le monde à du ruolz! Du reste, je trouve que c'est un trait de canaille, comme on peut en attendre de la populace. — Madame Pichet, pourquoi notre gros voisin ne va-t-il pas au sermon? — Monsieur, il a fait fortune peut-être un peu vite, et il a besoin qu'on ne se moque pas de lui au café. Je trouve qu'il a tout de même tort, parce qu'il faudra mourir. » J'ai vu que Mme Pichet desirait de ne pas médire, et je ne l'ai point poussée sur le gros voisin.

J'ai causé un moment avec le missionnaire. J'ai trouvé un homme doux, patient, pressant, de bonne et forte doctrine, de voix et de figure franches, allant au cœur. Il parle correctement, beaucoup plus que la plupart des avocats et gens du parquet. Il s'appelle le père Bénigne, c'est tout ce que l'on sait de lui.

Ce matin, jour de la fête, il a clos sa station par un discours sur l'Eucharistie, très-bon et très-haut. Très-haut par cette matière, très bon parce que chacun le pouvait comprendre. Il a résumé ses conseils, demandé pardon des scandales qu'il aurait donnés, soit en ne parlant pas avec assez de soin, soit en se laissant entraîner, soit en cédant à la fatigue. « Néanmoins, a-t-il ajouté, cette parole est de Dieu. Je serai jugé sur mon zèle à vous la distribuer, vous sur l'esprit avec lequel vous l'avez reçue. » Il a dit au revoir dans le ciel, et il est parti. On l'attend ailleurs où il va recommencer.

J'ai pensé à Faust. J'aurais voulu voir là ce docteur, en présence de ce petit homme rapiécé, parlant à ces gens de village. Ce serait une scène à écrire.

Faust aborderait le franciscain après son sermon, et que pourrait-il lui dire le narquois? Tout juste ce que saurait dire M. Louis Jourdan : « Tu prétends leur apporter tous les biens, leur donner Dieu, c'est-à-dire plus de puissance et plus de richesse que n'en contient le monde. Tu le dis, mais ils vont rentrer dans leurs tanières sales et obscures, ils vont souffrir le froid, la faim, s'avancer vers la mort courbés sous leurs vils fardeaux. » Le génie de Goëte ne va pas plus loin.

Le franciscain répondrait : Ce que je leur dis je le crois, et ils le croient, et ils croient la vérité. Que leur importe la tanière, s'ils n'ont qu'à fermer les yeux pour voir le ciel qui est dans leur cœur! Ils subiront pour un temps la pauvreté, le froid, la faim, la maladie, tout ce qui, sous d'autres noms, se rencontre ailleurs, chez vous comme

chez eux, et souvent plus amer pour vous que pour eux. Chez eux, il y a de moins l'envie et le désespoir, il y a de plus l'invincible patience de la foi et de l'amour, et la paix, et la résurrection.

Alors Faust se prendrait au dogme et se flatterait de le détruire; mais là-dessus il n'y a point de franciscain qui ne soit plus fort que l'olympien Goethe et MM. les sous-olympiens About et Louis Jourdan.

LES ENFLAMMÉS

Je ne sais quel journal m'a fait lire ou je ne sais qui m'a conté, mais la chose est sûre, qu'un monarque de ce temps-ci, victorieux — c'était peut-être le roi de Prusse — s'arrêta dans une auberge et demanda un verre d'eau sucrée. D'où venait le monarque, où il allait et s'il avait traversé quelque « plaine brûlante », je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que le verre d'eau lui ayant été servi, il n'en but que la moitié. L'aubergiste reprit le verre et le mit de côté, sans répandre ce qui restait. Il avait son idée. S. M. partie, il rassembla ses gens, *pusillis cum majoribus*. Le verre royal en main, il leur fit un discours.

Sous l'ancien régime, — il y a partout un ancien régime, — cet aubergiste, comme à peu près tous ceux de sa profession, s'était distingué par ses sentiments fiers; libéral en politique, très-avancé en religion, ce que l'on appelle chez nous et en Prusse un « patriote », c'est-à-dire un ennemi du gouvernement. En tout lieu où exista un gouvernement débonnaire et réglé par les lois, le patriote a flori.

Dans sa harangue, l'aubergiste célébra la grandeur du prince qui venait de passer et la gloire de son auberge. Ensuite, montrant aux auditeurs le verre où le souverain avait bu et l'eau qu'il contenait encore, il leur demanda ce qu'ils croyaient que l'on pût faire de cette eau et de ce verre : si cette eau pouvait être jetée, si ce verre pouvait servir à d'autres mortels et rentrer dans la classe des verres ordinaires? Non! non! Pour conclure, il annonça qu'ils allaient tous consommer le reste impérial, et qu'enfin le verre serait consacré et deviendrait un monument.

La tête découverte, l'aubergiste, le premier, but quelques gouttes de l'eau sainte, puis sa femme, puis ses enfants, et tous avec le même cérémonial jusqu'au dernier marmiton. Et le verre fut mis dans un reliquaire. Quand le gouverneur passe, on le lui donne à vénérer.

Il en fait son rapport.

Un homme étant gouverneur d'un grand district et d'une grande ville (le district et la ville d'Astrakan, peut-être), fit mettre sous verre un fauteuil dans lequel l'empereur (Nicolas ou Alexandre?) s'était assis. Il en avertit solennellement sa province, et il fut, quoique sans bruit, un peu moqué. C'était ce qu'il voulait. On dut le retirer de là. Mais comment ôter son poste à un homme qui s'était ainsi compromis par un excès d'amour? On ne le pouvait qu'en lui donnant un poste meilleur. Il fut envoyé dans un climat plus doux, avec plus de roubles.

Cet homme a eu l'étonnante puissance sur lui-même de faire tout cela gravement. Personne ne l'a vu rire.

Avec de tels hommes, où n'ira pas la Russie!

Oui, oui! Il ne manque à l'empereur, pour avoir un culte, que d'être Néron. Vienne Néron, il se verra soudain dresser des autels et il éprouvera quelque pudique embarras du nombre et de la ferveur de ses prêtres; et Mévius et Beuvius, qui s'accordent à l'Académie et dans le Sénat pour demander la suppression de tout culte, se disputeront alors la présidence des flamines de César.

Le chambellan qui se rend dans l'église du Kremlin pour affaire de service, un jour de *Te Deum*, entre le chapeau sur la tête, tourne le dos à l'autel, rit pendant l'office, cause avec ses voisins et se moque des superstitions que la politique croit devoir encore ménager. Si l'empereur, indigné de cette irrévérence, — puisqu'enfin Il est là, — donnait un coup de pied au derrière du gentilhomme, que croyez-vous que ferait le gentilhomme? Je dis, moi, que le gentilhomme ferait encadrer sa culotte et l'honorerait comme relique, et la donnerait à baiser à ses enfants.

NOBLESSE

Si je pouvais prouver qu'un de mes ancêtres a été voleur de grand chemin au dixième siècle, à la tête d'une bande un peu respectable, je serais bon gentilhomme. Je sais une très-noble famille dont le premier titre est une sentence d'excommunication contre un certain Gombauld, son auteur, qui pillait les moines voisins, de quoi il fit d'ailleurs belle pénitence, et l'excommunication fut levée.

Gombauld était donc un pillard. Mais ce qu'il prenait, il le mettait dans une tour à lui, d'où il bravait le suzerain et le concile. En latin, il se fut appelé *Catilina.*

Tout bon gentilhomme, voire bon chrétien, préférera pour gendre le petit-fils de Gombauld l'excommunié au petit-fils d'un saint qui aurait quelques siècles de moins, sans combler le vide par quelques sacs de plus. Pour s'allier à la race de Gombauld, tout banquier augmenterait la dot de sa fille.

La noblesse n'est point une chimère! Si Gombauld a mérité la hart, qui prétendra sortir d'une famille où depuis six ou sept cents ans personne n'a mérité la roue? On ne vient pas incontestablement d'une suite de Lucrèces et de Catons, et Caton et Lucrèce avaient leurs défauts. Nul ne rougirait, je crois, de descendre très-authentiquement de Lucrèce, même par Tarquin; je dis plus, il y aurait une préférence pour Tarquin. A mérite égal, le descendant de Tarquin l'emporterait aux élections sur celui de Collatch.

Ces fils des Dieux, descendus de l'Olympe par les égouts, ont la mine fière. L'insolence leur est si naturelle qu'il y faut bien reconnaître quelque complaisance de l'opinion. Là-dessus les démocraties coulent plus aisément encore que les aristocraties. On a fait aux bâtards de Louis XIV plus d'obstacles qu'à ceux de certains Aristides de notre temps. *Chose*, qui était inepte et qui confectionnait des lois, n'avait d'autre titre à la faveur populaire que d'être un fils illégitime du « vertueux » *Un tel.*

L'authenticité et l'éclat du crime constatent l'antique éclat de la famille. D'où sortait Tarquin, d'où sortait Gombauld? « La nuit des temps, » voilà le charme! On a beau savoir que tout remonte à Adam, la perspective semble se prolonger par-delà.

Est-ce une vanité misérable? Non, à mon sens. Le privilége de la durée est moins qu'aucun autre au pouvoir des hommes. C'est un don de Dieu. Un instinct triomphant commande le respect devant ce don si rare. Dieu a voulu que cette famille subsistât, il lui a donné le commandement, la force. Pourquoi? On devine des mérites. Ou cette famille a fait quelque chose, ou l'humanité en aura quelque chose. Pourquoi ne l'a-t-on pas vu commencer? Pourquoi n'a-t-elle pas fini? Pourquoi s'y est-il trouvé toujours des hommes? A toutes ces questions, je ne vois que des réponses qui me conseillent de tirer mon chapeau.

Après mon père ouvrier, mon grand-père meûnier, mon arrière-

grand-père petit chirurgien d'armée, je ne vois que des paysans, et je ne demande rien davantage, Dieu m'ayant fait chrétien ; mais enfin, si j'avais à choisir une origine, et qu'il me fallut par exemple décider entre Gombauld et Molière, ma foi, je choisirais Gombauld.

Le péché est dans l'homme, il souille tout homme et toute race, il en faut prendre son parti. Mais le péché qui souille le plus, qui s'efface moins et dont les conséquences sont plus longues, c'est le péché *à l'encre*. Le monde ne souffre plus guère des crimes d'un Catilina ou même d'un Néron ; les crimes d'un Horace, d'une Lucrèce, d'un Celse, d'un Voltaire, le rongent encore comme autant de lèpres vives, et le rongeront longtemps.

A Monsieur

Monsieur COCAMBOIS,

rédacteur de la Sentinelle du Centre,

chevalier de la Légion d'honneur.

Chevalier,

La Sentinelle, annonçant mon séjour dans « vos murs », semble craindre que je ne corrompe l'air si pur qu'on y respire. Vous mettez vos lecteurs en garde contre mon influence délétère. Vous les avertissez de me fuir ; vous leur dites que je fus « bousingot », que je devins doctrinaire. Vous allez jusqu'à me traiter de trappiste et de jésuite. C'est bien fort, chevalier Cocambois !

Je suis venu visiter la cathédrale, je n'ai vu que M. le curé, qui était déjà gâté ; je m'en vais tout à l'heure. Mais comme je n'ai pas juré de ne jamais revenir, permettez-moi de vous rassurer. Je veux que désormais ma présence ne vous empêche pas de manger tranquillement votre soupe entre votre épouse et vos petits.

On appelait « bousingots » après 1830, de certains garnements qui déjà demandaient la destruction des trônes, mais surtout le renversement des créanciers. Je n'eus rien de commun avec cette espèce sans lettres et sans semelles, et quand vous donnez à entendre que nous nous sommes connus en ce temps-là, vous me faites un honneur que je ne mérite point.

Il est vrai qu'en ce temps-là, lecteur des livres et des journaux du parti libéral, je m'étais embesogné d'idées qui touchent aux vôtres.

J'avais dix-sept ans. Vers ma dix-neuvième année, je me trouvai dans l'obligation de lire assidûment un quasi-républicain de province qui soutenait ces idées. Il me convertit. Si je devins doctrinaire, à lui le péché ; si j'eus comme une première lueur du christianisme, à lui l'honneur ! Je sentis dans mon âme une impossibilité entière d'aimer ce qu'il aimait et de haïr ce qu'il haïssait. Il se qualifiait aussi de *sentinelle,* et il avait une manière que vous me rappelez.

Le parti doctrinaire fut, relativement, le parti du bon sens, du talent, de l'énergie. C'est par là qu'il a triomphé. Si la corruption y a aidé, la *corruptibilité* n'y a pas nui. Après dix ans, qu'étaient devenus tant de purs de toutes bandes qui faisaient rage au début contre le gouvernement de Juillet ! Ils étaient fonctionnaires ou demandaient à l'être. Je me souviens d'un journaliste blanc très-impétueux, et d'un autre journaliste bleu non moins fringant, qui sans cesse me menaçaient de la croix d'honneur. Ils la reçurent l'un et l'autre, et quels agneaux, une fois attachés au râtelier par le ruban rouge ! Ah ! chevalier, votre vertu ne le peut croire ; mais tout le monde n'est pas du bois dont on fait les Cocambois !

Les années m'apportèrent l'expérience ; l'expérience développa ma raison ; une lumière m'apparut. Lumière redoutée ! Mais il m'eût été plus facile de mourir que de fermer les yeux. L'esprit catholique ranima en moi l'esprit de liberté dont le libéralisme voltairien m'avait dégoûté à fond. Je vis les pauvres, je vis les opprimés qui chargent les sociétés humaines d'un fardeau accusateur, terrible pour l'avenir. Je vis l'erreur qui gouverne le monde. Je connus que l'homme, enfant de Dieu, doit être libre ; je sus à quelle condition il peut jouir de cette liberté sainte sans laquelle il n'est qu'un bétail dans le parc d'un maître. La servitude et le désordre m'inspirèrent une horreur égale. Ce fut un réveil, ce fut une délivrance. Quiconque n'a point passé par ces sentiments ne sait pas ce que vaut la vie.

Je possédais alors un emploi honorable et commode qui m'attachait à l'un des hommes les plus puissants de France et que j'aimais le mieux. Je pouvais croire ma fortune assurée. Je quittai tout pour me consacrer obscurément à la défenses des principes qui devaient désormais dominer mon intelligence et mon âme. Il m'était démontré que ces principes ne pouvaient rien espérer des hommes dont j'avais jusque-là suivi le drapeau, les uns ne comprenant pas, les autres ne voulant pas comprendre.

Je n'ai point d'ailleurs quitté ces hommes pour leur faire une guerre

personnelle. Je ne les ai point combattus à la manière des solliciteurs et des renégats, mais comme un citoyen qui obéit à sa conscience et qui exerce son droit. J'ai toujours laissé à d'autres, à ceux qui veulent se faire acheter ou se faire augmenter, à ceux qui manient des injures faute de pouvoir porter des doctrines, je leur ai toujours laissé ces profits d'un genre d'affaires pour lequel je ne suis point né.

Quand vous m'appelez trappiste, chevalier Cocambois, j'ignore ce que vous voulez dire. C'est probablement une allusion à quelque conte qui n'est pas venu jusqu'à moi. Je mets cela de côté, sans avoir besoin de protester qu'un trappiste est à mes yeux absolument supérieur par sa fonction au plus éminent journaliste du Centre et d'ailleurs.

J'entends mieux quand vous m'appelez *Jésuite*. Vraiment oui, je suis jésuite ; je le suis autant que peut l'être un homme qui ne l'est pas. Je le suis à ce point que si un journaliste quelconque, fût-ce un journaliste de Paris, me traite de jésuite, en vain il y met toute son éloquence, comme vous, Cocambois, tout votre grand cœur ; je ne me sens pas honteux de moi-même.

Mais ce que je voudrais savoir, c'est l'avantage que vous comptez tirer de cette injure que vous comptez me dire.

Si vous m'accusiez d'improbité, de vils négoces, d'ignorance, je concevrais votre but et votre attente. Accusé d'être trappiste ou même jésuite, que voulez-vous que cela me fasse, et quel déplaisir seulement pensez-vous que j'en puisse prendre ?

O Cocambois ! j'ai souvent étudié ce problème, jamais je ne l'ai pu résoudre.

Encore peut-on se débarrasser d'un vrai jésuite en lui disant qu'il est jésuite. On le fait huer par la foule, on l'arrache de son couvent, on l'expulse du territoire ; dans les moments très-propices, on le fait lapider. Voilà une victoire ; l'on a réduit son jésuite au silence et, de quelque temps au moins, il n'argumentera plus. Mais un jésuite de ma sorte, qu'on ne peut pas tout à fait supprimer, et qui possède (jusqu'à certain point) l'*habeas corpus* et l'*habeas calamum*, si l'on se borne à lui crier qu'il est jésuite, c'est tout juste comme si l'on criait au public que l'on est soi-même un sot.

A quoi bon, chevalier Cocambois ?

Je vous porte les armes avec toute la considération que vous devez attendre de

Votre très-humble serviteur,

LOUIS VEUILLOT.

CHRONOLOGIE DE L'ÉVANGILE

(LES ANNÉES DE N. S. J. C.)

Suivant leur tradition, nos ancêtres crucifièrent Jésus l'après-midi du jour de Pâques. (*Talmud de Jér., traité du Sanhédrin*, fol. 43, 1.)

Cette question, si considérable au point de vue chrétien, reste toujours à l'état de problème, nonobstant la multitude de dissertations ou même d'ouvrages de longue haleine qu'elle a fait naître, et peut-être à cause de cela. Il faut enfin la résoudre.

Rien de ce qui a été écrit sur le sujet ne saurait satisfaire un esprit attentif, parce qu'il s'y trouve toujours un défaut capital, et souvent plusieurs, dont le désaccord avec les traditions chrétiennes n'est pas le moindre. Elles sont saintes, elles sont vraies toujours : tant pis pour ceux qui ne savent pas y trouver leur compte !

L'ère vulgaire est trop courte de quatre années : telle est l'opinion universellement admise ; et, par là même qu'elle est universelle, il est téméraire de la contredire, parce que tous ont plus de sagesse qu'un seul.

Le Seigneur commença sa mission évangélique à trente ans ; il mourut à trente-trois, un peu plus, le jour même de la Pâque des Juifs : telles sont les traditions chrétiennes, très-affirmées, conformes à l'Évangile. Là est la vérité, là seulement il fallait la chercher ; la démontration se serait offerte d'elle-même : on va le voir.

Si on considère les travaux accomplis, non dans leur ensemble, car il n'y en a point, mais dans leur généralité, c'est à désespérer de jamais connaître la vérité ; partis de tous les points de l'horizon, les auteurs abordent à tous les rivages. L'un commence deux, ou trois, ou quatre, ou cinq ans trop tôt ; l'autre arrive sept ou huit ans trop tard. L'un n'accorde pas trente-trois ans de vie au Sauveur, l'autre en trouve trente-neuf, ou quarante, ou plus.

Les points de repère sont les obstacles auxquels chacun vient se heurter.

Il faut, pour le jour de la Passion, une Pâque tombant le vendredi ; et la plupart s'obstinent à la chercher en un 15e jour de la lune, sans égard au 15e jour du mois, qui ne s'y rapporte jamais.

Il faut une coïncidence de la mission du Seigneur et de son Précurseur avec la 15e année de l'empire de Tibère : les uns y font tout commencer, les autres tout finir ; d'autres encore déplacent l'année, en faisant violence à l'histoire.

Il faut que le Seigneur voie de son berceau la fin du règne d'Hérode, et qu'il y ait assez d'espace entre sa naissance, placée nécessairement en un 25 décembre, et la mort d'Hérode, pour qu'on y puisse placer aussi la Purification, l'adoration des Mages, et y trouver le motif qui fit remonter les soupçons du tyran jusqu'à deux années ; il faut de plus une éclipse de lune qui précède de peu de temps la mort d'Hérode : et l'on s'arrête généralement à celle du 13 mars de l'an 4 avant l'ère vulgaire, quoique la chronologie de l'Évangile s'en arrange difficilement, et pas du tout celle du règne d'Hérode et du gouvernement de ses fils. La date est impossible.

Ceux-ci cherchent l'étoile des Mages dans une conjonction de planètes qui dut se faire l'an 8 avant l'ère vulgaire ; comme si les conditions posées par l'Évangile d'une étoile qui marche, qui conduit des voyageurs à Jérusalem, puis à Bethléem, qui s'arrête, qui désigne très-notoirement la maison cherchée (1), pouvaient être remplies par une conjonction qui s'opère au firmament et qui n'a de réalité que son immobilité apparente ! N'est-ce pas raisonner l'absurde ?

Celui-là prétend faire de Quirinius, qui présida à la naissance du Sauveur à Bethléem, un gouverneur de Syrie dès cette époque, quoique l'Évangile ne le dise pas et qu'il ne le soit devenu que longtemps après ; ou reculer la naissance de l'Enfant-Dieu, pour attendre l'arrivée de Quirinius au temps de l'exil d'Archélaüs.

Un troisième, épelant les dates inscrites sur les monnaies juives ou syriennes, les rapporte toutes à une même ère, plus imaginaire que réelle, quoiqu'elles appartiennent à plusieurs, et bouleverse ainsi la chronologie sacrée et la chronologie profane.

Un quatrième prétend que le Seigneur ne fit pas sa dernière Pâque le même jour que les Juifs, et fonde là-dessus un système antihistorique.

Jamais on ne vit plus d'entorses infligées à l'Évangile ou à l'histoire.

Jamais on ne vit pareille diversité de langues, à moins qu'à Babel.

(1) Et ecce stella quam viderant in Oriente, antecedebat eos, usque dum veniens staret supra ubi erat Puer.... Et intrantes domum, invenerunt Puerum cum Maria, matre ejus.... (Matth., II, 9.)

Parmi ces travaux, dont il nous paraît superflu de donner la liste surannée, il en est trois qui se distinguent à des qualités éminentes : ce sont les derniers. Ils s'égarent encore en de stériles recherches, parce qu'ils ne sortent pas des sentiers déjà suivis ; mais du moins leurs auteurs ont travaillé avec savoir, conscience, et sans se proposer le triomphe d'un système préconçu.

1° D'abord le gros et très-savant livre du P. Patrizzi, jésuite, intitulé *de Evangeliis*, qui parut à Fribourg-en-Brisgau en 1853. Toutes les questions qui se rattachent à la chronologie de l'Évangile y sont traitées. Le but est presque atteint : l'auteur place le terme de la mission du Sauveur en l'an 29 de l'ère vulgaire : c'est un an de moins ; mais il en a gagné deux ou trois par l'autre bout de son calcul : c'en est trop et ce sont deux fautes pour une.

2° Ensuite le traité *de la Croyance à l'Évangile*, de M. H. Wallon, de l'Institut, ouvrage aussi savant, plus clair et plus concis, publié à Paris en 1858. Les mêmes questions y sont traitées, mais le but est dépassé : l'auteur va, en hésitant, jusqu'à l'an 33 ; et ce sont trois années de trop, sans compter qu'il n'affirme pas son point de départ et le recule trop.

3° Quand le but n'a pas été atteint, à rien ne sert d'en avoir approché : la flèche qui passe à un pouce, va se perdre dans le vide, comme celle qui passe à une brasse. Aussi le P. Ménain, du Mont-Saint-Michel, dans un ouvrage aussi savant, intitulé *Études chronologiques pour l'histoire de Jésus-Christ*, publié à Paris en 1867, a-t-il dispersé comme des ombres les conclusions de ses prédécesseurs, et tout rejeté dans le même vague que devant. Quand le Seigneur est-il né ? Six, ou sept, ou huit ans avant l'ère vulgaire. Quand est-il mort ? L'an 33 de l'ère vulgaire. A quel âge est-il mort ? A trente-sept, trente-huit ou trente-neuf ans, peut-être plus (1). C'était bien la peine de tant travailler ! Mais il fallait en revenir là. Cependant on ne peut y rester, parce que la tradition chrétienne en souffrirait, et les ennemis de l'Évangile triompheraient.

La question n'est pas difficile à résoudre. On s'y est mal pris. Tout se dénoue de soi-même, sans ruses ni violences. L'Évangile, l'histoire profane, les traditions chrétiennes, sont en parfait accord.

(1) Nous avions traité nous-même ces questions dans notre *Histoire de N.-S. Jésus Christ* (Parent-Desbarres, éd. Paris, 1863). Le livre du P. Ménain nous oblige à les reprendre, pour donner plus de force et de précision à nos démonstrations et les mettre en plus grande évidence, au bénéfice de la vérité et de la religion.

1° Le Christ est né le 25 décembre, l'an de Rome 749, quatre ans et sept jours avant l'ère vulgaire.

2° Hérode est mort dans les premiers jours de mars, l'an de Rome 751, troisième avant l'ère vulgaire.

3° Le Christ a été baptisé le 6 janvier, l'an de Rome 780, treizième année du règne de Tibère, à l'âge de trente ans treize jours.

4° Il est mort sur la croix le vendredi 7 avril, l'an de Rome 783, trentième année de l'ère vulgaire, à l'âge de trente-trois ans, trois mois et quatorze jours.

Nota. Nous comptons les années de Rome suivant l'usage vulgaire, de janvier à janvier, comme les années consulaires, et non du 21 avril qui précède : ainsi l'année que nous appelons 749e de Rome, en laquelle nous plaçons la naissance du Sauveur, est celle du consulat effectif de C. Cæsar Octavius XII et de L. Cornelius Sulla. Nous ne faisons mention ni de l'année julienne ni de la période julienne, parce que nous ne voulons point d'encombrement et que nous n'avons besoin ni de tiroirs ni de boîtes à surprises. Nous suivons le calendrier grégorien, sans nous préoccuper des variations et des corrections de ceux qui l'ont précédé, parce que c'est éclairer la question que de la simplifier, et qu'il est un ordre chronologique qui n'a jamais varié, celui des jours de la semaine.

I

LA NAISSANCE DU SAUVEUR.

Pour déterminer cette première date, prenons un point de départ déterminé et incontestable : celui de l'incendie du temple de Jérusalem en l'an 70 de l'ère vulgaire.

Le feu fut mis au temple par les Romains le 9e jour du mois de ab, un vendredi soir, la série sacerdotale Joïarib terminant son service hebdomadaire ; l'incendie dura toute la nuit et la journée du lendemain. Les monuments en rendent témoignage.

« Le premier temple fut livré aux flammes le 9e jour du mois de ab dans l'après-midi, à la fin de l'année sabbatique et à la fin de la semaine ; il en a été de même du second. » (Talmud de Babyl., traité Taanith, fol. 19.)

« En ce même jour 9 ab, les Israélites furent exclus de la Terre promise, le premier temple fut détruit, puis le second, et Ben-

Cóziba (Barcochebas) exterminé avec ses partisans dans la ville de Bitter. » (Glose, ibid.)

« Le feu fut mis le 9 ab au soir, il brûla toute la nuit et le lendemain; je l'ai vu, disait rabbam Jochanan ben Zacchaï; sans cela, je dirais aussi le 10. » (Talmud de Jér.)

Lizez rabbam Jean, fils de Zachée. C'est le président du sanhédrin substitué par Titus à rabbam Siméon, tué pendant le siége, et qui ne laissait que des fils âgés de moins de trente ans.

Rabh veut dire un docteur; *rabbi* est l'appellatif; *rabbam*, un grand docteur; *rabbenu*, un très-grand docteur. *Rabbotenu* est un superlatif excessif; mais nous n'en connaissons l'usage qu'à l'égard de rabbam Juda, dit le Saint, auteur de la Mishna, pierre augulaire de tous les travaux talmudiques, puisque le Zohar, antérieur au Talmud et d'une valeur beaucoup plus grande, mais se prêtant trop au christianisme, ne fait point partie du Talmud. Rabbam Jehudah est désigné par les qualificatifs de Rabbotenu Hackadosh, le très-grand et très-saint maître.

« Le Talmud de Jérusalem dit que rabh Jochanan ben Levi indiqua le 9 et le 10 du mois de ab comme les jours qui devaient être consacrés au jeûne commémoratif de l'incendie du temple. » (Maimonide, glose sur le Taanith, ch. V.)

« 9 ab. Jeûne du 5e mois, à cause de l'incendie de Jérusalem et du temple, la première fois par les Chaldéens, la seconde fois par les Romains; de la prise et de la destruction de Bitter par les mêmes Romains; de la sentence de pénitence et d'exclusion de la Terre promise, dont nos pères furent frappés en ce même jour sous la conduite de Moïse. » (Calendrier hébreu sous la date du 9 ab.)

« Rabh José avait coutume de dire : Il y a des jours de l'année réservés pour la récompense du mérite, et d'autres pour la punition du péché : c'est ainsi que le premier temple fut détruit le 9 ab, à la fin de la semaine et de l'année de rémission, Joïarib terminant son service hebdomadaire. Il a été incendié la seconde fois exactement dans les mêmes conditions, et chaque fois les lévites à leur pupitre et chantant le cantique. » (Seder-Ollam-rabba, c. xxx, à la fin.)

Le Seder-Ollam-rabba, ou grande chronique, est daté de la 22e année après l'incendie du temple :

« Nabuzardan incendia le temple le jour de la néoménie du 5e mois (ab), la 11e année du règne de Sédécias, la 18e du règne de Nabuchodonosor. » (Josèphe, *Antiquités*, x, 11.) Ce texte est en désaccord avec

tous les documents et avec ce que l'auteur lui-même dira en une autre occasion : il ne saurait donc faire obstacle.

Le XXVe chapitre du IVe livre des Rois dit que le général babylonien Nabuzardan étant venu prendre la conduite du siége de Jérusalem le 7e jour du 5e mois, la ville fut emportée dès le 9 et qu'il mit le feu au temple et au palais du roi, non la 18e, mais la 19e année du règne de Nabuchodonosor.

« Mais il avait été arrêté dans les desseins de Dieu que le temple serait livré aux flammes; or le temps était révolu et le jour fatal arrivé : le même où il avait été incendié une première fois par les Babyloniens le 10 de loüs (1). » (Josèphe, *Guerre des Juifs*, VI, 26.)

Le 10 de loüs est-il le même que le 10 ab? Exactement : l'auteur, tout en donnant aux mois hébraïques des noms grecs, suit le calendrier hébreu. Ainsi il dit (*Guerre*, VI, 11) qu'un certain Éléazar faisait entrer clandestinement dans le temple ceux qui venaient adorer à la fête des azymes, qui tombe le 14 xantique, jour anniversaire de la sortie d'Égypte. Ici le 14 xantique est pris évidemment pour le 14 nisan. Plus loin (VII, 7) il dira que Titus ordonna de miner la tour Antonia le 17 panemus, jour où l'on célébrait le jeûne commémoratif du brisement des tables de la loi : or c'était le 17 thamus. Nous nous arrêtons à ces exemples, qu'il serait facile de multiplier (2). Le 10 de loüs, selon Josèphe, correspond donc au 10 ab du calendrier hébreu, indiqué d'ailleurs par tous les documents. Or il est facile de déterminer à quel jour du calendrier grégorien le 10 ab correspond en l'an 70.

Il nous faut reprendre les choses de plus haut, pour que la démonstration ne laisse rien à désirer : la Pâque d'une année influe nécessairement sur la suivante, puisque celle-ci doit revenir à la douzième lunaison, sauf intercalation.

An 65. La première néoménie astronomique eut lieu le 25 janvier;

(1) Τοῦ δὲ ἄρα κατεφρίστο μὲν τὸ πῦρ ὁ Θεὸς πάλαι, παρῆν δ'ἡ εἱμαρμένη χρόνων περίοδος, ἡμέρα δεκάτη λώου μηνός, καθ' ἣν καὶ τὸ πρότερον ὑπὸ τοῦ τῶν Βαβυλωνίων βασιλέως ἐνεπρήσθη.

(2) Nous n'ignorons pas qu'en un autre passage du même ouvrage (*Guerre*, VI, 31), Josèphe semble placer la Pâque au 8 de xanticus : ἀθροιζομένου τοῦ λαοῦ πρὸς τὴν τῶν Ἀζύμων ἑορτήν, ὀγδοὴ δ'ἦν Ξανθικοῦ μηνός.... Mais il était d'usage qu'un grand nombre d'étrangers se rassemblassent à Jérusalem de la province et de tous les pays du monde plusieurs jours avant la fête, surtout ceux qui avaient des pénitences à faire et des purifications à accomplir, pour se rendre dignes d'y participer. Toutefois, nous croirions plus volontiers à une interpolation du texte : il y a là des choses si ridicules, qu'on ne peut les laisser sur le compte d'un auteur grave et sensé partout ailleurs, pas plus que les XXIIe, XXIIIe et XXIVe chapitres du VIIe livre.

la seconde, le 24 février ; celle-ci donnerait une Pâque du 11 ou du 12 mars : c'est bien tôt. Il est probable que la néoménie pascale fut celle du 25 mars, à 11 heures 20 minutes du soir, heure de Jérusalem ; elle ouvrit le mois le lendemain au soir pour le surlendemain, et donna la Pâque le 10 ou le 11 avril.

An 66. La douzième lunaison, en suivant, eut sa néoménie le 14 mars, après 10 heures du matin, ouvrit le mois le 15 au soir pour le 16, et donna la Pâque le 30 mars.

An 67. La douzième lunaison après celle-ci eut sa néoménie le 3 mars, à minuit et demi. Elle ouvrit probablement le mois pascal le 3 au soir pour le 4, et mit la Pâque le 19, le 20 au plus tard.

An 68. La douzième lunaison à la suite fut celle du 20 février, qui donne une Pâque trop hâtive : d'où l'année dut être intercalée. La néoménie du mois pascal fut donc celle du 22 mars, à 9 heures 28 minutes du soir. Elle ouvrit le mois le 23 au soir pour le 24, et donna la Pâque le 7 avril.

An 69. La douzième lunaison en suivant eut sa néoménie le 11 mars, à 8 heures 3/4 le matin : d'où le mois pascal ne put ouvrir que le 12 au soir pour le 13, et la Pâque eut lieu le 27.

An 70. La douzième lunaison en suivant fut celle du 28 février, qui ouvrit le mois le 1er mars au soir pour le 2, et mit la Pâque le 16.

Si l'an 65 ne fut pas intercalé, l'an 66 le fut certainement, et alors la Pâque se retrouva toujours le 30 mars.

Que l'an 67 ait été intercalé ou non, la Pâque de l'an 69 se retrouvera toujours au 27 mars, et celle de l'an 70 au 16.

Chez les Juifs, comme chez tous les peuples, les mois se comptent par jours pleins : d'où il suit déjà que le jour de la néoménie astronomique ne pourrait presque jamais être le premier jour du mois.

Ensuite, ils ne célébraient jamais la néoménie que le croissant ne fût en vue : ceci est de règle absolue et indépendante de tout calcul. Il en résulte que la néoménie du calendrier se trouvait souvent de deux jours en retard sur la néoménie céleste. Le cas échéant, le mois, s'il était plein, c'est-à-dire de 30 jours, ou le suivant, devenait cave, c'est-à-dire de 29, sauf à rétablir plus tard l'équilibre, en rendant plein un mois cave. Le calendrier juif n'avait pas plus de fixité que cela : l'année qui avait un jour de moins s'appelait défectueuse, celle qui avait un jour de plus s'appelait abondante : on n'y faisait pas plus d'attention ; ou même y fit-on jamais attention avant la réforme de rabbam Hillel ? Le conseil des Sept décidait.

Au temps de Notre-Seigneur et après, les Pharisiens étaient en nombre partout et s'entendaient à merveille. L'enseignement leur appartenait : ils étaient assis, comme dit le Seigneur, sur la chaire de Moïse. Jamais on ne vit un esprit de corps plus ferme et plus ardent ; et ils y étaient obligés, ayant à se défendre de deux côtés : contre les Shammaïtes, devenus plus tard Zélateurs, observateurs rigides de la lettre, antitraditionnistes, et les Baïthuséens ou Sadducéens, pieux épicuriens qui n'attendaient d'autre récompense de Dieu que les biens de la vie présente. Ils étaient donc minutieux observateurs de la loi ; mais la loi ne réglait pas le calendrier. Ils étaient bien obligés de compter, tantôt avec les Shammaïtes, tantôt avec les Baïthuséens ; mais cela ne paraissait pas, et ils avaient érigé en dogme, désormais accepté, que les paroles des docteurs étaient beaucoup au-dessus des paroles de la loi. Comment, après cela, résister à leurs décisions ?

Une Pâque le 16 mars est beaucoup plus rare, sinon impossible, depuis l'adoption en 361 du calendrier réformé de rabbam Hillel au Congrès de Tibériade, contre-partie du Concile de Nicée. Mais alors elle était usuelle et le fut jusqu'à cette époque, ainsi qu'on le voit par le fragment de discours d'un certain Pierre d'Alexandrie au Concile de Nicée, qui nous a été conservé. (V. Pétau, *Uranologium.*) « Soit que les Juifs, dans l'erreur sur le cours de la lune, aient placé leur Pâque en phamenoth ; soit que, par intercalation, ils l'aient reportée en pharmouti après chaque troisième année, peu nous importe... Ce n'est pas d'aujourd'hui que, se rendant esclaves des lunaisons, ils sont obligés de faire descendre cette fête jusqu'au 16 phamenoth. »

Le mois égyptien phamenoth commençait le 25 février romain ; pharmouti, le 27 mars : le 16 phamenoth tombait donc au 12 mars. Ce doit être la limite extrême.

Le témoignage de Pierre d'Alexandrie n'est pas le seul dans l'espèce : car saint Ambroise nous apprend (*Epist. ad Episc. per Æmiliam*, n° 15) qu'en l'an 387 les Juifs firent encore leur Pâque avant le 20 mars, lorsque les chrétiens ne célébrèrent la leur que le 25 avril.

Il ne faut donc tenir qu'un compte très-médiocre des calculs rétrospectifs qui tendent à établir *à priori* ce qui fut, en vertu de ce qui dut être vu le jour et l'heure de la lune à un moment donné. C'est pour cela que nous hésitons entre les Pâques précoces et les Pâques tardives, et que nous n'osons prononcer, quand les documents historiques ne nous fournissent pas le nom de le férie.

L'an 70, avec sa Pâque précoce, aurait pu être intercalé : il y ava

lieu, pour peu que les produits de la saison fussent en retard : on ne connaissait point d'autre règle ; mais il ne le fut pas, puisque le 9 ab tomba un vendredi.

En effet, nizan, mois de 30 jours (le mois pascal était toujours plein), ouvrant le 2 mars, jiar, mois de 29 jours, ouvrit le 1er avril ; sivan, mois de 30 jours, le 30 avril ; thammus, mois de 29 jours, le 30 mai ; et enfin ab, le 28 juin : d'où le 9 concourut avec le 6 juillet et un vendredi, puisqu'en l'an 70 juillet ouvrit par un dimanche.

Si l'an 70 avait été intercalé, la néoménie pascale aurait été celle du 31 mars, à 2 heures 20 minutes du matin, heure de Jérusalem, qui ouvrit le mois le même jour au soir pour le 1er avril ou le lendemain pour le 2 : d'où jiar aurait commencé le 1er ou le 2 mai, sivan le 30 ou le 31, thammus le 29 ou le 30 juin, ab le 28 ou le 29 juillet : ce qui aurait mis son 9e jour au dimanche 5 août ou au lundi 6.

Quelle que soit l'heure de la conjonction, le croissant ne peut devenir perceptible à l'œil nu moins de 24 heures après, à cause de sa proximité du soleil, dans le périmètre lumineux duquel il se perd, et les vapeurs atmosphériques avec les teintes desquelles il se confond, et il ne peut se révéler qu'à la chute du jour. En supposant que l'air beaucoup plus pur du climat de Judée offre quelque avantage, on ne peut toujours pas compter moins de 18 ou 20 heures. L'auteur du Pirke dit que la lune disparaît du ciel pour huit grandes heures, ce qui fait le jour entier. Mais ce n'est pas assez : douze heures avant et douze heures après la conjonction, les deux astres sont trop rapprochés, pour que le mince filet argenté du bord de la lune apparaisse au milieu des effluves lumineuses du disque solaire. Or, s'il se révèle aux dernières lueurs du crépuscule, quand le lendemain est déjà commencé, le mois ne peut ouvrir que le soir suivant pour le surlendemain. Le jour juif commence à la maison au moment où on allume la lampe ; dehors, quand il y a trois étoiles visibles au firmament ; à Jérusalem, au son du migrefa, qui annonce la fermeture du temple. Il n'y eut jamais rien de plus précis, ni avant la réforme d'Hillel ni depuis ; tout calcul en conformité de l'heure de nos horloges d'Europe serait chimérique.

Ces principes posés, déduisons maintenant les conséquences.

La série sacerdotale Joïarib terminant son service hebdomadaire le vendredi 6 juillet 70, il devient facile de déterminer le jour de l'annonciation de Jean-Baptiste.

David avait partagé la famille sacerdotale en 24 branches, dont

chacune fut chargée à tour de rôle du service religieux devant l'arche pendant une semaine. Voici leurs noms et leur ordre :

I Joïarib, II Jedeï, III Harim, IV Seorim, V Melchia, VI Maïman, VII Accos, VIII Abia, IX Jesua, X Sechenia, XI Eliazib, XII Jacim, XIII Hoppha, XIV Isbaoth, XV Belga, XVI Emmer, XVII Hezir, XVIII Aphses, XIX Phereia, XX Hezechiel, XXI Jachin, XXII Gamul, XXIII Dalajaü, XXIV Maaziaü.

Au retour de la captivité, Esdras rétablit le même ordre de service dès le jour de la dédicace du temple. (I Esdr., VI, 18). Zorobabel avait rapatrié 4,479 prêtres de quatre des anciennes branches. (I Esdr., II, 36 — II Esdr., VII, 39). Ils furent classés en vingt-quatre séries sous les anciens noms (II Esdr., X, 1); et depuis, l'Écriture (II Par., XXIII) et le Talmud nous les montrent à plusieurs reprises en plein et régulier exercice de leurs fonctions. Le Talmud ajoute que, pendant les semaines de Pâque et de la Pentecôte, un certain nombre de prêtres désignés de toutes les séries par le sanhédrin aidaient celle qui se trouvait alors de service, la moitié des appelés restant à Jéricho, pour venir prendre les fonctions au temple, si par quelque accident ceux de Jérusalem contractaient une souillure légale. Tous les membres de la famille sacerdotale n'étaient pas admis indistinctement au service du temple : il y avait des conditions d'âge, de santé, de tenue, de moralité, d'instruction, dont le sanhédrin était juge, et un apprentissage qui commençait à vingt ans. La catégorie des prêtres rustiques, comme on les appelait, était exclue du service, quoique tous participassent aux priviléges inhérents à la race. Tout marchait aux temps du Seigneur avec une parfaite régularité, sous la surveillance méticuleuse des Pharisiens, et aucun événement ne vint déranger le service dans le cours des années que nous explorons. Nous pouvons donc déduire à coup sûr notre conclusion.

Or si la série Joïarib finissait son service le 6 juillet 70,

Maaziaü avait terminé le sien le.	29 juin.
Dalajaü le	22
Gamul le	15
Jachin le	8
Hezechiel le	1
Phereïa le	25 mai.
Aphses le	18
Hezir le	11
Emmer le	4
Belga le	27 avril.

Isbaoth le	20
Hoppha le	13
Jacim le.	6
Eliazib le	30 mars.
Sechemia le	25
Jesua le	16
Abia le	9, et était entré en fonctions le 3.

Cette dernière série accomplissait au temple ses fonctions hebdomadaires, lorsque le prêtre Zacharie, qui en faisait partie (1), reçut l'annonce de la naissance du Précurseur. (Luc, I. 5.) Quand la vierge de Nazareth reçut celle de la naissance du Messie, Élisabeth, femme de Zacharie, était entrée dans le 6e mois de sa grossesse. (Luc, I, 36.) (2). Si donc nous avons raison de placer l'Annonciation du Sauveur le 25 mars de l'an 5 avant l'ère vulgaire, l'annonciation de Jean-Baptiste a dû arriver au mois de septembre de l'an 6, avant le 25e jour, et, par conséquent, la série Abia être de service au temple.

Le calcul est facile à faire : le roulement des 24 séries occupe un espace de 168 jours : il n'y a donc qu'à décompter depuis le 9 mars 70 : or on arrive, en répétant 162 fois la soustraction, au 3 septembre de l'an 6.

Autrement : du 3 septembre de l'an 6 avant l'ère vulgaire jusqu'au 9 mars de l'an 70 après, le total des jours est de 27,216; or cette somme se divise exactement par 168. La conséquence est rigoureuse.

Chaque série terminait son service le vendredi soir. Or la lettre dominicale de l'an 6 étant C, le mois de septembre commença par un mercredi : donc le 3 tomba un vendredi.

Comme il s'en faut de 29 jours dans les années communes et de 30 dans les années bissextiles que les 24 séries ne remplissent le cadre de l'année, en y passant chacune deux fois, on ne retrouvera Abia de service à pareille époque que 12 ans plus tôt ou 12 ans plus tard.

Donc nous avons raison de placer la naissance du Seigneur en l'an 5 avant l'ère vulgaire. L'Église dit le 25 décembre.

(1) Ἐγένετο ἐν ταῖς ἡμέραις Ἡρώδου τοῦ βασιλέως τῆς Ἰουδαίας, ἱερεύς τις ὀνόματι Ζαχαρίας, ἐξ ἐφημερίας Ἀβιά..... Ἐγένετο δὲ ἐν τῷ ἱερατεύειν αὐτὸν ἐν τῇ τάξει τοῦ ἐφημερίας αὐτοῦ ἔναντι τοῦ Θεοῦ, κατὰ τὸ ἔθος τῆς ἱερατείας, ἔλαχε τοῦ θυμιάσας, εἰσελθὼν εἰς τὸν ναὸν τοῦ Κυρίου.

(2) Καὶ οὗτος μὴν ἕκτος ἐστὶν αὐτῇ τῇ καλουμένῃ στείρᾳ.

II

DATE DE LA MORT D'HÉRODE.

Hérode mourut l'an 3 avant l'ère vulgaire, vers le 12 ou le 13 mars.

C'est là que la chronologie du règne aboutit, là que commence la chronologie du gouvernement de ses fils.

Il y a deux manières de compter les années des princes du Judée : la manière vulgaire, qui exprime par le mot année un espace de douze mois consécutifs ; et la manière officielle, qui compte les années de nizan à nizan ; pour une, l'année d'ouverture du règne, ne restât-il qu'un mois, une semaine ou un jour, et pour l'une l'année de la mort, n'y eût-il eu qu'un mois, une semaine ou un jour. (Cf. *Talmud in Rosh-Hashanah*, fol 2, 2. — *Buxtorf in Talmud*, etc.) L'histoire compte de la première façon ; les monuments du règne sont datés de la seconde.

Si nous en parlons ici, c'est pour dire que nous n'en ferons aucun usage. Les chronologistes qui ont tiré parti de ces doubles dates, ne l'ont fait que pour se retrouver dans leurs propres calculs : preuve qu'ils s'étaient trompés. Josèphe, l'historien du règne, compte par années pleines ; nous le suivons.

Or il dit à deux reprises qu'Hérode mourut *ayant régné* 37 ans depuis sa promotion à la royauté par le Sénat, et 34 depuis la prise de Jérusalem et la mort d'Antigone (1).

Or Hérode fut promu à la royauté de Judée par le Sénat, sur la présentation d'Antoine et d'Octave reconciliés au siége de Brindes, qui se faisait au mois de septembre, après leur rentrée à Rome et les grandes fêtes auxquelles elle donna lieu, par conséquent vers le milieu ou la fin du mois d'octobre ; sous le consulat de Cn. Domitius Calvinus et de C. Asinius Pollion, par conséquent l'an de Rome 714, 40e année avant l'ère vulgaire. On voit dès ici que la 37e du règne nominal doit concourir avec la 3e avant l'ère vulgaire.

Hérode mourut pendant la première quinzaine du mois de mars, peu avant l'ouverture du mois pascal, ainsi que nous l'établirons bientôt.

(1) Βασιλεύσας μεθ' ὃ μὲν ἀνεῖλεν Ἀντίγονον ἔτη τέσσαρα καὶ τριάκοντα, μεθ' ὃ δὲ ὑπὸ Ῥωμαίων ἀπεδέδεικτο ἑπτὰ καὶ τριάκοντα. (*Antiq.*, XVII, 10.)

Βασιλεύσας ἀφ' οὗ μὲν ἀποκτείνας Ἀντίγονον ἐκράτησε τῶν πραγμάτων ἔτη τέσσαρα καὶ τριάκοντα, ἀφ' οὗ δὲ ὑπὸ Ῥωμαίων ἀπεδείχθη βασιλεὺς ἑπτὰ καὶ τριάκοντα. (*Guerre*, I, 21.)

Il avait entrepris le siége de Jérusalem au sortir des rigueurs de l'hiver, qui furent très-grandes cette année (*Guerre*, I, 13), sous le consulat de M. Vipsanius Agrippa et de L. Caninius Gallus, l'an de Rome 717, par conséquent 37 avant l'ère vulgaire. Le siége dura cinq mois, et la ville fut prise le troisième mois de l'année (1), au jour du jeûne : le 23 sivan par conséquent, lequel tomba le 25 mai, si l'année ne fut pas intercalée ; le 23 juin, si elle le fut. Le mois pascal put ouvrir le 5 mars, ce qui met la Pâque au 19 ; mais le moindre retard dans les produits de la saison, ce qui est probable, vu les rigueurs exceptionnelles de l'hiver, dut le faire reculer jusqu'au 3 avril. Or nizan ouvrant le 3 avril, jiar ouvrit le 3 mai et sivan le 1er juin.

Ceci nous conduit encore à l'an 3 avant l'ère vulgaire.

Hérode, mourant au mois de mars, était entré dans la 37e année de son règne nominal depuis cinq mois, dans la 34e de son règne effectif depuis neuf mois.

Si nous examinons maintenant la durée du gouvernement de ses fils, nous trouvons encore l'an 3 avant l'ère vulgaire comme point de départ nécessaire.

Suivant Josèphe, Philippe le Tétrarque mourut la 20e année de Tibère, 37e de son gouvernement (2).

La 1re année de Tibère courant du 19 août an 14 de l'ère vulgaire au 19 août de l'an 15, la 20e va du 19 août de l'an 33 jusqu'au 19 août de l'an 34 ; or, si Philippe était alors dans la 37e année de sa tétrarchie, il avait donc succédé à son père en l'an 3 avant l'ère vulgaire.

Caligula étant à Baïes destitua Hérode Antipas de sa tétrarchie, et la donna à Hérode Agrippa, son neveu, dit encore l'historien Josèphe, (*Antiq.*, XVIII, 9), sans marquer aucune date plus précise. Mais il ajoute au livre suivant (ch. VIII), qu'Agrippa mourut à l'âge de 54 ans, après avoir régné 7 ans, les trois premières années sur la seule té-

(1) Hérode vint mettre le siége devant Jérusalem après l'hiver : Λήξαντος δὲ τοῦ χειμῶνος ἅμα ἐκεῖθεν ἐγγὺς Ἱεροσολύμων ἔρχεται, καὶ πλησίον στρατοπεδεύεται τῆς πόλεως. (*Antiq.*, XIV, 26.) La ville fut prise le jour du jeûne du 3e mois : τῷ τρίτῳ μηνί, τῇ ἑορτῇ τῆς νηστείας. (*Ibid*, 27.) Non le troisième mois du siége, comme il était arrivé lors de la guerre de Pompée : τρίτῳ γὰρ μηνὶ τῆς πολιορκίας (*Guerre*, I, 5) ; mais le troisième mois de l'année, car le siége dura cinq mois. Ἀμέλει τηλικαύτης δυνάμεως περικαθεζομένης πέντε μῆνὶ διήνεγκαν τὴν πολιορκίαν. (*Guerre*, I, 13.) Jérusalem fut donc prise le 23 sivan, jour du jeûne commémoratif du schisme des dix tribus.

(2) Τότε δὲ καὶ Φίλιππος, Ἡρώδου δὲ ἦν ἀδελφός, τελευτᾷ τὸν βίον, εἰκοστῷ μὲν ἐνιαυτῷ τῆς Τιβερίου ἀρχῆς, ἡγησάμενος δὲ αὐτὸς ἑπτὰ καὶ τριάκοντα τῆς Τραχωνίτιδος.... ἔθνους πρὸς αὐτοῖς. (*Antiq.*, XVIII, 5.)

trarchie de Philippe, et les quatre dernières sur les deux tétrarchies de Philippe et d'Hérode, Caïus César (Caligula) lui ayant également donné la seconde en la 4e année (1).

C'est la 4e année du règne de l'un et de l'autre, puisque le premier acte de Caligula parvenu à l'empire fut de délivrer Agrippa de captivité et de le nommer roi de l'ancienne tétrarchie de Philippe, qui n'avait point été remplacé : par conséquent les neuf derniers mois de la vie de Caligula, monté sur le trône le 16 mars l'an 37, et mort le 24 janvier l'an 41.

Or Caligula séjourna dans les Gaules depuis le mois de septembre de l'an 39 jusqu'au mois d'août de l'an 40. Il rentrait alors en Italie et se trouvait à Baïes, lorsque Hérode Antipas se présenta pour réclamer le titre de roi, dont son neveu avait été honoré. Caligula, loin de le satisfaire, lui ôta sa tétrarchie et la donna à Agrippa, qui se rendit coupable en cette circonstance de la plus noire perfidie à l'égard de son oncle. Tillemont a tort de placer ces événements avant le voyage de Caligula dans les Gaules, puisque ni lui ni Agrippa n'étaient encore dans la 4e année de leur règne.

Nous sommes donc arrivés aux quatre derniers mois de l'empire de Caligula.

Ce prince étant monté sur le trône impérial le 16 mars de l'an 37, sa quatrième année commence le 16 mars de l'an 40 ; il ne l'acheva pas. Hérode Antipas ayant succédé à son père vers le 12 ou le 13 mars, l'an 3 avant l'ère vulgaire, entrait donc en sa 43e année quelques jours plus tôt que Caligula dans sa 4e, et il en vit les sept premiers mois.

Ceci n'est pas une preuve en faveur de notre date, puisque l'historien nous laisse ignorer le nombre d'années qu'Antipas occupa sa tétrarchie, mais résout une difficulté qu'on a cru pouvoir soulever au moyen des médailles.

Il en existe deux au cabinet de la Bibliothèque impériale qui sont datées de la 43e année de ce prince; elles portent : ΗΡΩΔΗΣ ΤΕΤΡΑΡΧΗΣ ΜΓ; et au revers : ΓΑΙΩ ΚΑΙΣΑΡΙ ΓΕΡΜΑΝΙΚΩ. Antipas vit donc sa 43e année de règne : c'est notre compte. Mais quelques antiquaires, entre autres Vaillant (*Mem. de l'Acad. des inscr.*, t. II, p. 506), Fréret, le P. Magnan, parlent de monnaies de

(1) Τέτταρας μὲν οὖν ἐπὶ Γαΐου Καίσαρος βασιλεύσαν ἐνιαυτούς, τῆς Φιλίππου μὲν τετραρχίας εἰς τριετίαν ἄρξαί, τῷ τετάρτῳ δὲ καὶ τὴν Ἡρώδου προσλαβόν, τρεῖς δὲ ἐπιλαβὼν ἐπὶ τῆς Κλαυδίου Καίσαρος αὐτοκρατορίας.... (Antiq., XIX, 8.)

l'an 44. Eckhel (*Doctr. num. Veter.*, t. III, p. 488), M. Wallon refusent de discuter ces dernières, sous prétexte que l'une a été évidemment mal lue, et que les autres ne se retrouvent pas. Si elles se retrouvaient, elles prouveraient seulement que l'année monétaire d'Antipas était en avance sur l'année historique; ce qui devait être, si, comme nous le croyons, le vieil Hérode mourut quelques jours seulement avant l'ouverture du mois de nisan.

Quant aux années d'Archelaüs, on ne saurait en fixer le nombre d'une manière absolue, par la raison que Josèphe donne deux dates : il dit en sa *Guerre des Juifs*, qu'Archelaüs fut exilé par Auguste en la 9e année de son ethnarchie, après avoir rêvé de neuf épis, dont le neuvième était brisé; ce que ses devins lui expliquèrent d'un règne de neuf années, dont la dernière serait incomplète. Dans ses *Antiquités*, ouvrage postérieur, il dit dix ans et dix épis, sans avertir s'il se corrige. Il semble confirmer cette dernière date dans sa *Biographie*, où il dit que Matthias, son père, vint au monde la 10e année d'Archelaüs (1). (Cf. *Antiq.*, XVII, 15; — *Guerre*, II, 11; — *Vie*, *sub initio.*)

Mais la première indication est mieux confirmée encore, le même auteur faisant concourir la confiscation des revenus de l'ethnarque avec la 37e année après la bataille d'Actium (*Antiq.*, XVIII, 3); ce qui est l'an 6 de l'ère vulgaire. Quirinius, dit-il, eût achevé en cette année la double opération du recensement de la Judée et de la confiscation des propriétés d'Archelaüs.

Dion Cassius (LV, 27) dit de même qu'Hérode de Palestine, ainsi il l'appelle, fut exilé l'année du consulat d'Æmilius Lepidus et d'Aruntius Nepos. C'est toujours l'an 6 de l'ère vulgaire; mais la question reste toujours aussi dans la même indécision.

Sulpice Sévère dit également la 9e année; mais Sulpice Sévère est déjà éloigné de l'époque.

Si toutefois nous ne pouvons obtenir de résultat définitif de ces deux côtés, tout y semble du moins confirmer la date de l'an 3 avant l'ère vulgaire, indiquée d'une manière si précise par celle de la mort de Philippe le Tétrarque.

Les chronologistes qui ont traité cette question avant nous, se sont laissé égarer, faute d'un examen assez attentif, par de spécieuses

(1) On ne saurait toutefois attacher une confiance absolue à cette dernière indication : car il dit à la ligne précédente que Joseph, son aïeul, était né la 9e année du règne d'Alexandra; or il y a 77 ans d'intervalle.

raisons, qui s'évanouissent au premier regard. Nous allons les exposer.

PREMIÈRE OBJECTION.

L'éclipse de lune de l'an 4 avant l'ère vulgaire.

Hérode étant déjà malade, et résidant à Jéricho, où il avait espéré trouver du soulagement, deux docteurs, Judas, fils de Sariphée, et Matthias, fils de Margaloth, suscitèrent à Jérusalem une sédition, renversèrent et mirent en pièces un aigle d'or qu'il avait érigé sur le pinacle du temple. Il se les fit amener, les jugea et les envoya au supplice. La lune s'éclipsa la nuit suivante, dit Josèphe. Peu après, Hérode envoya mettre à mort Antipatre, son fils, dans la prison, et mourut lui-même cinq jours plus tard. Quand Archelaüs eut accompli les sept jours de son deuil, il monta au temple pour l'ouverture de la fête de Pâque. Or il n'y eut pas d'éclipse de lune en l'an 3 de l'ère vulgaire; mais il y en eut une en l'an 4, le 13 mars, à 3 heures 11 minutes du matin, à Jérusalem. C'est donc celle-ci qui marqua le supplice des deux docteurs, et par suite la mort d'Hérode, la Pâque n'ayant dû se faire qu'un mois plus tard.

Réponse. — Ceci n'obligerait pas à reculer la naissance du Sauveur : car il y a assez de temps entre le 25 décembre de l'an 5 et le 4 ou le 5 avril de l'an 4, pour y placer la Purification, qui eut lieu le 2 février, l'adoration des Mages et la fuite en Égypte. La difficulté n'est pas là : elle est dans la longueur du règne, et dans ce fait qu'Hérode reçut les Mages à Jérusalem, et qu'il était depuis plus longtemps à Jéricho.

Comment donc cette misérable éclipse de 4 doigts a-t-elle fait tourner la tête à tant de monde après coup? car il n'est pas bien sûr qu'on l'ait remarquée à Jérusalem.

Il y en eut une seconde en la même année, le 5 septembre, considérable celle-ci, puisqu'elle fut de 8 doigts, à 8 heures 1/4 du soir. La chronologie s'en arrange beaucoup mieux, en ce qu'elle donne le temps à Hérode d'accomplir la longueur de règne indiquée par l'histoire et au chronologiste le temps d'arranger les événements qui durent s'accomplir, suivant le récit de l'histoire, entre la mort des deux docteurs et la mort du roi de Judée. Les événements ne se précipitèrent pas comme on le dit, et il est impossible de les loger tous dans un espace de quelques semaines.

Peu après la mort de ses deux frères, Alexandre et Aristobule,

Antipatre, qui avait arrangé les moyens de faire périr aussi son père et voulait paraître innocent, se fit mander à Rome. L'oncle but le poison préparé pour le père. Antipatre fut sept mois absent, non compris l'aller et le retour, qui se prolongea, ayant été effectué par la Cilicie.

Avant de partir, il avait fait de grandes largesses à Sentius Saturninus, gouverneur de Syrie, et lui avait demandé des lettres pour ses amis de Rome. Au retour, Saturninus était remplacé par Quintilius Varus.

Dans l'intervalle, Hérode avait eu révélation de l'abominable conduite d'Antipatre : il l'attendait à jour fixe et avait tout disposé pour le saisir et le juger à l'arrivée. Varus était là, les accusateurs y étaient. Antipatre n'eut que jusqu'au lendemain pour préparer sa défense. Il fut accablé, confondu, jeté en prison. Hérode envoya à Auguste les pièces du procès ; il s'affaissa dans la douleur et fut pris bientôt de la maladie qui devait le conduire au tombeau.

Espérant que le climat plus chaud et plus uniforme de Jéricho lui rendrait la santé, il se transporta en cette ville. Mais il n'en éprouva pas de soulagement : c'est alors que le bruit de sa mort courut à Jérusalem et qu'eurent lieu la révolte et le supplice de Judas et de Matthias. Les preuves de la culpabilité d'Antipatre s'accumulant de jour en jour, Hérode envoya de nouvelles lettres à Rome. Puis, venant à apprendre qu'Antipatre avait des complices à la cour même d'Auguste, il envoya de nouveaux dossiers et une nouvelle ambassade. Convaincu par les pièces qu'Hérode lui faisait mettre sous les yeux, Auguste condamna à mort celle des femmes du palais qui aidait Antipatre dans la perpétration de ses crimes.

Pendant ce temps la maladie d'Hérode s'aggravait, l'hydropisie était montée des pieds jusqu'à la poitrine : les amis de Judas et de Matthias y voyaient une vengeance divine, les médecins étaient à bout d'expédients.

Hérode, qui se rattachait avec d'autant plus de désespoir à la vie qu'elle le quittait avec plus de rapidité, essayait de tous les remèdes: il se fit transporter aux bains de Calirrhoë, au-delà du Jourdain, mais il n'en éprouva pas de soulagement ; il se fit mettre dans un bain d'huile tiède, et faillit y périr. Il revint à Jéricho, refit son testament, distribua des largesses.

Puis enfin ses envoyés lui rapportèrent de Rome une réponse favorable. Auguste avait été convaincu, il avait pénétré les intrigues cri-

minelles nouées à sa propre cour, châtié les coupables ; il remettait le sort d'Antipatre à la discrétion de son père.

Hérode fut soulagé : le moral réagissant sur le physique, il se trouva mieux, espéra guérir. Il gardait Antipatre prisonnier dans son palais, avec le soin jaloux de la bête fauve qui a le regard fixé sur sa proie. Il n'attendit plus dès lors que le moment où il serait tout à fait guéri, pour jouir de son supplice.

Mais ce ne fut qu'un mieux passager : Hérode retomba dans son état précédent ; alors il eut des accès d'un désespoir et d'une fureur effrayante. A un moment, il voulut se tuer ; le palais fut rempli de cris. Antipatre les entendit : il crut son père mort et se réjouit. Hérode le sut et l'envoya poignarder dans son cachot.

Il manda, avec ordre de venir sous peine de mort, tous les principaux personnages de la nation, les fit enfermer dans l'hypodrome de Jéricho, et conjura avec larmes ses familiers de les faire tous périr sitôt qu'il aurait cessé de vivre, afin qu'il fût pleuré à ses funérailles par toute la Judée.

Hérode mourut cinq jours après Antipatre.

C'était dans la première quinzaine de mars, nous allons l'établir.

Il n'y a pas ainsi trop de temps pour placer les événements que nous venons d'indiquer sommairement ; et ceux qui connaissent les progrès irrésistibles, mais lents, d'une hydropisie qui s'est déclarée d'abord aux pieds, conviendront aisément qu'un homme vigoureusement constitué comme Hérode n'a pas dû mettre moins de cinq à six mois à en mourir (1).

L'éclipse du 13 mars indique la Pâque pour le lendemain : c'est tôt, mais ce n'est pas trop tôt. Il pouvait toutefois y avoir lieu à intercalation ; mais qui sait maintenant ? Ceux qui placent la mort d'Hérode avant cette Pâque, et ce sont tous les critiques malheureusement, sont bien obligés de supposer l'intercalation ; cependant cela ne suffit pas : car il ne reste que 15 ou 16 jours pour les diverses allées et venues de Rome à Jéricho et les autres événements racontés par l'histoire.

En effet, après la mort d'Hérode, Salomé et Alexas, son mari, Archélaüs, Ptolémée, garde du sceau royal, prirent toutes les me-

(1) Καὶ φλέγμα ὀργὸν περὶ τοὺς πόδας καὶ διαυγές· παραπλησία δὲ καὶ περὶ τὸ ἧτρον κάκωσις ἦν· ναὶ μὴν καὶ τοῦ αἰδοίου σῆψις σκώληκας ἐμποιοῦσα· πνεύματός τε ὀρθία ἔντασις, καὶ αὕτη λίαν ἀηδὴς ἀχθηδόνι τε τῆς ἀποφορᾶς καὶ τῷ πυκνῷ τοῦ ἄσθματος· ἐσπασμένος τε περὶ πᾶν ἦν μέλος, ἰσχὺν οὐκ ὑπομονητὴν προστιθέμενος. (Antiq. XVII. 8.)

sures de prudence avant de rien divulguer. Hérode l'avait d'ailleurs recommandé. Ils gagnèrent l'armée par des largesses et disposèrent tout en vue du maintien de l'ordre. Ils allèrent ouvrir les portes de l'hypodrome, dirent aux détenus que le roi les rendait à leurs familles et les engagèrent à partir, ne voulant rien publier qu'ils ne fussent éloignés. Toutes les mesures prises, il y eut convocation du peuple sur la place publique, oraison funèbre, lecture du testament. Archélaüs prépara des funérailles magnifiques, une litière splendide ; des troupes de toutes armes furent mandées de toute la Judée ; le corps fut transporté en grande pompe à Hérodion, à 200 stades de Jéricho.

Ce n'est pas trop de demander 5 ou 6 jours pour tout ceci, y compris le jour du convoi.

Archélaüs entra ensuite en deuil pour 7 jours. Le deuil terminé, il alla au temple, pour accomplir ses dévotions ; le lendemain, il tint le festin funèbre en usage. Le lendemain, il trôna. Le lendemain, il négocia avec un parti de mécontents qui siégeait dans le temple de jour et de nuit, y vivant d'un pain mendié et se grossissant des étrangers qui arrivaient de tous pays pour la Pâque, qui était proche. N'en pouvant avoir raison et ne pouvant y mettre l'ordre, il lâcha le lendemain un corps de troupes, qui massacra 3,000 personnes dans le temple même. Le temple était souillé : la fête ne pouvait plus avoir lieu ; il congédia les étrangers. Josèphe ne dit pas si la Pâque fut ouverte ; mais il semble résulter clairement de l'ensemble de ses récits qu'elle ne le fut pas.

Cela nous mène à plus de 15 jours du décès d'Hérode et au delà de l'ouverture du mois pascal, qui eut lieu en l'an 3, le 18 mars.

IIe OBJECTION

L'Adoration des Mages.

Lorsque les Mages vinrent adorer l'Enfant-Dieu, ils trouvèrent Hérode à Jérusalem. Or on ne peut placer cet événement ni au 6 janvier de l'an 4, parce que la Purification n'aurait pu avoir lieu le 2 février suivant, ni au 6 janvier de l'an 3, puisque Hérode n'aurait plus été à Jérusalem. Il faut donc faire remonter la Nativité au 25 décembre de l'an 6 ou de l'an 7 avant l'ère vulgaire.

Réponse. — L'Église n'entend pas faire ici de la chronologie, et la preuve, c'est qu'elle place au 28 décembre, avant l'adoration, le massacre des enfants de Bethléem, qui fut la conséquence de l'adoration.

Elle a réuni au 6 janvier, date probable du Baptême, la commémoraison des principales épiphanies du Seigneur : l'adoration, le baptême, le premier miracle. L'Église d'Orient y joignit même, jusqu'au temps de saint Chrysostome, la mémoire de la Nativité (Chrysost. hom. 33 sur la Nativ.), dans l'ignorance du vrai jour auquel ce grand événement s'était accompli ; ce qu'elle apprit enfin de l'Église Romaine.

Le voyage des Mages a bien pu s'accomplir dans le courant de l'été de l'an 4 avant l'ère vulgaire, et de ce qu'ils auront dit à Hérode que l'étoile leur était apparue six à sept mois plus tôt, ce pouvait être une raison suffisante à un tel homme, de faire remonter sa cruauté soupçonneuse jusqu'aux enfants de l'âge de deux ans, afin d'être plus sûr d'atteindre Celui dont il avait juré la perte (1). Si les pieux pèlerins venaient seulement de la Bactriane, il leur fallut bien ce temps pour arriver au pays du Jourdain : les anciens et surtout les Orientaux n'allaient pas plus vite ; Esdras mit quatre mois à conduire sa colonie d'émigrants de Babylone à Jérusalem. (I. Esdr., VII, 9.)

III° OBJECTION

Les monnaies de Varus.

Il existe des monnaies de Varus, frappées à Antioche et portant les dates des années 25, 26 et 27. Ainsi : ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΠΙ ΟΥΑΡΟΥ ΕΚ, ou bien ϛΚ, ou encore ΖΚ ; or c'est la date de l'ère actiaque, non de celle qui commence au jour de la bataille, le III des nones de septembre 722 de Rome, mais à l'automne de l'an 723, époque de la prise d'Alexandrie et de la mort d'Antoine : on data de la sorte en Asie, parce qu'alors seulement l'Asie vint au pouvoir d'Auguste. Or, si Varus était déjà en Syrie l'an 748 de Rome, qui est le 25e de l'ère actiaque à la manière des Asiatiques, comme il n'y arriva que pour assister à la mort d'Antipatre et d'Hérode, c'est donc aussi l'année de la mort d'Hérode, et la naissance du Sauveur doit être reculée jusqu'en 746 ou 747.

Ainsi raisonnent San Clémente (*De vulgaris æræ emendatione;* Eckel (*Doctrina nummorum veterum*); Patrizzi, Sepp, Wallon, Mémain et le plus grand nombre des critiques.

Réponse. — Ce serait très-grave, si c'était vrai : car il ne resterait

(1) Occidit omnes pueros qui erant in Bethleem et in omnibus finibus ejus a bimatu et infra, secundum tempus quod exquisierat a Magis. (Matth., II, 16.)

rien de toute la chronologie établie par Josèphe, et comment la remplacer? Mais l'argumentation repose sur une fausse supposition.

Il n'est pas vrai que toutes les monnaies d'Antioche soient datées de l'ère actiaque entendue de la deuxième manière : car il y a des monnaies d'argent sur lesquelles on lit : ETOYΣ NIKHΣ.

Il est des monnaies de Silanus, gouverneur de Syrie, frappées les unes à Antioche et les autres à Séleucie, datées A. EM. et Γ. EM. Il faut bien y reconnaître la première année du règne de Tibère en regard de la 45e actiaque, et la 3e du même règne en regard de la 47e actiaque, mais calculées selon l'ère de la bataille : autrement il y aurait une année de disjonction entre les deux dates. De plus, en la 47e année depuis la mort de Cléopâtre, c'est-à-dire du 1er août 770 de Rome au 1er août 771, Silanus n'était plus en Syrie, ayant été rappelé l'année précédente, pour faire place à Pison ; celui qui devait empoisonner Germanicus, sinon par l'ordre de Tibère, du moins en conformité présumée de ses désirs (1).

Il est aussi de fort belles monnaies de Néron, frappées à Antioche en la 10e année de son règne et marquées AIP. I. et BIP. I. Ici, ce n'est ni l'une ni l'autre ère actiaque, mais l'ère des Césars.

Les trois médailles de Varus, dont on exagère si fort l'importance, sont marquées à une autre ère encore : celle de l'empire d'Auguste, qui commence le 7 janvier 727 de Rome. La date EK désigne donc l'an 752 de Rome, celui d'après la mort d'Hérode. Varus ne dut accomplir en Syrie qu'une faible portion de l'année 754, ayant été rappelé et chargé du gouvernement de la Germanie, qui lui fut si fatal. Ou peut-être s'enfuit-il de sa province, en butte à la haine publique surexcitée par ses affreuses déprédations. Mais les Germains vengèrent deux causes d'un même coup, celle des Syriens et la leur (2).

IVe OBJECTION

Le recensement de Quirinius.

Saint Luc dit que le Sauveur vint au monde à l'époque du premier recensement fait en Judée par Quirinius, gouverneur de Syrie. Or Quirinius fut chargé du gouvernement de la Syrie au moment de l'ex-

(1) Tiberius (sub anno III regni sui) dimoverat Syria Creticum Silanum, per affinitatem connexum Germanico, præfeceratque Cn. Pisonem, violentem ingenio et obsequii ignarum. (Tacit., *Annal.*, II.)

(2) Pecuniæ quam non contemptor Syria, cui præfuerat, declaravit : quam pauper divitem ingressus, pauperem dives reliquit. (V. Paterculus.)

pulsion d'Archelaüs, dix ans après la mort d'Hérode, et c'est à ce moment que la Judée fut réunie au gouvernement de Syrie. Quirinius y fit opérer le recensement par Coponius, son lieutenant. Josèphe en rend témoignage. Donc le Seigneur, loin d'être né cinq ou sept ans avant l'ère vulgaire, est né six ou sept ans après.

Réponse. — Saint Luc aurait bien pu s'exprimer ainsi, sans qu'on pût lui reprocher la moindre erreur : car il est usuel de désigner un personnage par le nom de sa plus grande dignité, quoiqu'il ne l'ait obtenue que plus tard. L'historien qualifie du titre de roi ou d'empereur celui qui l'est maintenant, quoiqu'il ne le fût pas alors.

Mais saint Luc n'a pas parlé de la sorte; l'erreur vient en grande partie de ce que saint Jérôme a rendu par un mot latin d'une acception spéciale, une expression grecque dont le sens est général. Saint Luc dit que ce premier recensement fut fait par Quirinius, *hêghémon en Syrie* (1), et saint Jérôme traduit par *gouverneur de Syrie;* ce n'est pas la même chose.

Le mot grec *hêghémon* désigne un agent quelconque du pouvoir suprême, et s'applique à l'officier subalterne d'une armée comme au gouverneur d'une province: ainsi, Gabinius, gouverneur de Syrie, voulant rétablir l'autorité d'Hyrcan usurpée par Alexandre, son neveu, après la conquête de la Judée par Pompée, marcha sur Jérusalem, et confia la conduite de son avant-garde « à Marc-Antoine et aux autres *hêghémons* de l'armée (2). (*Antiq.* XIV, 9.) Pendant l'absence d'Archelaüs, « Gratus, *hêghémon* des gens de pied d'Hérode », vint au secours de Sabinus, chargé de maintenir l'ordre à Jérusalem (3).» (*Guerre*, II, 6.) « Varus lui-même vint en aide à Sabinus et aux *hêghémons* de son corps de troupes (4). » (*Guerre*, II, 7.) « Saturninus et Volumnius *hêghémonaient* en même temps dans la province de Syrie (5). (*Antiq.*, XVI, 16.) Hérode réunit les *hêghémons* de la province pour le jugement de ses deux fils, Alexandre et Aristobule, et le collége des *hêghémons* assista au supplice des princes infortunés (6). (*Guerre*, I, 17.) Il nous semble inutile de mutiplier ces exemples: un *hêghé-*

(1) Αὕτη ἡ ἀπογραφὴ πρώτη ἐγένετο ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηνίου. (Luc., II, 2.)

(2) Μάρκον Ἀντώνιον προπέμψας σὺν ἄλλοις ἡγεμόσιν.

(3) Εἰ μὴ Γρᾶτος, ὁ τῶν βασιλικῶν πεζῶν ἡγεμών.

(4) Οὐάρῳ δὲ δεξαμένῳ τὰ παρὰ Σαβίνου καὶ τῶν ἡγεμόνων γράμματα δεῖσαι.

(5) Πολλάκις μὲν ἐπὶ Σατουρνῖνον ἐλθόντα καὶ Ὀβολόμνιον τοὺς τῆς Συρίας ἡγεμόνας.

(6) Ἡρώδης γε μὴν ἐν ἐκκλησίᾳ τῶν τε ἡγεμόνων καὶ Τήρωνος κατηγορήσας.

mon est un magistrat civil de tout rang, ou un chef militaire de tout grade.

On insiste et on dit : Aucun autre document ne signale la présence de Quirinius en Syrie à pareille époque. De plus, Josèphe ne parle pas de ce recensement, et il serait au moins extraordinaire qu'un historien si exact eût passé sous silence un fait si considérable.

Réponse. — Quirinius, personnage consulaire assez marquant des règnes d'Auguste et de Tibère, obséquieux et souple, comme tous ceux qui des rangs de la médiocrité veulent arriver à faire une grande figure, fut chargé de missions difficiles et délicates, dont l'histoire profane rend compte. Or, en ce moment, elle présente une lacune que l'histoire évangélique vient combler. Le silence de la première est une confirmation du détail donné par la seconde, et un tel emploi de son temps convenait bien au rang et à la capacité de Quirinius.

Quant à l'historien Josèphe, autre personnage dont nous ne voulons dire ni bien ni mal, il passe à côté de beaucoup d'événements, même majeurs ; et la preuve, c'est qu'il touche, dans sa *Vie*, à plusieurs faits qu'on ne trouve pas même mentionnés dans ses *Antiquités* ni dans sa *Guerre des Juifs*. Qu'on y cherche seulement les noms de Silanus, de Pison, de Germanicus, du second Saturninus, gouverneur de Syrie, et de beaucoup d'autres personnages également importants !

Toutefois, si Josèphe ne cite pas formellement le recensement fait par Quirinius au temps d'Hérode, il l'indique implicitement à certains détails, tels que la prestation du serment de fidélité à Auguste et à Hérode, imposée à la nation pendant la dernière année de celui-ci ; la perception des impôts par Fabatus, commissaire impérial, accusé de faire la part d'Hérode plus forte que celle d'Auguste (*Guerre*, I, 18.) ; la précision avec laquelle les revenus fiscaux de chaque province de Judée étaient connus d'Auguste. Il dut consulter le fameux *Breviarium*, registre en trois volumes où l'empire était décrit province par province en tant que cadastre, impôts et nombre d'hommes propres à la guerre, pour fixer si nettement le revenu de chacune des parts qu'il fit aux enfants d'Hérode et à sa sœur : à Antipas, la Perrée et la Galilée, rapportant 200 talents ; à Philippe, la Batanée, la Trachonite et le Haouran, rapportant 100 talents ; à Archélaüs, l'ethnarchie de Judée, rapportant 400 talents, prélèvement fait du quart d'impôts remis aux Samaritains en récompense de leur fidélité ; à Salomé, Jamnia, Azoth, Phazélide et la demeure royale d'Ascalon, rapportant 60 talents. Tout ceci n'indique-t-il pas un cadastre normal et une percep-

tion régulière, comme les Romains l'établissaient chaque cinquième année dans leur description ou recensement par personnes, biens et produits?

Si Josèphe ne parle pas formellement de ce premier recensement, l'*Évangile arabe de l'enfance* (§ II) en parle, et le place sous la date de l'an 309 de l'ère d'Alexandre : c'est l'an 5 avant l'ère chrétienne.

Saint Luc est plus conséquent avec lui-même qu'on n'a l'air de le croire : s'il annonce celui-ci comme le *premier* recensement de Quirinius, c'est qu'il aura occasion, au livre des Actes, de parler du *second*, sur lequel Josèphe donnera à son tour de plus grands détails ; de sorte que les deux historiens, l'un sacré, l'autre profane, se complètent et se trouvent dans le plus parfait accord (1). (V. Luc, Act., v, 37. — Jos., *Antiq.*, XVIII, 1.)

V° OBJECTION

Le texte de Tertullien.

Tertullien dit, en son livre contre Marcion, que le recensement auquel la ville de Bethléem dut l'honneur de voir la naissance du Messie, fut fait par Sentius Saturninus ; il renvoie même ses adversaires aux registres publics, où cette naissance est inscrite, et se trouve, de la sorte, en opposition avec saint Luc, qui dit Quirinius.

Réponse. — Il est impossible de prononcer le mot propre à qualifier une telle inadvertance de la part d'hommes sérieux, plus impossible encore de l'écrire.

Et d'abord, quand même Tertullien l'aurait entendu dans le sens qu'on lui prête, il n'y aurait pas la moindre opposition : car c'était bien Sentius Saturninus qui gouvernait la Syrie, lorsque Publius Sulpitius Quirinius fit le premier recencement de la Judée. Saturninus, au terme de son *decennium*, ne quitta la province que peu de mois avant la mort d'Hérode. Mais ce n'est pas cela que Tertullien veut dire.

Marcion prétendait que Jésus-Christ était une apparence d'homme, descendue du ciel. Tertullien lui répond (l. IV, ch. VII) : « Comment aurait-on admis dans la synagogue un étranger aussi inconnu, dont personne n'aurait su la tribu, la nation, la famille, ni s'il était porté

(1) Μετὰ τούτων ἀνέστη Ἰούδας ὁ Γαλελαῖος, ἐν ταῖς ἡμέραις τῆς ἀπογραφῆς, καὶ ἀπέστησε λαὸν ἱκανόν· ὀπίσω αὐτοῦ. (Luc.)

Οἱ δέ, καίπερ τὸ κατ' ἀρχὰς ἐν δεινῷ φέροντες τὴν ἐπὶ ταῖς ἀπογραφαῖς ἀκρόασιν.... Ἰούδας δὲ Γαυλανίτης ἀνήρ, ἐκ πόλεως ὄνομα Γάμαλα.... ἠπείγετο ἐπὶ ἀποστάσει.... (Josèphe.)

Gamala est une ville de Galilée.

sur les listes du recensement impérial? là se trouvent, dans les archives mêmes de l'empire, les preuves incontetables que le Seigneur est un homme véritable. On n'avait pas oublié, probablement, le précepte du Deutéronome (XII, 3), « qu'il ne faut admettre à la participation des choses saintes que ceux que l'on sait circoncis (1). »

Revenant à la même preuve de la réalité du Seigneur, un peu plus loin, il ajoute (*ibid.*, ch. 9) : « On sait trop bien qu'il y eut à cette époque un recensement ordonné par Auguste et opéré en Judée par Sentius Saturninus; il aurait été facile de consulter la liste, pour y constater sa réalité (2). »

S'agit-il donc du recensement opéré à l'époque de la naissance du Seigneur? Nullement. Tertullien devait être trop au fait des lois et des usages des Romains, pour se tromper de la sorte. Le Seigneur ne fut point porté au premier recensement de Quirinius. Les Romains, gens essentiellement pratiques, ne recensaient que les citoyens utiles, et non ceux dont on ne pouvait rien espérer, dit Tite-Live, *præter orbos orbasque*. Le même auteur ajoute ailleurs, excepté les petits enfants et les veuves, *præter pupillos et viduas*. (Liv., *Hist.* III, III, et *Epitome Livii*, XIX.) Par les citoyens utiles, les Romains entendaient : 1° les personnes valides, hommes et femmes, capables de payer l'impôt de capitation, ce que nous appelons la cote personnelle; 2° les propriétaires, à raison de l'impôt foncier ; 3° les hommes en âge de porter les armes, les fils de vétérans à 15 ans, les autres à 18.

Mais les enfants! qui donc s'en occupait? quelle législation, en dehors du christianisme, protégea jamais leur vie? quelle nation tenait des registres de naissances? Les Juifs eux-mêmes ne font pas exception. Les Romains, et généralement les peuples anciens, considéraient l'enfant comme la chose de la famille, suffisamment protégé par l'amour paternel. Les Spartiates ne laissaient vivre que ceux qui étaient d'une bonne conformation : qui les taxa jamais d'assassinat? qui songea à rechercher Virginius, pour avoir tué sa fille en plein forum avec un couteau de boucher? La révolution qui s'ensuivit, ne se fit pas contre lui.

(1) Et quo modo in Synagogam potuit admitti tam ignotus, cujus nemo adhuc certus de tribu, de populo, de domo, de censu denique Augusti, quem testem fidelissimum Dominicæ nativitatis romana archiva custodiunt? Meminerant certe : « Nisi circumcisum scirent, non admittendum in sancta sanctorum. »

(2) Sed et census constat actos sub Augusto nunc in Judæa per Sentium Saturninum, apud quos genus ejus inquirere potuissent. — Qu'on fasse donc une nouvelle objection du nom d'Auguste donné ici à Tibère!

Tertullien a entendu parler d'un second Sentius Saturninus, qui obtint le gouvernement de Syrie l'an 19 de l'ère vulgaire : le premier s'appelait Caïus ; celui-ci s'appelait Cnéus.

Régulièrement, le recensement devait se faire tous les cinq ans par tout l'empire ; mais on sait que les événements politiques y mirent parfois obstacle et qu'il y eut de plus longs intervalles. L'histoire n'a pas non plus consigné dans ses fastes tous ceux qui ont eu lieu : à quoi bon ? c'était une opération municipale comme tant d'autres, présidée par des commissaires et des sous-commissaires impériaux, appelés censiteurs, désignés chaque fois au choix. Auguste en nommait vingt (1) ; ce qui indique que l'empire était divisé en autant de zones ou provinces de recensement.

Rome et l'Italie étaient recensées assez régulièrement tous les cinq ans, et l'opération se terminait par une cérémonie politique et religieuse appelée clôture du lustre. Mais il ne pouvait pas toujours en être de même dans les provinces, et rien ne montre que le recensement des provinces ait été simultané à celui de l'Italie.

Le premier recensement de Quirinius en Judée, qui semble être aussi le premier par rapport à la Judée, ce que l'on ne saurait trop affirmer, ayant eu lieu l'an 5 avant l'ère vulgaire, celui de l'an 6 de l'ère vulgaire, le second du même Quirinius, accompagné de l'exil d'Archélaüs et de la réunion de ses revenus au fisc impérial, venait donc en ordre régulier. Il faudrait compter ainsi les années 1, 6, 11, 16, 21, 26 ; et Cnéus Sentius Saturninus, qui ne fut pas plus de quatre ans en charge, dut faire celui de l'an 21.

Quirinius, qui était en Syrie comme gouverneur en l'an 6, paraît y avoir fait son *decennium*, et en avoir quitté à l'avénement de Tibère ou peu auparavant.

Nous venons de voir que Q. Cécilius Métellus Créticus Silanus gouvernait la Syrie les première, seconde et troisième années de Tibère.

« En la troisième année de son règne, dit Tacite (*Annal.*, II), Tibère, envoyant en Orient Germanicus, auquel il tendait des embûches, révoqua du gouvernement de Syrie Créticus Silanus, allié de

(1) Ὁ δὲ Καῖσαρ Αὔγουστος ὁ μοναρχήσας εἴκοσιν ἄνδρας τοὺς ἀρίστους τὸν βίον καὶ τὸν τρόπον ἐπιλεξάμενος, ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν τῶν ὑπεκόων ἐξέπεμψε, δίων ἀπογραφὰς ἐποιήσατο τῶν τε ἀνθρώπων καὶ οὐσίων, αὐτάρκη τινὰ προστάξας τῷ δημοσίῳ μοῖραν ἐκ τούτων εἰσφέρεσθαι. (Suidas, verbo Ἀπογραφή.) Le document paraît ancien, quoique Suidas n'en indique pas la source.

Germanicus, et lui substitua Cn. Pison, homme violent et impitoyable. » Nous avons déjà rapporté ce texte.

Or Germanicus ayant été empoisonné l'an 19 par Pison, celui-ci s'enfuit de son gouvernement devant l'indignation puplique. « Ce que voyant, » dit encore Tacite (*Annal.*, III), « les légats (qui accompagnaient Germanicus) et quelques sénateurs là présents, ils tinrent conseil pour substituer immédiatement quelqu'un au gouvernement de la Syrie ; plusieurs noms furent mis en avant et faiblement soutenus, mais il s'éleva une vive rivalité entre Vibius Marsus et Cnéus Sentius. A la fin Marsus céda devant l'âge et l'emportement de Sentius (1). » Cnéus Sentius Saturninus avait été consul l'an 4 de l'ère vulgaire avec Sextus Ælius Catus, et le nom de Vibius Marsus ne se trouve pas sur la liste consulaire.

Et voilà le Sentius Saturninus dont Tertullien entend parler, puisqu'il fait allusion à un recensement *si récent*, que les listes en étaient, dit-il, peut-être encore *affichées* aux murs, au temps où le Seigneur faisait entendre sa divine parole dans les synagogues de Nazareth et de Capharnaüm (2). Évidemment il ne s'agit ni du recensement opéré trente ans plus tôt, ni de celui qui eut lieu dix ans après, sous le gouvernement de Quirinius : Tertullien aurait dit Coponius, et n'aurait pas parlé de listes encore affichées.

En l'an 21, le Seigneur avait 25 ans, et ne pouvait manquer d'être porté sur les listes du cens.

En l'an 22, Cn. Sentius Saturninus, qui n'était que substitué, fut remplacé dans le gouvernement de Syrie par Pomponius Flaccus. Celui-ci mourut dans sa province l'an de Rome 786, dit Tacite, 33 de l'ère vulgaire, par conséquent à la fin de son *decennium*, ou même après (3), et Tibère fut deux ans sans lui donner de successeur : c'é-

(1) Consultatum inde inter legatos, quique alii senatorum aderant, quisnam Syriæ præficeretur. Et cæteris modice nisis, inter Vibium Marsum et Cn. Sentium diu quæsitum. Dein Marsus seniori et acrius tendenti Sentio cessit.

(2) Nemo facile ignorare de genere potuisset, vel recentibus augustanis censibus adhuc tunc fortasse pendentibus. (*Ibid.*, lib. IV, cap. XXXIII.)

(3) L'abbé de Longuerue parle d'une médaille de Pomponius Flaccus frappée à Antioche et marquée IIB (l'an 82). Une telle date entre les années 775 et 786 de Rome, 22 et 33 de l'ère vulgaire, pendant lesquelles Flaccus occupa le gouvernement de Syrie, ne peut se rapporter qu'à l'ère d'Antioche, dite de la liberté, commençant à l'automne de l'an 705 de Rome, 49e avant l'ère vulgaire, et indique l'an 786, dernier de Flaccus et plus probablement année de prolongation. Nous en faisons mention, pour montrer d'une manière surabondante que les médailles d'Antioche sont marquées à des ères différentes, et qu'ainsi les médailles de Varus qu'on a objectées contre la date de l'an 751 de Rome, assigné pour la mort d'Hérode, ont été mal interprétées, parce qu'elles l'ont été à un point de vue exclusif.

tait à la suite de la grande immolation de sénateurs dont nous parlerons bientôt ; on manqua de gouverneurs pour les provinces.

Vibius Marsus arriva enfin au gouvernement tant désiré de la province de Syrie l'an 42 de l'ère vulgaire.

III

COMMENCEMENT DE LA PRÉDICATION DU SEIGNEUR. — LA 30e ANNÉE DE SA VIE. — LA 15e ANNÉE DU RÈGNE DE TIBÈRE.

Né le 25 décembre l'an 5 avant l'ère vulgaire, le Seigneur eut 30 ans le 25 décembre l'an 26 de l'ère vulgaire.

Monté sur le trône le 19 août de l'an 14, Tibère entra dans la 15e année de son règne le 19 août de l'an 28.

Il y a près de deux années d'intervalle entre ces deux dates, et saint Luc semble les unir : quel est le mot d'une telle énigme ?

Il nous semble facile à trouver, pourvu qu'on ne le cherche pas trop loin. Exposons son récit, en le débarrassant des deux longues incidentes qui le scindent.

« La quinzième année de l'empire de Tibère..., l'inspiration de Dieu anima Jean, fils de Zacharie, dans le désert ; et il parcourut toute la région du Jourdain, en prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés.... Mais Hérode le tétrarque, couronnant les crimes de sa vie par un nouveau, jeta Jean dans la prison, parce qu'il les lui reprochait, et surtout de vivre avec Hérodiade, femme de Philippe, son propre frère. Or à l'époque où le peuple venait en foule se faire baptiser, il arriva que, Jésus étant en prières après son baptême, le ciel s'ouvrit, et on vit le Saint-Esprit descendre sur lui en forme de colombe.... Et Jésus était alors quasi commençant trente ans (1). » (Luc, III.)

Voilà un tableau d'événements divers, qui ne sont point placés par ordre chronologique, puisque le baptême de Jésus, mentionné postérieurement, vint cependant avant l'emprisonnement de Jean. Quel

(1) Ἐν ἔτει δὲ πεντεκαιδεκάτῳ τῆς ἡγεμονίας Τιβερίου..., ἐγένετο ῥῆμα Θεοῦ ἐπὶ Ἰωάννην τὸν τοῦ Ζαχαρίου υἱὸν ἐν τῇ ἐρήμῳ. Καὶ ἦλθεν εἰς πᾶσαν τὴν περίχωρον τοῦ Ἰορδάνου, κηρύσσων βάπτισμα μετανοίας εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν.... Ὁ δὲ Ἡρώδης ὁ τετράρχης, ἐλεγχόμενος ὑπ' αὐτοῦ περὶ Ἡροδιάδος τῆς γυναικὸς Φιλίππου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ, καὶ περὶ πάντων ὧν ἐποίησε πονηρῶν ὁ Ἡρώδης, προσέθηκε καὶ τοῦτο ἐπὶ πᾶσι, καὶ κατέκλησε τὸν Ἰωάννην ἐν τῇ φυλακῇ. Ἐγένετο δὲ ἐν τῷ βαπτισθῆναι ἅπαντα τὸν λαὸν, καὶ Ἰησοῦ βαπτισθέντος καὶ προσευχομένου, ἀνεωχθῆναι τὸν οὐρανόν, καὶ καταβῆναι τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον σωματικῷ εἴδει, ὡσεὶ περιστεράν, ἐπ' αὐτόν.... Καὶ αὐτὸς ἦν ὁ Ἰησοῦς ὡσεὶ ἐτῶν τριάκοντα ἀρχόμενος.

est le sujet du tableau ? C'est Jean-Baptiste lui-même. Quelle en est la partie saillante ? C'est le grand mouvement populaire que sa prédication excite, et le dénouement dramatique qui la termine. Le baptême de Jésus, introduction du livre qui va suivre, n'y entre que comme un incident. A quel fait spécial se rapporte la date ? Au début, dites-vous. Mais pourquoi plutôt au début qu'à l'ensemble, au terme, seule partie considérable de l'événement ? Tout l'intérêt roulera désormais sur le premier confesseur de la foi en Jésus-Christ, et non plus sur le baptiste.

Placée au début de la mission de Jean-Baptiste, la date de l'an 15 de Tibère crée une difficulté que nulle puissance humaine ne peut vaincre, que nulle habileté ne peut tourner. Placée au terme, tout s'arrange de soi-même. Mais est-ce bien ce que l'évangéliste a voulu dire ? — Pourquoi en douter, lorsque l'équivoque ne provient que de la façon dont il a construit sa période, et que de toute autre manière la vérité historique ne se retrouverait plus ?

Les mots sont les éléments de l'idée ; la syntaxe grammaticale préside à l'arrangement des mots, et la vérité connue au classement logique des idées dont le discours se compose.

N'est-ce pas jouer un mauvais tour à son auteur, que de faire prévaloir le mot au-dessus de l'idée, sous prétexte de respect, et de lui faire dire une absurdité, sauf à la défendre comme on peut ?

La dernière ligne du texte que nous venons de citer, donne lieu à de nouvelles difficultés, suscitées en vue de résoudre la première. Avoir environ trente ans, disent beaucoup de critiques, n'est-ce pas en avoir de 28 à 35 ?

Mais est-ce que saint Luc, si bien informé des moindres détails de la vie du Sauveur, ne l'était pas mieux que cela sur cette circonstance importante ?

Ensuite, à qui et à quoi faut-il rapporter le mot *commençant?* est-ce à la trentième année ou bien est-ce à Jésus? en d'autres termes, Jésus commence-t-il sa trentième année, ou bien a-t-il 30 ans quand il commence sa mission évangélique ?

Qu'est-ce que commencer quasi trente ans? est-ce avoir 29 ans plus quelques jours, ou 30 ans plus ou moins quelques jours ?

Quasi 30 ou presque 30, c'est un peu moins de 30.

Être quasi commençant ou presque commençant, c'est avoir déjà commencé.

Un homme qui n'a que 29 ans passés, n'en a pas encore 30, dirait un enfant.

Un homme a 30 ans jusqu'à ce qu'il en ait 31, ajouterait-il.

Pourquoi toutes ces chicanes de mots? Pour obvier à quelques-uns des inconvénients qui résultent de l'application anticipée de la date donnée par saint Luc, de la quinzième année de Tibère, et encore on n'y parvient pas. L'esprit, même le plus pointu, ne saurait percer une montagne.

Le texte biblique les résout toutes d'un seul coup.

« Choisissez tous ceux qui doivent entrer dans le tabernacle de l'alliance, y prier et y servir, dans l'âge de 30 ans accomplis jusqu'à 50 (1). (Num. IV, 2 et 3.)

Trente ans accomplis était l'âge légal du prêtre et du lévite qui entraient en fonctions, et, par extension, du docteur de la loi.

On faisait choix à vingt ans des jeunes prêtres et des jeunes lévites qui désiraient se consacrer au service de l'autel; ils faisaient l'apprentissage de leurs fonctions à l'école des anciens, et les jeunes prêtres se livraient à l'étude de la loi, dont la connaissance était pour eux d'une obligation rigoureuse (2).

Jean-Baptiste était prêtre, et c'est à ce seul titre qu'il pouvait remettre les péchés. Il avait donc 30 ans accomplis quand il commença sa mission. Or Jésus, qui avait 6 mois de moins, ne vint qu'après, au moment où la mission de Jean était devenue très-populaire.

Jésus lui-même ne pouvait se poser comme docteur, recevoir le titre de *rabbi*, enseigner dans les synagoges, avant d'avoir ses 30 ans accomplis.

Qu'on ne dise pas qu'il enseigna dans le temple à l'âge de 12 ans : il n'enseignait pas, il écoutait l'enseignement des docteurs et leur adressait des questions (3).

Il fallait être âgé de 30 ans pour enseigner, le Talmud en rend compte; c'était chose sue et publique, et saint Irénée s'en fait un argument contre certains gnostiques : « Le Seigneur n'aurait donc prêché qu'un an, » dit-il, « en ayant déjà 30 quand il reçut le baptême. » (Lib. II, cap. XXXIX.) Puis il ajoute : « Il avait accompli l'âge du

(1) Tolle... a trigesimo anno et supra usque ad quinquagesimum annum, omnium qui ingrediuntur ut stent et ministrent in tabernaculo fœderis. (Cf. Num., IV, 3, 23 et seq. — I Par., XXIII, 3 et seq. — II Par., XXXI, 17. — I Esdr., III, 8.)

(2) Interroga sacerdotes legem. (Agg., II, 12. — Cf. Levit., X, 10, 11. — *Ibid.*, XV, 31, etc.).

(3) Luc, II, 46.

doctorat, pour pouvoir enseigner à Jérusalem (1). » C'est aussi le témoignage précis de saint Ignace, dans sa deuxième lettre aux Tralliens : « Le Christ avait accompli ses trois dizaines d'années lorsqu'il vint se faire baptiser (2). » Or saint Ignace était disciple de saint Jean ; il avait vu le Sauveur.

Le Seigneur ne commençait donc pas *quasi* sa trentième année, mais il était *quasi commençant*, parce qu'il venait de la commencer. Étant né le 25 décembre et recevant le baptême à 30 ans de là, le 6 janvier, selon une des traditions chrétiennes les plus anciennes et les plus universelles, il avait 13 jours de plus que la trentaine d'années.

(1) Quo modo uno anno tantum Dominus prædicavit, triginta quidem annorum existens, cum veniret ad baptismum?... Magistri ætatem perfectam habens venit Jerusalem.

(2) Καὶ τρεῖς δεκάδας ἐτῶν πολιτευσάμενος ἐβαπτίσθη ὑπὸ Ἰωάννου.

L'ABBÉ LECANU.

(La suite prochainement.)

ÉTUDES HISTORIQUES

LES FILLES DE JACQUES II[1]

MARIE II

(Suite et fin.)

Les progrès de la contre-révolution commençaient à inquiéter Guillaume et Anne, qui songèrent à un moyen facile et prompt de les arrêter. Il ne s'agissait que de tendre au roi Jacques un piége où sa bonne foi et sa loyauté aideraient à le faire tomber : un capitaine de vaisseau devait l'attirer à son bord en feignant de se déclarer pour lui, le capturer et l'emmener prisonnier en Hollande : mais cette dernière circonstance révolta la conscience, pourtant robuste, du marin, qui ne put se résoudre à livrer son ancien amiral à ses ennemis. Ces scrupules parurent exagérés à Guillaume, et il ordonna par écrit à l'amiral Townigton de s'emparer, par tous les moyens possibles, de Jacques et de le transporter en Hollande, *où les États en feraient selon leur bon plaisir :* Marie ne présenta aucune objection à ce projet, qui ne manqua donc pas faute de bonne volonté, mais faute d'une occasion favorable.

Guillaume dut se résoudre à partir pour l'Irlande, où son armée était décimée par les souffrances et les privations dues au gaspillage et à la concussion des chefs.

Marie, qui avait été nommée régente, ne tarda pas à se montrer digne de la confiance de son mari : elle commença par faire arrêter un grand nombre de seigneurs, suspects de mécontentement, et parmi eux ses propres oncles, frères de sa mère. Elle bannit de Londres tous les catholiques, et promulgua des ordonnances sévères sur l'observation du sabbat : elle alla même jusqu'à charger des constables

(1) Voir la Revue du 25 mars (N° 153).

de saisir tous les puddings et les pâtés assez téméraires pour se laisser porter au four le dimanche matin; mais ce dernier réglement provoqua des rixes entre les agents de police et les pauvres gens, peu disposés à se voir privés de leur régal ou même de leur nourriture : le ridicule aidant à l'irritation populaire, la loi fut abandonnée. La position de Marie était difficile, il faut en convenir, et il importait de ne pas mécontenter le peuple, car elle n'avait pas d'appuis bien solides dans la noblesse, ni même à la cour. Sa correspondance, trop prolixe et diffuse pour en reproduire ici de longs fragments, contient des preuves manifestes que, même au sein du conseil privé, s'étaient glissés des ennemis de l'ordre de choses actuel, et qu'on ne pouvait compter sur la fidélité de ceux qui s'en étaient montrés naguère les partisans dévoués.

Un autre fait ressort de la lecture de ces lettres, et Mlle Strickland a raison de ne pas le laisser échapper : c'est l'insensibilité absolue, ou plutôt la joie dénaturée avec laquelle Marie apprit les revers et les malheurs de son père, et surtout la perte de la bataille de la Boyne. Elle se livre, à cette occasion, à des transports que notre auteur appelle un *Te Deum épistolaire*. Mais elle ne se borna pas à ces effusions : il semble qu'elle ait voulu remporter aussi sa victoire de la Boyne sur le parti jacobite en Angleterre. Suspendant l'acte d'*habeas corpus*, elle fait arrêter un très-grand nombre d'individus soupçonnés d'attachement au roi Jacques. Elle s'amusait à la pensée de « faire « coffrer tel ou tel beau muguet, qu'elle venait de voir voltiger dans « le parc. » En effet, il arrivait tous les jours qu'au théâtre, au cours, dans les jardins publics, même dans les maisons particulières, on voyait un porteur de mandat d'arrêt mettre la main sur quelque gentilhomme et l'arracher tout frisé, poudré, galonné et musqué à une joyeuse compagnie de grandes dames pour le mener à la Tour. Fût-il reconnu innocent, l'incarcéré ne s'en tirait pas à moins de quelques semaines de détention préventive et de 200 livres sterling de frais.

Aussi, tandis qu'au nord de la Tweed les poètes jacobites exhalaient leurs regrets en élégies passionnées, à Londres et dans les châteaux une grêle de satires, de quolibets, de chansons moqueuses tomba avec plus de fureur que jamais sur les intrus : plus sanglantes que spirituelles, si elles manquaient de finesse et de gaieté, elles frappaient juste et fort. L'héritier de la grande maison de Lottrian, entre autres, caractérisait par le distique suivant les quatre personnes qui composaient la famille des usurpateurs :

« Mary la bonne fille, et Willy le tricheur.
« Avec la vorace Anne et Georges le buveur. »

Mais toutes justes que fussent ces satires, elles ne pouvaient faire une très-profonde impression sur les masses incapables de juger par elles-mêmes de leur véracité, et qui pouvaient, tout en s'en amusant un moment, les attribuer à des haines particulières : ces personnalités devaient tout au plus jeter du ridicule sur un gouvernement déjà odieux, sans pour cela servir la cause des Stuarts. Mais les complaintes jacobites, adaptées aux vieux airs nationaux de l'Écosse, popularisèrent l'enthousiasme et le dévouement pour les princes exilés; on cessa bientôt de fredonner les couplets satiriques, tandis que les romances et les refrains royalistes retentirent longtemps en Angleterre, en Écosse surtout, et n'y sont pas encore oubliés. C'est qu'ils invoquaient un principe, une croyance, et s'inspiraient de ce qu'il y a de plus noble dans l'âme, et, à quelque misérable degré que les révolutions fassent descendre les sociétés, c'est toujours la corde du dévouement, de la fidélité chevaleresque au malheur, qui vibrera le plus longtemps. Les sinistres gaîtés de la rue s'oublient vite d'ailleurs ; une vieille mazarinade, l'air des Pendus, *la Pauvre Bourbonnaise* même seraient à peine comprises maintenant; mais chantez, par exemple, à la foule la plus indifférente en matière politique, l'air :

O Richard, ô mon roi !

et vous verrez quelle émotion fait battre à la fois les cœurs et les mains.

En Irlande, la seule présence du stathouder et les atrocités qu'il y fit commettre de sang-froid, auraient suffi pour lui aliéner ses nouveaux sujets et entretenir les regrets donnés au roi légitime. Quand il fut forcé de lever le siége de Waterford, le prince hollandais, furieux de cet échec, fut interrogé sur ce qu'il fallait faire des prisonniers blessés et malades : « Qu'on les brûle ! » répondit-il. Un millier de ces infortunés périrent, en effet, conformément à cet ordre du régénérateur de l'Angleterre.

Un autre sujet de mécontentement donné aux Irlandais fut la confiscation des propriétés particulières que Jacques avait héritées des comtes de Clare et d'Ulster. Elles furent conférées par Guillaume à sa maîtresse Élisabeth Villiers. Soit jalousie de cette rivale, soit par politique, Marie aurait désiré appliquer le produit de ce vol à la fondation d'écoles populaires; elle avait certes le droit d'opposer son

veto à cette largesse, et il est probable qu'elle eût été appuyée à ce moment, si elle avait eu des velléités d'exercer quelque autorité indépendante des volontés de son mari ; car un parti assez considérable dans le conseil et dans le Parlement cherchait à l'engager à se montrer reine de par son propre droit, au lieu de n'être que l'exécutrice des décrets d'un prince étranger. Mais Guillaume exerçait sur ce caractère originellement hautain et impérieux une pression dont on trouve d'incontestables preuves dans les lettres de Marie au stathouder, reproduites avec une abondance fatigante. On voit qu'à l'aversion très-méritée qu'elle avait ressentie pour le *Caliban hollandais*, avait tout à coup succédé une abjecte servilité, mêlée de protestations d'un dévouement qui a valu à Marie les louanges de son parti. « Faute de vertus plus réelles et plus aimables, on lui en a fait une « de son obéissance conjugale, qui tient plutôt de la soumission « imposée par la terreur que de l'affectueuse confiance, avec laquelle « une femme aimante se conforme aux intentions de son mari. » Miss Strickland cite, entre autres exemples, la frayeur qu'éprouva Marie en apprenant que Guillaume va arriver avant que le nouveau palais de Kensington ne soit terminé. Le dernier des artisans ne montre pas plus d'humilité que Marie n'en met à apaiser la colère de Guillaume, en s'excusant sur l'argent qui a manqué, sur la mauvaise volonté des ouvriers, sur les cheminées qui fumaient et qu'on a eu de la peine à corriger. Il y a surtout dans le cabinet de Guillaume une odeur de vernis qui désespère la reine, et pour laquelle, dit miss Strickland, « la tremblante esclave ne sait, dans sa prostration d'es- « prit, comment implorer son pardon. » Heureusement le retour du terrible maître fut retardé jusqu'au mois de septembre, et le couple royal put aller habiter ce palais de Kensington, édifié à grands frais par l'étranger, mal satisfait des antiques et splendides résidences des souverains d'Angleterre. L'habileté déployée par la reine régente avait été plus utile qu'agréable à son mari, dont la jalousie avait été déjà irritée par une question soulevée à la Chambre des lords, au moment de son départ. On s'était demandé auquel des deux souverains il faudrait obéir, dans le cas où les ordres du roi et de la reine se trouveraient opposés entre eux. Il est à remarquer que les débats sur ce objet furent tenus à huis-clos, le procès-verbal détruit, et qu'il n'est rien resté de cette embarrassante motion, hors son enregistrement pur et simple dans le journal manuscrit des séances de la Chambre des lords. Mais si, comme tout le fait présumer, ces der-

niers firent bon marché des droits de leur souveraine, ils se montrèrent moins endurants en ce qui touchait à leurs prérogatives. Plus d'une séance du Parlement se passait à les revendiquer et à réclamer le châtiment des insultes portées par les autres classes de l'État à cette oligarchie, très-mélangée de nouveaux nobles et d'enrichis. Il suffisait d'une parole attentatoire au respect qu'elle voulait se faire rendre, d'un écrit ou d'un discours impliquant la censure de ses actes, ou même de la répression des insolences que se permettait continuellement la domesticité des lords, pour que l'infortuné délinquant fût condamné au pilori. L'habit ecclésiastique des anglicans ne les préservait pas même de cette dégoûtante exposition.

En rapportant quelques exemples de la législation draconienne établie de par les libérateurs de l'Angleterre, miss Strickland déplore la rareté des renseignements sur les habitudes et les manières des Anglais pendant l'espace de temps qui s'écoula entre la révolution et l'accession d'Anne au trône. « Il est relativement plus difficile de « trouver des détails exacts à cet égard, sur le règne de Marie II, « que sur celui de Guillaume le Conquérant, dit-elle, et il faut attri- « buer cette difficulté à l'état de la littérature légère et du théâtre, « tombés tous les deux dans l'excès de la platitude, ou dans un « cloaque d'immoralité si dégoûtante, qu'il est impossible d'essayer « d'y fouiller. » Miss Strickland paraît ignorer que *la littérature est l'expression de la société.* Tant valaient les mœurs des Anglais, tant valaient aussi leurs poètes et leurs dramaturges. Licencieuse, il est vrai, sous Charles II, mais non sans grâce et sans esprit, la littérature n'avait point regagné en honnêteté ce qu'elle perdit en élégance. Grossière, brutale à la cour et à la ville, comme au théâtre, l'immoralité ne rendait pas même à la vertu le dernier hommage du vice, par un certain décorum extérieur : l'oubli de toute décence n'était plus un accident, mais l'état normal de la littérature anglaise sous le règne de la vertueuse et pieuse Marie II, qui avait bien su proscrire toutes les allusions politiques, mais n'avait pas songé à interdire au théâtre l'expression de la plus détestable dépravation. Congrève, Prior, Swift, Steele, Parnell, Tenton et Garth faisaient assaut d'une licence dévergondée, et Addisson lui-même, au début de sa carrière, n'échappa point à l'universelle contagion.

Comme Marie Tudor, la reine catholique, l'avait essayé contre les orgies de Henri VIII et les licences de la cour d'Élisabeth, le roi catholique Jacques II voulut travailler à assainir la société; mais

cette œuvre, à peine commencée, fut emportée avec lui par le torrent révolutionnaire, et l'on sait tout ce que ces eaux furieuses jettent de fange et d'immondices sur les ruines qu'elles ont faites. Il fallut long temps à l'Angleterre pour se débarrasser de ce détritus. Sa littérature surtout ne commença que fort tard à s'épurer, grâce à un contact plus fréquent avec la France et à l'imitation de ses grands écrivains, dont la connaissance se répandit plus généralement; peut-être aussi le goût délicat des émigrés français aida-t-il à franchir la distance qui sépare Fielding, Smolett et même Richardson, bien moins décent qu'on ne le dit, de miss Burney, de miss Edgeworth et de Walter-Scott. Il s'était d'ailleurs produit peu à peu dans les masses un changement qui força les écrivains à respecter sinon la morale au moins les convenances. Mais on se tromperait si on faisait honneur au protestantisme de l'épuration graduelle, apparente ou réelle, qui se manifesta en Angleterre depuis le commencement de notre siècle. Après les époques de troubles et de discordes intestines, où, pendant plusieurs générations, les liens, les devoirs de famille avaient été brisés ou méconnus, une longue paix avait permis à la vie domestique de se reconstituer, et la religion, tout erronée que fût celle de l'Angleterre, avait trouvé un terrain raffermi, sur lequel son action avait fini par pouvoir s'exercer : le clergé, timide devant les excès des grands seigneurs qui l'avaient pris pour instrument et l'avaient payé avec une partie des dépouilles de l'Église; le clergé, qui, trop souvent entraîné à partager les grossiers plaisirs de ses maîtres et bienfaiteurs, se préoccupait peu des classes infimes, exerçait cependant une certaine influence sur la bourgeoisie par ses richesses mêmes, et par la prédication d'une morale pratique et austère. En Angleterre, d'ailleurs, le schisme n'avait pas, comme ailleurs l'hérésie, rompu brutalement avec tous les souvenirs du passé. Pour ne pas trop effaroucher le peuple, l'anglicanisme s'était assimilé de la vieille religion tout ce qu'il avait pu conserver sans compromettre son existence. Il en avait même gardé le nom, et les masses, abusées par ce titre d'Église catholique qu'on répétait tous les jours dans le Symbole, ne s'aperçurent pas du courant où on les faisait dévier. Les novateurs avaient laissé dans leur rituel les magnifiques prières de la liturgie ancienne, avec tout ce qui n'impliquait pas la croyance à la présence réelle, le culte de la sainte Vierge et des saints, la nécessité de la confession et de l'expiation, et surtout la reconnaissance de la suprématie du pape. En dépouillant l'Ordre, le Mariage et la Con-

firmation du caractère de sacrements, l'anglicanisme les entourait d'une solennité qui les constituait à l'état de rites. La liturgie, comme toute cette religion si pleine d'inconséquence, était une sorte de compromis, une sorte d'intermédiaire entre l'erreur et la vérité : le peuple entendait lire ou chanter en langue vulgaire les mêmes prières, les mêmes hymnes qu'il avait eu coutume de trouver dans son livre à côté du texte latin de l'ordinaire de la messe. Plus habitué à croire qu'à examiner, l'Anglais des premiers temps de la Réforme avait accepté de confiance les innovations imposées par l'Église. Peu à peu le clergé intrus bénéficia des habitudes d'un respect séculaire pour l'autorité du prêtre. L'hypocrisie des uns, l'obéissance forcée des autres, l'orgueil national habilement exploité achevèrent de consolider l'établissement, auquel on finit par donner une adhésion sincère et consciencieuse, comme le sont les convictions bonnes ou mauvaises des races germaniques. Le changement graduel opéré dans les mœurs anglaises ne fut donc pas une ère nouvelle amenée par le protestantisme, comme on l'a trop répété : ce fut au contraire un commencement de retour à l'honnêteté primitive ; car, semblable à ces huiles essentielles qui, délayées ou mélangées, conservent toujours quelque reste de leur vertu propre, la foi chrétienne, malgré les erreurs qui l'appauvrissent et l'altèrent, ne perd jamais entièrement son principe régénérateur. Mais à l'édifice de la religion d'État, élevé par les mauvaises passions, maintenu par d'implacables rigueurs, la lumière et la chaleur manquaient : aussi l'Angleterre, nommée jadis « la joyeuse vieille Angleterre » *merry old England*, se trouva-t-elle condamnée ou à un christianisme sans joie et sans amour, ou à des joies qui n'avaient plus rien du christianisme. Les réticences mêmes de miss Strickland en disent assez sur ce qu'étaient, sous le règne de Marie, les plaisirs de la cour et de la noblesse; et il suffit de parcourir les journaux, les correspondances intimes, de fouiller dans la littérature dramatique, pour apprécier ce que ces plaisirs ont continué à être sous les règnes suivants, jusqu'à Georges IV, et même de son temps. Quant aux récréations populaires, elles étaient, au treizième siècle, empreintes de la même brutalité qu'on y retrouve de nos jours, quand on donne à ce pauvre peuple le temps et la permission de s'amuser. Miss Strickland cite *Un tour à travers Londres*, ouvrage d'un certain Ward, et qui nous semble offrir quelque analogie avec le *Tableau de Paris*, par Mercier. Ce voyage de plaisir à travers la grande ville, en 1694, commence à un empla-

cement qui est maintenant devenu un des quartiers fashionables de Londres, et qui devait son nom, May-fair, à une foire qui attirait au mois de mai une foule considérable. Mais depuis son origine, la destination de ce lieu de plaisir avait fort dégénéré, et les vices les plus odieux, les divertissements les plus infâmes s'y donnaient rendez-vous, à l'imitation de cette autre foire qui se tenait à Smith-Field. « Le narrateur, dit miss Strickland, donne un exemple des diver- « tissements les moins répréhensibles de May-fair. Un homme du « peuple avait ramassé un crapaud dans un des fossés qui entou- « raient le champ de foire, et voyant passer un carrosse ouvert, « plein de femmes de qualité, le visage couvert, selon la mode, d'un « loup de velours noir, le manant leur lança son batracien avec une « virulente apostrophe où il les assimilait au hideux animal qu'il leur « donnait pour compagnon. On comprend et la consternation des « dames et l'insultante joie de la populace. »

Le touriste trouva devant l'église de Westminster une foule de pauvres qui mendiaient, « sans doute, remarque miss Strickland, par « souvenir de cette pieuse coutume qu'avaient les moines de distri- « buer des aumônes aux pauvres de la paroisse. » En abolissant les institutions de la charité catholique, on n'avait pas aboli la misère ; les mendiants étaient restés autour des cloîtres déserts, d'où l'aumône avait disparu. On sait comment les work-houses ont remplacé es monastères.

Cependant Guillaume n'avait cherché dans la révolution qu'un moyen de se procurer des hommes et de l'argent, et ne se souciait point du bonheur de ses sujets, pour lesquels il avait affiché une généreuse compassion. Guillaume, sacrifiant l'or et le sang de l'Angleterre pour servir sa haine contre la France, était reparti pour les Flandres, laissant encore une fois la régence à sa femme. Mlle Strickland pense que les capacités de Marie ont été méconnues autant que ses vertus chrétiennes ont été surfaites. Si, comme on le verra plus tard, sa main manqua d'habileté en matière législative, elle sut tenir avec fermeté les rênes d'un gouvernement contre lequel s'agitaient tant de partis divers. Sachant combien ses ennemis étaient nombreux, elle voulut frapper un coup capable de les décourager, et fit faire le procès à lord Preston et à M. Ashton, anciens serviteurs du roi Jacques, et accusés de conspirer en sa faveur. Tous les deux furent condamnés à mort. On raconte que, traversant un jour une des galeries du château de Windsor, où la famille de lord Preston avait conservé son

logement, Marie vit une enfant arrêtée à contempler le portrait de Jacques II : frappée de l'air profondément triste de la petite fille, la reine lui demanda la cause de son chagrin : « Je pensais, dit Cathe-« rine Preston, combien il est cruel que mon père meure parce qu'il « a aimé le vôtre. » On a prétendu que cette réponse valut à lord Preston une commutation de peine : « Mais, dit miss Strickland, ces « illusions romantiques disparaissent devant l'histoire. Lord Preston « fut gracié parce que ses révélations devaient aider à suivre les ra-« mifications d'un complot où une partie de la noblesse et du clergé « était impliquée. » Son compagnon, le jeune Ashton, mourût avec courage et en priant jusqu'au bout pour son roi. D'autres procès, d'autres exécutions se succédèrent; un jacobite, Noël Payne, fut mis à une question si atrocement barbare, qu'un des témoins de cette scène écrivit au premier ministre pour l'Écosse, « qu'il en avait été malade. » Rien de pareil ne s'était passé sous Jacques II; mais quand les révolutionnaires sont arrivés au pouvoir, ils ne se font aucun scrupule d'employer, en les outrepassant, les mesures de répression dont ils faisaient un reproche calomnieux à ceux qu'ils voulaient renverser. Marie suivit cette éternelle tactique des usurpateurs : après toutes ces rigueurs qu'elle exerçait contre les amis de son père, elle se crut assez à l'abri de leur fidélité pour pouvoir sévir aussi contre les prélats qui avaient refusé de prêter serment au nouveau souverain. L'archevêque de Cantorbery, homme d'une grande piété et d'un rare savoir, et que rien n'avait pu amener à transiger avec ses principes, fut destitué et sommé de quitter son palais épiscopal au mois de février 1691. Le même jour, six autres prélats et plusieurs centaines d'ecclésiastiques anglicans furent aussi dépouillés de leurs siéges et de leurs bénéfices. Sancroft, cependant, déclara qu'innocent de tout crime envers Dieu et les hommes, il ne quitterait sa résidence que contraint par la force. Marie ne recula pas devant l'emploi de la violence et fit chasser l'archevêque, qui se retira dans un village où il vécut dans un état voisin de la pauvreté, mais honoré et béni de tous ceux qui l'entouraient. Le siége primatial fut donné au révérend P. Tillottson, qui se recommandait à la faveur de Guillaume par une similitude d'opinions religieuses, et avait d'ailleurs rendu un léger service pécuniaire au prince d'Orange dans un moment d'embarras. Ce choix n'eut point l'approbation des anglicans orthodoxes : car le nouvel archevêque passait assez généralement pour n'avoir pas été baptisé, et comme il était positif que Guillaume lui-même ne l'avait

jamais été ni en Hollande, ni en Angleterre, on ne manqua pas de chansonner ces deux chefs de l'État et de la religion, qui n'avaient, ni l'un ni l'autre, été reçus dans l'Église chrétienne. Le latitudinarisme de Guillaume n'empêchait pas sa femme de persécuter les quakers, auxquels elle étendit sa haine pour tout ce qu'avait aimé le roi Jacques. Elle fit suspendre les travaux de la colonie de Pensylvanie, fondée sous les auspices de « l'*Ami Jacques* », comme disait William Penn, et elle ne cessa, tant qu'elle vécut, de persécuter ce dernier à cause de son attachement et celui de sa femme à la famille exilée.

Plus d'une cause d'irritation existait dès cette époque pour surexciter les rancunes et le caractère altier de Marie. L'armée anglo-hollandaise avait été battue en Flandre, la flotte était revenue couverte de honte et désorganisée par la plus désastreuse administration de ses subsistances. Un mécontentement général agitait le pays, accablé sous le double poids des exactions et de la disette : Marie se trouvait dans un isolement absolu, n'ayant auprès d'elle ni ami, ni amie dont elle pût espérer des conseils ou des consolations. Il faut bien reconnaître que son cœur, si jamais il avait été disposé à des sentiments d'affection, y était maintenant absolument fermé. Déjà, elle avait repoussé loin d'elle son oncle Clarendon, incarcéré par ses ordres à la Tour, et elle n'attendait qu'une occasion pour rompre d'une façon éclatante avec sa sœur. Lord Marlborough, mécontent du prix de sa trahison, en méditait une nouvelle. Ses intelligences avec la cour de Saint-Germain n'étaient point ignorées de Guillaume et de Marie, auxquels leurs espions rapportèrent qu'une lettre de pénitence et de soumission, écrite par Anne à son père, avait été envoyée en France par les soins de lord Marlborough : rien ne se passait chez la princesse de Danemark sans être rapporté par une de ses dames, lady Fitz Harding, sœur d'Élisabeth Villiers, la maîtresse de Guillaume, et on savait fort bien en quels termes Anne et ses intimes parlaient du « Caliban hollandais. »

Un matin que lord Marlborough faisait son service de chambellan auprès de Guillaume, lord Nottingham vint lui signifier, sans autre forme de procès, qu'il eût à résigner ses fonctions, à se défaire de toutes ses charges et à quitter immédiatement la cour. On feignit d'attribuer la disgrâce d'un homme qui avait été si utile, à ses concussions et à ses extorsions. « Mais, dit miss Strickland, les rapines, « la vénalité, la corruption étaient alors si généralement pratiquées

« dans toutes les administrations militaires et civiles, elles l'étaient « avec tant d'impunité, que personne ne se méprit sur le motif donné « pour la destitution du général. Seulement on n'osa pas en publier « la cause réelle. Guillaume et Marie savaient que le tiers de leurs « sujets au moins étaient prêts à suivre l'exemple de la princesse et « de Marlborough, si on avait publié qu'ils songeaient à se réconci- « lier avec Jacques II. Mais Marie sut marquer sa rancune à sa sœur « par une suite de tracasseries et de mauvais procédés, dont la « dureté révolta le public, d'autant plus qu'Anne approchait de ses « couches et semblait être plus malade que d'habitude. La princesse « se sentant faible et souffrante, le fit savoir à sa sœur qui ne voulut « pas même recevoir le messager d'Anne, ni répondre à cette avance « de conciliation. Cependant, le nouveau né ayant à peine vécu « quelques heures, Marie ne crut pouvoir se dispenser de se rendre « auprès de sa sœur, qui était au lit, pâle, souffrante et fort attristée « de la mort de ce second fils, que la mauvaise santé de l'aîné ren- « dait doublement le bienvenu. Sa Majesté n'adressa pas une parole « d'affection ou de condoléance à la malade, mais elle prit au con- « traire ce moment pour lui dire d'un ton impérieux : « J'ai fait le « premier pas à un rapprochement, par cette visite ; j'entends que « vous fassiez le second, en renvoyant lady Marlborough de votre « service. » Et comme Anne, tremblante et consternée, se récriait « sur cette exigence à laquelle, en ce moment surtout, il lui était « impossible de se soumettre, Marie, sans rien répondre, se leva et « remonta en voiture. Telles furent les dernières paroles qu'échan- « gèrent ensemble les royales complices, devenues ennemies irré- « conciliables. »

Cette scène inconvenante aggrava l'état de la princesse qui fut plusieurs jours entre la vie et la mort, sans recevoir la moindre marque d'intérêt de sa sœur. Au contraire, à peine convalescente, elle apprit l'arrestation du duc de Marlborough et son incarcération à la Tour ; sa femme alla de son plein gré partager cette captivité, dans le temps même où Anne aurait eu le plus besoin des soins ds sa favorite. C'est pendant cette absence que s'établit cette correspondance où se rencontrent, à chaque ligne, les preuves de la fascination extraordinaire exercée par lady Marlborough sur sa maîtresse.

L'astucieuse favorite, ne voulant plus, disait-elle, « être un bran- « don de discorde entre les deux royales sœurs », déclara à la princesse l'intention où elle était de se retirer : Anne jeta les hauts cris,

à cette proposition où il y avait plus d'habileté que de sincérité : « Au « nom du Christ, lui écrit-elle, ne me parlez plus d'un semblable pro- « jet, ma très-chère madame Freeman (1). Jamais je ne donnerai « mon consentement à cette séparation ; tenez-vous pour assurée « que si jamais vous étiez assez cruelle pour m'abandonner, je quitte- « rais le prince et m'en irais dans un coin, éloignée de toute créa- « ture humaine. »

Marie n'osa point envelopper sa sœur dans l'espèce de procès qu'on fit à lord Marlborough ; l'issue de la campagne contre les jacobites était encore incertaine, et l'on ne voulait ni pousser à bout la princesse, ni divulguer les intelligences que celle-ci avait nouées avec la cour de Saint-Germain ; c'eût été donner un chef nominal et une sorte d'appui aux mécontents, nombreux et puissants dans les trois royaumes. Mais après le désastre de la Hogue, Marie ne crut pas devoir garder d'inutiles ménagements. Elle interdit aux seigneurs et aux dames de qualité les visites de relevailles que, selon l'étiquette, la noblesse devait à la princesse, et quand celle-ci se rendit à Bath pour consolider sa convalescence, Marie fit notifier au maire et aux aldermans de cette ville qu'ils eussent à s'abstenir envers sa sœur de toute démonstration de respect, s'ils ne voulaient s'exposer au déplaisir de Leurs Majestés. Cependant lord Marlborough qui, faute de preuves ou parce que la ruine du parti jacobite le rendait moins redoutable, avait été élargi sous caution, revint avec sa femme demeurer auprès de la princesse. L'altière Marie, irritée de cette bravade, ne voulut accepter aucun des atermoiements proposés par sa sœur ; mais s'adressant à lady Fitz Harding avec une impérieuse violence : « Allez dire à Son Altesse que je suis reine et que je veux être obéie : si elle ne chasse lady Marlborough de chez elle à l'instant et pour toujours, je ne la reverrai de ma vie. » Les fureurs de Marie ne se seraient peut-être pas bornées là, mais Anne s'était mise à l'abri de l'orage qu'elle prévoyait. Abandonnant la résidence royale du Cockpitt, où sa sœur eût pu la molester, elle avait loué la magnifique demeure de lord Berkeley, où vivant désormais en simple particulière elle put garder auprès d'elle lord et lady Marlborough quoiqu'ils eussent encore une fois cru devoir tenter ce qu'on appelle au théâtre une fausse sortie, afin de se faire ordonner de rester.

Marie n'eut pas plus de succès en matière de législation, et ces pro-

(1) On sait que dans leur correspondance intime, Anne prenait le nom de Morley, et donnait celui de Freeman à Lady Marlborough.

clamations administratives eurent un résultat absolument contraire à celui qu'elle comptait obtenir. Pour arrêter l'effroyable accroissement des vols et des meurtres, elle rendit un édit par lequel une prime de 40 livres sterling était promise à quiconque découvrirait, ferait appréhender un criminel. « Bientôt les prisons regorgèrent d'accusés, car « l'appât de cette récompense, qu'on nomma *l'argent du sang*, « amena des associations de *preneurs d'hommes* qui, pour la gagner, « dénonçaient et arrêtaient scélérats et innocents, entassés dans les « geôles dont la discipline semblait destinée à donner un avant-goût « de la géhenne éternelle. Cet *argent du sang* devint si productif « qu'on vit souvent les exécutions se monter à quarante par mois « dans la seule ville de Londres. Cet odieux système n'a été absolu- « ment abrogé qu'en 1816. En même temps que cette ordonnance, « parut une loi de Guillaume pour encourager la fabrication et le « débit des spiritueux, ce qui acheva la démoralisation du malheu- « reux peuple anglais. »

On a dit de Stanislas Auguste : « Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre. » Guillaume, lui, ne se bornait pas à donner par ses habitudes d'intempérance, un déplorable exemple à ses sujets : les comptes rendus des Chambres attestent que plusieurs fois il se rendit au Parlement pour révoquer les vieilles lois opposées à l'ivrognerie et les remplacer par des décrets tendant à en favoriser l'accroissement. Aussi miss Strickland, répétant des aveux qui déconcertent un peu la théorie du progrès moral par le protestantisme, ajoute :

« La rapide multiplication des débits de spiritueux, les encoura- « gements à la délation et au parjure, les déclamations de certains « prédicants fanatiques, enseignant que les bonnes œuvres sont au- « tant de péchés ; la jalouse vigilance avec laquelle on entravait l'in- « fluence du clergé sur les classes pauvres, toutes ces causes jointes « à l'incertitude en matière de dogmes, aboutirent à plonger *jus- « qu'aux lèvres* le peuple anglais dans le gouffre de ces vices et de « ces misères, dont les miasmes se sont propagés jusqu'à notre « époque. »

Vainement Marie essaya-t-elle de réformer, sinon les mœurs du peuple, au moins ses divertissements. Les tentatives qu'elle fit ou celles qu'on lui a attribuées n'eurent aucun succès. Il est vrai qu'elle ne prêchait pas d'exemple, et tandis qu'elle supprimait une exhibition foraine, de mauvais goût peut-être, mais innocente, où se voyait représenté le tremblement de terre de la Jamaïque, elle fréquentait

assidument le théâtre, réceptacle des plus nauséabondes compositions dramatiques. Loin de chercher à mettre un frein à leur licence, elle donna à Shadwell, auteur de quelques-unes des plus détestables de ces œuvres, dont l'immoralité et l'indécence n'avaient d'égale que leur platitude, la charge de poëte lauréat enlevée au célèbre Dryden. Il est vrai que celui-ci, tout infirme et pauvre qu'il fût, n'avait jamais voulu avilir son talent à chanter les gloires de l'usurpation, tandis que Shadwell émaillait ses ignobles productions d'adulations à l'adresse de Marie.

Cependant, malgré les flatteries officielles, il s'en fallait bien que la triomphante fille de Jacques inspirât autour d'elle ce profond respect qui entourait en France la femme du roi exilé. Lady Dorchester, cette ancienne maîtresse du duc d'York, expulsée de la cour de Marie Beatrice, crut pouvoir se présenter à celle de White-Hall, où tous les jours on recevait des femmes dont la réputation était aussi décriée que la sienne. Mais Marie, moins indulgente pour les délits en matière de politique, détourna la tête à l'arrivée de la comtesse. Celle-ci, qui avait le verbe haut et la répartie prompte, ne se laissa pas déconcerter : « Pourquoi si hautaine, demanda-t-elle d'un ton à être entendue de tout le monde : si j'ai enfreint une des lois du Décalogue pour l'amour de votre père, vous, Madame, qui pour sa ruine avez violé un autre commandement, pensez-vous être moins pécheresse que moi ? »

Nous n'avons pas énuméré chacun des départs de Guillaume pour le continent et chacun de ses retours en Angleterre, où il arrivait toujours, après une nouvelle défaite, plus irrité, plus maussade et plus âpre à se procurer des subsides pour continuer cette guerre désastreuse. Chacune de ses campagnes en Flandre avait été malheureuse, et sans la bataille de la Hogue, la marine anglaise n'aurait presque eu que des revers à enregistrer. Accueilli au Parlement par des marques non équivoques de mécontentement, il eut un instant l'idée d'abdiquer, de laisser le gouvernement pour jamais aux mains de Marie, et de se retirer en Hollande. Peut-être n'était-ce qu'une vaine menace dont il se repentit promptement, car il se borna à changer de ministres et de conseillers et à remplacer par des hommes tirés des rangs de l'ancienne noblesse qu'on espérait moins accessibles à la corruption, les hommes nouveaux qui, « depuis la révolution, dit miss Strickland, avaient substitué la suprématie de Mammon à celle de l'Église et de la royauté. » Sir Thomas Osborne,

parvenu au titre de duc de Leeds, dut résigner sa charge de premier ministre, en dépit de la faveur particulière dont il jouissait auprès de Marie. Cette place fut donnée au comte de Shrewsbury dont la récente apostasie avait scandalisé les catholiques, sans passer pour très-sincère aux yeux des protestants. Il fallut toutefois les instances de sa maîtresse et les intrigues de la favorite de Guillaume pour décider ce seigneur, dont le caractère irrésolu et vacillant prenait souvent l'apparence de la perfidie, à accepter cette nomination.

Il est difficile de savoir si ce choix eut la pleine approbation de Marie, qui allait cependant se trouver par le nouveau départ de Guillaume, en rapports avec le président du conseil. Elle avait acquis des habitudes de réserve et de dissimulation qui ne permettaient point de pénétrer, ni même de deviner ses pensées. « Pour éviter, dit miss Strickland, de trahir ses impressions par un regard ou un sourire, elle avait adopté la coutume de faire continuellement ce qu'on appelait alors des *nœuds*.

« On ne voyait presque jamais la reine, surtout pendant les sé-
« jours de son mari en Angleterre, sans son écheveau, sa navette et
« ce ridicule petit ouvrage, sur lequel elle tenait les yeux obstiné-
« ment attachés. Dans toutes les classes, les femmes s'empressèrent,
« par courtisanerie ou par mode, de faire des nœuds, et les flatteurs
« ont fait honneur à Marie des habitudes laborieuses que son exem-
« ple avait inculquées aux Anglaises : ce n'est pas la seule invention où
« l'artifice de Marie et l'étonnant empire qu'elle était arrivée à exer-
« cer sur elle-même lui eussent valu la réputation de vertus qu'elle ne
« posséda jamais. » Sa réserve au sujet de lord Shrewsbury devait être d'autant plus impénétrable qu'il avait circulé des bruits sur une prétendue liaison entre la reine et ce seigneur, dont elle ne parlait qu'avec une certaine affectation de pruderie. On était même allé jusqu'à dire que si Marie devenait veuve, elle se remarierait avec lord Shrewsbury.

Quoi qu'il en soit de ces commérages, la tâche de Marie pendant la nouvelle absence de son mari n'en fut pas allégée par son nouveau ministère. Elle avait quelques motifs de se défier de lord Nottingham et de Shrewsbury lui-même, et les croyait secrètement attachés au parti jacobite qui, jusque dans son palais, continuait ses hostilités.

Le lieutenant général de ses gardes avait projeté de la saisir et de la conduire à Saint-Germain auprès de son père. Mais Jacques ne voulut point donner son assentiment à un complot dont l'exécution

paraissait d'ailleurs facile, à une époque d'aventures et de révolutions qui familiarisaient avec les entreprises les plus audacieuses.

D'autres intrigues s'ourdissaient aussi à la petite cour de la princesse de Danemark, qui vivait en apparence oubliée, délaissée, privée de tous les honneurs dus à son rang, mais prête à donner son concours aux Marlborough s'ils l'avaient demandé, en faveur de Jacques II. Anne, tout en passant son temps au jeu et à de plantureux dîners, s'amusait avec sa favorite à tourner en ridicule Marie et surtout Guillaume, pour lequel elle inventait chaque jour un grotesque sobriquet. Rien de tout cela n'était perdu pour sa sœur, qui avait pour espionnes lady Fitz Harding et la nourrice du petit duc de Glocester.

Enfin, tant de soucis et de secrètes angoisses se réunissaient pour accabler Marie, qu'elle aurait pu dire :

« Hélas! du crime affreux, dont la honte me suit,
« Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit. »

Elle n'échappa que par sa maladie mortelle aux conséquences d'une enquête exigée par le Parlement au moment où Guillaume, de retour en Angleterre, vint ouvrir la session de 1694. Les Chambres demandèrent qu'on fît le procès au duc de Leeds, l'ancien ministre favori de la reine, au président de la chambre des communes (speaker) et à plusieurs personnes de la maison de Sa Majesté. Cette enquête, ajoute miss Strickland, compromettait les noms de ses plus intimes serviteurs, et le sien pouvait y être indirectement impliqué. »

Mais Marie allait bientôt comparaître devant un autre tribunal.

Depuis longtemps, quand elle éprouvait quelque léger malaise, au lieu de s'astreindre à un régime sévère, indiqué par sa constitution sanguine et un exubérant embonpoint, elle avait recours à la thériaque, dont les effets combinés avec ceux d'une chère abondante et épicée, minait sourdement sa santé. Son médecin lui avait plus d'une fois signalé le danger de faire abus de ce stimulant qui lui mettait le feu dans le sang. La reine ne tint aucun compte de ces avis, et précisément deux ou trois jours après cette séance dont les résultats devaient l'inquiéter, un autre incident vint l'impressionner vivement et lui donna un prétexte nouveau pour recourir avec excès à ce dangereux cordial. Pendant que l'archevêque Tillotson officiait dans la chapelle royale de White-Hall devant Leurs Majestés, il s'affaissa sur

lui-même frappé de paralysie. Il ne recouvra plus la parole et mourut quelques jours après. Depuis ce moment, Marie eut beau s'administrer de fortes doses de thériaque, elle ne put reprendre ses esprits et ses forces. On peut croire qu'elle se sentit sérieusement atteinte, car enfermée dans son cabinet pendant une longue nuit de décembre, elle y resta occupée à brûler une masse de papiers dont le contenu lui paraissait sans doute de nature à produire une fâcheuse impression sur l'opinion publique. « La reine craignait probablement que « quelque lueur sinistre ne vînt éclairer certaines parties de sa vie, « et prit soin de détruire jusqu'au moindre document par lequel « ses biographes eussent pu se renseigner. Il ne fallait pas moins « que la nécessité impérieuse d'anéantir toute trace de ténébreux « secrets, pour que cette femme, sentant déjà la mort dans ses veines, « ait pu trouver la force de passer, à cette fatigante tâche, toutes les « heures d'une longue nuit d'hiver... » « On ne peut s'empêcher de « comparer cette terreur des regards de la postérité avec la sollici- « tude que Jacques II mit, au contraire, à conserver tous les papiers « qui pouvaient jeter quelque lumière sur sa conduite et sur son « règne. Mais Jacques avait tout à gagner et rien à craindre de la « vérité historique. »

Le lendemain de cette terrible veillée, Marie plus souffrante se mit entre les mains de plusieurs médecins qui ne tardèrent pas à signaler les symptômes de la petite vérole, combinés avec ceux de la rougeole, que le régime irritant de la reine contribuait à rendre redoutables.

Quand la nouvelle de cette maladie parvint à la princesse de Danemark, elle était elle-même retenue au lit par une de ces indispositions voisines de l'hydropisie dont elle commençait dès lors à souffrir. Elle envoya cependant une de ses dames assurer sa sœur que, très-affligée de l'état où se trouvait Sa Majesté, elle lui faisait demander si elle ne voulait pas lui permettre de se rendre auprès d'elle.

Ni Guillaume ni Marie ne firent aucune réponse directe à cette avance de réconciliation. Seulement, le lendemain, lady Derby écrivit à la princesse que la reine n'était pas en état de recevoir des visites, qu'elle remerciait sa sœur de sa bonne intention et la priait de la garder pour un moment plus favorable. « L'excuse n'était pas valide, car bien des dames avaient été admises auprès du lit de la mourante ; mais le ton et la forme du billet de lady Derby étaient si polis, qu'on en augura que le danger de la reine était grave.

Le mal fit en effet de rapides progrès. Tout l'organisme avait été ravagé par le double abus de la thériaque et de la gourmandise.

Quand Guillaume apprit quel était l'état de la reine, il entra dans un désespoir difficile à concilier avec la froideur et la brutalité qu'il n'avait cessé de témoigner à Marie, et surtout avec la faveur publique d'Élisabeth Villiers. Malade depuis quelque temps lui-même et assez gravement pour qu'on se préoccupât en secret du successeur que Marie lui donnerait, Guillaume parut accablé de douleur et s'évanouit trois fois.

L'existence de Marie lui était précieuse plutôt que chère ; c'était non pas une compagne adorée qu'il craignait de perdre, mais une couronne. Roi électif, il savait que le Parlement pouvait, par un vote, défaire ce qu'un autre vote avait fait : la mort de la fille des Stuarts remettait tout en question. Donner à ses appréhensions les apparences de la tendresse et de l'affection, et inspirer à une nation, toute prête à rejeter un joug étranger, assez d'intérêt et de compassion pour qu'on n'eût pas la barbarie de lui enlever l'héritage d'une femme bien-aimée qu'il ne devait pas tarder à suivre, c'était un rôle tout tracé qu'il joua supérieurement. Il fit à l'instant porter son lit dans l'appartement de la reine, et y resta pendant les trois derniers jours, peut-être, dit Mlle Strickland, « afin que sa présence produisît son effet habituel et retînt sur les lèvres de la reine les aveux qui auraient pu lui échapper. » L'étiquette des cours permet au monde de suivre les puissants de la terre jusqu'à leur lit de mort ; plus d'une parole a été entendue à ces derniers moments qui a servi d'accusation ou de justification à des vies mal connues. La chambre mortuaire de Marie ne fut remplie que de courtisans laïques ou ecclésiastiques, dont les récits louangeurs auraient besoin d'être contrôlés par des témoignages moins suspects. En dehors de la narration du sycophante épiscopal Burnett, on n'a d'autre document émanant d'un des spectateurs de cette longue agonie, que le journal médical du docteur Harris, lequel contredit en plus d'un point la relation de l'évêque.

Le samedi, l'archevêque Tennison, presbytérien comme Tillottson, qu'il remplaça sur le siége de Cantorbery, avertit la reine de l'imminence de son danger et on jugea convenable de lui donner ce qu'on appelle en anglais *le sacrement*. Car l'anglicanisme a aussi conservé la communion *in articulo mortis* : mais cette coutume ressemble, comme tant d'autres imitations des rites catholiques, à de beaux fruits de cire sans vie et sans saveur. Mais une simple formalité consistant dans la

réception d'un simple mémorial, ne suffit ni à réveiller ni à consoler l'âme pécheresse. Par ce simulacre de sacrement, Marie ne croyait point s'unir et en effet ne s'unissait point à son Juge et ensemble à son Sauveur. Aussi ne pensa-t-elle pas à s'y préparer, et comme rien ne ressemble plus à la sérénité de la conscience que son endurcissement ou son sommeil, Marie répondit qu'elle était prête depuis longtemps à paraître devant Dieu. Un impérissable orgueil se trahissait dans ces paroles que ses derniers moments ne démentirent point. La reine n'eut pas un mot de repentir, pas un signe de réconciliation avec sa sœur, pas un pardon pour ses ennemis et, chose étrange, après tant de démonstrations d'amour conjugal, pas un mot affectueux pour son mari auquel elle ne voulut pas dire adieu, alléguant qu'elle avait remis pour lui une lettre à Tennison. La veille de sa mort, les incohérents discours d'un effrayant délire donnèrent seuls à penser que quelque fardeau pesait sur ce cœur impénétrable. Ainsi finit Marie, âgée seulement de trente-trois ans, dans la plénitude de sa force et de sa beauté, au milieu de ses iniques triomphes et de ses ressentiments inapaisés. Il y a un abîme entre cette mort et ces morts catholiques où, devant la grandeur de la pénitence et de la foi, toutes les autres grandeurs s'évanouissent. Cette reine ne fut pas si universellement regrettée que Burnett et ses copistes ont réussi à le faire croire aux générations suivantes. Son règne de dix ans avait été désastreux pour la nation, écrasée d'impôts et décimée pour servir les querelles d'un prince étranger. Si Marie avait tenté de se rendre populaire en se montrant en public, souvent au détriment de sa dignité, elle n'avait rien fait pour mériter l'amour de ses sujets. Ce n'est pas cependant que la libéralité, commune à ceux de sa race, lui fit défaut, mais elle n'avait ni le courage ni la volonté peut-être de l'exercer au profit des Anglais : et tandis qu'avec les deniers du royaume elle fondait en Hollande un institut pour les pauvres jeunes filles nobles, le seul établissement auquel son nom soit resté attaché en Angleterre est l'Hôpital de la marine. Elle en rédigea les réglements, le fit décréter et assigna à cette destination le vieux palais de Greenwich, abandonné depuis longtemps. Mais là se borna sa munificence dont la nation fit tous les frais.

Il faut reconnaître aussi qu'elle était d'un commerce facile et douée de cette grâce inhérente à toute sa famille. Au moment où elle connut le caractère contagieux de sa maladie, elle fit éloigner toutes les personnes attachées à son service, qui n'avaient pas eu la petite vé-

role. C'est assurément là un trait de bonté attentive dont il faut lui tenir compte. Malheureusement Burnett, Tennison, en épuisant avec d'autres débitants d'oraisons funèbres toutes les formules de la louange la plus hyperbolique, afin d'exalter la mémoire de Marie au-dessus de toutes les reines précédentes, n'ont à citer que ce seul petit fait comme preuve à l'appui des vertus qu'ils célèbrent.

Quelles que fussent d'ailleurs la douceur et l'urbanité que Marie apportât dans ses relations familières, elles rayonnaient dans un cercle trop restreint pour lui gagner l'affection de ce peuple accablé par des misères qu'elle ne chercha pas à soulager, si même elle ne les aggrava pas par ses déplorables mesures législatives. Aussi en plusieurs comtés du royaume, en dehors du parti jacobite, laissa-t-on éclater des transports de joie et d'espérance : à Londres, de nombreuses épitaphes satiriques, dues aux plus beaux esprits du jour, circulèrent de compagnie avec les épitaphes platement louangeuses des courtisans, et si des éloges funèbres furent prononcés dans les églises de toutes les villes du royaume, un document émanant d'une grave autorité permet de penser que ces oraisons officielles rencontrèrent peu d'échos parmi la portion la plus estimable du haut clergé anglican. Lord Hopstonn, a bien voulu communiquer à miss Strickland une brochure devenue très-rare, imprimée en 1703, et intitulée *Lettre d'un Prélat à un Prélat.* Elle est écrite par l'évêque Ken, dont la piété et le savoir faisaient autorité dans le parti orthodoxe anglican. Il était un de ceux qui après avoir résisté aux efforts de Jacques pour établir la liberté religieuse, lui étaient cependant restés fidèles et avaient été déposés pour n'avoir pas voulu prêter serment aux usurpateurs. Voici comment l'ancien évêque de Bath s'exprime, en accusant l'archevêque de Cantorbery d'avoir compromis la mission de primat d'Angleterre, en négligeant de prêcher la repentance à la reine mourante : « Je vous somme, dit-il, de répondre « devant Dieu et devant les hommes. Ne saviez-vous pas qu'un ter- « rible fardeau pesait sur la conscience de cette princesse, quoi- « qu'elle ne parût pas le sentir ? Étiez-vous certain qu'elle fût en paix « avec tout le monde ? Ignoriez-vous l'aversion qu'elle portait à son « père, les injures qu'elle lui avait faites, ses désordres avec sa « sœur ? N'y avait-il à votre connaissance personne à qui il fal- « lût demander pardon, ni aucune offense à réparer?.. La révolution « a-t-elle été accomplie avec des intentions assez pures, avec une « charité assez parfaite, et surtout par des moyens d'une honnêteté

« assez irréprochable pour qu'aucun souvenir n'appelât au moins un « soupir de repentance?.. Vous avez vous-même autrefois déclaré sou- « vent que cette révolution avait été une grande iniquité, et mainte- « nant pourquoi êtes-vous demeuré muet devant la princesse?.. Dans « votre oraison, vous parlez de ses vertus, vous vantez la manière « dont elle a rempli tous les devoirs de famille. Mais son père, sa « sœur, son frère et sa belle-mère qu'elle a tant offensés, ne font-ils « donc pas partie de cette famille? Pourquoi, au lieu de ces phrases « banales et creuses, ne nous donnez-vous pas quelque exemple de sa « *façon de remplir ses devoirs*? Pourquoi ne pouvez-vous pas nous citer « un trait, une parole, en témoignage de sa bonté ou de sa clémence « envers ceux qu'elle traitait en ennemis parce que c'étaient des amis « de son père? Vous auriez pu convaincre le monde que sa vie et sa « mort avaient été vraiment chrétiennes, et vous auriez fait quelque « apologie de cette révolution dont vous êtes devenu le partisan en « même temps que le bénéficiaire. »

La courageuse franchise de l'évêque ne paraît pas avoir provoqué de réplique. Qu'aurait pu répondre Tennison à cette récapitulation de faits notoires? Il chercha à compenser les omissions que lui reprochait le prélat en s'immisçant dans les affaires de conscience de Guillaume. Sur la fin de cette nuit où Marie avait anéanti tous ses papiers, elle avait écrit à Guillaume une lettre qui, après sa mort, fut remise à ce prince par le primat. On n'en a jamais su le contenu; car parmi les historiens qui la mentionnent, un seul, sir J. Dalrymple, l'a lue, et il a jugé *qu'il n'était pas convenable de la publier*. Cependant on peut jusqu'à un certain point conjecturer quelle était la substance de cette mystérieuse missive posthume, car Marie avait en outre confié à l'archevêque, dans ses derniers moments lucides, un message verbal, par lequel il semblait qu'elle voulût se soulager de l'amas de jalousies et de ressentiments concentrés depuis tant d'années dans son esprit. Tennison s'acquitta fidèlement de sa mission et fit entendre à Guillaume des remontrances qu'en tout autre temps ce prince n'aurait pas souffertes. Mais il sentait trop de besoin de se concilier tous les hommes influents dans le clergé ou au Parlement, pour ne pas sembler prendre en bonne part les reproches de l'archevêque. Il promit de changer de vie, se montra plus assidu à l'office anglican, et se sépara ostensiblement de sa maîtresse. Au bout de l'an, quand il se sentit affermi dans une position qui lui paraissait d'abord précaire, et quand l'expiration du deuil fit mettre les pleureuses et les

crêpes à l'écart, il rappela Élisabeth Villiers. Seulement, pour ne pas braver trop ouvertement le clergé, ce fut à Loo, en Hollande, que s'opéra ce rapprochement après lequel la favorite redevint plus puissante que jamais.

Les obsèques officielles de Marie, différées jusqu'au mois de mars, eurent lieu avec le cérémonial et la pompe d'usage. On plaça sur le cercueil de la reine sa figure en cire, de grandeur naturelle, revêtue de ses habits royaux et on déposa ce mannequin dans une vitrine à l'église de Westminster, où celui de Guillaume ne tarda pas longtemps à prendre place. On avait coutume de faire mouler ces effigies par des ouvriers en cire, au moment de la mort des souverains anglais, afin d'aider le travail des sculpteurs à venir. Mais personne n'éleva de mausolée à Marie et à Guillaume. Ils n'avaient pas laissé d'enfants, ils étaient mortellement brouillés avec leurs successeurs, et leurs sujets anglais n'avaient aucun motif de se mettre en frais pour honorer leur mémoire. Ces poupées de cire, reléguées après quelques années dans un obscur recoin de l'Abbaye de Westminster, furent donc les seuls monuments érigés à Guillaume et à Marie par leurs contemporains.

Malheureusement la presse protestante et orangiste, à défaut de la sculpture, leur éleva plus tard des statues, moins ressemblantes que ces effigies de cire, mais qui n'ont pas été ensevelies dans la poussière et l'oubli. Ces figures de convention *des glorieux Libérateurs et Régénérateurs de l'Angleterre*, après avoir été acclamées par l'esprit de parti avec une admiration rétrospective, ont dès lors été acquises à l'histoire comme des images authentiques ; sur le continent même elles se sont si bien imposées à la crédulité publique qu'on ne peut, sans faire crier au sacrilége, porter la main sur les draperies de vertu, d'honneur et de piété dont on les a parées.

M. DE ROMONT.

LA LIBERTÉ

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

I

Dans les premiers jours du mois de mars de l'année dernière, des scènes de désordre eurent lieu à la Faculté de médecine de Paris. Il s'agissait de l'ouverture des cours de cinq professeurs nouvellement nommés et réputés partisans des doctrines positivistes ou matérialistes. Un journal, peu suspect en pareil cas, *le Phare de la Loire*, fit en ces termes le récit de la première séance du cours de thérapeutique médicale; rien n'est plus exact, nous y assistions.

« Le professeur, M. G. Sée, entre. Il essaye de parler, mais en vain. Un étudiant descend les degrés de l'amphithéâtre, demande la parole au professeur qui la lui cède : « Citoyens, dit-il, plusieurs professeurs viennent d'être nommés; je crois qu'ils représentent l'idée de progrès, DE MATÉRIALISME, de rénovation. M. Sée, semble-t-il, *appartient à cette phalange*. Hier, nous avons applaudi M. Vulpian, M. Broca, qui tous ont combattu les *vieilles traditions routinières*. Je crois que M. Sée *représente les mêmes idées*. Ecoutez-le. »

« Un autre étudiant succède au premier : « *Il y a*, s'écrie-t-il, *un principe qui nous rallie tous et au nom duquel nous devons accepter M. Sée*, C'EST LE PRINCIPE MATÉRIALISTE. (Longs applaudissements.)

« LE PRINCIPE MATÉRIALISTE RESTE DÉFINITIVEMENT VAINQUEUR *à la majorité de* 1,800 *voix contre* 15 *à peine*. »

Cependant le professeur continue à garder le silence, et à la fin de cette scène sans pareille, il est acclamé. Ainsi donc, à l'Ecole de médecine, ce n'est plus le professeur qui enseigne, ce sont les élèves qui décident quel doit être l'enseignement du professeur. Bien qu'il y ait

là un attentat contre la dignité de l'enseignement, nous n'avons vu tout d'abord dans ces faits que des gamineries d'un moment. Aujourd'hui nous savons que la situation déplorable où se trouve l'enseignement supérieur est plutôt le fait des professeurs officiels que celui des élèves, très-dociles à leurs leçons. On a voulu renouveler l'Ecole; les vieux professeurs, les Andral, les Cruvelhier, etc., suspects de spiritualisme, ont été mis poliment à la retraite. Il fallait que les sciences physico-chimiques, mises autrefois au second plan, qui est leur place en médecine, prissent le premier rang en vertu de cet axiome du matérialisme : « La vie est le résultat de la matière organisée, et la matière s'organise sous l'action des forces physico-chimiques. » Et alors on fit, sous l'influence de la petite secte physico-pharmaco-chimique qui régente l'Ecole de médecine, ces nominations qui ont définitivement intronisé le positivisme, le matérialisme et le reste dans la Faculté de Paris.

On dit aux élèves : « L'âme est l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière; l'homme est un animal, le petit d'un singe, etc. » Et ils répondent : « Vive le matérialisme! A bas les cléricaux! » Et comme cette foule est provocatrice, intolérante et oppressive, ils ne se contentent pas d'applaudir les professeurs qui se soumettent à leurs volontés, mais ils insultent ceux (et ils sont rares) qui leur déplaisent, pour les faire repentir, disent-ils, de leur sévérité. Nous avons vu les scènes scandaleuses qui, peu de temps après celles dont nous avons parlé, se sont produites au cours du professeur de botanique : vociférations insolentes, interpellations grossières, sont lancées, rien n'y a manqué. On voulait arracher au jeune professeur la promesse d'être « bon enfant » aux examens. Il est juste de dire qu'il a trop conscience de son devoir pour avoir accepté ce marché contre sa liberté.

Nous devions tout d'abord rappeler brièvement ces scandales et les rapporter à leur véritable cause, pour montrer qu'il n'y a pas à s'illusionner sur la gravité des symptômes de décadence morale que révèle le renouvellement périodique de pareils désordres. Les rôles sont renversés. Il n'y a plus, comme autrefois, des maîtres et des disciples; il y a des professeurs et des étudiants, et ceux-ci se posent en juges de ceux-là. Le sentiment de la hiérarchie, du respect, est un sentiment que les doctrines nouvelles ont tué. Vous pensez que l'on peut impunément enseigner l'identité de l'âme et de la matière, de l'homme et de la brute; vous avez si peu le respect de votre person-

nalité, que vous l'abaissez au niveau du singe, selon vous votre premier parent; et vous vous étonnez d'être traités autrement que vous vous traitez vous-mêmes? Vous croyez que l'on puisse être matérialiste et respectueux? Cette inconséquence est le fait des habiles; l'élève, lui, n'a pas de raison pour être inconséquent.

Un écrivain, qui connaît son Auguste Comte, disait récemment : « De la loi scientifique il n'y a qu'un pas à la loi sociale. » Cela est vrai, tout au moins en partie. Or voici la loi sociale qui suit les doctrines scientifiques que vous enseignez : la matière étant régie par des lois d'une nécessité fatale, et l'homme n'étant, selon vous, que matière, il résulte que la liberté, la volonté, sont des mots vides de sens. «Entre saint Vincent de Paul et Lacenaire, il n'y a aucune différence quant à la responsabilité, » vous-même l'avez écrit. Il n'y a ni vertus, ni crimes, il n'y a que des faits nécessaires, et tous nos Codes doivent être jetés au feu. Voilà les conséquences sociales du matérialisme. Cela est évident, et il est inutile d'insister.

C'est après avoir bien vu quelle est la situation actuelle de nos écoles officielles, telle que les faits la montrent à tout esprit impartial, que nous avons eu la pensée de poser devant le Sénat la question de la liberté de l'enseignement supérieur. On nous permettra de reproduire ici la pétition que nous avons adressée à la haute Assemblée :

Messieurs les Sénateurs,

Des moralistes indulgents plutôt que sévères signalent la décadence continue de la moralité, de la conscience publiques, et le développement parallèle de certaines doctrines contre lesquelles, dernièrement encore, votre haute assemblée a si énergiquement protesté. On agit comme on pense; c'est là une de ces vérités qui souffrent peu d'exceptions.

Si ces doctrines détestables semblent retrouver aujourd'hui quelque crédit, c'est qu'elles ont leurs chaires dans plusieurs de nos grands établissements d'enseignement public. Nous ne voulons nommer personne, mais nous prétendons avoir le droit de dénoncer les doctrines. A l'École de Médecine, nous avons recueilli cette phrase : *La substance nerveuse a pour propriété la pensée, et quand elle meurt, celle-ci ne va pas retrouver une seconde vie dans un monde meilleur.* » Un autre professeur, quelques jours après, faisait en ces termes l'apologie de Malthus : *Là où croît l'aisance s'accroît aussi la sollicitude paternelle en vertu de laquelle on* MÉNAGE *le nombre de ses enfants.* Enfin, car il faut se borner, nous avons entendu ces triste paroles : *La matière est le dieu des savants... Si le singe a une âme, l'homme en a une aussi; sinon, non.* Et comme des paroles on passe vite aux actes, nous avons vu un médecin de la Salpétrière plaisanter, de-

vant les étudiants, une pauvre femme qui portait sur sa poitrine une médaille de la Vierge. Des faits analogues se renouvellent tous les jours dans les hôpitaux.

Lorsque les élèves, dans des scènes violentes et *sous les yeux mêmes du professeur*, se sont risqués à affirmer publiquement le plus grossier matérialisme, ils ne faisaient que répéter les leçons de leurs maîtres; ils ne sont pas les premiers ni les seuls coupables.

Voilà les faits (1). Ils valent mieux que des généralités toujours vagues; d'ailleurs ils ont de nombreux témoins, et il est impossible de les nier.

Il y a des vérités qui sont le patrimoine de l'humanité et sur lesquelles il devrait être défendu de porter la main, parce qu'elles sont les premières assises de l'ordre social. L'aveu d'un matérialiste autorisé nous suffit : « Il faut, dit-il, continuer d'enseigner l'immortalité de l'âme pour le salut public en général, afin que les faibles et les méchants prennent le vrai chemin par crainte et par espérance. » Il importe donc d'opposer la défense à l'attaque, par la liberté de l'enseignement supérieur. Les services que les hommes d'ordre rendent aujourd'hui à la société dans l'enseignement primaire et secondaire, ils les continueraient dans des universités libres.

La liberté de conscience demande également que la haute instruction soit distribuée par tous. Un catholique, un protestant, un juif, est à chaque instant blessé dans ses croyances par les leçons de certains professeurs officiels. La liberté de l'enseignement supérieur permettrait à chacun de choisir ses maîtres. Peu importe où les élèves étudient, à Louvain ou à Gand, s'ils justifient devant l'État de la valeur de leurs connaissances scientifiques.

Enfin, les sciences ont beaucoup à gagner à la libre concurrence. La liberté de l'enseignement ferait naître des universités rivales; on verrait alors ce que vaut cette prétention qu'a le matérialisme de représenter la science. Aussi bien la méthode expérimentale doit se borner à rechercher les lois de la nature; si elle affirme le matérialisme, elle usurpe; elle sort de son domaine légitime qui est celui des phénomènes naturels et compromet la science en la détournant de sa véritable voie. Une chaire de chimie ou de thérapeutique n'est pas une chaire de philosophie.

En résumé : au nom de la morale publique, de l'ordre social, de la liberté de conscience, du progrès de la science,

(1) Dans son rapport sur notre pétition (séance du 27 mars), M. le sénateur Chaix-d'Est-Ange a essayé de les atténuer. Un interne des hôpitaux qui connaît à merveille sa Faculté de Médecine, a écrit au *Temps* (1er avril), une lettre dont voici la fin : « ..... Allez au cours de MM. Vulpian, Sée, Broca, Axenfeld, Robin et autres, voyez l'amphithéâtre comble, quinze cents jeunes gens attentifs à la parole du maître, *et dites à vos lecteurs que le matérialisme, c'est-à-dire la science compte des adeptes et des défenseurs énergiques.* » C'est ce que nous disons à M. le Sénateur : allez y voir.

Les soussignés :

1° *Appellent l'attention du gouvernement sur l'enseignement de certaines de nos Facultés.*

2° *Ils demandent, comme le seul remède à la propagation des funestes doctrines qu'ils signalent, la liberté de l'enseignement supérieur.*

Pour chacun de ces motifs, qui peuvent être examinés séparément par le Sénat, ils sollicitent de vous, messieurs les Sénateurs, le renvoi de leur pétition aux ministres compétents.

Nous n'avons pas voulu, afin de bien circonscrire le débat, donner à notre pétition un caractère de généralité qui, peut-être, lui eût fait perdre la précision que nous avons cherché à y mettre. Cependant nous savons parfaitement où en est l'enseignement officiel des sciences, des lettres et des arts dans certaines de nos Facultés et de nos Écoles. Nous n'ignorons pas quel esprit souffle dans l'Université et nous pouvons démontrer, preuves en main, que son enseignement est traditionnellement mauvais. « Toutes les religions ont le même prix ou plutôt n'en ont aucun. » — « Rien n'est absurde comme la prière. » — « Nous devons croire en Dieu à tout hasard sans savoir pourtant si nous ne nous trompons pas. » — « Les chrétiens n'arriveront à la perfection que lorsqu'ils auront perdu la foi. » — « Le missionnaire catholique n'est qu'un esprit aventureux, un marchand qui exploite les peuples pour un morceau de mouton, etc., » ce sont là des choses que nous avons trouvées dans les ouvrages de vos illustres, de vos maîtres, les Bouillier, les Franck et les autres. Et voilà, à part d'honorables exceptions, les professeurs que l'Université donne à nos enfants !

A côté de votre enseignement, il faut mettre vos actes. Ils sont publics et j'ai le droit de les rapporter ici. S'il y a un homme qui personnifie bien l'esprit sceptique et railleur de l'Université, c'est M. Sainte-Beuve, admiré et vanté sans mesure par ceux-là qui naguère étaient ses collègues. Or M. Sainte-Beuve a discouru un jour au Sénat ; nous avons cru devoir, dans notre pétition, faire allusion à cette mémorable séance du 29 mars 1867. M. le baron de Vincent parla net et dénonça au pays la déplorable situation de l'enseignement officiel. Après lui, M. le comte de Ségur d'Aguesseau fit avec une vérité saisissante le sombre tableau de nos mœurs publiques. Le moyen de ne pas s'indigner quand on voit les vérités qui sont les assises de l'ordre social, Dieu, l'âme, le libre arbitre, la vie future, tous les jours attaquées librement par une prétendue science critique et

outragées par une presse qui ne sait rien respecter ! M. Sainte-Beuve ne put alors se contenir ; obéissant à un mouvement de sa nature auquel la *Revue de l'Instruction publique* elle-même a applaudi, il essaya d'ouvrir la porte du Sénat à des doctrines que la haute assemblée repousse, se fit le défenseur de l'athéisme, au risque de soulever les énergiques protestations de tous les Sénateurs et particulièrement celles d'un illustre maréchal de France qui, en cette occasion, montra qu'une âme chrétienne sait trouver dans sa foi les accents de la véritable éloquence. Voilà un acte d'un de ces hommes que l'on a appelé un « universaire de naissance. »

En voici un autre également public. Il n'y a pas longtemps, un professeur agrégé, M. N***, de la Faculté de Paris, fut arrêté et accusé de participation à une société secrète. Certains étudiants ne perdirent pas cette occasion de faire une démonstration ; ils se rendirent près du doyen et lui intimèrent pour ainsi dire l'ordre de faire des démarches pour obtenir la liberté de M. N***. La réponse n'étant pas selon leur désir, ils se retirèrent, disant « qu'ils avaient autrement que M. le doyen le sentiment de la dignité du citoyen. » L'affaire se termina devant le tribunal correctionnel par une condamnation à l'emprisonnement. Or M. le professeur N*** avait, dans son interrogatoire, fait profession explicite d'athéisme et répété ce qu'il avait dit au congrès de Liége, dont il fut l'un des organisateurs !

Résumons en quelques mots cette première partie de notre travail. Un fait est donc désormais démontré, non-seulement par la conduite des élèves, mais par les écrits, les discours et les actes de certains professeurs officiels, à savoir la situation déplorable de l'enseignement universitaire, aussi bien dans l'ordre littéraire que dans l'ordre scientifique. Ce fait qu'il était nécessaire de mettre en lumière a été pour nous l'occasion naturelle de revendiquer une liberté, mais qui avant tout, est UN DROIT.

II

Comment la grave question de la liberté de l'enseignement supérieur, posée et agitée devant le public, a-t-elle été accueillie ? Il est permis de croire qu'elle était comme à l'état latent dans les esprits, car en quelques mois notre pétition fut couverte de plus de *deux mille* signatures. C'est avec cette solide armure qu'elle se présente aux discussions du Sénat.

Presque tous les honorables signataires nous ont adressé leurs adhésions motivées. Cette volumineuse correspondance épuise toutes les raisons que l'on peut donner en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur. Nous profiterons des autorisations qui nous ont été données pour communiquer quelques-unes de ces lettres à nos lecteurs qui, nous en avons la certitude, ne les jugeront pas indignes d'intérêt.

« Elle n'est que trop vraie, nous écrivent vingt-neuf habitants d'Huriel (Allier), cette parole prononcée naguère au sein du Sénat et accueillie unanimement par lui comme l'expression malheureusement trop exacte de la vérité : « Le torrent du matérialisme nous inonde... l'immoralité « coule à pleins bords... » Aussi, demander la liberté de l'enseignement supérieur, c'est prouver qu'on aime à la fois et sa religion et son pays. »

Quarante propriétaires de Saint-Aignan, plus particulièrement préoccupés du danger que les doctrines athées préparent à la société, ajoutent à notre pétition ce commentaire :

« Dénoncer la situation actuelle de l'enseignement supérieur, c'est faire si bien acte de conservation sociale que l'immense majorité du pays voterait aujourd'hui contre le matérialisme comme elle a voté contre le socialisme en 1848. Il en est de l'ordre comme de l'honneur : tout le monde se lève quand il est menacé. Sans principes supérieurs à l'homme, il n'y a pas de morale, pas d'autorité, par conséquent pas de société possible. Le matérialisme est radicalement anarchique ; le spiritualisme seul est conservateur et vrai ; il restera toujours l'ancre du salut.

« L'impiété contemporaine est, d'autre part, si peu scientifique que le plus simple cultivateur est étonné de voir des gens qui se disent savants affirmer, sans preuve certaine, qu'il n'y a pas de Dieu, pas d'âme, pas de vie future, et que nous descendons des singes... Si l'on parvient à détruire Dieu, qui a rendu, dit-on, des services provisoires, il faut le remplacer et c'est là où se présente l'impossible. Le sens commun repoussant, comme anti-social, tout principe qui n'est pas supérieur à l'homme, n'admettra pas le néo-matérialisme, appelé positivisme, lequel au nom du passé et de l'avenir a la prétention de substituer l'humanité à Dieu... »

C'est la même pensée qui a dicté la protestation suivante qui nous est arrivée couverte de signatures :

« La vie des peuples, qui ne le sait? ce sont les croyances; elles seules renferment la force des gouvernements, le maintien de l'ordre et la séve de la prospérité. Or demandez-vous autre chose que la sauvegarde de ces croyances, quand vous dites qu'il soit permis aux catholiques français, à l'immense majorité de la nation de fonder des écoles publiques où leurs

fils, tout en gagnant les vrais grades de la science, soient à l'abri de l'impiété et de l'abrutissement qui infecte nos grandes écoles d'aujourd'hui? Assurément vous ne faites que demander le salut de la société, un avenir de paix et de gloire pour notre belle France, quand vous réclamez le libre exercice du droit de transmettre à l'élite de notre jeunesse le patrimoine intact de notre foi, de jeter dans le champ de son intelligence, devenu désormais fertile, ces vérités qui ont été et qui seront toujours le principe et la cause de toute vraie civilisation.

Enfin, car il faut se borner, les habitants d'une commune d'Alsace nous prient de nous faire l'écho de leur plus vive indignation :

«... Ils déclarent qu'ils protestent de toute l'énergie de leur âme contre les doctrines d'athéisme et de matérialisme... que l'on enseigne à la jeunesse dans certaines hautes écoles de médecine, doctrines monstrueuses qui ébranlent la société tout entière et préparent des générations plus révolutionnaires et plus ingouvernables que jamais, parce qu'elles auront appris à ne rien respecter!.. »

On a osé dire que la jeunesse de notre pays acceptait ce hideux matérialisme comme la doctrine du progrès. Ce n'est pas au dix-neuvième siècle, en plein christianisme, nous écrit un étudiant, qu'on viendra nous faire abdiquer les conquêtes de l'esprit humain et les principes de la foi catholique, pour nous ramener à une utopie dégradante et surannée :

« Est-ce donc là que devait nous conduire ce progrès tant vanté? Devait-il ravaler l'homme au-dessous du sauvage qui conserve au moins la croyance en Dieu et à l'âme? Devait-il, enlevant aux hommes de bien leurs plus chères espérances et débarrassant les pervers de toute crainte, ouvrir libre carrière aux passions humaines et les laisser à l'homme comme seul guide de ses actions? Devait-il enfin préparer le cataclysme dans lequel il nous précipitera avant peu, si tous les hommes de bien et de saine raison ne se lèvent en masse pour relancer en avant le char de l'humanité que le matérialisme est parvenu à faire reculer!..

« Mais que sert l'indignation? il faut agir. Plus que jamais le moment est venu de tenter l'effort. Mais pour agir il faut être libre. La liberté de l'enseigement supérieur est le seul moyen de combattre efficacement ces doctrines malheureuses qui ont déjà fait baisser si bas le niveau intellectuel et moral de notre pauvre France. »

Ces nobles paroles sont d'un étudiant en droit de Dijon, M. Louis Desprez. On voit que partout il y a des intelligences droites et des cœurs généreux qui protestent. M. Chenu, un autre étudiant en droit, peut le dire avec raison :

«... J'en bénis le Ciel, nous n'en sommes pas venus encore à un tel degré d'aberration, de sensualisme, qu'il n'y ait plus des cœurs et des cœurs de vingt ans pour tressaillir aux accents de la vérité et répondre à l'appel de ceux qu'ils sont fiers de dire leurs maîtres et amis. Qu'on le sache donc : il est à Paris même et sur les mêmes bancs que nos matérialistes, des jeunes gens modestes, sages, travailleurs, surtout catholiques, en qui nous devons espérer, que nous devons encourager dans leurs nobles efforts et leurs luttes pénibles. »

Un professeur se demande comment il se fait que les lois qui protégent les premiers principes sociaux soient tous les jours violées dans les chaires officielles :

« En tête de toutes nos lois sur l'instruction publique je vois figurer au premier rang l'enseignement de la morale et de la religion. Je vois aussi que les preuves de l'existence de Dieu font partie du programme de la philosophie dans les lycées... Nous qui sommes chargés de l'enfance, nous nous efforçons, aux termes de la loi, de lui inculquer de bons principes de morale chrétienne et de religion, et dès que nos élèves seront devenus hommes, s'ils veulent arriver aux grades qui leur ouvrent toutes les carrières, ils tomberont *fatalement* entre les mains d'autres professeurs qui vont s'acharner, *contre la loi,* à détruire en eux et à effacer jusqu'au dernier vestige, cette semence précieuse de foi et de confiance en Dieu ! »

Voici maintenant les arguments du père de famille. Ils sont développés souvent avec une éloquence indignée dans la grande majorité des lettres qui nous ont été écrites. Tant que l'État gardera le monopole de l'enseignement supérieur, on sera en droit de lui demander pourquoi il paye des professeurs pour enseigner publiquement des doctrines que repousse la majorité des Français. Et il entendra des pères de famille gémir sur l'avenir intellectuel et moral qu'on prépare à leurs enfants. Voici, entre autres lettres, celle d'une dame que le veuvage a rendue responsable de l'éducation de son fils :

« S'il était forcé, dit-elle, d'aller étudier sous des maîtres matérialistes et athées, de recevoir des leçons d'impiété qui lui feraient perdre ses sentiments religieux, j'en serais au désespoir, car ce serait pour lui et pour moi le plus grand des malheurs. J'espère que je n'aurai pas à le déplorer et que le Sénat ne voudra pas que les familles soient privées de la plus précieuse de toutes les libertés, celle de la religion et de la conscience. »

«... C'est là le vœu d'un esprit vraiment libéral, nous dit un honorable négociant de Clermont, M. Rebière. C'est assez, en effet, de voir nos fils quitter la province pour aller achever leurs études dans une capitale dé-

moralisée, sans être *obligés* de les voir encore *forcés* d'entendre et de *subir bon gré, mal gré* un enseignement aussi dégradant que stupide... »

«.., Je suis un simple ouvrier, écrit M. Carpenel, père de cinq enfants encore jeunes, et j'appréhende pour leur avenir si le monopole existe... Il n'est pas de pire servitude et de supplice plus insupportable que l'obligation de livrer son fils à un enseignement que l'on repousse comme attentatoire à toute âme chrétienne.

Plusieurs pères de famille ignoraient absolument les faits que nous avons racontés. Une dame de Nantes, qui a son fils à l'École de médecine, nous a adressé à ce sujet une lettre bien touchante. Elle voudrait penser que nous nous exagérons le mal. Nous lui répondons avec M. le docteur Bleynie (de Limoges) : « L'enseignement médical de Paris a trop souvent révolté notre conscience pendant le cours de nos études, pour que nous ne demandions pas sa réformation... »

De vénérables prêtres nous ont adressé, de leur côté, des observations dont la gravité n'échappera à personne. Ils nous disent combien est pénible leur ministère quand ils ont à subir l'influence d'un médecin qui ne croit à rien :

« ... Lorsque nous voyons de pauvres médecins déclarer avec une outrecuidance digne des mandarins et des lettrés de la Chine, nous dit M. le curé de L***, que l'homme n'a point d'âme, qu'il n'a besoin ni de Dieu ni du prêtre ; quand nous voyons ces mêmes hommes interdire l'entrée du prêtre auprès des malades, sous peine de ne plus pouvoir répondre des suites de la maladie, comment tous les hommes religieux ne se joindraient-ils pas à nous pour secouer le joug d'écoles qui nous élèvent de pareils docteurs?.. »

« ... Combien de pauvres malades, ajoute un digne curé, M. Boivin, mourront sans le secours de la religion, soignés par un médecin matérialiste ; il se gardera bien d'avertir au moins les parents du danger de mort. J'ai entendu plus d'un de mes confrères gémir sur de pareils faits qui se passent tous les jours. Quel désastre, si, parmi 1,800 étudiants, une douzaine seulement restent fermes dans leur foi ! »

Veut-on savoir quel respect le matérialisme a de la liberté de conscience ? Voici un fait raconté par la *Revue médicale*, l'excellent recueil dirigé par le savant docteur Sales-Girons ; il a ici sa place. On rendait dernièrement les derniers devoirs à un professeur agrégé de l'École de médecine, mort chrétiennement. Sur sa tombe, un de ses collègues, aujourd'hui professeur titulaire, a trouvé l'occasion bonne pour faire profession de matérialisme. M. Sales-Girons se demande

s'il n'est pas douloureux jusqu'au fond de l'âme pour une famille chrétienne d'entendre, immédiatement après les prières de l'Église, un orateur penché sur le cercueil dire que l'homme dont elle pleure la mort rentre dans le néant. On parlera de liberté; alors je demande pour la femme chrétienne la liberté de faire enterrer son mari comme elle le voudra, surtout si le mari était de son avis, c'est-à-dire de n'être pas exposée à entendre quoi que ce soit qui puisse blesser sa tendresse ou soulever son indignation. Enterrez vos morts comme vous l'entendrez et laissez-nous enterrer les nôtres, sans discours, si vos honneurs et vos regrets ne sont point compatibles avec nos sentiments. Les familles de nos morts ne savent pas ce que vous dites sur le bord des tombes qui leur appartiennent. Elles croient qu'on leur fait honneur, ce qui en a l'air; mais si elles savaient que vous y venez en grand costume pour proclamer le néant de celui à qui, au contraire, on dit adieu! soyez sûrs qu'elles vous demanderaient de leur faire grâce de vos paroles.

Voilà le matérialisme devant la mort; le voici maintenant en face de la naissance. Mère chrétienne, écoutez bien ceci : Vous croyez que le fils que vous portez est un être fait à l'image de Dieu, qu'il a une âme et que cette âme a une destinée. Eh bien! le médecin matérialiste va tout à l'heure se conduire comme si votre enfant n'était qu'un animal, le produit d'un singe. S'il arrive telles circonstances graves où il lui faudra tuer votre enfant pour vous sauver, il le tuera sans s'inquiéter qu'il y a là une âme que vous avez l'espérance de retrouver au ciel. Avec le docteur Sales-Girons, « Je voudrais bien qu'un jour il fût soumis à un jury sérieux de décider quelle serait la faute d'un accoucheur qui se refuserait au baptême de l'enfant en danger; ou qui, ayant l'air de l'administrer, n'en ferait rien et se contenterait de rire en soi de la famille qui lui a confié ses plus chers intérêts. » Des médecins, et entre autres un honorable et savant docteur de Paris, M. Verrier, ont traité cette question du baptême intra-utérin. Les matérialistes ont souri niaisement. Pour eux, l'enfant qui meurt avant de sortir ou en sortant du sein de la mère est une créature manquée, et voilà tout. Ils n'ont même pas conscience de « commettre une mauvaise action, ainsi que l'a écrit M. Bailly, un honorable professeur agrégé de l'école, en s'exposant à priver un pauvre être d'avantages spirituels possibles », et une mère de ses plus chères espérances!

Voilà des faits à ajouter à tant d'autres, qui prouvent qu'une mauvaise philosophie engendre une mauvaise morale. La conséquence

pratique de tout ceci est qu'il faut se défier du médecin matérialiste; une famille chrétienne doit lui interdire sa maison.

III

Ainsi la liberté de l'enseignement supérieur est réclamée par tous, au nom de la conscience, de la morale publique, de l'ordre social. Nous nous trompons : cette liberté a rencontré deux sortes d'adversaires, les officieux du ministère de l'Instruction publique et les officiels de la démocratie autoritaire (1). Les sophistes ont essayé d'obscurcir ce qui est clair pour tous ceux qui ont le vrai sentiment de la liberté et le respect de la conscience. Ceux-ci, professant le dogme de l'omnipotence de l'État, nient le droit du père de famille et reconnaissent à l'État seul le droit d'enseigner ; ceux-là craignent l'enseignement de l'Église comme la force la plus redoutable pour eux dans la guerre qu'ils font au catholicisme, et afin de jeter de l'odieux sur nos réclamations, ils disent que nous demandons des priviléges. Ces prétendus libéraux (des lettres venues de plusieurs départements en témoignent) ont cherché à étouffer les plaintes de l'opinion publique. On est allé disant partout, « dans les cabarets » et ailleurs, que nous voulions « l'obscurantisme et l'oppression cléricale. » Lecteur du *Siècle,* je te reconnais ! C'est un cultivateur qui nous fait part de cela et il ajoute .

« Si cette question était comprise, il n'est pas un seul propriétaire de campagne qui n'envoyât son assentiment à une pareille liberté. Elle trouverait pour le moins autant d'écho que le vote pour l'Empereur. Seulement toutes ces grandes questions qui causent tant d'émotion dans les grands centres passent le plus souvent par-dessus nos têtes... »

«... On vous combat de tous côtés, nous écrit de son côté un vénérable prêtre. C'est pourtant une idée heureuse à laquelle tout prêtre et même tout bon chrétien doivent s'associer de grand cœur. Mais, dans ma paroisse, cette idée-là on ne la comprend pas plus que moi l'arabe ou le sanscrit; on cherche à l'embrouiller, vous savez qui ?.. »

Quelques-uns ont insinué que réclamer la liberté de l'enseignement supérieur c'était faire œuvre d'opposition. Ils ont compris que cela n'est pas sérieux et n'ont pas insisté. L'État qui vit de la morale chrétienne, inséparable des dogmes chrétiens, ne peut trouver mauvais que des hommes offrant toutes les garanties de science juri-

(1) *Le Siècle*, l'*Avenir national*, etc.

dique, scientifique ou littéraire, désirent s'associer librement entre eux pour enseigner avec le droit, les sciences ou les lettres, le respect de la morale et des croyances chrétiennes.

Conservateur, nous écrit M. de Parseval, l'honorable maire de Flacé, je gémirais sur l'aveuglement du gouvernement, s'il ne voulait pas voir que les doctrines, enseignées par quelques-uns des professeurs nommés par lui, minent profondément la base sur laquelle repose l'ordre public qu'il a le devoir de sauvegarder, ébranlent la société tout entière et préparent des générations plus révolutionnaires, *plus ingouvernables que jamais, parce qu'elles auront appris à ne rien respecter...*»

« Tous les gens de bien *sans distinction de parti*, de religion, de hiérarchie sociale, devraient s'unir pour protester, nous écrit un avocat très-distingué de Lyon, M. Dupuy. S'ils pouvaient se douter de la force de résistance qu'on peut opposer au mal par l'association, personne ne s'abstiendrait. L'abstention est bien souvent une faiblesse ; dans le moment présent c'est une faute grave. Le mal triomphe souvent par l'inertie des gens de bien... Des personnes ne protestent pas pensant que leurs efforts seraient inutiles ; c'est un erreur. L'effet sera toujours produit sinon immédiatement et pour le but proposé du moins en général et dans un avenir plus ou moins éloigné.

C'est bien notre avis. Que le but ne soit pas atteint du premier coup, qu'importe ! La question aura du moins été posée devant l'opinion et on aura vu plus de deux mille conservateurs réclamer la liberté d'enseignement et les pires des révolutionnaires la combattre à outrance. Nous voulons croire que le Sénat ne refusera pas d'entendre toutes ces voix dont nous sommes l'humble écho. Pour faire l'œuvre du pays il faut plus que jamais la liberté, la véritable liberté. Et ce sera le grand honneur des catholiques d'en avoir conservé parmi eux le véritable sens, de la pratiquer généreusement vis-à-vis de tous et d'en rappeler sans cesse la notion à ces écrivains plus ou moins sincères qui répètent toujours le mot, parce qu'il fait illusion aux meilleurs esprits, mais qui repoussent toujours la chose parce qu'elle a une grande vertu pour le bien et qu'elle est fille de la vérité, cette libératrice des âmes.

Si la liberté de l'enseignement compte dans la presse les quelques adversaires que nous avons signalés, il est juste de dire qu'elle est réclamée comme « la première des nécessités sociales », par la plupart de nos confrères qui ont bien voulu nous prêter leur publicité et leur bienveillant appui. Qu'ils en soient ici remerciés !

D'abord la presse spéciale est pour ainsi dire unanime. La *Gazette médicale* et son éminent rédacteur en chef, M. Jules Guérin ; la *Revue médicale* et le savant docteur Sales Girons, le *Mouvement médical*, la *France médicale* revendiquent tous les jours énergiquement la liberté de l'enseignement. On voit par là que « les cléricaux » ne sont pas les seuls à réclamer. Les principaux journaux de la province, *la Guyenne*, l'*Espérance* de Nancy, le *Propagateur* de Lille, la *Gazette du Midi*, le *Journal de Rennes*, etc., ont recommandé notre œuvre à leurs lecteurs et nous ont adressé des listes de souscription bien remplies.

« Le monopole, resté aux mains de l'État, dit l'*Union de l'Ouest*, en arrive à des résultats très-peu rassurants pour l'État lui-même. Si M. Duruy ne trouve pas dans ses convictions l'énergie nécessaire pour empêcher le renouvellement, en plein Paris, du scandale qui avait eu lieu en Belgique et qu'il déférait alors résolûment au tribunal universitaire, il se sentirait, peut-être, plus fort contre de tels désordres lorsque des Universités libres le stimuleraient, non plus seulement par la concurrence scientifique, mais par la lutte morale qui s'engagerait entre ces pauvres professeurs de matérialisme, prétendant parler au nom de l'État, et ceux qui enseigneraient au nom de l'alliance féconde de la religion et de la liberté. »

Dans la presse de Paris, l'*Univers*, le *Monde* et l'*Union* ont été les premiers à seconder nos efforts. On ne pouvait moins attendre de notre si distingué confrère, M. de Riancey, qui a réclamé pendant dix-huit années la liberté de l'enseignement, et de M. Chantrel, qui nous a défendu avec beaucoup d'esprit contre les violences de l'*Avenir*. Quant à M. Coquille, il a dans les quelques lignes qui suivent résumé nettement la question :

« Nous avons, dans une mesure qui rend les temps présents supérieurs aux temps de Louis-Philippe, conquis la liberté dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire. Cette liberté est bien incomplète ; mais les catholiques se réjouissent de l'avoir obtenue. *Elle leur permet de conduire leurs enfants jusqu'au seuil de l'avenir. Au moment le plus critique, ils sont forcés de lâcher cette proie qu'ils ont si longtemps disputée à l'Etat.* Les études qui doivent décider du sort des enfants pour la profession qu'ils embrasseront, dépendront exclusivement de l'État. Nul ne sera médecin, ni avocat, sans l'estampille du gouvernement.

« Les catholiques français ont à poursuivre leur tâche. Ils doivent demander l'autorisation de fonder une université catholique. C'est là une grande question ; elle a été étudiée, et des hommes éminents se disposent à présenter au Sénat une pétition dans ce sens. Les catholiques s'atta-

cheront à cette pensée; ils en sentiront toute l'importance. Les difficultés qu'elle soulève paraîtront peut-être énormes au premier abord. Qu'ils ne ne se fatiguent pas. La liberté de l'enseignement primaire et secondaire que nous refusait Louis-Philippe, et contre laquelle s'ameutait la gent officielle et non officielle, nous a été donnée par la révolution de 1848, et nous l'avons à peu près conservée. *L'Université catholique sera un puissant lien social, puisqu'elle empêchera l'oppression des catholiques. L'oppression qui pèse sur les intelligences est la plus dure et la plus humiliante.* »

La *Revue de l'Instruction publique* et *l'Opinion nationale* elle-même, qui tout d'abord ont été les plus opiniâtres adversaires de la liberté de l'enseignement, viennent de renier publiquement leurs erreurs. Ces conversions *in extremis* sont très-significatives et méritent d'être signalées.

« *La question soulevée par la pétition de M. Giraud,* dit *la Revue, est de celles qui réclament une réponse.* En fait, la liberté de l'enseignement supérieur ne veut dire autre chose que la liberté d'établir un enseignement supérieur *clérical* en face de l'enseignement supérieur *laïque.* Il n'y faut pas chercher autre chose ; mais n'y eût-il que cela, *il nous déplaît que nos adversaires puissent nous reprocher d'avoir fait de l'enseignement supérieur notre monopole.* Ils en réclament un pour eux : cette prétention vaut au moins la peine d'être examinée (n° du 12 mars). »

Mais la chose a été essayée en Belgique, et M. Goumy doit savoir que l'Université de Louvain n'y fait pas mauvaise figure. D'aucuns disent même que cette Université catholique libre est plus florissante que celle de Gand qui est *laïque*, pour parler la langue de notre confrère, c'est-à-dire qui relève de l'État.

L'Opinion nationale met à sa conversion une meilleure grâce (1). Elle demande cette fois et très-nettement la liberté, ne jugeant « rien de plus opportun pour relever chez nous les hautes études qui ont grand besoin d'être relevées. »

« La tâche du moment serait, selon nous, dit M. Sauvestre (*Opinion* du 13 mars), d'entreprendre la réformation de notre enseignement supérieur ; or, *la base de cette réforme ne saurait être autre que la liberté.* Nous sommes persuadés qu'il n'y a *rien de plus opportun que l'établissement de cette liberté. D'abord, elle déchargera l'État d'une responsabilité qui doit lui paraître bien lourde ; ensuite, elle relèvera chez nous les hautes études, qui ont grand besoin d'être relevées.*

(1) Elle vient de se déjuger par des articles de son rédacteur en chef, que l'on peut lire dans les numéros du 29 mars et des jours suivants.

A vrai dire, *lorsqu'on compare l'enseignement de nos Facultés avec celui des universités allemandes, on se sent peu fier d'être Français.* C'est une infirmité qu'il faut savoir avouer, afin qu'on y apporte un prompt remède.

M. Sauvestre va même très-loin, comme tout nouveau converti. Il semble contester à l'État le droit d'enseigner, puisqu'il « ne peut se figurer l'État dogmatisant, patronnant une doctrine scientifique ou philosophique. » Mais peut-être M. Sauvestre n'a-t-il pas bien compris ce qu'il disait là; n'insistons pas et prenons acte de son aveu que nous signalons aux adversaires de la liberté d'enseignement qu'il reste encore à convertir.

Aujourd'hui, le mouvement est général : c'est la meilleure preuve de la légitimité de nos réclamations, et on comprend que nous tenons à constater cette unanimité de l'opinion (1). M. Frédéric Morin peut donc dire tout à son aise que « notre pétition sera regardée par l'opinion publique comme un triple attentat aux droits du pays, à l'honneur de la science, à la vie humaine» ; l'absurde et l'odieux de pareilles calomnies lui resteront. « La ligue des pères de famille, ainsi que l'a fort bien dit l'*Univers*, est constituée; la presse presque tout entière l'approuve et la soutient ; comment le gouvernement, encore une fois, refuserait-il d'accorder ce que demande la majorité conservatrice du pays?

Cela ne nous suffit pas encore. Il faut, pour que la lumière soit complète, faire intervenir ici les hommes réputés éminents dans les diverses écoles philosophiques et politiques, et leur demander ce qu'ils ont dit de la liberté de l'enseignement supérieur.

Dans la discussion de la loi des réunions, M. Jules Simon, un des fidèles de l'Université, a terminé ainsi son discours :

« Si vous ne donnez pas en France la liberté absolue de l'enseignement supérieur, je déclare que le génie de la France va décroître... Combien de fois ai-je senti, alors que j'enseignais des doctrines auxquelles j'adhérais de toute mon âme, que mon influence n'était pas complète, parce que mes auditeurs pouvaient croire que si, au lieu de penser ce que je pen-

(1) Depuis que le rapport de M. le sénateur Chaix-d'Est-Ange a été publié, plusieurs journaux qui avaient gardé le silence jusque-là se sont prononcés pour la liberté de l'enseignement supérieur : Le *Temps*, l'*Epoque*, le *Journal de Paris*, la *Situation*, la *Gazette de France*, la *Gironde*, le *Sémaphore* de Marseille, le *Courrier* de Lyon, l'*Indépendance belge*, le *Journal de Bruxelles*, etc. ; d'autres veulent que l'Etat, gardant son privilége, surveille de près l'enseignement officiel, ainsi la *France*, la *Presse*, etc. ; quant à l'*Opinion*, au *Siècle*, à l'*Avenir*, au *Phare de la Loire*, au *Progrès* de Lyon, etc., ils se contentent de la liberté de l'injure. (Voir tous ces journaux du 28 mars au 8 avril 1868.)

sais, j'avais pensé le contraire, je n'aurais pu exprimer mes doctrines aujourd'hui qu'à la condition de descendre demain de la chaire que j'occupais! Croyez-moi, messieurs, il n'y a d'autorité véritable que par la liberté. S'il y avait eu, à côté des chaires officielles, des chaires rivales, où nos doctrines auraient été discutées, contestées, condamnées, notre enseignement aurait conquis aussitôt une force contre laquelle rien n'aurait pu prévaloir. »

Le docteur René Lefebvre revient d'Amérique, où il a pu, dit-il, apprécier les bienfaits de la liberté. En rentrant en France il rencontre un de ces autoritaires, démocrate et franc-maçon (tout comme M. Frédéric Morin), qui lui tient ce langage très-connu :

« Certes, j'aime la liberté; mais je ne veux pas de ces fausses libertés qui ne sont que le privilége de la richesse et de la superstition. Patriote, ami des lumières, je ne veux pas d'une liberté religieuse qui ne profiterait qu'aux calotins. Il faut museler les prêtres pour que le peuple soit libre. *Je ne veux pas d'une liberté d'association qui servirait aux capucins;* je ne veux pas qu'au nom de la charité on corrompe le peuple avec des aumônes politiques et qu'on lui porte un pain empoisonné. *Je ne veux pas d'une liberté d'instruction qui livrerait nos enfants aux jésuites.* Je ne veux pas d'une liberté départementale qui reconstituerait le fédéralisme provincial; je ne veux pas d'une liberté communale qui ressusciterait le despotisme du seigneur et du curé, et ferait de nous des serfs ou des vilains. Mieux vaut la main de l'État que ces droits anarchiques dont abuseraient des gens remuants, des aristocrates, des fanatiques et des cafards. Je suis pour le peuple, vive l'égalité !

Je regardais avec terreur, dit le docteur Lefebvre, cet honnête Béotien... Comme si la liberté publique était la destruction de toutes les libertés particulières, comme si après cet anéantissement il restait autre chose que le brutal mécanisme de l'administration... » (*Paris en Amérique*, p. 401).

Le docteur René Lefebvre, c'est M. Ed. Laboulaye, professeur au Collége de France et membre de l'Institut. Le Béotien démocrate et franc-maçon, c'est celui qui a demandé la destruction de la Société de Saint-Vincent de Paul, a combattu le projet décentralisateur de Nancy et qui repousse aujourd'hui la liberté de l'enseignement supérieur.

Voici maintenant l'opinion de M. Stuart Mill, très-renommé dans une certaine école économique, d'ailleurs membre de la Chambre des Communes et de l'Institut de France :

« Une éducation générale donnée par l'État n'est autre chose qu'une combinaison pour jeter tous les hommes dans le même moule, et comme

le moule dans lequel on les jette est celui qui plaît au pouvoir dominant (que ce soit un monarque, une théocratie, une aristocratie ou la majorité de la génération existante), plus ce pouvoir est efficace et puissant, plus il établit un despotisme sur l'esprit qui tend naturellement à s'étendre sur le corps. Une éducation établie et contrôlée par l'État *ne devrait exister, si elle existait*, que comme expérience, *entourée de concurrences* et faite seulement pour les stimuler et les maintenir à un certain degré de perfection ; excepté quand la société en général est si arriérée, qu'elle ne pourrait pas ou ne voudrait pas se procurer des moyens convenables d'éducation : alors, dis-je, la puissance publique, ayant à choisir entre deux maux, peut suppléer les écoles et les universités, de même qu'elle peut faire l'office des compagnies par actions dans un pays où l'entreprise privée n'existe pas sous une forme qui lui permette d'entreprendre de grandes industries...

« Je pense avec Guillaume de Humboldt que les grades ou les autres certificats publics de connaissances scientifiques ou professionnelles devraient être accordés à tous ceux qui se présentent à l'examen et qui le passent avec succès, mais que de tels certificats *ne devraient donner d'autre avantage sur des rivaux que la valeur qu'y attache l'opinion publique.* » (*On Liberty :* chap. Applications.)

M. Stuart Mill est le plus célèbre représentant, en Angleterre, de la philosophie positive. A ce titre, son opinion doit être particulièrement chère à M. Frédéric Morin.

L'autoritaire, dont le nom revient encore ici, a accusé ceux qui demandent la liberté de l'enseignement supérieur de vouloir rabaisser la science, affaiblir l'État et enlever à la société toute sécurité. Il fera bien de lire le passage suivant extrait de la *Réforme sociale.* L'auteur de ce beau livre, qui est un éminent sénateur, ne saurait être, ce semble, suspect de rêver bouleversement et destruction. Après avoir constaté, par la comparaison de l'enseignement supérieur dans les différents pays, que « l'avantage est peu en faveur du système français, » M. Le Play ajoute :

« Le remède est indiqué par la pratique de l'Europe entière (les universités, les corporations libres)... En détruisant ces vénérables institutions, la Révolution n'a pas seulement perdu de vue une tradition bienfaisante, elle a abaissé la condition des élèves et celle du corps enseignant. Les esprits libéraux qui considèrent notre régime universitaire comme une conquête de la civilisation moderne, le condamneraient sévèrement s'ils voulaient seulement prendre la peine de comparer, à Paris et à Oxford, la situation des étudiants et des professeurs...

« La seule situation digne pour les sciences ou les lettres, pour les corps

enseignants et pour les élèves, est celle qui les place sous l'autorité de corporations libres, jalouses de conserver leur indépendance, intéressées en même temps à se garantir de l'erreur ou du relâchement qui leur feraient perdre la confiance du public au profit de leurs rivales. »

Terminons par un témoignage dont on comprendra la valeur. Après cela, ceux qui ne trouvent de sécurité que dans l'enseignement officiel et qui regardent l'examen d'État comme la seule garantie de l'instruction des élèves et de la bonté du diplôme, s'ils sont de bonne foi, seront complétement édifiés :

«... Tant mieux et non tant pis si l'initiative privée vient multiplier les sources d'éducation, aider et stimuler par la concurrence l'enseignement officiel... Je n'ai pas la prétention, dans mon impuissance, de chercher à modifier l'état des choses ; mais, juge et chargé d'instituer de jeunes docteurs, *j'ai le devoir de dire que, depuis plusieurs mois, j'ai fait, laissé faire ou dû faire des docteurs qui, en Allemagne, seraient barbiers-chirurgiens, et auxquels je ne confierais ni ma personne, ni aucun des êtres vivants qui m'entourent.* »

Cela est extrait d'une intéressante brochure : *la Liberté de la pratique et de l'enseignement de la médecine*, par le docteur Léon Lefort, chirurgien des hôpitaux et professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

IV

Il est, ce nous semble, suffisamment démontré que la liberté de l'enseignement supérieur est l'une de ces « libertés légitimes, nécessaires » que M. Thiers aurait pu ne pas oublier quand il parlait l'autre jour de ces libertés. Il reste à dire quelle est la responsabilité que fait à l'État le régime actuel du monopole de l'enseignement supérieur. Il faut montrer combien la solidarité établie entre l'État et l'enseignement est compromettante pour tous les intérêts.

C'est en vain que l'on dirait que l'enseignement officiel n'est ni chrétien ni anti-chrétien, ni spiritualiste ni anti-spiritualiste, ni positiviste ni éclectique, en un mot qu'il est indifférent. Nous avons suffisamment prouvé quelles sont ses tendances. Or, dans l'école officielle, il est de principe que *la moralité est en raison directe de l'instruction.* Donc s'il est hors de doute que la moralité s'obscurcit sans cesse, qui est responsable ? Celui qui seul dispense l'instruction. Le développement de l'instruction et de l'éducation, voilà la pratique constante de l'Église ; le système de l'État est l'instruction pour l'ins-

truction, autrement dit l'instruction *indépendante*. Le rapport officiel du ministre de la Justice (dernière période quinquennale, de 1861 à 1865) va nous dire ce que ce système a produit relativement à la moralité publique.

Lu dans son résumé, le rapport officiel est parfait, vu d'ensemble le tableau est superbe ; mais regardé dans les détails, il montre bien des laideurs. Il y a diminution totale dans les crimes et délits, mais sur quoi porte la réduction ? Sur les crimes les moins graves, sur les délits les plus insignifiants. Emporter la caisse et des millions devient assez commun. Les habitudes de luxe, les désirs immodérés de fortune exaltés par une instruction sans moralité, voilà les premiers mobiles des criminels. Aussi M. le ministre constate « l'accroissement du nombre des vols d'une importance assez considérable. » D'autre part, les attentats contre les personnes et les mœurs, les attentats, en un mot, qui soulèvent avec horreur la conscience publique et trahissent la perversion morale la plus raffinée, augmentent dans « une proportion effrayante » ; on compte, pour entraver le mal, sur « le respect des principes de la morale religieuse », alors que, par une contradiction inexplicable, on l'écarte de l'enseignement officiel ! Le système de l'instruction indépendante est mauvais, puisque, d'autre part, les départements les plus instruits ne sont pas les plus moraux (1). L'autorité « propage l'instruction », mais n'écarte, n'empêche ni les doctrines impies, ni les livres dissolvants de faire irruption dans ses écoles. Elle semble ne pas comprendre que la religion seule peut améliorer et transformer l'homme, que le christianisme saisit l'homme tout entier en s'adressant à son intelligence et à son cœur. En deux mots, l'instruction entendue à la manière du paganisme moderne, négligeant l'élément essentiel de l'être humain, l'hypertrophie d'un côté, l'atrophie de l'autre, et finalement le rend monstrueux.

Non-seulement le monopole officiel est responsable de l'affaiblissement de la moralité, mais aussi de la décadence de la science, puisque seul il la dispense. On a vu que les esprits les plus impartiaux sont contraints par l'évidence de faire cet aveu. La science actuelle se réduit à la constatation des faits par l'observation et l'expérience. On rejette ce principe qui pour nous est un axiome, à savoir : Que les

(1) Le rapport officiel nous fait connaître des chiffres bien curieux : on constate une diminution dans Tarn-et-Garonne, dans les Landes, etc. et un accroissement de 36 p. 100 dans l'Hérault, de 14 p. 100 dans la Meurthe, et aussi dans la Meuse, les Vosges, etc., tous les départements dont la réputation est la meilleure au ministère de l'Instruction publique.

faits connus par l'expérience n'ont *toute* leur valeur que s'ils sont éclairés de la lumière de la *raison*. Et voici, par exemple, la façon de raisonner de nos docteurs modernes: « L'expérience, dit l'un d'eux, démontre que l'esprit n'existe qu'uni à la matière et nous n'avons jamais pu le constater séparé d'elle. » C'est là, paraît-il, la preuve expérimentale de la non existence de l'âme. Que penserait-on de ce raisonnement: « Nous n'avons jamais pu séparer les uns des autres les atomes constitutifs des corps; donc les atomes n'existent pas et la chimie est une science sans objet. » On dit encore: « Nous n'avons jamais connu la pensée autrement que liée à la substance cérébrale, et toute lésion de cette substance porte atteinte à l'intégrité de la pensée. » Comme si cela prouve que l'intelligence soit la même chose que le cerveau! Voici par exemple un instrument: le levier; que l'intermédiaire (la barre matérielle) qui unit la puissance et la résistance, vienne à se rompre, et toute action cesse par là même. *La puissance n'en existe pas moins*, seulement elle ne peut plus efficacement s'exercer. Tous les sophismes du matérialisme peuvent aussi facilement se réfuter.

L'affaiblissement de la raison sous l'influence de l'enseignement actuel, voilà un fait dont l'État est responsable. Au nom de l'expérience on écarte Dieu, l'âme, parce que la balance du chimiste ne les trahit pas, que le scapel de l'anatomiste ne les trouve pas. Ceux qui réduisent ainsi à rien la raison et la foi, devraient méditer ces nobles paroles d'Herschell (*Philosophie naturelle*) : « Le moment semble venu, dit le grand astronome, moment admirable dont nos enfants recueilleront les fruits et que nos pères ne prévoyaient pas, où *la science et la religion*, sœurs éternelles, *se donneront la main*; où ces nobles sœurs, au lieu d'engager une lutte déshonorante et funeste, *concluront une alliance sublime*. Plus le champ s'élargit, plus ces résultats favorisent la croyance religieuse, plus les démonstrations de l'existence éternelle d'une intelligence toute-puissante deviennent nombreuses et irrécusables. Géologues, mathématiciens, astronomes, ont apporté leur pierre à ce grand temple de la science, temple élevé à Dieu lui-même. Toutes les découvertes coïncident. »

La vraie science consiste, en effet, à éclairer le phénomène par l'idée de substance, l'effet par celle de cause, la variété par celle de l'unité, le fini par celle de l'infini. C'était là un axiome pour les plus illustres savants d'autrefois; mais aujourd'hui Herschell, Leibnitz, Euler seraient tenus à la porte de nos académies pour crime de métaphysique et de raison.

Si l'on objectait que nous exagérons la responsabilité de l'État, nous répondrions avec M. le sénateur Le Play :

La solidarité, établie mal à propos entre l'État et la science, est également compromettante pour les deux intérêts. L'erreur qui se fait jour si souvent dans les sciences morales, est parfois un acheminement indirect vers la vérité ; elle n'a du moins aucun inconvénient sérieux quand elle se produit sous les auspices d'une corporation libre que les institutions rivales peuvent librement combattre : et telle était la situation relative des institutions qui ont formé en France tant d'hommes illustres pendant la première moitié du dix-septième siècle. Au contraire, l'erreur prend un caractère réellement dangereux quand elle est subventionnée par le Trésor public. En patronnant les connaissances qui ne reposent pas sur des axiomes, l'État se trouve invinciblement conduit à en faire la police ; mais l'opinion publique, fort ombrageuse sur ce point, se dresse presque toujours contre lui, même lorsqu'il protége la vérité, et *ce seul fait suffirait pour condamner le régime actuel.*

Faire la police, voilà en effet la stricte obligation de l'État dans la situation présente du monopole. Ne pas permettre que jamais la science soit convertie par aucun en élément de propagande révolutionnaire ou devienne un danger pour les vérités sociales et moins encore pour les vérités religieuses ; vouloir la science pure, élevée et non esclave des préjugés les plus vulgaires, c'est là le devoir de tout gouvernement qui est de protéger la conscience du pays dans sa liberté.

Résumons-nous :

Trois systèmes d'enseignement supérieur sont en présence : D'abord l'État enseignant, enseignant seul et seul décernant des grades et donnant des diplômes, c'est le régime actuel.

En second lieu, l'État n'enseignant pas, ne se reconnaissant pas le droit d'enseigner et abandonnant, comme en Angleterre, l'instruction aux universités libres et privées. Ce système serait dans la logique actuelle ; l'État se déclarant lui-même indifférent en matière de foi et de doctrine, devrait se déclarer incompétent en matière d'éducation.

Enfin l'État enseignant, décernant des grades et donnant des diplômes, mais concurremment avec des universités particulières librement fondées, pouvant posséder, vivant de dons et de l'argent des élèves, décernant des diplômes. (On pourrait à la rigueur accorder, pour garantir les exigences sociales, que le diplôme qui seul aurait une valeur *pratique*, qui donnerait le droit d'exercice, devra être

conféré par un jury formé par l'État, mais composé expressément de professeurs pris dans toutes les Universités, officielles et libres.) Ce système satisferait toutes les prétentions et concilierait toutes les opinions : liberté de l'État et de tout citoyen d'enseigner ; liberté du père de famille d'envoyer ses enfants où il lui plaît ; liberté du client de faire défendre ses intérêts et soigner sa santé par qui a sa confiance ; droit qu'a la société de se défendre contre l'ignorance. Voilà la liberté de l'enseignement supérieur telle que nous la demandons. Universités officielles, universités libres, jury mixte, tel est en trois mots le système à la fois conservateur et libéral qui devrait depuis longtemps être appliqué en France, ce pays où fleurissent les grands principes de 89 !

En attendant que l'État nous donne la liberté d'enseignement qui est, nous le répétons, le droit absolu du père de famille, nous ne devons pas rester sans agir. Pourquoi, par exemple, les parents, une fois le temps du collége passé, se séparent-ils aussitôt de leurs enfants et les envoient-ils à Paris? N'y a-t-il pas en province, et relativement près d'eux, des écoles de droit et de médecine, des Facultés de lettres, de sciences ? Or ces écoles, ces Facultés sont désertes alors qu'elles devraient être très-fréquentées. Si le père de famille se disait : « Je ne quitterai mon fils que le plus tard possible ; si je ne puis suivre ses premiers pas dans la vie, j'emploierai tous les moyens possibles pour le garder près de moi » ; et s'il se tenait énergiquement parole, tout irait beaucoup mieux. Peut-être ces écoles devenues alors florissantes prépareraient-elles l'avénement d'Universités libres, arrêteraient en tout cas le mouvement centralisateur et fixeraient dans nos grandes villes de province les étudiants aujourd'hui obligés de venir faire leurs études à Paris.

Pourquoi le père de famille, s'il est obligé de se séparer de son fils, l'abandonne-t-il sans surveillance à tous les hasards d'une liberté prématurée ? M. Le Play, M. Guizot, tous ceux qui connaissent les Universités de l'Europe ont constaté que « Paris est la seule ville où les étudiants sont ainsi exposés. » Il y avait jadis, à côté des grandes écoles d'instruction supérieure, des établissements où les étudiants, soumis à la paternelle sollicitude d'hommes instruits et honorés, habitaient et vivaient en commun de la vie de famille. M. Guizot nous apprend (*Mémoires*, t. III, p. 140) que leur réédification a été toujours une de ses pensées : « Cette réforme, dit-il, était, de tous mes projets quant

à l'instruction supérieure, celui que j'avais le plus à cœur. » Or il existe çà et là des établissements libres dirigés par des laïques chrétiens et par de pieux ecclésiastiques où l'étudiant peut trouver comme une seconde famille. Mais nous n'ignorons pas que le jeune homme qui veut jouir des primeurs de sa liberté use de tous les moyens pour persuader ses parents qui se laissent trop facilement convaincre.

Que le père de famille ne cesse d'affirmer, par la pratique dont nous lui donnons le conseil, son droit de diriger moralement et intellectuellement ses enfants ; que d'autre part chacun de nous, dans la mesure de ses aptitudes, sache user de la liberté des conférences telle que nous l'avons aujourd'hui, et l'État, sous la pression de la légitime résistance dont il comprendra les motifs et de l'opinion dont la pratique des cours publics libres aura fait l'éducation, sera tôt ou tard obligé d'accorder ce que nous réclamons comme un droit : la liberté de l'enseignement supérieur.

LÉOPOLD GIRAUD.

LES GRANDS ARTISTES

GRANET, François-Marius

SA VIE ET SON ŒUVRE

I

« Granet fut l'un des révolutionnaires les plus exaltés de la Provence où les passions politiques se montrèrent si vives dès le commencement des troubles... Fils d'un tonnelier de Marseille et venu à Paris avec les fédérés, il prit une grande part à toutes les intrigues, à toutes les violences qui préparèrent la révolution du 10 août... Nommé député à la Convention nationale, en septembre 1792, il vota la mort de Louis XVI et l'exécution dans les vingt-quatre heures, avant même que la question du sursis fût mise aux voix. Placé dès lors au sommet de la Montagne, en costume de carmagnole, *et tenant à la main un gros bâton*, il ne cessait de menacer du geste et de la voix ceux de ses collègues qui ne votaient pas comme lui, etc. »

Voilà ce que j'avais lu tout d'abord dans la *Biographie Universelle*. Ce n'est pourtant point, grâce au ciel, de ce triste personnage que je veux entretenir le lecteur qui m'en saurait assurément peu de gré. Mais, singulière rencontre des homonymes, dans le temps même où le démagogue frénétique s'emportait en apostrophes ridicules et sauvages contre les modérantistes, les fédérantistes, les aristocrates, dénonçait à la tribune les généraux Lapoype et Jourdan, en réclamant les honneurs du Panthéon pour Moïse Bayle et Gasparin, un enfant du même nom, fils aussi d'un artisan, et qui comptait huit ou neuf ans à peine (il était né en 1775), le jeune Granet (François-Marius), dans une petite école de la ville d'Aix, étonnait et désolait son maître par son obstination à reproduire, sur ses cahiers comme sur ses livres, les figures, les paysages, les fabriques ornant de vieilles tapisseries

suspendues par aventure aux murs de l'école. Le père du bambin, maçon de son état, mais ayant l'instinct de l'art jusqu'à se faire collectionneur, et à qui le maître se plaignit, pensa, le digne homme, qu'il y avait peut-être dans ces barbouillages l'indice d'une vocation et, contre l'habitude des parents, il s'en réjouit. Des connaisseurs auxquels il communiqua les dessins de l'enfant furent de son avis et l'encouragèrent à cultiver ces dispositions précoces. Le maçon, d'accord avec sa femme, sur le produit de ses modestes journées, fit donner au jeune François des leçons par un peintre italien qui s'était arrêté à Aix depuis quelque temps. Les progrès de l'enfant furent tels qu'un jour son maître lui dit :

— Mon petit ami, si vous allez de ce train, vous gagnerez bientôt de l'argent.

L'enfant devint rouge de plaisir à la pensée de pouvoir venir en aide à ses parents qui, pour lui, dans leur position modeste et gênée, s'imposaient de vrais sacrifices. Peu après, le peintre italien quitta la ville ; mais par bonheur une école gratuite de dessin s'y trouvait, dirigée par un artiste distingué du nom de Constantin. Celui-ci, à qui l'enfant avait été présenté, le prit en amitié et, lui ouvrant non pas seulement son école, mais son atelier, s'empressa de l'initier à tous les secrets de l'art. Or, dans cet atelier, fréquemment venaient des amateurs. L'un d'eux remarqua les études de l'élève et, pour lui témoigner sa symphathie, lui fit cadeau de plusieurs belles estampes d'après Van Ostade et David Téniers. La vue de ces planches et ce talent si rare pour rendre certains effets, ouvrirent les yeux en quelque sorte au jeune Granet, comme il le disait plus tard : « *Il y apprit la manière d'apercevoir la nature.* » Aussi, à quelque temps de là, ayant vu dans la campagne un moulin à huile éclairé par le feu des fourneaux, il en reçut une impression prodigieuse. « Cette belle lumière, avec les masses d'ombres qui la faisaient valoir, dit un biographe, l'avait charmé ; c'était toute une révélation, où un effet de la nature se trouvait d'accord avec son propre génie. Il en fit un tableau qui fut montré avec admiration dans sa petite ville et payé quelques assignats de cent sous. »

Un matin Granet, en arrivant à l'atelier, n'entendit pas sans plaisir son maître lui dire :

— Mon cher François, vous allez avoir un compagnon d'études sinon un camarade, un adolescent comme vous, qui, lui aussi, ne rêve que l'art, quoique destiné, ce semble, à une tout autre fortune :

car dans ses aïeux il compte des amiraux, des cordons-bleus, des cardinaux... Mais, en prévision de certains événements, il veut dans son pinceau se créer au besoin une ressource. C'est, du reste, un excellent et aimable jeune homme, et jespère que vous vous entendrez parfaitement ensemble.

— J'y ferai tout mon possible, Monsieur.

Peu d'instants après arriva le nouveau : sa belle et noble figure, son air ouvert et cordial prévinrent tout d'abord en sa faveur le jeune Granet qui ne lui parut pas moins sympathique. Au bout de quelques jours, ils étaient amis. « Ainsi se forma, dit l'auteur déjà cité, entre le fils de l'ouvrier et celui du grand seigneur, cette amitié qui remplit la vie du comte de Forbin et de Granet, qui fit à la fois le charme et l'honneur de cette existence commune et qui, par une exception peut-être unique, confondit l'homme du peuple et le gentilhomme dans une même destinée d'artiste.»

Granet pourtant n'eût pu guère prévoir qu'il en serait ainsi plus tard ; car cette fraternité de l'atelier, après quelques mois écoulés, fut brusquement interrompue. Par suite des événements politiques, peut-être de quelque imprudence, le jeune comte de Forbin se vit forcé de quitter Aix après avoir eu le temps à peine de serrer la main de son ami, en promettant d'ailleurs, dès qu'il serait possible, de lui donner de ses nouvelles. On verra qu'il n'oublia point sa promesse.

Deux années ensuite s'écoulèrent, qui furent des années bien tristes pour le jeune artiste ; car, malgré qu'il fût assez habile déjà à manier le crayon, dans la tourmente révolutionnaire qui sévissait, il ne trouvait guère à s'occuper, et son brave père lui-même, faute d'ouvrage, se voyait forcé de laisser au repos sa truelle. On démolissait alors beaucoup plus qu'on ne bâtissait, aussi la gêne au logis était grande. Une après-midi, dans les rues de la ville, l'artiste entend le roulement des tambours appelant aux armes les membres de la Société populaire d'Aix, invités à se lever en masse pour aider à reprendre Toulon occupé par les Anglais. Des volontaires, amis de Granet, lui proposent de partir avec eux.

— Franchement, répond-il, l'air pensif, j'avais plus de goût pour le maniement du pinceau que pour celui du fusil ; mais ici, par le temps qui court, je ne trouve rien à faire et risque de mourir de faim et, ce qui est pis, d'être à charge à mes excellents parents auxquels là bas je trouverai peut-être au contraire l'occasion d'être utile. Mieux vaut donc partir avec vous, mes amis.

Et le havre-sac sur le dos, le fusil sur l'épaule, Granet se mit en route avec les autres. Il n'eut pas d'ailleurs à le regretter. Lorsqu'on fut arrivé devant Toulon, la compagnie des volontaires d'Aix s'installa dans le quartier qui lui était assigné, et sans grand service à faire d'abord. Granet, dans son havre-sac, avait eu soin de placer entre deux chemises ses crayons et son album, et, se trouvant du loisir, il s'empressa de les en tirer, puis se mit à crayonner ce qu'il voyait, des groupes de soldats éclairés par la flamme du bivouac. Un de ces croquis tomba d'aventure sous les yeux du général Dutheil assez connaisseur, dont il attira l'attention. Il s'informa de qui était cette pochade, on lui nomma Granet, qu'il fit appeler aussitôt.

— C'est toi qui as fait cela? lui demanda-t-il.

— Oui, mon général.

— Eh bien! reste ici, je ne veux pas que tu perdes ton temps à monter la faction ou tirer ta poudre aux moineaux, quand on peut faire un meilleur emploi de ton talent. As-tu dîné?

— Pas encore, mon général.

— Eh bien, tu dîneras avec nous, et je te présenterai à l'un de mes officiers, un jeune homme aussi, et de mine assez chétive, mais qui, si je ne me trompe, d'après son air et son langage, sera quelque jour le plus grand capitaine de l'Europe. Ici, quand il s'agit de manœuvrer des canons, il est notre maître à tous. Mais justement le voici.

En effet, au même instant, on vit dans la tente entrer un officier à l'uniforme usé, fatigué, à la figure jaune et maladive, mais ayant dans le profil la netteté d'un médaillon antique et dont le regard profond, dans son éclat singulier, avait une puissance en quelque sorte magnétique.

— Commandant, lui dit Dutheil, voici pour votre parc d'artillerie une recrue dont vous me remercierez, un dessinateur habile qui se trouvait d'aventure dans le bataillon d'Aix. J'ai pensé, d'après ce que vous m'avez dit plus d'une fois, que vous pourriez utiliser ce jeune homme, digne d'intérêt d'ailleurs par son talent.

— Très-bien! dit l'officier. L'occupation ne manque pas pour un dessinateur; mais, quoiqu'il ne s'agisse que de jouer du crayon, il est des risques à courir. Les balles et les boulets n'épargnent personne.

— J'espère, monsieur, répondit Granet, qu'ils ne m'intimideront pas et que malgré cela, le crayon ne tremblera pas trop dans ma main. J'oserai croire même que j'aurai ainsi plus de courage qu'armé du fusil.

— Alors donc, comptez sur moi et sur l'emploi.

Après le dîner, le jeune commandant fit signe au volontaire de le suivre et il le conduisit dans une batterie dont il le pria de lui faire un dessin, tâche dont l'artiste s'acquitta à la satisfaction de son chef qui, par un geste, en quelque sorte, plus que par sa parole brève, le lui témoigna. Ce commandant qui, dans un grade presque inférieur encore, semblait exercer sur tous ceux qui l'approchaient un singulier prestige, c'était Bonaparte. Grâce à sa nouvelle position, Granet se trouva des mieux placés pour assister à la prise et à l'incendie de la ville, magnifique, mais terrible spectacle. « Une nuit, dit un écrivain (M. Louvet), tout était en repos dans le parc, lorsque soudain, vers minuit, on apprend que Toulon brûle. Granet sort de sa baraque, voit le ciel et la mer en feu. Quinze ou vingt vaisseaux brûlaient dans le port. Leur mâture se distinguait par un feu clair au milieu d'une épaisse fumée rouge de sang ; à l'horizon, on voyait sur un ciel noir l'escadre anglaise et espagnole qui s'éloignait en bon ordre, ses fanaux allumés. Un énorme ovale de lumière éclate en l'air ; c'était la sainte-barbe d'un vaisseau qui sautait. Tous ces jeux de lumière devaient vivement impressionner l'esprit du peintre qui les admirait. »

II

Après la prise de Toulon, le jeune artiste, retourné à Aix, trouva que la position de sa famille ne s'était pas améliorée ; au contraire. Il revint donc à Toulon et, grâce aux relations qu'il s'était créées pendant le siége, il entra comme peintre à l'arsenal. Le chef d'atelier, Timoléon, qui tenait ses talents en très-grande estime, lui confiait les plus difficiles besognes, « les sujets les plus compliqués et qui exigeaient des figures ; il représentait sur les embarcations privilégiées, tantôt *Mucius Scævola* étendant la main sur le brasier, tantôt un sans-culotte armé de la foudre et terrassé par les despotes. Ces images patriotiques excitaient l'admiration générale (1). » L'artiste, en échange de son travail, recevait une haute paye et d'abondantes rations de vivres, ce qui lui permettait de venir régulièrement en aide à sa famille. Malheureusement, à la suite d'une révolte, l'atelier fut licencié, et Granet, qui d'ailleurs continuait de toucher ses rations de vivres, se préoccupait de la suspension des travaux, lorsqu'un matin, sur la place d'armes, il s'entend appeler par son nom, et un ami, qu'il n'at-

(1) Docteur Silbert. — *Notice historique sur la Vie et les Œuvres de Granet.* — Aix, 1862.

tendait certes pas là, se jette dans ses bras; cet ami, c'était Forbin venu à Toulon avec le bataillon des royalistes d'Aix et qui le décida à y retourner avec lui. Mais leur réunion fut de courte durée; une imprudence du jeune de Forbin le força de nouveau à quitter la ville. En partant pour Paris, il supplia sa mère de procurer à son ami les moyens de le rejoindre; Mme de Forbin promit et tint parole. A quelque temps de là, une de ses filles se rendant à Paris avec des religieuses pour y terminer son éducation, elle proposa à Granet de profiter de l'occasion; seulement il faudrait suivre la voiture à pied, le jeune homme ne pouvant prendre place dans l'intérieur. L'artiste n'hésita pas à accepter, en témoignant vivement de sa gratitude à Mme de Forbin qui, pour sa dépense, lui remettait deux louis auxquels le président Saint-Vincent en joignit un troisième et une petite somme en assignats. De plus, le commissaire des guerres avait muni l'artiste de la feuille de route d'un conducteur de chaîne, qui avait amené des forçats à Toulon et était censé retourner à Paris. Le titre n'était pas flatteur, mais qu'importait à qui ne voyait que le but!

Après quatorze jours de marche, Granet arrivait à Paris chez son ami Forbin qui l'attendait et lui fit l'accueil le plus fraternel, en dépit de son costume un peu bien démocratique, composé d'une veste ronde, d'un large pantalon, de vieilles guêtres en étoffe grossière, et d'un bonnet de police assez peu neuf puisqu'il avait fait les campagnes que l'on sait. Des vêtements plus convenables ayant remplacé cette défroque, Forbin conduisit, pour leur première visite, son ami au Louvre et dit à Granet: « Mon admiration fut si grande que j'en avais perdu la « parole, et je ne trouvais d'autre moyen de le faire sentir à mon « ami que de lui donner de grand coups sur l'épaule. »

Le jeune homme passait des journées entières dans les galeries sans pouvoir s'en lasser. Mais tout à coup, au milieu de son enivrement, une terrible nouvelle vint le frapper comme un coup de foudre, celle de la mort de son père dont il ignorait la maladie, et le lendemain, une seconde et non moins triste lettre lui apprenait la mort de sa mère qui n'avait survécu que quelques heures à son mari. Qu'on juge de la douleur et des larmes de l'excellent fils qui, le cœur déchiré, transpercé, eût voulu partir à l'instant même pour Aix afin de mêler ses larmes à celles de ses sœurs! Mais, hélas! point d'argent pour le voyage, la bourse de Forbin, comme la sienne, se trouvant absolument vide. Enfin, grâce à quelques travaux exécutés avec une ardeur fébrile, on se procura les fonds nécessaires. Granet, après un assez

long séjour à Aix, un peu remis de ce coup terrible, ne voyant nulles ressources d'avenir pour lui dans sa ville natale, reprit la route de Paris où l'avait devancé Forbin. Celui-ci, qui fréquentait l'atelier de David, y fit admettre son ami en prenant à sa charge les frais de la cotisation. Les débuts de Granet cependant ne furent pas heureux. Le maître, après avoir jeté un coup d'œil sur son premier dessin, fixant sur l'élève son regard d'aigle, lui dit :

— Vous êtes ici pour apprendre, n'est-ce pas ? Eh bien ! ce n'est pas cela, recommencez.

Il recommença bravement et, dès la troisième visite, il avait la joie d'entendre l'illustre peintre dire avec l'accent de la satisfaction :

— De qui est ce dessin ? Il n'est pas mal, il sent la couleur.

Quelque temps après, le progrès était tel que David, au témoignage de E. Delécluze, disait en termes tout autrement énergiques et précis :

— Celui-là a ses idées, il a son genre. Ce sera un coloriste ; il aime le clair-obscur et les beaux effets de lumière. C'est bon, c'est bon, je suis toujoursc ontent quand je m'aperçois qu'un homme a des goûts bien prononcés ; c'est toujours bon signe. Tâchez de dessiner, mon cher, mais suivez votre idée. Bon courage ! votre carrière est ouverte.

Que d'encouragements pour le jeune homme dans cette parole sortant d'une telle bouche ! Par malheur, il ne put profiter jusqu'au bout de ces précieux conseils, le comte de Forbin, peu riche alors, n'ayant pu continuer de payer pour lui la rétribution. Granet s'en consola en retournant au Louvre prendre des leçons des vieux maîtres, de ces maîtres d'autant meilleurs « qu'ils ne prennent pas de cachet », comme l'a dit un spirituel écrivain. A quelque temps de là, le hasard conduisit Granet dans l'ancien cloître des Feuillants de la rue Saint-Honoré ; il vit là le sujet d'une étude intéressante et vint le lendemain s'y installer avec son chevalet et sa boîte à couleurs. Mais au lieu d'une banale étude, il fit à son insu un tableau véritable et charmant ; c'est ainsi du moins qu'en jugea son confrère Revoil, le peintre lyonnais, qui, apercevant la toile dans l'atelier de Forbin, fut frappé de la vérité de l'effet comme de l'habile et facile exécution, et engagea vivement l'artiste à l'exposer au prochain Salon. Granet, objectant que son départ presque immédiat pour la Provence ne lui permettait pas de faire les démarches nécessaires :

— Qu'à cela ne tienne ! dit Révoil, confiez-moi votre toile et je me charge du reste. Je suis sûr que le public et la critique seront de mon avis.

Granet et Forbin cependant s'étaient mis en route, mais en amateurs et en artistes, s'attardant volontiers en chemin pour quelque site pittoresque à voir ou même à peindre ; ils arrivaient à peine à Lyon que déjà le Salon était ouvert depuis une quinzaine. Entrés par hasard dans un café, ils mettent la main tout d'abord sur un journal de Paris où se trouvait, à propos du Salon, un paragraphe des plus bienveillants pour le tableau de Granet : « charmant par sa vérité, sa lumière et sa belle couleur. »

On juge la joie et le transport de l'artiste ou plutôt des artistes ; car Forbin ne semblait pas moins heureux que son ami, et tous deux ils décident de reprendre immédiatement le chemin de la capitale, ce qu'ils font en effet. Aussitôt arrivés, ils courent au Louvre et ne se frayent pas sans peine un passage à travers la foule pressée devant le tableau, dont un amateur offrit le jour même six cents francs. Une autre toile de l'artiste, le *Charnier de Saint-Étienne du Mont*, exécutée sous cette heureuse influence, se vendit le double. Granet ne s'était jamais vu si riche, et il résolut de profiter de sa bonne fortune pour réaliser ce rêve longtemps caressé du voyage en Italie ; il reprit avec Forbin dans cette pensée la route de la Provence, mais cette fois sans s'arrêter en chemin. On arrive à Aix où l'on ne comptait faire qu'une courte station : « Mais Granet avait compté sans la vigilance maternelle de sa ville natale, dit M. Silbert. Il n'était question, à Aix, que de la fortune qu'il avait faite, et il trouva, entourant le marchepied de la diligence, tous les créanciers de son père qui venaient le complimenter sur son succès. Le loyal jeune homme vida dans leurs mains ses poches jusqu'au dernier sou ; et c'en était fait du voyage à Rome, si Mme de Forbin, sa seconde providence, n'eût pas fourni à nos deux artistes la somme nécessaire au voyage. »

C'est au mois de juillet 1802 qu'ils arrivèrent à Rome. Dans une lettre, Granet nous traduit ainsi, et avec une véritable éloquence, sa première impression : « Il était nuit, mais le clair de lune était ma-
« gnifique. Notre ami (Lethière) nous montra le Panthéon, puis
« après avoir traversé le Campo-Vaccino, nous montâmes au Colisée.
« Là, toute la Rome antique se déploya sous nos yeux, les temples,
« les arcs de triomphe, les belles voûtes du Temple de la Paix. Je
« ne me croyais plus de ce monde. J'arrivai sous cette influence à
« la *Medea sudante* et au pied du Colisée sans proférer une parole.
« Nous errions au milieu de ces monuments comme les ombres d'un
« monde qui n'est plus. »

La première fièvre d'enthousiasme un peu calmée, Granet songea à reprendre ses pinceaux; mais, encore sous le coup de son éblouissement, il ne sut pas se modérer, et il entreprit une étude du Colisée où, comme le lui dit un bon vieux peintre flamand à qui on l'avait recommandé, «il avait mis de quoi faire quatre grands tableaux. Défiez-vous, ajouta-t-il, des grandes ambitions: trop est trop; mais je vois que vous m'avez compris et je sens qu'il vous sera facile de mieux faire.» Puis il lui indiqua comme sujet de son prochain tableau une vue de *Minerva medica*, en effet beaucoup mieux réussie et dont le bon peintre fut heureux de féliciter l'artiste; il fit plus, il lui trouva un acheteur au prix de vingt cinq piastres (140 francs); d'autres petites études du même genre se vendirent également à des prix raisonnables relativement et qui permirent à l'artiste de ne pas souffrir trop de la gêne. Mais ce n'étaient là que des préludes, des essais timides, et le talent de Granet n'allait pas tarder à s'affirmer d'une façon tout autre et décisive. « Dans une visite au couvent de *San Martino in Monte*, il entra dans un souterrain qui faisait autrefois partie des bains de Titus et qui servait alors de cimetière à cette paroisse. Deux ou trois petites fenêtres, situées à vingt pieds du sol, ménageaient sous cette voûte verdâtre des effets de lumière si piquants, que Granet témoigna le désir de venir les peindre.

— « Gardez-vous-en bien, lui dit le religieux qui l'accompagnait; l'air est mortel ici et si vous n'y laissez pas la vie, vous y attraperez au moins les fièvres.

« Notre artiste n'était pas un homme à reculer pour si peu. Le jour suivant, il venait s'établir parmi les morts qui faisaient seuls leur résidence dans cet immense tombeau. Quoique ce fût au mois de juillet, l'air était si froid dans ce souterrain qu'après quelques heures de travail il était obligé d'en sortir pour se réchauffer au soleil. Il passa deux mois dans ce triste lieu, et il en sortit sain et sauf avec une de ses plus belles toiles. » (Silbert.)

Une grotte située au pied du couvent de *l'Ara cœli* fournit à l'artiste un autre sujet de tableau, et les deux toiles, terminées et exposées à Rome avec le plus grand succès, il résolut de les expédier à Paris, à l'adresse du directeur général des Musées, pour l'exposition du Louvre. Bientôt après il partait lui-même, léger d'argent (car les frais d'envoi avaient à peu près épuisé ses ressources), mais se berçant des plus douces espérances alors qu'il se rappelait son premier succès pour lui si inattendu. Aussi, à peine arrivé, il court au

Louvre ; mais qu'on juge de son désappointement, de sa douleur, alors que vainement, dans les galeries, il cherche ses œuvres. Le cœur serré, plein d'angoisse et d'amertume, il descend dans les bureaux et s'informe des deux tableaux. D'abord on ne sait ce qu'il veut dire, puis enfin, devant ses instances pressantes, on s'enquiert, on cherche et finalement on découvre, derrière de vieux panneaux, des chevalets et même des balais, les deux pauvres toiles, mais, hélas ! percées en trois ou quatre endroits par la sonde du douanier. Le mal cependant n'était point irréparable ; et avec une journée ou deux de travail, on pouvait aisément les mettre en état de figurer sous les yeux du public. Dans cet espoir, l'artiste prend le parti d'aller implorer le directeur général des Musées ; il lui expose que ces deux tableaux sont sa dernière ressource.

— Vos tableaux ne sont point arrivés à temps, lui répond d'un ton bref Denon ; le réglement est formel.

— Mais, monsieur le directeur, le retard ne saurait m'être attribué, j'en puis donner la preuve. Dois-je être victime d'une erreur ou d'une distraction des bureaux ? Veuillez vous informer...

— Bah ! bah ! s'il fallait écouter toutes les réclamations, on n'en aurait jamais fini, et les employés n'y suffiraient pas. Je vous le répète, le règlement s'oppose formellement...

— Mais, au nom du ciel, monsieur le directeur, comprenez donc...

— Je n'ai pas le loisir d'en entendre davantage, reprit un peu durement le haut fonctionnaire.

Aussi le pauvre artiste ne put se tenir de lui dire :

— Vous en parlez bien à votre aise, Monsieur, mais savez-vous bien que vous allez me faire mourir de faim !

« Le directeur général, qui venait de déjeuner copieusement, dit M. Silbert, lui tourna le dos et, ayant mis la main au cordon de la sonnette, il appela un domestique pour lui signaler l'affamé qui venait troubler la paix de sa digestion. » Le docteur ajoute avec raison : « De pareilles scènes soulèvent le cœur d'indignation, mais l'histoire doit les recueillir, car il n'est jamais inutile de rappeler aux hommes puissants ce qu'ils doivent d'égards et d'humanité aux faibles et aux petits. »

Heureusement l'artiste, dans son désespoir, se rappela l'intérêt que naguère à Rome lui avait témoigné M. Cacault, notre ambassadeur. Il courut à l'hôtel du diplomate devenu sénateur, qui non-seulement accueillit le jeune homme avec une parfaite bienveillance, mais lui offrit, dans son hôtel, un logement où l'artiste fut empressé de s'ins-

taller. Puis M. Cacault, voyant, quelques mois après, que Granet, encore mal apprécié à Paris, paraissait désirer de retourner à Rome, le recommanda au cardinal Fesch qui partait pour la Ville éternelle et volontiers consentit à comprendre l'artiste parmi les personnes de sa suite.

Granet n'eut qu'à se féliciter de sa résolution, car, de son retour à Rome date pour lui cette époque meilleure qui mit pour toujours fin à des gênes pouvant être un stimulant mais aussi une entrave au travail. Le premier tableau qu'il exécuta : *le Souterrain de Santa Maria in via lata*, lui fut acheté par un amateur russe qui le paya cent piastres, et d'autres commandes ne se firent pas attendre alors que, pour le jeune et laborieux artiste, les sujets s'offraient à chaque pas. C'est ainsi qu'une visite à la prison du Capitole lui inspira son tableau de *Jacques Stella*, sujet des plus intéressants.

Victime d'une lâche vengeance, cet ami du Poussin avait été renfermé dans ce lieu de misère, et pour charmer les ennuis de sa captivité, il dessina sur une muraille, avec un charbon, une Vierge et son enfant, d'une si ravissante beauté que les autres prisonniers, voleurs et bandits sans doute, ne pouvaient se lasser de la contempler et souvent venaient s'agenouiller devant elle. On ajoute, touchant détail ! qu'ils se privèrent d'une partie de leur pauvre nourriture pour fournir à l'entretien d'une lampe qui brûlait nuit et jour devant la Madone.

Quel sujet pouvait mieux convenir au talent de Granet ? Aussi son tableau fut-il un chef-d'œuvre. Par un sentiment de noble gratitude, il voulut l'offrir au cardinal Fesch, son protecteur, qui, non moins généreux, bien loin d'accepter, envoya la toile à l'exposition du Louvre où elle fut fort admirée. Un amateur l'acheta au prix de 2,400 francs, somme importante pour l'époque et alors que la célébrité de l'artiste ne datait que de la veille.

III

Granet, maintenant pleinement délivré de l'inquiétude du lendemain, assuré de l'aisance sinon de la fortune, en profita pour se marier ; il épousa cette Nena, la douce compagne de sa vie, celle dont un ami de l'artiste disait si bien plus tard : « l'ange consolateur qui, depuis « quarante ans, dévoué sans réserve au bonheur de ce pauvre mélan- « colique, n'avait jamais connu d'autre joie que celle de le sentir « heureux. »

Granet n'eût pu mieux choisir que cette bonne, honnête et pieuse personne qui comprenait si bien ses goûts et charmait cette solitude que lui rendait chère sa passion pour l'art, comme cette foi vive, cette fervente piété dont témoignent à sa louange tous les biographes, même ceux dont les expressions semblent indiquer parfois qu'ils parlent une langue pour eux pas très-familière.

« Cet amour de la vérité, dit M. Raoul-Rochette, et ce culte de la nature s'alliaient chez lui avec une autre qualité non moins rare (oh ! non pas, monsieur l'académicien), *avec un sentiment religieux aussi sincère que profond...* Il se plaisait aux cérémonies de la religion, aux costumes de l'Église, à la vie des cloîtres, et son tableau du *Sacro convento d'Assisi*, un de ses plus charmants ouvrages, fut peint dans une sorte d'extase où le sentiment du chrétien avait autant de part que l'enthousiasme de l'artiste. »

A propos de cette toile si célèbre du *Chœur de l'église des Capucins de la place Barberini à Rome*, un critique écrivait : « Vous les voyez réellement ces moines, quoique le coup de soleil habilement ménagé, en les frappant par derrière, effleure à peine leurs épaules, le contour ou le sommet de leurs têtes. Les expressions de celles-ci sont toutes variées. Ici vous distinguez la patience résignée ; à droite l'observance rigide ou la piété confiante et douce ; à gauche les traces profondes d'une vie dure et pénitente; la modestie et le recueillement tantôt réfléchi, tantôt transformé en habitude..... C'est avec trois ou quatre coups de pinceau que chaque visage est sorti de la toile, que chaque physionomie a été caractérisée; mais, dans chacun de ces coups, était renfermée l'âme d'un franciscain (1). » Comment conclure autrement qu'en disant qu'un artiste profondément religieux, seul, pouvait arriver à cette vérité, à cette intensité d'expression ? C'est ce que nous atteste l'excellent docteur Silbert, dans un langage si franc et si sympathique, malgré quelques mots qui font un peu sourire :

« Décidé depuis son retour à passer sa vie sur cette terre hospitalière (Rome), Granet en avait adopté sans effort les mœurs et les usages, et il était bientôt devenu plus Romain, s'il est possible, que les Romains eux-mêmes. Mais là ne devait pas s'arrêter la transformation morale de notre artiste. Obéissant à la longue à cette singulière assimilation qui s'établit forcément entre les hommes vivant dans les mêmes milieux, ce peintre presque exclusif des cloîtres et des

(1) Kératry, *Moniteur Universel*. (1819)

églises s'était, au contact journalier des religieux, imprégné, pour ainsi dire, du caractère monastique, si en harmonie avec sa nature douce et contemplative et son goût prononcé pour la solitude. Les grandes cérémonies du culte, les nuages d'encens montant devant les autels, les beaux costumes des prêtres si riches et si divers de formes et de couleurs, les chants des cantiques, le silence des monastères; toutes ces pompes et ces austérités de la religion catholique, vers lesquelles il s'était d'abord senti vivement attiré par ses instincts artistiques, il ne tarda pas à les aimer autant que peuvent les aimer les pieux solitaires dont elles font tout le bonheur et toute la joie, et c'est ainsi que, animé de cette foi naïve qui avait inspiré les artistes d'un autre temps et qui nous a valu tant de chefs-d'œuvre, il fut digne d'être, après Lesueur, le peintre sympathique de la vie claustrale. L'hôte infortuné des Chartreux en avait composé, dans l'histoire de saint Bruno, la magnifique épopée; il restait encore à Granet à en rendre avec sincérité la poésie calme et familière, et Dieu sait avec quel esprit, quel sentiment et quelle perfection il s'est aquitté de cette douce tâche! »

Mais si les saintes cérémonies charmaient ainsi les yeux de l'artiste, elles parlaient bien plus encore à son cœur, dont la foi était virile et agissante, et le conseillait efficacement dans la pratique de la vie, comme elle l'inspirait si bien pour les œuvres dues à son magique pinceau. Il en donna maintes fois la preuve. N'était-ce point une marque de ses convictions et comme une protestation généreuse de sa part que cette belle toile *du Chœur des Capucins de la place Barberini*, peinte et exposée à Rome au lendemain du jour de l'enlèvement du Pape par Miollis et de la suppression violente de l'ordre de Saint-François? Les anecdotes au sujet de cette œuvre étonnante abondent. On raconte, par exemple, que lorsque l'artiste voulut peindre le chœur du couvent, il crut devoir en demander la permission à l'ancien supérieur qui lui répondit brusquement et avec humeur :

— A quoi bon mon agrément? N'êtes-vous pas ici, messieurs les Français, les maîtres de tout?

Mais bientôt après, lorsque le bon père eut vu l'ébauche du tableau, il fut tellement touché et ravi, qu'en façon d'excuse il offrit à l'artiste de venir poser sous son froc de moine avec un jeune novice qui lui servait de clerc. Aidé de ces précieux modèles, Granet put faire une admirable toile, qui excita à Rome un enthousiasme attesté par une pluie de sonnets en latin et en italien. L'empressement des ama-

teurs, qui tous voulurent posséder cette œuvre excellente, fut tel, que « Granet, pour les satisfaire, prit le parti d'établir son atelier dans le chœur même de Capucins, et, sans lasser l'admiration, il y traita *quinze* ou *seize* fois le même sujet dans différents formats, toujours peignant d'après nature et trouvant sous son pinceau, chaque fois qu'il recommençait, des variantes ingénieuses et des beautés nouvelles. »

Sur ces entrefaites, le Pape Pie VII rentra dans sa capitale; il voulut voir, lui aussi, le tableau dont il entendait souvent parler, et devant la toile, à ce qu'on rapporte, il murmura avec un accent ému :

— *Poverini Capucini, adesso hanno la barba corta; ma crescera, crescera !* Pauvres capucins, à présent ils ont la barbe courte, mais elle croîtra, elle croîtra !

Lors de l'Exposition de 1819, l'artiste, sollicité par son vieil ami Forbin, vint à Paris, et l'on vit au Salon ce même tableau devant lequel se pressait une foule sympathique. Le roi Louis XVIII, lors de sa visite au Louvre, voulut que Granet lui fût présenté et, en le félicitant, il lui dit avec une bonne grâce spirituelle :

— L'illusion est telle qu'un de ces messieurs, tout à l'heure, prétendait avoir entendu le bruit du capucin qui se mouche.

Le peintre fut décoré de la Légion d'honneur, et il ne tint pas à son ami Forbin, heureux de son succès et empressé à le produire, qu'il ne devînt *le lion du jour*. Mais Granet, l'homme de la solitude, pour échapper à l'ennui des réceptions, présentations, salutations, se hâta de retourner en Italie d'où quelques années après, cédant de nouveau aux sollicitations de ses amis, il revint à Paris. Cette fois, Forbin, pour l'y fixer, lui fit donner la place de conservateur adjoint du Musée vacante par la mort de Landon. Granet néanmoins, pour qui Rome était une autre patrie, voulut encore y retourner en 1829. Mais à la suite de la révolution de 1830, dont le contre-coup là bas se faisait sentir, il revint en France où d'ailleurs il était rappelé par sa nomination récente à l'Institut.

Rien donc maintenant ne manquait à l'artiste, ni la gloire, ni la fortune, ni les joies de l'amitié, ni la douce intimité du foyer domestique. Et cependant, réaction inattendue et dont le biographe paraît fort s'étonner, mais qui s'explique admirablement pour le chrétien, car il sait que nul de tous ces bonheurs humains ne peut suffire pleinement à l'âme immortelle cherchant plus haut son but : « En pleine possession de tout ce qu'il avait pu rêver de satisfaction en ce monde, dit M. Silbert, cet homme, dont la jeunesse conduite par l'espérance

avait passé comme un songe à travers la misère et les privations, se sentait accablé maintenant par le poids des longues journées qui se déroulaient devant lui. En proie à une mélancolie profonde, le peintre, dont on avait admiré jusqu'alors la verve spirituelle et charmante, ne pouvait plus rendre sur la toile que des sujets en harmonie avec ses tristes pensées ; mais, par une compensation magnifique, son talent se transformait bientôt, sous cette douloureuse influence, de la manière la plus extraordinaire et la plus inattendue. »

C'est alors qu'il peignit cette *Mort du Poussin* qui fit si grande sensation au salon de 1834 et où, comme on l'a dit, l'artiste avec un bonheur inouï, élevait du premier coup ce genre modeste de la peinture d'intérieur à la hauteur de l'histoire.

Grâce au travail et surtout grâce à la fermeté de sa foi, Granet, sans nul doute, s'il perdit de sa gaieté d'autrefois, retrouva le calme, la sérénité, la paix, se faisant un devoir de conscience de ne pas se complaire dans ces tristesses, dans cette mélancolie sur les causes de laquelle il ne s'abusait pas. Convaincu que le meilleur remède à ces ennuis c'était, avec la prière, le labeur assidu, il ne laissa pas reposer son pinceau et de lui successivement on vit aux Salons : *le Cloître des Chartreux*, *la Communion des premiers chrétiens* dans les Catacombes, les *Funérailles des victimes de l'attentat de Fieschi.* Cette dernière grande toile lui avait été commandée par le roi Louis-Philippe qui, rencontrant fréquemment l'artiste au Louvre, s'était pris, pour cet homme de talent et d'esprit et de cœur, d'une sympathie fondée sur l'estime, et dont il se plut à multiplier les preuves. Non content d'orner des belles toiles de Granet les salons de Neuilly, il le fit officier de la Légion d'honneur et le nomma directeur du Musée de Versailles. Reconnaissant de ces faveurs, pour nous, de ces justes récompenses, Granet pourtant avait trop l'expérience du monde pour en être ébloui, et il n'eut pas besoin que quelques années après la catastrophe de 1848 vînt lui dessiller les yeux. Si sa brusque destitution de directeur du Musée ne fut pas pour lui sans amertume, il avait souffert bien davantage de blessures qui l'atteignaient au cœur, de la mort de son vieil ami Forbin, dont, en chrétien courageux, il avait consolé, veillé la si longue agonie (1841).

Mais combien plus douloureuse encore, plus cruelle fut pour lui la mort de sa chère et fidèle compagne Néna, à laquelle il ferma les yeux six années après (1847) ! Dans son deuil, cependant, il eut des larmes encore pour cette royale famille qui lui avait témoigné, en mainte oc-

casion, bienveillante estime et sympathie affectueuse, et qu'il voyait, à la suite d'un coup de foudre, contrainte à partir pour l'exil. « Quand ce vide immense se fut fait autour de lui, le malheureux artiste, quittant Paris, vint instinctivement se réfugier à Aix, dans sa charmante résidence de Malvalat, » où l'attendaient une sœur dévouée et de vieux et fidèles amis. Dans ce milieu si sympathique, fortifié, consolé, par les témoignages empressés d'affection et de respect que lui prodiguaient ses compatriotes appartenant à toutes les classes de la société, l'illustre vieillard se sentit comme renaître à la vie. Il reprit ses pinceaux, se reposant du travail par de longues promenades, dont le but était le plus souvent une petite bastide dont il avait fait « comme le sanctuaire de l'amour filial », en y rassemblant tous les pauvres outils ayant servi à son père, le maçon. Pieuse inspiration d'un cœur chrétien !

Trois années s'étaient écoulées ainsi lorsque le déclin de sa santé, longtemps si robuste, avertit l'artiste que l'heure du départ approchait pour lui. Tout entier aux pensées sérieuses et solennelles, il peignait son tableau des *Chrétiens dans les Catacombes rendant les derniers devoirs à un de leurs frères*, quand la maladie le força de s'aliter. « La mort fut douce pour lui, dit son consciencieux biographe « et compatriote, comme le sommeil à la fin d'une longue journée de « travail ; c'était, depuis soixante ans peut-être, son premier repos. « Aucune consolation ne manqua à ses derniers instants : sa sœur et « un élève qu'il chérissait lui prodiguaient leurs soins. Il était « entouré de ces bons Capucins qu'il aimait si sincèrement et qu'il « avait peints avec tant de bonheur. Enfin, Mme de Marcellus, la fille « de son premier et de son meilleur ami, jalouse d'acquitter auprès « de lui la dette de son père, était accourue à son chevet et venait « lui fermer les yeux. »

Par son testament, Granet léguait à sa ville natale ses tableaux, ses études et les trésors d'art et de curiosité qu'il avait lentement amassés, avec la somme nécessaire à la construction d'une aile nouvelle destinée à contenir toutes ces richesses. Il joignait à ces dons celui d'une rente perpétuelle de 1,200 francs pour l'entretien à Paris d'un jeune peintre de l'école d'Aix. Enfin, disposition plus touchante et qui trahit avec la tendresse du bon fils l'humilité du chrétien, il fondait à l'hospice des Incurables deux lits pour les *ouvriers maçons*. Aussi la commission qui a présidé à l'organisation du Musée Granet a prouvé qu'elle entrait dans ces sentiments de l'illustre artiste, alors

que, dans le salon d'honneur, en face des ordres, des croix, des médailles du membre de l'Institut, elle plaçait la truelle et le marteau du pauvre maçon.

Entraîné par l'intérêt du sujet, nous avons fait une si large part au récit dans cette étude qu'il nous reste peu de place pour l'appréciation de l'œuvre de Granet, appréciation dont semble un peu d'ailleurs nous dispenser le caractère forcément uniforme de ses tableaux. Il suffira donc, pour édifier le lecteur sur ce point, de la citation de deux ou trois passages empruntés à des juges qui font autorité et dont je préfère reproduire l'opinion plutôt que donner la mienne, alors que mes souvenirs ne sont pas assez présents et que, le Louvre ne possédant du maître qu'un seul tableau, il m'est difficile de les raviver. « Granet, dit M. Raoul Rochette, s'est créé un genre de peindre où il n'a pas eu de modèle et où il servira toujours de maître ; et l'on peut dire de lui en toute vérité qu'il est à lui seul toute une école. La vérité de la couleur, la beauté de la lumière et la puissance de l'effet sont les qualités principales de son talent ; il en avait dû l'instinct à la nature, et il l'avait cultivé à cette école avec un goût, un soin, une persévérance qui ne peuvent se trouver que dans la passion de l'art. »

Dans la *Biographie universelle* de Michaud, M. Collet porte un jugement peu différent : « Granet recherche avant tous les intérieurs et les jeux d'ombre et de lumière ; mais il ne fond pas l'ombre avec la lumière dans des teintes décroissantes à la façon des maîtres hollandais. On sent qu'il est né en Provence et qu'il a vécu en Italie. Ce n'est pas le mariage, c'est plutôt le combat du jour et des ombres qu'il a vu et qu'il reproduit avec un charme infini, il n'arrive pas à l'effet par nuances graduées, mais tout à coup et par des contrastes. La dimension ordinaire de ses tableaux et la nature des sujets qu'il affectionnne pourraient le faire classer parmi les peintres de genre. Mais il a dans ces petites compositions la science, l'élévation, le style d'un peintre d'histoire. On ne saurait rendre l'impression que produisent quelques-uns de ses tableaux ; on frissonne sous ces cloîtres, on prie dans ces églises. Jamais, depuis Lesueur, on n'a peint des moines avec un sentiment si profond des influences de la vie solitaire et une telle naïveté. On nous pardonnera de ne pas relever ici les défauts qu'on reproche à quelques-uns des tableaux de Granet ; nous n'avons parlé que de ses meilleurs ouvrages. »

M. Charles Blanc, dans l'*Histoire des peintres de l'École française*,

dit de son côté : « La qualité dominante de L'œuvre de Granet, celle qui eût le rare privilége de lui assurer la faveur du public en même temps que celle de la critique, c'est la parfaite harmonie qu'il établit entre ses personnages et les lieux dans lesquels il les fait mouvoir.... A l'admirable sans-façon du praticien, à sa manière de traiter les figures, qui, du reste, n'ont jamais rien de commun dans les motifs, rien de vulgaire dans les draperies, on voit que le peintre est toujours moins préoccupé de l'homme que du soleil.

« .... C'est plus encore peut-être dans ses dessins que dans ses peintures, *où la touche est parfois un peu lourde*, que l'on peut saisir les traits saillants de son caractère, je veux dire la finesse du goûtet l'intimité de la représentation.... Granet se promène un jour près des plaines de Satory ; il note à grands coups de pinceau suf le papier torchon les prairies vertes, les arbres violâtres, les horizons bleus arrondissant leur croupes, les nuages qui se poursuivent en roulant sur eux-mêmes ; il masse plutôt qu'il ne dessine quelque régiment à la parade ; et telle est l'exquise justesse de ces indications sommaires, telle est la saisissante impression de l'effet, que vous n'échangeriez peut-être pas ce chiffon de papier contre les peintures les plus terminées. *Celles-ci*, en effet, *ont parfois une apparence pénible, et le même rayon lumineux tombe trop souvent* de la même fenêtre.... Granet montra ce rare exemple d'un talent qui ne durcit pas avec l'âge. Il semblait que la fortune adverse avait trempé son génie comme son éducation d'enfant du peuple avait trempé sa constitution. »

Ces quelques pages, où la critique formule ses arrêts avec une sympathie qui ne nuit en rien à la sincérité, suffisent pour qui veut avoir une idée exacte du talent de Granet, mais dont assurément on se rendrait mieux compte et avec un tout autre plaisir par une visite au Musée d'Aix. Quoi qu'il en soit, telles remarquables que puissent être les œuvres peintes ou dessinées de l'artiste, on aime à dire que de plus hauts enseignements résultent encore de la connaissance de sa vie que de la vue de ses tableaux ; car « cette vie, dit M. Silbert, à qui l'on ne peut qu'applaudir, est *un exemple pour tous les artistes.* » Que de grandes leçons en effet, quelle moralité « ne ressortent pas de cette carrière si obscurément commencée, si laborieusement remplie et si magnifiquement couronnée ! » Oui, magnifiquement couronnée par l'heureuse et sainte mort qui termina la vie

de celui qu'un grand poëte (1) a si bien nommé : *le peintre du recueillement.*

Au moment où je déposais la plume, d'Aix m'arrive une lettre signée d'un compatriote de Granet et contenant, à l'honneur de l'illustre artiste, un nouveau et précieux témoignage que je suis heureux de reproduire. En réponse à quelques questions, M. Gibert, directeur du Musée d'Aix, m'écrit : « Vous l'avez fort bien jugé. Je puis être compétent dans la matière, car j'ai connu particulièrement Granet depuis mon enfance jusqu'à ses derniers jours. C'était un homme de mœurs simples, dont la vie tout intérieure ne fut qu'un long dévouement à deux sœurs qui composaient sa famille et à une compagne qui sut le mettre en relief quand son talent seul n'y suffisait pas. Si vous connaissiez ses portraits, un entre autres de M. Léon Cogniet qui fait partie de notre Musée, vous seriez impressionné des rapports qui unissent sa personnalité et sa peinture, et vous auriez une fois de plus raison de considérer Granet non pas peut-être comme un artiste chrétien doctrinaire, mais comme un artiste essentiellement issu de la société chrétienne, en ayant deviné la physionomie vraie, la représentant avec une exactitude pleine de charme par des scènes empruntées à la vie intime.... »

On comprend après cela que la bonne ville d'Aix soit fière de cette gloire si pure et qu'elle se plaise à honorer de toutes manières la mémoire de Granet.

BATHILD BOUNIOL.

(1) Lamartine.

LETTRE DE M. A. DE FALLOUX

A Monsieur O. Havard, secrétaire de la *Revue du Monde catholique.*

« Monsieur,

« Il y a quelque chose de trop puéril à prétendre que le P. Lacordaire ne connaissait pas l'histoire de saint Pie V lorsqu'il me priait de l'écrire, et qu'il s'en épouvanta lorsqu'il l'eut connue, pour que je crusse nécessaire de démentir un fait qui se dément de lui-même. Néanmoins, puisque M. Foisset a jugé convenable de protester en ce qui le concerne, je craindrais que mon silence ne passât pour une adhésion, et je viens vous demander d'insérer ma dénégation absolue dans votre plus prochain numéro.

« Veuillez agréer d'avance, Monsieur, mes remercîments et l'expression de mes sentiments distingués,

« A. DE FALLOUX.

« Angers, le 28 mars 1868. »

Nous donnons acte de sa protestation à M. de Falloux, le plus volontiers du monde, mais nous lui déclarons que nous ne la comprenons pas. « M. Foisset, dit-il, a jugé convenable de protester en ce qui le concerne. » Y aurait-il donc, par l'effet d'un malicieux hasard, une lettre de M. Foisset qui ne nous fût pas parvenue, et dont un duplicata serait tombé entre les mains de M. de Falloux? Nous sommes réduit à faire cette supposition malgré sa gratuité; car il n'est rien arrivé à la connaissance de *la Revue*, qui lui apprît que M. Foisset avait jugé convenable de *protester* contre l'article que nous avons publié sur les propositions signées par le P. Lacordaire, et encore moins qu'il ait jugé convenable de protester *en ce qui le concerne*, attendu que rien ne le concernait dans un article où il n'était fait mention de lui ni de près ni de loin. M. Foisset s'est borné à nous transmettre une lettre de renseignements émanée du Révérendissime P. Jandel, renseignements complémentaires que nous avons acceptés avec reconnaissance, publiés avec amour du P. Lacordaire, et rectifiés, parce qu'ils étaient fautifs en quelques points, avec un amour plus grand encore de la vérité, mais nullement une lettre de protestation, le Père

maître-général le dit expressément. Nous en sommes-là. Si M. de Falloux en sait plus que nous sur cet imbroglio de correspondance, qu'il le dise et nous n'en ferons pas mystère. Mais si, ce qui paraît plus probable, il y a eu distraction de sa part, il nous permettra de penser que sa mémoire, à longue distance des événements, doit être encore moins infaillible que sa réflexion sur un fait actuel. Il a ses souvenirs, nous avons les nôtres, corroborés par d'autres récits aujourd'hui légendaires dans les cloîtres studieux qui accueillaient l'illustre orateur, et où il venait goûter la solitude avant d'avoir restauré ceux de son Ordre. Tout n'a pas été publié encore sur l'éloquent et infortuné religieux que Dieu avait marqué de dons si rares, et nous en appelons volontiers à ces mémoires intimes que le temps révélera peu à peu.

Mais qu'avons-nous besoin d'opposer des souvenirs sincères à des souvenirs contradictoires dont nous ne contestons pas, d'ailleurs, la loyauté? M. de Falloux ne nous oppose pas une preuve d'histoire et de témoignage, il se contente d'un argument *à priori*, il part d'une impossibilité. « Il y a, dit-il, quelque chose de trop puéril à prétendre que le P. Lacordaire ne connaissait pas l'histoire de saint Pie V lorsqu'il me priait de l'écrire, pour que je crusse nécessaire de démentir un fait qui se dément de lui-même. » Nous retombons dans un imbroglio pire que le premier, car le premier vient de faits inouïs, et le second d'un syllogisme d'une construction inconnue. Le P. Lacordaire connaissait nécessairement l'histoire de saint Pie V lorsqu'il pria M. de Falloux de l'écrire! Nous avons beau chercher cette nécessité morale ou métaphysique, nous la devinons de moins en moins. Le P. Lacordaire n'a jamais passé pour un Pic de la Mirandole, surtout en histoire, et surtout à l'époque où il indiquait saint Pie V à la plume de M. de Falloux. D'ailleurs, la vie de saint Pie V, qui a touché à tout dans l'Église et dans le monde pendant une moitié du seizième siècle, cette vie encyclopédique n'est pas si facile à connaître même quand on croit la connaître. Sans parler des historiographes spéciaux et des procès de canonisation, il suffit de rappeler que saint Pie V remplit à lui seul trois volumes in-folio des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, toute l'œuvre du successeur de Raynaldi, Jacques Laderchi de Faenza, qui commence sa tâche avec l'élection du cardinal Alexandrin, et qui, ne pouvant l'achever dans un si grand cadre, meurt et lègue la fin de cet immense pontificat au P. Theiner, qui l'expédie trop vite, au moins à notre gré. Tel est saint Pie V, et il est « puéril » de penser que le P. Lacordaire ne l'ait pas connu né-

cessairement quand il a fait choix en son honneur d'un peintre d'histoire !

Sortons de cette impasse, et cherchons en fait si le P. Lacordaire n'a rien écrit sur saint Pie V; nous jugerons mieux ensuite de son tact historique. Dans le « Mémoire pour le rétablissement des Frères prêcheurs, » l'illustre écrivain a un chapitre sur l'Inquisition qui nous a toujours semblé un amas de puérilités historiques. Nous avons le droit de le répéter, parce que nous l'avons dit et imprimé, avec les plus honorables approbations, que nous publierons quand on voudra; mais aujourd'hui n'agrandissons pas le débat, et tenons-nous à saint Pie V tel qu'il apparut aux yeux du P. Lacordaire dans ses découvertes hagiographiques. Eh bien ! le P. Lacordaire ne s'est pas même aperçu que saint Pie V se soit mêlé d'Inquisition, comme s'il ne l'avait connu que par la légende d'un bréviaire gallican.

Voici nos preuves :

« Un fait inouï fera juger du crédit qu'avaient dans l'Inquisition d'Espagne les Frères Prêcheurs. L'un d'eux, Barthélemy Caranza, était archevêque de Tolède, homme vénérable qui avait été honoré de la confiance de ses souverains, et qui jouissait de l'estime universelle sur le premier siége épiscopal de la monarchie. Il fut tout d'un coup arrêté par ordre de l'Inquisition. Vainement le pape Pie IV le réclama; vainement le Concile de Trente, qui était assemblé, intervint en sa faveur; vainement la congrégation chargée par le Concile de l'examen des livres déclara orthodoxe le catéchisme de Caranza, qui servait de prétexte à son arrestation : l'Inquisition fut inexorable. Elle le retint huit années dans ses prisons, et ne consentit à l'envoyer à Rome, pour y être jugé, que sur un ordre de Philippe II. Telle était la puissance des Dominicains sur l'Inquisition d'Espagne; telle aussi celle du Pape et d'un Concile œcuménique, même dans une occasion où l'injustice paraissait manifeste, et où toute la cause se réduisait à ce mot spirituel de Caranza entrant au château Saint-Ange : « Je suis toujours entre mon plus grand ami et mon plus grand ennemi, entre ma conscience et mon archevêché de Tolède. »

Voilà le récit du P. Lacordaire; voici maintenant ce que tout bachelier savait en Espagne et en Italie, et ce qui est confirmé par les deux volumes de M. de Falloux : Saint Pie V, dominicain, siégeait sur le trône de saint Pierre, quand son confrère en saint Dominique, Barthélemy Caranza, était entre les mains de l'Inquisition espagnole. Ce fut saint Pie V qui rendit l'Inquisition inexorable à son égard, qui

envoya sur les lieux une commission rogatoire composée des plus grands personnages ecclésiastiques ; ce fut saint Pie V qui fit enfermer Caranza au château Saint-Ange, et qui, loin de trouver que toute la cause se réduisait à un mot spirituel de l'archevêque de Tolède, la trouva si obscure, malgré sa science théologique et son discernement des esprits, qu'il passa cinq ans à l'étudier sans parvenir à la débrouiller avant sa mort. Grégoire XIII continua le procès, et Caranza, suspendu de ses fonctions d'archevêque, fut condamné à signer seize propositions et à passer cinq années de réclusion dans un couvent.

Nous savons enfin comment le P. Lacordaire connaissait saint Pie V en 1840, et comme il était nécessaire qu'il le connût quand il pria M. de Falloux d'écrire sa vie. Il y a un grand malheur à ces puérilités de raisonnements et de récits : ce sont les réactions non-seulement puériles mais horribles qu'elles provoquent. Aussi, malgré l'habitude de l'amalgame, qui est la chaîne de sujétion rivée à l'âme de tout catholique libéral, nous ne doutons pas du chagrin aigu que M. de Falloux, le féal chevalier de saint Pie V, a dû ressentir, quand le corps littéraire qui a l'honneur de le compter parmi ses membres a décerné le prix d'histoire à M. Jules Bonnet, de Genève, l'auteur *d'Aonio Paleario !*

Quel sera le profit de cette controverse? Puissions-nous l'élever au-dessus d'une contestation d'amour-propre ! Les formules dédaigneuses protestent mal, elles ne créent aucune conviction sincère ; elles appartiennent à la payenne inquisition des grands sur les petits. Il faudrait une très-haute autorité doctrinale et une incontestée réputation de savoir, pour vider un différend historique avec un seul mot inscrit sur l'étiquette du sac : PUÉRIL ! L'art de bien dire, tous les prestiges du style, la plus authentique élégance de race n'y suffisent pas. Que M. de Falloux daigne se rappeler une de ses plus belles soudainetés oratoires à une tribune qui l'a toujours regretté et où il reviendra sans doute nous charmer. La loi morale dont il expliquait alors les conditions dynamiques ne manque pas d'analogie applicable au cas actuel ; et si la rapidité imprimée aux manœuvres stratégiques sur le grand échiquier électoral avait pu en distraire un instant sa merveilleuse présence d'esprit, la solennité qui se prépare à l'Académie française ne peut manquer de réveiller sa mémoire.

L'abbé JULES MOREL.

REVUE DE LA QUINZAINE

I

Nos Chambres sont en vacances, et la politique intérieure chôme un peu. Cependant une très-grosse question que l'on dit résolue, mais qui pourrait bien ne l'être pas, a été soulevée par d'importants personnages et agitée dans les plus hautes sphères officielles. Il s'agit des élections générales. Le Corps législatif sera-t-il dissous cette année, après le vote du budget, ou accomplira-t-il tout son mandat, lequel prendra fin après la session de 1869?

Le débat a certainement de l'importance. Où en est-il?

Les membres du conseil privé réunis aux membres du conseil des ministres, sous la présidence de l'empereur, se sont, disent les feuilles officieuses, prononcés en grande majorité contre la dissolution du Corps législatif. Si, pour le fond, cette information est exacte, il en faut conclure, non pas que les personnages consultés par Napoleon III ont pris à la majorité des voix telle ou telle décision, mais tout simplement que l'empereur, après avoir entendu les divers avis, a jugé bon de laisser la législature actuelle atteindre le terme constitutionnel de sa durée. N'oublions pas que sous le régime napoléonien le souverain règne et gouverne. N'oublions pas non plus que la pratique, en ce point, répond à la théorie.

Maintenant il est permis de douter que la décision annoncée ait été réellement prise. D'après quelques journaux, — et dans leur nombre se trouvent des officieux, — l'idée d'une dissolution très-prochaine aurait seule été repoussée; mais la question de savoir si les élections auront lieu cette année ou l'an prochain serait encore pendante. L'empereur n'aurait rien dit, d'où il suivrait très-logiquement qu'on ne saurait rien.

Cette version est si vraisemblable qu'elle nous semble vraie. Signifier dès aujourd'hui au Corps législatif, qui a encore deux mois au moins de travaux obligatoires, qu'il sera dissous, est chose impos-

sible. Nous en concluons que si l'on voulait prendre cette mesure on ne l'annoncerait pas tout de suite. D'autre part, décider longtemps à l'avance ou que les élections auront lieu à telle époque déterminée, ou qu'elles seront ajournées indéfiniment, est chose difficile. L'état général de l'Europe et même l'état particulier de la France ne permettent pas ces façons d'agir. Pourquoi le gouvernement qui doit encore craindre la guerre et qui ne peut se rendre compte de l'effet que produiront les lois sur l'armée, la presse et les réunions se lierait-il ainsi les mains? Il hésite à s'engager quand il devrait le faire; comment s'engagerait-il lorsque rien ne l'y force et qu'il n'y peut trouver aucun avantage? Croyons donc que la résolution réellement prise est celle d'agir selon les circonstances. N'est-ce pas là d'ailleurs l'une des habitudes et des habiletés de la politique impériale?

Mais si nous pensons volontiers que rien n'est décidé au sujet des élections, nous pensons aussi que cette grande lutte aura très-probablement lieu dans quelques mois. Le gouvernement y a trop songé déjà pour n'y pas songer encore. Il a écarté la question, mais elle reviendra et elle s'imposera. Les préfets et autres fonctionnaires départementaux n'ont pas cessé, d'ailleurs, de tâter le terrain; les députés en exercice et leurs futurs concurrents préparent leurs moyens d'action; les partis s'agitent; le pays est dans l'attente. Bref, tout le monde croit à des élections prochaines. C'est dans l'air. Quand une question arrive ainsi à exciter une préoccupation générale, il est rare que le résultat ne finisse pas, et souvent même en dépit des aspirations gouvernementales, par confirmer l'attente de l'opinion. Tenons donc les élections pour probables.

Que feront les catholiques?

Nous espérons qu'ils prendront part activement à la lutte. Les amis les plus dévoués de l'Église sont, du reste, unanimes à conseiller l'action. Mais si l'on est d'accord sur ce point, certains dissentiments tendent à se manifester sur la manière d'agir. Les uns veulent simplement rentrer dans la voie suivie sous Louis-Philippe, se montrer catholiques avant tout et voter pour quiconque offrira des garanties ou prendra des engagements sur les questions religieuses; les autres parlent de constituer un parti catholique marchant seul, ayant partout ses propres candidats, au risque de ne réussir nulle part; d'autres encore demandent que les catholiques fassent systématiquement cause commune avec l'opposition. Mais ne voit-on pas que, dans ce cas, ils agiraient comme opposants et non comme catholiques,

puisque la question politique dominerait pour eux la question religieuse?

Ce dernier conseil sera certainement repoussé. Ou les catholiques renonceront à toute action séparée et alors ils se fondront dans les divers partis, selon leurs affinités politiques; ou ils se prononceront soit pour l'ancienne tactique, soit pour les candidatures exclusivement religieuses. Ou plutôt ces deux moyens d'action seront employés selon les éléments de succès qu'ils offriront. En effet, là où une candidature catholique pourra réussir, elle surgira d'elle-même; mais là où nos amis n'auront qu'une force *d'appoint*, pourquoi ne donneraient-ils pas cet appoint au candidat, quel qu'il soit, officiel ou opposant, qui leur promettrait d'appuyer fermement le pouvoir temporel et de réclamer la liberté de l'enseignement supérieur?

L'essentiel pour les catholiques n'est-il pas d'agir en catholiques et de mettre leurs votes au service de l'Église? Et d'ailleurs, quand on sert l'Église, on sert aussi la liberté. Croit-on que l'électeur dont le vote contribuerait à maintenir le Pape en possession de Rome ne serait pas plus utile à la liberté que celui dont l'élu, donnant la majorité dans le Corps législatif à l'opposition révolutionnaire, ferait M. J. Favre ministre de l'empereur et Garibaldi maître du Vatican?

II

Les préoccupations électorales n'ont pas seules marqué la dernière quinzaine. On a dû se demander si l'ère des émeutes, qui semblait fermée depuis le Deux Décembre 1851, allait se rouvrir. Il y a eu, en effet, sur quelques points des scènes tumultueuses ou des appels au désordre. La révision des contingents de la garde mobile avait été le prétexte de ces premières tentatives. D'autres ont été provoquées sans que l'on pût même invoquer cette mauvaise raison. Cela ne prouve-t-il pas que le parti révolutionnaire, auquel le gouvernement a montré tant de complaisance, trouve le moment venu de faire acte de présence et de force?

Qu'on ne lui reproche pas d'être ingrat. L'ingratitude est la logique et presque le devoir de la Révolution, elle n'admet pas, elle ne peut pas admettre qu'un gouvernement pactise avec elle de son plein gré. Tout ce qu'il lui accorde est un hommage qu'il rend à sa force. Peut-elle croire le contraire lorsqu'elle ne cesse d'afficher des tendances, de proclamer des principes qui doivent aboutir au renversement de l'ordre établi! Elle menace et on lui cède! La concession est donc

nécessairement, logiquement à ses yeux une reculade, un acte de peur, ou tout au moins, un moyen de gagner du temps. Cette interprétation l'autorise dans tous les cas, non-seulement à ne pas pratiquer la reconnaissance mais encore à profiter des positions qui lui ont été abandonnées pour attaquer celles que l'on voudrait garder.

En sommes-nous là ! On l'a visiblement cru dans le camp révolutionnaire, mais visiblement aussi l'on s'est trompé. Le pouvoir a toujours une grande force et les tentatives d'émeute ont presque partout avorté d'une façon misérable. Il n'y a guère qu'à Toulouse que les choses aient eu une certaine gravité. Encore était-ce une gravité relative. Sous Louis-Philippe et sous la République, une semblable émeute n'eût pas compté. Le gouvernement aurait tort néanmoins de ne pas voir dans de tels faits un avertissement très-bon à méditer, un avis très-bon à suivre. Ces scènes tumultueuses et les cris qui les ont accentuées prouvent que favoriser la révolution en Italie c'est la fortifier en France. Elle vient d'aboyer ; prenez garde qu'elle ne morde.

Ne quittons pas le terrain des affaires intérieures sans noter que le monde politique est tout ému des projets que l'on prête, sinon au Sénat, du moins à un très-grand nombre de sénateurs, relativement aux lois sur la presse et sur le droit de réunion. Il s'agirait de décider la haute assemblée à renvoyer ces lois au Corps législatif. Ce serait les ajourner d'un an. Les journaux paraissent regarder ce résultat comme probable. Ils constatent que les sénateurs opposés aux *lois libérales* sont en majorité dans les deux commissions et ils disent que le Sénat pourrait bien penser comme ses commissaires et voter l'ajournement. La loi sur les réunions serait particulièrement menacée, le rapporteur, M. de Maupas, s'étant très-vivement prononcé contre sa promulgation.

Les journaux sont-ils réellement inquiets de tous ces bruits et le tapage auquel ils se livrent n'est-il pas un jeu? Osons le dire : nous les soupçonnons de céder au besoin d'exciter les passions politiques, de malmener le Sénat, de donner quelques émotions au lecteur. Ne connaissent-ils pas assez les hommes et les choses pour savoir que le Sénat n'est guère d'humeur à faire campagne, même sous le drapeau conservateur ou réactionnaire, contre le gouvernement? Les lois nouvelles sont trop évidemment dues à l'initiative impériale, elles ont été trop carrément soutenues par les ministres, pour que le mauvais vouloir de la majorité du Sénat puisse aller jusqu'au rejet. L'opposition que l'on signale aujourd'hui et qui est très-réelle, ne dépassera

pas la mesure d'un avertissement. Les sénateurs veulent faire comprendre au gouvernement qu'il aurait tort de n'en pas rester là. *L'édifice* leur paraît enfin *couronné*. Nous doutons très-fort que cet avis soit pris en mauvaise part. On saura gré au Sénat de voter les lois nouvelles et de montrer en même temps par son humeur revêche que le gouvernement a été d'un libéralisme si large que ses amis les plus dévoués, les plus éclairés refuseraient de le suivre s'il commettait l'imprudence d'aller plus loin. Il y a des moments où il n'est pas désagréable de s'entendre crier casse-cou ! et d'avoir une raison de s'arrêter.

Une autre question très-grave est à l'ordre du jour du Sénat; c'est la question de la liberté de l'enseignement supérieur. Comme *la Revue* lui consacre, dans ce numéro même, un article spécial dû à un écrivain fort compétent, nous nous bornons à la mentionner. Nous devrons, d'ailleurs, y revenir quand le Sénat aura parlé. Puisse cette assemblée faire preuve d'un esprit réellement conservateur ! Mais, hélas ! il est à craindre qu'elle ne comprenne pas que l'organisation actuelle de l'enseignement supérieur porte à l'ordre de plus rudes coups que ne sauraient lui en porter non pas des lois semi-libérales en matière de presse et de réunion, mais la liberté absolue des journaux et des clubs.

III

La question européenne est toujours dans un état mixte qui donne le même crédit aux promesses de paix et aux bruits de guerre. Laissons bruits et promesses de côté pour nous occuper de deux ou trois questions qui, sans avoir précisément un caractère général, touchent aux plus grands intérêts.

Le gouvernement autrichien a définitivement déclaré la guerre à l'Église. Depuis longtemps il était tracassier, hostile; aujourd'hui il est ennemi. Aux dénis de justice, aux empiétements, aux interprétations abusives de la loi va succéder la persécution. Les Chambres, d'accord avec les ministres, ont brisé le Concordat et prétendent imposer à l'Église des lois de leur façon.

Quelques optimistes entêtés, de ceux qui veulent espérer contre l'espérance, prétendent que François-Joseph n'ira pas jusqu'au bout, « l'empereur est sincèrement catholique, disent-ils, il résistera. » L'empereur ne résistera pas. Peut-être en aurait-il encore la force, mais il n'en a pas la volonté. Il est temps enfin de voir et de dire que

ce souverain est pour le moins complice autant que victime des iniquités qui se commettent dans son empire. Les projets de loi qui viennent d'être votés ne sont pas dus à la seule initiative parlementaire. Si quelques députés les ont d'abord proposés, les ministres de François-Joseph les ont acceptés, complétés, défendus. Ils sont leur œuvre, l'œuvre, par conséquent, du gouvernement et de l'empereur. De plus, il est hors de doute que la Chambre des seigneurs les eût repoussés si le souverain en avait laissé voir ou seulement deviner le désir.

Le prince qui a demandé et signé le Concordat, est donc incontestablement complice de la violation de ce pacte. Il ne se borne pas à laisser déchirer sa signature, il veut qu'elle soit déchirée. Et certes, ni les avertissements ne lui ont manqué, ni les lumières dont il pouvait avoir besoin ne lui ont fait défaut. Des milliers de pétitions couvertes de signatures sont venues prouver au monde entier que le peuple autrichien voulait le maintien du Concordat. L'empereur et ses ministres n'ont pas tenu compte de cette éclatante manifestation. Les Évêques ont parlé. Leur protestation, œuvre admirable comme science et comme doctrine, œuvre de grande politique, de dévouement à l'empereur et de patriotisme, est restée sans effet.

Comment croire que le prince qui s'est livré à ce point aux ennemis de l'Église tentera au dernier moment de résister ? Non ; François-Joseph ira jusqu'au bout : il signera les lois qu'il a laissé faire, auxquelles il s'est déjà associé et violera ainsi complètement, définitivement, la parole qu'il a donnée au Pape.

Déjà on prétend excuser ce malheureux souverain en invoquant sa faiblesse. Oublie-t-on que lorsqu'il s'agit d'engagements à tenir, de devoirs à remplir, la faiblesse n'excuse pas le simple individu? Pourquoi excuserait-elle le chef d'empire?

Nous ne quitterons pas ce douloureux sujet sans citer les dernières lignes de l'Adresse de l'épiscopat autrichien. Et que le lecteur n'oublie pas que ce document date de plusieurs mois déjà. C'est après l'avoir lu que l'empereur d'Autriche a donné à ses ministres permission de réaliser leurs projets :

« Sire, dans les vastes pays où les Évêques soussignés exercent leurs devoirs de pasteurs, les croyances chrétiennes sont restées intactes dans le cœur de la très-grande majorité des habitants ; le nombre des catholiques dont la foi vacille est relativement fort restreint, et parmi eux il ne s'en trouve que très-peu auxquels l'abandon complet du christianisme ne paraisse pas une chose tout à fait impossible.

« Néanmoins les manifestations du moment sont dirigées par les ennemis de l'Église et du christianisme. Ceux qui servent d'instruments à ces démonstrations ne sont chrétiens que le moins possible, et bien moins encore catholiques. Or, malgré la loi, ils jouissent de la liberté complète d'employer tous les moyens, même les plus odieux, pour tromper, pour aveugler, pour exciter le peuple. La profondeur des convictions et la fermeté de la pensée individuelle ne sont pas les qualités qui distinguent notre époque, et le défaut du courage moral ouvre à l'effronterie un vaste champ d'activité. C'est ainsi que l'on s'explique les succès momentanés d'une agitation habilement organisée.

«Mais ce n'est pas par la vertu de pareilles influences qu'on peut fonder des institutions stables et bienfaisantes. Ce qu'elles donnent passe, cela est certain ; mais les ruines qu'elles laissent derrière elles sont incalculables. Eh bien, c'est à la faveur d'une telle situation qu'on déclare la guerre au mariage chrétien et à l'éducation chrétienne. Personne ne peut plus se tromper sur la portée des clameurs hypocrites qui s'élèvent contre le Concordat ; elles signifient : Nous voulons un mariage sans lien perpétuel et sans caractère religieux ; nous voulons une éducation sans religion et sans morale sérieuse.

« Mais ceux qui demandent ces choses, si haut que puissent s'élever leurs voix, ne sont qu'une faible minorité dans la population de l'empire, et, en défendant le Concordat, nous défendons les véritables intérêts du peuple. Les Évêques soussignés, vos fidèles sujets, pleinement convaincus qu'en prenant en main la défense des droits de l'Église, ils combattent pour Dieu, pour votre trône et pour votre peuple, remettent avec confiance sous la protection de Votre Majesté, leur cause dont la justice est indubitable. »

Voilà le langage que François-Joseph n'a pas voulu entendre. Il saura bientôt que les évêques combattaient réellement pour son trône. Puisse-t-il ne pas le savoir trop cruellement !

Si l'Autriche, où tout croule, offre aux catholiques un spectacle navrant, ils ont, au contraire, lieu d'espérer et de se réjouir en voyant l'acte de réparation qui se prépare en Angleterre. Nous disions, il y a quinze jours, que les débats du parlement anglais faisaient espérer que le moment approchait où l'Irlande obtiendrait justice. Les choses marchent plus vite que nous ne l'espérions. Dans sa séance du 4 avril, la Chambre des communes a reconnu que l'Église anglicane devait cesser d'exister en Irlande comme établissement d'État.

Tel est, en effet, le sens des deux votes qui ont marqué cette mémorable séance. Par le premier, la Chambre a rejeté, à la majorité de 330 voix contre 270, l'amendement dilatoire qu'avait proposé lord Stanley ; par le second, elle a décidé qu'elle se constituerait en comité pour examiner la proposition de M. Gladstone.

Sans doute, le principe seul de la suppression de l'Église officielle d'Irlande est posé; mais il l'est dans de telles conditions que l'on doit croire à sa prochaine application. Si cette conséquence ne semblait pas inévitable au gouvernement lui-même, M. Disraéli eût évité de parler comme il l'a fait. Le premier ministre de S. M. Victoria a usé des moyens les plus extrêmes pour rallier la majorité; il a été jusqu'à dire que «les partisans du Pape, sous le voile du libéralisme, s'étaient ligués pour s'emparer du pouvoir suprême, et que leur réussite menacerait le trône même.» Et malgré ce beau mouvement, 60 voix de majorité ont donné raison à M. Gladstone. C'est la première fois peut-être qu'un ministre anglais fait apparaître avec aussi peu de succès le terrible argument du papisme. Que deviendra la vieille Angleterre si l'on peut parler des sinistres projets du Pape à ses députés sans les terrifier?

Le débat sur le fond de la question a été renvoyé au 27 avril. D'ici là bien des efforts seront faits pour détourner le coup qui doit détruire l'Église anglicane en Irlande, et l'affaiblir considérablement en Angleterre. Mais la question est posée de telle sorte et la majorité est si forte que, du côté de la Chambre des communes, rien n'est à craindre. Le ministère se retirera-t-il? On ne le croit pas. Fera-t-il appel aux électeurs? C'est fort douteux, car l'opinion se prononce pour la motion de M. Gladstone. De nombreux meetings ont déjà été tenus pour l'appuyer et d'autres se préparent. Voici les résolutions qui y sont généralement adoptées :

«Dans l'opinion du meeting, il est nécessaire que l'Église d'Irlande cesse d'exister comme Église établie, et que l'État prenne les biens de l'Église, en tenant compte des intérêts existants, pour leur donner une destination nationale en dehors de tout esprit de secte.»

Les Anglais sont tenaces, et ce n'est pas une dissolution de la Chambre des communes qui pourrait arrêter le mouvement. M. Disraéli et ses collègues doivent le savoir mieux que personne. Il est donc probable qu'ils chercheront surtout à gagner du temps. La Chambre des lords leur sera sous ce rapport d'un grand secours. Mais les ajournements ne peuvent rien résoudre. Il faudra conclure. Et

qui pourrait dire que la conclusion ne sera pas l'application par les tories eux-mêmes de la mesure qu'ils viennent de repousser? Ils ont déjà plus d'un trait semblable dans leur histoire. Il est douteux que ce dénoûment fût tout à fait du goût de M. Gladstone; mais il pourrait s'en consoler en méditant sur les faits et gestes de *Bertrand et Raton*. Une bien jolie fable!

Donnons quelques chiffres pour montrer combien est inique l'état de choses que M. Gladstone et ses amis supportaient très-bien quand ils étaient ministres, mais qu'ils ont reconnu, comme opposants, la nécessité de faire cesser.

D'après le recensement de 1861, l'Irlande avait alors en chiffres ronds 5,800,000 habitants, qui se répartissaient ainsi sous le rapport religieux: catholiques 4,505,000; membres de l'Église établie 693,000; sectes protestantes de diverses dénominations et juifs 600,000.

Les catholiques forment donc plus des trois quarts de la population. Cependant leurs Évêques n'ont pas le droit de porter leur titre. Le catholicisme n'a pas, en effet, de position légale. Les fidèles de cette communion toujours proscrite doivent payer, comme contribuables, les frais du culte anglican déjà largement doté et entretenir, en outre, leur propre culte.

Les 693,000 membres de l'Église établie sont administrés par douze évêques, qui comptent ainsi en moyenne sous leur juridiction 51,750 fidèles. Naturellement, la répartition n'est pas régulière. Tandis que quatre de ces évêques ont plus de 100,000 fidèles à gouverner, d'autres en ont bien moins de 50,000. Ainsi l'archevêque d'Armagh et évêque de Clogher a environ 150,000 âmes à conduire, tandis que l'évêque de Tuam, Killala et Achonry n'en a guère que 17,000, et celui de Cashel, Emly, Waterford et Lismore, moins de 14,000. Il y a des pasteurs de paroisses dont tout le troupeau se compose de leur famille et de celle du sacristain.

Et les revenus de ce clergé s'élèvent à près de quinze millions de francs! C'est plus de 75 fr. par tête de fidèle, comme *l'Univers* l'a fait remarquer.

L'archevêque d'Armagh, qui a 150,000 diocésains, jouit d'un revenu de 302,175 francs, et l'on a calculé que l'un de ses prédécesseurs, lord Beresford, avait reçu en traitements attribués à ses diverses fonctions 19 millions de francs.

L'archevêque de Dublin a 112,000 diocésains et un revenu de 184,650 fr.

L'évêque de Kilmore, Elphin et Ardagh, a 53,000 diocésains et un revenu de 156,325 francs.

L'évêque de Tuam, Killala et Achonry, a 17,000 diocésains et 115,000 fr. de revenus.

Et ces traitements scandaleux ce sont les catholiques qui les payent! Tel est le régime inique encore imposé par la *libre Angleterre*, « apôtre dans le monde de la liberté religieuse » à l'*île sœur*. Voilà trois siècles que cela dure. Nous en concluons, malgré les parlementaires de toutes les écoles et même malgré les libéraux catholiques, que le parlementarisme ne fait pas toujours régner avec lui la justice et la liberté.

IV

Nous voulions parler des *grèves* qui ont eu lieu récemment en Belgique et à Genève. Mais la place nous manque; et d'ailleurs *la Revue* se propose de traiter prochainement, avec les développements qu'elle comporte, la grosse question du travail et de l'organisation des classes ouvrières. Nous nous contenterons donc pour aujourd'hui de constater, d'après *l'Union*, que le remède pourrait bien ne pas se trouver là où beaucoup d'hommes politiques sont disposés à le chercher.

« On vient de voir éclater, dit cette feuille, des grèves dans deux pays libres : dans l'un des deux, elles ont été poussées jusqu'au tumulte, jusqu'à l'émeute sanglante. Le libre exercice du droit de réunion n'a donc pas plus empêché ces tristes extrémités de la coalition et de l'abandon en masse du travail, en Belgique et en Suisse, que la privation de ce droit ne l'avait fait en France les années dernières. Ce n'est point à dire que les libertés publiques soient impuissantes. Cela prouve seulement qu'elles ne peuvent pas tout, comme certains de ceux qui les réclament le plus bruyamment l'ont souvent insinué.»

Assurément ni la loi qui défend les coalitions ne les empêchera, ni la loi qui les permet ne les rendra sans péril. Le redoutable problème qu'elles agitent ne sera pas résolu par une législation purement humaine. Il faudrait, comme l'a dit un jour M. le duc de Persigny, joindre aux lois des vertus. Mais où trouver les vertus? Voilà ce que M. de Persigny à oublié d'indiquer. Peut-être manquait-il de renseignements sûrs? Nous essayerons de lui en donner.

EUGÈNE VEUILLOT.

BULLETIN LITTÉRAIRE

ACTA SANCTORUM (BOLLANDISTES), 35e et 46e vol. in-folio, ensemble 1700 pages. Victor Palmé 1867.

Disons aujourd'hui quelques mots d'Henschenius, un des compagnons de Bollandus, qui a attaché, ainsi que lui, son nom aux *Acta Sanctorum.* Il est né dans la province de Gueldre, en 1600, et passa ses premières années dans la piété. Il fut de bonne heure appliqué aux études, et, après avoir appris la grammaire dans son pays, il fut initié aux connaissances de la poésie et de la rhétorique par Bollandus à Bois-le-Duc. Après quelques années il manifesta le désir d'entrer dans la Compagnie dont son maître était l'un des membres les plus distingués, et y fut reçu en 1619. Il étudia la philosophie, et fut chargé par son supérieur d'enseigner la langue grecque aux jeunes gens et les humanités dans les gymnases de la Flandre. C'est alors que lui vint le désir des missions; mais ceux qui étaient chargés de sa conduite ne lui permirent pas d'aller verser son sang dans les pays lointains, il fut adjoint comme compagnon au Père Bollandus pour l'aider dans ses travaux. Ce fut lui qui persuada à son maître d'apporter plus de soin qu'on ne l'avait fait à illustrer les actes des saints. Il travailla autant que Bollandus à la rédaction du mois de janvier et de février, mais il ne souffrit pas que rien lui fût attribué. Nous avons dit le temps qui fut consacré à ces deux mois, les difficultés qu'il fallut surmonter, les causes du retard de leur apparition, nous n'avons pas à y revenir. On commençait le mois de mars quand Henschenius se vit obligé de partir pour Rome à la place de Bollandus qui ne pouvait faire ce voyage. Il y resta vingt-neuf mois, de 1661 à 1663. Il édita le mois de mars, après quoi une grave maladie vint le surprendre, et quand, en 1668, il fut parfaitement rétabli, il célébra la cinquantième année de son entrée en religion. Plus tard nous le voyons encore retomber malade et ne devoir sa guérison qu'à l'intercession de saint François de Paule. Pour différentes raisons qu'il est inutile de rapporter, le mois d'avril terminé, on dut chercher un imprimeur; on en trouva un à Amsterdam, mais un incendie faillit tout détruire; il fallut chercher ailleurs pour l'impression. On trouva à Anvers l'homme dont on avait besoin, et le mois d'avril fut heureusement terminé en 1675. On commença aussitôt le mois de mai, mais des maladies vinrent mettre du retard et apporter

des entraves. Enfin la moitié de ce mois parut en 1690, grâce à la protection insigne de Ferdinand, évêque de Paderborn et de Munster, qui était un vrai Mécène pour les savants et protégeait efficacement et de tout son pouvoir les *Acta Sanctorum*. Il mourut usé par les douleurs de la pierre. Quelque temps après Henschenius était frappé de paralysie; il continua cependant ses travaux, et il espérait se rétablir quand, pressentant sa fin prochaine, il choisit quelqu'un pour le remplacer. Il ne se trompait pas, car peu après il était de nouveau atteint et mourait le 11 septembre 1681, à la grande douleur et au grand regret des savants. L'Ordre tout entier était plongé dans le deuil; il regretta une si grande perte et un homme de tant de mérite et de valeur. Henschenius avait brillé par de remarquables qualités; il avait un esprit robuste comme son corps et une mémoire très-tenace; à cause de cela il rendit de très-nombreux services à sa Compagnie, surtout dans les procès. Il apportait une grande assiduité aux travaux et à l'étude. Il fut d'une grande libéralité, et sa magnanimité dans les dépenses s'appuyait sur une profonde confiance en Dieu. Il n'était à charge à personne et se montrait toujours très-reconnaissant des services qu'on pouvait lui rendre. Avec les étrangers sa conversation était gracieuse et renfermait toujours quelque chose d'utile. Nous parlerons la prochaine fois de Daniel Papebrock.

Deux nouveaux volumes de la réimpression viennent encore de paraître; si les souscripteurs se plaignent, ce ne sera pas de la lenteur apportée à cette œuvre, mais bien plutôt, comme nous l'avons entendu, de la trop grande activité de l'éditeur. Les derniers volumes publiés sont le 35e et le 46e. Le 35e est le 1er d'août dont il embrasse les quatre premiers jours; et le 46e est le 6e de septembre dont il contient cinq jours, du 20 au 24 inclusivement. Ces deux volumes sont parfaitement édités, avec plus de soin encore que les précédents. Ils renferment, comme toujours, des actes grecs et des gravures. Le 35e a 700 pages et le 46e près de 1000. Nous faisons observer à nos lecteurs que les saints les plus remarquables qui figurent dans ces volumes se retrouvent dans les petits Bollandistes, dont 10 volumes sont mis en vente. L'édition complète sera terminée au plus tard pour le mois d'octobre de la présente année. Les *Acta Sanctorum* comptent actuellement 34 volumes en vente et 35 y compris la *Vie de Jésus-Christ*, par Ludolphe le Chartreux, que l'on peut se procurer séparément.

A. VAILLANT.

ROSE DE BRETAGNE, — *la Main de Dieu*, par Jean LANDER, 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c. Paris, chez Dillet, libraire.

Quel écrivain, quel romancier n'a pas maltraité les paysans? Depuis Balzac, qui les a peints comme des parias immoraux, astucieux, rebelles

à l'éducation, mais sachant discipliner leur intelligence, dès qu'il s'agit de combinaisons frauduleuses ou de marchés criminels, tous les boutons de cristal de la presse ont, pour ainsi dire, unanimement calomnié le laboureur. Georges Sand a bien tenté, dans ses romans berrichons, de réagir contre cette tendance; mais qu'a-t-elle créé? Des paysans philosophes, élevés à l'école de Mme de Warens, parlant la langue de Rousseau, mais jamais la leur. Tous ces *champis* n'ont existé que dans l'imagination de Mme Sand; non-seulement ils sont chimériques, mais ils sont impossibles. Grâce à Dieu, les créations de Mme Georges Sand ne s'objectiveront jamais. M. Jean Lander, écrivain catholique, ne pouvait tomber dans d'aussi dangereuses méprises. Entre les paysans de Mme Sand et les paysans de M. Jean Lander, il y a toute la différence qui sépare un mythe d'un type. Rose de Bretagne est, à la vérité, une fille des champs idéale; mais quand nous l'entendons s'exprimer si douloureusement sur le vide de son âme, altérée d'un amour extra-terrestre, nous ne nous étonnons pas de ces aspirations et de ces plaintes. Dans tout cœur chrétien elles sont latentes; quand Dieu les dégage, c'est à nous de bénir cette délivrance et de saluer ce nouvel épanouissement de lumière. Aussi, ne nous effrayons-nous jamais, nous chrétiens, de ces rayons, si éblouissants qu'ils soient, et de ces types dont l'éclat nous illumine; nous en connaissons trop bien le principe et le foyer. Autant d'appels à notre conscience! Autant de reproches contre notre couardise. Ces types nous invitent à monter à leur hauteur. Et craindrions-nous d'y arriver puisqu'ils sont dans le plan divin?

L'art n'a pas d'autre loi que de faire ces appels aux consciences captives. M. Jean Lander n'a pas failli à la loi de l'art. Tout son style reflète les hautes sollicitudes de l'idée et les généreux soucis du progrès des âmes.

Il faut lire l'admirable scène dans laquelle deux hommes du peuple, un marin et un laboureur, parlent avec l'intelligence que donne le christianisme, de la vocation mystique de Rose :

« Le lendemain, quand le cousin, pêcheur de sardines, accompagna Rose et Lecouëdic sur le chemin, il dit à celui-ci, tandis que Rose prenait les devants : — Elle est mignonne, mais je ne la voudrais pas pour *gendresse*, elle a l'œil drôle et ne parle point, et par moments on la dirait comme ravie en esprit. Je vous dis cela par l'intérêt que je porte à votre garçon. De quel pays est-elle ?

« — Elle est de chez nous, dit Lecouëdic.

« — C'est drôle, elle a l'air de venir des pays étrangers; elle regarde devant elle comme quelqu'un qui se souvient, et elle a des tristesses.

« — Pour sûr, dit Lecouëdic, elle pense à notre Jean René, et plutôt que de l'abandonner à cause de ses tristesses, je la prendrai, moi, pour *gendresse*, et de bon cœur encore.

« — Ne vous fâchez pas, cousin, dit le pêcheur, et si vous la savez rassise en ses esprits, je n'ai plus rien à dire.

« — Voyez-vous, dit Lecouëdic, qui se calma, nous l'avons trouvée dans la lande, elle se sent sur la terre sans connaissance de sa racine; elle nous aime, mais elle sait que je ne suis pas son père. Ensuite, ça se pourrait bien que, ne se sentant point de racine sur la terre, elle la recherche du côté de Dieu. Ça s'est vu, que de pauvres âmes solitaires ont été appelées d'en haut!... Dame, oui!

« — Dame, oui! répondit le pêcheur.

« — La sœur de défunt mon pauvre père, reprit Lecouëdic, s'était retirée du monde, disant que son cœur était comme un désert. La femme de chez nous ne comprenait guère cela, et disait : « Si son cœur est comme un désert, c'est donc qu'elle n'aime pas ses parents. » Mais mon père disait : « Laissez ma sœur; son cœur est sûrement comme un désert, parce que l'esprit qui souffle en elle est comme un vent qui emporte tout, hormis Dieu. »

« Le Saint-Esprit, ajouta Lecouëdic après un silence, est libre de son mouvement; dame, oui!

« — Dame, oui! répondit le pêcheur.

« On était arrivé à Pleumeur. Là, les deux hommes se séparèrent, et Rose reprit avec Lecouëdic le chemin de Lorient, où les attendait l'omnibus de M. Bois, qui devait les reconduire à Quimperlé.

« — Eh bien, Rose, dit le bonhomme, vous avez vu la mer, vous ne m'en avez rien dit. Avez-vous trouvé cela beau? Avez-vous trouvé cela plus beau que les prés du Bois-l'Abbé?... plus beau que la ville de Quimperlé?... plus beau que la ville de Lorient?... J'ai dans mon idée que c'est plus beau que la ville de Paris, qu'on dit qui est la plus belle et la plus plaisante ville du monde.

« Voyant que Rose ne répondait rien, il se pencha et regarda sous sa coiffe.

« Rose pleurait.

« — Qu'avez-vous? lui dit-il.

« Rose fit un effort. Mon père, dit-elle en touchant le bras de Lecouëdic, je ne sais que vous dire.... Depuis hier, mon cœur est comme un désert.....

« — Mon Dieu! dit le vieillard, qui ôta son grand chapeau...

« Puis, après un long silence, il ajouta :

« — Le Saint-Esprit est libre de son mouvement... dame, oui!

« — Dame, oui! répondit Rose. »

Parlerons-nous, après cet extrait, de la *Main de Dieu?* Non! Aussi bien, ce serait superflu. Une page, écrite dans ce style, doit faire connaître les autres.

ESQUISSES RELIGIEUSES offertes aux gens du monde. 1 vol. in-12.— 533 pag. Paris, DOUNIOL.

Les consciences qui aiment à se recueillir, les âmes qui s'interrogent et se replient souvent sur elles-mêmes devront faire bon accueil à cet écrit de Madame Anna de Godefroy-Ménilglaise. On y publie la science divine : « l'ascension, la gravitation vers Dieu. » Nombre d'âmes, grisées de rêveries byroniennes, se laissent gagner par un sommeil morbide, et, trop apathiques pour secouer cette léthargie, perdent de vue leur vocation et méconnaissent insensiblement leurs devoirs. La vie n'est plus, pour ces Antony, qu'un thème commode de phrases élégiaques ou de vers phthisiques : ils se croient des Hamlet quand ils ne sont que des Polonius; ils se jugent dramatiques, quand ils sont que maussades. Le malheur est que cette rêverie s'empare du temps, livre ses victimes à des illusions extravagantes, fourvoie l'âme et paralyse la vertu.

« La réflexion, au contraire, est le repos dans le vrai, le regard calme et profond au dedans et au dehors de soi-même. C'est l'état qui doit précéder et suivre tout acte sérieux, tout accomplissement du devoir. Si l'esprit n'est qu'honnête et positif, le bon sens l'eclaire terre à terre; si, en outre, il est religieux, tout en lui se simplifie et se complète aux reflets lumineux de la conscience. »

Voilà la pacification idéale que Mme de Ménilglaise oppose aux stériles agitations du byronisme lymphatique. C'est par ces nobles coups d'ailes que l'âme peut se dérober à la terre et rencontrer Dieu. Les facultés s'épanouissent, l'homme se redresse, sa pensée jaillit plus rapide et plus pure, et son cœur s'inspire de passions plus convaincues et plus généreuses.

C'est chez les femmes que se rencontre le plus souvent cette pente aux langueurs malsaines; c'est à elles que s'adresse principalement le livre de Mme de Ménilglaise. Nous croyons qu'il pourra réconcilier des intelligences inquiètes ou distraites avec les religieuses préoccupations de l'idée; qu'il les invitera au recueillement, à ces soliloques intimes où l'âme converge naturellement vers Dieu. Dans ce but, l'auteur a d'abord tracé de simples esquisses dont la simplicité n'exclut pas toutefois une certaine vigueur de touche. Coupons les passages suivants, par exemple, dans les *Lettres d'une Aïeule* :

« Votre esprit satirique commence à s'exercer; j'entrevois le piége et m'y laisse prendre; seulement que nos exécutions soient secrètes; parlons bas et bornons-nous à sourire. Vous seriez tenté, par exemple, de flageller ces épaules impénitentes découvertes jusqu'à la ceinture ? Laissez-les pour ce qu'elles valent; presque toutes sont trouvées laides. Vous souffrez de voir ces vierges froissées dans leurs blanches toilettes par des polkeurs

maladroits, et vous voudriez les reconduire à leur place? Les filles et même les mères vous en sauraient peu de gré. Laissons les choses faire leur temps aux dépens souvent des personnes.

« En vous éloignant du pêle-mêle de la danse, vous entendez des propos libres et de bruyants éclats de rire. Ne prenez donc pas votre air roide; c'est, dans le boudoir voisin, une partie de sous-lieutenants des deux sexes.

« Enfin on soupe, de jeunes et jolies femmes se précipitent sur les viandes froides et sur le vin de champagne. Déception encore? Vous en aurez bien d'autres. Défendez-vous du mécontentement et surtout ne devenez point humoriste : ce qui conduit au dédain des autres ne porte guère au respect de soi-même. Prenez votre imagination à deux mains et parlez-lui raison. Quant à votre cœur, oserais-je vous dire encore : « Donnez-le à Dieu. » Oui, Robert, et demandez-lui qu'il le garde ! »

Dans la seconde partie de son livre, Mme de Godefroy-Ménilglaise, traite de quelques questions théologiques, l'éternité, les miracles, etc., etc., en suivant pas à pas l'enseignement doctrinal, tel qu'il se trouve surtout dans les immortels écrits de saint Augustin et de saint Thomas. Nous n'avons donc rien à dire de l'orthodoxie qui nous semble généralement sans reproche; nous prendrons seulement la liberté de signaler quelques assertions trop absolues. Nous lisons, page 310 : « L'histoire démontre que jamais les hommes n'ont su profiter efficacement des leçons données à leurs devanciers. Les philosophes anticatholiques ont imaginé l'état ascendant de la race humaine... »

Ces assertions ne sont pas assez expliquées. En général, l'auteur prend trop volontiers l'affirmation pour la preuve.

Plus loin, Mme de Ménilglaise, après avoir déploré la « confusion des classes », prononce que « l'art a cessé d'être chrétien. » Ici encore il faudrait quelque chose de plus précis; il faudrait surtout définir l'art chrétien et montrer le rôle qu'il est appelé à remplir.

Une dernière citation, page 366 :

« Toute race ne s'élève d'une manière durable que par la volonté transmise et persistante du bien, et ce n'est que par des mérites placés bout à bout qu'elle atteint à une position définitive. Aussi n'existe-t-il pas d'orgueil plus décevant que celui de préférer être uniquement le fils de ses œuvres. Quand l'homme, par un concours de circonstances, de talent et d'audace, parvient à s'élancer du bas de l'édifice social jusqu'au faîte, il ne doit guère compter que sur des descendants semblables à ses ineptes pères. »

Faisons remarquer d'abord la notoire contradiction de ces deux axiomes : 1° « *L'histoire démontre que* JAMAIS *les hommes n'ont su profiter des leçons données à leurs devanciers.* » 2° « *Toute race ne s'élève d'une ma-*

nière durable que par la volonté transmise..... que par des mérites placés bout à bout...

Passons l'éponge pourtant sur ces antinomies plus étonnantes qu'irritantes. Mais que dire de la dernière affirmation et comment ne pas protester contre elle?

Il est vraiment regrettable qu'un livre, recommandable à divers titres, n'ait pu se garder d'un jugement où l'on ne peut se dispenser de voir tout au moins une excentricité.

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DANS LES CAMPAGNES et de son influence sur la vie politique des populations, par M. Paul Cottin (de l'Ain). Une brochure in-8°, 58 p. Paris, Dentu.

Dix-huit millions de nos concitoyens — c'est-à-dire la classe agricole — ont vu s'altérer depuis quelques années les conditions de leur existence. Cet élément vital de notre société est troublé dans ses tendances, dans sa richesse, et menacé dans sa religion.

D'où dérive ce malaise? De la disproportion toujours croissante entre la production agricole et les besoins qu'elle est appelée à satisfaire. On évalue à deux ou trois millions le nombre de cultivateurs qui, depuis quelques années, ont émigré dans les grands centres pour aller demander aux professions industrielles et commerciales le moyen de satisfaire des besoins dont l'extension était incompatible avec les ressources que leur offrait l'agriculture.

Si cette crise continue, on se trouvera bientôt en face d'un lourd déficit qu'il faudra combler. Mais avec quoi? Avec l'épargne de l'agriculteur. En sorte que, pour ranimer la production, on commencera par tarir la source du capital.

Une situation aussi anormale est une cause d'anarchie permanente. Voici un second malaise plus grave et plus dangereux que le trouble de l'ordre économique. De jour en jour, l'agriculture tend à divorcer avec le passé, avec les traditions, avec les croyances paternelles. Cet affaiblissement progressif de la moralité et de l'honnêteté tient à des causes complexes : dépenses luxueuses et fréquentes, plaisirs mondains, lectures pernicieuses, passions échauffées par le contact de la dépravation contemporaine.

Après avoir signalé ces dangers et maximé que « la déchéance morale des populations agricoles est tour à tour la cause et la conséquence de leurs désordres économiques, » M. Paul Cottin conclut ainsi : *L'enseignement primaire dans les campagnes doit être simultanément religieux, agricole et économique.*

M. Cottin veut que cet enseignement soit « mesuré ». Développer indé-

finiment l'instruction populaire, « la répandre sans distinction de classe et de personnes, c'est préparer l'ébranlement de cet état social qu'on voudrait consolider. »

Cet axiome pourra sembler bien rigide. S'il fallait le prendre à la lettre et l'introduire dans nos mœurs, nous nous demandons, nous, si la société actuelle ne périclitérait pas. Le *neque servus, neque liber*, il ne faut pas l'omettre, a transformé les conditions sociales de l'humanité. Le christianisme a détruit les castes et les distinctions d'esclave et d'homme libre. Est-ce à dire qu'il a consacré, dans l'ordre intellectuel, les scissions supprimées dans l'ordre physique? Il serait trop facile de répondre. Si le fils du laboureur, par exemple, et pour ne citer qu'un fait éclatant, était maintenu, par le fait de sa naissance, dans une sorte de minorité intellectuelle, où se recruterait, aujourd'hui, le clergé français? Est-ce dans la bourgeoisie? Dans la classe aristocratique? Il ne faut pas avoir fait la statistique de beaucoup de séminaires pour reconnaître que les populations agricoles fournissent à la Religion catholique les neuf dixièmes de ses ministres. Nous nous rappelons un mandement épiscopal qui constatait, il y a quelques années, les mêmes résultats. Dans une phrase mémorable, le pieux évêque (1) se demandait avec amertume si ce n'était pas l'abolition des riches prébendes qui avait fait déserter le sanctuaire par les familles patricienne.

Du reste, M. Cottin, après avoir « rejeté énergiquement », — comme M. de Voltaire, d'ailleurs (2), — le principe de l'ascension des foules, développe le principe suivant : « Il faut donner à chacun l'instruction qui lui est nécessaire pour atteindre le but qu'il se propose. » Comment l'honorable auteur ne s'aperçoit-il pas que ce prédicat ruine le précédent? La contradiction est notoire. Tous les membres des classes populaires, pour échapper à cette infériorité intellectuelle, pourront exciper d'une vocation quelconque et réclamer l'instruction aristocratique.

Nous nous permettrons encore de relever une phrase qui nous a semblé malheureuse, page 25 : « L'enseignement religieux est, par sa nature, essentiellement dogmatique, c'est-à-dire qu'il procède par voie d'autorité, quelle que soit la religion dont il s'agisse ; et sous ce rapport, il convient parfaitement à des populations chez lesquelles un travail incessant et manuel ne laisse *que bien peu de temps à la réflexion*. »

(1) Mgr Bravard, évêque de Coutances.

(2) « Je vous remercie de *proscrire l'étude* chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des élèves tenaucés. » (*Lettre à M. de la Chalotais*, 23 *février* 1763.) — « On n'a jamais prétendu éclairer les cordonnières et les servantes : c'est le partage des Apôtres. » (*A. d'Alembert*, 1768.) — « Il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit : il n'est pas digne de l'être. (*A Damilaville*) — « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu. (*Au même.*)

La réflexion serait donc funeste à la foi? Nous sommes bien loin ici, du *Fides quærens intellectum*, de saint Anselme, et de ces lumineuses paroles du vénéré Pie IX :

« Il faut que *l'intelligence, la science et la sagesse de tous et de chacun*, des âges et des siècles, de l'Église et des individus croissent et fassent de très-grands progrès, afin que l'on comprenne plus clairement ce que l'on croyait d'abord plus obscurément, afin que la postérité ait le bonheur de comprendre ce que la génération passée vénérait sans l'entendre.

Saint Anselme avait exprimé la même pensée : « Sicut rectus ordo exigit ut profunda christanæ fidei credamus, priusquam ea præsumamus ratione discutere ; ita, *negligentia mihi videtur, si postquam confirmati sumus in fide, non studemus quod credimus intelligere* (1). »

Pour donner aux populations rurales une instruction adéquate à leurs aspirations et à leurs besoins, M. Cottin appelle non-seulement la coopération de l'instituteur et du prêtre, mais celle de tous les hommes qui peuvent consacrer à l'enseignement populaire les ressources que leur donnent soit une influence déjà acquise, soit une position sociale, soit même une riche aisance.

M. Cottin attend de cette immixtion insolite des résultats considérables. Il s'adresse à l'initiative des hommes d'intelligence et de fortune, il leur demande de pénétrer dans les institutions elles-mêmes pour les modifier et les améliorer. Si ce triple enseignement arrive à prévaloir, il n'en faudra pas davantage, dit M. Cottin, « pour créer, par les liens durables de l'estime, de la confiance et de la reconnaissance, des influences puissantes, volontairement acceptées, des centres de résistance, des forces librement constituées et capables de maintenir à la fois les gouvernements dans leur rôle et les anarchies dans l'ombre. »

Nous ne pouvons que nous associer à d'aussi nobles espérances et féliciter l'auteur de les exprimer avec cette énergie qui est la passion du bien.

Car il y a quelque mérite, à notre époque, en présence de la honteuse indifférence et de l'apathie presque universelle où nous sommes plongés, il y a du mérite à réclamer sa part dans l'accomplissement des devoirs publics et politiques, et c'est une bonne œuvre, disons-le hautement, que d'apporter son action et ses lumières dans une série de problèmes dont la solution intéresse à la fois, et au plus haut degré, le présent et l'avenir de la France.

LE RÈGNE TEMPOREL DE JESUS-CHRIST, étude sur le Millénarisme par le R. P. Lescœur, de l'Oratoire. 1 vol. in-12. VII-367 p. Douniol.

Les principaux représentants de l'école rationaliste, MM. Renan, Reuss, Réville et Wolkmar, se sont attachés de nos jours à soutenir que le Messie

(1) Op. sancti Anselmi. *Cur Deus homo?* c. I et II.

et les apôtres avaient eux-mêmes partagé les illusions du Millénarisme. On sait que l'hérésie millénaire admettait l'idée d'un second avénement de Jésus-Christ avant l'époque du jugement final. Il était donc opportun, en face de ces controverses, de rétablir, à l'aide des textes, la vérité qu'on s'efforce d'obscurcir.

Pour réfuter ces nouveaux commentateurs qui veulent rouvrir une discussion fermée depuis quinze siècles, le R. P. Lescœur n'a eu qu'à remettre en lumière la doctrine patrologique. Or, saint Augustin, saint Jérôme, saint Ignace, saint Denys, etc., n'ont jamais cru trouver dans l'Évangile la promesse d'un royaume temporel du Christ avant le jugement qui doit clore les destinées du monde. Les papes ont successivement condamné ces erreurs, rajeunies au treizième siècle par Joachim de Flore, Jean de Parme, Pierre d'Olivé; au quatorzième, par les *fraticelli*; et au commencement du quinzième, par Guillaume de Hildernissen et « les frères de l'intelligence. » On sait que les Mormons, de nos jours, ont adopté de même l'hérésie millénaire.

Mais la question du royaume de Dieu étant fondamentale dans l'Évangile, le R. P. Lescœur, après avoir écarté les opinions hétérodoxes, prend soin de distinguer, dans cette grande question, ce qui appartient à la foi. Le mot de *Regnum Dei* ne désigne pas seulement les temps qui suivront le second avénement et qui se confondent avec l'éternité; il signifie, dans la plupart des textes évangéliques, l'association des âmes, l'Église, c'est-à-dire l'empire spirituel conquis par le sang de Jésus-Christ à son premier avénement.

Mais ce monde de la Rédemption, dont la constitution est immuable, a-t-il atteint ses dernières limites? Les transformations sociales que le christianisme a suscitées sont-elles appelées à devenir plus décisives et plus consolantes?... Sur ce point on remarque deux tendances parmi les catholiques : les uns, navrés des agressions de l'athéisme, ne sont pas éloignés de penser que le règne de l'Antéchrist est proche; les autres, sans sortir des limites de la plus sévère orthodoxie, croient à la régénération progressive de l'humanité et au triomphe, relatif bien entendu, de l'Église de Jésus-Christ sur la terre. Notre savant collaborateur, le R. P. Ramière, a groupé dans son livre : *les Espérances de l'Eglise*, tous les arguments invoqués par les seconds.

Le but du R. P. Lescœur a été moins de prendre parti que d'éclairer la discussion, en signalant les opinions que l'Église condamne et celles qu'elle tolère. Félicitons l'éminent Oratorien de s'être acquitté de cette tâche avec une merveilleuse netteté et une érudition concluante.

OSCAR HAVARD.

UNE RÉCLAMATION

M. l'abbé Craisson nous adresse la réponse suivante à la critique faite par M. Paul Dubois du *Manuale totius juris canonici* et insérée dans la *Revue du Monde catholique* du 25 février 1868 :

La critique de M. Dubois n'est pas impartiale comme elle aurait dû l'être : c'est un vrai manifeste, une déclaration de guerre proprement dite contre le livre auquel elle s'attaque.

Quand on veut faire connaître un livre qui a été examiné à Rome de par autorité supérieure, qui, non-seulement a été déclaré, par les examinateurs, exempt de toute erreur contre la foi et les bonnes mœurs, mais qui a été recommandé par eux *comme très-propre à former les élèves du sanctuaire dans la connaissance de la discipline de l'Église romaine : Ita ut ad clericos in pontificiis disciplinis ritè instituendos opus hoc sit maxime accommodatum;* ouvrage encore qui a été adopté pour l'enseignement dans plusieurs séminaires et dans celui de Reims, entre autres, par le cardinal Gousset, juge si compétent en pareille matière; peut-il être convenable de le présenter sous un jour qui ne peut le faire regarder que comme un livre pernicieux et rempli d'erreurs ? Or nous défions qu'on puisse concevoir une autre idée de notre *Manuel* quand on ne l'aura connu que par l'article de M. Dubois. On va en juger :

1° En indiquant le titre de l'ouvrage et le nom de son auteur, il a soin de retrancher la mention faite, dans cet intitulé, que le *Manuel* a été examiné à Rome par ordre supérieur et a été recommandé par les examinateurs chargés de cet examen. Qu'indique d'abord une pareille suppression ? Certainement ce n'est pas la bienveillance.

2° Par compensation de cette suppression, on avertit, un peu malignement, que M. Craisson a travaillé sur le *Manuale compendium de M. Lequeux, livre condamné par l'Index.*

3° On le signale comme surchargé de citations *qui ne sont pas toujours nécessaires ou utiles*, comme celle de Lequeux, par exemple. Or, outre les motifs que nous alléguons dans notre préface, page X, pour justifier une pareille citation, nous pouvons ajouter qu'en cela nous suivons de grands exemples : ainsi Benoît XIV (1) n'a pas craint de citer souvent le *Jus universum* de Van-Espen, mis à l'Index. On peut bien croire, du reste, que nous n'aurions pas

(1) V. de *Syn. diœces*, lib. 3, c. 5, n° 1; lib. 7, c. 11, n° 8, et plusieurs autres endroits indiqués dans la table au mot *Van Espen.*

manqué d'éviter cette citation si on nous eût fait à Rome la moindre observation à cet égard.

4° (n° 35). On trouve *malsonnante* la proposition suivante : « L'opinion qui enseigne que les souverains Pontifes ne veulent pas, en fait, que leurs lois obligent « avant l'acceptation, est licite, pourvu qu'on attribue cela à la libre volonté « des Papes. » On veut bien toutefois la laisser passer, à cause de l'explication qui en est donnée ensuite, et qui est conforme, ou en convient, à la doctrine communément reçue. Mais alors pourquoi la relever?

5° On trouve du venin dans cette proposition : « Si la loi était par trop « onéreuse, les sujets qui ne l'observeraient pas sembleraient exempts de « faute. » C'est *une faute*, dit-on, *par laquelle on peut faire passer bien des abus*. Il s'agit dans ce passage (n° 37) des lois que le saint Pontife n'a pas l'intention de rendre obligatoires avant l'acceptation ; nous disons que, dans ce cas, l'Evêque doit exposer au saint Pontife les motifs qu'il a de ne pas les mettre à exécution, sans quoi il se rend coupable en ne les faisant pas observer, et ses inférieurs, qui connaissent la loi, pèchent en n'y conformant pas leur conduite; puis nous ajoutons que, si la loi était extrêmement onéreuse, *nimium onerosa*, les sujets qui ne l'observeraient pas paraîtraient exempts de faute. Or ce que nous disons là, plusieurs auteurs le disent également dans saint Liguori liv. 1. n° 138; ces auteurs sont Palaüs, Suarez, Salas, et même avec quelques restrictions, les docteurs de Salamanque. Saint Liguori ne condamne pas leur manière de voir. Notre proposition n'est donc pas aussi vénéneuse que voudrait le faire entendre notre contradicteur.

6°. Il ne goûte pas non plus ce qu'on lit (n° 39) dans notre *Manuel* : « Si on « doute que la loi soit du nombre de celles qui peuvent ne pas obliger avant « l'acceptation, il semble que l'Évêque peut agir comme si la loi appartenait « à cette catégorie. » A cela nous répondons que ce qui n'est pas de son goût, est goûté par d'autres (1). Il s'agit ici d'une opinion qui est libre; or, *in opinione libertas*. Nous ne contestons pas, du reste, que la publication d'une loi pontificale, faite uniquement à Rome, ne doive obliger dans toute l'Église, si telle est l'intention manifeste du saint Pontife. Non-seulement nous exposons ce sentiment, mais nous l'établissons sur des preuves solides, et nous réfutons les objections faites contre (n° 43 et 44); que veut donc de plus notre contradicteur? — Ce qu'il voudrait : c'est de faire croire que, faisant appel au futur Concile provincial, chose *malsonnante* et comprise dans le 2° article de la bulle *in Cœna Domini*, nous soutenons que les lois pontificales n'obligent qu'autant qu'elles sont promulguées en Concile provincial. Or c'est là une calomnie : car, outre qu'il n'y a pas un seul mot dans notre ouvrage d'où l'on puisse induire une pareille conclusion, nous soutenons précisément le contraire à l'endroit signalé. Ce seul trait ne manifeste-t-il pas un mauvais vouloir des plus prononcés?

7° (n° 49). Usant du langage du cardinal Petra, reproduit dans M. Bouix (2), nous parlons des *brevia S. Pœnitentiariæ* ; M. Dubois nous dit d'un ton magistral : *lisez brevets*. Mais, répondrons-nous, *brevets* n'est pas latin, et nous

(1) M. Bouix, *De principiis*, p. 195, prop. 4. Saint Liguori, lib 1, n° 27.
(2) *De principiis*, p. 249.

avons écrit en latin. C'est aussi à tort qu'il nous reproche d'avoir dit : *brefs de la Pénitencerie*, puisque nous n'avons pas écrit en français.

8°. Nous n'avons pas dit non plus que les brefs ne sont *jamais* signés par le Pape. Ordinairement ils ne le sont pas. Les termes dont nous nous servons, d'après M. Lequeux, sont les mêmes que ceux employés par le cardinal Petra (1).

9° (n° 50). Nous parlons là de ceux qui ont qualité pour attester les *oracula vivæ vocis* ; nous nous servons des termes employés par Ferraris (2) : des mots *d'auditeurs*, de *notaires apostoliques*, de *scriptorum* (3) *litterarum apostolicarum*. Ferraris vivait à Rome à la fin du dernier siècle; il devait être au courant de ces matières; il parle en conformité avec les constitutions pontificales dont il reproduit les expressions. Nous avons dû nous en référer à une semblable autorité. M. Paul Dubois dit que nous serions fort embarrassé si on nous demandait des explications sur les auditeurs du Sacré-Palais; c'est fort possible. Nous en parlons cependant d'après M. Bouix (4) à notre numéro 5758. Nous devons avouer cependant qu'induit en erreur par un auteur récent, que nous devions supposer bien au courant de l'organisation actuelle de Rome, nous ignorions, quand nous avons écrit notre ouvrage, la suppression du Tribunal de l'Auditeur de la Chambre apostolique. Nous corrigerons donc ce que nous disons d'inexact à ce sujet au n° 547.

10° (n° 81). Sans condamner l'opinion de M. Dubois, soutenant que Rome ne tolère pas que les Conciles provinciaux ne soient pas tenus tous les trois ans, nous croyons néanmoins qu'on est libre de croire et d'écrire *qu'il semble que le Saint-Siége permet tacitememt qu'ils ne se tiennent pas aussi régulièrement*. La raison qu'il donne en preuve de son assertion ne nous paraît pas rigoureusement concluante et telle qu'elle ôte à notre manière de voir tout degré de probabilité.

11° (n° 100). M. Dubois signale là une omission; nous serions étonné qu'elle fût la seule. Nous parlons néanmoins du *Thesaurus resolutionum* n° 769, et nous reconnaissons que nous aurions dû dire qu'il était authentique, comme nous le disons de la collection de Gardellini n° 774. La faute sera réparée dans la prochaine édition.

12° Notre contradicteur n'est pas content de notre traité *de Consuetudine* et de ce que nous disons sur le *droit national*. Comme il ne signale rien de particulier, nous ne pouvons lui répondre. Nous lui dirons seulement que les examinateurs n'ont rien trouvé à redire ni dans l'expression du *droit national* qui lui paraît *malsonnante*, ni dans la doctrine sur la Coutume. Nous le prions de ne pas oublier, si nos opinions ne sont pas les siennes, qu'en fait d'opinion chacun est libre; que, s'il est permis de combattre celles qu'on ne professe pas, il ne l'est pas d'en faire un crime à celui qui les professe et d'inculper un livre parce qu'il s'y trouve des opinions différentes de celles qu'on suit.

(1) M. Bouix, *De principiis*, p. 248.
(2) V. *Oracula vivæ vocis*, n° 11.
(3) Nous rendons ce mot par *Secretariorum*, comme le fait l'auteur des *Prælect.* S. Sulpitii, n° 74 à la fin.
(4) *De judiciis*, t. I, p. 459.

M. Dubois nous paraît oublier cette règle de critique dans presque tout son article.

13°. Nonobstant l'observation faite sur le n° 192, nous croyons qu'il est exact de dire que les *Extravagantes* ont été recueillies par autorité privée, quoique comprises ensuite dans le *Corps du droit* (1).

14°. Nous disons (n° 209) qu'il y a contestation (ce qui est vrai) au sujet de l'authenticité de la *Pragmatique de saint Louis*, surtout quant à l'article 5. Nous exposons ensuite les motifs qui doivent faire rejeter cette authenticité, et néanmoins M. Dubois publie que nous ne sommes pas entièrement convaincu que cette pièce est apocryphe. Mais que peut-il donc savoir de notre intime conviction? Est-ce donc parce que nous nous appliquons à démontrer qu'un document doit être regardé comme supposé qu'on peut induire l'incertitude de notre opinion personnelle à cet égard? — Où a-t-il vu encore que nous confondions le fait et le droit dans l'intervention des anciens rois de France? Ne voit-on pas en tout cela une intention manifeste d'incriminer sans motifs plausibles?

15° (n° 330). Quoi qu'en dise notre contradicteur, ce que nous enseignons de l'origine des curés, à ce numéro et aux n°s 1295 et 1299, est exact. Il n'est pas entièrement certain qu'à Rome et à Alexandrie il y en ait eu dès les premiers siècles; et du reste, dans notre assertion, M. Dubois le sait bien, nous mettons de côté la partie de la question qui concerne Rome et Alexandrie. Voir n° 1296.

16° (n° 340). Nous croyons qu'en France, à cause du Concordat, les Evêques ne peuvent ériger des cures inamovibles sans l'agrément du gouvernement, et cela même quant au spirituel, à moins qu'ils n'aient obtenu un indult du Saint-Siége, qui s'est réservé la solution définitive de ce point de discipline. Cette réserve ne pouvant être contestée, il en résulte, ce nous semble, d'une manière certaine, que les Evêques doivent s'y soumettre. Y a-t-il quelque venin dans une pareille assertion?

17°. M. Dubois a tort de trouver mauvais que nous ayons dit que c'est Benoît XII qui s'est réservé l'institution de tous les Evêques du monde, puisque, dit-il, c'est Clément V. — Il est bien vrai que Clément V commença à se réserver la nomination aux siéges vacants en cour romaine; mais ce ne fut que Benoît XII qui se réserva absolument la collation de tous les évêchés, de quelque manière qu'ils vinssent à vaquer. (2) Ce que nous disons n'est donc pas inexact.

18°. Nous n'avons pas de réflexion à faire sur le vœu exprimé au sujet de notre numéro 439. Il nous semble cependant que ce que nous disons est suffisant.

19°. Il nous est difficile de deviner le motif qui porte à nous faire observer, sur notre numéro 446, que la première règle de la chancellerie s'entend des paroisses. Cette règle parle des bénéfices en général, et les paroisses ordinairement sont aussi des bénéfices. Est-ce que nous le nions?

(1) Voir Philippe, *Le Droit ecclés. dans ses sources*, p. 269, etc., et M. Bouix, *De principiis*, p. 463.

(2) Voir Ferraris, voir *Episcopus*, art. 2, n° 6 et les *Extrav. Etsi temporalium*, *De Præbendis et ad reginem de præbendis inter communes.*

20°. Sur le n° 445, on nous reproche de raisonner comme si la *nomination* était la même chose que la *collation*. — Nous raisonnons comme quelqu'un qui veut dire que dans les cas exprimés, non-seulement l'institution, mais encore la nomination sont réservées au Saint-Siége. Or, de ce que, dans certains cas, la nomination et la collation appartiennent à la même personne, suit-il nécessairement que ces deux actes ne soient par de nature différente? Est-ce d'ailleurs que nous ne les distinguons pas aux n° 416 et 417? N'est-il pas manifeste que M. Dubois veut nous faire passer comme tout à fait étranger aux notions les plus communes de la science canonique?

21°. Il aurait désiré que nous eussions énuméré toutes les causes mentionnées dans la bulle *Quantæ Ecclesiæ* de saint Pie V qui autorisent à se démettre d'une paroisse. Nous énumérons celles que les auteurs ont cru devoir plus particulièrement faire connaître. On ne peut pas toujours tout dire dans un manuel; d'ailleurs, nous indiquons à quelle source on peut recourir au besoin.

22°. Il affirme que la jurisprudence romaine est entièrement opposée à ce que nous disons n° 620 : que les Évêques, en vertu de la coutume, peuvent exempter de la juridiction paroissiale, les séminaires, les hospices et autres communautés, en ce qui concerne l'administration du saint Viatique, de l'Extrême-Onction et des funérailles. Cependant, outre la décision que nous relatons dans notre *Manuale*, on sait que la *Revue des Sciences ecclésiastiques* contient une réponse de la Sacrée Congrégation du Concile (1) à l'Évêque d'Aire, dans laquelle il est dit qu'un pareil usage peut être toléré. Aucune observation, du reste, ne nous a été faite à Rome sur notre assertion. Ce que nous venons de dire répond également au reproche qui nous est fait au sujet du n° 1538.

23°. M. Dubois nous fait observer, sur le n° 769, qu'actuellement la Rote ne s'occupe pas des causes de nullité des professions religieuses. Cela est possible; mais on ne peut disconvenir qu'elle a le droit de s'en occuper, d'après les bulles de Benoît XIV, et rien ne prouve encore que ce droit lui ait été retiré. Nous croyons donc qu'il n'est pas temps encore de réformer ce que nous disons, d'après M. Bouix, au numéro indiqué. Nous corrigerons toutefois l'assertion que la Sacrée Congrégation du Concile et celle des Évêques et Réguliers sont composées de *seuls* cardinaux. Nous reconnaissons que l'organisation ancienne de ces deux Congrégations a été modifiée depuis un certain temps.

24°. Au n° 909, nous disons, d'après Ferraris (2), que l'Évêque n'a pas le droit de visiter les chapelles et les autels des confréries dans les églises des exempts : par là nous avons entendu les églises des réguliers exempts. M. Dubois affirme que cela est faux. S'il étayait sa négation de quelque preuve, nous nous empresserions d'y avoir tout l'égard qu'elle nous paraîtrait alors mériter. Ferraris (3), que nous alléguons, cite à l'appui de ce que nous avançons une décision de la Sacrée Congrégation du Concile. Nous nous en tiendrons là jusqu'à démonstration contraire.

25° (n° 770). A l'observation qui nous est faite que nous ne regardons pas

(1) N° 63, p. 275.
(2) Et M. Bouix dit la même chose. *De Episcopo*, t. II, p. 30.
(3) Voir *Visitare*, n° 40.

comme une chose entièrement certaine que la dispense du Carême soit réservée au Saint-Siège, nous répondons que M. Dubois expose mal notre opinion. Il aurait dû dire que nous parlons des pays où, comme en France, l'usage existe (1), depuis longtemps, que les Evêques, au vu et au su du Saint-Siège, accordent la dispense générale de l'abstinence. Nous disons à ce sujet que nous n'osons pas aller jusqu'à affirmer qu'il est improbable qu'ils ne le puissent : bien entendu, en vertu de la tolérance du Chef de l'Église, surtout par rapport à l'usage des œufs et du laitage. Notre opinion ainsi formulée n'a pas été trouvée répréhensible aux yeux des examinateurs romains.

26° (n° 1091). Notre assertion sur les Evêques réguliers est celle de Ferraris (2), qui la prouve par un grand nombre d'autorités et par un chapitre formel du décret de Gratien (*Statutum* I. d. XVIII. q. 1). Nous croyons pouvoir nous en tenir là, malgré le démenti dénué de preuve de notre contradicteur.

27° (n° 1171). Il est faux que nous admettions la validité de l'usage où seraient les Evêques de donner aux simples prêtres le pouvoir de bénir les cloches. Nous disons le contraire, n°s 4470 et 4471. Quant à l'usage de leur déléguer le pouvoir de bénir les ornements sacrés, nous affirmons que le Souverain Pontife nous a déclaré avoir donné cette faculté aux Evêques ; cela a été dit en présence d'un Archevêque et d'un assez grand nombre d'ecclésiastiques. Le Saint-Père ne nous a pas demandé le secret ; et, quoique nous n'ayons pas qualité pour attester les concessions que Sa Sainteté a pu faire, nous est-il donc interdit de faire connaître ce qu'Elle nous a assuré avoir fait? Et par qui pouvons-nous être mieux renseignés que par les propres paroles du chef de l'Église?

28° (n° 1357). Sur la suffisance du consentement tacite de l'Évêque pour communier à la cathédrale en vue de satisfaire au précepte, nous ne voyons pas que nous ayons à nous rétracter ; il ne s'agit, bien entendu, ici que de cas particuliers et transitoires. Nous supposons d'ailleurs, dans ce numéro, que c'est l'Evêque lui-même qui donne la communion. Nous avons traité cette question dans la *Revue des Sciences* et n° 61 p. 89. Nous ne connaissons aucune décision qui infirme ce que nous disons dans cette *Revue*. Nous ne condamnons pas cependant l'opinion contraire.

29° (n° 1493). L'affirmation sans preuve de M. Dubois ne nous paraît pas suffisante pour faire croire que nous accordions trop facilement aux curés la permission de ne pas célébrer *personnellement* pour leurs paroissiens.

30° (n° 1534). Il doute de l'exactitude de notre énonciation que les confesseurs des religieuses encourent la suspense par le fait même lorsqu'ils conservent leur emploi au delà de trois ans ; il demande quel est le décret qui inflige cette suspense. — Il le trouvera dans Mgr Lucidi (3) et ailleurs. Cette suspense toutefois n'est que du pouvoir de confesser.

31° (n° 1675). Nous ne nous contentons pas de relater les dispositions de la loi civile concernant le port de l'habit clérical, nous exposons aussi la législation de l'Église à cet égard. On peut donc voir, sans que nous protestions, ce qu'il faut penser de la loi civile en tant qu'elle n'est pas conforme aux sacrés

(1) Cet usage semble commencer à disparaître.
(2) Voir *Episcopus*, art. 7, n° 7.
(3) *De visitat. sacr. limiinum*, t. II, p. 270, n° 548.

canons. Dans toute notre œuvre d'ailleurs nous nous attachons d'une manière spéciale à établir l'indépendance de l'Église vis-à-vis du pouvoir séculier.

32°. Nous ne pouvons voir qu'une envie démesurée de critiquer à tort et à travers, dans les annotations sur les numéros 2058, 2070, 2079, 2118. La permission de l'évêque qu'on voudrait voir exprimée au n° 2070, l'est deux lignes plus haut, et elle s'étend évidemment au cas exprimé dans ce n° 2070.

33° (n° 2201). M. Dubois expose mal notre opinion sur l'amovibilité du théologal : nous ne nions pas qu'il soit inamovible s'il est pourvu de la prébende affectée à cet emploi ; mais nous montrons que le cas pouvant exister qu'il n'y eût pas d'affectation de ce genre, rien dans cette hypothèse, pas même le décret du Concile de Trente, ne prouve que le théologal doive être inamovible. Aucune observation ne nous a été faite à Rome sur cette opinion.

34° (n° 2208). Ce qui a été établi pour Rennes oblige à Rennes sans doute : mais on peut douter que cela regarde les autres diocèses. Nous attendrons donc encore avant d'affirmer que le théologal doit partout être nommé au concours. — Nous avons relu l'Encyclique de Grégoire XVI, datée des nones de mai 1844, contre les sociétés bibliques. Nous n'avons pu y découvrir qu'il y ait rien de changé dans ce qui avait été statué auparavant concernant les matières qui doivent être l'objet de l'enseignement du théologal, ni rien qui rendît improbable ce qui avait été probable à cet égard jusqu'à ce moment : nous pouvons donc laisser intact ce que nous disons sur ce sujet.

35° (n° 2239). Nous reconnaissons que c'est une méprise d'avoir attribué à la Congrégation des Immunités d'accorder des indults de *Jubilation* : il fallait dire à la Congrégation du Concile. Cela sera corrigé.

36° (n° 2245). Notre raisonnement, pour démontrer que les chanoines honoraires peuvent être privés de ce titre sans un procès en règle, a paru à M. Dubois celui d'un homme qui n'a pas de sens. Ce raisonnement est cependant en substance celui-ci : Il n'y a rien dans les canons qui oblige à regarder les chanoines honoraires comme inamovibles : les documents par lesquels on veut établir cette inamovibilité prouvent le contraire : nous le faisons voir et nous résolvons les objections. Donc on ne peut dire qu'ils sont inamovibles au point du moins qu'on ait besoin d'un procès en règle pour les dépouiller de ce titre lorsqu'on a de graves raisons pour en venir là. Tel est en substance notre raisonnement sur cette question. Est-il un titre suffisant pour nous décerner un brevet de folie?

37° (n° 2265). Clément VIII a été mis pour Clément VII ; les fautes de ce genre échappent souvent en imprimerie. Celle-ci sera corrigée.

38°. On ne nous a fait aucune observation à Rome sur ce que nous reproche M. Dubois aux n°s 2321, 2346, 2413. Et nous ne croyons pas en effet avoir rien dit de condamnable dans ces diverses matières.

39° (n° 2506). La nouvelle décision du 22 août 1867, sur les vœux des religieuses de Belgique, ne nous est pas encore parvenue ; quand nous en connaîtrons la teneur, nous corrigerons ce que nous avons pu dire dans ce numéro qui n'y serait pas conforme.

49° (n° 2528). M. Dubois trouve que nous admettons trop facilement que l'usage a dérogé aux anciens canons qui défendent de fonder de nouveaux instituts religieux. Il prétend que la tolérance dont on use n'est que pour les

Instituts de femmes vouées aux œuvres de charité. Il nous semble cependant que les raisons que nous alléguons prouvent aussi pour les Instituts d'hommes; et nous trouvons dans les *Analecta* (1), un document qui montre clairement que la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, avant d'approuver aucun Institut, soit d'hommes ou de femmes, exige généralement qu'il ait subi l'expérience du temps, et par conséquent n'improuve pas ces fondations.

41° (n° 2533). Nous ne pouvons voir encore que l'envie de grossir sans mesure la liste de nos prétendus écarts qui engage notre contradicteur à déclarer entièrement faux que les décrets d'approbation des nouveaux Instituts de femmes contiennent encore la clause *citra approbationem*. Qu'était-il nécessaire d'insister sur ce point puisque nous disons nous-même, d'après l'auteur des *Prælectiones Sancti Sulpitii*, que cette clause n'est plus insérée dans ces sortes de décrets?

42° Nous ne comprenons pas ce que M. Dubois trouve à redire dans notre enseignement sur l'érection et la translation des monastères. Nous sommes d'avis qu'il faut le *beneplacitum apostolicum* pour les monastères à vœux solennels soit d'hommes ou de femmes. Quant aux Instituts à vœux simples, nous disons qu'en France les maisons s'établissent sans recours au Saint-Siége, à moins que Rome n'ait mis une réserve à cet égard pour certains Instituts. Nous ne voyons pas qu'il y ait dans cet enseignement rien de contraire aux lois canoniques.

43° La maxime que M. Dubois nous rappelle au sujet du n° 2614, nous l'appliquons même dans ce numéro, puisque nous y renvoyons au n° 2739, où elle est exposée nettement.

44° (n° 2618). L'observation de notre contradicteur est parfaitement inutile, puisque nous spécifions le cas dont-il parle (2), et nous n'étendons l'exception à aucun autre. Mais il grossit sa liste et pour lui ce n'est pas sans importance.

45° (n° 2698). Au sujet de ce numéro, M. Dubois ma reproché d'oublier que le décret de 1857 a aboli, pour les ordres d'hommes, la profession tacite. Nous n'avons pas oublié ce décret, puisque nous le transcrivons un peu plus haut au n° 2690. Mais ce décret n'a rapport qu'à la profession solennelle. Par conséquent, même dans les communautés d'hommes, la profession des vœux simples pourrait être tacite.

46° (n° 2740 en note). Nous ne croyons pas qu'il y ait rien de répréhensible dans ce que nous affirmons de la dispense des vœux. Nous prouvons, du reste, la vérité de cet enseignement dans un récent article de la *Revue des Sciences* qu'on peut consulter (3).

47° (n° 2745) M. Dubois nous dit que la jurisprudence romaine est contraire à notre assertion sur l'admission des servantes dans les couvents cloîtrés lorsqu'on à la permission de l'Ordinaire et qu'il s'agit du service commun. Cette assertion, nous l'avions tirée de M. Bouix, et nos examinateurs de Rome n'y

(1) 53e livraison, col. 1870, etc.

(2) Il s'agit du droit qu'à l'évêque de rappeler dans certains cas les ecclésiastiques qui se font religieux.

(3) Numéro de novembre 1867.

(4) *De regular.* t. I, p. 673.

ont rien trouvé à redire. Nous tâcherons toutefois de faire droit à l'observation, après un plus ample informé.

48° (n° 2875) Nous voilà encore accusé d'enseigner une doctrine diamétralement opposée à celle du Saint-Siége et de manquer encore de sens en disant que les religieux à vœux simples ne semblent pas compris dans la prohibition d'accepter les paroisses séculières. Cette fois nous sommes en compagnie de M. Bouix, qui dit la même chose que nous. Notez que nous exceptons le cas où la règle s'y opposerait. Il est bien entendu aussi que nous ne prétendons pas le permettre aux membres des instituts auxquels le Saint-Siége l'aurait interdit et que nous ne supposons pas que le religieux vive hors du couvent, et que nous exigeons le consentement du supérieur. — Notez aussi que nos examinateurs n'ont pas trouvé cet enseignement diamétralement opposé à celui du Saint Siége, ni entièrement dépourvu de bon sens.

49° (n° 2930). Nous sommes accusé maintenant de porter atteinte aux droits des Évêques. Mais notre contradicteur se contente de l'affirmer sans en donner aucune preuve. Faudra-t-il le croire sur parole ?

50° (n° 3409). Nous ne disons pas que les Cisterciens n'ont pas de général à Rome, mais qu'ils ne lui sont pas assujettis, son autorité se bornant à peu près uniquement à approuver l'élection des abbés des divers monastères, de ceux même des Trappistes. — Pourquoi M. Dubois nous demande-t-il si la règle de Saint-Benoît n'a pas eu l'approbation spéciale du Saint-Siége ? N'est-ce pas pour faire croire que nous le nions, tandis que nous l'affirmons au contraire au n° 3407 ? Nions-nous également que la Charte fondamentale de Cîteaux ait été approuvée ? En quel endroit ? Les autres prétendus griefs signalés dans ce paragraphe ne sont pas fondés ou le sont fort peu.

51° (n° 3568). Il nous accuse de tronquer les décisions de Rome et d'avoir supprimé dans le décret de 1847 la clause *non obstante quacumque consuetudine*, pour avoir occasion de renvoyer nos lecteurs à ce que nous disons sur la coutume. Mais y a-t-il, en effet, cette clause dans le décret précité ? Nous ne l'avons lue dans aucun des ouvrages que nous citons : la *Revue des Sciences* et les *Institutions* de *R. de M.* les auteurs de ces livres, seraient-ils coupables d'une pareille mutilation ? Nous avons peine à le croire. Quant à nous, nous en sommes innocent et nous avons cru pouvoir les suivre.

52° (n° 3584). Dans ce numéro, au sujet des chapelles qui peuvent avoir le Saint-Sacrement, nous exposons les autorités pour et contre et nous ne croyons rien dire de condamnable.

53° (n° 3872). M. Dubois nous accuse de mettre en doute que les constitutions *Contra sollicitantes* obligent en France ; c'est une calomnie. Nous élevons au contraire des doutes sur la légitimité d'une coutume opposée en France, alléguée par le P. Gury dans ses premières éditions.

54° (n° 4344). Il signale comme méritant les rigueurs du Saint-Office ce que nous disons de la validité des mariages mixtes. A cela nous répondons qu'on n'a qu'à relire ce que nous disons à cet égard ; notre ouvrage a été adressé au secrétaire de l'Index, qui est assez voisin du Saint-Office et qui l'a fait examiner, de par autorité supérieure, en ce point comme en tous les autres. Nous sommes donc portés à croire que nous n'avons pas beaucoup à appréhender du côté du Saint-Office.

55° (n°s 4658, 5041). Tous les jours il surgit de nouvelles décisions; la critique fait de temps à autre des découvertes. Nous accueillerons toujours avec empressement ces éléments de progrès. Nous mettrons aussi Gabbutius au lieu de Gobbatius dans la note du n° 5072.

56° (n° 5320). Nous croyons nous être tenu dans les limites du vrai en exposant la doctrine des auteurs et en particulier de Benoît XIV, sur la nécessité du *beneplacitum apostolicum* pour les aliénations des biens ecclésiastiques. Nous ne nions pas, du reste, on le sait bien, qu'il ne faille se conformer aux décisions de Rome.

57° (n° 5549). M. Dubois affirme (sans preuve et sans exception) que le Pape seul peut autoriser les évêques à remplir l'office d'assesseur dans les causes ecclésiastiques. Plusieurs auteurs très-recommandables soutiennent (et tel paraît même être le sentiment commun) qu'il n'est pas nécessaire pour cela de recourir à Rome lorsqu'on ne donne pas de juridiction spirituelle à l'assesseur (1).

58° (n° 5714). Nous croyons pouvoir nous en tenir à ce que nous disons sur la confrontation de l'accusé et des témoins : Nous exposons la discipline de l'Eglise dans le sens de notre contradicteur. Nous discutons seulement un usage, qui n'est pas à la vérité calqué sur cette discipline, mais qui, d'après divers auteurs, ne lui paraît pas absolument contraire et que nous ne voyons pas condamné.

59°. Nous laisserons au public à décider si ce que nous disons des suspenses *ex informatâ conscientiâ* est obscur et incomplet; nous sommes porté à croire qu'il sera trouvé par un grand nombre et assez clair et assez complet.

60° M. Dubois aurait voulu que nous eussions retranché les applications morales que nous avons faites des saints canons, par la raison, dit-il, que la science canonique est distincte de la théologie morale. Nous n'avons pas cru devoir suivre ce plan, vu que nous avions à cœur de vulgariser les observances romaines, si oubliées en France dans la pratique. Or, pour atteindre ce but, il nous a paru qu'il fallait entrer dans le détail. — Nous ne comprenons pas, du reste, ou plutôt nous trouvons souverainement ridicule cet antagonisme que notre contradicteur voudrait voir se conserver entre les deux écoles de théologie et de droit canon : comme si les doctrines de l'une devaient être différentes de celles de l'autre. Est-ce que les canons ne sont pas une des sources de la théologie? Pourquoi donc les théologiens devraient-ils les interpréter et en faire l'application autrement que les canonistes? Et quoique M. Dubois ne parle ainsi que pour les matières sujettes à controverse, pourquoi, en fait d'opinions, n'y aurait-il pas liberté, dans chaque école, d'embrasser celle qui paraîtrait plus probable à chaque individu, sans se mettre en peine s'il est canoniste ou théologien?

Nous voilà enfin au bout de cette longue kyrielle de griefs. On peut voir maintenant combien, parmi tant d'inculpations, il y en a peu qui soient vraiment fondées; combien il y en a au contraire qui sont injustes, qui décèlent évidemment l'envie de nuire, d'incriminer à toute force un livre qu'on veut empêcher de se répandre en étant l'envie de se le procurer.

(1) V. notre numéro 5765, et M. Bouix, *De judiciis*, t. I, p. 668.

Nous ne connaissons pas M. Dubois, et assurément nous ne croyons pas lui avoir donné occasion de se montrer ainsi hostile à notre égard. Mais son nom ne cacherait-il pas une main ennemie? Nous ne voulons pas pénétrer ce mystère. Quoi qu'il en soit là-dessus, nous plaindrions sincèrement celui qui aurait cru devoir ainsi se tenir à l'ombre pour porter plus impunément des coups mortels à son adversaire. S'il aime vraiment les doctrines romaines comme il affecte de le montrer, comment a-t-il pu avoir la pensée d'arrêter la diffusion d'un ouvrage qui, au jugement des examinateurs que Rome lui a donnés, *est tout à fait propre à former les élèves du sanctuaire dans la connaissance de la discipline romaine?* Est-ce en dénigrant les bons ouvrages qu'on accrédite les bonnes doctrines? Ce n'est pas du moins ainsi qu'on fait progresser la science.

CRAISSON, *anc. vic. gén.*

Il y aurait plus d'une observation à faire sur cette lettre; mais M. l'abbé Craisson use si largement du droit de réponse que nous redoutons un peu de prolonger le débat. D'ailleurs l'essentiel a été dit. M. l'abbé Craisson reconnaît qu'il a beaucoup emprunté à Lequeux et, de plus, il promet sur plusieurs points de se rendre aux observations de notre collaborateur M. Paul Dubois. Il en résulte que sa nouvelle édition sera, grâce à la critique contre laquelle il réclame, supérieure à celle que nous avons critiquée. Nous lui aurons donc rendu un véritable service. C'est le but que la critique doit toujours se proposer et nous serons heureux de l'avoir atteint.

Quant aux allusions personnelles qui terminent la lettre de M. l'abbé Craisson, nous n'en dirons qu'un mot : elles portent à faux.

Le secrétaire de la rédaction : O. HAVARD.

Sous ce titre : NOS PRÉDICATEURS, MM. Léopold Giraud et Firmin Boissin viennent de faire paraître une brochure in-12 dans laquelle sont appréciés le caractère et le talent des principales illustrations de la chaire catholique contemporaine : Mgr Berteaud, évêque de Tulle, Mgr Dupanloup, le P. Félix, le P. Monsabré, le P. Hyacinthe, le P. Didon, le P. Gratry et l'abbé Baüer. Cet opuscule se vend au profit d'une bonne œuvre. — Prix : 50 centimes. — S'adresser aux bureaux du *Journal des Villes et Campagnes*, 5, rue des Grands-Augustins.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

LES ÉTUDES AU XIIIe SIÈCLE

D'APRÈS LES MORALISTES CONTEMPORAINS

I

Une des sources les plus curieuses et les plus inconnues de l'histoire du moyen âge, c'est l'immense quantité de matériaux que la théologie parénétique nous a légués, et que l'indifférence des temps modernes a laissé dormir sous la poussière des bibliothèques. C'est le treizième siècle, le siècle de saint François et de saint Dominique, le siècle de la prédication par excellence, qui a vu se produire les premières et les plus importantes de ces vastes collections de sermons, dont les manuscrits, dédale plein d'obscurité, de confusion, de désordre, ont effrayé jusqu'à présent les explorateurs. Les questions religieuses comme les questions sociales peuvent être éclairées par l'étude des maîtres de la chaire; il n'est nul besoin de démontrer cette proposition.

Pour le moment, sans entrer dans le domaine théologique, nous voudrions seulement exposer les précieux renseignements que le dépouillement des originaux nous a permis de recueillir sur un point spécial, qui tient dans l'histoire des mœurs une place considérable. L'éducation, c'est l'homme; les écoles publiques sont le moule et le reflet de la société tout entière : nous pouvons, en jetant un coup-d'œil sur les occupations, sur la méthode de travail des écoliers du treizième siècle, nous représenter facilement quelles idées, quels principes dominaient alors les directeurs de l'enseignement, et dominèrent cette jeunesse elle-même lorsqu'elle fut devenue la génération active.

Précisément, les plus célèbres orateurs du temps appartiennent à la Faculté de théologie de Paris, notamment à la Sorbonne, fondée en 1252 par le chapelain de saint Louis et déjà en pleine prospérité. Ils vivent au milieu de l'Université studieuse et turbulente; ils voient de près les maîtres et les élèves; et comme ils s'adressent très-souvent à eux dans les discours qui nous sont parvenus, ils dépeignent

avec mille détails leurs vices, leurs vertus, leurs devoirs, leurs habitudes. Nous nous bornerons à répéter les témoignages de ces moralistes, sans nous engager dans l'examen approfondi des questions, quelquefois fort graves, qu'ils traitent en passant.

Rien n'est plus remarquable, à l'époque dont il s'agit, que l'ardeur qui pousse tous les esprits vers l'étude, l'animation des écoles, l'influence des Universités. Le centre de ce grand mouvement intellectuel, c'est la France; et la source qui alimente le ruisseau de la science dans le monde entier, pour nous servir des expressions de saint Bonaventure (1), c'est Paris. On s'en va étudier la médecine à Salerne, la magie à Tolède, le droit à Bologne ou à Orléans; mais il faut rester à Paris pour apprendre les arts libéraux et la théologie, ce *summum scientiæ* (2). Les écoles abondent dans la capitale : indépendamment du centre universitaire de la Montagne Sainte-Geneviève, un grand nombre d'églises ont la leur : Notre-Dame, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Nicolas du Louvre, Saint-Julien le Pauvre, etc. Les Dominicains, à peine arrivés, ouvrent celle de la rue Saint-Jacques, qui devient en peu de temps la plus florissante, malgré l'opposition des docteurs séculiers; Robert de Sorbon viendra ensuite apporter à ces différentes œuvres le complément de sa fondation. A Toulouse, à Montpellier, l'enseignement jette aussi un certain éclat. Elinand, Alain de Lille trouvent là, parmi les écoliers, des auditeurs instruits, empressés.

De tous les pays de l'Europe, les disciples affluent autour des maîtres qui ont acquis une réputation de savoir, en quelque branche que ce soit. La plupart des savants étrangers, comme Étienne de Langton, Robert Grosse-Tête, ont étudié dans l'Université de Paris, et même y ont professé ou exercé des charges. Cette expatriation, à laquelle l'amour de la science condamne la jeunesse, est fort utile aux étudiants, si l'on en croit le cardinal Jacques de Vitry; car dans leur patrie, dans leur famille, ils vivent au milieu des délices et de mille occupations qui les empêchent de travailler; aussi aiment-ils mieux, quand ils sont sages, s'en aller ailleurs (3). Au sein de l'Université, ils trouvent accueil et protection, et en même temps une indépendance avantageuse, qui cependant ne tourne pas toujours au profit des études. Leurs priviléges sont même une des principales causes de

(1) Sermon sur la fête de saint Marc, dans le manuscrit de Sorbonne 1692a, n° 129.
(2) Elinand, dans Tissier, *Bibl. Patr. Cisterc.*, VII, 257.
(3) Ms. N.-D. 76, f° 100.

ces troubles continuels, qui plusieurs fois, dans le cours du siècle, occasionnent *la suspension* des leçons. De là des plaintes et des doléances comme nous en entendons dans la bouche de Gérard de Reims, de saint Bonaventure et d'autres prédicateurs, s'écriant, en 1273, à propos d'événements de ce genre dont les détails ne nous sont pas connus : « Prions pour les écoles de Paris ; car c'est une perte incom-« parable et irréparable qui se fait là chaque jour par la suppression « d'une seule leçon... C'est là que se recrutent tous les hommes de « talent, tous les prélats de l'Église universelle (1). » Toutefois, la résistance aux progrès des Ordres mendiants et les rivalités des docteurs ne contribuaient pas moins à fomenter ces désordres. La grande ville retentissait du bruit des vaines disputes et des querelles scolastiques.

« Qu'est-ce que ces luttes de docteurs, demande un chancelier de Notre-Dame, sinon de vrais combats de coqs, qui nous couvrent de ridicule aux yeux des laïques. Un coq se redresse contre un autre, et se hérisse... Il en est de même aujourd'hui de nos maîtres. Les coqs se battent à coups de becs et de griffes : l'amour-propre a aussi un ergot redoutable (2). »

Il était essentiel, pour un écolier qui arrivait dans l'Université avec l'intention d'y faire de sérieuses études, d'éviter ces disputeurs sempiternels, de choisir de bons maîtres et de les suivre avec assiduité. C'est ce que leur recommande entre autres le cardinal de Vitry, les engageant à se défier des *néophytes*, c'est-à-dire des jeunes docteurs qui attirent la foule par l'attrait de la curiosité, et qui puisent toutes leurs leçons, non dans la mémoire ni dans l'expérience, mais dans les cahiers et les armoires (*in archis et quaternis*) ; car quelques élèves sont entraînés par eux à force de prières, de caresses, d'argent même (*pretio conducti*), et gaspillent ainsi dans des futilités leur temps le plus précieux (3). Des disciples payés par le maître, n'est-ce pas là un trait curieux de cet esprit d'intrigue et de jalousie qui agitait l'école ? Et ce renversement des usages établis ne trouverait-il pas son pendant de nos jours ? Rien de nouveau sous le soleil.

D'autres sont tellement volages, tellement insouciants, que, même avec d'habiles professeurs, ils arrivent à ne rien savoir. Ils courent d'une chaire à l'autre, changeant continuellement de cours et de

(1) Ms. Sorb. 1692*a*, n°s 129, 134.

(2) Ms. latin 2516*a*, f° 42. Allusion aux combats de coqs qui étaient une des distractions favorites des écoliers. Notre mot *argoter* n'a vraisemblablement pas d'autre origine.

(3) Jacques de Vitry, *loc. cit.*, f° 29.

livres. Ils restent l'hiver dans les écoles, et se retirent l'été. Quelques-uns tiennent simplement au titre d'écolier, ou aux revenus consacrés par les églises à l'entretien des étudiants pauvres : on les voit entrer dans une classe une fois ou deux par semaine, et suivre de préférence les leçons des décrétistes, parce qu'elles n'ont lieu qu'à la troisième heure, et qu'elles leur permettent de dormir à leur aise le matin; ce qui ne les empêche pas de faire porter devant eux d'énormes volumes, dans un but d'ostentation plutôt que d'étude (1). Ainsi faisaient autrefois les fils des riches Romains.

II

Une condition non moins nécessaire aux jeunes gens en quête de connaissances solides était le choix et l'emploi d'une bonne méthode de travail. On a répété bien des fois que tout le système de l'enseignement se réduisait alors à l'argumentation, à la formule du syllogisme. Un des maîtres les plus compétents de l'époque trace aux écoliers un plan fort justement conçu et raisonné, qui, en nous initiant à leurs exercices et à leurs occupations journalières, nous fait voir que ce n'était là qu'un des rouages du mécanisme intellectuel en pratique. L'on connaissait déjà de Robert de Sorbon un traité ou une allocution intéressante, le *De Conscientiâ*, contenant les détails les plus précis sur les examens subis par les candidats à la licence et sur la manière dont ils se passaient. Le sermon inédit dont nous parlons, quoique transcrit sous une forme abrégée, n'est pas moins curieux; en voici l'analyse :

« L'écolier qui veut profiter doit observer six règles essentielles :

« 1° Consacrer une certaine heure à une lecture déterminée, comme le conseille saint Bernard dans une lettre aux frères du Mont-Dieu (2).

« 2° Arrêter son attention sur ce qu'il vient de lire, et ne point passer légèrement. Il y a, dit encore saint Bernard, la même différence entre la lecture et l'étude qu'entre un hôte et un ami, entre un salut échangé dans la rue et une affection inaltérable.

« 3° Extraire de sa lecture quotidienne une pensée, une vérité quelconque, et la graver dans sa mémoire d'une manière spéciale. Sénèque dit : *Cùm multa percurreris in die, unum tibi elige quod illâ die excoquas.*

(1) *Ibid.*, f° 30. — (2) Couvent de Chartreux, en Champagne.

« 4° En écrire un résumé; car les paroles qui ne sont pas confiées à l'écriture s'envolent comme la poussière au vent.

« 5° Conférer avec ses condisciples, dans les *disputationes* ou autres entretiens du même genre. Cet exercice est plus avantageux encore que la lecture, parce qu'il a pour résultat d'éclaircir tous les doutes, toutes les obscurités qu'elle a pu laisser. *Nihil perfectè scitur, nisi dente disputationis feriatur.*

« 6° Prier ; c'est encore là un des meilleurs moyens d'apprendre. Saint Bernard enseigne encore que la lecture doit exciter les mouvements de l'âme (*affectus*), et qu'il faut en profiter pour élever son cœur à Dieu, sans pour cela interrompre l'étude.

« Certains écoliers agissent comme des fous, déploient de la subtilité dans les niaiseries, et se montrent dénués d'intelligence dans les choses les plus importantes. Pour ne point paraître avoir perdu leur temps, ils réunissent des feuilles de parchemin en épais volumes, remplis d'intervalles blancs à l'intérieur, et les recouvrent d'élégantes couvertures en peaux rouges ; puis ils reviennent à la maison paternelle avec un petit sac bourré de science, et avec un esprit complétement vide. Mais qu'est-ce que cette science, qui peut être dérobée par un malfaiteur, rongée par les rats ou par les vers, détruite par le feu ou par l'eau?

« Pour acquérir l'instruction, il faut encore s'abstenir des plaisirs charnels et ne pas s'embarrasser des soucis terrestres. Il y avait à Paris deux maîtres liés ensemble, dont l'un avait beaucoup vu, beaucoup lu, et demeurait jour et nuit courbé sur ses livres ; à peine prenait-il le temps de dire un *Pater* : celui-là n'avait que quatre auditeurs. Son collègue avait une bibliothèque moins garnie, était moins acharné à l'étude, entendait chaque matin la messe avant de donner sa leçon ; et pourtant son école était pleine. « Comment faites-vous donc? lui demanda le premier. — C'est bien simple, dit-il en souriant, Dieu étudie pour moi ; je m'en vais à la messe, et quand j'en reviens, je sais par cœur tout ce que je dois enseigner. »

« La méditation ne convient pas seulement au maître. Le bon écolier doit aller se promener le soir sur les bords de la Seine, non pour y jouer, mais pour y répéter ou y méditer sa leçon (1). »

(1) Allusion à la promenade du Pré-aux-Clercs, qui fut l'objet de tant de discussions entre l'Université et l'abbaye de Saint-Germain. En 1192, les écoliers allaient déjà y prendre l'air, mais pas toujours d'une manière aussi calme. En 1215, le règlement de Robert de Courçon les maintint en possession de ce privilége, quoique le Pré ne fût pas encore la propriété de l'Université. V. Félibien, *Hist. de Paris*, II, 220, 260.

Robert termine en blâmant ceux qui se contentent d'une instruction incomplète et ne savent pas utiliser leur acquis : « La grammaire fabrique le glaive de la parole de Dieu, la rhétorique le polit, la théologie le met en usage et frappe avec. Mais quelques écoliers apprennent sans cesse à le fabriquer, à l'aiguiser ; et à force de l'effiler, ils finissent par l'user totalement. D'autres le tiennent renfermé dans le fourreau ; et quand ils veulent l'en tirer, ils sont vieux, le fer est rouillé, ils ne peuvent plus rien produire. Quant à ceux qui étudient pour arriver aux dignités ou aux prélatures, ils sont bien trompés ; car ils n'y arrivent presque jamais (1). »

Cette esquisse est encore incomplète : elle ne nous montre que le travail particulier de l'élève, sans nous faire assister à la distribution de l'enseignement. Celle-ci avait lieu par les *lectiones*, simples discours prononcés par les professeurs comme dans nos cours publics, et durant lesquels les auditeurs prenaient des notes selon leur habileté ou leur fantaisie. Quelquefois, notamment lorsqu'il s'agissait de l'explication d'un texte, ils suivaient dans un exemplaire à leur usage, comme on peut le voir dans une miniature placée en tête des sermons de Jean d'Abbeville, représentant des écoliers assis devant la chaire du maître (2).

Le samedi, on faisait des répétitions de toutes les leçons données dans l'Université durant la semaine : elles étaient présidées par le *magnus magister scholæ* (3).

L'ensemble d'une pareille méthode, il faut le reconnaître, offrait de grands avantages. Elle laissait surtout une large part à l'initiative de l'élève, qui était ordinairement d'un âge assez raisonnable pour travailler seul ; car l'on restait parfois sur les bancs jusqu'à vingt-cinq ou trente ans. On n'était réputé *scholasticus* que lorsqu'on prouvait qu'on avait suivi les cours durant un temps déterminé (4) ; et quand on avait consacré à l'étude de longues veilles, il fallait se présenter au chancelier de l'Université pour obtenir, après un examen public, le grade auquel on aspirait. Voici comment se passait l'épreuve de la licence, d'après la somme d'indications que l'on peut tirer du long parallèle établi par le fondateur de la Sorbonne, dans son sermon sur la Conscience :

Le candidat, déjà bachelier, allait trouver le chancelier, et recevait de lui un livre, sur lequel il devait être interrogé. Il l'emportait,

(1) Ms. Sorb. 786, f°s 197, 198. — (2) Ms. lat. 2516a. — (3) Robert de Sorbon, *De Conscientiâ*. (*Max. Bibl. Patr.*, XXV, 362.) — (4) *Ibid.*

le parcourait, puis notait et étudiait les questions ou les difficultés qu'il pouvait y rencontrer. Après cette préparation, il revenait demander un jour pour son examen. Il comparaissait ensuite devant un jury composé du chancelier et de plusieurs docteurs, qui l'interrogeaient sur ce sujet : ils le déclaraient admis s'il y avait lieu ; sinon, ils le renvoyaient à un an. Il paraît que la ruse et la corruption se glissaient quelquefois dans ces examens solennels. Les examinateurs se montraient volontiers moins sévères envers les nobles et les grands ; certains candidats refusés obtenaient leur diplôme à force d'argent ou de sollicitations. C'était encore là une nouvelle cause de troubles (1).

III

L'objet de l'enseignement ordinaire, on le sait assez, était réparti dans un cadre régulier, méthodique, comprenant la théologie et les sept arts libéraux, c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique, la dialectique (*trivium*) ; l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie (*quadrivium*). Ces différentes sciences formaient comme une échelle, dont il fallait franchir les degrés l'un après l'autre : car on se spécialisait rarement. Toutes, dans la pensée des sermonnaires comme dans l'esprit général du temps, sont rapportées à un objet unique, tendent à un même but : la connaissance de Dieu, dont la théologie achève de donner la clef. *Omnis scientia debet referri ad cognitionem Christi* (2). La théologie, voilà la science suprême, dont les autres ne sont que la préparation. *Debet scolaris ire per viam ad puteum* (*ut Isaac*), *id est per scientias adminiculantes ad theologiam* (3). « Bonne est la logique, qui enseigne à discerner la vérité du mensonge ; bonne est la grammaire, qui enseigne à écrire et à parler correctement (définition conservée) ; bonne est la rhétorique, qui enseigne à parler élégamment et à persuader. Bonnes sont la géométrie, qui apprend à mesurer la terre, domaine de notre corps ; l'arithmétique, ou l'art de compter, par le moyen duquel nous pouvons juger du petit nombre de nos jours ; la musique, qui nous ins-

(1) Robert de Sorbon, *ibid.* Cf. le même, ms. Sorb. 1471, *in fine*. « *Sicut cancellarius Parisiensis baccilarios examinat, et ipsi libenter sustinent examinationem, ut posteà per licentiam et magisterium majorem honorem assequantur....* » On pourrait extraire du *De Conscientiâ* un plus grand nombre de détails intéressants sur la vie des écoles. Les lecteurs plus curieux pourront se référer au texte, déjà connu et imprimé.

(2) Jacques de Vitry, ms. N.-D. 76, f° 29.

(3) Robert de Sorbon, ms. Sorb. 786, *loc. cit.* Jacques de Vitry cite aussi cette pensée de Sénèque : « *Filios nostros liberalibus artibus credimus, non quia virtutem dare possunt, sed quia animum ad virtutem recipiendam præparant.* Ms. N.-D. 76, f° 30.

truit des consonnances, et nous rappelle les doux chants des bienheureux; l'astronomie, qui nous fait considérer les corps célestes et la beauté des étoiles resplendissant devant Dieu. Mais au-dessus de tout est la théologie, qui seule peut véritablement s'appeler un art *libéral*, parce qu'elle délivre de ses maux l'âme humaine (1). »

On a là, pour ainsi dire, la définition morale de chaque science, en même temps que l'éloge de celle qui les domine toutes. Cette théorie poussait la foule des écoliers autour des chaires d'Albert le Grand, de saint Thomas, d'Alexandre de Halès, de Duns Scot, et de tant d'autres. Mais déjà une autre branche d'études supérieures leur enlevait de nombreux adeptes : l'Église essayait d'arrêter l'élan qui entraînait les esprits vers la science du droit civil, ressuscitée dès le siècle précédent. Les directeurs des maisons religieuses ne devaient point envoyer leurs frères à cet enseignement profane (2). Maître Prévostin blâmait les jeunes gens qui délaissaient l'Écriture sainte pour les lois ou pour les autres facultés (3). La faveur s'attachait malgré tout aux cours des légistes; et ce n'est sans doute point par la seule raison qu'ils avaient lieu à une heure tardive que les étudiants les suivaient de préférence.

La logique, ou plutôt la dialectique était un autre objet d'engouement, une autre source d'abus, dont l'idée est devenue malheureusement inséparable de celle de la scolastique. L'étude passionnée d'Aristote avait dévoyé même plus d'un savant théologien, et le clergé supérieur s'en plaignait également. Les écoliers étaient engagés à ne s'exercer dans l'art du raisonnement que pour apprendre à combattre les philosophes, et non pour adopter leurs sophismes ou leurs vaines hypothèses (4). La grammaire ou littérature, qui était enseignée à des adolescents, à des enfants même, offrait un danger semblable : des recommandations pressantes étaient faites sur l'usage raisonnable et modéré des auteurs païens (5). Nous aurons tout à l'heure l'occasion de revenir sur ces questions philosophiques et littéraires, ainsi que sur l'état des autres branches de la science. Il nous suffit de signaler ici, avec l'ensemble du système d'éducation en vigueur, la lutte qui s'établissait dans la direction de la jeunesse, lutte qui devait se développer dans les siècles suivants. C'est un des spectacles les plus

(1) Jacques de Vitry, *loc. cit.*, f. 31. Plus loin, cependant, le même auteur établit une différence entre les arts du *trivium*, qui préparent directement à la sainteté, et ceux du *quadrivium*, inférieur aux premiers : « *Quia, licet contineant veritatem, non tamen ducunt ad pietatem.* » — (2) *Ibid.*, f° 73. — (3) Ms. Ars. 602, *initio*. — (4) Humbert de Romans, *Max. Bibl. Patr.*, XXV, 488; Jacques de Vitry, *loc. cit.*; etc. — (5) *Ibid.*

intéressants de la dernière période du moyen âge que ces tendances de plus en plus générales vers la sécularisation des études, et les efforts tentés par l'Église pour conserver les rênes de l'enseignement des écoles. Mais, au treizième siècle, quoique le combat soit engagé, l'avantage, en somme, reste encore aux idées religieuses. Tout le plan de l'instruction publique repose sur ce principe : le savoir n'est pas un but, mais un moyen ; il ne doit pas conduire à un simple agrandissement de l'intelligence, mais au salut de l'âme. Était-il rien de plus pratique, rien de plus *utilitaire* qu'une pareille base ?

IV

L'écolier de l'Université présente encore un autre aspect que celui que nous venons d'envisager. Ce n'est pas toujours ce jeune homme sérieux et plein d'ardeur, penché sur les gloses de la Bible ou d'Aristote. C'est aussi, peut-être faudrait-il dire c'est surtout le tapageur effronté qui « court la nuit, tout armé, dans les rues de la capitale, brise les portes des maisons pour exercer des violences, et remplit les tribunaux du bruit de ses esclandres. Tout le jour, des *meretriculæ* viennent se plaindre de lui, les unes qu'elles ont été frappées, les autres que leurs vêtements ont été mis en pièces ou leurs cheveux coupés (1). » Ses querelles avec la puissante corporation des bourgeois de Paris sont célèbres. Le Pré-aux-Clercs, où l'on voit quelques étudiants plus graves se promener le livre à la main, méditant ou argumentant dans la langue des clercs (*prout inter bonos scholares est fieri consuetum*), est aussi le théâtre de scènes tumultueuses (2).

C'est qu'une grande liberté, appuyée sur de nombreux priviléges, est laissée à toute cette jeunesse studieuse et remuante. Chacun occupe seul ou avec un camarade, une modeste chambre dans quelque hôtel du quartier universitaire, où sa petite collection de volumes et de rouleaux de parchemin, ordinairement son seul avoir, n'est pas toujours bien défendue contre les voleurs qui rôdent dans la grande cité (3). Les étudiants en grammaire, plus jeunes, et en majeure partie Parisiens, demeurent au domicile paternel et trouvent dans cet éloignement un prétexte pour courir au hasard par la ville (4). La plu-

(1) Prévostin, ms Ars. 602, *initio*. Le chancelier de Notre-Dame parle ici des *scholares artium*, et non des étudiants en théologie.

(2) Robert de Sorbon, ms. Sorb. 786, f° 197. *Hist. litt.*, XXIV, 56.

(3) Etienne de Bourbon, ms. Sorb. 804, f° 411. L'auteur rapporte ici qu'un malfaiteur, qui avait dérobé des livres de droit à un écolier, fut découvert blotti dans le clocher d'une église. — (4) Humbert de Romans, *loc. cit.*, p. 487.

part des autres, venus de pays lointains, sont livrés à eux-mêmes, sous la surveillance et la protection des chefs de leur *nation*. Il y en a de nobles, il y en a de roturiers ; mais il n'y en a pas de riches : car les sergents ou *garçons* de l'Université se chargent, au besoin, du soin d'alléger leurs bourses (1).

Pour porter remède à cette pauvreté, des rentes spéciales sont fondées dans certaines églises. En même temps, les écoliers se secourent entre eux. Le cardinal Eudes de Châteauroux, dans son sermon *ad pauperes scolares de Luperâ*, fait un devoir à ses auditeurs de venir libéralement en aide à leurs frères, indigents comme eux (2). Un pauvre écolier mourant, voulant laisser à son camarade de quoi faire une aumône pour le salut de son âme, ne trouve à lui donner que sa chaussure (3). Un autre emploie ses dimanches à porter l'eau bénite dans les maisons particulières, *secundùm consuetudinem gallicanam ;* corvée dont il est dédommagé par quelques petites rémunérations, remplacées de temps en temps, il est vrai, par des injures et des coups (4). Certains clercs n'ont pas même l'argent suffisant pour fréquenter les cours de théologie. Indépendamment des fondations pieuses destinées à leur en fournir les moyens, ils trouvent un secours dans la libéralité de certains docteurs, qui écrivent pour leur usage des traités spéciaux, pouvant suppléer en partie à l'audition de leurs leçons (5).

L'amour du désordre et du bruit n'est pas la seule chose reprochée à la jeune population de l'Université. On cherche à la prémunir aussi contre les dangers de la vaine gloire et de la paresse. Un blâme égal frappe ceux qui étudient par pure curiosité, *ut sciant*, et ceux qui étudient dans un but d'orgueil, *ut sciantur*. La gloire est une poussière : c'est lécher la terre que de suivre cette maxime du poëte : *Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter* (6). Aux paresseux, le cardinal Eudes oppose l'exemple de saint Dominique, dont le zèle allait jusqu'à consacrer des nuits entières à l'étude. « Qu'ils sont loin d'un pareil modèle, s'écrie-t-il, ces écoliers que le moindre travail rebute, qui passent leur temps d'école à boire dans les tavernes, à fabriquer des châteaux en Espagne (*castella in Hispaniâ*) dont les chrétiens ne profiteront jamais, ou qui changent les salles de cours

(1) Mss. Sorb. 804, f° 473 ; N.-D. 76, f° 131.

(2) « *Eleemosynas nostras fratribus nostris, pauperibus scolaribus scilicet, erogare debemus.* » Ms. Sorb. 802. — (3) Ms. N.-D. 76, f° 90. — (4) *Ibid.*, f° 82.

(5) V. notamment l'*explicit* de la *Summa* du ms. Max. 1007, composée, dit l'auteur, « *pro utilitate minorum et pauperum clericorum qui scolas theologiæ frequentare non valent.* » — (6) Mss. Ars. 602, loc. cit. ; N.-D. 76, f° 29.

en dortoirs (1) ! » Le général des Dominicains, Humbert de Romans, qui constate aussi la mauvaise réputation des étudiants de la capitale, veut qu'on les détourne de l'oisiveté en les conduisant aux sermons et aux offices. Déja son prédécesseur Jourdain de Saxe avait institué exprès pour eux des instructions du soir, dites *collations*, pour les empêcher d'errer au hasard dans la *vesprée*, notamment les jours de fête (2); dernier trait qui achève de peindre la physionomie de cette jeunesse cosmopolite, tout à la fois amie de l'étude et du plaisir, sérieuse et volage, pieuse et turbulente, à laquelle le Paris d'alors devait la plus grande part de son animation.

V

Quant à l'éducation de l'enfance, dans la famille et dans les écoles du premier âge, elle est généralement empreinte de sévérité. Les enfants doivent être élevés durement pour ce qui regarde le corps, dit Humbert de Romans, rappelant à ce propos les préceptes de Lycurgue et ceux de saint Bernard (3). Les parents ont pour guide à cet égard la conduite du Père de miséricorde envers son Fils, à qui son amour n'a pas ménagé les souffrances et les adversités. Ce n'est pas pour le présent, c'est en vue de l'avenir qu'ils doivent former leurs enfants; les traiter avec condescendance, c'est montrer de la cruauté, c'est leur préparer, comme le fit le grand-prêtre Héli pour les siens, une série de malheurs. Ils ont surtout à se garder de les mettre trop tôt en possession de leur liberté ou de leurs droits. Guillaume Perraud, qui enseigne cette sage doctrine (4), ajoute encore une comparaison ingénieuse : « Le père qui agit autrement, dit-il, fait comme celui qui, voyant son enfant tomber dans une profonde rivière, le laisserait se noyer sous prétexte qu'il serait obligé, pour le sauver, de le tirer par les cheveux. » Chez le maître d'école, où l'on voit se rendre chaque jour des bandes de petits enfants avec leur alphabet pendu à la ceinture (5), la discipline est plus dure encore : la verge traditionnelle joue un rôle important dans leur instruction, et parfois même n'épargne pas leur tête.

Mais plus que ces corrections d'une rigueur excessive, l'enseignement religieux fait pénétrer dans leurs cœurs le sentiment du devoir.

(1) Ms. Sorb. 800, sermon sur S. Dominique. — (2) Humbert de Romans, *Max. Bib. Patr.*, XXV, 461, 457. — (3) « *Durè nutriendi quoad corpus.* » *Max. Bib. Patr.*, XXV, 499. (4) Ms. lat., 3538, f° 15. — (5) Ms. Sorb. 802. « *Alphabetum pueri qui vadit ad scolas, quod super asserem ponitur ut sit apertum, et ligatur ad corrigiam ejus ne ille amittat.* » Sermon anonyme. — Mss. N.-D. 76, f° 82; Sorb. 785, f° 277.

Des prédicateurs, des confesseurs spéciaux s'occupent de leur inculquer de bonne heure les principes du christianisme : Guillaume de Tournai, entre autres, compose dans ce but un manuel particulier, recommandé à tous les Frères Prêcheurs par les comices de leur ordre (1). On leur enseigne avant tout le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, qu'ils doivent réciter en entrant dans une église, au moins en langue vulgaire, s'ils ne le savent en latin (2). Ils sont ensuite formés au respect des parents, à la fuite de l'impureté, dont l'habitude, contractée à cet âge, est une souillure pour toute la vie (3). Ils sont familiarisés avec les pratiques religieuses, la confession, la communion. Un évêque de Paris, Maurice de Sully, nous montre, dans son sermon de Pâques, les enfants s'approchant avec les grandes personnes de la table sainte. Jacques de Vitry leur reproche de faire trop souvent ce qu'on appelle, en style vulgaire, la *confession du renard*, par exemple de retourner, en sortant du tribunal de la pénitence où ils viennent de s'accuser d'avoir volé du raisin, achever la dévastation de la vigne voisine. Aussi leur conseille-t-il, à l'égard de ce sacrement, une certaine réserve (4).

Les filles reçoivent, dès l'âge de discernement, la même instruction primordiale. C'est alors qu'auraient eu beau jeu les prôneurs de la *femme libre*, les partisans de l'éducation séculière et progressiste ! Les jeunes filles sont confiées aux religieuses, dans les couvents ; et quelquefois, devenues adultes, elles refusent de quitter la maison qui les a vu grandir : elles se consacrent à Dieu pour la vie (5). Cela se voit toujours ; et cela se verra, en dépit de tout, longtemps encore. Dans ce temps-là, il y avait déjà des émancipateurs, qui s'efforçaient d'enlever à l'Église l'enseignement des femmes : ils y étaient à peu près parvenus dans l'Albigeois ; l'hérésie sentait bien qu'il y avait là pour elle un puissant élément de succès. Un des premiers soins de saint Dominique, en arrivant dans le pays, fut de porter remède à cet état de choses ; et tel fut, suivant le témoignage d'un de ses premiers compagnons, le but principal de la fondation du monastère de Prouille, au diocèse de Toulouse (6). Ce qu'il y a de curieux, c'est que les hérétiques faisaient miroiter aux yeux des pères de famille de la province ce même appât dont nos libres penseurs, ainsi que les protestants, savent si bien se servir :

(1) Echard, I, 350. — (2) Ms. N.-D. 76, f° 151. — (3) *Ib.*, f° 152. — (4) *Ib.*, f°s 152, 153. (5) *Ib.*, f° 143 ; *Max. Bibl. Patr.*, XXV, 482. — (6) Humbert de Romans, *Max. Bibl. Patr.*, XXV, 480.

la gratuité. Ruinés par une guerre désastreuse, et poussés par le besoin, les seigneurs finissaient par leur abandonner l'instruction et l'entretien de leurs filles (1).

Malgré des efforts divers et déjà redoutables, l'Église, en dirigeant comme nous l'avons vu l'esprit de l'enfance, en la façonnant dès le berceau, en se mêlant même à ses jeux (2), conservait sur la société sa haute et salutaire influence ; car, suivant le mot de l'Écriture, répété par Jacques de Vitry (3), « *adolescens juxtà viam suam, et cùm senuerit non recedet ab eâ.* » C'est en s'assurant un plein empire sur les premières années de la vie qu'elle inspirait des convictions durables, dont l'énergie se révélait souvent dès l'adolescence. Un orphelin de noble race était élevé chez les Cisterciens, dans le diocèse d'Agen. Des hérétiques se glissèrent dans le couvent pour le séduire. Mais toutes leurs tentatives échouèrent devant une intelligence précoce et une résistance raisonnée ; ils n'obtinrent que cette réponse : « J'adore la croix pour deux motifs, parce que je vois les prélats, les moines, les savants en faire autant, et parce que rien ne m'a jamais causé autant de bien (4). »

VI

Après avoir interrogé nos moralistes sur la vie des écoles, il nous reste à leur demander des notions spéciales sur les principales branches des connaissances humaines, sur le développement qui leur était donné, sur les idées qui présidaient à leur enseignement. On ne peut espérer ici une délimitation précise du degré qu'avait atteint la culture des lettres, des sciences et des arts. Des travaux d'un ordre plus général ont déjà porté la lumière sur cette immense question. Mais nous pouvons encore glaner des détails instructifs, des particularités inconnues, qui fourniront un élément de plus pour apprécier sainement l'état intellectuel du siècle de saint Louis.

Nous avons déjà vu quelle place importante tient alors dans l'éducation la science de Dieu et de l'âme, la théologie. Son influence s'étend sur toutes les œuvres de l'intelligence, profanes ou sacrées. Les autres sciences, les sciences séculières, comme les appelle un chancelier de l'Église de Paris, doivent être ses humbles servantes,

(1) « *Egestate compulsi, filias suas tradebant hæreticis nutriendas et erudiendas.* » Humbert de Romans. Echard, *op. cit.*

(2) Les représentations des *mystères* religieux, notamment de celui de saint Nicolas, étaient une des grandes distractions des jeunes enfants. V. mss. N.-D. 76, f°s 45 et 152.

(3) Ms. Sorb. 804, f° 394.

et sont vis-à-vis d'elle comme la lune sous les pieds de la femme de l'Apocalypse, *amicta sole* (1). A toutes, elle impose ses principes, son vocabulaire, son symbolisme. L'Écriture sainte, qui est essentiellement un livre historique, étudié surtout comme tel aujourd'hui, est alors inerprétée de préférence au point de vue tropologique. On l'envisage comme une source inépuisable d'allégories (2) ; la faveur générale est au mysticisme, et tandis que cette tendance entraîne les esprits les plus solides dans la région des hautes et sublimes conceptions, elle égare les plus faibles dans le dédale des abstractions et des subtilités. Ne s'élève pas qui veut sur les cîmes où plane le génie des Thomas d'Aquin et des Bonaventure.

La lutte fameuse des Thomistes et des Scotistes n'éclate pas encore dans les sermons du treizième siècle. Mais Duns Scot a des prédécesseurs aussi subtils et plus obscurs que lui. Les noms propres, les noms hébreux surtout, servent de point de départ à des commentaires non moins étrangers au sens naturel qu'au véritable sens figuré. Autant le symbolisme est admirable et élevé dans l'explication liturgique des cérémonies de la messe ou de la consécration d'une église (3), autant il semble étroit et quintessencié dans cette espèce de compression que l'on fait subir à un texte, à un mot pour en exprimer un suc qu'il ne contient pas réellement (4). Quant aux grandes questions de dogme discutées à cette époque, elles sont rarement abordées dans la prédication populaire. L'une des plus importantes qui soient traitées dans les sermons à l'adresse des clercs est celle de l'immaculée-Conception. Avant de diviser les Dominicains et les Franciscains, elle soulève chez les autres docteurs une controverse animée. Mais déjà les défenseurs de la pureté originelle de Marie sont plus nombreux que ses négateurs. Parmi les premiers, le plus ardent est l'ancien troubadour Élinand, moine de Froidmont en Beauvoisis, qui partout, dans ses œuvres, fait éclater une tendre affection pour la Mère de Dieu. Dans deux sermons surtout, il s'élève contre Pierre Lombard et les autres théologiens qui ne reconnaissent pas l'admirable privilége de la Vierge immaculée. Le jour de l'Assomption, il démontre, en invoquant le témoignage des Pères, que Marie a été exempte avant comme après sa naissance de la souillure du péché ; puis il entre

(1) Ms. lat. 2516a, f° 132. — (2) « *Secundùm disciplinam divinæ eruditionis aptata neque tantùm historicis narrationibus quantùm rebus et sensibus mysticis servientem.* » Barthélemy de Cluny, ms. lat. 3279, f° 38. — (3) Mss. fr. 13316, f° 130 ; lat. 2516a, f°s 84, 85. (4) V., entre autres, les mss. lat. 2516a, f° 180; 3279, f° 7; Sorb. 800, n° 38 (3e série), etc.

dans une longue comparaison de ses mérites avec ceux de la rose. « A qui faut-il s'en rapporter de préférence, s'écrie-t-il ensuite, à saint Augustin, à saint Bernard, à des hommes remplis de science et de sainteté, aux plus illustres docteurs de l'Église, ou bien à des professeurs modernes (1) ? » Dans son sermon de la Nativité, qui est inédit, il revient sur ce thème avec plus d'insistance, et raisonne ainsi : « Certains théologiens de nos jours prétendent que l'exemption de péché a été accordée à Marie depuis l'heure où le Seigneur s'est incarné en elle, et non auparavant, d'après ces textes : *Non est homo qui non peccet, et nemo mundus à sorde, nec infans cujus est vita unius diei super terram*, etc. A quoi je réponds : Ces autorités sont vraies sans doute ; mais j'affirme en toute sécurité que la très-sainte Mère de Dieu n'est pas comprise par l'Écriture avec le reste de l'humanité. Il est écrit : *Qui natus est ex Deo non peccat.* Et saint Jérôme ajoute : Tant que la semence divine demeure en lui. Or la semence de Dieu, l'Esprit-Saint, résida continuellement dans Marie... (2). » Sur cette question, Élinand ne faisait que devancer la décision solennelle de l'Église, que le Pontife suprême devait proclamer six siècles après dans un si magnifique langage.

Si nous passons à la philosophie, nous la voyons remise en faveur par l'étude d'Aristote : le règne de la dialectique est à son apogée. Dans cette science, en quelque sorte naturelle, qui tend à séparer la raison de la foi, à faire passer au crible du syllogisme toutes les vérités révélées, l'Église voit un péril pour la pureté de sa doctrine : elle interdit une partie des livres d'Aristote. La logique, à ses yeux, ne doit être qu'un instrument « pour la défense de la foi, attaquée non-seulement par les hérétiques, mais par les philosophes (3). » C'est folie que d'en faire un but, et de passer sa vie, comme dit Robert de Sorbon, à aiguiser le glaive du raisonnement sans en faire usage. Le cardinal de Vitry, qui blâme aussi l'abus de la dialectique (4), ajoute qu'il faut se défier de l'enseignement des philosophes anciens : Platon n'affirme-t-il pas que les planètes sont des divinités, et Aristote que le monde est éternel ? Il déclare ensuite avoir vu des chrétiens dont l'esprit était tellement infecté par la lecture de leurs livres, qu'ils ne pouvaient plus croire autre chose que ce qui leur était démontré par des preuves naturelles (5). Ainsi donc, le danger entrevu pour la foi

(1) Tissier, *Bibl. Pat. Cist.*, VII, 270 et suiv. — (2) Ms. S. Victor, 281, f° 23.
(3) Humbert de Romans, *Max. B bl. Patr.*, XXV, 488.
(4) Jacques de Vitry, ms. N.-D. 76, f° 30. — (5) *Ibid.*, f° 32x

n'était pas complétement imaginaire, et le rationalisme faisait déjà de rapides conquêtes.

Et pourtant les plus spiritualistes des théologiens d'alors écrivaient des commentaires d'Aristote : Albert le Grand, saint Thomas lui-même étaient profondément imprégnés de ses ouvrages. L'*Histoire littéraire* rend à ces deux génies un hommage suspect en disant « qu'ils ont rendu le grand service de contribuer à perpétuer dans les écoles et à soutenir contre les anathèmes l'enseignement de la philosophie du maître (1). » Il faut ajouter que le docteur angélique ne profita de l'étude du philosophe grec que pour établir plus solidement la formule de la doctrine orthodoxe et qu'il mit la logique au service de la théologie, comme le demandait l'Église. Élinand, Guillaume d'Auvergne, Barthélemy de Cluny et d'autres contemporains empruntent aussi dans la chaire quelques raisonnements à Aristote ou à Platon ; mais à l'occasion, ils les combattent (2). Le premier, dans son discours sur l'oracle de Delphes ou sur la connaissance de soi-même, reproduit par Vincent de Beauvais (3), nous offre un exemple de cet usage intelligent des philosophes de l'antiquité, qu'il suit et critique tour à tour. D'ailleurs, s'il y a des fanatiques d'Aristote, les censures ecclésiastiques ne sont pas le seul moyen employé pour refroidir leur zèle : afin de montrer l'impuissance de la science humaine réduite à elle-même, on peint son représentant le plus illustre monté comme une bête de somme par la femme d'Alexandre. Le ciseau comme la parole reproduisent souvent cette scène bien connue, et la popularité de l'anecdote au moyen-âge semble une satire de l'enthousiasme des scolastiques (*h*).

VII

L'étude des langues de l'antiquité s'allie naturellement à celle de sa morale et de sa philosophie. Ce n'est pas seulement dans les traductions que sont lus les auteurs anciens, profanes ou sacrés : saint Thomas déclare lui-même avoir connu Aristote avant qu'on ne l'eût traduit. L'hébreu paraît familier au chancelier Prévostin, à Raymond de Meuillon, à Robert Grosse-Tête ; le grec à un plus grand nombre encore de nos sermonnaires (5). On voit cependant, par un récit d'Étienne de Bourbon, que la connaissance de cette dernière langue n'est

(1) *Hist. litt.*, XIX, 362 et suiv. — (2) Mss. lat. 3279, 3538 ; Vincent de Beauvais, IV, 1222 ; etc. — (3) Vincent de Beauvais, IV, 1222. — (4) V. Etienne de Bourbon, citant Jacques de Vitry, ms. Sorb. 804, f°. 507. — (5) Ms. Ars. 602. *Hist. litt.*, XVIII, 435, 437 ; XIX, 238 et suiv. : XX, 260, etc.

point ordinaire chez les clercs : Hugues de Saint-Victor apparaît après sa mort à un pieux personnage et lui dit qu'il est condamné aux souffrances du purgatoire *propter zenedoxiam* (*sic*); celui-ci ne comprend pas d'abord, et après avoir cherché, il trouve que ce mot signifie en grec la vaine gloire. Si l'archevêque d'Embrun fait traduire en grec ses sermons, c'est uniquement pour l'usage des Orientaux, dont on cherche à éteindre le schisme (1). Quant au latin, il est évident qu'il se parle encore au sein du clergé, ainsi que dans les écoles; quelques laïques, notamment des membres de la noblesse, en possèdent une notion suffisante pour lire et étudier, dans la langue originale, les livres des Pères ou d'autres écrivains. Saint Louis connaît à fond le texte de saint Augustin; Étienne de Bourbon admire l'érudition du dauphin d'Auvergne (2). Élinand place parmi les premières obligations du prince celle d'être lettré; il enseigne à l'héritier du trône cette maxime célèbre qu'*un roi ignorant n'est qu'un âne couronné* (3). Mais la science raisonnée des langues, la philologie, est inconnue, bien que l'on en trouve quelques éléments chez Adam de Perseigne (4). Certains prédicateurs s'adonnent à l'étude des langues vivantes, de l'allemand, de l'italien, du hongrois, etc. Les missions lointaines des Frères Prêcheurs et Mineurs développent surtout chez eux ce genre de connaissances (5).

Le domaine de la littérature n'embrasse pas seulement la Bible et les Pères : les poëtes et les historiens du paganisme sont cités plus fréquemment encore que ses philosophes. Raoul Ardent avait déjà fait dans la chaire quelques emprunts à l'antiquité profane : ils se multiplient chez ses successeurs. Les poëtes qu'ils mettent à contribution, soit en les nommant, soit en les désignant seulement par les mots *quidam poeta, nescio quis*, ou autres expressions du même genre, son Virgile, Horace, Juvénal, Stace, Lucrèce, Térence, Perse, Ovide, Plaute, Lucain, Claudien. Virgile, dont la renommée semble avoir conservé tout le prestige qui l'environnait dans les premiers siècles du moyen âge, est appelé par Barthélemi de Cluny *optimus poetarum, doctissimus poetarum* (6).

Au reste, les maximes de ces écrivains ne sont souvent citées que pour être combattues ou interprétées dans un sens étranger à la pensée originale. Le même abbé Barthélemi réfute Lucrèce; un autre, en exposant, d'après le Cantique des Cantiques, le principe de l'amour

(1) Ms. Sorb. 804, f° 346. *Hist. litt.*, xx, 260. — (2) Mss. Sorb. 1471; 804, f° 532.
(3) Dans Vincent de Beauvais, iv, 1227. — (4) Ms. Nav. 58, f° 104. — (5) V. Echard, *op. cit.*, i, 112, 131, etc. — (6) Ms. lat. 3279, f° 100, et *passim*.

divin, l'oppose à l'amour impudique enseigné par Ovide (1). Cette mention de l'*Art d'aimer* est un fait assez rare chez les écrivains de l'époque, si ce n'est chez quelques trouvères. A propos de l'auteur de la Thébaïde, Élinand, qui est cependant l'un des plus versés dans la littérature antique, commet une erreur assez singulière en le donnant comme originaire de Toulouse, dans un sermon prêché aux écoliers de cette ville (2). Les figures de la mythologie paraissent familières à Jacques de Vitry : au sujet des ruses et de la rapacité des avocats, il amalgame dans une même comparaison les dents du Minotaure, les yeux d'Argus, les ongles du Sphinx, les mains de Briarée, les parjures de Laomédon, les artifices d'Ulysse, les perfidies de Sinon, la bonne foi de Polynestor, la piété de Pygmalion, les conseils d'Achitophel et les baisers d'Absalon (3).

Parmi les prosateurs, Cicéron est le plus fréquemment invoqué, sous le nom de Tullius. Élie de Coxida le qualifie « *ille romani maximus auctor eloquii* (4). » Ce qu'on étudie le plus, c'est sa rhétorique. Barthélemi de Cluny cite aussi un passage de sa traduction du *Phédon* de Platon (5). Après lui viennent Sénèque, Quintilien, Salluste. Le premier est également connu comme poëte : car l'épisode du bain de Néron aux enfers, extrait d'une de ses tragédies, sert de temps en temps d'apologue aux sermonnaires (6). Il est à remarquer que les seuls écrivains grecs dont il soit question sont les chefs des deux grandes écoles philosophiques, Platon et Aristote, à qui l'on peut ajouter Plutarque, mentionné accidentellement par Élinand. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, passe, il est vrai, pour avoir fait usage le premier des livres d'Hermès Trismégiste; mais il ne s'en est pas servi dans ses œuvres oratoires (7). Il ne faut pas oublier que tous ces auteurs païens ne représentent qu'une des faces de l'érudition du temps : à côté de leurs textes figurent des emprunts plus nombreux encore faits aux Pères de l'Église, à Boèce, à Bède, et à tous les écrivains sacrés de la basse latinité.

Ce n'est pas, du reste, sans une certaine résistance, sans des précautions particulières, que l'étude de la littérature antique est permise et pratiquée. Le différend qu'on a nommé de nos jours la question des classiques se produit dès lors avec presque autant de vigueur. Mais le plus grand nombre des opinions se rapprochent de la doctrine

(1) Ms. lat. 2516a, f° 43. — (2) Tissier, VII, 254. Il cite en cet endroit saint Jérôme.
(3) Ms. N.-D. 76, f° 36. — (4) Tissier, VI, 131. — (5) Ms. lat. 3279, f° 13.
(6) Mss. N.-D., 76, f°s 29, 34; Sorb. 804, f° 490. Tissier, VII, 254.
(7) V. *Hist. litt.*, XVIII, 357.

exposée par le cardinal de Vitry : « Nous prenons les vases d'argent des Égyptiens, lorsque nous cherchons dans les livres des Gentils l'art de parler et de prononcer correctement... Il est bon d'apprendre la littérature, mais il n'y a pas lieu de mépriser les religieux qui ne cultivent pas beaucoup ce genre de connaissances. Malgré l'utilité de la science du beau langage, que nous puisons dans les œuvres des poëtes proprement appelés *auteurs* (*auctores*), il convient de choisir parmi ces compositions, pour nous instruire, celles qui contiennent un enseignement moral. Telles sont les œuvres de Caton, de Théodulphe, d'Avianus (1), de Prudence, de Prosper, de Sédulius et de plusieurs autres, et surtout la *Bible versifiée*. Ces livres ne suffisent-ils pas, sans aller demander à ceux des historiographes et des poëtes profanes des excitations à la débauche et à la vanité? Isidore l'affirme, ce n'est pas seulement en offrant de l'encens que l'on sacrifie aux démons, mais encore en recherchant passionnément les fictions et les maximes païennes; cette parole, toutefois, s'applique uniquement à ceux qui se laissent entraîner vers une telle étude par le plaisir ou la curiosité. Mais les hommes d'expérience peuvent extraire des poésies profanes les bonnes pensées, les sentences judicieuses qu'elles renferment, comme on retire l'or de la boue. Par exemple, on prendra dans Ovide ces vers :

Est virtus placitis abstinuisse bonis.
Cum fueris felix, multos numerabis amicos ; etc.

Saint Augustin a lui-même emprunté, pour la confirmation de notre foi, différents passages des livres sybillins... Et cependant, la vie de l'homme est déjà trop courte quand il veut se borner à la science qui peut s'acquérir sans danger (2). »

Le prélat continue en rapportant le trait de saint Jérôme, battu par un ange pour avoir trop aimé Cicéron; puis une anecdote qui circulait de son temps dans les écoles de Paris et dont il affirme avoir vu le héros. « Un maître, nommé Sella, eut un jour une apparition, et vit un de ses disciples, mort depuis peu, s'offrir à lui revêtu d'une *chape* de parchemin, toute couverte de petites lettres. Chacune de ces lettres, lui dit le défunt, pèse plus sur moi que ne ferait

(1) « *Theodoli, Aviani.* » Le premier de ces noms se rapporte vraisemblablement au célèbre Théodulphe, évêque d'Orléans au neuvième siècle; le second, au poète à qui l'on attribue une imitation des fables d'Ésope.

(2) Ms. N.-D., 76, f°s 31, 32.

la tour de cette église. Et il montrait le clocher de Saint-Germain-des-Prés; car la scène se passait dans le pré de cette abbaye. Ces lettres, ajouta-t-il, sont les sophismes et les vains discours que vous m'avez enseignés, et sur lesquels j'ai consumé ma vie. Une goutte de la sueur qui me couvre vous fera sentir l'ardeur des tourments que j'endure sous cet habit. Le maître, ayant étendu la main, eut la paume transpercée par une goutte si brûlante, qu'elle lui sembla une flèche aigue. Frappé de terreur, il abandonna aussitôt son enseignement pour embrasser l'ordre de Cîteaux (1). »

Ce récit, que nous abrégeons, montre combien la littérature profane était suspecte à l'Église. Jacques de Vitry expose encore la même théorie dans la préface de son recueil de sermons, et conseille aux prédicateurs de laisser de côté les fables mythologiques, sans bannir complétement les sentences des philosophes (2). Il est d'accord sur ce point avec l'évêque de Paris, Renoul d'Humblières, qui, un peu plus tard, résolvait ainsi, dans sa *Somme de théologie*, la question en litige : « Est-il permis d'associer à l'étude des sciences divines celle de la philosophie et des lettres païennes? Oui, quand cette instruction accessoire n'est employée qu'à mieux interpréter les saintes Écritures, à mieux comprendre les prophéties, à étendre et à raffermir la foi, à faire détester les fausses doctrines et à les réfuter plus solidement. Mais si, au contraire, on prend plaisir aux fables des poëtes et aux mondains ornements de leur style, ce n'est plus là qu'une science impie et corruptrice (3). »

Ainsi, cette littérature n'est tolérée qu'à titre d'accessoire, et ne doit pas faire le fond des études. Les poëtes chrétiens tiennent la première place, et pour faire venir la Bible à leur aide, on la revêt du langage pompeux des vers. Que ne versifie-t-on pas à cette époque? Charlemagne avait voulu de même faire de l'Écriture sainte la base de l'enseignement des enfants (4). Des essais analogues ont été renouvelés récemment par les adversaires des classiques. Il faut rendre à leurs prédécesseurs du treizième siècle cette justice, qu'ils ne sont point, dans leur exclusion de l'antiquité latine, aussi absolus que ceux du douzième, c'est-à-dire les Cornificiens, dont l'animosité ne connaissait point de bornes. Les livres profanes, dit M. Victor Le Clerc, ne pouvaient être copiés ni lus par les jeunes religieux des ordres de Saint-François et de Saint-Dominique sans permission expresse ;

(1) *Ibid.*, f° 32. — (2) *Ibid.*, f° 1. — (3) V. *Hist. litt.*, XX, 14. — (4) Capitul. de 789. Baluze, I, 237. — (5) Cf. *Metalogicus*, lib. I, c. 3 et suiv. *Hist. litt.*, XIV, 113.

mais ils ne leur étaient pas toujours défendus (1). On voit un frère prêcheur, Jean Romain Colonna, composer avant 1285 un *De viris illustribus ethnicis et christianis*, dans lequel les célébrités du monde païen coudoient les illustrations chrétiennes (2). L'auteur anonyme d'un traité sur la prédication admet dans la chaire les emprunts faits à l'antiquité *ad causæ cognitionem*, et s'appuie en cela sur l'exemple de saint Paul (3). Une chose à remarquer encore, c'est que les personnages qui semblent proscrire avec le plus d'énergie les lettres anciennes, ceux même qui se défendent d'employer ce qu'ils appellent *adulterinos ethnicorum flosculos* (4), n'en sont pas moins très-versés dans leur connaissance, et qu'ils soignent tout autant que les autres leur parole ou leur style. Au siècle suivant, les auteurs classiques entreront bien davantage dans l'enseignement chrétien; Philippe de Vitry, Thomas Walleis et d'autres entreprendront de moraliser Ovide, et les *Métamorphoses* deviendront des thèmes de sermons (5).

VIII

L'histoire tient une place fort modeste chez les savants du treizième siècle; elle n'existe même pas à l'état de science. Le goût des études contemplatives, abstraites, les querelles théologiques ou philosophiques détournent les esprits de l'investigation du passé; les annalistes se renferment dans le récit des faits contemporains. Quelques-uns de nos orateurs sont cependant de véritables érudits, Étienne de Bourbon notamment. Dans le prologue de son recueil d'exemples (*De materiis prædicabilibus*), ce dominicain dresse minutieusement le catalogue des livres historiques dépouillés et consultés par lui (6); si la critique lui fait quelquefois défaut, son savoir est fort étendu. C'est aux historiens sacrés qu'il a le plus souvent recours pour la période ancienne. Pour le moyen âge, il puise principalement chez Grégoire de Tours, chez les chroniqueurs ou légendaires des différents pays, et dans l'histoire de son contemporain Jacques de Vitry. Ce dernier lui-même est un des hommes du siècle qui déploient dans ce genre le plus de connaissances et de talent : ses mémoires sur les croisades, ses histoires d'Orient et d'Occident sont assez connus. Élinand fait un usage plus fréquent des annales grecques et

(1) *Hist litt.*, XXIV, 282. — (2) Cet ouvrage est inédit. V. Echard, I, 418; *Hist. litt.*, XIX. 392. — (3) Ms. Sorb. 1716, ch. 3. — (4) Hugues de Floreffes. *Hist. litt.*, XXVIII, 86. (5) *Hist. litt.*, XXIV, 371. — (6) Ms. Sorb. 804.

romaines : c'est un poëte doublé d'un érudit. Mais il faut convenir que pour le grand nombre, lorsqu'il s'agit d'une époque antérieure de deux ou trois générations, la tradition est le seul guide et l'unique ressource.

Si l'on jette maintenant un coup-d'œil sur la poésie, on reconnaît que la versification envahit toutes les compositions du temps. Il n'est pas jusqu'aux traités de médecine qui ne soient versifiés : mais les vers ne constituent pas toujours la poésie. Il n'est donc pas étonnant que la mesure et la rime se glissent également dans les sermons, soit que l'auteur prenne un texte de chanson vulgaire pour en faire un commentaire de fantaisie, soit qu'il revête son discours lui-même d'une forme rhythmique, comme dans une allocution anonyme sur la Compassion de la Vierge, dont voici le début :

Seingnor, or escouteiz, que Dieus vos beneïe
Par la mort dolerouse qui nos dona la vie.
Vos l'aveiz bien oï, bien est je l'vos redie :
Quant Dieus fu mis en crois de celle gent haïe,
Comanda Dieus seignor à son ami s'amie,
A l'apostle sa dame, à saint Johan Marie (1).

Des vers latins se lisent aussi en tête des modèles oratoires composés par Étienne de Bourbon : mais ces *versus colorati* (appelés sans doute ainsi parce qu'ils sont rimés à la césure et à la fin, tandis que les vers *blancs* ne le sont nulle part) n'ont d'autre utilité que de rappeler à l'orateur les principaux points de son sujet, et ne doivent pas être traduits aux fidèles (2). On trouve quelquefois de véritables morceaux de poésie récités à la suite des sermons, ou intercalés au milieu : tantôt ce sont des pièces d'un caractère entièrement religieux ; tantôt ce sont des fragments de chansons ou de cantilènes, dont le prédicateur tourne le sens pour en tirer des considérations pieuses.

Les allusions aux poèmes populaires et à ceux qui les débitaient sont, du reste, fréquentes dans la chaire : Étienne de Bourbon reproduit des traits de la vie de Roland et du roi Arthur, paraissant empruntés à nos épopées nationales, et dont il puise une partie dans l'histoire de Charlemagne *dite de Roncevaux* (3). Mais nos

(1) Ms. français 1822, f° 194. — (2) Ms. Sorb. 804, prologue.
(3) Ms. Sorb. 804, f°s 362, 487, 529, etc. V. aussi, dans le ms. Sorb. 1692a, n° 96, une critique de la parure des chevaliers de la Table-Ronde.

moralistes sont surtout instructifs lorsqu'ils critiquent les jongleurs (*joculatores*), ces éditeurs ambulants de nos vieilles poésies. Ils nous les montrent, dans les noces et les festins, réjouissant les convives par des chants légers, recevant en cadeau des précieuses robes de vair ou de gris, avides et bavards, prenant part aux tournois pour encourager les champions, mais se distinguant eux-mêmes par leur couardise, enfin se couvrant le visage de masques peints (*qui dicuntur artificia gallicè*), pour amuser et tromper leur public (1). Ce sont les *histrions*, suivant la dénomination employée par plusieurs sermonnaires, qui sont ainsi représentés comme des êtres vils et méprisés, et non pas les jongleurs sérieux qui débitaient les chansons de gestes et les éloges des saints. L'Église avait établi entre ces deux catégories, n'ayant guère de commun que le nom, une distinction formelle: aussi les orateurs sacrés parlent-ils favorablement des *bons jongleurs*, qu'ils comparent à l'évangéliste racontant les hauts faits de l'Homme-Dieu (2).

Nous n'aurons qu'un mot à dire sur l'art. Il est à ce moment au plus haut degré de splendeur qu'il ait atteint dans tout le moyen âge. Mais la somptuosité des édifices n'est pas toujours un objet d'admiration pour les contemporains. Ces superbes monuments, qui nous ravissent aujourd'hui, paraissent à quelques esprits austères s'éloigner trop de la simplicité primitive. On reproche spécialement aux clercs le faste et la prodigalité déployés dans leurs cloîtres, leurs hôpitaux, leurs églises, leurs réfectoires, leurs granges même (3). Le luxe artistique n'éclate pas seulement dans les grandes constructions : les tombeaux deviennent aussi un motif d'ornementation recherchée. On les revêt d'or, d'argent, de riches tapis, de *bons pailes* (4) ; l'usage de dessiner ou de sculpter sur les tombes l'image du défunt se répand de plus en plus. Pierre de Limoges admire la dévotion et l'humilité d'une dame de Paris qui s'était fait peindre sur

(1) Mss. S. Vict. 945, f° 108 ; Sorb. 804, f°s 351, 352, etc.

(2) Ms. Sorb. 1692a, n° 113. Cf. le texte découvert par M. Delisle, et commenté par M. Léon Gautier (*Les Epopées françaises*, I, 352) : « *Talium duo sunt genera : quidam enim frequentant potat ones publicas et lascivas congregationes, ut cantent ibi lascivas cantilenas; et tales damnabiles sunt. . Sunt autem alii qui dicuntur joculatores, qui cantant gesta principum et vitas sanctorum... et non faciunt innumeras turpitudines sicut faciunt saltatores et saltatrices... Benè possunt sustineri tales, sicut ait Alexander papa.* » *Summa de pœnitentiâ*, treizième siècle, ms. Sorb. 1552, f° 71.

(3) Ms. lat. 2526d, f° 103 ; Tissier, VII, 288.

(4) Ms. fr. 13316, f° 180.

sa pierre funèbre entièrement nue, avec une inscription dont il cite ces deux vers :

Propter peccata mea sic oro spoliata.
Sicque fui nata, sic surgere nuda parata.

C'est dans le cimetière des Innocents que se voyait ce monument singulier (1).

Les fresques et les sculptures à l'intérieur des églises sont aussi mentionnées comme occasionnant d'énormes dépenses : elles ne représentent plus seulement des personnages sacrés, mais des chevaliers, des princes, des scènes de toute espèce (2). Malgré ces profusions, le goût et le respect de l'art ne sont pas très-répandus dans le public. Étienne de Bourbon rapporte qu'une statue de pierre, figurant un usurier, se détacha un jour du portail de Notre-Dame de Dijon, et tomba sur un autre usurier, en chair et en os, qu'elle écrasa au moment où il venait se marier. Cet accident fut l'occasion ou le prétexte d'une mutilation de l'édifice, qui eût été digne des barbares, et qui nous montre la bourgeoisie fort étrangère encore au sentiment du beau (3).

La musique est alors comptée au nombre des sciences plutôt que des arts. L'harmonie est une affaire de combinaison mathématique, et non d'inspiration. Chaque note, chaque corde est l'objet d'une interprétation mystique, dans une description, faite par Barthélemi de Cluny, de l'antique psaltérion, instrument qui servait à l'accompagnement du chant dans les églises, et qui fut en usage jusqu'au siècle dernier (4). Malheureusement, les sermonnaires n'entrent dans aucun détail sur la musique sacrée, bien qu'elle tînt déjà une place importante dans la liturgie.

IX

Les sciences physiques et les sciences naturelles sont encore peu développées. C'est l'astronomie qui occupe parmi elles le premier rang. Le notions générales sont, dans cette branche, plus exactes qu'on pourrait le croire. La rotondité du globe est affirmée comme une vérité banale par un anonyme anglo-normand, qui donne aussi

(1) « *Ego vidi mirabilem tumbam Parisiis in cimiterio S. Innocentis*, etc. Ms. Sorb. 782, au mot *Mulier*.
(2) Mss. Sorb. 1692*a*, n° 43 ; Ars. 601, f° 5. — (3) Ms. Sorb. 804, f° 478.
(4) Ms. lat. 3279, f° 152. V. dictionnaire de Trévoux, au mot *Psaltérion*.

des explications fort justes sur le cours et les phases de la lune (1) L'abbé de Cluny dit à son tour, en comparant cet astre à l'âme humaine, qu'elle reçoit sa lumière du soleil sans avoir par elle-même aucun éclat. Mais il tombe aussi dans les interprétations forcées du symbolisme à la mode : « *Luna dicitur quasi lucina, idem in luce nata,* » etc. (2). Un chanoine prémontré, Robert de Wimi, se montre particulièrement versé dans cette science. Toutefois, de grandes erreurs continuaient d'avoir cours : l'astronomie menait facilement à l'astrologie et aux superstitions qui en dérivent. L'Église condamne ces chimères par la bouche du cardinal de Vitry. En même temps, elle déclare fausse l'opinion de ceux qui refusent au soleil la chaleur : « Quelques-uns en sont venus à ce degré d'insanité de nier l'existence de la chaleur dans le soleil, qui en est la source. D'autres ont avancé que les constellations influent sur le libre arbitre, et une foule d'autres témérités, dans l'espoir de passer pour de grands savants. Tous ces professeurs de vanités sont à fuir, etc. (3). » Un peu plus loin, le même prélat s'élève contre les vaines prédictions des astrologues, abus qui n'était pas près d'être déraciné.

On trouve encore chez plusieurs sermonnaires des notions d'histoire naturelle, et notamment des descriptions d'animaux, avec leur commentaire allégorique et moral. Mais elles paraissent toutes empruntées aux *bestiaires*, si communs alors, et n'ajoutent rien à ce que nous pouvons savoir d'ailleurs sur l'état de cette science.

La médecine compte déjà des illustrations remarquables au treizième siècle. Deux d'entre elles s'étaient fait à la fois une réputation dans la chaire; double célébrité complétement effacée aujourd'hui. Jean de Saint-Gilles, qui abandonna la science du corps pour celle de l'âme, et jeta sa robe de docteur pour prendre l'habit de Saint-Dominique, avait été médecin de Philippe-Auguste. Il enseigna dans l'université de Montpellier, et pratiqua longtemps en France l'art qu'un bon nombre de ses contemporains allaient étudier à Salerne (4). Pierre de Limoges, moins connu encore, occupait cependant, en 1270, le poste éminent de doyen de la Faculté de médecine. Il enrichit la Sorbonne de plusieurs manuscrits spéciaux qui nous sont parvenus (5). Lui aussi joignit à cette étude celle de la

(1) « *Spiritus sanctus* a raenpli tot le siècle, qu'il apele *orbem*, cercle, pur ço que li siècles est tot rouns. » Ms. fr. 13316, f° 148.
(2) Ms. lat. 3279, f° 7. — (3) Ms. N.-D. 76, f° 31. — (4) V. Echard, I, 100.
(5) Echard, *S. Thomæ summa*, p. 37. Du Boulay, III, 398.

théologie; cumul qui n'était pas rare, et qui avait au moins l'avantage de détourner des idées matérialistes ceux qui pouvaient y être enclins par leur profession. Il était expressément recommandé aux médecins de s'occuper aussi des besoins spirituels de leurs malades, et de ne pas les laisser mourir sans être munis des sacrements (1). Leur ministère revêtait ainsi un caractère plus grave et presque religieux. Cependant la notoriété acquise dès cette époque à l'historiette du *Médecin malgré lui* ferait supposer que le peuple ne prenait pas toujours au sérieux leur savoir (2). Ce qui pouvait nuire à leur influence, c'est que leurs prescriptions étaient parfois diamétralement contraires à celles de l'Église. « Dieu dit : veillez; le médecin dit : dormez. Dieu dit : jeûnez ; le médecin dit : mangez. Dieu dit : mortifiez vos corps ; le médecin dit : flattez-les ; sans parler de ceux qui, sous prétexte de vous purger, vous conseillent la fornication (3). » Bien des idées de ce genre avaient cours, en effet, chez les docteurs du temps. Bien des remèdes anodins passaient aussi pour avoir une grande vertu, comme ce sirop de violettes, qu'on administrait dans certaines maladies (4). La goutte se traitait au moyen d'onctions, et l'on trouvait des médecins français ne demandant pour la guérir que l'espace de quatre mois (5).

Le mal qui faisait le plus de ravages était sans contredit la lèpre, que tous les soins matériels ne pouvaient empêcher d'éclater inopinément chez certains individus, et qui commençait par couvrir le visage de taches livides (6). On a beaucoup écrit sur cette maladie, comme le disait à l'auteur du *Lépreux d'Aoste* un censeur russe moins spirituel que lui. Certaines de ses variétés, d'après un passage du *De confessione*, de Robert de Sorbon, et d'après un sermon de Jacques de Vitry (7), devraient être attribuées à une origine honteuse. Le nom de lèpre était, en quelque sorte, un nom générique, s'appliquant à des infirmités de plus d'un genre : un prédicateur énumère, d'après le Lévitique, sept espèces de lèpres, au nombre desquelles la calvitie (à ce compte, que de lépreux aujourd'hui!), et il part de là pour distinguer sept maladies correspondantes dans l'âme humaine (8).

Quoi qu'il en soit, la lèpre, si elle rappelle une des plus tristes calamités du moyen âge, évoque en même temps le souvenir d'une

(1) Humbert de Romans, *Max. Bibl. Patr.*, XXV, 489. — (2) V. Jacques de Vitry, *loc. cit.*, f° 139. — (3) Jacques de Vitry, ms. N.-D. 76, f° 32. — (4) Ms. Sorb. 1670, f° 75. — (5) Ms. lat. 2516a, f° 90. Du Boulay, III, 694. — (6) Distinctions de Pierre de Limoges, ms. Sorb. 782, au mot *Eucharistia*. — (7) *Max. Bibl. Patr.*, t. XXV. Ms. N.-D. 76, f° 152. (8) Ms. lat. 2516a, f° 90.

des œuvres les plus fécondes de la charité de nos pères, celui de ces léproseries qui, au dire de Mathieu Pâris, s'élevaient alors au nombre de dix-neuf cents dans la chrétienté. Les princes, les clercs, les nobles dames nous sont montrés tour à tour surmontant la répugnance inspirée par cet horrible mal, et soignant les malheureux qui en étaient atteints, soit dans leur propre demeure, soit dans les cellules où on les confinait, soit enfin dans les hôpitaux (1). Le cardinal de Vitry compose même des instructions spécialement destinées aux lépreux, et leur distribue les plus tendres consolations de la religion, les seules que leur triste état leur permît de goûter (2). On sait, du reste, que les œuvres de charité de toute nature tiennent une place considérable dans le siècle de saint Louis. C'est un des caractères les plus saillants de l'esprit du temps que cet empressement universel à soulager la misère d'autrui, ce détachement sublime des richesses, dont l'exemple est donné à la fois par le prince et par les nouveaux Ordres mendiants.

Nous avons condensé, sans faire ressortir toutes les conclusions qu'on en pourrait tirer, les notions fournies sur notre matière par les monuments de l'éloquence sacrée. Le lecteur puisera sans doute, dans ces éléments informes, des sujets de réflexion plus féconds : nous lui laisserons le soin des commentaires et des rapprochements. Formulons pourtant une vérité générale, qui se dégage de toutes les dépositions recueillies plus haut. C'est que la science du treizième siècle, beaucoup moins avancée que la nôtre pour ce qui regarde la nature, la matière, les choses du temps, l'est beaucoup plus en ce qui concerne l'âme et les choses de Dieu. Toutes les forces vives de l'intelligence, toute l'application des gens d'étude se tournent vers les objets les plus élevés qui aient été livrés à la méditation des hommes. Chaque science, même la plus étrangère à la religion par son but apparent, est ramenée au point de vue chrétien. La pensée dominante des érudits est qu'il ne faut pas apprendre pour le plaisir de connaître, mais pour faire servir son savoir au plus grand bien de l'humanité, c'est-à-dire à son salut. Maxime de théologien, direz-vous; mais cette maxime était essentiellement *utilitaire*, et si elle avait cours dans les écoles, elle n'était pas moins appliquée à l'instruction populaire. L'immense impulsion que reçoit la prédication au treizième siècle démontre suffisamment combien l'on s'occupait

(1) Jacques de Vitry, *loc. cit.*, f°s 77, 82. — (2) *Ibid.*

de donner au peuple un enseignement pratique, de l'initier à la science de la vie, d'élever son intelligence à l'entendement des vérités sublimes qui étaient pour lui d'un si grand secours dans ces temps de violence et de troubles. La masse possédait un fonds solide d'instruction religieuse, et il n'en faut pas d'autre preuve que cette parole de saint Thomas d'Aquin, sur laquelle nous resterons : « Quelle est, s'écriait-il dans un de ses sermons, à propos de l'inanité des philosophes païens, quelle est aujourd'hui la vieille bonne femme qui n'en sait pas plus long qu'eux, et qui n'est pas parfaitement éclairée sur la question de l'immortalité de l'âme (1) ? »

A. LECOY DE LA MARCHE.

(1) Ms. S. Victor, 945, f° 132 et suiv.

LES RÉCENTES

EXPLORATIONS DU GLOBE

LA MÉLANÉSIE ET LA POLYNÉSIE

I. — L'AUSTRALIE

1. William Howitt, *History of discovery in our Australian colonies*, etc., London, 1865. — 2. John Mac Douall Stuart's, *Journals of Australian explorations*. — 3. *Parliamentary paper; Australian exploring expeditions of Burke, wills and king*. — 4. Ch. Grad, *les Aborigènes de l'Australie*. — 5. Garnier, *Voyage dans la Nouvelle-Calédonie*. (Tour du monde, 1867). — 6. De Rochas, *la Nouvelle-Calédonie et ses habitants*. — 7. Vieillard et Deplanche, *Essais sur la Nouvelle-Calédonie*. (Revue coloniale, t. VI et VII). — 8. Ferdinand de Hochstetter, *New-Zeeland*, Stuggard, 1863. — 9. Hursthouse, *New-Zealand, or Zelandia*, etc. — 10. Commander Wilkes, *Narrative of the United States exploring expedition during years* 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, Philadelphie, 1844.

Lorsque Vasco Nuñez de Balboa eut atteint la montagne qui le séparait seule du Grand Océan, il enjoignit à ses compagnons de faire halte et en gravit le premier les pentes dénudées. Parvenu au sommet, il plongea un œil avide sur le paysage qui se déroulait devant lui. Au loin s'étendaient des forêts impénétrables, de vertes savanes, des cours d'eau, des amas de rochers sauvages, et sur le dernier plan miroitaient au soleil les vagues d'une mer qu'aucune terre ne bornait à l'horizon. L'héroïque aventurier, à cette vue magnifique et si longtemps souhaitée, tomba à genoux et rendit grâces à Dieu. Ses compagnons ayant à leur tour gravi la montagne : « Contemplez, mes « amis, leur dit-il, ce superbe spectacle et que vous avez tant désiré. « Remercions Dieu de ce qu'il nous a fait ce grand honneur et ce « grand bien. Prions-le de nous guider et de nous aider dans la con- « quête de cette terre et de cette mer que nous venons de découvrir, « et dans laquelle aucun chrétien n'a encore prêché la sainte doctrine « de l'Évangile. Quant à vous, restez-moi fidèles comme vous l'avez « été jusqu'ici, et, avec le secours du Christ, nous deviendrons les « plus riches espagnols qui soient jamais venus aux Indes. Vous aurez « rendu à votre souverain le plus grand service que jamais vassal ait

« rendu à son souverain. Vous aurez la gloire éternelle et le profit de « ce que nous découvrons ici, de ce que nous conquerrons et conver- « tirons à notre sainte foi catholique (1). »

Quelles pensées se pressèrent à cette heure dans l'esprit des Espagnols ? On peut, ajoute l'historien, se les retracer aisément. Ils flottaient entre la crainte et l'espoir : la crainte de n'avoir découvert qu'un golfe entouré de terres stériles et à peine traversé de loin en loin par la pirogue du sauvage ; l'espoir de tenir les rivages de ce grand Océan Indien que leur imagination fertile ne peuplait que d'îles foisonnant de riches épices, d'or et de pierres précieuses. Vasco Nuñez n'eut pas lui-même de doute, et la mer dont il foulait les rivages lui parut bien ce qu'elle était en effet, l'Océan que le continent américain, semblable à une digue gigantesque, sépare de l'Atlantique. Quelques années plus tard, l'illustre Magalhaës doublait l'extrémité méridionale de l'Amérique, abordait aux Mariannes et trouvait une mort sans gloire dans un obscur îlot de ce groupe. Mais un de ses vaisseaux, *la Victoire,* après une navigation très-accidentée de trois ans et vingt-huit jours, revint en Espagne, d'où il était parti. Il ressortait de cet audacieux voyage la preuve assurée que la terre était de forme sphérique et que le Grand Océan renfermait des terres habitées. En 1527, c'est-à-dire cinq ans après le retour de *la Victoire*, Saavedra touchait à la Nouvelle-Guinée, et, Mendana, en 1587, aux îles Salomon. C'est aussi dans les premières années du seizième siècle que les Portugais découvrirent l'Australie, découverte qu'ils laissèrent d'ailleurs dans l'oubli, par politique, et que renouvelèrent Luis de Torrès, en 1606, et à dix années d'intervalle, le Hollandais Hartog. Il faut arriver toutefois à la fin du dix-septième siècle et aux premières années du dix-huitième pour assister à une exploration suivie, à la fois géographique et scientifique, des archipels océaniens. Mais alors, et depuis cette époque, les découvertes se pressent et les noms célèbres abondent. L'Angleterre cite Dampier, Anson, Willis, Carteret, Cook ; la France, Bougainville, La Pérouse, d'Entrecasteaux. Dans le vaste ensemble d'efforts qui tendent, sous nos yeux, à compléter la connaissance du globe, le Grand Océan n'a pas eu la moindre part. Sur les côtes sud-est de l'Australie, le nom de Baudin rappelle des relèvements qui précédèrent ceux de Flinders, et ce n'est pas aux Français d'oublier que la vaste échancrure du Spencer et l'Australie méridionale ont un instant porté d'autres appellations. La Microné-

(1) W. Irwing. *The voyages and discovertes of the companions of Columbus.* Ed. Bohn, 713.

sie et la Polynésie gardent les traces des Krusentern, des Kotzebue, des Wilkes. Un petit *atoll* gît sur les confins de l'une et de l'autre, c'est l'îlot de Vanikoro, qui gardait les débris du naufrage de La Pérouse. Ils ont été retrouvés par un Français. J'ai nommé Dumont d'Urville, navigateur non moins illustre et plus malheureux, peut-être, que son devancier. La Pérouse, en effet, est mort à son champ d'honneur, tandis que d'Urville, échappé aux écueils du Grand Océan et aux banquises du pôle austral, est venu périr aux portes de Paris dans une catastrophe de chemin de fer.

L'Afrique équatoriale, l'Asie méridionale et orientale nous dérobent encore de nombreux secrets. L'Océanie, plus facilement abordable, paraît avoir livré tous les siens. Elle réserve sans doute aux futurs navigateurs la découverte de quelques îlots madréporiques, œuvres des astrées, des méandrines, des carophylies qui peuplent ces mers. Ces zoophytes travaillent avec une activité telle, que, dans son troisième voyage, Cook releva des bancs qu'il n'avait point aperçus au premier. Que les graines apportées par la vague aient déjà germé sur un massif; que les oiseaux voyageurs y gîtent; que le poisson y paraisse abondant et peut-être le navigateur rencontrera-t-il sur le nouvel îlot quelques habitants. Mais de quel prix pourraient être pour la géographie, l'histoire naturelle, l'ethnologie, de pareilles découvertes? Ce n'est pas dans l'Océanie, c'est au pôle sud que se pose le dernier des grands problèmes géographiques et tout porte à croire qu'il restera enveloppé dans la majesté de la nature, comme parle Pline. On voit, sur nos cartes actuelles, figurer des terres aux abords de ce pôle, et sur ces terres de hardis explorateurs ont relevé des cônes volcaniques, en repos ou en activité. La question est de savoir si ces terres font partie d'un vaste continent austral, auquel les premiers navigateurs n'ont pas laissé de croire, mais auquel on ne croyait plus guère depuis les voyages et les déclarations de Cook. De nos jours, les latitudes extrêmes que Cook avait atteintes ont été dépassées; Weddell et le commodore Wilkes, d'une manière très-affirmative, Dumont d'Urville, avec quelque réserve, ont admis l'existence de ce continent. Mais sir James Clerk Ross, le dernier visiteur de ces régions, en a rapporté une conviction toute contraire. « Quoi qu'il en soit, si le « pôle antarctique est le siége d'un véritable continent, on peut dire « qu'il n'y a sur aucun point du globe une aussi vaste région fermée « à l'homme. Des caravanes traversent les déserts brûlants de l'Afri- « que centrale; l'Australie s'entoure d'une ceinture de riches colonies

« qui envahiront un jour l'intérieur des terres. Les Anglo-Saxons s'é-
« tablissent, d'année en année, plus avant dans les provinces de l'A-
« mérique centrale que les dernières tribus d'Indiens ne peuvent plus
« songer à leur disputer. Mais il y a, sans doute, autour du pôle sud,
« des solitudes immenses où l'homme ne pénétrera jamais ; des dé-
« serts de neige assez grands peut-être pour qu'un œil perdu dans les
« profondeurs du ciel aperçoive à leur place une tache pareille à celle
« que nous découvrons sur les pôles de Mars (1). » Encore, l'existence du continent austral est-elle liée à une des questions les plus obscures de la météorologie du globe, je veux parler de la différence de la température du pôle austral comparée à celle du pôle boréal, différent qu'on a vainement tenté de résoudre par la double hypothèse de l'excentricité de l'orbite terrestre et d'un inégal rayonnement vers les diverses parties de notre sphère. Mais le naturaliste découvrirait-il une faune ou une flore inconnue sur de nouveaux îlots océaniens? Y retrouverait-il même les bizarreries du règne animal dans la Nouvelle-Hollande? les cygnes noirs, les opossums, les ornithorinques? Enfin les races océaniennes sont aujourd'hui connues et décrites, et je doute fort que ces parages réservent aux polygénistes d'autres variétés humaines susceptibles d'être exploitées contre la grande tradition de la Bible.

Ce qui restait à faire dans les lointains archipels, c'était de compléter la connaissance de certaines îles et d'explorer l'intérieur de l'Australie. Les divers voyageurs qui s'étaient aventurés dans cet intérieur jusqu'en 1860 avaient rapporté de ces excursions les impressions parfois les plus contraires. La seule inspection des rivages révélait qu'il ne recevait point de la zône centrale de puissants cours d'eau. Mais il ne paraissait pas impossible que cette zône ne fût arrosée par un système fluviatile, tributaire lui-même de quelque Caspienne inconnue. Peut-être aussi n'était-elle qu'une suite de déserts et de steppes, sans eau ni verdure. Les grandes traversées du continent australien, qui se sont opérées de 1860 à 1864, ont résolu ce problème. Au prix de quels efforts et de quels sacrifices ? C'est ce que je vais raconter.

I

Sept cent soixante *convicts*, quelques colons et des militaires, en tout mille dix-sept personnes, que le capitaine Philip jeta, le 26 juin

(1) Laugel. *Revue des Deux-Mondes*. 15 février 1857.

1788, sur les rivages de Botany-Bay, telle est l'origine de cette colonie, parvenue, dans l'espace de quatre-vingts ans, au plus haut degré de prospérité. Ses progrès n'offrirent rien d'abord d'exceptionnel ni de rapide. Jusqu'en 1813 la colonisation végéta, même dans le sud-est de l'île accosté par Cook à son retour de la Nouvelle-Zélande, et s'arrêta, comme devant une barrière infranchissable, au pied des montagnes Bleues. Vues de Sydney, ces montagnes n'apparaissent que comme une lisière de collines, se distinguant à peine du sol à cette distance. En réalité, elles atteignent une hauteur de trois mille pieds (anglais) et opposent au voyageur de profondes coupures, des roches abruptes, des passes inextricables et que les indigènes, d'ailleurs, refusaient d'indiquer. Quand M. Évans eut franchi la passe Kangeroo, qui s'ouvre presque en droite ligne devant le port Jackson, les défrichements s'étendirent dans la plaine de Bathurst, et plus tard, se ramifiant toujours à l'ouest, dans les vallées de Murrumbidge, du Lachlan, du Darling. L'expédition de Sturt, qui remonte à 1829, montra que ces rivières venaient grossir le Murray, tributaire lui-même de la baie Encounter et récipient des eaux du versant occidental des montagnes Bleues, à part le Macquarie, qui se perd dans de vastes marécages. L'hypothèse d'une mer centrale en devenait déjà moins probable. Pendant trente-trois jours, Sturt descendit le Murray et atteignit le lac ou la lagune Alexandrina, qu'une barre de sable sépare de la mer, dont le voyageur entendait les vagues bruire au loin. Les bords de ce lac présentaient de vastes pâturages et des terres à céréales inconnues dans les environs de Sydney. Il ne restait plus à Sturt que de faibles provisions, et il dut songer au retour. Il ne l'accomplit pas sans de grandes fatigues et d'énormes privations. Quelques années plus tard l'exploration des plaines qui s'étendent entre le Murray et le golfe Spencer donnait naissance à la colonie d'Adélaïde, riche en vins et en céréales. Les Européens accouraient ; des villes, des villages, des stations pastorales reliaient la Nouvelle-Galles du sud et l'Australie méridionale.

Dès ce moment une double préoccupation s'empara, pour ne plus le quitter, de l'esprit des colons. Ceux du sud cherchèrent une communication avec l'ouest ; ceux de l'est un débouché vers le nord. Ces derniers s'imaginèrent la trouver dans quelque grand cours d'eau et rêvèrent de remplacer par cette voie fluviale la traversée entre Sydney et la mer des Moluques, que le détroit de Torrès et la *grande barrière* de corail rendent si périlleuse. Pendant deux années (1840-

1841), Eyre pénétra dans la région du Torrens, vaste dépression qui mesure quatre degrés en latitude, presque autant en longitude, et renferme plusieurs lacs salés. Il voulut la tourner par l'ouest des monts Flinders qui semblent en former la limite orientale; mais, arrêté par une vaste plaine sablonneuse, il dut rebrousser chemin. Les noms qu'il a donnés à quelques-uns de ces sites, la *plaine des Illusions*, le *mont Erreur*, le *mont du Désespoir*, ne sont que trop significatifs. Eyre chercha une communication vers l'ouest plus directe et s'engagea dans la terre de Nuyts, long enfoncement de forme irrégulière, sans baie, sans havre, sans abri. Ses privations et ses dangers n'aboutirent qu'à mettre en pleine évidence la désolation de cette terre. Leichhardt reconnut que la végétation, à mesure qu'on approchait de l'Équateur, devenait plus riche et plus abondante; mais ses courses n'apprirent rien sur la communication cherchée. Quelques annnées plus tard, cet intrépide voyageur renouvelait sa tentative sur une plus vaste échelle, puisqu'il se proposait cette fois de parcourir le continent entre le 27° et le 32°, sa plus grande largeur. — Leichhardt partit, en effet, de la baie Moreton en 1847 et, dans les premiers mois de 1848, il se trouvait au nord de la région du Torrens. Depuis lors, on n'eut plus de ses nouvelles, et c'est seulement dix ans plus tard qu'un des frères Gregory retrouva ses traces, près de la Victoria, rivière qui compterait au nombre des plus grandes artères fluviales, si malheureusement elle ne manquait d'eau. Cette année est restée tristement célèbre dans les fastes des explorations australiennes. Kennedy avait reconnu, ce que les altitudes et la disposition des montagnes permettaient aisément de conjecturer, que la Victoria, originaire de la chaîne des tropiques, se dirigeait vers la côte méridionale. La recherche d'une grande communication fluviale devenait donc presque puérile, mais les voies terrestres ne paraissaient pas encore fermées. La base de la péninsule allongée d'York, qui forme les rivages occidentaux du Carpentarie, attira l'attention, et Kennedy se chargea d'y pénétrer. Partant de la partie septentrionale de la presqu'île, il se dirigea sur la baie Buckingham, située par le 18° degré entre les côtes orientales de l'île et la grande barrière, où l'attendait le navire de guerre l'*Albion*. Six mois plus tard, les marins de l'*Albion* recueillaient un indigène nu, couvert de blessures, mourant de faim. Il marchait, dit-il, depuis quatorze jours sans avoir rencontré une seule goutte d'eau. Ses premiers besoins apaisés, l'indigène fournit sur l'expédition des détails navrants. Dès son début, elle avait

rencontré d'épais buissons qui entravèrent sa marche. Au bout de quelques jours, ses faibles provisions épuisées, il avait fallu tuer tous les chevaux, et quatre cents kilomètres restaient encore à franchir. Tous les hommes, à l'exception de l'indigène et de trois Européens, refusèrent de poursuivre. Ceux-ci se remirent en marche ; mais l'explosion d'un fusil ayant blessé l'un des Européens, les deux autres s'arrêtèrent à leur tour, et Kennedy continua la route en compagnie du seul indigène. Bientôt, ils rencontrèrent une tribu qui les cribla de flèches, et qu'avec leurs armes à feu ils réussirent toutefois à mettre en fuite. Mais Kennedy avait reçu dans l'action une blessure mortelle et il expira sous les yeux de son fidèle compagnon. On n'a pu retrouver ni ses restes, ni ses papiers.

Primo avulso non deficit alter : ce mot est bien vrai des explorateurs, race vaillante et aguerrie, qu'aucune catastrophe n'intimide, qu'aucun obstacle n'arrête, qu'aucune déception ne décourage. La mauvaise fortune de Leichhardt et de Kennedy n'empêcha pas les frères Grégory, Roe, Austin, Babbage, Morton, de fouiller tour à tour, pendant les douze ans qui suivirent, les déserts du centre, de l'orient, et de l'occident. Mais, forcé de m'en tenir aux résultats les plus essentiels, je renvoie à cet égard au livre si intéressant et si complet de M. Howitt, livre écrit sur les lieux et en face de découvertes et d'aventures auxquelles l'auteur lui-même s'est plus d'une fois associé, et j'arrive à la première traversée du continent australien.

Le chef de cette expédition s'appelait Thomas O'Hara Burke, et était né dans cette malheureuse Irlande, qui ne se lasse pas plus de fournir à la Grande-Bretagne des poëtes, des orateurs, des écrivains, des capitaines, que la Grande-Bretagne ne se lasse elle-même de l'exploiter et de l'opprimer. Ancien cadet de l'académie de Woolwich, volontaire au service de l'Autriche jusqu'en 1849, Burke était venu à cette époque s'établir en Australie. Il y occupait l'emploi d'inspecteur de la police à Castlemaine quand, en 1860, la Société royale de Melbourne le chargea de traverser le continent par son centre et d'aboutir au Carpentarie. Ce fut le 20 août qu'il quitta Melbourne, accompagné de dix-sept personnes, parmi lesquelles John Wills, astronome et topographe, M. Landrells, le médecin Beckler et quelques autres Anglais. Vingt-cinq chevaux, autant de chameaux, venus de l'Arabie par la voie des Indes, des charriots, des tentes, des outils de pionnier, des provisions pour vingt mois, composaient son bagage. La caravane marcha lentement et n'atteignit qu'au bout de

deux mois environ, la ferme de Menindie, la dernière station sur le Darling, que cent cinquante ou cent soixante lieues seulement séparent de Melbourne. Cette lenteur, due en partie au trop grand nombre des bagages, en partie à la mauvaise volonté des chameaux, qui se trouvaient dépaysés, avait irrité Burke, dont le caractère était naturellement difficile, et amené entre lui et ses compagnons une regrettable mésintelligence. Elle éclata tout à fait à Menindie. M. Landrell, et quelques hommes reprirent le chemin de Melbourne. Grâce au concours d'un officier, M. Wright, et d'un colon nommé Gray, Burke parvint toutefois à reconstituer sa troupe. Le 19 octobre, elle quittait Menindie et entrait, le 20 novembre, dans la vallée du Cooper. Burke y établissait un dépôt sur les bords de la rivière et, dans l'espoir de trouver une route intermédiaire entre celles que Sturt et Grégory avaient suivies, il s'avançait dans la direction du nord-ouest. Après voir parcouru seul une distance d'environ cent quarante kilomètres, dans un terrain pierreux et sans rencontrer un goutte d'eau, Burke revint au dépôt. Tout à coup de violents orages, accompagnés de pluies abondantes, qui éclatèrent vers le nord, lui suggérèrent l'idée d'avancer dans ce sens. Brahé fut laissé au fort Wills, avec l'ordre d'y demeurer au moins trois mois et davantage si les vivres le permettaient et de se tenir, autant que possible, en communication avec le Darling et la station Menindie, tandis que Burke, accompagné de Wills, de Gray, et d'un ancien soldat nommé King, poussaient en avant. Vers la fin de décembre, nos explorateurs entraient dans le grand désert pierreux. C'est là que Sturt, dans sa seconde exploration avait passé six mois dans la position la plus affreuse, et que M. Poole, son lieutenant, avait péri. Ce que lui et ses compagnons y souffrirent de la faim, de la soif, du scorbut et de la chaleur, est indescriptible. Le thermomètre marquait 66°, et il fallut se creuser une cabane sous le sol. Le bois et la corne se fendillaient; la laine des moutons cessait de croître; les ongles devenaient friables comme le verre. Les chiens ne faisaient pas quatre pas sur ce sol brûlant sans perdre la peau de leurs pattes. Burke et sa petite troupe franchirent cette région sans encombre; elle paraît même ne pas leur avoir offert le même manque d'eau, la même stérilité, le même aspect de désolation et d'horreur. Et ce phénomène, en apparence étrange, comporte l'explication la plus naturelle. Cette partie du continent australien est, en effet, sujette à des sécheresses persistantes et à des pluies torrentielles, qui altèrent successivement sa physionomie. Les pluies

transforment en marécages, recouverts d'une végétation luxuriante, des steppes tout à l'heure inféconds, et la sécheresse à son tour transforme les parties inondées et verdoyantes en déserts absolument anhydres. Le 5 janvier 1861, nos voyageurs campèrent sur les bords d'une petite rivière et d'une mare peu profonde, autour de laquelle ils aperçurent des traces d'indigènes. C'étaient les premières depuis leur départ de Menindie, bien que les indigènes se montrent dès qu'on a dépassé le Darling. A mesure qu'ils avançaient vers le nord, le paysage se transformait ; le terrain s'ondulait légèrement ; des bouquets d'arbres se montraient, à côté de plantureux pâturages ; des ruisseaux coulaient entre des buissons et de hautes herbes ; des bandes de pigeons, de canards, d'oies, d'outardes prenaient leur vol vers l'orient ; une dépression, dont le sol est formé de terre glaise ; des collines de grès au milieu desquelles s'élève le mont Forbes, et une longue chaîne, d'apparence granitique, sépare cette zone de la vallée de l'Yappar ou Gloncary. Le 19, Burke entrait dans cette vallée et apercevait quelques indigènes qui prirent la fuite. Les bords de la mer se caractérisaient : le lit de la rivière devenait plus large ; les marécages plus nombreux et des palmiers balançaient au vent leur aigrette verdoyante. Le 11 février, on vit le flux qui envahissait les marécages. Traversant la rivière Billez, affluent de l'Yappar, Burke et Wills se portèrent en avant, droit vers le nord. Mais une plaine argileuse, inondée d'eau, ou couverte de buissons inextricables, leur barra le chemin de cet océan, dont des signes irrécusables leur signalaient le voisinage.

Burke, Wills et le colon Gray se sentaient très-faibles ; les chameaux étaient morts ou refusaient de marcher ; les vivres fort diminués. On décida le retour. La marche devait être lente et pénible, et elle ne s'ouvrait pas sous d'heureux auspices. Le découragement régnait dans la faible troupe, déjà mécontente des allures hautaines et brusques de son chef. Bientôt un cheval et quatre chameaux périrent ; les provisions s'épuisèrent, et le 10 avril, Gray, qui ne parlait plus depuis quelques jours, expira. On était alors au 10 avril et on avait atteint les vallées du Cooper. Le 21, les trois survivants, accablés de fatigue, arrivaient au dépôt de Fort-Wills. Mais Brahé ne s'y trouvait plus ! On chercha vainement ses traces tout autour ; enfin on aperçut sur un arbre ce mot *dig* (creusez), et en fouillant au pied de l'arbre on trouva une note et des provisions. Dans la première, Brahé faisait connaître qu'après avoir attendu quatre mois, au lieu

de trois, le retour de Burke, il s'était vu chasser de son campement par le manque de vivres et le scorbut. Car Wright, qui était resté à Menindie, n'avait pu le ravitailler. Étrange et douloureux enchaînement de circonstances! Brahé n'avait pas fait cinq étapes qu'il rencontrait Wright qui l'approvisionnait en abondance, et il n'avait quitté Fort-Wills que dans la matinée même du jour où Burke, Wils et King y arrivaient! Mais que faire dans la position cruelle où ceux-ci se trouvaient désormais? King et Wills proposèrent de marcher sur les traces de Brahé, résolution qui les eût sauvés, puisque Brahé et Wright revenaient quelques jours après à Fort-Wills, chargés de toutes sortes de secours. Mais, pour atteindre le Darling, cent cinquante lieues leur restaient à franchir, tandis que Burke avait entendu parler d'une station de moutons à soixante lieues seulement du Fort-Wills, dans la même vallée et non loin du mont Hopeless (Mont du Désespoir). Les infortunés s'engagèrent donc dans la direction du sud-ouest. A peine l'avaient-ils prise que leurs derniers chameaux succombèrent; ils cherchèrent inutilement le principal lit, alors desséché du Cooper, errèrent à l'aventure dans ces solitudes, sans vivres et sans eau; ils rencontrèrent enfin, près du lieu où la rivière tourne au sud et se divise en plusieurs branches, une famille d'indigènes. Ces bonnes gens partagèrent avec eux leur provision de poisson salé et de nardou, plante aquatique de la famille des cryptogames, qui n'a pas de graines proprement dites, mais dont les sporules fournissent un aliment passable. Les voyageurs passèrent quelques jours dans cette tribu et tâchèrent d'en obtenir quelques renseignements sur leur route. Mais on ne put se comprendre, et comme les ressources de la tribu s'épuisaient, il fallut se séparer, mais non sans recevoir des indigènes des marques de dernière sollicitude.

Burke et ses compagnons se trouvèrent de nouveau à l'aventure! Au bout de trois jours, ils rencontrèrent le lit d'un cours d'eau desséché se perdant dans une plaine aride, sans aucune trace d'humidité. Burke parle d'une nouvelle tentative vers le mont Hopeless, mais l'avis prévaut de rejoindre le fatal campement. En ce moment Brahé et Wright s'y trouvaient de retour, tandis qu'à quelques milles de distance leurs infortunés compatriotes mouraient de lassitude et de faim. A bout de forces, Burke et King ne peuvent y atteindre. Wills s'y traîne, mais Brahé et Wright avaient disparu! Wills cependant laisse au dépôt une note dans laquelle il faisait connaître les

événements qui précèdent. « Burke et King, ajoutait-il, descendent « le cours de la rivière... Nous remonterons sans doute par le même « chemin... Nous tâchons de nous nourrir le mieux possible à la fa- « çon des indigènes, mais une telle vie nous semble bien rude... Nos « vêtements sont en lambeaux... Envoyez-nous le plus tôt possible « des vivres et des provisions. » Puis il se remet en route pour rejoindre ses compagnons. Il rencontre en chemin une tribu d'indigènes qui lui fait le meilleur accueil, et de retour près de Burke et de Wills, il leur propose de changer d'itinéraire. Ils se rendent en effet près de la tribu, mais déjà elle avait quitté son campement ; on n'y voyait plus que les traces d'un incendie qui avait dévoré ses cabanes et ses bagages. Déjà Burke sentait sa mort prochaine. Du nardou et une corneille que King avait rapportée de la chasse composèrent son dernier repas. « Je sens bien, dit-il, que je n'ai plus que « peu d'heures à vivre », et il donna sa montre, un calepin et quelques notes, avec prière de les remettre à sir Williams Hawell. « J'espère, « ajouta-t-il, que vous ne quitterez pas ce lieu avant que je sois tout- « à-fait mort. C'est un soulagement de sentir quelqu'un près de soi. « Mais, quand je ne serai plus, je désire que vous placiez mes pisto- « lets dans ma main droite, et que vous me laissiez tel que je serai, « sans me mettre en terre. » Le reste de la soirée, il ne prononça qu'un petit nombre de paroles. Le lendemain, il était presque éteint et il expirait à huit heures. Quelques jours plus tard, c'était le tour de Wills. Il laissa, en mourant, échapper quelques plaintes contre Brahé. Quant à King, il fut recueilli par une famille indigène. Son infortune émut ces pauvres sauvages : ils lui donnèrent leur meilleure hutte et lui servirent leur meilleure farine. En retour, King guérit une femme malade et rendit à la tribu quelques légers services. C'est là qu'une expédition, partie de Melbourne et dirigée par M. Howitt, le recueillit le 15 septembre 1862. Quand M. Howitt et ses compagnons entrèrent dans la hutte où se trouvait King, il était assis. Ils eurent peine à reconnaître, dans l'espèce de cadavre qu'ils voyaient maintenant, cet homme jadis si vigoureux. Tout son aspect respirait une profonde tristesse ; ses traits étaient ravagés ; ses joues creuses ; son regard fixe. Il ne conservait guère d'autres marques de l'homme civilisé que les lambeaux de vêtement européen dont il était encore revêtu. Il put à peine entendre ce que lui dit M. Howitt. Quant aux indigènes, accroupis en rond sur le sol de la hutte, leur physionomie rayonnait de plaisir. M. Howitt procéda ensuite aux tristes soins qui

lui restaient à remplir. Les restes mortels de Burke et de Wills furent descendus dans une fosse creusée au désert, sur laquelle on plaça une inscription. Depuis, ces restes ont été transportés à Melbourne, par M. Howitt lui-même, et le 21 janvier 1863 ils recevaient une sépulture chrétienne, au milieu d'un concours de population évaluée à quarante mille personnes.

Tandis que Burke commençait son entreprise, destinée à un dénouement si tragique, un colon d'Adelaïde tentait une traversée analogue. John Mac Douall Stuart, originaire de l'Écosse, était un *bushman* expérimenté et un vétéran des explorations australiennes, qualité dont le manque n'a pas laissé de peser sur l'expédition de Burke. Il avait accompagné Sturt dans son expédition de 1845, et franchi, en 1858, la région du Torrens. A l'ouest de cette région s'étend un district d'une grande étendue, bien arrosé par des sources naturelles et couvert de l'herbe fine et menue, qui s'appelle le kangurou et que les moutons australiens préfèrent à tout. Stuart y pénétra et la fouilla dans toutes les directions. Le gouvernement d'Adelaïde le récompensa, par une large concession de terres, de cette heureuse découverte qui ouvrait à l'industrie pastorale de nouveaux espaces. Les colons ne tardèrent pas, en effet, à se répandre dans cette direction et c'est aujourd'hui un des points de l'île où l'élève du bétail a pris les proportions les plus vastes. Quant à Stuart, il semblait avoir largement payé sa dette à l'œuvre commune, et nul, parmi ses concitoyens, qui l'aimaient et l'honoraient, n'eût trouvé étrange, à coup sûr, qu'il jouît paisiblement d'une richesse si bien acquise. Mais le bruit de la grande expédition que préparait la colonie voisine était venu à ses oreilles, et Stuart, encore dans la fleur de l'âge, reprit le chemin des solitudes et des déserts australiens.

Le plan de Stuart était de prendre de cinq ou six degrés plus à l'ouest et de marcher sur le centre de l'île. Ce point atteint, il choisirait pour direction ultérieure, suivant les circonstances, soit le Carpentarie même, soit la terre d'Arnheim, qui forme les rivages occidentaux de ce golfe. Il partit d'Adélaïde en mars 1860, accompagné de deux amis seulement. Un mois plus tard il se trouvait dans de grandes plaines, entrecoupées de vallées et de faibles chaînons. Le sol était couvert de verdure, d'avoines sauvages et de gommiers. Au bout de sept semaines, Stuart avait atteint le point central du continent ; il y dressait une pyramide de pierre, surmontée immédiatement du drapeau de Saint-Georges. Continuant sa marche au nord, il était

entré sur des terrains rocailleux, où croissaient quelques arbustes, quand des tribus indigènes lui barrèrent le passage. Il était parvenu au 19° de latitude et avait parcouru deux mille six cents kilomètres, depuis le départ d'Adélaïde, et quatre cents seulement lui restaient à franchir pour toucher au Carpentarie. Au mois d'avril de l'année suivante, on retrouve l'intrépide pionnier sur ce même territoire où les indigènes l'avaient attaqué et qui a gardé le nom d'*Attack's Creek* (1). Il était accompagné de onze hommes et de quarante-neuf chevaux et était parti de Chambers' Creek, qui gît par le 29° 30° de latitude septentrionale et le 13° de longitude orientale. La troupe avait traversé les mêmes plaines que l'année précédente; quoiqu'il n'y eût pas plu depuis douze mois, ce qu'attestaient les traces de la première visite, ces plaines lui avaient offert de l'eau en abondance. Au delà, le pays était entièrement nouveau. On s'y engagea résolûment et bientôt on atteignait les premières rampes de la chaîne de Whitington, formée de roches ferrugineuses, de granites, de calcaires, de marbre blanc. Une zone boisée s'étendait au bas de la chaîne; mais le paysage portait dans son ensemble un caractère désolé. Les herbages étaient brûlés et le sol sans eau; on pensait même à rebrousser chemin, quand on découvrit au nord un petit ravin conduisant à une creek fort bien arrosée. Aux alentours, de magnifiques pâturages qu'animaient l'ibis, l'ému, la grue; aux extrémités une vaste plaine et dans le lointain une nouvelle rangée de montagnes. Le 29 avril, la troupe avait atteint cette chaîne. En avant se déployait une plaine d'un sol très-aride et à la surface pierreuse. Des eucalytus en formaient la seule végétation. Les chevaux étaient affaiblis. La troupe revint sur ses pas et marcha ensuite vers le nord. Une nouvelle plaine, toute hérissée de buissons et çà et là d'arbustes, semblait lui fermer la route. Elle s'y engagea toutefois. De profondes crevasses, que masquaient les herbes hautes et touffues, faisaient trébucher les chevaux. De nombreuses coquilles d'eau douce attestaient l'ancienne présence d'un lac, dont la plaine actuelle avait formé le fond, et cependant ce fond était aujourd'hui absolument anhydre. Parfois des bandes de pélicans, venus du nord, fendaient l'air sur la tête des voyageurs. Du reste, aucune vie, aucune animation. Il semblait impossible de pousser plus avant. Cependant, un des voyageurs ayant aperçu du haut d'un arbre une élévation solitaire, Stuart, accompagné de deux

(1) On appelle *creek*, en Australie, une sorte de petites oasis répandues dans le désert.

hommes et de sept chevaux, se porta sur ce point, tandis que le reste de la troupe rétrogradait vers le sud. Après une marche de quarante-trois kilomètres sur le fond lacustre, il se vit en face d'une série de collines de sable rougeâtre et hautes de soixante mètres.

Aller plus loin, c'eût été exposer les chevaux à une mort certaine. Stuart se replia sur les bords du Hawker-Creek; on y trouva un cercueil d'une beauté et d'un travail remarquables. Il était formé d'une seule pièce de bois, longue de deux pieds et demi et profonde de onze pouces, et contenait les os et le crâne d'un enfant. Des lignes étroites étaient pointillées sur une des parois latérales. Après un jour de repos, on reprit la marche dans une direction plus septentrionale. Mais nulle part on n'apercevait ni eau, ni ravins, ni oiseaux. De temps en temps, quelques milans solitaires se montraient dans la plaine qu'infestaient des myriades de sauterelles. On découvrit toutefois, par le 17° 30′ 40″, un bassin d'eau douce d'une largeur de 140 mètres et d'une longueur indéterminée. Ce bassin, qui a reçu de Stuart le nom de New-Castle-Water (nouveau château d'eau), devint le centre de ses futures opérations. Depuis le 29 mai jusqu'au 4 juillet, il le contourna dans tous les sens, essayant avec la double opiniâtreté de sa race et de son propre caractère, de reconnaître la ligne qui sépare les forêts impénétrables du Nord et les déserts sablonneux du Sud. Vains efforts! Le 10 juillet, les chevaux n'avaient bu depuis cent six heures; les hommes n'en pouvaient plus. Parvenu jusqu'au 18° 25 40″, Stuart rebroussa chemin.

Voilà donc Stuart ramené pour la seconde fois dans Adélaïde. Tant de fatigues et de privations ont éprouvé rudement sa constitution robuste. Il est débilité de corps; mais sa volonté reste inébranlable et son courage entier. A peine de retour, il s'occupe de reconstituer sa caravane et s'adjoint pour principal collaborateur M. Waterhouse, naturaliste instruit. Au mois de novembre 1861, les préparatifs étaient achevés; en février suivant, les voyageurs dépassaient le mont Stuart, et atteignaient New-Castle-Water vers la fin de mars. De vastes espaces sablonneux, des fourrés impénétrables les empêchèrent de les dépasser. Aucun passage ne s'ouvrant au Nord ni au Nord-Est, la troupe inclina vers le Nord-Ouest. Elle rencontra d'abord de belles prairies, puis une forêt vierge aux solitudes impénétrables. La chaleur était insupportable, et les feux allumés par les indigènes l'augmentaient encore. Ces indigènes, courageux, grands et bien faits n'entretinrent que de bons rapports avec nos voyageurs. Ceux-ci

abandonnèrent bientôt leurs recherches au Nord-Ouest et reprirent leur première direction. Ils furent assez heureux pour atteindre une région riche en herbes, parsemée de mares nombreuses et arrosé par un petit cours d'eau. Cette rivière suivie pendant une cinquantaine de kilomètres, ils entrèrent de nouveau dans une zone de broussailles. Mais par le 16e degré de latitude et sur les bords de la rivière Strangwag, le pays ne tarda pas à devenir meilleur. C'étaient de larges plaines d'une alluvion noirâtre, presque noyées sous les eaux. Plus loin, coulait la rivière Roper, aux rives escarpées et couvertes d'épais bouquets de palmiers. Sur la gauche s'étendaien tde hauts plateaux, dominés par des cimes isolées et une région basaltique, ondulée et remplie de creeks et de nombreuses collines. Cette région, abondante en palmiers, en pandanus, en pins, en bambous, s'étend jusqu'aux sources de la petite rivière Adélaïde. Ces sources, Stuart y était parvenu le 10 juillet, et y discernait, avec une satisfaction difficile à décrire, des signes certains du voisinage de l'Océan. Le 24 juillet, accompagné de deux de ses compagnons, Thring et Auld, Stuart marchait sur un sol léger, pierreux et un peu renflé à sa surface. Autour de lui, des roches volcaniques émergeaient de plaines alluvionnelles de couleur noirâtre. Les arbres devenaient plus petits, phénomène habituel sur les bords de la mer. Les trois compagnons, après une marche d'environ douze kilomètres, entrèrent dans une vallée large et tapissée de hautes herbes. Sur le côté opposé, se dressait une lisière d'arbres épais et touffus, bordant la plage. Déjà on entendait le murmure de la vague. Stuart fait arrêter les chevaux, s'avance et contemple les flots du Pacifique se déroulant dans le golfe de Van-Diémen. Puis il appelle ses compagnons qui ne se doutaient pas encore d'une telle proximité. Thring accourt le premier. « La mer ! la mer ! » s'écrie-t-il tout à coup ; ce cri surprit tellement ses camarades qu'il fut obligé de le répéter ; on les vit alors se précipiter vers la plage en poussant de frénétiques acclamations.

Dès le lendemain, Stuart reprit la route d'Adélaïde. Sa santé était ruinée, et l'on craignit plusieurs fois de le perdre pendant le retour. « Je doute que j'aille plus loin, écrivait-il, à la date du 10 septembre. « S'il m'arrive malheur, je suis prêt à tout. J'écris tous les jours mon « journal, de sorte qu'il ne pourra y avoir aucun doute sur son ré- « sultat. » A quelques jours de distance, il ajoutait que « son corps « n'était plus qu'un squelette et sa force celle d'un enfant. » Stuart devait cependant revoir Adélaïde, où sa rentrée fut un véritable

triomphe. On parle de vingt mille colons qui se portèrent à sa rencontre. Plus tard vinrent les récompenses pécuniaires du gouvernement colonial, la grande médaille d'or et la mention très-honorable des Sociétés de Géographie de Londres et de Paris. Stuart s'est éteint le 5 juin 1867, à Nottingham-Hill. Sa persévérance indomptable et son opiniâtreté invincible ne se peignent pas seulement dans ses actes, mais encore dans certaines de ces paroles. Obligé de battre en retraite devant les indigènes, il s'écrie : « Si ma vie devait « être seule sacrifiée, je serais heureux de mourir pour la solution « du problème que je me suis posé. » Ramené en arrière, dans une de ses tentatives pour dépasser New-Castle-Water, il écrit encore : « Nos espérances ne se sont un instant éveillées que pour dispa- « raître devant les déceptions les plus cruelles. Tous les tour- « ments et tous les maux semblent m'accabler à la fois. Mais j'ai « fait tout mon possible et je ne puis réussir. » Stuart a été à un haut degré ce que nos voisins nomment *a character*, ce que j'appellerai, moi, un homme, et l'on sait si les *hommes* surabondent, dans ce temps de défaillance morale, de vices réels et de vertus conventionnelles. Ne cherchons pas cependant dans cette physionomie originale certains traits fortement prononcés chez les Mungo-Park, les Humboldt, les Vogel, les Livingstone, les Schlagtenweit. C'est le dévouement à la science qui a porté ces hommes illustres dans les régions équinoxiales de l'ancien et du nouveau continent, sur les gradins de l'Himalaya et sur les plateaux de l'Asie centrale. Le voyageur John Mac-Douall Stuart n'est que le type, singulièrement agrandi d'ailleurs, et atteignant à l'héroïsme, de ces *squatters* anglo-saxons, que la passion, la manie parfois, des défrichements pousse à travers les solitudes des forêts vierges. N'attendons pas de lui, en face des splendeurs de la nature, un de ces élans d'enthousiasme, un de ces cris de l'esprit et du cœur qui éclatent, par exemple, dans les *Tableaux* ou dans le *Cosmos*. « Quand cette contrée sera colonisée, dira-t-il en par- « lant de sa nouvelle découverte, elle vaudra les plus belles posses- « sions de la Couronne, car elle est susceptible de toutes sortes de « cultures : *quel beau pays pour la plantation du coton!* » Le mot ne vous paraît-il pas caractéristique et n'éclaire-t-il pas d'un trait lumineux cette figure de colon devenu explorateur, comme à son insu ?

Je ne voudrais pas omettre les expéditions de MM. Landsborough et Mac-Kinlay, entreprises toutes les deux sous l'inspiration des gouvernements locaux et dans le but de retrouver les traces de Burke, si

du moins il n'était pas encore possible de lui porter secours. M. Landsborough, parti de Carpentarie, traversa la vallée du Cooper, recueillant des indigènes tous les renseignements possibles et revint à Melbourne, riche de notes et d'observations nouvelles, mais sans rien apprendre sur le sort de l'infortuné voyageur que M. Howitt n'eût déjà fait connaître. M. Mac-Kinlay fit le même trajet, mais dans le but contraire. Après avoir atteint, en six semaines, les derniers établissements des squatters, qui déjà s'étendaient à plus de six cent soixante lieues au nord d'Adélaïde, il entra dans le désert pierreux. Stuart avait failli y mourir de soif ; M. Mac-Kinlay, lui, manqua de s'y noyer. Le 29 mai 1862, il atteignait la rivière Leichhardt, non loin de son embouchure, et put y voir le flux et le reflux de la marée. Mais des marécages impénétrables ne lui permirent point de parvenir à la côte elle-même. Il revint avec sa caravane dans un pitoyable état, par la jeune colonie de Quensland. Les hommes avaient manqué de thé, de sucre, de farine, et la plupart des bêtes de somme avaient péri. Cet ensemble d'exploration a enfin tranché des questions restées longtemps indécises. On sait à n'en plus douter que l'intérieur du continent Australien ne renferme ni Caspienne, ni grands lacs, ni hautes chaînes de montagnes. Des collines d'une altitude de cinq ou six cents mètres, des lacs d'une étendue médiocre et en partie salés, des cours d'eau que les chaleurs transforment en torrents, et des steppes que les pluies convertissent en marécages, voilà son système hydrographique et orographique. Quant à la végétation, elle varie, d'après M. Waterhouse et les différents voyageurs, suivant les zones. La région méridionale offre en général des terrains d'une nature saline, coupés de mares d'eau saumâtre et assez propres à l'élevage des moutons. La région centrale présente des gommiers dans les ravins, et une herbe assez fine dans les plaines. Enfin, dans la zone septentrionale, les plaines sont fertiles et les vallées recouvertes d'une végétation luxuriante. Le cotonnier et la canne à sucre y occupent de vastes surfaces. Les indigènes s'y montrent aussi plus nombreux que vers le centre ; mais ils fuient à l'approche des colons. Nous verrons tout à l'heure si c'est timidité de leur part ou bien une trop juste appréhension.

II

J'ai rappelé plus haut les très-modestes débuts de la colonisation australienne. Ils forment, en vérité, un surprenant contraste avec

l'état actuel de l'île et le développement rapide, inouï, des éléments de prospérité qui n'ont cessé dans ces derniers, temps, de grandir dans son sein. Au commencement de ce siècle, il y aurait eu témérité à produire un pareil essor. Rien n'indiquait alors que l'Australie dût se soustraire un jour au sort commun des colonies pénales, ni répudier le lourd héritage des premiers habitants de Botany-Bay. Ni les colons libres qui avaient débarqué en même temps, ni les militaires et les fonctionnaires en retraite qui se fixèrent ultérieurement dans l'île ne pouvaient former un noyau de colonisation suffisante Quant aux *convicts*, la pensée qui transportait au delà des mers ces pestiférés de la pire espèce, était assurément une pensée généreuse et chrétienne. Mais, à l'application, elle devait trahir des illusions dangereuses et des mécomptes fréquents. Ces condamnés, sous l'empire de l'intérêt personnel ou sous le coup d'une discipline forcément inexorable, bâtirent, il est vrai, quelques cabanes et défrichèrent quelques champs. Mais eux, ni un trop grand nombre de leurs fils, ne devinrent des gens honnêtes, des citoyens actifs et industrieux. Le plus souvent ils récompensèrent par l'ingratitude, le vol, le meurtre, les colons qui les avaient accueillis. Il fallut les remettre à la chaîne et au travail forcé. Un impur contact écartait l'émigration volontaire ; les bras manquèrent à la culture et la production languit. C'est à peine si, dans l'espace de vingt-cinq ou trente ans, quelques fermes situées à de grandes distances l'une de l'autre, se créèrent dans la vaste bande de terre qui s'étend entre Sidney et les Montagnes Bleues. La colonie vécut sur ces ressources, à peine suffisantes pour son alimentation, jointes aux apports de la mère-patrie et au commerce qui naquit de ces apports.

C'est que l'agent principal de la production n'est ni le capital, malgré sa fécondité, ni les machines malgré leur puissance, C'est l'homme, non l'homme réunion de membres et de muscles, mais l'homme, être moral et assemblage de qualités si nombreuses et si diverses. L'économie politique ne s'en est pas assez souvenue dans certains de ses systèmes ; cependant si la chose ne paraissait pas évidente par elle-même, elle trouverait dans l'histoire d'éclatantes démonstrations. Je m'en tiens à celle que me fournit mon sujet lui-même. Voilà une terre dont les parties fertiles dépassent peut-être en superficie la France et l'Allemagne réunies, une terre généreuse, dont les plaines sont entrecoupées de vallons et dont les côtes bien articulées offrent des baies nombreuses, vastes

et sûres. Cette terre tombe dans les mains d'une race éminemment colonisatrice et d'un gouvernement que je n'entoure pas d'une admiration niaise, mais qui sait respecter l'initiative individuelle, et qui la susciterait bien plutôt qu'il ne l'emprisonnerait dans une centralisation tracassière et stérile. Qu'est-ce donc qui paralyse les premiers efforts de la colonisation australienne? Ce n'est point, je le répète, la timidité des colons; ce n'est point l'arbitraire, car l'Anglais transporte, partout où il plante sa demeure, les garanties légales dont il est si jaloux sur son sol natal. Ce ne sont point des réglements tyranniques ou puérils, véritables langes dont on se plaît ailleurs à garrotter des membres dans toute leur activité et toute leur vigueur. Non; c'est le choix des émigrants mêmes, population déclassée, hôtesse des prisons et des bagnes, qui a perdu le goût et la notion du travail. Le capitaine Mac-Arthur reconnaîtra un jour que l'atmosphère et les herbages australiens conviennent admirablement à la production de la laine, et alors les Montagnes Bleues seront franchies, et l'industrie pastorale se répandra le long des cours d'eau qui descendent de leur versant occidental.

Les émigrants européens accourent. Mais un gouverneur qui a rompu avec les traditions de 1788, sir Thomas Brisbane, ne les accueille qu'après examen, et trace entre eux et les colons de souche suspecte une première ligne de démarcation. Le 2 mai 1851, et, par une singulière rencontre, le lendemain du jour où la première Exposition universelle s'était ouverte, l'Europe apprendra qu'on a découvert dans les Montagnes Bleues et les Alpes australiennes de riches gisements aurifères, et l'émigration jettera un autre flot sur les rivages de l'île. Ce flot ira d'abord rejoindre ces habitants de Sydney et de Melbourne qui ont fermé leurs maisons et leurs boutiques et qui se rendent par grandes troupes aux mines d'or. Cette frénésie cependant aura son terme, et on songera qu'il faut nourrir une population toujours croissante. Ce sera l'œuvre d'une troisième émigration. Les arrivants se feront cultivateurs, vignerons, planteurs. — Mais, à cette époque, on en a fini avec le régime de la transportation. Dès 1840, la nouvelle Galles du Sud a refusé de recevoir de nouveaux convicts. D'autres colonies se sont fondées, pures de ce stigmate. Elles comptent déjà des villes florissantes : Melbourne, Adélaïde, Perth, Brisbane. — Les cinq parties de l'île relèvent directement de la couronne : chacune d'elles possède un parlement local. En un mot, leurs libertés et leur fortune grandissent ensemble,

enfin débarrassées d'un afflux honteux et d'un voisinage à la fois dégradant et dangereux.

Je me dois à moi-même et je dois à mes lecteurs d'exprimer ici quelques réserves. C'est ailleurs et plus haut que dans les merveilles de l'industrie qu'on doit placer l'idéal de la société humaine. — Ces merveilles éclatent aujourd'hui de toutes parts. Mais par cela même « ne jettent-elles point un trop vive lueur sur notre faiblesse « morale, et combien faudra-t-il de siècles pour établir l'équilibre entre « la puissance de la matière et la force de l'âme humaine (1) ?» Cet équilibre, à vrai dire, les vieilles sociétés européennes ne tendent pas assez visiblement à y atteindre, et ce n'est pas en Australie qu'il convient de l'espérer. Des missionnaires de toutes les sectes américaines ou anglicanes, sans compter un nombreux clergé officiel, y abondent. Mais quels résultats ont-ils obtenus jusqu'à ce jour et quelle mesure ont-ils donnée de leur influence ou de leur zèle évangélique ? Je laisserai aux voyageurs et aux écrivains anglais le soin de répondre. M. Henderson signale « la profonde corruption des classes ouvrières » ; M. Barkley-Jones « l'obscénité et les blasphèmes de leur langage. » Ce même voyageur, qui a passé trois années à Melbourne, fait un triste tableau des mœurs et des habitudes populaires de cette importante cité. « Si l'on tient à la vie, disait-il, il ne faut pas se risquer à « sortir après le coucher du soleil, tant la force et l'insolence de ces « brigands (les ouvriers) prévalent. Il s'étonne de la faible fréquen- « tation des temples par les classes supérieures. Sur ce point, il y a « une sorte d'unanimité de témoignages. La profession même du « christianisme dans ces classes fait plus de mal que de bien à la « cause de la religion. » Ainsi s'exprime le docteur Lang : Le célèbre naturaliste M. Darwin a rencontré dans ces classes « un grand « nombre de personnes vivant dans un désordre tellement flagrant « que des gens qui se respectent ne peuvent les fréquenter. — On aimerait à croire que la démoralisation a respecté du moins tous les ministres du culte. Ce n'est pas l'avis de ce même docteur Lang que nous citions tout à l'heure. Il a vu « des exemples nombreux « d'hommes dont la conduite avait été flétrie en Angleterre et qui « néanmoins furent recommandés comme bons pour les colo- « nies (2). » Et il n'existe aucun motif de récuser l'autorité du docteur Lang, ministre protestant lui-même, ennemi implacable des prê-

(1) Lerminier : *Philosophie du droit.*
(2) *Etudes religieuses*, etc., par des PP. de la Compagnie de Jésus. Juillet 1867.

tres catholiques, habitant de l'Australie pendant trente ans et enfin jadis membre de son gouvernement.

Mais la plus ineffaçable de ces taches, c'est l'extermination systématique des aborigènes. Tantôt les *convicts* se sont cru le droit de les détruire comme on détruit ailleurs les bêtes féroces, et non-seulement la magistrature est restée inerte, mais encore les jurys locaux ont trouvé bon que la torture s'ajoutât à la mort quand il s'agissait de ces infortunés ; tantôt on les a contraints à un travail qui n'était point dans leurs habitudes et qui excédait leurs forces, et on a jeté les récalcitrants dans une île solitaire pour y périr de fatigue et de faim. « Le nombre total des indigènes, dit M. Charles Grad, ne « semble plus que de 30 à 40,000. Des tribus de plusieurs centaines « d'individus visitées par le gouverneur général Mitchell et par Hurt, « sur les affluents supérieurs de la Murray, ne sont plus représentées « que par des groupes de huit à dix malheureux qui meurent de faim, « Leurs tombeaux même ne sont plus. En vain on chercherait encore « à trouver quelques-uns de ces bocages de la mort qui jadis, dans « la forêt, marquaient la terre patrimoniale de chacune de ces grandes « tribus dont Mitchell a fait de si brillantes descriptions. Ces sépul- « tures ont disparu. Des descendants ont manqué aux aïeux pour en- « tretenir les tertres de gazon, les petits sentiers sablés qui circon- « scrivaient sous l'ombre des forêts antiques les cases de ces échi- « quiers funéraires. La végétation de quelques printemps, les pluies « de l'automne ont suffi pour tout niveler et pour tout détruire. Au- « cun signe ne rappelle aux naturels de l'Australie les lieux où repo- « sent leurs pères. Mais que leur importe ce souvenir quand ils sont « eux-mêmes pressés d'en finir avec une vie d'infortunes et de malheurs « continuels ! » Et comme les causes même les plus détestables ne restent pas à court d'argument, les colons ou leurs défenseurs n'ont pas craint d'invoquer ou la raison politique, ou la dépravation des indigènes et leur irrémédiable infériorité. Comme on pouvait s'y attendre, l'argument ethnologique, si fort prisé de certaine école historique, a surtout joué un grand rôle dans cette justification impossible. Les polygénistes n'osant, suivant la remarque de M. Grad, élever les blancs au-dessus d'un niveau bien connu, ont abaissé outre mesure la limite inférieure. Ils ont placé à des degrés de plus en plus bas les populations les plus mal partagées sous le rapport de la beauté physique ou des aptitudes intellectuelles : le Hottentot, puis le nègre, puis entre le tronc éthiopique et l'espèce simienne, l'Endamène de la

Nouvelle-Guinée ou l'Australien. C'est ainsi que M. de Rienzi, resté comme malgré lui monogéniste, classe ce dernier au-dessus de l'anthropomorphe, tandis que Bory de Saint-Vincent, franchement polygéniste, ne le met qu'au-dessus du mandrille et que M. Butler-Earp le dépeint « un être réunissant toutes les choses mauvaises que l'hu- « manité ne devrait jamais présenter et plusieurs dont rougiraient les « singes ses congénères. »

La raison d'État, l'infériorité de race, la marche irrésistible et fatale du progrès, voilà des mots sonores qui remplissent aujourd'hui toutes les bouches, mais dont l'histoire apprend à se défier. Que d'injustices et de crimes n'ont-ils pas abrités ! Pour moi, je ne comprendrai jamais, je l'espère, cette raison politique qui réclame l'extermination d'une race entière, fût-elle plus belliqueuse, plus récalcitrante que les Australiens ne paraissent l'avoir été. Par contre, je connais très-bien le devoir étroit qui s'impose aux races supérieures d'améliorer et d'élever les races inférieures avec qui les circonstances les mettent en relations. Prétendre que l'extension de la culture pastorale ne s'accomodait point de la présence des aborigènes, ou s'écrier, en plein Parlement, que jamais ceux-ci ne seront capables de saisir la notion exacte de la divinité ou du Christianisme, serait-ce assez, par hasard, pour annihiler un tel devoir ? Étrange argument que ce dernier, et de quelle part ? de la part du premier pasteur anglican de l'Australie. — Sir James Stephen et l'illustre explorateur du Zambèze, pour ne citer que des coreligionnaires de cet évêque, ne croyaient pas qu'une haute intelligence fût nécessaire à la réception des vérités chrétiennes. « En matière religieuse, dit le docteur Living- « stone, le pouvoir de distinguer la vérité de l'erreur ne dépend pas « du degré de culture des facultés intellectuelles. L'Évangile, patri- « moine spécial du pauvre et de l'illettré, a servi d'appui à des mil- « lions d'hommes qui n'ont jamais construit un syllogisme. » Livingstone, Burton et Speke, qui ont tant fréquenté les peuplades sauvages de l'Afrique équatoriale, les croient très-susceptibles de culture religieuse. Peut-être même auraient-ils avoué sans trop d'efforts que le missionnaire avait là-bas plus manqué à la culture que la culture au missionnaire. On ne voit pas pourquoi les Australiens seraient sous ce rapport plus déshérités que leurs frères continentaux. Eux aussi sont, en effet, d'origine africaine et proviennent probablement, comme l'a conjecturé le savant Pickering (1), des côtes orientales de la grande

(1) *The races of men* (IXe vol. de la *Narration* de Wilkes).

presqu'île. D'étape en étape, cette migration a dû gagner les parties péninsulaires de l'Asie orientale jusqu'à la longue pointe de Malacca. Une partie sera restée dans le Siam et le Cambodge, dont elle a modifié le type primitivement mongol, tandis que l'autre, franchissant cette chaîne presqu'ininterrompue de grandes îles et d'archipels qui s'étend de Bornéo aux rivages occidentaux de la terre des Papouas, a abordé à ces derniers rivages, et de là, par le détroit de Torrès, en Australie.

Mais les champions de cette race proscrite n'en sont pas réduits sur son compte à des inductions et des analogies. Tous les Anglais sont loin de partager les préjugés intéressés des colons australiens, et ceux-là apportent dans le débat des faits authentiques et d'un caractère plus consolant. Ils ne nient point les vices de l'Australien, son relâchement de mœurs, son esprit vindicatif, son grand penchant à l'ivrognerie. Ils ne cachent pas que ces insulaires ont été anthropophages, quoique leur anthropophagie paraisse exclusivement de l'espèce alimentaire ou se rattache peut-être à cette étrange variété du cannibalisme par vénération en usage chez quelques tribus américaines ou bien à quelques rites superstitieux. Du moins un des naufragés de *la Péruvienne*, Morill, qui a vécu longtemps parmi eux, affirmait-il que la faim seule les pousse à ces horribles repas. Mais un certain nombre de voyageurs n'avaient examiné l'Australien au physique et au moral que sous un petit nombre de ses faces et ce n'étaient pas les plus brillantes. L'un n'avait vu que les riverains du détroit de Torrès; un autre les seuls pêcheurs de la baie Raffles et tous les deux concluaient de ces échantillons isolés à l'ensemble de la population aborigène. Les voyageurs dont je parle à cette heure ont l'avantage, pour la plupart, d'un long séjour, d'investigations plus étendues et plus minutieuses. Eh bien, l'Australien qui ressort de leurs récits ne ressemble point à l'être sans industrie, sans notion religieuse à la bête brute et farouche, tranchons le mot, de M. Butler-Earp et de trop d'autres. M. Pickering présente son guide Yagalli « comme un parfait spécimen de l'humanité et tel qu'il serait difficile d'en trouver un semblable dans les « sociétés civilisées. » Mitchell a rencontré bon nombre de « ces congénères du singe » qui étaient bons, intelligents, vifs, sociables, et Cunningham ne tient pas un autre langage. Les faits que j'ai rapportés plus haut, les soins donnés par les sauvages du Cooper, à Burke et à Wills mourants, l'hospitalité si généreuse et je dirai presque délicate dont ils entourèrent King; leur joie naïve, enfin, quand celui-ci est

rendu à la société de ses compatriotes, tout cela ne prouve guère ni la dureté, ni la barbarie. Qu'on n'oublie pas d'ailleurs, en face de certains actes dont les aborigènes se sont rendus coupables, que les blancs ont été les agresseurs et qu'ils ont pris leur liberté aux sauvages, ne donnant guère à ceux-ci, suivant le mot énergique de M. Grad, que quelques-uns de leurs vices en échange de cette liberté.

On retrouve chez les Australiens la plupart des industries élémentaires. Leur *boomerang* est une arme de jet très-curieuse, de forme recourbée, pointue aux deux extrémités et faite de bois durci au feu. Chose assez singulière, M. Potherick a rencontré chez les Nyans-Nyanes, anthropophages du haut Nil, une arme toute semblable, mais en métal. Péron trouva jadis une de leurs haches en pierre, fixée à son manche par un mastic dont la dureté étonna les chimistes contemporains. Je citerai encore les excellents filets, longs de quatre-vingts pieds, qui servent à la fois à la pêche et à la chasse des oiseaux et des petits quadrupèdes, les pirogues et les rames dont ils se servent avec une agilité merveilleuse. Au témoignage de M. Cunningham, les Australiens sont doués d'un talent d'imitation remarquable. Ils saisissent à première vue tous les détails d'un dessin compliqué. Les enfants apprennent à lire et à écrire avec une grande facilité; ils retiennent aisément les leçons orales de géographie : quelques-uns de ces enfants, élevés en Angleterre, sont devenus de parfaits *gentlemen* et n'ont trouvé à leur retour — il faut le dire à la honte de cette société à la fois mercantile et aristocratique — que du dédain et des mauvais traitements.

Le type physique, il est vrai, est fort abaissé : des cheveux noirs et soyeux rapprochent l'Australien des populations malaises; mais le nez large en bas, aplati au haut, la couleur, l'abdomen très-protubérant, l'ensemble des traits le rattachent foncièrement au tronc nègre. Cependant, à mesure qu'on s'éloigne des établissements européens, vers le mont Murchison et le Paroo, par exemple, la race se relève : le nez aplati, les grosses lèvres, la peau luisante n'ont pas disparu, mais la taille est plus haute, les formes plus dégagées. La tribu qui recueillit King se composait aussi d'hommes de belle apparence et bien constitués. D'ailleurs, un costume des plus élémentaires : une plume de faucon, un filet ou quelques feuilles autour des reins, des tatouages sur le buste et sur les bras. Aussi bien, ce côté de la question reste-t-il très-secondaire, et, dans cette recherche de la véritable infériorité de nos insulaires, c'est à la propriété, à la fa-

mille, à la religion qu'il y a lieu de s'adresser. Il semble toutefois qu'il convienne ici encore de se tenir en garde contre le même système d'exagération. M. Gray et le docteur Lang constatent que les Australiens vivent d'ordinaire à l'état de tribus et de clans. La propriété est collective ou du moins ne paraît point dépasser le cercle de la famille. N'y a-t-il donc pas d'autres peuplades sauvages qui n'atteignent pas à ce premier degré d'appropriation, et chez les Arabes, chez les Turcs, la propriété individuelle, du moins quant à la terre, ne constitue-t-elle pas l'exception ? La femme de l'Australien n'est guère mieux traitée qu'une bête de somme. Quand son mari daigne l'emmener en expédition ou à la chasse, c'est elle qui porte les enfants et la plus forte partie du bagage. Accroupie au coin du feu, à quelque distance de son maître, elle ramasse quelques miettes de nourriture qu'on ne daigne pas toujours lui jeter peut-être. Ces traits se retrouvent parmi les Peaux-Rouges et dans les steppes de l'Asie, sur les plateaux et les rivages africains. C'est un sort bien rude, mais qui n'est pas plus dégradant, peut-être, que la relégation de la femme, aux beaux jours de Périclès et de Socrate, dans les joies puériles du gynécée, ou les honteux plaisirs. Par une sorte de compensation, l'Australien n'est pas polygame, au moins dans certaines régions dont j'ai déjà parlé. Fort superstitieux, il attache sa bonne ou sa mauvaise fortune à ces énormes chauves-souris qui volent, à la tombée de la nuit, aux abords de son campement. Avant toute entreprise, il consulte les anciens et les sorciers, parce qu'ils sont les dépositaires des secrets du Grand Esprit. Il croit donc, malgré l'assertion soit gratuite, soit systématique, de quelques voyageurs, à un être supérieur, quelque infime que puisse être la notion qu'il en a conçue. Il considère encore les blancs comme des individus de son espèce que le Grand Esprit a ressuscités et transformés; croyance dans laquelle se mêlent d'une étrange façon le dogme chrétien de la résurrection et le dogme brahmanique de la métempsycose, et qui me semble sous le rapport religieux, mettre ces peuplades au-dessus des Africains du Chiré. On se rappelle peut-être que ces derniers professèrent devant Livingstone une incrédulité complète à l'endroit du premier de ces dogmes, et que Speke et M. du Chaillu ont rencontré la même négation au Gabon et dans le bassin du Haut-Nil. Ajoutons que l'Australien ne fait point périr les vieillards ; qu'il les nourrit et les entretient même avec un grand soin. Il vénère également la mort. Les parents, les amis, les connaissances du défunt se réunissent dans la hutte mor-

tuaire. Ils se font, avec une hache de pierre, de petites incisions et, au départ du cadavre, poussent des hurlements. Le défunt déposé dans la fosse, le convoi funèbre rentre à la hutte où l'attend un copieux repas. Quand ce repas est terminé, un des anciens donne, s'il y a lieu, la femme et les enfants à quelque garçon de la tribu. Si c'est une femme mariée qui est morte, la tribu adopte ses enfants. Quant au mari, il est tenu de vivre dans le veuvage pendant un certain temps. Il s'éloigne même de sa hutte, en signe de deuil. Des chasses, des festins célèbrent son retour.

Tel m'est apparu l'aborigène australien, d'après les autorités le plus compétentes et les moins suspectes. Si ma peinture est fidèle, pourra-t-on, de bonne foi, ranger encore cette race infortunée à côté, au-dessous presque de la brute ? Cette assimilation peut satisfaire ses destructeurs, trop heureux de rencontrer une excuse pour leurs calculs odieux. Elle peut convenir de même à ces systèmes dont je ne veux en ce moment rien dire, si ce n'est que le mépris des traditions bibliques qui les inspire ne leur a pas conféré, tant s'en faut, l'autorité scientifique à laquelle ils prétendent. Elle ne trouvera jamais grâce, ni devant le chrétien, ni devant le philosophe, car l'un et l'autre professent un trop profond respect de la création divine. Ces tribus sauvages, éparses sur tant de points des continents et des mers, supportent les conséquences de leur dissémination extrême et de leur isolement prolongé. Chez elles, la lumière s'est obscurcie et ne s'est pas éteinte. Elle se ravivera d'une manière certaine, quoique lente, si les races supérieures qui se mettent en contact avec elles leur tendent une main compatissante ; si elles les éclairent au lieu de les humilier, de les subjuguer, de les détruire. Je ne sais si ces vieux errements du système colonial s'évanouiront un jour. Si ce jour vient, ce sera tardivement pour la race australienne, condamnée à une disparition inévitable et assez prochaine. Déjà l'œuvre funèbre est accomplie dans la Tasmanie, cet appendice de la grande île, que l'on a cru longtemps en faire partie : « Sans doute, il ne reste plus au-« jourd'hui de ses naturels que les bustes rapportés par Dumortier « et déposés dans les collections du Muséum. » M. Grad se trompait ; on a vu figurer dans un bal donné par le gouverneur, vers la fin de 1864, quatre Tasmaniens, un homme et trois femmes. C'étaient, ajoute la feuille locale qui a reproduit le fait, « c'étaient les quatre « derniers aborigènes de cette île. L'âge et la figure des trois femmes « ne laissaient pas la moindre chance qu'une autre génération pût les

« remplacer. Je partage bien l'avis de M. Vivien de Saint-Martin, « le savant auteur de *l'Année géographique* : « Cela n'a pas besoin de « commentaire », tel est également le sort qui attend les derniers aborigènes de la Nouvelle-Hollande. Et ce n'est point, on ne saurait trop le redire, la faute de cette prétendue loi ethnologique qui condamnerait les races inférieures à disparaître devant les races supérieures; ce n'est point la faute du gouvernement anglais et de sa politique coloniale; encore moins la faute d'une grande nation. C'est celle des colons avides; c'est en partie, j'ai regret de le dire, mais je le dis de l'aveu de beaucoup d'Anglais mêmes — celle de missionnaires qui n'ont compris ni la beauté, ni la grandeur de leur rôle.

ADALBERT FROUT DE FONTPERTUIS.

M. GUIZOT

ET

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

I

M. GUIZOT

Il ne s'agit point ici de M. Guizot homme d'État, écrivain et orateur. Sous ce triple rapport, nous n'aurions qu'à reconnaître en lui l'une des célébrités les mieux établies de ce siècle. Une politique à laquelle on aurait souhaité plus d'énergie et de fierté, mais suivie et loyale ; des écrits où un style admirable de clarté est mis au service de vues élevées sur la politique et l'histoire ; des discours dont beaucoup rappellent des victoires parlementaires : voilà les titres incontestés de M. Guizot, comme homme d'État, écrivain ou orateur.

Mais c'est de M. Guizot chrétien et protestant que nous allons nous occuper. Là notre admiration était à peu près sans réserve ; ici elle devra être malheureusement mitigée. Non pas qu'il ne reste une large part à la louange : même sur le terrain religieux, il est facile à un catholique de payer à l'éminent publiciste le tribut de sa sympathie et de sa reconnaissance. Cela lui est facile, surtout depuis que le vénéré Pie IX, le Souverain Pontife de l'Église de Dieu, a qualifié de *fort remarquable* le beau livre : *l'Église et la Société chrétiennes en* 1861, en ajoutant que ce livre pourrait faire *beaucoup de bien* (1).

Par ses écrits sur les matières religieuses, par sa position d'*ancien* dans le Consistoire de l'Église réformée de Paris et de président de la Société biblique, par l'autorité dont il jouit auprès de ses coreligionnaires, enfin et surtout par son attitude respectueuse et même sympathique vis-à-vis de l'Église romaine, M. Guizot est une individualité particulièrement intéressante à étudier pour nous.

Deux sentiments opposés se partagent constamment l'âme du ca-

(1) *Le Contemporain*, 3 décembre 1864.

tholique pendant cette étude : il est consolé de voir rendre à son Église un témoignage qui a d'autant plus de poids qu'il est celui d'un adversaire, une justice si rare et si inusitée parmi les protestants, qu'elle les inquiète ; mais, d'un autre côté, cette justice paraît devoir n'être jamais complète. Par moments, le cœur s'ouvre à l'espérance de voir revenir à l'unité cette glorieuse recrue, puis il se serre à la lecture de maints passages qui lui ôtent cet espoir à peu près sans retour. L'étonnement et la douleur augmentent en lisant les raisons dans lesquelles l'éminent penseur se retranche pour rester dans le camp de la Réforme. Ces raisons, nous les pèserons; nous verrons qu'elles ne supportent pas l'examen. Il faut chercher ailleurs les motifs qu'elles masquent.

« C'est un rare privilége que de pouvoir dignement reconnaître « et abjurer ses erreurs », a dit M. Guizot en parlant de la philosophie du dix-huitième siècle (1).

N'aurait-il pas donné là, à son insu, la raison d'un aveuglement que sa naissance et son éducation expliquent au début, que ses antécédents personnels expliquent mieux encore dans la suite ? Fils d'un pasteur du désert, oserait-il affirmer que son jugement n'a pas été influencé, obscurci par les préjugés de famille et d'éducation ? Et lorsque plus tard, dans ses livres ou du haut de sa chaire de professeur, victime lui-même de ces préjugés, il leur eut prêté la sanction de sa parole ; lorsqu'il eut, à son tour, cherché dans l'histoire des armes pour dénaturer l'origine et les caractères de l'Église ; lorsqu'il eut prodigué, lui aussi, le sophisme pour en fausser la notion divine, pour la réduire à une institution humaine comme les sectes protestantes, n'est-il pas permis de penser, d'une part, que l'enfant de l'erreur, devenu son avocat, s'est attaché davantage à sa cliente, et que, vis-à-vis du public, d'autre part, son propre enseignement est un pacte qui le lie davantage à elle? Il est si difficile à l'homme de s'affranchir du respect humain, si difficile à l'amour-propre de dire : *Je me suis trompé !* De la part d'un homme public surtout cet aveu est presque inouï.

D'ailleurs, si ce qu'on nous a dit est exact, il n'y aurait pas seulement, entre M. Guizot et la profession franche et courageuse de la vérité catholique, cette formidable barrière de la routine et de l'orgueil de l'esprit ; des raisons de cœur viendraient en accroître la hau-

(1) *Du Cath., du Protest. et de la Philosoph. en France. Études morales*, 1852, p. 84.

teur et la rendre presque insurmontable : un sentiment digne de respect, des souvenirs chers se dresseraient entre lui et le catholicisme. Nous le répétons, si nous sommes bien informé, M. Guizot est placé dans une dure et pénible alternative ; une double chaîne le tient rivé à l'erreur de ses pères ; une grâce spéciale de Dieu peut seule briser ses liens.

Mais laissons ces sentiments intimes, auxquels la publicité ne doit toucher qu'avec un respectueux regret. Un chrétien peut et doit leur sacrifier beaucoup, tout peut-être, excepté l'intérêt suprême de la vérité. Rendre hommage à celle-ci est un devoir d'autant plus strict pour l'homme, que Dieu lui a départi une plus haute intelligence et que son exemple ramènerait à sa suite un plus grand nombre d'âmes désabusées.

Pour nous, catholiques, l'essentiel est qu'on sache que les raisons invoquées par M. Guizot pour rester éloigné de l'Église sont insoutenables, et que, s'il reste protestant, il faut l'attribuer à des mobiles tout personnels. Ses efforts pour dissimuler cette vérité sont visibles. Malgré lui on sent percer, dans sa parole, l'embarras et le trouble de son âme. Il a conscience de sa position ambiguë et de la faiblesse de sa cause. D'un côté, retenu par le respect humain ; de l'autre, poussé par l'évidence et l'équité, il fait des aveux dont le but paraît être de rassurer sa conscience au sujet de ceux qu'il retient.

Ce Nestor du protestantisme français contemporain eût pu en être le Pellisson ou le Newman ; il a préféré en rester le Grotius ou le Mélanchton, troublé et inconséquent comme eux.

Bien d'autres, depuis Leibniz jusqu'à lui, ont eu l'esprit assez élevé pour rendre hommage à l'Église de Dieu, sans avoir le cœur assez grand pour se soumettre à elle. Cobbett, lord Fitz-William, etc., ont donné, en ce siècle, le spectacle de la vérité reconnue, mais non embrassée ; plaidée, mais non épousée. Semblables au soleil, ils envoyaient aux autres la lumière, sans qu'elle les guidât eux-mêmes dans leur marche routinière. C'est qu'il y a toujours de la gloire à défendre une cause adverse qu'on sait juste. L'orgueil lui-même peut consentir à se proclamer son défenseur, mais non pas son vaincu. L'humilité seule peut accepter ce dernier rôle. Or l'humilité est la plus rare des vertus partout, et la plus inconséquente dans le protestantisme, dont le véritable nom : *individualisme*, est synonyme d'*égoïsme*.

M. Guizot ne laisse pas échapper une occasion d'affirmer son

respect pour l'Église, d'appeler sur elle la sympathie de ses coreligionnaires ; il écrit même tout un livre dont le principal but est de soutenir jusqu'au pouvoir temporel de la Papauté contre le fanatisme protestant et la haine révolutionnaire ; et, dans ce livre même, il s'écrie, comme pour rassurer ses frères : « Je suis protestant de conviction et d'origine. »

Nous répondons hardiment : d'origine, oui ; de conviction, non ; ou bien il y a là un phénomène de cécité intermittente alternant avec des moments de lucidité auxquels on doit des aveux formels et décisifs. Il faut donc choisir entre l'inconséquence ou l'insincérité. Nous osons promettre de le démontrer de la façon la plus rigoureuse. Disons tout de suite, à l'honneur de M. Guizot, que ce qui le caractérise surtout à nos yeux, c'est l'inconséquence, bien que ses jugements soient loin d'être désintéressés.

II

SYMPATHIE DE M. GUIZOT POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Commençons par la partie la plus agréable de notre tâche, en constatant les bonnes intentions du docte professeur à l'égard de l'Église. On verra par la date des citations le progrès croissant de l'esprit d'équité qui a dicté ses paroles.

Depuis 1848, M. Guizot, séparé de la politique, s'est noblement replié dans la méditation des vérités supérieures aux intérêts terrestres. Mais la Révolution de Février a eu un autre avantage pour l'ancien ministre du roi Louis-Philippe. Tombé du pouvoir, sa chute l'a rapproché de catholiques éminents, dont la foi est la seule réfutation radicale et complète des théories monstrueuses ou ridicules qui envahirent alors la France. Il est impossible de ne pas voir dans la fréquentation d'hommes comme M. le comte de Montalembert, M. le comte de Falloux, le Révérend Père Lacordaire, et tant d'autres glorieux défenseurs de l'Église en ce siècle, l'origine et la cause de la modification de ses idées. Après avoir combattu à la tribune, contre le premier et le plus illustre d'entre eux, la liberté de l'Église, celle de l'enseignement et des Ordres religieux, il est revenu à une appréciation plus juste des droits, des doctrines et des bienfaits de l'Église. Autrefois l'adversaire de ces nobles champions du catholicisme, il est devenu leur allié, selon l'expression de M. le comte de Montalembert dans son discours de réception à l'Académie française.

Singulière destinée que celle de l'Église de Dieu, méconnue par les esprits faibles ou ignorants, bafouée par les sots et les pervers, et devant laquelle les grands esprits et les cœurs purs s'inclinent dès qu'ils la connaissent ! En vérité, lorsqu'on voit les Guizot, les Villemain, les Salvandy, les Cousin, les Thiers, les Tocqueville, les Maine de Biran, les Augustin Thierry, etc., se rapprocher d'elle à des degrés divers, déposer à ses pieds l'hommage de leur foi, ou tout au moins de leur respect, ce spectacle est bien fait pour consoler des attaques niaises ou dégoûtantes de ces scribes dont la plume servile spécule sur l'ignorance et les mauvais instincts de la foule.

Dans un opuscule publié en 1838, et où M. Guizot convie à un accord mutuel le catholicisme, le protestantisme et la philosophie en France, il pose cette question capitale :

« Quel est le mal qui travaille notre société temporelle ? »

Et il répond avec raison : « *l'affaiblissement de l'autorité.* Je ne dis « pas la force qui se fait obéir : jamais le pouvoir n'en eut davantage, « jamais peut-être autant ; mais de l'autorité reconnue d'avance en « principe,... acceptée... comme un droit qui n'a pas besoin de re- « courir à la force, de cette autorité devant laquelle l'esprit s'incline « sans que le cœur s'abaisse....

« Où manque l'autorité, quelle que soit la force, l'obéissance est « précaire ou basse, toujours près de la servilité ou de la rébel- « lion (1). »

Après avoir ainsi dépeint, *le mal qui travaille notre société* M. Guizot ne se demande pas si la révolution religieuse du seizième siècle n'est pas la cause évidente, quoique lointaine, de ce mal ; le point de départ des révolutions politiques et sociales si fréquentes depuis cette époque ; si la Réforme, en s'attaquant à la plus haute autorité qui soit ici-bas, n'a pas encouragé, justifié d'avance le renversement de pouvoirs inférieurs en dignité, en âge, en vertu, en savoir ; il ne se demande pas pourquoi de modernes couronnes conquises par la force ou la ruse, ou bien décernées par la volonté populaire, auraient été plus respectées, sur le front des rois, que l'antique tiare sur le front des successeurs de celui à qui Jésus-Christ lui-même avait dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Église. » Non-seulement M. Guizot ferme les yeux sur cette divine investiture, mais

(1) *Du Cath., du Prot. et de la Philos. en France*, p. 70.

il s'abstient de rechercher et de juger ceux qui, en s'attaquant à cette incarnation de l'autorité, en ont ébranlé jusqu'à la notion dans les esprits. Suivant ce système continu de bascule qui paraît être la règle de sa conduite, il ménage le protestantisme en taisant la cause du mal, et fait honneur au catholicisme du remède qui en eût préservé le monde et peut seul l'en guérir.

« Le catholicisme, » dit-il, « a l'esprit d'autorité; c'est l'autorité même « systématiquement conçue et organisée. Il la pose en principe et la « met en pratique avec une grande fermeté et une rare intelligence « de la nature humaine....

« Le catholicisme est la plus grande, la plus sainte école de res- « pect qu'ait jamais vu le monde (1). »

En 1851, M. Guizot réunit ensemble plusieurs écrits, sous le nom de *Méditations et Études morales*. Il y ajoute une préface, dans laquelle on lit :

« Je porte à l'Église catholique un profond respect. Elle a été pen- « dant des siècles l'Église chrétienne de toute l'Europe, elle est la « grande Église chrétienne de la France. Je regarde sa dignité, sa li- « berté, son *autorité morale*, comme *essentielles* au sort *de la Chré- « tienté tout entière*..... Que l'Église catholique maintienne pleine- « ment ses principes fondamentaux, son *inspiration permanente*, son « *infaillibilité doctrinale*, son *unité ;* que par ses lois et sa discipline « elle interdise à ses fidèles tout ce qui pourrait y porter atteinte : « c'est son droit comme sa foi (2). »

Étonnante contradiction que celle d'un homme qui considère comme *essentielle* au sort de la Chrétienté tout entière l'autorité de l'Église et qui s'en affranchit lui-même; qui trouve naturel que cette Église maintienne la doctrine de son *inspiration permanente*, de son *infaillibilité doctrinale*, qui l'y encourage même, et qui agit comme si ce droit qu'il lui reconnaît n'était que le droit de perpétuer une imposture ! C'en serait une évidemment, si l'Église était une institution purement humaine comme les Églises protestantes. Mais la conscience de M. Guizot se révolterait à l'idée seule d'encourager des prétentions dès lors ridicules et sacriléges. Pour son honneur, il faut donc qu'il fasse instinctivement une différence entre l'Église et les sectes ; il faut qu'il sente là une institution réellement *divine*, bien que composée extérieurement d'*éléments humains*. Et il reste, malgré cela,

(1) *Du Cath., du Prot. et de la Philos. en France*, p. 71. — (2) *Méditations et Études morales*, préface, p. xx.

séparé d'elle. Le cœur saigne devant de semblables inconséquences.

Dans la préface de la sixième édition de l'*Histoire de la civilisation en Europe* (écrite en 1855), M. Guizot va plus loin encore :

« J'ai essayé, » dit-il, « de peindre le rôle de l'Église catholique dans « le développement de la civilisation européenne. Je l'ai fait libre- « ment, j'en conviens, mais aussi, j'en suis sûr, avec un sentiment « profond d'équité et de respect ; je me permettrai même d'ajouter, « *avec le dessein de ramener vers l'Église catholique le respect et l'é-* « *quité qui lui sont dus*, et que, depuis un siècle, on lui a tant refusés. « Peut-être mes efforts en ce sens n'ont-ils pas été tout à fait vains... « Je suis convaincu, que pour son salut moral et social, il faut que la « France redevienne chrétienne, et qu'en redevenant chrétienne *elle* « *restera catholique*. Je ne me pardonnerais pas de rien faire qui pût « nuire *à son progrès dans cette voie* (1). »

De deux choses l'une : ou M. Guizot est bien indifférent à la vérité religieuse, bien tiède pour son triomphe, s'il la croit dans le protestantisme, ou bien s'il la voit dans le catholicisme.

Le 20 avril 1861, au moment où il prépare son magnifique plaidoyer en faveur de l'indépendance de la Papauté, il prononce, comme président de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France, un discours. On y remarque cet appel à la justice et à la sympathie de ses coreligionnaires en faveur de l'Église catholique opprimée par la violence et l'hypocrisie :

« Une perturbation déplorable atteint et afflige une portion consi- « dérable de la grande et générale Église chrétienne. Je dis une per- « turbation déplorable, et c'est mon propre sentiment que j'exprime « et que *j'ai à cœur d'exprimer*. Quelles que soient, entre nous, les « dissidences, les séparations même, nous sommes tous chrétiens, et « *frères de tous les chrétiens*. La sécurité, la dignité, la liberté de « *toutes* les Églises chrétiennes, importent au Christianisme tout en- « tier. C'est le Christianisme tout entier qui a à souffrir quand de « grandes Églises chrétiennes souffrent.... Dans de telles épreuves, « nous devons à *toute* la grande Église chrétienne notre sympa- « thie (2). »

Ce généreux appel ne fut pas entendu. Au lieu de la sympathie qu'il réclamait des protestants pour leurs frères aînés dans la foi, M. Guizot ne récolta que la défiance des siens.

(1) *Méditations et Études morales*, page XIII. — (2) *L'Église et la Société chrét.*, préface, pages I et II.

« Ces paroles, » dit-il, « ont été très-diversement accueillies et interprétées. Beaucoup de catholiques m'en ont vivement remercié. « Beaucoup de protestants les ont vivement blâmées et s'en sont inquiétés. Quelques-uns de mes plus intimes amis, parmi eux, « m'en ont témoigné un affectueux regret (1). »

Les protestants, M. Guizot le sait maintenant, ont plus besoin que les catholiques des leçons d'équité qu'il réserve cependant trop souvent pour ceux-ci. Le fanatisme protestant n'est pas éteint. Lui qui fraternise avec l'incrédulité déguisée des Réville, des Coquerel, des Colani, etc., se réveille, même sous la parole éloquente et malgré les vues généreuses de M. Guizot, dès qu'il s'agit du catholicisme, c'est-à-dire, sans contredit, de l'Église la plus croyante et la plus chrétienne ; il se réveille, non pas au mot d'*union*, mais au seul mot de *sympathie*. Honteux de l'attitude de ses coreligionnaires, M. Guizot a dit au P. Gratry : « *Ces gens-là ne sont plus chrétiens.* » Dans une telle bouche, ce jugement est un stigmate qui restera attaché à ceux qui l'ont encouru.

III

DEUX ERREURS FONDAMENTALES DE M. GUIZOT.

Après ces citations de l'homme éminent que nous étudions, n'est-il pas vrai que des catholiques devraient fonder sur lui de grandes espérances, et les protestants de grandes craintes, si le cœur de l'homme était toujours conséquent avec son esprit ? Mais il en est rarement ainsi. M. Guizot en donne lui-même la raison sans le savoir : « L'esprit de l'homme, » dit-il, « est encore plus facile à séduire et plus « égoïste que son cœur ; quand il a conçu et exprimé une idée, il s'y « attache comme à son œuvre propre, et s'y emprisonne orgueilleu- « sement, comme s'il était en possession de la pure et pleine vé- « rité (2). »

M. Guizot a aussi conçu et exprimé une idée qu'il reproduit sous toutes les formes, à laquelle il s'attache comme à son œuvre propre. Cette idée, dans laquelle il s'emprisonne orgueilleusement, se résume dans un mot : liberté ! Selon lui, la liberté religieuse est un droit ; ce droit, grâce au protestantisme, est devenu un fait, et enfin ce fait est un bienfait. Le tort et l'erreur du catholicisme, ajoute-t-il, c'est d'avoir peur de cette liberté et de la proscrire.

(1) *L'Église et la Société chrét.*, préface, p. II. — (2) *Médit. sur l'essence de la relig. chrét.*, préface, p. XXIV.

Nous sommes presque honteux, nous obscur, d'oser dire qu'il y a, dans cette thèse de l'éminent penseur, autant d'erreurs et d'équivoques qu'elle contient de mots. Pourtant nous espérons le prouver.

Les questions renfermées sous le nom de liberté religieuse sont aussi graves et complexes qu'elles sont incomprises. A l'intérêt permanent qui s'attache à elles, s'ajoute, depuis la dernière Encyclique de Pie IX, le mérite de l'actualité. A tous ces titres, elles demandent un examen sérieux. Nous voudrions montrer les préjugés et les contradictions de M. Guizot sur la liberté religieuse et sur les prétendus services que le protestantime lui aurait rendus. Nous voudrions surtout montrer la sagesse de l'Église, prouver que la liberté religieuse, la liberté de conscience, ne sont bien comprises que par elle ; que, dans le sens où M. Guizot les préconise, elles sont anti chrétiennes et synonymes d'indifférence.

Dans un autre article, nous montrerons que la notion erronée de la liberté est, chez M. Guizot, la conséquence d'une notion erronée de l'Église. C'est là l'erreur mère de toutes les autres en matière religieuse.

D'avance nous pouvons affirmer que M. Guizot n'est sur aucun point aussi faible que sur ce sujet fondamental.

Bien qu'il connaisse et expose parfaitement la notion catholique de l'Église, jamais il ne la discute, toujours il en élude l'examen. M. de Pressensé, dans son *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, l'aborde ouvertement. Il fait, après Néander, qu'il paraphrase, des efforts inouïs pour prouver que l'idée de *gouvernement* et *d'autorité ecclésiastique* était étrangère à la primitive Église. Dans ce but, il interprète, supprime et torture les textes avec une préoccupation qui le trahit ; tout cela pour aboutir à des aveux qui font crouler sa thèse. M. Guizot, dont l'intelligence élevée ne se prête pas à ces moyens, procède d'une autre manière. D'un côté, nous le répétons, il élude la question de *droit*, décidée par l'Évangile et l'époque apostolique ; de l'autre, il disserte à perte de vue sur les faits, sans dire en quoi ces faits sont conformes ou contraires au *droit évangélique*. Pour lui le catholicisme et le protestantisme représentent deux principes différents, destinés à se pondérer mutuellement ; bons tous deux, mais simplement *humains :* l'autorité et la liberté. Ces deux principes lui, semblent deux éléments aussi essentiels à la vie et à la société chrétiennes que l'oxygène et l'hydrogène le sont à l'air que nous respirons. Quant à l'*origine divine de l'Eglise catholique*, *de*

sa constitution, de son gouvernement, il ne l'examine même pas. L'Évangile et les traditions primitives où l'Église prend sa source, sont pour lui non avenus. Ils n'existeraient pas qu'il n'exposerait pas d'un air plus placide ses théories fantaisistes, sa classification arbitraire de l'histoire de l'Église en trois phases : démocratique, aristocratique et monarchique.

Nous verrons les raisonnements puérils auxquels il a recours pour fuir le débat sur le fond de la question, pour insinuer, sans jamais oser le dire ouvertement, que l'Église est une société humaine, comme les sectes protestantes. Là encore on sera étonné des aveux et des contradictions dans lesquels s'enlace cet homme éminent, mélange singulier de clarté et de confusion, de respect et de morgue, de grandeur et de défaillance morales.

IV

RAISONS QUI RETIENNENT M. GUIZOT DANS LE PROTESTANTISME. PREMIÈRE RAISON.

« Je suis protestant de conviction et d'origine, » s'écrie M. Guizot dans le livre même où il se fait le champion de la Papauté contre le aux libéralisme. « En m'enseignant la justice, une justice sympa-« thique envers tous les chrétiens, l'expérience de la vie et l'étude de « l'histoire m'ont affermi dans l'Église où je suis né. Je demeure con-« vaincu que malgré les troubles qu'elle a suscités et les fautes qu'elle « a commises, la Réforme du seizième siècle a rendu au monde mo-« derne deux services immenses : elle a ranimé, même chez ses adver-« saires, la foi chrétienne; elle a imprimé, bon gré mal gré, à la « société européenne, un mouvement décisif vers la liberté (1). »

Nous avons dans ces lignes les deux motifs sur lesquels leur auteur fonde sa justification de la Réforme et l'attachement qu'il lui voue pour toujours. L'un ne vaut pas mieux que l'autre. Examinons rapidement le premier, qui est en dehors de notre sujet.

Nous accordons que le danger du schisme ait pu cimenter l'unité, que les attaques de l'hérésie aient pu réveiller la foi dans plusieurs. nous voyons là la raison de ce terrible *il faut* dont parle Bossuet. Mais, s'*il faut qu'il y ait des hérésies* (I. Corinth., XI, 19) elles n'en sont pas moins coupables, elles n'en sont pas moins en elles-mêmes un mal. Elles profitent, en dernière analyse, à l'Église, comme la

(1) *L'Eglise et la Société chrét. en* 1861, p. 8.

persécution, en secouant la mollesse et la torpeur d'une partie de ses fidèles. Mais ce bien, le seul qu'elles opèrent, ne doit pas leur être imputé : car elles ne le cherchaient pas. L'honneur en revient à Dieu seul, qui sait tirer le bien du mal.

Du reste, l'influence heureuse que M. Guizot attribue au protestantisme sur la foi catholique, il l'attribue également aux mille subdivisions de sectes sur le protestantisme lui-même.

« J'ai peu de goût pour l'esprit de secte, » dit-il ; « mais que le pro-« testantisme constitué en Église nationale ne traite jamais les dissi-« dents avec rigueur ni dédain : il leur doit en partie le maintien de « la dignité comme de la ferveur de la foi (1). »

D'où il suit que la foi augmenterait avec les schismes et les divisions. M. Guizot nous permettra de nous en rapporter plutôt à l'Évangile, qui veut *un Dieu*, *une foi*, *un baptême*, *un troupeau sous un seul pasteur*.

L'expérience ne contredit pas moins le savant professeur. Les récents débats des conférences pastorales et des conseils presbytéraux, ceux qui ont retenti jusque dans l'enceinte du Sénat, à l'occasion de la pétition de M. de Coninck, donnent un démenti formel à sa singulière théorie. Loin d'avoir la propriété conservatrice qu'il leur attribue, les sectes sont la conséquence et la preuve de l'altération de la foi.

En supposant exact le tableau que les protestants font des croyances et des mœurs avant la prétendue Réforme, la foi est pourtant si bien l'état naturel et normal de l'Église, que son histoire pendant les quinze siècles antérieurs et les trois siècles qui suivirent, réduirait à la proportion d'un *accident* l'état momentané qu'on lui reproche à cette époque. Malgré ses éclipses, le soleil n'en est pas moins le foyer de la lumière qui éclaire le monde.

Le seul service que la soi-disant Réforme aurait rendu à l'Église serait donc, en tout cas, celui qu'un voleur rend à l'imprudent qui s'endort sa porte ouverte : il lui apprend à la fermer ; il le rappelle à la vigilance.

Mais la Réforme n'eut pas même ce mince mérite. M. Guizot qui, le lui attribue ici, le lui enlève ailleurs.

(1) *Du Cath., du Prot. et de la Phil., Études morales*, p. 76.

V

CONTRADICTION FONDAMENTALE DE M. GUIZOT. IL OTE A LA RÉFORME SES DEUX PRÉTEXTES.

Selon lui, la foi chrétienne consiste dans la croyance aux dogmes fondamentaux de la Création, de la Providence, du Péché originel, de l'Incarnation, de la Rédemption. « Pour moi, » dit-il, « tout homme qui « admet ces dogmes est chrétien (1). »

Or il a dit ailleurs : « Lorsque la Réforme jeta la fermentation dans « le monde chrétien, les dogmes fondamentaux du Christianisme n'é- « taient pas même en question (2). » Comment donc aurait-elle ressuscité ou ravivé des croyances qui n'étaient *pas même en question?* D'un autre côté, M. Guizot a avoué que les abus n'étaient pas plus nombreux ni plus criants à cette époque qu'en d'autres temps (3). Cela ôte à la Réforme les deux prétextes invoqués pour la justifier.

Si elle avait effectivement rendu la vie aux croyances chrétiennes, il faut avouer que leur état actuel dans l'Église catholique et dans les sectes protestantes serait un phénomène en contradiction avec les lois qui régissent les effets et les causes.

M. Guizot sait combien est vivace la foi dans l'Église catholique aujourd'hui ; il sait mieux qu'un autre que, même celle aux dogmes qu'il appelle fondamentaux, se meurt ou plutôt est morte dans le protestantisme en masse. Nous en avons fait la preuve dans un travail sur *l'Excommunication* de M. le pasteur A. Coquerel fils (4). M. Guizot la confirme lorsqu'il dit de ses coreligionnaires : *Ces gens-là ne sont plus chrétiens.*

En présence de ce contraste, on ne peut se défendre de la réflexion que nous faisions :

« Les protestants prétendent s'être séparés de nous pour sauver la « foi perdue dans l'Église catholique, et ramener l'humanité au pur « Évangile. En présence du faisceau d'impiétés que nous avons « extraites de l'arsenal de la Réforme, on se pose naturellement les « deux questions que voici :

« Si la foi était morte ou en danger de mort dans l'Église romaine « au temps de Luther et de Calvin, comment se fait-il qu'elle s'y soit « conservée pure et entière et qu'elle y soit si vivace aujourd'hui ?

(1) *Médit. sur l'essence de la Relig. chrét.*, I, p. 17. — (2) *L'Église et la Société chrét.*, p. 35. — (3) *Civilis. en Europe*, leçon XII. — (4) *Revue du Monde cath.*, 10 juillet 1864.

« D'un autre côté, si son rétablissement était le but réel de la pré-
« tendue Réforme, comment se fait-il qu'elle se soit éteinte dans
« son sein au point qu'on vient de voir?

« Il y a là un double phénomène inexplicable dans l'hypothèse
« protestante : celui, dans les deux communions, d'un résultat con-
« traire à l'esprit qu'elle prête à chacune d'elles. Comment les pré-
« tendus redresseurs du Christianisme faussé par l'Église catholique
« en sont-ils arrivés jusqu'à nier la divinité de Jésus-Christ, tandis
« que cette Église reste aujourd'hui le seul boulevard sérieux de la
« foi en Jésus-Christ *Dieu et Rédempteur?* Devant cette double ano-
« malie, en contradiction avec les lois de toute génération, un protes-
« tant sincère et réfléchi se défiera de l'explication intéressée donnée
« par ses frères à la révolution religieuse du seizième siècle. Le rôle
« *présent* de son Église le mettra en garde contre celui qu'elle s'attri-
« bue *dans le passé* (1).

« Comme religion, » dit ailleurs M. Guizot, « le protestantisme est
« essentiellement chrétien, et, à ce titre, il n'est pas de création hu-
« maine. Il n'appartient pas plus aux hommes de le détruire qu'il ne
« leur a été donné de le créer. Comme événement, la Réforme du
« seizième siècle a été déterminée par une multitude de causes, de
« *nécessités* morales et sociales qui lui ont imprimé une force capable
« de résister aux plus rudes épreuves du temps et de la fortune (2). »

Comme religion, le protestantisme n'est qu'une copie tronquée du catholicisme. Nous l'avons dit ailleurs, ce qu'il a eu de bon, ce qu'il a fait de bien, ce qu'il a enseigné de vrai, il l'avait emprunté à l'Église mère, sa divine rivale. On peut le défier de citer une seule vérité ou une seule vertu qu'elle n'ait enseignée ou pratiquée avant lui, qu'elle n'enseigne et ne pratique encore. Quelle est l'institution utile qu'il ait fondée? quel est le bienfait dont il ait le monopole? quelle est la vérité qu'il ait découverte? Joseph de Maistre l'a dit : Dès qu'il édifie ou qu'il affirme, il est catholique; par lui-même, il n'est qu'une négation : il consiste dans la suppression de certaines croyances et surtout de certaines pratiques conformes à l'esprit de pénitence, d'humilité et de chasteté, qui est l'âme de l'Évangile; mais qui, par cela même, sont gênantes pour notre orgueil et nos penchants. Pendant un temps, il avait gardé la portion de Christianisme qu'il avait importée de l'Église; aujourd'hui, il a fait à peu près table rase de

(1) *Revue du Monde catholique*, 10 juillet 1864, p. 577. — (2) *L'Église et la Société chrét.*, p. 56.

toutes les vérités et de toutes les vertus surnaturelles. Cette dissolution de la foi dans son sein, cet abandon de toutes les vertus impossibles à la nature non aidée de la grâce, est ce qui a ramené et ramènera toujours à l'Église les plus belles âmes du protestantisme. Elles sentent que là, et là seulement, est le Christianisme intégral. La Réforme n'en a été que le *copiste inutile* ou le *mutilateur coupable.*

Quant aux prétendues nécessités morales ou sociales auxquelles la Réforme serait due, on peut d'avance défier le docte professeur d'en citer une seule. Elle a eu des *prétextes* et même des *causes;* mais de *nécessités*, nous ne lui en connaissons pas. Si M. Guizot l'eût pu, eût-il négligé, en les produisant, de justifier le schisme par lequel ses pères ont divisé la Chrétienté? Si c'est un oubli, il doit avoir hâte de le réparer dans le volume qu'il a annoncé sur l'histoire des différentes communions chrétiennes. Il y va de l'honneur de sa cliente. Mais, quels que soient son talent et son habileté, nous osons prédire qu'il n'y réussira pas, qu'il éludera encore la question; nous osons lui porter le défi de trouver dans l'état des croyances et des mœurs au seizième siècle une raison à la Réforme qui ne soit en contradiction avec ses précédents aveux. Quoi qu'il fasse, il faudra toujours qu'il en arrive à cet autre aveu décisif que l'évidence va lui arracher tout à l'heure : *La crise du seizième siècle était* ESSENTIELLEMENT *révolutionnaire.* La condamnation du protestantisme est là tout entière. Oui, l'instinct de la révolte, naturel à l'homme depuis Caïn, est la cause première, la cause immédiate et souveraine de la Réforme, et, il faut bien le dire, la raison de ses succès. *Réformer* n'a été que le prétexte de la sédition, le manteau dont ses coupables auteurs ont couvert leur œuvre, pour la faire accepter des âmes droites, mais simples et abusées.

La première raison mise en avant par M. Guizot pour rester protestant n'est donc pas bonne. En supposant que ses ancêtres aient réellement embrassé le protestantisme parce que la foi y était plus vive et plus pure, il devrait, aujourd'hui le quitter pour revenir au catholicisme.

La seconde raison de sa fidélité ne vaut pas mieux que la première. La liberté n'a pas plus gagné que la foi à la révolte religieuse du seizième siècle.

GEORGES ROMAIN.

(*La suite prochainement.*)

LA RUSSIE

I

Le spectre russe projette son ombre sur nous! Qu'est-ce donc que la Russie?

L'histoire évoquée va nous répondre.

II

L'antiquité offre un spectacle étrange. Tandis que d'une part le front du peuple juif baigne dans des clartés célestes, d'autre part les races humaines descendent d'un pas plus ou moins rapide vers les sombres régions de l'enfer. A l'une des extrémités de la chaîne humaine Dieu souffle la vie, à l'autre Satan souffle la mort, et, hideux singe de Dieu, essaye de former une humanité à sa ressemblance. Ses efforts ne furent pas stériles; il put, après quelques siècles, se contempler et s'applaudir dans une race nombreuse, la race mongole. De même qu'il y avait le peuple de Dieu, de même on peut dire qu'il y avait aussi le peuple de Satan, et les Tartares-Mongols étaient ce peuple.

Toute l'antiquité grecque et latine proclame ce fait, en faisant du mot « tartare » le synonyme d'enfer. Je me trompe, ces deux mots n'étaient pas tout à fait synonymes; le premier exprimait chez les anciens des idées plus sombres, plus terribles que le second: pour eux le Tartare est l'enfer de l'enfer.

C'est bien là le sentiment qu'on éprouve en présence de ce peuple qui offre une combinaison aussi monstrueuse que complète de tous les vices de la civilisation, avec les cruautés de la barbarie, les ruses de la sauvagerie et les appétits de la bestialité.

La possession satanique est visible dans le Mongol.

Il est affreux, sombre comme son maître. « C'est de la Tartarie, écrit Adam Mickiewicz, que, selon la supposition des savants, est venu le mythe du Centaure, figure d'homme à peine dégagée de la nature animale (c'est *rentrée* dans la nature animale qu'on devrait dire, l'homme venant de Dieu et non de l'animalité). Le Tartare est encore

cet homme brut, ce centaure; il est mal formé, ses jambes sont débiles et n'ont de force que pour étreindre le cheval sur lequel il passe sa vie, et dont il fait pour ainsi dire partie. Sa tête, disgracieusement ronde, ne semble faite que pour maintenir l'équilibre de son corps, machine destinée à courir à cheval. *Son regard respire le matérialisme, et le feu qui l'anime est semblable* A CELUI D'UN CHARBON PRÊT A S'ÉTEINDRE. LE TARTARE EST TRÈS-INTELLIGENT, MAIS DÉPOURVU DE TOUT SENTIMENT, DE TOUTE IDÉE RELIGIEUSE. »

Je le demande, si l'enfer pouvait créer un monde, n'est-ce pas dans ce moule qu'elle le jetterait?

Mais c'est surtout dans la mission que ce peuple s'attribuait et qu'il remplissait au sein de l'humanité qu'éclate la possession satanique.

Que disait-il donc de lui, ce peuple, quand ses masses profondes et agitées par des souffles mystérieux et brûlants se dressaient au milieu des steppes de l'Asie et se ruaient, la flamme dans les yeux sur le monde occidental?

Il se proclamait le serviteur et l'instrument de la mort: il s'appelle PEUPLE-FLÉAU.

La haine de celui qui fut homicide dès le commencement brûlait son âme, non-seulement la haine de l'humanité, mais la haine de la vie.

« Ils arrivaient du fond de l'Asie, dit Adam Mickiewicz, vainqueurs déjà des royaumes riches et civilisés; ce n'était pas pour chercher du butin qu'ils s'enfonçaient au milieu des forêts et des marais du Nord; *ils y venaient pour détruire, ils se croyaient envoyés par le Ciel pour punir les coupables.*

« Après s'être baigné dans des flots de sang, dit Karamsin, après « avoir détruit les villes et les forteresses du Danube, incendié les « villages et s'être, pour ainsi dire, entouré de vastes déserts, Attila « établit son trône en Dacie sous une tente... Dans la description « qu'a faite Priscus de l'ambassade envoyée par l'empereur d'Orient « à Attila, on lit: qu'Attila, toujours sombre et rêveur, gardait un « morne silence... qu'il se disait le fléau de Dieu, la terreur de l'uni- « nivers, que les astres et la terre tremblaient à son aspect. »

« Gengis-Khan, l'expression la plus complète du Mongol, Gengis-Khan, avant d'entreprendre la dévastation d'une partie du globe, se retire sur le sommet des montagnes et y reste plusieurs jours séparé de tout commerce avec les hommes; puis il descend de la soli-

tude ; il proclame qu'appelé par la divinité à exercer sa vengeance, il va frapper le monde. Lorsque la population de Boukhara, population de deux cent mille âmes prosternée à ses pieds, lui demande pourquoi il veut la détruire, IL RÉPOND QU'IL N'EN SAIT RIEN LUI-MÊME... Et tous ses descendants furent animés du même esprit de destruction : l'un d'eux étant malade pendant une grande chasse, vit un loup que des chasseurs avaient pris vif. Au grand étonnement de sa suite, il ordonna de laisser libre ce loup. Bientôt l'animal est tué par une autre partie de chasseurs. Le khan tartare retourne chez lui triste et pensif, et il annonce qu'il va bientôt mourir. *Cet homme venait d'interroger la Providence :* il laissait le loup libre pour voir s'il *lui était permis d'épargner un individu quelconque...*, mais, *apercevant l'arrêt de la Providence dans la mort de l'animal*, IL JUGE QUE, NE POUVANT PLUS DÉTRUIRE, IL DEVAIT ABSOLUMENT MOURIR, PARCE QU'IL N'AVAIT PAS LE DROIT DE FAIRE GRACE. L'historien russe Karamsin rapporte quelques passages fort curieux d'un voyage de Plan Carpin, moine franciscain, envoyé par le Pape Innocent IV vers le khan de Crimée pour défendre les intérêts de l'Église. Renvoyé par Bâti au grand khan de Tartarie, le moine Plan Carpin arrive à la horde au moment même de l'élection du successeur de Gengis-Khan. Il en raconte les diverses cérémonies préliminaires, puis il ajoute : « Alors les princes et les seigneurs dirent au nouvel empereur ; » *Nous désirons et nous demandons que tu sois notre chef ;* » — Mais Gaïnk répondit : « *En me choisissant pour votre maître, êtes-vous prêts à exécuter toutes mes volontés? à venir lorsque je vous appellerai? à courir où je vous enverrai?* A METTRE A MORT ENFIN CEUX QUE JE JUGERAI L'AVOIR MÉRITÉ? » « Nous y sommes décidés, s'écrièrent-ils tous unanimement. » EH BIEN, répliqua Gaïnk, MA PAROLE ME SERVIRA DÉSORMAIS DE GLAIVE. »

« L'âme de Gaïnk, continue l'intrépide disciple de saint François, est dévorée d'ambition, *il est prêt à réduire en cendres l'univers.....* Gaïnk, à peine élu, a résolu de déclarer à notre Église, à l'empire romain, à tous les princes de l'Europe, à tous les les peuples de l'Occident *si le Saint-Père ne se rend pas à ses désirs, s'il ne se soumet pas à la puissance des Mongols, car, fidèles au testament de Gengis-Khan, les Tatars ont juré de s'emparer de tout l'univers.*

Remarquons, pour éviter toute confusion d'idées, que ces monstres étaient en effet les *fléaux de Dieu*, mais préparés par le démon. Dieu dispose des tempêtes, mais ne les forme pas. Il se sert du mal, il est vrai, mais contre le mal lui-même, de même que Satan se sert du

bien contre le bien. La Providence tire toujours le bien du mal, et l'enfer, au contraire, essaye toujours et ne réussit que trop souvent à tirer le mal du bien.

Cette remarque faite, continuons.

Le Mongol, à l'exemple des barbares proprement dits, ne fait pas la guerre pour conquérir une contrée où il puisse se fixer ; non : il fait la guerre — est-ce la guerre ? — pour détruire, dévorer hommes et choses. Un jour Gengis-Khan, maître d' une grande partie de l'Asie, s'arrête, plonge un regard froid comme l'acier, et plein d'un feu sombre, dans les espaces immenses et donne à ses généraux l'ordre de ne pas laisser un homme vivant, et de faire de ce continent un désert.

Cet ordre fut en partie exécuté. On évalue à SIX MILLIONS le nombre d'hommes que fit périr Gengis-Khan.

Autres marques de possession : Ce peuple n'a pas de cœur, et son intelligence sceptique, haineuse, glacée, ne s'empare des découvertes et des forces de la civilisation matérielle que pour en faire des instruments de volupté ou de mort. Quant à l'âme mongole, il semble, tant elle est stérile, qu'un brasier inextinguible la brûle jusqu'à la racine. On dirait que, par elle, Satan épie l'humanité, afin de lui dérober ses conquêtes intellectuelles et de tourner la civilisation contre la civilisation.

On dirait aussi que, semblable au serpent qui se nourrit de fange et de venin, la race mongole ne s'assimile que les poisons du monde intellectuel. Presque fermée aux clartés du christianisme — nous dirons pourquoi — elle se gonfle d'athéisme, flaire les cadavres littéraires et philosophiques, et se repaît avec volupté de leurs chairs putrifiées. « Les Mongols, dit Adam Mickiewicz (1), ne comptent pas un poëte, pas un artiste ; en fait d'arts, ils n'ont créé qu'un seul genre d'architecture : *je parle de ces tours construites de chaux et d'hommes vivants ou de têtes coupées.* » Si Satan s'est élevé une cathédrale au milieu du sombre empire, c'est, sans aucun doute, sur ce modèle-là.

Peuple de la mort, les Mongols en adoraient le symbole et l'instrument, c'est-à-dire l'épée. « On demandait un jour, dans le conseil des sages mongols, en quoi consistait la félicité terrestre ? Le monarque répondit que c'était à vaincre son ennemi, à déshonorer sa femme, à égorger ses enfants. Et le conseil applaudit, car c'était là une *idée nationale.* »

(1) *Histoire populaire de Pologne.* Introd., xv.
(2) *Ibidem.*

Nationale, oui, mais pour des patriotes de l'enfer.

Je l'ai déjà fait remarquer, les Israélites et les Mongols sont les deux expressions absolues des deux mouvements contradictoires dont l'histoire de l'humanité offre l'étrange spectacle. Au Sinaï la théocratie, et dans les steppes asiatiques la démonocratie.

Je n'exagère pas, je me borne à tirer des faits leur conclusion et leur enseignement.

Il est évident pour moi que les masses mongoliennes avaient pour chef invisible Lucifer. « Ces peuples (1) représentent l'idéal de l'o-« béissance passive (c'est abjecte qu'on devrait dire; mais il ressort « du mot *idéal*, ironiquement employé ici). Cette maxime, que là où il « y a deux soldats il y a un supérieur et un inférieur, leur a été *ins-« tinctivement révélée*. Leurs chefs *naissent philosophes* (ce n'est pas « flatteur pour les philosophes, mais vrai), ils ne se servent de la « religion que suivant les besoins de leur politique (qui est de trom-« per pour dévorer); chacun d'eux est *né général* et possède l'art de « la stratégie au plus haut degré (qui veut la fin, veut les moyens: « la mission des Mongols exigeait ces qualités; seulement, ce n'est « pas la nature qui les donne, comme le mot *naître*, employé par « l'auteur cité, tendrait à le faire croire, elles viennent d'ailleurs). « On connaît les exploits d'Attila et de Gengis-Khan, qui ne savaient « ni lire ni écrire. Assis sous l'étoile polaire, ils envoyaient des ordres « à leurs armées, dont les unes saccageaient l'Allemagne, tandis que « les autres ravageaient la Chine. *Les armées étaient dignes de tels « chefs*. IL EST ARRIVÉ SOUVENT QUE, RESTÉES SANS GUIDES, ELLES DEVI-« NAIENT LE PLAN GÉNÉRAL ET EXÉCUTAIENT DES MOUVEMENTS SANS EN « AVOIR REÇU L'ORDRE. RACE SINGULIÈRE, QUI PARAIT ÊTRE MUE PAR L'IN-« FAILLIBLE INSTINCT DES BÊTES FÉROCES. »

L'infaillible instinct des bêtes féroces ne me donne pas une raison suffisante de ces phénomènes, et laisse inexpliqués ces sombres mystères. Pour en avoir le mot, le regard doit encore plonger plus bas.

II

Tous les peuples païens ont éprouvé une âcre et dégoûtante volupté dans l'effusion du sang humain, mais pas au même degré que le Mongol. A certains instants, le païen émergeait de la bestialité et

(1) *Histoire populaire de Pologne*, par Adam Mickiewicz. *Passim.*

avait quelques traits de l'homme ; mais le Mongol, jamais. Sans cœur, sans conscience, sans affection, sans Dieu, il ne vit, ne respire que pour le meurtre, sa joie suprême. Il a une telle haine de la vie, qu'il fait ses délices de la mort. Ce n'est point à tel ou tel homme, à tel ou tel peuple, mais à la vie universelle qu'il en veut. Il voudrait conquérir l'humanité pour la torturer, pour l'égorger, et pour s'égorger lui-même après elle et sur elle. La domination universelle pour la destruction universelle, telle est l'épouvantable devise de cette race maudite. Ceux de ses généraux qui ont le plus contribué à ce résultat funèbre, sont les plus glorieux. Attila, après avoir ravagé une partie de la terre, s'arrête, se penche vers l'enfer, et lui dit : « Enfer ! regarde ; tu dois être content de ton serviteur, l'herbe ne croît plus sur la terre qu'a touché le pied de mon cheval. »

Les peuples slaves, en prenant pour symbole des invasions mongoles la sauterelle, dont à cette époque les légions rampantes brûlaient partout la terre, attestaient la vérité des paroles d'Attila. Dans les chants populaires, la sauterelle est demeurée toujours l'emblème du Tartare. Sauterelle et Tartare, c'était la même chose pour les Polonais. *Écrasons la sauterelle !* tel était leur cri de guerre... Un grand poëte de l'Occident, lord Byron, a aussi comparé à la sauterelle un général russe (Potemkin) qui s'est souvent conduit en Mongol : « Il est mort, s'écrie-t-il, et, semblable à la sauterelle, il s'est lui-même enterré dans le sol qu'il a si longtemps ravagé (1). »

Les épouvantements de la mort précédaient cette terrible race dans sa marche vers l'Occident : son ombre seule tuait. A son approche les peuples séchaient de frayeur, et les rois se donnaient la mort.

« Les historiens contemporains, dit Karamsin, ne trouvent point de termes pour exprimer la férocité barbare des Huns et leur extérieur hideux. L'effroi était leur sinistre avant-coureur, et Hermansik, ce héros presque centenaire, *n'osa pas même hasarder avec eux le sort d'une bataille ; il se hâta de s'arracher à lui-même une vie qu'il voulait soustraire à l'esclavage* (2). »

L'impression fut si profonde qu'après plus de quatorze cents ans, le souvenir en est encore vivant dans certains mots des langues européennes, mots tombés, il est vrai, dans l'argot populaire, mais qui n'en sont pas moins expressifs pour cela. C'est ainsi que chez nous, par exemple, le mot *avaro* est le synonyme imagé d'une série de ca-

(1) Cours de littérature slave professé au Collége de France, par Adam Mickiewicz.
(2) Karamsin, *Histoire de Russie*, t. I.

tastrophes. « J'ai reçu un avaro », dit le Parisien après quelques malheurs. Il est inutile de faire remarquer ici que les Avars faisaient partie de la race mongole.

Pline le naturaliste dit que la hyène imite la voix humaine à s'y méprendre, qu'elle retient le nom du berger, et qu'elle l'appelle pour le dévorer ; que, pour tromper et attirer le chien, elle contrefait la voix d'un homme qui vomit avec effort ; que la couleur de ses yeux varie à chaque instant, et enfin que, par une vertu magique, elle rend immobile un animal en décrivant trois cercles autour de lui.

J'ignore si tel est le portrait de la hyène ; ce que je sais, c'est qu'il s'applique exactement à la politique mongolienne. C'est là, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, la parfaite image de son astuce, de ses ruses, des piéges qu'elle tend à son ennemi, des métamorphoses sous le voile desquelles elle se cache, s'avance et pose ses griffes sur la proie qu'elle convoite. Et c'est quand elle imite la voix humaine, c'est-à-dire quand elle invoque des sentiments généreux, qu'elle est le plus à craindre.

Selon Ammien Marcellin (XXX, 1.), les Huns ont des figures repoussantes et les joues toutes tatouées. Ils sont tous laids..... Ils mangent de l'herbe, des racines et de la viande crue.... Leurs chevaux leur servent de table et de lit ; ils n'en descendent pas même dans les conseils publics (ces chevaux sont les ailes de la mort). Leur langage est obscur (comme leur âme). *Ils n'ont ni religion, ni lois :* ÉTRANGERS A TOUTE IDÉE D'HONNEUR ET DE MORALITÉ, ILS SONT FÉROCES, MENTEURS, AVIDES.

Les caractères sataniques de cette race, visibles pour nous dans l'histoire, n'échappèrent point aux contemporains des grandes invasions, ainsi que le prouve la fable populaire suivante rapportée par Jornandès. « Il s'était, dit-il, introduit dans l'armée de Filmer, roi des Goths, des sorcières qui, ayant été chassées du camp par le prince, se retirèrent dans les déserts où elles eurent commerce avec les faunes, *d'où naquirent les difformes Huns.* »

Et c'est ainsi que les barbares eux-mêmes se refusèrent à voir des hommes en ces monstres, dont ils ne purent expliquer l'existence que par une invention de l'enfer.

III

Telle est la race dont les Russes sont issus. Je n'ignore pas que la Russie, pour des desseins faciles à deviner, nie cette généalogie et

essaye de se composer un visage européen. En même temps qu'elle se dit Tartare du côté de l'Asie, elle se dit d'origine slave du côté de l'Occident. Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de ce peuple pour se convaincre que cette prétention n'est pas fondée. Karamsin lui-même, Karamsin, le savant géographe de la Russie, n'est pas arrivé à rendre cette origine vraisemblable. Dans son histoire, je vois des Scythes, des Finnois, des Huns, des Avars, des Cosars, et enfin les Mongols proprement dits s'établir successivement dans les immenses plaines de la Russie ; mais avec la meilleure volonté du monde je ne puis y découvrir des Slaves. Il est évident pour moi que ceux qui s'y trouvaient, lors des grandes invasions mongoliennes, furent ou repoussés, ou massacrés, ou corrompus par d'abondantes infusions de sang asiatique.

Constantin Porphyrogénète, dans l'antiquité, Leclerc (1), Lévêque (2), Charles Chevé (3) et Salvandy (4), dans les temps modernes, sont de cet avis.

Une analyse rapide, mais impartiale, du chapitre consacré par Karamsin aux origines de son pays, va nous le montrer.

Il constate, et nous le faisons avec lui, que la race scythique, race indo-européenne, s'établit de temps immémorial dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Russie, et que c'est de cette race primitive que descendent les Slaves en général et les Polonais en particulier. « Au milieu du flux et du reflux des races humaines, dit M. de Salvandy, un peuple se rencontra que la fortune tint encaissé dans les vastes contrées où l'avait mené la première migration, celle qui se perd dans la nuit des âges. Ce peuple couvrait de ses chariots errants, de ses innombrables troupeaux, les steppes immenses qui s'étendent de la Baltique aux monts Karpathes, et de l'Elbe ou l'Oder au Tanaïs et à la mer Noire.... Nulle famille de nations, sans en excepter les Celtes, ne s'était établie tout à la fois sur un aussi vaste territoire que la nation slavonne... Dès la plus haute antiquité, connue sous le nom de Scythes ou Tschouder, et terrible aussi dans l'histoire, ses invasions couvrent la Grèce et l'Asie. »

Mais ni Karamsin, ni l'hi storien de Jean Sobieski ne se demandent si cette race était nombreuse. Pour nous, nous ne le pensons pas ; d'abord, parce que plusieurs autres peuples barbares occupaient différents points de la Scythie, et ensuite parce que son genre de vie no-

(1) *Histoire de la Russie ancienne.* — (2) *Histoire de Russie.* — (3) *Histoire complète de la Pologne.* — (4) *Jean Sobieski.*

made indique qu'elle parcourait les steppes, mais ne les remplissait pas. Un mot d'Hérodote ne laisse aucun doute à cet égard ; il qualifie les Scythes « d'introuvables », c'est-à-dire point imperceptible et fuyant au sein des solitudes infinies.

Il ne faut point non plus perdre de vue que des forêts vierges, partant de l'Oder et prolongeant leur sombre et large masse jusqu'à l'Oural, rétrécissaient de beaucoup l'espace libre dans la zone centrale de ces plaines. Hérodote, à cause de ces forêts, appelle cette zone « l'Hylée ». Quant à la zone froide, marécageuse, du Nord, nous verrons plus bas par quelle race elle était occupée.

Insensiblement les tribus scythiques se replièrent vers l'Occident, se fixèrent sur divers points du pays, y formèrent des établissements et passèrent ainsi de la vie nomade à la vie agricole. Diverses causes déterminèrent cette évolution ; d'abord l'attrait d'un pays plus riche et d'un climat plus doux, mais surtout la nécessité : les grandes invasions commençaient.

Voici, d'après Karamsin, le dénombrement des races qui se ruèrent successivement dans les plaines de la Scythie.

D'abord les Gètes, sortant de la Thrace. « Les Gètes, dit-il, vaincus par Alexandre le Grand, quelques années avant Jésus-Christ, enlevèrent aux Scythes tout le pays compris entre le Danube et le Dniéper (1). »

Puis arrivent les Sarmates (premier siècle de l'ère chrétienne), qui exterminent une partie des Scythes et se mêlent avec le reste.

Ceux-ci reçoivent bientôt le choc des Alains, qui les chassent du sud-est de la Russie et se rendent maîtres d'une partie de la Tauride.

« Au quatrième siècle, les Goths comprenaient dans leur vaste empire une grande partie de la Russie actuelle (2). »

Dans cette vaste mer humaine se précipitent à la fin du quatrième siècle les flots furieux des Huns. « Du temps d'Attila, leur terrible roi, les Huns dominaient tous les pays depuis le Volga jusqu'au Rhin et depuis la Macédoine jusqu'à la Baltique (3). »

Aux Huns d'Attila en succèdent d'autres, les Ongres. « Ils s'emparent des bords de la mer d'Azof, de la mer Noire, de la Tauride, et étendent (474) leurs ravages dans la Mœsie, la Thrace, et insultent les faubourgs de Constantinople (4). »

(1) *Histoire de Russie*, par Karamsin, t. I, *passim*. — (2) *Ibidem*. — (3) *Ibidem*. — (4) *Ibid.*

Trente ans après, voici venir les Avars, autre marée mongolienne. « Ils traitent avec l'empereur, qui n'ose rien leur refuser, rangent les Ongres et les Bulgares sous leur domination, massacrent les Antes et réduisent le reste en esclavage... En 568, la puissance de Baïan, chef des Avars, s'étendait depuis le Volga jusqu'à l'Elbe, et au commencement du septième siècle ils envahirent toute la Dalmatie (1). »

Ici, l'historiographe russe rapporte un fait qui prouve deux choses : la première, c'est que s'il restait encore quelques Slaves dans les régions orientales de l'empire, ils ne donnaient aucun signe de vie, soit qu'ils fussent trop faibles, soit qu'ils se fusionnassent avec les Asiatiques ; et la seconde, c'est que le centre du Slavisme était alors entre le Danube et la Vistule.

« Les Slaves du Danube, dit-il, maintenaient leur indépendance... Après avoir soumis les Antes, le khan exigea la même obéissance des Slaves ; ceux-ci lui répondirent : « *Qui peut nous ravir notre liberté? Nous sommes habitués à conquérir des pays et non pas à céder les nôtres à nos ennemis.* TELLE SERA NOTRE MANIÈRE DE VOIR TANT QU'IL Y AURA SUR LA TERRE DES ÉPÉES ET DES BRAVES (1). »

Voilà bien les Slaves ! Toute l'histoire de la Pologne est dans cette fière réponse. Quand tout le reste se taisait, se couchait dans l'esclavage ou séchait d'épouvante, le Slave seul se dressait en face du despotisme mongolien et lui criait : Tu ne passeras pas tant qu'il y aura sur la terre des épées et des braves. »

Et ce peuple généreux se leva et combattit ; mais il fut vaincu.

Ici commence la lutte, aujourd'hui douze fois séculaire, de ce peuple de vie contre le peuple de mort : lutte incessante, lutte acharnée de la parole (1) et du silence, de la liberté et de l'esclavage, de la gloire (2) et de la honte, de la lumière et de la nuit, du progrès et du néant.

A leur contact réciproque, ces deux races sentirent qu'elles appartenaient à deux esprits différents, qu'il n'y avait entre elles aucun point d'affinité, et qu'à moins de l'infidélité de l'une ou de la transformation miraculeuse de l'autre, elles ne se rapprocheraient que pour s'exterminer. Le christianisme seul pouvait opérer ce miracle; mais, infidèle à la loi naturelle, la race mongole l'a été aussi à la loi rédemptrice. Tout, jusqu'à Dieu, jusqu'au Christ, est esclave chez elle.

(1) *Histoire de Russie*, par Karamsin.

« Les Slaves vaincus furent obligés, ajoute Karamsin, de fournir à Baïan une armée, *et leur propre sang, mêlé au sang des ennemis de leur cruel oppresseur, consolidait sa puissance. Il les exposait dans les combats de manière à les faire périr les premiers ;* et lorsqu'en 626, le khan assiégea Constantinople, il sacrifia les Slaves à cette entreprises audacieuse. » Ils succombèrent en partie, et ceux qui échappèrent au carnage furent punis de mort par ordre du khan, Aujourd'hui la Sibérie a remplacé le carnage.

Ne croirait-on pas, si la date n'était là pour nous détromper, lire un épisode de l'histoire contemporaine de la Pologne? Où est, je le demande, la différence entre le système politique de Baïan et celui de Nicolas ou d'Alexandre? Dignes et fidèles héritiers de l'esprit mongolien, les tsars modernes ne grossissent-ils pas, comme Baïan, leurs armées de toute la jeunesse polonaise vaincue, et n'atteignent-ils pas ainsi le double but qu'ils se proposent : d'épuiser la Pologne en la tournant contre elle-même et de faire servir à la consolidation de leur puissance les forces qui pouvaient la détruire? Aujourd'hui, ainsi qu'au temps du chef des Avares, tout ce que le monstre mongolo-tartare absorbe violemment ou non, il se l'incorpore ou plutôt le tient soudé à sa masse par des moyens infernaux, et d'un élément de vie fait un instrument de mort. Il s'avance ainsi en Europe, tuant les fils par les pères, les pères et les mères par les fils, la patrie par la patrie.

A la manière dont Karamsin raconte le fait que nous venons de rapporter, on pourrait supposer qu'il est indigné de la conduite de Baïan et qu'il désapprouve ses cruels procédés. Il n'en est rien : c'est une ruse mongole. Je vois à cet écrivain deux visages au moins : il pleure sur les pauvres Slaves dans le passé, mais il rive leurs chaînes dans le présent. « Ce que Catherine a fait, écrit-il dans un mémoire adressé le 17 octobre 1819 au tsar Alexandre, au sujet de la Pologne, ce que Catherine a fait, elle en répond devant Dieu, elle en répond devant l'histoire; *mais ce qu'elle a fait* EST FAIT !!...

En sondant cette phrase, on y découvre des abîmes de fourberie, d'impiété, de fatalité ou d'inconscience. La conclusion est une ironie à Dieu et un mépris de l'humanité. Catherine a commis un crime, qu'elle s'en arrange avec Dieu et avec l'histoire, cela n'est pas notre affaire; notre affaire à nous est d'en profiter. *Ce qu'elle a fait* EST FAIT : elle nous a laissé un crime à continuer, nous ne pouvons ni ne devons nous soustraire à cette tâche; elle a commencé la ruine,

l'égorgement, l'extermination d'un peuple, nous sommes forcés d'achever son ouvrage.

Le génie mongol, toute la politique russe est dans cette phrase.

Prenez garde, regardez y de près. Ici les mots *Dieu*, *histoire*, *justice*, sont des voiles sous lesquels le monstre mongol se cache, s'avance et pose la griffe sur sa proie. L'historiographe russe a su du même coup servir théoriquement et pratiquement la politique de ses maîtres : théoriquement, par ses sympathies rétrospectives pour les Slaves opprimés, par sa feinte condamnation de l'œuvre de Catherine, qu'il renvoie dérisoirement au jugement de Dieu et de l'histoire — deux abstractions; et pratiquement, en posant la nécessité de continuer l'œuvre de Catherine : *ce qui est fait* EST FAIT.

Ce qui est fait, est fait! C'est le cri du loup, du loup le sycophante, du loup déguisé en berger. Guillots, Guillots qui dormez sur l'herbette, réveillez-vous et réveillez aussi vos chiens !

Mais continuons :

Karamsin termine le récit des diverses invasions en Russie par le précieux aveu que voici : « Outre les peuples que nous venons d'énumérer, la Russie renfermait encore une multitude de tribus de la « famille finnoise. Tacite, qui vivait dans le premier siècle, parle « déjà des Finnois comme d'un peuple voisin des Vénèdes, qui habitait « les pays septentrionaux de l'Europe. Leibnitz et d'autres historiens « suédois sont tous d'avis qu'ils peuplèrent jadis la Norwége, la « Suède et le Danemark. Leurs nombreuses peuplades se dispersèrent depuis la Baltique jusqu'à la mer Glaciale, depuis l'extrémité « du nord-ouest de l'Europe jusqu'à la Sibérie, l'Oural et le Volga. « *Nous ignorons à quelle époque ils se fixèrent en Russie, mais nous « ne connaissons point de nation plus ancienne dans les climats septentrionaux et orientaux de cet empire* (1). »

Il est donc évident que les Slaves orientaux, qui se trouvaient sur le passage des hordes mongoles, se replièrent en partie sur leurs frères d'Occident, et que ce qui resta reçut à diverses reprises de si larges infusions de sang asiatique que les deux races finirent par se mêler. « Les Slaves d'Orient, dit M. de Salvandy, fléchissaient sous le poids des hordes finnoises et mongoles. Là, le feu du sang slavon se perdit par degrés dans les flots de peuples sans nombre qui roulaient autour de leurs établissements (2).

(1) Karamsin, *Histoire de Russie*, t. I. — (2) Salvandy, *Histoire de Jean Sobieski*.

d'eau-de-vie, on fait d'un *moujik* tout ce qu'on veut. Leur instinct pour le vol est merveilleux, sans pourtant friser le brigandage; jamais les voleurs des boulevards n'ont fait preuve de l'habileté, du sang-froid qu'ils déploient dans de semblables expéditions. Une fois saisis, ils confessent hautement leur crime, et se soumettent à la bastonnade avec une muette, je dirai même héroïque résignation. Rien ne peut donner une idée de leur ignorance et de leur penchant à l'idolâtrie, dont une conversion simulée au christianisme dès le dixième siècle aurait dû cependant les garantir. Mais les nombreuses invasions des Tatars-Mongols, et les efforts inutiles tentés à plusieurs reprises pour secouer un joug odieux, n'ont pas peu contribué à fausser leurs croyances et à dégrader leur caractère; à rendre le schisme grec le plus fanatique, le plus impur et le plus barbare parmi toutes les liturgies chrétiennes. Saint Nicolas, le patron des voleurs, le Mercure moderne, est dans leur idée un aussi grand saint pour le moins que le Christ; on voit devant ses images multipliées sur toutes les routes, et sur les portes des maisons, des bandes de paysans se prosterner, se frapper le front contre terre, se lacérer et se mortifier de mille manières différentes, en criant à tue-tête leur éternel : *Hospodi pomiluy* (Seigneur, ayez pitié de nous), prière de sbires, de larrons et d'ivrognes. »

Il est donc hors de doute que le Moscovite n'est ni Slave ni Russe, mais qu'il est d'origine finnoise, c'est-à-dire qu'il descend en droite ligne de cette race mongole chez laquelle le cœur, ce centre mystérieux et profond par lequel l'homme touche à Dieu et à l'humanité, s'est éteint.

Voici quelle sombre peinture Adam Mickievicz nous a laissée de cette race : « Dans les pays du Nord, dit-il, qui devinrent le siége de « l'empire nouveau (duché de Moscou), le Finnois-Ouralien, par ses « rapports avec les Slaves, agit puissamment contre eux; et si l'on « considère le caractère de ce peuple, on comprendra facilement ce « que peut devenir un empire où il entre comme élément. L'Ouralien « sombre et malheureux, *né pour l'obéissance ou la destruction, ren-* « *contre dans la flore un être supérieur qu'il dégrade* par son contact. « L'Ouralien, pris individuellement, est toujours esclave : employé « comme instrument par une force supérieure, il devient despote et destructeur.

« C'est une grande perte pour l'histoire que celle des chansons « des Finnois du Nord, les seuls de leur race qui cultivent la poésie « (quelle poésie!). Le Mongol, c'est-à-dire le Finnois cavalier, n'en

« connaissait pas. Quelques restes des chansons de ces Finnois du « Nord, conservés par la tradition populaire, nous donnent une « idée de ce que devait être ce peuple à une époque reculée. Je parle « de quelques chansons de la Grande-Russie qui portent évidem- « ment un caractère finnois. Dans l'une d'elles, il est question d'une « amante trahie et délaissée qui propose une espèce d'énigme à ses « amies. Je suis trahie dans mon amour, je suis abandonnée, et ce- « pendant j'ai trouvé le secret de me reposer sur mon amour. Je me « revêts de mon amour, je m'orne de mon amour, et je m'éclaire de « mon amour.

« Pour comprendre cette énigme, il faut savoir l'usage que font du « renne les Finnois de l'extrême Nord. Ces peuples mangent la chair « de ces animaux, ils font de leurs peaux des habits et en emploient « la graisse pour leur éclairage. La femme finnoise avait égorgé son « amant, et traité son corps comme les Lapons traitent celui des « rennes. Elle avait préparé sa lampe avec l'huile qu'elle avait tirée « du cadavre de son amant ! C'est le sens de cette espèce d'énigme de « cannibale.

« Si l'on compare cette poésie affreuse, qui sent l'Amérique et le « pays des Caraïbes, avec les chansons si tendres et si gracieuses des « Serbes, on verra toute la différence qu'il y a entre la race slave et « la race ouralienne. C'est cette race qui agissait et avait la prépon- « dérance dans le nouveau duché établi sur son territoire. »

IV

« On a constamment écrit, dit Élias Regnault, que ce fut la conquête mongole qui produisit la séparation entre les Slaves et les Russes. C'est encore là une erreur. Pendant tout le siècle qui précéda l'invasion tatare, des guerres sanglantes, acharnées, implacables, se continuent entre les populations du Dniéper et celles de la Klasma. Et ce ne sont pas des guerres de princes ou de rivalités dynastiques ; ce sont des guerres de race, sans trêve ni merci.

« C'est là un fait historique sur lequel on ne saurait trop insister. Beaucoup avant l'invasion des Mongols, les Rurikovitches de la Klasma, devenus eux-mêmes Finnois, règnent sur un pays entièrement étranger à leurs traditions et à leur race.

« Cela explique la facilité avec laquelle ils se firent les premiers serviteurs des khans tatars et les vassaux les plus empressés de la Grande-Horde. Ils leur étaient assimilés d'avance...

« Négligeons même, si l'on veut, les questions d'origines; ne consultons que les faits historiques: tous démontrent la différence des deux races, même avant l'invasion des Mongols... La nature mongole était celle des Mocovites bien avant l'invasion. »

L'histoire tout entière de la Russie confirme les affirmations de l'écrivain que nous venons de citer. Elle dépose à chacune de ses pages que la Moscovie fut Mongole avant, pendant et après l'invasion des bandes de Gengis-Khan.

Quelle que soit l'origine des princes Varègues, fondateurs de la monarchie russe; qu'ils soient de sang normand ou finnois, chose qu'il est assez difficile de débrouiller; qu'ils aient été appelés par les tribus slaves et finnoises, ou qu'ils les aient conquises, peu importe.

Ce qui importe à notre thèse, c'est de prouver, pour l'enseignement de l'Occident, que Gengis-Khan ne les eût pas reniés pour ses fils, et qu'en leur assignant une origine mongole, la tradition orientale ne les a pas calomniés.

Et c'est ce que nous allons faire, ou plutôt c'est ce que l'histoire elle-même va faire; elle va nous montrer dans les Varègues-Russes tous les caractères de la race tartare : même astuce, même cruauté froide, même perfidie, même volupté dans l'effusion du sang, même génie de destruction, même absence de conscience, même soif de domination pour étendre l'empire de la mort, enfin même mépris de l'humanité et même haine de la vie.

L'évocation à laquelle nous allons nous livrer est terrible, épouvantable, et si les faits que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs n'étaient appuyés de témoignages authentiques, nous nous refuserions à y ajouter foi. En les lisant pour la première fois, nous avons cru que l'enfer s'était entr'ouvert et nous avait jeté quelques feuillets de ses sombres chroniques.

Ajoutons que les crimes de « ces demi-tigres » — c'est ainsi que les appelle Karamsin lui-même — ne sont point des faits exceptionnels qui se seraient produits de loin en loin, ni des éruptions rares de la malignité humaine, mais que toute l'histoire de Russie n'est qu'un tissu de faits semblables, qu'une chaîne ininterrompue de monstruosités dont nous avons détaché quelques chaînons.

Depuis l'an 862, époque de la fondation de la monarchie russe, jusqu'au dix-neuvième siècle, cette race, fidèle à son origine, a été, au sein de l'humanité, le serviteur dévoué de la mort.

B. CHAUVELOT.

(La suite prochainement.)

QU'EST-CE QU'UN CLÉRICAL?

LETTRE A UN LIBRE PENSEUR

Après nous être longtemps perdus de vue dans les carrières diverses que nous avons suivies, nous nous retrouvons, vous libre-penseur et moi chrétien. Vous avez paru fort étonné de me retrouver fidèle à la foi de notre jeunesse.

— Comment se fait-il, m'avez-vous dit, qu'avec un caractère indépendant, un grand amour de la liberté, vous avez enchaîné votre esprit à des dogmes immuables et l'activité de votre nature à des idées essentiellement conservatrices ? Pourquoi êtes vous *Clérical?*

Voilà, en effet, le grand mot que les libres-penseurs et les révolutionnaires de tous les calibres ont choisi de nos jours pour classer et injurier la grande armée qui s'oppose au renversement, au changement radical des croyances et des institutions qui firent la vieille Europe.

Je vais essayer de satisfaire votre curiosité. Je vais essayer de faire cesser votre étonnement, en vous expliquant les motifs qui me rendent chères les idées inhérentes à ce titre de *Clérical.*

Il m'a semblé que je vous exposerais plus facilement les raisons de ma fidélité aux principes catholiques en étudiant avec vous cette question d'une actualité si brûlante :

Qu'est-ce qu'un Clérical?

Chaque crise sociale a produit ses mots à grands effets, ses injures tonitruantes. Nous étions les *Galiléens* sous Julien l'apostat ; l'*infâme* sous Voltaire, les *aristocrates* sous le règne de la guillotine, les *jésuites* sous Louis-Philippe, les *réactionnaires* sous Ledru-Rollin, nous sommes le *chancre*, le *vampire*, les *cléricaux* sous le règne du *Siècle* et de Garibaldi.

Aujourd'hui, comme autrefois, c'est presque toujours la seule, la dernière, la plus écrasante raison qu'on oppose aux énergiques mandements de NN. SS. les évêques, aux écrits de nos publicistes, aux livres lumineux, aux vigoureux pamphlets catholiques. Ce *condottière* italien qu'on a bien pu appeler l'héroïque ganache, mais qui n'est en

définitive qu'un fanfaron de guerre, Garibaldi, après avoir crié à tous les échos de la terre italienne, aux étudiants de Pise, aux bataillons de Marsala, comme à ceux d'Aspromonte, à Florence comme à Genève : « *Ecrasons le vampire! Extirpons le chancre!* » conviait naguère le carbonarisme à une dernière lutte contre l'Église en jetant ce cri de ralliement qui est, je crois, une importation française : « *Guerre aux Cléricaux!* »

Mentana vient de montrer sa juste mesure et l'a momentanément réduit à l'impuissance. Cette bouche pleine de blasphèmes est fermée pour un temps; César a remis la soupape au puits de l'abîme. Mais le titre de *clérical* se mêle comme la flèche du Parthe aux espérances des vaincus. Certainement, il y a dans ce mot l'intention formelle d'une injure, d'un mépris, d'un anathème sanglant. Le fiel du cœur colore les mots qui rugissent sur certaines lèvres. *Clérical!* ce mot qu'on nous jette à chaque instant répond triomphalement à tout :

Clérical! vous êtes aveugle et de parti pris.
Clérical! vous êtes un rétrograde et un inquisiteur.
Clérical! hostile au progrès et intolérant.
Clérical! obscurantiste et ignorantin.
Clérical! partisan des oppresseurs et ennemi des peuples.
Clérical! le plus grand ennemi de la civilisation moderne.
Clérical!.... Voilà! tout est dit.

Aussi ce titre m'a-t-il donné beaucoup à réfléchir. Par hasard, me disais-je, ne couvrirait-il pas quelque petite infamie qu'on m'aurait cachée au catéchisme et au collége? J'ai donc cherché avec tout le soin dont je suis capable et au bout de peu de temps, j'ai fini par m'assurer qu'on pouvait le porter sans rougir, l'entendre sans colère, l'accepter même avec fierté; que non-seulement il est parfaitement compatible avec la qualité d'honnête homme, mais qu'il est on ne peut plus glorieux. Je suis arrivé à me faire cette conviction en étudiant l'origine du titre de clérical, en examinant les croyances, les mœurs, les actions de ceux qui l'ont mérité autrefois ou qui le portent aujourd'hui.

Lisez, je vous prie, le résumé de mes réflexions; peut-être avant la fin serez-vous de mon avis.

J'ouvre le dictionnaire et je lis : *Clérical*, « qui appartient au *Clerc*, à l'ecclésiastique. Vie cléricale, la modestie cléricale, la discipline cléricale. »

A la bonne heure ! je respire, nous ne sommes pas dans une caverne de voleurs, de flibustiers, ni même de garibaldiens.

Clérical vient de *clerc.*

Clerc! mais ce n'est pas déjà si mal. C'est, d'après l'étymologie du mot, celui dont le *sort*, le *partage*, l'*héritage* est uniquement ou principalement de servir Dieu. C'est celui qui a été choisi ou *séparé* pour servir la cause de la religion au profit de ceux qui l'aiment et même indirectement au profit des autres, sans qu'ils s'en doutent... Mais ce point-ci nous mènerait trop loin.

Le *clerc* est donc l'homme qui par une consécration réelle a reçu en tout ou en partie la capacité divine et la mission légitime d'offrir le sacrifice, d'enseigner et de gouverner les âmes. Le tonsuré, l'acolyte et les autres ministres inférieurs sont des *clercs*, le sous-diacre et le diacre sont des *clercs* irrévocablement engagés par leurs vœux dans la *cléricature.* Le prêtre est le *clerc* qui sacrifie, enseigne et gouverne en recevant ses pouvoirs de Dieu et de son Evêque, qui est un *clerc* possédant le sacerdoce complet. Le Pape est le GRAND CLERC, le GRAND CHOISI, car en lui se condense la suprême cléricature : de lui descend et à lui remonte toute la hiérarchie cléricale.

Mais aujourd'hui l'on étend bien plus loin encore ce titre de clérical ; on le donne à des journalistes, à des députés, voire à des sénateurs, à des soldats, à des héros comme les Guillemin, les Quélen, les Dufournel, les Quatre-Barbes, les Pimodan, les Lamoricière... aux membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, honnêtes bourgeois ou bons gentilshommes ; en un mot, à une multitude de personnes, ouvriers et laboureurs, qui ne montent ni à l'autel, ni sur la chaire chrétienne.

Pourquoi les appelle-t-on *cléricaux ?*

Apparemment parce qu'ils se montrent fidèles aux enseignements et aux lois de leurs chefs légitimes, cléricaux proprement dits, je veux dire les prêtres, les évêques et le pape, père et souverain de cette société spirituelle. Certes ! cette fidélité les honore ; car si l'on fait volontairement partie d'une société utile, le premier devoir c'est d'en acquérir l'esprit ; or l'esprit des chrétiens c'est la fidélité ; voilà pourquoi ils se nomment *les fidèles.* Ce qui fait leur force et leur gloire c'est l'obéissance de leur foi, *fides*, fidélité de l'esprit, fidélité du cœur ! comme la force et la gloire d'une armée ont leur source dans le respect de la discipline et l'amour du drapeau.

Jusqu'ici donc je ne vois rien que d'honnête dans ce titre de *cléri-*

cal dont les libres-penseurs veulent nous faire un manteau de dérision. Mais c'est bien autre chose, si je cherche le *premier clérical*, l'instituteur, le chef suprême de tous les cléricaux qui nous ont précédés et qui nous suivront jusqu'à la fin des âges.

Il est un livre mystérieux et doux qui renferme en substance toute la vérité religieuse, le dernier mot de la morale, les germes latents ou épanouis de tous les progrès accomplis et de tous les progrès que l'homme puisse légitimement rêver dans ce monde aux formes changeantes et passagères. J'ai nommé le divin Évangile. Le héros en est Jésus de Nazareth. Je l'adore; pour moi il est vraiment l'Homme-Dieu dans le sens le plus catholique ; mais je veux bien avec vous ne considérer en lui que le côté humain de cette grande figure qui depuis dix-huit siècles provoque sur son passage tant de haine ou tant d'amour.

Fils d'un artisan, ce *grand Clerc*, cet élu de Dieu n'a pas renié la cause du peuple. N'a-t-il pas toujours plaidé éloquemment en faveur des humbles et des petits ? Ne s'est-il pas énergiquement élevé contre leurs hypocrites corrupteurs? Il était né enfant du peuple, il a voulu rester enfant du peuple. Dernier et légitime héritier d'une race royale déchue de sa grandeur, mais encore vivante dans les souvenirs et les espérances de sa nation, il n'a pas au profit de son ambition, cherché à soulever les foules innombrables qui le suivaient enchaînées à sa personne par le charme de sa parole ; il a même fui le trône, où l'enthousiasme voulait le porter. Pour être accessible à tous, il a voilé la splendeur de ses enseignements sous la forme populaire et charmante de la fable orientale, c'est-à-dire de la *Parabole*.

Fils très-saint d'une Vierge très-pure, a-t-il jamais eu la morgue, la raideur, l'orgueil des humaines grandeurs, des humaines vertus ? Voyez plutôt comme il caressait les petits enfants ; comme il parlait avec bonté à la Samaritaine ; comme il relevait avec compassion la femme adultère que les vieillards voulaient lapider. Pour démentir et condamner à tout jamais la morale orgueilleuse qui n'admet pas la réhabilitation sociale de la femme déchue, comme il faisait d'une Madeleine sa chaste amie et l'amie de la Vierge! On connaît ses bienfaits, sa douceur, ses larmes données à l'amitié, comme au patriotisme. Son sort, son partage, son héritage ce fut la mort de la croix pour le peuple et pour Dieu ; il mourut en pardonnant et son dernier soupir fut un soupir d'amour.

Pouvais-je choisir dans l'humanité un chef plus illustre, plus dévoué, plus libéral ?

O Jésus ! Roi des Cléricaux ! ayez pitié de ceux qui nous méprisent, qui nous insultent, qui nous haïssent, parce que nous ne sommes pas du monde, c'est-à-dire de la société des impies et des méchants.

Les apôtres ! qu'étaient-ils aussi ?

Douze cléricaux qui s'avisèrent de renverser, en prêchant et en mourant, la religion des sens et de la tyrannie. Gloire immortelle à ces cléricaux qui plantèrent la Croix sur l'immobile rocher du Capitole et qui accomplirent la plus pacifique et la plus salutaire des révolutions ! Nous leur devons le bonheur et la liberté !

Aux Apôtres succédèrent les Pères, cléricaux presque aussi éloquents que Cicéron, Platon et Démosthène. Du moins leur parole plus nutritive et plus salutaire mit-elle une philosophie, une morale incomparables à la portée de tout le monde, à la portée des esclaves, des ouvriers et des petits enfants, au grand scandale, au grand dépit des philosophes du Lycée et du Portique qui, semblables à leurs prédécesseurs et à leurs successeurs aussi, voulaient conserver le monopole de la science pour les privilégiés de l'intelligence ou de la fortune.

Un jour vint où, devant le torrent des Barbares, le savoir se réfugia dans le cloître et dans le sanctuaire. Les moines, patients cléricaux, sauvèrent les trésors littéraires de la Grèce et de Rome et colligèrent l'histoire et la législation du moyen âge. Sans ces cléricaux obscurs qui passaient leur vie à copier Cicéron et Virgile, pensez-vous que les peuples modernes auraient retrouvé de sitôt cette langue polie, brillante comme l'acier, cet instrument littéraire dont vous, libres-penseurs, vous usez quelquefois si bien pour railler et pour maudire ces robustes travailleurs et toute l'armée cléricale ? Or, comme dans cette société barbare il n'y avait guère que l'*ordre clérical*, c'est-à-dire le clergé, qui fût en état d'apprendre et d'enseigner les autres, on donna aux savants et aux étudiants le nom de *Cleres*.

Voilà, certes ! un nom qui nous fait grand honneur ; aussi ne soyez pas étonné si j'en approfondis l'origine.

— « On donnait autrefois, dit Pasquier, le nom de *grand clerc* à « un homme savant lorsque les moines ou les ecclésiastiques étaient « les seuls en France qui étudiaient les *belles-lettres*. De cette *asnerie* « ancienne de la noblesse advint que nous donnâmes plusieurs façons « au mot *clerc*, lequel, dans sa naïve et originaire signification, appar

« tient aux ecclésiastiques et comme ainsi fut qu'il n'y eut qu'eux qui « fissent profession des bonnes lettres ; aussi, par une métaphore, « nous appelâmes *grand clerc* l'homme savant, *mau clerc*, celui qu'on « tenait pour *bête.* »

La liste de ces *grands clercs* est infinie et les ténèbres du moyen âge sont une *rengaine* usée qui touche à sa fin ou qui du moins donnera au monde un éclat de rire inextinguible, lorsque les vrais savants auront définitivement la parole dans l'école, dans les livres et dans les journaux. Mais la plupart de ces *grands clercs* firent mieux que des livres ; ils défrichèrent les forêts, desséchèrent les marais, bâtirent des ponts, tracèrent des routes, portèrent la civilisation dans l'Allemagne et dans toute l'Europe. Je me suis laissé dire par Gibbon et Guizot que la France était leur plus beau chef-d'œuvre.

On leur a beaucoup reproché en France, comme ailleurs, d'avoir été longtemps, trop longtemps, dit-on, les principaux propriétaires du sol national ; on leur a appliqué le fameux : — « *Ote-toi de là que je* « *m'y mette* », système vieux comme le monde, mais que les modernes ont perfectionné en balançoire politique. Sur cette balançoire la bourgeoisie s'est assise commodément à l'un des deux bouts en laissant encore l'extrémité de l'autre à la noblesse. En France, au Mexique, au Chili, en Italie, un peu partout, le clergé s'est vu enlever le sol qu'il avait défriché, ou que de pieux fondateurs lui avaient donné pour maintenir la splendeur du culte et l'indépendance du ministère sacerdotal.

Bel exemple à donner au peuple, vraiment ! que ces répétitions générales de socialisme autoritaire ! Mais enfin la spoliation est accomplie ; qu'y avez-vous gagné ?

Les anciens cléricaux avaient bâti des hospices et des colléges ; vous en avez conservé un certain nombre, c'est très-bien ; c'eût été mieux de les conserver tous ; la jeunesse et la pauvreté seraient plus au large. Ils avaient bâti des couvents, asiles de la science, de la prière, de la vertu, de l'innocence, du repentir, du travail, de la culture intellectuelle et matérielle ; vous en avez fait des casernes et des prisons. On y prie moins, mais y est-on plus libre ! On y blasphème un peu plus, mais y est-on plus vertueux ? On y travaille un peu moins, mais l'agriculture est-elle plus florissante ?

La race française est visiblement en décadence pour le nombre, pour la force, pour la beauté, pour l'esprit, pour les mœurs. Les Français s'en vont !

De ces couvents vous avez fait encore des magasins à fourrages, des usines, des musées, des pénitenciers pour les deux sexes; c'est ce que vous avez de plus beau et de plus solide en ce genre. Ainsi, aux dépens du monde clérical vous vous êtes fait cadeau d'une valeur immobilière de plusieurs milliards. Les cléricaux vous l'ont pardonné; seulement ils rêvent une restitution;... ne vous effrayez pas, voici ce que c'est; il espérent que si un jour, par hasard, le vent n'est plus aux casernes, vous en ferez des écoles, des hospices, des asiles pour la science, l'enfance et la vieillesse délaissée. Condamnez-vous ce rêve clérical? Ce qui les afflige, c'est que plus on crie contre les couvents, plus le nombre des casernes augmente, comme aussi le nombre de ces créatures à qui les couvents ou du moins les pénitenciers seraient fort nécessaires.

Vous avez beaucoup d'usines et vous en êtes fiers, quoiqu'elles fissent infiniment plus de plaisir à M. Haussmann et à beaucoup d'autres si elles déménageaient hors remparts, comme le vieux Paris. Le clérical n'est pas l'adversaire de l'industrie; il convient qu'elle est une forme parfois grandiose du travail humain; mais il soutient, et l'expérience confirme, que ce travail n'est pas le plus salutaire à la santé physique et morale des peuples. Aussi voudrait-il que la population des campagnes ne fût pas attirée dans les villes par le mirage décevant de la fortune et du plaisir. Le clérical voudrait que les usines, au lieu d'être hantées par des esclaves blancs, fussent remplies de chrétiens et d'hommes libres. Condamnez-vous ce libéralisme?

Jugez un peu sur ce point les idées cléricales.

Nous prions, nous écrivons, nous travaillons pour amener un état de choses où le patron traiterait ses ouvriers comme ses amis, ses frères; si nous étions exaucés, il cesserait d'exploiter l'homme pour s'enrichir vite et beaucoup; il laisserait à l'ouvrier un jour de liberté, le saint jour du dimanche, pour qu'il s'appartînt ce jour-là, qu'il devînt profondément religieux et qu'après avoir prié Dieu à l'église, il pût jouir avec les siens des charmes de la famille, de la verdure des champs et des brises du ciel. Alors le maître, sans coalition et sans grève, augmenterait raisonnablement les salaires, de manière que l'ouvrier, ne travaillant que *six jours*, eût non-seulement de quoi vivre honnêtement toute la semaine qui se compose de *sept jours*, mais qu'il pût réaliser, s'il est sage, quelques économies pour le temps de la maladie et de la vieillesse. Est-ce un rêve dangereux? Est-ce un rêve impossible? Le prolétaire sera-t-il toujours condamné à traîner au pied le

boulet de la misère avec la rage au cœur et la honte au front? Devra-t-il longtemps encore mourir prématurément? N'aura-t-il jamais à la bouche que la malédiction et le blasphème, l'ignoble chique et l'abrutissante absinthe? N'entendrons-nous jamais sur ses lèvres les accents nobles et religieux du chrétien et de l'homme libre?

Nous prétendons que la religion s'enracinant au cœur des maîtres et des ouvriers remplacerait avantageusement toutes les économies sociales du passé, du présent et de l'avenir. Ne pourriez-vous pas, comme essai seulement, appliquer notre système à ce travail moderne dont nous admirons les prodiges matériels, mais dont nous déplorons les funestes résultats moraux? Car, voyez-vous, vous avez beau dire, règle générale, l'usinier moderne est souvent un être déchu moralement et physiquement; l'alcool lui tient lieu de sang, et l'absence de principe en fait trop souvent un soldat de la démagogie. Vous savez très-bien et mieux que nous, puisque vous en profitez, que dans les ateliers de plumeaux, de passementerie et autres, la vertu des femmes et des filles est aussi fragile que le fil et aussi légère que la plume. Les idées cléricales, n'en doutez pas, rendraient plus générales et plus sûres toutes les vertus charmantes de la femme qui seules avec Dieu font l'honneur et le bonheur du foyer domestique.

Je n'ai point prétendu suivre les allures méthodiques de la thèse. Comme dans les allées d'un vaste jardin, il est permis et même agréable de revenir sur ses pas, de revoir sous un autre aspect ce qu'on a déjà vu, d'examiner ce qu'on n'avait pas aperçu encore, ainsi revenons un peu à la propriété cléricale.

Les cléricaux vous ont construit à leurs frais jusqu'à la Révolution française des milliers d'églises qui sont une des gloires artistiques de la France. Vous en avez démoli un partie et vous avez eu tort; car c'est un crime de détruire des chefs-d'œuvre et d'illustres souvenirs. Mais heureusement les hommes du dix-neuvième siècle, mieux inspirés que les Vandales de la bande noire, ont mis un grand nombre de temples au rang des monuments nationaux; des artistes distingués se sont pris d'une noble passion pour ces vieux témoins de la foi de nos pères; les restaurations intelligentes qu'ils ont menées à bout leur ont révélé ce que ces monuments durent coûter à leurs généreux fondateurs. S'il est vrai, comme l'assurent les gens du métier, que Notre-Dame de Paris coûterait aujourd'hui *quatre-vingt millions de francs*, combien de milliards faudrait-il pour bâtir seulement toutes le cathédrales de France et les autres églises qui, sans avoir ce titre, ont mé-

rité, par leur valeur artistique, d'être classées au rang des monuments nationaux et historiques.

Mais quoi! nous avons bâti sur la terre de France des milliers de monuments, chefs-d'œuvre de l'art chrétien; et l'un des vôtres, dans les délires de ses dernières audaces, a pu, sans exciter parmi vous une réprobation générale, proposer qu'on loue enfin les églises au plus fort enchérisseur, qu'il soit catholique ou mahométan, conférencier ou saltimbanque. Perdez-vous le sens moral? Vous est-il permis, quand il s'agit de nous, de ne tenir aucun compte des éléments primordiaux de la justice? Ah! prenez garde, ne touchez pas à l'angle mystérieux du divin sanctuaire; car il est écrit: « Celui qui s'insurge contre cette pierre s'y brisera. » Vos excès, vos audaces, votre oubli des notions les plus essentielles m'éloigneraient de vous, autant que la beauté des principes chrétiens m'attirent invinciblement.

Les cléricaux, vous le voyez, ont fait un assez bon usage de la propriété sacrée que la foi des fidèles avait léguée à l'Eglise. Ils ont fait aussi, comme au moyen âge, une assez belle figure dans l'histoire moderne. Indépendamment de ces gloires spéciales, tels que les grands papes, les grands théologiens, les grands saints et bienfaiteurs de l'humanité, les grands orateurs, les grands historiens et les grands apologistes catholiques, pourrait-on citer une branche des connaissances humaines à laquelle le sacerdoce catholique ou ses fidèles n'aient fourni un contingent respectable et des noms illustres? Nos missionnaires ne sont-ils pas encore aujourd'hui les premiers pionniers, les enfants perdus, les sublimes aventuriers de la civilisation dans les deux Amériques, dans l'Afrique et dans l'Asie centrales, dans l'extrême Orient et les îles éparses de l'Océanie? Ne rendent-ils pas des services immenses à la patrie des peuples civilisés, en décrivant les premiers la géographie et la flore, en racontant les mœurs, la langue, la religion, l'histoire, la poésie des pays barbares où ils vont planter la croix en l'arrosant de leurs sueurs et de leur sang? N'est-ce pas la petite offrande, ce modeste sou par semaine des cléricaux qui entretient l'œuvre éminemment civilisatrice de la Propagation de la Foi, sans laquelle de nombreux missionnaires, d'héroïques sœurs de charité, abeilles sacrées envolées de la ruche maternelle, ne pourraient ni traverser les mers, ni voyager, ni s'établir au milieu des peuples étrangers auxquels ils apportent cette parole évangélique plus douce qu'un rayon de miel? Votre histoire, ô libres-penseurs,

a-t-elle plus de grands hommes et surtout plus de bienfaiteurs du genre humain ?

Mais regardons autour de nous.

Ce frère des Écoles chrétiennes qui se consacre à l'instruction du peuple sans aucun espoir d'avenir, sans recueillir personnellement la reconnaissance due à son dévouement aussi grand que modeste, qu'est-il ? Un clérical.

Ce vieux curé de campagne et ce jeune vicaire qui abaissent les grandes leçons de la religion et de la morale au niveau des paysans, des ouvriers, des petits enfants, ces hommes qu'on est sûr de trouver jour et nuit toujours prêts à voler auprès d'un malade, d'un pestiféré pour le fortifier contre les angoisses de la maladie et les transes de la mort? Des cléricaux.

Naguère encore l'Italie les voyait à l'œuvre, ces cléricaux dépouillés par leurs concitoyens. Les magistrats, les médecins, les employés de Victor-Emmanuel fuyaient devant le terrible envahisseur qui s'appelle le *choléra*, seuls ou presque seuls les cléricaux restaient et savaient mourir à leur poste. Agneaux devant l'autel et lions au combat, ils savent se battre aussi, ces soldats du pape, ces cléricaux, ces héros de vingt ans; ils savent fournir de longues marches comme de robustes vétérans; s'élancer à l'assaut parmi des bataillons dix fois plus nombreux, les renverser avec une bravoure antique et mourir aussi avec l'auréole des chevaliers et des martyrs. Enfin, ce sont des cléricaux qui vous donnent ces anges terrestres qui font l'envie des nations protestantes et l'admiration des musulmans eux-mêmes, ces bonnes sœurs qui veillent vos malades, qui soignent vos orphelins à l'hospice et vos enfants à l'asile comme les mères les plus tendres, qui pansent nos soldats sous le feu de la bataille, qui nourrissent vos pauvres vieillards comme les filles les plus aimantes, et qui se consacrent, vierges pures, à régénérer, s'il est possible, vos repenties.

Le triomphe de la libre-pensée en renversant le christianisme tarirait la source du dévouement surnaturel qui seul enfante ces prodiges que vous admirez avec nous.

Évidemment les cléricaux ne sont pas complétement à l'abri des défaillances morales; mais franchement avez-vous rencontré de véritables cléricaux en grand nombre aux bagnes et dans les prisons? N'est-ce pas toujours pour avoir renié leurs principes qu'un malheureux forfait à l'honneur et à la probité, qu'un coupable cède un jour

à sa perversité native contenue jusque là, mais non détruite, parce que le germe fatal vit toujours au fond de la nature humaine ? Et là encore, qui opère la régénération morale à Cayenne ou sur les marches de l'échafaud ? Eh mon Dieu ! il faut bien le dire, il faut bien que vous l'entendiez, c'est un aumônier, un prêtre, un clérical, un jésuite, un jésuite surtout ; car lorsque l'on est bien content d'un jésuite on l'envoie mourir à Cayenne en évangélisant vos forçats et vos femmes de mauvaise vie. Vous voudriez bien, n'est-ce pas ? qu'on les envoyât tous mourir à Cayenne ; ils iraient tous avec plaisir ; mais c'est inutile, car lorsqu'ils seraient tous morts, il en pousserait d'autres. Plus on coupe l'arbre, plus les racines s'enfoncent, s'étendent et couvrent le sol de rejetons nouveaux et plus vigoureux.

Voulez-vous bien savoir au juste ce que nous sommes ?

Demandez aux chefs de l'armée quels sont leurs meilleurs soldats ? Des chrétiens, des paysans, des cléricaux.

Demandez aux patrons quels sont leurs plus diligents ouvriers, et aux ouvriers quels sont les meilleurs patrons ? Des cléricaux.

Demandez aux maîtres quels sont leurs plus fidèles domestiques, et aux domestiques quels sont les maîtres les plus indulgents, les plus doux, qui les traitent vraiment comme des *gens de la maison* ? Encore des cléricaux.

Demandez aux pères de famille quels sont les instituteurs les plus dévoués à leurs enfants ? Des cléricaux, prêtres ou laïques, libres ou universitaires.

Et pour finir cet article par un détail qui pourra paraître plaisant, mais qui est on ne peut pas plus vrai, interrogez les concierges qui ont le secret de savoir tant de choses et ils vous diront que les femmes, les filles et les sœurs des cléricaux sont celles qui donnent le moins de soucis à leurs maris, à leurs frères et à leurs mamans. Soyez-en persuadés, l'amour véritable et le bonheur, s'il en est en ce monde, affectionnent particulièrement le foyer d'un clérical.

Votre secte pourrait-elle m'offrir de si salutaires exemples, de si douces vertus ?

Par quel privilége donc les cléricaux excitent-ils tant de défiance et parfois tant de haine ? Après tout que veulent-ils ? L'union de la Science et de la Foi, de l'Autorité et de la Liberté.

D'illustres intelligences n'ont-elles pas réalisé cet accord auquel tant d'âmes aspirent ? Le *Progrès* est un mot séduisant qu'on nous oppose ; est-il un seul progrès auquel nous soyons hostiles, et n'en

est-il pas plus d'un où nous vous avons devancés ? Les cléricaux n'ont-ils pas les premiers organisé et répandu l'instruction primaire et secondaire? Ne se sont-ils pas occupés les premiers et avec de merveilleux succès de l'éducation des sourds-muets et des jeunes aveugles ? Qui vous a devancés dans l'établissement des écoles professionnelles et techniques ? Les frères des Ecoles chrétiennes.

Notre époque se préoccupe de l'éducation des filles avec une sollicitude digne des plus grands éloges quoique parfois malheureuse dans le choix des moyens. Mais ignorez-vous que vos programmes ont été dévancés par les congréganistes? qu'ils vous ont donné le modè des hautes écoles préparatoires pour les filles ? Les laïques délibéraient encore et les congrégations étaient depuis longtemps à l'œuvre.

Depuis quinze ans déjà, une religieuse a fondé dans le diocèse de Paris une école professionnelle qui, dans sa pensée, doit être non-seulement *un Saint-Denis civil* pour les filles des artistes ou des employés pauvres, mais encore une haute école professionnelle où les jeunes filles de toute classe pourront achever leur éducation intellectuelle, morale et religieuse, et en même temps acquérir la connaissance approfondie d'un art ou d'un métier qui les mettra en mesure de gagner en sortant de l'école une honorable existence. J'ai nommé une seule institution, mais que de diocèses avaient déjà des écoles normales pour les jeunes filles avant que vous n'eussiez songé aux vôtres !

J'ai rappelé ces choses connues de tout le monde parce qu'un libre-penseur a osé mettre l'esprit et les œuvres du clergé au nombre des *non-valeurs* pour le progrès moderne dont il s'est fait l'apôtre.

Ces programmes, conçus en bas, sont exécutés enfin par les ordres *d'en haut*. La femme française, ce chef-d'œuvre de grâce et de bon goût, d'intelligence et de foi, cette fleur charmante de la civilisation chrétienne, qui reste sans rivale dans le monde, l'omnipotence d'un libre-penseur ministre voudrait la refaire aux souffles changeants de l'Université, mère de l'ennui, des matérialistes, des déistes, des libres-penseurs, des singes perfectionnés. Adieu, gaîté française ! Adieu, vertus modestes du foyer ! Les *bas-bleus* nous menacent d'un sommeil pesant et les *libres-faiseuses* de plus d'un réveil désagréable. Seule, l'influence cléricale nous donna l'antique honneur du foyer domestique; seule, elle nous le conservera ou nous le rendra, quand il sera perdu.

Mais je n'ai pas la prétention d'établir un à un tous les titres qui recommandent les cléricaux à l'estime publique. Pour moi une seule chose suffirait à me ranger dans cette armée d'élite, c'est son DRAPEAU qui a traversé dix-huit siècles, toujours combattu et toujours triomphant. Le *Drapeau* du clérical, c'est la CROIX, symbole à la fois sévère et doux de l'amour divin et fraternel poussé jusqu'au sacrifice de soi-même. Partout où brilla ce drapeau, il fit rayonner toutes les vertus civiques et domestiques; partout où il s'éclipse, la déchéance étend ses ombres sur la société comme sur la famille; car, suivant la pensée d'un grand orateur moderne, dressée sur son piédestal de pierre ou de bronze, la Croix, divin jalon, trace les frontières de la vie et de la mort sociales; du côté vers lequel regarde le Divin Crucifié brille la véritable civilisation; derrière lui s'étendent le despotisme oriental, les religions momifiées, les civilisations vermoulues, le mahométisme sensuel, sanguinaire ou impuissant, le fétichisme rampant comme les reptiles qu'il adore et presque partout l'abjecte barbarie.

Pendant que j'étudiais les gloires qui me rendent fier du titre de *clérical*, le compte rendu analytique de la séance du Sénat, mardi, 25 juin 1867, vint dans ma pensée, jeter une nouvelle lumière sur la question qui nous occupe. Pour avoir demandé qu'on retirât des rayons d'une bibliothèque populaire des livres dont les uns sont impies, les autres corrupteurs, tous manifestement dangereux pour la jeunesse et pour les ouvriers qui fréquentent cette bibliothèque, des pères de famille de Saint-Étienne, catholiques, juifs et protestants ont essuyé une bordée d'injures, parmi lesquelles dominait, comme les résumant toutes, le titre de *cléricaux*. Le *Journal de la Loire* a donné le signal et il a été suivi immédiatement de toute la cohue des journaux libres-penseurs de Paris et de la province, ni plus ni moins que dans l'histoire des moutons de Panurge. Ainsi désormais sont cléricaux tous ceux qui se refusent à empoisonner le peuple. C'est très-bien, j'avais toujours pensé qu'en allant au fond des choses on finissait toujours par trouver que le *clérical est l'honnête homme par excellence* et que le *libre-penseur*, s'il est conséquent avec son système démolisseur, doit arriver à n'être qu'un *misérable corrupteur du peuple en haine du catholicisme* qui est la plus pure expression de la morale universelle.

Dans ce flot d'injures que cet incident a attirées sur la tête des pétitionnaires et de leur défenseurs, les plus grosses sont les épithètes

d'obscurantistes et *d'ignorants*. Des ignorants, les cléricaux? Eh! messieurs les libres-penseurs, à qui ferez-vous croire que vous êtes sincères en nous taxant d'ignorance? Nos écrivains, nos savants, nos journalistes, nos orateurs ne valent-ils pas les vôtres? Depuis quelques années vous voyez à l'œuvre nos professeurs, et en particulier ces cléricaux de *la rue des Postes*. Ils ne sont que d'hier et déjà ils inondent vos écoles et la société de jeunes hommes qui priment partout leurs émules, ce qui fait crier à M. Sauvestre : Réduisons les couvents à leur plus simple expression ! *Caveant consules !* Veillons au salut de l'empire. Un grand libéral que ce monsieur Sauvestre !

Du reste, vous n'ignorez pas que nous savons encore tout ce que nous avons appris ensemble sur les bancs du collége. Nous avons étendu autant que vous (ce qui n'est pas beaucoup dire) le cercle de nos connaissances dans les sentiers divers où nous a poussés la Providence. Mais il est une science que vous avez oubliée, au grand détriment du bon sens et de la morale publique, et que nous avons perfectionnée en nous, au grand avantage de notre esprit et de notre honneur: *C'est la science du catéchisme!*

Le cathéchisme ! je vous vois sourire, mais un moment. Jouffroy, qui fut des vôtres et l'un des plus célèbres, a dit ces paroles que je vous recommande et qui le feraient passer aujourd'hui pour *clérical:* « Il y a un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants et sur lequel « on les interroge à l'église; lisez ce petit livre qui est le *cathéchisme;* « vous y trouverez une *solution de toutes les questions que j'ai posées,* « *sans exception.* Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, « il le sait; où elle va, il le sait; comment elle y va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-« bas et ce qu'il deviendra après sa mort; il vous fera une *réponse* « *sublime* qu'il ne comprend pas, mais qui *n'est pas moins admirable.* Demandez-lui comment le monde a été créé et à quelle fin; « pourquoi Dieu y a mis des animaux, des plantes, comment la « terre a été peuplée; si c'est par une seule famille ou par plusieurs; « pourquoi les hommes parlent plusieurs langues; pourquoi ils souffrent; pourquoi ils se battent et comment tout cela finira, il le sait. « Origine du monde, origine de l'espèce, question des races, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme « avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de « l'homme sur la création, *il n'ignore rien;* et quand il sera grand, « il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politi-

« que, sur le droit des gens; car tout cela découle avec clarté, et « comme de soi-même du Christianisme. »

Pouvais-je trouver une philosophie plus étendue, plus grande, plus certaine que celle de ce petit livre?

Jouffroy me rappelle son maître qu'il a maudit du fond de son tombeau, parce que sa prétendue philosophie lui avait enlevé le bonheur et la certitude avec la foi. Cousin disait, en 1828, une parole qui sera éternellement vraie:

La Philosophie est encore au maillot!

Pauvre fille! cela dure depuis trois mille ans, et l'enfant n'a pas grandi d'un pouce; elle ne sait même pas si elle a un père; et elle ne sait pas sourire à sa mère qui est la Raison universelle, reflet de la Raison éternelle qui est Dieu. Mais si la philosophie de Cousin et de Platon est encore au maillot, c'est au moins un être vivant; et la vôtre, ô libres-penseurs contemporains, qu'est-elle? Pas même un embryon. Vos idées sont à la raison, à la philosophie, à la science, à la civilisation, ce que sont pour l'organisme et la vie humaine les miasmes du typhus, de la peste et du choléra.

Dans l'éclat de sa gloire *sorbonnienne*, Cousin s'honorait du titre de libre-penseur. Depuis, s'arrêtant sur les pentes de *l'éclectisme*, il s'est efforcé de remonter les pentes de la révolution intellectuelle, au fond de laquelle il avait entrevu les griffes et les dents de la révolution sociale; il n'est pas arrivé au sommet de la Raison catholique, il en est même resté trop loin encore, malheureusement pour sa gloire (Dieu ait pitié de son âme!) Eh bien! dès que vous l'avez vu retourner sur ses pas et gravir la montagne, vous l'avez honoré du titre de clérical. Il fallait s'y attendre; sa philosophie avait trop de raison encore pour le cerveau des descendants du singe.

Embrasserai-je *l'athéisme?* Ma conscience et la nature me crient trop fort qu'il y a un Dieu.

Serai-je *matérialiste?* Ce qui pense en moi se révolte à l'idée de ne voir dans l'homme qu'un tube qui digère avec plus ou moins de succès et d'esprit.

Serai-je *déiste?* C'est impossible; je sens trop que Dieu est mon père et j'ai trop besoin de sa présence et de sa grâce.

Puis-je me résoudre à devenir un *libre-penseur éclectique?* Je tomberais dans la confusion de Babel, ou dans un scepticisme désolant

qui me ferait douter de mes devoirs les plus essentiels et même de l'amour de ceux qui me sont les plus chers.

Le cathéchisme m'explique tout ; il me suffit.

Et qu'avez-vous à nous offrir de mieux que la philosophie du christianisme ? Rien, rien. Il ne sort de vos brouillards que des orages, des pluies de reptiles ou des singes ; nous nous en tenons à la science catholique ; elle a fait ses preuves en répandant les bienfaits d'une civilisation incomparable que vous ne détruirez pas, sachez-le bien ; car ce que les géants n'ont pu défaire, vous, pygmées, vous le pourrez encore moins. La pyramide éternelle ne tombera pas sous les coups de vos épingles ; emportée sur un fragile esquif vous la voyez s'abaisser à l'horizon ; vous croyez qu'elle disparaît... Elle reste immobile et c'est vous qui passez. La plume, cette pioche de la gent gratte-papier, n'est ni assez grande, ni assez fortement trempée, ni toujours assez bien maniée surtout par ces mains débiles, pour entamer le divin granit de roche immortelle ; en tout cas, dès que vous toucherez à la Pierre Angulaire, elle se redressera de toute sa hauteur, se renversera sur vous, vous écrasera et reprendra tranquillement sa place dans le fondement céleste, pour recevoir les nouvelles assises d'un édifice plus solide et plus grandiose encore que celui où s'abritèrent dix-huit siècles.

On dirait vraiment que vous ne savez pas mieux l'histoire que le catéchisme. Eh ! oui, car si vous saviez lire dans les annales des peuples vous déposeriez les armes, vous déclarant déjà vaincus, et vous adoreriez ce que vous aspirez à détruire, car vous comprendriez en tremblant pour vos foyers et pour vous-mêmes que nos triomphes passés renferment la loi et sont le présage infaillible de nos triomphes à venir. Dans les sciences naturelles, une série de phénomènes semblables dans les mêmes éléments et les mêmes circonstances fait connaître la loi qui les régit et détermine la cause seconde dont ils découlent. Dans les sciences morales, dans l'histoire, par exemple, malgré les rapports presque infinis du libre arbitre des hommes avec les devoirs, les passions et les obstacles, le philosophe peut avec une certitude morale déterminer la loi des révolutions ou du progrès des peuples. Là, comme dans la nature, les mêmes causes amènent les mêmes effets. Ainsi j'ai le droit de vous dire : Vous périrez par vos excès, nous renaîtrons de vos ruines.

Dans la tempête que nous traversons, où allons-nous ?... Nul ne pourrait le dire à cette heure ; l'avenir est sombre et il n'y a de cer-

tain que ceci, c'est que les divers plans de bataille des libres-penseurs révolutionnaires se dessinent de plus en plus. Depuis quelques années, Dieu a permis d'imposantes réunions d'hommes, des spectacles solennels qui groupent séparément les divers ordres d'idées qui se disputent l'empire du monde.

Les étudiants libres-penseurs sont allés à Liége montrer leurs poings à Dieu en le menaçant de crever le ciel comme un plafond de papier. Celui qui habite dans les cieux a dû sourire de pitié en voyant ces singes libres-penseurs, ces pygmées se poser en modernes Titans. Mais nous qui sommes encore sur la terre, nous n'avons pas le droit d'en rire, car nous savons par expérience que ce sont ces petits Messieurs qui fournissent la graine des Robespierre, des Marat et des Hébert.

Le congrès de Genève nous a montré le *général Ganache,* le tribun démocrate entrant dans la capitale du protestantisme triomphalement porté dans *une calèche à quatre chevaux.* Avis au peuple qui paye toujours les roues et l'huile, les ressorts et l'avoine. Garibaldi a pris soin de commenter le fameux programme : *l'Eglise libre dans l'Etat libre,* en déclarant comme toujours qu'il fallait extirper résolûment le chancre sacerdotal. Singe de l'ogre ! s'il était sincère, s'il n'avait besoin de se cacher encore derrière le manteau royal qui peut l'aider à entrer dans Rome, il aurait certainement hurlé son programme de détrônement général. Avis aux rois ! le sort de Maximilien leur présage ce qu'ils peuvent espérer de la secte des libres-penseurs révolutionnaires.

Les rois sont venus presque tous à Paris encourager de leur présence les progrès des arts et de l'industrie. Ces soins commandés par leur rôle auguste ne les ont pas empêchés d'aller encourager aussi, un seul excepté, la littérature contemporaine personnifiée dans *la Belle-Hélène* et *la Grande Duchesse de Gérolstein.* Les banquets fraternels dont le peuple a fait si généreusement les frais n'ont pas ramené la confiance sur les marchés européens et n'empêchent pas chacun de ces monarques paternels de surveiller du coin de l'œil les armements et les démarches souterraines de ses voisins. Et pourtant les rois se sont embrassés, ils ont trinqué ensemble et les poëtes ont chanté la *Paix universelle.* Plus cléricaux, ces rois s'unissaient ensemble avec leurs peuples dans l'amour du Pontife universel, Vicaire du Christ, Prince de la Paix.

Les catholiques se sont réunis à Malines. Là l'éloquence politique

et l'éloquence religieuse ont révélé au monde les prétentions des cléricaux. Aucun défi, aucune menace, aucun anathème n'ont été jetés à la civilisation moderne. La Foi a tendu la main à la PHILOSOPHIE, et l'AUTORITÉ CATHOLIQUE à la LIBERTÉ. Le *Programme* des cléricaux peut donc se présenter sans crainte à l'examen des libres-penseurs impartiaux comme aux griffes tachées d'encre d'un singe grattepapier.

Enfin, dans des régions plus hautes et plus lumineuses, l'Église catholique par l'organe de Pie IX a glorifié le patriotisme et la foi d'un martyr polonais. Protestation divine contre la tyrannie du schisme moscovite. L'Église a glorifié les pionniers de la civilisation évangélique dans ces martyrs japonais qui moururent dans les tortures pour n'avoir pas voulu renier la croix symbole et source de la civilisation européenne. L'Église a glorifié dans une humble bergère les vertus de la femme, l'esprit de sacrifice, la candeur et la chasteté qui lui donne tant de charme. Elle a glorifié dans cette fille des champs la pauvreté des classes populaires; témoignage divin de ce libéralisme sincère dont la source est inépuisable au fond de l'Évangile et au cœur de l'Église qui en est la dépositaire.

Voilà ce que nous sommes du côté de la terre et du côté du ciel. Les pasquinades impies des étudiants de Liége, les menées socialistes de Lausanne, les incessantes révoltes du militarisme libéral de l'Espagne, les fanfaronnades des *bravi* italiens à Genève, les vengeances et le regicide des juaristes au Mexique; les troubles sanglants de Roubaix, l'abaissement de votre littérature et de votre philosophie, l'horrible vandalisme des garibaldiens autour de Rome, ces affreux attentats, ces bombes, ces mines qui nous ont fait craindre le sac et la ruine de la Ville-Sainte, auguste mère de la civilisation, tout cela nous fait connaître l'ordre, l'esprit et les espérances qui règnent dans les diverses armées des libres-penseurs.

Si l'arbre de l'anarchie, coupé naguère au pied par la hache des rois, porte de tels fruits sur les rejetons qui bourgeonnent à peine, quels donnera-il quand il aura jeté de vigoureuses et profondes racines? Les tronçons de l'Hydre se remuent et cherchent à se rejoindre. Vos journaux, vos romans, vos drames, vos systèmes pullulent, et l'indifférence et le matérialisme naissent partout sur leur passage. Le présent raconte l'avenir. La philosophie du XVIIIe siècle a été la mère de la Terreur et de l'échafaud. Quels crimes enfantera la philosophie des singes de Voltaire? On ne pourrait le dire au juste à moins

d'avoir les yeux d'un prophète; mais ce nom de *singes* ne me laisse pas sans crainte, car généralement les singes sont lubriques et quelques espèces d'une férocité épouvantable.

Pourtant, ô libres-penseurs, j'ai beaucoup d'espérances, et ces espérances sont les excès même, que vous affichez. Car il faut vous rendre cette justice, s'il est contestable que vous soyez des hommes de *progrès,* il est certain que vous êtes des hommes de *mouvement;* vous marchez vite et si vite, que vous n'appelez plus philosophes que ceux qui regardent l'homme comme un fils du singe! Vous nommez *clérical* celui qui ne veut pas le renversement des trônes, des idées éternelles et du sens commun; tous ceux qui, réglant la liberté, arrêtent les peuples sur le penchant rapide de l'anarchie que vous rêvez et du despotisme qu'elle enfante; car votre démocratie, la démocratie païenne, est une courtisane qui porte toujours dans ses flancs un César.

Courage donc! En avant! hommes de progrès ou plutôt de mouvement! Déjà vous appelez *cléricaux* tous ceux qui ne font pas profession de se laisser corrompre, de laisser corrompre, ou de corrompre eux-mêmes les classes populaires par le matérialisme et l'athéisme, par des romans où des femmes libres se chargent d'enseigner les lois du mariage, où des apostats doucereux font le rôle d'apôtres, où des bohêmes posent en moralistes. Je ne désespère pas de vous entendre bientôt appeler *clérical* l'homme qui voudra simplement rester honnête. Car, enfin, que veut un clérical? — Qu'on respecte le bien d'autrui et la femme de son prochain; or vos romanciers ont des complaisances magnifiques pour les libres amours, la libre harmonie des âmes et des sens; vos romanciers ont encore des sympathies éclatantes pour les prostituées et les forçats; ce sont les héros de votre littérature. Vos politiques et vos économistes volent à peu près partout, du moins où ils peuvent, la propriété foncière de l'Église, et quand ils l'ont évincée des beaux domaines qu'elle employait à la splendeur du culte et au soulagement des pauvres humains, ils ne sont pas des plus galants hommes dans le payement des rentes convenues à titre de compensation.

Ce sont, je le répète, de fort mauvais exemples que vous donnez au peuple en faisant ainsi du socialisme en grand. Malheur à la société si vous réussissiez jusqu'au bout! Jusqu'ici, en effet, malgré vos nombreuses spoliations, la propriété c'est encore la propriété. Mais lorsque la plèbe aura vu dépouiller partout la royauté, la

noblesse, l'Église, et constituer partout la propriété nouvelle au profit des ventrus, des juifs, des économistes, des industriels, des proudhonniens et des plus habiles singes penseurs, la plèbe trouvera parfaitement vraie à son tour la maxime de Proudhon : « LA PROPRIÉTÉ C'EST LE VOL. » La démocratie populaire voyant qu'on se trouve bien de voler en grand ; que les gendarmes n'ont point de menottes pour les mains des grands voleurs ; le peuple, dis-je, se constituera à son tour en voleur légal et il vous fera rendre gorge officiellement. *Ça ira !* Les plus riches payeront les violons ! Mais ils nous reviendront bien vite pour conserver leurs rentes.

Courage donc, libres-penseurs, vous faites merveilleusement les affaires des cléricaux : En donnant pour père à l'homme le singe, vous nous ralliez tous ceux qui ont souci de la dignité humaine. En prêchant et en pratiquant surtout le socialisme, vous nous faites aimer de tous ceux qui possèdent quelque terre au soleil et quelque titre de rente dans leur tiroir. Par vos romans, par vos systèmes, par vos écoles, qui voudraient refaire la femme naturellement fidèle à l'image de ces femmes auteurs qui n'ont été constantes ni dans l'amitié, ni dans le mariage, ni dans l'amour libre, vous nous ramenez tous ceux qui tiennent à l'honneur du foyer domestique, à la sainteté du contrat conjugal, et à l'éternité de l'amour.

Courage ! un temps viendra où la libre-pensée, passant au crible du singe révolutionnaire le grain qu'elle veut semer dans ses sillons, mettra au rebut tous ceux qui aiment l'ordre, la morale, le travail, les vertus domestiques. Alors il ne restera portant le titre de *Libre-Penseur* que les démagogues, les terroristes, les prostituées et le bourreau... le parti du crime. Tout le reste sera quelque peu *clérical.* Mais le crime étant la plus anti-sociale des choses de ce monde, ce parti encore fera, et peut-être définitivement, les affaires des cléricaux.

Si les libres-penseurs qui n'en veulent qu'aux rois et à l'Église parvenaient à renverser l'ordre européen pour y substituer le règne de la matière pensante et de la matière brute, l'une et l'autre athées, dans cette pâte immonde fermenterait de plus en plus le levain du crime. Sous les sillons recouverts d'une moisson en apparence brillante, gronderait de plus en plus la lave démagogique. Le volcan éclaterait ; les pouvoirs humains seraient emportés par le torrent de sang et de feu. Alors çà et là surgiraient de la foule exaltée jusqu'au délire ou lâche jusqu'au marasme, des aventuriers, des sabreurs, des

paillasses qui se croiraient des capitaines et qui rêveraient d'éclatants destins. Pour faire marcher l'*idée*, ils mitrailleraient le peuple, ils sabreraient les derniers restes de la civilisation et de la liberté.

Libres penseurs, vous ne voulez pas que nous restions sur le terrain de l'hypothèse; vous dites que votre triomphe est proche et que le jour où vous serez absolument maîtres quelque part sera la veille de votre triomphe général.

Admettons cela; admettons qu'il suffira à la Révolution d'une grande victoire dans un coin du monde pour rendre l'exemple contagieux et pour multiplier les *singes de Catilina*. Ainsi, d'aventurier en aventurier, de sabreur en paillasse, l'Europe arrivera au *Bas-Empire*. Et alors de deux choses l'une : ou le Bas-Empire sera foulé comme un champ de manœuvres sous les escadrons d'un Attila qui entrera dans l'Église, prendra la couronne sur l'autel et deviendra un CLÉRICAL pour pouvoir être un roi; ou bien la libre-pensée tombera seule sous son impuissance, et la démocratie qu'elle aura fondée tombera sous le mépris universel. Alors le genre humain, nouvel enfant prodigue, débarrassé de ses chaînes, honteux de ses haillons et de sa misère, se relèvera de la poussière sanglante et tombera dans les bras du Christ, son père et son Dieu. Plus heureux que le prodigue de l'Évangile, le peuple trouvera dans le palais de son père une mère toujours aimante, qui n'a de la vieillesse que l'expérience et la douceur; l'Église, cette mère divine, pansera ses blessures, guérira sa gangrène, purifiera ses hontes, lavera sa fange, lui rendra les vêtements royaux de sa jeunesse, consacrera son front rajeuni et lui dira : Règne, et il lui donnera pour époux la Vierge immortelle qui sortit des flancs transpercés de Jésus: LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE.

LOUIS VALDER.

FLAMINIA

(SUITE ET FIN.)

Rien n'était plus dissemblable que les deux sœurs, Flaminia et Antonia, tant sous le rapport des formes extérieures, que sous celui du caractère. Charmantes toutes deux, elles avaient reçu du ciel des dons et des goûts différents. Ce qui n'empêchait pas qu'il y eût entre ces deux natures diamétralement opposées, une amitié sans bornes, et plus tard une confiance réciproque. C'est grâce à cette confiance, qui naquit un jour d'un immense besoin d'épanchement, que je puis entrer aujourd'hui dans les particularités les plus intimes de cette histoire.

Antonia, ainsi que vous pourrez le voir par le portrait qui figure dans la galerie de mes ancêtres, Antonia était une de ces beautés fortes et actives où déborde la séve et la vie. Son teint un peu brun, ses yeux d'un noir profond, qui étincelaient sous l'arc fortement accentué de ses sourcils, malgré le long réseau de cils qui n'en pouvait temperér l'éclat, sa bouche toujours souriante, aux lèvres larges d'un dessin ferme et correct, ses narines ouvertes, mobiles et expressives, mais par-dessus tout, l'extrême vivacité de son visage, où se peignaient, comme dans un miroir, toutes les émotions qui l'agitaient, même les plus fugitives ; tout en elle indiquait une nature vigoureuse et qui avait besoin de se dépenser au dehors par tous les moyens possibles. Le puissant développement des forces physiques entravait l'essor de l'imagination. Elle se faisait remarquer par la vivacité de ses impressions, par l'impétuosité de ses sentiments, par les saillies de son esprit prompt et brillant. Mais le monde de la rêverie peuplé de formes vagues, insaisissables ; ce monde illuminé de lueurs célestes où nous entrevoyons des bonheurs irréalisables ici-bas ; ce monde que l'âme crée, que l'imagination colore et que l'espoir embellit, lui était inconnu. Pendant que sa sœur s'y livrait avec délices, écoutant dans son cœur ces voix harmonieuses qui lui parlaient d'un bonheur à venir, pénétrant et doux comme les joies du ciel, Antonia bondissait comme un jeune faon parmi les hautes

herbes des jardins du palais Balbo, ou gravissait, emportée par le galop d'un cheval ardent, les routes montueuses qui entouraient la ville.

La même impétuosité se faisait remarquer dans ses affections et ses antipathies, elle n'en pouvait modérer l'expression et n'essayait même pas de s'imposer à ce sujet une contrainte inutile.

Flaminia, au contraire, semblait porter sur toute sa personne l'empreinte des douleurs qu'elle était destinée à souffrir. Son regard doux et triste, même dans son sourire, à demi voilé par de longues paupières, donnait à son visage une indéfinissable expression de mélancolie; expression qui se retrouvait encore dans sa bouche finement dessinée, et jusque dans la démarche un peu molle qui faisait onduler sa taille souple et cambrée.

Tandis qu'Antonia, vive et pétulante, répandait de toutes manières les forces surabondantes de sa jeunesse et de sa vie, Flaminia semblait les mettre en réserve pour le moment terrible de l'épreuve. Elle concentrait au fond de son âme toutes ses impressions, sans se rendre compte du motif qui la faisait agir. Elle avait la conscience de son exquise sensibilité et la protégeait de tout contact qui l'eût blessée, sous une indifférence et un calme affectés.

Mais sous cette indolence apparente, un œil attentif eût pu facilement reconnaître les traces d'une âme ardente et d'une organisation forte. Une flamme vive illuminait par moments ses regards voilés d'indifférence, sa voix douce et musicale prenait un accent d'enthousiasme, toute sa personne se relevait sous la puissance d'une émotion qu'elle ne comprimait plus et qui vibrait avec d'autant plus de violence que son âme, loin de s'épancher au hasard et sur tout comme celle d'Antonia, était de celles qui, à une heure donnée de la vie, doivent concentrer toutes leurs forces sur une seule pensée et une seule affection.

Froide et presqu'impassible au dehors, son excessive sensibilité ne se traduisait que par des signes imperceptibles. Mais plus tard, heureuse de sentir à ses côtés un cœur pénétré d'une même affection, toute cette glace se fondit.

N'y a-t-il pas en nous, au moment où commence la vie, c'est-à-dire à l'époque où l'âme s'éveille du long assoupissement de l'enfance, n'y a-t-il pas en nous un vague pressentiment de nos destinées futures? De même que nous avons vu souvent d'intrépides soldats trembler le matin d'une bataille et entendre d'avance la voix

de la mort qui devait les appeler dans la journée, de même, au moment de commencer une douloureuse carrière, n'y a-t-il pas une voix qui nous avertit des épreuves qu'il nous faudra subir? Les oiseaux du ciel pressentent l'orage quand l'atmosphère est encore rayonnante de splendeur; les insectes qui rampent sur la terre, prévoient dès l'automne les rigueurs de l'hiver et entourent leurs œufs d'une double couverture de soie; pourquoi l'homme serait-il moins favorisé que l'insecte et l'oiseau? Pourquoi serait-il le seul être livré pieds et poings liés au malheur et à l'inconnu?

Peut-être Flaminia obéissait-elle à ce sentiment de pudeur morale, qui nous fait cacher à tous les yeux nos meilleures qualités et nos richesses de cœur, pour les verser, vierges de tout regard, sur l'être que nous avons choisi. Peut-être aussi pensait-elle protéger son excessive sensibilité sous ce voile de feinte indifférence. Elle se savait incapable d'aimer à demi. Elle sentait que son cœur était un instrument délicat qui, touché par une main habile, devait rendre des sons harmonieux, mais qui se briserait infailliblement sous une main maladroite ou brutale; et elle voulait le garantir.

Or, dans le palais Balbo, personne ne soupçonnait la puissance de cet instrument, au contraire. Le caractère expansif d'Antonia faisait croire, chez elle, à un excès de sensibilité, tandis que le calme de sa sœur passait généralement pour l'indice évident d'une certaine indolence de cœur.

La pauvre enfant s'affligeait d'être ainsi méconnue. Bien souvent, dans le silence de la nuit, des larmes amères s'échappaient de ses yeux. Bien souvent le crucifix d'ivoire qui veillait sur son alcôve virginale, vit s'ouvrir devant lui cette âme si aimante et si pure, qui venait puiser à cette intarissable source une consolation pour le présent et des forces pour l'avenir. Il lui semblait parfois entendre au loin le bruit menaçant et inconnu des tempêtes du cœur. Elle priait avec ardeur, presque avec fièvre, lorsqu'elle écoutait gronder les voix mystérieuses qui l'avertissaient d'un péril prochain et lui disaient de répandre autour d'elle ces surabondances d'affection, ces ardeurs nouvelles qui la dévoraient et qui devaient un jour la consumer. Dans ces moments d'instinctive frayeur, elle se serrait pour ainsi dire contre Dieu, se blottissait sous l'ombre de cette main protectrice, toujours étendue sur ceux qui l'invoquent, et se sentait rassurée. Dans ces moments-là surtout, et malgré les tendresses paternelles qui l'entouraient, elle se sentait profondément seule et souffrait de cet isolement.

En effet, Flaminia avait raison, elle était seule. Mgr Balbo et sa digne épouse chérissaient leur fille, mais le temps semblait n'avoir marché que pour elle et non pour eux ! L'enfant avait disparu devant la jeune fille ; les grâces naïves du jeune âge avaient fait place aux charmes plus épanouis de la jeunesse ; ils n'avaient rien vu de tout cela ! Ils ne songeaient même pas que l'affection paternelle doit se modeler sur l'être qui en est l'objet, pour se transformer et grandir avec lui ; que la tendresse protectrice qu'on accorde à l'enfance, qui s'y abrite comme l'oiseau dans son nid, devient insuffisante pour un cœur que le temps a développé et qui a besoin de s'appuyer sur des sentiments moins protecteurs et plus amis.

Un des plus graves écueils de la difficile mission d'élever des enfants est, sans contredit, de s'apercevoir de ce passage où l'être que nous avons jusque-là tenu sous notre main et fait vivre de notre vie, commence à quitter les langes de l'enfance pour voler de ses propres ailes ; c'est de savoir modifier notre tendresse pour inspirer, au lieu de la crainte salutaire qui domine la première période de la vie, la confiance et l'abandon qui doivent protéger la seconde ; c'est de saisir, pour faire éclore ces sentiments si fragiles et si délicats, le moment où l'enfant devient homme et commence à sentir s'élever en lui des pensées et des sensations qui lui sont propres et ne sont plus simplement l'écho ou le reflet des nôtres. C'est alors et seulement alors qu'ils peuvent naître. Si nous laissons échapper cette heure fugitive que nous ne pourrons plus ressaisir, quelque puissant que soit l'amour filial, il ne nous rendra pas la confiance que nous aurons repoussée ; nous laisserons ce jeune cœur qui s'éveille à l'aurore de la vie dans un isolement toujours pénible et souvent dangereux, puisqu'il prête à la voix déjà si forte des passions le charme du mystère et le secours puissant de la solitude.

Malheureusement, et c'est presque toujours par suite d'une tendresse mal dirigée, nous fermons trop souvent les yeux à cette transformation, l'habitude nous aveugle et l'enfant s'éloigne de nous.

C'est ce qui était arrivé pour Flaminia.

La signora Balbo était une vertueuse femme et une irréprochable mère de famille ; Mgr Balbo, je vous l'ai dit, adorait ses enfants, mais tous deux, ainsi que Giovanni qui comptait environ quinze ans de plus que l'aînée de ses sœurs, ne voyaient encore dans ces deux belles jeunes filles que les enfants qui les charmaient jadis par leurs naïves gentillesses.

Cette situation, commune aux deux sœurs, aurait dû faire naître, plus tôt une confiance aussi complète que leur amitié, mais outre que leurs goûts différents les éloignaient souvent l'une ou l'autre, nul événement extérieur n'était venu leur montrer la puissance de leur mutuelle affection et la communauté d'idées qui devait en être la suite.

Flaminia vivait donc seule et se livrait sans réserve au charme si doux d'une insaisissable rêverie. Elle écoutait avec une joie profonde ces aspirations mystérieuses qui lui parlaient de bonheur, auxquelles elle ne pouvait assigner aucune forme et dont la pensée, tout indécise qu'elle fût, la jetait dans un trouble délicieux. Elle recherchait la solitude et passait de longues heures accoudée sur sa fenêtre, le front appuyé sur sa main longue et blanche, contemplant les larges teintes empourprées que le couchant étendait sur les nappes d'azur de la Méditerranée, et ses beaux yeux se remplissaient de larmes sans motif mais non sans douceur.

Bien qu'elle ignorât complétement le sens de ses vagues rêveries, qu'elle eût été bien enpeine d'expliquer cette mélancolie à la fois douloureuse et charmante dans laquelle elle aimait à se plonger, elle cachait soigneusement à tous les yeux l'état de son âme, redoutant pardessus toute chose qu'on pût soupçonner le bonheur qu'elle trouvait à s'y livrer.

Au moment où la Providence allait rapprocher Albert et Flaminia l'un de l'autre, celui-ci se trouvait dans une situation d'âme et d'esprit analogue à celle dont je viens d'esquisser les traits principaux.

La gloire lui avait semblé d'abord l'unique chose de ce monde qui méritât d'être enviée. Mais cette idole si ardemment poursuivie s'était peu à peu dépouillée de son éclatant prestige. Plus il s'en approchait, plus il voyait se ternir l'auréole de splendeurs dont il la croyait entourée. Et lorsqu'il la posséda tout entière ; lorsque le bruit de son nom eut retenti jusqu'aux dernières commanderies de l'Ordre, qui le regardait comme son plus ferme appui et sa plus chère espérance ; lorsqu'il eut atteint ce but qu'il avait si longtemps considéré comme le degré suprême des félicités humaines, il vit avec une sorte d'effroi que la gloire est insuffisante pour le bonheur ; qu'il faut l'envisager en chrétien ou tout au moins la rapporter à un cœur qui s'en réjouisse : c'est dans la joie que font naître nos succès, dans les douces larmes d'un légitime orgueil, que nous trouvons la récompense de nos efforts. Lorsqu'Albert comprit enfin cette vérité il se sentit

triste et malheureux, car il regardait vainement autour de lui : — il était seul !

Un vide immense se fit alors en son âme, vide que la gloire ne pouvait plus dissimuler et que l'amitié était impuissante à combler.

Comme Flaminia, il se sentait isolé sur la terre. Mais tandis que la solitude de celle-ci était adoucie par une espérance vague comme ses pensées et ses désirs, l'isolement était pour Albert un abîme sans fond, plein de découragements et de désespoirs. C'était une nuit profonde qui se faisait dans son âme, semblable à ces nuits d'hiver, sombres et froides, où l'œil ne voit pas une seule étoile percer l'épaisse voûte des nuages amoncelés, où le cœur attristé n'entend que les gémissements du vent qui courbe en passant les cimes dépouillées, et le cri sinistre des oiseaux de proie qui tournoient dans une atmosphère épaisse et brumeuse.

La lassitude l'avait saisi, comme elle saisit le voyageur à l'aspect d'une route qui s'étend à perte de vue, droite et monotone, dans une plaine aride et sans ombre. Ne voyant rien qui lui parût digne d'un regard ou d'un désir, il laissait le temps l'emporter lentement vers le terme commun, sans le hâter même de ses vœux, car les joies de l'éternité, auxquelles il croyait sincèrement, n'attiraient pas son âme. — S'il courait au-devant de la mort, c'était par intrépidité naturelle. Il n'éprouva en face du trépas que la désolante indifférence qu'il montra au moment de son retour à la vie.

Tels étaient les sentiments secrets d'Albert et de Flaminia, lorsque pour la première fois leur mutuelle destinée les mit en présence dans l'antique salon du palais Balbo.

Nous sommes si éloignés, tous les deux, mon cher Frédérick, du temps où notre cœur eprouva ses premières impressions, qu'il ne nous en reste qu'un bien faible souvenir.

— Vous vous trompez, interrompit vivement le baron. Depuis le jour où, pour la première fois, j'aperçus ma pauvre Gertrude, jusqu'au jour où je l'ai placée dans son cercueil, je n'ai rien oublié. Il n'est pas une heure de ce temps si regretté qui ne soit présente à ma mémoire, pas un fait, si léger qu'il soit, que je ne me rappelle presque dans ses moindres détails !

— Vous comprendrez plus aisément alors, continua le comte Shrann, comment ces deux âmes s'unirent si étroitement l'une à l'autre, qu'il n'y eut bientôt plus pour elles qu'une seule vie, un seul goût et une seule pensée ; comment elles conservèrent toutes deux

jusqu'au dernier jour la certitude la plus absolue de leur mutuelle et profonde affection sans s'être liées par une parole.

Ils avaient à peine vécu quelques jours l'un près de l'autre, qu'Albert connaissait toutes les pensées de Flaminia. Il y lisait comme en un livre ouvert. Il en pénétrait tous les replis : cette âme fermée pour tous, il la voyait épanouie, il en respirait tous les parfums, il en entrevoyait toutes les destinées ! Était-ce donc dans quelques conversations banales qu'il avait puisé une connaissance si complète de ce cœur habituellement fermé ? Non ; il n'avait point jugé Flaminia, il l'avait sentie. Il ne l'avait point étudiée ; il n'avait point conclu son caractère de ses paroles ou de ses actes, il l'avait seulement regardée et, de prime-saut, par intuition, elle s'était révélée à lui. Et cela si pleinement, qu'il y avait des moments où, sans hyperbole, il était permis de dire qu'il la voyait penser.

De son côté, Flaminia voyait l'âme d'Albert éclairée de cette même lumière que j'appellerais surnaturelle si je ne la considérais, au contraire, comme une des lois éternelles instituées par le Créateur. Elle le savait loyal et généreux, elle connaissait son inaltérable bonté, sa patiente douceur ; non parce qu'il avait eu l'occasion de les développer devant elle, mais parce qu'une clarté vive et pénétrante le lui montrait ainsi. Tout ce qu'éprouvait Albert trouvait en elle un écho, et l'image n'est pas plus fidèlement reproduite par le miroir, que ne l'étaient alors ses moindres sensations.

Auprès d'Albert, elle se sentait heureuse parce qu'elle se sentait comprise et, surtout, parce qu'elle se sentait aimée.

Une nouvelle existence s'ouvrit alors pour elle. Le mouvement et l'activité succédèrent à ses vagues rêveries et à son habituelle indolence. De nouveaux horizons se découvraient tous les jours à son esprit. La nature était plus belle, les fleurs plus suaves, le soleil plus brillant ; il lui semblait que ses yeux jusque-là fermés venaient de s'ouvrir pour la première fois. Tout ce qui l'entourait lui devint plus cher. En même temps qu'une affection nouvelle acquérait sur son cœur une influence plus forte que les affections de famille qui l'avaient rempli jusque-là, celles-ci semblaient devenir plus vives et plus complètes. Pourtant ce n'était plus à cette source, où elle avait si longtemps puisé ses sensations et ses idées, qu'elle allait aujourd'hui les chercher : toutes lui venaient d'Albert ou se rapportaient à lui. Elle voyait par ses yeux et pensait par sa pensée ; ses goûts, ses désirs, n'étaient plus que les goûts et les désirs d'Albert. Lui présent, elle se

sentait vivre avec délices ; absent, il semblait que sa vie perdait de son intensité ; tout lui devenait triste ou indifférent ; il était l'âme qui vivifiait toute chose. En un mot, il était devenu une partie d'elle-même, une condition indispensable à l'intégrité de son être et de son existence.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle ne se rendait pas, sur l'état de son âme, un compte aussi exact que le tableau que j'essaye de vous esquisser. Elle avait bien conscience du changement qui s'était opéré en elle, mais les causes de ce changement restaient enveloppées d'une obscurité profonde que son esprit ne pouvait pénétrer ; elle obéissait à sa tendresse sans qu'il lui fût possible de l'analyser.

Cependant, et instinctivement aussi, plus elle sentait qu'Albert remplissait à lui seul son cœur et sa pensée, plus elle s'enveloppait extérieurement, à son sujet, dans son manteau d'indifférence ordinaire.

Mais lorsque le hasard la laissait seule avec Albert, une subite transformation s'opérait en elle. Toute cette indifférence se fondait comme les dernières neiges du printemps sous les ardentes caresses du soleil. Elle se livrait sans contrainte aux candides élans de sa nature aimante. Son regard était plus doux, sa voix devenait plus tendre : son cœur battait plus vite dans sa poitrine plus fréquemment soulevée par une émotion délicieuse et pourtant si puissante qu'elle ressemblait presque à la douleur : car, pour notre pauvre nature, la souffrance et la joie sont bien près l'une de l'autre !

Vous ne serez sans doute pas surpris de voir que Flaminia ignorât le véritable nom de l'affection qu'elle éprouvait pour Albert.

Vous le serez bien certainement davantage d'apprendre que celui-ci partageait entièrement son ignorance, bien qu'il fût initié à toutes les choses de la vie. Cependant, songez que ce n'est rien savoir du sentiment le plus impétueux de notre âme, que d'en avoir seulement appris la théorie ; que pour connaître le monde il faut vivre avec le monde, comme pour connaître le cœur il faut avoir vécu par le cœur, sinon tout n'est qu'obscurité et on fait fausse route. Or Albert avait vécu loin du monde et n'avait encore aimé que la gloire.

De plus, si vous vous reportez vers ce beau temps de la jeunesse qui nous a fui, vous vous souviendrez que la pente qui nous entraîne est quelquefois si douce, que nous la suivons sans nous en apercevoir, jusqu'au jour où un événement imprévu, souvent même futile, nous éveille et nous permet d'embrasser d'un coup d'œil le chemin

que nous avons déjà parcouru. Albert descendait cette route charmante, cueillant les fleurs embaumées qui pendaient aux buissons ; il s'enivrait de parfums, de lumière et de chants. L'esprit heureux, le cœur pur, ébloui des lueurs célestes qui l'inondaient, comment eût-il pu voir où tout cela le conduisait.

Voici comment il s'en aperçut.

Il y avait au fond des jardins du palais Balbo une longue allée couverte par l'épais feuillage de vignes, dont les ceps noirs et tordus grimpaient appuyés sur des piliers en maçonnerie. Çà et là, des jasmins faisaient étinceler leurs étoiles d'argent sur la riche verdure des pampres. De cet endroit, la vue plongeait sur une vaste horizon, borné par deux larges nappes d'azur : la mer et le ciel, entre lesquels les montagnes projetaient leurs masses imposantes dorées par les rayons empourprés du soleil.

C'était vers cette galerie parfumée que se dirigeait chaque jour la promenade d'Albert et de ses hôtes. Dès que le couchant étendait sa bienfaisante fraîcheur sur la terre, souvent c'était le bras de Flaminia qui l'aidait à soutenir ses pas encore chancelants.

Que d'heures charmantes s'étaient ainsi passées pour eux ! au milieu de ce calme du soir où tous les bruits s'éteignent, où l'oreille n'apporte à l'âme émue que le souffle de la brise, doux et pur comme la respiration d'un enfant endormi !

Un jour, la fièvre sembla vouloir se rallumer dans les veines d'Albert. Ses blessures étaient à peine fermées et les émotions qu'il éprouvait réagissaient fortement sur sa santé. Car l'homme est créé pour la souffrance et non pour le bonheur. Son corps peut supporter, sans faiblir, une incalculable somme de misères, mais le plaisir l'use et la joie le tue. Giovanni, inquiet pour son malade, proscrivit sévèrement toute sortie, et la famille, ce soir-là, se rendit seule à la promenade accoutumée. Albert rentra tristement dans le salon, plus désert pour lui que les sables du Sahara, en compagnie de Giovanni qui, pour le distraire, lui parlait victoires et combats.

Pauvre garçon ! s'il eût su combien à cette heure l'esprit de son ami était éloigné des batailles, il se fût donné moins de peine et le résultat eût été le même. Peu soucieux de gloire, le cœur d'Albert était à côté de Flaminia, sous l'odorant berceau de vignes et de jasmins.

Au retour, Flaminia tendit à Albert quelques fleurs de jasmin, en lui disant à demi-voix :

— Vous aimez ces fleurs, je vous en apporte.

Lorsqu'Albert se fut retiré chez lui, il prit le bouquet et le couvrit de baisers.

Il écoutait avec ravissement la voix qui sortait de ces fleurs et lui disait de si douces paroles. Une flamme semblait se mêler à leurs parfums et, pénétrant jusqu'à son cœur, y portait la vie.

Mais elle y portait aussi la lumière.

Une autre voix retentit qui lui montrait la vérité et il retomba, des sphères du bonheur où l'emportait son rêve, sur l'implacable réalité. Il venait de découvrir de quelle affection ils s'aimaient tous les deux.

Et il était chevalier de Malte!

Si l'absence eût pu donner à Flaminia le repos de l'oubli, Albert n'eût point hésité. Mais s'il est des passions éphémères que l'éloignement suffit pour guérir, il en est d'autres qui sont semblables à ces plantes vivaces qui étendent leurs racines dans toutes les directions, à toutes les profondeurs, et qu'on ne peut arracher du sol dont elles se sont une fois emparées. Eles résistent à tous les moyens humains et l'absence ne sert qu'à rendre leurs blessures plus poignantes et plus vives.

Albert connaissait trop bien Flaminia pour douter que leur sort à tous deux ne fût irrévocablement fixé. La divine Providence semblait ne les avoir rapprochés dans ce monde que pour leur faire mériter, par le sacrifice, le bonheur qu'elle leur destinait dans l'autre. Le remède banal de l'absence devait être impuissant.

Albert le comprit. L'idée de se faire relever de ses vœux de chevalier lui vint. Il la repoussa. Ce n'est pas que le succès lui parût impossible, mais il voyait là une désertion du devoir. Sa conscience n'eût pas été en repos. Elle lui disait qu'on ne rompt pas les engagements pris envers Dieu.

Il s'agenouilla pieusement, et ce qui se passa dans son âme pendant cette nuit cruelle, ce qu'il souffrit pendant cette lutte, resta un secret entre Dieu et lui.

Pour vous, élève du dix-huitième siècle, c'est une impardonnable faiblesse que de se mettre humblement à genoux devant la majesté divine. Cependant, grâce à cette seule faiblesse, Albert, dans toute la force de l'âge, résista sans faiblir à la plus impétueuse, à la plus irrésistible de toutes nos passions et sortit victorieux du plus rude combat qu'il eût jamais livré.

Il aimait passionément Flaminia; Flaminia belle, riche de cœur et d'âme, pleine de tous les mérites, de toutes les vertus qui peuvent

enivrer à la fois le cœur, l'esprit et les sens; Flaminia qui l'aimait d'une même ardeur, qui se confiait à lui absolument et sans réserve. Il avait sur elle un pouvoir absolu, et, loin d'en user, il dompta ses passions, et dirigeant, par une volonté ferme, les mouvements tumultueux de son cœur, il traversa sans naufrage des tempêtes plus indomptables que les colères de l'Océan.

La force sur laquelle il s'appuya ce fut cette même faiblesse qui vous fait sourire. S'il se fût confié seulement à lui-même, il fût tombé, parce qu'il était homme; il implora le secours de Celui qui est la force elle-même : il vainquit. La foi fut pour lui ce qu'était l'huile fortifiante dont les athlètes couvraient leur corps avant la lutte. Et non contente de l'aider à se vaincre lui-même, elle savait encore sécher ses pleurs sous le souffle béni de l'espérance. Car, en même temps qu'elle lui montrait dans toute leur âpreté les pénibles sentiers du devoir, elle lui laissait voir, au terme du voyage et pour prix de la victoire, cette éternelle union des âmes que le temps lui-même est impuissant à rompre.

Je vous sais prévenu, mon cher Frédérick, sur tout ce qui touche les questions religieuses, mais en même temps je vous sais de trop bonne foi pour ne pas convenir qu'il y a vraiment quelque chose de surhumain dans une doctrine qui permet de semblables victoires.

Je n'insterai pas, continua-t-il, sur le détail des événements qui se produisirent pendant les six mois qu'Albert passa auprès de Flaminia, car ils n'auraient aucune valeur dans mon récit. Il ne serait peut-être pas sans intérêt de suivre les développements de cette affection si complétement purifiée de toute pensée terrestre; mais comme il est des situations où un regard, un sourire, prennent les proportions d'événements véritables, il me faudrait entrer dans les infiniment petits de la psychologie et me livrer à des observations microscopiques.

En apprenant la gravité des blessures de son frère, Adolphe Shrann se rendit en toute hâte au palais Balbo.

Antonia ne tarda pas à faire sur son cœur une impression aussi profonde et plus déterminée que celle produite sur son frère par Flaminia. Comme il savait qu'un projet d'alliance serait accueilli avec joie par les deux familles, Antonia ne fut pas longtemps sans connaître les sentiments qu'elle avait fait naître et l'union qui devait en être bientôt la suite. Le caractère d'Adolphe, franc, impétueux et enjoué comme le sien, l'avait si bien prévenue en sa faveur,

qu'elle partagea bientôt les mêmes sentiments et la même espérance.

Le bonheur rend expansif plus encore que la peine... Antonia ne tarda pas à sentir le besoin de confier à quelqu'un son secret et son amour. Ce besoin la rapprocha de Flaminia, et la confiance réciproque qui devait unir ces deux jeunes cœurs si bien faits pour s'aimer et se soutenir, fut établie pour toujours. Les naïves confidences de sa sœur éclairèrent Flaminia sur ses propres sentiments, et portèrent dans son âme la lumière que jusque-là elle n'avait fait qu'entrevoir.

Elle comprit alors le caractère de sa destinée. Comme Albert, elle l'accepta sans murmure. Elle se réfugia dans la consolante pensée que leur union s'accomplirait dans les régions célestes où règnent seulement les lois éternelles de l'amour; et plaçant ainsi ses espérances sur une base inébranlable, elle se résigna, pria et attendit.

Je crois vous avoir suffisamment instruit de l'état de ces nobles cœurs, pour en arriver maintenant à ce qui fait l'objet de mon récit, et à vous dire comment mon grand-père Adolphe vit un jour deux âmes.

Le baron Frédérick ne put s'empêcher ici de pousser un soupir de satisfaction.

Le comte Shrann ne s'aperçut de rien, et poursuivit :

— Les heures que l'absence allait bientôt rendre si longues, s'écoulaient avec une rapidité cruelle; le moment approchait où Albert devait quitter Flaminia pour se rendre auprès du grand-maître Coroner, qui préparait une expédition dirigée contre Napoli de Romanie, et le peu de jours qu'ils avaient à passer ensemble leur faisait sentir plus vivement le prix du bonheur qu'ils allaient perdre. Il y avait de la douleur dans leur joie, et cependant elle semblait donner à celle-ci une saveur plus pénétrante.

Giovanni avait annoncé qu'il suivrait son ami, et leur prochain départ avait jeté une teinte de tristesse sur cette maison naguère si joyeuse, qu'elle semblait être un nid séparé du monde où le bonheur habitait.

Un soir où, selon la coutume, on était réuni sous l'ombreuse allée des vignes, la conversation prit un tour mélancolique, et la crainte qui dominait tous les cœurs se fit jour dans les paroles : on causa de la mort.

— Allons! allons! dit monsignor Balbo, après quelques moments d'entretien sur ce sujet, à quoi bon ces faiblesses? Quand le devoir parle il faut obéir, non-seulement de fait mais de cœur et sans regret. D'ailleurs, ajouta-t-il, l'heure de la mort ne nous appartient pas, et

nul n'est à couvert de ses coups lorsque Dieu l'appelle et lui dit : « Frappe ! » J'ai, comme vous, mes enfants, couru bien des périls dans ma vie, et pourtant soixante hivers ont blanchi mes cheveux ; combien ai-je vu, au contraire, d'existences paisibles, de jeunesses florissant à l'abri de tout danger, qui ont été moissonnées avant le temps. Confions-nous en Dieu, mes enfants, résignons-nous d'avance à sa volonté toujours juste, toujours bonne, car il est éternellement juste et bon.

Flaminia, écrasée par la douleur d'une séparation qui lui arrachait pour jamais la moitié de son âme, restait silencieuse. Aux derniers mots prononcés par son père elle releva la tête et, se penchant vers Albert, elle dit, assez bas pour n'être entendue que de lui :

— Oui, on meurt à tout âge, heureusement !

Albert comprit sa pensée.

— Ne songez-vous plus à la douleur de ceux qui restent ? lui répondit-il avec un ton de doux reproche.

— Oh ! reprit-elle vivement, si je pars la première, je viendrai vous chercher !

Devant ce cri parti du cœur, devant cette affection qui se sentait assez forte pour vaincre les lois de la mort, assez sainte pour que Dieu lui permît un miracle, le silence était la seule réponse. Mais un regard d'Albert remplaça, avec toute l'éloquence du cœur, la parole impuissante.

Le lendemain Albert quittait Flaminia.

Je ne vous peindrai pas leur affliction, elle fut immense. Mais une espérance trop méconnue par notre époque soutint leur énergie. Au moment d'un adieu si cruel, pas une larme ne brilla sous leurs paupières. Elles coulèrent sans doute, abondantes et amères ; la douleur ne perd jamais ses droits et la force humaine, même la mieux soutenue, a des bornes ; mais elles coulèrent dans le silence et Celui qui en fut le seul témoin leur en fit un trésor.

Les jours, les mois, les saisons s'écoulèrent ; trois fois les arbres perdirent leur feuillage et revêtirent leur parure nouvelle, trois fois l'allée des vignes vit le soleil d'hiver passer sans obstacle à travers les sarments dépouillés : tout changeait autour d'eux, leurs cœurs seuls ne changeaient pas.

La renommée d'Albert grandissait avec sa valeur chaque jour plus éclatante. Mais ce n'était plus la gloire qu'il cherchait, c'était la mort qui lui eût ouvert ce vaste champ où l'impatience s'éteint devant l'éternité qui commence, la mort qu'il aimait parce qu'elle l'eût rapproché

de Flaminia, et la mort ne voulait pas de lui. En vain il se jetait au plus épais du danger, en vain il accomplissait des prodiges qui eussent fait pâlir les plus braves, il les traversa sans une blessure.

Bien qu'il n'eût que de très-rares occasions de savoir ce qui se passait dans cette chère demeure où étaient restés son cœur et sa pensée, il ne doutait pas que la tendresse de Flaminia ne fût toujours aussi vive et aussi profonde que la sienne ; il ne se trompait pas.

Flaminia avait refusé, sous divers prétextes, les partis qui s'étaient présentés pour elle ; et, malgré tout le désir qu'ils avaient d'établir leur fille, je n'oserais affirmer que ce ne fût pas sans une joie bien secrète que la signora Balbo et son époux virent poindre l'espoir de la conserver auprès d'eux. Ne les blâmez pas trop vite, mon ami, il est bien cruel de penser que, pendant vingt années, une enfant aura été l'objet de toute votre affection, de toute votre sollicitude, qu'elle aura pris de votre cœur et de votre vie la part la meilleure et la plus large, pour qu'un jour, un inconnu au nom d'une tendresse de fraîche date, vous emporte toute cette joie ; pour voir votre enfant se placer avec bonheur sous une autre égide que la vôtre et quitter sans regret la maison où elle laisse un vide que rien ne peut combler.

Antonia, j'allais oublier de vous le dire, avait épousé Adolphe et vivait heureuse et paisible, dans ce même château où nous achevons aujourd'hui notre carrière.

Albert, las de batailles et désillusionné de gloire, après avoir refusé les plus hautes distinctions de l'Ordre, était venu chercher quelque repos auprès de son frère. L'ambition était morte en lui, son âme si fortement éprouvée avait besoin de recueillement et de calme et il le rencontrait auprès de celui que, après Flaminia, il avait le plus aimé. En outre, quoiqu'il ne parlât presque jamais de celle qui remplissait sa pensée, il éprouvait un vif plaisir à en entendre fréquemment parler.

Albert était donc, sinon heureux, ce qui était impossible, au moins calme. Il marchait courageusement dans la vie comme fait le voyageur qui gravit péniblement les âpres sentiers d'une montagne aride et désolée, sûr de trouver, le soir les joies du foyer et le toit d'un ami.

Trois années, jour pour jour, s'étaient écoulées depuis le moment où Albert avait quitté le palais Balbo. C'était le soir ; Adolphe et Antonia étaient auprès de lui dans ce même salon où nous sommes. Contre sa coutume, Albert, pour qui cet anniversaire était un jour de

deuil, se sentait l'âme pleine d'une joie pénétrante et sereine, lorsque dix heures sonnèrent à cette même horloge...

Ici, le récit du comte Shrann fut interrompu par le timbre de l'horloge qui retentit dans la pièce sonore ; on eût dit qu'il affirmait les paroles du comte, en répétant les dix coups qu'il avait fait entendre au moment dont il parlait.

Cette voix de cuivre semblait avoir une puissance inaccoutumée. Il y avait quelque chose de solennel dans sa grave lenteur, dans le bruit profond de la roue entraînée par le plomb, et qui accompagnait de sa sourde pédale les ondulations perçantes qui traversaient l'épaisse enveloppe de chêne. Le comte Shrann et son ami furent saisis par une impression à laquelle ils ne songèrent même pas à résister. Tous deux se découvrirent instinctivement, et tandis que le comte attendait presque respectueusement que les dernières vibrations se fussent perdues dans le silence, le baron Frédérick, plus ému peut-être qu'il n'eût voulu le paraître, posa sur la table sa pipe encore toute chargée d'un tabac odorant, et, ce qui certes ne lui arrivait pas une fois en dix années, il quitta cette inséparable compagne de ses heures de repos, sans toucher au verre qui faisait en vain miroiter devant lui ses reflets bruns et dorés.

Dix heures sonnaient donc, reprit le comte Shrann, quand la dernière vibration s'éteignit dans le silence. C'était le moment où chacun se séparait pour prendre son repos. Adolphe s'était levé et regardait son frère qui, depuis quelque temps immobile et dans une attitude d'attention profonde, ressemblait à un homme qui suivrait de l'oreille les sons à peine perceptibles d'une harmonie lointaine.

— Tout est fini, murmura Albert au moment où le timbre reprenait son immobilité, et posant sa main sur le bras de son frère.

— Reste, dit-il. Pardonnez-moi, ma sœur, ajouta-t-il en se tournant vers Antonia, si je m'empare ainsi d'Adolphe, mais j'ai besoin de lui cette nuit même, demain il serait trop tard.

— Vous m'effrayez, dit Antonia, que se passe-t-il donc ?

— Vous le saurez bientôt, répondit Albert. Pauvre sœur ! vos yeux verseront bien des larmes, mais elles sècheront en songeant que le motif qui les fait couler assure à jamais le bonheur de ceux qui vous sont chers.

Il l'embrassa sur le front, et, suivi d'Adolphe, il prit le chemin de son appartement, le vôtre, mon cher Frédérick.

— Qu'as-tu ? lui demanda Adolphe avec inquiétude aussitôt qu'ils y furent seuls.

— Je suis triste et heureux tout à la fois, triste parce que je vais vous laisser seuls pour un temps, parce que je songe au chagrin qu'Antonia et toi allez éprouver, mais bien heureux aussi, parce que je vais enfin la rejoindre et pour ne plus la quitter, cette fois !

— Explique-toi. Pourquoi nous quitter ?

— Écoute : pour que tu comprennes ce qui va s'accomplir ici cette nuit, il faut que tu saches ce que depuis trois ans j'ai senti et ce que j'ai souffert.

Et Albert lui raconta ce que je viens de vous dire, son amour pour Flaminia, ses luttes, ses victoires ; et Adolphe, qui savait déjà ce que celle-ci avait éprouvé, vit avec étonnement que tout ce qui avait été senti par l'un l'avait été au même degré et au même moment par l'autre. Jamais sympathie plus profonde n'avait établi entre deux êtres une plus complète indentité de sensations et de pensées : de près ou de loin, leurs deux existences n'avaient formé qu'une vie, comme leurs deux âmes semblaient ne former qu'une seule âme.

Lorsqu'Albert eut achevé son récit, il ajouta :

— Si je pars la première, j'irai vous chercher ! m'a dit Flaminia, et Flaminia vient de mourir.

Ne me demande pas comment je le sais, je l'ignore moi-même ; mais je le sais. J'ai suivi moment par moment les progrès de son agonie ; enfin, je l'ai sentie mourir, et maintenant je l'attends. Dans quelques instants elle sera ici et nous partirons tous deux pour ce séjour bienheureux où rien ne s'opposera plus à notre union. Il me semble que mon âme se dégage déjà de ses entraves. Je ne regarde plus les douleurs que j'ai subies qu'avec ce sentiment de reconnaissance et de joie qu'on éprouve au souvenir des périls qu'on a vaincus ; mes souffrances n'ont plus d'aiguillon, mes larmes n'ont plus d'amertume ! Au moment solennel où je vais quitter la vie cruelle des épreuves pour la vie heureuse du triomphe, j'ai voulu t'avoir auprès de moi, pour te dire un dernier adieu en ce monde et presser une dernière fois ta main avant d'aller t'attendre dans l'éternité.

Je vous laisse à penser, mon cher Frédérick, quel dut être l'étonnement d'Adolphe en recevant cette étrange confidence :

— J'ai trop de confiance dans la fermeté de ta raison, lui répondit-il après un court silence, pour croire à une faiblesse, ne durât-elle qu'un instant ; mais ne crains-tu pas d'être le jouet d'illusions men-

teuses et de prendre pour des réalités les rêves de ton cœur exalté par la tristesse et la solitude?

— Je comprends ton incrédulité, reprit Albert, car je l'ai moi-même partagée. Chaque fois que le souvenir de cette promesse se présentait à ma mémoire, ma raison se révoltait devant une évidente impossibilité; l'âme ne peut se manifester en ce monde une fois qu'elle l'a quitté, pensais-je, et pourtant j'y comptais, malgré moi, sans y croire. Tout à l'heure, je doutais encore, mais le doute s'est dissipé, lorsqu'au moment où elle est morte sa voix a retenti dans mon cœur m'apportant ses dernières paroles : attends-moi, me voilà ! Alors j'ai compris que ce n'était pas seulement l'élan d'une âme entraînée par le désir d'être réunie à la seconde moitié d'elle-même, non ! c'est un avertissement mystérieux, c'est l'accomplissement d'une promesse que Dieu lui-même a bénie et qu'il veut remplir.

— Mais comment expliquer ce miracle?

— Je n'explique rien, je te dis ce qui va se passer, voilà tout. Encore quelques moments et Flaminia va venir. En la voyant tu me croiras. Au reste, reprit-il après un instant de silence, tout est un mystère en ce monde; mais le but qui rayonne au loin suffit pour éclairer nos pas. Crois-tu qu'il me soit plus facile de te dire comment, sans nous être jamais rien dit qui pût exprimer l'état de nos cœurs, nous avons, malgré l'éloignement, vécu de la même vie et du même amour? Tu ne peux pas me croire, je le sais; attends et tu verras.

En effet, Adolphe ne croyait pas. Cependant la conviction profonde d'Albert ébranlait son esprit et lui causait une impression dont il eût voulu se défendre, car elle lui semblait contraire à la raison.

— Hâtons-nous, dit Albert, le temps presse.

Il régla alors, avec rapidité et sang-froid, quelques affaires importantes dont il était chargé auprès des principales commanderies d'Allemagne; puis il s'agenouilla et fit une dernière prière.

A peine avait-il achevé qu'il se leva vivement, prit la main d'Adolphe :

— Regarde, lui dit-il, la voilà.

Adolphe se retourna. Flaminia était debout auprès d'Albert.

Vous avez perdu quelqu'un qui vous était cher, mon bon Frédérick, et vous avez remarqué qu'aussitôt que le dernier souffle s'est échappé, avant que l'œuvre de destruction ne commence, le visage s'empreint d'une beauté calme, surhumaine, d'une indéfinissable expression, qui inspire le respect pour cette enveloppe désormais brisée qui contenait une âme. Telle était Flaminia.

Sa figure, entourée d'une atmosphère lumineuse, avait reçu de l'immortalité un caractère auguste. C'était bien Flaminia telle qu'Adolphe l'avait connue, mais ce n'était plus la créature imparfaite et soumise aux outrages du temps et de la vie. C'était l'être impérissable qui, sorti victorieux des épreuves, portait en lui toutes les splendeurs de la gloire. Sa beauté n'était pas le charme plus ou moins complet qui résulte des formes et de leur harmonie, non ! c'était la beauté elle-même, la beauté infinie dont le type est gravé au fond de nous-mêmes, la beauté céleste dont un rayon suffit pour illuminer le visage qui recouvre une belle âme : c'était cette beauté sublime qui, l'enveloppant de ses voiles divins, la transfigurait sans la changer.

Adolphe ploya le genou — Je t'avais bien dit qu'elle viendrait ! dit Albert à son frère.

— Oui, fit une voix harmonieuse qui sortit des lèvres désormais incorruptibles de Flaminia ; oui, notre amour était trop pur pour ne pas mériter sa récompense. Dieu l'a permis: tu m'attendais et je suis venue.

Elle se pencha doucement vers celui à qui elle allait être enfin réunie et, l'entourant de ses bras, elle approcha du visage de l'homme qu'elle avait si puissamment aimé, son visage étincelant d'une joie céleste.

Derrière eux, et les contemplant, se tenait l'ange de la mort, non sous la sinistre figure d'un squelette décharné, mais sous celle de l'ange radieux qui change l'amertume en joie et les pleurs en sourires. Son beau visage était empreint d'une majesté grave plutôt que sévère, adoucie par la mansuétude infinie qui donne l'espérance au repentir. La miséricorde et la bonté du Maître qui l'envoie respirait dans son regard si doux à contempler pour l'âme fatiguée du pénible voyage de la vie.

L'heure était venue ! Au moment où Flaminia s'emparait en quelque sorte d'Albert, l'ange de la mort s'approcha de lui et le toucha d'une main, tandis que de l'autre il lui montrait le ciel.

Le corps d'Albert retomba inanimé dans le vaste fauteuil de cuir qu'il occupait vivant tout à l'heure, et quand Adolphe, entraîné par un mouvement instinctif, courait à lui pour le soutenir, il vit auprès de l'âme de Flaminia celle de son frère, rayonnante des mêmes splendeurs et des mêmes joies.

Adolphe passa le reste de la nuit auprès du corps de son frère. Il

pleura, non sur celui qu'il avait vu partir pour les demeures bienheureuses : l'homme que la foi soutient de ses délicieuses consolations pleure l'absence et non la perte. Il pleura, parce que la séparation, même la plus courte, est une douleur. Ses larmes étaient adoucies par la certitude qu'Albert était en possession d'un bonheur qui ne pouvait ni diminuer ni s'étendre, et par l'espoir de le partager un jour avec lui.

Le comte Shrann se tut. Le baron Frédérick l'avait écouté avec une attention soutenue, et, malgré le calme imperturbable qu'il avait conservé, ce récit l'avait si fortement ému qu'il garda le plus profond silence. Le comte Shrann attendit un moment et reprit :

— Voilà l'histoire de mon grand-oncle Albert, telle que nous l'a transmise celui qui en fut le témoin. Trouverez-vous encore surprenant que la foi soit héréditaire dans une famille où de pareils faits se sont accomplis? Que pouvez vous répondre à ce récit?

— Rien, répondit le baron Frédérick, sinon que, pour y puiser les consolations qu'il renferme, il faut avoir la foi. Dès lors, en supposant que Dieu, s'il existe, se mêle des affaires de ce monde, il est injuste puisqu'il me refuse, à moi, le secours qu'il donne à d'autres.

— Le lui avez-vous jamais demandé? répondit le comte avec une bienveillante sévérité, n'avez-vous pas, au contraire, repoussé avec toute l'obstination du parti pris les sollicitations de la divine Providence. Pardonnez-moi, mon ami, si je réveille un souvenir sacré pour vous, mais n'êtes-vous pas resté sourd même à la grande voix de la mort?

— A quoi bon demander? fit le baron, éludant la seconde partie de l'interrogation de son ami : si la foi est nécessaire Dieu me la doit sans que je la demande.

— Le pain aussi est nécessaire, répliqua le comte; l'homme le trouve-t-il tout fait et sans travail? Non, mon ami, non; le labeur et la recherche, voilà les destinées de l'homme sur la terre. Sa vie matérielle est achetée par les sueurs de son front, comme sa vie spirituelle est le prix de ses efforts. « Cherchez, et vous trouverez, a dit le divin Maître : frappez, et la porte vous sera ouverte. » Ah! si jamais vous vous étiez agenouillé devant ce Dieu que vous blasphémez! si vous lui aviez exposé avec persévérance vos doutes, vos misères, vous sauriez qu'il ne laisse jamais sans secours l'âme qui l'implore sincèrement; vous sauriez qu'il ne se cache jamais à celui qui le cherche avec un esprit humble et un cœur pur. Priez, mon cher Frédérick. Et

le digne homme avait des larmes dans la voix et pressait affectueusement les mains du baron dans les siennes. Priez, vous dis-je, et vous sentirez qu'il est près de vous, que ses bras sont ouverts pour vous recevoir, et ses mains prêtes à verser sur vous les douces consolations et les espérances dont elles sont remplies !

Il était tard. Les deux amis se séparèrent, et le comte Shrann demanda sans doute, ce soir-là, avec plus de ferveur que de coutume, la conversion de l'homme qu'il aimait d'une si vive et si chaleureuse amitié.

D'ordinaire, en rentrant chez lui, le baron Frédérick s'installait le plus commodément possible dans un grand fauteuil de cuir, meuble deux ou trois fois séculaire, qu'il plaçait obliquement devant l'âtre où flambait un feu pétillant. Là, après avoir allumé de nouveau sa pipe, son inséparable amie, il prenait un livre, et allongeant ses pieds sur les chenets à boules de cuivre, il attendait le sommeil, qui se présentait invariablement dès qu'il ne restait plus rien de tout le tabac contenu dans le fourneau de bois sculpté.

Ce soir-là, il promena tout autour de lui des regards curieux; il examina, l'un après l'autre, les antiques objets qui garnissaient sa chambre, avec la même attention que s'il les eût aperçus pour la première fois; puis, au lieu de s'asseoir dans le vénérable siége qu'il préférait à tout autre, à cause de l'ampleur de ses dimensions, il le plaça devant lui. S'asseyant ensuite sur un meuble plus moderne, il considéra avec une sorte de respect, avec une curiosité interrogative, ce témoin muet d'une aventure dont le récit avait porté le trouble dans son esprit; il semblait lui demander la solution de ses doutes et de ses incertitudes. Après un assez long temps de cette contemplation silencieuse, il laissa tomber son front sur sa main, plongea ses doigts dans ses cheveux blanchis par les regrets plus que par le temps, et se prit à méditer profondément.

L'agitation de son âme était si grande, le choc de ses pensées si rapide, que, sans le savoir, il se mit à penser tout haut :

— S'il disait vrai, pourtant ! s'il y avait, en effet, quelque chose en nous qui survécût à nous-mêmes ! je pourrais te revoir, toi, ma chère et toujours bien-aimée Gertrude ! je pourrais retrouver les joies si douces de notre courte union, les retrouver pour toujours, inaltérables, éternelles ! — Et je repousserais cette pensée dans la crainte puérile de m'abandonner à une mensongère espérance ?

Erreur pour erreur, ne vaudrait-il pas mieux suivre celle qui console

et qui fait vivre, plutôt que celle qui épaissit autour de nous les ténèbres déjà si profondes de la vie, et qui fait de la douleur le désespoir?

Quels secours ai-je trouvés dans cette raison dont je suis si fier? — Aucun! Si l'orgueil a retenu mes larmes devant les hommes, voilà vingt années qu'elles coulent dans le silence sans que la source en soit épuisée! Si j'ai rougi de laisser voir ma faiblesse, ne l'ai-je pas mille fois sentie implacable, terrible, devant mes vaines révoltes contre une destinée qui me brisait le cœur, et que pourtant il me fallait subir? Lorsqu'auprès de son lit de mort je n'avais qu'un désespoir stérile, lorsque ma volonté, mon amour, étaient impuissants à retenir un seul moment ce dernier souffle de vie que j'aurais voulu prolonger aux dépens de mes jours, qu'ai-je pu? — Rien!

Pas même mourir!

Et depuis vingt années j'implore ce néant qui me fuit! et depuis vingt années je recule devant la pensée de m'y précipiter moi-même! — Est-ce donc la peur? — Non! J'ai affronté le péril sans pâlir quand le devoir l'exigeait, et je le ferais encore; j'ai trop vu mourir pour craindre la mort. C'est qu'une voix secrète parle en moi plus haut que tous les sophismes de ma douleur, et me dit que je n'ai pas le droit de détruire une vie que je ne me suis pas donnée. Mais s'il n'y a rien au delà de la tombe, pourquoi craindre et que puis-je redouter du néant? N'ai-je pas sur moi-même le droit le plus absolu, puisque tout n'aboutit qu'à un sommeil sans rêves?

Est-ce bien le sommeil?

Ah! voilà la vérité, pour moi comme pour tous! c'est que je doute tout bas de ce néant que j'affirme, autant que de ce Dieu que je nie tout haut!

Mais encore, si Dieu n'est qu'un être imaginaire, si l'immortalité n'est qu'un rêve, que risque-t-on à rêver? On aura vécu fortifié contre les maux et les traverses de la vie, par une pensée qui adoucit jusqu'aux terreurs de la mort. On ne sentira même pas la perte de cette espérance, puisque l'heure de la désillusion sera celle où nous tomberons dans le lourd repos du néant! Le mensonge aura donc fait ce que la vérité ne pourrait faire : il aura donné le bonheur.

A quoi servirait alors la vérité?

Si, au contraire, l'immortalité n'est point une vaine chimère, mais une réalité, n'est-ce point une responsabilité terrible que celle d'avoir fermé son cœur à l'évidence et d'avoir méconnu le sublime auteur de toute chose? Oui! terrible en effet; car dans cette question redou-

table, le doute même n'est pas possible. Dans toute question humaine l'abstention suit l'incertitude, mais ici l'abstention c'est la faute : il faut nier ou croire.

Croire! — Et comment? lorsque dès l'enfance on a brisé ou souillé vos croyances sous les coups répétés du mépris, lorsqu'on ne vous a appris qu'à railler chez les autres cette foi dont plus tard on pleurera si amèrement l'absence! Priez, me dit-il.

Prier! — Le puis-je?

Oh! qu'ils sont heureux, ceux qui, arrivés comme moi à cette triste époque où l'on traîne péniblement un reste de jours à jamais décolorés, n'ont point à maudire ceux qui les ont tenus éloignés de cette source de force et de consolation! qu'ils sont heureux, ceux à qui une mère pieuse a appris dès le berceau à joindre les mains en ployant les genoux!

Gertrude aussi priait.

Que de fois je me suis senti ému en la voyant courber la tête devant ce Dieu à qui elle demandait pour moi les lumières de la foi! combien de fois n'ai-je pas éprouvé le désir de partager ses croyances, de m'agenouiller comme elle, et de lui dire : « O ma chère Gertrude, il n'est pas un lieu de cet immense univers où nous devions être séparés; il n'est pas une pensée, une foi, un amour, qui ne doive nous être commun. Quel que soit le destin qui nous attende après la destruction de notre être, néant ou immortalité, je le veux partager avec toi. Nous serons anéantis ensemble, chère bien-aimée, ou nous nous retrouverons ensemble. Que tes croyances soient les miennes, comme ta vie est ma vie. Après m'avoir appris le bonheur en ce monde, apprends-moi le chemin de cette éternité à laquelle je veux croire parce que tu y crois; fais-moi connaître ce Dieu que je veux aimer parce que tu l'aimes! »

Hélas! retenu par une fausse honte, je résistais à cette voix qui parlait au fond de mon cœur et qui peut-être était celle de Dieu. Ne sont-ce pas là, en effet, les moyens dont se sert la Providence pour nous appeler à la vérité? Eh bien! comment ai-je répondu à cet appel fait par une voix si chère? J'ai raillé, j'ai fait couler des larmes : les seules, sans doute; mais elles retombent aujourd'hui bien lourdement sur mon cœur.

L'amitié me tient en ce moment le même langage que m'a tenu l'amour. Resterai-je encore sourd? Dois-je céder ou résister à la voix qui me parle?

O Albert! vous en qui s'est accompli, à la place où je suis, sur ce meuble que je contemple, un si incompréhensible mystère, que ne pouvez-vous venir en aide au plus sincère ami qu'ait jamais eu votre famille!

Et l'excellent baron, se laissant emporter par son émotion, se trouva, sans le savoir, à genoux devant le fauteuil où était mort Albert; et, la tête appuyée sur ses mains, le cœur rempli d'une soif ardente de vérité, il pria.

O mon Dieu! s'écria-t-il, s'il est vrai que vous ne soyez pas une vaine création de la faiblesse ou de l'orgueil de l'homme, s'il est vrai que vous continuez de veiller avec sollicitude sur la créature sortie de vos mains, vous ne verrez pas sans pitié le cœur plein de trouble qui s'élève vers vous! Abusé par des habitudes prises dès l'enfance, j'ai peut-être suivi l'erreur en croyant suivre la vérité; mais je l'ai fait en toute sincérité et par amour pour la vérité elle-même. Si je me suis trompé, Seigneur, éclairez mon esprit chancelant, dissipez le doute qui m'accable, et attirez à vous l'âme qui vous cherche et vous désire!

Et toi, Gertrude, chère compagne trop tôt perdue! si tu vois mes regrets que le temps ne peut éteindre, et les pleurs que ton souvenir m'arrache, demande à ton Dieu qu'il se fasse connaître; demande-lui que je l'adore comme tu l'adorais, mais demande-lui surtout qu'il me réunisse pour jamais à toi!

Sa voix mourut alors, et cependant sa prière fut longue. Son âme, surexcitée par les émotions de cette soirée, se répandait devant Dieu sans se formuler en pensées. C'était un immense élan vers la vérité, une soif ardente d'espérance; c'étaient vingt années d'un muet désespoir, qui se résumaient dans un cri suprême; c'était le cœur si pur, si bon, de cet excellent homme, qui s'ouvrait tout entier et s'élançait plein de désirs et de larmes, emportant avec lui la prière la plus fervente qui soit jamais montée jusqu'au trône immuable de l'Éternel.

Le baron Frédérick se releva; mais au lieu de s'étendre mollement dans le vaste lit de chêne dont les courtines relevées l'invitaient vainement au repos, il reprit sa place et se mit à songer. Les pensées s'agitaient tumultueusement dans son cerveau, d'ordinaire si calme, et tournoyaient encore avec une telle rapidité, qu'il ne pouvait les saisir que vaguement. Ses regards, fixement arrêtés sur les flammes légères qui voltigeaient dans l'âtre, ne les virent pas s'éteindre une à une. La dernière courut quelque temps sur les tisons couverts

de cendre blanche, disparaissant par intervalles, et reparaissant pour d'une s'enfuir encore. Elle mourut tout à fait. La lampe, faute d'aliment, ne jetait plus qu'une clarté rougeâtre. Le baron ne bougeait pas.

Combien de temps était-il resté dans cet état de quasi sommolence? C'est ce qu'il ne sut jamais lui-même. Mais à la lueur mourante de sa lampe succéda une lumière telle, que le digne baron soutint que jamais semblable splendeur ne frappa des yeux mortels : à la fois éclatante et douce, elle pénétrait les corps sans leur faire projeter d'ombre et les noyait, pour ainsi dire, dans une mer de rayons.

Le baron leva la tête à cette clarté inattendue. Il voulut parler, la voix expira sur ses lèvres entr'ouvertes; mais il entendit distinctement ces paroles :

— Frédérick, les prières de ta Gertrude bien-aimée sont enfin exaucées; la droiture et la simplicité de ton cœur ont trouvé grâce devant le trône du Maître éternel; il sourit à ceux qui l'imitent, il aime ceux qui, comme lui portent leur croix avec courage et boivent sans faiblir le calice d'amertume qui nous est versé à tous, sans exception, dans cette vie d'épreuves. Si jusqu'ici tu es resté sourd aux avertissements que t'envoyait la divine Providence, tu as écouté docilement celui que renfermait le récit du comte Shrann, et ce n'est pas sans motifs qu'il fut inspiré, ce soir, du désir de te raconter cette véridique légende. La foi, qui raffermit l'âme au milieu des calamités de la vie, la foi est descendue en ton cœur et l'a pénétré de ses ardeurs bienfaisantes au moment où, brisant ton orgueil sous ta volonté, tu t'es agenouillé devant le Seigneur en lui demandant la lumière; tu ne pouvais pas rester pour toujours éloigné de la vérité, toi, l'ami le plus dévoué, l'époux le plus fidèle! toi, dont la vie entière ne fut qu'une longue recherche des plus rares vertus, et qui sens battre dans ta poitrine le cœur le plus noble et le plus aimant qui ait jamais animé une enveloppe humaine.

L'éclatante lumière s'affaiblit lentement.

La lampe était éteinte, et les tisons noircis ne jetaient plus aucune lueur.

Le baron Frédérick gagna à tâtons le vaste lit, où il s'étendit plein d'une joie inconnue, comprenant tous les devoirs du chrétien et résolu à les remplir. Il s'endormit en pensant à ce jour béni qui lui rendrait la femme qu'il n'avait pas cessé d'aimer.

Le lendemain, quand il descendit au salon où la famille était réunie,

il sauta au cou de la femme de son ami, il embrassa, l'un après l'autre, les enfants et les petits-enfants qui, ce jour-là, étaient tous au château, et cela avec des démonstrations de joie tellement contraires à ses habitudes flegmatiques, qu'elles firent un instant craindre pour sa raison. Puis, s'approchant du comte Shrann, qui le regardait avec stupéfaction, il l'embrassa vigoureusement et lui dit en essuyant ses yeux humides de joie :

— Ah ! vous aviez raison, mon ami, je reverrai Gertrude !

ALEXANDRE DE BAR.

ACTUALITÉS ARTISTIQUES

Paléographie et typographie : Le livre de première communion du Prince Impérial. — M. Léon Lagrange et son Pierre Puget. — Exposition de M. Clésinger.

I

C'est une belle chose assurément que la typographie qui multiplie les magnifiques éditions des beaux et bons livres, par malheur aussi celle des mauvais et même des pires, de Rabelais comme de Bossuet. Mais c'est là une question grave et délicate et dont je ne veux point me préoccuper pour l'instant; j'envisage la typographie seulement au point de vue des résultats matériels, et je constate qu'ils sont singulièrement remarquables, aujourd'hui surtout que les progrès de la gravure sur bois, aidée au besoin de la photographie, permettent de donner un plus grand relief à l'impression au moyen des images encadrées dans le texte, ce qui n'empêche point les grandes planches tirées à part comme pour la *Bible* de G. Doré.

Eh bien! au risque d'étonner certains lecteurs et de paraître me complaire au paradoxe, je dirai que plus d'une fois, quand je feuilletais les vieux manuscrits, ou même de simples copies de ces chefs-d'œuvre, il m'est arrivé de laisser échapper un soupir de regret et de m'interroger, en me demandant si l'art du typographe qui a détrôné si vite et si généralement celui du paléographe et du miniaturiste, leur était en tout supérieur, et ne nous a pas fait perdre autant et quasi plus qu'il ne nous a donné ; si, grâce à lui, les produits se décuplant à volonté, à l'infini, sont à la portée de tous, du plus grand nombre au moins, tout en restant beaux encore, distingués, élégants, n'a-t-il pas fait une part bien moindre au talent individuel, à l'originalité, à la fantaisie, à tout ce qui constitue enfin l'art véritable, fort différent du métier, et qui dans les vieux parchemins, les riches missels, les chroniques historiées, éclate par tant de merveilles? N'est-on pas tenté de donner raison à Toppfer, alors qu'il dit à un point de vue plus général?

« Toutefois, ce n'est pas tant l'industrie qui a ruiné le pittoresque

et la poésie, car elle existait autrefois et à quelques égards elle était supérieure à la nôtre ; c'est *la fabrication*. L'industrie crée des objets, l'art est son aide ; la fabrication multiplie les objets, le procédé est son essence. Autrefois on pouvait voir dix, vingt coupes ciselées à la main et ayant chacune sa beauté, son style, son prix particulier ; or, c'était une industrie que de faire des coupes. Aujourd'hui, ce qui était l'ouvrage intelligent de la main est devenu l'œuvre mécanique d'un creuset, d'un moule qui vous donnera, mille, vingt mille coupes toutes semblables de forme, de style et de prix : or ceci c'est la fabrication qui l'opère. Le progrès n'est donc pas dans l'industrie créant de plus beaux objets ; il est dans la fabrication multipliant à l'infini des objets moins beaux. Elle fait pour les choses ce que la civilisation fait pour les hommes, elle les jette tous au même moule. C'est donc à la fabrication que nous gardons rancune lui (le cœur) et moi ».

Ce que Toppfer disait avec tant d'esprit et de bon sens des coupes en métal, ne pourrait-on pas le répéter à propos des livres? Sans songer d'ailleurs à nier les avantages du procédé typographique, ni regretter l'invention de Guttenberg (supposé qu'à celui-ci en revienne l'honneur), n'eût-il pas été désirable qu'il ne prît pas toute la place au soleil et que l'art si longtemps glorieux du calligraphe miniaturiste ne disparût point aussi complétement? Ne faudrait-il pas se féliciter, au contraire, si quelques rares élus, prisés des amateurs et connaisseurs, en avaient conservé précieusement la tradition?

Or, il y a peu de jours précisément, j'avais la preuve que ce souhait, qui me semblait chimérique, ne provenait que de mon ignorance ; car la tradition de ce bel art, si cher aux pieux Bénédictins en particulier qui le cultivèrent avec tant de succès, je pouvais m'en convaincre par mes propres yeux, elle n'était point absolument perdue. Je m'étais rendu, d'après invitation spéciale, chez des amis pour examiner un *Livre de prières* écrit et peint tout entier sur vélin à l'imitation des anciens manuscrits, et j'ai du plaisir à dire que, malgré les éloges donnés par avance au travail, ce que j'ai vu peut-être a surpassé mon attente. L'œuvre n'est point une copie servile, mais une imitation intelligente, ou plutôt l'heureuse inspiration d'un artiste qui, à force d'études et de pratique, parvenu à se rendre familiers et s'assimiler les anciens modèles, sait en arrangeant, combinant, mariant, épurant les types primitifs et divers, les formes variées à l'infini, garder encore sa liberté et créer une œuvre personnelle et originale.

Ce manuscrit contient plus de 125 pages ornées par de pieux emblèmes ou des encadrements les plus ingénieux. Dans ces pages, la plupart sont illustrées par des titres ou des en-tête et lettres majuscules dont la composition symbolique est aussi ravissante que savante. La *Prière du matin*, par exemple, est précédée par une croix mi-partie bleue et rose sur laquelle viennent brocher des nielles blanches. Dans les branches sont écrits en lettres ornées ces mots : *Au nom du Père*, etc. Le titre du livre m'a semblé plus remarquable encore et l'artiste a épuisé dans ce petit chef-d'œuvre toutes les adresses de sa plume et de son pinceau. Je ne sais pourtant s'il a fait mieux que dans le feuillet qui indique le commencement de la sainte *Messe*. Ce dernier mot se trouve habilement encadré dans un feuillage d'or sur lequel vient se détacher une banderole, s'enroulant autour d'une tige d'arbuste. Le mot *messe* forme un ensemble très-curieux ; les quatre dernières lettres sont placées dans les quatre coins ou extrémités d'une croix carrée qui vient rejoindre par des traits au pinceau fort déliés l'*M* majuscule rayonnant au milieu et merveilleusement belle et ornée. Le titre de l'*Office des morts*, par la sobriété et le goût sévère des ornements où les teintes sombres naturellement dominent, ne m'a pas moins plu. Je ne veux pas oublier pour chaque verso de délicieuses arabesques ou de charmants bouquets de fleurs soit en or, soit en couleur qui se détachent heureusement sur la blancheur immaculée du vélin. Puis encore, j'ai admiré... Mais je risquerais, en ne me bornant pas, de me répéter, du moins de fatiguer le lecteur qui, lui, n'a pas les objets sous les yeux, et n'est pas comme moi sous le charme de cet art autant aimable que savant, n'est pas enchanté, ravi par la fraîcheur et la délicatesse du coloris, la grâce et la richesse des détails, comme par l'harmonie de l'ensemble. Il y a là des perles à prendre avec la main, tant l'ombre qu'elles projettent est vraie, tant le relief est saisissant, grâce à l'habile distribution de la lumière ! Dirai-je des fleurs qu'on croirait, sauf la petitesse, dérobées à la tige, des fruits détachés de la branche et des ors qui ont tant d'éclat que l'œil en est comme ébloui !

Le texte, écrit tout entier à la main, bien entendu, et souvent entremêlé, émaillé d'ornements, encadrements, guillochis, semis d'or ou d'azur, n'est pas la partie la moins intéressante de l'œuvre par la netteté et la régularité de cette ronde française qui, grâce à l'entente harmonieuse du tout, s'allie admirablement aux dessins, appartenant, eux, à la pure période gothique. On a de la sorte un livre

d'une lecture courante et facile, mais splendide comme illustration.

Cet important travail fait le plus grand honneur à son auteur, à l'artiste, veux-je dire, M. La Roue, paléo-calligraphe de la ville de Paris. Il lui avait été commandé pour la première communion du Prince Impérial par Sa Majesté l'Impératrice, dont l'exemple est à suivre, en témoignant ainsi de sa piété comme de son bon goût. Elle n'aura point eu à regretter d'ailleurs cette initiative et la preuve de confiance donnée par elle à l'artiste.

M. La Roue, au reste, n'était point un débutant, un inconnu ; car, en outre de plusieurs récompenses honorifiques que lui ont valu ses précédents et nombreux travaux, il compte parmi les médaillés de l'Exposition universelle et, m'a-t-on dit, même aurait été porté pour la croix d'honneur. Ces distinctions, il les mérite ; il faut lui savoir gré, le féliciter chaleureusement, dans une époque comme la nôtre, où tout se fait à la vapeur, où l'improvisation dans tous les genres comme le prosaïsme sont à l'ordre du jour, de se dévouer avec une si courageuse persévérance à cet art trop délaissé, tombé même dans l'oubli, parce qu'il donne plus de peine que de profit, parce qu'il exige de ceux qui le cultivent, avec une abnégation rare et la vocation spéciale, une patience opiniâtre, une science profonde, fruit d'une étude assidue, mais qui ne doit point avoir étouffé l'imagination ni tué l'inspiration.

La reliure du livre est remarquable dans sa simplicité, entièrement blanche, sans autre ornement que le fermoir et, sur la tranche blanche aussi, un semis d'étoiles en or.

II

Il y a peu de mois, par une mort inopinée, mais qui ne pouvait surprendre un honnête homme et un chrétien, succombait à Nice, dans la force de l'âge et la plénitude du talent, un écrivain distingué, critique d'art des plus compétents et connu par ses consciencieux travaux dans les revues, comme par un livre très-curieux et riche en documents nouveaux sur *Joseph Vernet*. Cet écrivain, M. Léon Lagrange, venait depuis quelques jours à peine de donner un frère ou un pendant à son premier volume en publiant l'ensemble de ses études sur *Pierre Puget* (1), dont quelques chapitres avaient paru dans le *Correspondant*. Le nouvel ouvrage ne pouvait qu'ajouter à

(1) Didier, éditeur, quai des Grands-Augustins. — A la même librairie vient de paraître une intéressante *Notice sur Léon Lagrange*, par M. Fallex.

l'estime des lecteurs sérieux pour cet écrivain, chercheur infatigable qui avait fouillé toutes les bibliothèques, visité tous les musées dans lesquels ils soupçonnait que pouvait se trouver un dessin, un écrit ayant trait à son héros. Il a découvert ainsi bon nombre de pièces inédites qui font justice de certaines assertions ridicules de M. Michelet en particulier et mettent pleinement en lumière toute la vie artistique du grand sculpteur. Quant à l'homme, il ne me semble pas que, par suite de ces documents nouveaux, la tradition soit beaucoup modifiée, et il reste tel à peu près qu'on le connaissait par les précédents biographes.

M. L. Lagrange, artiste naguère et qui longtemps avait manié la brosse, paraît se préoccuper de son sujet au point de vue esthétique surtout, de même que, fureteur obstiné, il tient à ne pas perdre le fruit de ses recherches et volontiers émaille son récit de fragments de lettres et même d'actes notariés, intéressants à coup sûr pour les curieux et les érudits, mais qui, reproduits *in extenso* et avec l'orthographe originale, font que ce livre, si plein de science, si consciencieusement élaboré, reste à la portée d'un moins grand nombre de lecteurs. Malgré tous ses mérites, il n'aura point pour plusieurs l'utilité et l'attrait de cet excellent livre de Delécluze : *David et son temps*, dont je recommandais naguère la lecture aux jeunes artistes, assuré qu'ils y trouveront plaisir et profit. Il y a l'un et l'autre aussi sans doute, mais pour les esprits sérieux surtout, pour le public d'élite dans le substantiel ouvrage de L. Lagrange, si fin connaisseur, d'un jugement très-sûr le plus souvent et dont le style a du nerf et de la couleur, témoin ce portrait si bien frappé de Puget ;

« Sculpteur, ce n'est plus le même homme. Il crée le sujet et l'œuvre. Il tire de ses entrailles un trésor de vie dont il anime la matière. Ame inquiète, esprit agité, cœur exalté de compassion, piété attendrie, orgueil dévasté, sensibilité fébrile toujours en éveil, il a beau sourire, il souffre, il gémit, il pleure, et sous ses larmes brûlantes le marbre se creuse, se tord, se pétrit... Il n'y a plus ici un peintre ni même un sculpteur. L'homme écrase l'artiste. Marbre, bronze, pierre, bois, argile, tout lui devient un moule où il jette son *moi*, et dans ce *moi* on sent vibrer l'humanité. »

Ce dont il faut louer encore M. Léon Lagrange, dont la mort prématurée nous laisse tant de regrets, c'est d'avoir mis en relief les sentiments profondément chrétiens du grand artiste, attestés par son testament comme par d'autres actes solennels, et qui furent un frein si

salutaire pour ce caractère inquiet, fougueux, impétueux, et que sans cela peut-être l'on eût vu s'emporter à d'étranges excès. La religion seule et avec un long effort parvint à assouplir et amollir cette âme de bronze, d'un bronze encore incandescent et à peine sorti de la fournaise.

III

A propos de sculpture, disons que, le dimanche 5 avril, avait lieu, à l'hôtel Drouot l'exposition, devant être suivie de vente, des statues et dessins de M. Clésinger, un artiste de talent, malgré son *François* Ier deux fois raté et bien qu'il se fût fait connaître d'abord par une statue trop célèbre, qui n'eût jamais dû figurer dans une exposition publique : je parle de *la Femme piquée par un serpent*. M. Clésinger faisait sa vente, disait assez curieusement le Catalogue, *pour rester en tête-à-tête* avec son *Charlemagne*. Était-ce bien là le vrai motif? On peut en douter. Quoi qu'il en soit, au début de la vente, un monsieur vêtu de noir et muni d'un papier timbré est venu opposer son *veto* aux enchères, et le commissaire priseur, en vain mis en frais d'éloquence, a dû lever la séance et inviter les amateurs desappointés à reprendre le chemin de leur domicile. Voilà donc M. Clésinger contraint à rester dans son atelier en compagnie assez nombreuse et mêlée, une *Ariane abandonnée,* mais, dit-on, un peu faite pour justifier Jason ; une *Madame Sand* personnifiant le roman moderne (style Balzac) ; une *Lucrèce mourante* remarquable et d'une habile exécution. Les bras, les mains sont superbes, les draperies excellentes. La victime de Sextus percée du poignard, dans sa pose naturelle et dramatique, s'affaisse admirablement sur la chaise curule, et, à travers les langueurs de la mort, les résolutions fermes de cette âme virile se trahissent encore sur sa figure expressive. Mais *Ariane*, mais *Lucrèce* et l'autre même, qui s'intéresse à ces personnages d'une antiquité par trop vénérable? Oh! ces sculpteurs! de vrais Épiménides et qui ont le tort de se réveiller après dix-huit siècles, pour nous conter ces vieilles histoires peu gaies et que chacun sait par cœur.

A bientôt maintenant le Salon, qui, nous dit-on de divers côtés, promet... Puissions-nous n'avoir pas à dire : *Autant en emporte le vent!*

BATHILD BOUNIOL.

REVUE DE LA QUINZAINE

I

La politique a pris largement ses vacances de Pâques. Jamais quinzaine ne fut moins chargée d'événements. Les incidents même ont à peu près fait défaut. Le parlement anglais, les chambres françaises, les cortès espagnoles et toutes les assemblées allemandes, depuis quelque temps si bruyantes, ont fait silence. Il y a bien eu quelques voyages de diplomates dont les nouvellistes ont essayé de tirer parti, mais leurs efforts sont restés sans succès. Le seul bruit qui ait un peu réussi est celui qui montrait la Prusse et la Russie sommant la France de désarmer. Un article du *Constitutionnel*, le plus important et, par suite, le plus compromettant des officieux, avait donné à cette rumeur quelque crédit. Puisque le *Constitutionnel* assure qu'il n'y a rien, disait-on, il faut croire qu'il y a quelque chose. Il n'y avait réellement rien. Les grandes puissances sont toutes trop décidées à pousser leurs armements jusqu'aux plus extrêmes limites pour qu'aucune d'elles puisse inviter les autres à s'arrêter. Une telle invitation serait presque une déclaration de guerre, si on n'y joignait pas la promesse de donner l'exemple. Or cet exemple, chacun l'attend du voisin. On continuera donc d'armer, en protestant d'un profond amour pour la paix. Cela durera jusqu'au jour où l'un de ces pacifiques se jugera de force à faire parler le canon avec succès. Nul doute, en effet, que la guerre ne doive sortir de cette paix inquiète, ruineuse et déloyale. C'est une question de temps.

II

Si nos Chambres ont fait silence, nos ministres ont parlé; mais cela importe-t-il beaucoup? Sous l'ancien régime (celui qui existait avant 1852), les discours ministériels, même quand ils étaient prononcés en dehors des Chambres, dans les réunions de circonstance, avaient une sérieuse portée; ils faisaient connaître les projets du gouvernement. Aujourd'hui, ils indiquent tout au plus les tendances

du ministre que l'on vient d'entendre. Aussi ne peut-on demander un renseignement sûr à ces morceaux d'éloquence, qui, comme les jours, se suivent sans se ressembler. S'ils prouvent quelque chose, c'est que le *dualisme* forme, au point de vue des doctrines, le fond de la politique gouvernementale. Le discours conservateur est toujours suivi d'un discours démocratique, et la libre-pensée peut compter sur son jour quand la religion vient d'avoir le sien.

Deux ministres nous ont donné ces jours-ci une nouvelle représentation de cet exercice, qui se poursuit depuis longtemps sans paraître lasser, il faut le reconnaître, ni les acteurs ni la masse des spectateurs. M. Baroche, ministre de la justice et des cultes, a prononcé, à Rambouillet, le discours pieux; M. Duruy, ministre de l'instruction publique, a fait entendre à la Sorbonne la fanfare libre penseuse. Appuyons-nous sur l'Église, avait dit, en substance, le premier; appuyons-nous sur la science indépendante, la science dégagée des vieilles croyances, s'est écrié le second. Lequel des deux ministres a le mieux rendu la pensée dominante? Nous penchons à croire que c'est M. Duruy. Il marche si vite, d'un pas si dégagé, si sûr, que si quelqu'un a le vent en poupe, c'est lui. Arrêtons-nous donc un instant devant ce triomphateur.

III

M. Duruy aime à se poser en novateur. Il tient essentiellement à entendre dire de lui : « Cet homme a des idées. » Cependant il est né copiste. Voyez ses livres : ce sont des résumés, des manuels qui ressemblent à tous les autres. La position de l'auteur, comme dignitaire de l'Université, puis comme ministre, leur a seule donné une certaine vogue, au point de vue du débit et de la recette. Mais ce succès de vente ne saurait leur constituer un mérite particulier. Que demain il plaise à l'Empereur de livrer M. Duruy aux douceurs de la vie privée et de confier le ministère de l'instruction au célèbre Chose, auteur de livres élémentaires inconnus; et tout aussitôt les livres dudit Chose seront recherchés autant que le peuvent être aujourd'hui ceux de M. le ministre en exercice.

Si l'historien n'a donné que des compilations, œuvre de copiste; le *penseur* aussi s'est borné à copier. Jamais on ne fut moins inventif, moins primesautier. Les idées que l'on combat chez M. Duruy ne sont pas siennes. Elles appartiennent au fonds commun des tenants de la libre-pensée. On les trouve chez tous les adversaires de l'Église. La

fameuse phrase de Son Excellence sur la nature faisant le singe pour se préparer à faire l'homme, n'était plus, lorsqu'il l'a risquée, que l'écho d'un blasphème devenu vulgaire. Il en faut dire autant de toutes les hardiesses de M. Duruy. Déjà, lorsqu'il a cru les avoir, elles étaient dans le domaine de la libre pensée. On doit, d'ailleurs, reconnaître qu'il s'est presque toujours efforcé de garder dans la forme une certaine réserve. Nous voulons en faire honneur à sa modération ; cependant nous ne pouvons oublier qu'il y était tenu par position et par intérêt. Ni les fonctionnaires de l'enseignement, ni les ministres, ni les auteurs de livres destinés aux classes ne sont complétement libres de parler net, s'ils ne sont complétement décidés : ceux-ci à ne plus placer leurs livres, ceux-là à ne plus servir l'État. M. Duruy n'est pas de ces fanatiques. C'est, au contraire, un homme sage et même, au besoin, très-coulant. Voyez ses livres élémentaires : le libre penseur s'y dissimule assez pour obtenir l'approbation épiscopale et franchir la porte des écoles cléricales. Voyez le discours du ministre : la crânerie démocratique s'y accommode le mieux du monde avec la courtisanerie.

Croyons que nul calcul n'entre dans tout cela et que c'est par un don de nature que M. Duruy ne pousse l'expression ou la pratique de ses idées que juste au point où il peut le faire sans rien sacrifier.

L'entreprise où M. le ministre de l'instruction publique semble le plus disposé à voir une création de son génie, est *la réforme de l'éducation des filles*. Or nulle part, il ne s'est montré plus complétement ni plus vulgairement copiste. Ce trait de génie, qui consiste à faire élever les *sœurs comme les frères* est, tout à la fois, un souvenir du socialisme et une imitation édulcorée du *bloomérisme*, l'une des nombreuses folies nées sur le sol américain. Il y a longtemps, en effet, que le duruysme florit parmi les Yankees. C'est d'ailleurs une floraison chétive.

Les Anglais, dont la gravité lourde s'accroche à toutes les utopies, ont fourni avant nous, c'est-à-dire avant M. Duruy, des adeptes à la grande idée de l'émancipation de la femme par l'étude des sciences. Ils ont un penseur qui travaille depuis longtemps à prouver que les femmes doivent être traitées en tout comme les hommes, avoir les mêmes droits, remplir les mêmes devoirs, faire les mêmes métiers. Et ce penseur a des disciples. Il tient des meetings où on l'applaudit très-fort. On a voté dernièrement dans l'un d'eux cette résolution : « Égalité absolue sous tous les rapports entre la femme et l'homme ;

« nulle attribution particulière pour aucun sexe ; ce que l'un fait, « l'autre aussi doit le faire. » Hélas ! les hommes devront-ils donc être nourrices !

Certes, M. Duruy et ses disciples n'en sont pas encore au bloomérisme. Nous accordons même qu'ils n'y viendront jamais. Le génie national s'y oppose. Néanmoins, il est incontestable que la *réforme* si chère à M. Duruy est née des doctrines socialistes et des pratiques américaines sur l'émancipation de la femme. La mesure que l'on garde aujourd'hui sera bientôt dépassée. On n'ira pas, nous le répétons, jusqu'aux excentricités anglo-américaines ; mais on compte bien élargir le programme lancé il y a quelques mois. Que la résistance faiblisse, et les réformateurs feront aussitôt quelques pas de plus.

Cependant la religion, le respect de la femme, les droits et les plus grands intérêts de la famille, le bon sens ne condamnent pas seuls ces dangereuses et ridicules visées. L'expérience les condamne également. Nous allons le prouver à l'aide de témoignages recueillis dans le pays même où le bloomérisme a pris naissance. Nos témoins sont des membres de l'Académie des sciences de Boston, faisant une enquête sur l'état de la population dans le Massachusetts et, par suite, sur les résultats du système appliqué chez eux à l'éducation et à l'instruction des femmes. Nous adoucirons leurs termes et nous glisserons, à notre grand regret, sur quelques-unes de leurs preuves ; mais il le faut, tant ces savants américains ont le parler cru.

IV

« Au commencement d'octobre dernier, dit le *New-York Freeman's journal*, la session de l'Académie des sciences de Boston fut inaugurée par la lecture d'un Mémoire du docteur Nathan Allen sur la population de l'état de Massachusetts. Après avoir mentionné les deux modes d'accroissement de la population d'un pays, il se posa les trois questions suivantes :

1° Quel avait été l'accroissement de la population de Massachusetts pendant un nombre déterminé d'années ;

2° Quels étaient les changements survenus dans l'organisation physique des femmes, en tant que ces changements influent sur les lois de la multiplication de la race ;

3° Quelle est la nature et quels sont les résultats probables de ces changements.

L'examen de la première question ne nous intéressant point direc-

tement, nous nous bornerons à noter avec le Reporter qu'il y a eu décroissance de la population de 1850 à 1860, tandis qu'il y avait eu mouvement ascensionnel constant de 1790 à 1820, et que cet accroissement était dû aux arrivages d'émigrés, « tandis que le stock de la population purement américaine » demeurait stationnaire. On remarque, dit M. Allen, que la diminution des enfants tend à prévaloir à la campagne comme dans les villes et qu'à peine les trois cinquièmes des nouveau-nés atteignent les limites de l'âge adulte. « Quel sera donc, s'écrie-t-il avec douleur, l'état de la société de la Nouvelle-Angleterre, dans cinquante ou cent ans ? Quel avenir est réservé au sang yankee? Faut-il attribuer cette différence de naissance, entre les enfants issus de parents étrangers et ceux issus de parents américains, à l'infériorité de la condition physique et de l'organisation des femmes yankees, ou à la détermination que prennent bon nombre de ménages de limiter le nombre de leurs enfants et même de n'en pas avoir du tout ? »

Les écrivains qui se sont occupés de la population, ont considéré comme les principaux obstacles à son accroissement : le climat, la famine, la peste, la guerre, le gouvernement, l'éloignement du mariage, et les mesures dictées par une odieuse prudence et de criminelles pratiques. Le docteur Allen s'est efforcé de démontrer que, de toutes ces causes, la dernière produisait les effets les plus désastreux. Preuves en mains, l'orateur a établi que nulle part, et à aucune époque, l'assassinat des enfants avant leur naissance n'a été commis sur une aussi large échelle qu'il l'est aujourd'hui en Amérique par la race yankee. Il a exposé ensuite les divers moyens auxquels on a recours, et exprimé l'opinion qu'il s'opérait chaque année des milliers de ces crimes dans la Nouvelle-Angleterre.

Écoutons maintenant le docteur sur la question des changements survenus dans l'organisation des femmes :

« Le développement complet et harmonieux de chacune des parties du corps est nécessaire pour la santé, et la santé à son tour influe énergiquement sur la puissance de reproduction. Sous le rapport des muscles, les enfants de notre temps sont rarement développés, et, en tout cas, ils ne le sont jamais assez. D'où vient cela ? De ce qu'on néglige dans l'éducation le travail manuel. Oui, le défaut d'exercice corporel, de travail manuel, est la principale cause de la faiblesse de tout le corps et de chacun des muscles en particulier, qui restent mous, flasques, maigres et lymphatiques. Les modes adoptées

pour le vêtement nuisent aux organes de la circulation; et c'est l'opinion des meilleurs médecins, que les pressions exercées sur la partie supérieure du corps affaiblissent, dépriment, déplacent cet organe, qui, chez la femme, joue un grand rôle dans la fonction que la Providence lui a assignée. Tout le monde sait également que nos femmes sont aujourd'hui sujettes à des maladies parfaitement inconnues de nos grand'mères. D'un autre côté, dans la Nouvelle-Angleterre, le cerveau et le système nerveux ont été développés avec excès et prédominent généralement. L'effet le plus palpable de ce système se montre dans ces maux de tête violents dont nos femmes sont aujourd'hui affligées, par la raison que les autres parties du corps ne sont pas suffisamment développées pour résister aux attaques de la maladie. En général, les personnes ayant reçu une haute éducation, et s'adonnant à des occupations, à des soins, à des pensées qui demandent l'emploi exclusif du cerveau ou affectent principalement le système nerveux, ces personnes ont toujours moins d'enfants que celles qui sont astreintes à gagner leur pain de chaque jour par un travail manuel.

« Les femmes distinguées par leur esprit et leurs facultés intellectuelles, n'ont jamais été des mères fécondes. Cet état de choses est anormal et contre nature, et il viole les lois de la santé en même temps qu'il contrarie les desseins de la nature. Les femmes de cette catégorie sont faibles et frêles : donner le jour à un enfant les brise, et la plupart d'entre elles sont incapables de nourrir le fruit de leurs entrailles. La grande majorité des femmes de nos jours n'a pas de seins naturels, la plupart des autres fournissent une pauvre nourriture à l'enfant qu'elles allaitent. Beaucoup d'enfants doivent de vivre au simple hasard. Tous ces faits fournissent de puissants arguments pour prouver que l'organisation des femmes se modifie en mal. Il est généralement admis que l'enfant hérite du tempérament de sa mère. De quelle importance n'est-il donc pas que la femme soit pleine de force et de vitalité? Le changement dans les goûts propres à leur sexe, la fureur avec laquelle les femmes se mêlent de soins et de travaux qui ne devraient pas être les leurs, sont peut-être l'explication de bien des fautes des maris, donnent peut-être la clef d'un grand nombre de séparations? Les femmes américaines ont aussi diminué du côté de la taille pendant ces cinquante dernières années. Une comparaison à ce sujet a été établie entre les Françaises et les Américaines : le résultat trouvé a été le même. Autant les femmes ont gagné du côté de l'esprit, autant elles ont perdu du côté du corps et de la santé.»

Le docteur n'est pas toujours exact dans ses termes : quand il dit que les femmes ont gagné du côté de *l'esprit*, il veut dire du côté de la *science*. Ce n'est pas synonyme.

En répondant à cette question : « Quel est le remède de cet état de choses » ? l'auteur du Mémoire a déclaré que, selon lui, il y avait peu à attendre de l'influence réciproque des époux l'un sur l'autre. « La cause du mal est simple, a-t-il dit : 1° manque d'exercice corporel ; 2° les modes et le vêtement ; 3° la trop grande part donnée à la culture de l'esprit, à la surexcitation du cerveau. Il serait facile de remédier à la première cause du mal en multipliant les établissements de gymnastique, ou tout au moins en pratiquant la gymnastique dans les pensionnats et les maisons d'éducation. Mais il est plus difficile de persuader aux femmes de renoncer aux vêtements inventés par la mode. » Le Reporter nous apprend cependant qu'en Amérique il y a, de ce côté, amélioration depuis quelques années ; mais cette amélioration est bien faible et ne paraît pas assurée d'un long avenir. « On y a toujours la mauvaise habitude de couvrir inégalement le corps ; la poitrine et les bras n'étant point suffisamment garantis contre les changements subits de la température, il en résulte de fréquentes congestions du sang. L'usage des friandises faites de pure farine de froment et fraîchement boulangées, amène la dyspepsie, des indigestions, la constipation. On met les jeunes filles à l'école de trop bonne heure, et dans tous ses détails l'éducation qu'on leur donne est trop forte, trop surexcitante pour leur frêle organisation. Il y aurait également à réformer les notions sur le mariage. Enfin, au lieu de s'escrimer à orner les femmes d'inutiles talents d'agrément, qu'on s'applique, avant tout, à développer leur corps, à fortifier leur santé et leur tempérament, à leur faire connaître quelles sont les vertus et les qualités qui constituent la femme d'intérieur et la mère de famille.

« Une intéressante discussion suivit la lecture de ce Mémoire, qui reçut, au reste, l'adhésion de la majorité des membres de l'assemblée. Citons encore quelques mots de la réponse que fit à certaines observations M. Walker : « Une des grandes erreurs de notre siècle, dit-il, c'est la manière absurde dont on élève les femmes. Avant d'étudier les mathématiques transcendantes, les femmes devraient apprendre à pétrir le pain, à préparer un pudding, etc. »

Voilà donc une assemblée, presque entièrement composée de protestants et de radicaux libres penseurs, qui est amenée, par la

force du raisonnement et par la logique inexorable des choses, à déplorer l'aberration qui veut oublier, au sujet de l'éducation et de l'instruction, que les femmes sont des femmes.

A coup sûr, de tels renseignements ont leur prix. Ils ne nous montrent pas seulement où vont dans la pratique, et au seul point de vue de *l'espèce*, les réformes de l'enseignement des filles, ils jettent en outre d'assez vives lumières sur l'état de la société américaine. Déjà, il était reconnu que ce pays, dont de sincères catholiques ont célébré les sentiments religieux, qu'ils ont appelé le « grand pays chrétien, » contenait des millions d'habitants *d'origine chrétienne* et non baptisés. Maintenant on démontre que ce même pays, dont les philosophes vantent la haute moralité, qu'ils appellent le « grand pays moral », est celui où les lois de la famille sont le plus abominablement méconnues. Et notez que ces crimes sont particulièrement multipliés dans les États les plus riches et les plus avancés. Ce n'est pas au Sud que, par l'accord du mari et de la femme, l'on tue *par milliers* les enfants dans le sein de leur mère, c'est au Nord, c'est dans la Nouvelle-Angleterre, et surtout dans le Massachusetts, l'État modèle. C'est ainsi que le « grand pays chrétien » applique la parole du Sauveur : *Sinite parvulos venire ad me.*

Tournons les regards vers Rome, dont ces Yankees affectent de mépriser l'état social, et nous y verrons Pie IX faisant asseoir à côté de lui, sur son trône, une petite fille, une enfant de trois ans, et bénissant deux mille personnes venues de toutes les parties du monde pour rendre hommage au Vicaire de Jésus-Christ. Nous y verrons aussi l'élite de la société chrétienne se pressant aux funérailles d'Arthur Guillemin, le chef des héros et des martyrs de Monte Libretti. Là où l'enfance est protégée et bénie, là où le dévouement est glorifié, là est la vie.

EUGÈNE VEUILLOT.

BULLETIN LITTÉRAIRE

VIE DE SAINTE MARGUERITE DE CORTONE, du Tiers-Ordre de Saint-François, par le R. P. François MARCHÈSE, traduit de l'italien par l'abbé Bonhomme. In-8, 444 pages. Lecoffre, 1868. Delsol-Sarlit-Bouquerel.

Marguerite, appelée de Cortone, du lieu de sa sépulture, naquit au bourg d'Aviana en Toscane. Les plaisirs du monde séduisirent sa jeunesse : pendant dix ans, elle s'abandonna aux vanités et aux désordres dans la ville de Monte-Pulciano. Un jour, un incident d'un caractère particulier l'éclaira sur sa conduite ; saisie d'horreur en même temps que de regret pour ses fautes, la pécheresse résolut de renoncer à sa vie désordonnée. Elle alla se jeter aux pieds de son père, lui demanda pardon, le pria de la recevoir en sa maison pour y faire pénitence. Le père pardonna et embrassa sa fille, qui commença dès-lors une vie bien différente de la première. Elle coupa ses cheveux, renonça à toutes ses parures, et ne se couvrit plus que de vêtements de couleur sombre. On la vit, la corde au cou, demander pardon dans les églises à tous ceux qu'elle avait scandalisés. Cette conduite révolta sa belle-mère qui la fit chasser de la maison paternelle. Dans l'abandon où elle se trouva, de terribles tentations vinrent l'assaillir ; elle était jeune, elle était belle, et elle était poussée pour reprendre son ancienne vie. En cette extrémité, Dieu lui inspira de se rendre en la ville de Cortone, au couvent des religieuses de Saint-François ; là, sous la cendre et le cilice, elle fit ses efforts pour apaiser la divine majesté qu'elle avait offensée, jusque-là, et après trois ans d'exercice dans toutes les vertus, elle obtint l'habit du Tiers-Ordre des Frères Mineurs, sous la conduite desquels elle s'était placée. Les larmes du repentir lui devinrent familières, et la contrition de son âme s'épanchait en des sanglots si violents qu'elle en était comme suffoquée. Sa couche était la terre nue, son oreiller une pierre ou un morceau de bois ; ses nuits se passaient dans la méditation des choses célestes ; sa nourriture était un morceau de pain et un verre d'eau. Elle affaiblit si bien son corps par ses austérités, que plus jamais elle n'éprouva un mauvais désir.

Le démon, cependant, ne cessait de la tourmenter d'autre façon. Un

jour il lui apparut et, faisant semblant de la vouloir consoler, il lui dit : « Pourquoi, Marguerite, te tiens-tu ainsi renfermée dans une cellule? Pourquoi te fais-tu mourir par des pénitences indiscrètes? N'est-ce pas assez pour te sauver que tu pratiques ce que font les autres pénitents de l'Ordre? » Il lui apparut plusieurs autres fois, cherchant à ébranler sa constance, essayant de lui persuader qu'elle ne persévérerait pas dans ses mortifications, que Dieu l'abandonnerait. La sainte, repoussant toutes ces séductions avec courage, fut un jour consolée par ces paroles du bon Maître : « Ne crains pas, ma fille, je suis avec toi dans l'affliction, je t'en délivrerai afin que tu sois glorifiée. Suis fidèlement les conseils de ton directeur, et, par le secours de ma grâce, tu triompheras de tous tes ennemis. »

Pour se prémunir contre le poison de la vaine gloire que le démon cherchait à faire pénétrer dans son cœur, elle s'en allait par les rues, la corde au cou, accusant hautement sa vie passée et se reconnaissant digne de tous les supplices. La défense de son confesseur put seule l'empêcher d'altérer les traits de son visage qui avaient contribué à perdre les âmes; une de ses grandes douleurs était de voir que, malgré ses austérités, elle était toujours belle. Dieu favorisa sa servante de dons extraordinaires : elle désirait beaucoup souffrir, il lui accorda de participer aux douleurs de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. Elle découvrait les secrets des cœurs, guérissait les malades, délivrait les possédés, ressuscitait les morts. Sainte Marguerite connut par révélation que le moment de sa mort était proche, et que toutes les âmes délivrées par ses prières des flammes du purgatoire viendraient l'assister à sa dernière heure. Pleine de mérites et de travaux, comblée des dons du ciel, elle sentit enfin ses forces l'abandonner. Elle passa dix-sept jours sans rien prendre, s'entretenant continuellement avec le ciel, et rendit son âme à Dieu (1297). Son corps, enterré dans l'église des Frères Mineurs de Cortone, s'est conservé jusqu'à ce jour sans corruption, avec la souplesse de membres d'une personne vivante; il y est l'objet d'une grande dévotion. Parmi les nombreux miracles qui se sont faits à son tombeau, on compte des morts ressuscités.

Cette vie de sainte Marguerite est utile à lire à plus d'un titre. Le livre du père Marchèse est un beau livre, un modèle d'hagiographie sacrée; il montre parfaitement les voies par lesquelles la grâce se plaît souvent à conduire les âmes jusqu'aux plus hauts sommets de la perfection. C'est une œuvre utile, au milieu des temps agités et troublés au milieu desquels nous vivons. Il est aujourd'hui beaucoup d'âmes qui, comme celle de sainte Marguerite, sont tombées dans l'abîme du péché et vivent au milieu de déréglements de plus d'une sorte; en contemplant la vie de cette illustre pénitente, ils verront par quelles voies elles peuvent s'élever,

malgré leurs égarements passés, au plus haut degré de la sainteté. Pour tous, le récit de cette vie est d'une grande édification, et les fruits abondants qui résultent de sa lecture en sont la preuve la plus évidente.

A. VAILLANT.

LA PALESTINE ANCIENNE ET MODERNE ou Géographie historique et physique de la Terre Sainte avec trois cartes chromo-lithographiées, par E. ARNAUD, membre de la Société asiatique, 1 vol. in-8° XXIV-600 pag. Paris, veuve Berger-Lévrault et fils, 5, rue des Beaux-Arts.

« De même que ceux qui ont visité Athènes, dit saint Jérôme (1), comprennent mieux l'histoire de la Grèce, et ceux qui ont navigué depuis la Troade, en passant par la Leucade et l'Acrocéranie, jusqu'en Sicile, et de là jusqu'à l'embouchure du Tibre, ont une intelligence plus parfaite du troisième livre de l'*Enéide*, de même ceux qui ont visité la Judée et connaissent l'histoire de ses cités et de ses lieux antiques, sous leur ancien nom et sous leur nouveau nom, connaissent mieux la Sainte Ecriture. »

La Géographie historique et physique de la Terre-Sainte a pour but d'étendre cette science et de propager dans le monde littéraire l'amour de tout ce qui se rattache à l'érudition biblique.

Plusieurs points sont restés obscurs dans l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament; l'auteur a pensé que des recherches scrupuleuses pourraient jeter quelque jour sur ces légères obscurités. Tout, en effet, est cher au cœur chrétien, dans cette Palestine que Dieu appelle « sa terre, son héritage, sa vigne (2) », et qui reçut sa dernière et grande illustration de la naissance du Messie. Tous les souvenirs qu'évoque son histoire vont réveiller des sentiments trop souvent silencieux, mais qui ne s'engourdissent jamais.

Il n'est donc pas étonnant que la bibliographie biblique soit si considérable. M. de Saulcy, qui a voulu faire le compte de tous les ouvrages que la description et l'histoire de la Terre Sainte ont suscités, en a trouvé plusieurs centaines avant l'année 1700.

Il n'entrait pas dans le cadre de M. Arnaud de tenter une énumération aussi difficile et aussi longue. Mais, mû par un esprit de loyauté fort honorable, il a eu soin d'indiquer les ouvrages qui ont une valeur exceptionnelle, autant pour indiquer l'origine de ses documents que pour permettre aux érudits de les contrôler ou de les approfondir.

M. Arnaud n'oublie ni l'*Onomasticon des villes et lieux de la sainte Ecriture*, d'Eusèbe, complété et rectifié par saint Jérôme, ni les Chroniques de *Guillaume de Tyr* et de *Foulques de Chartres*; ni l'*Iter Palestinum* de

(1) *Praef. ad Domnion et Rogatian. in libr. Paralipomenon.*
(2) Exech, XXXVIII, 16; Jer., 18; Ps. LXXII.

Frédéric Hasselquist; ni l'*Itinéraire* de Chateaubriand. En revanche, nous avons remarqué quelques omissions regrettables. Aucune mention n'est faite, par exemple, du « *Voyage d'oultremer en Jherusalem, par le seigneur de Caumont, l'an* 1418 », publié pour la première fois en 1858, d'après le manuscrit du Musée Britannique par le marquis de Lagrange. Même silence sur le *Voyage en Orient* de M. de Lamartine, et sur la correspondance si sérieuse et si sensée de MM. Michaud et Poujoulat. D'un autre côté, le célèbre ouvrage de Mgr Mislin, *les Lieux Saints*, est apprécié d'une façon fort inexacte — pour employer un mot parlementaire. « L'auteur, dit M. Arnaud, ajoute trop de foi aux traditions locales. » Une assertion aussi cavalière méritait d'être appuyée de quelques extraits du livre. Mgr Mislin examine et confirme, lorsque les documents historiques l'y autorisent, les traditions concernant les Saints Lieux; mais il ne donne rien au hasard et justifie partout cette parole qui est son programme. « Aucune considération ne pourra m'empêcher de dire ce que je crois être la vérité. » Et aussitôt l'éminent prélat démontre la mystification du feu sacré, cette supercherie des schismatiques :

« On a cru longtemps à Jérusalem que, pendant l'anniversaire des jours de deuil que Jésus-Christ a passés dans la nuit du tombeau, un feu mystérieux descendait dans la chapelle du Saint-Sépulcre, et que ce miracle se renouvelait chaque année aux solennités de Pâques, afin que la foi des pèlerins fût ranimée. Au lieu de croire simplement que ce feu était produit de la manière la plus naturelle... vers le neuvième ou dixième siècle, on aima mieux croire qu'il descendait du ciel. »

Mgr Mislin flétrit l'évêque grec, nommé l'évêque du feu, qu'il ne craint pas d'appeler un jongleur. « Jamais asssurément, s'écrie-t-il, je n'ai eu honte d'être chrétien; mais ce jour-là (à la cérémonie du feu sacré) je me suis senti profondément humilié devant les musulmans. »

Cette citation est peut-être un peu longue, mais nous en avions besoin pour réfuter une critique par trop superficielle sinon trop injuste.

Nous ne nous refusons pas, après ces réserves indispensables, à reconnaître le mérite intrinsèque de *la Géographie historique et physique*. C'est un ouvrage digne de l'érudition allemande et remarquable par la lucidité avec laquelle est dépeinte la situation physique de la Palestine. Quoique le titre n'accuse qu'un traité géographique, M. Arnaud ne laisse pas d'aborder toutes les questions qui se rattachent à ce sujet, même d'une façon indirecte. Cette méthode est inévitable quand on veut parler du peuple hébreu. Dans les annales de l'humanité on ne trouve pas l'histoire d'un peuple dont les destinées se soient aussi intimement confondues avec celles de son territoire ; on ne pouvait donc pas raconter les origines de cette nation, qui, « par des généalogies admirablement conservées et suivies », se lie aux origines mêmes du genre humain, sans indiquer le

rang qu'elle occupe par ses ancêtres dans les générations postdiluviennes, et sans la suivre dans ses pérégrinations à travers les déserts arabiques.

M. Arnaud couronne son ouvrage par la nomenclature des villes et bourgades de la Palestine. La topographie de Jérusalem y trouve naturellement sa place. L'emplacement du Saint-Sépulcre, aujourd'hui contenu dans l'enceinte de la ville, doit être reculé, d'après M. Arnaud, hors de la seconde muraille, puisqu'il est hors de doute qu'il fut compris dans la troisième enceinte tracée par Agrippa, onze ans seulement après le supplice du Christ. Jusqu'ici M. Arnaud est d'accord avec M. l'abbé Coulomb, mais il se sépare du savant missionnaire dans la délimitation de la colline d'Acra que M. Arnaud place, avec M. de Saulcy, à l'ouest du temple, au nord-est du mont Sion, et séparée de lui par la vallée centrale qui courait du sud au nord-est. Ce grand conflit archéologique ne touche donc pas encore à sa fin. Il serait à désirer cependant qu'un érudit, comme M. Melchior de Vogué, par exemple, allât sur les lieux élucider une question si obscurcie, en tenant compte des observations, peut-être trop lyriques, mais très-souvent judicieuses, de M. l'abbé Coulomb. Les ouvrages si intéressants de M. de Saulcy ne sont pas, en effet, le dernier mot de la science. De graves erreurs se sont quelquefois glissées dans ses écrits et ont faussé pendant longtemps la tradition scientifique. C'est ainsi qu'il avait accrédité l'opinion que les puissantes substructions qui soutiennent la plate-forme du temple, dataient de l'époque salomonienne. Depuis, il a été prouvé par M. de Vogué (*le Temple de Jérusalem*, etc. Paris, 1864) qu'il faut les attribuer à Hérode le Grand, lequel employa des sommes immenses à relever le temple de ses ruines.

Dans un autre chapitre, M. de Saulcy accueille avec trop de complaisance l'évaluation faite par l'Arpenteur syrien du circuit de Jérusalem. M. Arnaud, bien loin d'estimer que le périmètre de 27 stades, adopté par M. de Saulcy, soit vraisemblable, porte à 33 stades, avec l'historien Josèphe, l'étendue de la circonférence totale.

Un mot, en terminant, sur l'orthographe innovée par l'auteur pour la transcription des noms hébreux. Tous les mots commençant par *Aïn*, M. Arnaud les écrit avec un *H*, pour ne pas négliger complétement, dit-il, l'aspiration renfermée dans cette consonne. Cette correction semble assez naturelle. Mais tous les réformateurs arborent les mêmes principes, tous se croient des vengeurs de la logique, et pourtant s'il fallait bouleverser, comme ils le réclament, les systèmes orthographiques, quelle langue résisterait à ces innovations? En l'espèce, nous pensons donc qu'il est préférable de s'en tenir au procédé le plus en vogue, afin de ne pas surcharger de difficultés nouvelles une langue aussi ardue que la langue hébraïque.

ANGÈLE, Histoire d'une Chrétienne, par M. Eugène DE MARGERIE. Paris, Lethielleux, rue Cassette, 23. — FRÈRE ARSÈNE ET LA TERREUR, par le même. Paris, Dillet, 15, rue de Sèvres.

Je ne sais plus quel écrivain fantaisiste et bohême avait fait imprimer sur le premier feuillet de son livre : PRÉFACE. — « Cicéron, dans le deuxième livre de ses *Tusculanes*,.... Ah ! bah ! qui donc lit les préfaces aujourd'hui?... Tournez, tournez la page, cher lecteur !... »

Et c'était tout.

Ce paradoxe est plus sérieux qu'il n'en a l'air. On ne lit plus les préfaces aujourd'hui... parce qu'on n'en fait plus. On vous jette brutalement un livre à la tête, sans vous en prévenir, et sans confesser loyalement à quelle idée on s'est dévoué, et quel bien on attend de son œuvre.

Mais ne faisons pas trop amèrement le procès de nos conteurs modernes. Veufs d'idées, que mettraient-ils dans une préface ? Et quant à ce qu'ils attendent de leur œuvre, franchement pourraient-ils avouer qu'ils en espèrent beaucoup de tapage?

Un chrétien, au contraire, ne s'exempte guère de la préface. Il tient à mettre en relief l'idée qui domine son livre, il veut que le lecteur s'en empare et surtout qu'il s'en nourrisse.

Ce n'est pas du dilettantisme qu'il fait; c'est un apostolat qu'il assume ; il est missionnaire, il n'est pas rhéteur. Toutes ces vertus austères, ces dévouements héroïques, ces sacrifices sublimes qu'il raconte et qu'il retrace, il ne veut pas seulement qu'on les connaisse et qu'on les vante ; il exige qu'on les imite ; il veut qu'on puisse dire de son lecteur ce que l'Aréopagite écrivait de son maître, le divin Hiérothée : οὐ μόνον μαθών, ἀλλὰ καὶ παθὼν τα θεῖα, « non-seulement saisissant, mais pâtissant les choses divines. »

Écoutons plutôt M. E. de Margerie, dans sa remarquable préface d'*Angèle* : « Je voudrais qu'après avoir lu l'*Histoire d'une chrétienne*..... tout chrétien se dît : « Ce qu'est Angèle, je le suis ; j'ai, comme elle, ma part des biens d'ici-bas ; comme elle surtout, j'ai la foi. Que fais-je pour communiquer à mes amis et à mes domestiques, aux gens de campagne avec qui je suis en rapport, au monde au milieu duquel je vis, à ceux qui sont dans le même bureau, dans la même étude, dans le même régiment, dans le même atelier, dans le même salon que moi, que fais-je pour leur communiquer cette vérité que j'ai et qui leur manque ? Rien. Que faisait Angèle ? Tout.

« C'était l'idée dominante de sa vie, une idée qui ne la quittait jamais.

« Aussi que de conquêtes dans cette carrière, depuis sa mère par laquelle elle débute à quinze ans, jusqu'à son père pour lequel elle mourut à quarante ans !

« Aussi Angèle, qui travaillait à gagner les âmes, était une chrétienne.

« Moi qui m'occupe tout au plus, à mes moments perdus, de sauver la mienne, suis-je un Chrétien ? »

Il n'est pas un lecteur, un de ces lecteurs réfléchis et méditatifs comme les écrivains sérieux en ont, qui ne se feront cette virile demande. L'enthousiasme d'Angèle pour la vérité, la fécondité de sa foi et de sa douleur, sa céleste nostalgie, remueront, nous en sommes convaincus, plus d'une âme lasse d'espérer. Les victoires d'Angèle pacifieront aussi plus d'une conscience irritée des conflits intérieurs qui la déchirent, épuisant ses dernières énergies à reculer l'heure d'une chute qu'elle croit inévitable. Les chrétiens ne savent pas assez, quand la douleur laboure leurs poitrines, quelle moisson d'espérances leur offre le christianisme. Quelques-uns, malheureusement, ressemblent trop à ces Jacques Ortis, qui maudissent le genre humain quand ils ont une névrose. Au lieu de « s'abîmer dans l'âme de l'Hadès », comme disait le pauvre Baudelaire, au lieu de cette hypocondrie insensée, peu digne d'un vaillant cœur, que ne vont-ils unir leur sang au Sang du Christ, qui coule en larmes éternelles, depuis dix-huit siècles, pour la rédemption du monde?

« Ce sujet, dit M. E. de Margerie, est de ceux qui entraînent. »

Oh ! oui, disons-le à l'honneur de la nature humaine, cette étude psychologique si patiente et si fouillée, cette histoire d'une âme vous entraîne et vous passionne comme ne le feront jamais les purulences et les truculences des romans ponsoniens.

Frère Arsène et la Terreur n'est pas moins dramatique ni moins parsemé de fortifiantes leçons.

M. E. de Margerie y raconte la vie d'un religieux qui sut préserver un petit port normand, Saint-Pierre-sur-Mer, du régime de la Terreur. Ce n'est pas que de mauvais éléments ne fermentassent parmi la population généralement chrétienne de Saint-Pierre ; quelques mauvaises têtes essayent bien d'y introduire le terrorisme, mais Frère Arsène, par sa fermeté, son courage, et, disons-le, par sa haute intelligence et par une application bien comprise des maximes chrétiennes, paralyse ces mauvais éléments et corrige ces mauvaises têtes. Au milieu d'un arrondissement révolutionnaire, Saint-Pierre évite la contagion universelle. On peut se demander comment s'accomplit ce miracle.

C'est bien simple. Frère Arsène combattit pour la justice, sans jamais douter d'elle. Le triomphe est à ce prix : il faut que ni la lassitude, ni la tristesse, ni l'ennui ne nous oppriment. Au milieu de la panique générale, seul, Frère Arsène espéra. L'espérance est endémique comme la peur : en renaissant à l'espérance, les habitants de Saint-Pierre retrouvèrent le courage ; ils furent sauvés.

Cette histoire est bien conduite, et tranche, par la nouveauté du sujet, sur

tant de récits incolores qu'on croirait engendrés par le même emporte-pièce.

Que le charmant écrivain nous permette seulement une observation finale. Si nous ne nous trompons, M. de Margerie, après avoir debuté par les contes, a composé des nouvelles ; aujourd'hui, il en est au roman de trois cents pages. Que ne va-t-il plus loin, que n'aborde-t-il le roman à la Walter Scott, où l'étude des caractères, les descriptions, les tableaux de genre et d'intérieur auraient chacun une place plus large ? Par ses *Portraits et Caractères*, ses *Contes d'un Promeneur*, etc., M. E. de Margerie est parfaitement préparé à une telle œuvre. Un public sympathique l'attend sur ce nouveau terrain. Que M. de Margerie nous pardonne donc d'exprimer ici ces espérances disséminées et de faire appel à sa bonne volonté! *Idem velle, idem posse,* dit un proverbe et quel proverbe a jamais eu tort?

UN ÉPISODE DE L'ÉMIGRATION FRANÇAISE, par M. Laurentie, 1 vol. in-12, 324 p. Paris, Bouquerel, rue Cassette, 31.

L'émigration n'a pas été l'incident le moins douloureux de la Révolution de 89, ni le fait le moins discuté. M. Laurentie met en scène un honorable gentilhomme, le comte de Saint-Maurice, agité des réflexions les plus pénibles, se demandant, le cœur navré, s'il doit gagner la frontière ou s'associer aux nouvelles destinées du peuple, pour être son patron et son guide. « Il disait que c'est en France que le gentilhomme devait se servir de l'épée, et si on lui répondait que la France ne s'appartenait plus, que le gentilhomme n'y trouverait plus de volontés sympathiques et que le peuple obéissait à d'autres entraînements, il s'écriait qu'on connaissait mal le peuple; et il est vrai que des scélérats l'égaraient et le corrompaient, mais de lui-même, le peuple était droit et honnête, il aimait la monarchie, il aimait tout ce que les conjurés voulaient abattre, et c'est dans les bras du peuple enfin que le gentilhomme devait se jeter pour combattre ceux qui n'avaient d'autre dessein que de l'asservir. » Cependant, les crimes se succèdent ; les attentats contre la justice, contre le droit, contre Dieu, épouvantent tout ce qui reste de consciences honnêtes, et détruisent les illusions les plus obstinées. Mais c'est en gémissant que M. de Saint-Maurice cède aux sollicitations de son entourage : il sait, il voit que des scélérats égarent la France et se servent de son nom pour leurs crimes; « mais le pire malheur est de tirer l'épée contre la nation pour la pouvoir « tirer contre ses tyrans. C'est pour moi comme un supplice contre lequel « ma raison de gentilhomme et de soldat est en révolte, et volontiers je « répète... qu'il faut que nous soyons bien coupables devant Dieu de bien « grands oublis de nos devoirs, pour qu'il nous ait conduits à cette néces- « sité redoutable de ne nous défendre qu'en sortant de France, de n'y « rentrer que pour y trouver un peuple d'ennemis. »

L'émigration fut donc, si nous comprenons bien la pensée de l'auteur, une nécessité mal justifiée, née d'une panique irréfléchie, antifrançaise, et ses luttes furent des luttes stériles (1). Et pouvait-il en être autrement? Un ordre de faits lamentables l'avait provoquée. Quand on étudie sa genèse, il est impossible, en effet, de se méprendre sur les coupables. Cette extrémité ne fut pas la conséquence « fortuite » des événements de 89. Dieu préside à toutes les conjonctures humaines. « Si nous avions été sages, dit le comte de Saint-Maurice, nous aurions tous pu savoir depuis plus de cinquante ans que nous courions droit à un abîme. Nous avons abusé des biens du ciel. Nous nous plaignons de la Révolution ; c'est nous qui l'avons faite. Nous l'avons faite par nos impiétés et nos débauches; nous avons accrédité les maximes qui ont appris à la nation française le mépris des lois, le mépris de la religion, le mépris de la royauté, qui était chez nous une religion...»

C'est avec cette droiture, nous dirions presque avec cette sévérité, que M. Laurentie juge l'émigration. Ce jugement nous semble, en effet, trop absolu. Selon nous, il y a deux parts à faire dans les causes qui déterminèrent le départ de la noblesse. Le patriotisme manqua, sans doute, aux premiers émigrés de Coblentz, leur fuite prématurée fut une abdication, ils doutèrent trop tôt de l'énergie morale de la France. Mais les seconds furent-ils vraiment coupables? Les proconsulats établis dans toutes les provinces et dans toutes les villes paralysaient la résistance et n'épargnaient pas la noblesse, même quand elle gardait une attitude passive. On ne peut donc reprocher aux seconds émigrés que la peur de la guillotine, et l'histoire, si austère qu'elle soit, ne peut qu'amnistier une terreur aussi légitime.

M. Laurentie s'arrête avec complaisance sur les éminentes qualités de ces vaillants gentilshommes, qui surent accepter, sans s'amoindrir, les enseignements du malheur. La noblesse française se retrempa dans les amertumes de l'exil; la main de Dieu, en s'appesantissant sur elle, la régénéra. De voltairienne elle devint chrétienne, et avec quelle ardeur, quelle foi! Nos huit dernières années le racontent avec éloquence.

Le récit autour duquel M. Laurentie a groupé les appréciations que nous venons de reproduire intéresse autant par l'imprévu des scènes que par les réflexions qui l'accompagnent. Faut-il parler de l'émotion du style, de cet accent si virilement chrétien qui inspire toutes les pages et fait vibrer l'âme du lecteur? L'historien et le publiciste sont trop connus pour qu'il soit besoin de louer le conteur.

OSCAR HAVARD.

(1) « Mourir n'est rien, mais mourir pour une cause perdue, quelle horreur! » P. 279.

L'ARABIE CONTEMPORAINE, par M. Adolphe D'AVAIL, agent consulaire de France en Roumanie. — Maillet, rue Tronchet, 15, et Challamel, rue Bellechasse, éditeurs. Paris, 1868.

Non omnibus licet adire Corinthum. Même aujourd'hui, malgré la vapeur qui conduit à Alexandrie dans cinq jours et la voie ferrée qui relie le Caire à Suez, ne peut aller qui le voudrait à la Mecque ou à Médine. Aux uns, c'est le loisir ou la fortune qui manque; aux autres, le goût des voyages, la santé, l'ardeur scientifique, le mépris des fatigues et des dangers. En outre, le fanatisme musulman veille sur les avenues et aux portes de ces cités saintes. Cependant, quelques Européens, plus entreprenants ou plus heureux, ont pu voir de leurs yeux la Kaaka, le puits Zem-Zem, et le tombeau du Prophète. Je citerai dans les premières années du siècle, Burckhardt, dont la narration est encore si prisée et C. Niébuhr, qui rapporta de Persépolis les premières inscriptions cunéiformes et dont le fils a passé au creuset d'une critique implacable les premières origines de Rome. De nos jours, M. Ch. Didier a visité le grand chérif de la Mecque; MM. Botta, Achmet d'Héricourt, Weilni, Tamisier, ont exploré le Djebel-sammar, l'Yémen, le Hedjaz; le baron de Maltzan et Burton ont fait le pèlerinage de la Mecque; enfin, M. Gilford Palgrave et M. Guermani ont parcouru la péninsule presque entière. Je ne dirai rien de la relation du premier, si ce n'est qu'elle constitue une révélation véritable, et qu'elle ressemble à une *Mille et deuxième Nuit,* comme l'a dit sir Roderick Murchison, avec autant d'esprit que de grâce. Quant au livre du second, il n'est encore connu, que je sache, que par les extraits, soit des *Mittheilungen,* cet incomparable recueil du docteur Petermann, soit du *Bulletin* et des *Proccedings* des Sociétés gréographiques de Paris et de Londres; extraits qui font précisément désirer une reproduction intégrale dans notre langue.

L'auteur de *l'Arabie contemporaine* n'a pas voyagé dans les lieux qui font l'objet de son livre. Cette circonstance, je l'avoue, m'a dépité tout d'abord; je m'attendais, sur l'étiquette, à trouver un récit descriptif et personnel, tandis que j'avais devant moi un résumé historique, politique, ethnographique de faits déjà connus et de publications antérieures. Mais, à côté des relations de première main, n'y aurait-il pas place pour des œuvres moins vivantes, sans doute, mais plus condensées, plus substantielles, parfois même plus instructives? J'ai trouvé la réponse dans le travail même de M. d'Avril. L'écrivain s'est entouré des documents les plus authentiques, il a puisé aux sources les plus sûres; il sait écrire et conduire un sujet, double qualité que nos habitudes de composition au jour le jour et à la vapeur, pour ainsi dire, sans préparation et sans étude, tendent à rendre de moins en moins commune. En un mot, M. d'Avril a

réussi dans ce qu'il voulait faire, et dans ce moment où l'éternelle question d'Orient se réveille, son livre, consciencieux et intéressant, ne vient nullement hors de propos.

Dans la première partie, l'auteur retrace l'origine et les luttes du wahabitisme. Il remarque à ce sujet que le chef de la secte n'a pas formulé une nouvelle doctrine, et n'a voulu que ramener l'islamisme à sa tradition primitive. Le wahabitisme reconnaît dans le Coran une inspiration divine, mais il rejette tout ce que les théologiens et les légistes y ont ajouté et proclame que les saints ne peuvent servir d'intermédiaires entre Dieu et l'homme. Abd-ul-Wallah se proposait, en outre, une réforme morale, dont le besoin était surtout manifeste chez les pèlerins de la Mecque. Il s'efforçait de raviver cette fureur guerrière et sauvage qui inspirait les premiers disciples du Prophète et qui rend, en définitive, le meilleur compte des premiers et gigantesques succès de l'Islam. Cette ardeur, heureusement, ne trouve plus aujourd'hui à s'épancher au dehors; et tous les exploits du wahabitisme se réduisirent à la conquête du Hedjaz, à la prise de Médine, au pillage de ses monuments sacrés. A la Mecque, le nom du sultan cessa d'être prononcé dans les prônes et le pèlerinage fut suspendu. L'émotion fut grande dans le monde musulman, et la Sublime-Porte chargea Méhémet-Ali de refouler les wahabites et de reconquérir les villes saintes. Je renvoie pour les détails et les péripéties de cette lutte au travail de M. d'Avril. J'en constate seulement les résultats généraux; tous les pouvoirs qui existent aujourd'hui sur ce sol furent alors fondés ou renouvelés. Pour la première fois, l'Arabie fut traversée dans toute sa largeur d'El-Katif à Yambo; on découvrit des villes et des montagnes dans des districts qu'on croyait plats et traversés seulement par quelques hordes de misérables nomades.

Ces nomades et les Arabes, en général, offrent dans leur nature de singuliers contrastes; leur rapacité égale leur libéralité, et tel Bédouin qui ne toucherait point un cheveu de son ennemi réfugié sous sa tente, qui le défendrait même au péril de ses jours, ce Bédouin aura assassiné sa famille entière. L'hospitalité arabe est vantée, et c'est à juste titre : M. d'Avril en cite, d'après Niébuhr et M. Guermani, des traits touchants et caractéristiques. Cette civilisation irrégulière et même brutale se relève par le respect des femmes ; celles-ci, excepté dans quelques villes, jouissent d'une grande liberté et d'un grand pouvoir dans leurs maisons. Au siége de Rass, les femmes wahabites éclairèrent les défenseurs dans une rencontre nocturne; pendant l'un des combats qu'Ibrahim livra autour de Derrych, « elles portaient à boire aux combattants, comme les Dames « françaises dans *la Chanson d'Antioche,* ou comme les jeunes filles des « Beni-Abs, qui viennent exciter leurs guerriers dans le roman d'Antar. » Toute cette population se distinguait naguère par la beauté de ses traits

MARIE OFFERTE A LA JEUNESSE dans les principales circonstances de sa vie, *Mois de Marie de la Jeune Chrétienne* par M. l'abbé DUMAX. 1 vol. in-32. Prix : 60 cent. Paris, V. Palmé, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Depuis le jour où l'Église a sanctionné les pieuses pratiques du Mois de Marie, cette dévotion s'est épanouie dans tout le monde catholique et en même temps a donné naissance à une littérature spéciale, dont la forme a été quelquefois inférieure au fond. L'opuscule que nous recommandons aujourd'hui à nos lecteurs a recu de Mgr d'Orléans une approbation chaleureuse : c'est assez dire qu'on trouvera dans le *Mois de Marie* de M. l'abbé Dumax un accent de piété que rehausse une agréable et correcte simplicité de langage.

Quoique ce petit livre soit plus exclusivement destiné aux exercices du Mois de Marie, il peut être d'un utile usage dans tous tous les temps de l'année. Il renferme un choix de méditations dont une jeune fille se servira toujours avec profit pour son âme, principalement aux époques où l'Église célèbre les fêtes et les mystères de la sainte Mère de Dieu.

O. HAVARD.

La librairie V. Palmé mettra prochainement en vente un *Traité complet de la Législation des Congrégations religieuses*, commentaire des lois et de la jurisprudence, par M. Armand Ravelet, avocat à la cour impériale, docteur en droit. 1 vol. in-8° de 500 pages. — Sous quelques jours, également, le tome 2 et dernier de *la Somme des Conciles généraux et particuliers* sera expédié à tous les souscripteurs.

La même librairie édite un nouveau livre de Mgr Landriot, sous ce titre : *Promenades autour de mon jardin!* Ce sont des conférences sur l'âme et sur les fleurs qui réjouiront les nombreux lecteurs de la *Femme forte* et de la *Femme pieuse* dont ce livre est le couronnement.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

M. ÉMILE AUGIER

ET L'ÉCOLE DU BON SENS

A PROPOS DE *PAUL FORESTIER* (1)

La *Revue des Deux-Mondes* a loué l'intrépidité dont M. Émile Augier vient de faire preuve dans sa dernière pièce. La critique en est là : sous prétexte d'une certaine habileté d'exécution qui sauverait la difformité du fond, elle amnistie les plus révoltantes impudeurs de la scène. La littérature dramatique devient un *sport*, et le noble don des vers une gymnastique ; il suffit que le poëte franchisse sveltement et sans se casser le cou les fondrières et les cloaques dont il a semé sa route. Ce sont là certes d'étranges abaissements, d'amères et flétrissantes déchéances, dont volontiers on détournerait la vue. Mais il n'est pas possible d'oublier que l'auteur de cette chose excentriquement impure qui a nom *Paul Forestier*, est le même M. Émile Augier salué, il y a quelque vingt-cinq ans, comme un des chefs de l'École du bon sens. L'écrivain a-t-il perdu sa première route, ou le bon sens que M. Émile Augier a prétendu représenter dans la littérature est-il tout autre chose que le sens commun ? La question n'est pas sans intérêt, et il peut être utile de s'y arrêter quelques instants. J'ai pour le vrai bon sens un respect mêlé d'une immense admiration ; je sens avec certitude que nulle chose n'est plus excellente en littérature comme ailleurs, et n'a plus de puissance, plus de veine et de vraie poésie. Mais sentir et admirer ne suffisent pas pour définir, et le premier-venu n'est pas de force à essayer une définition du bon sens. Il est plus facile de rendre raison de ce trompe-l'œil, de cette contre-façon de bon sens qui a fait au début la fortune littéraire de M. Augier et de son école.

On était en 1843, M. Victor Hugo venait d'écrire ses *Burgraves*, un entassement de blocs impossibles, des Pélion sur des Ossa d'extravagance. On se souvient : Un vieux mendiant, qui n'est autre que

(1) Théâtre complet. Chez Michel Lévy frères. Paris.

Frédéric Barberousse, se présente à la poterne du Burg ; le Burgrave ordonne qu'on fasse grande chère à l'hôte inconnu, et qu'on lui serve *un bœuf entier dressé sur un plat d'or.* — Le colosse s'éboula ; et, au fait, on était rassasié du violent et de l'énorme, des Paladins, des dagues de Tolède, des froissements du fer. Le Rhin, avec ses Burgs et ses légendes, était en baisse ; les pacifiques cours d'eau bordés de prés verts et jalonnés de moulins, l'Oise et la Marne reprenaient faveur. Pour parler sans figure, on avait soif d'une littérature apaisée, bourgeoise et médiocre. Ce fut ce mouvement de réaction dans le goût du public lettré qui porta et mit à flot les deux renommées jumelles de M. Ponsard et de M. Émile Augier.

M. Augier donna la *Ciguë.* On ne vient pas mieux à son heure que la *Ciguë;* c'était, à souhait, de la poésie de juste milieu, ne volant pas plus haut que la portée de la vue ; des vers d'assez bonne facture et d'une certaine rondeur ; ni l'oscillation de pendule du rhythme alexandrin, ni n'allure déguingandée et désarticulée de l'hexamètre romantique. Et puis, surcroît de félicité, la *Ciguë* était une comédie grecque. *Du grec! Quelle douceur !* Au fait, c'était grec plutôt qu'autre chose ; grec jusqu'à concurrence de quelques menus détails de mise en scène : la chose se passait à Athènes, sous l'aimable tyrannie de Périclès, et les personnages juraient par Pollux.

L'ouvrage était d'ailleurs orné de toutes les qualités négatives qui devaient assurer le succès sous le renouveau d'engouement classique qui soufflait en ce moment sur la littérature. La pièce avait peu ou point d'étoffe ; l'action, modérément animée, était faite avec rien. On nous pardonnera de rappeler le sujet de cette bluette, parce qu'elle eut la prétention de marquer une date et que M. Augier y donna la plus haute mesure de son talent. — Clinias, un jeune débauché d'Athènes, fatigué de plaisir, et pour qui le vin de Chypre n'a plus que des ivresses rebattues, a résolu de se délivrer de l'ennui de vivre et se prépare le jour même à boire la ciguë. L'Athénien a deux amis, ou plutôt deux ennemis intimes, viveurs sur le retour dont il joue avec dédain, et qui ont pour lui l'utilité *de le fortifier dans le mépris de l'homme.* Clinias veut se donner le vilain amusement de les brouiller par son testament, en léguant tout son bien à l'un et rien à l'autre. Seulement, le choix l'embarrasse, vu qu'il conspue et déteste à dose égale ses deux commensaux. Sur l'entrefaite, son intendant lui amène une jeune esclave cypriote, capturée par des pirates, et dont l'honnête pourvoyeur vient de faire l'emplette pour son maître

dans un bazar d'Athènes. Hippolyte, c'est le nom de la jeune fille, a seize ans, la beauté des femmes de son île, et une fière auréole de douleur et de pudeur offensée qui touche peu les convives de Clinias. Sa survenue inspire au jeune homme une idée gaie, l'idée de mettre sa succession en loterie entre ses deux compagnons de débauche, et de s'éviter ainsi le dégoût de choisir l'un ou l'autre pour héritier. Il déclare qu'il prétend que Pâris et Cléon (ainsi se nomment les vieux drôles) vont faire chacun très-vivement leur cour à Hippolyte, et que l'heureux qu'elle préférera sera son légataire universel. Clinias se promet, pour sa dernière journée, un divertissement de haut goût, de cette joute amoureuse où les deux barbons vont :

Ramener au combat leurs grâces éreintées.

Pâris et Cléon acceptent sans vergogne la condition de ce testament humouristique, et se mettent, chacun pour son compte, à cajoler la belle esclave en vue de happer l'héritage. Pâris offre des colliers et des chiffons ; Cléon, libertin parcimonieux, un type du vice rangé, Cléon couvre l'enchère en offrant le mariage. Pâris, distancé, se résigne, lui aussi, à épouser. A ce jeu, les rivaux prennent feu, et l'on voit le moment où ils vont se jeter avec conviction dans le dénouement vertueux du mariage. Clinias, étourdi du lyrisme inusité de passion et de langage de ses deux amis, prend à la lettre cette conversion matrimoniale, et s'écrie :

..... Celle qui vous a tous deux séduits doit être
Une femme pour tous dangereuse à connaître.
Je la veux affranchir pour que sur mes neveux
Elle exerce à son gré le charme de ses yeux;
Que, loin de leur foyer domestique, elle entraîne
Tous les fils de famille à sa voix de sirène
Et pousse incessamment mes chers concitoyens
A perdre leur santé, leur repos et leurs biens.
Je l'affranchis enfin parce qu'elle est funeste
Et que, si je pouvais, j'affranchirais la peste.
A l'œuvre donc ! — Cherchons l'esclave, et de ce pas
La courons affranchir devant les magistrats.

Le caprice tourne, Hippolyte redevenue libre peut librement disposer de sa main, et Clinias, qui veut de plus en plus s'amuser tout en continuant les préparatifs de ses funérailles, Clinias change la clause de son testament. Ses deux amis étant si bien et si sincère-

ment férus, ou supposés tels, il dispose que Pâris et Cléon pousseront, chacun pour soi, leur recherche en mariage. Celui qui obtiendra Hippolyte se trouvera suffisamment comblé ; l'héritage sera le lot et l'indemnité de l'amant éconduit.

— *Voilà qui tourne mal*, dit Cléon in petto.

— Voilà qui ne vaut rien, ajoute à part Pâris.

Naturellement, la stratégie des deux rivaux change comme la clause du testament. C'est un steeple-chase où il s'agit de gagner le legs universel en sautant par-dessus l'obstacle de l'hyménée. Pâris se vilipende lui-même auprès d'Hippolyte et prône chaudement, devant la jeune fille, les vertus et propriétés de son ami Cléon. Cléon rend à Pâris le même office ; la scène est censée du plus franc et du plus joyeux comique.

Cléon fait ressortir le délabrement de sa personne ; à quoi Pâris riposte :

Plains-toi donc! Ton visage est rond comme une pomme,
Lorsque le mien, hélas ! tristement allongé,
Pourrait servir d'enseigne à tous les maux que j'ai.

HIPPOLYTE.

Et quel mal avez-vous ?

PARIS.

Un mal peu poétique :
Mon médecin prétend que je suis hydropique.

CLÉON.

Ton médecin me semble un âne à triple bât ;
Hydropique jamais eut-il ventre si plat ?
Va va, je te promets une vieillesse allègre.

PARIS (*piteusement.*)

Les femmes en effet me trouvent un peu maigre.

CLÉON.

Cette maigreur est leste et ne te messied point.
Que je la troquerais contre mon embonpoint !

PARIS.

Es-tu fou, cher Cléon ? Un peu de corpulence
Commande le respect, prouvant la tempérance.
Et quand je vois passer un homme au teint fleuri :
Voilà, dis-je aussitôt, un excellent mari,

Un mari qui fera le bonheur de sa femme
Car la santé du corps marque celle de l'âme:
La vertu seule est grasse, et les mauvais sujets
Ont beau manger et boire, ils n'engraissent jamais.

HIPPOLYTE.

Vous ne vous flattez pas.

PARIS.

Jamais je ne déguise.....
Aussi pour m'achever de peindre avec franchise,
Je suis taquin, grondeur, sans trop savoir pourquoi;
Amoureux à l'excès de dominer chez moi;
Du reste, tracassier comme une vieille femme
Ajoutez que je fais parfois des vers, Madame.

A courir ce double gain d'hériter et de ne pas épouser, Pâris s'échauffe et devient éloquent; il trouve un argument superbe: pour décider Hippolyte à accepter Cléon, il affirme avec impudence que ce dernier se pendra s'il est refusé; qu'il l'a dit et le fera certainement. Et Cléon, parant promptement cette botte assassine s'exclame:

..... Rassurez-vous, Madame
Quoi que vous décidiez de mon sort, je promets
De ne me pendre pas..... je ne me pends jamais!

Ce sont les gaietés éclatantes de la pièce; à la rigueur, un auditoire bien disposé pouvait se pâmer de rire. Il était aisé de prévoir le dénouement qui est honnête et vraiment plein de grâce et de pudeur. Hippolyte aime en secret le beau jeune homme qui lui a rendu la liberté; elle ignore quelle boutade de misanthropie a inspiré l'acte généreux de son affranchissement. Clinias, de son côté, n'a pas respiré sans émotion le parfum de candeur qui entoure la jeune fille; mais il se croit le cœur trop mort et trop flétri pour refleurir dans un amour vertueux. Donc il annonce à Hippolyte que son passage est payé sur un navire en partance pour Chypre, qu'elle va revoir sa mère et il lui fait ses adieux, des adieux pleins de trouble et d'où s'échappent des éclairs de passion. C'était l'heure marquée par Clinias pour les apprêts de sa mort; l'intendant, domestique correct, apporte la ciguë. Le jeune homme approche le poison de ses lèvres; il va boire, il n'est que temps. — *Arrêtez! Je vous aime!* s'écrie Hippolyte. La coupe mortelle, comme de raison, tombe des mains de

Clinias; le jeune Athénien, revenu d'un bond à la vie lumineuse et à l'amour pur, s'emporte en un dithyrambe ardent, trop ardent; Hippolyte en a peur et l'arrête par ces simples paroles : *Mes parents sont à Chypre*, mot virginal, mot pudique et charmant qui enveloppe la jeune fille comme d'un long voile. Clinias s'incline avec respect et les fiancés vont rejoindre la famille d'Hippolyte, à Chypre, où se feront les épousailles.

Telle est la *Ciguë*, ce bijou antique, ce camée grec admiré avec intempérance à l'Odéon en 1844. Il n'y a là ni observation, ni imagination et pas le premier linéament de quelque chose ressemblant à l'esquisse d'un caractère. La donnée, en somme, était saine, sans ingrédient immoral ou anti-social ; la forme était sobre, jusqu'à l'indigence il est vrai, mais enfin, exempte d'écarts, et, à ce point de vue, sensée. C'est pourquoi le jeune auteur monta au Capitole et fut couronné, *ex æquo* avec M. Ponsard, le chef de l'École nouvelle du *bon sens*. — M. Augier ne commit pas moins, à ce premier début, une faute grave à l'encontre du bon sens ; il macula son inoffensive comédie de l'estampille, de la gravelure et de l'impiété bête en la dédiant: *A la mémoire vénérée de son grand-père Pigault-Lebrun*. C'était, selon toute vraisemblance, une bravade plutôt qu'un acte de piété filiale. Sans doute, le quatrième Commandement oblige sans acception du plus ou moins de vertu des pères, mais quand par malheur on est doué d'un grand-papa aussi mal famé littérairement, le quatrième précepte oblige surtout à le faire oublier.

Le poëte du bon sens produisit, à courte échéance, une assez nombreuse série de comédies peu sensées. Il donna au Gymnase *Philiberte*, dont le vrai titre devrait être *la Laide*, certainement, un très-piquant sujet de pièce. La particularité de Mlle Philiberte, qui lui tient lieu de caractère, est d'avoir une de ces têtes qui ne rentrent dans aucun des types de la beauté de convention. Faute d'en comprendre l'expressive originalité, les inattentifs, les indifférents, et madame sa mère toute la première, tombent d'accord qu'elle est laide. Quelqu'un pourtant déchiffre ce qu'il y a de charme sous cette laideur rayonnante ; c'est Julie, une gracieuse sœur, qui définit ainsi Philiberte à elle-même :

Ton accent est plus doux que ta voix, ton sourire
Plus joli que ta bouche et ton regard plus beau
Que tes yeux : la lumière efface le flambeau.

Il ne suffit pas d'être ou de passer pour laide, il serait bon encore d'être modeste. La modestie sied surtout aux jeunes filles ; elle est pour elles dans la donnée du naturel et du bon sens, car elle leur est indispensable. Philiberte manque absolument de cette grâce virginale de la modestie. Honnête fille de fait, elle a des théories d'amour et des aspirations de passion accentuées jusqu'à la sauvagerie. Un jeune comte de Talmay, momentanément exilé de la cour de Versailles et s'ennuyant *des façons paternelles* au fond du Dauphiné, lui fait la cour par désœuvrement et tout simplement pour *le mauvais motif*. Interpellé sur ses intentions par la jeune fille, il lui avoue, avec une merveilleuse impertinence, qu'il l'aime et souhaite s'en faire aimer, sans avoir le moins du monde la pensée de l'épouser.

On suppose que la jeune fille se courrouce ? S'indigner en pareille occurrence est chose banale. Loin de là, Philiberte est triomphante, enivrée. Talmay lui importe peu, mais l'impérieuse déclaration du jeune comte est pour elle une découverte. Elle lui révèle qu'elle peut être aimée et désirée pour elle-même, abstraction faite du million de dot qu'elle a dans chaque main. Donc Raymond de Taulignan peut l'aimer lui aussi avec sincérité et désintéressement ; c'est possible et elle sent que c'est vrai. Et voilà Philiberte transfigurée, voguant toutes voiles dehors, gazouillant, scintillant, rutilant d'esprit et de verve. Ainsi armée en guerre, la Laide devient singulièrement dangereuse ; elle tourne trois têtes à la fois en comptant le duc de Chamaraule, roué sexagénaire de la cour de Louis XV qui, le premier, a deviné la fine perle qu'était Philiberte sous sa première enveloppe de timidité gauche. Talmay et Raymond de Taulignan mettent l'épée à la main pour l'Hélène dauphinoise, etc.

Nous n'avons pas du tout l'intention de parcourir la totalité des œuvres dramatiques de M. Émile Augier. Son *Aventurière* est vraiment une jolie pièce, et il y a dans le *Mariage d'Olympe* un certain accent, une certaine vibration d'honnêteté et de belles, de saines rafales d'indignation et de mépris à l'endroit des vices dorés de notre époque. Mais le poëte a fait vite volte-face ; la fortune, paraît-il, ne se rencontre plus dans cette veine. L'*Aventurière* et *Olympe* n'eurent à leur jour qu'un succès d'estime. L'estime n'est pas le Pactole. Quant au surplus de l'œuvre entière, franchement il ne vaut pas qu'on l'analyse, et bien moins encore y a-t-il lieu d'en faire le sujet d'une étude. C'est le pays du vide, l'observation est nulle, la création est absente. M. Augier, dit-on, se sauve par le style et par l'esprit. Il faudrait

s'entendre : le style, le vrai style, la griffe est chose inséparable d'une certaine vigueur originale, d'un caractère personnel en un mot, et un caractère, cela ne se trempe que dans une foi, que dans la conviction d'une idée dont l'écrivain est possédé et qu'il défend ardemment de sa plume. M. Augier n'a pas de conviction, pas l'apparence d'une idée, ni même d'une simple préférence pour un principe quelconque. Sa plus haute morale, quand il est en veine de morale, ne semble guère aller au-delà du dégoût d'un homme comme il faut pour les actions malpropres et les habitudes inélégantes. Conséquence forcée : pas d'individualité, pas de style, dans la grande acception du mot, la seule exacte. M. Émile Augier a de l'élocution ce qui est bien différent, et, dans l'élocution, une certaine distinction relative. Sa phrase, même lorsqu'elle a une apparence de brusquerie et de négligé, est réellement très-coquettement calculée. En tout cas, il faut reconnaître qu'elle est plus littéraire et moins commune que le gros fricot de M. Victorien Sardou et autres fournisseurs en vogue de la consommation théâtrale. Voilà pour le style.

Quant à l'esprit, il y a aussi des réserves à faire. M. Augier a des mots tapageurs, des épigrammes barbelées ; on l'a sur ce point accusé de tirer par ci par là quelques plumes de l'aile de ses confrères et de faire assez facilement sien le bien d'autrui ; on l'a même prouvé en quelques rencontres. Passons sur ces innocentes pirateries et supposons que l'esprit de M. Augier est bien à lui et de son cru. Cet esprit a le tort grave d'être infiniment trop explicite, de se souligner, de mettre perpétuellement le point sur l'i. Quand il se met en frais de cette monnaie, M. Augier avertit bruyamment le spectateur qu'il va faire largesse, des profusions, des folies, jeter son bien par les fenêtres. C'est un travers qui choque et tout à fait étranger au véritable esprit. Les maîtres du genre, les Montaigne, les Molière, les Sévigné, n'ont garde de se livrer à de semblables fanfares. Leur esprit est un insaisissable fluide, lumineux et fugitif comme le sourire, et l'esprit est-il en effet autre chose que la pensée railleusement souriante ? Il ne fait pas naturellement le bruit de castagnettes des mots de M. Émile Augier.

Reste la grosse question du bon sens.

Qu'est-ce que le bon sens ? On pourrait faire à ce point d'interrogation une multitude de réponses également vraies, sans, à beaucoup près, épuiser le sujet. Le bon sens est dans la conduite et dans le moral de l'individu au moins autant que dans l'intelligence. C'est

tout d'abord l'amour du vrai et la faculté de voir juste. Pratiquement c'est la mesure, dans les actes, la proportion entre l'effort et la valeur du but. Pour l'écrivain, c'est peut-être avant tout, cet inestimable *rien de trop* qui est si au-dessus de toutes les exubérances et de toutes les pompes, et que les maîtres considèrent comme la consommation de l'art. Toujours est-il que le bon sens n'est pas comme la couleur des cheveux ou comme la taille, un caractère une fois imprimé à l'individu, un don fait une fois pour toutes. Il a besoin d'être incessamment renouvelé et réparé ; ce critère veut être continuellement redressé par un critère supérieur, ce pain quotidien de la vérité pratique s'épuise quotidiennement et il faut quotidiennement redemander à celui-là seul qui donne le pain de chaque jour. C'est là, au reste, l'universelle loi de la vie morale comme de la vie physique de l'homme, vie de reflet et d'emprunt, qui s'épuise et s'enfuit par mille issues ouvertes et ne peut que périr si elle ne se ranime dans le culte fervent, dans l'adoration de la vérité éternellement vivante. Faute de ce renouvellement et de cette incessante régénération, les facultés humaines, fatalement s'étiolent ou aberrent ; nous le voyons assez. Les multiples systèmes qui se produisent et dogmatisent en dehors de la vraie foi, le scepticisme, l'athéisme, le positivisme, qu'est-ce autre chose qu'une effroyable variété de maladies mentales ? Un écrivain matérialiste ou athée qui serait de toutes pièces, ce qu'il prétend être, qui ne corrigerait pas par une bonne dose d'inconséquence la logique de son principe, et ne se cramponnerait pas dans sa conduite et ses actes réels à quelqu'unes des vérités primordiales qu'il insulte, un tel homme, de bonne foi, prendrait-il un autre chemin que celui de Charenton ? L'inévitable conséquence est que, en dehors de toute croyance fixe, il peut se produire une littérature de fantaisie, mais jamais, à coup sûr, une poésie du vrai, une école du bon sens.

Ce qui a donné le change dans M. Émile Augier, c'est, il faut bien le dire, la médiocrité du talent. La médiocrité ressemble au bon sens par un côté : elle est prudente, mesurée, se gare de l'excès et des témérités de toute sorte. Dans l'*Avare* de Molière, Harpagon est au moment d'épouser une fille qui lui apporte en dot..... l'absence de plusieurs goûts dispendieux et une sobriété des plus louables à l'endroit de la table et des ajustements. On assure au bonhomme, que cela peut bien représenter l'apport d'une rente de douze mille livres. Harpagon est peu persuadé.

Le public parisien a été plus coulant, et il a libéralement tenu

compte à M. Émile Augier de quelques travers qu'il n'avait pas, et qu'il aurait pu avoir. Après cela, le mérite de cet écrivain ressemble fort à la dot de Marianne ; il se compose particulièrement des excentricités et des vilenies de la scène dont il avait eu le bon goût de s'abstenir dans la première moitié de sa carrière théâtrale. Mais ces qualités purement négatives de tempérance et de réserve, ne remplacent pas la conviction, l'idée qui seules font la valeur et la puissance d'un écrivain. M. Augier se distingue particulièrement par la disette d'idées et un manque singulier de fixité d'opinions. Un moment, on crut voir s'accuser en lui une apparence de couleur politique ; sa comédie des *Effrontés* exhalait un certain parfum de faubourg Saint-Germain et d'opposition légitimiste. En moins de rien, le gentilhomme de lettres passait démocrate, démocrate de l'espèce autoritaire, nuance Guéroult, la variété la plus répulsive du genre. M. Augier écrivit l'impudent pamphlet dialogué qui a nom *le Fils de Giboyer*. Était-ce même un pamphlet que *Giboyer* ? Un pamphlet attaque quelqu'un, quelqu'un de réel qu'il défigure sans doute, mais pas au point de le rendre méconnaissable, sans quoi il manquerait son but et poignarderait dans le vide. Giboyer dit des injures à trois mannequins qui sont censés figurer le grand parti catholique : Un marquis, vieux drôle qui ne croit pas en Dieu, une baronne de contrebande, et un jeune niais expédié tout exprès du Comtat Venaissin comme échantillon de l'idiotisme produit par une éducation cléricale. Le parti, puisque parti on l'appelle, qui a pour représentants Monseigneur Dupanloup et ses courageux collègues de l'épiscopat, les plus grands citoyens de ce temps, qui a pour orateurs le P. Félix et le P. Hyacinthe, dont les écrivains se nomment Montalembert et Louis Veuillot, ce parti n'était pas atteint ; il n'était pas en cause. — Une rectification pourtant : Giboyer avait pris à partie M. Louis Veuillot, dans la caricature de Déodat. Le malheureux, qui risquait son style de carton au frottement de ce redoutable style, aux entailles de cette parole qui est l'épée de la Vérité et du Droit ! Tout le monde se souvient de l'éblouissante représaille de M. Veuillot, *le Fond de Giboyer*, et l'on sait ce qui resta du pamphlet et du pamphlétaire quand le géant eut passé par là.

Quoique après *le Fond de Giboyer*, il n'y ait plus rien à dire sur Giboyer, j'ajouterai pourtant un mot de mon chef. Les opinions de M. Émile Augier tournent trop vite pour qu'on y prenne garde ; ses principes sont des principes d'occasion ; au fond ce qu'il y a en lui

de plus clair c'est le petit-fils de Pigault-Lebrun. J'ai voulu vérifier, et j'ai parcouru une turpitude quelconque de l'auteur de *M. Botte.* C'est bien la tradition, et ce n'est guère plus nul et plus vide que les pièces du petit-fils. Pigault-Lebrun avait, à tout prendre, une verve brutale ; il faisait des mots comme un autre et mangeait fort gloutonnement du prêtre et du clérical. M. Augier avait gardé ce filon de la race et l'avait peu exploité, il est vrai, jusqu'au moment où la cause catholique put paraître une cause humainement perdue. Le filon a reparu dans *le Fils de Giboyer*, et l'on s'est naturellement ressouvenu de l'œuvre de début du petit-fils dédiée à la mémoire vénérée du grand-papa. Cette dédicace n'a rien eu de fortuit ; elle avait un sens et elle est un trait-d'union. A voir le fond des choses, Pigault-Lebrun a été un Émile Augier crotté, et M. Émile Augier est un Pigault-Lebrun décrassé et présentable.

Nous arrivons à *Paul Forestier* et le cœur nous manque. L'action de ce drame n'est pas narrable ; cela se joue et s'étale publiquement ; on peut l'aller ouïr et voir incognito, perdu dans la foule sans nom ; mais en dehors du brouhaha de la salle de spectacle, entre honnêtes gens qui se connaissent, la chose n'est vraiment pas contable. Un critique catholique, M. Venet, a pourtant trouvé le secret d'analyser chastement cette pièce inouïe. Nous ne nous sentons pas l'intrépidité de recommencer l'épreuve. Disons seulement, pour justifier nos réticences, qu'il y a là une femme qui prouve l'excès de sa passion pour le jeune peintre Paul Forestier en se livrant à un autre homme pour lequel elle éprouve une invincible répugnance. La pièce pivote là-dessus, et Léa, c'est le nom de la lionne, domine tout le drame et accapare l'intérêt. M. Augier s'est, croyons-nous, méconnu en se risquant dans ces paradoxes de passion que peut seul faire un moment accepter le rhythme ailé de M. Victor Hugo. De semblables laideurs ne sont pas supportables, vues de près et terre à terre ; au moins faut-il que le chant du vers les emporte dans la nue. Le vers de M. Émile Augier ne chante pas ; il est bourgeois, avec une certaine enflure, une certaine solennité à la Prudhomme fort ridiculement dépaysées dans ces scènes orageuses. Si extrême, si révoltante, qu'en soit la donnée, sa pièce n'est même pas audacieuse ; elle n'est qu'effrontée.

PH. SERRET.

LES TRADES' UNIONS

Les Trades' Unions, ou Associations ouvrières, qui ont obtenu l'année dernière une déplorable notoriété à la suite de l'enquête de Sheffield, remontent à une bien haute antiquité. Dès le moyen âge, les fabricants anglais comprirent l'importance de se former en corporations, déléguant à un conseil exécutif le pouvoir de faire tous les règlements relatifs au commerce, y compris le salaire des ouvriers. Ce conseil devait également être l'arbitre entre les ouvriers et les maîtres. Ce système de corporation, non-seulement assurait à ses membres l'union dont ils avaient besoin, mais il leur permettait de réunir facilement les sommes immenses que les rois exigeaient pour leur accorder le monopole de leur industrie.

Les habitudes de l'époque favorisaient ce système d'association entre les patrons. D'une part, les rois en prenaient avantage pour n'accorder le droit sollicité qu'au prix de sacrifices énormes. Les maîtres, à leur tour, pour rentrer dans leur déboursés, abaissaient de plus en plus le taux des salaires. Les choses en vinrent au point que, vers le milieu du quatorzième siècle, Édouard III se vit dans l'obligation de promulguer une loi spéciale (*The Statuts of labourers*), fixant à un prix raisonnable le salaire des ouvriers. Malheureusement, ce monarque avait oublié de spécifier une augmentation dans le cas où les objets de première nécessité atteindraient un prix plus élevé. Le résultat fut que, par suite d'une entente entre toutes les corporations, le prix des vivres, des vêtements et des chaussures s'éleva à un chiffre tellement en désaccord avec le prix du travail, que les ouvriers durent recourir à la force. C'est ce qui donna lieu à la révolte commandée par Wat Tyler sous Richard II, successeur d'Édouard III.

Les règlements étaient tout à fait en faveur du capital, et ils étaient sanctionnés par la législature, qui dépendait alors du capital. Un rapide coup-d'œil jeté sur le recueil des lois suffirait à montrer le grand nombre et l'absurdité des lois créées pour ou plutôt contre le travail. Ainsi le producteur ne pouvait fixer lui-même le prix de son

industrie et le débattre de gré à gré avec l'acheteur. Il était obligé de le donner à un prix arbitrairement fixé par ceux dont l'intérêt était évidemment de s'approvisionner au meilleur marché possible. Ces statuts généraux venaient s'ajouter aux chartes de monopole accordées aux corporations, de manière à ce que tout se réunissait pour entraver le travail et doubler son fardeau.

L'apprentissage était naturellement réglé par le monopole. Pour pouvoir travailler dans une ville où existait une corporation, il fallait avant tout avoir été sept ans sous les ordres d'un maître qualifié sans recevoir aucun salaire. Ce n'est pas tout : pour empêcher un développement inévitable, les corporations réglaient le nombre des apprentis que chaque maître pouvait entretenir.

Ainsi, les couteliers de Sheffield ne pouvaient avoir plus d'un apprenti à la fois; les tisserands de Norfolk ne pouvaient en avoir plus de deux, sous peine d'une amende de cinq livres (125 francs) par mois. Les chapeliers ne pouvaient, sous la même peine, avoir plus de deux apprentis, soit en Angleterre, soit aux colonies. La moitié de ces amendes revenait au roi, et l'autre au dénonciateur.

Mais nulle part les règles n'étaient plus strictement observées qu'à Londres où chaque genre de commerce, muni de sa charte largement payée au souverain, formait une corporation distincte. Ces organisations existent encore aujourd'hui, et de temps à autre on voit paraître dans les journaux le nom *fismongers* (marchands de poissons), *chandlers* (fabricants de chandelles), *watermen* (bateliers). Mais ces vieilles reliques du passé n'ont plus à contrôler le commerce, elles n'existent plus que pour administrer les anciennes propriétés qui sont restées à la corporation d'âge en âge et de génération en génération. Elles ont également souvent le plaisir de participer à la somptueuse hospitalité qu'offre généreusement la Cité de Londres aux étrangers illustres, dont le pied vient fouler la vieille Angleterre.

Mais ces corporations n'ont plus la moindre influence sur le commerce. Elles n'ont plus le droit de repousser l'habile ouvrier venu de la province ou de l'étranger et de lui interdire tout travail dans la capitale, pour dire à l'apprenti maladroit : « Toi qui es né ici et qui as terminé les sept ans exigés par le règlement, tu as le droit de t'établir et de faire fortune, à la seule condition par toi de ne pas occuper de gens non qualifiés, et de ne pas avoir plus d'apprentis qu'il ne t'en est alloué. »

Les lois particulières de ces corporations étaient tellement oppressives, non-seulement pour mettre obstacle à la concurrence, mais encore pour restreindre la liberté personnelle des apprentis que souvent ces turbulents esprits se soulevaient et s'en prenaient aux autorités jusqu'à ce qu'on eût relâché les rênes de la discipline. L'histoire d'Angleterre, et en particulier celle de Londres, sont pleines du récit de ces luttes entre les maîtres et les apprentis. On peut voir un exemple curieux des mœurs de ces derniers dans l'ouvrage de Walter Scott, *les Aventures de Nigel.*

Les règlements des corporations établissant le système d'apprentissage reçurent la sanction parlementaire en 1563, sous Élisabeth. Le statut des apprentis, voté cette année-là, portait qu'à l'avenir nulle personne ne pourrait exercer un commerce, un métier ou une profession déjà en vigueur en Angleterre, sans avoir fait un apprentissage de sept ans au moins. Ce statut fut interprété strictement et appliqué uniquement aux métiers existant en Angleterre avant l'année 1563. Il s'ensuivit dès lors une foule d'absurdités dans un peuple qui veut toujours interpréter les lois à la lettre sans en considérer l'esprit. Ainsi un carrossier ne pouvait ni faire ses roues, ni les faire faire par ses ouvriers; il était obligé de les acheter à un charron, parce que ce dernier état s'exerçait en Angleterre avant la cinquième année du règne d'Élisabeth. Le charron, au contraire, pouvait, sans avoir été en apprentissage chez un carrossier, construire ou faire construire par ses ouvriers un carrosse tout entier, le statut ne faisant pas mention de l'état de carrossier qui n'existait pas encore en 1563.

Les principes régissant l'apprentissage ne se bornaient pas simplement aux corps de métiers et aux différents genres de commerce, ils embrassaient également les professions libérales et scientifiques. Ainsi, après avoir complété leurs études, les aspirants aux grades universitaires devaient faire un stage de sept ans chez un des illustres professeurs, avant d'obtenir le titre de maître ou de docteur. Il en était de même pour le barreau et pour les diverses cours de chancellerie.

Il serait peut-être curieux, si l'espace ne me manquait pas, de rappeler ici les anciens règlements concernant le travail qu'on retrouve dans les statuts des anciennes corporations. Il me suffira d'en donner un extrait puisé dans le *Liber albus*, volume contenant toutes les indications relatives aux anciens métiers de Londres. Il

nous apprend que, sous le règne d'Édouard I, c'est-à-dire à la fin du treizième siècle, les charpentiers, maçons, couvreurs, plâtriers et peintres en bâtiment recevaient un salaire uniforme ainsi réparti : de la Saint-Michel à la Saint-Martin, quatre pence (0 fr. 40) par jour ou un penny et demi (0 fr. 15) et la nourriture, au choix de leurs patrons ; de la Saint-Martin à la Purification, trois pence ou un penny et leur nourriture ; de la Purification à Pâques comme de la Saint-Michel à la Saint-Martin ; et de Pâques à la Saint-Michel, cinq pence (0 fr. 50), ou deux pence (0 fr. 20) et leur nourriture. Les samedis et jours de vigile, ils recevaient la journée entière, bien que leur travail cessât à quatre heures de l'après-midi. Les dimanches et jours de fête, ils n'étaient point payés. Leurs manœuvres recevaient deux pence par jour, de la Saint-Michel à Pâques, et trois pence de Pâques à la Saint-Michel. Le règlement ajoutait que toute personne donnant au delà de ces prix serait passible d'une amende de 40 shillings au profit de la Cité, tandis que l'ouvrier encourrait la peine de quarante jours d'emprisonnement.

La peste qui ravagea l'Angleterre de 1348 à 1351 avait singulièrement diminué le nombre des travailleurs, et à cette époque la Cité, qui avait encore des droits puissants, fit une loi ordonnant à tout ouvrier de reprendre son travail aux mêmes conditions qu'avant l'épidémie, les menaçant, en cas de refus, d'arrestation et d'emprisonnement. En même temps, Édouard III ordonnait de punir sévèrement les bottiers, peaussiers, tanneurs, etc., qui exigeraient des prix supérieurs à ceux alloués avant la peste.

En vertu du statut d'Édouard III, les tailleurs avaient toujours été payés à façon ; mais les modes ayant considérablement changé et les tailleurs ayant augmenté leur prix, il fallut une nouvelle loi promulguée en 1721, sous George I. Elle fixait la durée du travail des ouvriers à quatorze heures par jour, de six heures du matin à huit heures du soir. Ils avaient une heure pour dîner. Leur salaire était deux schillings (2 fr. 50) par jour, du 25 mars au 24 juin, et d'un schilling et demi (1 fr. 25) le reste de l'année. Leurs patrons leur devaient en outre quinze centimes pour leur déjeuner.

Cette loi fut réformée par une nouvelle publiée en 1768 par George III, le monarque ami de Brummell, le roi de la mode. Elle réduisait d'une heure la journée, qui n'était plus que de six heures du matin à sept heures du soir, en conservant le temps alloué pour le dîner. Elle élevait le prix de la journée à deux schillings, sept pence

et demi (3 fr. 25), mais défendait de donner davantage, excepté dans les cas de deuil général. Tout contrevenant à cette loi, soit patron, soit ouvrier, était passible d'un emprisonnement plus ou moins long, sans avoir le choix d'une amende.

Quant aux artisans et aux laboureurs, leur sort était fixé depuis l'année 1562, quatrième du règne d'Élisabeth. La loi qui y avait pourvu contenait, entre autres dispositions, que chaque année, dans la session qui suivrait les fêtes de Pâques, les juges de paix du comté, le shériff, le maire et autres autorités municipales devaient se réunir, appeler les personnes graves et discrètes du comté qu'ils jugeraient à propos de choisir. Ils devaient considérer ensemble le plus ou moins d'abondance des récoltes et autres circonstances dignes d'être notées, et après avoir délibéré, mûrement fixer le prix du travail pour l'année courante.

Ce prix, une fois convenu, devait être proclamé à son de trompe et affiché. Toute personne convaincue d'avoir donné plus que le tarif devait payer une amende et subir un emprisonnement de dix jours, tandis que le journalier qui avait reçu plus que son dû était condamné à trois semaines de prison. D'après cette loi, le prix des journées était fixé par ceux-là même qui avaient le plus d'intérêt à le maintenir aussi bas que possible et ils ne manquaient pas d'en profiter.

Je n'en veux pour preuve que le nombre assez considérable de statuts supplémentaires publiés dans le seul but de contraindre les maîtres à remplir le léger devoir que la loi leur imposait. En effet, au lieu de se réunir une fois par an, ils avaient trouvé plus commode d'établir le tarif le plus bas possible et de le maintenir constamment, sans s'inquiéter si les années étaient abondantes ou stériles.

Cette loi de la reine Élisabeth resta en vigueur dans toute l'Angleterre jusqu'en 1813, époque où furent abolies toutes les lois générales et quelques-unes des lois particulières fixant les prix de la main d'œuvre. Ce ne fut cependant qu'en 1825 que les journaliers et les artisans furent complétement débarrassés de toutes les entraves qui nuisaient à leur prospérité. En effet, les lois punissant non-seulement tout homme qui demandait un supplément de salaire, mais encore celui qui refusait de travailler pour un salaire insuffisant à son entretien, étaient un puissant levier entre les mains des maîtres qui pouvaient, en outre, grâce à leur union, fermer leurs ateliers sans éprouver de grandes pertes, et réduire par la famine les ouvriers récalcitrants.

la loi autorisant ces derniers à se réunir et à s'associer vint changer la face des choses, et c'est ici que va commencer l'histoire des Trades' Unions de la classe ouvrière.

Bien avant le rappel des lois réglementant le travail, il existait des sociétés de bienfaisance, dont la principale est l'ancien Ordre des Forestiers qui compte plus de cent mille membres. Mais ces sociétés, qui accordent aux membres malades les médicaments, les soins d'un médecin et une certaine somme d'argent par semaine, ne pourvoyaient en rien au manque de travail. Cela se comprend, leurs membres appartenant à tous les corps de métiers, ne pouvaient être solidaires les uns des autres. Il fallait donc former des corps homogènes. D'ailleurs une autre raison s'opposait à la conversion des anciennes sociétés de bienfaisance en ce qui forme aujourd'hui les Trades' Unions. Ces réunions ne se composaient pas uniquement d'ouvriers, il y entrait beaucoup de commis qui, naturellement en cas de conflit entre les ouvriers et leurs patrons, auraient pris naturellement parti pour ces derniers et refusé à accorder des subsides aux premiers en cas de grève. Enfin, une raison qui pèse d'un grand poids dans la balance consiste dans ces fêtes de société qui, par les dépenses qu'elles entraînent avec elles, auraient empêché les ouvriers les moins habiles et qui, par conséquent gagnent le moins, d'y participer.

En effet, en Angleterre, ce pays si triste et si brumeux, ses habitants éprouvent de temps en temps le besoin de secouer leur couche de froideur pour se livrer à quelques instants de franche gaieté. De là ces fêtes nombreuses qui se succèdent sans interruption pendant les jours trop courts de la belle saison. Ce sont les patrons qui mènent leurs ouvriers à la campagne; ce sont les pensions de jeunes gens et de jeunes filles qui vont s'ébattre dans les champs avec leurs professeurs; ce sont les habitants d'un quartier qui, pendant six mois entiers, se sont cotisés pour s'assurer la jouissance d'un nombre de voitures assez considérable pour transporter les familles entières loin des rues étroites où ils habitent le reste de l'année. Il n'est pas jusqu'aux enfants élevés par la charité publique qui n'aient leur jour d'ébats dans ces belles campagnes qui se trouvent à quelques milles de la vaste métropole. Les directeurs font appel au public et le public répond libéralement à leur voix; les listes de souscription sont publiées dans tous les journaux et quand la somme est complète, les pauvres enfants sortent pour un jour de leur asile enfumé pour aller

jouir de cette nature que Dieu a faite si belle et dont ils sont malheureusement privés.

Il est évident que ce besoin de pérégrination devait également se faire sentir aux sociétés de bienfaisance. Plus riches que bien des compagnies, elles pouvaient faire les choses sur une grande échelle et au lieu d'une seule fête par an, elles en organisent généralement une par saison. Mais tout en se chargeant des frais généraux, les sociétés laissaient naturellement à la charge des membres toutes les dépenses particulières et c'était là une pierre d'achoppement pour l'ouvrier qui ne cherchait dans une association que le moyen d'éviter le workhouse en cas de maladie ou de chômage.

Ils se réunirent donc entre eux par métiers et s'organisèrent sur le pied des sociétés amicales, mais en ajoutant un secours pécuniaire pour celui à qui le travail venait à manquer. Or, le chômage pouvait arriver de deux manières : par le manque absolu de travail, faute de commandes ou par suite des exigences du maître se refusant à donner à l'ouvrier un salaire raisonnable. Dès que cette considération eut été envisagée par les différentes sociétés, elles rédigèrent des réglements particuliers selon la nature des corps d'état et ce fut de ce moment qu'elles abandonnèrent complétement le titre de sociétés amicales (*Friendly Societies*) pour arborer le nom de Trades' Unions.

Je n'ai pas à discuter les vices ou les qualités de ces divers réglements, je me borne à constater des faits. Il était cependant évident que les Trades' Unions, s'ils ne voulaient pas s'assimiler aux anciennes sociétés, ne pouvaient non plus ressembler aux associations de ce genre qui existent dans les campagnes. En effet, ces dernières existent sous la protection du clergé et du seigneur propriétaire de la paroisse qui prêtent à leurs membres leurs pelouses les jours de fête, mais à la condition implicite que l'association n'interviendra jamais dans les relations entre le propriétaire et le fermier, entre le fermier et le laboureur.

Les Trades'Unions s'instituèrent donc non-seulement pour le soutien de leurs membres en particulier, mais encore pour la défense des droits de la corporation tout entière. Chose singulière, les premiers à s'enrôler furent les ouvriers les plus habiles, les plus rangés, ceux, en un mot, qui semblent n'avoir jamais besoin de recourir pour eux-mêmes à la caisse de la société. Ce fut précisément cet enrôlement qui contribua à donner à l'organisation une grande influence non-seulement sur ses membres, mais encore sur ceux qui s'en tenaient à l'écart. Il est vrai que cette influence peut se faire sentir pour

le mal comme pour le bien. Nous en avons eu un exemple terrible à Sheffield, mais heureusement pour l'humanité les Broadhead sont rares.

En tout cas, l'influence de l'association agit d'une manière bien évidente sur ses membres qu'elle maintient dans une certaine limite qu'ils n'osent franchir de peur de perdre la considération de leurs camarades. C'est ce que l'on nomme en France l'honneur du drapeau appliqué à la bannière qui distingue les divers Trades' Unions les uns des autres. Sous ce rapport, comme sous celui des secours à allouer aux membres malades ou privés d'ouvrage, je ne crains pas de dire, sans sortir de la réserve que je me suis imposée, que les Trades' Unions sont irréprochables.

Mais j'en arrive à la partie la plus importante de la question, celle de l'intervention de la société entre l'ouvrier et le patron, intervention à laquelle elle a été amenée par la force même des choses. En effet, fondé dans le but de subvenir aux besoins de ses membres malades ou sans emploi, le Trade's Union a évidemment le droit de s'assurer de la véracité des assertions de celui qui vient s'adresser à la caisse de l'association.

Un homme se présente et déclare qu'il a trouvé du travail, mais que le salaire offert est insuffisant, ou que son patron lui impose des conditions impossibles à remplir, la société doit, avant d'accéder à sa demande, peser scrupuleusement le pour et le contre, et s'entourer à cet égard de tous les documents nécessaires. Dès ce moment, la société a été forcée de rédiger un code pour réglementer les relations des membres entre eux et avec les maîtres.

En agissant ainsi, les Trades' Unions ne faisaient que suivre l'exemple des compagnies d'assurances qui modifient leurs polices selon la nature des choses. Nul n'est forcé d'entrer dans une de ces sociétés; mais du moment où un ouvrier désire en faire partie, il sait parfaitement son règlement, il connaît l'étendue des sacrifices qui lui seront imposés, par conséquent il n'a qu'à s'en prendre à lui-même lorsqu'il se trouve réduit à un salaire insuffisant pendant des mois entiers, lors de ces grèves décidées par le comité supérieur sans sa participation directe.

Les Trades' Unions sont illogiques au point de vue des institutions anglaises sociales ou politiques, toutes également basées sur la libre concurrence. Il est vrai que les classes ouvrières n'ont jamais accueilli favorablement ces principes. Leur théorie générale est que l'individu

ne peut arriver que s'il est soutenu par la généralité de sa classe. Cette profession de foi se comprend quand on songe que peu d'ouvriers anglais cherchent à s'élever au-dessus de leur sphère. Durs au travail, ils dépensent tout ce qu'ils gagnent, et aux jours de chômage ou de maladie ils sont trop heureux de trouver l'aide de leur société.

Les Trades'Unions soutiennent leur droit de faire grève en s'appuyant sur ce que les patrons ont eu, de temps immémorial, celui de fermer leurs ateliers. Ce motif n'est pas très-logique, mais comme il est justifiable jusqu'à un certain point, je ne m'arrêterai pas à le discuter. Mais en admettant le droit de faire grève, il ne doit pas aller jusqu'à défendre aux ouvriers étrangers à la société et qui, par conséquent, n'ont droit à aucune indemnité, d'aller travailler dans les ateliers ou chantiers mis à l'index par le comité. C'est précisément ce qui est arrivé à Sheffield et récemment à Londres dans la grève des ouvriers tailleurs.

Je viens d'expliquer comment se sont formés les Trades' Unions et les phases qu'ils ont subies; je vais maintenant passer à leur administration.

Une Union se compose d'un assemblage plus ou moins nombreux de branches ou loges. Chaque branche a son comité qui règle se affaires et décide tous les cas d'une façon conforme aux règlements. Un comité central ou exécutif dont les membres sont élus à tour de rôle par les diverses loges, exerce les fonctions de cour d'appel, lorsqu'un membre se croit lésé par la décision de la Loge. Dans la plupart des Unions, voici comment l'on procède :

La question est d'abord agitée dans le comité de la loge directement intéressée dans la dispute. De ce comité elle est soumise au jugement du conseil exécutif. Si ce dernier est de la même opinion, les deux décisions sont envoyées à tous les membres de l'Union, qui votent individuellement, et la grève a lieu si la majorité s'est prononcée en sa faveur.

Le conseil exécutif se compose d'un président, d'un vice-président, de curateurs, responsables des fonds de la société, d'auditeurs chargés de vérifier les comptes, d'un nombre de membres proportionné à l'importance de la société et d'un secrétaire qui est, sans contredit, le personnage le plus important de l'Union. En effet, tandis que tous les autres membres ne sont nommés que pour un an, le secrétaire l'est au moins pour trois ans et il est toujours rééligible. En outre,

homme intelligent, sans cesse en relation personnelle avec les ouvriers qui lui versent leurs cotisations hebdomadaires, lui adressent leurs réclamations, il peut facilement diriger la tendance de 'Union et Broadhead a montré à Sheffield la mesure que peut atteindre cette influence lorsque celui qui l'exerce ne recule pas devant le crime.

La tendance des Trades'Unions est de porter le taux des salaires à son point le plus élevé. Les moyens pour atteindre ce but sont plus ou moins variés. Ils se résument par une série de règles qui forment les lois de l'Union. Il paraît que, dans bon nombre de circonstances, les patrons y ont accédé, bien qu'il paraisse singulier au premier abord de les voir souscrire à un code ayant pour but avoué de limiter leur pouvoir, de diminuer leurs profits et de retirer en quelque sorte de leurs mains la direction des affaires. Il faut qu'ils y aient été déterminés par la crainte de manquer de bons ouvriers, car, il faut bien le dire, les Trades'Unions se composent des ouvriers les plus habiles.

Avant de donner la liste des restrictions que les Unions cherchent à imposer à la liberté de contrat entre le patron et l'ouvrier, je dois déclarer que toutes ces règles ne sont pas avouées par toutes les associations. Il est vrai qu'on ne peut accorder aucune confiance à des dénégations de ce genre. Avant l'enquête qui a eu lieu l'année dernière, l'Union de Sheffield repoussait bien avec indignation toute participation aux attentats qui avaient semé la terreur dans la ville. Je ne crains donc pas d'affirmer que partout où existe une Union solidement établie, ces règlements sont en vigueur et soutenus par des agents dont j'aurai occasion de parler plus tard.

Voici les principaux articles de ces codes :

1. Établissement d'un prix minimum au-dessous duquel les prix ne peuvent pas tomber. Le patron est parfaitement libre de payer beaucoup plus que le prix fixé les ouvriers d'une adresse ou d'une habileté supérieures. Seulement il lui est défendu de payer moins un ouvrier qu'il juge peu capable, ainsi que le cas se présente fréquemment. Lors même que l'ouvrier consentirait à être payé à un tarif inférieur, les règlements de l'association le lui défendent.

2. La limite des heures de travail. Sur ce point les associations n'agissent pas franchement avec ceux qui les emploient. Souvent après une grève suscitée pour obtenir une augmentation dans le prix de la journée, lorsque l'on a donné satisfaction à leurs demandes, les ou-

vriers se remettent au travail et, quelque temps après, ils demandent une diminution dans le nombre d'heures de la journée sans en diminuer le prix, ce qui équivaut à une nouvelle augmentation de salaire.

3. Interdiction du travail à la pièce. Les avocats des Unions prétendent que cet ostracisme a pour but d'empêcher une tendance à produire du travail de qualité inférieure. Il n'en est rien. Cette prohibition a lieu pour ôter aux ouvriers un stimulant qui aurait bientôt appris à un patron ce que peut un homme travaillant pour son propre compte, en lui fournissant un prétexte bien naturel d'abaisser les prix de ceux qui travaillent à la journée.

4. L'interdiction, en certains cas, de machines ou de méthodes de nature à économiser la main d'œuvre.

5. La défense de l'emploi, dans les choses même les plus minimes, d'ouvriers en dehors de la limite exacte où s'arrête leur genre de travail. Ainsi un menuisier ne pourra être employé comme ébéniste et *vice versa*. Il en est de même de l'emploi des matériaux, qui doivent avoir été préparés dans les districts où on les emploie.

6. Mais les règles les plus curieuses, et elles sont nombreuses, ont pour but d'empêcher les ouvriers d'aller trop vite en besogne et d'accroître ainsi les profits des patrons aux dépens des ouvriers. Les sociétés semblent avoir pris pour devise : *Surtout point de zèle*. C'est ainsi que chez les maçons, par exemple, il est défendu de porter plus d'un certain nombre de briques à la fois, et encore bien plus défendu de courir en les portant, attendu que le temps du transport est à la charge du patron.

7. Restriction du nombre des apprentis en proportion de celui des ouvriers employés ; une autre restriction relative à l'emploi des enfants. Dans les deux cas, les règles sont établies non sur les exigences du travail, mais bien sur les intérêts des ouvriers.

8. Enfin, l'exclusion des membres qui n'appartiennent pas à l'Union des chantiers des Unionistes, même pour remplacer ces derniers,

Cette dernière règle a surtout excité contre les Trades'Unions les clameurs de tous les avocats de la liberté du travail. A toutes les objections, les unionistes se bornent à répondre : «Pour réussir, non-seulement nous devons nous ligner entre nous, mais il faut encore que vous soyez avec nous : si nous voulons gagner notre cause contre les maîtres, nous devons lutter comme un seul homme. Qui n'est pas avec nous est contre nous. Il est inutile que nous imposions des ter-

mes à nos patrons si nous ne sommes pas maîtres de la situation. Si ceux qui n'appartiennent pas à l'Union refusent de se joindre à nous, nous essayerons de les y forcer par tous les moyens possibles, d'abord en mettant en interdit toute maison employant des ouvriers n'appartenant pas à l'Union. Si cela ne suffit pas, nous serons dans l'obligation de faire quelques exemples qui mettront les récalcitrants dans l'impossibilité de travailler pendant quelque temps. »

C'est de la franchise brutale, mais enfin c'est de la franchise.

Il ne faut pas croire que ce soient là de vaines menaces. Les exemples ne manquent pas, et je vais en citer quelques-uns.

L'Union des plâtriers a dans ses règlements que nul ouvrier ne peut travailler plus de six jours dans une boutique sans prouver au contre-maître qu'il appartient à la Société ou qu'il veut en devenir membre. Un maître plâtrier, M. Howroyd, de Bradford, a ses fils qui travaillent avec lui, sans appartenir à la Société : au bout de quelque temps il reçut la lettre suivante :

«Monsieur Howroyd, je suis chargé de vous notifier que tous vos fils, travaillant comme plâtriers et âgés de plus de vingt et un ans, sont invités à se joindre à la Société d'ici à samedi. En cas de refus, tous nos hommes cesseront de travailler lundi prochain et ne rentreront chez vous que lorsque vous aurez payé toutes les dépenses qu'entraînera la grève. J. Hayer, secrétaire.»

Ce n'est pas la seule manière de se poser en dictateurs qu'adoptent les membres de la Société. Ils savent aussi profiter de la position embarrassée de leurs patrons. En voici un exemple flagrant :

En 1866, un entrepreneur de Derby, M. Wood, s'était chargé de construire à une époque donnée une église à Rangemon. Il avait embauché des maçons à raison de 28 shillings par semaine en été, et 26 shillings et demi en hiver. Quand cette dernière saison fut sur le point de commencer, ils menacèrent de quitter l'ouvrage si on ne leur continuait pas le salaire d'été. M. Wood y consentit, à la condition qu'ils n'abandonneraient pas le travail pendant toute la mauvaise saison. Cependant, un mois à peine s'était écoulé que les maçons demandèrent une nouvelle augmentation, portant ainsi leur salaire hebdomadaire à 29 shillings et demi. Après une semaine de réflexion, M. Wood y consentit, les ouvriers prenant l'engagement de ne plus manifester de nouvelles exigences. Ils tinrent parole ; mais, trois semaines après, la Société elle-même intervint, en prévenant l'entrepreneur que s'il n'élevait pas d'une demi-couronne la paye des ouvriers, elle met-

trait son chantier en grève. Que faire? Le temps pressait, il fallait livrer l'ouvrage au jour indiqué. M. Wood dut s'exécuter et payer 32 shillings par semaine chacun de ses ouvriers. Le pauvre homme perdit sur son entreprise : et l'on vient vanter en France les libertés anglaises !

Ce n'est pas le seul exemple que je puisse citer de la manière dont on froisse la dignité du maître. Voici un fait qui s'est passé l'année dernière à Bristol. MM. Deaven et fils grands entrepreneurs de cette ville, ont reçu la lettre suivante :

« Messieurs, je suis chargé par le comité de vous faire savoir que les maçons sous vos ordres au taux actuel, auront, à l'avenir, leur salaire fixé par le contre-maître, de concert avec vous et les ouvriers. Telle est la règle de la Société et elle doit être respectée comme les autres. A une réunion générale des maçons tenue hier soir, il a été résolu à l'unanimité que l'on s'adresserait à vous pour fixer les prix de cette manière. Vous voudrez bien passer immédiatement au siége de la Société pour régler cette affaire. Au nom du comité, James Wornell, secrétaire. »

Je ne fais aucun commentaire sur le ton impérieux, j'allais dire insolent de cette lettre dont je pourrais reproduire des imitations à l'infini. Mais je préfère citer un cas plus curieux relatif à la prohibition des articles travaillés dans d'autres districts. M. Irael Brooks, maître maçon à Ashton-under-Lyne, reçoit pour environ 500 fr. de pierres taillées et polies prêtes à mettre en place et provenant d'une carrière située près de Macobefield. Ses ouvriers refusèrent de les employer et quittèrent l'ouvrage. Il fallut pour le leur faire reprendre leur laisser gratter et repolir les pierres proscrites. Après cette nouvelle dépense, l'entrepreneur eut la satisfaction d'entendre ses ouvriers avouer que le travail était beaucoup mieux fait la première fois.

Je pourrais multiplier des citations de ce genre et montrer à quel degré d'esclavage en sont arrivés, dans les districts où les Unions règnent en souveraines, les entrepreneurs et les patrons d'un pays qui s'appelle la libre Angleterre. Il suffit de donner un ou deux passages des règlements des Sociétés. Voici, par exemple, le cinquième article du code de la loge de Bradford :

« Vous êtes bien prévenus de ne pas contrevenir aux bonnes règles en faisant le double de l'ouvrage exigé de vous (par la Société) ou en encourageant d'autres à le faire dans le but d'obtenir un sourire du maître. Des manières d'agir aussi absurdes et aussi hypocrites font

qu'un grand nombre de bons membres se trouvent sans ouvrage pendant le cours de l'année. Certains individus se sont rendus coupables de ce délit, ils sont notés et, à la première infraction, il seront chassés.»

Voici maintenant un article du règlement de la loge de Leeds :

«Tout frère de l'Union, convaincu d'avoir porté plus que le règlement ne le comporte, c'est-à-dire huit briques, devra payer une amende de 1 shilling dans le délai d'un mois, ou il sera provisoirement exclu de la Société jusqu'à ce que cette amende ait été payée. En outre, tout membre sachant qu'un de ses collègues a enfreint cette règle sera puni de la même amende, à moins qu'il n'en donne promptement connaissance au comité d'administration.»

Ainsi, non-seulement les Sociétés encouragent la paresse, puisque ce chiffre de huit briques est du dernier ridicule, mais encore elles exigent la délation entre les membres de la même loge. Voici maintenant un article de la loge de Manchester qui se montre encore beaucoup plus sévère :

«Tout homme roulant sa brouette ou travaillant au delà de la vitesse déterminée, ou essayant de dépasser un de ses camarades de chantier, sera condamné à une amende de 2 shillings et demi pour la première infraction, à 5 shillings pour la seconde, à 10 shillings pour la troisième, et s'il persiste il sera mis à la disposition du comité qui en agira avec lui comme il le jugera convenable.»

Mais voici une exigence plus forte encore. Dans la province, les entrepreneurs ont reconnu qu'il était de leur devoir d'indemniser les ouvriers qu'ils emploient à des travaux exécutés au loin. La coutume générale est donc de porter au compte du maître le temps qu'ils mettent à se rendre sur le chantier, tandis que l'ouvrier retourne chez lui comme il l'entend. Eh bien! cette marche du matin a été aussi réglementée par les Sociétés, qui défendent de faire plus de trois milles à l'heure. Bien plus, ceux qui demeurent à proximité du chantier jouissent du même privilége que les autres et ne se mettent à l'ouvrage que lorsque le plus éloigné sera arrivé. Ainsi, un seul ouvrier demeurant à trois milles de l'endroit où il doit travailler, fera perdre une heure à tout un chantier.

J'en viens maintenant à la manière dont les Unions font respecter les lois qu'elles ont posées et punissent ceux qui les enfreignent. Leur code pénal est d'une grande sévérité et contient une série de clauses applicables sur les biens ou sur la personne, à commencer par une simple

amende pécuniaire, pour finir par le *nec plus ultra* de la violence personnelle.

Le patron qui enfreint le règlement de la Société est puni par une amende qui s'élève quelquefois à une somme assez importante. Ainsi, récemment, un fabricant de machines a eu à payer la somme de mille francs pour avoir employé en récidive dans ses ateliers un ouvrier n'appartenant pas à l'Union. Chaque fois qu'ils encourent une amende, les patrons ont en outre à payer la journée et les frais de dérangement des délégués chargés de leur transmettre la décision du comité. Après l'amende vient la grève, le plus souvent déclarée dans un moment choisi pour lui faire manquer un contrat important et le ruiner ou tout au moins lui causer une perte sérieuse ; ensuite en le mettant au ban de la Société, c'est-à-dire en défendant à tous les hommes de l'Union de travailler dans ses ateliers et en forçant à se retirer ceux qui n'appartiennent pas à l'Union. Si ces moyens ne suffisent pas, on détériore son bâtiment, son matériel, ses provisions, et enfin on en vient à la violence personnelle.

Le bras des Trades'Unions tombe encore plus sévèrement sur les ouvriers récalcitrants qui, aux yeux de la Société, joignent à la désobéissance au règlement une pensée de trahison à l'égard de la cause commune. Le défaut de payement des contributions ou des amendes qui sont infligées pour un grand nombre d'infractions légères provoque ce que les ouvriers nomment le *rattening* : c'est-à-dire qu'on enlève au malheureux tous ses outils et ses moyens de travail, que l'on retient en gage jusqu'à ce qu'il ait satisfait la Société en payant ses arriérés ou en se soumettant aux règlements qu'il avait violés. Si la personne ainsi exécutée persiste dans sa rébellion, elle reçoit d'ordinaire une lettre anonyme, dans laquelle on la prévient des conséquences de son obstination ; si elle ne se rend pas à cet avertissement, alors ont lieu à son égard ces actes de froide cruauté que nous ont révélés les enquêtes de Sheffield et de Manchester.

On voit que, sous le rapport de leur code pénal, les Trades'Unions sont bien faits pour semer la terreur aussi bien parmi leurs partisans que chez leurs ennemis. Sous le rapport de l'administration, ils peuvent donner bien des leçons à plus d'un gouvernement. Là, pas de ces longueurs de bureaucratie auxquelles sont habitués tous ceux qui ont quelquefois eu occasion d'avoir affaire aux personnes officielles. Je vais prendre un exemple. Tous les mois, chaque secrétaire de loge est tenu d'envoyer son rapport mensuel au secrétaire général

qui réside à Londres, en l'accompagnant de ses réflexions. Ce rapport doit faire mention de toutes les cotisations ou amendes versées, des sommes sorties, soit pour les malades ou autres frais. C'est, en un mot, le bilan de la loge.

Ces rapports doivent être transmis au secrétaire général le 6 de chaque mois au plus tard. Ce dernier doit les collationner et faire ses observations dans le délai de trois jours. Le 9 au soir, le rapport général mensuel est communiqué au comité central et envoyé à l'imprimerie. Le 11, toutes les branches des Trades' Unions du Royaume-Uni, quelle que soit leur industrie, doivent avoir une copie de ce travail, ce qui permet à chaque membre de savoir constamment l'état financier non-seulement de sa propre société, mais encore de toutes les autres. Or, lorsque l'on considère que la société des mécaniciens, par exemple, ne compte pas moins de deux cent quatre-vingt-dix-sept loges, on voit que tout n'est pas rose pour le secrétaire général.

Voici maintenant les avantages que les Trades' Unions garantissent à leurs membres, moyennant une prime d'entrée de sept shillings et demi au-dessous de vingt-cinq ans, et s'élevant graduellement à vingt-cinq shillings pour quarante ans, limite de l'âge d'admission, et un versement de un shilling par semaine. Tout membre a droit au remplacement de ses outils perdus quel que soit le chiffre de la perte. Il est vrai que si le membre n'est que depuis six mois dans la société il a droit à cinq livres. Quand il n'a pas d'ouvrage, il touche douze shillings par semaine pendant les douze premières semaines, et six pendant les douze semaines suivantes. Si ce manque de travail vient de ce qu'il a quitté un atelier en vertu des ordres du comité central, il a droit à quinze shillings par semaine tout le temps qu'il restera sans emploi.

En cas de maladie, il touche douze shillings pendant les vingt-six premières semaines, et ensuite six shillings par semaine tant que dure la maladie. En cas d'accident grave, il lui est alloué une somme de cent livres (2,500 fr.); s'il veut émigrer, on lui accorde six livres. Sa pension de retraite varie suivant le temps qu'il a passé dans la société. Après vingt-cinq ans de présence, il a droit à huit shillings par semaine; à sept au bout de dix-huit ans, et à cinq après douze ans. Cette retraite arrive à cinquante ans. Enfin, lorsqu'un membre meurt, soit en étant membre actif, soit en retraite, on alloue à sa famille, pour frais d'enterrement, une somme de douze livres, ou de trois livres dix shillings seulement si le membre n'est que depuis six mois dans la société.

Il n'est donc pas étonnant qu'un programme aussi séduisant attire une quantité de membres, et qu'il se trouve aujourd'hui en Angleterre plus de deux mille loges de tous les corps d'état et comptant près d'un demi-million d'hommes. Quant à leurs richesses, elles sont incalculables. J'en veux donner un exemple dans la société des mécaniciens que j'ai déjà citée plus haut et qui compte aujourd'hui trente-six mille membres. Fondée à la fin de 1850, elle eut à essuyer dès la seconde année de son existence une terrible épreuve. Les patrons s'étaient coalisés et avaient fermé la plupart des ateliers. La société dut vider sa caisse, qui se montait à quarante-cinq mille livres sterling. Elle possède aujourd'hui un fonds de cent cinquante mille livres. Cependant ses dépenses sont considérables. Elles se sont élevées, l'année dernière, à soixante-douze mille livres, sur lesquelles les deux tiers environ pour les malades et les hommes sans ouvrage. Il ne faut pas oublier de faire figurer au chiffre des dépenses le salaire des secrétaires et des comités qui s'élève à environ cinq mille livres par an.

Ab uno disce omnes. Toûtes ces sociétés sont donc dans un état florissant et peuvent parfaitement se soutenir. Il est vrai que la loi anglaise défend d'employer au soutien des grèves ces fonds destinés par les souscripteurs à s'assurer un noyau de réserve en cas de maladie ou de manque de travail. Mais on a trouvé le moyen d'éluder la loi. A côté de cette caisse qui fonctionne ostensiblement, on en a créé une seconde spécialement destinée aux grèves et qui porte le nom de caisse de garantie. Celle-ci n'exige que trois pence (30 centimes) par mois des membres ; il est vrai qu'elle n'a aucuns frais à supporter. Cependant, en cas de besoin, on peut l'augmenter au moyen de ce que l'on nomme un impôt : C'est une somme décrétée par le comité central et qui doit être versée dans le délai d'un mois à raison de tant par membre.

Si le cas est pressant, le comité central a toujours le droit de retirer d'un seul coup de la caisse sociale une somme de mille livres sterling qui passe à la caisse de garantie. De là elle est reversée entre les mains des organisateurs de la grève, à quelque corps d'état qu'ils appartiennent. Cette organisation explique la facilité avec laquelle les ouvriers de Genève ont trouvé spontanément une somme de près de huit mille livres sterling dans la seule ville de Londres.

Telles sont en résumé la situation et l'organisation des Trades' Unions, puissantes organisations dont l'entente crée pour ainsi dire

un État dans l'État. Le gouvernement était loin de soupçonner leurs innombrables ramifications, et il a fallu les clameurs sorties de Sheffield pour lui faire ouvrir une enquête qui a révélé toute l'étendue du mal. Il était difficile, en effet, de croire que dans un pays où tout semble respirer l'ordre et la tranquillité, où l'on considère le respect de la loi comme inhérent au caractère national, il ait pu se former et se maintenir une puissance secrète, arbitraire, irresponsable, placée au-dessus de la loi, exerçant un contrôle despotique sur les volontés et les consciences, et faisant éprouver impunément sa vengeance à ceux qui se sont soumis par crainte ou autrement à ses lois.

Ce n'est point assez pour les Trades'Unions d'avoir envahi le territoire de la Grande-Bretagne. Ils aspirent à de plus hautes destinées : ils veulent s'étendre sur le monde entier, et c'est dans ce but qu'il ont créé l'association internationale des travailleurs qui a déjà pénétré en France, en Belgique, en Suisse et dans une partie de l'Allemagne. Il appartient donc au gouvernement anglais de présenter le plus promptement possible la loi qu'il a préparée, pour réglementer ces sociétés qui cherchent peu à peu à s'immiscer dans la politique et à substituer leur action à celle de l'aristocratie. On peut se faire aisément une idée de leur puissance quand on songe que la plus imposante manifestation en faveur du bill de réforme eut lieu quand M. Edmond Beales, président du *Reform League*, eut l'idée d'inviter les Trades' Unions à y assister. Bon nombre d'ouvriers, jusqu'alors restés à l'écart d'un mouvement qui leur était indifférent, accoururent à la voix de leurs comités, et ce jour-là cent mille hommes, bannières en tête, paradèrent dans les rues de Londres.

Le gouvernement anglais est suffisamment prévenu par les rapports alarmants de sa commission d'enquête. C'est à lui d'aviser.

A. LACORDAIRE.

CHRONOLOGIE DE L'ÉVANGILE

(LES ANNÉES DE N. S. J. C.)

(2e ARTICLE)

IV

LE SEIGNEUR SOUFFRIT SA DOULOUREUSE PASSION LE VENDREDI 7 AVRIL, L'AN 30 DE L'ÈRE VULGAIRE.

1° *Fixation des néoménies.* — Jamais, dans aucun calendrier, pas même chez les Juifs, un même jour de 24 heures n'a été scindé entre deux mois différents ; le même jour, quelle qu'en ait été l'heure initiale, le soir chez les Juifs, le matin chez les Grecs, a toujours appartenu à un même mois.

Que le jour où la lune doit naître au firmament, que celui où elle doit se manifester aux regards aient été attribués par anticipation au mois suivant, chez les peuples anciens qui ont fait usage du calendrier lunaire et notamment chez les Juifs, c'est une vraie chimère ; une de ces fausses suppositions au moyen desquelles on a gâté le sujet que nous traitons.

Les Juifs commençaient leur jour au soir, vers six heures ou un peu auparavant, en hiver; vers sept heures ou peu après, en été. La règle donnée par le Talmud est celle-ci : le lendemain commence à la maison, quand on allume la lampe; dans les champs, quand on distingue trois étoiles au firmament. De cette sorte, l'heure initiale pouva varier considérablement du jour au lendemain, suivant que le ciel était plus ou moins pur, plus ou moins éclairé par la lumière de la lune.

Quelle que fût la saison de l'année, les jours étaient partagés en huit grandes heures et celles-ci en vingt-quatre petites, dont douze pour la nuit et douze pour le jour. Il n'y avait pas d'instrument possible pour

en mesurer la durée, par la raison que le tout, jours, nuits et heures, était de longueur inégale d'une saison à l'autre, d'un jour à l'autre. L'heure était censée se partager en 1080 *Shelakim*. Mais en de pareilles conditions, tout instrument est impossible, nous le répétons.

Et l'astronomie aussi.

Les instruments destinés à prendre la mesure du temps n'apparaissent à aucune époque dans l'histoire des Juifs; excepté sous le règne d'Ézéchias, où il est fait mention, non d'une *horloge*, comme traduit la Vulgate, mais d'un escalier du palais d'Achaz (*mahaloth*), où une ombre quelconque se projetait et s'allongeait progressivement. Était-ce un instrument destiné à mesurer le temps? il est permis d'en douter; mais on s'en servait peut-être à cette fin. Le paysan ne fait pas la porte de sa maison pour avoir l'heure de midi, mais il ne tarde pas à l'y trouver. (C. f. IV, Rois XX, 11 — Is. XXXVIII, 8).

Dans ces conditions, les juifs faisaient-ils et pouvaient-ils faire des calculs astronomiques?

Relever minutieusement l'heure et la minute des néoménies célestes pendant un nombre d'années déterminé, comme l'ont fait les PP. Patrizzi et Mémain, n'est pas un vain travail, puisqu'on en peut déduire approximativement le jour initial du mois lunaire qui va suivre; mais y faire coïncider l'ouverture de ce même mois, là est l'erreur.

Nous affirmons que les Juifs n'étaient pas capables de calculer l'heure de la conjonction; mais, capables ou non, ils suivaient une autre règle. L'Église chrétienne elle-même, qui a tant de points d'attache avec la Synagogue, s'en rapproche ici, quoique sans la suivre absolument, car elle ne compte pas pour premier jour de la lune le jour de la conjonction, mais le suivant, sauf quand il arrive, assez rarement, que ses épactes, mal calculées au point de vue astronomique et pourtant suffisantes pour ses besoins, se trouvent en avance.

Nous disons capables ou non, parce qu'on peut le contester relativement à de très-grands rabbins de ce temps-là; nous n'en voulons pour preuve que le *Pirke abboth* de rabb Eliézer, livre encore très-prisé parmi les Juifs, sauf par rapport à l'astronomie. On y voit que les phases de la lune sont produites par deux écrans, qui se posent successivement devant sa face, chacun d'un côté. Il y a là de l'observation, car la partie ombrée produit l'effet d'un écran à demi transparent, quand elle se rend visible; mais voyez aussi où l'observation s'arrête. On y voit que les éclipses sont produites par le trop grand rapprochement des deux astres, qui s'éteignent l'un l'autre; le jour

c'est la lune qui brûle, perfore et éteint le soleil, quand il s'approche d'elle à 60 degrés ; la nuit, c'est le soleil qui éteint la lune à 40 degrés: ce qui est d'autant plus merveilleux que, la nuit, il s'est éteint lui-même en tombant dans la mer, ainsi que nous l'allons voir ; on y apprend que la terre nage sur l'océan comme une assiette sur un lac, dans lequel le soleil et la lune vont se plonger et s'éteindre, du côté de l'occident. Ils traversent nuitamment ce lac par-dessous la terre, et se rallument à un fleuve de feu, en émergeant le lendemain à l'orient. On y voit les quatre tékuphats (1) confondus sous le nom de solstices, etc.

L'auteur, rabb Eliézer ben Hyrcan, n'était pas un homme de rien : Il était le représentant de l'illustre famille des Asmonéens, faisait partie du grand conseil de la nation et était élève de rabbam Jochanan ben Zacchaï, celui que Titus substitua à rabbam Siméon, tué au siége de Jérusalem. Il avait épousé Imma-Shalom, fille de rabbam Siméon, et se trouvait ainsi beau-frère de rabbam Gamaliel II, qui reprit son rang de chef du Sanhédrin, à titre de représentant de la famille davidique, par Saphatiah, après la mort de rabbam Jochanan. Rabbam Gamaliel II, dit de Jafna, ne semble pas avoir été beaucoup plus avancé dans la science astronomique, car il montrait comme une merveille un tableau des phases de la lune, qu'il avait fait peindre sur une muraille. (V. *Rosh hashanah*, ch. I, halac. 8.)

Nous n'entendons pas abaisser à ce niveau la science de toute la nation; ce serait oublier les Josèphe, les Philon, les Aristobule, saint Paul lui-même, si bien initiés aux lettres grecques (2); nous voulons montrer seulement que ceux qui étaient chargés de régler le calendrier sacré, n'étaient pas nécessairement des savants, et, lors même qu'ils auraient possédé les sciences de la gentilité, ils les auraient né-

(1) Les deux solstices et les deux équinoxes.

(2) Saint Paul avait étudié la littérature grecque : Le Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται, κακὰ θηρία, γαστέρες ἀργαὶ de l'épître à Tité appartient à Epiménide de Crète. Le Θέου γὰρ καὶ γένος ἐσμεν du discours à l'Aréopage est tiré des *Phénomènes* d'Aratus, l'un des livres les plus astronomiques de l'antiquité, ce qui n'est pourtant pas beaucoup dire. Le Ὅτι οὐκ ἔστιν ἡμῖν ἡ πάλη πρὸς αἷμα καὶ σάρκα de la lettre aux Ephésiens est une allusion à un passage du Xe chapitre des *Lois* de Platon. L'iambe

Φάγωμεν καὶ πίωμεν·
Ἄριστον γὰρ ἀποθνήσκομεν

de la première lettre aux Corinthiens est pareillement une citation évidente, mais l'auteur est inconnu. *Imperitus sermone, sed non scientiâ* (II Cor. XI, 6), disait de lui-même saint Paul. *Illi utrumque non decrat, sed unum humiliter venuebat*, lui répond saint Jérôme. (Ad. Marcel. de Ephod.)

gligées, pour suivre leurs traditions religieuses. Emprunter quelque chose aux infidèles, autant vaut dire aux chiens ! ce n'était pas l'époque. C'eût été une impiété voisine de l'idolâtrie, de régler le calendrier suivant les signes du zodiaque, l'exemple donné par Josias n'était pas oublié. (V. IV Rois, XXIII, 5.)

Le calendrier réformé par Hillel et admis au congrès de Tibériade en 360, est une des meilleures preuves qu'on en puisse apporter. Il y avait nécessité d'obvier à ces intercalations accidentelles qui ne pouvaient être faites que par une autorité centrale, et désormais il n'y avait plus de centre ; nécessité de tracer des règles uniformes pour la fixation des néoménies, afin de conserver l'unité liturgique au milieu d'une dispersion dont le terme était impossible à prévoir. La science astronomique était alors fondée, ses notions divulguées: rien n'aurait été plus facile. Eh bien ! non : pour ne rien emprunter aux chrétiens ni aux idolâtres, on préfèra se tracer des règles multiples, embrouillées, énigmatiques, afin de rester soi-mêmes et de garder les traditions nationales.

Le langage des littérateurs juifs, pour être différent de celui de la Synagogue, n'est guère plus astronomique : ils se tiennent dans un vague qui décèle plus encore l'ignorance que le dessein prémédité. « Le quatorzième jour de nizan selon la lune, dit Josèphe, et il faut remarquer qu'il ne dit jamais le dixième ni le premier jour de la lune, se compte toujours après l'entrée du soleil au Bélier. » (*Antiq.* III, 10.) Ceci n'exclut pas les Pâques du 16 mars, car le soleil était censé entrer au Bélier six ou sept jours avant l'équinoxe, fixée au VIII des calendes d'avril par le calendrier Julien.

« Moïse, dit Philon, consacra le commencement de l'équinoxe du printemps, en y plaçant le premier mois de la révolution annuelle. » (*Vie de Moïse*, l. III.)

Un passage d'Anatolius expliquant la doctrine d'Agathobule relaté par Eusèbe (*Hist. eccl.* VII, 32) porte : « Tout le monde convient qu'il faut immoler la Pâque au milieu du premier mois qui suit l'équinoxe du printemps, marqué par l'entrée du soleil dans la première partie, ou, comme on dit, le premier signe du cercle de la lumière » ; et l'auteur ajoute que, « suivant l'opinion d'Agathobule, il faut que la lune parcoure avec le soleil le premier signe équinoxial. »

On le voit, de part et d'autre l'équinoxe est prise pour une saison ; aussi comme c'est vague, peu exact !

L'auteur du *Pirkè*, plus raisonnable ici que de coutume, dit : « La

lune pascale est celle qui précède le soleil au Bélier, pourvu qu'elle ne soit pas à son seizième jour : si elle y est, c'est celle qui suit. » Mais à quand le signe du Bélier? Y a-t-il en tout cela des règles pour un calcul par anticipation? Est-ce bien là de l'astronomie? Qu'on trouve mieux chez les Juifs, si l'on peut!

Comment s'y prenaient-ils pour régler leur année et leurs néoménies, ou premier jour de chaque mois?

Le procédé était des plus primitifs : sachant, par une expérience peu longue à acquérir, qu'ils arriveraient presque toujours juste en réglant leurs mois à 29 et à 30 jours alternativement, il leur suffisait de regarder au firmament, ce à quoi ils ne manquaient pas, pour ajouter ou retrancher un jour au mois présent, selon que le croissant était en retard ou en avance. L'opération faite, tout marchait régulièrement le reste de l'année et au delà. Si l'année avait un jour de moins, c'était une année *défectueuse* ; si elle avait un jour de plus, c'était une année *abondante*, et tout était dit. N'eussent été les intercalations hors ligne d'un mois entier, l'abondance se serait produite tous les quatre ans, comme pour nos bissextiles. Nous prévoyons, ils constataient : c'est la seule différence.

Jusqu'au congrès de Tibériade, ils vécurent au jour le jour, sans avoir une ère qui leur fût propre, ni un cycle, ni un point de départ commun pour leur chronologie. Josèphe et les auteurs des *Sader-Ollam* commencèrent à dater de la création du monde; mais quel désaccord! la différence est de plus de mille ans. Revenons à notre objet spécial.

Le croissant suit le soleil, et ne peut apparaître ainsi que le soir. Si la conjonction s'est faite dans le jour ou peu après le coucher du soleil, il se rendra visible le lendemain ; si elle s'est faite la nuit, il n'apparaîtra que le surlendemain, dans un écart proportionnel à la longueur du temps accompli. La moitié des lunes ont donc un jour ou deux d'avance, ce qui remet l'initiale du mois au troisième jour après la conjonction. Il se fait une demi-compensation pour le plein à la fête de Pâque, puisque l'immolation a lieu le quatorzième jour du mois et le banquet pascal à la suite.

Le jour initial du mois étant un jour de fête et de sacrifices, on l'annonçait la veille, avant la nuit, par le son des trompettes; le signal partait du temple, des feux s'allumaient sur les hauteurs environnantes. Si le croissant n'avait été aperçu qu'après la clôture du jour, rendue définitive par le son du migrefa qui annonçait la fermeture du Temple,

ne se fût-il passé que quelques minutes, le jour de néoménie était reculé de vingt-quatre heures. Toutefois les surprises devaient être rares, le croissant étant attendu à jour fixe, les observateurs jurés devant être à leur poste, et la région du ciel à considérer peu étendue.

Ces observances avaient pour objet l'accomplissement plus exact de la loi de Dieu, qui voulait que chaque premier jour du mois fût sanctifié, moins la cessation du travail, et réglait avec de minutieux détails les oblations très diverses et les sacrifices qu'il fallait y offrir le matin et l'après-midi. (V. Nombr. XXVIII, 11.) Les femmes et les gens pieux ne travaillaient pas les jours de néoménie ; les gens plus pieux en célébraient même deux, sous le nom de première et seconde néoménie, l'une le dernier, l'autre le premier jour du mois. (V. Judith, VIII, 6, le texte grec.)

Chaque soir à la chute du jour, le prêtre d'office allait disposer les mèches du chandelier à sept branches, renouveler l'huile pour la nuit, secouer les cendres du feu perpétuel, y mettre la quantité voulue de bois odoriférant, afin qu'il y en eût jusqu'au lendemain, nettoyer le foyer de l'autel des parfums, y déposer du charbon nouveau qu'il allumait avec un charbon du feu perpétuel, y brûler l'encens, pendant la combustion duquel il demeurait en adoration. Il sortait ensuite du sanctuaire à reculons, bénissait, en étendant les mains et en prononçant la formule consacrée, le peuple qui attendait dans la galerie sa sortie de devant la face de Dieu. Il allait déposer dans le vestiaire son vêtement sacré pendant que le peuple s'écoulait, sortait le dernier, par la porte de bronze, que les lévites fermaient après lui. C'est alors que le migrefa se faisait entendre, le jour était clos à Jérusalem.

Quant aux intercalations, voici l'usage adopté ; de règle il n'y en avait point : l'année lunaire étant plus courte de onze jours moins trois heures, douze jours dans les bissextiles, que l'année solaire, au bout de trois ans il y avait presque trente-trois ou presque trente-quatre jours d'avance ; il fallait donc intercaler la quatrième année, en ajoutant trente jours, pour se retrouver en saison propice. Mais comme les trois jours négligés faisaient déjà plus d'un mois après la troisième intercalation, il fallait intercaler une année plutôt que de coutume. Le système aurait pu marcher de la sorte avec quelque régularité, si la maturité des fruits avait dû toujours arriver à jour fixe ; mais quand la Pâque se trouvait redescendue vers le milieu de mars, une prolongation de l'hiver pouvait occasionner aux produits de la saison un

retard facile à prévoir dix-huit ou vingt jours à l'avance ; alors il se faisait une intercalation hors ligne, qui avançait d'une année l'ordre régulier. On n'est donc jamais sûr pour les Pâques très-précoces, il n'y a de probabilité que pour celles qui se présentent en saison convenable ; nous disons probabilité, parce qu'une intercalation hors ligne a pu tout déranger ; et de certitude absolue que pour celles, en petit nombre, dont on connaît le jour hebdomadaire.

La dernière Pâque du Seigneur est dans ce cas.

Le calendrier festival se réglait pour trois mois, sur les observations faites à l'observatoire de Jérusalem, nommé *Beth-Jasek*, maison du regard. Sitôt que le croissant était en vue, il en était donné avis au conseil des sept. Toute personne était admise sous le serment, pourvu que son témoignage fût recevable, à affirmer avant les observateurs titrés qu'elle avait aperçu le croissant. L'initiale du mois pascal se fixait six mois d'avance, en kisleu. Cette fixation anticipée avait pour objet la prévision et le règlement du service religieux et des fêtes dans l'intervalle. Si quelque retard ou avance dans l'apparition de la nouvelle lune venait de loin en loin déranger le calcul, le peuple de la province était suffisamment averti par les feux et le son des trompettes qui annonçaient l'ouverture de la néoménie. Prêtres et lévites étaient répandus par toute la nation, parfaitement organisés et toujours prêts à exécuter l'ordre parti de Jérusalem. La Judée, après tout, n'était pas si grande, qu'en une demi-heure cette télégraphie ne l'eût transmis d'un bout à l'autre. La Samarie formait un fâcheux obstacle entre la Judée et la Galilée ; mais il y avait des moyens de correspondance organisés ; il y en avait avec la Babylonie, l'Égypte, l'Asie-Mineure et tous les grands centres de populations juives. Qu'on lise le passage du livre des Actes relatif au jour de la descente du Saint-Esprit, et on verra si les Juifs savaient s'entendre d'un bout du monde à l'autre, et si les Juifs de la dispersion, comme on les appelait, étaient fidèles aux festivités nationales. (Act. II.)

L'intercalation exceptionnelle devait être annoncée dans les quinze derniers jours d'adar (1). Une fois la néoménie de nizan sonnée, il n'y avait plus à revenir. Le cas échéant d'une pareille surprise, la difficulté n'était pas de trouver dans le val de Jérusalem, à l'orient, du côté de Bethphagé, une gerbe d'épis, sinon mûrs, du moins en

(1) Mois juifs : 1 nizan, 2 jiar, 3 sivan, 4 tamuz, 5 ab, 6 elul, 7 tisri, 8 marshvan, 9 kislev, 10 tebeth, 11 schtat, 12 adar, 13 veadar.

fruit ; mais de jeunes tourterelles et de jeunes colombes assez emplumées, pour être offertes en sacrifice.

C'est en pareille circonstance probablement que les colombes se vendant jusqu'à deux pièces d'or à la porte du temple, rabbi (1) Siméon, fils d'Hillel, fit décider par le conseil que, pour cette fois, il suffirait d'une seule pour l'expiation de cinq péchés dans la même personne, ce qui fit baisser immédiatement le prix à deux quadrants. (*Sherithuth*, I, *Halac.* 7.)

Ce rabbi Siméon, fils d'Hillel, est, selon toute apparence, le vieillard du *Nunc dimittis*. Les Juifs l'ont en haine singulière ; ils ont effacé son nom de toutes leurs listes, quoiqu'il ait présidé au moins quinze ans. Il n'en reste que trois ou quatre témoignages ; celui que nous venons de citer, emprunté au *Sherithuth*, une mention dans le *Juchasim* (Fol. 62, 2) et une dans le *Shabbath* (I).

Ce ne sera pas nous écarter de notre sujet, de donner la liste des présidents du sanhédrin aux temps dont nous nous efforçons de rétablir la chronologie.

1° Hillel, descendant de David par Saphatia, fils d'Abital. (I, Par. III, 3), revenu de Babylone la cinquième ou sixième année du règne effectif d'Hérode. Il présida quarante ans et mourut à l'âge de cent vingt; 2° rabbi Siméon, son fils ; 3° rabbi Gamaliel, fils de Siméon, le maître de saint Paul dans la science de la loi; 4° rabbam Siméon II, fils de Gamaliel, tué au siége de Jérusalem ; 5° rabbam Jochanan ben Zacchaï, d'une autre famille, substitué par Titus à Siméon II, parce que les fils de celui-ci n'avaient pas l'âge de la magistrature. Il tint sa présidence à Jafna ; 6° rabbenu Gamaliel II, dit de Jafna, fils de Siméon II. Il fut destitué par ses collègues à cause de sa hauteur et de son orgueil ; 7° rabbi Éléazar ben Azarias, d'une autre famille, également destitué par une cabale dont Akiba était le chef; 8° rabbi Akiba, d'une famille de prosélytes, tué à Bitter avec son messie Bar-Cocab ; 7° rabbenu Siméon III, fils de Gamaliel II ; 10° rabbotenu haccadosh Jehuda, fils de Siméon III, dont les Juifs disaient : « Si le Messie est en ce monde, c'est notre *nasi*, s'il n'y est plus, ce fut Daniel. » (Sanhedr. Babyl. fol. 98, 2); 11° rabbam Gamaliel III, fils de ce même Juda, le saint.

Le sanhédrin, ou grand conseil de la nation, se composait de soixante et onze membres, un de moins que le nombre sacré, de peur d'excéder :

(1) A celui-ci commence le rabbinage; les rabbam et les rabbenu ne sont venus qu'après.

c'est ainsi qu'on donnait trente-neuf coups de verges pour quarante. (Cf. II Cor. XI, 24. — Deut. XXV, 3.) Les membres résidant à Jérusalem se partageaient en diverses commissions.

Nous avons dû établir d'abord les usages relatifs à la célébration des néoménies, parce que la Pâque se faisait le quinzième jour du mois, et non le quinzième jour de la lune. Le premier jour du mois et le premier jour de la lune n'étaient jamais identiques.

Lors même que les Juifs auraient connu le jour et l'heure de la néoménie astronomique, ils n'auraient osé y fixer l'initiale du mois, crainte d'anticiper sur Dieu.

Si on veut connaître les usages des Juifs, il ne faut ni essayer de les deviner, ni les déduire de raisonnements basés sur des calculs rétrospectifs, il faut consulter les écrits dans lesquels ils les ont eux-mêmes consignés.

Nous savons tout le mal qu'on dit du Talmud et des livres qui s'y réfèrent; à notre point de vue de chrétiens, il n'y en a pas moins à dire relativement aux doctrines ; mais les usages nationaux, les Juifs les ont relevés pour eux, afin de rester Juifs, et ils n'auraient su se mentir à eux-mêmes : tels quels, c'est là qu'il faut les contempler, quand on veut les connaître.

Confirmons donc ce qui précède par des témoignages.

« Le quatorzième jour du premier mois, au soir, vous ferez la Pâque du Seigneur, et le lendemain, quinzième jour, vous ferez la solennité des Azymes du Seigneur. » (Levit. XXIII, 5 — Exod. XII, 18.)

« Le quatorzième jour du premier mois sera la Pâque du Seigneur; vous ferez la solennité le lendemain. » (Nombr. XXVIII, 16.)

« Observez le mois des fruits nouveaux et le commencement du printemps, afin de faire la Pâque du Seigneur votre Dieu, parce que c'est en ce mois que le Seigneur votre Dieu vous a retirés de l'Égypte la nuit. » (Deut. XVI, 1.)

Tel est le texte de la loi, il n'y est question ni de la lune ni de l'équinoxe : c'est le commencement du printemps, la saison des fruits nouveaux ; il n'est pas besoin d'une grande astronomie.

« Rabbi Gamaliel et les anciens étaient assis au pied de l'escalier du temple, le scribe Jochanan était assis devant eux. Rabbi Gamaliel lui dit : Écrivez.

« A nos frères de Judée, de Galilée, de la captivité de Babylone, de la Médie, de la Grèce, à tous les Israélites de la dispersion ; une paix perpétuelle soit avec vous!

« Nous vous faisons savoir que, les agneaux étant encore trop petits, les colombes nouvellement écloses, la maturité des épis encore éloignée, nous avons jugé à propos, mes collègues et moi, d'ajouter trente jours à la présente année. » (*Sanhedr. jer.*, fol. 18, 4 — *Id. Babyl.* fol. 11, 2 — *Maaz Sheni*, fol. 56. 3.)

Rien n'est plus authentique que cette lettre, recueillie de différents côtés, et parvenue à sa plus lointaine adresse.

Puisque le temple était encore debout, elle est du premier Gamaliel et antérieure à l'an 54 de l'ère vulgaire. L'auteur, le saint Gamaliel de l'Église chrétienne, mourut la dernière année du règne de Claude, et fut enterré avec de très-grands honneurs par le targumiste Onkelos. (*Jukas.* fol. 53.)

« Faut-il des assesseurs pour intercaler l'année? On peut l'affirmer, d'après cet exemple de rabbam Gamaliel, qui dit un jour: « Que les sept anciens se réunissent dans ma chambre, pour intercaler l'année. » Or il en vint huit. « Quel est celui, dit-il, qui est venu sans être appelé? » — « C'est moi, répondit Samuel le petit, qui suis venu sans être appelé. » (*Sanhedr. jer.* fol. 18, 15.)

Ici, c'est Gamaliel II; sa contemporanéité avec Samuel le petit, l'un des adversaires les plus ardents du christianisme, l'auteur de l'imprécation liturgique contre les chrétiens, l'indique suffisamment.

« Nous célébrons la néoménie le jour où le soleil commence à éclairer la lune : c'est-à-dire le jour où elle est visible. » (Philon, *de la Semaine et des fêtes*,)

« Toute intercalation qui serait annoncée après les solennités de la nouvelle année, serait nulle ; parce qu'on peut s'apercevoir auparavant s'il faudra intercaler. Mais auparavant, toute intercalation annoncée est bonne, et le jour qui suivra le 30 d'adar sera toujours le premier de véadar, quel que soit l'aspect sous lequel la lune se présente. De même, si le 30e jour d'adar arrive sans intercalation, le suivant sera toujours le premier de nizan, lors même que le courrier viendrait annoncer qu'il a aperçu un croissant très-avancé. » (Maimonide, *des Calendes.*) Le même écrivain, si au courant des usages de sa nation, dit ailleurs que si on s'aperçoit à la pleine lune que le mois est trop en retard sur la lune, on retranche le dernier jour, pour rétablir l'équilibre.

« Le texte de la loi ne dit rien sur la fixation des néoménies ; mais l'usage rapporté par la tradition est très-simple et naturel, et remonte sans doute à une haute antiquité. Comme les Hébreux n'avaient pas

le calcul astronomique, les néoménies ne pouvaient être fixées que par l'observation matérielle de la nouvelle lune, et comme celle-ci ne pouvait s'observer que vers le soir, le sacrifice se célébrait le lendemain de l'observation, qui était considéré comme le premier jour du mois. Le trentième jour de la lune, on recevait, jusque dans l'après-midi, le témoignage de ceux qui pouvaient avoir découvert la nouvelle lune le 29 au soir, et, s'il en était temps encore, on célébrait la néoménie ce même jour (1); mais si aucun témoignage n'arrivait à temps, le lendemain du 30 était célébré sans aucune observation préalable. Cet usage est suivi encore maintenant par les caraïtes du Caire et de Jérusalem, qui n'ont pas adopté le calcul astronomique des rabbins. On annonçait la nouvelle lune par de grands feux allumés sur les hauteurs, qui se reproduisaient de distance en distance ; mais plus tard on expédia des courriers dans les provinces, parce que les Samaritains allumaient quelquefois des feux afin de tromper les Juifs par un faux signal. » (Munk, *la Palestine*, p. 184.)

Le savant auteur devait dire qu'on expédia des courriers dans le cas d'un dérangement imprévu; mais que dans les circonstances ordinaires, on supprima les feux et on se contenta de l'emploi des trompettes du jubilé.

L'usage des trompettes dans la solennité des néoménies était de précepte : *Buccinate in neomenia tuba, in insigni die solemnitatis vestræ, quia præceptum in Israël est, et judicium Deo Jacob.* (Ps. LXXX, 4.)

Les traditions juives relatives à la fixation des néoménies étant établies de la sorte, et d'une manière incontestable, il ne reste plus qu'à en faire l'application au sujet qui nous occupe, et cela devient d'une facilité sans pareille, car l'espace est merveilleusement restreint : la question ne peut s'étendre au delà de deux années. Les années 28 et 29 de l'ère vulgaire sont hors de cause, les années 32 et suivantes, hors de cause. Le débat ne peut donc rouler que sur les années 30 et 31; or 31 ne donne pas une Pâque du vendredi, d'où l'honneur revient exclusivement à l'an 30, qui en donne une. Examinons.

2° *La dernière Pâque du Seigneur. Son sacrifice.* 1° *L'an* 28 *de l'ère vulgaire.* Les mois de mars et d'avril de l'an 28 appartiennent à la quatorzième année de Tibère, qui commença le 19 août de l'an 27, et précèdent la date donnée par saint Luc. 2° *L'an* 29 *de l'ère vul-*

(1) Ceci n'est pas d'une parfaite exactitude, ni ce qui suit, puisque la néoménie devait être annoncée, et débutait au temple par les sacrifices du matin.

gaire. Les mois de mars et d'avril appartiennent à cette même quinzième année où l'Évangéliste place l'emprisonnement du Baptiste. Or, après cet emprisonnement, l'Évangile relate autant d'événements qu'il en faut pour remplir une grande année : 1° La multiplication des pains à la troisième Pâque du Seigneur, au mois de nizan. 2° La célébration de la Scénopégie au mois de tizri, signalée par le pardon de la femme adultère et la guérison de l'aveugle de naissance. 3° La célébration des Encénies au mois de kisleu, signalée par les complots des Pharisiens et leurs menaces, qui provoquent la fuite de Jésus et son séjour au lieu où Jean avait baptisé en dernier lieu, au confluent de l'Ennom, en face de Salim. 4° La quatrième et dernière Pâque de Jésus.

Ceux qui placent le début de la mission de Jean-Baptiste en l'an 15 de Tibère, peuvent bien moins encore y placer le terme de la mission du Christ. Quant à avancer de trois ans l'avénement de Tibère, c'est une véritable chimère qui ne mérite pas l'examen, malgré les efforts tentés pour lui donner un corps et de la réalité. C'est une ressource pour se rattraper de la part de ceux qui ont manqué les vraies dates.

D'ailleurs, en l'an 29, la Pâque ne fut pas un vendredi ; c'en est plus qu'il ne faut pour faire écarter cette date de prime abord.

En effet, il y eut en l'an 29 une nouvelle lune le vendredi 4 mars à trois heures quinze minutes, heure de Jérusalem. Le croissant ne fut visible que le samedi soir, ce qui met la néoménie et la Pâque le dimanche. Une Pâque du 20 mars est possible, probable même. En avançant d'un jour, on n'arrive pas encore à temps.

S'il y eut intercalation, ce fut la lune suivante qui donna la Pâque : elle prit naissance le samedi deux avril à cinq heures du soir, fut visible le dimanche soir, et donna une néoménie et une Pâque du lundi.

Séduit par l'occurrence d'une pleine lune le vendredi 18 mars, en l'an 29, le savant P. Patrizzi y place la Passion du Seigneur, sans faire attention qu'aucun document judaïque, scripturaire ou autre, ne parle ni du plein, ni du quinzième jour de la lune, mais bien du quinzième jour du mois ; et sans se demander si les Juifs, ou quelque peuple d'alors, étaient capables de calculer le moment de la conjonction, s'ils le calculaient, s'ils en faisaient usage. La conjonction ne tient pas, à loin près, le milieu de l'intervalle entre la dernière apparition du décours et la première apparition du croissant. Comment auraient-ils fait sans télescope et sans horloge ?

Cette première et fausse date oblige le savant Père à se ranger parmi ceux qui antidatent de trois ans l'avénement de Tibère. C'est ainsi qu'une erreur en entraîne une autre.

Il est vrai qu'Auguste, déjà vieux, et désirant préparer la voie à son fils adoptif, le chargea, non pas trois ans, mais quatre ans avant de mourir, du gouvernement des provinces, et partagea avec lui la puissance tribunitienne; mais l'empire! oh! jamais. Et le perfide Tibère avait trop le désir et l'espoir d'y arriver, pour compromettre ses chances par quelque démarche ou prétention anticipée. Aucun monument, aucune histoire, rien ne laisse soupçonner une association à l'empire. Tibère se regardait si peu comme empereur à la mort d'Auguste, qu'après avoir disposé l'armée en sa faveur, afin de se laisser faire violence, s'il était besoin, il se fit encore prier par le Sénat, les larmes aux yeux de part et d'autre, de vouloir bien accepter un titre que le peuple lui déférait, de ne pas se refuser à assumer un redoutable fardeau que lui seul était capable de porter, et de sacrifier son repos au bonheur de l'univers. Ces faits sont connus et jugés; jamais personne n'a songé à y chercher des raisons pour avancer l'avénement de Tibère. Il serait très-étrange que saint Luc, encore si voisin des événements et parlant aux contemporains de ces mêmes événements, se fût exprimé autrement que tout le monde, sans en prévenir.

On allègue, il est vrai, un petit bout de chronique inséré par Clément d'Alexandrie au septième chapitre du premier livre de ses Stromates, où il est attribué à Tibère un règne de vingt-six ans, six mois et dix-neuf jours, quoiqu'il n'ait régné que vingt-deux ans, six mois et vingt-six jours depuis la mort d'Auguste. Mais, premièrement, cela ne fait toujours pas le compte de ceux qui n'ont besoin que de trois ans; secondement, le document ne vaut absolument rien par ailleurs, puisqu'après avoir supprimé onze ans au règne d'Auguste, à partir de la mort de César, lesquels ne sont point compensés par les quatre en plus attribués à Tibère, l'auteur arrive cependant juste à la mort de Commode.

Il n'y a donc pas moyen d'adopter l'expédient proposé d'une anticipation de règne.

D'autre part, la Pâque de l'an 29 n'eut pas lieu le vendredi.

Il faut donc écarter cette année de la discussion.

Il faut également en écarter l'an 32, parce que Séjan, qui s'op-

posa dans le Sénat à l'adoption, proposée par Tibère, de Jésus-Christ au nombre des dieux de l'empire, mourut en 31.

« Tibère, sous l'empire duquel le nom chrétien commença à se révéler au monde, ayant reçu de Palestine, en la province de Syrie, des documents qui ne pouvaient lui laisser de doutes sur la divinité de Jésus-Christ, les communiqua au Sénat, en prenant lui-même l'initiative de l'apothéose. Mais le Sénat, de qui la proposition aurait dû émaner, refusa de ratifier la décision impériale. César persévéra nonobstant dans son sentiment, et menaça de châtiments ceux qui se feraient les dénonciateurs des chrétiens... Consultez vos archives, et vous y pourrez constater que Néron est le premier qui se soit armé du glaive impérial pour combattre cette religion, qui comptait alors un si grand nombre de membres : et ce nous est un grand honneur que Néron, l'ennemi de tout ce qui fut bon et magnanime, ait été aussi notre adversaire (1). » (Tertullien, *Apologet.* ch. v et xxi.)

Eusèbe de Césarée a consigné ce témoignage quasi textuellement au IIe livre de son *Histoire ecclésiastique ;* (ch. II.) saint Jean Chrysostome, en sa IVe homélie. (*Alias* 26e sur la IIe Ép. aux Corinth.)

« Après la mort et la résurrection du Seigneur Jésus-Christ, lorsque les disciples eurent commencé à l'annoncer, Pilate, gouverneur de la province de Palestine, informa Tibère et le Sénat des événements accomplis, des miracles éclatants qu'il avait opérés pendant sa vie et de ceux qui se faisaient en son nom par le ministère de ses disciples, ajoutant que le nombre de ceux-ci allait en augmentant, et que beaucoup le tenaient pour un dieu. Tibère en référa au Sénat, en insistant fortement pour que le Christ fût déclaré dieu. Le Sénat, très-offensé qu'on ne lui laissât pas l'initiative en une pareille cause, selon l'usage, car il entrait dans ses attributions de délibérer le premier

(1) Tiberius, cujus tempore nomen christianum in sæculum introivit, nuntiatum sibi ex Syriæ Palestina, quæ illic veritatem illius divinitatis revelaverunt, detulit ad senatum cum prærogativa suffragii sui. Senatus, quia non ipse probaverat, respuit : Cæsar autem in sententia mansit, comminatus periculum accusatoribus christianorum.... consulite commentarios vestros, etc.....

Quelques critiques veulent lire *in se*, au lieu de *ipse probaverat;* comme si le sénat avait rejeté la demande de Tibère par un raffinement de flatterie, sous prétexte que n'ayant pas voulu accepter lui-même les honneurs divins, nul autre ne devait les recevoir. Sur quoi il faut remarquer, 1° qu'à toute autre époque le sénat aurait été capable d'une pareille bassesse, mais non alors, parceque, sous l'influence de Séjan, qui aspirait ouvertement à l'empire, il se serait mis en révolte, n'eût été le mépris; 2° qu'aucun auteur ancien n'a lu de la sorte. Cette correction est proposée en vue d'affaiblir un témoignage favorable au christianisme.

sur l'introduction d'un culte nouveau, refusa de sanctionner celui du Christ, et ordonna par un édit de chasser les chrétiens de la ville, à l'instigation principalement de Séjan, préfet de Tibère, adversaire déclaré de cette religion. Mais Tibère, par un édit contraire, défendit sous peine de mort de nuire aux chrétiens. »

Sur quoi il faut observer d'abord qu'outre la valeur personnelle de l'historien Orose, auquel Paul diacre emprunte ce témoignage, pour l'insérer dans le *Compendium* d'Eutrope, il est certain que les gouverneurs des provinces adressaient à l'empereur ou au Sénat, suivant que la province était sénatoriale ou impériale, des comptes rendus de tout ce qui arrivait d'important dans leur gouvernement; ensuite, que le trait est parfaitement conforme aux procédés dont usait Séjan à pareille époque : il s'étudiait à contredire Tibère en toutes choses, faisait jouer ses ridicules sur le théâtre, l'appelait l'empereur de Caprée et se disait, lui, l'empereur de Rome. Il menait, pour ainsi dire, le Sénat à la guerre contre l'empereur.

Le débauché de Caprée semblait s'affaisser de plus en plus dans sa débauche, et n'avoir souci de rien ; les traits de la satire s'émoussaient en le touchant (1). C'était une ruse pour mieux reconnaître ses ennemis. Le réveil fut terrible. Séjan fut traîné au supplice l'an 31, 784e de Rome ; sa famille fut exterminée ; les détails en sont horribles ; ses partisans et ses amis furent jetés dans les fers, puis livrés aux supplices, le Sénat subit une épuration par le fer et les tortures qui dura plus d'une année. Il ne resta plus de sénateurs en âge de gouverner les provinces ; il fallut laisser en charge ceux qui y étaient déjà après l'expiration du temps légal, et faire tirer au sort ceux qui appprochaient le plus des conditions requises, afin de remplir les vides à mesure qu'il s'en produisit (2).

On ne saurait contester la vérité de la proposition faite au Sénat par Tibère, ni mettre le rejet fait par le Sénat après une pareille époque. Y chercher une flatterie à l'adresse du tyran, qui n'avait pas voulu se laisser déclarer dieu lui-même, c'est raisonner l'absurde : qui donc passe la main à travers les barreaux d'une cage, pour apaiser la colère du lion en lui caressant la crinière ? C'est bien plutôt

(1) Alors le nom redoutable de Claudius-Tiberius-Nero était travesti en Caldius-Biberius-Mero.

(2) C. f. Tacit. Antiq., lib VI. — Sueton. in Tiber. — D. Cassius, lib. LVIII. Dion Cassius rapporte cette décapitation du Sénat sous l'an 33 ; c'en est la fin. Orose y cherche une vengeance de Tibère, à cause du rejet de sa proposition. Tibère avait de plus grands motifs ; mais la proposition pouvait bien avoir été insidieuse.

alors que le Sénat aura bénignement délibéré sur la meilleure sauce au turbot.

La mort du Christ est donc antérieure à l'an 32.

Or elle n'eut pas lieu en l'an 31, parce qu'en l'an 31 la Pâque ne tomba pas un vendredi.

En 31, il y eut une nouvelle lune le lundi 12 mars, à vingt-sept minutes du matin, au méridien de Jérusalem. Si le croissant put être observé dès le soir-même, ce qui est peu probable, ce fut une Pâque du mardi ; s'il ne le fut que le lendemain, la Pâque eut lieu le mercredi.

En cas beaucoup moins probable encore d'intercalation, la lune du mardi 10 avril, née à une heure onze minutes du soir, visible le mercredi soir et donnant la Pâque le jeudi, aura été la lune pascale.

Nous l'avons vu par les exemples précédents, les Juifs faisaient la Pâque le plus tôt possible, si tôt même qu'ils se trouvaient surpris de temps en temps par l'absence des fruits, et qu'ils étaient obligés d'intercaler l'année comme ressource extrême pour attendre la saison. Une Pâque du 28 mars vient à propos, et est plus probable qu'une Pâque du 26 avril.

L'an 31 ne peut donç, en aucun cas, avoir été celui de la mort du Sauveur.

Nous revenons ainsi fatalement à l'an 30 ; voyons s'il convient.

Il y eut une nouvelle lune le mercredi 22 mars à huit heures trois minutes du soir. Le croissant fut visible le lendemain à la chute du jour ; il donna donc une néoménie et une Pâque du vendredi, ouvrant le jeudi soir, et par conséquent une immolation pascale du jeudi l'après-midi. Le mois pascal ouvrant le vendredi 24 mars, la Pâque se fit le vendredi 7 avril.

La lunaison précédente aurait donné une Pâque du 7 ou du 8 mars, ce qui est trop tôt ; elle n'aurait pu d'ailleurs tomber au vendredi ; il n'y faut pas songer.

Le vendredi 7 avril l'an 30, le Sauveur, né le 25 décembre l'an 5 avant l'ère vulgaire, avait trente-trois ans, trois mois et quatorze jours.

Ainsi se trouvent justifiées les traditions chrétiennes relatives à l'âge du Seigneur au moment où il accomplit son sacrifice pour la rédemption du monde.

Ainsi s'explique l'âge de trente ans commencés que lui attribue l'Évangile quand il reçut le baptême, et les quatre Pâques dont l'É-

vangile fait mention, la première peu après le début de sa mission et la dernière à la fin.

V

FAUX DOCUMENTS ET OBJECTIONS

1° *Faux documents*

Nous appelons faux documents, ceux dont l'emploi n'est propre qu'à égarer, soit parce que leur date n'est pas certaine, soit parce qu'ils ne forment pas synchronisme avec l'événement dont il s'agit de déterminer la date. Il en est quatre que nous devons signaler : 1° le passage de l'Évangile relatif à la quarante-sixième année de la reconstruction du temple ; 2° une éclipse relatée par Phlégon ; 3° la prophétie des soixante-dix semaines de Daniel ; 4° les témoignages des Pères de l'Église.

1° *La quarante-sixième année de la reconstruction du Temple.* Le Seigneur venait de chasser, pour la première fois, les vendeurs du temple ; c'était au début de sa mission, à la première Pâque. Les Juifs lui dirent : Faites-nous un miracle, auquel nous puissions reconnaître que vous avez droit d'agir ainsi. — Détruisez ce temple, leur dit Jésus, et je le relèverai en trois jours. — On a mis quarante-six ans à le bâtir, reprirent-ils, et vous le releverez en trois jours (1) ! (Jean II, 19.)

De grands critiques ont cherché dans ces paroles une date pour déterminer la première année de la mission évangélique du Seigneur, mais il n'y en a point. On a travaillé quarante-six ans à la construction, soit ; depuis combien de temps ne travaille-t-on plus ? Là est l'inconnue, et il ne reste pas d'éléments pour la dégager.

Josèphe dit, dans son histoire de la *Guerre des Juifs*, qu'Hérode entreprit la reconstruction du temple la 15e année de son règne ; il dit en ses *Antiquités* la 18e. Or ces deux dates concourent, en ce que la 15e année du règne effectif est la 18e du règne nominal ; la 46e depuis celles-ci tombe à l'an 24 ou à l'an 25 de l'ère vulgaire, suivant qu'on part du commencement ou de la fin de l'année. La mission évangélique du Seigneur ne peut commencer avant l'an 27.

2° *L'éclipse signalée par Phlégon.* Phlégon, affranchi de l'empereur

(1) Εἶπον οὖν οἱ Ἰουδαῖοι· Τεσσαράκοντα καὶ ἓξ ἔτεσιν ᾠκοδομήθη ὁ ναὸς οὗτος, καὶ σὺ ἐν τρισὶν ἡμέραις ἐγερεῖς αὐτόν.

Adrien, qui écrivit des annales disposées par olympiades, marquait en la 4e année de la 202e olympiade une éclipse de soleil pendant laquelle on put voir les étoiles au milieu du jour, et un tremblement de terre qui renversa une partie de la ville de Nicée, en Bithynie. Beaucoup de critiques, quelques Pères même de l'Église, tels que saint Jérôme, Jules Africain, Eusèbe de Césarée, ont cru y trouver un témoignage en faveur de l'Évangile, en identifiant cette éclipse avec les ténèbres qui accompagnèrent la mort du Seigneur. Mais il suffit de quelques remarques, pour montrer que le récit de Phlégon n'a rien de commun avec l'Évangile. Déjà Origène (sur S. Matth. 35e traité), faisait observer qu'il arrive souvent des éclipses selon l'ordre naturel, et que l'auteur allégué ne laisse pas soupçonner que celle dont il parle fût en opposition avec les lois de l'astronomie. Secondement, nous ne pouvons juger avec connaissance de cause, parce que l'ouvrage de Phlégon n'existe plus, et que les compilateurs qui rapportent son témoignage, Eusèbe, Jules Africain, le Syncelle, le rapportent diversement. Il en résulte que les critiques modernes se mettent plus à leur aise pour y trouver ce qu'ils veulent, et achèvent par là d'en détruire l'autorité. (V. Tillemont, *Mém. Eccles.* t. I, p. 573.) Enfin l'auteur ne dit pas que l'éclipse de soleil et le tremblement de terre aient été simultanés (1).

Mais l'astronomie elle-même fournit les meilleures réponses. La 4e année de la 202e olympiade correspond à l'an 33 de l'ère vulgaire; or il y eut cette année une éclipse centrale le 12 septembre à midi 3/4. N'est-ce donc pas celle que Phlégon a entendu signaler?

Mais, dit-on, l'année des olympiades finissait au mois de juillet, et cette éclipse n'arriva qu'au mois de septembre? — Belle raison pour un auteur qui compte par années et non par mois, comme ici! Les auteurs latins et plusieurs auteurs grecs, Josèphe, entre autres, comptent les olympiades, non par années olympiques de juillet à juillet, mais par années juliennes de janvier à janvier. Comment comptait Phlégon? Essayez de l'établir.

3° *Les semaines de Daniel.* « Un laps de soixante-dix semaines a été déterminé à l'égard de votre Peuple et de votre Ville-Sainte, comme le terme auquel la prévarication sera consommée, le péché

(1) Τῷ Δ ἔτει τῆς σβ' ὀλυμπιάδος ἐγένετο ἔκλειψις ἡλίου μεγίστη τῶν ἐγνωρισμένων πρότερον, καὶ νὺξ ὥρα τῆς μεσημέρας ἐγένετο ὥστε καὶ ἀστέρας ἐν οὐρανῷ φανῆναι. Σεισμός τε μέγας κατὰ Βιθυνίαν γενόμενος τὰ πολλὰ Νικαίας κατεστρέψατο. (Phleg. ap. Euseb., Chroniq.)

accompli, l'iniquité terminée, la justice éternelle établie, les visions et les prophéties réalisées, le Saint des Saints marqué de l'onction. Sachez donc et calculez : Depuis l'ordre de rebâtir Jérusalem jusqu'au temps du Christ-roi, il s'écoulera sept semaines et soixante-deux semaines. La place et les murs seront rétablis dans des temps difficiles. Après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort. Le peuple qui l'aura renié, ne sera plus son peuple. Un peuple viendra avec un général, et détruira la Ville et le sanctuaire, et après la fin de la guerre, la désolation sera à l'état permanent. Il contractera alliance avec un grand nombre dans le cours d'une semaine, et dans une moitié de la semaine l'hostie et le sacrifice cesseront. » (Dan. IX, 24.)

Cette merveilleuse prophétie est suffisante pour déterminer approximativement les temps du Messie. Toutefois, sa chronologie, mêlée à dessein de ténèbres et de rayons de lumière, n'est pas ce qu'elle a de plus merveilleux ; ce sont les révélations si importantes qui concernent la répudiation et l'immolation du Messie par son propre peuple, qui deviendra, à son tour, un peuple répudié et sera remplacé par un autre peuple ; celles qui annoncent la venue d'un troisième peuple, sous la conduite, non d'un prince ou d'un roi, mais d'un général, la destruction de la ville et du temple et ensuite une désolation sans terme.

Mais en déduire une chronologie par années, mois et jours! la tentative a paru séduisante à plus d'un auteur ; la démonstration s'est toujours montrée rebelle. Qui démontrera les années des Achéménides? Plus tard, peut-être, quand la science sera faite ; le sujet est à l'étude ; le Louvre se remplit de monuments, les savants explorent l'Asie. Artaxerxès régna-t-il ou non avec son père? Est-ce l'ordre donné la 7e année ou l'ordre donné la 20e année de son règne? Sur quelle année de la dernière semaine tombe l'accomplissement? car le prophète ne dit pas au milieu de la semaine (*in medio*), il dit dans l'une des moitiés (*in dimidio*). Forcer l'interprétation, c'est compromettre sa cause, parce que la négation vient se placer à avantage égal à côté de l'affirmation (1).

4° *Les témoignages des Pères de l'Église.* Il n'y a pas, à proprement parler, de tradition établie relativement à la date de la Passion du

(1) Nous avons aussi traité ce sujet, mais interprétativement, dans notre *Dictionnaire des Prophéties*. V. l'art. Semaines. Interpréter et démontrer ne sont pas la même chose; l'interprétation ne s'élève à la hauteur de la démonstration, que quand elle apporte une pleine lumière.

Seigneur. Quand on songea à déterminer le temps des événements accomplis, il était déjà trop tard : les souvenirs étaient perdus. Les apôtres, comme de juste, avaient fait leur œuvre les premiers; les historiens ne vinrent qu'après eux. Aussi les Pères ont-ils émis des opinions très-diverses sur le sujet, comme de mémoire ou de convenance, sans se préoccuper assez, ou même pas du tout, de la vérification de leur énoncé.

Quelques-uns assignent un 25 mars, sans autre détail : il leur paraissait convenable que le Seigneur sortît du monde par la mort à pareil jour qu'il y était entré par l'incarnation. C'est l'avis de saint Hippolyte, d'Hilaire, diacre, de saint Augustin, de l'auteur des faux *Actes de Pilate*. (*Ap. Epiphan. hæres*, 51, § I.)

Un petit nombre indiquent simplement le consulat des deux Geminus ; tel l'auteur des *Fastes consulaires*.

Un nombre beaucoup plus grand, le 25 mars et le consulat des deux Geminus simultanément ; tels Tertullien, et c'est sa parole qui a établi ce courant d'idées, l'auteur des faux *Actes de Nicodème*, Lactance, l'auteur du *Catalogue des Pontifes romains*, saint Augustin.

Le consulat des deux Geminus correspond aux six premiers mois de l'an 29, qui sont les six derniers de la 15e année de Tibère, il y eut substitution de consuls au mois de juillet. Ainsi la date donnée par saint Luc serait la date finale et non la date initiale de la mission évangélique du Christ; mais les vénérables écrivains s'en sont-ils rendu compte? Se sont-ils demandé si la Pâque se fit en cette année un vendredi, et si le 25 mars concourut avec un vendredi? Saint Sulpice-Sévère dit : la 18e année de la tétrarchie d'Hérode, successeur d'Archelaüs, qui régna 9 ans après le premier Hérode, lequel avait survécu 4 ans à la naissance du Sauveur, sous le consulat des deux Geminus, 371 ans avant le consulat de Stilicon.

Le consulat de Stilicon étant de l'an 400, ceci nous reporte encore à l'an 29 ; mais le Seigneur n'aurait eu que 32 ans, et la chronologie des Hérode est mal faite.

Les Pères du synode de Césarée, en 196 (*Ap. Bedam.*), disent que Judas livra le Seigneur le XI des calendes d'avril (22 mars), et qu'il ressuscita le VIII (25 mars).

Or le 22 mars ne tomba un jeudi et le 25 un dimanche que dans les années 31 et 36 de l'ère vulgaire. En 31, la lune était à son 11e jour le 22 mars, et en 36 à son 6e. La Pâque n'est pas possible en ces conditions.

En l'an 29, le 25 mars tombe bien un vendredi, mais alors la lune est à son 23e jour ; la Pâque est faite du 19, si elle a eu lieu en ce mois.

D'autres Pères assignent d'autres dates, mais isolément et sans plus de convenance. Il n'est donc pas possible de s'appuyer sur la tradition.

2e *Objection.*

La Pâque des Pharisiens. Examinons maintenant une objection de terrible apparence, qui n'a effrayé qu'un trop grand nombre de critiques, et inspiré tout un système d'exégèse au P. Daniel, suivi par Jansénius, dom Calmet, Maldonat, le P. Pétau, Scaliger et nombre d'autres.

Le Seigneur aurait mangé la Pâque un jour avant les Juifs, à son vrai jour peut-être ; mais un jour avant la Synagogue. Il faudrait donc chercher une Pâque du samedi.

N'en déplaise aux très-savants critiques qui ont raisonné de la sorte, leur objection est le comble de l'ignorance et le comble de la déraison.

Nous disons le comble de l'ignorance, parce que, vu la loi de Dieu et les usages des Juifs : 1° la Pâque se faisait à son vrai jour ; 2° l'anticiper était une des choses les plus impossibles qui fussent sous le ciel.

Nous disons le comble de la déraison, parce que c'est mettre un évangéliste en contradiction avec trois.

Suivant la loi de Dieu, claire, positive, sans équivoque, l'immolation de l'agneau pascal devait se faire le 14e jour du premier mois au soir, sa manducation le 15e jour avec du pain azyme. Et dire que les Pharisiens, qui faisaient jeter au fumier un panier d'œufs dans lequel il y avait à craindre qu'il ne s'en trouvât un pondu le jour du sabbat, qui se scandalisaient de voir opérer des miracles à pareil jour, ne l'auraient pas observée exactement, scrupuleusement ! On croit rêver en lisant de pareilles énormités.

Le *vrai jour* était le 15e jour du mois, tel que la Synagogue le fixait, et non le 15e jour de la lune, dont la loi de Dieu ne parle pas. Le Seigneur, après avoir prêché que les Scribes et les Pharisiens étaient assis sur la chaire de Moïse, et qu'il fallait obéir à leurs prescriptions, fut-il donc lui-même un schismatique? Qu'il pardonne alors à ceux qui croient avoir plus d'esprit que son Église. Et quel est pour

nous le *vrai jour* de Pâque, sinon celui que l'Église détermine? Elle s'informe aussi de l'âge de la lune printanière; mais sans s'y astreindre.

Manger la Pâque avant la Synagogue! à Jérusalem! car elle ne se mangeait pas ailleurs, c'était la loi de Dieu! Le prêtre qui aurait prêté son concours, et il ne se pouvait faire autrement, aurait passé par les verges, c'était aussi la loi; et les pascalisants auraient été mis *hors de la Synagogue*; redoutable excommunication qui plaçait un homme en dehors de la loi, c'est-à-dire au rang des choses dont la propriété, la liberté, la vie appartient au premier occupant.

Avant d'en venir à l'objection, exposons les usages tels qu'ils s'observaient. Le Talmud surabonde de détails à l'endroit de la Pâque; et à juste raison, puisque c'était le point culminant de la loi.

Il était possible de faire la Pâque chacun des jours de l'octave, à tous ceux qui avaient été empêchés précédemment, parce que ces jours étaient *complémentaires* les uns des autres; mais non avant, parce qu'auparavant ce n'était pas la Pâque.

La Pâque ne pouvait se faire qu'à Jérusalem. L'agneau devait être immolé à l'autel des holocaustes, son sang répandu au pied de l'autel par la main du prêtre (1). Le rayon dans lequel il devait être mangé, était circonscrit: Bethphagé en faisait partie, Béthanie n'en était pas. (*Bava-mezia*, fol. 90, 1 et la glose.) Le jour était publié sept mois à l'avance, sauf intercalation imprévue, qui devait être publiée elle-même avant l'ouverture du mois. Le sacerdoce national était convoqué à jour fixe de toute la Judée. La loi prononçait la peine de mort contre les infracteurs.

Les Samaritains faisaient leur Pâque au mont Garisim, parfois un jour avant les Juifs; le Talmud en fait l'observation avec amertume (v. le *Thosaphta du Pesak*, *parek*. 1.) mais les Samaritains étaient des schismatiques. Et si le Sauveur avait fait comme eux, les Juifs n'auraient-ils pas été fondés à lui dire: Vous êtes un Samaritain!

Immoler la victime pascale la veille ou l'avant-veille du jour de Pâque, dans l'atrium du temple, au lieu réservé pour les immolations, avec le concours obligé des prêtres de service!

Mais quittons cette extravagante pensée, pour faire observer une fois de plus que le jour de Pâque ne dépendait que secondairement du jour astronomique de la lune, puisque les Samaritains, tout en

(1) C. f. Exod. XII, 6, 27. Deut. XVI, 2, 5. Lévit. XVII, 5, 8, XXIII, 5. Talmud in Pesak. Maimon. in Corban Pesak. parek. 1.

suivant la même loi et les mêmes usages, se trouvaient parfois en désaccord d'un jour : il y avait donc chez les uns et chez les autres une autorité dirigeante, et cette autorité ne fondait pas ses décisions sur un calcul astronomique, qui aurait donné partout le même résultat.

Voici la loi et l'usage relatifs à l'immolation de l'agneau pascal, seul objet qui doit nous occuper.

Tous les jours, le sacrifice du soir s'offrait au déclin du jour, c'est-à-dire quand le soleil était plus près de son coucher que de son midi : le quatorzième jour de nizan, il s'offrait aussitôt après que le milieu du jour était dépassé sensiblement, afin qu'il restât plus de temps pour l'immolation des victimes pascales.

Le sacrifice achevé, le migrefa donnait le signal ; la porte de l'atrium s'ouvrait du côté de l'orient.

Les victimaires entraient par groupes de dix, trois groupes d'abord, un ensuite. Chacun des victimaires portait l'agneau sur ses épaules et le couteau à la ceinture ; l'agneau avait subi l'inspection des prêtres, avant d'arriver à la porte du temple, pour qu'on fût assuré de son irréprochabilité. Il s'achetait ordinairement à la porte du temple ou dans le temple même ainsi vérifié. (Maimon., *in Corban Pesak.*)

« Un jour Bava-ben-Botta étant venu dans l'atrium du temple et l'ayant trouvé vide, il s'écria : « Que la maison de ceux qui laissent ainsi la maison de Dieu sans victimes, devienne elle-même déserte ! » Puis, sortant aussitôt, il alla quérir trois mille agneaux de Cédar, il les visita, pour s'assurer qu'ils étaient sans tache, les conduisit à la montagne du Temple et dit : « Israëlites, mes frères, si quelqu'un de vous a le désir d'offrir des holocaustes ou des sacrifices de salut, il le peut maintenant. » (Talmud *de Jer Jom Tob*, fol. 61, 3.)

Bava-ben-Botta était le collègue d'Hillel au temps d'Hérode, et l'un de ceux du grand sanhédrin qui ne firent pas défection pour passer à la cour du tyran. (Talmud *Babyl. Bava-batra*, fol. 3, 2.) Il fut épargné cependant par Hérode.

Chacun des victimaires représentait une famille ou une réunion d'au moins dix pascalisants ; le nombre était illimité, les femmes et les enfants ne comptaient pas, leur pascalisation étant facultative ; toutefois, il fallait que chacun pût avoir une part au moins grosse comme une olive. (Talmud *in Pesak.* — *Tosaph.* — *Kiddush, dejer.* fol. 61, 3.)

Arrivés en face de l'autel, sur le côté oriental du parvis, les victi-

maires, rangés de front, tenaient le couteau élevé et, à un signal, les dix victimes étaient égorgées à la fois. Les prêtres, rangés sur dix files jusqu'à l'autel, se faisaient passer de main en main une coupe du sang de chaque victime, le dernier en aspergeait légèrement l'autel et répandait au pied le surplus. Elle avait dû y arriver écumante, et pour cela, le gobelet était en pointe et sans pied, afin qu'on ne pût le poser à terre. Les dix rangs de prêtres avaient des gobelets d'or et d'argent alternativement, pour qu'il n'y eût ni confusion ni erreur, et chacun revenait par le même chemin au point de départ, où il se remplissait du sang des nouvelles victimes, qui avaient succédé aux précédentes (*Pesakin*, ch. 5, *halac*, 5 et 6.)

Pendant ce temps, le premier groupe était passé du côté opposé du parvis, où il se trouvait des lévites qui présidaient à l'écorchement des victimes et y aidaient. C'était un art, une science à laquelle les lévites étaient obligés de se former en vertu de leur vocation. Aucun ossement de la victime pascale, même le moindre, ne devait être rompu. A mesure qu'ils étaient quittes de leur besogne, les victimaires sortaient du temple du côté de l'occident, ayant la peau de la victime étendue sur l'épaule et l'agneau posé dessus.

Si les pascalisants devaient être très-nombreux, les lévites chargés de la garde des portes faisaient entrer quinze ou vingt groupes de dix en même temps, et ainsi tant qu'il y avait des victimes à immoler.

Onze des séries sacerdotales étaient là présentes avec celle qui se trouvait de service à son rang ; les douze autres attendaient à Jéricho, prêtes à venir les remplacer au premier signal, en cas de quelque souillure légale contractée pendant leur service. Il aurait suffi pour cela qu'un meurtre fût commis dans le temple pendant qu'ils accomplissaient leurs fonctions.

Josèphe raconte (*Guerre*, VI, 45.) que l'on put compter en une seule année deux cent cinquante-six mille victimes immolées de la neuvième heure à la onzième. Cela suppose au moins trois millions de pascalisants, et explique comment il se trouva plus de douze cent mille personnes enfermées dans la ville, lorsque Titus vint y mettre le siége. Ce sont des exagérations évidentes. Jérusalem était trop petite.

Il était donc impossible à quiconque de faire une Pâque isolée, surtout par anticipation. Et les Pharisiens n'avaient point d'autre Pâque que celle qu'ils réglaient pour toute la nation, sous l'œil jaloux des sadducéens et des zélateurs et avec leur concours obligé, car il n'en

manquait pas dans le sanhédrin. Le sagan, ou substitut du président, était même choisi dans le parti adverse.

Il faut donc renoncer à expliquer de la sorte les contradictions apparentes des évangélistes, qui ne se contredisent point, mais qui parlent deux langues différentes.

Voici les textes.

« Les princes des prêtres et les anciens du peuple, réunis dans la maison du grand-prêtre, nommé Caïphe, disaient : Ne Le faisons pas mourir le jour de la fête, crainte d'un soulèvement parmi le peuple. » (Matth. XXVI, 3 et 5.) Or, ils crucifièrent Jésus le vendredi, donc la fête n'était pas encore ouverte, et cependant Jésus avait déjà célébré la Pâque avec ses disciples.

« Lorsque le matin fut venu, les Juifs menèrent Jésus au prétoire de Pilate ; mais ils n'entrèrent pas, crainte de se souiller et de ne pouvoir manger la Pâque ; Pilate sortit au devant d'eux. » (Jean, XVIII, 28.) Or Jésus avait célébré sa Pâque, les Juifs n'avaient pas célébré la leur ; donc il avait anticipé.

Lorsque Pilate établit son tribunal au devant du prétoire, fit comparaître Jésus devant le peuple, dit : Voilà votre Roi ! « c'était la Parascévé de Pâques, et presque la sixième heure du jour » (Jean, XIX, 14) ; donc la veille de Pâques, puisque le mot Parascévé veut dire préparation.

Lorsque Jésus eut remis son âme aux mains de son Père, « les Juifs prièrent Pilate de faire rompre les jambes aux crucifiés, afin de pouvoir les enlever, car c'était la Parascévé, et les corps ne devaient pas demeurer sur la croix le jour du sabbat ; d'autant plus que ce jour de sabbat était grand. » (Ibid. 32.)

Deux amis de Jésus s'empressèrent de le descendre de la croix et de lui donner la sépulture en un sépulcre voisin, « à cause de la Parascévé des Juifs », qui finissait ; le sabbat allait commencer. (Ibid. 42.) Pourquoi cette insistance de l'évangéliste, sinon pour marquer l'approche immédiate du grand jour de Pâques ?

« *La veille du jour de Pâques*, Jésus sachant que l'heure où il devait quitter le monde était arrivée... fit la cène... Et après la cène... il déposa ses vêtements... et lava les pieds à ses disciples. » (Jean, XIII, 1. et suiv.)

S'il n'y avait que ces textes pour déterminer le jour et l'heure de la Passion du Sauveur, peut-être pourrait-on les entendre dans le sens de l'objection ; il y aurait du moins lieu à discussion ; mais comme ils

ne sont pas seuls, et comme il n'est pas possible de supposer de la contradiction entre les évangélistes, il faut nécessairement expliquer les uns à l'aide des autres; ce qui n'offre guère de difficulté.

« Le premier jour des Azymes, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : Où voulez-vous manger la Pâque, nous allons vous la préparer?... Le soir venu, Jésus se mit à table avec ses disciples. » (Matth. XXVI, 17 et 20.) Puisque c'était le premier jour des Azymes, Jésus n'a donc pas anticipé.

« Le matin étant venu... Pilate, qui avait coutume de délivrer un détenu *le jour de la solennité*, dit aux Juifs : Qui voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas ou de Jésus, surnommé le Christ? » (Id. XXVII, 1 à 17.)

« Le premier jour des Azymes, *jour de l'immolation de la Pâque*, les disciples lui dirent : Où voulez-vous manger la Pâque, que nous allions vous la préparer? » (Marc, XIV, 12.)

« Le jour des Azymes auquel il était nécessaire d'immoler la Pâque étant arrivé, Il envoya Pierre et Jean en leur disant : Allez nous préparer la Pâque, afin que nous la mangions. » (Luc. XXII, 7.) Pilate dit aux Juifs : « Je vais Le faire flageller et Le relâcher. Or, comme il était nécessaire qu'il délivrât quelqu'un au peuple *le jour de la fête*, la multitude s'écria d'une seule voix : Crucifiez celui-ci et delivrez-nous Barabbas. » (Id. XXIII. 13 et suiv.)

Joseph d'Arimathie s'empressa « d'envelopper le corps dans un suaire et de le déposer dans son propre sépulcre, où personne n'avait encore été mis, parce que c'était le jour de la Parascévé, et que le sabbat allait commencer. » (*Id.*, XXIII, 54.)

Ainsi donc Jésus fut crucifié et mis au tombeau la veille du sabbat le jour de la Parascévé, ou préparation, qui était le jour de la fête des Azymes, premier jour de la Pâque, et il fit lui-même sa Pâque à l'ouverture de ce premier jour des Azymes, le soir, avec toute la nation, d'une victime qui avait été immolée la veille, quelques heures plus tôt en même temps et dans les mêmes conditions que toutes les autres victimes pascales. Voilà ce qui ressort clairement du contexte des quatre évangélistes.

S'il reste quelques apparences d'obscurité, elles sont faciles à lever.

1° *Parasceve*, préparation, est le nom judaïque de la sixième férie de chaque semaine, quelque fête qui y tombe ; de même parmi nous,

quelque fête qui y tombe, ce même jour, veille du samedi, s'appelle toujours vendredi.

2° Le samedi était toujours un jour de repos absolu, mais non le vendredi, quelque fête qui y tombât, parce qu'il était impossible d'observer le repos absolu deux jours de suite ; le vendredi fût-il jour de grande fête, était encore cependant jour d'une préparation quelconque, parce que le samedi ne préparait pas. Si la fête tombait le lendemain du samedi, elle préparait pour elle-même la veille au soir ou le matin pendant quelques heures. (*Jom. Tobh*, *Babyl.* fol. 15, 2 et la glose, ch. VI.)

Maimonide contredit à dessein, mais à tort, la glose du *Jom-Tobh* en ce point : à tort puisque la loi de Dieu fait elle-même une exception en faveur du premier jour de la Pâque et du septième : *Nihil operis facietis in eis; exceptis his quæ ad vescendum pertinent.* (Exod. XII, 16.)

Il n'était pas permis d'enterrer les morts le jour du sabbat (1). Il était ordonné de détacher de la croix le corps des suppliciés le jour même du supplice : *Non permanebit cadaver ejus in ligno, sed in eadem die sepelietur.* (Deut. XXI, 23.) Il y avait donc nécessité absolue de faire ce qui fut fait. La grandeur du samedi qui allait commencer, ne fut pas la cause déterminante de la conduite des amis de Jésus, mais une cause accessoire considérable ; et ils voulurent soustraire cette relique aimée et vénérée aux mains profanes des juifs, qui durent, puisque la loi est formelle, accomplir avec horreur et brutalité (*quia maledictus a Deo est qui pendet in ligno. Ibid.*) envers les compagnons de supplice de Jésus, l'œuvre qu'ils accomplirent eux-mêmes avec piété envers Jésus.

3° Ce samedi était grand : 1° parce que, saint à titre de sabbat, il l'était une seconde fois en tant que pascal ; 2°. parce qu'on y faisait l'offrande de la gerbe : la première récoltée en Judée, signal de l'ouverture de la moisson, avant lequel il était interdit de récolter même un épi, Dieu devant avoir les prémices ; 3° parce que suivant les hillélites (2), en cela d'accord avec les sadducéens, il était le point de

(1) Shabbat, fol. 151, 1.

(2) Hillel, l'ancien, avait établi cette école de traditionnaires à laquelle le Seigneur adresse ce reproche : « relinquentes mandatum Dei, tenetis traditionem hominum; » voir tout le passage en saint Marc, ch. VII. C'est aussi, certainement, à Hillel et à son école, que s'adressent ces autres paroles : « Ego autem dico vobis : quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendam eam, jam mœchatus est eam in corde suo. » (Matth. V, 28.) Parceque Hillel avait établi cette maxime : Optimum est formosam quamcumque contemplare mulierem, quia pulchrum opus Dei est.

départ d'où l'on devait compter les cinquante jours jusqu'à la Pentecôte ; seulement les hillélites le comprenaient dans le nombre, les sadducéens l'en excluaient, pour avoir un jour de fête et de gala en plus. Les schammaïtes partaient du jour de Pâques. Grandes querelles ! le sanhédrin prononçait chaque année. (C. f. *Glos. in Rosch hashannah*, fol. 22, 2 — *Targum in Siphra* — *in Pesiktah et Menacoth*, fol. 65, 1 — *Rambam in Adujoth*, fol. 21, 1.)

4° Il était grand, parce qu'il faisait descendre les neuf couronnes de bénédiction sur le lendemain, qui était l'anniversaire : 1° du premier jour de la création ; 2° de la consécration du premier temple ; 3° de l'élection de la tribu lévitique ; 4° de l'inauguration du sacerdoce ; 5° de la descente du feu du ciel sur l'holocauste au retour de la captivité ; 6° de la descente de la shekinah, nuée lumineuse du désert ; 7° de la bénédiction donnée à Israël ; 8° de la destruction des hauts lieux par Josias ; 9° enfin parce qu'il était le plus saint du premier mois, qui était le plus saint des mois, (C. f. *Shabbat*, fol. 87, 2 — *Breshith-rabbah*, sect. 3, fol. 5, 3 — *Bommidbar-rabbah*, sect. 13 fol. 119 —*Siphrah*, fol. 141, 3.)

Saint Matthieu, qui écrivit son Évangile parmi les Juifs, lorsque la conversion des nations était à peine commencée, parle le pur langage des Juifs. Saint Marc et saint Luc, qui vinrent après, parlent encore comme les Juifs, mais en ajoutant des commentaires explicatifs en faveur des étrangers devenus chrétiens. Saint Jean, le dernier, qui parle aux Grecs de l'Asie-Mineure, après la ruine de la nation juive, parle comme les Grecs. Ceux-ci commençaient leur jour au lever de l'aurore, les juifs l'avaient commencé au crépuscule du soir, de sorte que ce qui était déjà le lendemain pour eux, était encore la veille pour les Grecs. On en peut voir un autre exemple au VI° chapitre du même évangile, où saint Jean dit *le lendemain*, quand les juifs auraient dit *le matin du* même jour (1). Nous parlons comme les Grecs : le jeudi soir est pour nous la veille du vendredi. Nous coupons nos nuits par la moitié ; est-ce plus sage ?

Josèphe, historien juif, qui juge à propos de parler la langue grecque, parcequ'il s'adresse à un public plus grand que celui de ses nationaux, parle comme saint Jean dans la même circonstance. « Avant l'ouverture de la fête de Pâque, πρὸ δὲ τῆς ἑορτῆς τοῦ Πάσχα », dit l'évangéliste, en parlant de la cène du jeudi soir, dont l'agneau est le mets sacré. « La veille de la fête qui s'appelle Pâque, οἱ δ' ἐνστάσης τῆς

(1) Cf., les versets 16, 17 et 22.

ἑορτῆς Πάσχα καλεῖται, » dit l'historien, en parlant de l'immolation du même agneau. (Cf. Jean, XIII, 1 — Josephe, *Guerre*, VI, 45.)

C'était un usage fondé sur la loi de Dieu (Deut. XVII, 12 et 13) de réserver le supplice des grands coupables, non de ceux qui avaient été jugés par les anciens de leur ville ou par la commission judiciaire, mais de ceux qui l'avaient été par le sanhédrin, pour les jours de fêtes; et ici l'empressement des Pharisiens, se trouvant conforme à l'usage national, l'emporta sur les conseils d'une timide sagesse que des gens moins pressés avaient pu faire entendre. Ils mirent à mort le Seigneur le jour de Pâques, ainsi qu'ils le proclament, en cela d'accord avec l'Évangile (V. *Sanhedr.* fol. 43, 1 et 89, 1.).

Le nom de *pâque* n'était pas réservé seulement pour l'agneau qui s'immolait le 14 au soir ; mais il appartenait également à toutes les grosses victimes qui s'immolaient le 15, avec une part obligée pour les prêtres et une part facultative pour les pauvres. « La Pâque que vous immolerez au Seigneur votre Dieu, se composera de brebis et de bœufs, » dit la loi du Deutéronome. (XVI, 2.) « Les brebis le soir, les bœufs le matin », ajoute le *Targum* de *Jonathan*. Rien d'ailleurs n'est mieux connu et plus amplement expliqué que ce texte. (Cf. *Pesak.* fol. 70, 2 — *Menacoth*, fol. 3, 1 — *Shagigh.* fol. 2, 2 — Id. 7, 2 — La glose *Ibid.*)

Il fallait être pur également, pour se nourrir de la chair des grosses victimes. Il n'est donc pas étonnant que les Pharisiens qui avaient mangé l'agneau le jeudi soir, ne voulussent pas entrer le vendredi matin dans la salle du prétoire : ils n'auraient pu toucher à leurs propres victimes. Ils auraient été privés, à part toute considération religieuse, de leur part du shagighah, ces succulents festins des trois premiers jours de la fête pascale, qui en durait sept. (Cf. *Pesak.*, fol. 70, 2 — la glose sur ce passage — *Menacoth*, fol 3, 1.)

Toutes les prétendues difficultés sont-elles ainsi expliquées? Nous le croyons. Peut-il rester encore des doutes sur l'identité du jour auquel le Sauveur et les Juifs célébrèrent la Pâque ? Nous ne croyons pas qu'il en puisse rester.

RÉSUMÉ.

La date de la naissance du Seigneur, fixée à un 25 décembre, est enfermée entre deux limites extrêmes : l'annonciation du Précurseur, arrivée quinze ou seize mois plus tôt, et la mort d'Hérode, arrivée un an ou deux plus tard.

Or, la date de l'annonciation du Précurseur est commandée par cette circonstance inéluctable, que le prêtre Zacharie, de la série d'Abia, remplissait alors au temple ses fonctions sacerdotales dans l'ordre de sa série.

Et la date de la mort d'Hérode est commandée elle-même par la double circonstance d'une pâque qui la suit à bref délai et d'un règne de trente-quatre ans, qui la précède, et qui commence au mois de juin de l'an 717 de Rome.

L'annonciation du Précurseur a dû, en ces conditions, avoir lieu en un mois de septembre : or la série Abia n'a pu être de service au temple en ce mois à pareille époque qu'en l'an 6 avant l'ère vulgaire.

Hérode a dû mourir en l'an 3, vers les premiers jours de mars.

Ces conclusions sont d'une rigueur mathématique.

Ainsi posées, la naissance du Seigneur n'est possible qu'en l'an 5 avant l'ère vulgaire.

Or, il a été baptisé à 30 ans, sa carrière évangélique a duré un peu plus de trois ans, elle a concouru pour une année avec la quinzième du règne de Tibère, et s'est terminée par le crucifiement en un jour de Pâque tombant le vendredi.

Il est impossible de la prolonger au-delà de l'an 31. Avant cette date, il n'a pu y avoir de Pâque du vendredi qu'en l'an 30.

Telles sont les exigences rigoureuses imposées par l'Évangile, les traditions chrétiennes, l'histoire profane, les traditions judaïques, les calculs astronomiques : puissances qui n'admettent point de contradiction, au moins trois d'entre elles, et dont les affirmations, si elles concourent, forment une démonstration invincible.

Or c'est ce qui a lieu ici ; et du concours de leurs affirmations il résulte que le Seigneur est né le 25 décembre l'an 5 avant l'ère vulgaire et qu'il est mort le 7 avril l'an 30 de l'ère vulgaire.

Reprenons.

Le tour de service de la série sacerdotale Abia, dont était Zacharie père de Jean-Baptiste, peut se déterminer moyennant la connaissance d'une seule date relative au service de l'une des séries, puisqu'elles se succédaient dans un ordre régulier. Or la série Joïarib terminait son service le vendredi 9 ab l'an 70, lorsque le feu fut mis au temple. Le 9 ab de l'an 70 peut se déterminer d'une manière rigoureuse relativement au calendrier grégorien par cette double circonstance qu'il tombe en un vendredi et qu'il dépend du jour initial du mois de nizan, lequel dépend lui-même d'un fait astronomique. Or le 9 ab 70

tombant au 6 juillet, la série Abia a dû, nécessairement, être de service au temple au commencement de septembre l'an 6 avant l'ère vulgaire.

Cette déduction rigoureuse doit convenir avec une date posée historiquement d'une manière non moins rigoureuse, celle de la mort d'Hérode.

Il fut nommé roi de Judée à la fin de l'an 714 de Rome, 40e avant l'ère vulgaire ; il devint roi par la prise de Jérusalem au mois de juin 717 de Rome, 37e avant l'ère vulgaire ; il mourut après trente-sept ans de règne nominal, trente-quatre de règne effectif, donc en l'an 3 avant l'ère vulgaire.

La Pâque arriva dix-huit à vingt jours après sa mort; donc il mourut avant la fin du dernier mois de l'année juive. Il s'était retiré dès le mois de septembre à Jéricho; il reçut encore les Mages à Jérusalem; mais entre le 25 décembre de l'an 5 et le 1e septembre de l'an 4 il y a huit mois, temps plus que suffisant pour l'accomplissement des événements relatés dans l'Évangile.

Loin d'être en opposition avec aucun autre document, la date de l'an 3 avant l'ère vulgaire est confirmée par la durée connue du gouvernement des fils d'Hérode.

Archélaüs fut exilé la neuvième année de son gouvernement, l'an 6 de l'ère vulgaire; il avait donc commencé en l'an 3 avant l'ère vulgaire.

Philippe mourut la vingtième année de Tibère, qui prend fin le 19 août 34, étant dans la trente-septième année de son gouvernement ; il avait donc commencé l'an 3 avant l'ère vulgaire.

Hérode Antipas fut destitué par Caligula au mois de septembre de l'an 40. Les monnaies les plus récentes que l'on possède de ce prince sont datées de la quarante-troisième année de sa tétrarchie ; si son avénement fut antérieur de quelques jours au mois de nizan de l'an 3 avant l'ère vulgaire, il a dû régner quarante-quatre ans sur ses monnaies ; quarante-trois s'il lui fut postérieur.

L'éclipse de lune qui accompagna le supplice des deux rabbins Judas et Mathias, ne peut être celle du 13 mars de l'an 4 avant l'ère vulgaire, parce qu'alors Hérode était à Jéricho depuis une semaine au moins, que la purification de la Vierge avait eu lieu le 2 février, que les Mages n'étaient venus qu'après, qu'il les avait reçus étant encore à Jérusalem, et qu'il n'y a pas assez d'espace entre le 8 ou le 10 février et le 15 ou le 20 mars, pour placer tous les événements

connus du dernier séjour d'Hérode à Jéricho. Ce doit donc être celle du 5 septembre suivant.

Les dates initiales ainsi établies, voyons les dates finales.

Il est nécessaire qu'elles remplissent deux conditions : 1° se soutenir d'elles-mêmes ; 2° justifier celles-ci.

Le Sauveur commença sa mission évangélique à trente ans; l'Évangile l'affirme. La loi des juifs exigeait trente ans accomplis avant l'exercice du sacerdoce, du lévitisme et du rabbinisme; or le Seigneur avait ses trente ans accomplis depuis six jours le 1er janvier de l'an 26.

Le Sauveur vit quatre Pâques dans le cours de sa mission, l'une presque au début, l'autre à la fin et celle-ci fut une Pâque du vendredi. Celle de l'an 29 fut une Pâque du samedi ; celle de l'an 30, une Pâque du vendredi ; celle de l'an 31, une Pâque du mercredi ; celles de l'an 32 et années suivantes n'importent plus, parce qu'il s'accomplit à Rome au mois d'octobre l'an 31, un événement qui démontre qu'alors le Seigneur était ressuscité.

La Pâque de l'an 30 est donc la seule qui convienne, et elle convient pleinement.

Pour déterminer avec certitude les jours où les Juifs durent célébrer leurs pâques à cette époque reculée, il ne suffit pas de consulter les tables de la lune, il faut tenir compte également de leurs usages.

Le Précurseur, vu sa qualité de prêtre, ne put commencer lui-même son œuvre de la rémission du péché, qui était exclusivement sacerdotale, avant l'âge de 30 ans accomplis ; cette condition était de rigueur. Or il eut ses trente ans accomplis environ le 24 juin de l'an 26.

Sa mission concourut avec la quinzième année de l'empire de Tibère, qui commença le 19 août de l'an 28. Elle paraît, suivant les récits de l'Évangile, avoir duré environ deux années. La date de l'an 15 de Tibère est donc une date finale.

Par rapport à la mission du Sauveur, cette date a été considérée comme initiale par plusieurs Pères de l'Église : saint Épiphane, Eusèbe de Césarée, saint Athanase, saint Jérôme, saint Philastre de Bresse.

Comme finale par plusieurs autres : Tertullien, Lactance, l'auteur des *Fastes consulaires,* l'auteur du *Catalogue des pontifes romains*, saint Augustin.

Comme moyenne par quelques-uns : Clément d'Alexandrie, saint Ambroise, saint Cyprien.

Et de cette sorte, il n'y a pas de tradition établie sur l'année de la mort du Christ. La question reste donc livrée aux seules investigations de la science.

Nous croyons l'avoir résolue: le Christ rendit son âme sur la croix le 7 avril l'an 30, à l'âge de trente-trois ans, trois mois et quatorze jours.

Cui sit laus, honor et gloria in sæcula sæculorum, Amen.

L'ABBÉ LECANU.

Nota. Ceux de nos lecteurs qui auraient des objections ou des observations à faire sur la question qui précède ou sur la manière dont elle est résolue, sont priés de les transmettre sans retard à l'auteur, à Mortain, département de la Manche, ou au Secrétaire de la Rédaction de la *Revue du Monde catholique*, afin qu'il y soit répondu dans notre plus prochain numéro.

Erratum II, 3e alinéa : *et pour l'une l'année*, lisez : *et pour une*. .

ÉTUDES HISTORIQUES

LES FILLES DE JACQUES II

ANNE

La princesse de Danemark avait été depuis longtemps traitée par les courtisans et la plus grande partie de la noblesse avec une négligence voisine du dédain. On ne croyait point qu'il valût la peine de compter avec elle : l'état maladif de Guillaume donnait lieu de penser qu'il ne tarderait pas à laisser Marie libre de se remarier. Les enfants qu'elle aurait de ce second mariage devaient naturellement exclure de la succession au trône Anne et son fils, dont la faveur devenait dès lors inutile. Mais la fin prématurée de la reine apporta un changement complet dans la position de sa sœur, dont la modeste résidence de Berkeley-House fut, pendant les derniers jours de Marie, assiégée par les amis du soleil levant, avec un empressement qui tenait de la bassesse.

Non-seulement Anne et son fils devaient monter sur le trône dans un avenir plus ou moins rapproché, mais encore un parti pouvait s'élever pour revendiquer leurs droits à une succession immédiate, en vertu des lois et de la Constitution anglaises. Guillaume ne l'ignorait pas. Aussi quand lord Somers vint, le lendemain de la mort de la reine, représenter au prince la convenance d'un rapprochement avec sa belle sœur, au lieu de laisser échapper comme à son ordinaire des marques de l'aversion qu'il lui portait, il se contenta de répondre : « Faites ce que vous voudrez, mais laissez-moi en repos. »

Satisfait de ce contentement négatif, Somers s'entendit avec lord Sunderland, qui parvint à décider Anne à écrire à son beau-frère une lettre conciliante, et lui promit un accueil favorable pour ses paroles de sympathie et de condoléances. L'archevêque Tennison, qui avait acquis une certaine influence sur l'esprit de Guillaume, lui remit cette lettre et crut devoir y ajouter en manière de recommandations, les éloges de la conduite prudente du prince et de la princesse de Dane-

mark : il vanta la sagesse avec laquelle ils s'étaient abstenus de toute ingérence dans les affaires de l'État, et leur inébranlable dévouement pour la cause de la glorieuse révolution. Guillaume savait mieux que le primat à quoi s'en tenir sur ce dernier point ; mais il comprenait fort bien que les intelligences d'Anne avec la cour de Saint-Germain n'étaient plus à redouter ; l'héritière présomptive de la couronne ne devait plus désormais avoir rien de commun avec la fille repentante de Jacques II. L'intérêt d'Anne répondait de l'avenir. Guillaume d'ailleurs était charmé de faire trêve à des divisions où les nombreux malcontents auraient trouvé des prétextes de guerre civile. Il accepta donc implicitement les protestations d'Anne, dont l'affliction était du reste sincère et s'augmentait encore du regret de ne s'être pas réconciliée avec sa sœur avant la suprême séparation. Guillaume consentit à recevoir sa belle-sœur, et comme gages de leur future entente cordiale, il lui envoya, par Tennison, quelques bijoux quiavaient appartenu à Marie.

Impotente depuis quelque temps, Anne fut réduite à se faire porter en chaise jusque dans le salon où Guillaume l'attendait. Un gentilhomme gallois, Lewis Jenkins, huissier de la chambre de Son Altesse, et le Dangeau de cette petite cour, est le seul témoin de cette entrevue qui en ait donné quelque détail. Étant de service ce jour-là, il accompagna la princesse et lui ouvrant la porte de sa chaise, l'aida non sans peine à en sortir. Quand on l'eut déposée devant Guillaume, les deux anciens ennemis s'abordèrent, nous dit Jenkins, avec les démonstrations de la plus tendre amitié et d'une vive et commune affliction. Puis Guillaume donna la main à sa belle-sœur pour passer dans son cabinet de travail ; la porte se referma sur eux, et personne n'entendit le reste de cet entretien qui dura trois quarts d'heure. Mais, par les changements qui s'opérèrent à la cour, on n'eut pas de peine à comprendre qu'un accord avait été conclu entre Anne et Guillaume, comme il s'en fait entre complices qui se détestent et se craignent. Pour obtenir à Marlborough sa grâce pleine et entière, il ne fallait pas moins que la promesse faite par la princesse d'abandonner à jamais les intérêts de son père et de son frère, pour s'inféoder à ceux de Guillaume. Celui-ci accorda l'amnistie aux favoris de sa belle-sœur, malgré les avis de son ami Bentinck, qui se défiait des Marlborough ; mais Guillaume avait hâte de conclure ce traité d'alliance, afin d'arrêter dès ses débuts une agitation très-vive qui se produisait sur plusieurs points du royaume. Beaucoup d'An-

glais se flattaient que si on pouvait faire prévaloir les droits de la princesse, elle s'empresserait de reconnaître ceux de Jacques II et de le rappeler. Mais cette pacification, qui identifiait les intérêts de Guillaume avec ceux d'Anne, déconcerta un parti désormais sans chef nominal, et fut suivie de l'arrestation d'un grand nombre de chefs jacobites.

Anne put dans le commencement être satisfaite de son marché; les honneurs dus à son rang lui furent rendus: la cour et la ville affluèrent chez elle, les ambassadeurs étrangers lui furent présentés; la gazette enregistra ses moindres faits et gestes, et Marlborough fut reçu par Guillaume avec cette courtoisie qui sait cacher une mortelle inimitié. Cependant Anne ne fut point invitée à faire partie du conseil de régence institué pendant la nouvelle absence de Guillaume, qui avait dû subir les exigences de la révolution à laquelle il devait le trône. Le pouvoir royal fut conféré sans restriction à une junte composée de neuf membres, et semblable au Conseil des Dix de Venise. « L'oligarchie anglaise, ajoute miss Strickland, avait « enfin atteint son but, qui était d'amoindrir, en la partageant, la « puissance du souverain. »

A force de diète et de bains froids, et grâce à l'exercice violent qu'Anne s'imposait en suivant les chasses à travers bois, sa santé s'était rétablie; mais elle n'était pas revenue au palais de Saint-James. Elle passait son temps à Berkeley-House, ou bien à la campagne à Camden-House, où résidait le petit duc de Glocester auquel l'air de Londres ne convenait point. Cet enfant, sur lequel tant d'espérances reposaient, était atteint d'hydrocéphale, maladie moins bien connue qu'elle ne l'est à présent, et dont on ne comprenait ni les symptômes, ni la marche fatale. Le petit prince était beau, bien fait; son intelligence, comme celle de presque tous les petits êtres frappés de ce mal, n'était que trop précoce et trop vive; mais ses jambes et son corps débiles semblaient plier sous le poids d'une énorme tête: à six ans, il avait de la peine à marcher seul, il ne pouvait descendre ou monter les escaliers sans être soutenu des deux côtés, le vertige le prenait au moindre mouvement, et il n'avait rien de la vivacité de son âge. Le prince et la princesse de Danemark en vinrent, non sans raison, à craindre que cette infirmité de leur fils ne produisît une fâcheuse impression sur l'esprit du public; car en Angleterre on était, on est encore sans merci pour les défauts corporels, la souffrance, la faiblesse physique. Georges de Danemark

craignait que la débilité de l'héritier de la couronne ne fournît un sujet aux caricatures, aux facéties de la multitude, parmi laquelle d'ailleurs se trouveraient bon nombre de jacobites charmés de rendre au petit duc de Glocester les abjectes et brutales grossièretés lancées chaque jour au fils de Jacques II.

On attribuait cette étrange inertie à la paresse ou à un caprice; en vain on cherchait à le raisonner et à lui persuader de prendre sur lui. Enfin, las de cette résistance, son père eut un jour recours à des voies de fait pour le forcer à traverser seul un grand salon au milieu duquel on l'avait placé. Une cravache rudement appliquée eut, en effet, raison de la faiblesse et de la terreur nerveuse du petit prince, qui s'efforça dès lors de surmonter ses souffrances, de peur de voir renouveler la honte d'un châtiment jusqu'alors inconnu. Mais le pauvre enfant paya cher la contrainte imposée à la nature : pendant cette même année, il fut à tout moment retenu au lit sans cause appréciable, par une invincible débilité. Dans ces circonstances, une bande de *menins* équipés en soldats, qu'on lui avait donnés pour faire naître et développer le goût des exercices militaires, venaient monter la garde autour du lit du malade, dont la faible voix s'efforçait de commander des manœuvres, et qui s'amusait à les voir élever des fortifications devant sa porte. Il sembla quelque temps se produire un répit dans le cours de la maladie ; le petit duc grandissait et retrouvait avec ses forces l'entrain de son âge. L'illusion revint à ceux qui l'entouraient, et la princesse fut joyeuse de le voir à la tête de son régiment d'enfants, rendre les honneurs militaires à Guillaume, qui, à son retour en Angleterre après la prise, était venu faire visite à Camden-House.

Guillaume, cependant, revenait après cette victoire de plus maussade humeur encore qu'après ses revers. Il accueillit par d'aigres sarcasmes les félicitations qui lui étaient adressées de tous côtés, et ne daigna pas même répondre à une lettre dont Anne croyait avoir fait un chef-d'œuvre de flatterie délicate.

Désormais solidement affermi sur le trône, il se repentait des concessions faites à sa belle-sœur, et les hostilités ne tardèrent pas à éclater entre les deux ennemis à propos d'une question d'argent. Guillaume avait, contre tout droit et toute justice, disposé de l'apanage des princes de Galles en faveur de son favori hollandais Bentinck, créé comte de Portland. Le Parlement protesta avec une énergie inaccoutumée contre cette intolérable spoliation des droits de

l'héritier de la couronne. Malgré l'influence de Guillaume et de son parti, il fut forcé de révoquer sa donation : mais il soupçonna la princesse d'avoir encouragé la Chambre des communes à cette résistance, et dès lors il affecta de la traiter « avec moins de respect, dit miss Strickland, qu'il n'en aurait montré à la femme d'un bourg-« mestre hollandais. »

« Devenu plus morose, plus irascible que jamais, il s'enfermait « avec ses compatriotes au château de Hampton-Court, et cherchait « à se consoler par des libations spiritueuses qui ne faisaient qu'exas-« pérer son humeur. Telle était sa brutale irritation au lendemain « de ces orgies, que, seuls, ses plus intimes domestiques hollandais « osaient s'approcher de lui ; la moindre négligence était alors châ-« tiée par la main et le bâton du héros de Nassau, si bien qu'on « nommait ces infortunés serviteurs les *chevaliers de la canne.* »

Cependant les mortifications et les insultes que Guillaume s'étudiait à faire subir à sa belle-sœur commencèrent à faire murmurer le public : on savait qu'il avait été défendu aux ecclésiastiques de la saluer avant de commencer le sermon qu'ils prêchaient devant elle ; on savait aussi que, malgré les promesses de Guillaume de la réinstaller dans l'ancienne demeure de sa famille, au palais de Saint-James, Anne continuait à résider dans *une maison louée ;* le mécontentement s'accrut encore d'une nouvelle marque de dédain plus éclatante que les autres.

A l'occasion du jour de naissance de Guillaume, qui coïncidait avec son avénement au trône, toute cette partie de la noblesse d'Écosse et d'Angleterre qui avait participé à la révolution de 1688, se rendit à Londres pour présenter ses hommages au souverain de son élection. « En pareille occasion, dit miss Strickland, quand il « n'y avait pas de reine, les princesses du sang, d'après la coutume « traditionnelle, se tenant auprès du trône, étaient chargées de re-« cevoir les femmes de la noblesse. Mais, au mépris des droits « d'Anne à remplir cet office, en sa double qualité de princesse « royale et d'héritière de la couronne, Guillaume affecta de confondre « cette fille de roi avec les femmes des aldermen et des conseillers « municipaux, et la laissa attendre pendant deux heures parmi cette « cohue, dans l'antichambre du palais de Kensington. »

Cette insolence se renouvela plus d'une fois dans le courant de l'hiver, jusqu'au jour où enfin les murmures de l'indignation populaire trouvèrent des échos à la cour même de Guillaume. Il avait pro-

bablement voulu tâter l'opinion publique, mesurer jusqu'à quel point il pouvait continuer le système adopté du vivant de la reine au détriment d'Anne. On lui fit comprendre que les Anglais n'étaient pas d'humeur à tolérer plus longtemps les outrages qu'un petit stathouder étranger faisait subir à leur reine future; quelques indices d'une conspiration parmi ses propres gardes lui prouvèrent combien ces façons insolentes le rendaient odieux à ses sujets, et la prudence ayant pour le moment fait taire la rancune, un changement notable se manifesta dans sa conduite à l'égard de sa belle-sœur.

La petite cour de Camden reçut un jour la visite inattendue de Guillaume, qui venait officiellement inviter sa belle-sœur à reprendre possession du palais de Saint-James pour la saison d'hiver, ajoutant qu'en été elle habiterait le château de Windsor. En même temps, il lui fit sentir son intention de conférer au duc de Glocester le ruban de la Jarretière que la mort du comte de Strafford laissait disponible.

Anne put alors penser qu'une ère de prospérité commençait pour elle. Rétablie dans les priviléges de son rang et rentrée dans les demeures de ses ancêtres, dotée d'un ample revenu, elle voyait en même temps s'apaiser ses inquiétudes maternelles : le duc de Glocester semblait se fortifier en grandissant; son intelligence précoce, son bon cœur, son heureux caractère faisaient concevoir les plus belles espérances pour l'avenir. Le 24 juillet, il fut solennellement décoré de la Jarretière dans un chapitre de l'Ordre tenu dans la chapelle de Saint-Georges, et Anne put le voir, revêtu de sa robe et de son manteau de chevalier, marcher en procession parmi ses collègues, qui dînèrent avec lui en grand costume, dans la salle de banquet du palais. Deux ou trois ans se passèrent, pendant lesquels, grâce aux conspirations qui inquiétaient Guillaume, il ne se départit point de ces apparences de bienveillance et de respect qu'il venait d'adopter envers sa belle-sœur. De splendides fêtes s'échangeaient entre White-Hall et Saint-James aux jours de naissance des membres de la famille royale; mais l'aversion invétérée que Guillaume portait à sa belle-sœur se trahissait dans l'intimité par des paroles outrageantes, destinées à être rapportées à la princesse, comme s'il eût voulut se dédommager par ces insultes de la courtoisie avec laquelle il était forcé de la traiter en public.

Les poursuites contre les Jacobites ne se ralentissaient point. Douze gentilshommes, accusés de conspirer, furent exécutés dans la seule année de 1697. Un de ces procès fut entouré de

circonstances qui lui donnèrent un certain retentissement. Sir John Tennik avait été condamné à mort après une procédure dont l'illégalité était manifeste. Il comprit qu'il devait son sort à l'implacable ressentiment que Guillaume conservait d'une querelle remontant à l'époque où il n'était encore que stathouder électif. Soit pour ne pas périr seul, soit peut-être espoir de racheter sa vie par des révélations, Tennik produisit des preuves irréfragables des intelligences secrètes d'une foule de grands seigneurs, et même de quelques-uns des ministres de Guillaume, avec les exilés de Saint-Germain. Mais la polititique conseilla de ne tenir aucun compte de ces découvertes, qui d'ailleurs n'étaient pas absolument nouvelles pour Guillaume. Tennik, fidèle à son roi, paya pour tous ces doubles traîtres : ses biens furent confisqués par son royal ennemi, qui ne dédaigna pas de se servir d'un robuste poney de chasse, destiné à jouer un rôle important dans la destinée du vindicatif Guillaume.

La famille royale atteignit ainsi l'année 1700, sans en venir de nouveau à une rupture éclatante, mais non sans quelques-unes de ces tracasseries que la rapacité inventive de Guillaume savait susciter à son profit. On a vu comment il avait accaparé, non-seulement la fortune particulière de Marie-Béatrice, mais encore l'allocation stipulée par acte du Parlement et revendiquée par une des conditions du traité de Ryswick; il en agit de même avec une pension de 50,000 livres, votée par les Chambres pour les frais d'éducation, d'entretien et d'établissement du duc de Glocester, qui était en âge de passer aux mains des hommes et auquel on formait une maison. Anne voyait avec terreur arriver le moment où, suivant la coutume anglaise de faire élever les héritiers de la couronne loin de la demeure paternelle, on lui enlèverait son fils pour le confier à des étrangers, qui peut-être le détacheraient d'elle. Guillaume sut exploiter les craintes maternelles de la princesse, « et s'arrangea, raconte lady Marlborough, de manière à reculer d'abord le mo-« ment redouté par Anne; puis, quand il fallut enfin constituer la « maison du duc de Glocester, il ne voulut plus donner que 15,000 li-« vres sur les 50,000 qu'il avait obtenues à cet effet du Parlement. « Encore la princesse fut-elle obligée de subvenir elle-même aux « frais de l'ameublement des appartements de son fils. » Mais elle n'osa se plaindre. Elle avait obtenu que l'enfant ne serait pas éloigné de Windsor, et que Marlborough fût nommé son gouverneur en chef.

Pour achever de satisfaire sa belle-sœur, et comme gage d'une ré-

conciliation complète avec l'homme qui avait servi de prétexte à la longue disgrâce d'Anne, Guillaume donna aussi à Marlborough une place dans cette junte des Neuf, que le peuple appelait *le Conseil des neuf Rois*. Rien ne semblait désormais manquer à ce retour de fortune, de faveur. Cependant c'est à ce moment où les Marlborough se croyaient assurés du pouvoir, que se produisit une circonstance, insignifiante en apparence, dont les graves conséquences devaient plus tard peser sur eux comme sur Anne, et même sur la politique de l'Europe.

Le père de Sarah Jennings, maintenant comtesse de Marlborough, avait une sœur, laquelle avait épousé un anabaptiste, petit négociant de la Cité de Londres : cet homme nommé Hill, ayant fait banqueroute, était tombé dans la plus horrible détresse. A l'époque où la favorite demeurait avec Anne au palais de Cockpitt, quelques bons amis de cour, charmés de rabaisser l'orgueil de la parvenue, lui avaient appris ce qu'elle ignorait, ou feignait dignorer : sa tante et son oncle se mouraient de faim, leurs fils étaient en haillons, et leurs filles servaient comme femmes de chambre. Une aumône de dix livres sterling (250 francs), envoyée à son oncle et sa tante par lady Marlborough, vint trop tard : M. et Mme Hill moururent quelques jours après l'avoir reçue. Alors Sarah prit chez elle Abigaïl, l'aînée de ses cousines, placée chez lady Rivers, et en fit une des bonnes de ses enfants ; elle fit entrer un des fils dans les bureaux de la douane, donna l'autre comme page au duc de Glocester, et quand la maison de celui-ci fut définitivement constituée, elle fit obtenir la charge de surintendante de la lingerie à Mary Hill. Ce fut aussi alors qu'elle fit passer Abigaïl au service particulier de la princesse, afin d'avoir auprès de celle-ci une personne sur la fidélité et le dévouement de laquelle la favorite pût compter sans avoir une rivale à redouter.

Abigaïl attristée, éteinte par la pauvreté et les humiliations d'une vie dépendante, que son altière cousine ne lui avait point adoucie, ne portait aucun ombrage à la brillante lady Marlborough, jusqu'alors si empressée et si habile à amuser et à flatter sa maîtresse. Mais depuis la rentrée en grâce de son mari, la favorite commença à se relâcher de ses façons caressantes et obséquieuses : plus d'une fois même son caractère violent sortant de sa longue contrainte, se trahit par des paroles dont le ton insolent blessa la princesse, qui s'ouvrit timidement de sa douloureuse surprise à sa nouvelle femme de chambre.

Bientôt la respectueuse sympathie qu'elle rencontra chez Abigaïl, dont l'inviolable discrétion ne se démentit jamais, fit de ces épanchements une véritable consolation pour Anne, et ces confidences journalières prirent un caractère plus intime à mesure que l'arrogance toujours croissante de la favorite devenait plus intolérable.

Cependant le duc de Glocester avait, en juillet 1700, atteint sa onzième année ; il était fort grandi, le portrait qu'on a de lui à Hampto Court, donne l'idée d'un jeune homme de dix-sept ans, très-beau, mais délicat, avec des yeux bleus dont l'expression est profondément triste. En effet, astreint par son nouveau précepteur, l'évêque Burnett, à des études fatigantes même pour un enfant plus âgé et plus robuste, le pauvre petit prince avait perdu de nouveau la vivacité, l'énergie juvénile qu'un système plus salutaire lui aurait fait recouvrer. Il s'étiolait entre les mains pédantesques de son instituteur, un souffle devait suffire pour le renverser. Son jour de naissance fut célébré à Windsor avec les réjouissances accoutumées : il passa en revue son petit régiment, et présida au banquet d'usage. Mais, le lendemain, il se plaignit de mal à la tête et à la gorge : vers le soir le délire survint, la fièvre scarlatine se déclara et quatre jours après il n'existait plus.

« La pauvre mère, dit miss Strickland, fit l'étonnement de tous « ceux qui l'entouraient : elle ne se départit pas un instant ni de ses « soins pour son fils qu'elle ne quitta point, ni de sa pieuse résigna- « tion. Elle ne s'abandonna à aucune manifestation extérieure de dé- « sespoir, mais grave et soumise, elle semblait méditer dans le secret « de son âme sur le passé et sur la justice rétributive de la Provi- « dence.... Les souffrances de son cœur maternel lui rappelaient tout « ce qu'elle avait fait souffrir au cœur de son père. Au moment où « le jeune duc expira, Anne se leva : sa physionomie d'ordinaire apa- « thique, s'était comme transfigurée sous l'empire des graves pen- « sées qui remplissaient son âme ; tout le monde fut frappé de la « douloureuse majesté empreinte sur ces traits un peu empâtés et « déformés par des habitudes sensuelles. Elle se mit alors à écrire à « Jacques II une lettre où elle laissa déborder son affliction et sa re- « pentance : elle avouait que sa cruauté envers son père lui avait « mérité le châtiment qui la frappait, et elle déclarait son intention « de n'accepter la couronne que comme un dépôt et pour la rendre « au roi légitime. »

Cette repentance, ces protestations arrachées à la douleur étaient

sincères : un coup de foudre avait éveillé cette nature, inerte plutôt que vicieuse : mais après l'orage, Anne retomba dans son égoïsme et sa placidité sensuelle. Son intelligence éteinte, son cœur alourdi, étaient moins accessibles aux grandes et fortes pensées qu'à l'obstination des préjugés et de l'esprit de parti. Les rayonnements de la couronne d'ailleurs séchèrent promptement les larmes d'une pénitence éphémère. Avec sa conscience honnête et droite, miss Strickland est bien loin d'approuver ou même de justifier la conduite d'Anne ; seulement elle l'excuse en alléguant l'intérêt du protestantisme qui devait faire taire toute autre considération. Mais cette apologie n'est pas acceptable : nous admettons volontiers que la nouvelle religion ne pouvait définitivement triompher que par l'injustice et l'usurpation ; mais il n'était pas indispensable peut-être qu'Anne y prêtât le concours du parricide.

Impuissante sans doute à amener une restauration, elle pouvait s'épargner une odieuse complicité avec les ennemis de son père ; il restait assez de collatéraux dans la ligne protestante, pour que, sans compromettre le succès de la révolution, elle pût en répudier désormais les intérêts, et réparer son crime en allant partager l'exil et les misères de Jacques II. Mais elle manquait de cette grandeur d'âme qui fait comprendre l'expiation ; élevée d'ailleurs dans une doctrine qui réprouve les œuvres de satisfaction et de pénitence, elle retomba dans son apathique insensibilité.

Le repentir qu'elle avait exprimé, et peut-être ressenti, ne dura pas si longtemps que la colère dont fut saisi Guillaume en apprenant par son ambassadeur à Paris, qu'une lettre de sa belle-sœur avait été, à cette occasion, adressée à Saint-Germain. Quoiqu'il eût immédiatement reçu de Marlborough une dépêche notifiant la mort du petit prince, il laissa passer trois mois sans y faire de réponse, et n'ordonna aucune démonstration publique de regret ; tandis que peu après le roi d'Espagne étant mort, il affecta de faire prendre un deuil si rigoureux, que même il fallut draper les voitures de ses ambassadeurs près les cours étrangères. Enfin, au mois d'octobre, quelques lignes officielles, où la princesse n'était pas même nommée, accusaient réception de la dépêche du lord Marlborough.

« Je ne pense pas, écrivait Guillaume, qu'il soit nécessaire de me « répandre en paroles, pour exprimer la surprise et le chagrin que m'a « causés la mort du duc de Glocester. C'est une perte si grande pour « l'Angleterre et pour moi que j'en ai le cœur percé d'affliction. »

Cette affliction n'empêcha pas Guillaume de se montrer bon ménager : par ce même courrier, le prudent Hollandais eut soin d'ordonner de dissoudre l'établissement de son neveu et d'arrêter les salaires des gens au jour même de la mort du duc de Glocester.

Anne, indignée de cette parcimonie, prit à son service toutes les personnes attachées à la maison de son fils.

Cependant la mort de cet enfant n'avait pas seulement atteint Anne dans son cœur : il avait aussi diminué son importance. Elle n'était plus la mère de l'héritier du royaume, et malgré ses droits à elle, on se disait que si Guillaume se remariait, comme ses flatteurs le lui conseillaient, la succession pourrait être mise en question.

Quelques symptômes non équivoques de cette dépréciation vinrent mêler une nouvelle cause d'irritation à l'amertume de ses regrets et aux tracasseries que Guillaume se faisait un plaisir de lui susciter. C'était dans l'entourage le plus intime de la princesse que se produisait le plus ouvertement cette absence de considération et de déférence. L'insolence de lady Marlboroug surtout avait atteint de telles proportions que même l'esprit obtus d'Anne ne pouvait plus se faire illusion sur les inconvenantes algarades de son arrogante favorite. Quand les Marlborough n'avaient plus eu besoin de son appui, ils s'étaient dispensés d'une reconnaissance désormais superflue. Leur alliance politique avec les lords Godolphin et Sunderland, ennemis personnels de la princesse, avait été scellée par des alliances de famille, et Sarah qui se croyait à jamais en possession du cœur et de la confiance d'Anne, se préparait à régner sous son nom dès que cette femme indolente et docile serait montée sur le trône. Depuis la mort de son fils, Anne était devenue plus humble, plus affectueuse que jamais à mesure que la favorite se montrait plus hautaine et plus négligente. La princesse était seule à ignorer la nature des sentiments de Sarah Marlborough à son égard, et mettait sur le compte d'une longue familiarité les étranges boutades qu'elle avait souvent à essuyer. Un incident frivole vint dissiper sans retour les illusions qu'elle conservait encore.

Cet incident a été diversement rapporté. Miss Strickland a de fortes raisons pour croire à l'exactitude de la version qui va suivre. Elle la tient de la famille de la comtesse d'Harcourt qui avait atteint un âge très-avancé et avait été à portée de connaître intimement les personnages de la cour d'Angleterre, depuis Anne à Georges III.

« Un jour, quelques semaines seulement après la mort du duc de

« Glocester, la princesse, voulant mettre ses gants, se souvint de les « avoir laissés dans la chambre voisine, et chargea Abigaïl, qui était de « service, de les aller chercher. La camériste, entrant dans le cabinet « de toilette de Son Altesse, y trouva lady Marlborough lisant une « lettre, ayant aux mains les gants de la princesse, qu'elle avait pro- « bablement cru être les siens. Abigaïl, de ce ton respectueux dont « elle ne se départait jamais envers son altière cousine, lui ayant fait « apercevoir sa méprise, lady Marlborough s'écria, avec une colère « mêlée de dédain : « Quoi ! se peut-il que j'aie eu le malheur de « mettre à mes mains quelque chose qui a touché les odieuses mains « de cette femme insupportable ! Tenez, emportez ces gants loin de « moi. » — Et disant cela, elle les ôta et les jeta à terre d'un geste « méprisant. Abigaïl les ramassa en silence, et s'éloigna de son pas « discret et furtif. Elle referma soigneusement la porte, qui, à l'insu « de lady Marlborough, était restée ouverte pendant ce rapide col- « loque, dont elle s'aperçut qu'Anne n'avait pas perdu un mot. Mais « ni la princesse ni Abigaïl ne semblèrent avoir pris garde à cet inci- « dent, qui resta pour le moment enseveli dans le plus profond se- « cret. Lady Marlborough elle-même ne se douta jamais de ce qui « l'avait perdue dans l'esprit de sa maîtresse, car ces trois femmes « étaient seules dans l'appartement. Anne ne s'en expliqua point avec « sa favorite; mais la longue et humble patience avec laquelle la prin- « cesse avait souvent reçu les impertinentes remarques de Sarah, « était enfin épuisée : elle ne pardonna jamais à cette ingrate favorite « des paroles qui trahissaient tant d'aversion et de mépris. Telle est « la tradition conservée dans la famille d'Harcourt, d'après le récit « d'Abigaïl elle-même, qui n'en parla qu'après la mort des parties « intéressées ; car c'était la plus discrète et la plus réservée des fem- « mes. Cette version est d'ailleurs en harmonie avec le caractère de « lady Marlborough et avec la façon dont elle se vante d'avoir traité sa « royale bienfaitrice dans les fréquentes querelles qu'elles eurent en- « semble. Mais tout en se faisant presque honneur de son insolence, « Sarah avoue dans ses Mémoires n'avoir point compris la cause de « sa disgrâce. Chose étrange ! elle parle de certains bruits vagues qui « lui étaient parvenus plus tard comme de fables ridicules. « On m'a « raconté, dit-elle, que le roi de Prusse a écrit un livre où il fait d'une « paire de gants un brandon de discorde, non-seulement entre la « reine et moi, mais à travers toute l'Europe. Cela n'a pas le moindre « fondement. »

Anne avait à peine quitté le deuil de son fils, qu'elle apprit la mort de Jacques II, qui aurait dû au moins troubler sa conscience si elle n'attristait pas son cœur; mais le mince trésor de sensibilité qu'elle possédait avait déjà été dépensé: il ne paraît pas qu'Anne fut vivement affectée en recevant cette nouvelle. Un contemporain, Roger Coke, dont le cousin était de la maison de la princesse, dit, dans ses curieux Mémoires manuscrits, souvent cités par miss Strickland : « Je n'ai jamais pu savoir jusqu'à quel point cet événement affligea « Son Altesse. L'usage et la décence lui commandaient de prendre le « deuil, et elle le portait encore lorsqu'elle monta sur le trône. »

Jacques, en mourant, avait envoyé son pardon à Guillaume, et ce message produisit sur l'âme endurcie du coupable une impression profonde. « C'était, dit miss Strickland, comme un de ces mystérieux « appels dont parlent les chroniques du moyen âge. Et en effet, de ce « moment là il parut à tout le monde que Guillaume d'Orange n'avait « plus très-longtemps à rester en ce monde. » Il ordonna à toute sa maison de prendre le deuil le plus profond, et cet exemple fut suivi en Angleterre par toutes les classes. Ces marques de respect n'empêchèrent pourtant pas Guillaume de poursuivre de sa haine l'orphelin laissé par le roi Jacques. A peine de retour en Angleterre, où il arriva au mois d'octobre 1701, il s'occupa de faire décréter de nouvelles mesures de proscription contre Jacques III et contre Marie Béatrice, tout en faisant d'immenses préparatifs pour la nouvelle guerre continentale où il voulait engager l'Angleterre.

Cependant il se sentait mortellement atteint, et comme il voulait dérober au public la connaissance de son état, il se confina presque entièrement au château de Hampton-Court, dont il tâchait de faire une maison de campagne hollandaise, et il ne vint que rarement à Londres, où personne ne le savait malade.

Le 21 février 1702, il fit, comme de coutume, sa promenade à cheval, monté sur ce poney alezan qui avait appartenu à sir John Tennik, illégalement condamné. Le cheval trébucha sur une taupinière, et entraîna Guillaume dans sa chute. Transporté immédiatement au château, on trouva que la clavicule était cassée : le chirurgien la remit, et l'accident ne semblait pas devoir amener de graves conséquences. Mais le prince, malgré les ordres formels de la faculté, s'obstina à partir ce soir même pour le palais de Kensington. Le mouvement de la voiture déplaça les ligatures et les os fracturés : il fallut procéder à une nouvelle opération. Les journaux firent, par ordre, bon

marché de cet accident, et lui-même ne voulut point paraître y attacher une grande importance, car il continua à s'occuper des affaires, et quatre jours après cette chute il envoya un message au Parlement pour hâter la promulgation d'un décret qui devait prononcer la mort civile de son jeune beau-frère, Jacques Stuart, et le mettre au ban du royaume. Ce fut parmi ces pensées de haine implacable que s'écoulèrent les derniers jours, les dernières heures de Guillaume. Par une de ces étranges coïncidences où le vulgaire ne voit que l'effet du hasard, le prince fut tout à coup saisi de cruels spasmes à l'heure même où passait aux Chambres ce *bill d'attainder* qu'il avait sollicité contre son beau-frère, fils et neveu des deux derniers rois d'Angleterre, ses oncles à lui et ses bienfaiteurs. Cet acte d'iniquité, il ne put jamais le signer; chaque fois qu'il voulait prendre la plume, il tombait dans d'effrayantes convulsions; et quand les ministres virent que sa fin approchait, ils durent se contenter de timbrer le document avec les initiales du mourant. Ce fait pourrait paraître apocryphe s'il n'était consigné dans les papiers de Walpole, ce whig sceptique et railleur dont le témoignage ne saurait être suspect. Sans y voir un miracle, il est bien permis de reconnaître dans cette agitation, dans cette impuissance, l'effet des reproches de la conscience contre laquelle cette farouche nature était sans force.

Au reste, quel que fût le trouble de ses esprits, son humeur grossière et ses rancunes n'en furent point adoucies. La princesse Anne envoya demander au malade la permission de lui venir rendre ses devoirs; mais Guillaume, rassemblant toutes ses forces, vociféra pour toute réponse un « non » très-sec et très-décidé, et repoussa avec la même brutalité les offres du prince Georges, encore plus détesté, s'il était possible, qu'Anne elle-même. Tant que Guillaume conserva sa connaissance, aucun seigneur anglais n'eut la permission de pénétrer auprès de lui. Ses favoris hollandais, Keppel, créé comte d'Albermale, et Bentinck, duc de Portland, furent seuls admis à cette veillée funèbre. Ainsi que Marie, Guillaume redoutait les révélations posthumes. Il donna ordre à Keppel de brûler tous les papiers renfermés dans un cabinet qu'il lui désigna. Après que ce seigneur lui eut rendu compte des préparatifs pour la nouvelle guerre, il dit en français : *Je tire vers ma fin.* Ce furent les dernières paroles qu'il articula distinctement. Le dimanche matin, à huit heures, cette âme impénitente, irréconciliée, partit sans autres consolations que ses croyances fatalistes. Burnett a prétendu qu'il avait reçu le *sacrement*

des mains du primat Tennison, mais ce fait est formellement nié par Lamberty, secrétaire du duc de Portland, qui avec son maître n'avait pas quitté le palais depuis deux jours.

Il ne manquait pas de gens avides de recueillir les détails de la maladie de Guillaume, et chargés de les transmettre à la princesse. Quand tout fut fini, il y eut une vraie course au clocher pour porter à Saint-James la nouvelle de cette mort. L'évêque Burnett, qui s'était gratuitement mêlé à ces émissaires, arriva le premier et se jeta aux pieds d'Anne pour lui offrir l'expression de sa joie et de sa fidélité, et la saluer de son nouveau titre. Mais comme c'était au comte d'Essex, en sa qualité de grand chambellan, qu'appartenait la mission d'annoncer à la nouvelle reine son avénement, le courrier officieux ne retira de ses empressements que les rebuffades d'Anne et les moqueries des courtisans.

Les adorateurs du soleil levant assiégèrent pendant toute cette première matinée le palais de Saint-James. Cette foule était sans doute grossie par un bon nombre de récusants (*non jurors*), saisissant avec joie l'occasion de se débarrasser d'une fidélité onéreuse; ces gens-là s'aidaient de certaines arguties que la justice et le droit n'admettent point; ceux qui, du vivant de Jacques et de Guillaume auraient rougi de trahir leur véritable maître pour servir l'usurpateur, ne voulurent plus voir dans le grand principe de la légitimité qu'une question de personne, et se crurent déliés de leurs serments par la mort des deux antagonistes.

Parmi les premiers visiteurs de la nouvelle reine, s'en trouvait un qui n'avait rien de commun avec ces capitulations de conscience. Lord Clarendon avait été enfermé à la Tour, puis élargi peu de temps avant la mort de Marie. Quand sa nièce l'aperçut de loin, confondu dans la foule qui encombrait la salle d'audience, elle lui envoya un gentilhomme de service pour lui demander s'il était disposé à prêter serment à Sa Majesté. « Non, répondit le fidèle ami de Jacques : je viens comme oncle et non comme sujet; j'ai prêté un serment, et n'en prêterai jamais d'autre. » Là-dessus Anne refusa de le voir. « Et ce misérable, ajoute Roger Coke dans ses Mémoires, demeura *non juror* jusqu'à la mort. Un autre seigneur moins inflexible succéda presque immédiatement à lord Clarendon. Jacobite de cœur, lord Normanby, grâce à ses principes, ou plutôt à une absence complète de principes religieux, possédait une remarquable aptitude à prêter tous les serments les plus contradictoires quand son intérêt l'exigeait. L'ancien

adorateur d'Anne se présenta devant elle, un peu vieilli, mais toujours élégant et spirituel, et rendit hommage à sa nouvelle souveraine. Celle-ci, à court d'idées et de paroles, ne trouva d'autre réponse à lui faire qu'une de ces remarques sur la beauté du temps, dont les Anglais, en s'abordant, ne manquent jamais d'échanger les banalités. « Ah! oui, repartit le courtisan avec enthousiasme, c'est « aujourd'hui le plus beau jour que j'aie vu de ma vie. »

Heureusement pour Anne, les discours qu'elle n'aurait pu composer elle savait les débiter avec beaucoup de clarté, grâce aux leçons de l'actrice, Mme Betterton, qui avait su donner une grande puissance à un son de voix d'une remarquable douceur, sans lui faire perdre sa suavité. « On écoutait avec ravissement, dit un contemporain, les « moindres paroles qu'elle prononçait en public, et auxquelles son « élocution prêtait un charme indicible. » Aussi la première fois qu'elle parla devant le Parlement assemblé, fut-elle acclamée avec transport après ces mots qui terminaient son discours : « J'ai le cœur « absolument anglais. »

Ces paroles répondaient aux sentiments de la nation qui avait impatiemment supporté le joug d'un étranger; elles furent accueillies comme une promesse de bonheur. Anne trouvait une popularité toute faite, grâce à la haine universelle qu'on portait à Guillaume, et aux espérances que chacun des partis reposaient en elle. Lord Rochester, son autre oncle, moins scrupuleux que Clarendon, fut par elle choisi pour premier ministre.

Ce seigneur, qui du reste usa consciencieusement d'un pouvoir qu'il n'avait pu cependant accepter en toute sécurité de conscience, nous paraît avoir été de ces gens très-communs au temps des révolutions dont, tout en réprouvant les principes, ils utilisent les conséquences à leur profit, à l'aide de quelque prétexte de bien public. Un de ses premiers soins fut de rétablir la prépondérance et les priviléges de la haute Église qui avait souffert des tendances calvinistes et démocratiques de Guillaume et de son gouvernement. A son instigation, la reine fit notifier au Parlement, peu de jours après son avénement, son intention d'affecter le revenu que la couronne tirait des dîmes et des premiers fruits à l'augmentation du traitement des ecclésiastiques pauvres. Un bill sanctionna l'aliénation de ces sommes, qui constituèrent une fondation connue sous le nom de : « Largesse de la reine Anne » et qui a dès lors, jusqu'à nos jours, formé la principale ressource du clergé inférieur.

Les fêtes du couronnement s'accomplirent dans des conditions d'ordre et de calme qui leur laissèrent toute la majesté que des incidents fâcheux ou ridicules avaient enlevée au sacre de Marie et de Guillaume. Bien mieux, la mémoire de cette solennité s'associa à des actes de clémence qui les suivirent de près, et qu'on se plut à rapprocher des rigueurs exercées par la sœur et le beau-frère d'Anne. L'influence du prince Georges n'aurait pas été étrangère aux grâces accordées par la nouvelle reine ; on lui en sut gré : c'était d'ailleurs un bon homme, d'humeur joviale, sympathique à la bourgeoisie et qui, en affectant de ne se point immiscer dans les affaires d'État, avait su éviter de donner de l'ombrage à la fière oligarchie parlementaire, où tant de luttes ardentes n'attendaient pour éclater que la mort de Guillaume.

M. DE ROMONT.

(La fin à un prochain numéro.)

ÉTUDE SUR GORRES [1]

Le grand ouvrage de Gorres est un monument élevé à la science et un monument élevé au mystère. Science et mystère ! ces deux mots, qui, chez les esprits superficiels, passent pour contradictoires, sont, pour les esprits profonds, les deux termes d'une même harmonie, les deux bras du même corps, les deux tours du même temple. Le dix-huitième siècle a voulu briser l'unité de la science et du mystère et les séparer ; mais la main qui les a unis était plus forte que cette malice et que cette ignorance : le dix-huitième siècle s'est écroulé lui-même dans l'abîme qu'il avait fait pour les autres : la science et le mystère sont restés debout. Quand seront-ils réconciliés à la face du ciel et de la terre ? Le dix-neuvième siècle, parmi toutes les obscurités au milieu desquelles il se débat, désire instinctivement le jour de cette fête. Le dix-neuvième siècle voudrait voir ce jour, avant de mourir.

Mille tentatives ont été faites déjà, parmi lesquelles les grands travaux de Gorres occupent une place importante. C'était un savant, et ce savant était incliné devant toute autorité supérieure à sa science. C'était un naturaliste, et ce naturaliste était incliné devant toute réalité supérieure à la nature. C'était un sévère examinateur des phénomènes de la matière ; mais une lumière plus haute lui montrait les phénomènes d'un autre ordre, supérieurs à son examen. Il avait profondément étudié la physiologie. Il avait profondément réfléchi sur l'organisme des êtres vivants. Mais toute cette étude et toute cette méditation n'opposaient pas la moindre résistance aux clartés du dehors. Transparentes comme l'air, cette étude et cette méditation étaient pénétrables à tous les rayons du soleil. Gorres était accessible à tout. Ce savant savait profiter de toutes les leçons que peuvent offrir les femmes et les enfants : tout ce qui est simple, tout ce qui est vrai, tout ce qui est naïf avait le droit de lui parler et de l'instruire; et il était le disciple de toute parole sincère. N'y a-t-il pas quelque chose de vénérable dans cette érudition énorme et complaisante qui, trouvant dans sa profondeur même la connaissance de son infirmité,

(1) Chez Poussielgue, éditeur, 27, rue Cassette.

est toujours prête à recevoir l'enseignement des simples, sans jamais céder à cette suggestion de l'orgueil qui est le plaisir de douter? La petite science veut tout savoir, et dès qu'elle ne peut plus expliquer, elle nie résolûment, pour se tirer d'affaire. Toutes les réalités supérieures à elle lui font l'effet d'injures personnelles. Ce sont des ennemis dont il faut se débarrasser. Toutes les fois qu'une tête dépasse la sienne, la petite science prend le parti de la couper. Sa mesure est elle-même, et elle refuse l'entrée à tout ce qui n'a pas la ligne.

Mais la haute science est hospitalière; la haute science donne l'hospitalité au mystère.

« Sainte Alpède de Cadoto voyait en esprit, dit Gorres, le monde et tout ce qu'il renferme. Et lorsqu'après un ou deux jours elle revenait de ses extases, il lui semblait qu'elle passait des régions de la plus pure lumière à celle des ténèbres et qu'un voile épais couvrait son regard intérieur. Elle racontait que dans ses visions elle voyait le monde comme une boule, le soleil plus grand que la terre, et celle-ci flottait comme un œuf au milieu de l'espace, et entourée d'eau. *Elle disait que les causes et les principes des choses sont à la fois si nombreux et si cachés qu'on les comprend d'autant moins qu'on cherche à les pénétrer davantage.* C'était du reste une femme ignorante et qui avait été élevée dans les champs. »

Cette ignorance transcendante, principe d'une science supérieure, est un des caractères les plus fréquents des grands mystiques. Entre la pauvre fille des champs et saint Denys l'Aréopagite, qui possédait toute la substance scientifique de l'antiquité, elle fait la ressemblance et augmente la fraternité.

« Gorres, nous dit dans une préface son traducteur, qui fut son ami, Gorres voyait se préparer pour un avenir prochain une nouvelle manifestation des puisances infernales, semblables à celles que nous offre le paganisme antique, et il croyait qu'il était urgent de prémunir les esprits contre ce nouveau danger, en déterminant avec précision les signes auxquels on peut distinguer les opérations du démon de celles de Dieu et de la nature, et en traçant d'une main *ferme* les limites qui séparent le monde surnaturel et divin du monde *sous-naturel* et infernal. *Mon livre viendra à temps*, avait-il coutume de dire. Et l'avenir n'a que trop bien justifié les prévisions de ce grand homme. »

M. Charles Sainte-Foi, qui parlait ainsi, avait beaucoup connu Gorres. L'intimité de l'illustre vieillard rappelait à M. Sainte-Foi,

une *des plus belles années de sa vie.* Gorres, nous dit le traducteur, avait étudié profondément toutes les branches des connaissances humaines. Ceci n'a rien de surprenant; sa lecture donne le sentiment de l'Allemagne convertie. Cet homme, qui a tout regardé, a tout regardé de près. Il n'a jamais travaillé en curieux et en amateur. Il a porté sur la création le regard respectueux et presque tremblant qui convient à la majesté de la science et qui la protége contre toute tentation de témérité. L'antiquité, suivant la profonde remarque de Joseph de Maistre, attachait à l'étude des lois naturelles un léger sentiment d'impiété. Quand l'homme antique interrogeait les secrets de la vie, il avait l'air de défier Dieu. Le savant semblait avoir Prométhée dans le voisinage. Depuis huit cents ans, la science s'est approchée des sources sanctifiantes, toutes les fois qu'elle l'a voulu. Elle n'a pas été exceptée du grand baptême, et son regard, pourvu qu'il soit pur, a le droit d'adorer, comme les autres.

Gorres a promené partout son regard converti. Cet homme n'avait pas toujours été fidèle. Un missionnaire, qui prêchait à Strasbourg, eut l'insigne honneur de faire cette grande conquête. Gorres, armé de la foi, professeur à l'université de Munich, ramena toutes ses connaissances à l'unité, purifia l'énorme provision des choses qu'il avait apprises, et écrivit sa *Mystique* qui parut en 1836.

La connaissance approfondie des sciences naturelles est un des caractères les plus précieux de ce livre qui a pour sujet le surnaturel. Plus l'homme qui parle connaît les lois ordinaires qui régissent le monde des faits, plus sa parole est intéressante, quand il constate la présence des phénomènes étrangers et supérieurs à l'ordre naturel.

Gorres a quelque rapport avec Gœthe. Tous deux sont contemplateurs, sans être rêveurs. Tous deux sont calmes, en présence du merveilleux. Tous deux possèdent la profondeur qui interroge, et la largeur qui ne s'étonne pas de voir. Mais Gœthe, affolé par l'orgueil, tombe dans cette crédulité où conduit l'absence de foi, et dans cette sécheresse où conduit la curiosité. Gœthe est le curieux par excellence. Il regarde pour voir, sans aimer. Son regard part de lui et revient à lui. Il s'est fait le centre du spectacle dont il examine froidement la circonférence. Or la nature ne livre ses secrets qu'au regard de l'amour; le regard froid est trompé. Plus il a confiance en lui, plus il est dupe. L'horizon de Gœthe, c'est Gœthe, car Gœthe ne sort pas de lui. Gorres, au contraire, travailla pour saisir les caractères de l'influence divine et de l'influence infernale. Prévoyant un danger

énorme et prochain pour l'humanité, il voulut la prémunir contre les séductions qui s'approchaient. Il y a avait de l'amour dans cette crainte, et un amour presque maternel. Car la mère est inquiète naturellement. L'amour a éclairé Gorres, sinon toujours, du moins souvent. La plus grande des utilités de son ouvrage est la multitude des signes qu'il indique pour distinguer ce qui vient d'en haut et ce qui vient d'en bas. Ainsi qu'il l'avait dit, son œuvre est arrivée à temps. La distinction qu'il a voulu signaler est une des connaissances les plus nécessaires au dix-neuvième siècle. Il a porté la lumière sur un point qui ne peut rester obscur, sans devenir dangereux.

On dirait un ouvrage de circonstance.

Les plus hideuses formes de la mystique infernale se sont mêlées, sous le nom de spiritisme, au matérialisme de notre époque, et la platitude matérielle qui entraîne la vie humaine vers les choses inférieures, a ouvert la porte aux abominations des puissances diaboliques. Elles ont joué ce double jeu de se faire à la fois oublier et adorer. Elles ont emprunté mille formes. Elles ont parlé au nom des âmes des morts. Elles se sont adressées, soit aux sentiments, soit aux faiblesses de l'âme humaine. Comme toujours, elles ont affecté des habitudes religieuses. Gorres avait raison, son livre est arrivé à temps. Il a bien fait d'insister sur la science qui distingue le bien du mal, sur le discernement des esprits. Notre époque, qui semble étrangère à cette science, la réclame impérieusement. L'indifférence religieuse qui se vante de circonscrire l'âme dans la sphère humaine, ne lui ferme que la sphère céleste et lui ouvre la sphère infernale. C'est pourquoi la nécessité du discernement est redevenue une actualité. Gorres, qui avait beaucoup regardé dans cet abîme cite, et il est bon de citer après lui les sources où il avait puisé, par exemple : la *Distinction des visions* vraies et fausses, le chevalier Gerson, *le Traité de la Prière*, par L. Brancat ; *le Traité du discernement des Esprits*, par le cardinal Bona ; *celui de la Puissance Angélique*, par T. Castaldo ; *le Traité de l'ornement des Noces spirituelles*, par Jean Rusbroch. (Qui donc soupçonne, au dix-neuvième siècle, que Rusbroch soit un grand personnage et une des gloires de l'humanité ?) *la Préface des œuvres de sainte Thérèse*, par Louis de Léon, *la Montée du Mont-Carmel*, par Saint-Jean de la Croix.

Le grand ouvrage de Gorres se divise en trois parties : la Mystique divine, la Mystique naturelle, et la Mystique diabolique. De ces trois parties, la seconde est un des inconvénients et un des défauts du livre.

Le Père Ventura ne pouvait pardonner à Gorres d'avoir affirmé scientifiquement une Mystique naturelle. D'après l'illustre Théatin, tous les phénomènes que Gorres place dans cette seconde partie, se rattachant soit à la Mystique divine, soit à la Mystique diabolique, doivent trouver place ou dans la première ou dans la troisième partie. Gorres semble jusqu'à un certain point avoir subi lui-même les inconvénients contre lesquels réclamait le Père Ventura ; car les derniers chapitres de sa Mystique naturelle sont remplis par les obsessions, par les esprits frappeurs et contiennent aussi quelques faits divins. La Mystique naturelle avoue donc, par la bouche même de Gorres, qu'elle se confond à chaque instant, soit avec la science du ciel, soit avec celle de l'enfer. Est-ce à dire qu'elle soit radicalement nulle en elle-même et que l'immense travail de Gorres sur les propriétés secrètes de la nature porte à faux tout entier? Nous nous garderions bien de l'affirmer. Poussant tout à l'extrême, le Père Ventura ne voulait pas qu'on parlât des *forces* de la nature, comme si cette locution, attribuant à la matière une énergie propre, eût contracté par là un sens panthéistique. L'exagération est évidente ; la crainte est chimérique. Mgr Baudry lui répondait : « *Les forces sont des lois.* » La réponse est aussi victorieuse que brève. Quiconque parle des forces de la nature, entend par là non pas les forces inhérentes à la matière, et existant par elles-mêmes, mais l'exécution des lois de Dieu, qui a voulu qu'il y eût des forces. Ces observations faites, le grand travail physiologique de Gorres, dans sa Mystique naturelle, s'il n'est pas à l'abri de toute critique, s'il peut prêter à plusieurs interprétations mauvaises, reste cependant un monument qui ressemble à un palais et qui ressemble à un Temple. Car l'homme, placé au centre de la création et résumant en lui la vie du monde, subit, avec le sentiment de la royauté, la nécessité de l'adoration. Les études de Gorres sur le règne minéral, le règne végétal, le règne animal, sur la structure du corps humain; sur le sommeil et sur la veille, ouvre aux regards de profondes avenues. L'homme se sent créature, au milieu de tous ces mystères, et créature dépendante. Cette conscience de sa condition qui sauvegarde les droits de l'Éternelle Vérité, donne une teinte profondément religieuse aux profondeurs que Gorres indique.

Les deux volumes qui composent la Mystique divine offrent une précieuse réunion d'innombrables matériaux dispersés dans toutes les hagiographies du monde. C'est un abrégé des Bollandistes ; c'est un abrégé de Surius ; c'est un abrégé de mille volumes qui échappent

désormais à presque toutes les mémoires et sont éloignés de presque toutes les mains. Gorres adopte, pour les phénomènes mystiques, de savantes classifications. L'ordre naturel intervient toujours parmi les merveilles de l'ordre surnaturel. La science physiologique de l'auteur qui est variée et profonde, veille sur le récit des faits mystiques, et sur la division qu'il impose à ces faits. La racine de la Mystique, ses développements dans le désert, ses développements dans le monde, son grand travail et son repos profond ouvrent dignement cette grande histoire qui une est épopée, sans cesser d'être une histoire.

Gorres regarde la Mystique au berceau. Il la voit dans l'Évangile ; il la contemple dans Jésus-Christ. Il eût pu plonger dans l'Ancien Testament de profonds regards ; il ne l'a pas fait. Il eût pu suivre la Mystique, à travers les siècles prophétiques, jusqu'aux premières années du monde ; il eût pu remonter jusqu'à Adam ; il eût pu indiquer déjà, en face d'Abel et de Caïn, en face de leurs enfants, le parallélisme de la Mystique divine et de la Mystique diabolique. Il eût pu montrer la première triomphant de la seconde quand Noé offrit au Seigneur, après le naufrage du genre humain, l'action de grâces de sa délivrance ; il eût pu montrer les deux Mystiques en présence de Pharaon, le jour où Moïse exécuta les ordres que la voix du Buisson ardent lui avait donnés dans le désert. Gorres eût pu interroger la haute antiquité ; il ne l'a pas fait. Mais, à dater de l'Évangile, il est singulièrement complet. Il saisit la Mystique, au Cénacle ; il l'accompagne au cloître ; l'accompagne au Colisée ; il la voit, au milieu des bêtes féroces, éclairer et consoler les martyrs ; il la voit lancer ses rayons et ses parfums dans la prison de saint Satur et de sainte Perpétue. Il la suit dans la vie cénobitique, dans la vie érémitique, au milieu de tous les combats que lui suscitent la chair, les hommes et les démons, au milieu de toutes les victoires que lui donnent l'Esprit, l'Amour et la Puissance..

Gorrès suit la Mystique à travers l'humanité. Il la suit aussi à travers l'homme : l'histoire et la nature sont intimement liées dans son œuvre. Il parcourt l'organisme humain, cherchant de quelle façon, telle partie du corps est affectée par tel phénomène. Il interroge la tête, le sang, les nerfs, les os, les artères, les membres, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, toutes les formes et tous les actes de la vie pour leur demander comment ils subissent l'action divine, comment ils répondent à la parole divine, comment ils manifestent la présence divine. Une immense érudition hagiographique et une va-

riété extrême de connaissances physiologiques, psychologiques et historiques étaient nécessaires pour concourir à ce travail complexe.

C'est un tribunal où toutes les connaissances divines et humaines comparaissent pour rendre témoignage. C'est un cours de science comparée où toutes les choses de la création et de l'humanité, toutes les choses de la nature et de la mystique sont interrogées l'une après l'autre.

Les différentes parties du corps humain, avec leur correspondance morale, leurs attributions et leur symbolisme, entrent dans le système véritablement cosmique que Gorres professe et développe. Pour lui, le signe de la Croix, qui domine toutes choses, embrasse l'homme tout entier et le grave du sceau sacré de l'unité réparatrice.

« Nous touchons d'abord le front, dit Gorres, en nommant le Père, puis le cœur, en nommant le Fils, puis reportant la main de bas en haut et de gauche à droite, nous touchons les deux épaules, en nommant le Saint-Esprit, et nous terminons l'acte tout entier en touchant la poitrine. En considérant de plus près cette action, nous verrons que, comme toutes les autres, elle s'accomplit dans la volonté, au lieu de procéder au dehors. Elle n'est donc pas une formule purement extérieure. En la faisant, l'homme ne signe pas seulement son corps, mais encore son âme. Cet acte est donc l'expression du rapport qui existe entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'âme et le corps.

« La main, en touchant d'abord le front, marque du règne du Père, la tête tout entière, l'un des systèmes principaux de l'organisme. La tête, avec tous les organes qu'elle contient, est donc marquée du signe du Père, et représente en même temps le ciel, dans ce petit monde du corps humain. De même, lorsqu'elle touche le creux de l'estomac, en nommant le Fils, elle marque du signe de celui-ci tous les organes, toutes les formes qui composent le système placé dans cette partie. Or, le cœur est situé près du lieu où est le foyer de la vie organique inférieure. Le cœur et son système représentent donc d'un côté le Fils et de l'autre le Père.

« Enfin la main, en touchant les épaules, marque du sceau de l'Esprit-Saint, non-seulement les bras et les mains, qui en sont le prolongement, mais encore tout le système musculaire qui accomplit les mouvements volontaires dans l'homme, lequel système représente ainsi dans le corps l'air placé dans l'univers entre le ciel et la terre... L'homme, en faisant le signe de la Croix, marque donc de ce signe

la région spirituelle de son être, de même que l'âme, en produisant cet acte au dehors, en marque la région organique. »

Cette division domine l'ouvrage de Gorres. Le nombre et la variété des exemples qu'il cite donne à la partie historique une richesse extraordinaire. Souvent je regrette une certaine sècheresse qui donne quelquefois à des récits sublimes ou déchirants l'air glacé d'un procès-verbal. Mais ce défaut peut avoir un avantage ! par lui l'auteur doit mériter la confiance de ceux qui confondent la froideur avec l'impartialité. Nul homme ne soupçonnera Gorres de crédulité. Quelques-uns l'accusent d'une tendance rationaliste qui exposerait le surnaturel à une atteinte quelconque. La gravité des hommes qui font ce reproche à Gorres oblige la critique à en tenir un compte fort sérieux. Ce reproche est particulièrement adressé à ces nombreux chapitres *d'explications* dans lesquels Gorres essaye de rendre compte, au point de vue physiologique, des phénomènes mystiques qu'il vient de constater. Dans l'esprit de ces adversaires, ces explications auraient un tort grave et tendraient à affaiblir la croyance au surnaturel qu'il s'agit de fortifier. Elles diminueraient la place vraie des choses inexplicables ; elles porteraient atteinte aux droits du mystère, et le détruiraient au lieu de le sauvegarder.

Sans nier ce qui peut être respectable et vrai dans ces graves incriminations auxquelles Gorres aurait peut-être égard, s'il était là pour les entendre, il est juste de ne pas exagérer le sens et la portée qu'il donne lui-même à ses explications où à ses tentatives d'explications. Gorres n'entend pas le moins du monde supprimer le mystère ni expliquer par des des causes naturelles ce qui est en soi essentiellement surnaturel. Ce procédé, qu'Alphonse Karr vient d'appliquer dans *le Siècle* à la vie de sainte Thérèse, et M. Asseline, dans la *Pensée Nouvelle*, à Angèle de Foligno, est directement contraire à l'intention du croyant et fidèle Gorres. Il a seulement voulu chercher par quelle voie l'action surnaturelle pouvait chercher et rencontrer le résultat produit dans le corps et par le corps des saints. Il a cherché le canal par où l'invisible s'écoule sur le visible. Il a cherché le trait-d'union entre l'agent surnaturel et l'effet produit dans le monde visible. Il a voulu, en qualité de physiologiste, chercher par où le mystère descend sur les corps et pénètre le monde dont la physiologie fait son spectacle et son étude. Je ne prends nullement la responsabilité de ses explications que je ne crois pas inattaquables. Mais quelle que soit leur imperfection, au point de vue de l'exactitude absolue, il faut re-

connaître qu'elles n'ont nullement, dans l'esprit de Gorres, cette intention rationaliste qui serait la négation même, radicale et absolue, de tout son livre et de toute son œuvre. C'est une imprudence : c'est une illusion ; ce n'est pas un attentat.

M. de Mirville et M. Desmousseaux, dans leur profondes recherches, ont rencontré à chaque instant Gorres sur leur route. Sans perdre le respect dû à son immense érudition, ils ont redressé très-sévèrement chez lui quelques inexactitudes. Il faut avouer qu'à propos de saint Antoine, Gorres a confondu le mirage naturel et l'illusion diabolique. Il faut avouer encore qu'à propos de Rita, transportée dans l'intérieur d'un couvent dont les portes étaient fermées, il fait intervenir fort à propos *le système moteur*, et à propos de plusieurs phénomènes analogues, le système vital.

Ces défaillances de Gorres importées du dehors dans son grand esprit, si digne de les repousser, et cependant surpris par elles, expliquent vis-à-vis de l'illustre Allemand, les sévérités dont il est quelquefois l'objet. Celles du P. Ventura renchérissaient encore sur celles de M. Desmousseaux.

Quelques passages ont aussi autorisé un reproche sérieux d'un autre genre. On a cru voir dans Gorres la doctrine des deux âmes. Ce qu'il entend par la *Psyché* (Ψυχη) est extrêmement vague, et il faut reconnaître là ou une erreur complète ou au moins un défaut complet de précision, et le second de ces défauts prend la ressemblance du premier.

Si le lecteur pouvait être égaré par les chapitres d'explications, qu'il rentre dans la vérité de l'œuvre et dans l'esprit de l'auteur par la porte des faits et des constatations ! Saint Colombin, sainte Catherine de Gênes, saint Jean le confesseur, saint Stanislas, sainte Madeleine de Pazzi, sait Gerlac, Pierre d'Alcantara, Ursule Benincara, Joseph de Cupertino, Sidoine, François de Bergame, François de aule, Lutgardi, Agnès de Monte-Pulciano, Ida de Louvain, Colette, :therine de Bologne, Philippe de Néri, Rose de Lima, Véronique de Binasco, Lucie d'Adelhausen, Angèle de Foligno, Pierre Tolosan, Catherine de Sianne, Marie d'Oiguès, Marie Villana, Hippolyte, Véronique Juliani, Julienne Falconieri, François de Paule, Alpède de Cadoto, Élisabeth de Lehonau : Pie V, Dominique, Antoine de Padoue, Laurent Justinien, Ignace de Loyola, Colombe de Ricti, Hildegarde, Angélique de Fiésole, Jacques le Teutonique, Herman Joseph, Vincent Ferrier, Pacôme, François Xavier, Jeanne de la

Croix, Albert le Franc, Catherine de Cardone, Osanna de Mantoue, Grégoire Lopez, Thomas d'Aquin, Saint-Sauveur d'Horte, Huguet, Béatrix de Nazareth, Christine de Wambèle, Thomas de Villeneuve, Ozinga, Siméon d'Assise, Ursule de Valence, Hélène de Hongrie, Gertrude de Costen, Cécile Nobili, Roland de Strasbourg, Françoise Romaine, Aline, Bernard, etc., etc.

Toute cette immense galerie de tableaux, dira plus facilement la pensée de Gorres, que quelques hypothèses physiologiques *affaiblissent*. Celles-ci sont un tribut payé par lui à ses contemporains. Celle-là est son âme qui contemplait la réalité.

La multitude énorme des faits racontés par Gorres écrase de sa gravité authentique les suppositions quelquefois légères et aventurées qui diminueraient les événements, si elles n'étaient écrasées par eux.

Entre tous les dogmes chrétiens, le plus détesté par l'esprit du monde, c'est l'enfer éternel. Cette préférence de la haine n'a rien de bien étonnant; elle est même assez motivée pour haïr ce dogme-là; Satan a ses raisons, qui ne sont pas mauvaises. Il les souffle su run ton doucereux à l'oreille de ses amis; il se fait tout sucre et tout miel; il ose nommer sa miséricorde! il introduit une confusion qu'il aime beaucoup : la confusion du pécheur et du damné. Le pécheur est l'objet de la miséricorde; mais le damné lui a dit : « Non! » Et voilà ce que Satan cache. Satan, qui veut habituellement passer pour beau, veut dans cette circonstance passer pour bon. Lui, le singe des singes; lui dont la laideur aperçue ferait mourir un homme et dissoudrait le diamant, il veut, suivant la remarque de Mgr Gaume, passer pour le dieu du beau. Le dieu du beau! Et après dix-huit cents ans de christianisme, ce mensonge n'est pas démasqué! Pour tromper les habitants de la terre, Satan usurpe vis-à-vis d'eux les gloires de sa nature divine pour s'en faire une parure; mais vis-à-vis de Dieu, et aussi vis-à-vis des damnés, il se revêt de sa nature propre. Il se montre tel qu'il est, il apparaît dans son horreur. Vis-à-vis de la terre Satan se farde; en enfer il se montre. Sur terre il voudrait faire croire que l'orgueil est la grandeur, en enfer il montre ce que c'est que l'orgueil. En enfer il désespère, par la réalité de son horreur, ceux qu'il a séduits sur terre par le mensonge de sa beauté. Lui dont la malice est au delà des paroles, il veut ici passer pour le dieu bon.

L'ignorance se représente volontiers les damnés comme des mal-

heureux qui demandent leur pardon, et ne peuvent pas l'obtenir. Les damnés ne demandent pas pardon ; leur châtiment est éternel comme la haine qui les possède et dont ils sont possédés. Ils sont immobilisés dans la haine, et la haine est immobilisée en eux ; ils se haïssent comme ils haïssent toutes choses, éternellement, éperdument, impitoyablement. Ils choisissent d'être en enfer plutôt que d'être au ciel, car l'enfer s'adapte à leur rage. Il y a plus, Gorres raconte quelque chose d'effrayant. Le bienheureux Pierre Pétrone, après une vision de l'enfer, prononça ces sublimes paroles : « De même que les bienheureux, dès qu'ils désirent une félicité plus grande encore, voient aussitôt leurs désirs accomplis, ainsi les réprouvés, lorsque, tournant contre eux-mêmes leur fureur, ils imaginent quelque supplice plus grand encore, voient à l'instant même s'accomplir en eux cette pensée d'une horrible manière. »

Ainsi ils sont eux-mêmes, contre eux-mêmes, les inventeurs et les exécuteurs de la justice. Toutefois, l'unanimité des visions et des sentiments des saints attribue à l'enfer une horreur entièrement inexprimable ; et quand ils ont usé leur parole à décrire la douleur et la terreur, la honte et la haine, la géhenne et la torture, et le désespoir éternel, ils déclarent que la chose est au delà de leur récit. La révélation du bienheureux Pétrone jette une grande lumière sur la justice et la nature des supplices. Les damnés tournent leur rage contre eux-mêmes, ils aiment mieux se torturer que de ne torturer personne. Ce n'est pas la miséricorde qui fait défaut à son objet ; c'est son objet qui fait défaut à la miséricorde.

Peut-être intervient-elle encore par un effort suprême. Qui sait, si elle était totalement absente, qui sait ce qui arriverait? Cependant les saints, qui ont jeté des regards sur les châtiments éternels, sainte Françoise Romaine, par exemple, et sainte Thérèse, prononcent des paroles effrayantes.

« Le tourment, dit celle-ci, était si terrible, que tout ce qu'on en peut dire ne saurait en représenter la moindre partie. Je sentis mon âme brûler dans un si horrible feu qu'à peine je pourrais le décrire tel qu'il était, puisque je ne saurais même le concevoir. J'ai éprouvé les douleurs les plus insupportables, au rapport des médecins, que l'on puisse endurer dans cette vie, tant par cette contraction des nerfs qu'en plusieurs autres manières, par d'autres maux que les démons m'ont causés ; mais toutes ces douleurs ne sont rien en comparaison de ce que je souffris alors, joint à l'horreur de voir que ces

peines étaient éternelles ; et cela même est encore peu, si on le compare à l'agonie où se trouve l'âme. Il lui semble qu'on l'étouffe, qu'on l'étrangle, et son affliction et son désespoir vont à un tel excès que j'entreprendrais en vain de les rapporter. C'est peu de dire qu'il lui paraît qu'on la déchire sans cesse, parce que ce serait ainsi une violence étrangère qui lui voudrait ôter la vie, au lieu que *c'est elle-même qui se l'arrache et se met en pièces.* Quant à ce feu et ce désespoir qui sont le comble de tant d'horribles tourments, j'avoue pouvoir encore moins les représenter. Je ne savais qui me les faisait endurer, mais je me sentais brûler et comme hacher en mille pièces, et ils me semblaient être les plus horribles de toutes les peines. » (*Vie de sainte Thérèse*, édition unique, page 417.)

L'oubli profond et même l'ignorance absolue où sont les hommes de la malice satanique favorisent les erreurs qui combattent le dogme des peines éternelles. « *Le chef-d'œuvre de Satan*, a dit le P. de Ravignan, *est de s'être fait nier par ce siècle.* » Et, en effet, le premier acte de ses esclaves, c'est de ne plus penser à lui. Mais quand il ne se fait pas nier, il se fait atténuer. Tantôt il veut qu'on nie son existence, tantôt qu'on croie à sa beauté, tantôt qu'on plaigne son malheur. Il réclame une fausse charité par laquelle l'homme dupé consente à avoir pitié de lui. Il se représente comme un malheureux irrévocablement condamné pour une seule faute, dissimulant à l'âme aveuglée l'éternelle persistance de son crime et de sa malice inexprimable. Il dissimule sa mauvaise foi, son mensonge éternel et cette antique passion de supplanter Celui de qui il tient la vie et de qui jadis il tenait la joie, avant son crime incommensurable. Mais, dans les exorcismes, quand il est contraint à dire la vérité, il jette sur son état vrai une horrible et salutaire clarté. Gorres est profondément utile et rend un rare service quand il cite ces paroles arrachées à Satan, par lesquelles il se dévoile :

« Ma malice est telle, dit-il un jour, que je ne puis rien vouloir de bon. »

On lui demanda ce qu'il ferait pour recouvrer la grâce dans laquelle il avait été avant sa chute. Voici sa réponse :

« J'aimerais mieux descendre en enfer en y entraînant une âme avec moi, que de remonter au ciel. »

Un trappiste gardait le silence depuis cinquante ans ; il était devenu célèbre en ne disant rien, par son rayonnement. Une sainteté mystérieuse se faisait apercevoir, et quand il passait il ne ressem-

blait à aucun autre. Survint un visiteur, qui, frappé par la vue de cet homme, demanda la permission de lui faire dire un mot, afin de savoir quel mot dirait l'homme qui se taisait depuis cinquante ans. La permission fut obtenue.

« Que faites-vous depuis cinquante ans? » demanda-t-il au trappiste.

Et le trappiste répondit :

Annos æternos in mente habui.

Il avait scruté, parmi les profondeurs du silence, les profondeurs du : *jamais! jamais!*

Les détails que donne Gorres sur le Sabbat, sur les épouvantables cérémonies par lesquelles l'enfer parodie le culte et le sacrifice divin, imposent à l'homme l'utile souvenir d'un ennemi dont il a oublié exprès l'horreur, et le lui montrent tel qu'il est. A ce sujet-là, les illusions nuisent à tout et ne servent à rien.

L'enfer est parfaitement juste, voilà la vérité ;

Parfaitement terrible, voilà la vérité ;

Parfaitement éternel, et voilà encore la vérité.

EBNEST HELLO.

LE TESTAMENT DE SŒUR ALOYSE

I

Qu'il faisait beau et doux sous les grands arbres du préau, dans cette brillante soirée d'été ! La brise légère apportait l'odeur des foins coupés, les feuilles semblaient palpiter de joie dans l'air que dorait le soleil, les hirondelles se poursuivaient en jetant de petits cris farouches, et, dans le feuillage d'un tilleul, l'oiseau brun, le rossignol, essayait ses cadences perlées, s'interrompant quand la voix des enfants dominait la sienne, et reprenant dans les silences, alors qu'il présumait sans doute qu'on pouvait l'entendre et l'admirer. Les enfants, joyeuses comme les oiseaux, dansaient et tourbillonnaient, semblables à ces légers atomes qu'on voit monter dans un rayon de soleil ; les religieuses les surveillaient, figures austères et silencieuses qui contemplaient la vie dans sa fleur et son insouciance. Ce préau, où les enfants jouaient, où les oiseaux gazouillaient, était celui d'un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, monastère nouveau, cloître relevé de ses ruines, où les vertus des anciens jours florissaient à l'abri de murailles modernes et que la poésie des souvenirs n'ennoblissait pas.

Quelques jeunes filles, à qui les jeux d'enfants ne plaisaient plus, se promenaient par groupes sous les arcades voûtées qui entouraient le préau, elles causaient, elles riaient, mais, par un mouvement involontaire, elles baissaient la voix quand la marche les ramenait vers une religieuse, assise dans un fauteuil ; pauvre malade qu'on avait amenée là pour jouir des parfums et de la bienfaisante chaleur. Elle semblait toucher au terme de la vie, quoique jeune encore ; mais la pâleur de ses joues, l'amaigrissement de son corps affaissé, la blancheur transparente de ses mains, décelaient les ravages d'une implacable et longue maladie : le sablier n'avait plus de sable, la lampe n'avait plus d'huile, et le cœur, comme l'horloge qui va s'arrêter, ralentissait ses pulsations. Et pourtant on voyait encore que sœur

Aloyse avait eu le charme tout-puissant, la beauté, que la maladie même n'avait pu effacer : ses yeux d'un bleu sombre n'avaient perdu ni leur forme en amande, ni leur couleur de saphir, sa taille paraissait encore élégante sous la robe noire qui l'enveloppait comme un suaire, et sa voix avait gardé la grâce et la douceur qui la distinguaient autrefois.

On avait profité d'un instant de mieux pour la porter au jardin; mais elle souffrait encore et l'air pur, la suavité de cette belle soirée ne la ranimaient pas. Elle demeurait silencieuse, absorbée peut-être dans ces dernières pensées qui ne se confient pas, et qui font entrevoir à celui qui va partir les rivages inconnus et pourtant si prochains où il est attendu. A quoi pensait-elle ? à son passé sans remords, à son avenir sans crainte? regrettait-elle quelque chose, elle qui avait tout abandonné pour son Dieu ? un dernier fil retenait-il captif l'oiseau céleste ? On ne saurait le dire ; elle paraissait triste ; mais ses compagnes, si affectueuses cependant, ne s'en étonnaient point. Sœur Aloyse avait toujours eu, même aux plus beaux jours de sa jeunesse, un fonds de mélancolie : elle ressemblait à un ange de paix, mais à un ange qui pleure.

Une jeune fille qui se promenait sous les arcades la regardait avec intérêt, et se détachant enfin du groupe auquel elle semblait enlacée, elle s'approcha de la religieuse, se mit à genoux dans le gazon, près d'elle, la regarda doucement, et lui dit : — Eh bien ! ma sœur, êtes-vous mieux ce soir ?

La sœur Aloyse rougit faiblement, comme une porcelaine derrière laquelle passerait une petite flamme, et elle répondit de sa voix douce et basse : — Merci, Camille, je ne suis pas bien, je ne serai plus jamais bien, excepté près de Notre-Seigneur. Voyez ! ne semble-t-il pas qu'on ouvre les portes du ciel ?

Elle désigna le couchant, plein de gloire, de clarté, de pourpre, d'or et de flammes. — Il ne faut pas y aller encore, répondit Camille d'un ton caressant. — Oh ! si ! pourvu que le bon Dieu me reçoive ! quelque chose me dit que je dois partir bientôt.

Elles gardèrent le silence ; Camille la regardait tristement : élevée dans cette maison, elle y avait toujours vu sœur Aloyse et elle s'y était attachée ; elle aurait bien voulu lui faire quelque plaisir, mais que donner, mais que dire à une personne si détachée de la terre et qui n'aspirait qu'aux biens éternels ? La religieuse pensait, priait peut-être... Après un long silence, elle dit : — Camille, vous viendrez

me voir une fois avant que je ne m'en aille. Bonsoir, chère Camille ! aidez-moi à me lever...

Deux religieuses accoururent et aidèrent leur sœur à regagner la maison. Camille avait cueilli quelques roses blanches ; elle les apporta à sœur Aloyse, en disant : — C'est de mon petit jardin, ma sœur, prenez-les, je vous prie. — Volontiers, je les offrirai à la Sainte-Vierge. A bientôt, Camille, et dites ce soir un *Memorare* pour moi !....

II

— Allez, mon enfant, disait la vieille supérieure à Camille, allez à l'infirmerie voir ma sœur Aloyse, elle désire vous parler. — Elle va mourir ? demanda Camille les larmes aux yeux. — Elle va à la maison de l'éternité, elle y sera bientôt, mais pas aujourd'hui. N'ayez pas peur, Camille, allez, et écoutez-la bien.

Camille, le cœur ému (ce pauvre cœur est si vite ému à seize ans !) monta l'escalier qui conduisait aux cellules des dames religieuses. Elle traversa un long corridor sur lequel s'ouvraient de petites portes, qui toutes, au lieu d'un numéro ou d'une enseigne, avaient une sainte image ou une pieuse inscription. Au bout de cette galerie se trouvait l'infirmerie, grande pièce calme et reposée, dont les fenêtres dominaient le préau et le jardin ; elle était en ce moment presque solitaire ; un seul lit, celui de la sœur Aloyse, se trouvait occupé, et la sœur infirmière, trouvant sa malade sans fièvre, était allée dire vêpres à la chapelle.

Camille s'approcha sans bruit du lit, dont les rideaux étaient à demi-relevés et laissaient voir sœur Aloyse, assise, soutenue par des oreillers et les mains jointes autour de la croix de son chapelet. Elle sourit à la jeune fille qui l'embrassa timidement. Dans le fond de son âme, Camille se demandait pourquoi on l'appelait là, devant ce lit, de préférence aux autres jeunes filles, ses amies, ses compagnes, et elle avait un peu peur, comme on a peur de l'inconnu.

La religieuse leva sur elle ses yeux profonds et qui semblaient regarder plus loin que les choses présentes, et elle lui dit avec beaucoup de douceur : — Asseyez-vous, Camille, j'ai quelque chose à vous dire. Elle hésita et reprit enfin : — Vous n'avez jamais entendu parler de moi dans votre famille ? — Jamais, ma sœur Aloyse, répondit l'enfant un peu surprise. — J'ai connu autrefois votre famille, votre père, reprit-elle avec effort. Il y a longtemps, bien longtemps, vous n'étiez pas née.... J'étais une alliée de votre grand' mère, Mme Réville... —

Je ne l'ai pas connue, mais je connais son grand portrait... — Oui, dans le salon rouge, n'est-ce pas? dit sœur Aloyse avec un sourire triste. Eh bien! Mme Réville m'avait reçue dans sa maison, comme dame de compagnie, lectrice.., car j'étais pauvre, et il fallait me donner une position. Votre père n'habitait pas la même maison que sa mère, mais il y venait très-souvent.

— Elle s'arrêta, respira avec difficulté, et reprit :

— Il voulut m'épouser; Mme Réville s'y opposa, il persista... Je vis qu'il allait désobéir à sa mère... J'eus peur pour lui, j'eus peur pour moi-même : je consultai le bon Dieu... Il ne rejette pas l'âme affligée et désolée, et Lui, ce divin Consolateur, m'appela ici, dans sa maison, il mit ce voile saint comme une barrière entre le monde et moi... Je me trouvai en paix, paix amère quelquefois, mais réelle, car elle habitait au fond de mon cœur, elle était le prix de mon sacrifice; je vis, dans la clarté qui vient de la croix, combien toute joie est trompeuse et tout plaisir vide et faux.... Il s'écoula ainsi deux années, je venais de me consacrer à Dieu par des vœux, irrévocables dans mon cœur, quand des amies qui venaient me visiter parfois, quand la voix publique qui, de nos jours, retentit jusque dans les cloîtres, m'apprit la seule chose qui pouvait encore m'affliger... Camille, votre père, veux-je dire — car vous portez le même nom que lui — M. Réville, irrité de mon départ, contristé de la perte de cette pauvre créature que je suis, avait cherché l'oubli dans les plaisirs... Il m'oublia, sans doute, je le crois, je l'espère, mais aussi il oublia Dieu! Votre père n'est plus chrétien, votre père est l'ennemi du christianisme.... Ah! depuis le jour où j'ai appris que nos prières ne se rencontraient plus sur le chemin du ciel, que j'ai pleuré, que j'ai supplié, que j'ai fait pénitence! Hélas! mes larmes, mon sang, mes veilles, mes souffrances, tout a été inutile, et je meurs avec le glaive au fond del 'âme...

Elle ne put continuer, sa voix s'éteignait sur ses lèvres, et des larmes, rares et brûlantes, roulaient sur ses joues. Camille, agenouillée près du lit, pleurait aussi : elle entrevoyait ce que cette âme sacrifiée avait dû souffrir.

— Mon enfant, reprit enfin la sœur après un long intervalle, je vais mourir et personne sur la terre ne priera plus pour lui, puisque votre mère, qui a dû tant prier aussi, elle! n'existe plus. Vous aimez votre père, n'est-ce pas? — Oh! oui, de toute mon âme! — Eh bien! promettez-moi, jurez-moi que vous ne cesserez pas de prier pour sa conversion, que vous offrirez pour lui vos actions et vos peines; pro-

mettez-moi que, pour remplacer la pauvre Aloyse qui s'en va, il y aura toujours une voix suppliante qui criera miséricorde ! Songez à ce que c'est qu'une âme et une éternité ! et c'est l'âme de votre père !

Elle avait saisi les mains de l'enfant dans les siennes, et elle attachait sur elle un regard où les dernières forces de la vie se concentraient : — Promettez ! dit-elle.

Camille réfléchissait ; son jeune visage avait pris une expression grave et ferme : elle éleva la main vers le crucifix et dit d'une voix accentuée : — Je vous le jure, ma sœur ! je continuerai ce que vous avez commencé ; je prierai, je travaillerai toute ma vie à sa conversion !

La sœur retomba sur son oreiller ; un rayon de joie céleste éclairait son front : — Je puis mourir, murmura-t-elle.

Elle mourut deux jours après, dans une paix et une sérénité dignes de l'innocence de sa vie entière, et pourtant, en rendant le dernier soupir, elle disait encore : *Miséricorde !*

Etait-ce à elle-même qu'elle pensait ?...

III

Plusieurs années s'étaient écoulées ; l'herbe poussait, épaisse et verte, sur le lit d'argile où dormait Aloyse ; Camille, devenue une grande jeune fille, tenait la maison de son père ; elle avait voyagé avec lui, elle avait vu le monde, les bals et les fêtes, mais jamais elle n'avait oublié la promesse faite à la religieuse. Cette promesse avait fait sortir son esprit des limbes de l'adolescence ; elle était devenue sérieuse tout d'un coup, en voyant donner à sa vie un but aussi sublime que difficile, et dès ce moment, comme si le souffle qui animait Aloyse eût passé en elle, toutes ses actions, toutes ses pensées avaient été dévouées au rachat d'une âme. Au début, pleine du zèle imprudent et enthousiaste de la jeunesse, elle voulut parler et prêter à la religion le secours de sa faible voix, des arguments que son cœur trouvait si naturellement et qui lui semblaient irrésistibles ; son père se moqua d'elle et la fit pleurer ; elle voulut insister, il se fâcha et lui fit peur ; alors elle résolut de se taire et de remettre à Dieu le soin de sa cause. Mais combien elle y veillait, et par quelles prières, quels soupirs, quels élans du cœur, quelles aspirations ferventes elle rappelait à Dieu cette âme précieuse ! Que de pactes faits avec la Sainte Vierge ! que de fleurs offertes à son autel ! que de communions où

elle remerciait le Sauveur des grâces qu'il a faites à cette toute-puissante Médiatrice ! Et l'ange gardien de son père, quel commerce intime elle avait avec lui ! qu'elle l'honorait et le priait pour celui qui n'y pensait jamais ! Et à mesure que les années venaient, la piété de Camille devenait plus austère : les sacrifices se joignaient aux prières et les actes de la charité active s'ajoutaient aux aumônes généreuses. On se demandait pourquoi Camille Réville, riche et jeune, charmante et fêtée, se levait si matin, passait à l'église de si longues heures, toujours à genoux, pourquoi elle allait avec les sœurs de Charité visiter les malades, pourquoi sa toilette était si unie et si simple, pourquoi sa chambre si peu décorée, pourquoi elle travaillait sans cesse et sans relâche, pourquoi enfin, avec un extérieur et une conversation si aimables, elle s'était fait une vie sévère ? Personne sur la terre n'aurait pu répondre à ces questions, excepté l'ange gardien qui inscrivait ces sacrifices au compte de son client oublieux.

Et elle n'obtenait rien, quoique ses austérités ne fussent que pour elle et qu'elle eût gardé pour son père ce que la piété, unie à la tendresse, ont de plus doux et de plus affectueux. Ce cœur fermé ne s'ouvrait ni aux rayons de la grâce, ni aux timides sourires de son enfant. Le goût des divertissements, venu du besoin d'oublier, avait chassé de l'âme de Réville, en même temps qu'un pur amour, la foi aux choses célestes ; le flambeau divin disparaît vite sous la cendre du plaisir, et comme tant d'autres enfants du siècle, il avait négligé de croire, de peur d'être obligé de bien faire. Les mauvaises sociétés, les mauvaises lectures avaient achevé l'œuvre des dissipations fougueuses ; le mariage, la paternité ne le ramenèrent pas ; seulement, il arriva qu'appelé par sa naissance, sa fortune et d'incontestables talents, aux fonctions publiques, il s'y montra, pour être conséquent avec ses doctrines et agréable à ses amis, complétement hostile envers la religion. Les Séminaires, les Frères de la Doctrine chrétienne, les Sœurs, hospitalières ou institutrices, les établissements libres, les Carmélites qui ne demandent rien à personne, les Clarisses qui quêtent un morceau de pain, les Petites-Sœurs des pauvres, qui mangent la desserte de leurs vieillards, les Missions lointaines, les sermons du Carême à la paroisse, les Jubilés, les Cardinaux assis au Sénat, les Capucins qui vont pieds nus, étaient tous pour lui l'objet de la même antipathie. Il lisait assidûment le *Journal des Débats*, la *Revue des Deux-Mondes* et le journal libéral de son département, de ce département où il jouait un grand rôle ; disons-le pour l'excuser, son im-

piété n'avait jamais été éprouvée par aucune infortune, et il avait trouvé la terre si bonne qu'il eût bien voulu y faire un établissement définitif. Jeune, il avait vécu dans les plaisirs bruyants ; plus avancé en âge, il vivait pour le comfort, pour la maison, chaude en hiver, fraîche en été, splendide en tout temps, pour les longs dîners, pour la bonne cave, pour les beaux chevaux et les bonnes voitures ; il jouissait délicieusement de ces choses excellentes que l'estime publique suit presque toujours, mais parmi lesquelles la grâce divine ne vient guère s'égarer.

Des souvenirs de sa jeunesse il ne se souvenait guère ; à peine savait-il encore le nom de cette pauvre cousine, jadis aimée avec emportement, et qui, elle, ne l'avait jamais oublié, et l'avait aimé, jusque dans les bras de la mort, d'un amour angélique. Un jour, Camille prononça le nom de sœur Aloyse, en ajoutant : — N'était-ce pas une de nos parentes, mon père ? — Oui... oui... une tête romanesque ! elle s'est jetée dans un cloître, elle devait bien s'y ennuyer !

Il fit quelques tours dans la chambre, d'un air préoccupé, et regardant enfin le grand portrait de sa mère, figure sèche et hautaine, il ajouta : — Ma mère ne l'aimait guère, cette pauvre Aloyse ! Pauvre fille ! quelle voix charmante elle avait, une voix qui devait étonner au couvent quand elle chantait *Miserere*... — Elle ne chantait plus, elle avait mal à la poitrine. — Parbleu ! le régime du couvent ! quel dommage que cette jolie Aloyse se soit enterrée vivante ! Au théâtre, elle eût égalé Malibran....

Et ce fut tout : le souvenir d'Aloyse n'était que celui d'une jeune fille chantant bien et qui aurait eu peut-être tout un avenir au théâtre.

Il aimait sa fille, mais elle le gênait, et il désirait la marier, pour être débarrassé de sa tutelle et de sa responsabilité. Elle ne s'y refusait pas, car elle comprenait que Dieu ne l'appelait point au cloître, mais elle ne voulait pour mari qu'un chrétien, et elle le dit à son père, qui leva les épaules en s'écriant : — Encore une de tes idées ! Le chrétien pourtant se trouva, et à vingt-deux ans Camille Réville devint Mme de Laval.

IV

Camille a vingt ans de plus ; la jeunesse a fui à tire-d'ailes, il a neigé sur ses cheveux noirs, mais son agréable visage a gardé la sérénité d'autrefois. Elle a été heureuse, de ce bonheur mêlé, incomplet, que l'on goûte sur la terre, dans cette vie où la case blanche n'est

jamais loin de la case noire, où, dans l'écheveau, le fil sombre s'entrelace toujours au fil brillant. Elle a vécu dans une paix profonde avec son mari ; ensemble ils ont ri aux petits enfants joueurs, et pleuré sur les enfants malades ; ils les ont élevés avec les peines et les soucis qui, de nos jours surtout, accompagnent toute éducation chrétienne ; leur fille aînée, Amélie, est mariée depuis un an et les réjouit de l'espoir de sa prochaine maternité ; la seconde finit son éducation dans ce même couvent des Bénédictines où sa mère fut élevée ; leur fils André se prépare, rue des Postes, à l'École polytechnique, et le cadet, Maurice, achève ses études latines dans sa ville natale. Parmi les traverses et les joies de son existence, parmi les jours de pluie ou les jours de soleil, Camille a conservé une pensée fixe, la pensée de sa jeunesse, le but qu'elle s'était proposé alors, la conversion de son père. Et jeune femme, elle a prié avec son mari, dont le cœur vibrait comme le sien ; jeune mère, elle a fait prier ses enfants ; arrivée à l'automne de la vie, elle prie encore, elle prie toujours, et elle n'a rien obtenu.

Le vieillard demeure chez elle ; à chaque instant, elle peut l'entourer de soins et de tendresse ; elle le veille, elle le couve, plutôt comme une mère que comme une fille, et c'est bien un enfant, en effet, que cet homme de soixante-dix ans, qui ne veut entendre aucun grave enseignement, qui se raille des choses saintes, qui ne reçoit aucune leçon, ni de la vie, ni de la mort, et dont on est obligé de détourner les paroles, d'interpréter les rires et les sarcasmes, de peur qu'il ne scandalise un des petits !

Au moment où nous retrouvons Camille, elle est seule au salon avec son père. Il sommeille à moitié, près d'un grand feu, les *Débats* à ses pieds ; elle travaille à la layette de l'enfant attendu, mais deux fois elle s'est interrompue pour reprendre et relire deux petites lettres, reçues le matin, venant toutes deux de ses enfants absents. Après mille détails de pensionnaire, sur les compositions en histoire, sur le nouvel ouvrage de tapisserie que Clotilde venait de commencer, sur les prédications de la retraite annuelle, faites par un nouveau Père dont elle ne savait pas le nom, c'était le Père de la retraite, Clotilde disait : « Et je n'oublie jamais, chère mère, notre union de prières, vous savez pourquoi. Il me semble que le moment est proche et que le bon Dieu m'entend. Comme bon papa sera étonné d'avoir pu vivre si longtemps sans penser à Dieu ! »

La seconde lettre était d'André ; elle eût été inintelligible pour tous ceux qui n'auraient pas eu la clef du langage des écoliers, tant le

collage, le *bachot*, les *spéciales* et les *taupins* y tenaient de place. Mais à la fin, il y avait un mot que Camille baisa à plusieurs reprises : « Chère maman, je t'aime et je prie toujours avec toi, comme toi. »

Une bûche qui roula avec un grand bruit d'étincelles réveilla M. Réville, et, après s'être frotté les yeux, il dit à sa fille : — Où donc est Maurice ? — Il est allé patiner, mon père. Voulez-vous que je le remplace et que je fasse un petit bésigue avec vous ? — Non, merci ; tiens, lis-moi plutôt la discussion des Chambres sur la loi militaire...

Camille prit le journal et lut posément ; le vieillard fermait encore les yeux, quand un violent coup de sonnette le réveilla complétement et fit tressaillir Mme de Laval. — Qu'avez-vous ? lui dit son père. — Je ne sais, ce coup de sonnette m'a fait mal.

Elle se leva et se rendit dans le vestibule ; son mari entrait au même instant, venant de la rue. Elle courut vers lui et l'arrêta sur place, frappée d'une inexplicable terreur. M. de Laval avait le front couvert d'une pâleur mortelle, il voulait parler, il balbutiait, les mots se mouraient sur ses lèvres, et sa femme, dans ces voyages rapides que fait la pensée, crut qu'il allait tomber mort à ses pieds. — Qu'avez-vous ? s'écria-t-elle en étendant les bras vers lui. — N'ayez pas peur, Camille, ce ne sera rien, dit-il, Maurice....

Il ne put achever. — Maurice, dit-elle, où est-il ? que lui est-il arrivé ?... O grand Dieu ! il est mort ! il s'est noyé !

M. de Laval avait repris quelque force ; il put répondre : — Il a sauvé un enfant qui se noyait, et il s'est blessé à la tête... on le rapporte... O ma chère Camille, du courage ! il vit ! Dieu peut nous le rendre !

Elle chancelait et regardait son mari avec des yeux égarés : — Du courage ! répéta-t-il.

Les domestiques, déjà au courant de la funeste nouvelle, avaient ouvert les portes de la rue au cortége de voisins, d'amis, accourus de toutes parts, et qui escortaient le corps de Maurice. On le portait sur un brancard, garni de matelas, et sa tête inanimée, sanglante, mourante, reposait, les yeux entr'ouverts, sur un oreiller formé par les manteaux de ces braves gens ; derrière le brancard, un homme allait en sanglotant... C'était le père de l'enfant sauvé, sauvé par Maurice au prix de sa vie.

En quelques instants, le jeune homme fut porté dans un lit, et les médecins arrivèrent à son chevet, suivis du curé de la paroisse. Camille, à genoux auprès de lui, vit, comme dans un mauvais rêve, le

chirurgien qui pansait la profonde blessure que Maurice avait à la tempe, et qui, derrière le rideau, parlait d'un air morne au médecin; elle vit le curé s'approcher, parler à Maurice à voix basse et, penché sur lui, elle le vit élever la main et bénir le mourant, à qui, sur-le-champ, il donna les saintes huiles ; elle entendit la voix de son mari qui lui disait encore : — Chère femme, le bon Dieu le veut ! regarde notre Maurice !

Alors elle le regarda : Maurice, réveillé par les accents du prêtre, avait repris toute sa connaissance, mais il allait mourir et il le savait. Il paraissait mieux que tranquille, satisfait et il regardait ceux qui l'entouraient : — Adieu, papa ! dit-il, j'ai fait ce que tu m'as appris.

Il reconnut le père de l'enfant qui se cachait derrière M. de Laval, et lui faisant un signe de la tête d'un air doux : — Mes amitiés à votre petit garçon, dit-il.

Puis il chercha sa mère. Elle s'était levée, elle se penchait sur lui et le tenait dans ses bras. — Chère maman, offrons cela pour le salut de bon papa. Dites-lui bien....

Il ne put pas achever ; sa mère vit ses yeux s'éteindre et sentit son souffle se glacer. Elle demeura longtemps, semblable à la plus désolée des Mères, tenant ce fils chéri mort dans ses bras, le couvrant de larmes, et ne pouvant écouter ce que lui disaient son père et son mari ; tous deux aussi accablés de douleur. Enfin, la piété, les sentiments surnaturels qui avaient animé toute sa vie, l'emportèrent, et elle dit tout haut : — Oui, mon Dieu ! j'accepte le sacrifice, et je vous l'offre pour mon père. Sauvez-le, Seigneur ! sauvez-le !

Elle se laissa emmener. Deux jours après on enterra le pauvre Maurice, et toute la ville accourut à ses funérailles. Le soir même, le curé qui l'avait assisté à son heure dernière se présenta chez Mme de Laval, et lui dit : — Vous êtes affligée, et pourtant vous êtes exaucée: la grâce a poursuivi votre père, et ce matin même, le corps de votre saint enfant étant encore dans la maison, il m'a fait appeler, et il s'est confessé. Il n'y tenait plus, m'a-t-il dit. Réjouissez-vous donc dans vos larmes, madame.

Elle se réjouissait, en effet, et elle pleurait. — O Aloyse, dit-elle, et mon cher Maurice ! Ils l'ont donc emporté ; mais à quel prix ! — Louez Dieu, reprit le prêtre, il désunit la famille, mais pour la reconstituer dans l'éternité. Louez Dieu !

MATHILDE BOURDON.

LA RUSSIE

(DEUXIÈME ARTICLE)

V

« Le peuple russe, dit un auteur anonyme écrivant en 1812 (1), prend, dès qu'il paraît sur la scène du monde, un caractère particulier. L'expédition qu'Igor fit en 913 contre Constantinople était de quatre cent mille hommes. Il ne rencontrait aucun obstacle ; toutes les troupes grecques étaient alors dispersées. Il semble que le défaut de résistance excite la fureur des Russes ; ils n'épargnent aucun des malheureux qui tombent entre leurs mains : les uns sont mis en croix, d'autres empalés, mutilés, enterrés vivants, percés à coups de flèches ; les prêtres ont la tête clouée contre des poteaux, les enfants sont arrachés des entrailles de leurs mères ; enfin les flammes et de longues traces de sang marquent le passage des soldats d'Igor. On croit, en lisant ces vieilles chroniques, entendre le récit de quelque expédition de Caraïbes ; mais malheureusement l'histoire moderne de Russie en reproduira souvent d'autres exemples. » Nestor, qui rapporte ces faits dans sa chronique, écrit que « les Russes tourmentaient *à plaisir* leurs prisonniers. »

« Les Russes arrivèrent à Constantinople n'importe comment, dit le savant Le Clerc (2)... Ils se plongent dans le sang et dans une volupté qui révolte la nature. Ils exterminent, enlèvent ou détruisent tout ce qui tombe sous leurs mains avides et féroces, et le pillage s'étend des maisons et des temples jusqu'aux tombeaux. Ils font passer les Grecs par tous les genres de supplice que la barbarie peut rassembler sur des hommes vivants. Une fureur inouïe leur fit entasser cadavres sur cadavres, *et c'est au milieu des morts et des mourants qu'ils jouissaient avec une volupté sanguinaire...* L'Espagnol, qui tremblait à la vue des flibustiers, les appela des démons. Quels noms les Grecs donneront-ils aux Russes ?... »

Remarquons ici que, dès son commencement, la Russie, guidée d'une part par la soif de l'or et de l'autre par son sûr instinct mongol,

(1) *Des progrès de la puissance russe depuis son origine jusqu'à nos jours*, par M. L***.
(2) *Histoire de Russie*, par Le Clerc, t. I, p. 109.

essaie de s'emparer de Constantinople, qu'elle sait être la clef de l'empire du monde. C'est une proie qu'elle convoite depuis des siècles, c'est le bras qui lui manque pour opprimer l'Orient, c'est à la fois un rempart contre l'Occident et une menace audit Occident.

Et cette proie, elle s'en serait emparée il y a quelques années si la France n'eût barré le passage à Nicolas. C'est un grand service rendu à la civilisation.

Les Grecs du Bas-Empire achetèrent la paix du prince russe. Un traité intervint entre les Grecs et les Russes. Karamsin remarque naïvement que « parmi les noms des quatorze signataires de ce traité, députés par le prince Oleg, il n'y en a pas un seul Slave; ce qui fait penser avec raison, ajoute-t-il, que nos premiers souverains n'avaient auprès d'eux que des Varègues, auxquels ils accordaient leur confiance et le soin d'administrer les affaires. » Cette juste observation prouve, contrairement aux intentions de son auteur, que nous sommes ici en présence, non d'un État slave, mais d'un État asiatique d'où l'élément européen, s'il existait, était complétement exclu. Ce qui achève de le prouver, c'est que le prince Igor (943), voulant entreprendre une nouvelle expédition contre Constantinople, enrôle non-seulement les Varègues, mais encore les Petchénègues, une des branches les plus terribles de la famille mongole établie dans la Bessarabie et la Moldavie, *où elle servait*, dit Karamsin, *à la haine réciproque de ses voisins et les aidait moyennant de l'argent à s'exterminer l'un l'autre.* » Les Petchénègues et les Russo-Finnois étaient, comme on le voit, faits pour s'entendre et pour s'allier, sauf à s'entre-dévorer ensuite : c'est ce qui eut lieu.

Il intervint plusieurs traités solennellement jurés entre les Byzantins dégénérés et les Russes ; mais en même temps qu'éclate la convoitise de ceux-ci pour Constantinople, éclate aussi leur mauvaise foi et leur mépris des serments les plus sacrés. L'histoire nous les montre, en effet, se ruant traîtreusement et à des intervalles très-rapprochés sur la capitale de l'empire pour la surprendre et s'en rendre maîtres. On pense assez généralement que c'est Pierre le Grand qui a inventé le système russe ; il n'en est rien. Il n'a fait, dans son fameux testament, que fixer la tradition qui lui venait de ses ancêtres. Il jalonna la route, mais le but était connu depuis longtemps. Ce but, l'instinct mongol l'avait deviné, l'avait senti, l'avait flairé, comme l'animal carnassier flaire sa proie.

Voyons maintenant comment les princes russes se conduisent les

uns envers les autres d'abord, et ensuite envers leurs peuples, leurs vassaux et leurs ennemis.

Voici comment Oleg, second prince russe, s'empara de Kief, où régnaient Ascold et Dir, compagnons de Rurik. Le récit de l'historien russe est aussi ignoble que le fait qui en est le sujet. Le voici :

« Cependant, dit Karamsin (1), comme il était possible qu'Ascold et Dir, à la tête d'une bonne armée, ne voulussent pas consentir à se soumettre de bon gré, *l'idée pénible de combattre des compatriotes*, ÉGALEMENT HABILES D'AILLEURS DANS L'ART DE LA GUERRE, tout décida Oleg à employer la ruse. Ayant laissé son armée derrière lui, accompagné seulement du jeune Igor et de quelques personnes, il aborda sur le rivage escarpé du Dniéper, où était l'ancienne Kief ; il avait eu la précaution de faire cacher ses soldats dans des barques. Il fait annoncer aux princes de Kief que des marchands Varègues, envoyés en Grèce par le prince de Novogorod, désiraient les voir en qualité d'amis et de compatriotes. Ascold et Dir, ne soupçonnant aucune embûche, s'empressent de paraître sur le rivage. Au même instant, ils sont enveloppés par les gens d'Oleg, qui leur dit : « *Vous n'êtes ni princes ni d'une naissance illustre, mais moi je suis prince ;* et, leur montrant Igor, il ajoute : « *Voici le fils de Rurik !* » A ces mots, qui furent leur arrêt de mort, Ascold et Dir, percés de coups, tombèrent sans vie aux pieds d'Oleg. »

Karamsin essaie une flétrissure de ce perfide et cruel attentat, mais je sens le Mongol dans ses paroles : il cache son admiration.

Nous lisons dans Karamsin, Tome I, page 199, ce qui suit :

« La première chose dont s'occupa la princesse Olga fut d'exterminer les meurtriers d'Igor (Igor avait été tué par les Dzerliens, que sa cupidité avait révoltés).

« Fiers du meurtre d'Igor autant que d'une victoire, méprisant l'enfance de Sviatoslof, les Dzerliens formèrent le projet d'usurper la puissance de Kief et de faire épouser la veuve d'Igor à leur prince Male. Vingt ambassadeurs des plus distingués parmi les Dzerliens viennent à Kief et disent à Olga : *Nous avons tué ton mari à cause de sa rapacité et de son amour pour le pillage ; mais les princes dzerliens sont généreux et magnanimes ; leur pays est florissant et fort aisé. Deviens l'épouse de notre prince Male.*

« *Votre proposition m'est tres-agréable*, répondit Olga avec une feinte douceur, je ne puis plus ressusciter mon époux ! Demain je vous ferai rendre tous les honneurs qui vous sont dus ; retournez

maintenant dans vos barques, et lorsque mes gens viendront vers vous, *ordonnez-leur de vous porter sur leurs bras.*

« A l'instant Olga fait creuser une grande fosse dans la cour du Belvédère, et le lendemain elle envoie chercher les ambassadeurs, qui, selon ses ordres, disent aux gens de la princesse : « Nous ne « voulons aller ni à pied ni à cheval ; portez-nous avec notre barque. « — Que faire ? répondirent les Kieviens en les portant, nous sommes esclaves ! Igor n'est plus, et notre princesse consent à devenir l'épouse de votre prince. » Olga observait de son balcon la fierté et l'orgueil des députés, bien éloignés de prévoir le triste sort qui les attendait ; car, arrivés près de la fosse, les gens d'Olga les y précipitèrent, eux et leur barque. La vindicative princesse leur demande alors s'ils étaient satisfaits de cet honneur ; les infortunés témoignent par leurs cris leur repentir de la mort d'Igor ; mais il était trop tard. Olga les fait enterrer tout vifs, et a soin d'expédier un courrier aux Dzerliens, pour leur déclarer qu'il fallait lui envoyer le plus grand nombre de personnes considérables, sous prétexte que le peuple de Kief ne voulait point la laisser partir sans une suite nombreuse et solennelle. Les trop crédules Dzerliens députèrent aussitôt à Kief les plus illustres de leurs chefs et de leurs citoyens. A peine sont-ils arrivés, qu'on leur fait préparer, *à la manière du pays*, un bain où ils sont brûlés tout vifs. Alors Olga fait dire aux Dzerliens de préparer de l'hydromel à Korosthène, parce qu'elle allait se rendre chez eux ; mais qu'avant son second mariage, elle désirait célébrer des jeux funéraires sur la tombe de son premier époux. En effet, elle se rendit dans cette ville ; elle arrosa de pleurs les cendres d'Igor, elle fit élever un tertre sur son tombeau et célébra des jeux en son honneur.

« La fête commence par un joyeux banquet ; et tandis que l'hydromel trouble les guerriers de Korosthène, cinq mille d'entre eux arrosent de leur sang le tombeau d'Ygor. De retour à Kief, elle lève une armée nombreuse et marche contre ses ennemis. Les deux armées se rencontrent. Le jeune Swiatoslof lance le premier son javelot, et les Russes, animés par son exemple, rompent les Dzerliens, qui courent se renfermer dans leur ville. Korosthène se défendit longtemps ; enfin, séduits par les promesses d'Olga, les habitants lui offrirent un tribut de miel et de fourrures. Mais l'artificieuse princesse, feignant la clémence, se contenta de trois moineaux et d'un pigeon par maison. Elle fit attacher à ces oiseaux de l'amadou enflammé, et

les ayant relâchés, ils mirent le feu à la ville, dont les habitants tombèrent entre les mains d'Olga. »

Karamsin termine ce récit par la réflexion suivante : « Nous ne pouvons pas, dit-il, approuver la cruauté d'Olga. » Ce blâme, s'il est sincère, est presque un acte d'héroïsme en Russie.

Bon sang ne peut mentir, dit le proverbe ; la conduite des petits-fils d'Olga le prouve bien. D'abord Oleg est tué par son frère Iaropolk, et celui-ci par Vladimir, son autre frère.

Après avoir rapporté les circonstances affreuses de ce dernier fratricide, l'historiographe Karamsin dit : « Vladimir prouva bientôt qu'il avait reçu de la nature toutes les qualités d'un grand prince. » Or, je lis dans le sommaire du chapitre où est racontée l'histoire de ce prince ce qui suit : « *Ruse de Vladimir ; — son zèle pour l'idolâtrie; — son penchant pour les femmes ; — il arrose de sang humain les autels des idoles ; — il fait de Rognède, épouse de son frère, son esclave et sa concubine. Celle-ci veut le poignarder pendant son sommeil ; Vladimir prend la résolution de faire mourir la coupable de sa propre main.* » etc., etc.

Après toutes ces preuves de grandeur, Karamsin raconte comment, parmi tous les cultes, ce prince choisit le grec. Rien ne découvre plus à fond le scepticisme tartare que cette scène. Nous y reviendrons plus tard.

Il raconte aussi comment la guerre entre les Petchénègues et les Russes finit aussi par un combat singulier assez semblable, sauf le nombre des combattants, qui, ici, n'était que d'un de chaque côté, au combat des Horaces et des Curiaces ; mais il oublie de dire que les Russes, voyant leurs ennemis saisis de terreur par la défaite et la mort de leur tenant, se précipitèrent sur eux et en firent un grand carnage.

« Jusqu'au milieu du douzième siècle, dit Adam Mickiewicz, l'histoire de cette partie du monde ressemble à la lutte de ces insectes microscopiques que l'on voit s'entre-déchirer et renaître à chaque instant ; lutte entre les princes et leurs dynasties, lutte entre les dynasties et les princes et les dynasties slaves du Midi et du Nord. »

C'est, en effet, une oligarchie anarchique épouvantable, où les assassinats, les parricides, les fratricides, tous les crimes enfin s'enchaînent les uns aux autres. En haut, en bas, partout on ne voit que des bêtes féroces aux prises les unes avec les autres. Les victimes ici ne sont pas plus intéressantes que les bourreaux ; on n'a pas plus de

pitié pour elles qu'on n'en aurait en voyant une hyène dévorée par un tigre, et réciproquement. Les peuples, de leur côté, sont tellement lâches, tellement avilis, ou plutôt tellement ressemblants à leurs maîtres, qu'au récit de leurs souffrances, la commisération est vaincue par le dégoût. Loin de crier sous le fer de leurs égorgeurs, ils paraissent applaudir; on dirait qu'ils éprouvent une secrète volupté à faire partie d'un organisme monstrueux destiné à dévorer les autres et à se dévorer lui-même. En voulez-vous une première preuve? Écoutez.

En ce temps-là (1015-1019) régnaient un neveu et un fils de Vladimir : l'un, Sviatopolk, à Kief, et Iaroslaf à Novogorod. Le premier égorge trois de ses frères, le second est tout rouge du sang des principaux de Novogorod, qu'il a fait massacrer sous je ne sais quel prétexte. « Cruauté inconsidérée » (*sic*), dit le tendre Karamsin, car dans la même nuit il reçut de sa sœur, qui se trouvait à Kief, la nouvelle de la mort de son père et des forfaits de Sviatopolk. Saisi d'horreur (c'est de peur qu'il fallait dire), il sentit que l'affection des Novogorodiens pouvait seule le soustraire au sort de ses frères, et dans cette extrémité il *osa* (il savait bien à qui il avait affaire) recourir à la générosité des parents, des frères de ceux dont le sang fumait encore dans la cour du palais. Il fit rassembler les citoyens sur la place publique, et là, *les yeux baignés de larmes* (les yeux de la hyène, avons-nous dit, prennent successivement toutes les couleurs), il leur parla ainsi : « Hier j'ai fait périr *inconsidérément* (quelques jours trop tôt) des sujets fidèles; aujourd'hui je donnerais toutes les richesses de mon trésor pour les rendre à la vie... Amis, mon père est mort!... Sviatopolk, qui s'est emparé du trône, a juré d'exterminer *tous* ses frères. » A ces mots, les *bons* Novogorodiens oublient tout ressentiment et s'écrient d'une voix unanime : « Prince, tu es couvert du sang de nos concitoyens, *mais nous sommes prêts à marcher contre tes ennemis.* »

Et le servilisme cruel embrassa le despotisme sanglant. L'histoire de Russie nous présente le continuel et hideux spectacle d'un peuple et ses princes communiant dans le sang, que ce sang coule de leurs veines ou de celles de leurs ennemis. C'est ainsi que les habitants de Kief célèbrent par des fêtes les trois fratricides de leur prince Sviatopolk; c'est ainsi que nous verrons tout à l'heure les Moscovites applaudir aux massacres et aux cruautés d'Ivan le Cruel; c'est ainsi que les Russes, sur un signe de Sviatopolk, égorgent les troupes po-

lonaises à l'aide desquelles ils venaient de vaincre leurs ennemis. « Sviatopolk, dit Karamsin, craignait que l'espèce de tutelle que son beau-père (Boleslas, roi de Pologne) avait le droit d'exercer sur lui ne se prolongeât ; il voulut ressaisir son indépendance et donna des ordres pour *faire mourir secrètement tous les Polonais*, qui, pensant vivre avec des amis, ne prenaient aucune précaution. A la honte du nom russe, ses coupables intentions trouvèrent des exécuteurs ! Il est probable qu'il préparait le même sort à Boleslas ; mais ce prince découvrit l'affreux complot et s'enfuit. »

C'est ainsi qu'un peu plus tard (1093) les Polovtsi, confiants dans le traité de paix qu'ils venaient de signer avec les Russes, furent égorgés par ceux-ci pendant une sombre nuit.

Écoutons Karamsin nous raconter cet odieux massacre. J'aime à citer l'historiographe russe, non-seulement pour m'autoriser des faits qu'il rapporte, mais aussi pour montrer de quelle façon il les rapporte, façon plus instructive peut-être que les faits eux-mêmes. Son livre me semble un chef-d'œuvre de ruse. Derrière le bonhomme je vois le tartare. Je soupçonne sa conscience double d'être debout devant l'Europe et prosternée dans la poussière devant le czarisme. Il insinue de temps en temps, et en vue de l'Europe occidentale, que le monstre va trop loin parfois ; mais on sent qu'au fond le monstre lui est cher. D'ailleurs n'en est-il pas lui-même une tête ?

« Itlar et Kitan, dit-il, généraux des Polovtsi, avaient pris en otage le fils de Vladimir, d'après les conditions de la paix conclue avec ce prince. Kitan avait dressé ses tentes près des remparts de la ville, et s'y livrait au repos sur la foi des traités. Alors d'indignes conseillers proposèrent au prince de profiter de la négligence de ses odieux ennemis, de violer la paix, les lois de l'honneur et les droits non moins sacrés de l'hospitalité ; en un mot, d'égorger tous les Polovtsi. Vladimir, *irrésolu*, rejeta d'abord cette odieuse proposition ; mais ceux qui l'entouraient étouffèrent les cris de sa conscience *timorée*, en lui répétant que mille fois ces barbares avaient violé leurs serments... Pendant une nuit obscure, les Russes réunis aux Tozques, leurs sujets, sortirent de la ville, surprirent le camp, égorgèrent Kitan et ses soldats plongés dans le sommeil, et ramenèrent en triomphe à Vladimir son fils Sviatoslof qu'ils avaient délivré. Itlar, sans se douter de cette perfidie, allait tranquillement partager le déjeuner de ses hôtes, lorsque, par une ouverture pratiquée à cet effet dans le plancher de la chambre, Oleg, fils de Ratibor, lui décocha une flèche dans la poi-

trine, et le malheureux Itlar, avec plusieurs de ses illustres compagnons, périt victime d'un complot abominable, *qui passa pour une ruse permise aux yeux même du meilleur des princes russes.* »

Si le meilleur des princes russes regarda cela comme une ruse permise, à quels crimes inouïs durent donc se porter les plus méchants?

L'histoire va continuer à nous l'apprendre; elle va nous montrer, sur un fonds uniforme de « ruses » semblables à celles que nous venons de citer, des forfaits dont la nature humaine seule me semble incapable.

Est-il, en effet, possible d'expliquer par des raisons naturelles l'action suivante de ce même Vladimir, que l'historiographe russe appelle « un des meilleurs princes russes? »

Le prince Sviatoslof (973) laissait trois fils : Yaropolk, Oleg et Vladimir. Yaropolk déclare la guerre à son frère Oleg et cause sa mort; Vladimir, effrayé, va chercher des Varègues, revient avec une armée et marche sur Yaropolk. D'abord il prend la ville de Polotsk, tue le prince Rogvolod et ses deux fils, lui prend sa fille, fiancée à Yaropolk, et en fait sa concubine. Après ces exploits, il va mettre le siége devant Kief, où son frère s'était renfermé. Ici donnons la parole à Karamsin : « Vladimir retranche son camp, car son intention n'était pas de prendre Kief d'assaut; il attendait l'occasion de *s'en emparer par le crime ou par la ruse.* Il apprit que Yaropolk avait une extrême confiance en un Voïevode nommé Bloud, et entra avec lui en secrètes négociations : « J'ai besoin de ton secours, lui fit dire « Vladimir, *je te regarderai comme un second père, si tu me délivre « d'Yaropolk...* » Le perfide Bloud n'hésita pas à trahir son prince et son bienfaiteur. »

L'historien russe raconte ensuite parquelles ruses le traître amena son maître à quitter Kief, qui était bien fortifiée, et à se rendre dans une ville presque sans défense où il ne tarda pas à être assiégé par son frère; puis il reprend : « Le traître Bloud engagea Iaropolk à demander la paix, lui représentant l'impossibilité de repousser l'ennemi; l'infortuné Yaropolk lui répondit enfin : « Je suivrai ton conseil; « je n'exigerai de mon frère que ce qu'il voudra bien me donner. » Alors le scélérat fit aussitôt savoir à Vladimir que ses désirs étaient accomplis, et que Yaropolk allait se livrer entre ses mains... Ce prince se rendit en effet à Kief, où Vladimir l'attendait. Le monstre (Bloud) conduit le trop crédule souverain dans l'appartement de son frère, comme dans un repaire de brigands; il en ferme les portes pour

empêcher la suite du prince d'y pénétrer ; et deux Varègues, apostés à cet effet, plongèrent leurs glaives dans le sein de Yaropolk. »

Voilà le prince que l'Église russe reconnaît comme *égal aux apôtres*.

Ce que Vladimir avait fait à son frère, son propre fils essaya de le lui rendre. Ce fils, Iaroslaf, eût sans doute immolé son père à son ambition, si la mort de celui-ci n'eût rendu ce parricide inutile.

Nous l'avons dit déjà ; c'est sous ce prince qu'eut lieu la conversion des Russes au christianisme ; nous raconterons la manière curieuse dont elle se fit, quand nous traiterons de l'influence de la religion sur cette race.

Continuons :

Après la mort de Vladimir, l'Empire et la Russie vivaient en paix et en bonne amitié, amitié basée sur des avantages réciproques, consolidée par l'unité de la religion et des liaisons de parenté. Un des descendants du grand prince crut les circonstances favorables pour tenter un coup de main sur Constantinople. Voici le moyen qu'il employa pour arriver à son but. « Il entra, dit Karamsin, avec quelques navires dans le port de Constantinople, déclarant que son intention était de s'engager au service de l'empereur ; ensuite il sortit secrètement du port, défit les Grecs sur les côtes de la Propontide et trouva la mort à Samos. » Ce n'était là qu'une avant-garde d'une expédition plus sérieuse entreprise par Iaroslaf, et où la flotte russe fut presque entièrement détruite.

L'historien russe fait suivre cette anecdote de ces lignes significatives : « Cette guerre fut la dernière que nos ancêtres firent contre la Grèce, et depuis cette époque Constantinople ne vit plus, dans le Bosphore, leurs terribles flottes. La Russie, déchirée par les guerres intestines, perdit bientôt sa puissance et sa grandeur : *Sans cette décadence, on aurait pu voir s'accomplir cette ancienne prophétie, écrite dans le dixième ou le onzième siècle, on ne sait par qui, au-dessous de la statue de Bellérophon, sur la place Taurique à Constantinople, et qui annonçait :* « QUE LES RUSSES DEVAIENT S'EMPARER UN JOUR DE LA CAPITALE DE L'EMPIRE DE L'ORIENT. »

Pierre le Grand n'était que l'écho de cette prophétie réelle ou supposée, quand il écrivait dans son célèbre testament : *Celui qui régnera à Constantinople sera le vrai souverain du monde.*

Il est impossible, en effet, de peindre le chaos sanglant que présente la Russie à cette époque (1067). Ce ne sont en vérité plus des hommes

qui s'entre-dévorent, ce sont des démons. Une étrange rage de destruction semble s'être emparée des princes et des peuples. La mort leur donne le vertige, les attire ; ils ont soif de mort; l'odeur du carnage, les plaintes des victimes, les cris des enfants qu'on égorge, la pâleur livide et cadavérique des femmes qu'on outrage et qu'on tue, tout cela les enivre d'âcres voluptés. Pas une vertu, pas un acte, je ne dis pas d'héroïsme, mais un acte purement humain, pas une heure claire, pas une journée calme, où la vue de l'historien puisse se reposer un instant et se rafraîchir.

Les éléments eux-mêmes mêlent leur furie à cette furie. Des chaleurs extraordinaires et continuelles desséchaient les champs, et, pour ajouter à la terreur des habitants des campagnes, les forêts s'embrasaient d'elles-mêmes dans les endroits marécageux : la famine, les maladies et la peste ravageaient des provinces entières... On racontait qu'un énorme serpent était tombé du ciel, que des esprits invisibles et malfaisants parcouraient jour et nuit les rues des villes, à cheval, blessaient les citoyens et les tuaient.

D'affreux sorciers — toute la race finnoise était la proie de la magie noire — parcouraient les campagnes et les villes et persuadaient aux populations que la famine venait de ce que les femme stenaient cachés dans leur corps le blé et le miel : alors on se précipitait sur ces malheureuses, on leur fendait la peau, et on fouillait dans leurs chairs entr'ouvertes et saignantes pour y trouver les provisions cachées.

Nous grossirions démesurément ce travail si nous rapportions les faits à l'appui. Il en est un cependant qui jette une trop vive lumière sur le caractère russe et sur l'antagonisme originel des Moscovites et des Slaves, pour que nous le passions sous silence. Le voici :

Boleslas II, roi de Pologne, prend parti pour un des princes apanagés chassé de sa souveraineté par ses frères, et le replace sur le trône de Kief. Boleslas II, oubliant ce qui était arrivé à son bisaïeul Boleslas Ier, se livra imprudemment aux plaisirs dans la ville de Kief. Mais bientôt on le voit appeler ses soldats aux armes et tourner contre les Russes les mêmes armes qui venaient de les défendre. Quel dut être alors le motif de sa colère? Le chroniqueur Nestor va nous répondre. « Les Russes, dit-il, qui détestaient les Polonais, *les égorgeaient secrètement*, et le roi, justement effrayé de cette vengeance nationale, se hâta, à l'exemple de son illustre bisaïeul Boleslas Ier, de sortir de notre patrie. »

Plus tard ce même grand prince, chassé une seconde fois, vint demander aide et appui à Boleslas; « mais celui-ci lui montra, dit Nestor, le chemin pour sortir de son royaume. » Traduction libre : il le chassa honteusement.

Vous raconterai-je les crimes inouïs, bas, vils et abjects d'un Michel Spiatopolk, ses perfidies, ses trahisons, ses rapines, son hypocrisie révoltante? Vous raconterai-je toutes ces guerres sanglantes des pères avec les fils, des neveux avec les oncles, des villes contre les villes, des races mongoliennes entre elles, guerres de bêtes féroces commencées par des crimes, terminées par d'horribles guets-apens, pour se reproduire ensuite avec plus d'ignominie et de lâches cruautés, guerres où l'on voit les alliés de la veille s'entre-dévorer le lendemain, guerres où tout soldat qui épargnait un prisonnier, de quelque rang qu'il fût, était mis à mort; guerres sataniques enfin, où tout tue et où tout est tué? Non, ce serait grossir inutilement ce travail, car les faits que nous venons de citer établissent avec une trop lugubre évidence que les Russes, issus des Mongols, en avaient les mœurs dès le commencement, et qu'en fait de crimes, de fourberie, de cruauté, ils n'avaient rien à apprendre des généraux de Gengis-Khan.

VII

Enfin la grande invasion mongole a lieu. Les hordes tartares se précipitent comme des nuées de sauterelles sur la Russie.

Que vont faire les princes russes? quelle va être leur conduite? A défaut de patriotisme, le danger commun va-t-il les réunir? vont-ils combattre avec courage ou mourir avec gloire? vont-ils enfin montrer par toutes leurs actions qu'ils sont d'une autre race que celle des envahisseurs, et qu'un autre esprit les anime?

L'histoire va nous répondre.

Voici par quel fait s'ouvre la période que nous allons esquisser :

Les généraux de Gengis-Khan, toujours rusés politiques, envoient des ambassadeurs aux princes russes. Ceux-ci ne trouvent rien de mieux à faire que de les égorger. A ce trait, les Mongols durent reconnaître dans les Russes des frères perfectionnés.

« Les princes russes, dit Adam Mickiewicz, après avoir perdu deux grandes batailles, auxquelles ne prirent aucune part les princes de la Russie centrale et finnoise (berceau du duché de Moscou), se soumirent aux Mongols; les princes de la Russie finnoise cherchèrent

les premiers à se sauver par les traités. Ils se rendirent dans le camp des Tartares, ils prirent l'investiture des mains du khan, et commencèrent à régner en son nom. »

On a essayé d'ériger leur bassesse en système, on a voulu voir dans leur soumission servile une ruse pour s'immiscer dans les affaires de la grande horde et pour y fomenter des divisions dont ils profiteraient pour reconquérir leur liberté. Mais l'histoire leur refuse jusqu'au mérite de ce plan honteux. Ce qu'ils cherchèrent et mendièrent à la grande horde, ce ne fut ni leur liberté ni celle de la patrie ; ce fut un lambeau d'autorité déshonorée, un vil instrument de volupté. On veut qu'ils se soient mongolisés en jouant ce prétendu rôle, et on ne s'aperçoit pas que, pour le concevoir, il fallait être plus mongol que le Mongol lui-même. Leur servilisme abject était naturel et sincère ; les khans de la grande horde ne s'y trompèrent point : ils reconnurent des frères dans les princes russes ; et c'est ce qui sauva ceux-ci. Entre les uns et les autres la similitude de mœurs est frappante. Les deux pôles de la vie d'un Asiatique sont le despotisme et le servilisme : le despotisme s'il est vainqueur, le servilisme s'il est vaincu. Son âme n'a pas d'équateur, les événements heureux ou malheureux la ballottent d'une extrémité à l'autre. Dans le plus orgueilleux tyran oriental, il y a un cœur d'esclave. Les grands princes massacrent un jour les ambassadeurs mongols, et le lendemain, vaincus et humiliés, ils se courbent jusqu'à terre et mendient par toutes sortes de bassesses un regard favorable de leur vainqueur. Que la fortune change, et vous verrez la hyène finnoise rampant à terre se redresser, bondir fauve et terrible, et d'esclave avilie devenir aussitôt un tyran sanguinaire.

D'ailleurs, si, comme on l'a prétendu, la soumission des grands princes eût été un calcul politique, les eût-on vus continuer à s'entre-dévorer comme par le passé, et au lieu de s'unir contre l'oppresseur, commun, mendier tour à tour leur ruine et leur mort auprès de ce même oppresseur ?

L'auteur anonyme d'un livre très-remarquable intitulé : *les Progrès de la Russie depuis le commencement jusqu'à nos jours* (livre écrit en 1812), après avoir énuméré les humiliations auxquelles les khans soumettaient les grands princes, trace le tableau suivant de la conduite de ces derniers :

« Qui pourrait penser qu'une autorité soumise à de pareilles humiliations dût tenter les enfants d'Iaroslaw ! Ils s'arrachèrent pourtant

avec un acharnement féroce les débris de ce triste héritage; ils invoquèrent le jugement du khan : c'était à lui de régler l'ordre de succession. Ils disputèrent de bassesse pour son suffrage. Alexandre Newski l'emporta sur ses rivaux. Les Russes ont fait un héros de cet Alexandre. Récapitulons ses titres de gloire :

« Jusqu'à lui Novogorod ne s'était point soumise au joug des Tartares : il compléta leur ouvrage. Le tribut fut régularisé sous son règne. Après qu'il a rendu hommage au khan de la grande horde, on le voit ramener avec lui des officiers tartares, appelés *baskaks*, chargés d'évaluer les propriétés russes, d'établir et de lever des taxes. Alexandre veut être lui-même le gardien des baskaks, l'huissier des collecteurs. Les habitants de Novogorod indignés se soulèvent; ils ont pour les commander Wassili, fils d'Alexandre; ils se mettent en mesure de résister à l'oppression étrangère. Mais Alexandre n'écoute ni la voix de la patrie ni celle de la nature : à la tête des Tartares, il combat ses propres sujets; vainqueur il poursuit son fils, le chasse au delà de Pleskoff; il livre à ses bourreaux le *possadnik* (bourgmestre) de Novogorod; il fait couper le nez et les oreilles à une foule considérable d'habitants; une foule d'autres expirent dans les supplices les plus douloureux.

« De jour en jour le fardeau s'aggravait, et les princes russes semblaient travailler à consommer la ruine et la dépendance de leur pays... A la moindre espérance d'acquérir une province, de dépouiller un frère, un oncle, un père, ils couraient à la grande horde implorer et quelquefois acheter par des crimes, la faveur des courtisans tartares et le choix du khan; réduits au rang de ses esclaves, ils plaidaient leur cause et attendaient humblement l'arrêt qui leur donnait une couronne avilie ou les renversait du trône, quelquefois pour les envoyer au supplice. Ainsi l'on vit, dans l'espace de vingt ans, Mickaïl condamné par les intrigues de Georges, Dmitri II, meurtrier de celui-ci, Alexandre II et son fils Fœdor, tour à tour victimes de leur haine dénaturée et de leur aveugle cupidité, porter leurs têtes sous le cimeterre d'un bourreau tartare... Les détails de ces scènes affreuses font frémir d'indignation et d'horreur. L'histoire romaine nous montre bien des princes qui viennent se disputer devant le sénat l'héritage de leurs aïeux; mais l'histoire de Russie seule offre l'exemple d'une telle dégradation.

« Il y avait déjà longtemps (sous Wassili II) que les dissensions des Tartares avaient signalé la décadence de leur empire; mais après

Tamerlan, leurs querelles prennent un caractère plus dangereux. Le khan nommé par Tamerlan est chassé par le fils de Jaektamich, un autre khan qu'un autre chasse à son tour. Dans cette confusion, la puissance tartare n'existait plus que par l'effroi qu'elle inspirait aux princes russes, et l'on est indigné de les voir dupes de la politique artificieuse des Tartares, aveuglés par une ambition servile, se dévouer avec la même bassesse aux affronts que leurs aïeux avaient dévorés. Ainsi la mort de Wassili II ramena le même scandale pour le partage de succession; des débats entre un oncle et son neveu, un procès plaidé à la grande horde, et mille intrigues odieuses pour obtenir le suffrage du Khan. Il fut favorable au neveu; mais Wassili III n'en fut pas moins obligé de continuer la guerre contre son oncle, et, après la mort de celui-ci, contre ses cousins. Tour à tour vainqueur et vaincu, il fit crever les yeux à son cousin Kossog, et reçut ensuite le même traitement. »

« Rien de plus triste, dit Adam Mickiewicz (*Histoire populaire de Pologne*), que le langage des princes russes dans leurs négociations avec les Mongols. Nous citerons comme exemple le discours d'un chargé d'affaires russe plaidant la cause de son prince devant le khan : « Souverain khan, lui dit-il, votre vil esclave vous conjure de lui permettre de parler pour son jeune prince; son compétiteur établit ses droits à la grande principauté d'après les anciennes institutions de la Russie, tandis que mon souverain ne les fonde que sur votre générosité, car il sait que la Moscovie fait partie de vos domaines. Vous êtes maître d'en disposer suivant votre bon plaisir; mais daignez remarquer que l'oncle ose prétendre, tandis que le neveu ne fait que supplier! Que signifient des annales et des titres, là où tout dépend de la volonté du khan? C'est dans l'auguste volonté du khan que nous mettons tout notre espoir. »

Nous l'avons dit, les Mongols ne tardèrent pas à se diviser et leurs khans à se déchirer entre eux : c'est dans le sang. Mais tandis que les terribles envahisseurs, n'ayant pour le moment rien autre chose à faire, commençaient à se dévorer et s'affaiblissaient par leurs divisions, les grands princes russes de leur côté achevaient ce que leurs vainqueurs venaient d'entreprendre. Après tant de luttes fratricides leur nombre alla sans cesse en diminuant, et bientôt Ivan III inaugura le czarisme sur les ossements entassés des descendants de Kurich, et Moscou, bâtie sur une tête d'homme libre assassiné par le grand prince George et sur une propriété confisquée, devint le centre et la

capitale de l'empire et de la mort (1). Nous allons la voir, fidèle à son origine, essayer d'absorber, de voler le monde, pour ensuite le faire mourir de froid.

Par la destruction des princes apanagés leurs frères, les ducs de Moscou se trouvent maîtres de toute la Russie sous la suzeraineté des Tartares. Mais les divisions de ceux-ci les affaiblissent, et bientôt après s'être mêlés à toutes leurs querelles, les grands-ducs sortent de leur servilisme. D'abord cachés derrière les épaisses forêts du nord, ils épient d'un regard furtif et louche leurs ennemis, puis ils redressent insensiblement, lentement, prudemment leur échine courbée; ils s'approchent pas à pas, dissimulant leur marche et leur intention; ils minent le terrain sous les pieds de leurs maîtres, et quand ils voient leur proie bien préparée et à portée de leurs dents, ils se précipitent, bondissent sur elle et la déchirent avec rage.

En même temps qu'ils refoulent les Mongols vers les steppes asiatiques, les grands-ducs de Moscou étendent leur tyrannie sur toute la Russie. De Moscou pour centre, cette tyrannie s'avance comme un incendie circulaire auquel rien ne peut échapper. Si elle semble se ralentir d'un côté, se dissimuler, caresser même l'obstacle qui se dresse devant elle, c'est pour mieux en triompher plus tard.

Partout où les tsars moscovites découvrent des tressaillements moraux, des mouvements de vie et de liberté, ils accourent pour les comprimer et les étouffer. Ils font dans l'ordre moral ce que font les paysans russes dans l'ordre matériel : on sait en effet que ceux-ci, en présence d'un bel et vigoureux arbre, se sentent pris par une idée de destruction, et déracinent l'arbre pour l'unique plaisir de les déraciner.

Donc, ce qui pouvait rester dans le pays de Slaves et d'Allemands, c'est-à-dire autant d'obstacles au despotisme, fut condamné à mort par les ducs finnois.

Voici, d'après le récit d'Adam Mickiewiez (2), comment ils procédèrent pour anéantir les républiques de Novogorod et de Pskof. Ce récit dévoile entièrement le système politique russe.

« Cette ville (Novogorod) de deux cent mille habitants et commandant

(1) Nous savons, dit Karamain (*Histoire de Russie*, II, p. 273), que Moscou existait au 28 mars 1147, et nous pouvons ajouter foi aux chroniques modernes qui disent qu'elle fut fondée par Georges. Elles racontent que le prince, arrivé sur les bords de la Moskowa, dans les villages d'Etienne Kontchko, riche seigneur, le fit punir de mort pour *manque de respect*; que charmé de la beauté du site, il y avait fondé une ville.

(2) *Cours de littérature slave*, II, p. 63.

un territoire presque égal à l'étendue du duché de Moscou, fut obligée de reconnaître la suzeraineté du grand-duc, tout en continuant à exister comme une grande république. Ivan pouvait la prendre ; mais il eût, par ce fait, éclairé les princes apanagés, ses rivaux, sur tous ses projets. Il conclut donc une paix avantageuse avec Novogorod. Il lui laissa toute son indépendance et ses assemblées nationales ; il ajouta seulement qu'il pardonnait à Novogorod. » C'est de cette parole, remarque Mickiewicz, qu'il tirera plus tard toutes ses prétentions. Il s'attribua aussi le pouvoir de réconcilier les partis politiques existant dans cette république.

Voici comment Karamsin, l'historien de l'empire russe, décrit la marche politique, le système que suivit Yvan III pour détruire Novogorod:

« Ayant levé un tribut d'argent, ayant conclu une paix avantageuse, en *pardonnant* aux Novogorodiens, Ivan III avait grossi ses trésors au profit du leur. Pendant la paix, il tient les yeux constamment fixés sur cette république, y augmente tous les jours le nombre de ses créatures, et y sème des germes de discorde entre les boyards et le peuple. Son lieutenant manque-t-il de satisfaire aux justes plaintes des particuliers, il en accuse l'insuffisance des lois novogorodiennes. Mais, dit-il aux Novogorodiens, je vais me rendre bientôt au milieu de vous.»

C'est ainsi qu'après avoir formé les partis, il se réservait l'occasion d'opprimer les partis les uns par les autres.

Voici comment Mickiewicz décrit la suite de cette stratégie mongolienne employée par le grand-duc pour se rendre maître de la proie convoitée :

« Après avoir attendu quelques années, Ivan se rendit à Novogorod pour lui demander l'explication d'une phrase employée par un de ses ambassadeurs. Cet ambassadeur, payé par le grand-duc, l'avait appelé seigneur souverain, titre que les Novogorodiens ne donnaient jamais au grand-duc de Moscou. Et le grand-duc, ayant fait répondre qu'il remerciait les Novogorodiens d'avoir enfin reconnu ses droits, les Novogorodiens se récrièrent contre l'infidélité de leur ambassadeur, qui manqua d'être déchiré par le peuple soulevé. Le grand-duc réunit toutes ses forces et marcha contre Novogorod abandonnée par la république de Pskof, qui elle-même était divisée en plusieurs partis par les intrigues de la politique moscovite.

« Novogorod fut enveloppée de tous côtés; mais Ivan ne menace pas la ville, il veut avoir une explication. Il s'efforce d'abord de

gagner le haut clergé, et d'un autre côté il suscite les marchands contre les nobles, le peuple contre les marchands. Chaque jour il s'élève à Novogorod des querelles nouvelles; le conseil est toujours agité. Alors on traite avec le grand-duc; et plusieurs mécontents se rendent dans son camp, où ils sont parfaitement reçus, très-bien payés et employés à son service. Enfin les Novogorodiens demandent ce que veut le grand-duc, quelles conditions il a l'intention de leur imposer. Le grand-duc dit qu'il veut établir la position respective entre son pouvoir et la ville. Le clergé persuade au peuple de se soumettre, ne voyant la possibilité d'aucun secours du côté des Lithuaniens. Le grand-duc est introduit dans la ville; on lui représente que la république n'a jamais voulu le désavouer, qu'elle a cherché à conserver son existence, qu'elle est prête à payer tout l'impôt qu'il exige d'elle, que seulement elle ne voudrait pas recevoir des administrateurs de sa main. Il ne répond rien. Il entre en ville.

« Il occupe d'abord le palais. Il donne des fêtes au clergé. Il reçoit des présents, et il en distribue. Après plusieurs jours d'un silence sinistre, tout à coup il se fâche et fait emprisonner plusieurs des boyards qui étaient venus lui faire visite. Il dit qu'on a découvert une conspiration, des documents qui prouvent leur infidélité. Tout le monde est consterné, frappé de terreur. Mais on répand le bruit que le dernier mot du grand-duc a été dit, qu'il n'y a plus rien à craindre, qu'on ne punira qu'une vingtaine de grands seigneurs. On console ainsi les marchands et le peuple. Les seigneurs mêmes de la cour du grand-duc, ne connaissant aucun de ses projets, avaient cette persuasion; ils étaient touchés de la position malheureuse de Novogorod, et assuraient à la ville que la vengeance du duc était accomplie. On emmena les boyards à Moscou, et Novogorod fut laissée tranquille pour quelque temps; tranquille, non! elle continue à être brûlée à petit feu, à souffrir une agonie longue et épouvantable, parce qu'il n'y avait pas moyen de résister, et qu'avec la politique empruntée aux Mongols on n'a ni paix ni trêve.

« En effet, quatre ou cinq ans plus tard, un magistrat, envoyé à Novogorod de la part du grand-duc, se plaint de ce que le peuple et les grands sont très-malintentionnés; il dit qu'il y a des complots. Il fait arrêter des boyards et les mêmes marchands qui avaient aidé le grand-duc à expulser les nobles. On emmène une trentaine de familles dans le duché de Moscou, et l'on confisque leurs terres.

L'archevêque (schismatique) de Novogorod, qui jusqu'alors servait les intérêts du grand-duc par zèle religieux et crainte des Polonais catholiques, tombe victime de la politique du czar, qui, *après l'avoir appelé son père,* le fait emprisonner. Quelques années plus tard on découvrit de nouvelles conspirations; il y eut des pendaisons, des exécutions. On mit à la question plusieurs citoyens pour les forcer à s'accuser mutuellement. *Trois cents familles de marchands furent enlevées et emmenées hors de leur pays, et leurs terres distribuées parmi des Moscovites; des richesses immenses furent entassées dans des chariots et emportées jour et nuit de cette ville.* Les marchands sentaient dans leur conscience qu'ils avaient été coupables d'avoir abandonné les nobles; et le peuple, de son côté, qui attendait une punition épouvantable, n'osait plus se relever, ayant perdu ceux qui jusque-là avaient été à la tête de la république. « Ainsi Novogorod, dit l'historien russe (je cite les propres paroles de Karamsin), présente le spectacle d'un corps sans âme, le tableau de mœurs déjà conformes à l'esprit de l'autocrate. »

Cette proie ainsi préparée pour la mort, la politique russe en flaire une autre qu'elle enveloppe de ses stratagèmes et dont elle va sucer le sang comme une pieuvre. Ainsi que Novogorod, la république de Pskof doit être étouffée.

C'est Wassili, successeur d'Ivan, qui se charge de ce soin.

B. CHAUVELOT.

(La fin au prochain numéro.)

M. GUIZOT

ET

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

(SUITE)

I. — M. GUIZOT ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE.

AVEUX ET CONTRADICTIONS.

M. Guizot revendique l'honneur, pour le protestantisme, d'avoir affranchi l'esprit humain, proclamé les droits de la conscience et de la liberté religieuse.

Avant de définir ce qu'il faut entendre par la liberté religieuse, constatons à quel point M. Guizot se contredit et s'entend peu lui-même lorsqu'il en attribue la conquête au protestantisme.

« Sans doute, » dit-il, » le catholicisme repose sur le principe de l'au-« torité ; mais, *sans se détacher de cette base, il peut admettre*, et « dans le cours de ses destinées *il a souvent admis* des degrés de li-« berté fort divers. Du onzième au quatorzième siècle, en même « temps que l'Église était, pour la société civile, une grande école « d'autorité, elle était elle-même et dans son propre sein *un grand « théâtre de liberté:* car dans ses Conciles, dans ses congrégations, « dans ses correspondances répandues parmi les fidèles, la discus-« sion était *incessamment ouverte* et animée entre ses chefs (1). »

La discussion a toujours été ouverte dans l'Église sur les opinions libres, les questions d'école. L'Église n'a jamais condamné que les hérésies s'attaquant aux dogmes dont elle est la dépositaire, l'organe et le défenseur. Il faut avoir l'esprit bien prévenu pour voir, dans un état de choses permanent, un état particulier au moyen âge. Heureusement le moyen âge étant, dans un certain monde, l'époque réputée la plus arriérée dans l'histoire des intelligences, la remarque de M. Guizot, en relevant l'Église catholique d'alors, la relève dans tous les temps.

(1) *Études morales*, 1852. Préface, p. XXIX et XXX.

Il suffit, du reste, que l'Église *puisse* admettre *des degrés de liberté fort divers*. Dans une discussion de principes, cet aveu est décisif.

Continuons de citer les aveux par lesquels M. Guizot annule l'accusation d'intolérance qu'il porte contre l'Église, et enlève au protestantisme le rôle de libérateur dont il le gratifie, en général, si gratuitement. Pour cela, suivons notre auteur dans une excursion sur le terrain politique; elle nous ramènera sur le terrain religieux.

« Pendant plusieurs siècles, » dit-il, « le pouvoir spirituel catholique « avait *souvent et efficacement* protégé les libertés sociales contre le « despotisme temporel (1). »

« La crise du seizième siècle, » dit-il ailleurs, « n'était pas simple- « ment réformatrice, elle était ESSENTIELLEMENT RÉVOLUTIONNAIRE. Il « est impossible de lui enlever CE CARACTÈRE, ses mérites et SES VICES. « Elle en a eu TOUS LES EFFETS (2). »

« En Allemagne, il y avait peu ou point de liberté politique. *La « Réforme ne l'a point introduite.* Elle a plutôt *fortifié* qu'affaibli le « pouvoir des princes; elle a été plus CONTRAIRE AUX INSTITUTIONS « LIBRES DU MOYEN AGE que favorable à leurs développements (3). »

« ..... En Allemagne, *loin de demander la liberté politique*, elle a « accepté, je ne voudrais pas dire *la servitude*, mais *l'absence de li- « berté* (4). »

Il le fallait bien, cette conséquence était fatale, et M. Guizot aurait pu en dire la raison.

II

INFLUENCE DE LA SÉPARATION OU DE LA RÉUNION DES POUVOIRS TEMPOREL ET SPIRITUEL SUR LA LIBERTÉ.

Pour avoir l'appui des princes, sans lesquels ne pouvait réussir la révolte religieuse en Allemagne, ses auteurs leur offrirent d'abord les biens des églises et des couvents, fort nombreux et fort riches; puis, la suprématie religieuse enlevée au Souverain Pontife. Comment, après avoir échangé un pape armé seulement de pouvoirs spirituels, contre des papes armés du glaive matériel, eût-on été plus libre, même sous le rapport religieux? De quel droit le luthéranisme allemand eût-il revendiqué une liberté, quelle qu'elle fût, de ses princes devenus ses pontifes? Il leur devait la vie, il n'existait que par eux.

(1) *L'Église et la Société chrét.*, p. 66. — (2) *Civil. en Europe*, p. 339. — (3) *Ibid.*, p. 340. — (4) *Ibid.*, p. 342.

Et eux, investis de la double autorité de chefs d'États et d'Églises *nationales*, n'avaient plus nulle part de puissance supérieure ou parallèle à la leur, pour lui faire contrepoids. Ils régnaient à la fois sur les corps et sur les âmes. L'œuvre de la Réforme n'est qu'un retour au paganisme social. L'Église avait affranchi la conscience et la société, par le fait seul de la distinction de l'autorité temporelle et de l'autorité spirituelle; dans chaque pays protestant, ces deux autorités sont de nouveau réunies sur une même tête.

« Le protestantisme, » dit Mosheim » n'a point aboli la papauté, il « l'a transférée au pouvoir civil. » « La réforme, » dit A. Vinet, « en « se séparant de l'Église romaine.... dut, pour trouver une tête, s'a- « dresser au peuple ou au pouvoir civil. Son principe la poussait vers « le peuple. En général, elle n'osa pas; et, pour avoir une autorité « présente et visible, *elle s'adressa au pouvoir* QU'ELLE FIT ÉVÊQUE. Tel « est le caractère des Églises d'État; elles se réduisent à ce peu de « mots : ÉPISCOPAT DU GOUVERNEMENT CIVIL (1) ».

Ailleurs, A. Vinet dénigre cet état de choses sous le nom de CÉSARÉOPAPIE. Par quel singulier effet d'optique M. Guizot voit-il un affranchissement là où A. Vinet ne voit qu'une dépendance si humiliante qu'il a, toute sa vie, lutté contre elle?

« En Angleterre, » poursuit M. Guizot, « la Réforme a consenti la « constitution hiérarchique du clergé et la présence d'une Église aussi « *abusive* (en quoi?) que l'ait jamais été l'Église romaine, et moins « indépendante : (Nous venons d'en voir la raison). Pourquoi la Ré- « forme, si *passionnée*, si *raide* à certains égards, s'est-elle montrée là « si faible, si souple? Parce qu'elle obtenait le fait général auquel « elle tendait : *l'abolition du pouvoir spirituel, l'affranchissement de « l'esprit humain.* Je le répète, là où elle a atteint ce but, la Réforme « s'est accommodée de tous les régimes, de toutes les situations (2).

Ainsi, pourvu qu'on fût affranchi du pouvoir spirituel issu des Apôtres et institué par Jésus-Christ, tout était égal, *même la servitude sous les pouvoirs temporels!* Voilà la liberté apportée au monde par le protestantisme. On dirait vraiment, à lire l'aveu naïf de M. Guizot, que le pouvoir spirituel est nécessairement despotique, et que les pouvoirs temporels sont nécessairement tolérants et infaillibles. Il nous semble que l'histoire enseigne tout le contraire.

Dans les deux grandes contrées protestantes de l'Europe, la Ré-

(1) *Essai sur la Manifestation des Convictions religieuses*, page 362.
(2) *Civil. en Europe*, p. 342.

forme n'a donc pas été libératrice ; elle a seulement proclamé comme un bonheur *la liberté, existante de tout temps*, de rejeter la doctrine catholique et son divin organe. Mais cette appréciation intéressée est une sottise si l'Église catholique est divine. Or, M. Guizot n'a pas encore prouvé le contraire; et, tant que cette preuve n'est pas faite, on n'a rien dit.

En dernière analyse, la gloire du protestantisme se borne à avoir substitué, en religion, l'autorité temporelle à l'autorité spirituelle, l'épée qui commande et frappe à la boussole qui avertit et guide. M. Guizot l'avoue, au moins implicitement, en ce qui concerne l'Allemagne et l'Angleterre; mais quelles écailles a-t-il donc sur les yeux pour ne pas s'apercevoir qu'il renverse, par là, sa thèse favorite? car ôtez au protestantisme ces deux contrées, que lui reste-t-il? Enfin, comment voir là l'affranchissement de l'esprit humain?

Si nous voulions nous étendre sur cette question de la liberté politique, un examen approfondi nous conduirait au même résultat pour toutes les nations où se fit sentir l'influence de la Réforme.

Balmès, qui est, avec le savant abbé Gorini, l'illustre réfutateur des erreurs historiques de M. Guizot, a résumé ainsi cette fatale influence :

« En Angleterre, à partir de Henri VIII, ce qui prévalut, ce ne fut « pas même la monarchie, mais un despotisme si cruel que ses excès « n'ont pu être déguisés par de vaines apparences de formes impuis- « santes. En France, après la guerre des huguenots, le pouvoir royal « se montre plus absolu que jamais. En Suède, Gustave Wasa monte « sur le trône; et, dès cet instant, les rois y exercent un pouvoir pres- « que illimité. En Danemark, la monarchie continue et se fortifie. « En Allemagne, on voit se former le royaume de Prusse et prévaloir « généralement les formes absolues. En Autriche, l'empire de Charles- « Quint s'élève. En Italie, les petites républiques disparaissent peu à « peu. En Espagne enfin, les antiques cortès de Castille, d'Aragon, « de Valence et de Catalogne, institutions fondées sous l'influence « de la foi catholique, comme le furent les institutions anglaises, « tombent en désuétude. C'est-à-dire qu'au lieu de voir, par l'avé- « nement du protestantisme, les peuples faire un pas vers les formes « représentatives, nous remarquons, au contraire, qu'ils marchent « rapidement vers le gouvernement absolu. »

Il est vrai que le régime absolu amena bientôt la réaction de la révolte.

Les pouvoirs temporels durent aisément prévoir que le mouvement soi-disant religieux, mais *essentiellement révolutionnaire*, de la prétendue Réforme, engendrerait bientôt des révoltes politiques; qu'ils auraient, à leur tour, à subir l'assaut des passions populaires. Pour le moment, ils n'avaient rien à craindre. Les Églises nouvelles, en sollicitant leur appui, se mettaient sous leur main. Le *protectorat* religieux fut pour eux ce que sont ordinairement les protectorats politiques : un moyen de domination. Mais, lorsque se réalisèrent les conséquences sociales de la Réforme, lorsque les Luthers politiques succédèrent aux Luthers religieux, les princes cherchèrent leur salut dans la dictature, et cette dictature amena, à son tour, la réaction de la révolte. Dictature et révolution : voilà en deux mots l'œuvre, la conséquence fatale de la Réforme au point de vue politique. Cela est si vrai, que l'oscillation perpétuelle entre ces deux extrêmes forme l'histoire des temps modernes depuis le seizième siècle. Il n'y a pas à, pour le protestantisme, de quoi se vanter.

III

AVEU IMPORTANT DE M. GUIZOT.

Écoutons maintenant un nouvel et naïf aveu de M. Guizot.

Il glorifie l'Église catholique d'avoir, la première, « enseigné à « l'État la distinction du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. « Pendant des siècles, » dit-il, « quand l'État a voulu intervenir dans « les questions de dogmes et de salut, l'Église a repoussé hautement « de telles prétentions. Elle a maintenu le principe de l'incompétence « de l'État dans les rapports de l'âme avec Dieu.

« Et l'Église catholique avait grande raison de soutenir ce prin- « cipe : car l'oubli (lisez : la violation) du principe lui a coûté cher. « Comment a-t-elle perdu une partie de son empire? comment « Henri VIII, entre autres, s'est-il séparé d'elle? *En proclamant le pou- « voir temporel compétent en matière de foi et de salut.* Que le « catholicisme se reporte au seizième siècle, à l'histoire de la Ré- « forme : c'est par la *confusion des deux domaines*, par la compé- « tence religieuse de l'État, que lui ont été portés les plus rudes « coups (1). »

Il n'est pas possible de faire un éloge plus décisif de l'Église ca-

(1) *Études morales*, p. 63 et 64, édit. de 1852, art. *du Cath., du Prot. et de la Phil. en France.*

tholique et une critique plus sanglante du protestantisme : car cela ne signifie rien, ou cela veut dire, d'une part, que c'est par la force spirituelle seule, par la parole, par la persuasion, que l'Église avait formé son domaine, conquis le royaume des âmes sur lequel elle régnait ; et, d'autre part, que c'est par l'ingérence des pouvoirs temporels, par l'appui de la force matérielle dont ils disposent, que des populations ont été détachées de ce pacifique royaume. Le bras séculier, la violence, la persécution : voilà, de l'aveu involontaire de M. Guizot, l'origine des pertes de l'Église, L'ORIGINE DU PROTESTANTISME, LA RAISON DE SES SUCCÈS. Nous le savions, mais nous ne nous attendions pas à un pareil aveu dans la bouche d'un chevalier de la *tolérance* et de la *liberté protestantes*. C'est que, lorsqu'un homme comme M. Guizot explore les vastes champs de la controverse et de la critique, il n'est pas possible, quelque soin qu'il mette d'avance à choisir les sentiers où il va poser le pied, que parfois il ne s'engage dans des chemins qui, tantôt lui ouvrent des perspectives imprévues sur l'édifice lointain de la vérité, et tantôt, à un brusque détour, le conduisent face à face devant elle. Il a beau détourner la vue alors et prendre une autre route ; il sort à la fois embarrassé et coupable de ce tête-à-tête inattendu. Mais le témoignage qu'il rend à la vérité, par cela seul qu'il est involontaire, est à la fois plus glorieux pour elle et plus accusateur pour celui auquel elle l'arrache.

IV

EN PRINCIPE ET EN FAIT, RIEN N'A ÉTÉ PLUS OPPOSÉ QUE LE PROTESTANTISME A LA LIBERTÉ RELIGIEUSE.

D'après M. Guizot même, la Réforme, à laquelle il renouvelle sans cesse le compliment d'avoir valu au monde la liberté de conscience, ne doit elle-même l'existence qu'à la violation des droits de la conscience, qu'à l'intervention des pouvoirs temporels, décidant, par la force, de la foi de leurs sujets. C'est bien comme cela, en effet, que le protestantisme s'est implanté en Angleterre, en Allemagne, dans la Navarre, en Suède, en Danemark, en Suisse, partout. Nulle part il n'a été le résultat de la persuasion, un triomphe de la parole. Ici je pourrais invoquer de nombreux témoignages, que M. Guizot ne récuserait pas. Trois suffiront.

« Il est incontestable, » dit Jurieu, « que la Réformation s'est faite « par la puissance des princes : ainsi, à Genève, ce fut le Sénat ; dans

« d'autres parties de la Suisse, le grand Conseil de chaque canton ; « en Hollande, ce furent les États généraux; en Danemark, en Suède, « en Angleterre, en Écosse, les Rois et les Parlements. Les pouvoirs « de l'État ne se contentèrent pas d'assurer pleine liberté aux par- « tisans de la Réforme, mais *ils allèrent jusqu'à enlever aux papistes « leurs églises, et à leur défendre tout exercice public de leur religion.* « Bien plus, le Sénat défendit, dans certaines localités, l'exercice *se- « cret* du culte catholique (1). »

« En Angleterre, en Danemark, » dit M. Vinet, « Henri VIII et Chris- « tiern, deux *tyrans*, deux *bourreaux ;* en Suisse, la république de « Berne, *pesamment despotique*, se font plus qu'évêques en introdui- « sant *d'autorité* le nouveau culte dans les États. A Genève, Calvin « fonde une Sparte théocratique, c'est-à-dire *la tyrannie sous la forme « de liberté* (2). »

« L'influence grossière de la politique se fait partout sentir, « dit M. le comte Agénor de Gasparin. « On souffre en voyant la révolu- « tion préparée par Wiclef.... s'accomplir en se desséchant sous la « main *sanguinaire* d'un Henri VIII ; on souffre en voyant Farel « s'appuyer sur *une autre puissance que celle de l'Évangile*, en voyant « l'*ambition* du sénat de Berne hâter et discréditer la conversion de « la Suisse romande ; on souffre en voyant en France ces braves « soldats, ces nobles gentilshommes protestants, mêler aussi *quel- « ques passions, quelques haines, quelques projets mondains*, aux « saintes pensées de la foi. ILS NOUS ONT GATÉ NOTRE RÉFORME (3). »

Calmez-vous, Messieurs : sans la main sanguinaire des princes, sans l'ambition des sénats, sans les passions, la cupidité, les haines, les projets mondains qui excitent votre indignation, le protestantisme n'eût jamais existé. Nulle part il n'a réussi sans s'appuyer sur *une autre puissance que celle de l'Evangile.* « Partout où la liberté de « conscience n'était pas opprimée, » dit encore l'un des vôtres, « le « protestantisme ne tardait pas à disparaître (4). »

Nulle doctrine n'a jamais été plus défavorable à la vraie liberté que le protestantisme. Doctrinalement, il a proclamé notre prédestination fatale pour l'autre vie ; civilement, partout où il a triomphé ici-bas, ç'a été par le glaive.

(1) Cité par Alzog, *Hist. ecclés.*
(2) *Essai sur la manif. des convict. relig.* p. 525.
(3) *Intérêts généraux du prot. français*, p. 311.
(4) Edgar Quinet, *Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde*, introduction.

On reste confondu, après cela, de le voir entouré d'un renom de tolérance et de libéralisme si contraire aux faits. Comment cette contre-vérité historique est-elle devenue presque un lieu commun, admis non-seulement par les protestants intéressés à la propager, mais par certains catholiques ?

Hélas! c'est triste à dire; mais la foule a été. de tout temps, victime des habiles.

Le protestantisme a, comme les corsaires, arboré un pavillon menteur pour surprendre ceux qu'il voulait séduire. Sur leur drapeau, les révolutionnaires religieux du seizième siècle ont écrit : *Réforme* et *Liberté*, exactement ce que les révolutionnaires politiques de 1848 ont écrit sur le leur. N'importe, la tragi-comédie de 1848, elle-même, n'a pas ouvert les yeux sur celle de 1520 ; le monde est demeuré dupe des mobiles mis en avant par les acteurs de l'une et de l'autre. M. Guizot, lui-même, n'a pas été éclairé par ce rapprochement. Cela prouve combien ses pères avaient habilement choisi leur devise.

V

SI LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EST FILLE DE LA SOCIÉTÉ LAIQUE INCROYANTE.

Écoutons encore. M. Guizot va faire un nouveau pas dans la voie des aveux et des contradictions.

« Je sais, et je le reconnais à regret, » dit-il, « que la *liberté religieuse* « cette conquête, ce trésor de la civilisation moderne, *n'y a pas été* « *introduite et fondée* PAR LES CROYANTS CHRÉTIENS. Non qu'elle soit « contraire, je ne dis pas seulement aux PRINCIPES, mais aux TRADI- « TIONS du Christianisme ; elle a eu DE TOUT TEMPS, dans l'Église chré- « tienne, des confesseurs et des défenseurs. Au quatrième siècle, de glo- « rieux Évêques catholiques, saint Hilaire de Poitiers, saint Martin de « Tours, s'élevaient contre les persécutions religieuses. Au seizième siè- « cle, Guillaume de Nassau, le Taciturne, ce fondateur de la Hollande « protestante, soutenait, *contre la plupart de ses amis*, la tolérance pour « toutes les communions chrétiennes. *A toutes les époques*, on voit « apparaître, dans l'histoire du Christianisme , quelqu'une de ces « grandes âmes solitaires et éparses qui comprennent et réclament « les droits de la conscience et de la dignité humaine. Mais il est vrai « que ce n'est point par sa propre vertu et son propre effort que l'É- « glise chrétienne est arrivée à la liberté ; c'est l'*esprit humain* qui, « en s'élevant et en s'affranchissant, a affranchi la conscience humaine;

« c'est la *société laïque* qui, en cherchant *pour elle-même* la justice « et la liberté, les a données, je devrais dire imposées à la société re- « gieuse (1). »

Constatons d'abord que la pensée dominante dans la citation qui précède est la contradiction radicale du thème ordinaire de M. Guizot, puisqu'elle enlève à tous les croyants chrétiens indistinctement, protestants comme catholiques, le mérite d'avoir conquis la liberté religieuse. Ce seul texte suffit à réfuter les dithyrambes échappés à la plume du docte professeur en faveur de la prétendue Réforme.

Mais par quel phénomène doublement inexplicable la *liberté religieuse* n'a-t-elle pas été fondée *par les croyants chrétiens*, et l'a-t-elle été par la société *laïque*, c'est-à-dire, dans la pensée de M. Guizot, *incroyante?* Car il y a des laïques croyants. L'anomalie est tellement évidente ici, qu'on est porté à conclure *à priori* que le fait ne peut être vrai, qu'il est faux. Comment M. Guizot a-t-il pu croire à cette génération contre nature? Comment ne s'est-il pas demandé si ce qu'il décore du nom de liberté religieuse, ne serait pas la liberté de n'avoir pas de religion, et même un peu le droit de gêner celle des autres? Une pareille invraisemblance aurait dû lui ouvrir les yeux et le mettre en défiance contre la valeur réelle d'une *liberté* découlant d'une telle source. C'était le cas de se rappeler le

Timeo Danaos et dona ferentes.

La *liberté religieuse* ne peut être fille de l'incrédulité. Mais le fût-elle, M. Guizot, en l'avouant, se serait infligé un démenti à lui-même. Il a dû souffrir, lui, croyant chrétien, de cet humiliant aveu. Pour nous, catholiques, si nous souffrons, c'est de voir une si belle intelligence dupe de l'étrange confusion d'idées cachée sous un mot qui est un piége; c'est de voir M. Guizot qualifier de conquête et de trésor la faculté de rompre avec toute religion, de s'affranchir de tout lien sacré. C'est pourtant la seule liberté que la société laïque a imposée à la société religieuse.

Et puis, qu'est-ce que cet *esprit humain* qui, en *s'élevant* et en *s'affranchissant*, affranchit la conscience humaine? N'est ce pas là ce que Buffon appelait *un déluge de mots dans un désert d'idées?*

(1) *L'Église et la société chrét.*, p. 37 et 38.

VI.

QUAND ET POURQUOI L'ÉGLISE ACCEPTE LE SECOURS DES POUVOIRS TEMPORELS. PARALLÈLE ENTRE SA CONDUITE ET CELLE DU PROTESTANTISME.

Ce qui précède n'empêche pas M. Guizot de revenir trente pages plus loin à son thème ordinaire contre l'Église catholique seule.

« C'est un lieu commun historique, » dit-il, « et ce lieu commun est « fondé, que, depuis le seizième siècle, le catholicisme a été, en géné- « ral, hostile à la liberté. (Lisez : au protestantisme, au rationalisme et à la Révolution qui l'attaquent, depuis cette époque, *au nom de la liberté individuelle.*) Ayant l'autorité pour principe fondamen- « tal, et voyant ce principe attaqué avec violence, il a trop oublié et « méconnu les droits du principe correspondant dans la nature et la « destinée humaines, la liberté. *Pendant plusieurs siècles*, le pouvoir « spirituel catholique avait *souvent* et *efficacement* protégé contre le « despotisme temporel les libertés sociales; mais, mis lui-même en « question et ne se confiant pas dans sa force propre, ce pouvoir s'est « presque partout allié avec le pouvoir absolu politique (1). »

L'Église, en tant que corps doctrinal enseignant, n'a jamais cherché d'alliance nulle part. Organe direct de Dieu sur la terre, elle a combattu sans relâche et sans peur, *par la parole*, ceux qui l'attaquaient par la parole. De tout temps elle a accepté, provoqué les luttes d'idées; et sur ce terrain, depuis dix-huit siècles, elle a vaincu sans autres armes que la vérité et la persuasion. C'est par la parole qu'Athanase combattit Arius, que Tertullien terrassa Marcion, que saint Augustin résista à Donat et à Pélage, que saint Bernard réfuta Abailard, que Bossuet et Fénelon convainquirent de schisme et d'hérésie Luther et Calvin, que Mœhler démontra l'impuissance de Baur à réhabiliter le protestantisme. Dans les combats purement intellectuels, la victoire demeura toujours et partout à l'Église. Elle est restée maîtresse des champs de bataille où l'ont appelée ses imprudents ennemis. Au contraire, l'erreur ne survit à ses défaites qu'à la condition de changer perpétuellement de terrain; ce qui, en controverse comme en stratégie, s'appelle « fuir. »

Mais, quand ses ennemis l'ont attaquée, non plus par la parole, dans sa doctrine, mais dans son existence extérieure, par la force

(1) *L'Église et la société chrét.*, p. 66.

matérielle, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que, ne pouvant lutter sur ce terrain, elle ait accepté, demandé même le concours d'un pouvoir de même nature que celui qui l'attaquait? Que ce pouvoir ait été *absolu* ou non, cela ne fait rien à la question. On n'est pas toujours maître de choisir ses alliés où l'on veut. En supposant qu'un pouvoir absolu ne puisse pas être animé des meilleures intentions, et qu'un pouvoir *constitutionnel* ne puisse pas être mauvais (double hypothèse fausse, n'en déplaise à l'illustre ministre du régime représentatif), on ne pourrait reprocher à l'Église d'avoir pris ses alliés où elle les a trouvés. Que ses ennemis, furieux de sa résistance, la lui reprochent, cela se conçoit : l'animosité éteint l'esprit de justice. Ce qui est inexplicable, c'est qu'un spectateur honnête et désintéressé lui en fasse aussi un crime.

L'Église a accepté le secours des armes contre les donatistes, les albigeois, les protestants; mais l'odieux dans tout duel entre deux hommes ou deux partis, ne doit-il pas retomber sur le provocateur? Or, on ne réfléchit pas que l'Église, *antérieure à toutes les hérésies*, à tous ses ennemis, a toujours été attaquée; que son rôle a toujours été *nécessairement défensif*. Par quel renversement du sens moral l'agresseur est-il absous, exalté même, et l'attaqué incriminé?

Il y a imprudence, de la part de M. Guizot à reprocher au catholicisme son alliance avec le pouvoir politique absolu.

Henri VIII, le fondateur du protestantisme anglican, était-il le représentant d'un pouvoir politique absolu, oui ou non? Christiern, en Danemark; Gustave Wasa, en Suède; Philippe dans la Hesse, etc., représentaient-ils des pouvoirs politiques absolus, oui ou non? Le protestantisme n'a-t-il pas accepté, sollicité l'appui de ces despotes, souvent de la manière la plus basse et la plus servile? ne l'a-t-il pas même payé de son honneur? n'a-t-il pas vendu, livré, en échange de ce secours, la liberté des Églises protestantes, devenues partout des *Églises nationales*, sous la férule des princes? Le père de la Réforme n'a-t-il pas été jusqu'à signer, pour appoint de ce marché, au landgrave de Hesse, une autorisation de bigamie? Trouverez-vous, dans les annales de l'Église, de ces honteux contrats? La Confession de foi de la Rochelle n'invoque-t-elle pas ouvertement, dans son article 39, la sanction du glaive? Les protestants n'y ont-ils pas toujours fait appel quand ils l'ont pu? Par quel aveuglement M. Guizot voit-il donc, dans l'Église catholique, l'alliée ordinaire et même exclusive du pouvoir politique?

De la part de l'éminent historien, une pareille appréciation a lieu d'étonner.

VII

M. GUIZOT CONSEILLER DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Un bien autre aveuglement va nous servir à expliquer celui-là.

M. Guizot a pu se tromper sur le libéralisme de la prétendue Réforme : car il s'est bien fait illusion sur son libéralisme à lui-même.

Ses idées fausses et ses contradictions sur la liberté religieuse ne l'empêchent pas de se poser en défenseur d'office de cette liberté contre l'Église. Écoutez la leçon qu'il donne aux catholiques, et même à la Papauté. Nous verrons ensuite à quel point ce rôle lui convenait peu.

« Je me représente quelquefois ce qui arriverait, » dit-il, « si un jour « le pouvoir suprême de l'Église catholique, la Papauté, acceptait « pleinement, hautement, le principe de la liberté religieuse : non pas « le principe de l'indifférence de l'esprit, mais celui de *l'incompétence « et de l'illégitimité absolue de la force en matière de foi.* Ce prin- « cipe *ne touche à aucune des bases essentielles du catholicisme,* ni à « l'unité, ni à l'infaillibilité spirituelle de l'Église et de son Chef, ni « à aucun dogme proprement religieux. Il consiste uniquement à « reconnaître la séparation de la vie civile et de la vie religieuse, l'au- « torité de l'esprit seul sur l'esprit, et le droit de la conscience « humaine à ne pas être gouvernée *par des décrets et des châtiments « humains.* Si l'Église renonçait sérieusement, sans réserve ni sub- « tilité théologique, à toute alliance avec le pouvoir temporel absolu, « *à toute hostilité contre la liberté civile,* à tout appel à la *contrainte « matérielle* dans l'ordre spirituel, elle retrouverait beaucoup de « force : car, sans cesser d'être, religieusement, elle-même, elle ren- « trerait en harmonie sociale avec le présent et l'avenir.

« Cette réforme politique du catholicisme s'accomplira-t-elle? « viendra-t-il un jour, à la tête de l'Église catholique, un ferme et « puissant génie qui en reconnaisse et en proclame la légitimité « comme la nécessité? Nul ne le sait. Dans cette Église, parmi ses « fidèles et ses prêtres, de bons symptômes se manifestent; des « efforts sont tentés pour faire pénétrer et prévaloir, dans les rap- « ports de la société religieuse et de la société civile, une vraie et « mutuelle liberté (1). »

(1) *L'Église et la soc. chrét.*, p. 68 à 70.

Nous pourrions demander où M. Guizot a vu que l'Église ait jamais admis *la légitimité et la compétence absolue de la force en matière de foi;* où il a vu qu'elle en appelle à la *contrainte matérielle* dans l'ordre spirituel; que nous sommes gouvernés, nous catholiques, par des *décrets et des châtiments humains.* Il se débat contre des fantômes; il demande la cessation d'un état de choses qui n'a jamais existé que dans son esprit, ou bien dans des faits locaux ou passagers dont l'Église n'est pas responsable. La preuve, c'est que le principe dont il souhaite l'adoption *ne touche* (il le reconnaît lui-même) *à aucune des bases du catholicisme, ni à l'unité, ni à l'infaillibilité de l'Église et de son chef, ni à aucun dogme.*

VIII

SI LE RÔLE DE DÉFENSEUR DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE CONVIENT A M. GUIZOT.

Mais avant de démontrer, au contraire, que la liberté religieuse, la liberté de conscience existent dans l'Église, qu'elles y sont respectées, pratiqués, quand et comme elles doivent l'être, nous demandons à M. Guizot la permission de lui adresser une question. Qui donc est-il pour se croire autorisé à donner à l'Église de Dieu des leçons de tolérance, pour se poser en champion de la justice et de la liberté religieuse? Cette prétention ne s'accorde guère avec nos souvenirs. Nous étions, de 1844 à 1848, le spectateur assidu et attentif des débats à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés sur la liberté de l'Église, la liberté d'association, et la liberté d'enseignement. Que M. Guizot se reporte à cette époque et à ces débats, et il trouvera, comme nous, qu'il n'est pas à sa place sur le piédestal où il aime à monter. La vérité et la justice exigent qu'il en descende; elles lui interdisent surtout de rendre, d'un ton d'oracle, des jugements sur la doctrine ou la conduite des catholiques relativement à la liberté religieuse: car ce sont les catholiques qui lui ont appris à reconnaître, à respecter les plus légitimes, les plus respectables, les plus saintes de toutes les libertés. L'honneur de M. Guizot est d'avoir accepté les leçons de vrai libéralisme, c'est-à-dire de justice, que lui ont données alors, du haut de la tribune ou dans la presse, les nobles défenseurs de l'Église dont nous avons parlé! L'honneur de M. Guizot est d'avoir profité de ces leçons, d'avoir déposé une partie de ses préjugés sur l'action bienfaisante de l'Église dans l'ordre intellectuel, moral, politique ou

social ; de s'être rallié, seul de ses coreligionnaires, à ses anciens adversaires ; de défendre avec ceux-ci la liberté la plus sacrée et la plus nécessaire au monde : celle de l'Église de Dieu. Mais il se trompe encore s'il croit que cette Église ait jamais cru à la compétence de la force en matière de foi ; s'il croit qu'elle a jamais accepté l'appui des pouvoirs temporels autrement que pour se défendre ; s'il croit qu'elle a jamais compté sur la coërcition pour convertir. Il proscrit avec raison la contrainte qui ne fait que des hypocrites ; mais l'Église la proscrivait avant lui. La tolérance était *dans ses principes et ses traditions* depuis dix-huit siècles, lorsqu'il avait encore besoin d'être converti à elle.

IX

QUELQUES TEXTES DÉCISIFS.

M. Guizot cite comme une exception saint Hilaire, qui disait : « Dieu « ne veut pas d'une confession forcée. » Il aurait pu citer, entre mille autres, cette belle et chrétienne parole de saint Athanase : « Ce n'est « pas avec le glaive... qu'on prêche la vérité, mais par la persua- « tion et le conseil. *Le propre de la Religion est de persuader, non de « contraindre* ».

« Ce n'est pas suivre la religion, disait Tertullien, que d'imposer « la religion : on l'accepte librement, on ne la subit pas par vio- « lence ; c'est à la volonté, c'est au cœur que les victimes sont « demandées. »

On connaît le langage de saint Augustin à l'égard des donatistes, avant que leurs atrocités n'aient fait reconnaître à l'Évêque d'Hippone la nécessité de leur répression *par le pouvoir civil*.

Fénelon n'a fait que reproduire ces sentiments chrétiens lorsqu'il a dit, dans son discours pour le sacre de l'électeur de Cologne :

« De quoi s'agit-il dans le ministère apostolique ? Si vous ne voulez « qu'intimider les hommes et les réduire à faire certaines actions « extérieures, levez le glaive : chacun tremble, vous êtes obéi. Voilà « une exacte police, mais non pas une sincère religion.

« Il faut persuader et faire vouloir le bien de manière qu'on le « veuille librement et indépendamment de la crainte servile. La « force peut-elle persuader les hommes ? peut-elle leur faire vouloir « ce qu'ils ne veulent pas ?

« Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impé- « nétrable de la liberté du cœur. »

J'emprunte ces citations à *la Souveraineté pontificale* de Mgr Dupanloup, auquel Pie IX a écrit, dans son Bref, à l'occasion de cet admirable travail : « Vous avez publié sur notre pouvoir temporel et « la souveraineté pontificale des écrits si pleins de vérité et de « lumière, que, parmi tous ceux qui, en ce temps, se sont dévoués à « cette tâche laborieuse, *nul ne paraît devoir vous être comparé.* »

En voilà plus qu'il n'en faut, croyons-nous, pour conclure cette partie de notre travail.

X

LA SECONDE RAISON QUI RETIENT M. GUIZOT DANS LE PROTESTANTISME NE VAUT RIEN.

M. Guizot affirmait que la liberté religieuse, la liberté de conscience étaient une conquête de la Réforme ; et c'était la seconde raison qu'il invoquait, lui, protestant d'origine, pour rester protestant de conviction.

De ses derniers aveux il résulte que ce n'est pas aux croyants chrétiens, mais à la société laïque (il veut dire incroyante), que l'on doit réellement cette conquête. Il se trompe : car il avoue qu'en fait, l'Église reconnut *souvent* des degrés de liberté fort divers ; qu'elle défendit *souvent* les libertés des peuples auprès des pouvoirs temporels ; qu'en réclamant « si haut et si laborieusement la distinction du « spirituel et du temporel..., elle maintenait la dignité humaine « et *posait les fondements de la liberté de conscience* (1) ; » qu'elle eut, *dans tous les siècles*, de nobles représentants de la tolérance et de la justice chrétiennes. Et non-seulement il reconnaît que la liberté religieuse n'est pas contraire aux *traditions* de l'Église, mais qu'elle est conforme à ses *principes*. Ses aveux sont donc aussi décisifs que ses contradictions sont palpables.

Quant au protestantisme, il parle effectivement beaucoup de liberté ; il agite avec affectation ce drapeau séducteur aux yeux des hommes, d'autant plus amoureux d'indépendance qu'ils ont plus besoin de frein ; mais il a toujours violé son hypocrite programme, chaque fois qu'il a cru être le plus fort. Dans toutes les contrées où il règne, il est arrivé à la domination par la force, par l'appui des princes, mus eux-mêmes par les plus honteux mobiles. Nulle part il n'a dû son triomphe à la proclamation d'une liberté franche et sincère ; nulle

(1) *Du Cath., du Prot. et de la Philos. en France*, p. 66.

part il ne l'a observée, respectée lui-même. La Confession de foi de la Rochelle, qui, légalement, régit encore les Églises réformées de France, dit expressément dans son article 39 que « Dieu a mis « le glaive dans la main des magistrats pour réprimer les péchés « commis, non-seulement contre la seconde table des commandements « de Dieu, *mais aussi contre la première.* »

Richelieu, dont le nom de la Rochelle évoque naturellement le souvenir, disait dans sa réponse au Mémoire adressé au Roi par les ministres de Charenton (1) : « Tous vos auteurs enseignent qu'il faut « bannir et punir les hérétiques (les catholiques), et que LA LI- « BERTÉ DE CONSCIENCE EST DIABOLIQUE ; *ce qui fait que vous l'inter-* « *disez partout où vous êtes les maîtres.* » Th. de Bèze, en effet, appelait la liberté de conscience, *diabolicum dogma.* L'article 36 de la confession helvétique porte : *Stringat magistratus gladium in omnes blasphemos, coerceat et hereticos.* C'est par million que nous pourrions citer des toutes semblables ; M. Guizot le sait bien. Pour prétendre au mérite de la tolérance, le protestantisme, comme le dit Aug. Thierry, est donc *obligé de construire, à son usage, une histoire fictive.* Comme lui, *je m'étonne qu'on se maintienne sur un pareil terrain.*

La seconde raison mise en avant par M. Guizot pour rester fidèle au schisme de ses pères ne vaut donc rien. A ne prendre que ses aveux, s'il voulait réellement se donner à une Église vraiment chrétienne et tolérante, il devrait commencer par sortir du protestantisme. Nous avons déjà vu qu'au point de vue chrétien il devrait entrer dans le catholicisme ; nous montrerons plus tard qu'il en est de même au point de vue libéral.

GEORGES ROMAIN.

(1) *Les Principaux Points de la foi défendus*, etc. Poitiers, 1617, à la Bibliothèque impériale.

REVUE DE LA QUINZAINE

Les grandes discussions sur les grandes questions ont recommencé dans tous les Parlements : en France, nous sommes toujours à la discussion des lois indiquées dans la lettre impériale du 19 janvier 1867; en Autriche, il s'agit d'introduire de plus en plus le libéralisme dans les institutions; en Prusse, à propos de douanes, on travaille à l'unification germanique; en Italie, on délibère sur le moyen de retarder la banqueroute et la catastrophe suprême; en Espagne, les partis se tâtent et mesurent leurs forces pour savoir qui profitera des dépouilles du maréchal Narvaez; en Angleterre, c'est la question mère de l'union de l'Église et de l'État qui s'agite, en même temps que les hommes politiques d'Outre-Manche cherchent le moyen de rendre justice à l'Irlande et, par contre coup, de se supplanter les uns les autres. Au fond, la guerre est partout : elle ne se fait encore qu'en paroles, mais la parole prépare les actes, et il n'est pas difficile de découvrir les plus grands rapports entre les causes qui remuent ainsi tous les États de l'Europe ; l'esprit de révolution et l'esprit de conservation sont partout en lutte ; ce ne sont pas simplement des questions de fait, ce sont des questions de principe qui forment l'objet des préoccupations universelles.

I

En France, le gouvernement, qui a essayé de prendre une position intermédiaire entre la révolution et la conservation, qui veut l'ordre dans la rue et qui laisse le désordre se faire dans les esprits, qui veut la fin de la révolution et qui refuse d'en répudier les principes, qui est pacifique avec M. Baroche, belliqueux avec M. Niel, religieux encore avec M. Baroche et philosophe avec M. Duruy, qui a fait le royaume d'Italie et qui veut conserver les restes de la souveraineté pontificale, qui est libéral et qui estabsolu,—le gouvernement s'avance péniblement entre les principes et les actes les plus contraires, poussé d'un côté, retenu de l'autre, et proposant des lois dont il reconnaît les dangers, mais qu'il se déclare capable d'affronter et de vaincre.

C'est une singulière destinée que celle de la lettre impériale du 19 janvier. Dès son apparition, tout le monde crut à un changement radical de système; changement tellement radical, qu'on ne pût croire que les ministres qui avaient appliqué le système précédent seraient chargés d'appliquer le nouveau; M. Ollivier le crut moins que personne, et cependant M. Rouher est resté au pouvoir, et on le voit aujourd'hui défendre la loi sur la presse, loi dont auparavant il avait montré tous les dangers avec la plus entraînante éloquence.

Les mesures annoncées par la lettre du 19 janvier portaient sur cinq points principaux : une réorganisation de l'armée, la suppression de l'Adresse remplacée par le droit d'interpellation, le droit accordé au Sénat de renvoyer à une nouvelle délibération du Corps législatif les lois qui lui paraîtraient avoir besoin de modifications, la liberté de la presse et la liberté des réunions publiques. En résumé : deux lois de liberté, deux modifications intéressant le Corps législatif et le Sénat, et une loi militaire rendue nécessaire par les événements de 1866.

La loi militaire est votée, sanctionnée et appliquée.

Le droit d'Adresse, supprimé par la même autorité qui l'avait accordé, n'a pas jusqu'ici paru suffisamment remplacé par le droit d'interpellation; la suppression n'en a certainement pas, comme on en avait manifesté l'espoir, contribué à abréger la durée des sessions parlementaires.

Le Sénat n'a pas encore usé de son droit de renvoi au Corps législatif; il en avait une magnifique occasion dans la loi sur la presse, et beaucoup de ses membres voulaient la saisir, mais la majorité a reculé devant les inconvénients d'un conflit.

Le Corps législatif a voté la loi sur les réunions; le Sénat n'en est pas encore là.

Dans les lois dites de liberté, il n'y a encore, au moment où nous écrivons, que la loi sur la liberté de la presse qui ait passé par le vote du Corps législatif et par celui du Sénat. Et vraiment le spectacle des discussions auxquelles elle a donné lieu est bien propre à faire réfléchir. Le gouvernement propose la loi, une loi qui ne manque pas, certes, de sévérité, mais qui enfin remplace l'arbitraire par la légalité, en supprimant la nécessité de l'autorisation préalable et en soumettant la presse à la répression seule des tribunaux. Jusqu'ici c'étaient les gouvernements qui se faisaient arracher l'un après

l'autre les quelques lambeaux de liberté dans lesquels ils voyaient des dangers pour l'ordre public et pour leur propre existence; cette fois, c'est le gouvernement qui accorde et ce sont les assemblées délibérantes qui voudraient refuser. Le Corps législatif s'est montré fort peu disposé à accepter la nouvelle loi; il préférait le décret-loi de 1852, il s'effrayait d'une liberté même resserrée dans les plus étroites limites, et l'on a pu croire un moment que la loi serait abandonnée. Il a fallu l'intervention la plus énergique du gouvernement pour changer, nous ne dirons pas les dispositions, mais les votes de la Chambre, et l'on a voté, non parce qu'on était persuadé que la loi fût bonne, mais parce qu'on avait confiance dans le courage et l'énergie du gouvernement, et parce qu'on était résolu à combattre vigoureusement les partis qui tenteraient d'abuser de la liberté.

En deux mots, la loi était considérée comme une généreuse imprudence, mais dont il convenait de faire l'expérience pour ne pas avoir l'air d'avoir peur et de changer d'avis du jour au lendemain. Jamais on ne vit moins d'enthousiasme pour une loi de cette importance.

Au Sénat, les choses se sont passées comme au Corps législatif, M. de Maupas, le dernier survivant, croyons-nous, de ceux qui ont été dans le secret du coup d'État du 2 décembre 1851, avait d'abord été nommé rapporteur par la commission chargée de l'examen de la loi. Or, M. de Maupas n'avait pas caché son opinion : il était franchement et résolûment adversaire de la loi : la majorité de la commission pouvait donc être considérée comme également hostile à cette loi, et l'opinion publique attribuait à la majorité des sénateurs les mêmes dispositions qu'à la commission et à son humble rapporteur. Que s'est-il passé dans les régions mystérieuses où le public ne pénètre pas? On peut le deviner par le résultat. M. de Maupas a donné sa démission comme rapporteur et a été remplacé par M. Devienne, qui s'est chargé de soutenir la loi votée par le Corps législatif. Mais si l'on en juge par la faveur avec laquelle ont été écoutés M. de Maupas, M. de Ségur-d'Anguesseau, et les autres orateurs qui demandaient le renvoi à une nouvelle délibération de l'autre chambre, on est en droit de penser que l'opinion publique ne se trompait pas.

Dans le Sénat, comme dans le sein du Corps législatif, la loi nouvelle ne paraît avoir été acceptée qu'avec répugnance : on a voté pour ne pas contrarier le gouvernement, dans l'espoir que le gouvernement saura, en effet, conjurer les dangers qui peuvent sortir de la loi, mais avec l'appréhension des difficultés qui en proviendront et des troubles

qu'elle provoquera. L'éloquence de M. Rouher a entraîné les votes, il ne semble pas qu'elle ait modifié les convictions.

Les craintes sont-elles fondées? Il faudrait ignorer l'histoire pour les traiter de puériles. L'année prochaine, qui verra les élections générales, sera la véritable pierre de touche de la loi nouvelle. Pour nous, qui ne nous sentons d'admiration ni pour le système de 1852, ni pour celui qui va être inauguré, nous ne tenons à faire ressortir ici qu'une vérité : la sagesse de l'Église, qui a toujours condamné la liberté de la presse, parce qu'elle en connaît les dangers, et qu'elle ne reconnaît le droit de la liberté que pour le bien, le mal ne pouvant avoir, et dans des circonstances données, que des titres à une certaine tolérance. On blâme l'Église, et, dans le fait, on applique ses doctrines, car les partisans de la loi nouvelle, pas plus que leurs adversaires, n'ont demandé la liberté absolue de la presse; tous sont d'accord à demander une sérieuse répression de ses écarts, tous ont signalé ses dangers. Ce ne serait qu'en se plaçant complétement dans la doctrine catholique que ces dangers pourraient être conjurés : en reconnaissant hautement la liberté du bien, en réprimant fermement la liberté du mal, qui n'est que la licence, on pourrait formuler une loi utile et forte. Autrement, on n'arrive qu'à des compromis : on proclame la liberté de la presse, en principe, et on l'a retire autant qu'on le peut en pratique, mais le principe est plus fort que les barrières légales qu'on cherche à lui opposer, et les amis de l'ordre actuel prévoient avec effroi que ces barrières seront renversées et qu'on se remettra à courir les aventures.

II

Quelques élections de députés viennent d'avoir lieu : l'opposition et le gouvernement s'applaudissent du résultat, il nous semble que l'opposition a le contentement facile. Dans la Dordogne, c'est le candidat officiel, M. de Bosredon, qui l'a emporté sur son concurrent, M. le comte de Malleville, par 17,327 voix contre 10,834. Dans la Seine-Inférieure, c'est aussi le candidat officiel, M. Corneille, fils du député défunt qu'il s'agissait de remplacer, qui a été élu par 16,751 voix, tandis que son concurrent, M. Denoyelle, n'a obtenu que 8,728 voix. Dans le Tarn, il faudra recourir à un scrutin de ballotage : M. Gaugiran, le candidat officiel, a obtenu la majorité, 13,774 voix; mais la presse opposante remarque que les deux concurrents qu'il avait à combattre ont obtenu, l'un, M. Gorsse, fils du géné-

ral Gorsse, qu'il s'agit de remplacer, 9,354 voix; l'autre, M. Decazes, 6,639 voix, ce qui donne aux deux candidats opposants environ 16,000 voix, plus de deux mille voix de plus qu'au candidat officiel; mais qui nous dit que toutes les voix opposantes se reporteront sur l'un des deux candidats de l'opposition? Qui nous dit que M. Gaugiran n'en acquerra pas de nouvelles? Au reste, M. Gorsse n'est pas précisément un candidat d'opposition; c'est un candidat indépendant, et, s'il était élu, nous ne voyons pas ce que l'opposition y gagnerait.

Somme toute, le gouvernement a l'avantage; mais c'est ici que ses amis s'inquiètent et qu'ils se demandent si, avec la liberté de fonder des journaux sans autorisation préalable, les élections générales ne pourront pas être travaillées dans un sens hostile. Jusqu'à présent, grâce au frein qui retient la presse, le gouvernement agit à peu près seul sur la masse des électeurs. Ce frein enlevé, qui pourra répondre des suites? Le suffrage universel est un terrible inconnu; doublé de la liberté de la presse, que nous donnera-t-il?

III

L'Algérie est toujours en proie à la misère et à la famine. Le gouvernement fait de louables efforts pour remédier au mal, la charité catholique fait des prodiges, et Mgr l'Archevêque d'Alger montre une activité et une énergie qui ne lui font pas moins d'honneur qu'à la religion. Pourquoi faut-il dire que le zélé prélat se trouve entravé dans ses œuvres par ceux-là mêmes qui devraient l'aider et se féliciter de son succès?

L'Algérie est une terre désormais française, a-t-on dit il y a trente ans, et depuis lors que de faits qui ont prouvé que les Arabes n'acceptaient pas les paroles prononcées par le roi Louis-Philippe! C'est que, pour devenir une terre française, il faut que l'Algérie devienne une terre chrétienne. Non pas que nous demandions la conversion forcée des Arabes ou leur expulsion dans le désert: l'esprit chrétien ne procède pas ainsi. Mais s'il ne convient pas d'imposer le christianisme aux Arabes, convient-il davantage d'arrêter le prosélytisme chrétien? Convient-il de montrer une indifférence religieuse qui leur fasse penser que leurs conquérants et vainqueurs chrétiens mettent Mahomet sur le même rang que Jésus-Christ? Convient-il, enfin, lorsqu'une calamité sans exemple permet au christianisme d'entamer ces populations si réfractaires à la civilisation chrétienne, de décou-

rager le zèle de nos prêtres et de nos religieux, et de leur dire d'avance que tout ce qu'ils font ne servira de rien, et qu'on leur enlèvera même les prosélytes faits par leur charité et par leur dévouement?

On dit, et nous refuserions de le croire, si un rapport officiel du maréchal Mac-Mahon, publié ces jours-ci par le *Moniteur*, ne montrait pas que tel est l'esprit de l'administration algérienne, on dit que c'est dans ce sens qu'on a parlé à Mgr l'Archevêque d'Alger. Le prélat a recueilli des enfants orphelins qui, sans lui, seraient morts de faim, dont quelques-uns, chose plus horrible! auraient servi de nourriture aux cannibales que la faim vient de susciter en Algérie. De ces orphelins, devenus les enfants de la charité chrétienne, beaucoup sans doute ont reçu le baptême; ceux qui sont en âge de comprendre, et il y en a beaucoup, voudront appartenir à cette religion à laquelle ils doivent la vie, et les Arabes, qui admirent le dévouement de nos prêtres, de nos religieux, de nos religieuses, qui reconnaissent maintenant la supériorité du christianisme sur le mahométisme, trouveront la chose fort naturelle. Ainsi le christianisme se prépare à faire la conquête de l'Algérie par la fraternité, par la charité, par l'exemple des plus sublimes vertus. Comment est-il possible qu'on redoute de mauvais résultats de cette conquête; qu'on craigne de voir le fanatisme musulman se réveiller, si on laisse libre le prosélytisme chrétien? Ce sont là des mystères qui seraient incompréhensibles si l'on ne savait à quel point les fausses idées de liberté des cultes et d'indifférentisme ont oblitéré chez nous les plus saines notions et les vérités les plus vulgaires.

Nous espérons qu'on reviendra à une plus juste appréciation des choses. On veut que l'Algérie soit une terre française, on ne s'opposera plus à ce que le zèle et la charité catholique en fassent une terre chrétienne. Le gouvernement, qui vient de multiplier le nombre des siéges épiscopaux en Algérie, ne peut vouloir que les évêques aient les mains liées. Il saura vaincre les mauvaises volontés, et faire taire la voix de préjugés aussi dangereux qu'absurdes.

IV

Les événements se sont tellement pressés dans la dernière quinzaine, qu'il nous reste maintenant à peine la place et le temps de les indiquer.

L'Autriche, qui continue de s'enfoncer dans le libéralisme, son

plus cruel ennemi, ne voit pas qu'elle prépare les voies à la Prusse. M. Crivelli, son ambassadeur à Rome, vient de mourir d'une attaque d'apoplexie ; M. de Meysenbug, qui le remplacera probablement, aura-t-il des intentions moins défavorables à l'Église ? Nous ne le croyons pas. M. de Meysenbug est un bon catholique; c'est pour cela sans doute que M. de Beust a jeté les yeux sur lui ; mais ce n'est pas pour apporter au Saint-Père des paroles plus agréables, c'est pour essayer de lui faire croire que le ministère autrichien n'a que de bonnes intentions. M. de Meysenbug échouera, comme son prédécesseur, et l'empereur François-Joseph, entraîné par le courant qu'il ne peut plus remonter, sanctionnera de sa signature les lois confessionnelles que lui impose le libéralisme maçonnique.

M. de Bismark suit avec non moins de plaisir que d'intérêt ces égarements de la politique autrichienne. Il ne veut sans doute pas donner à la Prusse une couleur catholique, mais il sait qu'en laissant à l'Église plus de liberté qu'en Autriche, et en résistant aux entraînements du libéralisme, il attire vers la Prusse les catholiques et les conservateurs de l'Allemagne méridionale et rend plus facile l'unification qui est le but de sa politique. Cette unification fait de rapides progrès; la réunion du Parlement douanier est un pas de plus fait dans cette voie. Le roi de Prusse a parlé aux députés douaniers comme il l'eût fait aux députés confédérés, qu'il ne distingue pas des députés prussiens, et on se propose de lui répondre par une Adresse qui dit nettement : Nous voulons l'unité, et nous sommes prêts à combattre quiconque voudra nous empêcher de la faire.

Ainsi M. de Bismark continue de mener les trois Parlements prussien, confédéré et douanier qu'il a imaginés comme transition à la pacification complète de l'Allemagne. M. Disraéli est moins heureux avec le Parlement anglais. M. Gladstone l'emporte décidément ; l'établissement anglican d'Irlande est condamné ; tout ce qu'on pourra faire ne sera qu'une prolongation d'agonie. Mais M. Disraéli tient au pouvoir, sans doute parce qu'il se croit plus capable que tout autre de bien gouverner. Vainqueur en Abyssinie, vaincu à Londres, il tient bon. Mis en minorité dans la Chambre des communes, il devait décemment offrir sa démission à la reine. La reine n'a pas accepté, M. Disraéli n'a pas insisté. Il avoue sa défaite, il considère les propositions Gladstone comme triomphantes; mais, selon lui, il n'appartient qu'à une Chambre nouvelle, élue d'après la nouvelle loi électorale, de trancher définitivement la question. Or, la nouvelle loi électorale n'entre en action qu'à partir du 1er janvier 1869 ; le Parlement

sera donc dissous au mois de novembre de cette année, puis on procédera aux élections. M. Disraéli se donne ainsi près d'un an d'existence comme ministre... s'il ne survient pas d'autre accident.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la gravité d'un événement tel que la mort du maréchal Navaez, président du conseil des ministres de la reine Isabelle. Le duc de Valence est mort en catholique plein de foi, ses ennemis même ont rendu justice à ses grandes qualités; le prestige de son nom et l'énergie de son caractère étaient une garantie d'ordre et de tranquillité pour l'Espagne.

Le parti modéré pourra-t-il garder le pouvoir après lui? La reine a chargé M. Gonzalez Brabo de former un nouveau ministère. Le nouveau président du conseil, qui a gardé tous ses collègues, et qui a appelé à Madrid, comme capitaine général, le comte de Cheste, dont l'énergie et la résolution sont connues, est l'un des hommes d'État les plus éloquents d'Espagne. Assez avancé autrefois dans le libéralisme, il s'est instruit en maniant les affaires, et il s'était mis dans ces derniers temps en parfaite communauté d'idées et de sentiments avec le maréchal Narvaez. Il s'est déclaré disposé à continuer la politique de son illustre prédécesseur, et une forte majorité, qui lui a été acquise dans un vote où se trouvait impliquée la question de confiance, a prouvé que le parti modéré l'accepte comme son chef. Mais les autres partis sont toujours vivants ; le parti catholique, représenté par M. Nocedal, ne lui fera pas obstacle; le parti de l'Union libérale, privé de son chef, le maréchal O'Donnell, est désorganisé; restent le parti progressiste avec le général Prim, et le parti démocratique ou républicain qui essayeront de profiter des circonstances. Tout dépendra de l'armée; si elle reste fidèle, le gouvernement l'emportera, et l'on pourra espérer voir enfin se clore pour l'Espagne l'ère des révolutions militaires qui lui ont été si funestes.

Ne parlons pas du mariage princier et des fêtes qui viennent d'avoir lieu à Turin et à Florence ; il faudrait noter un trait de plus de l'ingratitude et de l'insolence italienne, qui a affecté d'acclamer le prince de Prusse et d'accueillir très-froidement le prince Napoléon, *persona grata* s'il en fut, cependant. Mais la France a-t-elle encore besoin d'être édifiée là-dessus? Et ne serait-il pas oiseux de montrer une fois de plus qu'on n'a jamais rien à gagner à servir la Révolution, puisqu'il faut la servir jusqu'à ce qu'elle vous écrase, ou qu'il faut enfin la combattre, et avec tous les désavantages possibles, pour éviter d'en être écrasé?

J. CHANTREL.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

JOURNAUX — REVUES — LIVRES

Le discours de M. Jules Favre a suscité de chaudes controverses dans le parti démocratique. *L'Avenir national* (1), par la plume du farouche M. Frédéric Morin, a fulminé contre le spiritualisme rétrograde du récipiendaire ; *le Courrier Français* lui a fait subir le feu de sa faconde jacobine, et *le Siècle*, plus talon-rouge, mais non moins cruel, a trouvé la « métaphysique » de M. J. Favre « très-faible. » Affirmer Dieu, l'immatérialité de l'âme, c'est être « faible en métaphysique !... »

Après les critiques si magistrales qui ont paru sur ladite harangue, une nouvelle appréciation serait parasite. Nous ne céderons pas à pareille tentation.

Parlons plutôt de M. Cousin, et constatons l'accord vraiment remarquable avec lequel tous les formats ont « exécuté » le *leader* de l'éclectisme, pendant que le nouvel élu jetait des fleurs sur sa tombe. On s'aperçoit que le temps n'est plus où un orateur chrétien, dans un moment de lyrisme, disait en pleine chaire à M. Cousin : « Je parle ici devant le plus grand philosophe du dix-neuvième siècle ! » Quelle réaction depuis ! Un ingénieux critique, M. A. Claveau, qui fut jadis, si nous avons bonne mémoire, le secrétaire de M. Cousin, écrit dans *la Revue contemporaine* (2), que M. J. Favre a « surfait le philosophe. » Et il ajoute : « Que reste-t-il aujourd'hui de l'éclectisme ? Quelques belles phrases et de pauvres élèves. » Plus loin : «.... Ce qu'il faut louer, ce qu'il faut mettre au premier rang chez M. Cousin, ce n'est pas le philosophe, ce n'est pas l'homme, c'est *l'artiste*. » M. E. Spuller, dans *la Revue moderne* (3) est un iconoclaste aussi décidé : « M. Cousin, écrit-il, n'aimait point le martyre : lui-même se plaisait à le répéter. *Artiste* plutôt que penseur, écrivain plutôt que philosophe, il aimait ses aises, son repos, les beaux livres, les applaudissements quand il était professeur, l'éclat du pouvoir quand il renonça de lui-même, dans sa pleine maturité, à enseigner la jeunesse. »

La métaphysique de l'ancien pair de France n'est donc plus discutable. M. de Rémusat lui-même, moins candide que M. Favre, a très-exactement jugé, non sans ironie, la doctrine cousinienne : «... une méthode générale

(1) Numéro du 29 avril. — (2) Numéro du 30 avril 1868, *Chronique littéraire*, p. 174.
(3) Numéro du 25 avril 1868. *Une page de la vie de M. Cousin*, p. 179.

qu'en langage d'école on appelle méthode psychologique, et qui, appliquée à l'étude de la conscience et vérifiée par l'histoire de la philosophie, conduit à une certaine métaphysique dont les conclusions dernières se réduisent à cette vieille et familière doctrine : il y a une âme qui atteste un Dieu. »

L'éminent traducteur de Platon s'était donné bien du mal pour trouver une simple formule du Catéchisme. Et voyez le fruit de si laborieuses analyses : M. F. Morin, un ex-universitaire, reproche à M. Cousin d'avoir exagéré, contre l'autorité de Kant, les forces de la raison (1) et le tribun Regnard, pas plus infatué de kantisme que de cousinisme, excommunie, dans la même phrase, la raison *pratique* et la raison *pure*, le philosophe de Kœnigsberg et le professeur de la Sorbonne (2) !

Si tout le monde est à peu près d'accord pour signaler l'impuissance de l'Éclectisme, si les Allemands eux-mêmes, confus d'y voir tant de pauvretés, vont jusqu'à nier que M. Cousin, comme il le prétend le long de ses livres (3), soit un fils de Hégel (4), cette unanimité ne se rencontre plus dès qu'on aborde son esthétique. L'éloge semble alors être de rigueur, et sur ce chapitre, M. Jules Favre, loin de se dérober à la routine, a entamé un dithyrambe plein d'onction. Avons-nous besoin de rappeler à nos lecteurs que la doctrine de « l'indépendance de l'art » a été mise en axiomes par M. Cousin ? C'est sur le livre (5) qui préconise cette esthétique déplorable que le pindarisme de M. J. Favre s'est exercé. Si l'éloquence académique peut se permettre d'aussi tristes éloges, nous ne pouvons, nous, les entendre sans protester. Comment oublierions-nous que M. Cousin a commis ces lamentables apophthegmes :

« Nous faisons profession de croire que..... grâce à Dieu, le plaisir ou du moins le bonheur s'ajoutent ordinairement à la vertu, mais que *l'idée même de la vertu est essentiellement différente du bonheur* (6). »

Voilà bien le philosophe « ami du repos et de ses aises, » pour qui, par exemple, « heureux » et « martyr » étaient deux termes antinomiques.

« Le sentiment du Beau est si peu le désir que l'un et l'autre s'excluent (7). »

(1) *Avenir national*, loc. cit. — (2) *Nain jaune* du 28 avril 1868. *Lettres d'un matérialiste.*

(3) Dans la dédicace du *Commentaire de Proclus*, M. Cousin salue Hégel et Schelling comme ses amis, ses maîtres et les chefs de la philosophie moderne : *Amicis magistris et philosophiæ præsentis ducibus.*

(4) « ... M. Cousin en impose quand il veut nous persuader qu'il a pris beaucoup à la philosophie de Schelling et Hégel, et s'il a rapporté avec lui quelques souvenirs de ces deux philosophes, ce ne peut être que leur amitié... M. Cousin a toujours observé à l'égard de la philosophie allemande le sixième commandement. Il n'y a pas *filouté* une idée, pas même la plus petite cuiller d'idée. Tous les témoins déposent unanimement que sous ce rapport M. Cousin est la probité même. » H. Heine, *Satires et Portraits*, Michel Lévy, 1868.

(5) *Du Vrai, du Beau et du Bien.* Paris, Didier.

(6) *Ibid.*, p. 13. — (7) *Ibid.*, p. 145.

« L'Utilité n'a rien à voir avec la Beauté. »... « L'Utile est entièrement différent du Beau, bien loin d'en être le fondement (1). »

« Nous *condamnons*.... une autre *théorie qui*, confondant le Beau avec le sentiment moral et religieux, *met l'Art au service de la Religion et de la Morale, et lui donne pour but de nous rendre meilleurs et de nous élever à Dieu.*

« IL NE RELÈVE QUE DE LUI-MÊME.

« L'Art se met-il aveuglément au service de la Religion et de la Patrie? En perdant sa liberté, il perd son charme et son empire (2). »

Que ressort-il de tous ces textes? L'indépendance de l'Art. A nos yeux, quoi qu'en dise Henri Heine, cette théorie n'a pas d'autre transcendance que la doctrine de Hégel. Tout le livre sur le fondement du Vrai et du Beau accuse des affinités transrhénanes. Voyons comment il est issu du panthéisme.

On sait que la grande thèse de la philosophie allemande est la théorie de l'immanence. Dieu, dit-elle, forme le monde au dedans de soi, le crée de sa propre substance, l'anime de sa propre vie, enfin. Il en est la cause éternellement en acte, cause non séparée de ses effets, se réalisant par ses effets mêmes, en un mot, cause immanente. Activité créatrice, acte créateur, création : états solidaires et synchroniques. L'homme est indivisible de Dieu, le contingent de l'absolu, le fini de l'infini. Contempler le Cosmos, c'est considérer l'Être universel dans la plénitude de ses puissances, et contempler l'Être universel c'est voir le Cosmos dans son unité (3).

Dieu se trouve donc être un principe inconscient qui se développe sans le savoir et sans le vouloir ; c'est une virtualité pure, qui se détermine, selon une loi naturelle et nécessaire pour devenir successivement toutes choses. La loi dialectique gouverne impitoyablement les *processus* de l'Absolu. L'Être pur se pose d'abord dans sa simplicité et son abstraction, se dédouble et s'oppose à lui-même, puis fait disparaître cette opposition dans une plus large unité, dans le Devenir : voilà le rhythme uniforme de l'Idée, voilà l'inexorable logique de la création !

Est-il assez visible que, dans ce concept, l'évolution de l'homme est soumise à une inéluctable nécessité ? Peut-on étudier longtemps ce système sans l'accuser de méconnaître la liberté de l'homme, et de réduire tout au fatalisme ?

« Il détruit, dit M. Émile Saisset, la racine de la vie morale et religieuse. Ce qu'on appelle Dieu, ce n'est autre chose que la loi dialectique, et j'adorerais cette loi, même lorsqu'elle me brise et m'engloutit !... Quoi !

(1) *Ibid.*, VIIe leçon, p. 157. — (2) *Ibid.*, VIIIe leçon, page 185.

(3) « Dieu, dit M. Cousin, est un et plusieurs, infini et fini tout ensemble, triple enfin, c'est-à-dire à la fois Dieu, nature et humanité. Si Dieu n'est pas tout, il n'est rien. » (*Fragments philosophiques*, 1re édition, p. 39-40.)

les actions de ma vie se déroulent comme les anneaux d'une chaîne de fer et je serais responsable (1) ! »

La liberté anéantie, la responsabilité supprimée, l'art sans mission, sans but, n'est pas loin. Le prosélytisme devient une extravagance, l'apostolat, une folie. C'est attaquer une loi immanente, se mesurer avec une anankè indéfectible.

Et quand même la nécessité de la loi dialectique ne rendrait pas nos tentatives insensées, à un autre point de vue elles seraient non moins vaines et non moins puériles.

Si l'homme est le dernier avatar de Dieu, l'évolution ultime où s'accomplit la synthèse de l'Être universel, si l'homme est l'incarnation, « la chute de l'Absolu, » comme dit Schelling, Dieu déterminé, toute œuvre de moralisation, toute parole d'enseignement ne devient-elle pas ridicule, inutile ? L'humanité étant déifiée, ne serait-il pas bizarre de vouloir la rendre déiforme ? L'Art donc devient une distraction sans but, un culte sans apostolat. Les liens de la solidarité se brisent et l'égoïsme s'érige en devoir. Fidèle à ses principes, l'artiste hégélien se mure dans son individualité satisfaite, et s'il rencontre un idéal qui le contente, se retire à l'écart pour s'en envelopper comme d'un suaire. Crée-t-il une âme ? Conquiert-il une idée ? Comme ce héros du *Chef-d'Œuvre inconnu* de Balzac, il brûlera sa toile, il ensevelira cette âme plutôt que de rendre aux regards chercheurs de l'humanité les fragments de rayons qu'il aura dérobés au Soleil éternel !

Cette effroyable théorie de l'Art a été le véhicule du dilettantisme, cet épicuréisme littéraire. Des écrivains, dont quelques-uns richement doués, ont émargé de l'esthétique cousiniste des scholies monstrueuses. C'est ainsi que nous avons vu, en 1857, le nerveux traducteur d'Edgar Poë, faire cette profession de foi : «... Beaucoup de gens se figurent que le but de la poésie est un enseignement quelconque, qu'elle doit fortifier la conscience, tantôt perfectionner les mœurs, tantôt enfin démontrer quoi que ce soit d'utile... La poésie, pour peu qu'on veuille descendre en soi-même, interroger son âme, rappeler ses souvenirs d'enthousiasme, n'a d'autre but qu'elle-même ; elle ne peut en avoir d'autre et aucun poëme ne sera si grand, si noble, si véritablement digne du nom de poëme que celui qui aura été uniquement écrit pour le plaisir d'écrire un poëme (2). »

A ce compte, Corneille et Racine, dont certaines pièces peuvent « fortifier la conscience, perfectionner les mœurs, » seraient de médiocres esprits, et leurs contemporains, les alcôvistes Bellebat et Du Buisson, feraient beaucoup plus honneur à la république des lettres.

(1) *Magasin de librairie*, XIe liv., 10 avril 1853. *Essai de philosophie religieuse*. 2e partie, page 365.

(2) *Nouvelles histoires extraordinaires*. Préface, page X.

Ne nous étonnons donc pas si, de nos jours, tant de bohêmes faméliques, encouragés par ces hérésies littéraires, au lieu de

> .... Raccomoder des cordes de leur lyre
> Leur vieil habit qui s'en allait,

l'ont remise à neuf pour nous chanter les doigts « inégaux » de leur dame, ou soupirer leur amours défunts.

Nous ne voulons pas calomnier M. Cousin, ni exagérer son influence, mais il est hors de doute que sa théorie de l'indépendance de l'art, et que son panégyrique d'un « art » qui « ne relève que de lui-même » a remis en honneur les mignardises et les marivaudages, tous les genres et toutes les formes de la poésie personnelle. Un Art sans Dieu, un Art se circonscrivant à l'homme ne pouvait qu'engendrer des œuvres médiocres ou malsaines.

Notre siècle, édifié par d'aussi tristes expériences, n'autorisera pas le triomphe de cette esthétique désastreuse. M. Cousin et son école ont travaillé, sans le savoir et sans le vouloir, à rabaisser l'Art en déifiant l'homme, et en éliminant Dieu ; peines perdues ! L'Éclectisme a tout au plus frustré une ou deux générations dans leurs berceaux ; ses humiliantes formules retourneront dans le néant ; malgré lui, la source des idées artistiques continuera, sans s'appauvrir, de sortir du sein de Dieu et d'y remonter !

II

M. Albert Réville, un des exégètes du camp rationaliste, vient d'écrire dans *la Revue des Deux-Mondes* une de ces études où les affirmations imperturbables s'allient à une science des plus problématiques. Cette étude, intitulée : *le Christianisme unitaire au troisième siècle*, ne tend à rien moins qu'à démontrer l'éminente orthodoxie de Paul de Samosate, l'évêque unitaire d'Antioche, et l'illogisme du concile qui l'a condamné.

On appelle Dieu Jésus-Christ, disait l'hérésiarque, parce que le Verbe, — la sagesse du Père, — habite en lui ; mais cette union n'est point hypostatique. Le Christ n'est donc pas Dieu, et les trois personnes divines, comme Sabellius, Praxéas et Noéthus l'ont proclamé, se confondent dans la personne du Père. Voilà, d'après M. Réville, l'interprétation correcte des synoptiques ; jamais le Christ n'a eu l'idée de s'assimiler à Dieu. L'admiration que lui conquit sa doctrine le déifia ; l'enthousiasme fut si intempérant, que les chrétiens placèrent dans le ciel un être qui dépassait à ce point l'humanité ; « l'histoire du dogme de la divinité de Jésus, dit M. Réville, est donc une apothéose (1). » C'est le système, comme on le voit, importé d'outre-Rhin par M. Renan.

(1) *Revue des Deux Mondes* T. LXXV, 1er mai 1868, loc. cit., p. 75.

Quand les rationalistes modernes se décident à nier la divinité du Christ, il est de tactique élémentaire d'ébranler la tradition qui attribue le quatrième évangile à saint Jean. M. Réville, du reste, ne s'en cache point : « L'histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ est *des plus simples*, à la seule condition que l'on ne regarde pas le quatrième évangile comme authentique (1). » Strauss était du même avis. Dans la troisième édition de sa *Vie de Jésus*, il avait annoncé que les écrits johanniques, après nouvel examen, ne lui semblaient plus apocryphes ; mais la quatrième édition parut sans reproduire cet important aveu. Comment, en effet, l'ingénieux docteur aurait-il pu soutenir sa thèse, lui qui l'avait déclarée perdue d'avance, si des écrits du temps pouvaient être rétorqués contre elle (2) ?

Depuis Paul de Samosate, jusqu'à M. Réville, en passant par Jacques Valdès, Socin, Bretschneider (3), M. E. Renan et M. F. Huet (4), le quatrième évangile a cruellement gêné l'exégèse anti-chrétienne. Ne pouvant voir d'équivoques dans ses affirmations si catégoriques, on a pris le parti de l'éliminer. Ce n'est pas ici le lieu de prendre à partie toutes les misérables hypothèses invoquées contre l'authenticité de cet admirable Évangile dont Herder aimait à dire : « La main d'un ange l'a écrit ; » nous n'avons pas le temps de rééditer les témoignages de saint Irénée, de Clément d'Alexandrie (5), d'Eusèbe, de saint Jérôme et de saint Épiphane. Nous laissons de côté cette thèse vraiment insoutenable (6) et, puisque nos adversaires ne veulent voir que dans le quatrième évangile des textes probants en faveur de la divinité de Jésus-Christ, nous allons ouvrir les trois autres. Voici d'abord l'Évangile de saint Matthieu (XI, 27) : « Toutes choses m'ont été données par mon Père, et nul ne connaît le Fils, si ce n'est le Père ; et nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui-là à qui le Fils aura voulu le révéler. » Saint Luc dit la même chose (X, 22). Dans saint Marc (XIV, 62), et dans saint Matthieu (XXVI, 63), le grand-prêtre adjure Jésus, par le Dieu vivant, de lui dire s'il est le Christ, LE FILS DE DIEU, Jésus répond : « Tu l'as dit, » *Ego sum*, dans saint Luc (XXII, 70).

(1) *Ibid.*, p. 75. — (2) *Vie de Jésus*, du docteur Strauss. T. I, § XIII, p. 69.

(3) *Probabilia*, 1820. — (4) *Révolution religieuse du XIXe siècle*, 1868. Paris, Michel Lévy.

(5) Clément d'Alexandrie, dans son livre des *Hypotyposes*, cité par Eusèbe (*Hist. eccléS.*, VI, 14). « Jean, resté le dernier de tous, voyant que ce qui a rapport à l'humanité du Christ, avait été raconté dans les autres évangiles, écrivit, à la prière de ses amis, et sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, un évangile spirituel, πνευματικὸν. » Nous renvoyons M. A. Réville à un autre passage d'Eusèbe (*ibid.*, III, 24), qui résume parfaitement la tradition chrétienne sur l'origine des écrits johanniques, ainsi qu'à la savante dissertation de M. l'abbé Freppel sur le même sujet. *Examen critique de la vie de Jésus*, pages 24-38, 15e édition. Paris, Palmé.

(6) Il nous faudrait un livre pour énumérer tous les traités spéciaux qui ont paru en Allemagne pour défendre l'authenticité du quatrième évangile. Eichhorn, Maier, Hemsen, Van Gruithuysen, Bertholdt, Hauff, Neudecker, Bucher, Ebrard, Lücke, Fellmoser, Guericke, Olshausen, Kaiser, etc., le Dr de Welte lui-même, qu'on ne peut pas accuser de timidité, ont, à différentes époques, mis à néant les objections que fait réimprimer M. Réville.

Et ce verset de saint Matthieu (XXVIII, 19) : « Allez-donc, enseignez toutes les ntaions, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Il est navrant, en vérité, que l'apologétique contemporaine soit obligée de faire tous les cinq à six mois justice des mêmes assertions — et quelles assertions ! — et beaucoup de nos lecteurs, sans doute, ne laisseront pas que d'en être étonnés. Mais il faut bien se représenter la prépondérante influence qu'acquièrent dans certain monde ces sophismes tranchants, ces affirmations invraisemblables, et l'on ne pourra nous en vouloir de rajeunir la polémique de nos devanciers. « Veut-on savoir, écrivait au mois de février dernier un Père de la Compagnie de Jésus (1), veut-on savoir à quel point des personnes même sérieuses et graves peuvent se laisser prendre à ces habiletés du trompe-l'œil ? — Un honorable magistrat, après avoir lu les doctes élucubrations de M. Réville, disait avec conviction : « Voilà vraiment un travail magistral (2) ; c'est ferme, c'est net, c'est décisif : on n'essaiera pas d'y répondre. »

Citons donc une nouvelle fantaisie historique de M. Réville. D'évolutions en évolutions, Jésus était devenu un Dieu pour les Pères du troisième siècle, « mais, — et que l'on veuille bien s'en souvenir, car c'est ce qui distingue cette orthodoxie du troisième siècle de l'orthodoxie ultérieure, c'est ce qui explique les violents et longs débats de l'arianisme, c'est enfin le reflet encore immédiat du philonisme dont ce mouvement d'idées est parti, — Jésus ou le Fils n'était pas égal au Père ; il lui était subordonné non pas seulement comme le serviteur l'est à celui qui commande, mais aussi comme l'être dérivé, qui ne possède pas en lui-même la raison suffisante de sa vie, l'est à celui-là seul qui possède l'existence absolue.... Denys d'Alexandrie allait même jusqu'à le ranger parmi les êtres créés. »

M. Réville prétend que « Jésus n'est devenu un Dieu » que « pour les Pères du troisième siècle, et que même pour eux, le Fils ou Jésus n'était pas adoré comme « l'égal du Père. »

Commençons par le premier siècle : nous trouvons sur les trois personnes de la Trinité cette phrase assez formelle dans les Actes de saint André, écrits par les prêtres et les diacres d'Achaïe : « Pax vobis et omnibus qui « credunt in unum Deum perfectum in Trinitate verum Patrem qui ge- « nuit, verum Filium unigenitum, verum Spiritum Sanctum procedentem « ex Patre, et in Filio permanentem.... hanc regulam fidei didicimus ex « S. Andrea apostolo, etc. (VI, 6). »

Saint Ignace d'Antioche, qui termine le premier siècle et commence le

(1) *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, février 1868. *M. l'abbé Le Hir*, par le P. Toulemont, page 261.

(2) *Etude sur les Prophètes d'Israël* à laquelle M. l'abbé Le Hir a victorieusement répondu.

deuxième, appelle en une foule d'endroits Jésus-Christ Dieu, ὁ Θεός, ὁ Θεός ἡμῶν, Fils de Dieu, en lui attribuant les perfections divines et humaines, et cela aussi simplement que nous le faisons aujourd'hui (1). L'épître à l'Église de Smyrne débute par ces mots : « Glorifico Jesum Christum « Deum, » et l'épître à Polycarpe se termine par ceux-ci : « Opto vos va- « lere semper in Deo nostro Jesu Christo in quo permaneatis in unitate « Dei et visitatione. »

Faut-il parler des Théodotiens (2) que saint Épiphane croit issus de la secte des Aloges, qui rejetaient le Verbe et l'Évangile de saint Jean ?

Ces hérétiques eurent l'imprudence d'avancer que leur dogme contre la divinité de Jésus-Christ avait été enseigné par les apôtres et dans l'Église jusqu'au pape Zéphirin qui l'avait changé (3). Ils furent confondus par un docte Catholique que Photius croit être Caïus, prêtre de Rome, célèbre à la fin du second siècle. Eusèbe nous a conservé de cet écrit un fragment précieux qui peut étonner sous la plume d'un fauteur des Ariens. « Les Théodotiens, dit l'auteur anonyme et contemporain (4), sont réfutés d'abord par les Écritures, ensuite par les écrits de nos frères, Justin, Miltiade, Tatien, Clément et autres, qui ont défendu la vraie doctrine contre les hérétiques de leur temps et qui prouve la divinité du Christ : *in quorum omnium libris Christi divinitas adstruitur*. Dès les premiers temps, les hymnes et les cantiques chantés par les fidèles célébraient le Christ Verbe de Dieu, et lui attribuaient la Divinité : *Psalmi quoque et cantica jampridem a fidelibus conscripta, Christum Verbum Dei concelebrant divinitatem ei tribuendo* (Θεολόγοντες, *Deum dicentes*). » Quand un pareil document existe, M. Réville a-t-il le droit d'affirmer que « Jésus n'est devenu un Dieu que pour les Pères du troisième siècle ? » Faut-il que nous lui rappellions la lettre de Pline à Trajan, qui date des premières années du second siècle ? Parlant des chrétiens apostats, Pline raconte qu'ils déposaient que le but spécial des assemblées dont ils avaient fait partie, était d'honorer le Christ comme un Dieu par le chant des hymnes : *Carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem* (5). L'hérésie de Praxéas qui niait la distinction des personnes divines, inspira à Tertullien un traité que M. Réville fera bien de lire. Le Père, dit Tertullien, est autre que le Fils ; le Fils autre que le Saint-Esprit, mais chacun est autre comme personne et non comme substance, pour la distinction et non pour la division... *Personæ, non substantiæ nomine, ad distinctionem, non ad divisionem* (6).

Nous terminerons par un témoignage emprunté aux *Actes des Martyrs*.

(1) Cf. *Epist. ad Eph.*, c. 18; *ad Rom.*, cap. 3 et 6.

(2) Cf. *Cours d'Hist. ecclésiast.*, par l'abbé Blanc, t. I, p. 132.

(3) Les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* doivent voir que la thèse de M. Réville ne brille pas par l'originalité.

(4) V. ce fragment dans Eusèbe, lib. V, cap. 28.

(5) Pline, lib. X, epist. 97. — (6) *Adv. Praxeam.*, cap. 12. Cf. 3, 4, 8, 13, 15, 19 et passim.

Saint Pione, prêtre de Smyrne, est traduit devant les tribunaux. A cette question : « Quel Dieu ils adoraient ? » Pione répond « qu'ils adorent le Dieu tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre...., et que nous connaissons par son Verbe Jésus-Christ. » Interrogé de même, l'un de ses compagnons répond qu'il adorait le Christ, *Christum*. Trompé par la différence apparente de cette réponse : « Quoi donc ! dit le juge, voilà un autre Dieu ? — Non, répond Asclépiade, l'un des saints confesseurs, *c'est le même* que celui qu'ils viennent de confesser (1). »

M. Réville peut-il voir ici quelque trace du philonisme, quelque vestige de sa théorie de la subordination substantielle du Fils au Père ?

« Denys d'Alexandrie, ajoute notre exégète, allait même jusqu'à ranger le Verbe parmi les êtres créés. » Et plus loin M. Réville raille agréablement le concile de Nicée qui proclama *l'homoousie* du Fils, rejetée par Denys.

Exposons historiquement les faits :

Sabellius, de Ptolémaïs, avait pris rang parmi les Unitaires, et proclamait, à l'exemple de Praxéas et de Noéthus, la confusion des trois personnes divines dans celle du Père. Il arriva, sans doute, que son erreur se caractérisa par quelques subtilités nouvelles, puisqu'on lui donna le nom de *Sabellianisme* (2). Un des grands apologistes d'alors, saint Denys d'Alexandrie, entama contre Sabellius une vive polémique ; mais l'excès de sa foi, l'élan de son zèle le firent tomber dans quelques exagérations dont Tertullien lui-même, combattant Praxéas, ne fut pas exempt. Pour affirmer avec plus de chaleur la distinction des personnes, il lui échappa de dire que le Père était le Créateur de Jésus-Christ, et Jésus-Christ l'ouvrage du Père : *Opus quoddam et factitium*. Aussitôt les Sabelliens de crier à l'hérésie et les catholiques eux-mêmes scandalisés, dénoncent leur évêque au pape saint Denys. A l'appel du souverain pontife, l'évêque répond par deux lettres apologétiques, dans lesquelles il déclare et prouve que, parmi ses expressions incriminées, les unes ne devaient pas être prises à la lettre et que les autres s'appliquaient à l'humanité de Jésus-Christ. Il se défend vivement d'avoir nié que le Christ fût *consubstantiel* (ὁμοούσιον) à Dieu, et prépare ainsi au Concile de Nicée l'expression la plus efficace pour assurer à jamais le dogme catholique contre les Ariens de tous les temps (3).

Nous le demandons à M. Réville : est-il de bonne guerre de mutiler un épisode de l'histoire ecclésiastique et de diriger contre l'Église des expressions innocentes et justifiées ?

(1) V. ces Actes dans Dom Ruinart, an 250. Si M. Réville veut être complètement édifié sur les traditions des deux premiers siècles touchant la divinité de Jésus-Christ, nous lui conseillons la lecture d'un savant in-folio de Dom Maran : *Divinitas D. N. Jesu Christi manifesta in scripturis et traditione*. L'ouvrage existe en français, 2 vol. in-12.

(2) *Cours d'Histoire ecclésiastique*, par l'abbé Blanc, t. I, p. 309.

(3) V. Dom Athanase, *De Sententiâ Dionysii*, p. 561, édit. Paris. 1627.

Encore un mot. M. Réville fait de l'unitaire Paul de Samosate un héros et une victime : c'est son droit, nous ne le discutons pas ; mais puisqu'il consacrait une monographie spéciale à cet hérésiarque, devait-il donc se borner à citer le concile, tenu en 270, qui condamna le nouveau sabellien? M. Réville doit pourtant connaître les préliminaires de cette condamnation : six années avant, un premier concile se réunit à Antioche, où Paul sut, à force de déguisements, en imposer aux évêques et dissimuler ses erreurs.

Après cette brève et sommaire critique du travail de M. Réville, nos lecteurs doivent être complétement édifiés. Au lieu de l'érudition que nous avions cherchée, qu'avons-nous trouvé? Un exercice synonymique. M. Réville dégermanise Baur, Bretschneider, l'Ecole de Tubingue, comme M. Renan avait francisé le docteur Strauss. Les périodes sont plus ailées chez l'un que chez l'autre; ici, plus festonnées d'épithètes; là, moins fleuries de métaphores; mais toutes ces broussailles recouvrent les mêmes nudités. Les livres clament, les brochures gémissent, les revues madrigalisent; et quand on a lu revues, brochures et livres, on constate le progrès... de quoi? De l'exégèse? Non ! Mais de la... lexicographie. Il n'y a rien de changé dans la science; il n'y a que cent néologismes de plus. Grattez le rationaliste d'aujourd'hui, vous trouverez l'hérésiarque d'hier. M. Réville traduit M. Reuss, qui traduit M. Colani, qui traduit Duncker, qui traduit Baur, qui traduit Valdès, qui traduisit Paul de Samosate.

De notre côté, pour combattre les assertions de M. Réville, nous n'avons eu qu'à puiser à l'arsenal de l'apologétique contemporaine. Les savants livres de M. l'abbé Freppel, par exemple, nous ont fourni les décisives réponses qui avaient fait si bonne justice en 1862, de la rhétorique de M. Renan.

En 1868, la *Revue des Deux-Mondes* nous sert comme des nouveautés ces négations défraîchies ! Est-ce une naïveté ? Est-ce une malice? M. Buloz professerait-il que le rationalisme, comme Vico le disait de l'Humanité, est un serpent qui se mord la queue?

III

Naguère encore, il existait en France une coutume aussi vieille que notre monarchie, c'était la coutume de sacrer nos rois (1). Avant d'exercer son pouvoir, le nouveau roi quittait sa capitale et se dirigeait vers la ville sainte, vers sa bonne ville de Reims. Il venait dans la royale cité se faire reconnaître solennellement par son peuple, et renouveler avec lui l'alliance primitive contractée par le chef de sa race. Pour caractériser ce pacte initial, il recevait les attributs de la royauté : la couronne, l'épée, le sceptre,

(1) *Le Sacre*. Etudes historiques, philosophiques et religieuses, par M. l'abbé Quéant. 1 vol. in-8, 345 pages. Paris, Palmé et J.-B. Dumoulin, 1868.

la main de justice, et pour le sanctifier et le bénir, il recevait l'onction sainte.

S'interposant entre Dieu et les hommes, l'évêque, dans cette cérémonie, rappelait au prince et aux peuples leurs devoirs respectifs et recevait, au nom de Dieu, au pied des autels, leurs serments réciproques.

Peuple et roi rendaient en cette circonstance un hommage public et solennel à Dieu, comme au souverain maître de toute créature, et reconnaissaient qu'il est la véritable source de l'autorité.

M. l'abbé Quéant se demande pourquoi la France d'aujourd'hui ne rajeunirait pas l'antique tradition du sacre, et pour montrer quel prix l'Église et la France attachaient autrefois à ce contrat solennel et sacré, il interroge et compulse tous les documents historiques, depuis le sacre de Clovis jusqu'à celui de Charles X.

Cette étude, couronnée par l'Académie de Reims, est faite avec beaucoup de soin, et se distingue par une érudition de bon aloi. Grâce à M. Quéant, nous connaissons maintenant toutes les particularités des sacres de nos rois. L'auteur n'a garde de passer sous silence le miracle de la Sainte Ampoule, attesté par Hincmar, dont le récit se trouve confirmé par deux témoignages antérieurs au sien de plus d'un siècle, par l'auteur de la *Vie de sainte Clotilde*, et par Asson, dans sa *Vie de saint Berchaire*, et depuis Hincmar, par Froissard, la Chronique de Morigny, saint Thomas, Vincent de Beauvais, Gerson, Michel de l'Hôpital, Dussaussoy, Cériziers, Mathieu Pâris, Mabillon, Vertot, etc., etc., et qui n'a pour contradicteurs qu'Adrien de Valois, Lecointe et Chiflet (?).

Le symbolisme des diverses parties du sacre et sa liturgie, regardés par certaines intelligences étroites comme une mysticité gothique, reçoivent, quand ils sont sérieusement approfondis, une signification majestueuse. M. Quéant s'est donc attaché à faire découvrir dans l'idée générale de cette auguste cérémonie les principes essentiels qui président au gouvernement des peuples, principes trop souvent oubliés aujourd'hui, mais dont le sacre est l'expression fidèle. Aussi, lorsqu'il est bien compris, il peut, dit le savant auteur, fournir des lumières pour la solution de tous les grands problèmes de la vie sociale.

Nous regrettons que M. Quéant, chez qui le respect de la tradition s'allie toujours à une critique judicieuse, n'ait consacré que quelques lignes embarrassées au privilége dont jouissaient nos rois de guérir les écrouelles. Voici en quels termes l'auteur parle de cette prérogative, attachée, dit Guillaume de Nangis (1), à la dignité de roi de France :

« L'opinion publique attribuait aux rois de France le privilége de guérir les scrofules le jour de leur sacre (2). »

(1) *An. du Conf. de S. Louis*, p. 258.
(2) Le Sacre, p. 19.

Franchement, c'est bien timide et bien vague. L'Académie, dans son Dictionnaire (édit. de 1834), n'est pas plus explicite : « Le roi de France (mot *Ecrouelles*) touchait les écrouelles en certaines occasions, d'après l'opinion populaire qu'en les touchant il les guérissait. »

M. l'abbé Quéant a dû cependant avoir sous les yeux une brochure de M. l'abbé Cerf, membre de l'Académie de Reims, sur le toucher des écrouelles. Les monuments historiques n'y font pas défaut pour affirmer l'authenticité de ces guérisons miraculeuses. Le R. P. Marquigny, de son côté, dans les *Études religieuses* de mars 1868, a groupé les témoignages les plus sérieux, s'est appuyé sur l'opinion des historiens les plus respectables, a invoqué des autorités comme le P. Daniel, les Bollandistes, Mabillon, Guibert de Nogent, Geoffroy de Beaulieu, le plus ancien des historiens de saint Louis, saint Thomas lui-même, dans le *De Regimine principum*, André du Laurens, le médecin d'Henri IV, et surnommé l'Hippocrate de son siècle, le Père Jacques Gaultier, le fameux docteur de Sainte-Beuve, dans ses *Résolutions des cas de consciences*, et a conclu, après une critique savamment motivée, en faveur de la confirmation de croyances justement populaires.

Nous espérons que M. l'abbé Quéant, frappé, comme nous, de la valeur des documents apportés dans le débat par M. Cerf et le R. P. Marquigny, ne voudra pas priver ses lecteurs d'un nouveau chapitre moins indécis que la mention si superficielle qui le remplace, lorsque, comme nous en avons la confiance, paraîtra la seconde édition de son docte ouvrage.

IV

Décidément la Prusse est à la mode. Les éloges et les critiques alternent; mais, pour l'heure, le vent est aux éloges : témoin l'ouvrage de M. Reymond (1).

« Ce livre répondra, nous n'en doutons pas, dit l'auteur, *à une curiosité des plus vives et des plus naturelles*. Jamais, en France, on ne s'est tant occupé de la Prusse que depuis un an. » M. William Reymond en en est-il bien sûr? Tous ces panégyriques de la Prusse, nous les avons lus et relus. Il y a longtemps qu'ils ont émoussé notre curiosité. M. Reymond est bien près de croire que M. de Bismarck est un grand homme — est-ce donc si nouveau? — et que la suppression des petites principautés est légitime — quel bismarckien ne l'a pas dit? Cependant, M. Reymond tout en approuvant les progressistes prussiens, confesse qu'ils auraient tort, d'appliquer leurs théories annexionistes à la Bavière, au grand-duché de Bade, au Wurtemberg et à la Saxe, « autant de centres que l'émulation fortifie, et qui jusqu'à présent ont contribué à la grandeur intellectuelle

(1) *Les Prussiens* — leur Gouvernement — leur Politique — leur Armée et leur Capitale, par M. William Reymond; 1 vol. in-18. Paris, Achille Faure, 18, rue Dauphine.

de l'Allemagne. » Ceci n'est ni mal pensé, ni mal prévu ; les dernières élections de la Hesse et du Wurtemberg viennent de confirmer ces réflexions aussi judicieuses que... peu logiques.

Sur plusieurs points, M. W. Reymond a des opinions assez correctes. Il faut, sans doute, les attribuer au long séjour de l'auteur en Prusse. Il n'est rien de tel que dix années vécues au milieu d'un peuple pour vous guérir de toute velléité d'optimisme systématique à son endroit. Ainsi, M. W. Reymond n'est pas un Prussophile insensé. Il ne professe point que tous les Allemands soient des bourgeois à la Jean-Paul, qui fument silencieusement leurs pipes devant des chopes de bière. A Munich, à Leipzig, on en trouve encore ; à Berlin, on ne rencontre aujourd'hui que des pseudo-boulevardiers. « Tout fiers d'être appelés *les Parisiens de l'Allemagne*, les Berlinois font leurs efforts pour se débarrasser de la lourde encolure germanique et pour prendre un air dégagé. Ils ne réussissent qu'à moitié, et, flottant entre les deux extrêmes, ils se composent une manière d'être conventionnelle, froide, compassée, qui n'est ni de la distinction, ni de la rondeur. »

Nous avons noté, quelques pages plus loin, un aveu sur la déchéance morale de l'Allemagne, qui nous a paru bon à recueillir :

« C'est peut-être à cet impitoyable railleur d'Henri Heine qu'on doit l'abaissement de l'idéal en Allemagne. *L'Allemand croyant était un grand homme*, l'Allemand ironique n'est plus qu'un singe. Henri Heine a fait rougir ses compatriotes de leur adorable naïveté, de leur sentimentalité exquise, de leurs plus chères illusions. Il s'est plu à faire sauter devant eux les marionnettes séduisantes de l'immoralité parisienne ; il leur a présenté le mauvais côté de la civilisation, et ils ont fini par douter d'eux-mêmes, par imiter ce monde suspect, par s'assimiler ces idées malsaines. En France, on peut se relever de ses chutes, grâce au ressort de l'esprit national. En Allemagne, où le ressort est plus mou et moins bien trempé, on doit craindre qu'il ne se brise. »

Voilà comment un voltairien français parle du Voltaire de l'Allemagne. Et dire que M. William Reymond est peut-être un souscripteur de la statue Havin ! !..

V

Depuis que Brizeux, H. Violeau, E. Souvestre et d'autres, ont mis la Bretagne à la mode, il ne se passe guère de saison sans qu'il ne nous arrive quelque roman tout imprégné des senteurs de la lande armoricaine. Mme de Mirabeau, dont nous connaissions déjà les sympathies pour l'Ouest, a cette fois-ci placé son roman dans la patrie de Myrdd'hinn, en général, et sur les bords de l'*Étang des fées* (?) en particulier(1). Disons tout de

(1) *Hélène de Gardannes*, par Mme la comtesse de Mirabeau. 1 vol. in-18. Paris, Maillet, 15, rue Tronchet.

suite que ses personnages se recommandent par des qualités qui n'ont rien de rocambolesque. L'héroïne, Hélène de Gardannes, est une admirable jeune fille dont la bonté, l'intelligence et l'esprit font oublier les disgrâces physiques. Ce n'est point une Philiberte à l'Émile Augier, hardie à l'occasion, impertinente et coquette; non, Hélène reste toujours fidèle à son caractère; elle ne se contente pas d'être bonne, elle fait germer chez ses proches les vertus les plus éminentes; son contact élève et purifie ceux qui l'entourent.

Autre est la comtesse de Cournon (1), qu'on pourrait appeler une réduction-Colas de la comtesse de Châlis. Si cette mégère n'arrive point à corrompre et à ruiner les autres, il ne faut s'en prendre qu'à l'auteur, qui n'aime pas, sans doute, les aventures trop faisandées. Il y a dans ce roman un peintre et une jeune personne qui, comme au Gymnase, se marient au dénoûment, mais après quels ennuis, justes dieux! après quelles intrigues ourdies par cette abominable comtesse de Cournon! Heureusement, çà et là, de jolies descriptions de paysages, des épisodes pleins de gaieté viennent nous distraire et nous offrir, en somme, un délassement honnête et agréable.

M. de Besancenet doit être un débutant : le dialogue trahit une certaine inexpérience; les conversations quelquefois sont trop touffues. Mais le plan, le canevas du livre, est bien trouvé; quoique l'auteur faiblisse en plusieurs endroits, on reconnaît qu'il y a de l'étoffe dans ce jeune talent.

OSCAR HAVARD.

M. Ad. Franck, professeur au Collége de France, nous adresse la lettre suivante :

A M. Palmé, propriétaire-gérant de la Revue du Monde catholique.

Monsieur,

La Revue du Monde catholique, dans son numéro du 10 avril 1868, contient un article signé L. Giraud, où l'on m'attribue, en commun avec plusieurs professeurs de l'Université, les propositions suivantes :

« Toutes les religions ont le même prix, ou plutôt n'en ont aucun. »

« Rien n'est absurde comme la prière. »

« Nous devons croire en Dieu à tout hasard, sans savoir pourtant si nous ne nous trompons pas. »

« Les chrétiens n'arriveront à la perfection que lorsqu'ils auront perdu la foi. »

« Le missionnaire catholique n'est qu'un esprit aventureux, un marchand qui exploite les peuples pour un morceau de mouton, etc. »

(1) *La Comtesse de Cournon*, par Alfred de Besancenet. 1 vol. in-18. Paris, Haillet, 15, rue Tronchet. 1868.

Je n'ai pas qualité pour défendre mes collègues, qui sauront bien se défendre eux-mêmes; mais, pour ce qui me concerne, je n'ai jamais soutenu ou simplement avancé, soit dans mon enseignement oral, soit dans mes écrits, soit dans mes leçons publiques, soit dans mes conversations, aucune des propositions que je viens de transcrire, et j'oppose à celui qui me les a imputées la dénégation la plus absolue.

Il n'y a que sur l'*et cætera* que je ne puis rien répondre, n'ayant pas le don de lire dans la pensée d'autrui, et ne comprenant rien à l'art des insinuations.

J'attends, Monsieur, de votre loyauté, l'insertion de cette lettre dans votre plus prochain numéro.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer avec la plus parfaite considération.

Ad. FRANCK.

Paris, le 24 avril 1868.

Voici la réponse de notre collaborateur :

Monsieur le professeur,

qu'il y a des choses sur lesquelles il faut glisser et, en tout cas, les relever d'une certaine façon est imprudent. Comme notre pétition, dont il est le commentaire, mon travail sur *la liberté de l'enseignement supérieur*, à propos duquel vous réclamez, est la revendication d'un droit qui appartient à tous et la constatation d'un fait aujourd'hui parfaitement établi. Seul, le fait, à savoir la situation déplorable de l'enseignement officiel, a eu le privilége de vous émouvoir. Vos leçons qui, pour le dire en passant, n'ont pas peu contribué à faire de moi un chrétien, et assurément telle n'était pas votre intention, m'étaient connues; votre nom est donc venu naturellement sous ma plume.

Ainsi que le prouve une lettre de vous que j'ai par bonheur conservée, vous me « félicitiez alors du désir que vos leçons excitaient en moi de connaître par moi-même les œuvres dont vous aviez l'occasion de parler. » Cette curiosité, je l'avoue, a toujours été la mienne, et je lui dois de posséder un dossier très-complet, dans lequel j'ai pris au hasard les propositions qui vous ont scandalisé si justement.

Puisque vous semblez désirer que je sois précis, permettez-moi d'y recourir encore. Voici des textes que cette fois vous reconnaîtrez, je pense, parfaitement :

Vous définissez la communion qui est la mienne : « Un parti qui n'a « jamais abdiqué dans son for intérieur le gouvernement du monde, « qui n'a jamais cessé d'abhorrer et la révolution et la philosophie, qui « a toujours considéré la liberté de conscience comme un blasphème « public, et confondu la tolérance avec l'athéisme. » (*Philosophie du droit ecclésiastique*, page 15.)

Dans le même ouvrage, page 54, vous dites que : « La théocratie ro-
« maine considérée en elle-même, est la ruine de toute liberté et de
« toute société civile; elle est l'asservissement des nations comme des
« individus, des souverains comme des particuliers, de la raison aussi
« bien que de la conscience et de l'homme tout entier. »

Parlant de nos dogmes vous affirmez, pages 186-187, que « à me-
« sure que leur empire a diminué, celui du droit, celui de la liberté,
« celui de la charité elle-même s'est étendu », ce qui veut dire, en bon français, que le dogme est contraire au droit, à la liberté, à la charité.

Et en lisant ceci, page 132 : « Sous la direction des prêtres, dans les
« religions sacerdotales, la morale naturelle est presque toujours en
« contradiction avec la morale religieuse », je saisis tout à fait votre pensée.

La sévérité de votre morale vous permet d'enseigner, dans un autre ouvrage, que « le duel n'est pas toujours aussi criminel qu'on le prétend; il offre quelquefois un utile supplément à l'action de la loi; il vient au secours de la société et de la famille défaillantes; (*Philosophie du droit pénal*, page 156) Et à la page 185, que « l'usure en droit n'est pas un délit et ne peut être l'objet d'une répression pénale. » La morale chrétienne, il est vrai, n'entend pas les choses ainsi.

C'en est assez, et je réserve pour une autre occasion, si elle se présente, quelques textes également intéressants pris dans l'*Esquisse d'une histoire de la logique* et dans *Philosophie et religion*, deux autres ouvrages que j'ai lus autrefois, non sans profit.

Je ne veux pas discuter la qualité de toutes ces propositions théologiques ou autres. Je dis qu'elles sont blessantes pour nos croyances, et qu'en échange de notre argent, les professeurs officiels nous doivent le silence à défaut du respect. C'est là tout ce que nous exigeons du monopole.

Vous voyez que mon *et cætera* contenait bien des choses que j'eusse voulu taire. Pas plus que vous, Monsieur, je ne connais « l'art des insinuations » ; si j'affirme que *l'enseignement universitaire est traditionnellement mauvais, à part quelques honorables exceptions*, j'en puis faire la preuve. Il n'aura pas dépendu de moi, qu'en ce qui vous concerne, elle ne soit sans réplique.

J'ai l'honneur de vous présenter mes salutations.

Léopold GIRAUD.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

NOTRE-DAME DE LOURDES[1]

XXIV

L'homme très-intelligent qui allait interroger Bernadette se sentait assuré d'un facile triomphe et il s'en était à l'avance hautement réjoui.

Il était de ceux qui repoussaient obstinément l'explication des savants du pays. Il ne croyait ni à la catalepsie, ni à l'hallucination, ni aux diverses illusions d'une extase maladive. La précision des récits qu'on attribuait à l'enfant, les remarques faites par le docteur Dozous et par plusieurs autres témoins des scènes de la Grotte lui paraissaient inconciliables avec une telle hypothèse. Quant au fait même des Apparitions, il ne croyait point, dit-on, à la possibilité de ces visions ultramondaines, et son génie policier, très-apte à dépister des fripons derrière un fait illégal, n'allait peut-être pas jusqu'à découvrir Dieu derrière un fait surnaturel. Aussi, convaincu en lui-même qu'il ne pouvait y avoir que de fausses apparitions, avait-il résolu de trouver, par ruse ou par force, le point de l'erreur et de rendre, aux libres penseurs du Pouvoir ou d'ailleurs, le service signalé de prendre une manifestation surnaturelle, une croyance populaire en flagrant délit d'imposture. Il avait là une admirable occasion de porter un rude coup à la prétendue autorité de toutes les Visions du passé, surtout s'il parvenait à découvrir et à montrer que le Clergé, qui s'abstenait si soigneusement dans cette affaire, la dirigeait ou l'exploitait secrètement.

A supposer que Dieu ne fût pour rien dans cet événement, et que les hommes y fussent pour le tout, le raisonnement de Jacomet était excellent.

A supposer au contraire que Dieu y fût pour le tout, et les hommes pour rien, le malheureux Commissaire de Police s'engageait en ce moment dans la voie la plus funeste.

(1) Voir la *Revue* du 10 décembre dernier.

Dans ces dispositions d'esprit, M. Jacomet avait, dès les premiers jours, fait surveiller avec soin toutes les démarches de Bernadette, pour voir s'il ne surprendrait pas quelque communication mystérieuse entre la Voyante et tel ou tel membre du Clergé, soit de Lourdes, soit des environs. Il avait même, paraît-il, poussé le zèle de ses fonctions jusqu'à placer dans l'église une créature à lui pour avoir l'œil sur le confessionnal. Mais les enfants du Catéchisme se confessaient à tour de rôle toutes les quinzaines ou tous les mois, et le tour de Bernadette n'était pas encore venu durant ces jours-là. Tous ces consciencieux efforts n'avaient amené la découverte d'aucune complicité dans les actes de fourberie qu'il attribuait à Bernadette. Il en conclut qu'elle agissait probablement seule, sans cependant renoncer tout à fait à ses soupçons, car le véritable homme de police soupçonne toujours, même sans preuves. C'est ce qui constitue son type particulier et son génie propre.

Lorsque Bernadette entra, il arrêta un instant sur elle ses yeux perçants et aigus, qu'il eut l'art merveilleux d'imprégner tout à coup de bonhomie et d'abandon. Lui, qui avait habituellement le verbe haut avec tout le monde, il se montra plus que poli avec la pauvre fille du meunier Soubirous; il fut doux et insinuant. Il la fit asseoir et prit pour l'interroger l'air bienveillant d'un véritable ami (1).

— Il paraît que tu vois une belle Dame à la Grotte de Massabielle, ma bonne petite? Raconte-moi tout.

Comme il venait de dire ces mots, la porte de la salle s'était ouverte doucement et quelqu'un était entré. C'était M. Estrade, Receveur des Contributions Indirectes, un des hommes considérables de Lourdes et l'un des plus intelligents. Ce fonctionnaire occupait une partie de la maison où demeurait M. Jacomet; et, averti, par la rumeur de la foule, de l'arrivée de Bernadette chez le Commissaire, il avait eu la très-naturelle curiosité d'assister à l'interrogatoire. Il partageait, au sujet des Apparitions, les idées de M. Jacomet et il croyait, comme lui, à une fourberie de l'enfant. Il haussait les épaules quand on lui donnait toute autre explication. Il trouvait tout cela

(1) Nous ne pouvons évidemment après que dix ans écoulés ont passé sur la mémoire des témoins de cette histoire, garantir les termes exacts de ce dialogue et de quelques autres que l'on trouvera dans le cours de ce récit. Nous en donnons le sens et la physionomie générale, tout en essayant, grâce aux innombrables pièces que nous avons en main, documents imprimés en manuscrits, relations diverses écrites à l'époque, correspondances officielles, lettres particulières, etc., d'en reconstituer aussi complétement que possible la forme même, l'originalité première et la vie.

tellement absurde qu'il n'avait pas même daigné aller à la Grotte Regarder les scènes étranges que l'on racontait. Ce philosophe s'assit un peu à l'écart, après avoir fait signe au Commissaire de ne point s'interrompre. Tout cela se passa sans que Bernadette parût y faire grande attention.

La scène et le dialogue des deux interlocuteurs se trouvèrent ainsi avoir un témoin (1).

A la question de M. Jacomet, l'enfant avait levé sur l'homme de police son beau regard innocent et s'était mise à raconter en son langage, c'est-à-dire en patois du pays, et avec une sorte de timidité personnelle qui ajoutait encore quelque chose à son accent de vérité, les événements extraordinaires qui remplissaient sa vie depuis quelques jours.

M. Jacomet l'écoutait avec une vive attention. De temps en temps, toujours avec bonhomie et bienveillance, il jetait à la hâte quelques notes sur un papier qu'il avait devant lui.

L'enfant le remarqua, mais ne s'en préoccupa nullement.

Quand elle eut achevé son récit, le Commissaire, de plus en plus doucereux et empressé, lui posa des questions sans nombre, comme si sa piété enthousiaste s'intéressait outre mesure à de si divines mer-

(1) Ce témoin loyal, que nous sommes allé nous-même interroger à Bordeaux où il exerce actuellement ses fonctions, a bien voulu recueillir pour nous ses souvenirs, — qu'il avait d'ailleurs notés à l'époque même des événements, — et nous donner de la sorte le moyen de compléter et de contrôler le récit de Bernadette.

Quant au Rapport du Commissaire de police à la suite de cette conversation, nous avons inutilement demandé ce document précieux à la Préfecture des Hautes-Pyrénées. Il nous a été impossible d'en avoir communication. La Préfecture a d'ailleurs coupé court à toute insistance de notre part, en nous disant que le dossier relatif à cette affaire avait disparu soit par le fait d'un simple désordre ou d'un accident, soit parce qu'il aurait été soustrait par des mains intéressées à l'anéantir.

Nous avons demandé également à la Cour Impériale de Pau, communication des rapports que M. Dutour, alors Procureur Impérial à Lourdes, adressait sur cette affaire au Procureur général. M. le Procureur Général nous a opposé un principe absolu et a refusé de nous communiquer ces pièces. Nous aurions cru avant ce refus, fait d'ailleurs avec une bonne grâce parfaite, que le Parquet n'était et ne pouvait être que le dépositaire de pareils documents et qu'il était de son devoir de les communiquer à quiconque les demandait au nom de l'Histoire.

Donc, si malgré nous il s'était glissé, au point de vue des actes de l'Administration quelque erreur dans notre récit, le monde officiel n'aurait à s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il a laissé perdre ou refusé de nous faire connaître ces divers documents. Heureusement les pièces sans nombre que nous avions par ailleurs et les recherches que nous avons faites ont pu y suppléer presque entièrement. Nous avons eu un peu plus de peine, voilà tout.

Si cependant malgré nos efforts, notre récit offrait quelques inexactitudes, nous sommes prêts à les rectifier sur la production des documents officiels. Nous doutons qu'on y ait recours.

veilles. Il formulait toutes ses interrogations coup sur coup, sans aucun ordre, par petites phrases brèves et précipitées, afin de ne pas laisser à l'enfant le temps de réfléchir.

A ces diverses questions Bernadette répondait sans nul trouble, sans l'ombre d'une hésitation, avec la tranquille assurance de quelqu'un que l'on interroge sur l'aspect d'un paysage ou d'un tableau qu'il a sous les yeux. Parfois, afin de se faire mieux comprendre, elle ajoutait quelque geste imitatif, quelque mimique expressive, comme pour suppléer à l'impuissance de sa parole.

La plume rapide de M. Jacomet avait noté cependant au fur et à mesure toutes les réponses qui lui étaient faites.

Ce fut alors qu'après avoir de la sorte essayé de fatiguer et d'embrouiller l'esprit de l'enfant dans la minutieuse infinité des détails, ce fut alors que le redoutable agent de la police prit sans transition une physionomie menaçante et terrible et changea brusquement de langage :

— Tu mens dans tous ces détails, s'écria-t-il violemment et comme saisi d'une soudaine colère ; tu trompes tout le monde, et si tu ne confesses tout de suite la vérité, je te ferai prendre par les Gendarmes.

La pauvre Bernadette fut aussi stupéfaite à l'aspect de cette formidable et subite métamorphose que si, croyant tenir en ses mains une inoffensive branche d'arbre, elle eût senti tout à coup se tordre, s'agiter et apparaître entre ses doigts les anneaux glacés d'un serpent. Elle fut stupéfaite d'horreur : mais, contrairement au calcul profond de Jacomet, elle ne se troubla point. Elle resta en sa tranquillité, comme si une main invisible eût soutenu son âme devant ce choc imprévu.

Le Commissaire s'était dressé debout en regardant la porte comme pour dire qu'il n'avait qu'à faire un signe pour appeler les Gendarmes et envoyer la visionnaire en prison.

— Monsieur, dit Bernadette avec une fermeté paisible et douce qui, dans cette misérable petite paysanne, avait une incomparable et simple grandeur, monsieur, vous pouvez me faire prendre par les Gendarmes, mais je ne puis dire autre chose que ce que j'ai dit. C'est la vérité.

— C'est ce que nous allons voir, dit le Commissaire en se rasseyant et jugeant d'un coup d'œil exercé que la menace était absolument impuissante sur cette enfant extraordinaire.

M. Estrade, témoin muet et impartial de cette scène, était partagé entre l'étonnement prodigieux que lui inspirait l'accent de conviction de Bernadette et l'admiration dont le frappait, malgré lui, toute cette habile stratégie de Jacomet dont il avait, à mesure qu'elle se déployait devant lui, compris toute la portée.

La lutte prenait un caractère absolument inattendu entre cette force doublée de finesse, et cette faiblesse absolue sans autre défense que sa simplicité.

Jacomet cependant, armé des notes qu'il venait de tracer depuis trois quarts-d'heure, se mit à recommencer, mais dans un tout autre ordre et avec mille formes captieuses son interrogatoire, procédant toujours, suivant sa méthode, par brusques et rapides questions et demandant des réponses immédiates. Il ne doutait point de faire entrer de la sorte, au moins sur quelques points de détail, la petite fille en contradiction avec elle-même. Cela fait, l'imposture était démontrée et il devenait maître de la situation. Mais il épuisa vainement toute la dextérité de son esprit dans les évolutions multipliées de cette subtile manœuvre. L'enfant ne se contredit en rien, pas même dans ce point imperceptible, dans ce minime iota dont parle l'Évangile. Aux mêmes questions, quels qu'en fussent les termes, elle répondait toujours, sinon les mêmes mots, du moins les mêmes choses, et avec la même nuance. M. Jacomet s'obstinait cependant, ne fût-ce que pour fatiguer de plus en plus cette intelligence qu'il voulait prendre en défaut. Il tournait et retournait en tous les sens le récit des Apparitions sans le pouvoir entamer. Il était comme un animal qui voudrait mordre sur un diamant.

— C'est bien, dit-il enfin à Bernadette, je vais rédiger le procès-verbal et te le lire.

Il écrivit rapidement deux au trois pages en consultant ses notes. Il avait à dessein introduit quelques variantes de peu d'importance sur certains détails comme, par exemple, la forme de la robe, la longueur ou la position du voile de la Vierge. C'était un nouveau piége. Il fut aussi inutile que tous les autres. Bernadette, tandis qu'il lisait et disait de temps en temps : « C'est bien cela, n'est-ce pas ? » Bernadette répondait humblement mais avec fermeté, aussi simple et douce qu'inébranlable :

— Non, je n'ai point dit cela, mais ceci, faisait elle.

Et elle rétablissait dans sa vérité première et dans sa nuance le détail inexact.

La plupart du temps, Jacomet contestait :

— Mais tu as dit cela !... Je l'ai écrit au moment même !... Tu as dit ceci de telle façon, à plusieurs personnes de la ville..., etc., etc.

Bernadette répondait :

— Non, je n'ai point parlé ainsi, et je n'ai pas pu le faire, car ce n'est pas la vérité.

Et le Commissaire était toujours obligé de céder aux réclamations de l'enfant.

Chose étrange que l'assurance modeste et invincible de cette petite fille ! M. Estrade l'observait avec une surprise croissante. Personnellement, Bernadette était et paraissait d'une extrême timidité; son attitude était humble, un peu confuse même devant toute personne inconnue d'elle. Et cependant, sur tout ce qui touchait à la réalité des Apparitions, elle montrait une force d'âme et une énergie d'affirmation peu communes. Quand il s'agissait de rendre témoignage de ce qu'elle avait vu, elle répondait sans trouble avec une impassible assurance. Toutefois, même alors, il était aisé de deviner cette virginale pudeur d'une âme qui eût aimé à se cacher à tous les regards. On voyait manifestement que c'était seulement par respect pour la vérité intérieure dont elle était la messagère parmi les hommes, par amour pour la « Dame » apparue à la Grotte, qu'elle triomphait de sa timidité habituelle. Il ne fallait rien moins que le sentiment de sa fonction pour surmonter en elle le penchant intime de sa nature, craintive en toute autre chose et ennemie de l'éclat et du bruit.

Le Commissaire revint à la menace :

— Si tu continues d'aller à la Grotte je te fais mettre en prison et tu ne sortiras d'ici qu'en me promettant de n'y plus revenir.

— J'ai promis à la Vision d'y aller, dit l'enfant. Et puis, quand arrive le moment, je suis poussée par quelque chose qui vient en moi et qui m'appelle.

L'interrogatoire, on le voit, touchait à sa fin. Il avait été long et n'avait pas tenu moins d'une grande heure. Au dehors la multitude attendait, non sans une inquiète impatience, la sortie de l'enfant, qu'on avait vue, le matin même, transfigurée dans la lumière de l'extase divine. De la salle où se passait la scène que nous venons de raconter on entendait confusément les cris, les paroles, les interpellations, les mille bruits divers dont se compose le tumulte des foules.

La rumeur semblait grossir et devenir menaçante. A un certain moment on entendit dans cette foule une agitation particulière, comme s'il arrivait au milieu d'elle un personnage vivement attendu.

Presque aussitôt des coups redoublés retentirent à la porte de la maison.

Le Commissaire ne sembla pas s'en émouvoir.

Les coups devinrent plus violents. Celui qui frappait secouait en même temps la porte et essayait de l'ébranler. Jacomet irrité se leva et alla ouvrir lui-même.

— Que voulez-vous ? dit-il avec colère. On n'entre pas.

— Je veux ma fille ! répondit le meunier Soubirous en entrant de force, et pénétrant avec le Commissaire dans la pièce où se trouvait Bernadette.

La vue de la physionomie paisible de sa fille calma l'anxieuse agitation du père, et ce ne fut plus qu'un pauvre homme du peuple un peu tremblant devant le personnage qui, malgré son humble position, était, par son activité et son intelligence, le plus important et le plus redouté de ce petit pays.

François Soubirous avait ôté son béret béarnais et le roulait entre ses mains. Jacomet, à qui rien n'échappait, devina la peur du meunier.

Il reprit son air de bonhomie et de pitié compatissante. Il lui frappa familièrement sur l'épaule :

— Père Soubirous, lui dit-il, prenez garde, prenez garde, prenez garde ! Votre fille est en train de se faire une mauvaise affaire, elle prend tout droit le chemin de la prison. Je veux bien ne pas l'y faire aller pour cette première fois, mais à la condition que vous lui défendrez de retourner à cette Grotte où elle joue la comédie. A la première récidive je serai inflexible, et d'ailleurs, vous savez que M. le Procureur Impérial ne plaisante pas.

— Puisque vous le voulez, monsieur Jacomet, répondit le pauvre père effrayé, je le lui défendrai et sa mère aussi, et comme elle nous a toujours obéi, elle n'ira certainement pas.

— En tout cas, si elle y va, si ce scandale se continue, je m'en prendrai non-seulement à elle mais à vous, dit le terrible commissaire redevenant menaçant et les congédiant d'un geste.

Au moment où Bernadette et son père sortirent, la foule fit entendre des cris de satisfaction. Puis, l'enfant étant rentrée chez elle, la multitude se dispersa par la ville.

Le Commissaire de police et le Receveur demeurés seuls se communiquaient leurs impressions sur cet étrange interrogatoire.

— Quelle fermeté inébranlable dans ses dépositions ! s'écriait M. Estrade, frappé d'un étonnement profond.

— Quelle obstination invincible dans son mensonge ! répondait Jacomet, stupéfait d'avoir été vaincu.

— Quel accent de vérité ! continuait le Receveur. Rien dans son langage, ou son attitude ne s'est démenti une seule fois. Il est évident qu'elle croit avoir vu.

— Quelle souplesse d'intelligence ! reprenait le Commissaire. Elle ne s'est pas coupée malgré mes efforts. Elle possède sa fable sur le bout du doigt.

Le Commissaire et M. Estrade persistaient tous deux d'ailleurs dans leur incrédulité relativement au fait même de l'Apparition. Mais une nuance séparait leurs deux négations, et cette nuance était un abîme. Celui-ci la croyait de bonne foi dans son illusion ; celui-là la supposait adroite dans son mensonge.

— Elle est habile, disait le premier.

— Elle est sincère, disait le second.

XXV

Bien qu'il eût été impuissant contre les réponses simples, précises, sans contradiction, de Bernadette, M. Jacomet avait remporté, à la fin de cette longue lutte, un avantage décisif. Il avait fortement effrayé le père de la Voyante, et il comprenait que, par ce côté, il était, pour le moment du moins, maître de la position.

François Soubirous était un fort brave homme, mais ce n'était point un héros. Devant l'autorité officielle il était timide, comme le sont habituellement les gens du menu peuple et les indigents, pour lesquels la moindre tracasserie est un désastre immense, à cause de leur misère, et qui sentent leur absolue impuissance contre l'arbitraire ou la persécution. Il croyait, il est vrai, à la réalité des Apparitions ; mais, ne comprenant point ce que c'était, n'en mesurant pas l'importance, éprouvant même une certaine terreur au sujet de ces choses extraordinaires, il ne voyait pas grand inconvénient à s'opposer au retour de Bernadette à la Grotte. Il avait bien peut-être une vague crainte de déplaire à la « Dame » invisible qui se manifestait à son enfant, mais la peur d'irriter un homme en chair et en os, un personnage aussi

redouté que le Commissaire, le touchait de plus près et agissait bien plus puissamment sur son esprit.

— Tu vois que tous les messieurs du pays sont contre nous, dit-il à Bernadette, et que si tu reviens à la Grotte, M. Jacomet, qui peut tout, te fera mettre, toi et nous, en prison. N'y retourne plus.

— Père, disait Bernadette, quand j'y vais, ce n'est pas tout à fait de moi-même. En un certain moment il y a quelque chose en moi qui m'y appelle et qui m'y attire.

— Quoi qu'il en soit, dit le père, je te défends formellement d'y aller désormais. Tu ne me désobéiras certainement pas pour la première fois de ta vie.

La pauvre enfant, prise de la sorte entre la promesse faite à l'Apparition et la défense expresse de l'autorité paternelle, répondit :

— Je ferai alors tout mon possible pour m'empêcher d'y aller et résister à l'attrait qui m'y appelle.

Ainsi se passa tristement la soirée de ce même Dimanche qui s'était levé dans la glorieuse et bienheureuse splendeur de l'extase.

XXVI

Le lendemain matin, lundi 22 février, à l'heure habituelle des Apparitions, la foule qui attendait la Voyante sur les rives du Gave ne la vit point venir. Ses parents l'avaient, dès le lever du soleil, envoyée à l'École, et Bernadette, ne sachant qu'obéir, s'y était rendue, le cœur tout gros de larmes.

Les Sœurs, que leurs fonctions de charité et d'enseignement, peut-être aussi les ordres de M. le Curé de Lourdes, retenaient à l'Hôpital ou à l'École, n'avaient jamais vu les extases de Bernadette et ne croyaient pas aux Apparitions. En ces matières d'ailleurs, si le peuple se montre parfois trop crédule, il se trouve que, par un phénomène qui surprend d'abord mais qui est très-réel, les Ecclésiastiques, les Religieux et les Religieuses sont très-sceptiques et très-rebelles à croire, et que, tout en admettant théoriquement la possibilité de telles manifestations divines, ils exigent, avec une sévérité souvent excessive, qu'elles soient dix fois prouvées. Les Sœurs ajoutèrent donc leur défense formelle à celle des parents, disant à Bernadette que toutes ces visions n'avaient rien de réel, qu'elle avait le cerveau dérangé ou qu'elle mentait. L'une d'elles, soupçonnant une imposture en une chose si grave et si sacrée, se montrait même assez dure, traitant toutes ces choses de fourberie :

— Méchante enfant, lui disait-elle, tu fais là un indigne Carnaval dans le saint temps du Carême.

D'autres personnes qui la virent aux récréations l'accusaient de vouloir se faire passer pour une Sainte et de se livrer à un jeu sacrilége. La moquerie de quelques enfants de l'École s'ajoutait aux reproches amers et aux humiliations dont elle était abreuvée.

Dieu voulait éprouver Bernadette. L'ayant, les jours précédents, inondée de consolations, il entendait en sa sagesse la laisser pour un certain temps dans le délaissement absolu, en butte aux railleries et aux injures, et la mettre aux prises, toute seule et abandonnée, avec l'hostilité de tous ceux dont elle était entourée.

La malheureuse petite fille souffrait cruellement, non-seulement de ces contradictions extérieures, mais plus encore peut-être des angoisses intérieures de son âme.

Cette enfantine bergère, qui n'avait encore connu en sa vie si courte d'autres douleurs que les douleurs physiques, entrait dans une voie plus haute et commençait à ressentir d'autres tortures et d'autres déchirements. D'un côté, elle ne voulait désobéir ni à l'autorité de son père ni à celle des religieuses ; et, de l'autre, elle ne pouvait supporter la pensée de manquer à la promesse qu'elle avait faite à la divine Apparition de la Grotte. Dans cette jeune âme, jusque-là si paisible, se livrait une lutte cruelle. Il lui semblait qu'elle oscillait invinciblement entre deux abîmes également mortels. Aller à la Grotte, c'était pécher envers son père ; ne pas y aller, c'était pécher envers la Vision venue d'en-haut. Dans les deux cas c'était, à ses yeux, évidemment pécher contre Dieu. Et cependant, par la force des choses, il fallait prendre l'un de ces deux partis ; il n'y avait point de milieu et il était impossible de ne pas faire ce choix fatal. Il est vrai que ce qui est impossible à l'homme, dit l'Évangile, est possible à Dieu.

La matinée se passa dans ces angoisses, d'autant plus pénibles et déchirantes qu'elles arrivaient dans une âme toute neuve, à cet âge habituellement calme et pur, où les impressions sont si vives : l'accoutumance des douleurs humaines n'a pas encore formé comme un calus autour des fibres délicates du cœur.

Vers le milieu du jour, les enfants rentraient un instant chez elles pour prendre leur repas.

Bernadette, l'âme brisée entre les deux termes inconciliables de cette situation sans issue, cheminait tristement vers sa maison. La

cloche de l'église de Lourdes venait de sonner l'*Angelus* de midi.

En ce moment une force étrangère s'empara d'elle tout à coup, agissant non sur son esprit, mais sur son corps, comme eût pu le faire un bras invisible, et la poussa hors du chemin qu'elle suivait pour la porter invinciblement dans la direction du sentier qui se trouvait à droite. Cette impulsion était pour elle, paraît-il, ce que serait, pour une feuille gisant à terre, le souffle irrésistible du vent. Elle ne pouvait pas plus s'empêcher d'avancer que si elle eût été poussée soudainement sur la plus rapide des pentes. Tout son être physique se trouva brusquement entraîné vers la Grotte où ce sentier conduisait. Il lui fallut marcher, il lui fallut courir.

Et cependant le mouvement qui l'emportait n'était ni brusque ni violent. Il était irrésistible, mais n'avait rien de heurté ni de dur; tout au contraire, c'était la suprême force dans la suprême douceur. La main toute-puissante qui l'entraînait invinciblement se faisait maternelle et douce comme si elle eût craint de blesser cette frêle enfant.

La Providence qui gouverne toutes choses avait donc résolu l'insoluble problème. L'enfant, soumise à son père, n'allait point à la Grotte où son cœur seul s'élançait; et voilà qu'entraînée de force par l'Ange du Seigneur elle y arriva cependant, suivant sa promesse à la Vierge, sans que, malgré cela, sa volonté eût désobéi à l'autorité paternelle.

De tels phénomènes se sont plus d'une fois produits dans la vie de certaines âmes dont la pureté profonde a plu au cœur de Dieu. Saint Philippe de Néri, sainte Ida de Louvain, saint Joseph de Copertino, sainte Rose de Lima ont éprouvé des choses semblables ou analogues.

Cet humble cœur, meurtri et abandonné, souriait déjà à l'espérance à mesure que ses pas s'approchaient de la Grotte.

— Là, se disait l'enfant, je reverrai l'Apparition bien-aimée, là je serai consolée de tout; là je contemplerai ce visage si beau dont la vue me ravit de bonheur. A ces peines cruelles va succéder la joie sans bornes, car la « Dame », elle, ne m'abandonnera pas.

Elle ne savait pas, en son inexpérience, que l'esprit de Dieu souffle où il veut.

XXVII

Un peu avant l'arrivée à la Grotte, la force mystérieuse qui avait entraîné l'enfant parut sinon s'interrompre, du moins diminuer. Ber-

nadette marcha moins vite et avec une fatigue qu'elle n'avait pas habituellement; car c'était justement à cet endroit que, les autres jours, une puissance invisible semblait à la fois et l'attirer vers la Grotte et la soutenir dans sa marche. Elle ne ressentit, cette fois, ni cette attraction secrète, ni cet appui mystérieux. Elle avait été *poussée* vers la Grotte, elle n'y avait point été *attirée*. La force qui l'avait prise lui avait marqué le chemin du devoir, mais l'enfant n'avait point, comme les autres fois, senti comme un invisible aimant qui l'attirait, comme une voix qui l'appelait. Quiconque a l'habitude de l'analyse saisira ces nuances, plus faciles à comprendre qu'à exprimer.

Bien que la très-grande multitude qui, durant toute la matinée, avait si vainement attendu Bernadette se fût dispersée, il se trouvait pourtant en ce moment devant les roches Massabielle une foule considérable. Les uns y étaient venus pour prier, les autres par simple curiosité. Un grand nombre, ayant vu de loin Bernadette cheminer dans cette direction, étaient accourus et arrivaient en même temps qu'elle.

L'enfant, comme de coutume, s'agenouilla humblement et se mit à réciter son chapelet en regardant l'ouverture tapissée de mousse et de branches sauvages où la Vision céleste avait, déjà six fois, daigné apparaître à ses yeux.

La foule attentive, curieuse, recueillie, haletante, s'attendait à tout instant à voir le visage de l'enfant rayonner et marquer, par sa splendeur, que l'Être surhumain était debout devant elle.

Un temps très-long se passa ainsi.

Bernadette priait avec ferveur; mais rien dans ses traits immobiles ne s'éclairait du divin reflet. La Vision merveilleuse ne parut point comme l'enfant s'y était attendu. Le ciel sembla l'abandonner comme la terre et demeurer aussi dur à sa prière et à ses larmes que les roches de marbre devant lesquelles ses genoux étaient pliés.

De toutes les épreuves auxquelles elle était soumise depuis la veille, celle-là était la plus cruelle, et ce fut là l'amertume des amertumes.

— Pourquoi avez-vous disparu? pensait l'enfant. Ne suis-je pas venue suivant ma promesse? Pourquoi m'avez-vous abandonnée?

L'Être merveilleux lui-même semblait en effet la repousser aussi et, en cessant de se manifester, donner raison aux contradicteurs et laisser le champ libre à ses ennemis.

La foule déconcertée interrogea Bernadette. Mille questions lui étaient posées par ceux qui l'entouraient.

— Aujourd'hui, répondait l'enfant les yeux rouges de larmes, la « Dame » ne m'est point apparue. Je n'ai rien vu.

—Tu dois comprendre maintenant, ma pauvre petite, que c'était une illusion et qu'il n'y a jamais rien eu, pas plus qu'aujourd'hui : tu avais des lubies, disaient les uns.

— En effet, ajoutaient les autres, pourquoi, si la Dame a apparu hier, n'apparaîtrait-elle pas aujourd'hui ?

— Les autres jours, je l'ai vue comme je vous vois, disait l'enfant ; et nous nous parlions, Elle et moi. Mais aujourd'hui, Elle n'y est plus et je ne sais pas pourquoi.

— Bah ! reprenait un sceptique, le Commissaire de Police a fait son effet et vous verrez que tout est fini,

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Les croyants qui se trouvaient là étaient troublés en leur cœur et ne savaient que dire.

Quant à Bernadette, sûre d'elle-même et sûre du passé, le doute ne l'effleura même pas. Mais elle était dans une tristesse profonde et, en rentrant au logis paternel, elle versait des larmes et priait.

Elle attribuait l'absence de l'Apparition à quelque mécontentement. « Aurais-je fait quelque faute ? » se demandait-elle. Mais sa conscience ne lui répondait par aucun reproche. Son élan vers la réalité divine qu'elle brûlait de contempler encore redoublait cependant de ferveur. Elle cherchait en son âme naïve comment elle ferait pour la revoir et elle ne le savait. Elle se sentait impuissante à évoquer cette Beauté sans tache qui lui était apparue, et elle pleurait le cœur tourné en haut, ne sachant pas que pleurer, c'est prier.

Au fond, tout à fait au fond de son âme endolorie persistait toutefois une secrète espérance, et quelques rares rayons de joie, perçant çà et là tous ces nuages sombres, passaient par instants sur son cœur et affermissaient sa foi à la divine Apparition, qu'elle aimait toujours et en laquelle elle croyait bien qu'elle ne la vît plus. Et pourtant, sans aucun doute, la pauvre et ignorante enfant ne savait pas et ne pouvait savoir le sens des paroles que l'on chantait en ce moment à l'Épître de la Messe. « Vous vous réjouirez en Dieu, s'il est nécessaire que par diverses épreuves vous soyez attristés, afin que

votre foi qui est ainsi affermie infiniment plus précieuse que l'or (lequel passe aussi par l'épreuve du feu), se tourne en louange, en gloire, en honneur pour la manifestation de Jésus-Christ, *lui que vous aimez toujours quoique vous ne l'ayez point vu, en qui vous croyez bien que vous ne le voyiez point maintenant : et c'est parce que vous croyez que vous serez comblé d'une joie inénarrable et glorieuse* (1).

Elle ne pressentait point davantage l'événement qui était à la veille de s'accomplir, et elle ne pouvait, cette humble paysanne, connaître ni appliquer au Rocher Massabielle ces mots que les prêtres de tout l'Univers prononçaient en ce même jour à l'Évangile de la Messe : *Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* « Sur ce rocher je bâtirai mon Église (2). » Elle ne devinait point que, le lendemain même de ces heures pleines de larmes, elle annoncerait elle-même prophétiquement et demanderait, au nom de l'Apparition, l'érection d'un temple sur ces roches désertes.

Toutes ces choses étaient cachées dans l'insondable obscurité de l'avenir.

— D'où viens-tu? lui dit son père, au moment où elle rentra.

Elle raconta ce qui venait de se passer.

— Et tu dis, reprirent les parents, qu'une force t'a entraînée malgré toi?

— Oui, répondit Bernadette.

« — Cela est vrai, pensèrent-ils, car cette enfant n'a jamais menti. »

Le père Soubirous réfléchit un long moment en lui-même. Il semblait y avoir en lui comme une lutte intérieure. Enfin il releva la tête et parut prendre une résolution définitive.

— Eh bien, reprit-il, puisqu'il en est ainsi, puisqu'une force supérieure t'a entraînée, je ne te défends plus d'aller à la Grotte et je te laisse libre.

La joie, une joie vive et pure, descendit sur le visage de Bernadette.

Ni le meunier ni sa femme n'avaient présenté comme une objection

(1) In quo (Deo) exultabitis, modicum nunc si oportet contristari in variis tentationibus : ut probatio vestræ fidei multo pretiosor auro (quod per ignem drobatur) inveniatur in laudem, et gloriam, et honorem in revelatione Jesu Christi Domini nostri Jesus Christi. *Quem quum non videritis, diligitis, in quem nunc quoque non videntes creditis : credentes autem exultabitis lætitia inenarabili, et glorificata.*

Missel Romain. 22 février. Fête de la chaire de St Pierre à Antioche. Double majeur. Epître de la Messe. Les derniers mots en italique terminent, dans le texte de la première épître de saint Pierre, la phrase qui est coupée par le milieu dans le fragment de la Messe du jour.

(2) Ibid. *Missel Romain.* 22 février. Fête de saint Pierre à Antioche. Évangile de la Messe.

la non Apparition de ce jour. Peut-être, au fond intime de leur cœur, en voyaient-ils la cause dans la résistance que, par effroi de l'autorité officielle, ils avaient apportée aux ordres surhumains et qui venait d'être vaincue.

XXVIII

Ce que nous venons de raconter s'était passé dans l'après-midi, et le bruit s'en était rapidement répandu dans la ville. La brusque interruption des Apparitions surnaturelles donnait lieu aux commentaires les plus opposés. Les uns prétendaient en faire un argument sans réplique contre toutes les visions précédentes; les autres, au contraire, en tiraient une preuve de plus en faveur de la sincérité de l'enfant.

Cette force irrésistible qui aurait entraîné Bernadette malgré elle faisait hausser les épaules philosophiques de l'endroit, et fournissait un sujet d'interminables thèses aux honorables savants qui expliquaient tout par une perturbation du système nerveux.

Le Commissaire, voyant que ses injonctions avaient été violées, et apprenant en outre que François Soubirous avait levé la défense qu'il avait faite à sa fille, les manda tous deux devant lui, ainsi que la mère, et il renouvela ses menaces. Il parvint de nouveau à les effrayer; mais, malgré la terreur qu'il leur inspirait, il ne trouva plus, à sa grande surprise, dans François Soubirous la docilité ou la faiblesse de la veille.

— Monsieur Jacomet, disait le pauvre homme, Bernadette n'a jamais menti, et si le bon Dieu, la sainte Vierge ou quelque sainte l'appelle, nous ne pouvons nous y opposer. Mettez-vous à notre place, monsieur le Commissaire, le bon Dieu nous punirait!

— D'ailleurs, tu dis toi-même que la Vision n'a plus lieu, argumentait Jacomet, s'adressant à l'enfant. Tu n'as plus rien à y faire.

— J'ai promis d'y aller tous les jours de la quinzaine, répondait Bernadette.

— Tout cela, ce sont des contes! s'écriait le Commissaire exaspéré; et je vous ferai tous mettre en prison, si cette fille continue d'ameuter les multitudes par ses simagrées.

— Mon Dieu, disait Bernadette, je m'en vais prier toute seule, je n'appelle personne, et s'il vient tant de monde après moi et avant moi, ce n'est pas ma faute. C'est qu'on a dit que c'était la sainte Vierge, mais moi je ne sais pas ce que c'est.

Habitué aux arguties, aux allures détournées du monde des co-

quins, l'homme de police était déconcerté devant cette simplicité profonde. Ses ruses, sa merveilleuse habileté, ses questions captieuses, ses menaces, tous les vieux tours déliés ou terribles de son métier avaient jusque-là échoué contre ce qui lui avait semblé tout d'abord, contre ce qui lui semblait encore la faiblesse même. N'admettant pas un seul instant qu'il fût dans le faux, il ne pouvait comprendre la cause de sa complète impuissance. Aussi, loin de renoncer à s'opposer au libre cours des choses, il résolut d'appeler d'autres forces à son aide.

— En vérité, s'écriait-il en frappant du pied, voilà une stupide affaire!

Et, laissant les Soubirous rentrer chez eux, il courut chez le Procureur Impérial.

M. Dutour, malgré son horreur de la superstition, ne pouvait trouver dans l'arsenal de nos codes aucun texte pour traiter la Voyante en criminelle. Elle ne convoquait personne; elle ne tirait de toutes ces choses, du moins jusque-là, aucun profit d'argent; elle allait prier sur un terrain communal, ouvert à tout le monde et où aucune loi ne l'empêchait de s'agenouiller; elle ne faisait tenir à l'Apparition aucun discours subversif ou contraire au Gouvernement; les populations ne se livraient à aucun désordre. Il n'y avait évidemment aucun moyen de sévir.

Quant à poursuivre Bernadette pour délit de « fausses nouvelles », il était établi par l'expérience qu'elle ne se contredisait jamais; et, en dehors d'une contradiction dans ses paroles, parfaitement constatée, il était difficile de lui prouver qu'elle mentait, sans attaquer directement le principe même des Apparitions surnaturelles, principe admis de tout temps par l'Église catholique. Or, sans l'agrément des hautes autorités de la magistrature et de l'État, un simple procureur impérial ne pouvait prendre sur lui d'engager un pareil conflit.

Pour qu'elle fût passible de poursuites, il fallait au moins que Bernardette se contredît un jour ou l'autre; qu'elle ou ses parents tirassent quelque profit de ce qui se passait, que la foule se livrât à quelque désordre.

Tout cela pouvait arriver.

De cette hypothèse au désir de la réaliser, de cette claire vue des choses dans des esprits ennemis du fanatisme populaire, à l'envie de tendre des piéges à la multitude ou à l'enfant, il n'y aurait eu sans doute qu'un pas pour les natures vulgaires qui s'agitent au-dessous

du monde officiel. Mais M. Jacomet était un fonctionnaire, et la moralité de la Police est à l'abri de pareils soupçons. Il n'y a que les esprits mal pensants qui puissent croire à l'existence des agents provocateurs.

XXIX

Le lendemain matin, la foule se trouvait devant la Grotte avant le lever du soleil. Bernadette arriva avec cette calme simplicité que n'altéraient ni l'hostilité menaçante des uns, ni la vénération enthousiaste des autres. La tristesse et les angoisses de la veille avaient laissé quelques traces sur son visage. Elle craignait encore de ne plus revoir l'Apparition, et, quelle que fût son espérance, elle n'osait s'y abandonner.

Elle s'agenouilla humblement, appuyant l'une de ses mains sur un cierge bénit qu'elle avait apporté ou qu'on lui donna, tenant de l'autre le chapelet.

Le temps était calme et la flamme du cierge ne montait pas plus droit vers le ciel que la prière de cette âme vers le monde invisible d'où avait coutume de descendre l'Apparition bienheureuse. Il en était ainsi sans doute; car à peine l'enfant se fut-elle prosternée que l'ineffable Beauté dont elle invoquait si ardemment le retour se manifesta à ses yeux et la ravit hors d'elle-même. L'auguste Souveraine du Paradis arrêta sur l'enfant de ce monde un regard plein d'une inexprimable tendresse, paraissant l'aimer encore davantage depuis qu'elle avait souffert. Elle, le plus grand, le plus sublime, le plus puissant des êtres créés; Elle, dont la gloire, dominant tous les âges et remplissant l'éternité, fait pâlir ou plutôt disparaître toute autre gloire; Elle la Fille, l'Épouse et la Mère de Dieu, elle sembla vouloir rendre tout à fait intimes et familiers les liens qui l'unissaient à cette petite fille inconnue et ignorante, à cette humble gardeuse de brebis. Elle l'appela par son nom, de cette voix harmonieuse dont le charme profond ravit l'oreille des anges.

— Bernadette! disait la divine Mère.

— Me voici, répondit l'enfant.

— J'ai à vous dire pour vous seule et concernant vous seule une chose secrète. Me promettez-vous de ne jamais la répéter à personne en ce monde?

— Je vous le promets, dit Bernadette.

Le dialogue continua et entra dans un mystère profond qu'il ne nous est ni possible ni permis de sonder.

Quoi qu'il en soit, quand cette sorte d'intimité fut établie, la Reine du Royaume éternel regarda cette petite enfant, qui la veille encore avait souffert et qui devait encore souffrir pour l'amour d'Elle, et il lui plut de la choisir comme l'ambassadrice de l'une de ses volontés parmi les hommes.

— Et maintenant, ma fille, dit-elle à Bernadette, allez, allez dire aux prêtres que je veux que l'on m'élève ici une chapelle. » — Et en disant ces mots, sa physionomie, son regard et son geste semblaient promettre qu'Elle y répandrait des grâces sans nombre.

En prononçant ces paroles elle disparut; et le visage de Bernadette rentra dans l'ombre, comme le soir y rentre la terre quand le soleil s'est effacé peu à peu dans les profondeurs de l'horizon.

La multitude se pressait autour de l'enfant, naguère encore transfigurée par l'extase. Tous les cœurs étaient émus. On l'interrogeait de toutes parts. On ne lui demandait point si la Vision avait eu lieu; car, au moment de l'extase, tout le monde avait compris, avait eu conscience que l'Apparition était là : mais on voulait savoir les paroles qui avaient été prononcées. Chacun faisait effort pour approcher de l'enfant et pour l'entendre.

— Que vous a-t-elle dit? Que vous a dit la Vision? était une question qui partait de toutes les bouches.

— Elle m'a dit deux choses, l'une pour moi seule et l'autre pour les prêtres, et je vais tout de suite la leur redire, répondait Bernadette, qui avait hâte de reprendre le chemin de Lourdes pour remplir son message.

Elle s'étonnait, ce jour-là comme précédemment, que tout le monde n'entendît pas ce dialogue et ne vît point la « Dame. » « La Vision parle assez haut pour qu'on l'entende, disait-elle; et moi aussi j'élève la voix comme à l'ordinaire. » Or, durant l'extase, on voyait bien les lèvres de l'enfant s'agiter, mais on ne l'entendait prononcer aucune parole. Dans cet état mystique, les sens sont en quelque sorte spiritualisés et les réalités qui les frappent sont absolument imperceptibles pour les organes grossiers de notre nature déchue. Bernadette voyait et entendait, elle parlait elle-même : et cependant nul ne percevait autour d'elle ni le son des paroles ni le corps de l'Apparition. Bernadette était-elle dans l'erreur? Non : elle seule, aidée du secours spirituel de la grâce extatique, était dans le vrai. Elle seule apercevait momentanément ce qui échappait aux sens de tous, de

même que l'astronome, aidé du secours matériel d'un télescope, contemple un instant dans les cieux l'étoile énorme, mais lointaine, que le vulgaire ne voit pas. Hors de l'extase, elle ne voyait plus rien ; de même que, sans ce puissant instrument d'optique qui centuple la puissance de son œil, l'astronome est à découvrir l'étoile cachée aussi impuissant que qui que ce soit.

XXX

Quel avait été cependant cet étrange et intime entretien, ce secret particulier dont Bernadette parlait sans en vouloir dire la nature? Entre la Mère du Créateur tout-puissant de la Terre et des Cieux et l'humble fille du meunier Soubirous; entre cette Majesté rayonnante, la plus haute qui soit après celle de Dieu, entre cette Reine suprême des Royaumes de l'Infini et la petite bergère des coteaux de Bartrès, quel secret pouvait-il y avoir ? Assurément nous n'essayerons point de le deviner et nous considérerions comme un sacrilége d'écouter aux portes du Ciel.

Toutefois, il nous est permis de remarquer la profonde et délicate connaissance du cœur humain et la maternelle sagesse qui déterminèrent sans doute l'auguste interlocutrice de Bernadette à faire précéder de quelques paroles entièrement secrètes la mission publique dont elle l'investissait. Favorisée aux yeux de tous de visions merveilleuses, chargée envers les prêtres du vrai Dieu d'un message d'outre-monde, cette âme d'enfant, jusque-là si paisible et si solitaire, se trouvait transportée tout à coup au centre des foules innombrables et des agitations infinies. Elle allait être en butte aux contradictions des uns, aux menaces des autres, aux railleries de plusieurs, et, ce qui était bien plus dangereux pour elle, à l'enthousiaste vénération d'un grand nombre. Les jours approchaient où des multitudes l'acclameraient et se disputeraient comme des reliques saintes les lambeaux de ses vêtements, où des personnages éminents et illustres se prosterneraient devant elle et lui demanderaient de les bénir, où un temple magnifique s'élèverait et où des peuples entiers s'ébranleraient en pélerinages et en processions incessantes sur la foi de sa parole. Et c'est ainsi que cette pauvre fille du peuple était sur le point de traverser l'épreuve la plus terrible qui pût assaillir son humilité, épreuve où elle pouvait perdre à jamais sa simplicité et sa candeur, toutes ces vertus modestes et douces qui avaient germé et fleuri au sein de la solitude. Les grâces mêmes qu'elle recevait deve-

naient ainsi pour elle un danger redoutable, un danger auquel plus d'une fois ont succombé des âmes d'élite honorées des faveurs du ciel. Saint Paul lui-même, après ses visions, était tenté d'orgueil et avait besoin que le Mauvais Ange de la chair le souffletât pour l'empêcher de s'exalter en son cœur.

La Sainte Vierge voulait garantir cependant cette petite fille qu'elle aimait, sans permettre au Mauvais Ange d'approcher de ce lys de pureté et d'innocence, éclos aux rayons de sa grâce. Or, que fait la Mère quand un danger menace son enfant? Elle le serre davantage et plus tendrement sur son sein, et elle lui dit *tout bas*, dans le mystère d'une parole doucement murmurée en son oreille. « Ne crains rien, je suis là. » Et si elle est obligée de le quitter un instant et de le laisser seul, elle lui dit : « Je ne m'éloigne point, je suis à deux pas de toi, ici même, et tu n'as qu'à étendre la main pour prendre la mienne. » Ainsi fit, pour Bernadette, la Mère de nous tous. Au moment où le monde et ses tentations diverses, Satan et ses piéges subtils allaient s'efforcer de la lui arracher, Elle voulut la faire entrer plus profondément dans son intimité ; Elle l'entoura de ses bras et la pressa plus fortement sur son cœur. Dire, — Elle, la Reine du ciel ! — un secret à l'enfant de la terre, c'était faire tout cela : c'était élever Bernadette jusqu'à son cœur et à la portée de ses lèvres parlant à voix basse ; c'était créer en ce souvenir enfantin un lieu de refuge inaccessible, un lieu de paix et d'intimité que nul ne viendrait jamais troubler.

Un secret, confié et entendu, crée entre deux âmes le plus étroit des liens. Dire un secret, c'est ouvrir son cœur et livrer son âme à autrui ; c'est donner un gage assuré d'affectueux abandon et de fidélité ; c'est établir un lieu fermé et comme un rendez-vous sacré entre deux cœurs. Quand quelqu'un de grave, quelqu'un infiniment au-dessus de nous, nous a dit un secret, nous ne pouvons plus douter de lui. Son amitié a, par cette intime confidence, pris en quelque sorte domicile en nous-même, et il se rend par là l'hôte constant, j'allais dire avec plus de netteté, l'habitant de notre âme. Penser à ce secret, c'est en quelque sorte serrer mystérieusement sa main et le sentir présent.

Un secret confié par la Vierge à la fille du meunier devenait donc pour cette dernière la plus sûre des sauvegardes. Ce n'est point la théologie qui nous l'enseigne : c'est l'étude même du cœur humain qui le rend évident.

XXXI

Lorsque Bernadette arriva dans la ville, les flots populaires s'étaient portés en avant pour voir ce qu'elle allait faire.

L'enfant descendit la route qui traverse Lourdes et en forme la principale rue ; puis, s'arrêtant dans la partie inférieure de la ville, devant le mur de clôture d'un rustique jardin, elle en ouvrit la porte verte à claire-voie, et elle se dirigea vers la maison dont ce jardin dépendait.

La foule, par un sentiment de respect et de convenance, ne suivit pas Bernadette et demeura dans la rue.

Humble et simple, vêtue de ses pauvres habits raccommodés en maint endroit, la tête et les épaules couvertes de son petit capulet blanc en étoffe grossière, n'ayant en un mot nul signe extérieur d'une mission d'en haut, sinon peut-être ce royal manteau de l'indigence que Jésus-Christ a porté, la messagère de la divine Vierge apparue à la Grotte venait d'entrer chez l'homme vénérable dans lequel se personnifiait, en ce coin de terre et pour cette enfant, l'indéfectible autorité de l'Église catholique.

Quoiqu'il fût encore de fort bonne heure, M. le curé de Lourdes avait déjà dit l'Office divin.

Nous ne savons si, au moment où pour la première fois il allait entendre cette pauvre bergère, si petite aux regards de la Chair et du Monde, si grande peut-être suivant le Ciel, sa mémoire lui rappela les diverses paroles qu'il venait de prononcer, précisément ce jour-là, à l'Introït et au Graduel de la messe : *In medio Ecclesiæ aperuit os ejus.... Lingua ejus loquitur judicium. Lex Dei ejus in corde ipsius.* « Ses lèvres ont parlé au milieu de l'Église... Sa langue a dit ce qui est juste. La loi de Dieu est dans son cœur (1). »

M. l'abbé Peyramale, tout en étant pleinement pénétré, en fidèle et pieux enfant de l'Église, de la possibilité des Apparitions, avait quelque peine à croire à la réalité divine de cette Vision extraordinaire qui, au dire d'une enfant, se manifestait sur les rives du Gave, dans la Grotte, naguère inconnue, des rochers Massabielle. L'aspect de l'extase l'eût convaincu sans doute ; mais il n'avait rien vu de toutes ces choses que par des yeux étrangers, et de grands doutes étaient en lui, d'abord sur la réalité même des Apparitions, et en-

(1) *Missel Romain*, 23 février. Fête de saint Pierre Damien. Introït et Graduel de la Messe.

suite sur leur caractère divin. L'Ange de ténèbres se transforme en effet par moments en Ange de Lumière et une certaine inquiétude est légitime en ces matières. Il jugeait d'ailleurs nécessaire d'éprouver par lui-même la sincérité de la Voyante. Aussi accueillit-il Bernadette avec une défiance assez brusque dans l'expression et allant même jusqu'à la sévérité.

Quoiqu'il se fût tenu, comme nous l'avons dit, à l'écart de tout ce qui se passait et qu'il n'eût, de sa vie, parlé à Bernadette, si nouvelle d'ailleurs parmi ses ouailles, il la connaissait pourtant de vue, quelques personnes la lui ayant montrée, la veille ou l'avant-veille, alors qu'elle passait dans la rue.

— N'est-ce pas toi qui es Bernadette, la fille de Soubirous, le meunier? lui dit-il, dès que, après avoir traversé le jardin, elle se présenta devant lui.

Le prêtre éminent, dont nous avons fait le portrait, était avec ses paroissiens familier comme un père, et il avait coutume de tutoyer de la sorte tous les petits enfants de son troupeau. Seulement, ce jour là, le ton du père était sévère.

— Oui, c'est moi, Monsieur le Curé, répondit l'humble messagère de la Sainte Vierge.

— Eh bien, Bernadette, que me veux-tu?... Que viens-tu faire ici, reprit-il non sans quelque rudesse et en arrêtant sur l'enfant un regard dont la froide réserve et la sévère inquisition étaient faites pour déconcerter une âme peu sûre d'elle-même.

— Monsieur le Curé, je viens de la part de « la Dame » qui m'apparaît à la Grotte de Massabielle...

— Ah oui! fit le prêtre en lui coupant la parole, tu prétends avoir des visions et tu fais courir tout le pays avec tes histoires. Qu'est-ce que tout cela? Que t'est-il arrivé depuis quelques jours? Qu'est-ce donc que ces choses extraordinaires que tu affirmes et que rien ne prouve?

Bernadette était peinée, surprise peut-être en son innocence, par l'attitude sévère et le ton presque dur qu'avait pris en la recevant M. le curé Peyramale, habituellement si bon, si paternel et si doux avec ses paroissiens et en particulier avec les humbles et les petits.

Bernadette, le cœur un peu serré, mais sans nul trouble et avec la paisible assurance de la vérité, raconta simplement ce que le lecteur sait déjà.

L'homme de Dieu savait être supérieur à ses préventions person-

nelles. Accoutumé par une longue pratique à lire dans le fond des cœurs, il admirait en lui-même, tandis qu'elle parlait, le caractère étonnamment vrai de cette petite paysanne, racontant en son langage si simple des événements aussi merveilleux. A travers ses yeux limpides, derrière ce visage si pur, il apercevait l'innocence profonde de cette âme privilégiée. Il était impossible à sa nature si noble, si élevée et si droite, d'entendre un tel accent de vérité et de regarder ces traits harmonieux et purs, où tout était bon, sans se sentir intérieurement porté à croire en la parole de celle qui parlait.

Les incrédules eux-mêmes, nous l'avons expliqué, n'accusaient déjà plus la sincérité de l'enfant. Dans ses extases, la vérité venue d'en haut, semblait l'illuminer tout entière et entrer en elle. Dans ses récits la vérité semblait sortir de sa personne et rayonner autour d'elle, réchauffant les cœurs, dissipant comme de vains nuages les confuses objections de l'esprit. Cette enfant extraordinaire avait en un mot, autour de son front, comme une auréole de sincérité, visible aux yeux des âmes pures, et même à d'autres, et sa parole avait le don de chasser le doute.

Quelqu'inébranlable et arrêté que fût le caractère de M. Peyramale, quelle que fût sa fermeté d'âme et d'esprit, quelque vive que fût sa défiance, son cœur fut étrangement remué par une émotion — en apparence inexplicable — aux accents de cette Bernadette dont on parlait tant et qu'il entendait pour la première fois. Cet homme si fort se sentait vaincu par cette toute-puissante faiblesse. Toutefois, il avait trop d'empire sur lui-même, trop de prudence, pour se laisser aller à une impression qui, après tout, aurait pu le tromper. Simple particulier, il eût peut-être dit à l'enfant : « Je te crois. » Pasteur d'un vaste troupeau, préposé à la garde de la vérité, il avait résolu de ne se rendre qu'aux preuves palpables et visibles. Aucun muscle de son visage ne trahit son agitation intérieure. Il eut la puissance de garder envers l'enfant sa physionomie rude et sévère :

— Et tu ne sais pas le nom de cette Dame ?

— Non, répondit Bernadette. Elle ne m'a point dit qui elle était.

— Ceux qui te croient, reprit le prêtre, s'imaginent que c'est la Sainte Vierge Marie. Mais sais-tu bien, ajouta-t-il d'une voix grave et vaguement menaçante, que si tu prétends faussement la voir dans cette Grotte, tu prends le chemin de ne la jamais voir dans le ciel ? Ici, tu te dis seule à la voir. Là haut, si tu mens en ce monde, les au-

tres la verront et toi tu seras, pour ta tromperie, à jamais loin d'Elle, à jamais dans l'enfer.

— Je ne sais point si c'est la Sainte-Vierge, Monsieur le Curé, répondit l'enfant, mais je vois la Vision comme je vous vois et elle me parle comme vous me parlez. Et je viens, vous dire de sa part, qu'Elle veut qu'on lui élève une chapelle aux roches de Massabielle où elle m'apparaît.

Le Curé regarda cette petite fille, lui intimant avec une si entière assurance cette demande formelle ; et, malgré son émotion d'auparavant, il ne put, devant l'humble et enfantine apparence de l'ambassadrice du ciel, s'empêcher de sourire de cet étrange message. L'idée que cette enfant était dans l'illusion succéda dans son esprit à l'émotion de son cœur, et le doute reprit le dessus.

Il fit redire à Bernadette les termes mêmes qu'avait employés la Dame de la Grotte.

— Après m'avoir dit le secret qui me concerne et que je ne puis répéter elle a ajouté : « Et maintenant, allez dire aux prêtres que je veux que l'on me bâtisse ici une chapelle. »

Le prêtre garda un instant le silence. « Après tout, c'est possible ! » se disait-il. Et cette pensée que la Mère de Dieu lui envoyait, à lui pauvre prêtre inconnu, un message direct, le remplissait d'agitation et de trouble. Puis il regardait l'enfant et se demandait : « Où donc est la garantie de cette petite fille, et qu'est-ce qui me démontre qu'elle n'est pas le jouet d'une erreur ? »

— Si la « Dame » dont tu me parles est vraiment la Reine du Ciel, je serai heureux, dans la mesure de mes forces, de contribuer à lui faire élever une chapelle ; mais ta parole n'est pas une garantie. Rien ne m'oblige à te croire. Je ne sais qui est cette Dame, et avant de m'occuper de ce qu'elle désire, je veux savoir si elle y a droit. Demande-lui, par conséquent, de me donner quelque preuve de sa puissance.

La fenêtre était ouverte et le regard du prêtre, plongeant sur le jardin, apercevait la végétation arrêtée et la mort momentanée que donnent aux plantes les frimas de l'hiver.

— L'Apparition, me dis-tu, a sous ses pieds un rosier sauvage qui sort des roches. Nous sommes au mois de février. Dis-lui de ma part que, si elle veut la chapelle, elle fasse fleurir le rosier.

Et il congédia l'enfant.

XXXII

On n'avait pas tardé à savoir dans tous ses détails le dialogue qui venait d'avoir lieu entre Bernadette et le prêtre vénéré de tous, qui était, à cette époque, Curé de la ville de Lourdes.

— Il l'a mal reçue, disaient avec joie les philosophes et les savants, il a trop d'intelligence pour croire aux rêveries d'une hallucinée et il s'est tiré avec infiniment d'esprit d'une situation difficile. D'un côté, donner son assentiment à de telles folies était impossible pour un homme de son intelligence et de sa portée ; de l'autre, opposer à tout cela une négation pure et simple, c'était se mettre à dos toute cette population fanatisée. Au lieu de cela, au lieu de se laisser prendre dans les cornes de ce dilemme, il s'échappe tranquillement de la difficulté et, sans aller directement contre la croyance populaire, il demande très-finement une preuve visible, palpable, certaine, de l'Apparition, un miracle en un mot, c'est-à-dire l'impossible. Il condamne le mensonge ou l'illusion à se réfuter d'eux-mêmes, et, avec l'épine d'un rosier sauvage,il fait crever ce gros ballon. C'est fort bien trouvé !

Jacomet, M. Dutour et leurs amis se réjouissaient de cette mise en demeure signifiée à l'Être invisible de la Grotte. « L'Apparition est sommée de montrer son passe-port », était un mot qu'on répétait en riant dans les parages officiels.

— L'églantier fleurira, disaient les plus fermes parmi les croyants, ceux qui étaient encore sous l'impression du spectacle de Bernadette en extase.

Un grand nombre, tout en ayant foi en l'Apparition, redoutaient une épreuve. Le cœur de l'homme est ainsi fait, et le centenier de l'Évangile parlait pour la plupart d'entre nous quand il disait : *Credo Domine, adjuva incredulitatem meam.* « Je crois, Seigneur : venez en aide à mon incrédulité ! »

Les uns et les autres attendaient avec impatience la journée du lendemain.

XXXIII

Parmi ceux qu'un dédain transcendant pour la superstition avait empêchés jusque-là de se mêler, pour examiner les choses, aux flots de la multitude, plusieurs résolurent de se rendre désormais à la Grotte, pour assister à la déception populaire. L'un d'eux était M. Estrade,

ce Receveur des Contributions Indirectes dont nous avons parlé et qui avait assisté, chez M. Jacomet, à l'interrogatoire de la Voyante. Il avait été alors, on s'en souvient, vivement frappé par l'étrange accent de sincérité de Bernadette, et, ne pouvant mettre en doute la bonne foi de l'enfant, il avait attribué son récit aux suites d'une hallucination. Parfois cependant, cette impression première s'éloignant, il inclinait vers la solution de Jacomet, lequel continuait à ne voir là-dedans qu'une comédie très-habile et un miracle de fourberie. Sa philosophie, très-ferme d'ailleurs en ses principes, oscillait entre ces deux explications, les seules possibles selon lui. Son mépris pour ces extravagances mystiques et ces impostures était tel qu'il s'était fait jusqu'à ce moment, malgré sa secrète curiosité, un point d'honneur de ne pas aller aux roches Massabielle. Il se décida néanmoins ce jour-là à s'y rendre — un peu pour assister à un spectacle bizarre — un peu pour examiner — un peu aussi par complaisance et pour accompagner sa sœur, très-émue de ces récits, et quelques dames du voisinage. Il nous a lui-même raconté ses impressions peu suspectes.

« J'arrivai, nous dit-il, très-disposé à examiner et, pour tout avouer, à bien me réjouir et à rire, m'attendant à une comédie ou à des bizarreries grotesques. Une foule immense s'amassait peu à peu autour de ces roches sauvages. J'admirais en moi-même la simplicité de tant de niais, et je riais de la crédulité d'une foule de bonnes femmes qui se tenaient béatement à genoux devant les rochers. Nous étions arrivés de très-bon matin et, grâce à mes coudes, je pus sans trop de difficulté me placer au premier rang. A l'heure accoutumée, vers le lever du soleil, Bernadette arriva. J'étais près d'elle. Je remarquai en ses traits enfantins ce caractère de douceur, d'innocence et de tranquillité profonde qui m'avait frappé quelques jours auparavant chez le Commissaire. Elle se mit à genoux naturellement, sans ostentation et sans embarras, sans trouble, sans préoccupation de la foule qui l'entourait, absolument comme si elle eût été seule dans une église ou dans un bois désert, loin de tout regard humain. Elle tira son chapelet et commença à prier. Bientôt son regard parut recevoir et refléter une lumière inconnue : il devint fixe et s'arrêta émerveillé, ravi, radieux de bonheur, sur l'ouverture du rocher. J'y portai aussitôt les yeux et je n'y vis, moi, rien autre chose, absolument rien, que les branches dépouillées de l'églantier. Et cependant, que vous dirai-je? devant la transfiguration de l'enfant, toutes mes préoccupations antérieures, toutes mes objections

philosophiques, toutes mes négations préconçues tombèrent tout à coup et firent place à un sentiment extraordinaire qui s'empara de moi, malgré moi. J'eus la certitude et comme l'irrésistible intuition qu'un être mystérieux se trouvait là. Mes yeux ne le voyaient point; mais mon âme, mais celle des innombrables spectateurs de cette heure solennelle le voyaient comme moi avec la lumière intime de l'évidence. Oui, je l'atteste, un être divin était là. Subitement et complétement transfigurée, Bernadette n'était plus Bernadette. C'était un ange du ciel plongé dans d'inénarrables ravissements. Elle n'avait plus le même visage : une autre intelligence, une autre vie, j'allais dire une autre âme s'y peignait. Elle ne se ressemblait plus à elle-même et il semblait que ce fût une autre personne. Son attitude, ses moindres gestes, la manière, par exemple, dont elle faisait le signe de la croix, avaient une noblesse, une dignité, une grandeur plus qu'humaines. Elle ouvrait de grands yeux insatiables de voir, des yeux béants et presqu'immobiles; elle craignait, ce semble, de baisser la paupière et de perdre un seul instant la vue ravissante de la merveille qu'elle contemplait. Elle souriait à cet être invisible, et tout cela donnait bien l'idée de l'extase et de la béatitude. Je n'étais pas moins ému que les autres spectateurs. Comme eux, je retenais mon haleine, pour tâcher d'entendre le colloque qui s'était établi entre la Vision et l'enfant. Celle-ci écoutait avec l'expression du respect le plus profond, ou pour mieux dire, de l'adoration la plus absolue, mêlée à un amour sans limites et au plus doux des ravissements. Quelquefois cependant une teinte de tristesse passait sur son visage, mais l'expression habituelle était celle d'une grande joie. J'observai que, par instants, elle ne respirait plus. Durant tout ce temps elle avait son chapelet à la main, tantôt immobile (car parfois elle paraissait l'oublier pour s'abîmer dans la contemplation de l'être divin), tantôt le passant irrégulièrement entre ses doigts ou prenant le mouvement ordinaire, le tout en parfait accord avec sa physionomie, qui exprimait tour à tour l'admiration, la prière, la joie. Elle faisait par intervalles ces signes de croix si pieux, si nobles, si empreints de puissance, dont je viens de parler. Si, dans le ciel, on fait des signes de croix, ce ne peut être que comme ceux de Bernadette en extase. Ce geste de l'enfant, tout restreint qu'il était, semblait en quelque sorte embrasser l'infini. »

A un certain moment, Bernadette s'avança en marchant sur ses genoux du point où elle priait, c'est-à-dire des bords du Gave,

jusques au fond de la Grotte. Il y avait environ quinze mètres. Pendant qu'elle montait cette pente un peu abrupte, les personnes qui étaient sur son passage l'entendirent très-distinctement prononcer ces paroles : « Pénitence ! pénitence ! pénitence ! »

« Quelques instants après elle se leva, nous disait M. Estrade, et reprit le chemin de la ville au milieu de la foule. C'était une pauvre fille en haillons qui semblait n'avoir pris que la part commune à ce spectacle surprenant (1). »

Durant toute cette scène cependant le rosier sauvage n'avait point fleuri. Ses branches dénudées et sans charme serpentaient immobiles le long du rocher, et c'était en vain que la foule avait attendu le miracle embaumé et charmant qu'avait demandé le premier pasteur de la ville.

Circonstance digne de remarque ! la foi des fidèles en fut peu ébranlée ; et, malgré cette apparente protestation de la nature inanimée contre toute puissance surnaturelle, plusieurs hommes considérables, entre autres celui dont nous venons de rapporter le récit, se sentirent convertis à la foi par le spectacle inouï de la transfiguration de la Voyante.

La foule, comme toujours, examinait la Grotte en tous sens après la fin de l'extase et le départ de l'enfant. M. Estrade l'explora ainsi que tout le monde avec le plus grand soin. Chacun cherchait à y voir quelque chose d'extraordinaire ; mais rien n'y frappait les yeux. C'était une cavité vulgaire dans une roche dure et sur un sol partout desséché, sauf à l'entrée et à l'ouest quand, par les temps de pluie, le vent y faisait pénétrer une humidité fugitive.

XXXIV

— Eh bien, l'as-tu vue encore aujourd'hui, et que t'a-t-elle dit ? demanda le Curé de Lourdes, lorsque Bernadette se présenta chez lui en revenant de la Grotte.

— J'ai vu la Vision, répondit l'enfant, et je lui ai dit : « M. le Curé vous demande de donner quelques preuves, par exemple de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds, parce que ma parole ne suffit pas aux prêtres et qu'ils ne veulent pas s'en rapporter à moi. » Alors elle a souri, mais sans parler. Puis elle m'a dit de prier pour les

(1) M. Louis Veuillot a rapporté en grande partie, mais avec moins de détails dans l'*Univers* du 28 juillet 1858, le récit que M. Estrade nous a fait plus tard à nous-même.

pécheurs et de monter jusqu'au fond de la Grotte. Et elle a crié par trois fois, les mots : « Pénitence ! pénitence ! pénitence ! » que j'ai répétés en me traînant sur mes genoux jusqu'au fond de la Grotte. Là, elle m'a dit encore un second secret qui m'est personnel. Puis elle a disparu.

— Et qu'est-ce que tu as trouvé au fond de la Grotte ?

— J'ai regardé après qu'Elle a disparu (car pendant qu'elle est là je ne fais attention qu'à Elle, et Elle m'absorbe) et je n'ai vu que le rocher, et par terre quelques brins d'herbe qui poussaient au milieu de la poussière.

Le Curé demeura songeur.

— Attendons, se dit-il.

Le soir, M. l'abbé Peyramale racontait cette entrevue aux vicaires de Lourdes et à quelques prêtres des environs. Ils plaisantèrent leur doyen sur le peu de succès de sa demande.

— Si c'est la Sainte Vierge, très-cher maître, lui disait-on, ce sourire, en entendant votre requête, nous semble fâcheux pour vous ; et une ironie venant de si haut nous paraît inquiétante.

Le Curé se tira de cet argument avec sa présence d'esprit accoutumée :

— Ce sourire est en ma faveur, répondit-il. La sainte Vierge n'est pas moqueuse. Si j'avais mal parlé, elle n'aurait pas souri, elle se serait apitoyée sur mes raisons. Elle a souri, donc elle approuve.

XXXV

Il y avait certainement du vrai dans la fine répartie de l'abbé Peyramale, mais peut-être un peu moins qu'il ne le pensait. Certes, si en ce moment, avec sa sagacité profonde et sa hauteur d'âme, il eût mûrement réfléchi aux paroles qu'avait prononcées, peu de temps après avoir souri, la céleste Apparition, il eût compris le sens de ce sourire que la pauvre enfant, favorisée de telles visions, était impuissante à interpréter.

« Prier pour les pécheurs, faire pénitence, gravir à genoux la pente escarpée et pénible qui va des ondes rapides et tumultueuses du torrent au roc immuable sur lequel doit se fonder un des sanctuaires de l'Église, » tel avait été l'ordre de l'Apparition à la suite de la prière de l'enfant, telle avait été sa réponse à la demande de faire fleurir le rosier sauvage, tel avait été le très-clair commentaire de son sourire.

Le Curé de Lourdes ne vit que beaucoup plus tard le sens admirable de cette réponse symbolique :

« — Eh quoi ! alors que je suis la Mère du Dieu sauveur, de ce Jésus qui a passé en faisant le bien et en consolant les affligés, n'y a-t-il à solliciter de moi, pour preuve de ma divine puissance, que l'oiseuse et fragile merveille que feront d'eux-mêmes d'ici à quelques jours les rayons de mon serviteur, le soleil ? Quand la multitude des pécheurs, indifférents et hostiles à la loi de Dieu, couvre la surface du monde ; quand les peuples coupables ou égarés se désaltèrent aux fleuves empoisonnés de ce monde, à ces torrents troublés qui courent aux abîmes ; quand ils ont auparavant tant besoin de monter à genoux le rude chemin qui sépare la vie fuyante et agitée de la chair, de la vie immuable de l'esprit ; quand le salut de tant de malheureux et la guérison de tant de malades est la préoccupation constante de mon cœur maternel, n'ai-je pas à donner de meilleures preuves de ma puissance que de faire fleurir les roses en plein hiver ? et est-ce donc pour un si vain amusement que j'apparais à une jeune fille de la terre et que j'ouvre devant elle mes mains pleines de grâces ? »

Tel était, ce nous semble, autant qu'il est permis à un misérable homme de pénétrer et d'interpréter des choses si hautes, le sens profond de ce sourire et de ces ordres par lesquels la Mère du genre humain répondit à la demande du Pasteur de Lourdes. Dieu ne veut pas, surtout en des temps nécessiteux et mauvais, amuser en quelque sorte sa toute-puissance à des prodiges frivoles qui ne frappent que les yeux, à des signes éphémères qui se flétriraient du matin au soir et qu'emporterait le premier souffle du vent : Dieu veut faire des choses utiles et bonnes, et ses miracles sont toujours des bienfaits. Quand il veut fonder quelque chose d'éternel, il l'appuie tout d'abord sur une preuve éternelle que les siècles ne pourront entamer.

L'humble prière d'un cœur droit n'est cependant jamais perdue, et quand la Mère de Dieu, ainsi que Dieu lui-même, refuse de faire germer quelques fleurs fugitives qui charment un instant, c'est pour donner des fruits qui nourrissent, qui durent et se renouvellent toujours.

La preuve de ces diverses vérités ne devait pas tarder à être donnée, aux yeux de tous, aussi éclatante que le soleil.

Que signifiait cependant cet ordre donné à Bernadette de monter à genoux jusqu'au moment où elle fût arrêtée par l'escarpement du

rocher desséché? Nul ne le savait, et devant cette roche aride personne ne songeait que, depuis que la Synagogue s'est suicidée en croyant tuer Jésus, la baguette de Moïse a passé en héritage au peuple chrétien.

M. le Curé de Lourdes, malgré sa haute portée, ne vit point tout d'abord ces choses que l'avenir devait rendre évidentes. Le doute très-accentué qu'il y avait au fond de lui-même sur la réalité de l'Apparition, l'empêchait de méditer avec un soin attentif ces diverses circonstances de la scène de la Grotte et d'y arrêter ce clair regard qu'il avait coutume de jeter sur les choses de Dieu.

Bien qu'ils fussent quelque peu déconcertés en présence des conversions opérées le jour même aux Roches Massabielle par l'éclat extraordinaire de la transfiguration de Bernadette, les Libres-Penseurs du lieu triomphaient singulièrement de l'échec éprouvé par les croyants, au sujet de l'humble et gracieuse preuve demandée par M. le curé Peyramale. Ils louaient ce dernier plus encore que la veille d'avoir exigé une preuve : « Jacomet, disait-on, a été maladroit en voulant tuer l'Apparition : le Curé, bien plus habile, la force à se tuer elle-même. » Incapables de comprendre la loyale simplicité de cette impartiale sagesse qui, sans doute, voulait des preuves avant de croire, mais aussi avant de nier, ils appelaient ruse ce qui était prudence, et ils voyaient un piége dans la naïve prière d'une âme droite, en quête de la vérité. Peu s'en fallait, on le voit, que ces messieurs ne fissent à cette occasion au vénérable pasteur de Lourdes l'honneur, très-grand peut-être, mais à coup sûr fort immérité, de le compter comme un des leurs.

XXXVI

L'honorable M. Jacomet cependant paraissait s'en vouloir à lui-même de n'avoir pas détruit, à lui tout seul, cette naissante superstition et pris la fourberie en flagrant délit. Il se creusait la tête pour deviner le mot de l'énigme, car il commençait à voir clairement, par la demande même du curé de Lourdes, que le Clergé n'était pour rien dans cette affaire. Il n'avait donc en face de lui que cette petite fille et ses parents. Il ne doutait point, d'une façon ou d'une autre, d'en venir enfin à bout.

Lorsque, par hasard, Bernadette sortait dans la rue, la foule s'empressait autour d'elle. Quelques personnes, au nombre desquelles

M. Dufo, avocat, un des hommes éminents de ce pays, la firent venir et l'interrogèrent. Ils ne résistèrent pas à la secrète puissance que la Vérité vivante mettait en ses paroles.

Beaucoup de personnes se rendirent dans la journée chez les Soubirous pour entendre les récits de Bernadette. Elle se prêtait en toute candeur et complaisance à ces incessantes interrogations : on voyait que rendre témoignage de ce qu'elle avait vu et entendu constituait désormais pour elle sa fonction particulière et son devoir.

Dans un coin de la pièce où l'on pénétrait, une petite chapelle, ornée de fleurs, de médailles, d'images pieuses, et surmontée d'une statue de la Vierge, présentait une apparence de luxe et attestait la piété de cette famille. Tout le reste de la chambre offrait le spectacle du plus douloureux dénûment : un grabat, quelques mauvaises chaises, une table boiteuse formaient tout l'ameublement de ce logis où l'on venait s'informer des splendides secrets du ciel. La plupart des visiteurs étaient frappés et émus par la vue de cette extrême indigence écrite sur toutes choses, et ne résistaient pas à la douce tentation de laisser quelque souvenir, quelque aumône à ces pauvres gens. Mais l'enfant et les parents refusaient toujours, et de telle façon qu'on ne pouvait insister.

Parmi ces visiteurs, plusieurs étaient étrangers à la ville. L'un de ces derniers vint un soir, alors que le va-et-vient de la journée était un peu calmé et qu'il n'y avait plus là qu'une voisine ou une parente assise au foyer. Il interrogea soigneusement Bernadette, ne voulant qu'elle omît aucun détail et paraissant prendre un intérêt extraordinaire au récit de l'enfant. Son enthousiasme et sa foi se trahissaient à chaque instant par des exclamations pleines d'attendrissement. Il félicita Bernadette d'avoir reçu une si grande faveur du ciel, puis il s'apitoya sur la misère dont il voyait les marques autour de lui.

— Je suis riche, dit-il, permettez-moi de vous venir en aide.

Et sa main déposa sur la table une bourse qu'il entr'ouvrit et qu'il laissa voir pleine d'or.

La rougeur de l'indignation monta au visage de Bernadette.

— Je ne veux rien, Monsieur, fit-elle vivement. Reprenez cela.

Et elle repoussa vers l'inconnu la bourse déposée sur la table.

— Ce n'est point pour vous, mon enfant, c'est pour vos parents qui sont dans le besoin, et que vous ne pouvez vouloir m'empêcher de secourir.

— Ni Berdadette ni nous, nous ne voulons rien, dirent le père et la mère.

— Vous êtes pauvres, continua l'étranger en insistant, je vous ai dérangés, je m'intéresse à vous. C'est donc par orgueil que vous refusez?

— Non, Monsieur, mais nous ne voulons rien recevoir, absolument rien : Remportez votre or.

L'inconnu reprit sa bourse et sortit, laissant voir une physionomie contrariée.

D'où venait cet homme et qui était-il? Était-ce un bienfaiteur compatissant, était-ce un tentateur habile? Nous l'ignorons. — La police était si bien faite à Lourdes que M. Jacomet, plus heureux que nous, savait peut-être ce secret, et, mieux que personne, connaissait le mot de l'énigme.

Donc, si par un de ces hasards comme il s'en rencontre parfois dans les affaires de police, le très-retors Commissaire apprit le soir même les détails de cette scène entre Bernadette et ce mystérieux étranger que nul ne connaissait, il dut se dire que les piéges et les tentations étaient aussi inutiles contre cette enfant extraordinaire, que les paroles captieuses et les menaces violentes. Le mystère de cette situation devenait de plus en plus inextricable pour ce personnage, si profondément habile pourtant, et si expert dans les choses purement humaines. Si l'impossibilité de faire naître la moindre contradiction dans le récit de Bernadette l'avait surpris, son désintéressement absolu, sa fermeté à repousser une bourse d'or ne pouvaient que le plonger dans la stupeur.

Une telle conduite se fût expliquée à la rigueur pour la sagesse policière si la demande d'une preuve visible, d'un miracle, de l'impossible floraison du rosier sauvage, faite par le Curé, n'eût montré avec la dernière évidence que le Clergé n'était point caché derrière la Voyante. Mais Bernadette et ses parents, *réduits à eux-mêmes*, pauvres, dans le besoin, manquant de pain, et ne tirant aucun profit de l'enthousiasme et de la crédulité populaires, c'était là un événement sans explication possible.

La petite fille avait-elle inventé son imposture pour attirer autour d'elle un vain bruit? Mais, outre que de telles ambitions paraissent peu probables dans une pauvre gardeuse de brebis, comment expliquer l'indestructible unité de son récit, comment expliquer que son désintéressement s'étendît jusqu'aux membres de sa famille, tous si

indigents, et par conséquent très-tentés sans doute d'exploiter la foi aveugle des multitudes?

M. Jacomet n'était pas homme à reculer pour quelques objections insolubles et il attendait avec confiance les événements, ne doutant nullement qu'ils ne lui réservassent un triomphe, d'autant plus glorieux qu'il aurait été plus hérissé, dès l'abord, de difficultés et d'obstacles.

XXXVII

La nuit avait mis fin aux agitations de tant d'esprits si divers, les uns croyant à la réalité de l'Apparition, les autres restant dans le doute, un certain nombre niant résolûment. L'aurore allait se lever, et l'Église universelle, sur toute la surface du globe, murmurait au fond des Temples, dans le silence des presbytères déserts, dans l'ombre peuplée des Cloîtres, sous la voûte des Abbayes, des Monastères et des Couvents, ces paroles du Psalmiste dans l'office des Matines : *Tu es Deus qui facis mirabilia. Notam fecisti in populis virtutem tuam... Viderunt te aquæ Deus, viderunt te aquæ et timuerunt et turbatæ sunt abyssi.* « Vous êtes le Dieu qui faites des merveilles. Vous avez montré votre puissance au milieu des multitudes... *Les eaux vous ont aperçu, Seigneur, les eaux vous ont aperçu* et elles ont tressailli en votre présence, et les abîmes en ont été troublés (1). »

Bernadette, arrivée devant les roches Massabielle, venait de s'agenouiller.

Une multitude innombrable l'avait précédée à la Grotte, et se pressait autour d'elle. Bien qu'il y eût là bon nombre de sceptiques, de négateurs et de simples curieux, un religieux silence s'était fait tout à coup dès qu'on avait aperçu l'enfant. Un frisson, une commotion étrange avait passé sur cette foule. Tous, par un instinct unanime, les incrédules comme les croyants, s'étaient découvert le front. Plusieurs s'étaient agenouillés en même temps que la fille du meunier.

En ce moment l'Apparition divine se manifestait à Bernadette, ravie soudainement en son extase merveilleuse. Comme toujours, la Vierge lumineuse se tenait dans l'excavation ovale du rocher, et ses pieds foulaient le rosier sauvage.

Bernadette la contemplait avec un sentiment d'amour indicible, un sentiment doux et profond, qui inondait son âme de délices sans

(1) *Ordo* de 1858, 25 février. Jeudi de la 1re semaine de carême. Office de Matines. Ps. LXXVI.

troubler son esprit et sans lui faire oublier qu'elle était encore sur la terre.

La Mère de Dieu aimait cette enfant innocente. Elle voulut, par une intimité de plus en plus étroite, la presser davantage sur sa poitrine; elle voulut fortifier encore le lien qui l'unissait à l'humble bergère, afin que cette dernière, au milieu des agitations de ce monde, sentît, pour ainsi dire, à tout instant que la Reine des cieux la tenait invisiblement par la main.

— Ma fille, dit-elle, je veux vous dire, toujours pour vous seule et concernant vous seule, un dernier secret que, pas plus que les deux autres, vous ne direz à personne au monde.

Nous avons dit plus haut les raisons profondes qui faisaient, de ces confidences intimes, la future sauvegarde de Bernadette, parmi les périls moraux auxquels les faveurs extraordinaires dont elle était l'objet devaient infailliblement l'exposer. Par ce triple secret, la Vierge revêtait sa messagère comme d'une triple armure contre les périls et les tentations de la vie.

Bernadette, en la joie de son cœur, écoutait cependant l'ineffable musique de cette parole si douce, si maternelle et si tendre qui charmait, il y a dix-huit cents ans, les oreilles filiales de l'Enfant-Dieu.

— Et maintenant, reprit la Vierge après un silence, allez boire et vous laver à la fontaine, et mangez l'herbe qui pousse à côté.

Bernadette, à ce mot de « fontaine », regarda autour d'elle. Nulle source n'existait et n'avait jamais existé en cet endroit. L'enfant, sans perdre la Vierge de vue, se dirigea donc tout naturellement vers le Gave, dont les eaux tumultueuses couraient à quelques pas de là, à travers les cailloux et les roches brisées.

Une parole et un geste de l'Apparition l'arrêtèrent dans sa marche :

— N'allez point là, disait la Vierge; je n'ai point dit de boire au Gave, allez à la fontaine, elle est ici.

Et étendant sa main, cette main délicate et puissante à laquelle la nature est soumise, Elle montra du doigt à l'enfant, au côté droit de la Grotte, ce même coin desséché vers lequel, la veille au matin, Elle l'avait déjà fait monter à genoux.

Bien qu'elle ne vît à l'endroit indiqué rien qui semblât avoir rapport aux paroles de l'Être divin, Bernadette obéit à l'ordre de la Vision céleste. La voûte de la Grotte allait en s'abaissant de ce côté, et la petite fille gravit sur ses genoux l'espace qu'elle avait à parcourir.

Arrivée au terme, elle n'aperçut devant elle nulle apparence de fontaine. Tout contre le roc poussaient çà et là quelques touffes de cette herbe, de la famille des saxifragées, que l'on nomme *la Dorine.*

Soit sur un nouveau signe de l'Apparition, soit par un mouvement intérieur de son âme, Bernadette, avec cette foi simple qui plaît tant au cœur de Dieu, se baissa et, grattant le sol de ses petites mains, se se mit à creuser la terre.

Les innombrables spectateurs de cette scène, n'entendant ni ne voyant l'Apparition, ne savaient que penser du singulier travail de l'enfant, et plusieurs commençaient à sourire et à croire à quelque dérangement dans le cerveau de la pauvre bergère. Qu'il faut peu de chose pour ébranler la foi !

Tout à coup le fond de cette petite cavité creusée par l'enfant devint humide. Venue de profondeurs inconnues, à travers les roches de marbre et la terre épaisse, une eau mystérieuse se mit à sourdre goutte à goutte sous les mains de Bernadette et à remplir ce creux, de la grandeur d'un verre, qu'elle avait achevé de former.

Cette eau nouvelle venue, se mêlant à la terre brisée par les mains de Bernadette, ne formait tout d'abord que de la boue. Bernadette, par trois fois, essaya de porter à ses lèvres ce liquide bourbeux; mais, par trois fois, son dégoût fut si fort qu'elle le rejeta sans se sentir la force de l'avaler. Toutefois elle voulait, avant tout, obéir à l'Apparition rayonnante qui dominait cette scène étrange, et à la quatrième fois, dans un suprême effort, elle surmonta sa répugnance. Elle but, elle se lava, elle mangea une pincée de la plante champêtre qui poussait au pied du rocher.

En ce moment l'eau de la Source franchit les bords du petit réservoir creusé par l'enfant, et se mit à couler en un mince filet, plus exigu peut-être qu'une paille, vers la foule qui se pressait sur le devant de la Grotte.

Ce filet était si minime que pendant un long temps, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce jour, la terre desséchée le but tout entier au passage, et qu'on ne devinait sa marche progressive que par le ruban humide tracé sur le sol, et qui, s'allongeant peu à peu, s'avançait avec une lenteur extrême vers le Gave.

Quand Bernadette eut accompli, comme nous venons de le dire, tous les ordres qu'elle avait reçus, la Vierge arrêta sur elle un regard satisfait, et un instant après elle disparut à ses yeux.

L'émotion de la multitude fut grande devant ce prodige. On se précipita vers la Grotte, quand Bernadette fut sortie de l'extase. Chacun voulait voir de ses yeux le creux où l'eau venait de surgir sous la main de l'enfant. Chacun voulait y plonger son mouchoir et en porter une goutte à ses lèvres. De sorte que cette source naissante, dont on agrandissait peu à peu le terreux réservoir, prit bientôt l'aspect d'une flaque d'eau ou d'un amas liquide de boue détrempée. La Source cependant, à mesure qu'on y puisait, devenait de plus en plus abondante. L'orifice par où elle arrivait des abîmes s'élargissait insensiblement.

— C'est de l'eau qui aura suinté par hasard du rocher dans les temps pluvieux, et qui, par hasard aussi, aura formé sous le sol un petit amas que l'enfant aura découvert, toujours par hasard, en grattant la terre, dirent les savants de Lourdes. Et les philosophes se contentèrent de cette explication.

Le lendemain la Source, poussée des profondeurs de la terre par une puissance inconnue, et grandissant à vue d'œil, sortait de terre par un jaillissement de plus en plus fort. Elle coulait déjà de la grosseur du doigt. Toutefois, le travail intérieur qu'elle opérait à travers la terre pour se frayer son premier passage la rendait encore boueuse. Ce fut seulement au bout de quelques jours qu'après avoir augmenté en quelque sorte d'heure en heure, elle cessa de croître et devint absolument limpide. Elle s'échappa dès lors de terre par un jet très-considérable, qui avait à peu près la grosseur du bras d'un enfant. — N'anticipons point pourtant sur les événements, et continuons de les suivre jour par jour comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Reprenons-les où nous venons de les laisser c'est-à-dire au jeudi matin, 25 février, vers sept heures.

XXXVIII

Précisément à cette heure-là, à l'instant où la Source, comme un premier témoignage divin, jaillissait doucement mais irrésistiblement sous la main de la jeune Voyante, la philosophie de Lourdes publiait sur les événements de la Grotte un nouvel article dans le journal libre-penseur de la localité.

Le Lavedan, que nous avons déjà cité, sortait des presses et se distribuait en ville juste au moment où la foule émerveillée revenait des roches Massabielle.

Or dans cet article, pas plus que dans le précédent, pas plus que dans aucune des descriptions écrites à cette époque, il n'était question qu'une source existât dans la Grotte. Et, de la sorte, l'incrédulité paralysait par avance l'affirmation audacieuse sur laquelle, après un certain temps, les Libres-Penseurs pourraient être tentés de se jeter, en disant que la Source avait toujours coulé là. La Providence voulait qu'en dehors du témoignage public on pût leur opposer leurs propres articles, leurs propres publications imprimées, datées, authentiques, irréfutables. Si, avant le 25 février, avant la scène que nous venons de raconter, avant l'ordre et l'indication donnés par la Vierge à Bernadette en extase, il y avait eu là ces belles eaux jaillissantes qui existent aujourd'hui, comment donc vos journaux, dont les yeux étaient si ouverts, dont les détails étaient parfois si minutieux, n'ont-ils pas aperçu cette Source puissante et n'en ont-ils jamais parlé? Nous mettons au défi la Libre-Pensée de produire un seul document, nous disons un seul, parlant de Source ou même d'eau, avant l'époque où la Vierge ordonna et où la Nature obéit.

XXXIX

L'émotion populaire avait pris des proportions considérables. Bernadette était acclamée quand elle passait, et la pauvre enfant rentrait en toute hâte chez elle pour échapper à ces ovations. Cette âme humble, qui avait vécu jusque-là ignorée, dans le silence et dans la solitude, se trouvait tout à coup placée en pleine lumière, au milieu du tumulte et de la foule, sur le piédestal de la renommée. Cette gloire, que tant d'autres recherchent, était pour elle le plus cruel des martyres. Ses moindres paroles étaient commentées, discutées, admirées, repoussées, bafouées, livrées, en un mot, aux souffles divers des disputes humaines. Et c'est alors qu'elle goûtait l'intime joie de de n'avoir pas tout à dire, et de trouver, dans les trois secrets que lui avait dits la Vierge, comme un sanctuaire réservé où elle pouvait, en toute paix, retirer son cœur et le rafraîchir, dans l'ombre de ce mystère et dans le charme de cette intimité avec la Reine du ciel. Des jours étaient proches où cette épreuve de la popularité allait devenir plus grande encore.

Ainsi que nous venons de le raconter, le jaillissement de la Source avait eu lieu vers le lever du soleil, en présence d'une foule nombreuse. C'était le 25 février, un jeudi, le troisième du mois, jour de

grand marché à Tarbes. La nouvelle de l'événement merveilleux arrivé le matin aux roches de Massabielle, fut donc portée au chef-lieu par une foule de témoins oculaires, et répandue dès le soir même dans tout le Département et jusqu'aux villes les plus proches des départements voisins. Le mouvement extraordinaire, qui depuis une huitaine attirait à Lourdes tant de pèlerins et de curieux, prit dès ce moment un développement inouï.

Un grand nombre de visiteurs vinrent coucher à Lourdes pour s'y trouver le lendemain ; d'autres marchèrent toute la nuit et, aux premiers rayons du jour, cinq à six mille personnes campaient sur les roches, sur les tertres, aux bords du Gave, en face de la Grotte à l'heure où Bernadette avait coutume d'arriver. La Source, plus abondante que la veille, était déjà considérable.

Quand la Voyante, humble, paisible et simple au milieu de cette agitation se présenta pour prier, les populations s'écrièrent : « Voilà la Sainte ! Voilà la Sainte ! » Plusieurs cherchaient à toucher ses vêtements, considérant comme sacré tout objet qui appartenait à cette privilégiée du Seigneur.

La Mère des humbles et des petits ne voulait point cependant que ce cœur innocent succombât à la tentation de la vaine gloire, et que Bernadette pût s'enorgueillir un instant des faveurs singulières dont elle était l'objet. Il était bon que l'enfant, au milieu de ces acclamations, sentît qu'elle n'était rien et qu'elle constatât une fois de plus, son impuissance à évoquer par elle-même la Vision divine. Vainement elle pria. On ne vit point se répandre sur ses traits l'éclat surhumain de l'extase, et quand elle se releva, après sa longue prière, elle répondit avec tristesse aux interrogations dont on l'entourait, que la Vision d'en haut n'était point apparue.

XL

Cette absence de la Vierge avait sans doute pour but de maintenir Bernadette dans l'humilité et dans la conscience de son néant ; mais elle contenait peut-être aussi, pour le peuple chrétien, un enseignement caché et profond, dont la portée n'échappera point aux âmes accoutumées à admirer en leur esprit les secrètes harmonies des œuvres qui viennent de Dieu.

Si le ciel s'était ce jour-là fermé aux regards de Bernadette, si la

céleste Créature, qui lui apparaissait dans une chair visible, avait semblé s'évanouir un instant, la preuve de la réalité et de la puissance de cet Être surhumain, la Fontaine surgie la veille et de plus en plus grandissante était visible à tous les regards et ruisselait sur le sol incliné de la Grotte aux yeux des multitudes émerveillées.

Or, tandis que ceci se passait à la Grotte, devant la Source miraculeuse jaillie du côté droit de l'aride rocher, les prêtres montant au saint autel, célébraient dans le diocèse de Tarbes et dans plusieurs diocèses de France, la mémoire d'une autre Source, la plus illustre et la plus vivifiante de toutes celles qui, depuis six mille années, ont arrosé l'héritage des enfants d'Adam. Ce jour-là, en effet, 26 février 1858, vendredi de la première semaine de carême était la fête de la Sainte-Lance et des Clous de Notre-Seigneur (1). Et la Source dont nous parlons, et dont les offices particuliers du diocèse glorifiaient le souvenir, était celle que ces Clous et cette Lance du centurion romain perçant le côté droit du Christ inanimé avaient fait jaillir comme un fleuve de vie pour régénérer la terre et sauver le genre humain. *Vidi aquam egredientem de templo*, a latere dextro ; *et omnes ad quos pervenit aqua ista salvi facti sunt.* « J'ai vu une eau qui jaillissait du temple, *du côté droit,* et tous ceux à qui cette eau arrivait ont été sauvés, » avait dit le Prophète, voyant à travers les siècles les prodiges de la miséricorde de Dieu.

Certes, il fallait que Bernadette souffrît, en mémoire de cette heure où le glaive des sept douleurs avait percé le cœur vivant de la Mère en même temps que le cœur inanimé du Fils. Il fallait qu'elle cessât de voir la Vierge resplendissante lui apparaître, en mémoire de cette heure où la Vierge elle-même avait cessé de voir le rayonnement de la vie sur les traits décomposés de Jésus. Il fallait qu'elle semblât un instant abandonnée par Marie, en mémoire de cette heure pleine d'angoisses, où Marie avait semblé abandonnée par le Christ, entrant dans son Royaume et la laissant sur la terre. Une telle harmonie devait se faire naturellement entre la Reine du ciel et la petite enfant qu'elle avait choisie avec prédilection parmi les filles des hommes.

Toutefois, cette absence de l'Apparition, avait en même temps pour les Fidèles une signification non moins manifeste. La Vierge se retirait pour laisser en quelque sorte parler son œuvre, c'est-à-dire la Source merveilleuse, surgie miraculeusement et dont les eaux gran-

(1) *Ordo du diocèse de Tarbes pour* 1858. 26 février. Vendredi après le Ier dimanche de Carême. Fête de la Sainte-Lance et des Clous de N. S. J. C.

dissaient à mesure que l'on y puisait davantage et que l'affluence populaire croissait. La Vierge se retirait et se taisait pour laisser parler l'Église de ce pays dont les paroles à l'introït de la Messe et aux répons de Matines pouvaient servir de commentaire à cette Fontaine étrange qui avait surgi soudainement sous la main de Bernadette en extase. Au moment même, en effet où, en l'absence de l'Apparition, les multitudes émues se demandaient ce que pouvait être cette Source nouvelle, jaillie du côté droit du rocher stérile, comme le fleuve de vie avait jailli du côté droit du corps inanimé de Jésus ; au moment où on s'interrogeait de toute part sur la nature de cette eau mystérieuse, les prêtres de ce diocèse répétaient ces paroles que Dieu lui-même a prononcées par la bouche de son Prophète : *Foderunt manus meas et pedes meos et sicut aqua effusus sum* (1). *In die illâ erit fons patens domui David, et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris et menstruatæ* (2). « Ils ont percé mes mains et mes pieds *et je me suis répandu à la façon de l'eau... En ce jour-ci il y aura, pour la maison de David et les habitants de Jérusalem, une Fontaine ouverte, servant à la purification du pécheur et de toute personne souillée.* »

Par ces coïncidences vraiment étonnantes et que nous prions instamment le lecteur de vérifier par lui-même aux endroits que nous indiquons en note, par de telles coïncidences l'Église de ce pays répondait avec une clarté éblouissante aux questions sans nombre que l'on se faisait autour de la Fontaine merveilleuse, jaillissant au côté droit de la Grotte. La Source qui venait d'apparaître à la base des Pyrénées relevait, par une infiltration mystérieuse de ce fleuve immense de grâces divines qui, sous les clous des soldats et la lance du centurion, commença à couler il y a dix-huit cents ans au sommet du mont Golgotha.

Tel était le principe intime auquel il fallait remonter pour trouver l'origine cachée de la Source miraculeuse et il était bon que les Offices célébrés à son point de départ au lieu où elle venait de percer la terre conduisirent d'eux-mêmes l'esprit vers ces mystiques hauteurs. Quant aux résultats pratiques, quant aux effets extérieurs que devait produire au-dehors cette Fontaine de l'Apparition, il en fallait tout

(1) *Ordo du diocèse de Tarbes pour* 1858, 26 février. Vendredi de la 1re semaine de Carême. Fête de la Sainte-Lance et des Clous. Introït de la Messe. (Voir cette Messe dans le Missel Romain, en l'Appendice : *Missæ celebrandæ in aliquibus locis ex indulto Apostolico.*)

(2) *Ibid.* Office des Matines du même jour. Répons de la 3e leçon du IIe Nocturne.

naturellement demander l'interprétation et le secret non plus au centre et au point de départ, non plus dans le cercle restreint et à la fête exceptionnelle d'un diocèse particulier, mais bien aux Offices universels que l'Église catholique, apostolique et romaine célébrait partout à cette heure dans le monde chrétien. Or ce même jour, 26 février 1858, vendredi de la première semaine de carême, l'Évangile de la Messe contenait ces paroles qui n'ont pas besoin de réflexions : « Et il y avait à Jérusalem la Piscine probatique, appelée en hébreu Betsaïda. Elle a cinq portiques *sous lesquels gisait une grande multitude de malades, d'aveugles, de boiteux, de gens dont les membres étaient desséchés, attendant le mouvement des eaux.* Car l'Ange du Seigneur descendait à un certain moment dans la Piscine et l'eau s'agitait. Et celui qui, après le mouvement de l'eau, descendait dans la Piscine, ÉTAIT GUÉRI DE SON INFIRMITÉ, QUELLE QU'ELLE FUT. (1). »

HENRI LASSERRE.

(*La suite prochainement.*)

(1) Est autem Ierosolymis Probatica piscina, quæ cognominatur hebraice Bethsaida quinque porticus habens. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum. Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam post motionem aquæ. Et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat a quacunque detinebatur infirmitate.

Ordo et Missel Romain. 1858. 26 février. Vendredi de la Ire semaine de Carême. Evangile de la Messe.

SMYRNE[1]

Arrivé à Smyrne, j'avais reconnu la nécessité d'avoir une église cathédrale. Mon zélé prédécesseur, Mgr Mussabini, s'en était déjà préoccupé, et nous devons à ses soins et à ses épargnes l'achat de l'emplacement pour la bâtir. J'avais besoin d'un firman, ou décret du sultan. La chose n'était pas facile. Qui connaît les administrations de l'Orient, peut comprendre tout ce que ce firman nous coûta d'ennuis et d'embarras. Nous aurions échoué sans la prudente et puissante médiation de S. Exc. M. le marquis de Moustier, ambassadeur de France à Constantinople, et sans les démarches généreuses et actives de M. le comte Bentivoglio, consul général à Smyrne. Le plus grand obstacle venait du terrain acheté pour y bâtir l'église; il était de sa nature *vacouf*, comme disent les Turcs, c'est-à-dire religieux, appartenant à l'administration des mosquées : le faire servir à la construction d'une église catholique, c'est une espèce de sacrilége. Le firman obtenu, je posai la première pierre le 27 décembre 1863, jour de la fête de saint Jean, apôtre et évangéliste, fondateur des Églises d'Asie, à qui elle sera consacrée. Les fidèles de la ville me firent comprendre, par leurs larges offrandes, que l'entreprise pouvait être non-seulement tentée, mais qu'elle avait toutes chances de succès. Malgré leurs efforts pourtant, il était facile de voir que nous avions besoin de la générosité de nos frères d'Europe. Aller la solliciter au nom de la charité de Jésus-Christ, voilà le but de mon voyage. Je m'y suis déterminé pour relever un peu la gloire de cette Église de Smyrne, si célèbre dans les annales du monde politique et religieux. La ville, qui possède des temples magnifiques pour les croyances séparées de l'Église catholique, n'en a pas pour les quatorze mille fidèles qui se font une gloire d'appartenir au centre de la grande unité établie par Notre-Seigneur sur la terre. La chapelle des PP. Réformés ou Soccolants, et l'autre des PP. Capucins, toutes deux paroissiales, celle-ci pour les Français disséminés dans

(1) Mgr Spaccapietra, archevêque de Smyrne, a bien voulu nous communiquer le journal de son voyage en Europe. Nous en avons extrait les passages suivants qui, nous en sommes convaincus, intéresseront et édifieront nos lecteurs

la ville et ses environs, celle-là pour le reste des fidèles, se trouvent trop étroites, principalement dans les grandes solennités : la chapelle des Lazaristes est moins grande aussi : les PP. Dominicains, les PP. Méchitaristes, et les Sœurs de Charité n'ont que des chapelles encore plus petites avec un seul autel. Depuis longtemps, la population catholique désire avoir un temple qui réponde à la majesté de son culte, et qui ne dépare pas trop l'éclat de la gloire ancienne de la ville de Smyrne.

Il est impossible, en effet, de compulser les annales de cette ville illustre, sans ressentir pour elle je ne sais quelle espèce de culte respectueux. Smyrne ! son origine se perd dans la nuit des temps. La fable, qu'on trouve dans le commencement de toutes les villes de l'ancienne Grèce, en attribue la fondation à une Amazone, qui lui donna son nom. En 1664, selon la relation du P. Labat, on voyait encore sur la porte du château, dont les ruines ornent le sommet de la colline qui domine la ville, une tête de femme trois fois plus grosse que nature : on la regardait comme un reste de la statue de la fondatrice : les Turcs ont détruit tout (1). D'après le témoignage de Strabon (2), il semble certain que l'ancienne Smyrne s'étendait le long de la mer, sur le chemin qui conduit au château de *l'entrée du golfe* du côté du mont Mimas, nommés les deux frères à présent, à cause des deux points qui sont les plus hauts. Spon, médecin français de Lyon, qui visita cet endroit en 1675, dit qu'on voyait encore en cè lieu des murs et des colonnes, indices de l'emplacement de la ville (3). Ainsi la ville ancienne aurait été distante de vingt stades, c'est-à-dire d'un peu plus de deux milles romains, de la Smyrne que nous pouvons appeler historique. Je dois avouer pourtant que d'autres antiquaires placent l'ancienne ville de l'autre côté. Colonie éolienne dans le commencement, les Ioniens exilés de Colophon en prirent possession (4). Velleius Paterculus affirme que les Athéniens établirent treize colonies dans l'Asie-Mineure (5). La fable ajoute que les Muses suivirent les colons sous la figure d'abeilles (6). C'est pourquoi on trouve des abeilles sur les monnaies de Smyrne et d'Éphèse, qui porta pendant quelque temps aussi le nom de Smyrne (7). Aristides pense que les Muses s'y fixèrent *quasi domo et sede perpetuâ* (8). Ne diriez-vous pas que cette fable fut inventée en faveur d'Homère, le grand poëte que Smyrne revendique avec raison?

(1) *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, envoyé de France. Tome I, ch. 2.— (2) Lib. XIV. (3) *Voyage d'Italie, du Levant*.— (4) Herod., lib. I, 16. — (5) Lib. V. — (6) Philostrat. in Dion. Lib. II, c. 8. — (7) Bellorius, *De numism. urbium*. — (8) Orat. in Smyrn. T. I, p. 232.

Après la destruction de Mélite, elle fut réunie à la confédération ionienne. Gygès, roi des Lydiens, l'assiégea, et Alyatte, ou Sadyatte, son petit-fils, père de Crésus, la prit et la détruisit, en dispersant les habitants dans les villages circonvoisins (1). Cet événement, qui se passa six cents ans avant Jésus-Christ, ferait remonter à deux mille quatre cents ans l'origine de Smyrne. Plutarque pourtant raconte un fait qui paraît démentir la victoire des Lydiens. Voici ses paroles, qui méritent d'être enregistrées comme un témoignage rendu à l'honnêteté des dames smyrnéennes : *Lydii Smyrnam obsidentes noluerunt discedere nisi uxoribus Smyrnæorum ad stuprum sibi commissis ; qui cum ancillas pro uxoribus misissent in castra, Lydios libidine fatigatos omnes interfecerunt* (2). Ce fait paraît aussi contredire un peu l'ancien proverbe : « Mollesse ionienne, mœurs smyrnéennes. » Je ne crois pas que les autres villes furent plus morales.

Pendant quatre cents ans la ville resta en cet état, selon le même Strabon. Elle fut ensuite réédifiée plus au nord par Lysimachus, ou plutôt par Alexandre le Grand, suivant l'affirmation de Pausanias (3) et de Pline (4). Après la mort d'Alexandre, Smyrne était regardée comme la capitale de l'Ionie. Il faut citer la description que Strabon nous a laissée de la ville reconstruite. *Hodiè omnium est pulcherrima : pars ejus in monte ædificata, major in planitia ad portum, et Magnæ Matris templum, et gymnasium : Vici præclarè sunt quantùm ejus fieri potuit ad rectos angulos deducti : viæ lapidibus instratæ : porticus magnæ et quadratæ in planis, et in editis locis : est et bibliotheca et Homerium, scilicet porticus quadrata, templum habens Homeri, et simulacrum. Nam Smyrnæi quoque Homerum sibi acriter vindicant : et numisma quoddam æneum apud eos Homerum vocatur. Præter reliquum urbis apparatus portus etiam est qui claudi potest. Non leve architectorum peccatum : non fecere cloacas* (5). Malheureusement, cette faute des ingénieurs persiste jusqu'à notre

(1) Hérodot., lib. I, 16. Strabo XIV. — (2) Parallel. Histor. græc. et romanæ. — (3) Lib. VII, 5. — (4) Lib. V, 31. — (5) « Aujourd'hui, c'est la plus belle de toutes les « villes : une partie est située sur une montagne, et l'autre partie, c'est-à-dire la plus « étendue, occupe une plaine jusqu'à l'entrée du port. Smyrne possède un temple dédié « à Cérès, et un collége. Ses rues, fort belles, sont autant que possible coupées à angles « droits, le pavé des chaussées est en pierre ; la ville haute et la ville basse sont ornées de « grands portiques carrés ; on y trouve aussi une bibliothèque et un portique carré appelé « *Homerium*, dans lequel on remarque un temple consacré à Homère et une statue de ce « grand poëte. Les Smyrnéens, en effet, revendiquent aussi Homère ; une pièce de mon- « naie de cuivre porte même son nom. Le reste de la ville se compose du port dont on peut « fermer l'accès. Mentionnons une faute assez grave des ingénieurs : ils n'ont pas établi « d'égoûts. » Strabo, lib. XIV.

temps. Une médaille conservée dans le musée britannique constate le culte que la ville rendait à Cybèle, ou à la mère des dieux. On y voit d'un côté la tête de la déesse couronnée de tours, de l'autre le mot Σμυρναιων, et un monogramme que le célèbre Eckel a lu Προτανεις (1). Une autre médaille porte sur l'exergue : Σμυρναιων Πανιωνιος pour les fêtes Panionies qu'on y célébrait en l'honneur de Neptune, qui étaient les plus splendides de toute l'Asie.

Cette ville, très-belle, selon la parole citée de Strabon, et une des premières de l'Asie, un de ses deux yeux avec Éphèse, dit Pline le Vieux, *alterum Asiæ lumen post Smyrnam*, par une concentration puissante, renfermait dans son sein toutes les splendeurs de la civilisation, les lettres, les sciences et les arts. C'est en Ionie, et surtout dans sa capitale, que l'architecture avait revêtu ses formes les plus simples et ses lignes les plus douces ; que la peinture, si propre à flatter les sens par l'éclat du coloris, avait été tout d'abord cultivée ; que la musique faisait entendre ses sons les plus harmonieux. Smyrne était le rendez-vous d'une foule de sophistes, et l'on y accourait de toutes parts, comme à Éphèse, pour s'y former aux sciences et à l'éloquence. L'école d'Érasistratus, fameux médecin, petit-fils d'Aristote, s'y était établie sous la présidence d'Hicésius : *Smyrnæ Erasistratea schola fuit, præside Hicesio* (2). Celle de Thalès de Milet y devint florissante. Homère en suivit les doctrines.

Ce sublime poëte, dont un grand nombre de villes, que Suidas fait monter à quatre-vingt-dix, se disputent l'honneur de l'avoir vu naître, semble appartenir à Smyrne : *Smyrnæi suum esse confirmârunt, atque etiam delubrum ejus in oppido dedicaverunt*, dit Cicéron (3), dont le témoignage s'accorde avec celui de Strabon. Phémius, le père adoptif d'Homère, enseigna à Smyrne les belles-lettres. Le nom même de Mélésigène en est une preuve : sa mère Critheis l'avait mis au monde sur les bords du fleuve Mélès, qui arrose les murs de Smyrne. Pausanias ajoute qu'il composa ses poëmes dans une grotte près de la source de la belle rivière Mélès (4) ; poëmes que pour cette raison Tibulle appela : *Meletæ chartæ* (5). Et Philostrate, en parlant des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture des anciens, signale un tableau représentant la mère d'Homère auprès de la rivière Mélès (6). C'est pousser trop loin l'esprit de critique avec Wolff et d'autres écrivains que de regarder le grand poëte comme un être légendaire : c'est

(1) Doctrin. numism., II, 537. — (2) Strabo, lib. XII. — (3) Orat. pro Archia. § 8. — (4) Achaie., cap. 5. — (5) Eleg. I, c. 200. — (6) Imagines, par. 6, lib. II, tab. 8.

trop mépriser les monuments historiques que de voir un mythe dans ce nom qui a pris possession de l'histoire.

Un autre poëte de Smyrne a pareillement écrit sur la guerre de Troie : sa biographie est obscure autant que celle d'Homère. Dans son invocation aux Muses, il se dit bien jeune et employé à faire paître des brebis sur le territoire de la ville de Smyrne, proche le temple de Diane. Le cardinal Bessarion trouva ce poëme en quatorze chants dans l'église de Saint-Nicolas, près d'Hydras ou Otrante. Le manuscrit portait le nom de Quintus, qui, peut-être, en était le propriétaire. On l'a publié sous le nom de *Quintus Calaber*, à Leyde, 1734, et en français *Quintus de Smyrne*, Paris, 1800, traduit par Tourlet. Le poëte bucolique Bion naquit aussi à Smyrne, ou plutôt dans ses environs, sur les bords du Mélès : contemporain de Théocrite, autre célèbre poëte bucolique, il s'approche de lui par l'élégance de l'expression et une grande harmonie du vers. Pline parle de Marcion, qui écrivit un traité de botanique médicale (1).

Myron, habile sculpteur, se rendit célèbre à Smyrne pour une statue d'une *Vieille femme ivre*, que Pline regarde comme un chef-d'œuvre : *Anus ebria Smyrnæ in primis inclyta* (2). Apelle y résida quelque temps, et il y peignit, dans l'Odéon, une Grâce, et la Fortune assise. Je l'ai faite assise, disait-il, parce que rien n'est moins stable que la fortune. Le peintre pourtant n'a pas arrêté la roue de cette capricieuse déesse : la ville de Smyrne, plus que toute autre, a reconnu l'instabilité des choses humaines. Et si elle est encore debout, elle le doit à ses illustres et grands citoyens qui, formant *leur cœur sur une divine peinture* (3), l'arrosèrent de leur sang, et firent de leur vertu une égide puissante contre la cruauté de ces monstres couronnés qui s'en disputèrent l'empire.

Sous les Romains, Smyrne devint une ville de grand commerce. Les vaisseaux de toutes les nations y abordaient. Pline nous a conservé le souvenir de la découverte d'une mine de carbonate de plomb, *cerussa plumbi*, faite dans la campagne d'un nommé Théodote, dont les anciens se servaient pour peindre les navires (4). Et c'est lui-même qui nous assure que toute l'Éolie fréquentait le marché de la ville (5). Cicéron, dans une de ses *Philippiques*, a constaté la fidélité que les habitants de Smyrne ont toujours conservée aux Romains : *fidelissimorum antiquissimorumque sociorum* (6). Et les Smyrnéens

(1) Hist. nat., lib. XXXIV, 7. — (2) *Ib.*, XXXVI, 4. — (3) Eccl., XXXVIII, 28. — (4) Hist. nat. XXXV, 19. — (5) Philip., II, 2.

se vantaient, d'après Tacite, d'avoir, les premiers en Asie, dressé un temple à Rome, la déesse. Dans ce temple, ou plutôt dans quelque autre de la ville, que Pline appelle *templum Smyrnæ* (1) se conservait un miroir qui agrandissait les objets.

Licinius Crassus, consul romain, fut malheureux près de Smyrne : l'an 121 avant Jésus-Christ, il fut battu par Aristonius, qui le prit et le tua. Mais Perpenna vengea bientôt le Romain ; il fit captif Aristonius et l'envoya à Rome, où il fut étranglé par ordre du Sénat.

Trébonius, un des assassins de César, vint à Smyrne et y fut assiégé par Dolabella, qui s'empara de la ville et la détruisit presque. Lors du gouvernement de ce proconsul, une femme de Smyrne empoisonna son mari et un fils que celui-ci avait eu d'une autre femme, afin de se venger du meurtre qu'il avait commis sur un enfant qu'elle avait eu de son premier mari. Dolabella, ayant pitié de la douleur maternelle, ne voulut pas la condamner, mais il remit le jugement à l'aréopage. Les aréopagites jugèrent que l'accusée avec les accusateurs allassent réclamer la sentence après cent ans : *sic neque absolutum mulieris veneficium est, quod per leges non licuit, neque nocens damnata, quæ digna venid fuit*, selon le récit d'Aulus Gellius, qui l'avait appris de Valère Maxime (2). Dolabella, à son tour, fut chassé lorsque Brutus et Cassius y vinrent pour prendre leurs mesures. On oublia le passé dès qu'Auguste fut paisible possesseur de l'empire.

En attendant, Smyrne se releva de ses ruines, et Tibère lui accorda l'honneur d'avoir sa statue, la préférant à d'autres villes d'Asie qui lui en avaient fait la demande (3). L'empereur Claude la favorisa de sa protection, et la ville reconnaissante lui éleva une statue; on en a trouvé la base au milieu des ruines du théâtre ancien, bâti sur le penchant de la colline, au nord de la citadelle, avec le mot *Claudius :* peut-être le théâtre avait été construit au temps de cet empereur. Ce fut vers cette époque que le célèbre Apollonius de Thyane vint à Smyrne, où il apaisa les dissensions qui y régnaient. En l'an 180, un tremblement de terre la renversa presque tout entière. Aristides Œlius philosophe, et prêtre de Jupiter, qui enseignait à Smyrne les belles-lettres, écrivit à Marc-Aurèle une lettre si éloquente en faveur de la ville, que ce prince en fut touché. Il s'occupa de sa restauration. Eusèbe de Césarée nous dit qu'il lui accorda pour dix ans l'exemption des impôts : *Smyrna urbs Asiæ terræmotu ruit, ad cujus instaura-*

(1) XXXIII, 45. — (2) Valer. Max., lib. VIII, cap. 1. — (3) Tacit. Annal., IV, 56.

tionem decennalis tributorum immunitas data est (1). Une inscription grecque, trouvée dans les décombres des monuments de la ville, lui donne le titre de *Sauveur et Fondateur*.

Pour n'omettre rien de ce qui a rapport à notre ville, nous ajouterons que Pline, raconte (2) que, sous le règne de Néron, un garçon de Smyrne se trouva changé en fille, et reçut le nom de Philotis, suivant Phlégéton (3).

Dès que l'empire fut transféré à Byzance, et que Constantin en fit le partage entre ses fils, toute l'Asie Mineure resta sous la domination des empereurs grecs. Un ancien historien nous dit que Othman, quatrième successeur de Mahomet, ravagea Éphèse, Smyrne et toute l'Ionie (4). Sous Alexis Comnène Ier, un musulman nommé Izachas s'empara de Smyrne. L'empereur envoya, en 1097, son beau-frère Jean Ducas avec une armée, et la ville fut reconquise à l'empire. Ce ne fut que pour quelque temps; les Turcs envahirent bientôt l'Asie Mineure. Nous trouvons le nom de ce peuple dans l'*Histoire* de Pline (5). Il dit que près de l'embouchure du fleuve Tanaïm (le Don de la géographie moderne), sur la mer d'Azof ou *Palus Méotides*, *incolunt Sarmatæ*, *Turcæ*. Pomponius Méla en parle aussi, les représentant comme une peuplade sauvage et adonnée à la chasse pour vivre : *vastas sylvas occupant*, *alunturque venando* (6). On les fait descendre de Thiras (origine du nom *turc*), fils de Japhet. La ville de Smyrne pourtant restait encore sous la domination grecque ; sa grandeur avait disparu sous les ruines. Ce fut l'empereur Ange Comnène qui la fit réparer et embellir en quelque manière. Chardler, dans son voyage, nous a conservé une inscription grecque qui se trouvait sur la porte du château, du côté du nord : elle peint d'une manière élégante et poétique l'extrême misère d'où cet empereur l'avait tirée (7).

Sous Andronic le Vieux, en 1332, Homur ou Amurius, comme l'appelle l'historien Cantacuzène, fils d'Atis, en devint sultan. Mais, en 1345, quelques galères, armées par les chevaliers de Rhodes, s'emparèrent des environs de Smyrne et y bâtirent le fort de Saint-Pierre. Homur garda quelque temps la ville; mais il y mourut en voulant reconnaître le fort, et il fut enterré dans le château. Cantacuzène, pourtant, dit qu'il abandonna la ville et qu'il n'y mourut pas.

(1) Chron. ad an. 180.
(2) Hist. nat., VII, 3. — (3) De reb. mirab., cap. 7. — (4) Const. Porphyrogenitus ad Rom. fil., *De administr. imperio*, cap. 20. — (5) VI, 7. — (6) De ritu orb., I, 19. — (7) *Voyage en Orient*, ch. 18, T. I.

L'historien Ducas, en parlant du château dont nous voyons les ruines sur le mont Pagus qui domine la ville, a écrit : *Castrum veteris eversæque Smyrnæ arx quondam fuerat, non multos ante annos et Joanne Duca Romanorum imperatore iterum ædificata, quam Atis Turcarum princeps, Homuris pater, Andronico Seniore imperante, a Romanis postea recepit et obtinuit* (1). Bulliard, qui a publié l'ouvrage de Ducas, dit dans une note qu'il vit ce château en 1647, et, d'après la description qu'il en fait, son état n'est pas différent de celui où nous le voyons à présent.

Cependant les Génois, voulant, pour les intérêts de leur commerce, fonder des comptoirs dans les Échelles du Levant, faisaient des traités, tantôt avec les Grecs, tantôt avec les Turcs qui, moyennant de légers tributs, s'y prêtaient avec complaisance. Ces établissements devinrent si nombreux et si célèbres, qu'après six siècles les Turcs ne cessèrent de donner à toutes les ruines plus ou moins respectables, mais jamais par eux respectées, le nom de *Djenevise kalma*, ruines génoises. Ainsi les Génois obtinrent par des traités Smyrne, Chio et Phocée. Nous en trouvons la preuve dans le grand nombre de familles génoises établies dans ces villes, dont les descendants forment jusqu'à nos jours l'honneur du pays.

Plus tard, Orkhan, qui régnait à Magnésie du Sipylus, s'empara de Smyrne et y construisit une forteresse. Les Chevaliers de Rhodes lui reprirent la ville et s'y fortifièrent sans en expulser complétement les musulmans. Mais d'autres désastres allaient fondre sur la malheureuse cité. En 1402, le fameux Tamerlan ou Timor, après la bataille d'Angora, envahit les provinces de l'Asie Mineure ; il assiégea Smyrne, et ayant comblé son port, la prit d'assaut et fit massacrer tous les habitants. Après cette boucherie, il eut l'idée triste, sauvage, cruelle, de faire maçonner leurs têtes dans une espèce de tour sur la mer (2).

Après la retraite des Tartares, la ville resta quelque temps sous la domination des Vénitiens, qui la conquirent sur les Turcs, la pillèrent et la réduisirent dans le plus profond degré de misère (3). Les Turcs finirent par s'en emparer définitivement : *ita annuente Deo*,

(1) « Le château qu'on voit maintenant sur les ruines de Smyrne était autrefois une « citadelle, qui, reconstruite quelques années auparavant par le général romain Jean « Ducas, était tombée sous Andronic le Vieux, au pouvoir d'Atis, sultan des Turcs, et père « d'Homur. » Mich. Ducas Nepos. Hist. byzant., cap. 7. Apud Script. Hist. byzant., t. XXIV. — (2) Ducas. Hist., cap. 7. — (3) V. B. La Martinière. Grand Diction. Géograph., art. *Smyrne*, vol. IX.

c'est la conclusion de Ducas, *et peccata Romeorum tunc viventium, majorumque nostrorum vindicante* (1).

Gennade, patriarche schismatique de Constantinople, en 1453, mais grand apologiste du concile de Florence, auquel il assista, encore qu'il ne fût que laïque, se déclara hautement en faveur de l'union, n'en trouvent d'autre raison que celle-ci : *Ego vero aliam non possum invenire, et quod se abstraxerit ab obedientia et subjectione Romanæ Ecclesiæ : eam et solam desertam esse causam interitûs nostræ gentis, quæ postquam ab eâ divisi sumus, maledictionem accepimus, et patimur quod nos patimur, nec ideò pœnitet nos sed deteriores evadimus* (2). Heureux s'il avait conservé toujours ces sentiments! Que nos chers frères veuillent en former le sujet de leurs méditations! Elles suffiraient à nous grouper tous autour de cette Chaire de vérité, qui en est le soutien et la colonne inébranlable!

La Smyrne d'aujourd'hui, la première ville d'Orient où abordent d'ordinaire les voyageurs qui arrivent d'Europe, ne conserve presque rien de ces monuments célèbres qui en faisaient une des plus belles villes du monde. On connaît le génie de destruction particulier aux Turcs; peut-être est-ce une mission qui leur a été confiée dans cette malheureuse contrée; alors il faut avouer qu'ils l'ont bien remplie. Les tremblements de terre et les incendies ont achevé cette œuvre de destruction. Tournefort, qui visita la ville en 1702, fait mention de plusieurs édifices anciens qui n'existent plus de nos jours. Il croit avoir découvert l'Homerium ou le temple dédié par les Smyrnéens à leur compatriote. Depuis l'arrivée de ce voyageur, on conserve le souvenir de six tremblements de terre et de plusieurs incendies. Le plus déplorable fut celui de 1841, qui ravagea presque la ville entière; en 1834, une autre partie de la ville était devenue la proie des flammes, en sorte qu'on peut dire que la ville tout entière a été détruite par le feu.

On l'a réédifiée plus tard, et tous les jours elle prend de plus grands développements, surtout depuis que deux chemins de fer, l'un pour l'intérieur de l'Asie, l'autre pour Constantinople, sont en construction. Mais il ne faut pas y chercher des monuments et des édifices qui

(1) Ducas. Hist., c. 5. — (2) « Pour moi, je ne puis trouver d'autre motif qui nous ait « fait nous soustraire à la juridiction de l'Eglise romaine. Cette désertion a été la cause « de notre ruine; en nous séparant de Rome, nous avons accepté la malédiction et souffert « ce que nous souffrons : et au lieu d'en faire pénitence, nous n'en devenons que pires. » Gennad., v. Scholar. Epist.

puissent en faire une ville splendide. C'est par son commerce de toutes les productions de l'Asie Mineure, le blé, le coton, la soie, l'opium, la garance, la vallonée, le raisin et les figues sèches, qu'elle doit être considérée comme la seconde ville de l'empire ottoman, et par sa population de deux cent mille âmes. Les navires de toutes les nations y arrivent, et le vaste golfe, qui est son vrai port, offrirait un asile très-sûr à toutes les flottes du monde. Située à 38° 25 latitude nord et 24° 46 longitude du méridien de Paris, au fond d'une longue baie, elle jouit d'une température fort douce, et elle serait propre à tout genre de culture si l'on voulait profiter de la fertilité du sol. Stace en a fait cette belle description :

Smyrna, tibi gentile solum, potusque verendo
Fonte Meles, Hermique vadum, quo Lydius intrat
Bacchus, et aurato reficit sua cornua limo (1).

Pline a enregistré le témoignage de Varron, qui nous assure *vitem fuisse Smyrnæ apud mare biferam* (2), c'est-à-dire que la vigne portait deux fois par an, ce qui ne serait pas extraordinaire, même à présent. Et Strabon célèbre son vin *sive ad jucunditatem, sive ad usus medicos requiras* (3). Ovide, dans son exil, porte envie au philosophe Rutilius, qui, ayant été exilé à Smyrne, ne voulut plus la quitter lorsqu'on lui permit de faire retour à sa patrie : il n'y a presque pas de pays qui puisse lui être comparé, dit le poëte :

Smyrna vivum tenuit, non Pontus et Hostica tellus
Pœne minus nullo Smyrna petenda loco (4).

La douceur du climat aussi et la température agréable en font un séjour très-favorable aux malades. Garantie par de hautes montagnes, surtout par la Mastusia et le Termetis des anciens, et ouverte du côté de la mer, elle se trouve durant la chaleur de l'été rafraîchie par le vent d'ouest, qu'on appelle *Embat :* il ne manque presque jamais de se lever vers les dix heures du matin et dure jusqu'au soir. La longévité n'est pas rare dans le pays. Tournefort, dans son *Voyage*, dit que, lorsqu'il y arriva, le consul de Venise, M. Lupazzolo, était âgé de cent dix-huit ans; il avait eu soixante enfants de cinq femmes qu'il avait épousées. Il perdit le plus vieux, qui avait quatre-vingt-cinq ans, pendant qu'il avait une fille de seize ans (5).

(1) « Smyrne, tu possèdes un sol fécond, le vénérable Mélès, et l'Hermus, par où vient « Bacchus de Lydie auquel tu prêtes ton fauve limon pour redorer ses cornes. » Sylv. Lib., Carm: 3, v. 60. — (2) XVI, 50. — (3) Lib. XIV. — (4) Pont., I, 3. — (5) Tome II, p. 205.

Le golfe de Smyrne, qui passe pour avoir dix lieues de long, reçoit les eaux de l'Hermus. Vis-à-vis de son embouchure, la terre s'avance et forme une pointe basse, en sorte que le canal, en cet endroit du golfe, est très-étroit. Sur cette pointe, en 1656, peu de temps après le combat des Dardanelles, dans lequel les Vénitiens défirent la flotte de Mahomet IV, on a élevé une forteresse pour défendre les avenues de Smyrne : on lui donne le nom de Sandjak. Par l'action que le fleuve Hermus exerce sur le golfe, de grands changements s'y sont produits et s'y produisent insensiblement tous les jours, ce qui arrive aussi près d'Éphèse par l'action du Caystre. Il faut pourtant remarquer que ces changements ne peuvent pas résulter des fleuves seulement. Les géologues les plus illustres ont constaté un soulèvement graduel de l'écorce terrestre, sans pouvoir déterminer jusqu'à présent la cause de ce phénomène; et c'est par suite de ce soulèvement que les ruines de Troie, Smyrne, Milet, Éphèse, pour ne parler que de l'Asie Mineure, se sont graduellement éloignées du rivage, et semblent reculer de plus en plus dans l'intérieur des terres (1).

Mais il est temps de dire quelques mots de l'histoire religieuse de cette ville. Il est certain que la foi y fut prêchée dans les premiers jours du christianisme. Dans les Actes des Apôtres, nous lisons que saint Paul passa deux ans à Éphèse (2), et qu'il évangélisa *omnes qui habitabant in Asiâ*. Smyrne, une des villes les plus célèbres de la contrée, un des deux yeux de l'Asie avec Éphèse, ne pouvait pas être négligée. Saint Paul y trouva *quelques disciples* qui n'avaient pas reçu une instruction bien solide; en sorte qu'interrogés s'ils avaient reçu le Saint-Esprit avec le sacrement de la confirmation, ils répondirent naïvement qu'ils n'avaient pas même entendu dire s'il y en avait un. Dans les *Actes de saint Polycarpe*, écrits par Pionius, nous lisons que saint Paul alla à Smyrne et qu'il logea chez Stratéas, un de ses anciens disciples.

Il paraît que le même saint apôtre, ayant confié l'Église d'Éphèse à saint Timothée, confia celle de Smyrne à son frère. Après lui, nous trouvons saint Bucolus, qui serait le troisième ou quatrième évêque de Smyrne, car, dans les *Constitutions Apostoliques*, nous trouvons le nom de Stratéas entre deux Aristonus évêques. Le *Ménologe* des Grecs parle de saint Bucolus comme d'un thaumaturge. Selon les Actes

(1) V. Jehan. Diction. de Cosmogonie, art. *Animaux marins*. — (2) Act. 19, 10.

concile célébré l'an 336 à Smyrne, où la foi nicéenne fut proclamée (1). Iddus assiste et souscrit au concile d'Éphèse ; Éthéricus à celui de Chalcédoine, où il rétracta son adhésion à Dioscore dans leB rigandage d'Éphèse ; Métrophanes, zélé défenseur de saint Ignace, patriarche de Constantinople, chassé de son siége par Photius, et après rétabli par le huitième concile général : c'est le premier évêque qui se donne le titre de Métropolite de Smyrne.

Sous la domination d'Armasius, dont nous avons parlé, un commandant génois, nommé Martin, se rendit à Smyrne avec douze galères. Le patriarche latin de Constantinople, que le Pape continuait à dominer comme si la ville appartenait encore aux princes latins, se trouvait sur l'escadre. Il voulut descendre suivi par des soldats armés et célébrer la messe dans l'église métropolitaine, devenue à présent la première des mosquées de Smyrne. Martin cherche à l'en dissuader, prévoyant quelque malheur. Mais l'archevêque ne tient pas compte de ces avis ; il était à l'autel en habits pontificaux, quand Armasius arrive à la tête de sa troupe et le fait assassiner, sans épargner Martin et les autres nobles Génois qui se trouvaient avec lui : les soldats purent se sauver dans le château (2). Sur la fin de l'an 1344, lorsque les Latins occupaient Smyrne, Clément VI y envoya un archevêque latin dont nous ignorons le nom. Nous savons pourtant que Verturin de Bergame, de l'ordre de Saint-Dominique, *vir potens in opere et sermone*, y arriva le 1er mars 1346. Il avait accompagné, avec un autre religieux de son Ordre, Humbert, Dauphin de Vienne, qui, après s'être distingué dans la guerre des Croisades, céda le Dauphiné à la France, à la condition que les fils aînés du roi porteraient le nom de Dauphin ; il entra ensuite dans le même Ordre, et mourut archevêque administrateur de Reims. Verturin prêcha à Smyrne et y mourut après quelques semaines servant les malades : les fidèles l'honorèrent comme un saint jusqu'à ce que Smyrne retomba au pouvoir des infidèles (3).

En 1353, Innocent VI nomma vicaire de Smyrne le Révérend Pierre Patricello de Fano, de l'ordre des Mineurs de Saint-François. Clément VI l'avait, dès l'an 1347, autorisé à lever des troupes pour combattre les Turcs : vingt-un de ses parents s'engagèrent, dont deux de ses frères, un neveu, et cinq autres périrent. Nous

(1) Patrolog. lat., T. VIII, col. 1377.

(2) Joan. Cantacuz. Hist., lib. III, cap. 35. — (3) De Castillo storia D. S. Domenico, a delsus Ordine, lib. I, c. 54. Tournon. *Hist. des hommes illustres.*

avons une lettre du même Innocent VI, qui le recommande à Hugo, roi de Chypre, et à André Dandolo, doge de Venise. Urbain V lui fit une pension en 1366. Un autre frère Mineur, Ponce Santelli, avec deux autres, reçurent dans le même temps la faculté de s'établir à Smyrne (1).

Le Père Lequien, dans le troisième volume de son *Oriens Christianus* parle de neuf archevêques latins jusqu'à l'an 1655. Parmi ces prélats, nous devons distinguer Eugène de Pesaro, de l'ordre de Saint-Augustin, qui assista au concile de Trente sous Pie IV, comme prédicateur du concile. Il fut nommé à l'archevêché de Smyrne par Grégoire XIII.

Une lettre du père Tarillon, jésuite, du 4 mars 1714, adressée à M. le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, raconte que la peste de 1712, qui fit périr dix mille personnes à Smyrne, enleva l'évêque catholique, Mgr Daniel Duranti. « C'était, dit la lettre, un bon prélat, âgé de quatre-vingts ans, que sa douceur et sa vertu ont fait universellement regretter (2). »

Après quelque temps de vacance, Pie VII, par une Bulle en date du 28 mars 1818, rétablit l'archevêché de Smyrne *juxta veteres limites*, et le confère à Mgr Cardelli, de l'ordre de Saint-François : le vicariat apostolique de l'Asie Mineure y est annexé. Le diocèse de Smyrne comprend la ville de Smyrne et ses environs à trois heures de distance. Le vicariat apostolique, quoique tout ne soit pas encore défini, s'étend du cap Baba jusqu'au cap Volan, vis-à-vis de Rhodes et le golfe de Satalia, et de ce point jusqu'à Kurtaja. L'île de Mitylène, l'ancienne Lesbos, appartient au vicariat : les autres six Églises de l'Apocalypse, de même que les principales d'Asie, nommées dans les Actes des Apôtres, s'y trouvent enclavées. Mgr Cardelli donna sa démission en 1833. Mgr Hillereau, vicaire apostolique de Constantinople, fut nommé visiteur apostolique de Smyrne jusqu'à 1834. Mgr Bonavie fut nommé au siége archiépiscopal, mais il s'en démit après deux ans. Mgr Mussambini, prêtre de la ville de Smyrne, lui succéda. Lorsqu'il mourut, après avoir pendant vingt-six ans gouverné le diocèse avec un zèle et un dévouement qui feront toujours vénérer sa mémoire, je fus désigné dans le consistoire du mois d'avril 1862, pour lui succéder.

Dès mon arrivée à Smyrne, je reconnus le besoin d'une cathédrale.

(1) Wading. Annal. Minorum ad an. 1347, § 12 et 1353, § 2.
(2) *Lettres édifiantes*, tome I, p. 16.

Mgr Mussambini en avait été préoccupé ; et comme je l'ai dit en commençant, il acheta le terrain pour la construction, grâce aux secours de la Propagation de la Foi et de ses épargnes. Sous la date du 15 mai 1840, il représentait au président du conseil général de cette œuvre providentielle : « le besoin d'une cathédrale indépendante pour exercer « le saint ministère plus en liberté, centrale pour faciliter à certains « fidèles trop éloignés des églises existantes l'assistance aux offices, « grande et majestueuse, soit pour répondre aux nécessités probables « de l'avenir, soit pour donner quelque chose de solennel aux pompes « du culte divin. »

Sous l'inspiration de ces idées très-justes, j'ai entrepris la construction de la nouvelle cathédrale. Pour arriver au terme désiré, j'ai voulu faire appel à la charité des fidèles de l'Europe. Je n'ai fait que suivre une très-ancienne et vénérable tradition : les collectes, selon la parole du pape saint Léon, remontent à l'âge des Apôtres : *ex Apostolorum institutione* (1).

† J. *Arch. de Smyrne.*

Dieu a béni le voyage de Mgr Spaccapietra : voici ce que nous lisions, en effet, dans l'*Impartial de Smyrne* du 6 octobre 1865 :

« Mgr Spaccapietra, de retour de son long et pénible voyage, a bien voulu réunir la commission de la cathédrale, afin d'en remercier les membres pour le zèle assidu, éclairé et religieux qu'ils ont mis dans la continuation des travaux. Il a été heureux d'y reconnaître, d'avance, le succès d'une entreprise qui, tout en rendant gloire à Dieu, sera aussi la gloire de notre ville.

« Sa Grandeur a profité de cette circonstance pour faire connaître les détails de la quête qu'elle a faite en Europe.

« Ce résumé témoignera de sa vive reconnaissance envers les pieux donateurs, et éclairera l'opinion publique sur des faits qui appartiennent à l'histoire du pays. On ne doit pas s'étonner si les sommes recueillies dans quelques villes sont faibles ; car il faut tenir compte, avant tout, de l'état politique du monde, des entraves que la guerre et la révolution ont apportées à toutes les branches du commerce, de l'industrie, et par consé-

(1) Serm. de Collectis.

quent de la diminution de la richesse publique. Presque partout on répétait que le moment était mal choisi. D'ailleurs, la brièveté du séjour dans ces villes ne laissait pas assez de loisir pour se faire connaître, et faire connaître, par des sermons de charité, l'objet de la quête, ou pour faire appel, de porte en porte, aux âmes charitables qui voulaient en partager le mérite.

« Après ces simples observations, la somme totale doit encore paraître bien considérable.

« Aussi Mgr Spaccapietra a-t-il reçu partout des témoignages de haute sympathie pour l'œuvre qu'il recommandait.

« La ville de Smyrne à laquelle se rattachent de si glorieux souvenirs ; l'Orient rehaussé de si grands prestiges pour séduire les cœurs religieux ; le désir de la régénération d'un pays où tant de faits se sont passés, tout concourt en Europe à favoriser cette belle cause. Aujourd'hui elle est connue et elle intéressera, jusqu'à son heureux terme, les catholiques de l'Occident. Ils reconnaissent à notre malheureuse contrée le droit de moissonner le temporel, selon la parole de l'Apôtre, en retour du spirituel qu'elle a si généreusement donné. Et la moisson ne manquera pas : Sa Grandeur en a reçu la parole ; et l'on peut se reposer sur la religion de cette promesse.

« Dès lors, il est aisé de s'expliquer la modicité des frais occasionnés par un si long voyage. Mgr l'archevêque de Smyrne a reçu, dans tous les diocèses qu'il a parcourus, une hospitalité prévenante et généreuse de NN. SS. les évêques et de MM. les curés qui, avec leur exquise amabilité et avec toute la force de leur zèle, ont secondé cette entreprise éminemment catholique.

« Que ces quelques mots arrivent à leur connaissance et les assurent qu'ils ne pouvaient jamais placer leurs bontés sur un cœur plus reconnaissant !...

« Nous donnons ici la note des sommes que l'archevêque de Smyrne a recueillies dans les différents diocèses.

« France : Paris, 10,865 francs; — Lyon, 7,107; — Bourges, etc., 690 : — Issoudun, 776; — Sens, 852; — Toulouse, 1,867 ; — Tours, 3,030; — Cambrai etc., 2,800;— Tourcoing, 761 ;—Roubaix, 1,155 ;— Lille, 4,831 ; — Douai, 975 : — Loos, 255; — Marseille, 3,641, — Bayonne, 360; — Dax, 473; — Valence, 535; — Montpellier, 944; — Carcassone, 470; — Nevers, 605; Vichy (diocèse de Moulins), 532; — Meaux, 700; — Montdidier (diocèse d'Amiens), 200; — Autun, 725; — Séminaire de St-Flour, 100; — Les PP. Chartreux de Grenoble, 100; — Arras, etc., 1,540; — Oigny, 200; — Angoulême et Cognac, 1,500; — Poitiers, 1,127; — Dijon, 1,717; — Orléans, 960; — Angers, 1,845; — Nantes, 2,870; — Chartres, 1,335; — Nancy, 1,330.

« ANGLETERRE : — Londres, Liverpool et Dublin, 9,296.

« ESPAGNE : — S. M. la reine, 6,000 francs ; — Madrid et Valence, 5,947 ; — Burgos, 785 ; — Valladolid, 560; Avila, 372.

« ALLEMAGNE : Munich, 171 francs ; — S. M. l'empereur d'Autriche, 1,210; Vienne, 662 ; — Gratz, 1,620; — Cologne, 1,265 ; — Mayence, 25.

« BELGIQUE : — Bruxelles, 1,714 ; — Liége, 1,875 ; — Anvers, 1,245 ; — Gand, 2,120.

« ITALIE : — Padoue, 2,800 ; — Plaisance, 1,055 ; — Florence, 688 ; — Naples, 3,315.

« Sur le bateau à vapeur, 20 ; — Un anonyme, 1,555.

« Total : 104, 074 fr. 50. »

« On doit ajouter la somme de fr. 1,250 reçus de Vienne par M. le consul général d'Autriche à Smyrne, et fr. 1,102 donnés à M. l'abbé Issaverdens à Smyrne.

« Nota. — Les dépenses faites pour le voyage en Europe se sont élevées à fr. 5,371 fr. 50.

« Il a été versé dans la caisse du trésorier, francs 98,703. »

LES RÉCENTES
EXPLORATIONS DU GLOBE

LA MÉLANÉSIE ET LA POLYNÉSIE

II. LA NOUVELLE CALÉDONIE

(SUITE)

III

Vers les confins orientaux de la Mélanésie, à laquelle elle se rattache géographiquement, à deux cents lieues de l'Australie et à deux cent-cinquante lieues de la Nouvelle-Zélande, extrémité méridionale de l'aire polynésienne, court une bande de terre, longue de trois cents kilomètres et large de cinquante, qui fait avec l'équateur un angle d'environ quarante degrés. A la prendre sous son aspect général, cette terre présente une succession presque ininterrompue de chaînons de montagnes et de pics isolés, qui la partagent dans tout le sens de sa longueur, et dont les lignes de faîte affectent la direction dominante du Nord-Ouest au Sud-Est. Point de plaines, à part les deltas de quelques grandes rivières, qui viennent tomber dans la mer après de longs circuits autour des montagnes. Si on l'envisage sous le rapport de la végétation et du paysage, la contrée présente des aspects nombreux et variés. Dans les plaines d'alluvions qui bordent les grands cours d'eau, c'est la faune intertropicale dans toute sa splendeur : des groupes de cocotiers, de riches plantations, des massifs de verdure dans lesquels disparaissent les cases des naturels. Sur les groupes arrondies et les pentes doucement inclinées des montagnes se dressent des forêts de *Kaoris*, ou pins colonnaires, cet arbre si précieux pour les constructions navales et que les premiers visiteurs de l'île confondirent avec ces colonnes basaltiques qu'ils avaient observées en Islande, en Écosse, en Auvergne, et qu'ils avaient retrouvées aux Nouvelles-Hébrides. « Ici dit M. Jules Garnier, un des derniers explorateurs de l'île, tout le sol est couvert d'herbages

« épais, élevés, au milieu desquels s'élève de distance en distance le « tronc blanc de l'utile Niaouli. De nombreux ruisseaux circulent « entre les collines, au pied de ces chaînes. Le long de ces cours « d'eau se dressent des arbres élevés de mille essences diverses, au « milieu desquels les lianes s'entrecroisent à l'infini. » Telle est l'apparence générale du pays dans sa partie septentrionale. Mais franchit-on le Mont d'Or, masse énorme qui se tient dans un complet isolement et dont les flancs descendent verticalement, semblables à une muraille de gigantesques roches superposées, se dirige-t-on vers le Nord, le pays devient aride et désolé. Les terrains se bouleversent, s'enchevêtrent et se recouvrent d'une maigre argile rougeâtre qui ne supporte qu'un petit nombre d'arbustes chétifs, aux branches sèches et cassantes, aux feuilles rares et jaunies. Les montagnes revêtent des formes abruptes ; leurs flancs tombent à pic sur le rivage, ne laissant pas même une bande de plage fertile entre elles et l'Océan.

Cette terre est l'île de la Nouvelle-Calédonie, nom que son climat, sa végétation, sa situation géographique rendent bizarre, mais qui indique la nationalité des découvreurs. Bougainville l'avait entrevue; mais c'est Cook qui, le premier, y a pris terre : c'était en 1774 et lors de son second voyage. Ses deux vaisseaux, *l'Adventure* et *la Résolution*, mouillèrent d'abord en face de Balade, à l'extrémité Nord-Est de l'île et vinrent ensuite jeter l'ancre plus au Nord, dans la baie de Bainp. Les rapports de l'illustre navigateur avec la tribu de Pama, riveraine de cette baie, furent assez satisfaisants et, à son départ, Cook laissa au chef un cochon mâle et un cochon femelle. La Pérouse dut certainement visiter la Nouvelle-Calédonie, que Louis XVI avait expressément comprise dans le parcours de la célèbre et tragique expédition. Toutefois, quand Bruny d'Entrecasteaux et Huon de Kermadec, envoyés à sa recherche, attérirent à l'île, en 1792, ils ne trouvèrent aucune trace du passage de leur devancier. *La Recherche* et *la Résolution* continuèrent leur route. Le 19 mai 1793, elles se trouvaient en vue de Vanikoro que d'Entrecasteaux négligea malheureusement de visiter, et où il aurait recueilli peut-être quelques compagnons de La Pérouse. L'année suivante, elles reparaissaient devant la Nouvelle-Calédonie et y laissaient le cadavre de Huon de Kermadec; on l'enterra secrètement sur l'îlot de Pinuvoë, dans la crainte des goûts évidemment anthropophages des naturels. Lorsque la corvette française *l'Héroïne* visita l'île, Mgr d'Amata fit dresser une croix sur l'emplacement même où gisait le corps. Elle disparut en 1847, quand nos

missionnaires furent expulsés. Elle a été relevée, dix ans plus tard, et surmonte aujourd'hui une petite tombe, qui est due aux soins de M. le Tourneulx-Villegeorges, alors commandant du poste de Balade.

Depuis le dernier passage de d'Entrecasteaux, jusqu'en 1827, la Nouvelle-Calédonie ne reçut d'autres visites que celles des baleiniers et des sandaliers. Le 15 juin de cette année, Dumont d'Urville, qui venait de relever les îles Loyalty, déjà entrevues, en 1800, par Walpole, et en 1803 par *la Britannia*, y jeta l'ancre. « A partir de cette époque, disent MM. les chirurgiens de la marine Viellard et Deplanche, l'histoire de la Nouvelle-Calédonie se confond avec celle des missions catholiques. »

Ce n'est toutefois qu'en 1843 que ces missionnaires y parurent. Le 19 décembre, *le Bucéphale,* navire détaché de notre station du Pacifique et commandé par M. Julien de Ferrière, déposa à Balade, les PP. Viard et Rougeyron, deux Frères laïques et Mgr Douarre, évêque d'Amata. Jusqu'alors l'île avait fait partie de la mission de la Nouvelle-Zélande, Les missionnaires, en vertu d'un contrat passé avec Paiama, son chef, s'installèrent sur les territoires de la tribu de Balade. Le départ du *Bucéphale*, qui eut lieu le 21 janvier de l'année suivante, les laissa livrés à leurs ressources et aux prises déjà avec certaines difficultés. A son passage en septembre 1845, M. Bérard, commandant de la corvette *le Rhin*, les trouva en rapports assez tendus avec les indigènes.

Cet officier laissa du moins aux missionnaires une grande abondance de toutes choses et beaucoup d'objets d'échange dont il paraissait possible de tirer parti en vue des relations plus amicales. Le naufrage de *la Seine*, qui eut lieu le 3 juillet 1846, entre Balade et le cap Colnett, sembla d'abord favoriser ces relations. M. Le Comte, qui la commandait, obtint, du chef d'Yengen, l'autorisation d'établir une mission sur son territoire. Dans le même temps, le P. Rougeyron s'installait à Poëbo.

La présence du navire de guerre anglais ou américain, *le Speke*, facilita peut-être ces arrangements. Mais, quand l'équipage de *la Seine* eut été conduit à Sydney et que *le Speke* eut repris la mer, les indigènes ne se souvinrent que trop cruellement de quelques désordres dont les matelots français s'étaient rendus coupables. Ils fondirent sur les magasins de la mission, les mirent en flammes et massacrèrent le frère Blaise, auquel ils imputaient des mauvais procédés.

Un boule-dogue, que *le Rhin* avait laissé et qui appartenait à Blaise, paraît également avoir joué un assez grand rôle dans toute cette affaire.

A en croire les naturels, ce chien, à l'instigation même de son maître, les harcelait et les mordait fréquemment. L'arrivée de *la Brillante*, aux ordres de M. du Bouzet, arrêta heureusement les suites possibles de cette explosion. La mission, toutefois, fut provisoirement délaissée.

Après d'infructueuses tentatives pour s'établir aux îles Loyalty et aux Nouvelles-Hébrides, les missionnaires reparurent.

Cette seconde tentative ne réussit pas davantage. Bien accueillis d'abord par les chefs d'Yengen et de Balade, les missionnaires songèrent à s'étendre: le P. Goujon s'établit dans l'île des Pins; Mgr Douarre, bientôt suivi des PP. Rondaire et Rougeyron visita Yaté; un instant, le christianisme parut en possession définitive des deux extrémités de la côte orientale. Mais le chef de Balade ne tarda point à faire preuve des dispositions les plus hostiles.

Les Pères se retirèrent de nouveau, les uns à Sydney, les autres à Fontana, l'une des Nouvelles-Hébrides. En 1851, quelques chrétiens de Fontana parurent à Balade. Plusieurs Pères les accompagnaient et la mission fut relevée.

Sur ces entrefaites survint la catastrophe des canots de *l'Alcmène*, ces canots, commandés par M. de Varenne et M. de Saint-Phal, aspirants de marine, étaient chargés d'un relèvement sur la côte, à dix lieues de Balade. A peine avait-on pris terre que quelques centaines de sauvages, armés de frondes, de haches, de casse-têtes fondent sur les Français. M. de Varenne tombe aussitôt frappé de deux coups de hache; deux matelots, qui veulent le relever et le porter à son embarcation, sont également blessés.

Quatre matelots essayent de se sauver à la nage: l'un d'eux est massacré sur la plage. Le commandant de *l'Alcmène*, M. le comte d'Harcourt tira de cette attaque gratuite une vengeance signalée. Sept chaloupes, débarquèrent plus d'une centaine d'hommes. Vingt naturels furent tués, six mille cocotiers abattus. On détruisit les plantations et on brûla les pirogues de la tribu coupable.

C'est à la suite des rapports de M. d'Harcourt et du P. Nétaur que l'occupation de la Nouvelle-Calédonie fut décidée. La prise de possession a eu lieu, le 24 septembre 1853, par les soins de M. le contre-amiral Febvrier-Despointes, alors commandant en chef de notre station dans le Pacifique.

I

Un seul coup-d'œil, jeté sur une carte géologique, découvre au sein de l'immense océan du Sud, depuis les Comores jusqu'à l'île Ducie, et du détroit de Bass à l'archipel Lieou-Khiou, une quantité d'îles, de barrières de récifs, de récifs frangés, tous de formation madréporique. C'est l'œuvre des myriades de polypes que cet océan nourrit dans son sein. Ce sont ces Zoophytes qui, travaillant en silence, ont accumulé les matériaux de ces constructions surprenantes; ce sont eux qui les élèvent encore sur les éminences volcaniques et les plateaux immergés dont ces mers sont parsemées. La Nouvelle-Calédonie, compte au nombre des îles qu'entoure une barrière de récifs, sorte de digue naturelle qui la protége contre les vents du large et le choc des grandes lames. Cette barrière est entrecoupée de passes qui correspondent d'ordinaire à des embouchures de rivières et donnent accès au navigateur. Vues du large, les lignes de ces récifs offrent au navire qui s'avance un spectacle saisissant et « dans lequel, « dit M. Garnier, la puissance de la mer se montre avec toute sa « majesté et sa splendeur. Que l'on se figure, en effet, des milliers « de lames rapides, silencieuses, gigantesques, qui s'élancent sans « cesse, béliers puissants, contre cette barrière. Le choc est terrible, « la vague se brise en écume avec un bruit tantôt sourd, tantôt re- « tentissant. » Certes, le spectacle est grandiose ; mais quand le navire approche de ces formidables lignes, quand il s'engage dans une de ces passes, aux parois écumantes, je conçois bien, avec l'écrivain, que je citais tout à l'heure, que l'émotion s'empare de tous les esprits et jette le souci sur le front du pilote, même le plus expérimenté. M. Jules Garnier n'a jamais vu en pareille occurrence, les matelots sourire ou plaisanter. « Un silence absolu, ajoute-t-il, règne à bord, « troublé seulement par le clapotement de la lame qui frappe les « flancs du navire, par le fasaiement d'une voile, ou le grincement « du gouvernail. C'est qu'à ce moment, une saute de vent, un calme « subit, un courant imprévu, une bourrasque seraient peut-être « l'arrêt de mort de tous. Mais peu à peu les mouvements du navire « deviennent plus doux, la lame s'aplatit, la passe s'élargit. En face, « la mer est calme et libre jusqu'à ces contours élevés, sombres et « nuageux, vers lesquels tous les regards se tournent et aspirent. « Une goëlette légère apporte le pilote à bord, et quelques heures « après on mouille dans le fond d'un port bien abrité. »

Ce port est celui de Nouméa, situé au fond d'une baie que contourne une longue presqu'île montueuse, et que ferme, à son ouverture une île allongée. Nouméa est la *capitale* de l'île, capitale qui ne compte guère plus de mille âmes, y compris les soldats. C'est une forte position stratégique et qui, à ce titre, avait déjà attiré l'attention des Anglais, et un séjour que le manque d'eau rend fort incommode. L'eau qu'on y boit se recueille sur les toitures ou dans des puits. Mais cette dernière est souvent saturée de sels et l'autre, quand il n'a pas plu, de quelque temps, chargée de larves de moustiques qu'on y voit s'agiter dans tous les sens. Si on ajoute qu'une seule route carrossable conduit à Nouméa, route sans laquelle les habitants seraient à peu près prisonniers et que ses environs ne sont ni pittoresques ni fertiles, on aura fait comprendre qu'à moins d'être marchand ou militaire, on ne s'enferme pas, de gaîté de cœur, dans un si triste lieu. On se rappelle ces récits de cannibalisme, lus dans l'enfance, au coin de la vaste cheminée, près du foyer qui renvoyait dans la chambre ses étincelles et la chaleur, alors qu'il y avait encore des cheminées et des foyers. Le cœur bat à ces souvenirs et quelque inquiétude personnelle s'y mêle, à la pensée qu'on se trouve soi-même au milieu d'une race d'anthropophages.

Mais a-t-on franchi cinq mille lieues de mer pour céder à des terreurs sinon imaginaires, du moins fort tempérées par la présence du drapeau national ?

Le voyageur alors se souvient du but de son voyage et se lance, après tant d'autres, dans l'aventure et dans l'imprévu, c'est à ce prix seul qu'il rapportera, de son excursion lointaine, des impressions et des connaissances nouvelles, et que ses concitoyens, restés sur la terre natale, pourront ajouter foi à ses propres récits, louer sa science, applaudir à son courage.

Au-delà de Nouméa, ce n'est point encore le désert. Au milieu des bois de haute futaie, que peuplent les pigeons et les perruches, s'élèvent les demeures de quelques colons, cultivateurs ou éleveurs de bestiaux. Elles s'appellent des *stations*, dans le langage local, et sont bâties, pour la plupart, sur un type uniforme, type rustique, mais original et bien approprié au climat et aux conditions d'une mise en œuvre récente.

La *case* principale se compose d'une solide et vaste charpente, susceptible de résister aux furieux coups de vent des régions intertropicales. Des planches clouées par-dessus les poteaux de la charpente

forment les murs, et ne sont pas toujours assez jointives pour que les bises nocturnes ne fassent pas à l'intérieur vaciller les lampes. Le toit se prolonge sur tout le pourtour de la case et forme une large *varande*, séjour très-préféré à l'intérieur, sous les climats chauds. Des cloisons en planche divisent cet intérieur en quelques chambres à coucher et laissent au milieu un espace assez vaste, qui sert à la fois de salle à manger, de salon et de parloir. Une très-longue table avec ses deux bancs ; quelques tabourets, un buffet, une pendule, un fusil suspendu à la cloison, tel est l'ameublement fort simple de cette pièce importante. Vienne un rare visiteur, cette table se couvre de mets rustiques, le bœuf salé, les patates, le riz, le biscuit, le thé, mais offerts de grand cœur et trouvés délicieux après une longue course pédestre, où l'on s'est arrêté mille fois à cueillir une fleur, à contempler un arbre, à sonder une roche. Heureux même de ne pas s'être perdu dans les hautes herbes de la *brousse*, où l'on trébuche à chaque pas contre les roches et les troncs d'arbres ensevelis dans les hautes herbes ; où des fourrés presque imperceptibles vous arrachent des lambeaux de vêtements et de chair.

Près de l'habitation se trouve la cuisine, confiée d'habitude aux soins d'un *Kanak*, et cet indigène n'est pas le personnage le moins utile, ni le moins considéré de l'exploitation. Ces travailleurs au grand soleil sont pourvus d'appétits homériques : quatre fois par jour des mets solides s'entassent devant eux et disparaissent avec une rapidité prodigieuse.

Devant une des grandes façades, un jardin fruitier et potager s'étale en pente douce, tandis que des hangars, des écuries, des magasins se groupent devant l'autre. Sur un arrière plan des huttes coniques, en paille, se dressent et servent de demeure aux Kanaks attachés à la station. Tout autour règne le *Paddock*, vaste espace de terrain de quinze hectares habituellement et que délimite une barrière. C'est là qu'errent librement les chevaux de main et les bœufs de travail ; quant aux autres bêtes du domaine, elles passent avec plus de liberté encore sur les immenses paturages du *Run*. Nous voici bien loin des parcs séculaires et des somptueux manoirs de la féodale Angleterre, bien loin des hôtels de la finance contemporaine, plus riches peut-être, mais moins remplis des chefs-d'œuvre de l'art ou de prestigieux souvenirs. Que nous sommes loin aussi de Londres et de Paris ! Telle que je l'ai décrite, l'habitation du colon néo-calédonien, suffit à ses besoins modestes et à son existence occupée. Le matin, la

retentissante conque marine l'éveille en même temps que ses travailleurs ; il se rend avec eux à l'ouvrage. Le soir venu, il s'assied à leur table. Ce repas frugal achevé, la pipe se fume, le verre de grog se vide. La conversation s'engage et roule sur les incidents du travail quotidien. Si quelque voyageur a frappé à la porte de la demeure hospitalière, il apporte les nouvelles de la ville qui sont avidement écoutées, puis commentées. Quelques-uns de ces *Bushmen* possèdent une petite bibliothèque, qu'ils se prêtent l'un à l'autre. On rencontre assez fréquemment parmi eux des jeunes gens instruits, parfois titrés, qui sont venus demander à un travail pénible, mais rémunérateur, les moyens de refaire leur fortune et de redorer leur blason.

Entrons maintenant en forêt. Deux Kanaks nous accompagnent, qui portent les vivres et leur tomahawk. Notre hôte et nous, nous avons nos fusils, une gourde en bandouilière, un marteau et une hachette passée dans la ceinture. La forêt longe les bords d'un petit affluent de la Dumbéa. Les arbres s'y pressent et s'y enchevêtrent, des lianes interminables rampent autour des troncs et, parvenues aux cîmes, retombent sur le sol d'une hauteur parfois prodigieuses. Des amas séculaires de feuilles et de branches forment un humus d'une grande épaisseur.

Les Kanaks fraient la voie avec leurs tomahawks, ils écartent les grosses lianes et coupent, avec leurs dents les petites. Tout à coup un sourd mugissement se fait entendre. Il ne vient pas d'un animal féroce, puisqu'en Calédonie il n'en existe aucun. C'est un *notou*, murmure à voix basse un des guides. Puis il s'éloigne avec des précautions infinies pour ne pas faire crier les feuilles sèches et les branchages sur lesquels il marche et disparaît dans l'épaisseur de la feuillée. Un coup de fusil éclate, et un corps tombe ; on accourt et on voit gisant sur le sol un pigeon géant, le *Carpophage Goliath* des naturalistes. Cet oiseau, le plus gros gibier de l'île, n'a guère plus de volume toutefois qu'une poularde, et on s'étonne qu'il puisse pousser un tel mugissement. Le voisinage d'un ruisseau, aux eaux cristallines et qui bondit de roche en roche invite au bain. On s'y plonge avec avidité, tandis que les Kanaks font les apprêts d'un modeste déjeuner, du biscuit et de la viande salée le composent ; mais l'appétit est aiguisé et une charmante sensation de fraîcheur naît du voisinage de ces eaux limpides. Les Kanaks, de leur côté, dévorent quelques biscuits, et mordent de leurs belles dents blanches, les cannes à sucre qu'ils ont apportées. Ces sortes de bains, M. Garnier en a fait usage

dans toutes les conditions possibles, le matin, quand une longue pluie l'avait refroidi ; à midi, quand il ruisselait de sueur ; le soir, quand une longue marche avait épuisé ses forces, et il s'est toujours senti rafraîchi et renouvelé. Ces eaux rapides, qui descendent des montagnes souvent sous forme de pluie s'imprègnent, en effet, d'oxygène. « Elles sont, pour ainsi dire vivantes et respirent. » Le soleil est déjà presque à son zénith ; mais le ruisseau, les grands bois tempèrent la chaleur et la rendent très-supportable. On se remet en marche et on explore de nouveau la forêt. Mais il est cinq heures et les ombres se sont déjà allongées. C'est le moment de chercher un lieu de campement, un petit monticule domine la Dumbéa et les grandes plaines ; on y passera la nuit, chacun alors se met à l'œuvre. Les Kanaks coupent promptement quelques jeunes arbres, au tronc très-droit et les appuient aux branches d'un niaouli, aux pieds duquel le sol est très-uni. Ils dressent des perches inclinées et fixées au moyen de branchages, et les recouvrent de l'écorce imperméable de certains arbres voisins, qu'ils ont découpée en longues bandes avec une adresse merveilleuse.

Vingt minutes ont suffi à cette installation, un grand feu était déjà allumé. C'est par là que débute le Kanak, qui porte habituellement en voyage, un tison de bois sec enflammé et allume, à la moindre halte un petit feu. En partant, il oublie souvent de l'éteindre et il en résulte, dans la saison sèche surtout, des incendies qui circulent librement, tant que des terres stériles, ou des ruisseaux ne leur barrent point le passage.

Dans un de ces campements nocturnes, M. Garnier causait avec M. Joubert, le propriétaire de la station de Koë, qui l'instruisait des mœurs et des coutumes locales. Le colon lui montrait la plaine qui s'étendait à leurs pieds. Elle était en feu sur une vaste surface, et des tourbillons de fumée passaient au-dessus. « Favorisé par la sécheresse de la saison et la brise du soir, le feu se répandait avec une rapidité effrayante, se dirigeant en partie de leur côté. » A cet aspect, M. Garnier se ressouvint de tous les récits lamentables de voyageurs surpris par le feu au milieu des prairies, et manifesta ses craintes à son compagnon de voyage. Celui-ci le rassura et lui expliqua que c'était la coutume des indigènes d'allumer des incendies, quand ils voyagent sur les terres de leur tribu et qu'ils rencontrent des terres propres à la culture. Ils détruisent ainsi les herbes et les jeunes plantes parasites, dans l'espoir de venir plus tard s'installer

sur ces terrains. « S'il y avait quelque danger, ajouta-t-il, nos « Kanaks ne manqueraient pas de nous en tirer. » Ceux-ci, pendant le dialogue avaient creusé un trou en terre et faisaient chauffer dans un feu immense des galets gros comme le poing. Les cailloux échauffés, ils les jetèrent dans le trou et placèrent entre eux deux notows et quelques *taros*, enveloppés de plantes aromatiques et de feuilles de bananier. Ils fermèrent ensuite, avec de la terre et des feuilles, l'orifice du trou. Ainsi cuit, le gibier conserve tout son arôme, il répand une odeur appétissante et est délicieux au manger.

La nuit qui, sous les tropiques, succède si rapidement au jour, était venue sur ces entrefaites. Le feu de la plaine était maintenant beaucoup plus apparent et s'approchait au point qu'on entendait le crépitement des flammes : « par moments, elles s'élançaient à une « grande hauteur, tordant les jeunes arbres verts qui craquaient sous « leur étreinte. Le niaouli, à l'écorce combustible comme de l'ama- « dou, s'enflammait des pieds à la tête, en répandant une immense « lueur autour de lui ; lorsque l'incendie rencontrait des parties bien « desséchées, il les traversait avec une vitesse qui ressemblait à de « la furie. Personne ne paraissait s'en soucier, M. Joubert, couché le « long du feu, fumait avec délice une pipe courte et noire. » L'un des Kanaks surveillait la cuisson de quelques racines, tandis que son camarade chantait une de ces chansons au rhythme monotone, dont les nègres et les sauvages composent l'air et les paroles et qui, en voyage rappellent d'ordinaire les incidents de la journée. Il balançait son corps en mesure, et frappait en cadence deux pierres l'une contre l'autre. M. Garnier s'étonnait, lui, d'une telle insouciance. Il s'approcha des Kanaks, leur offrit du tabac qu'ils acceptèrent avec complaisance et leur dit : « *Tayos* (amis), nous allons être brûlés, le feu « n'est pas loin. » Ceux-ci ne répondirent que par un sourire. Cependant, la mer de feu s'approchait toujours. Les reflets des flammes éclairaient presque *à giorno*, leurs crépitements devenaient de plus en plus distincts. Très-alarmé cette fois, M. Garnier s'approcha du colon. Il était toujours couché et sa respiration sonore annonçait un profond sommeil. M. Garnier fit un nouvel appel aux indigènes : « Ne « voyez-vous pas, s'écria-t-il d'un ton exaspéré, ne voyez-vous « pas que le feu sera ici dans cinq minutes ? L'un d'eux alluma alors « sa pipe, pendant que son camarade lui parlait ; puis tous deux « éclatèrent de rire ensemble, mais du rire le plus franc, le plus gai, « le plus épanoui, rire que les sauvages seuls connaissent. Leur

« figure, ordinairement grave, sévère même, semblait fleurir. Leurs « dents admirables de blancheur et de forme, se montraient toutes, « tant leur bouche se dilatait. Chaque éclat de rire se terminait par « un *houl houl* tellement retentissant que M. Joubert en fut éveillé. » M. Garnier ne savait trop s'il devait rire lui-même, ou se fâcher. M. Joubert lui expliqua que les Kanaks trouvaient cette frayeur très-bizarre et que, d'ailleurs, ils comprenaient mal le français. *Tayos lookout belong faia* (amis, faites attention au feu), leur commanda-t-il. Les Kanaks jetèrent un coup-d'œil sur l'incendie, en ce moment très-voisin, puis poussant des cris et saisissant leurs tomahawks, ils s'élançèrent sur les arbres voisins. En un clin-d'œil, ils avaient formé deux larges balais avec des branches de niaoulis, chargés de feuilles, allumé une torche faite de l'écorce de la même essence. Toujours bondissant et hurlant, ils coururent au feu jusqu'à quarante mètres environ du campement. Là, ils mirent le feu aux herbes, propageant l'incendie tout autour, sur divers points.

Les deux Européens se trouvèrent dans un cercle de feu éclatant, mais dont l'intensité ne pouvait devenir considérable sur la faible longueur qu'il avait à parcourir.

Au moment où il arrivait près de leur abri, les Kanaks, avec leurs longs balais, l'éteignirent sans peine. « Le tout s'était passé dans « quelques minutes. » Pendant un instant un nuage de flammèches et de fumée, une atmosphère brûlante entourèrent le monticule ; puis les flammes s'éloignèrent dans la direction de la montagne. « Pen- « dant tout ce temps, les deux Calédoniens, semblables à des démons « de bronze et brandissant leurs longs balais de brindilles, bondis- « saient autour du cercle qu'ils avaient tracé, frappant, avec de « grands cris, sur les points où l'herbe mal brûlée d'abord menaçait « de s'enflammer de nouveau. »

Ces insulaires, naturellement fiers et autrement belliqueux que les Australiens, n'ont pas vu l'occupation européenne sans un profond déplaisir, et l'histoire de notre nouvelle colonie s'est longtemps confondue avec l'histoire de leur résistance. Je comprends trop le patriotisme, même chez de pauvres sauvages, qui ont peu de choses à défendre, mais qui y tiennent, pour m'indigner devant cette résistance. Malheureusement, elle a fourni à leur férocité des occasions trop fréquentes de se faire jour. Le Néo-Calédonien ne possède pas cet esprit de ruse infernale qui caractérise le Peau-Rouge et que Cooper a dépeint tant de fois, et nulle part, avec plus de bon-

heur peut-être, que dans son *Puritain d'Amérique*. Mais ses passions semblent au moins aussi irritables et son penchant sanguinaire n'est pas moins prononcé. Les colons l'ont appris à leurs dépens dans plusieurs circonstances : ils se souviennent surtout du drame, qui ensanglanta, en 1859, la station Bérard.

Cette station couronne un monticule sur le bord de la mer, et ses dépendances s'étendent sur la bande de terre doucement ondulée, couverte de paturages et de filets d'eau, qui sépare la belle masse du Mont d'Or du rivage. C'est là que s'était établi, avec sa jeune fille et dix travailleurs blancs, M. Bérard, ancien commissaire de la Marine.

Les indigènes de la tribu voisine n'étaient pas encore bien soumis, un jour, que les colons se trouvaient tous au travail, les Kanaks, en grand nombre, les assaillirent à coups de hache et en tuèrent sur le champ quatre ou cinq. Les autres purent se réfugier dans une petite case. Les assaillants les suivirent et délibérèrent un moment s'ils attaqueraient la case qu'ils croyaient pourvue d'armes à feu. Malheureusement, elle n'en renfermait point. Les assiégés toutefois avaient résolu de vendre chèrement leur vie ; ils avaient semé les abords de la case de tessons de bouteilles, s'étaient armés de morceaux de bois, de projectiles de toute sorte et attendaient.

Les indigènes rôdèrent quelque temps autour de la case, et enhardis par le silence qui y régnait, se ruèrent à l'assaut, poussant des cris sauvages et des hurlements farouches, brandissant leurs tomahawks. La frêle porte cède et vole en mille éclats. La trombe de ces démons « déjà surexcités par l'odeur et la vue du sang déjà répandu et par « l'espoir d'en répandre encore, » se précipite. Les colons essayent de la prière ; vains efforts ! Le tomahawk seul leur répond. Des hurlements de triomphe retentissent de nouveau dans la campagne « et le silence s'est fait pour toujours sur l'habitation Bérard. »

Deux hommes et Mlle Bérard échappèrent seuls à la catastrophe. L'autorité résolut d'en punir les auteurs auxquels on imputait encore le meurtre d'un gardien du Sémaphore et de sept autres européens, qui habitaient derrière la Nouméa, une vallée connue aujourd'hui sous le nom de *Vallée des colons*. Le chef de la tribu fut livré par deux individus qui venaient de répudier sa suzeraineté et de se soumettre aux Français. Ce chef, nommé Candio, exerçait un grand pouvoir et avait marqué dans la lutte contre nous. Il fut fusillé, et on envoya sa tête à Brest, dans de l'alcool, afin qu'elle fût photographiée.

Quelques années plus tard, M. Garnier rencontra l'un des traîtres,

et lui montra une de ces photographies. Quindo reconnut la figure et se borna à prononcer ce seul mot : Candio ! « Sa figure astucieuse « exprima un instant une surprise mêlée de terreur, mais bientôt, « reprenant son air ordinaire, il remit le portrait, et dit : *Candio « mon lélé ; lui beaucoup coïoné Français.* (Candio, méchant, lui, « beaucoup tuer les Français). » Puis il tourna le dos et quitta son interlocuteur. Celui-ci toutefois suivait Quindo des yeux, il le vit, la tête penchée, dans une attitude pensive, s'asseoir au pied d'un cocotier. Quelques heures après, il se trouvait encore à la même place et dans la même attitude. « Ce Judas sauvage, qui avait vendu son chef « pour quelques jouets d'Europe, était-il accessible au remords ? »

A mesure que la colonisation s'avance, les tribus indigènes se déplacent et vont chercher un refuge soit dans les montagnes, soit sur les points de la côte restés jusqu'ici les plus étrangers à notre action. Autour de Nouméa on rencontre des espaces considérables dont la surface est découpée en gradins. Leur partie plane est creusée et inclinée de telle sorte qu'un ruisseau, qui suit la pente directe du terrain, laisse écouler dans chacune de ces rainures, à mesure qu'il les coupe, une partie de son eau. C'est dans ces rigoles que l'on plante le *taro*, le principal élément de la nourriture indigène. Mais les familles qui ont exécuté ces terrassements, souvent considérables et construits avec un grand soin, les ont abandonnés. C'est à peine si quelques Kanaks cultivent encore dans les environs un lambeau de terre qui ne leur livre qu'une récolte insuffisante. Dans les villages les plus éloignés, dans les centres primitifs de population, les naturels conservent encore de véritables greniers d'abondance. Un de ces centres les plus remarquables est la bourgade de Poébo, située, je l'ai déjà dit, à l'extrémité septentrionale de l'île et sur ses rivages occidentaux. Pour s'y rendre de Nouméa, la voie la plus courte et la plus sûre est celle de la mer.

La côte que l'on suit est des plus agréables et des plus accidentées. La baie de Prony, entr'autres, est admirable de grandeur et de contours et offre aux navires de l'État un excellent mouillage. Elle va se rétrécissant entre deux rangées de montagnes verticales et se termine par un ruisseau, le Nécoutcho, dont les bords sont couverts d'une végétation presque impénétrable. Le Kaori acquiert dans les montagnes des proportions gigantesques : il s'élance en une colonne droite et sans branche jusqu'à trente-cinq ou quarante mètres de hauteur, et se termine en bouquet.

Ces arbres, sur les bords du Nécoutcho, abritent un oiseau fort étrange, qui est propre à la Nouvelle-Calédonie, quoiqu'il se rapproche, par son plumage et l'impuissance de ses ailes, de *l'Appétrix*, de la Nouvelle-Zélande, et des grands oiseaux de l'Afrique et de l'Australie. C'est le Kagou, que les naturalistes nomment le *Rhynochetos zubatus;* sa robe est d'un roux cendré ; son bec rouge, long, pointu et très-fort ; ses yeux d'un beau rouge limpide, avec une grande prunelle noire ; sa tête est ornée d'une huppe d'un gris blanchâtre et ses ailes, armées de longues plumes, forment, en se déployant, un parfait éventail à roues concentriques, successivement blanches, grises, ou fauves.

Cet oiseau, solitaire et sauvage, échappa aux recherches de Foster et de Labilhardière, les deux naturalistes attachés aux expéditions de Cook et d'Entrecasteaux. Grâce à MM. Viellard et Deplanche, il est aujourd'hui parfaitement connu et décrit.

De la baie Prony à Yaté, la côte ne présente rien de bien remarquable ; mais la rivière d'Yaté vaut la peine qu'on la remonte. A une quinzaine de kilomètres, au-dessus de son embouchure, s'étend *la plaine des Lacs.* C'est un plateau de quatre cents mètres d'altitude formé par l'évasement en forme de cirque des montagnes de ceinture de la rivière. Les eaux ont parsemé son sol argileux et imperméable de lacs et d'étangs aux eaux bleues et profondes. Quelques-uns de ces réservoirs, les lacs Latour et Nelatea, ont plus d'une lieue de pourtour et leur ensemble imprime au paysage un air original et grandiose. Au nord d'Yaté s'ouvre la petite *baie du massacre*, nom sinistre et trop commun dans les archipels océaniens. Celle-ci rappelle le meurtre de M. Darnaud, capitaine au long cours. M. Darnaud, accompagné de trois Kanaks, avait entrepris de faire le tour de l'île. Il s'embarqua, en effet, dans un petit canot; chaque jour il attérissait et visitait le pays. Il n'alla pas bien loin et tomba, avec ses compagnons, sous les coups des indigènes dans la baie de Kuanné.

Les naturels firent un festin des corps et pillèrent le bateau. Cette baie, M. Garnier la visitait deux ans plus tard et y trouvait une aventure qui a marqué dans les souvenirs de son voyage. Pendant que les matelots de sa pirogue et le docteur de *la Calédonienne* se baignaient ou dormaient à l'ombre, lui-même s'était avancé dans l'intérieur, armé de son fusil. Tout à coup, au sortir d'un petit bois, surgit un Kuanné, puis un autre, jusqu'à sept enfin, qui se groupent devant lui. « C'étaient des hommes faits, entièrement nus, armés de casse-

« têtes, de zagaies, de tomahawks; quelques-uns s'étaient peint en « noir la tête et la poitrine. »

Qu'on juge des pensées terribles, des sensations profondes qui assaillirent tout son être, en présence de ces anthropophages et au souvenir du drame horrible dont cette partie du littoral avait été le théâtre, il y avait encore si peu de temps ! M. Garnier ne perdit pas cependant la tête et sachant bien que « comme les bêtes féroces, il « faut toujours tenir les sauvages en face de soi, » il s'avança vers le groupe, et, tendant la main au plus vieux des Kuannés, il le salua d'un bonjour amical. Puis il lui demanda s'il ne voulait pas l'accompagner à bord de *la Calédonienne,* qu'on apercevait dans la baie, se balançant avec mollesse sur ses ancres. Les sauvages ne répondirent que par une grimace expressive. M. Garnier prit alors congé d'eux, en leur montrant le soleil qui déclinait rapidement à l'horizon et s'éloigna heureux de l'issue pacifique d'une rencontre commencée sous de si menaçants auspices. A peine avait-il fait quelques pas qu'il entendit les éclats de rire des Kuannés. « Ils riaient tous de bon « cœur, » dit-il. « De quoi ? je ne sais ; d'eux-mêmes, peut-être, qui « m'avaient laissé échapper. »

A partir de Nakéty et de Kanala, le littoral change d'aspect. Il s'articule davantage et présente une succession de promontoires et d'échancrures fortement caractérisées. Les montagnes bordent pour ainsi dire la plage. Le paysage devient plus doux, la végétation plus puissante ; le cocotier dresse son tronc droit et flexible. Les villages se montrent plus nombreux et plus peuplés, Houagap est le siége d'une mission. Elle existait depuis plusieurs années, lorsqu'en 1862, les naturels vinrent en faire le siége. Il fut heureux que la garnison de Kanada put être avertie à temps et envoyer, au secours de la mission, dix hommes commandés par un sergent. Ils réussirent à franchir les lignes de l'assaillant et se maintinrent bravement jusqu'à l'arrivée de l'aviso *la Gazelle,* avec du renfort. Une des célébrités de l'île réside à Yengen : c'est le chef Bouarate, homme actif, intelligent, aux traits réguliers et à la physionomie soucieuse. Bouarate a joué un grand rôle dans les guerres de l'indépendance calédonienne, et compte, comme tous les personnages célèbres, beaucoup d'amis et non moins de détracteurs. Ceux-ci l'accusent de s'être nourri, avant notre arrivée, de la chair de ses sujets. Ils ajoutent que les Anglais lui ayant fait don d'un fusil et de munitions, il s'exerçait sur de jeunes enfants et des femmes qu'il dévorait ensuite. Bouarate donna à

M. Garnier et aux officiers de *la Calédonienne*, le spectacle d'une fête et d'une réception funéraires. Les Néménas, puissante tribu du voisinage, alliée à celle d'Yengen y avaient envoyé tous leurs guerriers. Ils étaient au nombre de cent cinquante, tous nus, la poitrine et le visage noircis. Leur main droite portait une longue lance effilée, ou un casse-tête aux sculptures bizarres.

A une distance de trois ou quatre cents mètres des bananiers immenses qui ombrageaient le lieu de la réception, les Néménas s'arrêtèrent, se placèrent en rond et poussèrent trois hurlements, qui retentirent jusque dans les profondeurs des montagnes et en éveillèrent tous les échos.

Ils se remirent ensuite en marche : ils s'avançaient de ce pas calme, léger et silencieux, qui est propre au sauvage, sans tourner la tête, sans regarder d'aucun côté. Venaient derrière les porteurs des présents destinés à la tribu d'Yengen. Les deux tribus, rangées en présence l'une de l'autre, l'orateur des Néménas sortit des rangs et offrit des bracelets et des colliers au fils de Bouarate. Quant à la tribu elle-même, il lui apportait deux bouquets composés de certaines plantes et de certains feuillages.

A son tour, l'orateur de Yengen remercia « les braves guerriers néménas, » les danses commencèrent et ne prirent fin qu'avec les pleurs des femmes, complément obligé des cérémonies de cette sorte.

Ce spectacle doit paraître étrange et saisissant. Les *Pilu-Pilu* ne lui cèdent pas peut-être. Le principal acteur de cette scène est l'indigène qui revêt le *Dangat,* ou masque calédonien. Ce masque, d'après M. de Rochas, forme une grande plaque ovalaire en bois sculpté, qu'entoure une grande barbe et que surmonte une perruque en vrais cheveux. Deux yeux, un nez grotesque, une bouche largement fendue y sont figurés ; la bouche seule est ouverte et se fixe à hauteur des yeux. L'acteur se met en danse devant ses camarades et ceux-ci l'imitent, brandissant zagaie au-dessus de leurs têtes. Le tout s'accompagne de hurlements, de contorsions, et d'une musique primitive dont une flûte et un bambou creux sur lequel on frappe en cadence, font tous les frais.

D'Yengen à Poëbo, la côte court presqu'en droite ligne ; la ceinture madréporique s'en rapproche, et montre le récif sur lequel s'accomplit le naufrage de *la Seine*. Poëbo est un des points les plus favorisés de l'île ; la mission qui s'y est établie prospère : elle possède un beau troupeau et des plantations en fort bonne voie. Balade rappelle le

souvenir de Cook et des premiers européens qui aient séjourné dans l'île.

Du sommet des montagnes, qui bordent son littoral, le grand navigateur put apercevoir la mer au sud-ouest, entre plusieurs échancrures d'une chaîne opposée, et juger ainsi de la largeur de l'île, qu'il fixa, sans se tromper, à dix ou douze lieues. On domine du même point la vallée du Diahot, qui prend naissance derrière Poëbo et court au nord-ouest suivant le grand axe de l'île, entre deux hautes rangées de montagnes. Cette vallée longitudinale est la seule de cette espèce que renferme l'île ; toutes les autres sont transversales et généralement perpendiculaires à la ligne de partage des eaux. Bien abritée des vents et parcourue par une rivière, qui ressemble à un fleuve, et une myriade de petits ruisseaux, elle sert de demeure à quatre tribus riches et nombreuses. Le cours sinueux de ces ruisseaux, « la verdure des plantations, les groupes de huttes indigènes, les nombreux « bouquets de bois élevés et les écueils qui longent la côte, divertis- « sent tellement la scène qu'il est impossible d'imaginer un ensemble « plus pittoresque. »

Telle que Cook vient de la dépeindre, telle cette vallée se retrouve aujourd'hui, une transformation l'attend peut-être, car M. Garnier, qui est ingénieur civil des mines, assigne à ses montagnes la même nature qu'à celles de Poëbo, dans lesquelles on a rencontré des sables aurifères. « Malheureusement, » ajoute-t-il, « elles n'ont pu être « explorées par les chercheurs d'or. » A mes yeux, ce n'est pas, je le dis en toute franchise, un si grand malheur. Je vois bien ce que les forages des mines pourraient enlever à la belle nature de cette vallée ; mais je n'aperçois pas de même ce que la véritable colonisation saurait y gagner. On reverrait certainement sur les bords de cette superbe rivière, de ces charmants ruisseaux, les scènes honteuses des *placers* australiens ou californiens. Passions pour passions : je donnerais volontiers la préférence aux instincts féroces des Néo-Calédoniens et peut-être sans me trouver seul d'un tel sentiment.

II

Le temps manqua parfois aux premiers explorateurs de ces archipels pour bien juger des mœurs et des coutumes de leurs singulières, mais intéressantes populations. C'est ainsi que sur la foi de Cook et le témoignage d'Entrecasteaux, les naturels de la Nouvelle-Calédonie ont passé longtemps pour se nourrir de terre. Aujourd'hui, M. Garnier rectifie le fait et le limite aux indigènes de Balade et de Tiari. Encore ajoute-t-il que dans ces deux tribus, la géophagie semble se

restreindre à la partie féminine ou enfantine de la population. Les femmes mangent de la terre, dans certains cas de maladie ; et les enfants, par esprit d'imitation, font parfois de même. Cette terre est un silicate magnésien verdâtre, dont les couches s'associent aux micaschistes et stéaschistes qui composent la montagne de Balade. Elle doit, d'après les indications de Vauquelin, contenir du cuivre, et se résout sous la dent en une poussière douce et tendre, qui n'a rien de désagréable.

De même Wallis, à son retour de la Polynésie, accrédita l'erreur de tout un peuple, sans religion et sans culte. Celle-ci était moins inoffensive, et a joué de nos jours un grand rôle. Une école s'en est faite une arme pour dépouiller le règne *homminal*, comme dit M. de Quatrefages, d'un de ces attributs propres, la religiosité, qui le séparent le plus profondément du règne animal tout entier.

Mieux renseignés, les navigateurs modernes ont mis hors de doute, chez les populations polynésiennes, la croyance universelle à un seul et même Dieu supérieur, ainsi qu'à une foule de divinités secondaires. Les *morais* (temples), les idoles, les pratiques superstitieuses, le sacerdoce attestent amplement l'existence d'un culte qui, à part le mariage, s'applique à tous les actes importants de la vie civile. A côté de cette religion et de ce culte officiels, on signale même un culte ésotérique, une association mystérieuse de nature à rappeler les rites ténébreux de Babylone et de la Phénicie, s'il était vrai qu'il faille attribuer aux Phéniciens l'élément blanc qui se rencontre dans tout l'extrême Orient et au Japon en particulier.

Je veux parler de *l'Aréois*, vaste association, dont l'analogue se retrouve dans la Micronésie, notamment aux Mariannes, et dont les membres tantôt se réunissent, la nuit, pour célébrer leurs pratiques; tantôt se produisent au milieu des fêtes publiques et y chantent les faits d'armes de la nation, ses événements extraordinaires, ses traditions religieuses, ses légendes cosmogoniques.

Le rayon lumineux perd de son éclat et de sa puissance à mesure qu'il s'éloigne de son centre. De même l'idée monothéiste, patrimoine de l'humanité première, semble s'oblitérer et s'obscurcir en raison même des distances qui ont séparé les peuples de leur berceau unique.

Originaires de l'Asie orientale, les Polynésiens ont apporté, dans leur migration transocéanienne, quelques souvenirs des traditions primitives. Venus de l'Afrique, les Mélanésiens sont restés plongés dans des ténèbres plus profondes. Chez les Néo-Calédoniens, par

exemple, on ne reconnaît ni religion régulière, ni culte organisé, ni traditions cosmogoniques. L'idée religieuse y retrouve, cependant, dans la croyance à la résurrection et à l'immortalité de l'âme, ses droits imprescriptibles. Cette croyance, sans doute, revêt une forme grossière, et leur paradis tout matériel, où la nourriture est toujours abondante, la pêche heureuse, les femmes toujours jeunes, belles et souriantes, ne rappelle guère, même de fort loin, l'empirée chrétien. C'est, cependant, une réponse aux partisans de l'origine simienne ; un germe de culture religieuse, un rayon de lumière dans une obscurité d'ailleurs épaisse. MM. Viellard et Deplanche, M. de Rochas, M. Garnier s'accordent, en effet, à constater, chez ces insulaires, une foule de superstitions avilissantes ou puériles. Ils s'imaginent que les âmes revêtent, pour revenir sur la terre, non-seulement la forme humaine, mais celle de l'oiseau et de la roussette ; on les reconnaît à un cri qui ressemble à celui des lèvres quand on appelle un chat, et ce cri est suivi d'un long sifflement. Ces âmes sont méchantes, elles frappent, elles pincent, serrent le cou, tuent quelquefois. Elles n'apparaissent que la nuit et quand il n'y a point de feu dans les cases ; aussi les Néo-Calédoniens ne voyagent guère nuitamment. Les sorciers prennent aussi la forme féminine, et leur rencontre, sous cette transformation, est un signe infaillible de mort prochaine. Ces sorciers forment la classes des *wahendarus* et aucun signe extérieur ne permet d'éviter leurs maléfices.

Quant aux *Nakuntos*, ils se trahissent par leurs yeux rouges. Ceux-ci font périr les ignames, les taros, les poissons, ou affolent les personnes. Lorsqu'ils veulent se venger de quelqu'un, ils l'endorment et lui arrachent le cœur, qu'ils mangent parfois ou dont ils gratifient leurs favoris.

Ces sorciers jouissent d'une grande influence, et c'est par leur intermédiaire que les Kanaks cherchent à se rendre leurs génies propices. Au commencement d'une guerre, d'une pêche, d'une fête, ils apportent sur le sommet d'une montagne, abrupte et rocailleuse, des vivres et des présents.

Le sorcier n'est pas naturellement oublié. Les dons, dit M. Garnier « sont toujours acceptés et les conjurations faites ; mais, au jour dit, « s'il arrive de la pluie ou du vent, le sorcier n'est pas embarrassé, « il répond simplement à ses ouailles que la tribu voisine, leur enne- « mie, ayant eu besoin de ce temps-là, aura offert au génie un pré- « sent plus beau que le leur. » Cette naïve réponse suffit à tout et à tous. Enfin les sorciers, concurremment avec quelques femmes hi-

deuses remplissent l'office de médecin. Le traitement consiste invariablement dans des saignées abondantes à la tête, sur les omoplates ou au pied, des frictions énergiques sur la partie malade; de larges absorptions d'eau dans lesquelles on a fait infuser certaines plantes. Le plus souvent, le malade, malgré le remède ou à cause du remède succombe.

Jadis on n'attendait pas l'œuvre de la nature : au bout de trois jours, le patient refusait-il la nourriture, on le tuait et on l'inhumait avec tous les honneurs réclamés par son rang.

De tels usages nous indignent et nous révoltent, et nous avons bien raison. N'oublions pas toutefois qu'ils se sont perpétués longtemps chez ces barbares orientaux, dont une plume nourrie de fortes études et à bon droit sympathique aux lecteurs catholiques, a retracé dans *la Revue* même les instincts féroces et les débordements effrénés. On a le témoignage d'un vieux chroniqueur de la Frise, lequel assure qu'en 1607, une tribu enterra toute vive, dans le cimetière de Peleworm, une vieille femme incapable de suivre sa retraite.

Et le chroniqueur ajoute que cette coutume « les Wendes la te-« naient pour utile et louable. »

Les Wendes, cependant, n'étaient point anthropophages, et les Néo-Calédoniens l'ont été, s'ils ne le sont pas encore. J'en ai fourni des preuves et je pourrais aisément les multiplier. Je me borne à celle-ci que je reproduis sur l'autorité de M. Viellard.

En 1857 (notre pavillon flottait depuis quatre ans sur l'île), la tribu d'Arama, la même qui fit, à M. Garnier, l'honneur d'un *pilu-pilu*, célébrait la *fête des Ignames*, une des plus solennelles du pays. Cette tribu depuis deux ans était en guerre avec la tribu de Néména, dont la séparaient, en outre, des haines héréditaires. Les Néménas se rendirent toutefois à la fête. Les Aramas firent d'abord à leurs hôtes un très-bon accueil, qui endormit chez eux toute défiance. Mais, quelques jours plus tard, ils leur tendaient un piége dans lequel treize Néménas succombaient sans même pouvoir se défendre.

Les Aramas s'adjugèrent une partie des cadavres, distribuèrent le reste aux autres tribus qui étaient venues à la fête, et, de part et d'autre, on se livra à d'horribles festins.

Je ne sais si c'est dans cette circonstance ou dans une autre qu'un chef à qui l'on reprochait son anthropophagie, fit la réponse qu'on va lire. En tous les cas, elle est caractéristique : « Quand un ami vient « te voir, que fais-tu pour le bien accueillir ? tu tues un mouton, des « poules. Moi, je n'ai ni mouton, ni poules : je tue un homme. D'ail-« leurs, quand j'en ai mangé, je me sens plus fort. »

Quel mot que ce dernier et comme il nous reporte, malgré les distances et les latitudes, à l'effroyable mythologie scandinave !

Quand j'aurai dit que les Néo-Calédoniens, sont vaniteux, menteurs, fourbes et vindicatifs, mais très-sobres, très-hospitaliers, et remplis de respect pour la mort, j'aurai achevé leur esquisse. M. Vieillard cite, de leur hospitalité, des traits remarquables et fournit, sur leurs sépultures, des détails intéressants : Ils dressent les cadavres au pied d'un arbre ou les placent dans une *kinnina*, sorte de cercueil fait de longues perches. A Kanala, la tête du mort est séparée du tronc et placée, soit à côté, soit dans une niche formée de quatre pierres ou par une saillie de rocher. Ces lieux sont invariablement couverts d'offrandes, de sacs à pierres, d'armes, de filets, de bracelets, de taros, d'ignames et de cannes à sucre.

Quant aux traits physiques de cette race, ils accusent un mélange très-prononcé du sang noir et du sang polynésien. Le teint est d'un noir fuligineux dont la nuance varie depuis l'ocre jaune jusqu'à la couleur chocolat, cette couleur restant la plus commune. Les cheveux sont noirs, épais, floconneux chez les uns, longs et susceptibles d'être ramenés en touffes, chez les autres ; la barbe noire et bien fournie. Le front est étroit, l'œil largement ouvert, il suit la même direction que dans la race blanche, mais s'enfonce davantage. La couleur rougeâtre de la conjonction oculaire lui ôte son éclat et lui imprime une expression farouche. Les pommettes saillissent plus que chez le blanc et moins que chez le nègre. Le nez est large, épaté ; les lèvres grosses, les mâchoires proéminentes, les incisives proclives ; la bouche grande, les dents bien alignées et d'une blancheur éblouissante.

M. de Rochas, à qui j'emprunte ces détails, ne croit pas que le courant d'émigration samoane, dont je parlerai tout à l'heure, qui pénétra dans la Mélanésie et atteignit les îles Loyalty, les îles Gilbert et l'archipel Fidgi, ait peuplé, malgré le voisinage, la Nouvelle-Calédonie, et assigne au peuplement de celle-ci une origine beaucoup plus récente.

L'émigration serait venue des îles Wallis, elle se serait d'abord fixée sur l'île Ouvea, du groupe des Loyalty et, de là, aurait jeté des villages sur la côte Est de la Nouvelle-Calédonie. Mais n'y trouva-t-elle pas un premier noyau d'habitants et à quelle race appartenaien ces derniers ?

Les traits physiques des Néo-Calédoniens et l'exemple de ces tribus mélanésiennes que les premiers Maoris exterminèrent ou fondirent dans leurs classes inférieures, semblent résoudre cette double

question. Évidemment, un groupe mélanésien, venu de l'Australie, peut-être, occupait déjà l'île.

M. de Rochas fait remarquer, d'ailleurs, que la race néo-calédonienne qui offre, avec la race mélanésienne, des affinités incontestables, s'en sépare très-nettement par quelques côtés. Ainsi, certaines tribus de la côte présentent une noblesse et une régularité de traits qu'on remarquerait en Europe. Cette aristocratie de race, correspondrait-elle à une aristocratie politique? La question vaudrait la peine d'un examen et si la réponse se trouvait affirmative, elle confirmerait une observation déjà faite à la Nouvelle-Zélande, au Japon, aux îles Liou-Kiéou, où les hautes classes inclinent vers l'élément jaune, ou l'élément blanc allophyle.

Ajouterai-je que de pareils entrecroisements, de pareils mélanges, même dans ces lointains archipels, attestent le peuplement par migrations et répugnent aux théories, parfois plus fantaisistes que scientifiques des Gliddon, des Nott, des Knoc, des Morton ?

Cette étude se terminerait très-naturellement par un coup-d'œil sur la colonisation. La Nouvelle-Calédonie, située, comme je l'ai dit, à la même distance à peu près de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, jouit d'une température moins excessive dans la chaleur, comme dans le froid. Tandis que le climat de la Nouvelle-Zélande repousse la culture des denrées coloniales et que les parties de l'Australie, qui seraient favorables à cette culture, sont meurtrières. La Nouvelle-Calédonie se trouve éminemment propre aux plantations de cannes à sucre et de caféiers.

Le sol est couvert de bois de constructions et de bois de haute futaie parmi lesquels le précieux santal. Il renferme des gisements de houille, et du minerai de fer en amas considérables. Des pâturages excellents et nombreux convient à l'élève du bétail sur une grande échelle.

Voilà certes des données dont l'esprit d'entreprise pourrait faire un large profit. Mais, dans la Nouvelle-Calédonie, je me trompe fort où il s'est moins agi jusqu'à ce moment d'expansion individuelle que de colonisation administrative; et un fait que j'emprunte à M. Garnier, devrait, si du moins il n'est pas resté isolé, inspirer des défiances trop naturelles à l'égard de cette colonisation.

La frégate *la Sybille* avait débarqué, en 1864, un assez grand nombre d'émigrants. On fit choix, dans la masse, d'une vingtaine de personnes, représentant des industries diverses, et on les envoya avec deux femmes qui avaient suivi la fortune de leurs maris, expérimenter la communauté dans la plaine riche et fertile d'Yaté.

Deux cents hectares de terrain leur avaient été livrés ; des avances d'outils, de graines, de bétail faites par l'autorité. Dans une allocution adressée aux colons avant le départ, le gouverneur ne cacha point tout ce qu'il attendait de cette application des idées sociétaires. Un an ou deux après — ai-je besoin de le dire ? — les émigrants se séparaient aigris, mécontents les uns des autres, non-seulement ruinés, mais endettés.

Encore un chapitre, à la fois curieux et triste, à joindre à l'histoire des systèmes socialistes.

Je ne renverrai pas l'autorité calédonienne à l'étude des notions les plus élémentaires de la science économique, mais puisqu'elle est si prompte à l'ingérence, je lui signalerais volontiers la sorte d'empoisonnement des Kanaks, qui se pratique à l'aide d'un tabac humide, de mauvaise qualité « souvent tellement fort, » dit M. Garnier, « qu'il rendrait malades nos fumeurs les plus déterminés. » Ce tabac frelaté se vend librement, et le tabac est une des passions du Kanak ; hommes, femmes, enfants le recherche avec avidité.

La sophistication des denrées tombe cependant sous le coup des arrêtés administratifs. Peut-être l'autorité calédonienne pourrait-elle encore intervenir, entre les Kanaks et certains colons qui, d'après M. Garnier, les maltraitent ou les exploitent. Elle a le droit incontestable d'empêcher les mauvais traitements et elle pourrait, par voie de conseil, parvenir à l'élévation des salaires, d'autant que cette élévation ne serait pas seulement équitable, mais encore avantageuse à ceux qui la souscriraient.

Le Kanak, quoiqu'on ait dit, travaille jusqu'à s'exténuer, si le gain le stimule. Il ne ressent, contre les européens, leur civilisation, leur industrie, leur commerce, aucune haine systématique. C'est en trafiquant avec eux, qu'un Anglais, le capitaine Paddon, a amassé une fortune très-considérable et laissé en même temps les meilleurs souvenirs dans toutes les tribus. Mais aussi, Paddon payait sans marchander, et faisait volontiers des largesses. Très-ferme, très-résolu, d'un courage à toute épreuve, il ne tolérait aucun dol, mais il ne cédait pas davantage à une lésinerie impolitique.

Mais à quoi bon agiter les destins possibles de notre jeune colonie ? Le décret qui affecte l'île Nou à un établissement pénitentiaire me semble les avoir fixés.

ADALBERT FROUT DE FONTPERTUIS.

L'AMATEUR AU SALON

1868

I

Il y a quelques jours, dans un salon, plusieurs artistes étaient réunis, et tout naturellement on parla de la nouvelle Exposition. A propos de certain tableau et de certain peintre, une discussion fort vive s'engagea entre deux jeunes gens, d'un avis tout différent, au sujet du confrère.

— Un tel, du talent? s'écriait l'un d'eux; mon cher, as-tu la berlue? Mais il ne se doute seulement pas de ce que c'est que la peinture? Que trouves-tu de si charmant dans ces... croûtes?

— Comment! n'y a-t-il pas là du dessin, de la couleur, en somme, une exécution fort agréable?

— Allons donc! Je passerais au sieur Prudhomme, ce bourgeois, pareil langage! Mais un homme du métier, un artiste, vanter ce badigeonnage fadasse et plat, digne de servir d'ornementation au salon du perruquier coiffeur, je m'en étonne, et pour toi, mon cher, ça m'afflige. Prenez-moi le premier venu, le commissionnaire ou le charbonnier du coin; et je parie qu'après six mois d'atelier je le mets en état d'en faire autant, de faire mieux encore!

— Des plaisanteries ne sont pas des raisons! Enfin, Un Tel a de la réputation, on parle de lui dans les journaux.

— Oui, comme dit Molière :

> Et mon valet de chambre est mis dans la gazette.

Ça ne fait pas l'éloge des journaux trop fidèles au mot d'ordre :

> Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

— Mais il est connu et goûté du public, des amateurs même.

— La belle raison! Mangin aussi, dans son temps, était connu et

même célèbre! Est-ce à dire pour cela qu'il fût un artiste, qu'il eût du talent, hors celui d'arrêter les badauds; mais le fameux casque et le tapage de la musique y faisaient plus que son éloquence.

— Enfin, reprit l'interlocuteur, voici qui est décisif, et doit couper court à la contestation : Un Tel vend ses tableaux, et vend un bon prix.

— Oui, oui, cela c'est certain! répétèrent en chœur plusieurs voix. Sa marchandise, comme disent les bourgeois, a cours sur la place; il fait ses affaires, tant et si bien, qu'il a plusieurs maisons à lui sur le pavé de Paris. Oui, il vend et vend bien.

A cette affirmation collective, le contradicteur, comme écrasé par la force de l'argument, ne répondit rien, et même il eut l'air d'un homme sinon convaincu, du moins hésitant et embarrassé.

Cette petite scène, banale en apparence, et à laquelle nous assistions, nous frappa comme un indice de l'esprit qui règne, qui domine aujourd'hui dans les ateliers. Comme ailleurs, lorsqu'il s'agit de mariage, on ne se préoccupe guère des qualités de la future, de son esprit, de ses vertus, non plus que de son extérieur, mais avant tout on pose la question capitale : *Quelle dot?* Dans les ateliers on ne s'inquiète plus si vraiment un artiste a du talent, de l'originalité, marche sur la trace des maîtres tout en restant lui-même; mais on demande d'abord : *Vend-il ses tableaux, et combien?* Les toiles ou les statues se cotent comme les valeurs de la bourse. Quant à tout ce qui naguère faisait la joie des débutants, les exaltait par des espoirs généreux, l'amour de l'art, de la gloire, la passion du grand et du beau, l'honneur du but, ce sont comme les mots d'une langue inconnue, d'une langue morte pour la plupart. Nous le disons avec un sentiment de profonde douleur, il semble que ce culte fervent de l'art, si cher autrefois à la jeunesse des ateliers, n'y compte plus que des adeptes rares, plus clair-semés que les adorateurs du vrai Dieu dans certaines paroisses de la banlieue. Trop souvent, là aussi (dans les ateliers), on ne pense qu'au *solide*, comme ils disent, à s'ouvrir des débouchés nouveaux et sûrs, à trouver le placement prompt et avantageux des produits de sa fabrique, et vitement faire fortune. Triste! triste! triste! comme s'écrie Shakespeare dans une pièce qui me semblerait plus admirable si je la trouvais moins ennuyeuse, n'en déplaise aux fanatiques.

Mais à ces malheureux jeunes hommes je dirai, moi : « Votre argument, cet argument qui vous paraît décisif, écrasant, et ferme la bouche

aux plus hardis, cet argument n'est qu'un sot. Car, que d'artistes, et je dis les plus grands dans ce siècle et dans tous les siècles, que de peintres, de sculpteurs, ayant du talent, du génie même, en leur vivant, ne vendaient pas ou vendaient mal! Le Corrège mourut pauvre, et l'on sait comment il gagna la pleurésie qui le mit au tombeau; notre inimitable Lesueur, combien vendait-il ces chefs-d'œuvre que se disputent maintenant les amateurs d'élite? et Géricault, que lui payait-on ces toiles ou ces dessins, qu'à présent on couvre d'or? J'en puis dire autant de Prudhon. Ingres attendit trente ans, quarante ans, la fortune, et il avait déjà pas mal de cheveux blancs lors de sa première visite, n'en déplaise à la Fontaine, qui prétend que la capricieuse est femme et n'aime que les jeunes gens. Combien d'autres exemples on pourrait citer! Ce qui prouve que, dans les arts, le mérite et la valeur des œuvres ne doivent pas s'estimer d'après le *produit net!* »

Malheureusement, c'est le préjugé qui de plus en plus tend à s'établir dans les ateliers, et, selon toute apparence, est la cause principale de la décadence dans les arts du dessin. Trop d'artistes, peu dignes de ce nom, ne voyant plus dans l'art qu'une industrie, « d'autant plus estimée qu'elle est plus productive », la prennent comme une carrière qui vaut le notariat, la banque, le commerce des draps, des savons ou des huiles. Aussi n'ont-ils qu'une préoccupation : consulter, deviner les goûts du public, ses préférences, ses prédilections, telles inintelligentes, niaises, ridicules ou honteuses qu'elles puissent être, et se baser là-dessus pour leur fabrication.

Voilà pourquoi la grande peinture, expression de l'art véritable, de l'art sérieux, tend à disparaître, tandis que le tableautin foisonne, nous inonde, nous déborde! Voilà pourquoi nous voyons en trop grand nombre ces peintures « folichonnes » qui nous reportent aux plus mauvais jours de la fin du dix-huitième siècle; car il est tel tableau que je ne veux pas nommer, et dont l'auteur, à coup sûr, pourrait être tancé, non moins vertement que ce Boucher, flagellé par Diderot en termes plus que vifs, mais qu'on hésite à blâmer en songeant à quel point la correction était méritée :

« Je ne sais que dire de cet homme-ci. La dégradation du goût, de la couleur, de la composition, des caractères, de l'expression, du dessin, a suivi pas à pas la dépravation des mœurs. Que voulez-vous que cet artiste jette sur la toile? Ce qu'il a dans l'imagination; et que peut avoir dans l'imagination un homme qui passe sa vie avec les courtisanes de bas étage?... J'ose dire que cet homme ne sait vrai-

ment ce que c'est que la grâce; j'ose dire qu'il n'a jamais connu la vérité; j'ose dire que les idées de délicatesse, d'honnêteté, d'innocence, lui sont devenues presque étrangères; j'ose dire qu'il n'a pas vu un instant la nature... Toutes ses compositions font aux yeux un tapage insupportable. C'est le plus mortel ennemi du silence que je connaisse; il en est aux plus jolies marionnettes du monde; il tombera à l'enluminure. Eh bien! mon ami, c'est au moment où *Boucher cesse d'être artiste* qu'il est nommé *premier peintre* du roi. » (Louis XV).

Voilà sur quel ton parlait la critique au dix-huitième siècle, comment elle faisait la leçon aux artistes..., qui n'en profitaient guère, comme aujourd'hui, cet étrange moraliste qui, par malheur, n'avait guère prêché d'exemple dans ses écrits, et gâtait parfois ses meilleurs sermons par le cynisme du langage.

II

Puisque j'ai sous la main ce volume des *Salons*, je ne puis résister au désir de citer un passage bien autrement étonnant tombé, qui sait comment? de la plume du sceptique. Il prouve qu'au rebours de la plupart de ses confrères, malgré ce qu'on appelait autrefois le libertinage d'esprit, malgré l'imagination déréglée et perverse, chez lui le cœur vivait encore; il avait aussi de la bonne foi à ses heures, en voici la preuve :

« Il me semble que les tableaux dont on décore les temples, n'étant faits que pour graver dans la mémoire des peuples les faits et gestes des héros de la religion et accroître la vénération des fidèles, il n'est pas indifférent qu'ils soient bons ou mauvais. A mon sens, un peintre d'église est une espèce de prédicateur plus clair, plus frappant, plus intelligible, plus à la portée du commun que le curé et le vicaire. Ceux-ci parlent aux oreilles qui sont souvent bouchées; le tableau parle aux yeux comme le spectacle de la nature qui nous a appris presque tout ce que nous savons. Je pousse la chose plus loin, et je regarde les iconoclastes et les contempteurs des processions, des images, des statues et de tout l'appareil du culte extérieur, comme des exécuteurs aux gages du philosophe ennuyé de la superstition, avec cette différence que ces valets lui font bien plus de mal que leurs maîtres. Supprimez tous les symboles sensibles, et le reste se réduira bientôt à un galimatias métaphysique qui prendra autant de formes et de tournures bizarres qu'il y aura de têtes... Ces absurdes rigo-

ristes ne connaissent pas l'effet des cérémonies extérieures sur le peuple ; ils n'ont jamais vu notre adoration sur la croix au Vendredi-Saint, l'enthousiasme de la multitude à la procession de la Fête-Dieu, enthousiasme qui me gagne moi-même quelquefois. Je n'ai jamais vu cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes acolytes vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures bleues, et jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement ; cette foule qui les précède et qui les suit dans un silence religieux ; tant d'hommes, le front prosterné contre terre ; je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique donné par les prêtres et repondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles ne s'en soient émues, n'en aient tressailli et que les larmes ne m'en soient venues aux yeux. »

Cette citation, quoique un peu longue, n'est point hors de propos, puisque, très-curieuse en elle-même, elle nous est un excellent exorde pour les tableaux qui les premiers doivent nous occuper, à savoir les *sujets religieux*. Et tout d'abord, à la grande stupéfaction du lecteur comme à la mienne, un nom se rencontre sous ma plume qu'on n'est guère habitué à prononcer quand il s'agit d'œuvres de ce genre, le nom de M. Gérome ; le peintre du *Marchand d'esclaves*, de la *Cléopâtre*, d'*Aspasie*, et de tant d'autres toiles qui n'avaient point précisément pour but de nous édifier, cette année, nous donne un *Calvaire*. Car tel serait le vrai titre du tableau encore que le Livret porte *Jérusalem*. D'après ce que j'avais ouï dire à l'avance de cette toile, ma curiosité était grande et je me réjouissais d'avoir à constater l'heureuse évolution et transformation d'un talent, que j'estime à sa valeur en dépit de ses écarts. Mais à mon regret, sa conversion me semble à présent assez problématique ou du moins laisse à désirer ; qu'on en juge :

La *Jérusalem* de M. Gérome, qui n'est autre que le *Crucifiement*, nous montre un vaste paysage ayant pour fond et pour horizon la ville sainte. Au second plan, un ravin dans lequel s'enfonce un groupe de cavaliers et de piétons dans lesquels on peut reconnaître assez facilement les bourreaux de Notre-Seigneur. Il faut plus de bonne volonté pour retrouver la scène solennelle du Calvaire dans l'étrange, dans l'incroyable imagination de l'auteur et que voici : Sur un terrain lumineux trois grandes ombres portées affectant la forme des croix et des corps qui y sont suspendus, mais d'une façon d'ailleurs peu claire : s'il n'était prévenu, le spectateur assurément ne devinerait ja-

mais ce que signifient ces trois taches noires prolongées sur la toile : tout au plus il les supposerait les ombres vagues de certains *je ne sais quoi* restés dans la coulisse. Dans un sujet de ce genre, la fantaisie n'était plus de mise et il ne s'agissait point de faire du pittoresque. M. Gérome a grand tort de croire que pour la peinture le talent seul suffit. Du talent, il y en a et prodigieusement dans cette toile magistrale, en tant qu'exécution, dans ce paysage d'un aspect grandiose, n'était cette imagination inconvenante qui nous choque et fait qu'on s'éloigne avec dépit.

Moins longtemps encore on s'arrête devant l'autre tableau (7 décembre 1815) et là on n'entend qu'un cri : « Inconcevable! inconcevable » ? Au pied d'un grand mur, le mur de l'Observatoire, sur un terrain boueux, on voit... un chapeau, et près de ce chapeau, qui d'abord attire les yeux, un homme couché tout de son long, la face contre le sol, enveloppé, j'allais dire empaqueté dans cet espèce de grand carrick, le pardessus de l'époque. Que fait là cet homme, qu'on prendrait aussi bien pour un cocher de bonne maison tombé par l'ivresse ou laissé sur le carreau à la suite d'une rixe, si l'on n'apercevait, à gauche, dans le brouillard, des soldats suivis de leur officier qui s'éloigne en jetant un dernier regard à la victime? Cette victime, c'est le maréchal Ney, le héros de la campagne de Russie, dont, par une aberration inouïe, l'artiste nous représente de cette façon brutale, triviale, avec ce réalisme grossier, la mort tragique mais courageuse et chrétienne. N'est-ce pas Ney qui, chemin faisant, en se rendant au lieu du supplice, disait au curé de Saint-Sulpice « ce bon consolateur » :

— Monsieur le Curé, je n'ai jamais été heureux au milieu de mes plus grands bonheurs même. Il y a bien du vide et de la tromperie dans tout cela.

La mort du Brave des braves eût dû mieux inspirer l'éminent artiste. Voici encore une surprise, mais celle-ci plus agréable, puisqu'il s'agit d'un tableau de M. Gustave Doré représentant un sujet religieux, *le Néophyte*, dans lequel je constate avec plaisir un grand et très-grand progrès que, s'il faut l'avouer, je n'espérais guère. La couleur est vraie et séduisante, le dessin étudié et élégant, la forme choisie. Les draperies, quoique un peu semblables, ne manquent ni d'ampleur ni de style. La lumière bien distribuée abonde. Les têtes des moines, assis à droite et à gauche du néophyte (c'est le *Novice* qu'il fallait dire), ont du caractère, mais avec quelque tendance à

l'exagération ou au poncif, soit comme type soit comme arrangement. Je ne ferai point ce reproche au *Néophyte* (Novice) dont la belle et noble figure, toute rayonnante de jeunesse, trahit, dans sa grâce et son éclat, les résolutions d'une âme virile, malgré certain voile de mélancolie résultant sans doute de la préoccupation d'un dernier combat dont le vaillant champion est sorti vainqueur.

Nous retrouvons non sans plaisir le frère Athanase avec ses qualités sérieuses dans *le Fils de la veuve de Naïm.* Il y a là de la gravité, de l'onction, des têtes belles et expressives, mais des attitudes trop pareilles dans les personnages tout d'une pièce. Trop de lignes parallèles de même que trop de tons uniformes et grisâtres; mais c'était l'écueil forcé du sujet dans une scène où les vêtements de deuil dominent. Le groupe des apôtres, à gauche, n'a point cet inconvénient, et peut-être, dans l'intérêt de la composition, eût-il été préférable de mêler quelques-uns d'entre eux aux personnages du convoi, ce qui permettait d'éviter cette teinte monochrone trop générale.

Beaucoup à louer dans le tableau de M. Leloir : *Baptême des sauvages aux îles Canaries.* « Ledit roi de Lancerote, dit une relation originale et curieuse écrite par un chapelain de Bethencourt, se prit à se coucher disant qu'il se voulait faire baptiser et tout son hôtel, dont M. de Bethencourt fut bien joyeux et toute la compagnie... M. de Bethencourt et Gadifer (son lieutenant) tirèrent à part ensemble et s'entr'accolèrent et baisèrent pleurant l'un et l'autre d'être cause de mettre en la voie de salutation tant d'âmes et de personnes. L'an 1404, le vingtième jour du mois de février, le roi de Lancerote, païen, fut donc baptisé, lui et son ménage, et nommé par son parrain, le sire de Bethencourt, Louis. »

Je ne puis trop féliciter l'artiste de s'être mis en quête d'un sujet qui ne fût point banal, en s'étudiant à lui donner du relief par une exécution consciencieuse. La scène se compose bien : au centre, le néophyte agenouillé, sur la tête duquel l'évêque se prépare à verser l'eau sainte. Sur la droite à quelques pas, dans des attitudes habilement contrastées, des Indiens, hommes et femmes, dont les têtes, sont singulièrement expressives. Au second plan se voient les autres personnages, nécessairement un peu sacrifiés. La préoccupation de la couleur locale nuit par malheur à l'effet de ce tableau bien dessiné, bien peint. Dans le profil du Néophyte, la protubérance nasale tient trop de place; puis son costume « original » et en particulier cette coiffure jaune de forme baroque qui lui couvre la tête, tourne à la mas-

carade, et prête à rire, ce qui semble regrettable dans la circonstance.

L'*Intérieur d'église* de M. Sebron est une toile remarquable : de l'air, de l'étendue, de la profondeur, et aussi force soleil. Les personnages pourraient être plus finement touchés. Quoique moins lumineux, supérieur peut-être me semble le tableau de M. Navlet : *La salle Sixte V, à la bibliothèque du Vatican.* Intelligence de la perspective et fidélité consciencieuse dans la reproduction des détails de la vaste salle si riche d'ornementation, peinture, sculpture, architecture. Chose remarquable! Point de vide dans l'immense galerie où l'on ne voit que deux personnages, le Saint-Père et l'un de ses cameriers.

Puisque je parle des intérieurs d'église, je me plais à citer les deux tableaux de M. Adan : *Moines dominicains présidant aux fouilles pratiquées dans l'église Saint-Clément à Rome* et *La Procession rentrant à Saint-Pierre de Rome, le jour de la Fête-Dieu.* Supérieur au premier comme exécution me semble ce second tableau, franchement et finement peint et tout ruisselant de lumière; mais il laisse à désirer comme composition. Tous les prélats sont vus de dos tandis que des autres personnages on ne distingue guère que quelques rares et insignifiants profils. Très-réussi également, comme effet de lumière, le *Réfectoire* par M. Gide, qui comprend à merveille ce genre de sujets. Couleur agréable, touche facile et adroite, du relief dans les têtes dont les expressions seulement sont un peu vagues. Les bons moines ne semblent point assez pénétrés du conseil du saint Livre, qui nous avertit de penser surtout à la nourriture invisible quand nous prenons l'aliment nécessaire au soutien du corps. Dans le petit tableau, la *Dictée*, l'expression des têtes est plus satisfaisante et l'effet n'est pas moins réussi.

Volontiers je rangerais parmi les tableaux religieux la jolie toile de M. de Jundt, l'*Heure de l'office* ou la *Quêteuse*, que la grâce et les raffinements de l'exécution semblent classer dans les tableaux de genre. Sans doute il y a bien de la coquetterie dans la touche, dans le *frou frou* des étoffes soyeuses et brillantes, dans ces robes et ces coiffures fort à la mode du jour. Mais quel air de candeur sur les frais visages de cette jeune femme et des deux jeunes filles si heureuses de glisser dans la bourse leur riche aumône ! Quelle aimable expression épanouit ces figures doucement riantes! Bien sûr, ces dames et demoiselles ne viennent point à l'église surtout pour y montrer leurs toilettes, et c'est de tout cœur qu'elles ont prié.

Il n'y a point, tant s'en faut, de ces recherches de coloris et de ces mignardises d'exécution dans les *deux Ermites* et le *Moine en prière*

de M. Muraton qui semble au contraire s'inspirer des vieux maîtres espagnols. Je trouve de l'onction dans ces têtes au caractère ascetique; les vêtements tombent en plis sévères; la touche est large; le dessin, large aussi, joint la correction à l'énergie. Le *saint Siméon Stylite*, de M. Schutzemberger, est aussi d'un beau caractère dans l'ensemble, encore que la figure au profil anguleux semble un peu courte. Mais de l'expression, de l'onction; sur ce pâle visage exténué par les jeûnes, dans ces regards ardents et tournés vers l'Invisible, brille la flamme sainte de cet enthousiasme qui prouve que l'homme de Dieu vit déjà plus dans le ciel que sur la terre.

Saint Pierre guérissant un boiteux, par M. Zier, pèche peut-être par excès de conscience. L'artiste, dans le relief de ce corps décharné, s'est trop complu aux détails anatomique, et certains d'entre eux sont accusés avec une sorte de sécheresse qui réfroidit l'émotion. De la science d'ailleurs! de belles draperies, si la tête du saint laisse à désirer comme caractère! Trop de réalité dans cette toile.

Ce n'est point de cette tendance qu'on accusera M. Lazerges dont le *Christ au calice*, dans la distinction du type, qui reste un peu humain, sans doute, atteste la recherche fervente de l'idéal. Les draperies sont jetées avec élégance; le coloris a du charme dans sa sobriété; et la touche libre et facile atteste l'habileté de la main rompue par la pratique aux adresses du métier.

On souhaiterait un peu de cet abandon à M. De Vrient, qui nous représente des scènes de l'Évangile dans le style archaïque des vieux missels du XIIIe et XIVe siècle, moins la naïveté, moins la sincérité et la vivacité dans les expressions. Nous conseillons à l'artiste, qui, d'ailleurs, n'est point sans talent, à juger par certains détails, de méditer cette excellente page d'un judicieux critique:

« Les idées que bégaient les premiers artistes chrétiens et qu'exprime déjà si nettement l'école de Giotto, ont une telle importance et sont à un tel degré le principal intérêt de l'art moderne, qu'elles valent bien que l'on passe sur des imperfections qui tiennent au temps, et qu'on cherche le fruit excellent, enveloppé dans l'enveloppe amère. Je ne demande pas que, sous prétexte de retrouver les idées fécondes, on retourne à la barbarie de cet âge (comme exécution); mais les artistes de nos jours trouveraient sans doute grand profit à se retremper dans la contemplation de ces œuvres simples et puissantes. » (1)

M. Heilbuth, qui se recommandait jusqu'ici par la vérité de l'observation et la simplicité de l'exécution, expose, cette année, un *Job*

(1) *Michel Ange, Léonard de Vinci et Raphaël*, par M. Ch. Clément.

qui vise beaucoup, dans sa couleur rutilante, comme dirait M. Gautier, (celui du *Moniteur*), à l'originalité de l'effet. Je ne hais point par instants ces fugues d'artiste et ces imtempérances du pinceau quand elles attestent, dans leurs écarts même, de la sève. Je préfère pourtant à cette page pittoresque et bruyante le portrait de Mme Clara Seymer, gracieux, lumineux, tranquille et qui fait souvenir de certaines toiles de Rembrandt.

Foi, Espérance, Charité, par Mr. Brisset, est un tableau des mieux composés, d'un dessin plein d'élégance, et d'une couleur, des plus attrayantes. La sévérité du style au contraire, d'accord avec le sujet, recommande *l'Exilé de la Patrie céleste*, par M. Michel. Le torse, sous la draperie, me paraît savamment étudié, les jambes surtout sont d'un modelé parfait, d'un coloris excellent. Comme facture, l'artiste peut-être, n'a rien fait de mieux. Mais la tête laisse à désirer, et je lui voudrais une expression plus rayonnante ou plus passionnée.

La sainte Homéline, convertie par saint Bernard, son frère, prouve chez M. Drouillard un très grand progrès. Tableau bien peint, bien composé, d'un coloris charmant, qui n'est point au détriment du dessin. Le saint Bernard est d'un beau caractère. Je loue moins la pose compliquée de la jeune femme, et, pour son vêtement, j'aurais préféré quelque autre couleur gaie au jaune, qui n'est point la couleur de la jeunesse. Félicitons M. Jonquières du choix heureux de son sujet : *Pie IX visitant les Garibaldiens dans la prison*, véritable épisode, bien rendu, et que la gravure sans doute voudra reproduire.

La Vierge de M. Janmot, attire l'attention par un type qui n'est point banal, et l'expression trahit un peintre croyant. Il n'est pas facile, à la hauteur où il est placé, de bien se rendre compte du *Pie IX* de M. De Haes ; mais le coloris agréable du petit tableau : *La veuve devant le portrait de son mari*, prouve que le talent ne manque pas à l'artiste, et qu'il n'estime pas indifférent le choix du sujet. Comment donc allais-je oublier M. Vauchelet, dont l'intéressant tableau : *L'Homme soutenu dans le chemin de la vie par la religion*, prouve qu'un homme de talent et de conviction peut avec son intelligent pinceau tirer bon parti encore de l'allégorie, si fort décriée aujourd'hui? La *Notre-Dame de Grâce*, du frère Grellet, en religion frère Arsène, cette grande, belle et pieuse toile, attirera plus d'un visiteur à l'église de Passy.

BATHILD BOUNIOL.

(La fin au prochain numéro.)

LA CRITIQUE

SES ABUS, SES VARIATIONS, SON AVENIR

J'entreprends d'indiquer les abus de la critique, et d'en rechercher les véritables lois.

La Critique est l'art de discerner le vrai du faux. Lorsqu'elle s'occupe de l'examen des monuments littéraires du passé, elle s'appelle critique phololologique ; quand elle s'engage dans le domaine des faits, elle prend le nom de critique historique.

C'est sous ses deux points de vue que nous l'envisageons.

En la définissant » l'art de discerner le vrai du faux » nous affirmons par là-même, qu'il n'y en a qu'une seule vraie, légitime critique. Car les lois de la pensée sont immuables ; elles relèvent du Créateur.

Les abus de la critique, l'absence de règles fixes, l'arbitraire dans les jugements, l'influence surtout des préjugés, des passions politiques, de l'esprit de secte, ont fait à la polémique chrétienne un mal incalculable, et précipité l'histoire dans l'ornière où elle se traîne, depuis bientôt trois siècles, à la suite de l'erreur et des mauvaises passions.

Des complices de ces faits —, nous en comptons avec effroi dans les rangs mêmes des fidèles !

En traçant ce tableau de l'esprit contemporain, nous découvrons que ses aberrations naissent de cette critique malsaine préconisée et pratiquée par les sommités littéraires du grand siècle. Nous prouverons que celle-ci est une fille légitime de la Réforme.

Nous nous permettrons d'examiner avec impartialité, et à la lumière du bon sens, les bases de cette critique, ses variations, ses contradictions, ses effets. Puis, nous essaierons de découvrir la voie qui mène à une critique saine, vraiment logique ; à une critique chrétienne, servant de base à la science, préludant à une régénération de l'histoire, établissant des principes sûrs pour l'étude de ces sciences nées d'hier : la géologie, la paléontologie, la linguistique.

Ce n'est que par cette critique que les catholiques pourront recon-

quérir le sceptre dans le domaine de la science, paralyser les efforts de l'impiété s'étayant de l'erreur et d'un savoir superficiel, et, qui sait? — peut-être sauver la société, en démontrant par la science elle-même l'analogie de la foi et de la raison.

I

Vers le milieu du siècle dernier, un savant estimable écrivit, sur les hérésies, un très-bon livre et l'intitula judicieusement : *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain.* Aujourd'hui nous en sommes, je crois, au dernier chapitre de cette triste histoire. Les erreurs partielles des âges passés sont englouties dans l'abîme d'une vaste négation; la prétention à la libre pensée rabaisse les intelligences jusqu'à l'apothéose de l'absurde.

La soi-disant critique moderne ferme les yeux à l'évidence des principes mathématiques et se repose sur l'identité des contraires. Affichant pour toute discussion sérieuse un insolent mépris, elle se dispense de preuves, et s'avance sans rougir comme sans hésiter à travers les ruines qu'elle accumule sur son passage.

Cette prétendue science n'est au fond qu'un empirisme sensuel, qu'une immense imposture, qu'une amère dérision de la raison et du raisonnement.

C'est l'athéisme des coteries philosophiques du dix-huitième siècle, filtré à travers le panthéisme et la *raison pure*, masqué d'une terminologie nouvelle, introduisant dans la littérature l'hypocrisie et le blasphème, dans l'histoire la fatalité et la mauvaise foi, dans les mœurs le matérialisme.

La critique moderne parle religion, philosophie, morale; elle parle avec un grand apparat d'érudition et de science; mais tout cela n'aboutit qu'à la négation du surnaturel, qu'à la suppression de Dieu!

Nous le répétons : le caractère spécial de la sophistique actuelle, du paganisme moderne, c'est le blasphème doublé d'hypocrisie.

Si nous osons jeter l'accusation de paganisme à la face de cette société acéphale, qui se dresse à l'encontre du Calvaire et menace d'étouffer la vie des intelligences, nous ne faisons qu'user du droit de dire ce que nous voyons. Il est probable qu'en dépit des aspirations de certains poètes avancés, les dieux du passé ne viendront point repeupler leur Olympe; bien que le souvenir encore récent de la *déesse Raison* et des fêtes patriotiques de la France républicaine ne

soient guère de nature à nous rassurer sur ce point. (1) Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise! la grande société européenne est condamnée à périr, nous aurons, comme préparation prochaine à cette époque, l'essence de l'idolâtrie, ce qui se trouve au fond de toutes les religions anciennes en dehors de la Judée : je veux dire, le naturalisme, le culte plus ou moins prononcé des forces motrices de la nature.

Ce culte, symbolisé autrefois dans le polythéisme populaire, et définitivement formulé par la philosophie orientale, fut enseigné, dégagé de tous ses voiles, aux époques des mystères orphiques, poussé jusqu'au derniéres conséquences par les gnostiques des premiers siècles chrétiens, propagé par les différentes sectes manichéennes, transmis enfin aux sociétés secrètes des temps modernes. Et c'est là cette philosophie, cette religion de l'avenir, destinée à recueillir l'héritage des siècles, à remplacer le christianisme!

Nous n'exagérons point. L'on a vu de nos jours le panthéisme spiritualiste des Brahmanes revivre dans l'enseignement de Fichte et de Hegel; la stupide extase des Yoghis dans les livres de certains mystiques allemands; le néo-platonisme dans plusieurs universités; la théurgie des Alexandrins dans une foule de cercles privés, dans les salons des grandes villes. Toutes les absurdités intellectuelles des anciens jours ont été renouvelées, afin de préparer le règne de la suprême négation, de la *critique moderne*, de l'utopie des humanitaires; triste et désolante religion de l'avenir dont les pontifes seront peut-être des adeptes du spiritisme et les prophètes des *mediums*.

D'où vient que les âges, si improprement appelés siècles d'ignorance, étaient pourtant des âges de foi et d'héroïques vertus, tandis que, aujourd'hui, en dépit de cette profusion de lumières qui nous inonde, malgré cette puissance d'intuition dont les générations actuelles paraissent douées, le matérialisme systématique s'étend de jour en jour et tend à devenir populaire?

Le sensualisme fut à toutes les époques la grande plaie de l'humanité; mais il n'est pas la cause première de nos malheurs. Lorsque nous étudions attentivement la genèse des erreurs, nous trouvons le sens dépravé, non à la tête, mais au second plan; c'est la fille aînée, la compagne inséparable du péché satanique, de l'orgueil, du mépris de toute autorité, de cette soif immense de savoir, de ce désir cupide,

(1) A consulter dans les *Mélanges* de M. L. Veuillot une étude curieuse sur les *Fêtes républicaines*. T. IV, p. 315.

égoïste, de science discursive, d'une science qui appartienne en propre à l'homme, sans rien devoir à Dieu.

Du moment où cet esprit de vertige, cette fièvre d'une science malsaine s'empare d'un peuple, c'en est fait de ce peuple. Et qu'on le sache bien ; une vérité qui n'est pas assez remarquée, c'est que cet orgueil scientifique, reposant sur un sentiment plus qu'exagéré de la dignité de la raison, est contagieux tout autant ou plus peut-être que le sensualisme. Il envahit, il entraîne les masses et les plonge dans l'anarchie. On a vu dans l'histoire les peuples *raisonneurs* apparaître et rapidement disparaître, semblables à des météores brillants, mais éphémères.

L'abus des jouissances intellectuelles conduit au même résultat dans une sphère plus élevée que les excès du sens dépravé, à l'épuisement. *L'insensé dit dans son cœur : Dieu n'est pas!* Insensé ! pourquoi ? parce qu'il pervertit sa raison en abusant de sa faculté de raisonner.

Le moyen de salut pour les peuples comme pour l'individu, c'est le premier degré de l'humilité chrétienne, la foi, seule condition, ou plutôt source unique de progrès véritable et continu.

Les docteurs de la critique moderne n'ont garde de donner à la raison la foi pour guide. Leur but, c'est de conduire les peuples à la négation par la science ; c'est de les affranchir, non des préjugés et des passions, mais de leurs croyances et de leurs devoirs. Bien loin d'admettre une lumière surnaturelle, la critique moderne proclame au contraire l'autonomie, la spontanéité de la raison. La raison, voilà le point de départ; mais c'est malheureusement aussi la fin. La spéculation isolée se débat dans un cercle de fer, très-borné, inflexible, et produit cet état d'aliénation intellectuelle, si philosophiquement appelé par saint Paul *l'évanouissement de la pensée.*

Il n'est pas difficile de dire le *pourquoi* et le *comment* de ce phénomène psychologique.

Lorsque la raison s'élance au delà des bornes qu'elle ne devait franchir que guidée par la foi, elle se replie insensiblement sur elle-même. Ne trouvant pas en elle ce qu'elle a cru entrevoir ; hébétée d'ailleurs par la fixité du regard qu'elle plonge dans ses profondeurs avec une obstination désespérante ; ne trouvant rien de positif à affirmer, elle affirme la négation, simple résultante de ce travail indéfini et stérile de l'esprit sur lui-même.

C'est ce qu'un philosophe illustre appelle « l'odyssée de l'esprit,

qui, merveilleusement déçu, se fuit en se cherchant lui-même (1). »

Toute philosophie qui, rencontrant Dieu sur son chemin, ne se prosterne point pour l'adorer, étouffe le cri de la conscience proclamant Dieu comme l'infini foyer de lumière et de chaleur intellectuelles.

Fière de ses découvertes, la *raison pure* se déclare indépendante; elle se sépare du foyer divin; elle méprise l'autorité traditionnelle; nie le témoignage des sens, de l'expérience; se moque du sens intime; et sur le bord du précipice, elle prétend s'élancer dans la sphère des sciences divines, expliquer l'homme et le monde, trouver le bonheur !.... Hélas! roulant d'abîme en abîme, elle finit par ne trouver d'autre affirmation, d'autre réalité que le *Moi!*

Pauvre philosophie! Ce *Moi* stérile, ce *Moi* d'un jour; cette éphémère qui se dit immortelle, de cette immortalité qui souvent se mesure sur la durée d'une fleur, trône au sein des ténèbres d'une spéculation sans objet et sans but, tandis que de viles passions ravagent le cœur, pervertissent l'âme!

La saine raison, tout en reconnaissant son pouvoir propre, en connaît aussi les bornes; et cela même est un acte de haute sagesse. Elle aspire de toutes ses forces à cette lumière supérieure qui lui révèle les vérités de l'ordre surnaturel, fin dernière de l'humaine intelligence sous les rayons fécondateurs de la grâce divine.

Oui, c'est la foi qui sauve la raison, qui l'éclaire, qui l'exalte. Sans la foi, sans le contrôle toujours vivant et infaillible de l'Église, le christianisme lui-même ne se fût pas impunément développé sous l'action de la libre spéculation humaine. Dès le quatrième siècle, le platonisme alexandrin essaya de se glisser dans la théologie chrétienne et se propagea rapidement par la prédication sophistique d'Arius. Vers la même époque le subtil Eunomius, par ses tendances négatives, eût fait prévaloir le dieu impersonnel de l'extrême Orient, si l'Église n'eût opposé au torrent des erreurs la digue de son infaillibité dogmatique.

Toutes les hérésies qui s'attaquaient soit au dogme de la Trinité, soit aux rapports intellectuels de Dieu et de l'homme, naquirent de la spéculation indépendante, et conduisaient plus ou moins directement à la suprême négation.

Et les sophistes osent encore accuser l'Église de comprimer l'essor de la pensée, d'arrêter les progrès de la science, d'étreindre l'intelligence dans un cercle fatal; c'est elle, au contraire, l'Église, qui,

(1) A. Gratry. *La Logique*. T. I, p. 87.

nous établissant solidement sur les hauteurs de la foi, élargit le cercle de nos idées, recule notre horizon, nous élève aux vérités les plus sublimes du domaine surnaturel et prévient par de sages lois le suicide de la raison.

II

Les incroyables égarements de l'esprit humain, dont nous venons d'esquisser en traits rapides le triste tableau, sont en définitive, nous l'avons prouvé, le résultat de la spéculation indépendante, en d'autres termes, du *libre examen*. Or le danger est pressant, et l'indifférence n'est plus possible. Nous aurions le plus grand tort du monde de ne point nous alarmer des envahissements prodigieux de la sophistique moderne ; car elle présente un caractère que n'avaient point les hérésies du passé. Aujourd'hui, l'erreur vise à la popularité, à l'universalité ; la philosophie dédaigne le cercle restreint des initiés ; elle s'y trouve trop à l'étroit, et s'adresse aux masses.

Il n'est que trop vrai : « L'état des sociétés modernes, depuis trois siècles, est tel que tous les faits qui s'y produisent acquièrent un caractère de généralité, et par conséquent, une gravité qui les distingue de tous les faits du même genre survenus à d'autres époques et dans un état social différend (1). »

En étudiant ce phénomène, nous le reconnaissons le produit et en même temps le grand véhicule des erreurs modernes. Cette solidarité des peuples, quelque puissante qu'elle paraisse, n'est pourtant que factice. Elle parvient, à la vérité, à effacer les frontières, à proscrire les nationalités, la différence des idiomes ; mais l'union des esprits et des cœurs dans une même vérité, dans un même amour, n'y est pour rien.

« Le monde, dit un illustre publiciste, rêve une unité gigantesque que Dieu ne veut pas, et qu'il ne permettra pas, parce qu'elle serait le temple de l'orgueil. C'est là en toutes choses le péché du siècle. La folie de l'unité s'est emparée de tous en tout : unité de codes, unité de modes, unité de civilisation, unité de littérature, unité de langue (2). »

C'est la contrefaçon de l'Église catholique, la reconstruction de Babel, l'universalité de la cité du mal.

C'est là, dans cette monstrueuse unité, que les cœurs faibles ren-

(1) Balmès. *Le protestantisme comparé au catholicisme*. T. I, ch. 2.
(2) Donoso Cortès. *Œuvres*. T. II, p. 515.

contrent cette formidable puissance, qu'en style chrétien on nomme « séduction du monde. » Et — ce qui semble tenir du paradoxe — cette unité se trouve être l'un des plus grands écueils de la vraie science. Plus que jamais *le monde* impose ses idées, ses sentiments, ses goûts, ses préjugés à une société qu'il domine. Sûr de son pouvoir et se croyant sûr de l'avenir, il prétend séculariser toutes les institutions, nier toute autorité spirituelle, morale, scientifique; effacer toutes les gloires du passé. C'est dans un pareil milieu que le catholique reçoit son éducation intellectuelle, et sous peine d'être mis au ban du sens commun, il se voit obligé d'admettre les données, les éléments des sciences, tels que la société les lui présente.

On a beau dire que l'Église se tient en dehors de ce mouvement vers une unité qui n'est pas la sienne, et qu'avec toute la puissance qu'elle emprunte à son divin fondateur elle résiste au torrent qui entraîne les générations. Cela est vrai pour le dogme; l'Église le proclame et le conserve : cela est vrai pour la morale; l'Église l'établit et en maintient la pureté. Mais les sciences humaines, celles-là spécialement qui appartiennent en propre à l'intelligence et fournissent des lumières à nos jugements? Et puis cette science, ou cet art, dont la société moderne se montre si fière, qu'elle ose revendiquer comme une de ses créations — la Critique — qu'est-elle devenue pour les savants catholiques?

Nous sommes bien loin de croire qu'il suffit au christianisme de rayonner dans certains actes extérieurs de la vie; il faut qu'il circule dans les artères du cœur, qu'il pénètre et qu'il porte une vie abondante dans les profondeurs de la pensée. Et voici que, lorsqu'il s'agit de prononcer nos jugements sur les phénomènes de l'histoire, d'apprécier la valeur des monuments du passé, nous nous inspirons, presque sans nous en douter, de la logique des adversaires de la vérité! Chez une foule de savants la foi semble avoir rompu avec la science. S'ils conservent la foi, c'est que Dieu leur fait la grâce d'être inconséquents, car aussitôt qu'ils entreprennent d'examiner les bases rationnelles de leur foi, les raisons d'admettre les motifs de crédibilité, ils découvriront peut-être que cette foi, ébranlée par le scepticisme de la critique contemporaine, n'a plus de soutien que le don surnaturel qui leur fut octroyé dans le baptême.

Croire en Dieu et admettre des principes qui tendent à ruiner la foi, à nier Dieu, voilà la situation telle que l'a faite à une foule de savants l'esprit moderne.

La sophistique est puissante surtout sur le terrain de la philologie et de l'histoire. Elle a ses Indianistes, ses Sinologues, ses Égyptologues, ses *faiseurs* de grammaire philosophique et comparée. Ces recrues de l'erreur consacrent leurs talents et leurs veilles à détruire ce qu'édifièrent si laborieusement les missionnaires des deux derniers siècles et les rares savants indépendants. Ils s'appliquent à refaire ou à faire des traductions du sanscrit, du zend, du chinois; à effacer avec un soin jaloux tout indice favorable à la vérité chrétienne, ensevelissant dans l'oubli tout livre ancien non susceptible d'interprétation sophistique. Ces savants, des jeunes hommes pour la plupart, font de la science d'après un programme, et sont obligés parfois d'enseigner ce qu'ils ignorent. N'importe, ils réusissent parce qu'il le faut. La réclame s'empare de leurs noms pour les illustrer; les succès plus matériels ne manquent pas. Leurs livres sont chaudement appuyés par d'autres *illustrations;* traduits dans la plupart des langues modernes; tandis que les travaux consciencieux de ceux qui voudraient s'affranchir du joug et reculent devant la pensée imposée sont repoussés avec un insolent dédain.

Cela est affligeant, même au point de vue exclusif de la science.

Mais la religion déplore surtout cette funeste unité, qui, en fait de critique, rallie la plupart de savants catholiques aux principes de l'école moderne.

S'agit-il, par exemple, de la méthode historique, on admet assez généralement les systèmes de Niebuhr et de Creuzer. C'est pourtant le système des *Mythes*, la théorie de Kant importée sur le terrain de l'histoire, et appliquée avec tant d'audace aux faits bibliques et évangéliques par les exégètes allemands, dont les travaux se résument dans le livre de Strauss.

Cette méthode consiste, comme le kantisme, à ruiner le passé, à nier la valeur du témoignage, pour recontruire ce même passé à l'aide de la *raison pure*, ou de la simple hypothèse.

Voici de quelle manière le système de Niebuhr est jugé par Cantù.

Après une courte notice sur les travaux du savant danois, l'illustre historien poursuit ainsi : « Il est certain que lorsque Niebuhr rétablit à sa guise une inscription dont il ne reste que quelques fragments, et qu'il veut en tirer un fait nouveau ; quand il trouve que Cicéron ou que Tite-Live ont mal compris la constitution de leur propre pays, et indique ce qu'ils auraient du dire; quand on rencontre des passages du genre de ceux-ci : *Hérodote, dans un moment de mal-*

heureuse inspiration, estime que.... ou bien : *la tradition aurait dû dire que...* ou encore : *Gaius s'est trompé en écrivant de telle manière, il aurait dû écrire de telle autre ; — c'est moi qui fais faire à Camille cette prière dans le temple ; — mais il est certain que cela est selon la tradition ; aucun historien ne parle de cette assignation, mais elle était indispensable...* On se demande comment on peut pousser aussi loin les hypothèses hasardées, et détruire, au moyen de fragments isolés, ce que d'autres ont établi solidement ; d'autant plus qu'en réfléchissant sur le fond, on ne saurait se résigner à croire à une constitution, non-seulement en opposition avec le caractère de l'antiquité, mais, de l'aveu de l'auteur, contraire à toute analogie dans l'histoire (1).

Lorsque des écrivains catholiques embrassent une méthode pareille, ont-ils le droit d'opposer à M. Renan, comme un argument péremptoire, ses *peut-être,* ses *probablement,* enfin toutes les formules hypothétiques dont il a hérissé sa prétendue *Vie de Jésus?* Il me serait facile de signaler dans une foule d'ouvrages catholiques des formules semblables. Plus d'un érudit de nos jours mériterait, autant que feu M. Baillet, d'être surnommé *dénicheurs de saints.* Il semble contraire aux lumières du bon sens d'admettre des faits surnaturels appartenant aux temps modernes. Des actes de nos saints les plus vénérés sont allés grossir, en tout ou en partie, les recueils de *Légendes,* où ils se trouvent côte à côte avec les *Histoires merveilleuses* de la *Bibliothèque bleue.* Et, à l'appui de ces jugements *catholiques,* on ne manquera pas de citer des autorités telles que M. A. Maury, qui doit avoir son mot à dire dès qu'il s'agit de *légendes.*

Dans l'examen des questions philologiques, linguistiques et ethnographiques, on se traîne à la suite des professeurs du Collége de France, qui ne sont eux-mêmes que les disciples des *illustres* philosophes allemands. Dans le domaine de ces sciences, on n'attache de véritable valeur qu'aux noms de Vaher, de Gesenius, de Bopp, etc., auteurs d'un talent incontestable, et si vous le voulez, d'un savoir prodigieux, mais dont on ne devrait pas admettre les sentences aveuglément, sans nulle espèce de contrôle.

Car si la science de ces hommes est vraie, et si nous, leurs disciples, procédons dans nos recherches avec une rigoureuse logique, c'en est fait de la religion. L'école moderne est tellement sûre de ce fait, que naguère l'un de ses adeptes nous défiait sérieusement de

(1) *Histoire universelle.* T. I. Note additionnelle du liv. III.

produire la réfutation « des recherches et des conclusions d'un Gésénius sur Isaie, d'un Ewald sur les Psaumes, d'un Bohlen sur la Génèse, d'un de Wette sur le corps entier des Écritures. »

Transcrivons entièrement ce passage; il nous est utile, car il nous mettra sur nos gardes.

« Ce sont là, d'une part, continue M. E. Quinet, des œuvres véritablement hostiles, puisqu'elles ne laissent rien subsister de l'autorité catholique, et de l'autre de savants auteurs, qui semblent parler sans nulle autre préoccupation que le désir de la vérité. Il ne suffit pas de les maudire; il faut les contredire avec une patience égale à celle dont ils ne se sont pas départis. L'ennemi ne se déguise pas, il ne recule pas, au contraire il vous provoque depuis longtemps; il est debout, il parle officiellement dans les chaires et les universités du Nord; et pour nous, simples laïques, que pouvons-nous faire, sinon de vous presser de répliquer enfin à tous ces savants hommes qui ne vous attaquent pas sous un masque, qui ne vous harcellent pas, ne vous provoquent pas en fuyant, mais qui, publiquement, prétendent vous ruiner à visage découvert? Entre vos adversaires qui, tranquillement, chaque jour, vous arrachent des mains une page des Écritures, et vous qui gardez le silence ou parlez d'autre chose, que pouvez-vous attendre de nous sinon que nous consentions à suspendre notre jugement, aussi longtemps que vous suspendez votre réponse? Avant de songer à attaquer, songez donc à vous défendre (1). »

Comprenez-vous la portée de cet insolent défi où la haine perce à travers les formes courtoises? C'est qu'on ne tient nul compte des admirables travaux des savants catholiques, tant que les principes générateurs du sophisme restent debout sans la science. Nous avons *cru sauver nos convictions par la méthode défensive, tandis que c'est la guerre aggressive qu'il nous faut;* ruiner de fond en comble la sophistique en l'attaquant par sa base. Céder du terrain à l'erreur, en embrassant les principes de critique, ses méthodes de logique et d'esthétique, n'est-ce pas renoncer à la victoire?

Au reste, je ne suis pas le seul à jeter le cri d'alarme. Prêtons l'oreille à la voix d'un savant dont l'autorité est incontestable. Il y a trente ans que Dom Guéranger inscrivit les paroles suivantes sur le frontispice d'un monument, malheureusement non encore achevé :

« La critique historique, en général, et celle de l'antiquité ecclé-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1842, citée par M. Chassay dans la *Défense du Christianisme historique*. T. I, p. 59, 60.

siastique en particulier, ont été faussées par plusieurs auteurs français du dix-septième et du dix-huitième siècle. On le sent généralement aujourd'hui, on le répète volontiers, et il n'y a personne qui ne déclame à l'occasion contre les *excès* d'un Ellies Dupin, d'un Launoy, d'un Baillet; cependant le règne de ces hommes n'est pas encore si éloigné qu'on le pense généralement. Jamais encore leurs théories n'ont été l'objet d'une réfutation rationnelle, et la plus grande partie de leurs principes n'a pas cessé d'être mise en pratique. Il est bien une certaine limite qu'on ne veut pas franchir, une certaine hardiesse qu'on a pas; mais si on reste en-deça de la croyance absolue, cette modération ne pourrait-elle pas quelquefois être payée d'inconséquence? Il y aurait des choses curieuses à raconter sur cet article, des rapprochemens piquants à signaler, des faits caractéristiques à enregistrer. Cet important travail ébauché nombre de fois, en Italie surtout, et en France par le Père Honoré de Sainte-Marie, est peut-être un des plus pressés pour l'avancement et le renouvellement de la véritable science ecclésiastique (1). »

Il est à regretter que l'illustre savant, dont nous répétons les paroles n'ait pas songé à réaliser ses plans en nous communiquant le fruit de ses longues études sur l'usage et l'abus de la critique, ainsi que naguère il semblait le promettre (2).

III

C'est bien loin, en remontant le cours des siècles, que nous devons chercher l'origine de cette guerre contre le bon sens, devenue de nos jours cette habile imposture appelée la Critique moderne. Le treizième siècle, si fécond en saints et en savants, le siècle de saint Dominique et de saint François, de saint Thomas et de saint Bonaventure, fut aussi témoin des luttes acharnées du sacerdoce et de l'empire, et des attaques de certaines écoles contre les corporations monastiques si puissantes alors.

Les Hohenstauffen avaient leurs théologiens, leurs canonistes; dans les universités, on contestait aux moines la légitimité de leur existence, le caractère évangélique de leurs institutions. Dès ce moment l'autorité du souverain Pontife subit, surtout en Allemagne et en France, plus d'une grave atteinte; il en fut bientôt de même dans les Iles Britanniques à l'occasion des droits régaliens.

(1) *Origine de l'Eglise romaine*, p. 33. — (2) *Ibid.*

Par suite de ces fâcheuses dissensions, tout ce qui, dans l'antiquité ecclésiastique, paraissait favoriser la suprématie du Pape ou les prétentions des moines, fut scrupuleusement examiné et trouva rarement grâce à des yeux prévenus par la passion et les préjugés.

Deux siècles plus tard, le concile de Florence et la prise de Constantinople attirèrent en Italie les Grecs. C'est de cette époque principalement que date le mouvement appelé *la Renaissance*. L'influence de l'esprit sophistique des Byzantins sur les savants de l'Église occidentale fut immense et à jamais regrettable. Les réfugiés schismatiques payèrent la généreuse hospitalité que leur accordait l'Occident en répandant avec le culte idolâtrique de la forme les éléments du libre examen et de la critique indépendante.

La Réforme vint accélérer la chute des esprits, la rupture avec l'autorité et la décadence de la bonne philosophie représentée par la scolastique.

La Réforme ne fut pas d'abord un mouvement intellectuel.

Une société secrète composée de nobles ruinés, de cadets de famille et de légistes affamés, sapait les fondements du trône impérial et se préparait à la guerre contre l'autorité de l'Église. Ils convoitaient les biens des cathédrales, des chapitres et des riches monastères ; mais pour mettre la main dessus, il fallait secouer le joug de l'orthodoxie ; or, ce n'était pas chose facile, tant que l'empire restait debout. Il fallait donc s'affranchir en même temps et de la Papauté et de la suzeraineté impériale ; et pour cela ils comptaient avec raison sur la plupart des princes allemands qui seraient ravis de conquérir leur indépendance.

Restait à gagner le peuple, sans lequel ne se fait guère de révolution. Le peuple, c'était la commune et le paysan ; alors naquit l'association appelée le *Bundschuh*.

Le besoin d'une réforme se faisait d'ailleurs impérieusement sentir, et l'on était à la veille d'une crise sociale, inévitable, nécessaire. Alors eut lieu cette querelle singulière de deux ordres mendiants représentés par Tetzel et par Luther, et les chevaliers de *Bundschuh* s'emparèrent du dernier pour prêcher aux peuples l'apostasie au nom de l'Évangile, entraîner les masses à la révolte par le sentiment religieux.

Un fait acquis désormais à l'histoire, c'est que Luther ne fut qu'un misérable instrument entre les mains de quelques révolutionnaires qui flattaient ses colères dogmatiques ; et l'on affirme que si, à la

diète de Worms il eût faibli, on l'eût massacré, et la révolution se serait faite sans lui.

Luther n'eut rien moins en vue que d'ouvrir la porte à la spéculation indépendante. Tout son système se basait sur l'inspiration privée et sur l'autorité de la parole de Dieu révélée dans les saintes Écritures. Il n'en conservait pas moins une sorte de hiérarchie, et par conséquent une autorité dogmatique. Mais par le fait même de la négation d'une autorité centrale pour la définition et la conservation du dogme, les esprits furent entraînés fatalement dans la voie du rationalisme.

Au fond, et considérée au point de vue de la société, la Réforme ne fut qu'une réaction violente de la chair contre l'esprit, un débordement des passions sensuelles se masquant avec hypocrisie sous des dehors religieux pour entraîner plus facilement les peuples dans l'abîme.

L'inauguration de l'inspiration privée accomplie par la Réforme fit naître un état social qui promettait l'impunité non-seulement au libre développement des passions, mais aussi à la large expansion des forces de l'esprit, au libertinage de l'intelligence. Ceux qui prenaient la Réforme au sérieux, n'ayant plus la boussole d'une autorité infaillible, ne manquèrent point de s'égarer dans cette voix ténébreuse frayée deux siècles plus tôt par Abélard, et fréquentée sans vergogne par les réfugiés Byzantins.

Nous le répétons, à l'époque que nous décrivons, une crise sociale était imminente; mais la Réforme est venue comprimer le développement, le progrès de l'humanité; la crise a été faussée et la société en arrière de plusieurs siècles.

Ce fut un grand malheur pour la vraie civilisation, que la coïncidence de la Réforme avec le mouvement qui portait les esprits vers la sophistique, et les cœurs vers les séductions du paganisme.

Le refroidissement de la piété catholique ne pouvait que favoriser le progrès de l'erreur. Alors, tandis qu'une foule d'esprits d'élite penchaient vers les nouveautés dogmatiques, quelques savants prétendirent sauver la cause de la religion en affectant une impartialité parfaite en tout ce qui n'était pas formellement un dogme de la foi catholique. Malheureusement leur zèle n'était pas toujours éclairé par la piété chrétienne. Rougissant d'être dépassés sur le terrain de la littérature et de la critique par les dissidents, ils devinrent humanistes à leur tour. Ils glissèrent rapidement sur la pente fatale.

Insensiblement subjugués, soit par le charme de la poésie et de

l'éloquence des anciens, soit par l'ascendant des génies poussés hors de la voie commune, ils adoptèrent bientôt dans la pratique d'abord et ensuite, sans se l'avouer, dans la théorie même, l'axiome funeste, *l'art pour l'art,* et finirent par admettre les règles de critique imposées par les maîtres de la science indépendante.

Voilà donc un fait qui nous semble suffisamment démontré : la critique, qui jusqu'à nos jours gouverna la science et la littérature, prend sa source dans la prétention au libre examen, dans le mépris de l'autorité et de la tradition. Aussi bien, en voyant les exploits des humanistes et l'imprudente confiance des savants chrétiens, l'Église sauva tout d'abord des étreintes de la critique nouvelle les livres inspirés, et les mit ainsi hors de cause, au moins vis à vis des catholiques. Mais les œuvres des saints Pères passèrent par le crible.

C'est ici spécialement, dans le domaine de la littérature patristique, que nous avons à déplorer des pertes sensibles. Pendant que les soi-disant réformateurs ruinaient l'autorité des Pères, Érasme d'un coup de plume leur enlevait des ouvrages. Quiconque a pratiqué un peu les saints Pères connaît les coups de ciseaux dont Érasme lacéra les œuvres de saint Augustin, les jugements iniques qu'il porta sur la valeur de celles dont il ne contestait point l'authenticité. Et quelles règles suivait-il dans son impitoyable critique? Il ne faisait que suivre dans l'examen du beau son sens esthétique privé ; dans l'examen du vrai et du bien, ses préjugés et ses préventions. A son sens, le style périodique est le *nec plus ultrà* de la perfection littéraire; Cicéron en est l'idéal, la dernière expression du beau. Point d'éloquence possible en dehors de la phrase académique. Érasme ne comprend que les merveilles de l'esprit, que le travail patient arrondissant laborieusement des périodes. Arrive-t-il qu'un Père de l'Église s'inspire en chaire de son auditoire, se laissant aller aux mouvements de son cœur, et que ces émotions se révèlent en un style chaleureux, rapide, précipité, ces discours seront relégués par la critique inexorable parmi les *spuria*, ou tout au moins prendront rang entre les œuvres douteuses, parce que « la phrase de ces homélies n'est pas conforme à celles des œuvres certaines. »

Érasme d'ailleurs haïssait les moines. Redoutant la superstition, et craignant surtout le sourire moqueur des humanistes, il se défiait de tout ce qui se rapprochait trop de la piété populaire. Aussi bien ce que dans les anciens Pères on trouve de favorable soit aux moines,

soit à la suprématie du pontife romain, soit même à la gloire de la sainte Vierge, lui paraissait suspect et peu digne de croyance.

A force d'affecter l'impartialité, il devint injuste.

Érasme a fait école. Les Dupin, les Richer, les Baluze, les Tillemont, les Baillet sont à beaucoup d'égard ses disciples; seulement ils avaient d'autres préoccupations, d'autres préjugés. Ce n'était plus le luthéranisme communiquant aux humanistes son puritanisme littéraire ; c'était le gallicanisme et le jansénisme qui en France achevaient l'œuvre créé par l'hérésie en Allemagne.

Le mal était grand, et d'autant plus irréparable qu'il était prôné par les savants comme un véritable progrès, un service immense rendu à l'Eglise.

Et pourtant c'était bien le scalpel du libre examen, le rationalisme dans la littérature, dans l'histoire ! C'était le mépris de l'autorité traditionnelle ; ses partisans l'appelaient, tout comme on le fait au dix-neuvième siècle, l'affranchissement de la raison, l'émancipation de l'intelligence.

Le signe caractéristique du libre examen religieux, c'est le chaos des opinions, une absence complète d'unité. Ce phénomène se retrouve dans la critique.

Point d'unité, point de principe commun ; au lieu de cela, variété, contradiction !

Rien d'aussi curieux que l'étude *comparée des prolégomènes* des grandes éditions patristiques publiées par M. l'abbé Migne. Cet infatigable éditeur a fait pour les Pères, ce que, en Hollande au dix-septième siècle, les savants firent pour les classiques ; ses éditions sont des *editiones variorum* ; elles réunissent tous les commentaires.

A l'aide de ces précieux documents, il serait facile d'écrire une *Histoire des variations de la critique.*

Voici quelques échantillons de la critique telle qu'on la pratiquait au dix-septième et au dix-huitième siècles.

L'arme favorite des Aristarques de ces temps-là, c'était l'argument négatif; grâce à lui, les œuvres de saint Denys l'Aréopagite, en possession de la vénération de dix siècles devinrent tout à coup les productions d'un imposteur. Le P. Halloix et le P. Alexandre semblaient ne pas comprendre toute la force de cet argument dans le cas dont il s'agissait. Et en effet, à l'endroit d'Athénagore, ce même argument perdit sa valeur. Tout le monde admit et l'existence de ce Père et ses œuvres, bien que la tradition primitive fût muette à son égard.

Son nom ne se trouve ni dans Eusèbe, ni dans saint Jérôme. On l'admet sur la foi de Photius et de Nicéphore Callixte : le premier n'a lu qu'un passage d'Athénagore cité par Méthodius (1), le second est rarement admis comme témoin devant les savants.

D'où vient cette inconcevable indulgence pour Athénagore, et tant de rigueur pour l'Aréopagite? Il est vrai que ni Eusèbe, ni saint Jérôme se souviennent de saint Denys, mais il est cité dès le troisième siècle pas Origène (2).

Ne serait-ce pas que saint Denys parle des *moines*? — Or, voici le raisonnement de la critique : l'auteur des livres sont supposés. Au lieu qu'on aurait dû conclure : saint Denys parle des moines, donc à cette époque il existait déjà des moines.

A coup sûr, Erasme aurait tout fait pour éviter une conclusion pareille. Les livres du saint évêque d'Athènes furent irrévocablement proscrits. On osa même y chercher plus tard le panthéisme, et il va sans dire qu'on l'y trouva.

Ainsi ces mêmes livres qui durant des siècles firent les délices des saints et des savants, et furent commentés par les grands docteurs de l'Eglise ; ces livres sur l'enseignement desquels se basait en quelque sorte la mystique chrétienne, se trouvaient être les œuvres d'un imposteur ! — Et c'est un Erasme qui devait faire pareille découverte ! Mais le fameux procès est revisé et refait de main de maître. Le grand docteur du Mysticisme, le père de la théologie spéculative est rendu à l'Eglise, et c'est Mgr Darboy qui lui restitua l'auréole de l'authencité.

Le style est encore une des mesures ordinaires de nos critiques. Ce n'est pourtant pas un principe ni commun, ni sûr : car sans compter que les savants sont loin d'avoir des notions uniformes en fait de style, l'application de ce prétendu principe ne mène à rien s'il est seul. « La langue et le style dépendent trop de l'individualité de l'écrivain, ils ne sont pas à tous les moments les mêmes dans le même individu, ils diffèrent suivant la matière qu'il traite et le but qu'il veut atteindre, ils prennent des couleurs toutes différentes selon les circonstances (3). »

En lisant tout ce que les éditeurs du dix-septième siècle ont relégué parmi les œuvres supposées (*spuria*) ou douteuses (*dubia*),

(1) Phot. Bibliotheca. Cod. 234.
(2) Mgr Darboy *OEuvres de S. Denys l'Aréopagite. Introduction* L.
(3) Welte. *Encyclopédie théologique*, art. CRITIQUE.

on dirait qu'ils font plus d'attention à la forme qu'au fond même.

Le P. Garnier, dans ses *Prolégomènes* aux œuvres de saint Basile, examine les *Commentaires sur Isaïe*, attribués à ce Père, et les rejette comme supposées. Il combat l'opinion de Tillemont, de Leduc, de Combefis, du P. Alexandre, de Dupin qui tous se prononcent pour l'authencité de cet ouvrage.

« Non, dit le P. Garnier, tout indique ici la supposition. L'on y cherche en vain ce que les érudits admirent en S. Basile : la clarté, la richesse du style, cette étonnante facilité de saisir le sens des saintes Écritures, le choix judicieux des expressions, la profondeur des pensées (1). »

Tout à l'heure, le critique se fâchait contre Erasme qui rejette ces *Commentaires* parce qu' « ils n'ont rien de la phrase divine de saint Basile. » Et quelques lignes plus bas le P. Garnier lui-même ajoute aux paroles déjà transcrites : « Le style de ces *Commentaires* diffère tant de celui de saint Basile, qu'il faut être aveugle pour ne pas s'en apercevoir (2). »

Il est vrai de dire que les auteurs qui soutiennent l'authenticité de ces écrits n'ont pour tout argument qu'une prescription datant seulement du septième siècle : ils citent saint Maxime, saint Jean de Damas, Siméon le Métaphraste, tous auteurs qu'ils rejettent eux-mêmes, ainsi que la prescription, bien que plus ancienne, lorsqu'il s'agit da saint Denys l'Aréopagite. Il se peut donc que le P. Garnier ait raison ; mais quelle confiance accorder désormais à une critique procédant avec une si inconcevable versatilité ? Veut-on savoir jusqu'à quel point allait la tyrannie de l'école ?

Il s'agit d'une homélie de saint Basile sur les paroles : *Ne dederis somnum oculis tuis.* Elle est admise pas Combefis, Cotelier, Tillemont Dupin.

Là-dessus le P. Garnier de s'écrier : « Je regrette de voir cette homélie appuyée par ces grands hommes. Je crains que leur autorité dans les lettres ne passe tant, qu'on ne voudra pas même écouter mes raisons. Je me tairais donc volontiers, si la vérité ne m'obligeait à parler. Car je sais combien il est dangereux de s'opposer au sentiment de personnages si célèbres (3). »

C'est dans les œuvres de saint Jean Chrysostome, et de saint Au-

(1) *Patrol. Græc.* Migne. Tome XXIX, fol. CCXVI. — (2) *Ibid.* — (3) *Patrol. Græc.* T. XXXI, fol. 53.

gustin qu'on a fait le plus de ravages; mais c'est là aussi que les variations de la critique sont les plus nombreuses.

Je n'en citerai qu'un exemple; mais il est curieux.

Parmi les sermons du saint patriarche de Constantinople, on trouve une homélie sur le jour de Pâques. Cette homélie est reléguée dans la catégorie des *spuria* par Frontin Le Duc; Savilius la juge assez bonne, *melioris notæ*; mais il évite de se prononcer; Tillemont et plusieurs autres savants la donnent pour authentique.

Quoiqu'il en soit du peu de valeur d'une critique pareille devant le bon sens, il n'en est pas moins sûr qu'un ouvrage maltraité de la sorte perd de son prix aux yeux de l'apologiste. On ne peut se prévaloir d'une autorité contestée lorsqu'il s'agit de prouver la tradition catholique; les adversaires ne manqueraient pas d'embrasser l'opinion des savants qui rejettent l'ouvrage ou le texte en question. Il en est ainsi du fameux partage de saint Cyprien dans son livre *de Unitate Ecclesiæ*. Enfermé par les raisonnements si contestables de Baluze, ce passage perd toute valeur dans une lutte contre les ennemis de l'Eglise (1).

Tout le monde sait les débats qui ont eu lieu au sujet du *Liber pontificalis*. L'on a traité cette histoire des premiers pontifes romains adoptée pour le bréviaire avec aussi peu de révérence que les fameuses *décrétales* (2). Le fondement de cette critique plus que sévère était bien faible pourtant, et nous applaudissons de tout cœur aux paroles du docte abbé de Solesmes.

« A nos yeux, dit le savant bénédictin, l'autorité des savants romains vaut pour le moins celle de Tillemont et de Fleury, et assez de lacunes existent déjà dans les monuments des premiers siècles pour que nous n'allions pas de gaîté de cœur amoindrir les récits de la tradition dans le but de satisfaire l'absurde préjugé à qui il plaît de les tenir pour suspects par cela seul qu'ils lui semblent trop circonstanciés (3).»

Après saint Denys l'Aréopagite, je ne trouve dans l'histoire littéraire de l'antiquité ecclésiastique, point de personnalité plus maltraitée que celle de Siméon le Metaphraste, ou le *Logothète*. C'est le premier éditeur d'une collection complete de Vies de Saints, à l'usage des églises et du peuple. Baillet dit de cet auteur :

« On peut assurer que c'est pour avoir su trop bien mentir, que

(1) *Patrolog. lat.* T. IV, fol. 499. Annos. edd. — (2) *Origines de l'Eglise romaine*. Introduction. — (3) *Ibid.*, p. 32.

quelques hérétiques ont regardé cet auteur comme un imposteur et un faussaire, né pour produire des monstres, outré au delà de ce que la Grèce païenne a imaginé de fables en faveur de ses dieux (1). »

On sait du reste « que Baronius à désapprouvé ses falsifications et a marqué un grand dégoût pour ses fables; qu'Aubert le Mire a fait connaître ses infidélités; que D. Jacques Loppin à blâmé ses additions dans les anciennes Vies des Saints, et sa liberté à en inventer de nouvelles; que Dom Thierry Ruynart a témoigné qu'il aurait beaucoup mieux fait de laisser les anciennes telles qu'elles étaient dans l'original; que M. de Tillemont ne croyait pas qu'on dût estimer pour quelque chose ce qu'on a coutume de louer en lui (2). »

Voilà certes bien des accusations; et il faudrait avoir le front d'airain pour oser invoquer le témoignage d'un auteur pareil.

Le dernier éditeur du Métaphraste, que nous soupçonnons être une des illustrations de l'épiscopat moderne, est d'une toute autre opinion.

« La gloire de Siméon le Métaphraste, dit-il, commence à pâlir au XVIe siècle. Les hérétiques, ennemis déclarées du culte des saints, attaquèrent l'illustre hagiographe, afin de livrer au mépris un auteur qui, dans ses livres, célèbre les saints en recommandant leur culte, et arriver par cette voie à ruiner plus facilement l'ancienne doctrine de l'Église sur la vénérations des saints. Ce fut apparemment malgré elle que l'école d'hypercritiques qui naquit en France au XVI siècle seconda les machinations des hérétiques. Cette école s'appliquait avec succès au discernement des monuments littéraires, vrais ou faux, supposés ou altérés. Mais par un désir immodéré de blâmer les anciens, elle se laissa emporter bien au delà des limites de sa compétence, et accabla d'injures et de mépris le Métaphraste et plusieurs autres écrivains du moyen âge, de manière à faire croire qu'il n'y a rien de bon dans leurs écrits. A les entendre, on dirait que notre Siméon ne s'occupe qu'à des fables; qu'il altère et falsifie les anciens documents; qu'il ne mérite aucune foi, et que ses livres doivent être rejetés comme des recueils de contes. »

« Tout cela est contraire à la vérité et porte un grand préjudice à l'histoire et à la doctrine sacrée (3). »

L'éditeur que nous citons a eu l'heureuse idée de placer en tête du livre la dissertation si piquante de P. Honoré de Sainte-Marie. Ce

(1) *Discours sur la Vie des Saints*, p. 59. — (2) *Ibid.*, p. 60. — (3) *Patrolog. græc. lat.* T. CXIV. *Præfatio Edd.*

savant religieux nous y révèle que les critiques modernes, mentionnés plus haut, ont copié le Métaphraste, en citant Lipoman, Surius et Bollandus. Il indique une foule de Vies, soit dans Ruynart, soit dans Arnaud d'Andilly, ou bien abrégées par Baillet, copiées des recueils de Bollandus et de Surius, qui eux-mêmes n'ont fait que copier littéralement ces mêmes Vies du Métaphraste (1).

« Enfin, ajoute le P. Honoré, plus ces critiques tâchent de découvrir les infidélités du Métaphraste et de le faire passer pour *un imposteur et un faussaire, né pour produire des monstres...* plus le public doit être surpris que des gens si éclairés, et qui lui avaient fait espérer de ne rien avancer qui ne vînt des plus pures sources de l'antiquité, aient emprunté d'un auteur si décrié tant d'Actes et de Vies de Saints et tant d'extraits si considérables, qu'ils aient appuyé sur un témoignage si peu digne de foi un si grand nombre de faits (2). »

Le fond des reproches adressés à Siméon, c'est, dit-on, sa manie de *paraphraser* les Vies qu'il publie. Le P. Honoré prouve, par des exemples, combien ce reproche est peu fondé. Il nous donne l'histoire de saint Nicéphore, telle qu'on la trouve dans l'Hagiographe grec, transcrivant en italiques les additions faites aux originaux ; et vraiment, ces paraphrases, qui n'ajoutent rien à l'histoire, ne méritent pas tant d'animosité de la part de nos critiques modernes. Suit dans l'ouvrage du P. Honoré un paragraphe dont le titre nous dit assez : *Exemple des paraphrases de M. Baillet, qui ne sont pas moins considérables que celle du Métaphraste* (3). Nous ajouterons qu'elles sont beaucoup plus considérables.

Concluons que l'éditeur moderne de Siméon le Métaphraste à touché juste dans les raisons qu'il assigne à cette impitoyable critique : c'est l'horreur du surnaturel que professent les humanistes de la Renaissance.

On aurait tort toutefois de penser qu'il n'y eût personne, même au grand siècle, qui osât réclamer contre les abus que nous signalons. Mabillon lui-même, quelque porté qu'il fût à juger sévèrement les anciens, s'élève avec force contre les écarts de la critique (4). C'est surtout le P. Honoré de Sainte-Marie, qui a bien mérité du bon sens par son ouvrage, malheureusement trop volumineux, sur les règles de la critique (5). Bergier, dans son *Dictionnnaire de Théologie*, nous

(1) *Ibid.*, fol. 160 et sqq. — (2) *Ibid.*, fol. 166. — (3) *Ibid.*, 174. — (4) *Des études monastiques*, c. XIII. — (5) *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique.* Paris. 1713.

donne une analyse succinte de cet ouvrage, et nous la transcrivons ici, comme un épilogue à tout ce que nous venons de dire :

« Après avoir observé la marche de nos critiques les plus estimés, dit-il, le P. Honoré leur reproche :

« 1° De faire l'éloge d'un homme, de vanter son mérite et ses talents ,lorsqu'ils ont besoin de son témoignage ; de le déprimer ensuite et d'en faire peu de cas, l'orsqu'il n'est pas de leur avis.

« 2° De préférer ordinairement le sentiment d'un hérétique, qui n'a d'autre mérite que beaucoup de témérité, à celui des écrivains catholiques les plus respectables.

« 3° De recevoir comme autnentique un ancien ouvrage lorsqu'il leur est favorable ; de le rejeter comme supposé, lorsqu'il les incommode.

« 4° De faire usage de l'argument négatif toutes les fois qu'il leur est utile ; de le regarder comme nul, quand on le leur oppose.

« 5° Pour savoir si un ouvrage est ou n'est pas de tel auteur, ils font beaucoup de fond sur la ressemblance ou la différence du style, qui se trouve entre cet écrit et les autres du même auteur ; mais outre qu'un auteur n'a pas toujours le même style, a des ouvrages plus travaillés les uns que les autres, il faut beaucoup de discernement, de goût, d'expérience pour être en état d'en juger ; et les méprises en ce genre sont très-communes.

« 6° Quelques-uns se sont trop livrés à des conjectures, ont chicané sur toutes les circonstances d'un fait, n'ont travaillé qu'à faire naître des doutes, ont mieux réussi à embrouiller qu'à éclaircir les événements de l'histoire ecclésiastique.

« Il fait voir qu'en observant à la lettre toutes les règles établies par nos *critiques*, on peut prouver la vérité de plusieurs faits qu'ils ont cependant regardés comme faux ou douteux, et l'authenticité de plusieurs ouvrages qu'ils ont réprouvés comme supposés et apocryphes, ou au contraire. Eux-mêmes ne se sont point accordés dans le jugement qu'ils ont porté d'un fait ou d'un écrit : les uns l'ont admis, les autres l'ont rejeté ; tous cependant ont fait profession de suivre les mêmes règles. Ils ne sont seulement pas convenus entre eux de ce qu'ils entendaient par *authentique*, *apocryphe*, *canonique*, *supposé* etc., tous n'ont pas attaché à ces termes la même idée (1). »

Voilà des accusations bien graves ; le Père Honoré les prouve, et personne n'a répondu à ses arguments. Aussi nous applaudissons,

(1) *Dictionnaire de théologie*. Lille. Lefort. T. II, p. 250.

quoiqu'à regret, aux réflexions que Bergier ajoute à l'extrait emprunté à son *Dictionnaire*.

« C'est par ces règles prétendues, dit-il, que les protestants ont attaqué les livres de l'Écriture sainte et les monuments ecclésiastiques qui ne leur étaient pas favorables. Les incrédules ont encore enchéri sur cette audace, et ont voulu renverser tous les titres de la révélation. Il serait fâcheux que l'on pût reprocher à des écrivains catholiques de leur avoir fourni des armes (1). »

C'est parce que ce reproche est fondé que nous avons pris la plume, car la critique de nos jours n'est ni plus sage, ni plus constante.

Nous le prouverons.

F. SERVAIS DIRKS,
de l'Ordre des Franciscains.

(1) *Ibid.*, p. 251.

(*La fin au prochain numéro.*)

VIRGINIA

OU ROME SOUS NÉRON

PREMIÈRE PARTIE

PAIENS, JUIFS ET CHRÉTIENS

I

Sur le versant méridional des Apennins, aux confins de l'ancien pays des Volsques et de celui des Ausones, et non loin des sources du petit fleuve Aurens, s'élevait la villa de Lucius Sulpicius Labéon. Les bâtiments, quoique spacieux, semblaient modestes en comparaison de beaucoup d'autres habitations voisines qui ressemblaient chacune à autant de petites cités ; mais on en eût vainement cherché d'une architecture plus gracieuse ni plus en harmonie avec la pureté de l'air, des eaux et du paysage tout entier. De frais jardins l'entouraient, enclos de haies odorantes de grenadiers et de myrtes, et prolongés vers les montagnes, d'abord par des plans de figuiers et de vignes, ensuite par un grand bois d'oliviers au feuillage grisâtre. Devant le portique de l'entrée principale, s'allongeait un double rang de platanes qui descendaient parallèlement sur une pente douce jusqu'à la maisonnette du portier. D'autres allées plus petites serpentaient le long de la grande : elles conduisaient à une large terrasse qui bordait la voie Appienne, la reine des routes, suivant le proverbe romain, et la dominait de toute la hauteur des citronniers sauvages croissant en dehors, au pied des murailles.

De cette terrasse, le point de vue était admirable ; l'horizon y présentait toutes les magnificences et tous les contrastes. Sauvage et assez borné vers l'Apennin, où s'accumulaient des lignes heurtées qui faisaient songer au chaos, il n'avait point de limites du côté opposé, où l'on découvrait parfois, dans le lointain, la nappe bleue de la Méditerranée semée de voiles blanches.

A l'Orient s'ouvraient les plaines campaniennes, les plus fertiles, les plus délicieuses de la molle Italie ; à l'Occident, d'où montait sans cesse un bruissement sourd, comparable à celui de la mer, le

regard s'étendait le long de la voie Appienne, bordée de villas de plus en plus nombreuses, de tombes de plus en plus pressées, jusqu'à l'immense enceinte de la grande Ville. On distinguait parfaitement, lorsque le ciel était clair, et il l'était presque toujours, d'abord l'épaisse tour de Cécilia Metella, sépulcre bâti, comme les Pyramides, pour des siècles, puis les hautes arches des aqueducs qui pénétraient dans Rome par-dessus la porte Capène, puis le mont Célius et l'Aventin, entre lesquels s'ouvrait cette porte, enfin le sommet du Capitole, tout dentelé de temples.

Le jour commençait à poindre, mais le soleil ne s'annonçait encore que par la rougeur éclatante des nuages au-dessus de la Campanie. Dans une villa contiguë à celle de Labéon, mais beaucoup plus grande, les voix impérieuses des affranchis et le claquement des fouets indiquaient que les esclaves étaient déjà à l'ouvrage.

Le maître de cette dernièr e,Pedianus Secundus, préfet de Rome, passait pour un homme dur et intraitable. On ne se reposait guère chez lui. L'indulgence et la pitié y étaient pour ainsi dire inconnues. Deux énormes croix, semblables à deux mâts traversés de leurs vergues et visibles de tout le domaine bien qu'elles fussent plantées tout près de la terrasse de Labéon, rappelaient sans cesse aux travailleurs tentés de paresse la terreur, source de leur courage. Une forme humaine se dessinait sur l'une de ces croix. Les bras crispés, mais immobiles, la tête pendante sur les épaules attestaient que ce n'était plus qu'un cadavre ; toutefois la mort ne devait pas remonter à une époque bien éloignée ; car une troupe de corbeaux croassaient tout autour, volant d'arbre en arbre, mais retenus encore par le secret effroi que les restes de l'homme inspirent aux animaux.

Chez Labéon, le silence et l'immobilité n'avaient encore été troublés nulle part ; nulle part, excepté cependant sur la terrasse.

Là, une femme enveloppée d'un palla de couleur sombre qui la couvrait de la tête aux pieds se promenait avec agitation. Cette femme était belle et à la fleur de l'âge. Ses traits avaient une extrême douceur et une grâce exquise, bien que le sommeil ne les eût point rafraîchis la nuit précédente, et sa taille, sa démarche, tous ses mouvements et toute sa personne annonçaient la distinction la plus aristocratique.

C'était sans doute la maîtresse de la maison. Le portier s'étant montré, attiré probablement par le bruit léger de ses pas, s'inclina

devant elle jusqu'à terre et s'empressa de disparaître avec une discrétion respectueuse.

Elle s'arrêtait au bord de la terrasse, du côté de Rome, pliait sa main en demi cercle au-dessus de ses yeux, en forme de longue-vue et frappait avec impatience du bout de son pied lorsque les objets qu'elle avait épiés ainsi au loin lui montraient en se rapprochant, tantôt un attelage de bœufs aux longues cornes, tantôt des chars revenant d'approvisionner la capitale du monde, tantôt des litières de voyageurs entourées d'esclaves ou des cavaliers inconnus. Alors elle reprenait sa promenade inquiète et, pour se distraire de ses préoccupations, se mettait à cueillir ou plutôt à arracher quelques fleurs humides de rosée qu'elle jetait aussitôt ou qu'elle effeuillait avec impatience.

Le galop précipité d'un cheval la rappela à son poste d'observation. Elle regarda de nouveau sur la route, poussa une exclamation qui ressemblait à un soupir et se dirigea presque en courant vers la grande allée de platanes.

Un cavalier y pénétrait en même temps qu'elle, sautait prestement à terre et, laissant aller sa monture où il lui plairait d'aller, accourait au-devant d'elle.

La jeune dame lui saisit les deux mains qu'elle serra dans une étreinte nerveuse et fixant avidement ses yeux sur les siens, demanda d'une voix tremblante d'émotion :

— Eh bien, quelles nouvelles ?

Elle s'exprimait en grec, langue qui du reste était celle de la bonne compagnie dans tout l'Orient et dans une grande partie de l'Occident.

Le nouveau venu fut quelque temps sans répondre, soit qu'il eût besoin de reprendre haleine après une course aussi rapide, soit que la nature de la réponse exigeât une préparation et des ménagements.

Il y avait une grande ressemblance entre ces deux personnages debout et se regardant l'un l'autre : la ressemblance d'un frère et d'une sœur. On reconnaissait dans tous les deux le front proéminent, le nez légèrement aquilin, la bouche fine et l'ovale harmonieux du type grec le plus pur ; seulement les traits de la femme étaient plus délicats et ceux de l'homme respiraient une haute énergie, mais une énergie toute intellectuelle.

— Douce petite sœur ! dit-il enfin, également en grec, mais avec

une pureté d'accent qui indiquait tout de suite qu'il ne l'avait pas appris à Rome ; douce petite sœur, il n'existe pas de raison pour l'agitation où je te trouve. Les nouvelles positives manquent, mais je crois fermement que Labéon est sain et sauf.

— Pas de nouvelles ! Comment? Les affaires seraient-elles en si mauvais état qu'on n'ait pas pu envoyer même un courrier à Rome?

— C'est-à-dire, chère sœur, il y a de bonnes nouvelles et il y en a de mauvaises. Mais tu es si agitée !... Allons, du calme et du courage, petite imagination folle. Viens sur la galerie et tu connaîtras le peu que je sais.

Il la baisa tendrement sur le front et, laissant aller une de ses mains mais retenant l'autre avec affection, il lui fit quitter la grande allée de platanes et remonta avec elle par l'une des petites allées latérales.

— Héléna, te sens-tu capable de tout entendre?

Elle appuya, par un geste rapide, la main de son frère sur son cœur qui battait violemment et, d'une voix qu'elle s'efforçait en vain de rendre assurée :

— Cinéas, le pire des supplices c'est de rester en suspens comme je suis. Dis-moi tout ! tout !

— Tu as raison, reprit Cinéas après une nouvelle pause ; le doute est le pire des supplices. Rappelle la force d'esprit que je te connais en dépit de tes apparences frêles, je ne te cacherai rien, je te le jure. A quelle date remonte la dernière lettre de Lucius?

— A quatre mois, et il y en a bientôt trois que je l'ai reçue. Il allait quitter Londres pour Camulodunum et se préparait à cette fatale marche sur Mona. Il était de très-belle humeur et me racontait je ne sais plus quelles cruautés des sacrifices druidiques dont le hasard l'avait rendu témoin. Il faisait l'éloge de son général Suétonius Paulinus et plus encore de son ami et camarade Agricola, son compagnon de tente.

— Justement, dit Cinéas, tu sais que ce Suétonius est un de nos bons généraux, peut-être le meilleur après Corbulon.

— Oui, soupira Héléna.

— Tu sais aussi que ses officiers sont tous gens de cœur; le choix qu'il a fait d'hommes tels que Lucius et Agricola pour ses lieutenants atteste sa haute sagacité.

— Eh bien, Cinéas?

— Eh bien, ma sœur, est-il raisonnable de redouter un désastre

pour une armée si bien conduite ? Le dernier courrier n'en apporte aucune nouvelle, c'est vrai, mais nous devons croire que Suétonius et ses braves légions briseront le cercle d'ennemis qui les entoure.

— Quoi ! Cinéas, on a un courrier de Bretagne et rien de Suétonius ?

— C'est que les communications sont interrompues, sur ses derrières, entre lui et la Gaule.

— Interrompues ? Cinéas, tu me caches quelque chose. Parle ! Tes réticences me font mourir. Parle ! il n'est pas de malheur auquel je ne m'attende.

— Ma chère, dit Cinéas sur le ton d'une indifférence trop complète pour être sincère, l'île entière est en armes contre Rome.

Héléna pâlit et s'assit tremblante sur un banc. Elle serait tombée si son frère ne l'eût soutenue.

— Cinéas, ce n'est pas tout ; tu ne m'as pas tout dit !

— L'insurrection a pour chef la reine Boadicée.

— Boadicée !

— Elle-même, la veuve de ce roi des Icènes qui a eu la bonhomie de partager son héritage entre ses deux filles et l'empereur de Rome et dont le calcul servile a tourné au rebours de ses espérances. Tu sais comment son royaume a été saccagé par les soldats romains, sa maison par ses serviteurs, comment sa veuve a été fouettée publiquement et ses deux filles.... Tiens, Héléna, je ne puis blâmer Boadicée ; je souhaiterais de grand cœur son triomphe, n'était ton mari.... Elle a parcouru les tribus avec ses filles en demandant vengeance, et elle l'a obtenue.

— Oh ! dit Héléna, joignant convulsivement les mains, quelle vengeance égalera l'outrage ! Rome récolte ce qu'elle a semé ; ceux qu'il faut plaindre ce sont les innocents et les quelques officiers généreux qui, comme mon pauvre mari, ont refusé de prendre part aux horreurs de la conquête.

Cinéas exprimait son assentiment par son silence.

— Mais, reprit la jeune femme, l'insurrection a-t-elle osé attaquer les colonies ?

— Camulodunum a été prise.

— Et les habitants ?

— Massacrés jusqu'au dernier.

— Et l'armée ? et Lucius, mon unique ami avec toi, Cinéas ? Peut-être en ce moment à la merci de ces barbares....

— Je te l'ai déjà dit, calme toi, bien-aimée sœur; on a perdu de vue Lucius et ses compagnons d'armes, derrière la fumée des incendies allumés entre eux et nous; mais ils doivent être à Mona en mesure de se défendre. Nous les reverrons; ils reparaîtront un jour ou l'autre, victorieux, comme le soleil émergeant du sein des nuages.

— Tu es toujours poète, mon cher Cinéas, mais il faudrait pour me rassurer, autre chose que des comparaisons riantes. As-tu vu toi-même les dépêches du courrier?

— Oui, Burrhus m'en a donné lecture et je les ai si bien écoutées à ton intention qu'il me semble que je puis te les répéter mot pour mot. Elles sont du commandant de la flotille romaine d'Itius Portus (1). En voici la teneur :

« Deux petits bâtiments de cette flotille venaient d'arriver de Londres, non sans courir quelque danger à cause des flèches et des frondes des naturels de l'île, qui couvraient les deux rives de la Tamise. Boadicée avait exploité habilement les excès des légionnaires et fait répandre partout le bruit du prochain rembarquement de nos troupes, rappelées par suite de revers essuyés en Gaule et en Germanie. Les chefs des Druides l'accompagnaient et l'appuyaient de toute leur influence, racontant des prodiges extraordinaires, vrais ou supposés, mais qui tous annonçaient malheur aux étrangers. La statue de la Victoire, dans un temple romain, était tombée d'elle-même de son piédestal. Dans la chambre du conseil, des orateurs invisibles avaient donné la réplique, en langue bretonne, à des orateurs latins; les fontaines des bois sacrés avaient roulé du sang; enfin, présage favorable à tous les opprimés de race celtique, les sacrificateurs avaient lu des secrets terribles dans les entrailles d'un officier de Suétonius, qu'ils avaient pu immoler à Teutatès, et le gui mystérieux avait été découvert en abondance, non sur un chêne unique, mais sur tous les chênes d'une vaste forêt.

« Les colons romains ne se crurent bientôt plus en sûreté dans les campagnes et se retirèrent dans les villes, les villes elles-mêmes se virent investies. Ceux de Camulodunum envoyèrent à Catus Décianus, le procurateur, pour obtenir du secours. Ils n'en reçurent que deux cents hommes insuffisamment équipés. Les vétérans se découragèrent, se tinrent mal sur leurs gardes, ou se laissèrent tromper par les complices secrets de la rébellion, et à la faveur de la nuit, les Bretons pénétrèrent dans la ville, passèrent tout au fil de l'épée et détrui-

(1) Boulogne, ou Wissant, ou Calais; les commentateurs sont loin d'être d'accord.

sirent le temple élevé à l'empereur Claude, seul endroit où on leur eût opposé une résistance sérieuse. Un petit nombre de fuyards échappés avaient annoncé à Londres ces désastreux événements.

— Et le préteur? Que faisait donc le préteur pendant ce temps? demanda Héléna.

— Petilius Cercalis se mit en marche avec la neuvième légion, pour dégager la place. Il fut mis en déroute et son infanterie entièrement détruite ; il échappa à peine avec sa cavalerie.

Héléna leva vers le narrateur un regard désespéré. Cette dernière nouvelle était la pire de toutes. Il ne s'agissait plus d'un simple détachement, c'était une légion toute entière qui avait été battue.

— Il y avait de la témérité, reprit Cinéas répondant à la pensée de la jeune femme, il y avait de la folie à attaquer des myriades de sauvages avec une seule légion. Suétonius est un général d'une autre trempe. Il prendra son temps et réparera tout en une journée.

— Non, non, je ne l'espère plus, répliqua impétueusement Héléna s'obstinant dans son chagrin. Il est bloqué dans Mona avec mon pauvre Lucius, et les secours arriveront trop tard.

— Suétonius bloqué, reprit Cinéas, cela signifie autre chose que Suétonius enlevé d'assaut ou capitulant. Je vous dis qu'un homme comme lui serait enfermé dans l'Ultima Thule, qu'il s'en échapperait encore et ramènerait son armée intacte. Ceux de nos généraux qui ont éprouvé des désastres les ont encourus par leur faute, mais de la part de Suétonius aucune faute ne paraît vraisemblable. Je continue : les Bretons, après la défaite de Cercalis, se sont précipités comme un torrent qui engloutit tout ce qu'il rencontre. Ils marchent sur Verulam et Londres, et Décianus a été rencontré retranché avec les débris de sa légion sur un promontoire, à l'embouchure de la Tamise; les deux vaisseaux d'Itius Portus l'ont recueilli et ramené sur la rive gauloise.

— Il a fui ! Le préteur a fui !

— Oui ; la majeure partie des troupes est avec Suétonius, tu le sais.

— Alors que n'a-t-il su mourir glorieusement ? Ah ! le lâche ! Après avoir poussé les barbares au paroxyme de la rage, il en a peur et il se sauve ! Honorable conduite pour ces généraux romains qui ont mis sous le joug l'univers entier, y compris notre belle patrie ! Brigand et lâche, les deux qualités vont bien ensemble !

La jeune femme, en prononçant ces mots, allait et venait avec agi-

tation sur la terrasse. On eût dit qu'elle cherchait dans son indignation contre Pétilius un soulagement et comme un dérivatif à ses propres angoisses. Au bout de quelques minutes, elle revint à son frère et s'asseyant de nouveau :

— Cinéas, mais si le prêteur a fui, Suétonius est perdu, perdu sans ressources.

— Non, ma sœur, non, la frayeur t'égare. Réfléchis un peu. Il reste bon nombre de postes militaires qui n'ont pas été atteints. Leurs garnisons réunies peuvent former une armée. Les Bretons sont incapables de conduire un siége; leur nature est trop impatiente. S'ils n'emportent pas une place au premier assaut, ils passent et en cherchent une autre plus faible. La tactique indiquée à Suétonius par sa situation, celle qu'il a suivie, selon toute apparence, consistait donc à reculer devant les masses des insulaires, à reculer toujours, de forteresse en forteresse, en emmenant à chaque étape les garnisons; puis lorsque ses forces seront suffisamment grossies, à marcher tout d'un coup en avant. Et dis-moi, ma sœur, pour qui seront les chances ce jour-là? Penses-tu que des hordes mal armées et sans discipline, si braves et si nombreuses que tu les supposes, soient en mesure de tenir une heure contre une véritable armée romaine, contre l'armée de Suétonius, d'Agricola et de ton vaillant époux? Moi, je n'hésite pas une minute à l'affirmer : le résultat d'une semblable rencontre est écrit d'avance dans les arrêts du destin, et c'est la ruine, la ruine complète, irréparable, de l'insurrection.

La jeune femme leva les yeux vers le ciel comme pour prendre à témoin de cette assurance consolante ce destin que venait d'évoquer son frère, et tous les deux, assis l'un à côté de l'autre, gardèrent longtemps le silence. Héléna s'absorbait dans le souvenir de son époux; Cinéas ne voulait point troubler les pensées de sa sœur, il n'avait rien à ajouter à ce qu'il venait de dire.

Le soleil s'était levé; son disque montait lentement au travers du feuillage épais des arbres; il éclairait dans leur plénitude les splendeurs du paysage et miroitait ça et là dans les eaux fuyantes du petit fleuve Aurens. Cinéas songeait à la belle apostrophe du poète latin dont la tombe déjà illustre venait d'être creusée là-bas, à l'ombre d'un laurier vert, au pied du Vésuve dont il pouvait entrevoir la cîme fumante :

Salut, terre de Mars, terre en moissons féconde,
Plus féconde en guerriers qui gouvernent le monde!

et sa pensée se reportait involontairement plus loin, traversait la mer Ionienne et saluait une autre contrée plus féconde encore, sinon en moissons, du moins en hommes.

Héléna avait d'autres préoccupations : elle regardait vaguement devant elle, et sa respiration toujours irrégulière, mais plus calme cependant que tout à l'heure, ne permettait pas de croire à l'apaisement de ses inquiétudes. Cinéas rompit le premier le silence :

— Je n'ai pas besoin, dit-il, de te demander à quoi tu penses.

— Comment m'occuper d'autre chose que de lui, répondit-elle, moi, qui peut-être suis la veuve de ce noble soldat et qui n'en sais rien.

Elle se mit à chanter à demi-voix comme en elle-même la romance plaintive de Pénélope attendant le retour d'Ulysse :

Laissez-moi, laissez-moi ! j'attristerais vos fêtes ;
Mon cœur, jouet des vents,
Mon cœur est loin de moi ; bien loin, dans les tempêtes
Des vastes océans.

— Bien, reprit Cinéas, mais songe, ma sœur, aux dernières stances du même chant :

Castor avec Pollux, étoiles fraternelles,
Guident les matelots,
Et Neptune, plus fort qu'Eurus aux sombres ailes
S'est montré sur les flots !

Héléna, au lieu de répliquer, retomba dans sa rêverie. Elle reprit quelque temps après :

— Castor, Pollux, Neptune, que me font ces mythes impuissants et avec eux Jupiter et tout l'Olympe ? O Cinéas, je voudrais croire aux superstitions vulgaires ; je porte envie à la femme d'un matelot ou d'un simple soldat. Elle prend son dieu dans ses mains, celle-là ; elle se prosterne devant des Pénates ou des Lares en métal, et elle se figure qu'elle est entendue, que finalement son époux réchappera, et elle reprend confiance, parce qu'elle croit et qu'elle prie ! Mais moi, qui veux-tu que j'invoque ?

— Certainement pas leurs déités impures, leur Jupiter adultère, leur Mercure voleur, leur Vénus déshonorée ! Mais songe, ma sœur, au grand Dieu, au Dieu unique et souverain que nous avons appris à connaître à Athènes, à l'école des disciples de Platon.

— Oui, dit Héléna avec un geste de découragement, si toutefois ce Dieu est autre chose que la création d'une imagination poétique et grandiose, s'il y a un autre Dieu que le destin, l'inexorable et aveugle fatalité !

— Ma chère, les plus grands génies l'affirment, et mon ami Sénèque n'en doute pas plus que n'en doutèrent Socrate et Cicéron et la plupart des sages.

— *La plupart*, interrompit la jeune femme en appuyant sur ce mot. Eh, bien soit ! je n'écoute que mon cœur et l'autorité des enseignements de notre jeunesse : je crois, mais me hasarderai-je à importuner le grand Être à propos de mes petits chagrins, à l'interpeller directement, moi, chétive créature perdue dans l'immensité des mondes ? Puis-je espérer qu'il m'entende, qu'il vienne à mon aide ? Ah ! mon frère, souviens-toi des vers de notre poète favori :

Vois quelle petite place
L'homme occupe dans l'espace,
Quelle fugitive trace
Ses pas laissent après lui ;
Vois combien peu nos querelles,
Nos vœux soumis ou rebelles
Troublent les lois éternelles
Qui font mouvoir l'Infini.

— C'est possible, reprit Cinéas, mais moi je m'en tiens aux sublimes conceptions de Socrate dans Xénophon : « L'Être suprême est « si grand et d'une nature si élevée, qu'il entend et voit toutes choses « en même temps, qu'il est présent partout et prend soin de tout à la fois. » O l'admirable, la consolante théorie, ma sœur ! Il nous suit du regard et il nous écoute. Il veille également sur toutes ses créatures, et il prend soin de nous comme un père, de toi ici et de Labéon en Bretagne ! Rappelle-toi encore, à l'appui de cette théorie, la prière si hardie de Socrate : « Grand Dieu, accordez-nous les choses qui « nous sont nécessaires, que nous les sollicitions ou non, et pré- « servez-nous de celles qui nous nuiraient, lors même que nous vous « les demanderions. »

— Cinéas, dit avec un sourire triste la jeune femme, bien que tu sois mon aîné, tu es resté plus jeune que moi. Je ne suis plus la folle enthousiaste des jardins d'Académus ; les tracas de la vie réelle ne me permettent plus de rêver toute éveillée.

— Eh quoi ! ma sœur, appelles-tu rêves nos aspirations anciennes vers le Bien et le Beau, l'Idéal enfin ? Moi, je n'ai jamais cessé de poursuivre ces aspirations ; elles restent le charme de ma pensée et le but le plus élevé de mon existence.

— Pardonne-moi, cher frère, la faute n'en est pas toute entière à moi seule. Pourquoi m'as-tu engagée à céder à mon estime pour ton brillant compagnon d'études, le romain Labéon ? Je suis devenue une matrone romaine ; j'ai voyagé beaucoup ; j'ai habité la Gaule et la Bretagne ; j'ai eu un fils dont j'ai tenu à ne jamais me séparer ; les soins incessants que réclame l'enfance, ce doux mais impérieux tyran, et la direction d'une maison considérable ne m'ont guère laissé de loisir pour les abstractions. Toutefois, qui peut oublier le divin Platon, et Pindare, et Eschyle et tous les génies de notre Athènes ? Mon oreille garde au bord du Tibre les murmures mélodieux du Céphyse et du Simoïs, je maintiens en moi avec délices la supériorité de l'esprit hellénique, de l'art hellénique et, sans me flatter de posséder aussi bien que toi nos poètes chéris, j'en repasse fréquemment les plus beaux passages, afin de pouvoir les répéter à mon fils. Mais, te l'avouerai-je ? Tout cela amuse mon cœur sans le remplir ; nulle part je ne trouve la clarté sereine, la confiance, la foi en Dieu, et en ce moment la résignation dont j'aurais si grand besoin. Franchement, mon frère, si tu étais à ma place, crois-tu que tu serais plus heureux ?

Le jeune homme n'osa répondre.

— L'art, reprit Héléna, c'est une récréation charmante, mais qui réclame un esprit libre, exempt de soucis. L'art est un faible point d'appui pour une âme battue des orages de la vie. Toi aussi, tu es resté Athénien, Athénien des vieux âges, au milieu d'une société décrépite. Tu dédaignes également la rudesse brutale de ces vieux Romains qui ne prisent que la force, et la mollesse efféminée de ces jeunes patriciens que je vois changer de bagues suivant les saisons, incapables qu'ils prétendent être de supporter à leurs doigts pendant l'été le même poids qu'en hiver. Dis-moi, n'as-tu jamais senti le vide sous l'harmonie des lignes et de la forme, n'as-tu jamais trouvé les ténèbres dans les profondeurs des sytèmes contradictoires ? Quel fond solide peut offrir une philosophie où tout est question, et où il n'est pas de question qui n'aboutisse à ces deux mots : peut-être ?

Le jeune homme baissait la tête et se taisait toujours.

— Par les sources d'Hippocrène, s'écria-t-il en se relevant vivement et en rejetant en arrière sa belle chevelure brune, au lieu d'é-

claircir le front de ma bien-aimée petite sœur, c'est moi qui me laisse assombrir par elle. Laissons-là les interrogations désolantes et allons voir ton fils, mon petit neveu, que je l'embrasse pour moi et pour son père absent !

Ils se levèrent ensemble ; mais au moment où ils allaient quitter la terrasse, leur attention fut attirée par un éclat de voix dans la maison qui touchait celle de Labéon.

— C'est sans doute notre voisin Pedianus Secundus, le Préfet de Rome, qui gourmande ses esclaves ou qui tient pour eux une cour de justice en pleine air, comme il le fait quelquefois.

Les deux Athéniens, cachés par le feuillage, pouvaient de leur esplanade assez élevée tout observer sans être vus. Cinéas retint le bras de la sœur.

— Je ne veux pas manquer une aussi belle occasion d'étudier les mœurs romaines, lui dit-il à l'oreille.

— Profites-en sans scrupule, répondit la jeune dame : le Préfet de Rome qui pose pour un justicier sévère mais équitable, ne fait aucun mystère de ce qui se passe dans ses jardins.

— Par la chevelure sifflante des trois Furies, criait Pedianus en allant d'un groupe à l'autre des travailleurs courbés sur leurs bêches ou sur leurs rateaux, j'entends ne laisser dernière moi, en rentrant à Rome, aucun litige en souffrance ni aucune faute impunie. Jetez-moi ce vieillard aux murènes de mon vivier. Eh ! que voulez-vous que j'en fasse ? Il ne peut plus travailler. Tant pis pour lui, après tout ; je l'avais fait mettre dehors, pour qu'il allât mourir où il lui plairait, dans les fossés de la route ou dans les roseaux de l'Aurens, et je l'avais prévenu de ce qui l'attendait si je le surprenais de nouveau chez moi ! Tant pis pour lui : le repas que mes murènes trouveront sous sa vieille peau n'est pas ce qui les engraissera beaucoup.

Il continua en se rapprochant des deux grandes croix plantées tout près de la villa de Labéon.

— Ne croyez pas, vous autres, que ce soit par avarice que je me prive de ce vieux. C'est par équité stricte. L'esclave qui ne gagne rien ne doit rien manger. Avare, moi ? Regardez là-haut ce pendu. Il m'avait coûté trois mille deux cents sesterces, le prix d'un attelage de bœufs campaniens, et il était encore dans la force de l'âge : mais il avait donné du mouron rouge au lieu de mouron blanc à mes oiseaux, la mort était entrée par lui dans ma volière, et je n'ai pas hésité : justice a été faite.

Les auditeurs paraissaient accepter ces explications avec une soumission parfaite, quelques-uns même les approuver d'un sourire. Un seul osait prendre la parole après le maître, et c'était pour appuyer des commentaires flatteurs tout ce qu'il disait.

— Seigneur, vous êtes trop bon, vous êtes trop populaire. Vous abaisser, vous, à exposer à cette canaille les motifs de votre conduite! Vous leur faites, en vérité, beaucoup plus d'honneur qu'ils n'en méritent.

— Je suis juste, dit simplement Pedianus. Toi, mon intendant fidèle, fais prévenir à l'instant tous ceux qui auraient à me parler; mais, en attendant, trouve-moi un siége qui puisse me servir de tribunal.

Il ne se rencontra dans le voisinage ni banc ni tronc d'arbre. L'intendant fit signe à un esclave qui s'approcha, se mit par terre à quatre pieds, en relevant et affermissant son dos, et le maître s'assit paisiblement sur ce siége improvisé.

— Allons, où sont les solliciteurs?

Un homme de haute taille s'avança et se prosternant humblement :

— Seigneur, je suis né jardinier, on veut faire de moi un gladiateur ; mais je ne puis m'y résoudre, tant je me sens de répugnance à verser le sang !

— Est-ce à toi de choisir ta profession? répondit Pedianus. Tu es taillé comme un Hercule ; tu me feras trop d'honneur sur le cirque pour que j'applique ailleurs ta force et tes services. Après cela, s'il te plaît de te laisser égorger comme un mouton lorsque tu te verras seul en face d'un adversaire, libre à toi ; mais je m'en remets à ton instinct de conservation et tu feras comme les camarades ; tu verras. A un autre.

— Seigneur, dit un second plaignant, nous étions convenus, votre intendant et moi, de quatre mille sesterces pour le rachat de ma liberté. Je lui ai consigné la somme il y a huit jours, et voici qu'il prétend n'avoir rien reçu.

Pedianus regarda l'intendant :

— Il vous trompe, dit celui-ci, j'oppose à son allégation le démenti le plus formel.

— As-tu des témoins? demanda Pedianus à l'esclave.

— Un seul ; et mon malheur a voulu que ce soit justement celui qu'on a mis en croix hier soir.

— Alors, reprit Pedianus, tu ne m'apportes pas d'autres preuve que ta parole?

— Oh! seigneur, vous pouvez me croire ; tout le monde ici vous attestera l'honnêteté de ma vie...

— Assez, dit Pedianus ; et se tournant de nouveau vers l'intendant :

— Toi qui me remplaces ici, oserais-tu jurer en face du ciel que tu n'as pas touché le prix de la rançon de cet homme?

— Je le jure, seigneur, je le jure par l'Olympe et Jupiter, par le Styx et les dieux infernaux. Si j'avais reçu les quatre mille sesterces, est-ce que je ne vous les aurais pas remis?

— Cela suffit, conclut Pedianus ; nous avons d'un côté le serment d'un homme libre, bien que cet homme ne soit qu'un affranchi ; de l'autre la parole d'un esclave, laquelle n'est pas recevable en justice. La cause est entendue ; de par la loi, l'esclave reste esclave. A d'autres, sinon je lève la séance. Mais que nous veut cette femme?

— Grâce, grâce, seigneur! criait une toute jeune fille à peine adolescente accourant du côté des basses-cours et s'arrachant les cheveux. Mon père, on vient de me l'apprendre, est condamné à mourir. Pitié, seigneur, pitié pour votre vieux serviteur!

Le maître se leva de son siége humain, fit deux pas vers la suppliante et la relevant brutalement sous le menton :

— Tudieu! la belle enfant! l'admirable visage, si c'était lavé! on dirait Vénus enfumée sortant des forges de Vulcain. Est-ce bien possible qu'on ait chez soi de pareils trésors et qu'on n'en sache rien? Comment s'appelle-t-elle? Naturellement, je ne saurais connaître toute la plèbe de ma maison.

L'esclave nomenclateur, dont la fonction spéciale était de cataloguer ses camarades, s'avança respectueusement de derrière l'intendant.

— Virginia Julia, seigneur.

— Un nom purement romain, reprit Pedianus. C'est rare. Et qui est ton père, ô jeune rivale des Grâces? Puisque c'est à ma clémence que tu en appelles et non à ma justice, je lui pardonne d'avance quel que soit son crime ; je veux le récompenser d'avoir mis au jour un pareil chef-d'œuvre.

— Son crime, seigneur, c'est son âge. Vous venez de le condamner à servir de pâture aux murènes.

— Va voir s'il est encore temps, dit Pedianus à l'intendant.

L'intendant s'éloigna et revint presque aussitôt :

— Trop tard, seigneur. Le misérable a disparu au fond de l'eau depuis plus d'un quart d'heure et il avait une grosse pierre aux pieds.

La jeune fille se roula par terre en poussant des gémissements inarticulés. Pedianus essaya de la relever; elle le repoussa avec un geste d'horreur.

— Je suis aussi désolé que toi de cet accident, petite, disait le despote. Est-ce que je me serais jamais exposé, si j'avais su, à flétrir ces beaux yeux par des larmes, à gâter cette splendide chevelure? Mais elle ne m'écoute pas..... Allons, je suis bon prince. Je te donnes trois mois pour maudire ton juge..... et aussi pour que ta beauté achève de mûrir. Au bout de ce temps, nous nous retrouverons et tu m'aimeras peut-être plus que tu ne crois me détester. En attendant, soignez-la bien, intendant; ne lui refusez ni bains ni parfums ni objets de toilette.

— Aimer le bourreau de mon père, moi, jamais! s'écria la jeune fille. Grand Dieu du ciel, il n'y a donc plus de justice ici-bas?

— Ce n'est pas toi qui m'enseigneras le code, petite, je connais mes droits. Emmenez-là.

— Hélas! Il a raison, observa tristement Cinéas qui, de sa terrasse, n'avait pas perdu un mot de cette triste scène. La loi est formelle pour lui. L'esclave ne s'appartient pas; c'est une chose, non une personne. Et malheureusement, sous ce rapport, la législation grecque ne vaut guère mieux que celle de Rome.

— Allons-nous en, Cinéas, dit Héléna, ces spectacles me dégoûtent; j'en ai vu ou entendu vingt fois de pareils, et je n'ai jamais pu m'y habituer.

— Moi non plus; et cependant il le faut. Que deviendrions-nous sans ces rigueurs? Chez Pedianus par exemple, il y a peut-être cinq cents esclaves pour trois ou quatre hommes libres. Je n'en suis pas moins attristé de cette nécessité fatale, et nos sociétés basées sur l'esclavage répondent mal à mon idéal de justice.

Ils firent encore quelques pas sur la terrasse, toujours rêveurs et s'appuyant au bras l'un de l'autre. Cinéas reprit le premier la parole:

— Faut-il que l'Être suprême fasse peu de cas de notre planète, pour nous avoir soumis tous à des hommes comme ce Pedianus qui passe pour un honnête citoyen, pas plus cruel ni plus dissolu qu'un autre! Le monde esclave de Rome et Rome de Néron! Quelle ironie! C'est à vous rendre honteux d'appartenir à l'espèce humaine! Qui réparera ce désordre, ô ma sœur, et où se trouvera le médecin qu'appelait Platon, le médecin de ce pauvre malade qu'on appelle humanité?... Mais à propos, ce cavalier qui s'avance sur la route n'est-

ce pas notre ami Julius, centurion dans la légion Augusta ? Oui vraiment, c'est lui, un ancien maître d'armes de ton mari, Héléna. Holà ! comment se porte Julius? Je le croyais en Asie.

Le centurion interpellé retint sa monture, et avec lui s'arrêta un groupe assez nombreux de soldats et d'autres personnes qui paraissaient voyager en sa compagnie. Deux de ces voyageurs étaient vêtus à l'orientale : l'un deux, qui se tenait à la droite de l'officier, ayant relevé la tête, Cinéas, qui rencontra son regard, fut immédiatement frappé de l'étrangeté de sa physionomie. Cet homme, d'une taille au-dessous de la moyenne, avait le front très-découvert, le teint bronzé, le nez aquilin et un peu courbé, les lèvres minces, une longue barbe, un ensemble de visage large, massif et puissant, mais surtout un regard perçant quoiqu'extrêmement doux, un regard où s'alliaient la sérénité méditative des penseurs et l'audace impatiente des hommes d'action. Cinéas put détailler rapidement cette physionomie, pendant que le centurion répondait :

—Je reviens en effet de la Phénicie, de la Lycie, de Malte, d'Égypte; mais d'où ne reviens-je pas ? Car j'ai eu une rude traversée jusqu'à Pouzzolles. J'amène à Rome deux singuliers personnages : ce sont des Juifs. L'un, qui se trouve en même temps citoyen romain, se voyant accusé devant le gouverneur Festus, en a appelé à César. Les autres sont des romains venus au devant d'eux jusqu'à Tres Tabernas.

— Et vous les nommez, ces Juifs?

— L'un est un peintre ou médecin grec du nom de Luc ; le petit, celui qui en a appelé à César, se nomme Paul de Tarse en Cilicie. C'est vraiment l'homme le plus extraordinaire que j'aie jamais rencontré. Tel que vous le voyez, il se figure marcher à la conquête du monde. Mais, au revoir, Cinéas; rappellez-moi au souvenir de Labéon ; je reviendrai vous raconter mon voyage dès que ma mission sera terminée.

Il fit un salut de la main, donna une légère secousse aux rênes de son cheval, et repartit suivi de son escorte.

— Ce bas monde est peuplé de fous, se dit Cinéas en levant mélancoliquement les épaules; Tenez, Héléna, en voilà un qui me fait compassion. Pauvre Juif ingénu, il n'a pas même une épée au côté, il se laisse conduire à César comme un mouton, et il prétend détrôner César ! Mais la Judée est la terre classique des hallucinations.

J.-M. VILLEFRANCHE.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE DE LA QUINZAINE

Le Sénat et le Corps législatif viennent d'agiter sans les résoudre, mais non sans y porter la lumière, des questions de la plus haute importance. Dans les deux Chambres il y a eu enquête sur la situation du pays. Le Corps législatif s'est occupé de la situation matérielle et le Sénat de la situation morale. Le premier avait à se prononcer sur des interpellations relatives aux traités de commerce, conclus dans ces dernières années en vertu des doctrines du libre échange ; le second était saisi de pétitions réclamant la liberté de l'enseignement supérieur et prouvant la nécessité de cette liberté par les tendances de l'enseignement officiel, seul possible en France aujourd'hui.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de ces débats, mais nous voulons, au moins, en indiquer le caractère essentiel et le résultat sur l'opinion publique.

Bien des chiffres contradictoires ont été produits devant le Corps législatif au sujet des conséquences du régime commercial dont la France a été dotée très-légalement, nous le reconnaissons, mais aussi sans l'avoir demandé et sans que l'on ait jugé à propos de la consulter opportunément. Outre que les chiffres ont souvent été contradictoires, les mêmes chiffres bien et dûment vérifiés, acceptés de tout le monde ont donné des résultats opposés selon l'orateur qui les manœuvraient. Cela prouve incontestablement que la statistique est une belle science et une science commode : on en fait tout ce que l'on veut. Nous l'avons vue dans la même séance prouver le pour et le contre avec un égal succès. — Quand je parle de l'admirable, de l'étonnante prospérité de notre commerce et de notre industrie, disait ou M. de Forcade La Roquette, ou M. Rouher, ou M. Chevalier, je ne me borne pas à l'affirmation, je donne des preuves irrécusables, ce sont des chiffres. — Quand j'affirme que notre industrie et notre commerce sont gravement malades et marchent à une ruine complète, répondait ou M. Thiers ou M. Pouyer-Quertier, ou M. Brame, je ne fais pas de phrases en l'air, je suis précis, probant, je produis des chiffres.

Et les chiffres étaient là, et c'étaient les mêmes chiffres!

Qui donc avait raison? qui donc donnait à ces terribles chiffres leur véritable signification?

Franchement, pour nous, comme tous ceux qui ont suivi le débat sans parti pris, c'est encore un mystère. Libres échangistes et protectionnistes ont jusqu'au bout maintenu leurs calculs et repoussé comme erronés, faux, absurdes, impossibles les additions, soustractions et multiplications des adversaires. Et lorsque le Corps législatif, après neuf séances bien remplies, a prononcé la clôture des débats, MM. Thiers et Pouyer-Quertier, désespérés de ne pouvoir répondre à M. Rouher qui venait de mettre leurs chiffres à bas, ont impétueusement déclaré qu'ils étaient prêts à les relever et n'en abandonnaient aucun.

— M. le ministre d'État a malmené mes chiffres, s'est écrié M. Pouyer-Quertier. Je déclare que je ne peux en retirer aucun, que je les maintiens tous.

— Je ne veux pas rentrer dans la discussion, a prestement ajouté M. Thiers; mais si je l'avais fait, j'aurais répondu sur tous les points. Le pays jugera.

Nous doutons que le pays entreprenne de juger les chiffres produits de part et d'autre, mais il jugera certainement la question elle-même.

Or, un fait domine tous les registres des douanes, tous les tableaux des entrées et des sorties, toutes les statistiques, tous les chiffres enfin: c'est l'état actuel de la plupart de nos grandes industries. Incontestablement, cet état est mauvais. La souffrance est plus ou moins grande, le mal est plus ou moins profond; mais de toutes parts des plaintes s'élèvent et presque partout elles sont fondées.

Voilà ce qui ressort de ces longs débats. Cette situation difficile, périlleuse, tient-elle uniquement à des causes passagères, des accidents comme le prétendent ceux des libres échangistes qui ne nient pas absolument notre détresse industrielle? Faut-il y voir, au contraire avec les protectionnistes, le résultat des traités de commerce conclus depuis huit ans en vertu des doctrines du libre-échange?

Nous sommes de ce dernier avis. Sans doute, des circonstances particulières ont pu donner au mal plus de gravité, mais sa cause fondamentale est dans l'application des théories que nos économistes ont importées d'Angleterre.

La conclusion du débat, d'après le texte des interpellations et les commentaires dont on l'avait accompagné, devait être la dénonciation

du traité de commerce qui ouvre si libéralement aux produits anglais le marché français. En réalité, bon gré mal gré, on allait plus loin : il s'agissait d'enlever au chef de l'État le droit de faire des traités de commerce, droit qu'il tient de la constitution.

C'était une grosse affaire. Lorsque M. Rouher a touché cette corde, les auteurs de la proposition ont dû voir que la belle minorité sur laquelle ils comptaient allait fondre sous la parole ardente de l'orateur officiel. En effet, l'ordre du jour pur et simple a été prononcé à une grande majorité.

Du reste, ce n'est là pour personne une solution. Le débat reste ouvert et sera repris. Le ministre l'a fait lui-même remarquer. On nous demande, a-t-il dit, de dénoncer le traité de commerce : eh bien ! nous répondrons carrément : non ! Puis il a ajouté que ce traité arrivant à son terme décennal ne vivrait plus désormais que d'année en année et pourrait toujours être discuté et dénoncé. Enfin il a donné, non pas une satisfaction, mais une espérance aux partisans de l'intervention des Chambres dans les traités commerciaux, en disant que la *tendance* du gouvernement était d'avoir recours, en pareil cas, aux enquêtes, à la publicité et à la Chambre.

Il est permis de désirer que cette tendance devienne un fait.

II

La *Revue du Monde Catholique* a publié, dans son numéro du 25 avril, un travail précis et complet sur la question de l'enseignement supérieur. Nous avons alors établi :

1° Que cet enseignement, qui, par la base même de son organisation, ne peut donner pleine satisfaction aux catholiques, devient chaque jour plus hostile à nos croyances ;

2° Que le remède à cet état de choses est l'enseignement libre.

L'accusation était pleinement justifiée et la conclusion n'offrait aucune prise à quiconque voulait l'accepter dans ses propres termes et l'apprécier loyalement. Nous ne prenions pas d'ailleurs une position nouvelle. En montrant le caractère dangereux de l'enseignement officiel et en demandant la liberté, nous suivions la voie où les catholiques sont depuis longtemps entrés au sujet de l'enseignement public. Il n'y a rien là qui contredise ni le droit qui nous régit, ni les principes mêmes de nos adversaires. Nous n'attaquons même pas les priviléges de l'Université ; nous nous bornons à prouver que son mo-

nopole outrage notre foi, opprime nos consciences, et nous demandons la liberté de nous soustraire à ce joug par un enseignement dont nous ferons les frais.

Quoi de plus simple, de plus loyal, de plus constitutionnel !

Les révolutionnaires et les gouvernementaux, les athées et les sceptiques comprenant que, si la question était présentée sous son vrai jour, tout esprit indépendant et droit ratifierait nos réclamations, se sont efforcés de déplacer le débat. Ils ont dit effrontément que les catholiques demandaient des priviléges, qu'ils voulaient substituer leur monopole à celui de l'Université, que leur but était d'arrêter l'essor de l'esprit humain. M. Sainte-Beuve, un raffiné, a dit tout cela en plein Sénat aussi imperturbablement que le *Siècle* ne cesse de le répéter à son gros public. Ces misères et ces iniquités n'empêcheront pas la vérité de faire son chemin. La discussion d'aujourd'hui ne portera pas partout la lumière, mais elle commencera de dissiper les ténèbres. Et comme les catholiques ne se lasseront pas, ils finiront par atteindre le but. Il a fallu vingt ans de luttes pour obtenir la liberté de l'enseignement secondaire ; il faudra moins de temps, nous l'espérons, pour arriver au couronnement de l'édifice, c'est-à-dire à la liberté de l'enseignement supérieur. Beaucoup de nos adversaires, et particulièrement M. Duruy, nous seront, pour cette campagne, d'un puissant secours. Qui peut douter, en effet, de l'esprit anti chrétien de l'enseignement supérieur et des complaisances de M. Duruy pour la libre pensée, en voyant l'appui forcené que cet enseignement et son chef trouvent chez tous les ennemis de l'Église? On pourra ergoter sur quelques citations, écarter ou expliquer quelques faits secondaires ; mais ce fait là, qui est capital, on ne l'écartera point.

Nous voudrions reproduire textuellement ici quelques passages des discours prononcés au Sénat à l'appui de nos droits ; malheureusement il est douteux que de telles citations soient permises. Bornons-nous donc à dire que la cause de la liberté de l'enseignement supérieur a eu d'habiles et éloquents défenseurs. Nous devons nommer tout spécialement S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. L'éminent prélat a traité les questions de fait et les questions de principes avec une égale supériorité et, nous pouvons le dire, avec un égal succès. Jamais orateur combattant le gouvernement, n'avait reçu au Sénat de tels applaudissements.

Le résultat, c'est-à-dire le vote, répondra-t-il au succès oratoire de Mgr de Bonnechose? Nous en doutons ; mais qu'importe : le débat

qui vient d'avoir lieu n'est qu'un prélude. Les catholiques resteront sur le terrain indiqué par Mgr l'évêque d'Orléans dans son dernier écrit. Bien que cet écrit déjà reproduit par tous les journaux catholiques soit connu de nos lecteurs, on nous permettra d'en citer quelques lignes :

« *Premièrement,* je réclame la liberté de l'enseignement supérieur dans le droit commun, dans la soumission aux mêmes lois. Je n'ai pas peur de la concurrence, même avec les grands établissements publics.

Sur le terrain de l'enseignement supérieur commence en 1868 la même guerre qui s'est poursuivie de 1830 à 1850 sur le terrain de l'enseignement primaire et sur celui de l'enseignement secondaire.

« *En second lieu,* je ne suis pas de ceux qui prétendent que le gouvernement, lorsqu'il aura accordé aux catholiques des écoles, sera déchargé de toute responsabilité dans les siennes, et pourra laisser enseigner des doctrines perverses. Je l'ai dit : Le gouvernement n'a pas des écoles pour le service des partis, mais pour le service des familles ; les professeurs sont faits pour les élèves, non les élèves pour les professeurs ; et surtout les élèves n'ont pas à payer la mauvaise gloire et les hardiesses de MM. les professeurs.

« Enfin, *et en dernier lieu,* je réclame et j'exerce le premier devoir de tout citoyen dans un pays libre, le devoir qui consiste à attaquer à voix haute, à visage découvert, et non par leur nom, les ennemis de ma foi et de toute ma foi, à les attaquer sans violence, sans injure, ne leur donnant pas d'autres noms que ceux qu'ils prennent eux-mêmes, mais sans tolérer jamais aucun déguisement, aucune complicité hypocrite, aucun sommeil coupable. Quand on souffre on a le droit de crier. »

La question est bien posée et la solution nous donnera gain de cause (1).

II

Nos lecteurs connaissent la *question algérienne* ; ils savent que la population indigène du *royaume arabe* est décimée par la famine et que ce fait provient moins encore de causes accidentelles que de l'organisation même du pays et de ses mœurs. De nombreux assassinats

(1) Au moment où nous corrigeons cette épreuve, le *Moniteur* nous apporte la réponse du commissaire du gouvernement aux discours des défenseurs de la liberté. La *Revue du Monde Catholique*, *l'Univers* et *le Journal des Villes et Campagnes* y sont mis en cause. A quinzaine.

et de plus nombreux actes d'anthropophagie ont complété l'instruction de ceux, qui en étudiant la situation avec bonne foi, pouvaient nourrir encore des illusions sur le fond du caractère arabe. Il a été prouvé que nous ne pouvons rien espérer de ce peuple dans son état actuel; et les conséquences de l'islamisme, dans un pays conquis, en somme, à la civilisation chrétienne, ont enfin frappé tous les yeux.

Nous nous trompons, il y a encore des aveugles, il y a encore des hommes qui non-seulement tiennent pour possible une fusion entre l'arabe musulman et le français chrétien, mais qui de plus regarderaient comme un malheur que le christianisme pénétrât dans les populations indigènes, les convertît et nous les attachât.

Ces hommes sont les chefs même du gouvernement colonial. Ils suivent en cela une sorte de tradition. Voilà bientôt quarante ans, en effet, que les officiers et les bureaucrates placés à la tête de l'administration algérienne ont déclaré qu'il fallait donner l'islamisme pour base à la colonisation, et ils n'en veulent pas démordre. La prédication de l'Evangile a toujours été interdite sur cette terre que l'on déclare française. Maintenant on veut aller plus loin. C'est la charité que l'on interdit. Mgr l'archevêque d'Alger est accusé de vouloir perdre l'Algérie parce que comptant sur la charité des catholiques, qui n'a pas fait défaut, il a recueilli quinze cents enfants qui seraient morts de faim, sauf ceux cependant qui auraient été mangés. Soyons justes : on lui pardonnerait cet acte de charité, s'il ne prétendait pas le continuer. On sait passer quelque chose à l'élan d'un premier mouvement. Mais fonder une œuvre, mais garder ceux de ses enfants qui n'ont plus de famille ou dont leurs familles ne veulent plus et qui demanderont eux-mêmes à rester : voilà le danger, voilà le délit, voilà ce que l'autorité ne saurait tolérer. Et pourquoi donc? Parce que ces enfants pourraient devenir chrétiens.

Telles sont les idées qui règnent encore au sujet de l'Algérie; et l'on s'étonne que nous n'y puissions rien édifier!

III

M. Johnson restera président des États-Unis jusqu'à l'expiration constitutionnelle du mandat dont l'assassinat de M. Lincoln l'a mis en possession : ainsi l'a décidé le Sénat américain en refusant de ratifier l'accusation d'abus de pouvoir et même de haute trahison portée contre lui par les chefs du parti républicain.

La victoire de M. Johnson n'a pas été brillante. La constitution porte, que le chef du pouvoir exécutif ne pourra être condamné que s'il a contre lui les deux tiers des votants. 54 sénateurs ayant pris part au vote, l'accusation devait pour triompher réunir 36 voix; elle en a réuni 35. M. Johnson ne s'est donc tiré d'affaire que très-petitement; mais enfin il s'en est tiré.

Les journaux constatent que moralement il a subi une véritable défaite, une défaite décisive. Il est certain que, pour les hommes qui ont sur le pouvoir, la dignité et l'honneur, les idées du vieux monde, un accusé acquitté par 19 voix contre 35, ressemble beaucoup à un accusé condamné. Mais c'est dans le Nouveau-Monde que le fait a eu lieu, et l'on a tort de le juger comme s'il s'était produit parmi nous. Les Américains sont, avant tout, des hommes de progrès, et le côté moral des choses leur paraît beaucoup moins important que le résultat pratique. Or, il est certain que M. Johnson reste président; il aura, pendant près d'un an encore, des places à donner et son traitement à recevoir. Donc, selon l'expression yankee, il vaut toujours le même nombre de dollars. N'est-ce pas là le signe certain de sa victoire?

On insiste : on dit que si le résultat du procès n'est pas fâcheux pour M. Johnson, il l'est, au moins, pour le principe du pouvoir. Erreur! le pouvoir existe dans une certaine mesure aux États-Unis, comme fait, mais nullement comme principe. Sa notion élevée et vraie, qui n'a guère été comprise des constituants américains, est complétement ignorée des hommes d'aujourd'hui. On n'en voit nul indice dans les actes publics, et l'on peut la tenir pour étrangère à l'esprit national. La meilleure preuve que nous en puissions donner c'est le gouvernement même de M. Johnson. Que l'on se rappelle les débuts de ce chef d'État comme Président, ses discours, la plupart de ses actes, et l'on reconnaîtra que son passage à la présidence aura surtout prouvé que l'idée du pouvoir n'existe pas aux États-Unis. La démonstration sera plus saisissante encore, si l'on fait la même étude sur ses adversaires. Quel mépris ou plutôt quelle ignorance de tout principe d'autorité, de dignité, de justice, éclate chez les hommes qui, comme ministres, sénateurs ou chefs militaires ont été mêlés activement à la lutte engagée contre M. Johnson! Au fond, c'est encore celui-ci qui avait relativement le beau rôle. Il défendait les débris de la constitution américaine, il voulait conserver quelque chose du droit des États, il cherchait à sauver le sud de l'abaissement et de

la misère, où doit le précipiter le gouvernement des nègres. Il y avait donc dans sa politique un certain esprit de justice et de prévoyance. C'est ce qui l'a perdu. Le parti radical a trouvé, et non sans raison, qu'en suivant une telle voie, il méconnaissait le véritable caractère des institutions ou des doctrines américaines. En conséquence, il lui a déclaré une guerre dont M. Johnson personnellement sort vainqueur, puisqu'il reste président, mais où sa politique a été complétement vaincue. S'il préside encore, le congrès règne et toutes les lois auxquelles M. Johnson a opposé son impuissant vote sont ou vont être appliquées. Les nègres, maîtres du scrutin dans la plupart des États du sud, vont gouverner les blancs. Sans avoir le préjugé de la couleur ou, du moins, sans le pousser trop loin, on peut contester l'aptitude gouvernementale de ces citoyens, qui, hier encore, étaient esclaves.

Si les blancs, leurs libérateurs, les radicaux du nord, leur apprennent quelque chose, ce ne sera certainement ni la notion du pouvoir, ni les devoirs de l'autorité, ni le respect d'eux-mêmes. Voici, au contraire, les leçons qu'ils recevront dans le congrès lorsqu'ils y siégeront en qualité de législateurs. La scène se passe à la Chambre des représentants. Nous abrégeons, en prenant toutefois le soin de laisser intacts les meilleurs morceaux.

Après un débat très-vif sur une question de guano, M. Donnelly, du Minnessota et M. Washburne de l'Illinois, deux vieilles connaissances, se sont occupés de leurs mérites personnels. Celui-ci ayant accusé son collégue d'avoir quitté Philadelphie à la dérobée comme un locataire qui déménage par la fenêtre, M. Donnelly a répondu à cette accusation en libre Américain. Nous citons le *Courrier des États-Unis* :

« M. Washburne n'est qu'un poseur et un faiseur, qui cherche à se parer des plumes de Grant. Il voudrait faire croire « qu'il n'y a qu'un « honnête homme dans la Chambre, un Loth dans cette Sodome, et « que ce Loth est lui-même. »

« Et pourtant, continue M. Donnelly, s'il y a dans notre sein une âme basse, vile, vulgaire et sordide, une intelligence bouchée ou médiocre, un cœur rugueux et fermé à tout bon sentiment et à toute émotion généreuse, une langue maligne et lépreuse, une bouche puante, bestiale et exhalant des odeurs mortifères ; s'il y a ici un individu qui mente, flatte, rampe, s'avilisse, s'il y a un démagogue audacieux, incapable, stupide et provoquant, c'est le gentleman de l'Illinois ! »

« M. Colfax a rappelé l'orateur à l'ordre. M. Donnelly ne s'est pas ému pour si peu, et a protesté qu'il avait bien le droit de riposter à son calomniateur.

« L'assassin qui vous frappe au sang laisse au moins votre mémoire sacrée parmi les hommes; votre tombe peut être arrosée de larmes d'affection. Mais celui qui vous assassine dans votre réputation, celui qui vous frappe dans votre caractère et votre honorabilité, celui qui couvre toute votre personne de vidange (*night soil*), celui-là est une abominable canaille qu'on flatterait bassement en la traitant de lâche. A côté de celle d'un pareil scélérat, la mémoire de Booth deviendrait respectable et sacrée. »

M. Washburne a répliqué qu'il maintenait toutes ses accusations et ne se croyait pas obligé de répondre « à un membre qui n'était connu que pour ses crimes et sa vénalité. »

Il y a des sages partout. Il s'en est trouvé deux dans la Chambre des représentants.

Le *Courrier des États-Unis* nous apprend en effet, que quarante-huit heures après ce débat parlementaire et yankee, MM. Waldon et Spolding ont déclaré qu'il serait bon d'examiner les accusations de M. Washburne et de rayer du journal officiel quelques paroles par trop incongrues de M. Donnelly.

Ce dernier s'est levé alors. On devait craindre une tempête; on a eu le calme. Le très-honorable député du Minnessota a reconnu qu'il avait été un peu vif; il a d'ailleurs ajouté qu'après tout il avait dû se défendre contre de grossières provocations.

« Je n'ai pas attaqué, a-t-il dit ensuite, l'honnêteté ou l'intégrité de M. Washburne. Je ne m'en suis pris qu'à son caractère public. Vous devez vous en souvenir, ou si vous ne vous en souvenez pas, vous n'avez qu'à relire le texte des débats. »

Il a terminé en déclarant qu'il retirait les parties de son discours qui avaient pu déplaire à la Chambre, particulièrement celles où il traitait M. Washburne de « bouche puante », et celle où il accusait le représentant de l'Illinois « de l'avoir aspergé de vidange. »

« En présence de tant de bon vouloir, M. Washburne, saisi d'une vive émotion, prit la parole et dit qu'il retirait les vivacités par lesquelles il avait riposté au *gentleman* son collègue.

M. Donnelly, enthousiasmé, fit alors cette motion :

« Veut-on me permettre, vu l'esprit actuel de la Chambre, de proposer qu'elle imite le mémorable exemple donné par le secrétaire de

la guerre et le général Thomas, qu'elle vide les lieux et aille boire un coup? (Rires prolongés. Cris divers : Accordé!) J'ai le gosier desséché! A cela je dis *amen!* (Bravo!)

« M. Washburne : C'est que j'appartiens à une Société de tempérance.

« M. Donnelly : Et moi donc! »

Quand les citoyens noirs apporteront leur part de majesté dans ces nobles assemblées, l'idéal du système parlementaire et de la libre discussion sera certainement atteint.

IV

Tandis que les Chambres américaines en finissent avec les apparences d'autorité que la constitution accordait au président, M. Disraëli tente en Angleterre un mouvement en sens contraire. Il veut rester au pouvoir malgré la majorité de la Chambre des Communes. Assurément la tentative ne sera pas poussée très-loin et la résistance de M. Disraëli n'annonce en rien des aspirations au gouvernement personnel. S. M. Victoria est trop bonne princesse pour avoir de telles idées. C'est là simplement au point de vue parlementaire un fait assez curieux et dont la galerie peut s'amuser. Les catholiques, pour leur part, n'ont pas à redouter que le maintien de M. Disraëli sauve l'Église officielle d'Irlande ou puisse prolonger de quelques mois son existence. Cette institution monstrueuse est définitivement condamnée.

Il y a du nouveau en Orient! Est-ce la guerre? Non. C'est l'inauguration à Constantinople d'une sorte de régime parlementaire. Le Sultan a renoncé..., dans une certaine mesure, au pouvoir absolu et s'est donné le plaisir de prononcer un discours du trône. Il est plein de bonnes paroles, ce discours; et nous croyons volontiers que les paroles sont conformes aux intentions. Néanmoins il faut attendre les résultats avant de se prononcer. Mais y aura-t-il des résultats?

Partout ailleurs en Europe c'est toujours le même état d'incertitude et d'excitation. Il faut tout de même croire que tout va bien puisque M. Baudrillart le dit.

EUGÈNE VEUILLOT.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

JOURNAUX — REVUES — LIVRES — COURS PUBLICS

Il y a quelques semaines, M. Alfred Assolant, adressant une lettre à M. J.-J. Weiss, directeur du *Journal de Paris*, demandait qu'on éliminât de la polémique la question religieuse. Dans son horreur des discussions extra-politiques, M. Assolant comparerait volontiers les controversistes religieux aux Grecs qui se disputaient sur la lumière du Thabor, ou aux fakirs de l'Inde qui méditent pendant soixante ans sur la deux cent vingt-deuxième vertu de l'ongle du pouce de Çakia-Mouni. Il est peut-être cruel de désillusionner M. Assolant; mais nous ne pouvons pas lui faire espérer la future suppression des débats théologiques. Il y a, dans ces disputes qui l'irritent si fort, plus qu'une postulation de nerfs, ou qu'un thème de phrases à effet. Se taire sur les questions qui arrachent aux yeux des hommes les plus chaudes larmes, se dérober aux plus sublimes inquiétudes de la conscience, étouffer ses cris, c'est un idéal qui ne se réalisera jamais que dans une société de... cryptogames. Partout où sera l'homme, toujours se manifestera l'indomptable souci des intérêts supra-terrestres. Voyez les négateurs les plus obstinés : ils ne peuvent pas engourdir ces intimes angoisses du for intérieur. Un d'eux, un bachi-bozouk de lettres, un « irrégulier », comme il s'intitule, écrivait dernièrement dans le *Figaro* (1), à propos de la profession de foi spiritualiste de M. Jules Favre :

« Il n'y a pas deux façons de croire en Dieu! S'il y en a un, il faut se prosterner devant lui et ne se redresser que pour le défendre contre les sarcasmes ou les blasphèmes de l'ennemi... Ou bien, l'on ne croit à rien, et l'on va, sans souci du ciel, au devant de la mort. Ceux qui ont besoin de consolation se disent que les corps sans âme ont tout de même leur éternité; qu'il renaît des millions d'êtres sur un cadavre. On sait aussi que si l'on a jeté un germe d'idées dans le sillon humain, l'idée grandit et l'on revivra dans le cerveau des autres : les plus ambitieux se contentent de cette immortalité.

« Mais pour ce qui est de ces compromis entre la raison et la foi, religions de complaisance, cultes en biais où l'on essaie de combiner comme des gaz la grandeur de Dieu et l'orgueil de l'homme : mythologie de Sorbonne au lieu de religion d'église. Tant qu'à choisir un Dieu, pour-

(1) *Figaro* du 8 mai 1868. *Lettres d'un Irrégulier.*

quoi ne pas garder celui qu'on adorait quand on était enfant? Est-ce la peine de chasser les doux souvenirs de musique sacrée, d'odeurs d'encens, de fleurs de mai, pour retourner dans des écoles qui puent l'encre, vers un Dieu moitié ange et moitié homme, qui a les ailes dans le ciel et le pied dans le paganisme, espèce de Centaure énervé, qu'enfourchent les professeurs de philosophie de collége et les métaphysiciens de café! Vaudrait-il mieux, me dira-t-on, être catholique?

« Je laisse la parole à un de mes amis. On parlait de ces choses.

« — Tu connais, me dit-il, l'histoire de l'homme à qui l'on demandait s'il était Janséniste ou Moliniste :

« — Moi, monsieur, dit l'homme, je suis ébéniste. » Eh bien! je ne suis rien non plus, ni janséniste, ni moliniste, ni panthéiste, ni déiste; rien, pas même athée. — L'athéisme est encore une religion. » — *Jules Vallès.*

Sous ces fanfaronnades d'incrédule hâbleur, qui ne distingue le tourment, mal dissimulé, d'une croyance réfractaire? l'inconsciente énergie d'une foi qui ne veut pas périr?

Quelque effort qu'il fasse pour dégrader de ses propres mains les traditions de sa jeunesse, l'incrédule ne réussit pas à jeter au vent leurs cendres à peine refroidies. Sur l'abîme des métaphysiques qu'il a embrassées et presque aussitôt trahies, seul, le Christianisme émerge et le sollicite encore. Qu'on interroge le sceptique contemporain : est-ce que les doctrines ambiantes pourraient pacifier sa raison troublée? Est-ce à la Sorbonne, par exemple, qu'il serait assuré de ressaisir son patrimoine initial, la Vérité?

Nous allons quelquefois entendre, dans cette antique Sorbonne, l'habile professeur de philosophie, M. Caro, qui vient d'écrire contre le matérialisme (1) un livre justement remarqué. Pourquoi faut-il que M. Caro, — dont nous recueillons très-souvent avec plaisir et toujours avec intérêt l'enseignement philosophique, — ne s'affranchisse pas davantage des théories mises en circulation par ses prédecesseurs, MM. Th. Jouffroy, Cousin, etc.? C'est ainsi que, le 6 mai, nous l'avons vu se rallier à une thèse, fort discutable d'après nous, sur la loi morale. « Cette loi éternelle, a dit M. Caro, ne tire son essence que d'elle-même..... Il faut aller de la loi morale à Dieu, et non de Dieu à la loi morale. » Après avoir établi ce dualisme, M. le professeur, envisageant la théorie qui place le bien dans l'imitation de Dieu, l'admet comme « moyen métaphysique d'éclairer la raison humaine », mais la « repousse en tant que moyen pratique. » Enfin, dans tout le cours de la leçon, perce une tendance à faire de Dieu et de la loi morale deux entités indépendantes l'une de l'autre. M. Caro ne nie pas leurs affinités, mais il se garde d'affirmer leur consubstantiation.

(1) *Le Matérialisme et la Science*, par M. E. Caro. Paris, Hachette.

Distinction profondément regrettable, et qu'on pouvait croire depuis longtemps discréditée ! Comment M. Caro tombe-t-il dans un anthropomorphisme aussi caractérisé ? En le voyant créer, sous le nom de loi morale, une abstraction autonome, il nous semblait lire le *Prométhée* d'Eschyle, où l'inflexible Destin gouverne jusqu'au tout-puissant Jupiter.

Dieu, dit M. Caro, ne pourrait pas modifier la loi morale. Si l'éminent disciple de M. Cousin professait avec saint Thomas que Dieu est la loi même, *est ipsa Lex æterna*, il ne s'arrêterait pas à de semblables subtilités, — point de départ, si je ne me trompe de son erreur.

M. Caro confond malheureusement la loi avec l'arbitraire, l'Être absolu avec les êtres contingents. La marque de la nature humaine, c'est d'adhérer « muablement » à la loi morale, parce que cette loi n'est pas nous. Dieu, au contraire ne peut être hors la loi » car il est la loi même. La loi, non plus, étant le caractère de la substance divine, ne saurait être en dehors de Dieu, soumise ou supérieure à Dieu ; car alors Dieu ne serait pas.

Proclamons donc, avec tous les docteurs catholiques, que Dieu est la loi éternellement en acte, et qu'objectiver la loi, c'est supprimer Dieu.

M. Caro, fidèle à sa dialectique, n'assigne point à l'homme, comme nous l'avons dit, l'imitation de Dieu. S'il l'accepte comme « moyen métaphysique d'éclairer la raison humaine, il la repousse comme moyen pratique. »

Voilà comment un honorable philosophe français se souvient de l'Incarnation du Verbe ! Dix-huit cents ans après la mort du Christ, l'Evangile n'a pas encore acquis droit de cité dans une chaire de philosophie officielle ! Il est vrai que le jour où ce scandale serait donné les cinq ou six hébertistes du Quartier-Latin feraient beau tapage, et que M. Lakanal ou le grec Anaximandre leur semblent bien moins subversifs ; mais quant à nous, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que M. Caro, rencontrant la théorie chrétienne, ait passé si vite à l'ordre du jour. Personne plus que nous n'estime l'éloquent professeur de la Sorbonne, dont nous connaissons les louables tendances ; aussi n'est-ce pas lui que cette remarque vise ; nous voulons tout simplement constater l'état atmosphérique des idées.

II

Nous venons de lire dans la *Revue des Deux-Mondes*, à propos du clergé catholique d'Irlande, un jugement que nous sommes heureux d'enregistrer.

« Le clergé catholique n'avait pas attendu la dernière crise pour rendre à l'ordre public des services beaucoup plus grands qu'on ne le croit généralement en Angleterre. Il a si efficacement exercé son influence sur la population que, malgré le grand nombre des actes de vengeance, connus sous le nom de *meurtres agraires*, qu'il n'a pu entièrement prévenir, *la*

moyenne des crimes contre les personnes a, dans ces dernières années, *toujours été moindre* en Irlande qu'en Angleterre (1). En présence du fénianisme, il s'est prononcé énergiquement et catégoriquement et l'a condamné hautement tant en Amérique qu'en Irlande (2). »

Plus loin : « Là l'Église catholique est l'Église vraiment nationale, et dans les trois quarts du pays, l'Église de tout le monde, c'est-à-dire que la grande majorité de ses adhérents forme une population singulièrement misérable. Pourtant, ce clergé qui n'a ni dîme, ni dotation, ni salaire, ni biens-fonds; qui, pauvre au milieu des pauvres, ne vit que d'aumônes, n'a pas failli à sa mission dans un seul point de la grande île. Partout où il y a un village, il se trouve un curé pour y vivre comme les paysans qui l'habitent; partout où il y a dans une cabane isolée, au milieu des grandes tourbières de l'intérieur, ou des rochers déserts d'une côte inhospitalière, un malade à assister ou une infortune à consoler, on y voit arriver un prêtre. Pour recevoir de la main de ses ouailles son pain quotidien, ce prêtre ne perd cependant pas une parcelle de son autorité. Afin de s'en convaincre, il suffit de l'entendre parler du haut de la chaire à l'auditoire recueilli et soumis qui s'empresse autour de lui. Il ne craint pas parfois de le traiter rudement, car il sait qu'on l'écoutera toujours, parce qu'on ne verra jamais en lui un représentant, à un titre quelconque, de l'autorité civile (3). »

Si la *Revue des Deux-Mondes* a quelquefois de ces accès de sincérité, il ne faudrait pas s'attendre à en rencontrer souvent de semblables dans les publications de nos adversaires. Voici, par exemple, comment le *Courrier français* parle du conflit élevé entre l'autorité religieuse et l'autorité civile de l'Algérie :

« Ce qui est important, c'est de ne point permettre qu'on trouble les tribus par une propagande religieuse au moins inopportune. Que le gouvernement résiste avec fermeté, s'il veut la paix dans la colonie et qu'il considère que c'est moins peut-être la patrie que la foi religieuse que les Arabes ont jusqu'ici défendue contre nous. — *En quoi d'ailleurs la colonisation a-t-elle besoin que les Arabes changent de théologie et de théodicée?* Répétons-le : nous croyons que *cette transformation*, en supposant qu'elle pût s'accomplir, *n'offrirait guère d'intérêt qu'au point de vue pittoresque* (4). »

Ce qu'on vient de lire figure à la première page du journal : Voici maintenant ce qu'on lit à la seconde, non plus cette fois, rédigé à Paris, mais écrit d'Alger :

(1) Cela contredit un peu l'assertion contenue dans la lettre de M. le maréchal Mac-Mahon à Mgr Lavigerie sur la fréquence des assassinats en Irlande.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1868. L'*Eglise d'Etat et d'Irlande*, par M. Xavier Raymond, p. 477.

(3) *Ibid.*, p. 483.

(4) *Courrier français* du 16 mai 1868.

« La furie de l'assassinat des chrétiens n'a pas cessé chez certains musulmans fanatisés ; loin de là, des menaces se font, des bruits circulent. Si l'on s'arrêtait aux symptômes que j'aperçois, on croirait que les ennemis de la France, rénégats et vieux croyants, préparent dans l'ombre quelque chose comme les massacres de Syrie, la révolte dans l'Inde ou les assassinats de Djeddah... »

« Tout ce qu'on vous a dit et cité de la lettre de l'archevêque est l'expression exacte de la vérité, la condamnation formelle et sans appel des détestables errements suivis depuis quarante ans dans la colonie. C'est l'avis de tous les Algériens qui ne sont cependant pas congréganistes, quoi qu'ils applaudissent au courage de l'adversaire du système.

«... Je n'ose pas encore espérer que la crosse l'emporte sur le sabre. Pourtant nous désirons tous qu'il en soit ainsi, car nous savons tout le mal que nous a fait le caporalisme, et nous redoutons peu la congrégation... »

Parlant des Arabes :

« C'est bien le barbare, allez, quoi qu'on ait dit, quand ce n'est pas le sauvage, l'anthropophage ; c'est un peuple à modifier individuellement, quoique difficilement même par les enfants. *Qu'on prenne donc leurs orphelins, qu'on les fasse bouddhistes, catholiques ou protestants, tout ce qu'on voudra, pourvu qu'ils ne restent pas musulmans, comme aujourd'hui, car nous sommes et nous serons toujours pour eux les chiens de chrétiens qu'il faut jeter à la mer* (1). »

Ce rapprochement est-il assez significatif ? et ne montre-t-il pas mieux que les dissertations les plus éloquentes quels partis pris règnent dans une certaine presse, et jusqu'à quel point des préjugés antireligieux peuvent tyranniser l'esprit et obscurcir l'intelligence ? Il faudrait nous apprendre d'abord quels sont les crimes du prêtre. De quoi l'accuse-t-on ? Ah ! je le sais, on lui reproche « ses envahissements » ses projets de « conquête » parce que, possesseur du Vrai, le prêtre veut distribuer la manne de ses croyances à tous les déshérités. Tacitement, on s'irrite de son immixtion obstinée dans toutes les questions contemporaines ; cette activité démontre trop bien aux yeux de nos adversaires l'énergie de ses forces vitales et la permanence de son pouvoir. Où ne le rencontre-t-on pas, en effet ? J'ai sous les yeux le *Rapport* de M. A. d'Archiac *sur l'état de la science paléontologique* (2), et parmi les noms les plus cités, j'y trouve celui de M. l'abbé Bourgeois qui a découvert les fameuses grottes de la Chaise et de Saint-Prest. Il serait trop étonnant d'ailleurs que le clergé d'aujourd'hui divorçât avec une science dont l'initiateur fut un prêtre. Nous lisons en effet dans

(1) *Ibid. Lettres algériennes.* M. Alexandre Lambert.

(2) *Recueil de rapports sur les Progrès des Lettres, des Sciences et des Arts. — Paléontologie de France*, par A. d'Archiac. Paris, Hachette, 1868.

l'introduction du rapport de M. d'Archiac : « L'abbé Giraud Soulavie (1777) est *le premier qui ait posé la base de la géologie moderne*, en démontrant par l'observation directe que les fossiles diffèrent suivant leur âge et la superposition des couches qui les renferment (1). »

Un autre prêtre, M. l'abbé C. Chevalier, vient tout récemment d'écrire sur la géologie un livre qui a fait sensation (2). L'auteur conclut avec l'école de Charles Lyell, de Lartet, de Darwin, qu'en un nombre de siècles suffisant, des phénomènes ont pu, sans secousse extraordinaire, sans grands cataclysmes, amener le globe de l'état liquide et incandescent, où il a été tout d'abord, à l'état où il s'est trouvé lors de la formation de l'homme, et où il se trouve aujourd'hui. Peut-être M. l'abbé Chevalier sacrifie-t-il trop aisément, comme M. Michelet l'a fait il y a quelques mois dans son dernier livre (3), la théorie des soulèvements de montagnes, produite par M. Élie de Beaumont, et que les savants n'ont pas encore définitivement abandonnée, pour la théorie anglaise, encore vivement controversée. Mais, quelles que soient les véritables solutions de la science, cet ouvrage atteste des études approfondies et auxquelles il ne faut pas ménager l'éloge.

Nous venons de voir que l'initiateur de la géologie moderne a été un membre du clergé : une autre science, la linguistique, réclame pour un de ses principaux fondateurs un Père de la Compagnie de Jésus, le P. Cocurdoux. C'est à lui, venons-nous de lire dans le savant ouvrage de M. Max Muller (4), que revient l'honneur d'avoir aperçu le *premier* les rapports d sanscrit avec les langues indo-européennes. M. Michel Bréal, du Collége de France, a publié sur le même sujet, dans la *Revue des Cours littéraires*, une intéressante Notice, et la *Société de Linguistique* de Paris, saisie de la question, a pu vérifier les titres du P. Cocurdoux, c'est-à-dire de la France, à une gloire que l'Angleterre avait revendiquée jusqu'à ce jour.

Faut-il parler des illustrations scientifiques du clergé? Un livre que nous recevons à l'instant (5) consacre tout un chapitre à l'explication et au panégyrique du télégraphe inventé par M. l'abbé Caselli. On sait que ce télégraphe, construit sur la propriété que possède un courant électrique de décomposer et de réduire en éléments simples la matière dont est formé le liquide ou le corps humide qu'il traverse, transmet les lettres et les dessins avec une rapidité et une précision véritablement prodigieuses. Voici la conclusion de l'auteur : « On est ainsi parvenu, à des centaines de lieues à produire des *fac-simile* d'une exactitude surprenante. Au dire même de certaines gens... les reproductions sont plus belles que les originaux, à

(1) V. *Introd.* p. 5.

(2) *La Géologie contemporaine*, Histoire des phénomènes actuels du globe appliquée à l'interprétation des phénomènes anciens, par M. l'abbé C. Chevalier. Tours, Mame, 1868.

(3) *La Montagne*. Paris, Librairie internationale, boulevard Montmartre, 15, 1868.

(4) *La Science du langage*, par M. Max Muller, trad. de MM. Georges Perrot et Georges Harris, 2e édit. Paris, Auguste Durand, rue Cujas.

(5) *L'Électricité*, (Bibliothèque des Merveilles) par J. Baille, ouvrage enrichi de 71 vignettes. Paris, Hachette, 1868.

raison du moelleux des traits, ce qui les fait ressembler légèrement à une gravure à la molette. »

Mentionnons, en terminant, les derniers travaux dans le même ordre du savant abbé Moigno. Citons d'abord les sept leçons qu'il a publiées de son maître, le célèbre mathématicien Cauchy, et sa traduction des études du physicien anglais, Tyndall (1). Là, comme dans ses autres ouvrages, M. Moigno adopte sur l'essence de la matière, la théorie de Leibnitz, corrigée par Boscowitch et admise par Cauchy. On sait que deux théories se disputent l'explication de l'essence de la matière : la théorie atomique et la théorie dynamique. Cette dernière, à laquelle se range M. l'abbé Moigno, se base sur ces deux vérités fondamentales : la simplicité de la matière et la production de l'opération par la force et la loi réunies. Si l'on en croit M. l'abbé Michaud (2), il faudrait attribuer au douzième siècle la prescience de cette théorie que Guillaume de Champeaux, entre plusieurs, aurait implicitement reconnue, lorsqu'il proclamait dans son système l'unité de la matière et la simplicité des corps. Le R. P. Matignon, quoique avec certaines réserves a, dans les derniers numéros des *Études religieuses*, motivé en ces termes son adhésion à la théorie dynamique : « Ce n'est pas aujourd'hui, qu'il faudrait élever des doutes sur la réalité des espèces, des genres et des règnes dans la nature. Mais, en outre, plus les investigations physiques et chimiques progressent, plus nous voyons se restreindre le nombre des substances premières, je veux dire de ces forces originelles si longtemps regardées comme distinctes et irréductibles. Tous les fluides admis autrefois tendent à n'être plus que les modes d'un fluide unique dont les mouvements divers produiraient les phénomènes de lumière, de chaleur, peut-être même de gravitation, etc., en un mot donneraient naissance à presque toutes les propriétés physiques de la matière. Le jour où l'unité des forces cosmiques deviendra un fait avéré marquera définitivement le triomphe du réalisme. Ce jour là aussi, nous serons bien près de comprendre, en l'interprétant dans un sens plus large et plus élevé, l'ancienne formule de la philosophie scolastique. La *matière* sera le *substratum* fondamental et universel de toutes les formes, soit génériques, soit spécifiques, soit individuelles ; quand à la *forme* prise d'une manière abstraite, elle sera le type dont parle Platon, à savoir la loi qui règle l'action de la matière ; au concret, elle sera la *détermination* même de la matière combinée avec la loi. »

Si cette réconciliation de la scolastique et de la science arrive, ce ne sera donc pas une des œuvres les moins considérables de ce siècle, puisqu'il est vrai que « les Papes et l'Église entière ont toujours regardé la scolastique comme le rempart de l'orthodoxie (3). »

OSCAR HAVARD.

(1) *Sept Leçons de Physique ; la Matière et la Force ; la Physique moléculaire*; Paris, Gauthier-Villars. — (2) *Guillaume de Champeaux*. Paris, Didier. — (3) *Analecta juris pontifici*, 64e liv. *La Scolastique*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES MARINS FRANÇAIS, suite et complément de LA FRANCE HÉROIQUE. Vies et récits dramatiques d'après les documents originaux, par M. Bathild Bouniol, 2 volumes, format Charpentier. M. A. Bray, éditeur, 20, rue Cassette.

La France Héroïque de M. Bathild Bouniol est un des ouvrages historiques de notre époque dont le succès a été le plus remarquable et le moins contesté. On avait longtemps reproché aux classes populaires de notre belle patrie une complète ignorance de son histoire, un oubli bien fâcheux des grands hommes si nombreux dont nous devrions être justement fiers, tandis qu'en Espagne, par exemple, il n'est pas un paysan qui ne connaisse le nom du Cid et des braves chevaliers qui ont vaincu et chassé les Maures. La faute en est, hélas! à ces prétendus philosophes, Voltaire à leur tête, toujours ardents à décrier le passé de la France, parce que ce passé avait été éminemment religieux et catholique, et à exalter les hommes qui s'étaient montrés hostiles à Dieu et à sa sainte loi. N'ont-ils pas fait un héros de ce Gustave Wasa qui fit rouer à Stockolm son précepteur, pendre cet Anderson qui avait exposé sa vie pour le dérober aux poursuites des soldats de Christiern, et massacrer quatorze mille de ces Dalécarliens qui l'avaient fait roi, uniquement parce qu'ils réclamaient leurs droits et voulaient rester catholiques? N'ont-ils pas vanté sans pudeur Élisabeth, la reine sanguinaire et dissolue qui, d'après miss Strickland, zélée protestante cependant, fit couler chaque année de son règne, sur les échafauds, plus de sang que Marie Tudor pendant les huit années de son règne si agité cependant; et cette Catherine de Russie aussi cruelle et beaucoup plus dissolue qu'Élisabeth? Comme l'a si bien dit Joseph de Maistre, depuis trois siècles l'histoire n'a été qu'une longue et constante conspiration contre la vérité. Cette conspiration a été surtout dirigée contre les plus nobles gloires de la France; nous le répéterons, parce que ces gloires ont été toutes éminemment catholiques.

Dès la première apparition de *la France Héroïque*, nous avions exprimé l'espoir que cet ouvrage était appelé à faire sous ce point de vue une véritable révolution. Les grands hommes de notre France étaient là vivants, agissants; c'était un drame et cependant c'était de l'histoire, de l'histoire vraie, mise en action et racontée dans ce style animé, brillant,

incisif, si conforme au génie de notre langue. Lorsque surtout, dans sa seconde édition, l'auteur a rempli quelques lacunes et relié les époques par des sommaires concis mais complets, son livre nous a paru devoir être compté comme une de nos meilleures histoires nationales, la plus propre peut-être à faire bien connaître, dans les classes populaires, les grands faits et les grands hommes dont nous pouvons à juste titre nous glorifier. Grâce à lui, nous l'espérons encore, ils seront connus, appréciés à leur haute valeur, et on ne pourra plus reprocher à notre pays son inconcevable ignorance d'un passé si honorable, si glorieux.

Tel qu'il était, cependant, il offrait une immense lacune. Sans doute les grands hommes de nos armées de terre avaient brillé entre tous les autres. Ce sont leurs exploits qui ont constitué notre territoire, notre unité nationale. Mais la mer baigne une trop grande étendue de ce territoire pour que la marine n'ait pas de tout temps joué un grand rôle dans notre histoire. M. Bouniol l'avait bien senti et il était par conséquent prévenu que de nombreuses réclamations lui seraient adressées. Il ne les avait pas attendues pour se mettre en mesure d'y satisfaire et, en publiant la seconde édition de *la France Héroïque*, il avait annoncé qu'elle ne tarderait pas trop à être suivie de nouveaux volumes sur *les Marins français*. Ce sont donc ces volumes que nous annonçons aujourd'hui, et disons-le d'abord : si les grandes batailles, si la stratégie savante, si les marches habiles ont un côté dramatique qui peut donner à leurs peintures une animation propre à intéresser tous les lecteurs, le drame est encore plus émouvant, plus palpitant dans les combats sur mer où l'homme est sans cesse entouré de mille sortes de périls. Enfermé dans un étroit espace dont il ne peut s'écarter, porté sur un plancher que le mouvement des vagues, l'impétuosité des vents fait toujours trembler sous ses pieds, il est sans interruption dans l'absolue nécessité de vaincre ou de mourir. Aussi quelles sanglantes péripéties dans les combats sur mer, quel drame incessant et terrible!

Ce genre de peinture convient si bien au talent de M. Bouniol que, sur la seule annonce qu'il avait faite, en publiant la seconde édition de *la France Héroïque*, nous aurions affirmé que ses *Marins français* seraient un excellent livre, d'une lecture attachante, un de ces livres qu'on ne peut plus quitter une fois qu'on les a ouverts et qu'on dévore jusqu'à la fin. Nous aurions affirmé avec la même conviction qu'il serait en même temps très-instructif, car nous avions la preuve de la conscience avec laquelle l'auteur étudie les documents primitifs. Ce n'est point en effet avec des histoires toutes faites et à coups de ciseaux qu'avait été écrite *la France Héroïque*, et nous étions par conséquent tout à fait assuré que, pour son nouvel ouvrage comme pour celui que le public avait déjà si favorablement accueilli, ce serait dans les sources mêmes, dans les mémoires écrits par les

héros eux-mêmes ou au moins par leurs contemporains, que seraient puisés les tableaux qu'il vient nous offrir aujourd'hui. Leur lecture a dépassé notre attente. Tout ce que nous avions prévu a été complétement réalisé ; mais il est un point sur lequel M. Bouniol a particulièrement insisté avec un bonheur extrême.

Tous les ouvrages de M. Bouniol sont profondément empreints de l'esprit le plus catholique. Ses poésies, ses charmantes nouvelles, ses articles si remarquables sur les expositions de peinture et ses études sur les peintres, publiés dans *la Revue du Monde Catholique*, sont tous écrits à ce même point de vue. Nous ne pouvions donc nous étonner de voir cet excellent esprit se manifester dans ses *Marins français*. Il y a bien peu d'incrédules sur la mer. Le spectacle si grandiose de son immensité lorsqu'elle est tranquille, la sublimité de ses fureurs quand la tempête éclate, la certitude d'un danger toujours menaçant, tout contribue à élever l'âme, à la ramener à la pensée de Dieu qui dispense à son gré le calme et l'orage. Aussi le très-grand nombre des marins échappe à cette contagion de l'incrédulité dont nous déplorons si vivement les funestes conséquences. Nous ne pouvions donc être surpris de trouver dans son livre l'expression, si profondément gravée dans tous ses ouvrages, de ses sentiments religieux. Mais même sous ce rapport nous avons été frappé et agréablement surpris en voyant que M. Bouniol avait consacré une assez grande partie de son premier volume à parler des colonisateurs français. Une opinion trop générale et peu flatteuse pour nous, conteste aux Français le génie de la colonisation, pour exalter celui des Anglais, de la race anglo-saxone. Il est certain que la France, après avoir possédé de vastes et florissantes colonies dans le Nouveau-Monde et en Asie, en a été dépouillée par les vicissitudes de la guerre ; mais pour peu qu'on veuille y réfléchir, on s'apercevra que, malgré la conquête, le souvenir de la France est toujours demeuré profondément gravé dans les colonies qu'elle avait fondées et qu'elle a perdues. Il y a peu de jours encore, nous avons vu une troupe de jeunes Canadiens traverser la France pour aller présenter au chef auguste de l'Église leurs bras et tout ce qu'ils possèdent ; tous leurs noms étaient français, ils parlaient cette magnifique langue française du grand siècle dans toute sa pureté, tandis que, malgré nos académies, elle tend à se corrompre en France. Comment, après plus de cent ans, sous la domination anglaise qui a envoyé dans ce pays un si grand nombre de ses pionniers, cet esprit si essentiellement catholique a-t-il pu se conserver? M. Bouniol nous l'apprendra. C'est que tous ces hommes qui ont été s'efforcer de coloniser ces régions inconnues n'ont pas été poussés par l'âpre soif du gain comme seul mobile. Les Béthencourt, Cartier, Champlain, etc., ont cherché à civiliser par le catholicisme leurs sauvages habitants. Guidés par la charité chrétienne, ils ont traité ces sauvages non pas comme des êtres

d'une nature inférieure, mais comme de véritables frères. Aussi tous ceux qui ont parlé de ces colonisations anciennes ont-ils remarqué avec une sorte d'étonnement que, parmi tous les peuples qui les avaient tentées, les Français étaient le seul qui ait su se concilier l'affection des indigènes, et qui l'ait acquise au plus haut degré. La race anglo-saxonne, au contraire, si souvent citée pour son aptitude sous ce rapport, ne connaît et n'emploie avec les indigènes qu'un seul procédé, l'extermination totale.

La France Héroïque a été adoptée par l'excellente œuvre de Saint-François de Sales pour faire partie de sa première bibliothèque, celle qu'elle distribue en plus grand nombre, comme l'ouvrage le plus propre à faire bien connaître et à populariser notre histoire. *Les Marins français* en sont le complément, en quelque sorte nécessaire. Le désir de se borner a empêché M. Bouniol de placer dans ses notices les noms de quelques marins que l'on regrettera peut-être de ne pas y trouver, comme les d'Orvilliers, d'Estaing, Guichen, qui avaient, sous le règne de l'infortuné Louis XVI, si glorieusement relevé l'honneur de notre pavillon, et ceux de d'Entrecasteaux, Baudin, etc., qui ont exécuté d'intéressants voyages de découvertes. Dans une seconde édition qui, nous l'espérons, ne se fera pas longtemps attendre, l'auteur comblera certainement quelques-unes de ces lacunes, au moins d'une manière succincte. Il ne sera pas sans intérêt pour notre pays de montrer l'Australie, ce continent entièrement anglais, bordée sur une partie de ses côtes de noms qui rappellent en grand nombre nos illustrations françaises et qui ont été imposés par des navigateurs français.

On comprendra que c'est un simple désir que nous exprimons ici et non une critique. Tels qu'ils ont été publiés, *les Marins français* ne pourraient être l'objet de reproches bien sérieux, et le très-petit nombre de critiques qu'il serait possible de leur adresser s'effaceront devant le service important que M. Bathild Bouniol a rendu à notre histoire, en popularisant une de ses gloires trop peu connue, et qui n'en est pas moins légitime et considérable.

Marquis DE ROYS.

OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE, suivies d'un EXPOSÉ HISTORIQUE des opinions et des systèmes sur ce sujet, depuis 1527 jusqu'à nos jours, par M. AMBROISE-FIRMIN DIDOT. Paris, Didot.

Depuis 1835, l'usage que l'Académie invoquait, avant cette date, comme sa règle, n'a plus aujourd'hui de raison d'être. L'orthographe n'est plus livrée au caprice de chaque écrivain ; toutes les imprimeries, toutes les écoles se sont soumises à la jurisprudence du Dictionnaire : les journaux l'ont popularisée ; personne n'oserait la violer.

Le public accueillerait donc avec la même docilité une nouvelle codification de notre orthographe : les arrêts de l'Académie seraient écoutés et ses réformes accomplies.

Mais, objectent quelques esprits, l'Académie n'a-t-elle pas introduit toutes les améliorations souhaitables dans les cinq éditions de son vaste glossaire?

Un certain nombre de philologues le contestent, et des grammairiens accrédités réclament des modifications urgentes.

Depuis François Ier qui, par son édit de Villers-Cotrets, du 10 août 1539, rendit officielle la langue française en bannissant le latin de tout acte public, nombre de savants imprimeurs, d'érudits, voire même de poëtes, se sont occupés de régulariser notre orthographe. Ronsard, en 1552, se plaignait déjà de sa corruption dans la préface de la *Franciade* :

« Quant à nostre escriture, disait-il, elle est fort vicieuse et corrompuë « et me semble qu'elle a grand besoin de réformation : et de remettre en « son premier honneur le *K* et le *Z*, et faire charactères nouveaux par « le double *N* à la mode des Espagnols *ñ* pour escrire *monseigneur* et une « *L* double pour escrire *orgueilleux.* »

Montaigne, Étienne Dolet, les Estienne, Ramus, Corneille, MM. de Port-Royal, Bossuet, l'abbé de Dangeau, Choisy, l'abbé de Saint-Pierre, Duclos, Beauzée, Domergue, Volney, Destutt de Tracy, M. de Jouy, Ch. Nodier, Daunou, etc., ont tour à tour réclamé la restauration de tout notre système orthographique « un des plus mauvais et des plus arbitraires de l'Europe », a dit Charles Nodier.

Les innovations que chaque écrivain a proposées ont presque toutes porté sur un principe dont l'application a été et sera longtemps controversée. Cet axiome, c'est qu'*il faut écrire comme on parle.* En effet, il semble que si l'écriture se définit « le signe du langage, » plus l'image est fidèle, mieux elle atteint le but. C'est un avantage que les langues allemande, espagnole et italienne ont sur la langue française. A Leipzig, la cuisinière la plus illettrée écrit aussi correctement que Gœthe. En France, l'anarchie est de rigueur : on connaît l'orthographe insensée de nos cordons-bleus.

Maintenant, faut-il introduire *ex abrupto* dans notre langue le système phonétique?

C'est Louis Meigret, au dire des néographistes, qui s'offensa le premier, en France (1545), des compromis intervenus entre la configuration étymologique et la configuration de la « prolation », comme on disait de son temps. « Je ne voy point, dit-il, de moyen suffisant ni raisonnable excuse « pour conserver la façon que nous avons d'escrire en français... Notre « orthographe, pour la confusion et abus des lettres, ne quadre pas « entièrement à la prononciation. »... « Les voix, ajoute-t-il, sont les « éléments de la prononciation, et les letres les marques ou notes des « éléments... Puisque les letres ne sont qu'images de voix, l'escriture « devra estre d'autant de letres que la prononciation requiert de voix; si « elle se trouve autre, elle est faulse, abusive et damnable. »

Pierre Ramus, en 1587, voulut être le promoteur d'une véritable révolution orthographique. Une de ses réformes les plus curieuses consistait à donner au *c* la valeur du *cappa* grec, et remplacer *gn* par η. Ainsi, « magnifique » s'écrirait : « maηifice. » Ramus substituait, en outre, des apostrophes aux lettres muettes, ne s'apercevant pas qu'en mutilant la grammaire, il démonétisait son système. Il eut le mérite toutefois de distinguer, deux siècles avant nos lexicographes modernes, le *v* de l'*u*, le *j* de l'*i*, et ces deux consonnes ont porté longtemps le nom de consonnes *ramistes*, en souvenir de leur patron.

MM. Marle, Féline, Raoux se sont plus ou moins inspirés, dans ces derniers temps, de la méthode proposée par Ramus et Louis Meigret. En réfléchissant sur la constitution de notre idiome, sur certains préceptes de la grammaire et sur les solutions exigées par les besoins contemporains, M. Ambroise Didot émet le vœu que notre langue s'individualise davantage, qu'elle se dégage de plus en plus de ses langes originaires, et surtout qu'elle se préserve de la funeste influence du néologisme chimiste et médical.

Comme conclusion pratique, il voudrait, avec M. Raoux, voir les lexicographes représenter la prononciation, en tête des dictionnaires anglais, arabes et turcs, dans un système phonographique perfectionné et convenu entre les linguistes. « Une page, placée en tête de chacun de ces lexiques, suffirait pour tracer les règles de lecture de cet alphabet véritablement phonétique. Avec l'aide du temps, les personnes studieuses en prendraient l'habitude, et le pas, difficile à franchir, pour la constitution d'un alphabet européen et d'une écriture européenne, serait plus tôt accompli. »

Mais avant d'en arriver à ce développement, la méthode phonétique a besoin de mûrir; jusque-là il faut se défier des innovations désordonnées, imprudentes, et ne pas éliminer un difficulté pour nous gratifier aussitôt d'une autre. Plus tard alors pourra-t-on voir l'Académie française se montrer aussi hardie que l'Académie de la Crusca en 1612, l'Académie de Madrid en 1726, le grand *Vocabulario portuguez* de Coïmbre en 1712, et concilier, dans la mesure légitime, le système phonographique avec le système orthographique des langues néo-latines. Mais l'anarchie qui règne en France dans la prononciation de la langue rendra toujours difficile et peut-être d'ici longtemps impraticable, le projet des phonographes. Non-seulement entre les provinces du Nord et du Midi, mais dans la même contrée, on se trouvera en présence de dialectes et d'idiomes qui modifient singulièrement la prononciation littéraire. Il faudra donc adopter une méthode conventionnelle : mais avec l'éducation insuffisante des classes inférieures, pourra-t-on la populariser?

M. Ambroise Didot, déclarons-le en terminant, a fait là une œuvre

approfondie, savante et qui comptera dans l'histoire de la langue nationale. S'il est vrai que l'Académie française, comme M. Sainte-Beuve l'a insinué dans un de ses derniers *Lundis*, médite un coup d'état grammatical, elle fera bien de consulter et de lire le remarquable ouvrage du doyen de la typographie parisienne. Une lecture attentive et réfléchie de ce livre pourra la détourner d'une résolution trop prompte, et nous épargner une réforme trop radicale.

LES HÉROS DE MENTANA, par M. le comte EUGÈNE DE WALINCOURT, 1 vol. in 12, Paris et Lille, chez Lefort, éditeur.

Encore une mosaïque ! Jusqu'ici l'Iliade de Mentana n'a pas encore trouvé son Homère. Confessons pourtant que le livre de M. de Walincourt ne manque point de vraies qualités : méthode claire, style agréable, de la verve et de judicieuses... citations. Non point que nous reprochions à l'écrivain d'avoir emprunté plusieurs pages aux correspondances des journaux catholiques. Bon nombre de ces lettres, écrites sur le champ de bataille, étaient comme encore fumantes, encore chaudes de l'action qu'elles racontaient; ceux qui les ont lues ne les reverront donc pas sans plaisir réunies par le fil du brocheur. Mais une œuvre d'art réclame, j'en appelle à Boileau, plus d'unité dans le plan et... moins d'extraits dans le récit.

Puisque l'éditeur prépare un second tirage des *Héros de Mentana*, je le prie de veiller à la correction qui m'a semblé laisser à désirer, et je lui signale, en passant quelque noms estropiés, comme p. 42 : « Vigier de Mirabol » pour Viguier de Mirabal; » p. 28, sur la même ligne; « le sergent-major Bacg et le sergent de la Béhassière », pour « Bach » et « de la Bégassière, » etc.

FLEURS DES RUINES, poésies, par M. ALPHONSE BAUDOUIN, Paris, Dillet, rue de Sèvres, 15.

Nous avouons franchement que ce titre, au premier abord, nous a donné du froid. Fleurs des Ruines ! Il y avait sans doute, du lackiste là-dessous, quelque troubadour en pourpoint abricot et à toque à créneaux qui lève mélancoliquement vers le ciel des yeux trempés d'alexandrins !... Eh bien ! nullement. Poésie départementale, candide, mais primesautière, colorée avec un peu de banvillisme, voilà ce que nous offre M. Alphonse Baudouin.

Pourquoi ce titre lugubre ? A peine si trois ou quatre pièces, sur une quarantaine, le justifient. Il est vrai qu'une des plus longues célèbre, sur le mode dorien, les délices du moyen âge, et voue aux gémonies le « progrès, » la « société, » la « civilisation » modernes, etc., etc. dans des strophes fort présentables, ma foi, mais qui gagneraient pourtant, je le

dis sans détour, à être quelque peu échenillées. M. Baudouin ne craint-il pas en effet, de compromettre sa thèse, lorsqu'il dit, par exemple :

> Ton seigneur, *heureux* serf, te frappait d'une main,
> C'est vrai; mais il t'offrait souvent du pain de l'autre.

Heureux ! Heureux ! Je sais bien que le vers a des exigences, et j'accorde qu'une épithète de deux syllabes était ici nécessaire. Mais encore fallait-il en choisir une plus discrète, et le premier dictionnaire de rimes venu ne vous en eût pas refusé. *Heureux !* Je ne déteste point le moyen âge; au milieu du marasme de notre temps, j'admire et j'envie l'ardeur et l'unanimité de sa foi; mais, quand j'ai besoin de stimuler mon admiration ou de faire partager mon enthousiame, je confesse que je ne me prends pas à évoquer l'image d'une société comme la représente M. A. Baudouin, divisée en deux classes : celle qui donne des coups et celle qui les reçoit. Rien ne me tente dans cette idéal.

M. Baudouin ajoute : Le seigneur battait le serf, c'est vrai, mais souvent il lui offrait du pain.

O poëte ! J'ai lu jadis dans un livre que vous ferez bien de méditer cette parole de Dieu à notre premier père : « Tu mangeras du pain à la sueur de ton front, » à force de travail, interprètent les commentateurs; serait-ce donc « à force de verges ? » Si les seigneurs féodaux s'étaient réellement bornés à jeter des miettes de leur table aux serfs pour se donner le plaisir de les assommer ensuite, il ne faudrait pas trop blâmer l'école historique qui flagelle périodiquement le moyen âge. Mais, grâce à Dieu, les seigneurs n'ont pas été ces monstres, et M. Baudouin, leur défenseur, aurait dû le savoir mieux que personne. L'archaïsme peut avoir du bon, et cependant il ne faut pas qu'il aille jusqu'à nous faire dire que le fouet et du pain constituent précisément le bonheur.

O. Havard.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, par les Bénédictins. — De l'apostolicité des Églises des Gaules.

Déjà, nous avons entretenu nos lecteurs des grandes publications de la librairie V. Palmé, et principalement de la réimpression des *Acta Sanctorum*, et de l'*Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins. Pour ce dernier et grand ouvrage, nous avons fait connaître les conditions dans lesquelles s'exécute la nouvelle édition donnée par M. Palmé et qui a été confiée, comme on le sait, à un savant membre de l'Institut, M. Paulin Paris. Nous n'avons pas à revenir ici sur ce point; nous avons maintenant

à jeter un coup d'œil sur les volumes parus jusqu'à présent de cette belle publication (1).

Cinq de ces volumes sont sous nos yeux ; ils sont d'une exécution typographique parfaite : beau papier, belles marges. Le 1er volume, divisé en deux parties, comprend l'histoire littéraire des temps qui ont précédé la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celle des quatre premiers siècles de l'Église. Les volumes 2 et 3 renferment les cinquième, sixième et septième siècles. Le 4e embrasse l'histoire du huitième siècle et une partie du neuvième dont la fin occupe tout le 5e volume. C'est une riche galerie de tous les écrivains qui ont vécu dans ces neuf siècles, et dont les Bénédictins nous donnent la vie, en même temps qu'ils font l'analyse des ouvrages que ces écrivains ont laissés. Cette analyse est souvent très-étendue, selon l'importance des écrits, et les points qui demandent des explications sont discutés, éclaircis, résolus à l'aide d'une critique savante et judicieuse dont le mérite et l'autorité, on ne l'ignore point, sont reconnus depuis longtemps. Ajoutons qu'indépendamment de la vie des écrivains si nombreux qui figurent dans l'*Histoire littéraire de la France*, du catalogue de leurs ouvrages et des résumés de ces écrits, les Bénédictins nous indiquent encore, quand il y a lieu, les éditions qui en ont été faites.

Du reste la réputation de ce monument littéraire est assez connue, et nous n'avons pas besoin d'insister beaucoup sur sa valeur. Ce qui doit surtout nous préoccuper, c'est la part de travail qui appartient à l'éditeur, M. Paulin Paris, dans cette réimpression de l'œuvre bénédictine. Car le savant membre de l'Institut donne, à la fin de chaque volume, des notes marquées d'un signe qui les fait aisément distinguer de l'ouvrage original, et qui ont pour but, soit de rectifier certains passages des doctes auteurs, soit de mentionner les travaux plus récents qui ont apporté, à la critique et à l'érudition contemporaines, quelqus nouveaux points de vue dont il convient de tenir compte. Chacun des volumes que nous examinons renferme de ces sortes d'Additions ou de Notes, pas autant cependant qu'on le désirerait, vu le savoir de M. Paulin Paris, et que le réclameraient bien des passages des Bénédictins. Nous pensons, à cet égard, que l'éditeur pousse peut-être trop loin la discrétion et qu'il pourrait plus souvent prendre la plume pour son propre compte. Quoi qu'il en soit, l'essentiel, pour nous, pour tout catholique, c'est que les additions ou remarques de M. Paulin Paris soient faites dans un esprit, dans un sentiment de justice et d'impartialité qui cadrent avec une telle œuvre et qui servent la cause

(1) L'ouvrage formera 12 beaux volumes in-4°. Le prix de chaque volume est de 20 fr. chez Victor Palmé, libraire éditeur des *Acta Sanctorum*, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain, Paris.

de la vérité. Or on pourra juger, par quelques exemples que nous donnerons, du prix qu'on peut attacher au travail du savant éditeur.

En 1858, dans un rapport présenté à l'Académie des inscriptions au nom de la commission des *Antiquités nationales*, M. Paulin Paris s'était prononcé ouvertement contre les Origines apostoliques de nos Églises des Gaules. Parlant des défenseurs de ces Origines, il trouvait leurs raisons peu dignes d'attention. « Ces écrivains qui revendiquent en faveur des « Gaules l'honneur d'avoir recueilli les premières semences du Christia- « nisme, soit de la bouche des apôtres, soit des prêtres ordonnés par saint « Pierre ou saint Clément, » lui paraissaient, « fort estimables dans leurs « intentions, *mais très-indulgents dans le choix de leurs moyens de convic- « tions.* » Et il disait à ses collègues, en terminant, ces paroles où perce une légère pointe de dédain : « Messieurs, ces thèses pourraient ne « vous sembler qu'un inconvenant jeu d'esprit, si depuis quelques années « elles n'avaient été présentées avec une certaine apparence d'autorité. « Votre commission déclare *que les moyens d'argumentation employés* (par « cette école d'écrivains) *ne sont pas à son usage* (1). »

A la même époque, une Revue archéologique très-répandue, renchérissant sur les paroles de M. Paulin Paris, ajoutait ce qui suit aux lignes qu'on vient de lire : « Ces derniers mots disent tout. Une *argumentation flétrie* par une Académie aussi haut placée que l'Académie des inscriptions ne peut être aux yeux de tous ceux qui se respectent et respectent la religion, qu'une argumentation *ignorante* ou d'une *insigne mauvaise foi* (2). » Eh bien! malgré ce qu'avait dit et imprimé en 1858 M. Paulin Paris, et malgré ce qu'ont pu dire, en des termes aussi peu mesurés que ceux qu'on vient de lire, les adversaires de l'apostolicité de nos Églises, le célèbre membre de l'Institut n'a pas craint de revenir en 1865 sur son opinion erronée, et en cela il a agi en vrai savant; car, en effet, plus on a de science, plus on sait qu'on a incessamment à apprendre, et plus aussi, dès lors, on est disposé à revenir sur un premier jugement trop précipité.

Voilà ce qui est arrivé pour M. Paulin Paris, et l'on ne saurait trop le féliciter de s'être corrigé lui-même avec autant de loyauté qu'il l'a fait dans ses notes du 1er volume de l'*Histoire littéraire de la France*. Mieux informé et ayant étudié plus profondément la question des Origines chrétiennes des Églises des Gaules, il en est venu à avouer qu'il s'était trompé autrefois et à redresser, à son tour, les opinions erronées de Dom Rivet sur ce point capital.

L.-F. Guérin.

(1) *Rapport à l'Académie des Inscriptions*, 1858, in-4°, pp. 12 et 13.
(2) *Bulletin monumental*, t. XXV, p. 456.

Nous recevons la lettre suivante :

A M. Dubosc de Pesquidoux, rédacteur de la *Revue du Monde Catholique.*

Bourges, le 27 avril 1868.

Monsieur,

Vous avez bien voulu dans la *Revue du Monde Catholique* du 10 février 1868, vous occuper de ma brochure sur l'Alésia de Savoie. Je regrette, monsieur, de n'avoir pas connu plus tôt votre article pour vous en remercier, et vous signaler une erreur qui a dû donner aux lecteurs de la *Revue* une assez triste idée de mes connaissances géographiques. Vous m'avez fait confondre la Gaule Cisalpine avec la Gaule Province ou *Gallia Provincia*. Je n'ai rien dit de tel, monsieur; je me suis contenté d'affirmer :

1° Que les auteurs anciens établissaient une distinction entre la *Gallia Provincia* et la *Provincia;*

2° Que la *Gallia Provincia* était la partie sud de la *Provincia.*

Or, la Gaule Cisalpine, vous le savez comme moi, monsieur, n'ayant jamais été comprise dans la *Province Romaine*, je n'ai donc pu prendre la *Gallia Provincia* pour la Gaule Cisalpine.

La Gallia Provincia, occupant le sud de la *Provincia,* ne peut être que la Provence avec une partie du Languedoc et du Dauphiné.

Il faut que je me sois bien mal expliqué, monsieur, pour que vous m'ayez si mal compris. J'espère que vous voudrez bien m'aider à réparer ma faute en faisant insérer ma lettre dans la *Revue du Monde Catholique.* En bonne conscience, vous me devez, monsieur, ce petit dédommagement; vous m'avez joué plus d'un vilain tour, et les lecteurs de la *Revue* ont pu certes, grâce à vous, prendre aussi mauvaise opinion de mon savoir-vivre que de mon savoir géographique. Ceux qui liront les pages 42 et 43 de ma brochure sauront si le jeune et présomptueux normalien traite ses respectables adversaires avec autant de sans-façon qu'il vous a plu le supposer.

Je vous pardonne de grand cœur, monsieur, les railleries prodiguées à mon outrecuidante personne, et n'ai pas le mauvais goût de vous en garder rancune.

Quant à vos critiques, je vous en remercie et remercierai toujours ceux qui voudront, comme vous, m'aider à découvrir la vérité : j'ai le regret pourtant de vous dire qu'elles ne m'ont pas ébranlé, et le regret plus vif de penser que mes arguments ne vous ont pas convaincu.

Je reste persuadé que la circonvallation d'Alésia n'était pas complète, et cela pour les raisons énumérés dans ma seconde conférence.

La difficulté la plus sérieuse du système nouveau me paraît être le *quæ pars collis ad orientem...* du chapitre LXIX des *Commentaires*, et j'avoue que par instants je ne suis pas satisfait moi-même de l'explication que j'en ai voulu donner.

Que l'Alésia de Savoie soit incontestablement la véritable, il serait donc peut-être téméraire de le prétendre; mais de toutes les Alésia découvertes jusqu'à ce jour, c'est la seule vraisemblable. Voilà ce que je crois pouvoir affirmer.

Avant de la condamner en dernier ressort, vous tiendrez sans doute, monsieur, à connaître le livre de l'inventeur, M. Fivel. Ce livre, dont vous ne me paraissez pas soupçonner l'existence, a paru à Chambéry quelques mois après ma brochure, sous ce titre : *l'Alésia de César près de Novalaise.*

M. Fivel, en le publiant, a étouffé lui-même la question qu'il avait si ingénieusement soulevée. C'est là, monsieur, mon opinion bien sincère. Mais il n'en est pas moins de mon devoir de vous le signaler. Je m'y crois d'autant plus obligé que ce livre de M. Fivel ne mentionne pas la brochure de M. Tessier, brochure publiée avec l'assentiment et sur l'expresse demande de M. Fivel.

Je vous envoie en même temps que cette lettre, monsieur, le mince opuscule que vous avez bien voulu critiquer. Si mince qu'il vous paraisse, je vous prie de le recevoir comme un hommage

De votre très-reconnaissant,

J. TESSIER, *professeur d'histoire.*

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

ÉTUDES HISTORIQUES

LES FILLES DE JACQUES II

ANNE

(SUITE ET FIN.)

A l'exemple de miss Strickland, nous passerons rapidement sur les combats incessants que se livrèrent, sous le règne de la reine Anne, les partis connus sous le nom de tories et de whigs. L'histoire a rapporté les agitations gouvernementales et les résultats qu'elles eurent dans la politique européenne ; mais elle s'est peu préoccupée des petites passions qui déterminèrent ces crises : elle n'a même jamais très-bien expliqué l'étymologie de ces sobriquets de whigs et et de tories qui s'échangèrent d'abord par manière d'insultes, comme on aurait fait des noms de lollards, de papistes ou de quakers, et qui se sont maintenus jusqu'à notre époque, comme désignations politiques, tout en perdant quelque peu de leur signification primitive. Les partis, du temps de la reine Anne, étaient plus nettement accusés que de nos jours : leurs opinions étaient plus tranchées, les haines plus ferventes, les conséquences de principes très-arrêtés étaient plus logiquement passionnés : on voyait des défections individuelles, mais les compromis, les fusions entre des doctrines ennemies, tout ce qu'on a appelé le *gâchis* parlementaire était absolument inconnu aux antagonistes qui se disputaient la direction du gouvernement de l'Angleterre.

Suivant miss Strickland, « les whigs prétendaient entretenir une « guerre continentale permanente, afin de prévenir à jamais le retour « des Stuarts, et faisant à l'Église catholique réformée d'Angleterre, « ou haute Église, une opposition aussi acharnée qu'à celle de Rome, « ils voulaient enlever à la souveraine le droit qu'elle avait, en sa « qualité de chef de la religion établie, de nommer aux siéges ou aux « bénéfices vacants les ecclésiastiques dont elle approuvait les doc-

« trines, et conférer ce privilége au premier ministre, quelle que fût « sa croyance religieuse. Les tories, au contraire, ennemis du parti « calviniste ou genevois, qui formaient la basse Église, soutenaient la « prérogative royale, demandaient au nom des intérêts du royaume « la cessation des ruineuses guerres continentales, l'extension des « colonies fondées par les rois de la race des Stuarts, et des réformes « économiques dans l'administration des finances. Le parti dont Ro- « chester était le chef aurait été ouvertement jacobite, si la religion « du prince Jacques III ne lui eût pas paru être un insurmontable « obstacle à son retour au trône de ses pères. »

Les tories étaient trop puissants au début du nouveau règne pour que les Marlborough ne demeurassent pas ostensiblement dans leurs rangs, quoique les sympathies du couple ambitieux fussent toutes acquises aux whigs, moins par l'effet d'une conviction sérieuse qu'en haine des oncles de la reine.

Sarah Jennings et son mari pouvaient se croire établis dans une position inexpugnable. Lady Marlborough, créée grande maîtresse du palais, disposait de toutes les charges de la cour, déplaçant et plaçant ennemis ou amis, depuis le favori hollandais de Guillaume Bentinck, duc de Portland, jusqu'à l'humble cousine qu'elle avait tirée de la misère. Son mari, investi du commandement suprême de l'armée de Flandre, venait d'être décoré de l'ordre de la Jarretière; enfin l'éclatante prospérité de Sarah ne semblait menacée d'aucune disgrâce, car elle était loin de se douter du changement survenu dans le cœur de sa maîtresse.

« Personne, dit Swift, n'était plus habile que la reine à cacher ses « impressions. » Comme le sont d'ordinaire les êtres faibles, Anne, dissimulée et sournoise, déguisait ses implacables ressentiments sous les apparences les plus affectueuses. Cependant, quelque temps après les fêtes du couronnement, lady Marlborough crut s'apercevoir d'un refroidissement dans ses manières : le soleil de la faveur était à peine voilé par un léger nuage, mais ce nuage existait, Sarah ne pouvait s'y tromper. Du jour où ses soupçons se changèrent en certitude, ses rapports avec la reine ne furent plus qu'une suite de querelles, de reproches, de récriminations qu'Anne supporta en silence : elle avait la ferme intention de l'éloigner de sa personne, mais en même temps elle voulait retarder cette disgrâce, jusqu'au moment où elle pourrait la compenser par de nouveaux bienfaits.

Quand lord Marlborough revint triomphant de sa campagne de

Flandre, Anne l'éleva à la dignité de duc; mais l'ancien capitaine de Jacques n'avait point de fortune et malgré son avarice sordide, malgré tout le savoir-faire de sa femme, ses revenus étaient insuffisants pour soutenir sa nouvelle dignité. Lorsque la reine notifia cette nomination au Parlement, elle fit savoir en même temps son intention d'accorder au duc de Marlborough et à ses héritiers, une dotation de 5,000 livres sterling (125,000 francs) par an, à prendre sur les revenus de la poste. Ce message royal fut accueilli d'abord par un silence glacial, et repoussé avec vivacité par le parti tory ; le refus qui fut voté et respectueusement porté à la reine était motivé sur le danger qu'il y avait à aliéner les revenus publics en faveur d'individus déjà suffisamment récompensés de leurs services, ainsi que l'était le duc de Marlborough. Anne ne chercha pas à faire revenir le Parlement de cette décision; mais en présence de la rage et de la consternation de la duchesse, elle chercha à la dédommager de cet échec en lui offrant sur sa cassette particulière une pension de 2,000 livres sterling. Sarah rejeta cette offre avec mépris, mais elle en prit acte, et longtemps après, devenue alors immensément riche, on la vit réclamer avec âpreté cette pension et ses arrérages.

Sarah avait voué une haine irréconciliable aux tories, auteurs du premier échec que sa cupidité et son ambition venaient de recevoir. Elle leur fit ouvertement une guerre acharnée et ne daigna plus même garder de ménagements avec la reine, qu'elle accusait d'être leur complice et dont elle parlait avec un suprême dédain. Quand l'influence de Marlborough eut encore grandi par de nouvelles victoires, et qu'à force d'intrigues le cabinet tory fut renversé, la reine retombée sous la main despotique de Sarah, ne fut plus, comme elle le disait elle-même, « qu'une esclave couronnée. » Et cependant, au lieu d'en finir avec cette tyrannie par un acte d'autorité, Anne passait son temps à calmer ou à satisfaire les incessantes plaintes, les exigences sans cesse croissantes de celle qu'elle n'aimait plus. Il arrivait souvent qu'elle avait à écrire quatre billets par jour pour dissiper les irritations de l'ancienne favorite, d'autant plus susceptible qu'elle était devenue plus soupçonneuse.

Un des billets d'Anne qui se faisait plus humble à mesure qu'elle se détachait davantage, donnera une idée du style de la reine.

« Il est si tard que je ne puis que vous remercier de votre lettre « et vous féliciter de la bonne santé dont jouit le duc de Marlborough « après ses fatigues du siége de Bonn. Les excellentes nouvelles re-

« latives à sa personne me sont encore plus précieuses que celles de « de toutes les conquêtes qu'il pourra faire. Que le Tout-Puissant « continue à le protéger comme il l'a fait jusqu'à présent, et le ra- « mène en sûreté à ma chère et *adorée* Mme Freeman. »

C'est dans les papiers inédits de la duchesse que se trouvent tous ces récits, où se dévoilent avec un étonnant cynisme sa rapacité, ses insolences, ses exactions et le mécontentement incessant que rien ne pouvait apaiser. En présence de ce despotisme et de la soumission d'Anne à une favorite détestée, il est difficile de ne pas supposer l'existence d'un secret dont la connaissance donnait à Sarah un pouvoir pareil à celui qu'avait exercé Guillaume sur l'esprit de Marie.

Cependant de graves événements se préparaient en Europe; la guerre de la succession venait d'éclater, et Charles d'Autriche, dont la cause était appuyée par le gouvernement d'Anne, s'arrêta en Angleterre pour remercier la reine et lui rendre ses hommages à Windsor; le prince Georges alla au devant de lui jusqu'à Letworth. La saison était très-avancée, le temps rigoureux, les routes détestables, « si bien, dit un gentilhomme danois de la maison du prince, que « Son Altesse mit quatorze heures pour faire quelques lieues, quoi- « qu'elle ne se fût arrêtée que trois fois, le temps de relever sa voi- « ture renversée dans la boue. » Les fêtes données à la cour furent brillantes : Charles d'Autriche y déploya la courtoisie traditionnelle de sa race et de son pays.

Présentant au duc de Marlborough sa propre épée, il lui dit avec grâce qu'un pauvre prince comme lui n'avait rien de mieux à offrir à un héros; puis, à l'imitation de son glorieux prédécesseur Charles-Quint, au moment où la duchesse lui donna à laver, il ôta de son doigt une bague de prix qu'il passa à celui de la favorite.

La guerre étrangère ne troubla cependant point la paix dont l'Angleterre jouissait alors; on eût dit qu'une influence pacifique endormait la nation sur laquelle les luttes parlementaires ne produisaient aucun effet; les divergences politiques et religieuses qui subsistaient entre la reine et son mari n'altéraient point non plus leur parfaite harmonie. Georges était ostensiblement conformiste; mais, luthérien au fond du cœur et ayant, d'après les stipulations de son contrat de mariage, conservé sa chapelle et ses aumôniers luthériens, il passait pour être l'appui des dissidents et le protecteur des whigs : il avait d'ailleurs une rancune particulière contre les tories, à l'instigation desquels on avait procédé à une enquête sur les malversations com-

mises au département de la marine, dans le temps où il était grand amiral. Cependant et tandis que la reine pour ne pas blesser le prince, gardait une neutralité apparente, Georges de Danemark vota, dans la Chambre des pairs, pour une mesure proposée par les tories, et qui devait caresser l'attachement de la reine pour l'Établissement, autant que froisser les intérêts des dissidents.

On s'était aperçu qu'en se contentant de soumettre ceux-ci au serment de *conformité*, et au *Fert*, pour les rendre aptes à occuper des siéges au Parlement ou des charges d'État, on avait, en réalité, ouvert la porte à une foule de *récusants*, qui, à peine investis de quelque emploi, se hâtaient de retourner à leur communion particulière. Afin de parer à cet inconvénient, le ministère tory proposa un bill, tendant « à forcer les dissidents qui avaient reçu le *sacrement anglican* à de- « meurer dans l'Église établie, tout le temps du moins où il resterait « en possession de fonctions publiques : le retour à leurs chapelles « non conformistes devait être frappé d'une amende de 100 livres « sterling, et le relaps était en outre condamné à payer cinq livres par « chaque jour qu'il continuerait, après ce délit, à exercer son emploi. »

Ainsi la conscience se tarifait, et la persécution, de cruelle qu'elle était, se faisait corruptrice. L'Évangile nous l'a dit : il ne faut pas craindre ceux qui prennent la vie du corps, mais ceux-là qui en veulent à l'âme. Leur atteinte est plus profonde, plus durable ; ce n'est plus seulement quelques individus qui succombent, c'est le sens moral d'une nation et de plusieurs générations qui se dégrade. Sous le règne passé, on avait, par le prix du sang, encouragé le faux témoignage, la délation ; maintenant, le parti de la haute Église proposait un projet qui devait sanctionner l'apostasie et l'hypocrisie, et qui aboutissait à la domination suprême de la formule, sans tenir aucun compte de la conviction et de la conscience.

Si ce bill, adopté par la Chambre basse, fut rejeté par la Chambre haute, où les whigs avaient de nombreux appuis parmi ces grands seigneurs toujours prêts à restreindre la prérogative royale, ce n'est pas à leur conscience qu'il faut en faire honneur : l'intérêt politique était devenu pour eux comme l'intérêt pécuniaire chez les masses, l'*ultima ratio*. Les principes ne signifient plus grand chose là où tout se réduit à une question de pertes et profits.

Le pouvoir des ministres tories s'abîma dans le rejet du bill de conformité : ils se retirèrent en masse et les whigs revinrent à la tête des affaires.

Ici miss Strickland trace de la reine Anne un portrait quelque peu différent de ceux où on voudrait nous faire voir une émule de Louis XIV.

« C'était bien certainemant la souveraine la plus universellement « populaire qui fût jamais montée sur le trône d'Angleterre et encore « à présent les basses classes ne parlent d'elle qu'en l'appelant « la « bonne reine Anne. » Mais sa bonté, ses vertus étaient de l'ordre « négatif : d'un caractère indolent, d'un esprit obtus, c'était « plutôt ce qu'on nomme *une bonne espèce de femme*, qu'une « femme essentiellement bonne. Plus d'une cause, indépendante de « ses mérites ou de ses qualités, lui avait assuré l'amour de son « peuple.

« D'abord, elle était, comme elle le dit dans son premiers discours « au Parlement, entièrement, absolument anglaise, et par son père et « par sa mère, et par le lieu de sa naissance. Sa personne même, « d'une beauté lourde, avec son teint éclatant, ses formes trop déve- « loppées, était ce qu'on appelle en anglais *comely*, et offrait le type « accompli des belles bourgeoises de Londres ; elle leur ressemblait « encore par une éducation très-bornée qui ne l'avait point élevée « au-dessus de leurs goûts, de leurs préjugés, de leur langage même « qui dénotaient chez la reine, comme chez ses sujettes, une déplo- « rable vulgarité d'esprit et de sentiments. Son incapacité et son « inertie ne lui permirent jamais de résister aux empiétements d'une « oligarchie sans cesse occupée à refouler la puissance royale dans « d'étroites limites. Elle eut le bonheur, rare même pour les rois « constitutionnels qu'on dit irresponsables, de n'être jamais tenue « pour solidaire d'aucune mesure impopulaire de ses ministres. Sa « qualité de dernière héritière des Stuarts, dans la ligne protestante, « était comme une égide contre les ministres, et lui assurait même « l'affection dévouée de la nation, parmi laquelle nos rois nationaux « comptaient encore de nombreux adhérents. »

Les seules affaires où Anne semblait prendre un vif intérêt, étaient celles de l'Église établie, sans cependant y comprendre grand' chose : ainsi elle eut beaucoup de peine à s'expliquer la nature et le but d'une institution, connue sous le nom de Convocation et qui avait été paralysée, sinon entièrement abolie, par les tendances calvinistes de Guillaume,

« Cette Convocation, qui subsiste encore à présent, n'est autre « qu'un parlement spirituel, partagé, comme le Parlement temporel,

« en deux Chambres ; la haute, où siégent les hauts dignitaires de « l'Église ; la basse, composée des membres du clergé inférieur. Il « s'assemblait et s'assemble encore avec toutes les anciennes formes ; « seulement un ordre du souverain peut intervenir pour réduire au « silence l'orateur ecclésiastique, dont ce chef suprême de l'Église « anglicane n'approuverait pas les doctrines, ou même comme l'avait « fait Guillaume, pour dissoudre l'assemblée. »

Anne n'eut jamais la pensée d'interrompre arbitrairement les séances de ce Parlement, qui souvent dégénéraient en disputes furieuses sur les points fondamentaux de la religion ; mais elle ne comprit jamais comment il se faisait que la Chambre haute était recrutée dans les rangs de la basse Église; tandis que la Chambre basse se composait de ministres orthodoxes anglicans, plus aimés et plus respectés par le peuple que ces hauts dignitaires sortis presque tous des rangs de ces dissidents vendus à Guillaume, dont ils partageaient les doctrines calvinistes ou sociniennes. « La reine, ajoute miss Strickland, était absolument hors d'état de se rendre compte des événements politiques, et des ressorts qui les déterminent. Elle avait pris une fois la résolution d'étudier l'histoire ; mais, après quelques essais infructueux, elle avait jeté les livres pour retourner à son occupation favorite, les jeux de cartes. Elle eût été fort surprise si on lui avait dit qu'elle passerait pour la protectrice éclairée des lettres, et qu'on assimilerait son règne à celui d'Auguste. »

Au reste, cette littérature a été étrangement surfaite. Si on avait le courage de fouiller dans cet amas de vieilles fadeurs qu'on ne lit plus, on s'étonnerait que toutes ces platitudes aient été entourées d'une réputation acceptée de confiance par la postérité. Les écrivains du *grand siècle* anglais, la plupart pâles imitateurs ou traducteurs des classiques, n'ont été habiles qu'à se célébrer eux-mêmes et à encenser leurs patrons. Hors le *Spectateur* et le *Babillard*, dont la *Gazette de Loret*, le *Mercure* et les *Caractères de la Bruyère* peuvent avoir fourni l'idée première, les productions de cette époque sont absolument dépourvues d'originalité, « à moins, dit miss Strickland, « d'en aller chercher dans les dégoûtantes comédies de Cibber, de « Congrève et de Vamburgh, qui ont le triste mérite de retracer les « mœurs du temps avec une fidélité voisine du cynisme... Quelques « femmes cependant, révoltées par la licence du monde et de la lit- « térature, songèrent à se retirer dans la solitude, afin de s'y livrer « en paix à des travaux dont les tendances et l'esprit avaient de

« l'analogie avec les œuvres du siècle passé. Une d'elles, entre au-
« tres, Marie Astell, aurait désiré remettre le célibat des femmes en
« plus grand honneur qu'il ne l'était en Angleterre. Afin d'atteindre
« cet idéal de pureté séraphique, Marie Astell proposa de fonder
« une communauté où les femmes dégoûtées du monde pourraient
« se retirer et consacrer leurs loisirs à l'éducation des jeunes filles.
« Mais l'évêque Burnett s'opposa à cette institution, qui, disait-il,
« sentait le papisme et aurait été un premier pas au rétablissement
« des couvents.

« Mais, ajoute miss Strickland, pour qu'une communauté de
« femmes puisse se concilier le respect et l'amour du public, il faut
« qu'elle ait pour principe vital l'unique amour du divin fondateur
« du christianisme, qui seul inspire le dévouement, l'abnégation, le
« zèle désintéressé avec lesquels les recluses doivent se consacrer au
« soulagement et à l'éducation des pauvres; or, il ne paraît pas que
« le projet de Marie Astell eût un mobile et une portée aussi élevés;
« d'autres encore ont renouvelé de semblables tentatives, mais à
« elles aussi manquait, avec ce *principe vital*, le lien d'une union
« inaccessible aux mesquins calculs de l'égoïsme, et ces essais n'ont
« abouti qu'à de misérables querelles entre des femmes capricieuses
« ou volontaires. »

Miss Strickland constate avec une bonne foi admirable l'impuissance du protestantisme à produire de ces communautés de femmes que leur sainteté et leurs bienfaits font respecter et chérir des peuples; mais s'est-elle expliquée comment ce *principe vital*, dont elle déplore l'absence, ne se trouve que dans le catholicisme, dans cette Église « corrompue, presque idolâtre », où jamais on n'a vu pourtant tarir le vin qui fait germer les vierges, avec leur incessant dévouement et leur humble héroïsme?

Les gloires militaires du règne d'Anne sont plus incontestables que celles de l'intelligence. La bataille de Blenheim, gagnée par Marlborough, produisit d'autant plus d'effet en Angleterre que c'était, depuis la journée d'Azincourt, la première victoire remportée par les Anglais sur le continent. Célébrée avec d'indicibles transports par tout le royaume, elle le fut à Londres par des pompes depuis longtemps inusitées. La reine se rendit en procession solennelle, entourée de toute sa cour, d'un bataillon des gardes, à sa cathédrale de Saint-Paul, où un *Te Deum* fut chanté par la chapelle de Sa Majesté. Des récompenses nationales furent votées par le Parlement au duc

de Marlborough, qui revenait en triomphateur, traînant avec lui son prisonnier, le maréchal de Tallard. Woodstock, ancien château historique, consacré par plus d'un souvenir de gloire ou de poésie, fut concédé en toute propriété au vainqueur de Blenheim, pour lui et ses héritiers. Sarah n'était pas femme à apprécier la beauté de cet antique manoir et de ses chênes séculaires : « En véritable parvenue, dit notre auteur, elle se hâta de le livrer à un architecte hollandais, « qui cependant ne se résigna pas sans regrets à être complice du « vandalisme de la duchesse. Le vieux château fut rasé et remplacé « par un édifice sans caractère auquel on donna le nom de Blenheim. « Aux vénérables arbres du parc on substitua les ifs, les charmilles, « les boulingrins à la mode; enfin partout la laideur prétentieuse « prit la place de l'élégance grandiose des temps passés. »

Avec les Marlborough, devenus plus puissants que jamais, les wighs dominaient dans les conseils de la reine, d'où ils avaient réussi à éloigner son ami le plus sincère et le plus honnête, son oncle lord Rochester. Anne pliait devant les moindres volontés de ses tyrans domestiques, sans essayer de ressaisir ses droits. Il n'y avait qu'un sujet sur lequel elle montrait parfois des velléités de résistance : elle ne pouvait se résoudre à voir l'Église anglicane attaquée, amoindrie par le parti de la basse Église. Il lui arrivait d'entrer dans des accès d'irrésolution et de regrets lorsqu'on lui dictait des nominations contraires à ses principes ; la duchesse alors se présentait à Sa Majesté, et, se servant d'une exclamation habituelle aux classes bourgeoises en Angleterre, elle s'écriait avec un ton où la vulgarité s'alliait avec l'insolence : « Seigneur ! il faut en passer par là, Madame. »

Cette femme impérieuse, avare, intéressée, étendait sa domination sur tous les détails de la vie officielle ou privée de la reine, qui osait à peine avoir une volonté différente de celle de ce despote. « Il est certain, dit miss Strickland, que, par quelque motif demeuré inconnu, Anne était forcée à se soumettre à la loi de Sarah Churchill ; la générosité naturelle à la reine, et qui était un des devoirs de sa position, était sans cesse entravée par la rapacité de la duchesse, qui aurait voulu accaparer toutes les libéralités de sa maîtresse. Elle ne croyait pas déroger à son arrogance hautaine en descendant à de misérables détails; et l'on voit, d'après ses propres Mémoires, que cette fripière titrée disputait avec les autres femmes de la reine pour la défroque royale. Abigaïl Hill, sa pauvre cousine, était surtout l'objet de ses soupçons jaloux; le mariage de cette nouvelle favorite fut l'occa-

sion de scènes plus violentes que jamais, dont Anne eut à souffrir sans relâche pendant trois années consécutives.

« Il faut avouer que la pauvre reine joua un rôle assez étrange dans cette affaire : oubliant le soin de sa dignité, elle voulut servir elle-même de témoin au mariage secret d'Abigaïl avec un de ses pages, Samuel Masham, et le fit bénir dans une pièce reculée du palais, afin d'éviter aux époux les colères de leur terrible cousine. Mais ce mystère, pour lequel on ne voit guère de motifs plausibles, fut bientôt trahi par la générosité d'Anne elle-même.

« La conduite de la reine et d'Abigaïl, écrit la duchesse, me con-
« vainquit de l'existence de quelque mystère, que je me mis en de-
« voir de découvrir. En moins d'une semaine, je sus que ma cousine
« était devenue une véritable favorite, à ce point que la reine avait
« assisté à son mariage dans l'appartement du docteur Arbuthnot, et
« à ce propos, qu'une somme très-ronde avait été tirée de la cassette
« particulière de Sa Majesté. De plus, je sus qu'Abigaïl, maintenant
« madame Masham, entrait souvent chez la reine pendant que le
« prince, dont la santé déclinait, faisait sa sieste. Abigaïl passait
« ainsi environ deux heures par jour avec la reine, en tête-à-
« tête. De là date l'influence que prit M. Harley par l'entremise de
« cette femme. »

Mais à l'extérieur le pouvoir de Sarah était encore intact, et miss Strickland rapporte quelques anecdotes prouvant combien on redoutait plus son déplaisir que celui de la reine. Nous en choisissons une qui n'est pas sans intérêt pour les catholiques et pour la France; de pareils aveux involontaires abondent dans les ouvrages de miss Strickland et sont bons à enregistrer :

« On sait que le gouvernement de la reine avait encourggé les protestants révoltés des Cévennes pour inquiéter Louis XIV. Naturellement leur chef, Cavalier, avec ses camarades, qu'on nommait *Camisards*, trouvèrent une chaleureuse réception à Londres, où ils se réfugièrent pour se mettre à l'abri de la colère de leur roi. Mais à peine furent-ils établis, que l'esprit bouillant de ces Méridionaux commença à fermenter d'une manière qui parut étrange, même parmi les nombreux sectaires de la Grande-Bretagne. Leurs prédicants, après être restés dans des extases pareilles à ce qu'on appellerait aujourd'hui somnambulisme, se mettaient à débiter des prophéties si extravagantes que le gouvernement fut forcé d'intervenir. Les plus fanatiques d'entre eux furent condamnés à se montrer sur des tré-

teaux en deux places publiques, portant à leurs chapeaux des papiers où se lisait la cause de cette condamnation. D'autres sujets de scandale furent donnés par ces réfugiés, qui paraissaient faire bon marché des lois divines et humaines, au grand déplaisir des autres dissidents. L'un d'eux, entre autres, quitta sa femme et en prit une autre, qui était moucheuse de chandelles à un théâtre, et considérée par les Cévenols comme une *illuminée*. Enfin un ministre dissident se mit à prêcher vigoureusement contre ces fanatiques et publia ses sermons sous le titre pédant de « *Caveat contre les nouveaux prophètes*, et l'offrit à la reine par l'entremise d'Abigaïl Masham. Ce ne sont pas les jalouses fureurs de lady Marlborough à cet envoi, ni la consternation du pauvre prédicant rudement tancé, sur lesquelles s'étend miss Strickland, qui nous paraissent fort intéressantes. Mais il est piquant de constater l'amère déception produite par la présence de ces martyrs de la vérité cévénole, dont la rebellion utile à l'Angleterre avait été chauffée à grand renfort de zèle protestant. Quand on vit de près ces fanatiques, pris de loin pour des héros, leur immoralité, leurs extravagances, leurs jongleries, changèrent en dégoût l'enthousiasme qu'ils avaient inspiré. Tout ce qu'il y avait d'honnête, même parmi les dissidents, s'empressa de décliner toute solidarité avec ces énergumènes. Ce n'est pas la seule fois que l'Angleterre a pu avoir honte des auxiliaires de ses ministres politiques ou religieux. Entre les camisards et les chemises rouges, il n'y a qu'une différence de couleur.

Nous épargnons à nos lecteurs le détail prolixe des incessantes tracasseries auxquelles tout servait de prétexte et que la reine supportait avec une patience difficile à comprendre, à moins de l'attribuer à ses secrètes terreurs. Il eût d'ailleurs fallu une main plus habile et plus ferme que celle d'Anne pour briser le réseau de despotisme sous lequel la junte des Marlborough était parvenue à enlacer la reine et l'Etat. Blessée, irritée par les violences de Sarah, poussée à bout par l'espionnage qui l'entourait, et par l'impossibilité où elle était réduite de faire la plus légère aumône sans s'exposer aux insolents reproches de la duchesse, elle essaya bien de se débattre et de s'assurer un appui dans la personne de Harley : mais on la força à l'éloigner d'elle, et s'il n'avait eu le moyen d'opposer de terribles récriminations aux accusations de ses ennemis, il aurait payé de sa tête la bienveillance de sa souveraine ; son secrétaire ne put échapper à l'animosité de la junte : accusé d'entretenir une correspondance avec les exilés de

Saint-Germain, le malheureux Greggs fut incarcéré à la Tour, puis pendu. On fit à la reine un crime d'avoir envoyé au condamné quelques adoucissements aux rigueurs de la prison, et d'avoir chargé son docteur de lui porter des remèdes.

Abigaïl Masham, dont les services devenaient chaque jour plus indispensables, était l'objet d'une jalousie que son expulsion seule pouvait apaiser. Mais la reine montrait sur ce point une inébranlable fermeté; et l'obscure habilleuse occupait une position trop subalterne pour qu'il n'y eût pas quelque ridicule à l'impliquer dans un procès politique, auquel il était d'ailleurs impossible de trouver un prétexte spécieux. Quand le duc de Marlborough voulait arracher à la reine un consentement à des mesures qu'elle détestait, il la menaçait de déposer le commandement de l'armée : Anne tremblait et signait. La duchesse résolut d'employer cette même voie d'intimidation, et vint un jour signifier à la reine que, s'apercevant d'un changement survenu dans les sentiments de Sa Majesté, elle demandait la permission de se retirer en laissant ses charges à ses enfants. Mais le temps n'était plus où la pensée de se séparer de son *adorée Freeman* était insupportable à la *pauvre infortunée Madame Morley*. La reine répondit au long réquisitoire de la duchesse avec un calme glacial; elle ne pouvait, dit-elle, accorder sa requête à lady Marlborough, puisqu'il n'était nullement question de sa démission. « Et comme j'insistais, ajoute Sarah dans ses Mémoires, « elle promit que si des circons- « tances forçaient le duc et moi de quitter la Cour, je pourrais dis- « poser de mes emplois en faveur de mes enfants. » Mais l'outrecuidance de l'incorrigible parvenue atteignit un jour des proportions telles qu'Anne n'aurait pu y demeurer insensible sans manquer à sa propre dignité. A l'occasion d'une nouvelle victoire de Marlborough, il fut décidé qu'un *Te Deum* serait chanté à Saint-Paul et que toute la Cour s'y rendrait en grande pompe. La duchesse se donna beaucoup de mouvement pour rendre aussi splendide que possible une cérémonie où elle s'imaginait remplir par procuration le rôle du triomphateur. Elle avait décrété dans son esprit que la reine devait se parer de tous les joyaux de la Couronne et, en sa qualité de grande maîtresse, elle avait étalé sur la toilette de Sa Majesté les bijoux qu'elle prétendait faire porter à celle-ci. Grandes furent sa surprise et son indignation lorsque, se trouvant en voiture avec la reine, elle s'aperçut de l'absence des joyaux destinés à rehausser l'éclat de la solennité. Elle vit dans cette omission un outrage à la gloire de son

mari, une insulte ponr elle-même et se prit à quereller Anne avec une furie qui poussa à bout la patience de la reine. Celle-ci riposta sur le même ton, et ce fut en se disputant comme des commères de bas étage que ces deux femmes entrèrent à l'église. Cependant Sarah comprit que, si dans la foule on se doutait de cette altercation, si la colère de la reine devenait trop évidente, le peuple qui détestait la duchesse en prendrait occasion pour manifester son hostilité. Aussi quand toujours grondée et grondant, la reine fut amenée à sa place, et tandis que Sarah s'empressait à arranger les plis du manteau, elle siffla aux oreilles de Sa Majesté ces mots impérieux : « Taisez-vous donc, madame. »

Anne, réduite au silence par la surprise, plus peut-être que par son habitude de docilité, sentit ranimer toutes ses légitimes rancunes. En vain lady Marlborough essaya-t-elle de la désarmer, comme en d'autres circonstances, par de longues et fréquentes missives dont, il faut le reconnaître, le ton était fait pour aggraver ses torts au lieu de les pallier.

« Je crois, écrivait-elle entre autres, que lord Marlborough sera « surpris en apprenant que, sans égard pour la peine que je m'étais « donnée pour préparer les bijoux de Votre Majesté, vous avez pu « vous laisser dissuader de les porter, grâce à l'influence de « Mme Masham, qui s'est permis d'exercer un pouvoir absolument « au-dessus de ses fonctions.

« Je m'abstiens de toute réflexion à ce sujet. Seulement, je dois « faire observer à Votre Majesté qu'elle a eu grandement tort de choi- « sir, pour me faire un affront, le jour même où elle allait rendre « grâces pour une victoire remportée par mon mari. »

Les réponses d'Anne étaient empreintes d'une froide dignité, très-nouvelle dans ses rapports avec la duchesse, qui en conçut enfin une sérieuse inquiétude.

Elle n'eut pas l'occasion de s'expliquer avec la reine, qui partit pour accompagner aux eaux de Bath le prince Georges, dont l'état était presque désespéré. Après le retour d'Anne au palais de Kensington, la maladie de son mari ayant empiré, elle ne le quitta pas un instant et l'entoura de la plus touchante et de la plus active sollicitude. Ce fut le moment où l'on attendait le dernier soupir du prince que lady Marlborough choisit pour essayer de ressaisir, par un coup d'audace, l'ascendant qu'elle voyait lui échapper. Elle adressa une lettre insolente à la reine, qui n'en avait pas même achevé la

lecture lorsque la duchesse, se prévalant de sa charge, se montra hautaine et impérieuse devant sa souveraine, qui n'eut pas le temps de lui interdire sa présence.

Exaspérée par la froideur d'Anne, sans pitié de sa douleur, sans respect pour ce lit de mort, la duchesse se laissa aller à un emportement qui lui valut l'ordre de s'éloigner. Cette fois Anne fut obéie, Sarah se retira parmi les femmes de service, au fond de l'appartement ; mais, quelques instants plus tard, l'inexorable étiquette forçait la reine à subir les soins de cette femme.

Georges de Danemark venait d'expirer : il incombait à la grande-maîtresse de conduire la veuve hors de la chambre mortuaire, et Sarah, faisant écarter tout le monde, vint se placer auprès d'Anne, qui pleurait, agenouillée devant le corps de son mari.

Dans ses Mémoires, lady Marlborough raconte qu'elle eut beaucoup de peine à décider la reine à quitter le palais de Kensington pour celui de Saint-James, où l'usage l'obligeait à se rendre immédiatement. « Enfin, arrivée au palais, écrit la duchesse, et quand elle fut « installée dans son cabinet vert, elle accepta une tasse de bouillon, « et, après cela, elle fit un excellent dîner. »

« La duchesse, ajoute Miss Strickland, prend un méchand plai- « sir à recueillir, quelquefois même à inventer, les moindres cir- « constances de nature à faire penser que l'affliction d'Anne à la « mort de son mari ne fut ni très-violente, ni très-profonde. Ce « sont là autant d'assertions dictées par le ressentiment d'une femme, « qui, après avoir été la première à détourner Anne Stuart de ses « devoirs et de ses affections de famille, est devenue le plus impla- « cable censeur de la reine. Le témoignage de Cunningham attaché « au duc d'Argyle, l'ami le plus intime de Sa Majesté, contredit cette « allégation : « Dans les premiers temps de son veuvage, dit-il « la reine était si accablée de chagrin qu'elle ne demandait qu'à « rester dans la solitude et l'obscurité. »

En effet, quand, trois mois à peine après la mort du prince, le Parlement envoya une députation pour supplier Anne de se remarier, sa réponse ne laissa aucun doute sur sa résolution inébranlable de rester veuve.

On s'était généralement attendu à un revirement de politique après la mort de Georges de Danemark. Il favorisait en secret les whigs, ennemis comme lui des Stuarts, et son influence avait seule pu modérer ou confirmer l'aversion qu'Anne portait aux Marlborough et à leur

clique. Cependant profitant de ces premiers moments où la reine était absorbée par sa douleur, la fraction républicaine des wihgs coalisée avec la Junte de famille obtint des emplois importants dans le gouvernement, d'où jusques alors elle avait été exclue. Mais ces nouveaux venus n'avaient pas les sympathies de la partie honnête de la nation.

« Ceux qui croyaient au christianisme, dit Miss Strickland, « s'alarmaient du grand nombre d'ouvrages publiés sous le patronage « des nouveaux ministres, et où la Révélation elle-même était ouver- « tement attaquée. Ce n'était plus de la controverse, mais de l'im- « piété qui se faisait dans ces livres. On connaissait d'ailleurs l'in- « crédulité et la scandaleuse immoralité des lords Somers, Wharton « et Pembroke; la majorité de la nation se prépara à repousser éner- « giquement les premières mesures par lesquelles cet odieux gou- « vernement essayait d'attenter à l'Église établie. La reine, il est « vrai, ne semblait prendre intérêt à rien, et il fallait attendre en « silence qu'il lui plût de prendre en considération les sentiments et « les croyances de son peuple, que froissaient les tendances du « ministère, et d'indignes nominations aux emplois de l'Église, « comme l'avait été celle *du facétieux Hoadley*, qui, de pilier de « théâtre, était devenu évêque de Bangor. » Mais l'âme de la fille de Jacques n'était pas assez sans reproche pour être sans peur. Une crainte abjecte la courbait sous le jong d'une femme parfaitement instruite de sa participation aux crimes des révolutionnaires. Anne aussi devait attendre, en espérant qu'enfin, gorgé de richesses et d'honneurs, le duc de Marlborough aurait tout intérêt à imposer silence aux révélations de sa femme, et à maintenir l'ordre de choses actuel. »

Enhardi par cette mansuétude forcée dont les motifs lui étaient parfaitement connus, le duc de Marlborough, que sa nouvelle victoire de Malplaquet rendait plus présomptueux encore, se crut assez puissant pour obtenir de la reine une faveur jusque-là inouïe. Il lui demanda de le créer généralissime à vie des armées anglaises : c'était dans le fond comme une espèce de dictature dont il prétendait être investi. Mais les avis de Harley, ceux de lord Cowper, du duc d'Argyle qui, quoique wihgs, n'appartenaient pas à la Junte de famille, firent échouer le projet de Marlborough, et comme ils surent que le petit conseil secret, hostile à cette prétention, avait été introduit dans l'appartement de la reine par Abigaïl Masham, ce fut d'abord sur celle-ci que tomba la rage de lady Marlborough. Une circonstance fri-

vole ne tarda pas à lui fournir un prétexte pour faire éclater, en présence de la reine elle-même, les colères amassées dans cette âme irascible. En faisant un jour son inspection au palais, elle apprit que, sans lui avoir demandé la permission, Anne accordait une bouteille de vin par jour à une certaine Mad. Abrahal qui, depuis trente ans, blanchissait les dentelles de la reine. Elle en prit occasion de courir auprès d'Anne et de l'interpeller d'un ton si véhément que le valet de pied, posté au bas de l'escalier dérobé, ne perdit pas un mot de la violente harangue de la duchesse, qui dura trois heures. Anne, en voulant y échapper, s'était levée pour quitter la place à sa persécutrice ; mais celle-ci, plus leste, lui avait barré le chemin, et s'appuyant à l'unique porte du salon, elle avait signifié à la reine qu'elle eût à l'entendre jusqu'au bout. « C'est bien le moins que vous puissiez faire, ajouta « Sarah, pour celle qui a posé la couronne sur votre tête et l'y a main- « tenue. » Les aigres récriminations épuisées, elle termina son discours en assurant à la reine qu'il lui serait fort indifférent de ne plus revoir Sa Majesté. « En effet, répondit tranquillement Anne, moins nous nous verrons, mieux cela vaudra. » Sur cela, Sarah exaspérée bondit hors du salon.

Tel est le récit de Mad. Danvers, dame du palais, de service ce jour-là, seul témoin de cette orageuse entrevue. La version donnée par lady Marlborough diffère par les détails qu'elle a naturellement atténués et arrangés à sa guise ; mais le fond reste le même, et Mlle Strickland se demande avec raison à quel point la royauté était déchue en Angleterre au commencement du dix-huitième siècle, pour que la souveraine ne pût impunément se montrer généreuse et compatissante envers une pauvre vieille femme de service.

A cette époque, une affaire autrement importante vint distraire Anne de ces misérables conflits, sans toutefois l'en délivrer encore ; mais en donnant au peuple l'occasion de manifester sa haine contre les Wighs, le procès du Rév. Dr Sacheverel fournit à la reine un motif sérieux pour briser enfin le joug qui pesait sur elle.

M. DE ROMONT.

(La fin au prochain numéro.)

NOTRE-DAME DE LOURDES[1]

XLI

Quoique, très-probablement, fort peu de personnes dans la multitude fissent de tels rapprochements, l'idée que les eaux de cette Source miraculeuse pouvaient guérir les malades avait dû venir d'elle-même à l'esprit de tous. Dès le matin de ce même jour, le bruit de plusieurs guérisons merveilleuses commença à se répandre de tous côtés. Au milieu des versions contradictoires qui circulaient, de la sincérité des uns, de l'exagération volontaire ou involontaire des autres, de l'absolue négation de plusieurs, des hésitations et du trouble d'un grand nombre, de l'émotion universelle, il était difficile au premier moment de discerner le vrai du faux parmi les faits miraculeux que l'on racontait de toutes parts de diverses sortes, tantôt en estropiant les noms, tantôt en confondant les personnes, tantôt en mêlant les circonstances de plusieurs épisodes différents et étrangers l'un à l'autre.

Avez-vous jamais, en vous promenant dans la campagne, jeté brusquement une poignée de blé dans une fourmillière ? Les fourmis effarées courent de côté et d'autre dans une agitation extraordinaire. Elles vont, elles viennent, elles se croisent, elles se heurtent, elles s'arrêtent, elles reprennent leur marche, reviennent sur leurs pas, s'éloignent tout à coup du point où elles semblaient courir, ramassent un grain de blé, puis le laissent là, errant de toutes parts dans un fiévreux désordre, en proie à une confusion inexprimable.

Telles étaient à Lourdes les multitudes d'habitants et d'étrangers, dans la stupeur où les jetaient les merveilles surhumaines qui leur arrivaient du ciel. Tel est toujours d'ailleurs le monde naturel, quand il est visité tout à coup par quelque fait du monde surnaturel.

Peu à peu cependant l'ordre se fait dans la fourmillière, un moment troublée.

Il y avait à Lourdes un pauvre homme connu de tous, qui traînait

(1) Voir les numéros du 10 décembre et du 25 mai dernier.

depuis de longues années, la plus misérable des existences. Il se nommait Louis Bourriette. Quelques vingt ans auparavant un grand malheur l'avait frappé. Comme il travaillait dans les environs de Lourdes à extraire de la pierre avec son frère Joseph, carrier comme lui, une mine mal dirigée avait fait explosion à côté d'eux. Joseph était tombé raide mort. Louis, celui dont nous parlons, avait eu le visage labouré par les éclats du rocher et l'œil droit à moitié écrasé par une large et profonde blessure. On eut les plus grandes peines du monde à le sauver. Les souffrances horribles qui suivirent cet accident furent telles qu'une fièvre ardente se déclara et qu'il fallut, pendant les premiers temps, le retenir dans son lit au moyen d'un appareil de force. Il se rétablit cependant peu à peu, grâce à des soins intelligents et dévoués. Toutefois, la médecine avait été impuissante, malgré les opérations les plus délicates et les traitements les plus habiles, à guérir son œil droit, qui avait malheureusement été atteint dans sa constitution intime. Cet homme avait repris son état de carrier, mais il ne pouvait plus faire que des besognes grossières, son œil blessé lui refusant tout service et ne percevant plus les objets qu'à travers une brume invincible. Quand il avait besoin de faire un travail demandant un peu de soin, le pauvre ouvrier était obligé d'avoir recours à quelqu'autre personne.

Le temps n'avait amené aucune amélioration : tout au contraire. La vue de Bourriette avait diminué d'année en année. Cet affaiblissement progressif était devenu plus sensible encore dans les derniers temps, et, au moment où nous sommes arrivés, le mal avait fait de tels progrès que l'œil droit était presqu'entièrement perdu. Quand il fermait l'œil gauche, Bourriette ne distinguait plus un homme d'un arbre. L'arbre et l'homme n'étaient plus pour lui qu'une masse noire et confuse se détachant dans une nuit sombre.

Bourriette était connu de la plupart des habitants de Lourdes qui l'avaient tous employé une fois ou l'autre. Son état faisait pitié et il était fort aimé parmi la confrérie des carriers et des tailleurs de pierre, très-nombreux en ce pays.

Ce malheureux, entendant parler de la Source miraculeusement jaillie à la Grotte, appela sa fille :

— Va me chercher de cette eau, dit-il. La Sainte Vierge, si c'est elle, n'a qu'à le vouloir pour me guérir.

— Une demi-heure après, l'enfant apportait dans un vase un peu de cette eau, encore sale et terreuse ainsi que nous l'avons expliqué.

— Père, dit l'enfant, ce n'est que de l'eau bourbeuse.

— N'importe ! dit le père qui se mit à prier.

Il se frotta avec cette eau son œil malade, que, quelques instants auparavant, il croyait à jamais perdu.

Presqu'aussitôt il poussa un grand cri et se mit à trembler tant son émotion était grande. Un miracle soudain s'accomplissait en sa vue. Déjà autour de lui l'air était redevenu clair et baigné de lumière. Toutefois les objets lui semblaient encore environnés d'une gaze légère qui l'empêchait d'en percevoir parfaitement les détails.

Les brumes existaient encore, mais elles n'étaient plus noires comme depuis vingt ans : le soleil les pénétrait, et, au lieu de la nuit épaisse, c'était, devant l'œil du malade, la vapeur transparente du matin.

Bourriette continua de prier et de laver son œil droit de cette eau bienfaisante. Le jour grandissait peu à peu sous son regard et il distinguait nettement les objets.

Le lendemain ou le surlendemain, il rencontre sur la place publique de Lourdes, M. le docteur Dozous qui n'avait cessé de lui donner des soins depuis l'origine de sa maladie. Il court à lui :

— Je suis guéri, lui dit-il.

— Pas possible ! s'écrie le médecin. Vous avez une lésion organique qui rend votre mal absolument incurable. Le traitement que je vous fais suivre a pour but de calmer vos douleurs, mais ne peut vous rendre la vue.

— Ce n'est pas vous qui m'avez guéri, répond avec émotion le carrier, c'est la Sainte Vierge de la Grotte.

L'homme de la science humaine haussa les épaules :

— Que Bernadette ait des extases inexplicables, cela est sûr ; car je l'ai vérifié avec une infatigable attention. Mais que l'eau jaillie à la Grotte par je ne sais quelle cause inconnue, guérisse subitement des maux incurables, ce n'est pas possible.

Cela disant, il tira un agenda de sa poche et écrivit quelques mots au crayon.

Puis d'une main, il ferma l'œil gauche de Bourriette, c'est-à-dire l'œil valide par où ce dernier pouvait voir et présenta à l'œil droit, qu'il savait entièrement privé de la vue, la petite phrase qu'il venait d'écrire.

— Si vous pouvez lire ceci je vous croirai, dit d'un air triomphant l'éminent docteur, qui se sentait fort de sa grande science et de sa profonde expérience médicale.

Les gens qui se promenaient sur la place s'étaient groupés autour d'eux.

Bourriette, de son œil naguère mort, regarda ce papier et il lut aussitôt, sans la moindre hésitation :

« Bourriette a une amaurose incurable, et il ne se guérira jamais. »

La foudre tombant aux pieds du savant médecin ne l'eût pas plus stupéfait que la voix de Bourriette lisant paisiblement l'unique ligne d'une écriture fine, tracée légèrement au crayon sur la page de l'agenda.

M. le docteur Dozous était plus qu'un homme de science, c'était un homme de conscience. Il reconnut franchement et proclama sans hésiter, dans cette guérison soudaine d'un mal incurable, l'action d'une puissance supérieure.

— Je ne puis le nier, disait-il, c'est un miracle, un vrai miracle, n'en déplaise à moi-même et à mes confrères de la Faculté. Cela me renverse : mais il faut bien se soumettre à la voix impérieuse d'un fait si évident et si en dehors de tout ce que peut la pauvre science humaine.

M. le docteur Vergez, de Tarbes, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier médecin des eaux de Baréges appelé à se prononcer sur cet événement, ne put s'empêcher d'y voir également, de la façon la plus indéniable, le caractère surnaturel (1).

Nous l'avons dit, l'état de Bourriette était notoire depuis vingt ans, et ce pauvre homme était connu de presque tout le monde. La guérison merveilleuse n'avait d'ailleurs fait disparaître ni les traces profondes, ni les cicatrices de son terrible mal, de sorte que chacun pouvait vérifier le miracle qui venait de s'accomplir. Le carrier, presque fou de joie, en racontait les détails à qui voulait l'entendre.

Il n'était pas le seul à faire éclater ainsi le témoignage d'un bonheur inespéré et l'expression de la reconnaissance. Des faits de même nature s'était produits dans d'autres maisons de la ville. Plusieurs personnes de Lourdes, Marie Daube, Bernarde Soubie, Fabien Baron, avaient tout à coup quitté leur lit de douleur où les retenaient, depuis des années, diverses maladies réputées incurables et proclamaient publiquement leur guérison par l'eau de la Grotte. La main de

(1) Les conclusions écrites de ces deux médecins, tous deux encore vivants ainsi que Louis Bourriette, furent consignées par eux dans deux rapports détaillés et isolés l'un de l'autre qui leur furent demandés plus tard par la Commission Episcopale chargée d'examiner les événements de Lourdes.

Jeanne Crassus, paralysée depuis dix ans, s'était redressée et avait retrouvé la plénitude de la vie dans l'eau miraculeuse (1).

La précision des faits succédait donc, parmi les récits qui se faisaient, aux vagues rumeurs du premier moment. L'exaltation des populations était à son comble, exaltation touchante et bonne, qui se traduisait dans l'église par des prières ferventes, sur le chemin de la Grotte par des cantiques d'actions de grâces éclatant sur les lèvres joyeuses des pèlerins.

Sur le soir, un grand nombre d'ouvriers de la confrérie des carriers, dont Bourriette faisait partie, se rendirent aux roches Massabielle et tracèrent dans le tertre escarpé qui se trouvait contre la Grotte un sentier pour les visiteurs. Ils placèrent devant le trou d'où la Source, déjà très-forte, jaillissait une rigole de bois, au-dessous de laquelle ils creusèrent un petit réservoir ovale, d'environ un demi-mètre de profondeur, ayant à peu près la forme et la longueur d'un berceau d'enfant.

L'enthousiasme croissait d'instant en instant. Les multitudes allaient et venaient sur le chemin de la Source miraculeuse. Après le coucher du soleil, quand commencèrent à tomber sur la terre les premières ombres de la nuit, on vit que la même pensée était venue à une foule d'âmes croyantes, et la Grotte s'illumina tout à coup de mille feux. Les pauvres, les riches, les enfants, les femmes, les hommes avaient spontanément apporté des bougies et des cierges. Durant toute la nuit, on put voir de l'autre côté du Gave rayonner cette lueur claire et douce, ces milliers de petits flambeaux placés ça et là sans ordre visible et répondant sur la terre au scintillement et à l'éclat des étoiles qui parsemaient le firmament.

Il n'y avait là ni prêtres, ni pontifes, ni chefs d'aucune sorte; et pourtant, sans que nul eût fait aucun signe, au moment où l'illumination éclaira la Grotte et les rochers, se reflétant toute tremblante dans le petit réservoir de la source, toutes les voix s'élevèrent en même temps et se confondirent en un chant unanime. Les Litanies de la Sainte Vierge se firent entendre, interrompant le silence du soir pour célébrer la Mère admirable, devant ce trône rustique où sa sagesse avait daigné apparaître, afin de combler de joie tous les cœurs chrétiens. *Mater admirabilis, Sedes Sapientiæ, Causa nostræ letitiæ, ora pro nobis.*

(1) Le caractère de ces diverses guérisons a été officiellement constaté dans les rapports médicaux adressés à la Commission Episcopale.

XLII

C'était l'heure où les délassements du soir rassemblaient autour du cercle et des tables des cafés les ennemis de la superstition. Le trouble était grand dans ce sanhédrin.

— Il n'y a jamais eu de source en cet endroit, s'écriait l'une des plus fortes têtes. C'est une flaque d'eau, formée je ne sais comment à la suite de quelque infiltration accidentelle, et qui aura été découverte par le plus grand des hasards, lorsque Bernadette a fouillé le sol. Rien n'est plus naturel.

— Évidemment, répondait-on de toutes parts.

— Cependant, hasardait quelqu'un, on prétend que l'eau coule.

— Pas le moins du monde, s'écriaient plusieurs voix. Nous y sommes allés hier; c'est une grande flaque d'eau, ce n'est rien autre chose qu'une mare. Le peuple, avec son exagération, prétend aujourd'hui que l'eau coule. Ce n'est pas vrai; nous avons vérifié la chose hier, dès les premiers bruits, et ce n'est qu'une mare boueuse.

Ces déclarations suffirent et prirent consistance dans le monde philosophique et savant. Ce fut la thèse officielle, acceptée, certaine, incontestable. Telle est même chez les incrédules la crédulité à toute négation, telle est en ces matières l'absence complète d'examen chez ces sectateurs du Libre Examen, telle est l'obstination de leur parti pris contre les faits les plus patents, qu'un mois et demi après l'époque où nous sommes, malgré l'écrasante évidence d'une fontaine puissante et fournissant, *comme chacun peut le vérifier*, plus de CENT MILLE LITRES par jour aux regards de quiconque veut ouvrir les yeux, cette négation *absolue* de toute source, cette version impudente de « la mare » avait cours et s'imprimait encore audacieusement dans les journaux de la pensée indépendante. Ce serait à ne pas le croire, si au hasard et entre mille nous n'en donnions en note, au bas de la page, une preuve tirée du journal officiel du Département (1).

(1) L'*Ère impériale* imprimait ceci sur le numéro du 10 avril, *c'est-à-dire six semaines après le jaillissement de la Source*, dans un article sur la Grotte et la chapelle qu'il était déjà question d'y construire :

« Pour élever un saint édifice, on pourrait choisir une autre cause que les déclarations « d'une fillette hallucinée, et un autre lieu que LA MARE où elle fait sa toilette. »

L'auteur de ce livre a voulu se rendre un compte exact de la puissance de cette source miraculeuse. Il en a fait lui-même mesurer le débit sous ses yeux. Par ses trois tuyaux et par le canal qui conduit à la piscine elle donne 85 litres par minute, soit par heure 5,000 litres et par jour 122,400 litres. Voilà ce qu'on eu l'incroyable impudence d'appeler *un suintement* et *une mare*!

Quant aux guérisons, on les niait provisoirement, comme on niait la Source. Toutes, sans exception, étaient absolument repoussées avec des haussements d'épaules et des rires bruyants, comme l'était celle de Louis Bourriette.

— Bourriette n'est pas guéri, disait l'un.

— Il n'a jamais été malade, répondait l'autre.

— Il s'imagine être guéri : il croit y voir, insinuait un jeune homme de l'école de M. Renan.

— L'imagination a quelquefois sur les nerfs un effet surprenant, répondait un physiologiste.

— Bourriette n'existe pas, s'écriait brutalement un nouveau venu, plus radical.

Ces quatre ou cinq formules résumaient l'attitude des têtes philosophiques, au sujet de ces guérisons extraordinaires dont la pauvre multitude faisait tant de bruit.

On s'étonnait que des hommes sérieux et instruits comme M. Dufo, à cette époque bâtonnier de l'ordre des avocats ; comme le docteur Dozous, comme M. Estrade, comme le commandant de la garnison, comme l'intendant militaire en retraite, M. de Laffitte, eussent l'inconcevable faiblesse de se laisser séduire par tout ce qui se passait.

Durant ce jour si chargé d'événements, Bernadette avait été appelée dans la chambre du Tribunal, avant ou après l'audience, et la dialectique exercée du Procureur Impérial, du Substitut et des Juges, avait été aussi impuissante à la faire varier ou se contredire que l'avait été le génie policier de M. Jacomet.

Le Procureur Impérial, suivi de son Substitut, s'était déjà prononcé depuis plusieurs jours, et rien ne pouvait ébranler la fermeté de son esprit. Il déplorait l'envahissement du fanatisme, et il était résolu à faire énergiquement son devoir. Par je ne sais quelle circonstance, bien étrange en un pareil concours de monde, aucun désordre ne se produisait cependant, et le zèle louable de M. le Procureur Impérial était condamné à une complète inaction et à une attitude expectative. Au milieu de cet immense mouvement d'hommes et d'idées qui mettait en émoi tout le pays, il semble qu'une main invisible protégeât ces foules innombrables et les empêchât de donner, même innocemment, un prétexte à l'immixtion violente des hommes de la justice, de la police ou de l'administration. Qu'ils le voulussent ou non, ces hommes avaient pour un temps les mains liées, et elles ne devaient être déliées qu'au

moment où la mystérieuse Apparition de la Grotte aurait achevé son œuvre. Elles pouvaient donc venir en toute sécurité, ces multitudes, si immenses à l'œil du corps qui les voyait accourir de tous les côtés de l'horizon, si petites à l'œil de l'esprit qui les compare aux millions d'hommes que l'avenir devait amener là en pèlerinage. Une égide invisible défendait de tout péril ces premiers témoins appelés par la Vierge : *Nolite timere, pusillus grex.*

Les ennemis de la superstition firent les plus instantes démarches auprès du Maire de Lourdes, pour le décider à interdire par un arrêté tout accès aux Roches Massabielle, lesquelles faisaient partie d'un terrain appartenant à la commune. Un tel arrêté, disaient les partisans de la liberté de penser, serait inévitablement violé par la passion populaire, donnerait lieu à des procès-verbaux sans nombre : il y aurait des résistances, on opérerait des arrestations ; et, une fois entrée dans l'affaire, l'autorité judiciaire, policière et administrative aurait aisément raison de tout, car elle aurait pour la soutenir toutes les forces de l'État.

M. Lacadé, maire de Lourdes était un très-honnête et très-excellent homme, jouissant de la considération publique et la méritant. Chacun dans la ville de Lourdes rendait justice à ses rares qualités d'homme, et ses ennemis ou ses jaloux, dans leurs propos les plus excessifs, ne lui reprochaient qu'une certaine timidité à prendre, entre les partis extrêmes, une attitude tranchée, et un peu trop d'attachement à ses fonctions de Maire, qu'il remplissait d'ailleurs, au dire de tous, avec une réelle supériorité.

Il se refusa à prendre l'arrêté que sollicitait de lui la tolérance bien connue de messieurs de la Libre Pensée.

— Je ne sais, au milieu de tant de clameurs, où est la vérité, répondait-il, et je n'ai à prononcer ni pour, ni contre. Je laisse faire tant qu'il n'y a pas de désordre. C'est à l'Évêque à trancher la question religieuse ; c'est au Préfet à décider les mesures qui ressortent de l'administration. Pour moi, je veux, autant que possible, rester en dehors de tout cela, et je n'agirai, comme Maire, que sur l'ordre exprès du Préfet.

Tel fut, sinon le texte, du moins le sens de sa réponse aux obsessions dont il était l'objet de la part des bons philosophes de ce pays, semblables en cela, vis-à-vis des croyances chrétiennes, aux philosophes de tous les temps et de tous les pays. La prétendue liberté de penser n'a jamais toléré la liberté de croire.

Lors du jaillissement de la Source, l'Apparition n'avait point réitéré à Bernadette l'ordre d'aller demander aux prêtres l'élévation d'une chapelle. Le lendemain la Vision, comme nous l'avons raconté, ne s'était point manifestée, de sorte que, depuis ce moment, Bernadette n'avait point paru au presbytère. Le Clergé, malgré la marée montante de la foi populaire, malgré les croissantes rumeurs de miracles qui s'élevaient de la foule, le Clergé continuait de demeurer étranger à toutes les manifestations enthousiastes qui se faisaient autour de la Grotte.

— Attendons ! disait-il. Dans les choses humaines, c'est assez d'être une fois prudent. Il faut l'être dix fois dans les choses de Dieu.

Pas un prêtre n'apparaissait en conséquence dans l'incessante procession qui se rendait à la Source de l'Apparition.

Donc, — le Clergé, se faisant une loi de rester à l'écart, l'autorité municipale refusant d'agir et d'opposer son véto, — le mouvement populaire suivait son libre cours et grossissait comme les fleuves de ces contrées à la fonte des neiges. Il débordait de toutes parts, montant, montant toujours et couvrant les campagnes de ses innombrables flots. Les partisans de la compression commençaient à sentir leur impuissance contre un si formidable courant, et à voir clairement que toute résistance eût été emportée comme une digue de paille par cette soudaine et puissante irruption. Ils durent se résigner à laisser passer librement ces multitudes, invisiblement soulevées et mises en marche par le souffle de Dieu.

XLIII

A la Grotte, malgré cet immense concours de peuple, tout continuait de se passer avec le plus grand ordre. On puisait à la Source, on chantait des cantiques, on priait.

Les soldats de la garnison, émus comme tout le peuple de ces contrées, avaient demandé au Commandant du fort la permission de venir. Avec l'instinct de discipline développé en eux par le régime militaire, ils veillaient d'eux-mêmes à éviter l'encombrement, à laisser libres certains passages, à empêcher la foule de se trop avancer sur les rives périlleuses du Gave; ils s'employaient de côté et d'autre, prenant spontanément une certaine autorité que personne, avec raison, ne songeait à leur contester.

Quelques jours se passèrent ainsi, pendant lesquels l'Apparition se manifesta sans aucune particularité nouvelle, sinon que la Source grandissait toujours et que les guérisons miraculeuses se multipliaient de plus en plus. Il y eut dans le monde de la Libre Pensée un moment de stupeur profonde. Les faits devenaient si nombreux, si constatés, si patents, qu'à chaque instant survenaient des défections parmi les incrédules. Toutefois, il restait un indestructible noyau d'esprits se disant forts, et dont la force consistait à se roidir contre les preuves et à résister à la vérité. Cela semblerait impossible si l'Univers entier ne savait qu'une grande partie du peuple juif a résisté aux miracles même de Jésus-Christ et des Apôtres, et qu'il a fallu quatre siècles de prodiges pour ouvrir complétement les yeux du monde païen.

Le 2 mars, Bernadette se rendit de nouveau auprès de M. le curé de Lourdes et renouvela, de la part de l'Apparition, la demande d'une chapelle.

— Elle veut que l'on construise une chapelle et qu'on fasse à la Grotte des processions, dit l'Enfant.

Les faits avaient marché, la source avait jailli, les guérisons avaient eu lieu, les miracles étaient venus témoigner au nom de Dieu de la véracité de Bernadette. Le prêtre n'avait plus de preuves à demander : il n'en demanda point. Sa conviction était faite. Le doute ne pouvait plus effleurer sa foi.

La « Dame » invisible de la Grotte n'avait point dit son nom. Mais l'homme de Dieu l'avait déjà reconnue à ses bienfaits maternels, et peut-être ajoutait-il déjà à ses prières : « Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. »

Toutefois; malgré le secret enthousiasme qui remplissait son cœur ardent au spectacle de ces grandes choses, il avait, par une rare prudence, su contenir l'expression prématurée des sentiments profonds et doux dont il était agité à la pensée que la Reine du Ciel était descendue parmi l'humble troupeau de ses paroissiens; et il avait maintenu vis-à-vis de son clergé la défense formelle d'aller à la Grotte.

— Je te crois, dit-il à Bernadette, lorsqu'elle se présenta de nouveau devant lui. Mais ce que tu me demandes au nom de l'Apparition ne dépend pas de moi. Cela dépend de Mgr l'évêque que j'ai déjà instruit de ce qui se passe. Je vais me rendre auprès de lui et lui faire part de cette nouvelle démarche. C'est à lui seul qu'il appartient d'agir.

XLIV

Mgr Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, était, par sa personne autant que par dignité l'homme du Diocèse. Il y était né, il y avait été élevé, il y avait grandi. Porté rapidement par son mérite aux plus importantes fonctions ecclésiastiques, il avait été successivement Supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Pé, qu'il avait fondé, Supérieur du Grand-Séminaire et Vicaire général.

Presque tous les prêtres du diocèse avaient été ses élèves, j'allais dire ses disciples. Il avait été leur Maître avant d'être leur Évêque, et à l'un ou à l'autre de ces titres, il les dirigeait depuis près de quarante années. Maître et Évêque, il les avait aimés comme des fils, et en avait été aimé et respecté comme un père. Le premier pasteur de ce pays pouvait dire comme le divin Maître : « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent. »

Cette harmonie profonde, cette parfaite unité d'âme et d'esprit entre l'ancien supérieur des séminaires et le clergé qu'il avait formé lui-même à la vie sacerdotale, avait même été l'une des causes de sa promotion à l'épiscopat. Lorsque, douze ans auparavant, le siége de Tarbes était devenu vacant par la mort de Mgr Double, le nom de M. l'abbé Laurence se trouva dans toutes les bouches comme il se trouvait dans tous les cœurs. Le diocèse tout entier, s'émut du même désir et de la même espérance et signa une pétition pour demander la nomination de M. Laurence au siége de Tarbes. L'Évêque, comme cela était arrivé souvent dans la primitive Église, se trouva ainsi désigné et porté par acclamation au rang éminent dont tous le proclamaient le plus digne. Raconter ces choses c'est dire que Mgr Laurence et son clergé formaient, ce qui devrait être partout et toujours, une grande famille chrétienne. Quand un prêtre avait quelque difficulté à résoudre, quelque question trop forte pour son esprit, quelque peine trop lourde pour son cœur, il prenait son bâton et venait à l'Évêché, puis il s'en allait éclairé et consolé : l'Évêque avait donné la lumière et trouvé moyen d'enlever le chagrin.

Toute la chaleur de cette nature s'était concentrée dans ce cœur paternel et excellent qui s'était fait tout à tous. Par un contraste qui n'était point une opposition, la tête était froide et soumettait toutes choses à l'examen d'une impassible raison. L'intelligence du prélat, naturellement ouverte sur tous les horizons de l'esprit, avait une tendance essentiellement pratique. Personne, moins que lui, n'était accessible aux illusions de l'imagination et aux entraînements d'un enthousiasme

irréfléchi. Il se défiait des natures ardentes et exagérées. Pour le convaincre, les arguments passionnés étaient inutiles. Si le sentiment dirigeait son cœur, la raison seule était la loi de son intelligence.

L'Evêque avant d'agir pesait avec un soin extrême non-seulement ses actes en eux-mêmes, mais aussi toutes leurs conséquences. De là parfois une certaine lenteur à se prononcer dans les affaires graves, lenteur semblable à celle de la Cour de Rome, et ayant pour principe, non l'indécision du caractère qui était très-résolu, mais la sagesse de l'esprit qui voulait se rendre compte et se déterminer en pleine connaissance de cause. Sachant d'ailleurs que la vérité est éternelle et que son jour arrive infailliblement, il avait cette vertu, l'une des plus rares qui soient au monde : la patience. Mgr Laurence savait attendre.

S'il mettait du temps à faire un pas en avant, il n'en faisait jamais un en arrière ; et ses décisions, une fois prises l'étaient pour toujours. La maturité d'examen qui les avait précédées les rendait irrévocables.

Doué d'une rare sagacité d'observation, Mgr Laurence connaissait les hommes et possédait à un haut degré l'art difficile de les manier et de les conduire. A moins que la religion ne fût en jeu et qu'une cause particulière n'exigeât un éclat (qu'il savait faire alors avec une rare énergie), il évitait avec soin les froissements, les désaccords et les conflits ; car il savait que faire des ennemis à l'Evêque c'était, suivant la pente ordinaire du cœur humain, faire des ennemis à l'épiscopat et à la religion. Sa prudence était extrême. Plein du sentiment de sa responsabilité, ayant, dans toute l'étendue d'un diocèse, à diriger la barque de Pierre, il regardait souvent au fond de l'eau et était soigneux à éviter les écueils. Il avait en un mot la sagesse pratique, c'est-à-dire la prudence unie à la vertu.

Administrateur remarquable, homme d'ordre et de discipline, réunissant, suivant le précepte évangélique, la simplicité de l'apôtre à la prudence du diplomate, il avait été de tout temps, depuis le règne de Louis-Philippe jusqu'au second Empire, tenu en très-haute appréciation par les divers gouvernements qui s'étaient succédés. Quand Mgr Laurence demandait une chose on savait à l'avance, dans les régions du pouvoir, que cette chose était certainement juste et très-probablement nécessaire, et on ne la refusait jamais.

C'est ainsi que depuis longtemps l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle vivaient dans le plus parfait accord dans ce diocèse pyrénéen, lorsque survinrent, à Lourdes, les événements miraculeux qui font l'objet de cette histoire.

XLV

M. l'abbé Peyramale exposa à l'Evêque les faits surprenants dont la Grotte de Massabielle et la ville de Lourdes étaient le théâtre depuis bientôt trois semaines. Il raconta les extases et les visions de Bernadette, les paroles de l'Apparition, le jaillissement de la source, les guérisons soudaines, l'émotion universelle.

Son récit très-animé, très-pittoresque sans doute et dont nous voudrions bien avoir le texte, devait frapper l'esprit de Sa Grandeur, mais ne pouvait entraîner une conviction immédiate.

Habitué à voir la vérité descendre hiérarchiquement des hauteurs du Vatican, Mgr Laurence était peu disposé à recevoir et à accepter sans mûr examen un message céleste apporté tout à coup, en dehors des règles ordinaires, par une petite paysanne illettrée.

Il était trop versé cependant dans tout ce qui touche à l'histoire de l'Eglise pour opposer une négation absolue à un fait qui avait, après tout des analogues dans les annales séculaires du Catholicisme, mais il était en même temps trop tourné vers la pratique, pour ne pas être difficile à convaincre. Les Evêques sont les successeurs des apôtres. Mgr Laurence qui était un saint apôtre l'était un peu comme saint Thomas. Il voulait voir avant de croire, et cela était heureux, car lorsque l'Evêque croyait, tout le monde savait qu'on pouvait croire en toute sécurité avec lui, et que la preuve avait dû être faite avec la dernière clarté.

Combien n'ont cru que parce que Thomas a voulu voir ! Et c'est pour cela que votre Providence a placé l'esprit de prudence et d'examen dans ceux qui ont la mission de déterminer la foi du chrétien.

De la plupart des faits qu'il racontait, M. le curé de Lourdes n'avait pas été le témoin direct ; et à cause de la réserve qu'il avait imposée au clergé, il n'avait à invoquer devant Sa Grandeur que des déclarations de tierces personnes, de personnes laïques dont quelques-unes même, sceptiques ou indifférentes en matière de religion, ne suivaient point les pratiques de l'Église.

En outre, au milieu de tant de récits qui lui avaient été faits, de la multiplicité et de la confusion de tant d'incidents, des inévitables lacunes de ses informations, des bruits sans nombre qui couraient, il lui était impossible de se rendre compte à lui-même et de faire ressortir la marche logique et providentielle des événements, avec la

méthode qu'il est si aisé d'y mettre aujourd'hui. Il en est des faits de l'ordre moral comme de certains objets de l'ordre physique, il faut s'en éloigner pour les bien voir. L'abbé Peyramale pouvait bien analyser plusieurs détails de ce qui s'accomplissait sous ses yeux ; mais à cette époque il n'était donné ni à l'Evêque ni à lui d'en voir l'ensemble et d'en remarquer l'admirable synthèse : ils étaient trop près des événements.

Mgr Laurence ne se prononça point. Plus sage en cela que Thomas, il se garda bien de nier ; car il savait que de semblables choses, quoique fort rares, étaient possibles. Il se borna à ne pas croire, c'est-à-dire à ne dire ni oui ni non et à rester dans ce doute méthodique que Descartes déclare être la meilleure condition pour procéder à la recherche de la vérité. Comme évêque, il avait besoin de documents et d'attestations d'une irrécusable authenticité, et les preuves de seconde main qu'il recevait de M. le curé de Lourdes ne lui semblaient point suffisantes. Ne pouvait-il pas y avoir quelqu'illusion dans l'esprit de l'enfant? quelqu'exagération dans les récits de la foule? De bonnes âmes ne s'étaient-elles point laissé quelquefois tromper par de faux miracles, soit qu'ils provinssent de l'imposture, de l'hallucination et les artifices du Malvais? Toutes ces questions se posaient d'elles-mêmes et lui faisaient un devoir de procéder avec une extrême prudence.

L'idée de faire une enquête officielle se présentait tout naturellement à sa pensée, et l'opinion publique, désireuse d'une solution, pressait l'autorité épiscopale de prendre officiellement en main l'examen de cette affaire et de prononcer son jugement. Avec une merveilleuse sûreté de vue, l'Evêque comprit que l'agitation même des populations nuirait à la maturité et à la sûreté de l'enquête. Il eut la difficile sagesse de résister à la pression universelle. Il résolut donc de laisser les choses suivre leur cours, les faits nouveaux se produire, et une évidence éclatante se faire d'elle-même dans le sens de la vérité, quelle qu'elle fut.

— « Le temps n'est point venu pour l'autorité épiscopale de s'occuper de cette affaire. Pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, il faut procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, donner le temps à la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée (1). »

Tel fut son langage.

(1) Paroles de l'ordonnance rendue plus tard par Mgr l'évêque de Tarbes.

Il maintint donc la défense faite au clergé de se rendre à la Grotte. Mais en même temps il prit toutes sortes de mesures pour se faire renseigner jour par jour, par des témoins d'une loyauté et d'une capacité incontestables, de tout ce qui se passerait aux Roches Massabielle, et de toutes les guérisons vraies ou fausses qui pourraient encore se produire.

Par suite de l'attitude pleine de réserve prise par Sa Grandeur, l'enquête allait pour ainsi dire se faire d'elle-même publiquement et contradictoirement, non par une commission de quelques personnes, mais par l'intelligence de tous et par la force des choses. S'il y avait dans cette affaire quelqu'erreur ou quelque supercherie, le monde incroyant, si profondément animé contre la superstition populaire, ne tarderait pas à les découvrir et à les proclamer, preuves en mains. Si, au contraire, l'événement avait un caractère divin, il triompherait seul de tous les obstacles et montrerait sa force intrinsèque en se passant de tout appui. Il n'en aurait alors, aux yeux de tous les esprits droits, qu'une autorité plus incontestable.

L'Evêque prit donc le parti très-sage de demeurer, quoiqu'il advînt, et aussi longtemps que possible, au moins quelques mois, dans cette réserve absolue, et d'attendre pour intervenir que les événements eux-mêmes lui forçassent la main.

XLVI

Tandis que l'Évêché se renfermait dans cette prudente réserve, l'autorité civile était, en présence de ce qui se passait à Lourdes, dans la plus grande perplexité. M. Massy était préfet de Tarbes, M. Rouland était ministre des cultes.

Catholique sincère mais indépendant, M. le baron Massy, préfet des Hautes-Pyrénées, était ennemi de la superstition. Il faisait profession de croire en très-bon chrétien aux miracles rapportés par les Évangiles et par les Actes des Apôtres ; mais, en dehors de ces prodiges en quelque sorte officiels, il n'admettait pas le merveilleux. Les miracles ayant été indispensables pour fonder l'Église et lui donner l'autorité, il les acceptait comme une nécessité de cette époque de formation. Mais d'après lui, Dieu devait s'arrêter là et se contenter de ce minimum de surnaturel si loyalement concédé. Pour ce personnage administratif la part de Dieu était faite et réglementée par le *Credo* orthodoxe et les concordats de l'Église. C'était établi, codifié, rédigé en articles de foi et en articles de loi : les fidèles respectaient ces mystères, les gouvernements s'étaient arrangés de ces faits lointains qui les tou-

chaient peu. Donc Dieu ne devait pas sortir de là et venir troubler le train constitutionnel des choses par des interventions inopportunes, par des actes personnels de sa puissance. Qu'il laissât faire les autorités constituées, — *per me reges regnant,* — et qu'il restât désormais dans les profondeurs invisibles de l'infini. M. le Préfet, ayant incliné sa haute intelligence devant la foi aux miracles évangéliques, était comme ces excellentes gens qui dans leur budget consacrent à la charité une somme fixe, qu'ils se font une loi de ne pas dépasser, et quand le merveilleux se présentait il était tenté de lui dire : « Passez, mon ami, on vous a déjà donné. »

M. Massy était donc très-orthodoxe, mais dans le domaine théorique il craignait les envahissements du surnaturel. Il était très-religieux, mais dans le domaine pratique il redoutait les empiètements du clergé. « Rien de trop » était sa devise. C'était fort bien, mais les gens qni répètent toujours « rien de trop » finissent généralement par faire la mesure trop étroite et par ne pas accorder assez. Le *summum jus*, le droit strict, est bien près de la souveraine injustice, *summa injuria*. Les Latins, en leur bon sens, prétendaient que c'était absolument la même chose.

Homme de gouvernement, essentiellement officiel, il était pour les choses établies, par cela seul qu'elles étaient établies. Ce qui était devait être. Un état de choses existant était un principe, *justificatus in semetipsum*. Ce qui était légal était légitime. Vainement on lui disait : *Dura lex;* il répondait : *Sed lex*. Il allait plus loin, comme beaucoup d'hommes vieillis dans l'administration, il était porté à croire que tout ce qui sortait de l'ornière habituelle était un attentat contre le droit établi. Il confondait l'arrangement avec l'ordre et prenait la réglementation pour la loi.

L'intelligence de M. Massy était d'ailleurs remarquable. Il administrait avec talent le département qui lui était confié. Il avait une grande rapidité de coup d'œil et jugeait promptement une situation. Malheureusement on a souvent en ce monde les défauts de ses qualités, et cette précieuse faculté d'intuition spontanée et de décision l'induisait parfois en erreur. Se confiant peut-être un peu trop à la justesse de son premier aperçu, il lui advenait d'agir prématurément. Il avait alors le grave défaut de ne pas savoir reconnaître qu'il s'était trompé, et, malgré la précipitation de quelques-unes de ses décisions, on ne le vit jamais revenir de son parti pris, soit sur un homme, soit sur une chose. Dans ces circonstances, assez rares d'ailleurs, il avait coutume de s'entêter et de vouloir marcher contre les obstacles que

lui offrait la nature même des choses. Ne pas savoir reculer est assurément une grande qualité, mais à la condition de ne jamais faire erreur et d'être toujours dans le bon chemin. Quand on a le malheur de s'engager étourdiment dans une impasse, cette qualité devient un grand vice et on finit par se casser la tête contre les murs.

Jusqu'à cette époque le Préfet et l'Évêque avaient vécu en parfaite entente. M. Massy était catholique non-seulement dans ses croyances, mais encore dans ses pratiques. Tout le monde rendait justice à la régularité de ses mœurs, à ses vertus domestiques, et l'Évêque l'appréciait. Le Préfet de son côté ne pouvait s'empêcher d'admirer et d'aimer les éminentes qualités de Mgr Laurence. La prudence de ce dernier, unie à sa connaissance des hommes, avait toujours évité les occasions de conflit entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle, de sorte que non-seulement la paix, mais la plus amicale harmonie régnait entre le chef du Diocèse et le chef du Département.

XLVII

M. Massy, tenu au courant des événements de Lourdes par les rapports de M. Jacomet, en qui il avait une foi véritablement aveugle, n'imita pas la prudente réserve de l'Évêque. Il se laissa aller à sa première impression, et ne croyant en rien à la possibilité de telles Apparitions et de tels miracles, il se prononça nettement et résolut d'y mettre un terme, s'imaginant en lui-même qu'il pourrait arrêter dès qu'il lui plairait ce débordement populaire, et étouffer dans son berceau cette naissante superstition.

— Si j'avais été préfet de l'Isère, lors des prétendues Apparitions de la Salette, disait-il souvent, j'en aurais bien vite eu raison, et il en eût été de cette prétendue Apparition, comme il va en être de celle de Lourdes. Toute cette fantasmagorie va rentrer dans le néant.

Au lieu d'attendre que l'autorité religieuse, que cela concernait seule, jugeât opportun de prendre en main l'examen de cette affaire extraordinaire, M. le Préfet décida donc par avance la question dans le sens de ses préventions anti-surnaturelles. L'Évêque en sa patience, prenait du temps pour dénouer le nœud gordien. M. Massy, dans son impétuosité, trouvait préférable de le trancher brusquement. Ces tours de force ont réussi parfois à l'épée d'Alexandre, mais l'épée de parade d'un Préfet risque de s'y trouver impuissante. A un pareil labeur, celle de M. Massy devait s'émousser d'abord et se briser ensuite.

Quelle que fût sa décision, il ne pouvait cependant s'empêcher de

comprendre que le fond même de la question relevait de l'autorité épiscopale et nullement du pouvoir civil, et il ne voulait en rien blesser le prélat vénéré qui conduisait, avec une sagesse si universellement reconnue, les affaires du Diocèse. Bien qu'il laissât tout d'abord percer ses sentiments hostiles contre les « miracles » de Lourdes et qu'il les soumît par ses agents à une certaine enquête, il se borna extérieurement à certaines mesures, qui pouvaient à la rigueur avoir pour prétexte l'immense concours du peuple que le bruit de ces événements attirait dans la ville de Lourdes.

Il commença, nous ne savons trop dans quelle espérance, par faire surveiller secrètement la Grotte nuit et jour, comme si quelque manœuvre humaine eût pu être complice de ce jaillissement étrange de la Source miraculeuse et de son agrandissement progressif (1).

Le 3 mars, d'après les ordres venus de la Préfecture, le Maire de Lourdes, M. Lacadé, écrivit au commandant du Fort de mettre à sa disposition les troupes de la garnison, et de les tenir dès le lendemain prêtes à tout événement (2). Les soldats, en armes, devaient se tenir rangés en ordre sur le chemin et aux abords de la Grotte. La gendarmerie locale et tous les officiers de police avaient reçu de semblables instructions.

A quel point ce menaçant déploiement de force était-il fait pour rétablir l'ordre ? Nous ne saurions très-bien le comprendre. N'y avait-il pas à craindre par ces démonstrations hostiles ou tout au moins intempestives, par cet essai d'intimidation, d'irriter ces populations jusques-là si paisibles mais naturellement ardentes, et émues en ce moment au plus haut degré par les événements extraordinaires que nous avons racontés? Ne risquait-on pas de provoquer dans ces âmes si puissamment exaltées par le sentiment religieux quelques cris de colère, quelque mouvement, quelqu'agitation séditieuse? Beaucoup le redoutaient. D'autres l'espéraient peut-être et comptaient bien que la multitude donnerait à la force quelqu'occasion d'intervenir. Il y avait tout à parier qu'il en serait ainsi.

XLVIII

Quelle que fût l'attitude inquiète et ombrageuse du monde officiel, la renommée de ces faits merveilleux ne s'en était pas moins propagée dans toutes les contrées environnantes avec une électrique rapidité.

(1) *Archives de la Mairie de Lourdes*. Lettres du Maire au Préfet. N° 61.
(2) *Ibid.* Lettre du Maire au Commandant du Fort. N° 60.

Toute la Bigorre et tout le Béarn, déjà agités par les premiers bruits de l'Apparition, étaient entrés dans un profond émoi à la nouvelle du jaillissement de la Source et des guérisons miraculeuses. Toutes les routes du département étaient couvertes de voyageurs hâtés d'arriver. A tout instant, de tous les côtés, par tous les chemins, par tous les sentiers qui aboutissent à Lourdes arrivaient en foule et pêle-mêle des véhicules de toute sorte, calèches, charrettes, char-à-bancs, des cavaliers, des piétons.

La nuit même ralentissait à peine ce mouvement. Les habitants de la montagne descendaient à la lueur des étoiles pour se trouver à la Grotte dès le matin.

Les voyageurs déjà arrivés précédemment étaient demeurés, pour la plupart, ne voulant rien perdre de ces scènes extraordinaires comme on n'en avait certainement point vu depuis des siècles. Les hôtels, les auberges, les maisons particulières regorgeaient de monde. Il devint presque impossible d'héberger les nouvelles foules qui survenaient. On passait la nuit en prière devant la Grotte illuminée afin de se trouver le lendemain plus près de la Voyante.

Le jeudi 4 mars, était le dernier jour de la Quinzaine.

Lorsque l'aurore commença à blanchir à l'horizon, une foule plus prodigieuse encore que les jours précédents inondait les abords de la Grotte.

Un peintre comme Raphaël ou Michel-Ange eût tiré de ce vivant spectacle le sujet d'un admirable tableau.

Ici, tout courbé par les ans et vénérable comme un patriarche, un vieux montagnard s'appuyait de ses mains tremblantes sur son énorme bâton ferré dont le poids et les oscillations faisaient crier le gravier. Autour de lui se pressait toute sa famille, depuis l'aïeule, la matrone antique aux traits anguleux, au visage hâlé et ridé, encapuchonnée dans sa grande mante noire doublée de rouge jusqu'au dernier fils qui se dressait sur ses pieds afin de mieux voir. Les mains jointes avec ferveur, belles, paisibles et graves comme les vierges splendides de la campagne romaine, les jeunes filles de la Montagne priaient isolément ou par groupes. Plusieurs faisaient courir entre leurs doigts les perles rustiques de leur chapelet. Quelques-unes lisaient en silence dans des livres de prières. D'autres, tenant en main ou même sur la tête une cruche de terre pour la remplir de l'eau miraculeuse, rappelaient les figures bibliques de Rebecca ou de Rachel.

Là, c'était le paysan du Gers à la tête énorme, au cou de taureau à

la face apoplectique et violente comme celle de Vitellius. A côté se profilait la tête fine du Béarnais, que les innombrables portraits d'Henri IV ont rendue si populaire.

De taille moyenne, mais paraissant grands tant ils sont merveilleusement droits, les Basques, à la poitrine saillante, aux épaules un peu hautes et aux membres agiles regardaient dans une immobilité absolue et semblaient plantés dans le sol comme des statues. Leur large front, leur menton étroit et proéminent, leur visage maigre et en forme de V, leurs traits caractéristiques, la netteté de leur type indiquaient la pureté absolue de cette race, la plus ancienne peut-être du pays des Gaules.

Présentant des formes moins rudes mais aussi moins accentuées, plus effacés ou plus polis, plus distingués selon les uns, plus vulgaires selon les autres, des hommes du monde de toute profession, des magistrats, des négociants, des notaires, des avocats, des employés, des médecins étaient mêlés en grand nombre à cette foule.

Les dames en chapeau et en voile, les mains plongées dans leur manchon, se sentaient, malgré leurs précautions contre le froid, pénétrées par l'air glacial du matin : on les voyait à tout instant changer de place et s'agiter pour se réchauffer.

Impassibles et dignes, debout et plongés de haut en bas dans leurs grands manteaux aux vastes plis, quelques Espagnols se tenaient çà et là et attendaient dans une tranquillité sculpturale. Ils regardaient la Grotte et priaient. Un incident, une ondulation de la multitude les tiraient-ils forcément de leur contemplation, ils détournaient à peine la tête : ils promenaient un instant sur la foule la flamme noire de leur regard et se remettaient à prier.

En plusieurs endroits les pèlerins, fatigués par le voyage ou par la station de la nuit s'étaient assis à terre. Il y en avait qui, dans leur prévoyance, avaient avec eux des havre-sacs garnis de provisions. D'autres portaient en bandoullière une gourde remplie de vin. Plusieurs enfants s'étaient endormis étendus sur le sol. Les mères, se dépouillant de leur capulet, les en recouvraient avec précaution.

Quelques militaires, appartenant au régiment de cavalerie de Tarbes ou au dépôt de Lourdes, étaient venus à cheval et se tenaient hors du tohu-bohu, dans le courant du Gave. Beaucoup de pèlerins ou de curieux étaient grimpés sur les arbres, et autour de ces têtes isolées qui dominaient les autres et ressortaient vivement, tous les champs, toutes les prairies, tous les chemins, tous les coteaux, tous les tertres, toutes les roches d'où on pouvait avoir vue sur la Grotte

étaient littéralement couverts d'une multitude innombrable d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de gens du monde, d'ouvriers, de paysans, de soldats, agités, pressés et ondoyants comme les épis mûrs. Les costumes pittoresques de ces pays se détachaient en voyantes couleurs aux premiers rayons du soleil, dont le disque commençait à paraître derrière les cimes du Gers. De loin, des coteaux de Vizens, par exemple, les capulets des femmes, les uns d'un blanc de neige, les autres d'un rouge flamboyant, les grands bérets bleus des paysans béarnais éclataient comme des marguerites, des coquelicots et des bleuets au milieu de cette moisson humaine. Les casques des cavaliers campés dans le Gave étincelaient à la naissante lueur qui venait de l'Orient.

Il y avait bien là plus de vingt mille hommes répandus sur les rives du Gave, et cette multitude grossissait incessamment par l'arrivée de nouveaux pèlerins qui débouchaient de tous les côtés (1).

La foi, la prière, la curiosité, le scepticisme se peignaient sur ces visages. Toutes les classes, toutes les idées, tous les sentiments étaient représentés dans cette immense multitude. Il était là, le rude chrétien des premiers âges qui sait que rien n'est impossible à Dieu. Il était là, le chrétien tourmenté par le doute et venant devant ces roches sauvages chercher des arguments pour sa foi. Elle était là, la femme croyante demandant à la divine Mère de guérir quelque cher malade, de convertir quelqu'âme bien-aimée. Il était là aussi, le négateur de parti pris, ayant des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre. Il était là l'esprit frivole, oublieux de son âme, en quête seulement, devant le ciel entr'ouvert, d'un amusement curieux et d'un vain spectacle.

Autour de cette foule et sur le chemin couraient, allaient, venaient, criaient dans une sorte d'effarement les Sergents de ville et les Gendarmes. L'Adjoint, revêtu de son écharpe, se tenait immobile.

Attentifs à toutes choses et prêts à sévir au moindre désordre, on remarquait sur une petite hauteur Jacomet et le Procureur Impérial.

(1) Cette évaluation est celle des divers témoins que nous avons consultés. Quant aux détails du tableau que nous faisons de cette scène et du mouvement général de toute la contrée ils sont, pour la plupart, littéralement empruntés à un journal très-hostile à l'événement, à l'*Ère impériale* de Tarbes, dans son numéro du 26 mars.

Quatre ou cinq semaines après, en avril, alors que la quinzaine demandée par l'Appation était terminée depuis un mois et que Bernadette, n'allait plus régulièrement à la Grotte, le Maire fit faire le dénombrement de la foule. Or ce jour là, un jour ordinaire, alors que l'on ne savait pas à l'avance que l'enfant dut s'y rendre, il s'y trouvait encore neuf mille soixante personne. (Lettre du Maire au préfet en date du 7 avril. Archives de la mairie de Lourdes. N° 86.)

Une rumeur énorme, vague, multiple, confuse, indescriptible, composée de mille bruits divers, de paroles, de conversations, de prières, de cris, sortait de cette multitude et ressemblait à l'inapaisable tumulte des flots.

Tout à coup une clameur vole sur toutes les bouches. « Voilà la Sainte ! voilà la Sainte ! » s'écrie-t-on de toutes parts, et une agitation extraordinaire se fait au milieu de cette foule. Tous les cœurs, même les plus froids, sont émus; toutes les têtes se dressent, tous les yeux se fixent sur le même point; instinctivement tous les fronts se découvrent.

Bernadette, accompagnée de sa mère, venait de paraître sur le sentier que la Confrérie des carriers avait tracé les jours précédents, et descendait paisiblement vers cet Océan humain. Bien qu'elle eût tout ce vaste peuple sous les yeux et qu'elle fût sans doute heureuse de voir ce témoignage d'adoration pour « la Dame » merveilleuse, elle était tout entière à la pensée de revoir cette incomparable Beauté. Quand le ciel est près de s'ouvrir, qui donc regarde la terre? Elle était tellement absorbée par l'espérance joyeuse qui remplissait son cœur, que les cris : « Voilà la Sainte » et les témoignages de la vénération populaire ne semblaient point l'atteindre. Elle était si pleine de l'image de la Vision, elle était si parfaitement humble, qu'elle n'avait pas même la vanité d'être confuse et de rougir.

Les Gendarmes cependant étaient accourus et, perçant la foule devant Bernadette, formaient une escorte à l'enfant et lui faisaient un passage jusqu'à la Grotte.

Ces braves gens, de même que les soldats, étaient croyants et leur attitude sympathique, émue, religieuse avait empêché la foule de s'irriter de ce déploiement de la force armée, et trompé le calcul des habiles.

Les mille rumeurs de la multitude s'étaient tues peu à peu et il s'était fait un grand silence. Il n'y a pas, au moment de la Messe, un jour d'Ordination ou de Communion, plus de recueillement dans les églises de la Chrétienté. Ceux-là même qui ne croyaient pas étaient saisis de respect. Chacun retenait en quelque sorte sa respiration. Quelqu'un qui eût fermé les yeux n'aurait jamais deviné qu'il y eût là une immense foule, et, au milieu du silence universel, il n'aurait eu l'oreille frappée que par le fracas du Gave. Ceux qui étaient près de la Grotte entendaient le murmure de la Source miraculeuse qui s'écoulait paisiblement dans le petit réservoir par la rigole de bois qu'on y avait naguère placée.

Quand Bernadette se prosterna devant la Grotte, tout ce peuple, d'un mouvement unanime, tomba à genoux.

Presque aussitôt les rayons surhumains de l'extase illuminèrent les traits transfigurés de l'enfant. Nous ne décrirons pas une fois de plus ce spectacle merveilleux, dont, à plusieurs reprises déjà, nous avons tâché de donner une idée au lecteur. Ce spectacle était toujours nouveau, comme l'est chaque matin le lever de l'aurore. La puissance qui produit de telles splendeurs dispose de l'infini, et elle l'emploie à diversifier sans cesse la forme extérieure de son éternelle unité; mais la plume d'un pauvre écrivain n'a que des ressources bornées et des couleurs indigentes. Si Jacob endormi lutta avec l'Ange, l'artiste, en son infirmité, ne peut lutter avec Dieu; et il vient un moment où, se sentant impuissant à traduire toutes les délicates nuances de l'œuvre divine, il se tait et se borne à adorer. C'est ce que je fais. Et je laisse aux âmes qui me lisent le soin d'imaginer toutes les joies successives, tous les attendrissements, toutes les grâces et toutes les célestes ivresses que la bienheureuse Vision de la Vierge sans tache, de la Beauté admirable qui charma Dieu lui-même, faisait passer sur le front innocent de Bernadette ravie. Que chacun devine donc ce que je ne dis point et qu'il essaye de contempler, par la pensée et par le cœur, directement et sans mon secours, ce que mon talent misérable est incapable d'exprimer.

L'Apparition, comme les jours précédents, avait commandé à l'enfant d'aller boire et se laver à la Fontaine, et de manger cette herbe dont nous avons parlé; puis elle lui avait de nouveau ordonné de se rendre vers les prêtres et de leur dire qu'elle voulait une chapelle et des processions en ce lieu.

L'enfant avait prié l'Apparition de lui dire son nom. Mais la « Dame » rayonnante n'avait point répondu à cette question. Le moment n'était point encore venu. Ce nom, il fallait qu'il s'écrivît auparavant sur la terre et qu'il se gravat dans les cœurs par d'innombrables œuvres de miséricorde. La Reine du ciel voulait être devinée à ses bienfaits, elle entendait que la clameur reconnaissante de toutes les bouches la nommât et la glorifiât avant de répondre et de dire : « Votre cœur ne vous a pas trompés : c'est bien Moi. »

HENRI LASSERRE.

(La suite au prochain numéro.)

LA CRITIQUE

SES ABUS, SES VARIATIONS, SON AVENIR

(Suite et fin.)

Nous avons dit, en terminant notre premier article, que les reproches que le Père Honoré adressait aux critiques de son temps peuvent s'appliquer à la critique d'aujourd'hui. En voici un exemple choisi entre mille :

Le monde savant apprit, il y a une vingtaine d'années, qu'on venait de découvrir dans un monastère grec l'ouvrage fameux intitulé *Philosophumena*. Ce fut une bonne fortune pour les adversaires du catholicisme; car, on lisait dans ce livre qu'un saint de l'Église romaine, qu'un martyr, qu'un pape, saint Callixte, avait perverti la religion et commis toute sorte de crimes.

Mais l'ouvrage, sans nom d'auteur, avait peu d'autorité, et on fit un appel à la critique.

Le premier éditeur, M. Miller, l'avait publié sous le nom d'Origène, mais bientôt l'on conçut des doutes. Ce n'était ni le langage d'Origène, ni ses opinions philosophiques, ni ses doctrines théologiques. Le livre en question renfermait des idiotismes latins : donc il appartenait à un écrivain de l'Église romaine, et ce ne pouvait être que saint Hippolyte, évêque de Porto et martyr. C'est l'opinion du chevalier de Bunsen (1), et de Wordsworth (2).

Depuis on a successivement attribué les *Philosophumena* à Caïus, prêtre de Rome, à Tertullien, à Novatus, jusqu'à ce qu'on soit revenu à saint Hippolyte (3).

Eh bien, si m'emparant de la méthode de critique que je combats, j'osais soutenir que le livre des *Philosophumena* n'est qu'une imposture littéraire à la façon de celles d'Annius de Viterbe, composée au moyen âge pas un moine grec, afin de rabaisser l'Église romaine et justifier le schisme oriental, que pourrait-on me reprocher? Assuré-

(1) *Hippolytus and his age.* 4 vol. 1852. — (2) *Saint Hippolytus and the Church of Rome.* 1 vol. 1853. — (3) Voyez sur cette question Mgr Cruice : *Etudes sur de nouveaux documents historiques empruntés aux Philosophumena.* Paris. Périsse-Régis-Ruffet, 1853; et un article du regretté M. Le Hir dans les savantes *Etudes religieuses et historiques.* 1865. T. III, p. 163 et sqq.

ment il n'appartiendrait pas aux détracteurs de saint Denys l'Aréopagite d'incriminer ma critique ; car je ne ferais que les imiter, avec cette différence que peut-être j'aurais de mon côté le bon sens.

IV

Il sera inutile, je pense, d'ajouter que tout ce que nous avons dit jusqu'à présent s'applique aussi, dans une juste mesure, à l'histoire. Ou plutôt ne s'agit-il pas toujours d'histoire, lorsque, examinant les monuments littéraires du passé, l'on s'enquiert de leur valeur? Quiconque écrit l'histoire de l'Église, n'interroge-t-il pas, sur les faits primitifs, les contemporains, les saints Pères ? Les péripéties de la discipline ecclésiastique, les développements successifs des dogmes, les textes des conciles, et les *Actes* de ces grandes assises du catholicisme, tout cela n'appartient-il pas, de près ou de loin, au domaine de l'histoire?

La France contemple avec un légitime orgueil ses vastes collections, ces *Spicilèges*, où elle lit ses origines, où elle cherche les premiers linéaments de son histoire. Et si la tradition sacrée prend ses pièces justificatives dans l'immense recueil des Bollandistes et dans les diverses compilations monastiques, l'histoire profane, lorsqu'elle veut étudier la formation des États de l'Europe, la naissance des communes et les premiers essais législatifs des nations modernes, s'adresse aux Ducange, aux Montfaucon, aux Bouquet, etc., vrais pionniers de l'histoire contemporaine. Même quand il s'agit de l'origine des peuples de l'antiquité, de la filiation des idées religieuses, de l'harmonie universelle des traditions, de la signification des mythologies anciennes, nous demandons aux érudits des deux derniers siècles les textes des auteurs classiques rétablis d'après les règles d'une saine critique.

Or la majorité de ces éditeurs, de ces commentateurs, de ces compilateurs, professent pour la critique un culte exagéré ; ils en ont fait un art ayant des règles fondées sur des principes immuables (1). Mais comme le prouve fort bien le Père Honoré de Sainte-Marie, ces principes doivent souvent plier devant les circonstances. Les funestes résultats de cette critique, nous devrions dire, de cette absence de critique, se manifestent dans les histoires générales et particulières, écrites au dix-septième siècle et dans la première moitié du siècle suivant.

Fleury compilant les annales de l'Église, dénature les faits, ou bien

(1) Launoy. *De Argum. Negat.*, etc. Leclerc. *Ars critica.*

les nie pour complaire aux prétentions de la cour et rabaisser la papauté. On peut voir dans Marchetti la nature et la bonne foi de sa critique (1). Les Tillemont, les Arnaud, les Dupin, n'aspirent qu'au triomphe de leur secte, et jugent les faits à travers le prisme des passions politiques et de leurs préjugés de sectaires.

L'histoire se fait pamphlet.

Elle est à peu près nulle au dix-huitième siècle. Les Encyclopédistes la font descendre jusqu'au niveau de l'anecdocte et de la chronique scandaleuse. Rollin, ou comme on l'appelle dès lors, *le bon Rollin* est traité de fabuliste; c'est qu'il manie avec respect les monuments de l'antiquité, le bon sens ne lui permettant point de lancer arbitrairement un démenti aux *pères* de l'histoire.

Pourquoi, lorsque la science a rendu à Hérodote le sceptre de la véracité, n'a-t-elle pas dit un mot pour la réhabililation du *bon Rolin?* Je parlais tout-à-l'heure des éditions critiques des auteurs de l'antiquité, comme d'un subside nécessaire à l'histoire. Sur ce terrain les érudits allemands surtout ont poussé l'arbitraire jusqu'à l'absurde. Platon, par exemple, a été pillé sans miséricorde. Trois savants, Schleiermacher, Ast et Socher ont entrepris la révision des œuvres du philosophe de Sunium. Voici en substance le résultat de leurs recherches :

Platon n'aurait à revendiquer en définitive, comme lui appartenant que sept *Dialogues : la République, le Timée, le Phédon, le Banquet, le Phèdre, le Gorgias, le Protagoras!* — Et les autres dialogues? — Les autres dialogues sont ou bien entièrement supposés, ou douteux. — Comment! le *premier Alcibiade*, ce dialogue que Joseph de Maistre a tant loué, qui a soulevé l'admiration de l'éclectisme alexandrin, n'appartiendrait point à Platon? — Non, répondent à la fois et Schleiermacher et Ast. Socher ne se prononce point : il doute. — Et les dix livres des *Lois?* — Cet ouvrage, s'écrie Ast, n'a rien de platonique. Il est vrai : l'autorité d'Aristote milite en faveur de l'authenticité; mais Aristote a dû être trompé comme tant d'autres. *Les Lois* ne sauraient être l'œuvre de Platon ; le style est inférieur à celui des autres dialogues ; la doctrine est en contradiction avec les spéculations de la *République.*

Socher et Schleiermacher demandent grâce pour les charmants dialogues, l'*Euthyphron,* l'*Euthydème* et *le Ménon.* Non, dit Ast ; ce sont des dialogues supposés. L'*Euthyphron* n'est pas de Platon, car

(1) *Critica della Storia Ecclesiastica, etc., del sig Abb. Fleury, in Roma.* 1819. T. II.

il termine sans définir son objet, et ne contient aucune grande vérité spéculative. Et comment Platon eût-il pu écrire le *Ménon* et définir la vertu : une opinion droite!

La théorie de Socher condamne *le Parménide*, *le Sophiste*, *le Politique* et *le Critias*, à cause de la contradiction où ces dialogues se trouvent avec la doctrine de *la République*.

Chose singulière! Comment se fait-il que personne n'ait songé encore à révoquer en doute l'authenticité de *la République?*

Ce n'est pas là assurément de la critique; c'est tout simplement une débauche de l'esprit. Nous résumons avec M. Janet : « La faiblesse des critiques élevées contre l'authenticité des Dialogues de Platon nous fait penser que, sur cette question, le plus sûr est de s'en rapporter en général à la tradition; que l'autorité des anciens, d'Aristote surtout, doit être notre règle, et qu'il vaut mieux, sauf les exceptions universellement adoptées, faire à Platon la plus grande part possible (1). »

Voilà certes l'exposition nette et claire d'une critique sûre d'elle-même, et nous demandons avec instance qu'on applique la même règle à l'examen des œuvres de l'antiquité sacrée et ecclésiastique.

Pour mieux saisir la nature de cette critique intempérante que nous combattons, il faut qu'on l'observe agissant sous l'influence d'aspirations diamétralement opposées aux vues signalées jusqu'ici.

Nous avons attentivement considéré ses allures, et sans injustice nous avons affirmé qu'elle agissait au profit des adversaires de l'Église, et sous l'impulsion de la peur du surnaturel. Il s'agit d'examiner à présent ce que devient la critique entre les mains de certains défenseurs de la vérité, qui dans leurs recherches prennent l'imagination pour base et l'enthousiasme pour guide.

Depuis le savant évêque d'Avranches, Huet, jusqu'au malheureux Lamennais, il s'est trouvé des écrivains, qui, dans un but assurément fort louable, ont prétendu trouver dans les traditions primitives des peuples les principaux mystères du christianisme. Au lieu de se borner à y signaler d'obscurs vestiges de l'enseignement primordial, à n'y voir que des préparations à l'entière révélation des dogmes, on y lit ces mêmes dogmes exposés souvent avec plus de clarté qu'ils ne le sont dans nos Livres saints.

L'esprit de système s'emparant de ces idées a compromis la gravité

(1) *Dictionnaire des Sciences philosophiques.*

de l'histoire et la sincérité de nos apologistes vis-à-vis de la critique antichrétienne.

C'est ainsi qu'on a cru découvrir l'unité de Dieu dans les fragments orphiques et dans certains passages d'Euripide; ces poëmes respirent plutôt le panthéisme; ils proclament le Dieu-Univers, l'unité absolue de l'esprit animant la matière inerte : dogme antique enseigné par les Brahmanes et importé dans les *Mystères* de la Grèce.

De ce que Platon s'est servi du mot *Logos* comme désignant une personne qu'il associe au *Démiurge* et aux *Idées*, on s'est permis d'inférer que le philosophe de Sunium connaissait la Trinité, ou que, au moins, il entrevoyait le mystère. Ces critiques imprudents oublient, car ils ne le peuvent ignorer, que Platon admet un quatrième principe : la matière éternelle; que les idées sont multiples, distinctes, en tout semblables aux *Férouers* (1) de la théologie parse, que le *Logos* est l'âme du monde, dont nos âmes, quand à la partie supérieure, sont des parcelles; que les dieux sont autant d'intelligences animant les astres, ou des génies dirigeant les divers éléments (2). Et c'est là cette fameuse triade à laquelle on ose comparer la Trinité du dogme chrétien?

Quant à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, on prétend lire son incarnation dans les *avatars* de *Vishnou* (3) l'histoire de sa vie dans celle de *Krishna* (4); son office de médiateur dans le caractère de *Mithra* (5). L'annonce prophétique de la Rédemption se trouve au fond de toutes les traditions anciennes; mais on a cru la découvrir spécialement dans la trilogie d'Eschyle et dans la quatrième églogue du poète de Mantoue.

Je ne nie point que certaines analogies soient plus que de frappantes coïncidences; mais en ce cas je me range au sentiment des Pères, qui sont d'avis que le prosélytisme des Juifs, répandus sur toute la terre, dut populariser chez les nations l'idée si claire d'une palingénésie sociale.

Deux vérités vivent dans les traditions des peuples : la chute pri-

(1) Les *Ferouers* étaient les prototypes des êtres; ils jouissaient cependant d'une existence indépendante, car on leur rendait un culte. Les dix derniers jours de l'année leur était consacrés.

(2) *Timæus Locri*. Opera Platonis, edit. Stallbaum. T. VII, fol. 90.

(3) On entend par là les diverses incarnations de Vishnou, la deuxième personne de la triade des Hindous.

(4) C'est Vishnou lui-même dans sa huitième incarnation. Sa légende populaire accuse une rédaction moderne, et le culte de Krishna est postérieur à l'Evangile de plusieurs siècles. — (5) Parisot. *Biographie univ.*, partie mythologique. T. III, p. 104.

mitive et la promesse d'une réparation. Mais ces deux vérités sont loin de se produire d'une manière uniforme et dans les mêmes proportions, dans les mille cultes de l'ancien monde. Souvent elles ne se révèlent que comme deux sentiments déposés dans le cœur d'une nation : la conscience d'une inimitié entre la Divinité et l'homme et le vague espoir d'une réconciliation finale. D'autres fois ces vérités se montrent dans un ordre d'idées purement matérielles ou symboliques, comme dans les religions grecques et romaines ; ou bien elles ne s'appliquent qu'aux révolutions des cieux et aux vicissitudes des saisons, comme dans la philosophie égyptienne de la dernière période. Ajoutez à cela un souvenir plus ou moins confus du déluge, la vague idée d'un Dieu suprême dominant le polythéisme, mais n'exigeant aucun culte pour une divinité inconnue et trop éloignée de l'homme, et vous aurez à peu près la somme complète de la théologie de la tradition.

Tout le reste est dû à l'action prosélytique des juifs et au zèle des premiers missionnaires chrétiens.

Les fauteurs de ces brillants systèmes partent généralement d'une hypothèse inadmissible. Ils affirment qu'Adam, possédant de la religion la science la plus parfaite, a dû la transmettre telle à ses descendants. Il n'est pas difficile de prouver par les faits, qu'Adam, même dans l'état d'innocence, ne possédait point ces connaissances étendues, cette science détaillée qu'on lui suppose. Tout cela ne lui était point nécessaire. Il pouvait aimer Dieu, jouir de la perfection morale, sans avoir une claire instruction de l'avenir.

Autant vaudrait dire que l'Église primitive n'était point parfaite comme n'ayant point la connaissance distincte et explicite des dogmes que, sous l'inspiration de Dieu, elle définirait elle-même dans la suite des siècles.

Tout démontre que l'humanité, dans sa vie intellectuelle, est soumise à la loi d'un développement progressif. Or cela n'est pas nécessairement aller de l'imparfait au parfait. La science n'est pas synonyme de perfection ; elle n'y conduit pas infailliblement.

Les auteurs dont nous examinons les systèmes ne s'arrêtent pas aux dogmes fondamentaux ; il vont plus loin encore.

Dans un travail sur l'*Antiquité du Culte de Marie*, publié dans un journal d'ailleurs très-estimable et fort répandu, on lit ces phrases incroyables : « Isis, la déesse la plus vénérée de ce peuple (les Egyptiens) offre les plus frappantes analogies avec la Mère de Dieu.

Comme elle, elle est vierge, et figure sous ce nom dans le signe zodiacal de ses adorateurs. Comme elle, un miracle la rend féconde : Osiris, son époux, envoie sur elle un rayon du ciel, etc. »

Après avoir décrit les bienfaits d'Isis et son culte, l'auteur ose ajouter :

« Tout cela, c'est l'histoire actuelle de Marie et de son culte. » Un peu plus loin, il s'écrie :

« Non, ô divinité Égyptienne, non, ô mythologique Isis, quand les peuples te représentaient armée de tours et de créneaux, comme pour dire que ton culte braverait et le temps et les hommes, ce n'est pas toi qui te cachais dans ces emblèmes, c'était celle que nous appelons *la Tour de David, la Tour d'ivoire,* etc.

L'auteur conclut en disant que les Égyptiens « vénéraient, par anticipation, comme nous l'avons vu, sous les traits de leur déesse bien-aimée, l'auguste Vierge Marie (1). »

Quand on lit des choses pareilles en plein dix-neuvième siècle, et cela dans des recueils destinés à l'instruction et à l'édification du peuple, on a bien mauvaise grâce d'en vouloir à l'esprit systématique du bon Guérin du Rocher. Continuons nos extraits.

En abordant la mythologie grecque, l'auteur donne l'essor à son imagination. A l'entendre, cette religion classique cachait sous un symbolisme *gracieux* un culte sublime. Nous ne citerons que quelques phrases : « Dans ces trois jeunes immortelles, qui représentent, sous le nom de Grâces, ce que l'humanité peut enfanter de plus doux et de plus beau, elle s'agenouille d'instinct devant les admirables perfections de l'âme et du corps (?) que Marie doit réunir en sa chaste personne..... » Ce qui suit est d'une audace incroyable :

« Les trois principales déesses, dit l'auteur, ne peuvent point non plus avoir été étrangères à la fille bénie et prédestinée de Sion. La plus belle et la plus dangereuse, Vénus, objet d'une merveilleuse origine (!) naît brillante et pure de l'écume de la mer ; sous le nom d'Uranie, *céleste*, elle gouverne la cour resplendissante des astres (2), dans celui de Vénus, *Apostrophia*, d'un mot qui veut dire détourner, elle éloigne les cœurs de l'impureté et préside aux plaisirs innocents de l'esprit.

« Dans cette fiction... vous trouverez vaguement confondue avec Ève coupable Marie sortant immaculée des sources corrompues de la

(1) *Rosier de Marie.* Année 16°, n° 35.— (2) Veut-on savoir à quel amour préside Vénus Uranie ? Que l'on consulte le *Banquet* de Platon. Op. edit. Stallbaun. T. VII, fol. 181.

vie humaine; Marie, aujourd'hui l'*Étoile brillante du matin*, dont le nom, interprété dans l'idiome de la nation, voulait dire *Étoile de la mer*; Marie, nommée dans l'Ancien Testament « Mère du Bel Amour et de la Sainte Espérance. »

Voilà la raison pourquoi l'impure naissance de Vénus trouve son pendant dans l'Immaculée Conception! *Horresco referens!*

Nous passons sous silence le parallèle de Marie avec Minerve, Junon, avec les déesses des Perses, des Hindous, des Gaulois. Nous citerons seulement la conclusion de son article sur les déesses grecques :

« Sans avoir besoin d'invoquer ici d'autres exemples, partout au-dessus de cette vaste et ténébreuse nuit du paganisme se détache lumineuse et pure la rayonnante image de Marie (1). Et ce qui le prouve bien mieux que nos paroles, c'est le témoignage même de tous les apologistes chrétiens des premiers siècles : tous n'ont qu'une voix, tous reprochent à la mythologie païenne de n'être qu'un odieux travestissement de la vérité primitive, qu'une sacrilége parodie de la croyance chrétienne. Tertullien, en particulier, pourrait nous fournir là-dessus plus d'un passage éloquent (1). »

Non, il ne le pourrait pas, ni Tertullien *en particulier*, ni aucun des apologistes des premiers siècles chrétiens. Tous embrassent le système d'Evhémère; c'est tout au plus s'ils voient dans quelques figures mythologiques le travestissement de certains personnages de l'histoire juive ; de Moïse, par exemple, et de Joseph. Mais ils croiraient profaner la majesté de la religion en cherchant dans l'amas impur des folies païennes les figures vénérées de Jésus et de sa sainte Mère.

Nul, *en particulier*, n'est moins favorable au système exposé que Tertullien. Dans le livre II de son ouvrage, *Aux Nations*, bien loin de saluer dans les personnalités mythiques des ombres prophétiques, il adopte la théologie de Varron, comme la moins déraisonnable, et se moque assez finement de ces grands dieux, qui ne sont que les éléments de la nature dominés par la Providence ; des autres dieux, des héros qui étaient de simples mortels, parfois des scélérats. A ce propos il adresse aux Gentils cet amer reproche : « De nos jours encore, vous souillez le ciel, quand vous en faites le cimetière de vos rois. »

Clément d'Alexandrie, bien qu'il regarde la philosophie grecque comme une sorte de *préparation évangélique*, flétrit néanmoins de

(1) *Rosier de Marie.* Année XVI, n. 66.

toutes les manières le paganisme et n'y trouve, pour sa part, que des turpitudes. La même chose font et Athénagore et Lactance, et Arnobe et saint Athanase et saint Augustin.

Ainsi voilà ce qu'ose affirmer la charlatanerie d'une fausse érudition. On cite à tout hasard un Père de l'Église, ou, en général, *les Pères*, et l'on s'endort sur la bonne foi, sur l'ignorance ou l'incurie des lecteurs.

On n'attend pas de nous que nous réduisions à leur juste valeur les propositions que nous venons de transcrire; la nature de ce travail nous le défend entièrement; car nous ne discutons que les principes. D'ailleurs quiconque n'est pas entièrement étranger à l'histoire des religions ne peut que sourire en entendant si naïvement affirmer la virginité d'Isis; mais il rougira d'indignation à l'inconcevable parallèle de Marie et de Vénus.

Nous nous permettons seulement quelques questions.

Un auteur moderne dans un beau livre sur la sainte Vierge a écrit ces paroles : « Dans ces mystères profanes de Mithra, d'Isis, d'Io, dans ces mystères abominables même de la conception divino-humaine de tous ces libérateurs et demi-dieux que je ne veux pas nommer, *c'est la Vierge Mère qui se trouvait enveloppée et honorée*; car toutes ces erreurs étaient fondées sur une vérité qui n'est autre que la maternité divine de Marie. »

Ose-t-on soutenir sérieusement que, dans ces *mystères abominables*, la sainte Vierge était *honorée* (1)?

Les mystagogues et les adeptes connaissaient-ils le fond de ce divin mystère? L'affirmative serait absurde : mais alors, comment la sainte Vierge se trouvait-elle honorée? Si la valeur prophétique de ces mystères était inaccessible aux adeptes, quelle était sa raison d'être?

Dira-t-on que ces fables, ces symboles facilitaient la conversion des païens?

Si les païens croyaient à ces fables, ils n'en étaient pas moins éloignés du christianisme ; car dès lors ils ne pouvaient admettre, ni l'unité de Dieu, ni la nature purement humaine de Marie ; c'est même là une des raisons pourquoi le culte de Marie ne s'est développée que longtemps après la fondation de l'Église.

Si les païens ne croyaient guères à ces mythes, je ne vois pas comment ces fables impures et corruptrices pouvaient favoriser chez

(1) Aug. Nicolas. *La Vierge Marie vivant dans l'Eglise.* T. II, p. 33.

eux l'adoption du christianisme. Dira-t-on que ces symboles confirmaient par voie de comparaison la foi des nouveaux chrétiens?

Mais nous voyons que les Pères des trois premiers siècles, défendent, avec la plus grande sévérité, la lecture des auteurs païens. C'est plus tard qu'on permit avec les précautions suffisantes la lecture de certains poëtes. Le péril de la séduction était diminué, et il fallait porter au paganisme expirant les derniers coups, en le démasquant et en dévoilant ses turpitudes.

Que devient la polémique chrétienne en présence de ces hypothèses, qui compromettent la gravité de l'histoire? L'apologiste, que fera-t-il, lorsqu'il s'agira de renverser l'échafaudage du syncrétisme, s'il voit lui-même dans les fables païennes autant de manifestations diverses d'une même idée et d'un même sentiment, s'il ose affirmer que dans tel mythe Jésus, Marie se trouvent honorés? Quand, par exemple, Rœthe vient nous dire, avec une érudition écrasante, que le judaisme et le christianisme ne sont que l'efflorescence du Parsisme uni aux systèmes égyptiens, comment prouver le contraire, si nous-mêmes nous trouvons dans le sein du paganisme les mystères les plus augustes, les personnalités les plus pures (1)?

Certains auteurs vont si loin dans cette voie qu'ils prétendent découvrir, dans les traditions mystiques et historiques, les mystères chrétiens exposés avec une clarté éblouissante. Que devient dès lors la doctrine de saint Paul affirmant que les promesses, *eloquia*, ne furent confiées qu'au peuple de Dieu; que les Gentils ne participent qu'à la plénitude d'Israël (2); que Dieu ne se manifeste à eux que dans l'ordre naturel (3) et dans le domaine de la conscience (4)? Si les Gentils peuvent exhiber des prophéties plus claires, des symboles plus transparents que les révélations des livres saints, je m'écrie avec saint Paul : *Quid amplius Judæo*? Quelles sont donc les prérogatives des Juifs (5)? et je ne saurai que répondre, car les prophéties des voyants d'Israël, séparées de la tradition vivante et perpétuelle, sont loin d'être claires.

D'ailleurs les mystères chrétiens, multipliés indéfiniment dans les mille religions disséminées sur le globe, perdraient par là-même leur caractère spécial, et il deviendrait extrêmement difficile, sinon impossible, de localiser les faits de la Rédemption, et de prouver historiquement l'établissement du Christianisme.

(1) *Geschichte der Abendlaendische Philosophie. I Band. passim.* — (2) *Rom.* XI, 11, 12, 13, 14, 15. — (3) *Act.* XIV, 16. *Rom.* I, 20. — (4) *Act.* XVII, 27. — (5) *Rom.* III, 1.

V

Nous avons considéré la critique dans ses écarts, nous avons décrit ses variations, nous osons à présent formuler nos vœux pour ses destinées dans l'avenir.

Il n'appartient à personne d'imposer à l'humanité des règles de critique. Les vraies règles de la critique sont les axiômes de la saine raison, les lois immuables de la pensée, l'exercice du jugement entre les deux extrêmes que nous avons signalés, et puis ce je ne sais quoi qui entraîne la conviction, qui persuade.

La critique, telle que je l'entends, existe ; cet art est exercé, et bien loin d'avoir à chercher des règles nouvelles, nous n'avons qu'à nous rallier à ceux qui font usage des anciennes, et marchent constamment à la boussole du bon sens.

La cour romaine dans les préliminaires des procès de canonisation, l'Église dans le choix des monuments qui appuient sa doctrine, des faits qu'elle propose à la pieuse croyance des fidèles, font usage d'une critique prudente et sûre, défiant à la fois et le scepticisme et la crédulité.

Voilà, certes, une vérité vivement contestée ; le doute à cet égard se fait jour, même dans les rangs des catholiques. Il y aurait néanmoins un travail bien intéressant à faire sur le mouvement de la critique aux quatre premiers siècles du catholicisme ; ce mouvement, même en dehors de l'assistance divine et de l'infaillibilité, fut admirable de prudence et de haute logique.

On se rappelle la célèbre contestation au sujet de l'Épître aux Hébreux. Les Latins surtout opposaient à l'authenticité de cet écrit l'accusation de novatianisme ; plusieurs la jugeaient étrangère à saint Paul à cause du style, « différent, disaient-il, de celui des autres écrits de cet apôtre. » Longtemps avant la décision dogmatique de l'Église, la saine critique porte ses fruits. L'accusation du novatianisme tomba devant une exégèse éclairée ; et l'argument fondé sur une prétendue différence de style fut détruit par saint Jérôme, qui traita cette question avec sa solidité habituelle.

L'on a osé soutenir que l'Église adoptait indifféremment tous les récits miraculeux, les légendes bibliques et judaïques, les histoires les plus invraisemblables. Cette assertion témoigne d'une grande ignorance, relativement à l'histoire littéraire du christianisme. Et d'abord voyez avec quel dédain l'on traite constamment les évangiles apocryphes,

les légendes rabbiniques, et les actes non authentiques des apôtres et des martyrs. Le décret attribué à saint Gélase est un magnifique témoignage de l'esprit de discernement qui guide nos pères. Si l'on veut se donner la peine de parcourir ce document, l'on verra qu'il ne renferme pas seulement des livres positivement mauvais, mais encore ceux qui pourraient offrir quelque danger, par suite d'un caractère plus ou moins officiel que leur prêtait la renommée.

Au temps de saint Augustin, les donatistes essayèrent de faire admettre comme authentiques les actes d'un prétendu concile de Sinuesse. Mais le saint évêque d'Hippone découvrit la fraude et démasqua les fantômes du schisme (1).

Le même Père rapporte les doutes qui, déjà de son temps, s'élevèrent au sujet des lettres de saint Cyprien sur la réitération du baptême. Ces doutes se sont renouvelés de nos jours.

Photius nous apprend qu'un certain Théodore rejeta les œuvres de saint Denys l'Aréopagite pour quatre raisons, dont la principale était l'argument négatif (2). Les savants d'alors devaient avoir leurs arguments à opposer aux raisonnements de Théodore; car il est sûr que celui-ci eût peu de succès parmi ses contemporains. Il y avait donc en ces temps-là une critique littéraire.

Photius lui-même, bien que mauvais chrétien, était un critique assez judicieux; son *Myriobiblion* est un monument précieux, que ne désavoueraient pas les siècles les plus éclairés. Et si nous remontons le cours des âges, nous rencontrons deux autres monuments de haute critique, dont la science catholique peut être fière : les *disciples* d'Origène et la *Bibliotheca sancta* de saint Jérôme.

Aux temps modernes, et sous le règne des principes de la *Renaissance*, nous rencontrons les Bollandistes, conservant les anciennes traditions littéraires, et ne jugeant pas à propos de s'appuyer, dans l'examen des actes des saints, sur les sentiments des humanistes. La préface générale de l'immense recueil nommé *Acta Sanctorum* est un chef-d'œuvre de critique, sobre et éclairée.

Il est vrai pourtant de dire, que les règles de critique rapportées par Benoît XIV dans son ouvrage *De Canonisatione Sanctorum* sont absolument les mêmes que celles de l'*Ars Critica* de Launoy. Mais les résultats obtenus par l'usage de ces règles dans les procédures ro-

(1) S. Aug. De unico Baptismate. C. xv, 1, n. 27.
(2) *Bibliotheca*, cod. F.]

maines, diffèrent entièrement des conclusions proposées par les critiques que nous avons combattus (1).

D'où vient ce phénomène ?

C'est qu'il est difficile, sinon impossible, d'appliquer ces règles mathématiquement, en insolant complétement la faculté de juger. L'homme, dans la pratique, n'obéit pas aux injonctions de la *raison pure :* sa faculté de juger subit certaines influences, sans lesquelles elle agirait au hasard : influences légitimes, guidant la raison sûrement, influences pernicieuses, conduisant à l'erreur, au mensonge.

La critique, telle que l'exerce l'Église, indépendamment de l'assistance de l'Esprit-Saint, est dirigée par les règles de la saine logique; c'est l'intelligence, le jugement illustrés par le bon sens ; c'est l'art de penser d'après les vues du Créateur. J'ai dit « indépendamment de l'assistance de l'Esprit-Saint, » je devrais dire peut-être, par suite même de cette assistance préservant une société entière de ces écarts, qui entraînent aux plus fatales erreurs.

La critique étant subordonnée à la logique, devait nécessairement suivre celle-ci, dans son itinéraire si varié, si plein de périls.

La régénération de la logique amènera le règne de la critique vraie, nous aurons dès lors, une critique essentiellement chrétienne.

Nous avons dit la régénération de la critique.

Or la spéculation isolée, nous le répétons, est la grande cause de nos erreurs ; c'est la ruine de toute vraie logique. Vouloir agir par l'intelligence seule, à l'exclusion formelle de toute autre faculté, c'est aller contre l'intention du Créateur, qui établit cette admirable harmonie, dans l'ensemble de nos facultés si diverses.

La logique, ou l'art de penser et de juger, appartient à la raison telle qu'elle existe dans son état normal, dans sa vie réelle. Car pour vivre, la raison se soumet à la volonté, et celle-ci subit une foule d'influences — sens intime, bon sens, affection, caractère, sens religieux, grâce — tout cela combiné avec les vues mêmes de l'intelligence et les données de l'expérience.

Ce qui manque généralement à la logique, le P. Gratry l'a suffisamment prouvé, c'est l'induction, et celle-ci suppose le plein exercice de toutes les facultés de l'âme, et non pas l'intellect seul, je veux dire cette claire intuition de l'esprit, s'exerçant sur la partie évidente et purement exacte des mathématiques.

Le P. Gratry a rendu à la philosophie, et par conséquent à la criti-

(1) *De Beatificatione et Canonisatione.* Lib. III, cap. VIII, IX, X.

que, un service immense, en rétablissant dans tous ses droits l'induction logique (1). C'est la réconciliation de l'intelligence avec le bon sens; désormais la logique cessera d'être inaccessible au vulgaire. Nous reviendrons à la logique des saint Anselme, des saint Thomas, des saint Bonaventure, esprits éminents, si souvent méconnus. Leur doctrine, il est vrai, sert encore de base à notre enseignement, mais en adoptant, leurs conclusions, nous avons jusqu'ici par la plus funeste inconséquence, repoussé leur logique. Celle-ci pourtant est généralement sûre ; leurs raisonnements sont marqués au coin du bon sens. C'est qu'ils pratiquaient largement l'induction, le P. Gratry le prouve (2) ; même dans leur grand argument métaphysique pour l'existence de Dieu, lorsqu'ils s'élèvent de la notion du mouvement à l'idée, non-seulement d'un moteur proportionné, mais d'un moteur *infini*, ils nous donnent un syllogisme combiné d'une induction. Jamais ils n'auraient osé soupçonner qu'un jour on en viendrait à séparer la raison pratique de la *raison pure*, à mettre une différence radicale entre la connaissance philosophique et la connaissance vulgaire.

Eh bien, si nous avons le bonheur d'assister à la régénération de la logique, de voir cette dernière reprendre la place qu'elle occupait jadis dans l'enseignement, nous verrons par là même la critique rentrer dans une voie raisonnable.

C'est parce qu'elle appuie ses jugements sur la sagesse, que l'Église se trompe si rarement dans les choses qui ne semblent pas de son ressort, ou dans lesquelles elle ne compte pas sur l'assistance particulière de l'Esprit-Saint. Même lorsqu'il s'agit de porter un jugement solennel, dans la canonisation des saints, par exemple, elle ne rejette aucun des moyens que lui fournit la raison. Dans l'examen des faits ou des monuments littéraires, elle admet les règles que ne désavouerait pas la critique la plus sévère ; mais elle fait ce que voulait naguère M. Janet qu'on fît pour Platon : elle incline vers le bien ; elle enveloppe sa raison d'une atmosphère de piété ; son intelligence se laisse conduire, dominer par la sagesse ; dans ses recherches, elle procède avec sincérité et distingue soigneusement les préjugés faux des propensions légitimes.

Ainsi la vraie critique ne croit pas avoir accompli son devoir, si elle se borne à l'application arbitraire de règles qui ne sont rien

(1) *La Logique*. T. II, livre IV. Paris, Douniol.
(2) *De la Connaissance de Dieu*. T. I, ch. IV et V. Paris, Douniol.

moins que des axiômes. Elle s'efforce de les appliquer avec sagesse; et le premier fruit de cette sagesse, c'est de reconnaître que ces règles prises isolément ne suffisent point. Ne voyons-nous pas des esprits cultivés nier jusqu'aux principes les plus évidents; bâtir tout un système de philosophie sur l'identité des contraires? Que sera donc la critique entre les mains d'un savant, dont l'esprit est faussé par les préjugés, et le cœur desséché par le vice ou l'absence de vraie piété?

Il faut donc absolument que le bon sens reprenne ses droits; que la logique soit complétée; qu'on revienne à la dialectique chrétienne et puissante de nos pères. Alors on ne nous contestera plus l'argument de la *prescription;* le fait de la *possession* sera respecté jusqu'à preuve évidente du contraire; ainsi nous seront rendus des monuments littéraires de l'antiquité ecclésiastique, arbitrairement enlevés à la science par le sophisme; on pratiquera les vertus intellectuelles à l'endroit de la doctrine sacrée et de ses interprètes; et la critique des catholiques sera désormais basée sur une philosophie vraiment catholique, en dehors de l'atmosphère des préjugés et du scepticisme.

F. Servais DIRKS,
de l'Ordre des Franciscains.

L'AMATEUR AU SALON

1868

(DEUXIÈME ARTICLE)

III

« La peinture d'histoire, la grande peinture est en décadence ! » Cette plainte, hélas ! trop fondée semble devenue banale, et maintes fois nous y avons fait écho. Mais comment en serait-il autrement quand on voit, en outre des causes signalées déjà par nous, quelles idées fausses règnent, quels préjugés dominent non pas seulement dans la foule ignorante, mais dans les sphères élevées, et parmi ceux-là mêmes qui pourraient conseiller, éclairer l'opinion ? Il y a peu de temps, dans un livre de haute esthétique, écrit par un des maîtres de la critique, et plein d'ailleurs d'enseignements judicieux, je lisais ce passage entre autres, qui contredit si formellement pour nous la vraie notion de l'art :

« ... *L'utilité est donc étrangère à la destination de l'art* (une énormité tout simplement) ; pour conserver sa dignité, sa grandeur, il doit avoir son but en lui-même. Si on en fait un missionnaire de la religion, un officier de morale, comme dit Mirabeau, ou un moyen de gouvernement, quelque brillant que soit son esclavage, il n'en sera pas moins esclave. Même au service des plus noble causes, il ne peut devenir un instrument, sans s'abaisser ou s'amoindrir ; car l'inspiration libre est le plus illustre privilége de l'artiste... Certaines naïvetés gothiques font voir jusqu'où allait l'asservissement du peintre et jusqu'où il pourrait aller, si l'art acceptait pour mission de prêcher la vertu par le dessin et la couleur. Oubliant peu à peu sa véritable fin, qui est de manifester le beau, il retomberait bientôt en enfance ; le fond emporterait la forme ; la morale absorberait la beauté il n'y aurait plus d'art. »

Le lecteur s'indigne, mais tournons vite le feuillet, et nous verrons que le critique n'en croit pas moins au but élevé, à la mission de l'art, et voici qu'au risque de se contredire, il s'écrie : « Maintenant, si

nous rapprochons ce que nous avons distingué, nous verrons que par un enchaînement merveilleux, l'art produit de lui-même ce qui n'est pas son but, c'est-à-dire, qu'il est religieux et moral, utile et charmant. Il est religieux, parce que le beau est un reflet de Dieu même. Toute vérité, enveloppée par une forme sensible et belle, nous montre et nous voile l'infini ; elle couvre et découvre tout ensemble l'éternelle beauté. Il est moral parce qu'il élève l'âme et la purifie. » (1)

Franchement, tout cela est-il bien clair, pour user d'une expression euphonique? Et je le demande, à la lecture de ces étranges choses, quelle confusion ne doit pas se faire dans les jeunes têtes, alors surtout, on ne peut se le dissimuler, que ces erreurs, dont un critique si éclairé se fait l'interprète, ne sont que trop répandues dans le monde, et dans les ateliers précisément où l'art ne s'apprend pas comme un vulgaire métier? Aussi peut-on admirer qu'il se trouve encore un groupe si nombreux d'artistes fidèles aux plus nobles traditions de l'art.

Aux premiers rangs de ceux-là, je placerai M. Lafon qui de nouveau a traité ce sujet si intéressant, si pathétique de *Louis XVII dans sa prison* ; et cette seconde fois, il semble avoir été mieux inspiré encore que la première. Le jeune martyr est debout, appuyé contre une table, cherchant d'un œil mélancolique l'azur du ciel qu'il n'aperçoit pas même à travers les barreaux. Dans l'ombre on entrevoit son bourreau, Simon, la tête affaissée et dormant du lourd sommeil de la brute ou de l'ivresse. La captivité du royal enfant ne remonte pas bien haut encore ; car la figure, dans son expression navrante (sans doute il pense à sa mère) rayonne d'intelligence; il y a la flamme de la vie dans ce regard noyé de larmes. Le sang dans les veines circule. Les accessoires, la chemise en particulier, sont excellemment traités. Pourtant, je me demande si, même aux premiers jours, le pauvre et illustre enfant portait, sous les verroux, du linge si blanc et des vêtements si propres.

Un tableau d'un bien autre caractère et tout riant, tout charmant, tout consolant, c'est l'*Idylle* de M. Bouguereau, qui nous représente, au milieu d'un site champêtre, une famille rustique s'épanouissant dans la joie de son bonheur. Les enfants dansent au son d'une musique improvisée par la mère, tandis que le père les contemple le sourire aux lèvres. Ce sujet n'est peut-être pas bien neuf, et M. Bouguereau

(1) *Grammaire des Arts du dessin*, par M. Ch. Blanc.

l'a plus ou moins traité déjà; mais qui songe à s'en plaindre quand, se souvenant du conseil d'André Chénier :

Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques,

l'artiste ravive la banalité du sujet par l'exécution supérieure? La jeune mère est ravissante, et les enfants non moins gracieux, délicieux. Quelles formes charmantes et quelle pureté de contours, quelle exquise délicatesse! Quelle perfection de modelé dans ces chairs blanches teintées d'un incarnat si tendre et que le pinceau de l'artiste a tout particulièrement caressées! Il y a dans cet attrayant tableau comme un écho, comme un parfum de telle églogue de Virgile ou de la meilleure idylle de Chénier.

C'est de l'antique aussi que s'inspire M. Mazerolles, mais beaucoup plus pour le sujet que pour la forme et la couleur brillante, chatoyante, éclatante, et sous ce rapport se rapprochant plutôt des modernes que des anciens. Son plafond nous représente cette fable, extravagante entre tant d'autres non moins absurdes, de la *Naissance de Minerve* sortant tout armée du cerveau de Jupiter, grâce au coup de marteau de Vulcain qui guérit ainsi le grand Zeus de sa migraine! Un procédé que je ne conseillerais aujourd'hui à personne, et moins inoffensif que la fameuse casserole transformée en couvre-chef. La chose pourtant réussit à Jupin et nous le voyons, sur son trône de nuages, l'air radieux, contemplant avec le sourire de l'orgueil sa fille nouvelle.

Tableau d'histoire par la taille des personnages, mais de genre par le choix du sujet, est le *Retour du mari*, par M. Giraud. La scène un peu mélodramatique, mais rendue avec énergie, produit un grand effet, malgré l'idée assez singulière qu'a eue l'artiste de la placer dans un escalier. Quant au sujet, l'intention est bonne.

L'*Impératrice visitant les cholériques à l'Hôtel-Dieu d'Amiens*, par M. Guerie, est un tableau bien composé, soigneusement exécuté et dont les nombreuses figures, qui presque toutes sont des portraits, ont le mérite d'une grande ressemblance, la photographie aidant sans doute. Mais la couleur est un peu vulgaire; les expressions négatives. Dirai-je même que la plupart des personnages, et très-importants, ont l'air, en se pinçant la lèvre, de faire la grimace. L'étiquette ne les y obligeait point comme à endosser cet affreux habit noir qui fait en peinture, on ne saurait trop le répéter, un effet lamentable.

On regarde avec un vif plaisir la *Halte*, de M. Protais, qui nous

montre, au milieu d'un parc ou d'un bois, tout un régiment de fantassins faisant la sieste. Je me trompe, ils ne dorment guère en général, ces braves petits troupiers à la physionomie si animée et qui, malgré leur taille lilliputienne, font tellement illusion, vivants et remuants, qu'on est tenté de leur causer du colonel et du gros-major. Dans l'autre tableau, moins heureux, *La Prière du soir à bord*, je regrette de la raideur dans les attitudes trop semblables et une teinte bleuâtre et terne générale.

Les tons ternes, les tons gris et absorbés, on ne les reprochera pas à cet honnête Prussien, M. Menzel, auteur de l'immense machine ayant pour titre : *Couronnement de Sa Majesté le roi Guillaume*, et qu'il me déplaît de voir dans le salon dit d'honneur, où il tient tant et trop de place. C'est bien de la politesse en vérité pour un tableau, vrai tableau officiel, ennuyeux comme la pluie, malgré ce tapage de couleurs fausses, ce bariolage étourdissant de tons criards qui, sous prétexte de soleil, miroitent sur les dorures, les aigrettes, et les casques lourds de ces messieurs, comme sur les toilettes et les épaules en satin de toutes ces belles dames qui font penser aux marionnettes de Séraphin. Que de jaune et que de rouge! Pour un mois d'octobre, il faut convenir que maître Phébus s'est mis en frais et que, voulant être agréable, sans doute, à Sa Majesté prussienne, il n'a point lésiné sur l'éclairage ni le chauffage.

La toile guère plus pittoresque de l'autre Prussien, M. Heyden, la *Bataille de Kœnigsgrætz* ne gagne pas pour moi au voisinage du tableau de MM. Hippolyte et E. Bellangé (*Episode de la bataille de l'Alma*). A la bonne heure! voilà de la vie, du mouvement, de l'action, et pas à l'exclusion de la couleur et du dessin. Devant cette page si intéressante, le critique que j'ai cité déjà ne songerait plus à dire : « Qu'il n'y a rien de si ingrat que le genre de Van der Meulen, » et qu'il est comme impossible qu'un artiste ait assez de qualités d'ailleurs : « une si prodigieuse variété de ressources dans l'imagination, en excellant dans les détails, pour contrebalancer la froideur, la monotonie de ces longues files parallèles, de ces corps de troupes oblongs ou carrés et la symétrie de notre tactique. »

Le tableau de M. Hesse, le *Péché originel*, prouve de la science, de l'étude, une certaine distinction dans le dessin et la couleur ; mais il semble plutôt le produit du labeur consciencieux que celui de l'inspiration. Cette flamme soudaine, qui s'allume on ne sait où, ne manque pas à M. Schreyer, non plus que la verve de l'exécution. Sa

touche est hardie et ferme, sa couleur originale; mais je préférais pour la poésie du sujet et la vigueur de la pensée, son tableau de l'an passé, la *Charrette* aux *Chevaux surpris par des loups*.

M. Jacquet ne tient pas assez, ce me semble, les promesses qu'avait fait concevoir son tableau de début. L'étude, jeune homme, l'étude de la nature, patiente, persévérante et sans parti pris. Voyez ce que lui doit M. Lefebvre. A part le choix du sujet que je blâme très-haut, la *Femme couchée* est une œuvre remarquable par l'élégance des formes et la suprême délicatesse des carnations. Mais en dépit de cette touche habile, de ce modelé merveilleux, c'est de l'art bourgeois, car le style manque; la photographie, si le soleil pouvait colorier les objets, ne ferait guère autrement. Trop réelle et peu chaste ainsi cette étude qui, n'en déplaise à la cohue des amateurs, choque les yeux dans son absolue nudité. Mais combien, sans avoir l'excuse du talent, ne montrent pas plus de discrétion que M. Jules Lefebvre, auquel j'ai regret de faire ces reproches, car j'apprécie à sa valeur son mérite comme peintre, et je lui fais en particulier très-grand compliment du portrait de Mlle L. L..., l'un des meilleurs du salon.

M. Fromentin aussi est un artiste dont le talent nous est sympathique; mais au diable néanmoins ses *Centaures!* Tout le savoir-faire de l'habile artiste n'empêche point que pour nous la vue de ces êtres monstrueux, à la fois hommes et chevaux, femmes et cavales, ne soit répugnante et révoltante! On se sent au contraire attiré, charmé par la gracieuse simplicité des types et des costumes, et surtout la candeur des expressions, dans le lumineux tableau de M. Antigna : *Fiancés bretons!*

IV

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains!

s'écriait-on naguère dans les ateliers, auxquels les salons à l'envi faisaient écho. Bien des gens, des jeunes gens surtout, dont j'étais alors, battaient des mains, qui aujourd'hui, avec plus de zèle et d'enthousiasme, pousseraient un cri tout différent. Peu s'en faut qu'ils ne clament à l'unisson : Allons, tant pis! rendez-nous s'il est besoin ces Grecs usés, démonétisés, comparses ennuyeux; ces Romains fossiles! Rendez-nous ces mannequins si connus dans leur friperie solennelle! Mais, par Jupiter, mais par Hercule, voire par Vulcain, le Dieu chauve et boiteux, débarrassez-nous de cette autre peste dix fois pire, celle

des amuseurs, sauteurs, batifoleurs, cabrioleurs et gaudisseurs dont pour l'instant la littérature et, par ricochet, la peinture est infestée. Ils sont là, dans les petits journaux en particulier, quotidiens ou non, ils sont là deux ou trois douzaines de comiques ou soi-disant tels, engagés pour les rôles de polichinelles et chargés de divertir la galerie *à tout prix! A tout prix*, un mot d'ordre qu'ils prennent au pied de la lettre; car, afin de dérider coûte que coûte la foule des gobe-mouches, petits crevés, bourgeois et autres qui les écoutent bouche béante, Scaramouche et Galimafré n'ont nul frein, ne connaissent aucune vergogne. Sûrs de la complicité imbécile des badauds, qui ne veulent que rire, ils insultent le bon Dieu même de leur ricanement impudent, font des gorges chaudes de la vertu, de la religion, « cette rengaîne », gouaillent l'honneur du drapeau comme la bravoure du soldat, bafouent le patriotisme qu'ils qualifient chauvinisme. Mais quels applaudissements leur vaut cette complainte de la part de la race, si nombreuse aujourd'hui des poltrons qui prendraient plus volontiers la quenouille que le fusil!

Nos Guignols cependant, la plume à l'oreille, tenant d'une main la batte d'Arlequin et de l'autre la pioche du démolisseur peu dissimulée, s'évertuent à renverser, histoire de rire, tout ce qui repose sur une base sainte et respectable, s'acharnent, par simple passe-temps, à miner dans leurs plus intimes fondements toutes les vieilles assises de l'ordre social. En vérité, quand je les vois à l'œuvre avec cette rage, je me sens tout perplexe et suis tenté bien fort de maudire comme une invention détestable cette liberté de la presse si chère à tant de gens, dont plusieurs sont de mes bons amis, mais qui produit de tels fruits, fruits de mort. La peste! comme on disait au temps de Molière, que penser d'une institution qui fait que des pîtres, d'un si médiocre talent, acquièrent tant d'importance et touchent tant de billets de banque pour des exercices qui, en d'autre temps et meilleurs, leur eussent valu les étrivières?

Eh bien! la peinture, elle aussi, a ses amuseurs; mais, à la différence des premiers, ceux-ci, qui sont les peintres de genre, la plupart d'entre eux, du moins, ne brillent ni par l'esprit, ni par la fantaisie ingénieuse, ni par le trait. Tout leur talent, en général, se trouve dans l'agilité des doigts, dans l'adresse souvent prestigieuse qu'ils acquièrent à force de pratique dans le maniement du pinceau. Mais pour le reste, néant! Dans leur cervelle il n'y a rien, mais rien, pas plus que dans la coloquinte séchée au soleil dont se pare la che-

minée du magister de mon village! Pas n'est besoin de le dire, les *tableaux de genre* foisonnent, fourmillent, pullullent comme toujours au Salon; on les compte par centaines, par mille, et dans beaucoup ne manque pas le talent d'exécution; mais quant à l'idée, elle est autant et plus difficile à rencontrer que la petite aiguille, on sait où, *in fœno.* Il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre; et c'est en vain que depuis des années nous prêchons sur ce point les artistes et que nous leur répétons avec Diderot :

« Il me semble que, quand on prend le pinceau, il faudrait avoir quelque idée forte et ingénieuse, délicate ou piquante, et se proposer quelque effet, quelque impression. Donner une lettre à porter est une action si commune qu'il faut absolument la relever par quelque circonstance particulière ou par une exécution supérieure. Il y a bien peu d'artistes qui aient des idées, et il n'y en a presque pas un seul qui puisse s'en passer... Point de milieu ou des idées intéressantes, un sujet original ou un fait étonnant; le mieux serait de réunir les deux et la pensée piquante et l'exécution heureuse. »

Voilà des conseils excellents et « niais d'évidence, » comme dirait Töppfer. Pourtant, quand on veut les faire entendre aux artistes, il semble que vous leur parliez le pur chinois; ils vous contemplent les yeux écarquillés ou tournent la tête en regardant ailleurs. Faut-il s'étonner si le critique leur en garde racune, et, pour cette fois, leur tenant rigueur, veut se borner à la simple mention honorable, encore pour les plus adroits : MM. Toulmouche, Saintin, Garaud, Schlesinger, Tissot, etc. »

« Quoi! me dit-on, et Marchal que vous oubliez et qu'il fallait nommer le premier, car cette fois il a fait merveille dans ses deux figures, *Pénelope* et *Phryné.* C'est du Wilhem très-fort! Quelles têtes plus charmantes, plus ravissantes! Et les étoffes, la robe grise en particulier, si soyeuses, si moëlleuses, si délicatement chiffonnées! On ne se lasse pas de regarder cela.

Comme mon interlocuteur, je suis sous le charme, et pris par les yeux, mais par les yeux seulement, j'ai fait plus d'une station devant ces aimables toiles, admirant la prodigieuse adresse d'exécution, mais en regrettant ce qui manque. Il ne suffit pas comme on dit, de l'étiquette du sac, et malgré ces noms sonores : *Pénelope! Phryné!* les deux belles dames me semblent deux franches Célimènes parisiennes, et la plus sage même, trop occupée de ses mines et de ses toilettes. Ah! combien vraies, tristement vraies, aujourd'hui

plus que jamais ces paroles du peintre Genevois : « C'est la tendance des artistes dans notre temps : les choses d'exécution, ou l'essai pratique de nouveaux systèmes les préoccupent tout entiers; en sorte que la plupart sont plutôt *ouvriers de l'art* que réellement artistes. »

S'il est des gens et trop qui n'ont que peu ou point d'idées, il en est d'autres qui tout au contraire se mettent la tête à la torture, la cervelle à l'envers, pour trouver quelque chose de neuf et d'inattendu, afin de piquer la curiosité, mais faute d'une originalité réelle, ils arrivent au singulier, au bizarre, au baroque même, et n'en sont pas moins vains, dès lors qu'ils attirent la foule parce qu'on est convenu d'appeler le *coup de pistolet*. Ainsi fait M. Courbet avec son *Mendiant*, qui est bien le plus déguenillé, dépénaillé, rapiécé des gueux qu'on puisse imaginer, avec son couvre-chef en gouttière que Chodruc-Duclos eût envié! Ainsi fait M. Lambron avec son *Clown* grotesque et son *Arlequin* surtout tenant de la main droite un chien ratier, de l'autre un matou, lesquels il vient de séparer sans doute; car à ses pieds on voit une souricière et, tout près, gisant un pauvre rat étranglé cause du *Différent* (c'est le titre du tableau). Des benêts rient en regardant cela et trouvent spirituelle cette *drôlerie* devant laquelle l'homme de bon sens passe en haussant les épaules. De telles fadaises, en dépit du talent, devraient-elles figurer au Salon? Mais le moyen de ne pas être indulgent, complaisant quand on est un jury nommé à l'élection. Aussi de ces messieurs, leurs juges, les peintres, c'est-à-dire les peintriots n'ont pas eu cette année à se plaindre; et l'on est exaspéré par cette avalanche de toiles médiocres qui encombrent les galeries, sans compter les abominables croûtes, pas du tout rares, qu'on eût vu figurer avec honneur au salon des refusés : par exemple le *Don Quichotte* de M. X. qu'on dirait débarbouillé avec de l'encre; le *Paysage*, plat d'épinards plantureux avec des feuilles de rose en façon de croûtons frits, par M. Z. ou les chevaux vert-pomme *barocobaralitipon*, de cet autre.

Peuh! c'est à fuir aux antipodes. J'ai besoin pour me remettre un peu, de reposer mes yeux sur les admirables *Fleurs d'été*, de M. Ph. Rousseau, ou les *Fleurs et Fruits* de M. Maisiat, dont les pêches ont un tel velouté, dont les raisins vous donnent si grande envie de mordre à la grappe. *Une Ortie* du même est un petit chef-d'œuvre. M. Desgoffes cette fois aussi nous montre du vrai chasselas, fort appétissant à voir; mais j'hésiterais encore à mordre dans ses pêches, que je

soupçonne en cire ou même en marbre; et l'on risquerait fort de s'y casser les dents.

Autant et plus que les années précédentes, les belles toiles de nos paysagistes sont en nombre. M. Hanoteau, qui l'an dernier semblait avoir un peu faibli, prend glorieusement sa revanche. Son grand paysage, *Le Garde-Manger des Renardeaux*, à la fois abrupt et champêtre, est de sa meilleure manière qui, s'inspirant directement de la nature, à la copie intelligente d'un site pittoresque, d'un effet habilement surpris, toujours mêle un grain de poésie. Beaucoup d'air et de lumière entre ces arbres comme là-bas dans la clairière qu'on aperçoit à travers la feuillée ! Et quelle facture large, quelle vigueur de touche dans ces terrains du premier plan d'où s'élancent des châtaigniers aux troncs énormes ! Cet homme est un peintre.

C'est un peintre aussi que M. Appian qui, plus volontiers, au lieu de forêts nous montre des terrains découverts et rocheux, ou des marécages. Il réussit admirablement, comme les ciels transparents, les eaux limpides avec ce fouillis attrayant d'herbes, de plantes, de roseaux à travers lesquels glissent et se jouent poules, canards et canetons.

Très-réussi également l'*Etang de Quimerc'h* par M. Bernier; ce tableau d'un aspect si vrai doit avoir été peint devant la nature. Exécution large mais qui n'est point exclusive de la sévérité du dessin. Cet artiste promettait et il tient plus qu'il n'avait promis. Il y a bien du charme aussi dans le *Printemps* de M. Daubigny, auquel on peut toujours reprocher son exécution trop au premier coup, en façon d'esquisse. Mais nul peut-être ne saisit mieux et ne reproduit avec plus de vérité certains aspects de la nature champêtre ou tels effets rapides, qu'il semblait comme impossible de fixer sur la toile avec le pinceau. Je félicite M. Yan'Dargent d'avoir abandonné les sujets fantastiques et les effets crépusculaires qu'il semblait trop affectionner. Il n'a point à perdre à la pleine lumière et les tons fins et brillants ne manquent pas sur sa palette plus riche qu'on n'eût pensé. Il le prouve par son paysage, *Kloareck en vacances*, lumineux au possible, et l'un des plus séduisants qu'on admire au Salon.

Tout radieux aussi et tout riants les paysages printanniers de M. Karl Girardet, égayés par des eaux limpides, des ciels si transparents, les plus verts ombrages, les plus frais gazons, qu'émaillent les fleurs champêtres, coquelicots, boutons d'or, paquerettes, myosotis, riche moisson, bien faite pour tenter ces jolis enfants et leurs gentilles mères, un peu coquettes dans leurs simples costumes

villageois. M. Rudder, lui, préfère la poésie d'un site plus sauvage, des intérieurs de forêt solitaire avec les troncs d'arbres rugueux, les roches moussues, les épaisses feuillées qu'illumine tout à coup un rayon de soleil nous montrant deux brigands, non, deux braves paladins devisant ou dormant couchés tout au milieu de l'herbe « épaisse et grande » comme dit Brizeux.

Les forêts aussi ont de l'attrait pour M. Émile Breton : témoin sa grande et belle toile *Une Source*, ladite source, à peine visible et se dérobant sous les herbes et les mousses à l'ombre de cette futaie magnifique qui se dresse devant nous dans un pêle-mêle si majestueux. Peut-être on la souhaiterait un peu éclaircie par les reflets de cette lumière qui se joue là-bas si brillante sous la ramée. J'aime peu l'autre toile, *Effet de Neige*, c'est trop du noir sur du blanc.

De la vérité, de la poésie, de la grandeur même dans le remarquable paysage de M. de Cock devant lequel je voudrais pouvoir m'arrêter davantage comme devant ceux de MM. Castan, Belly, etc. Dans un autre genre pourrais-je oublier *les Anes à l'abreuvoir*, par M. Schenck, ces bêtes si étonnantes? Mais sont-ce des bêtes? En tout cas, elles ont bien de l'esprit dans leur air de bonhomie. La Fontaine, peintre, n'eût pas fait mieux. Je regrette de ne pouvoir que nommer ces excellents portraitistes, ces maîtres, MM. Cabanel, Jalabert, Holfed, Timbal, Dubufe, Pérignon, Lehmann, mais le temps nous presse et nous ne pouvons tarder davantage à faire visite à la sculpture. Passons donc, sans nous arrêter, dans la salle des *dessins et gravures*, en souhaitant d'y revenir.

V

Enfin nos réclamations ont été entendues, et, cette fois, en sortant à moitié cuits, aux trois quarts fondus, de ces étuves du haut, nous pouvons descendre, avec la certitude, de nous reposer et rafraîchir, non plus dans une cave au risque des fluxions, mais dans le jardin, frais, verdoyant, riant, embaumé, parfumé, véritable oasis ! Oui, bien une oasis, grâce à l'Exposition de la Société d'Horticulture, qui coïncidait heureusement avec l'ouverture du Salon. De cette façon, pour les premiers jours, on a pu garnir les parterres et les plates-bandes des plus jolies fleurs de la saison en même temps que de tous les arbustes exotiques transplantés et acclimatés en France par ces intelligents horticulteurs, Desfresnes, Léon, Savoye, Chantin. On ne se lasse pas d'admirer ces curieux et magnifiques échantillons de la

flore étrangère, par exemple, l'*Abies cephalonia* avec ses larges croix d'un vert sombre, terminées par des houppes vert-clair. Non moins élégant, l'*Abies morinda* si touffu et bicolore, ou l'*Araucania imbricata*, d'aspect si différent et un peu farouche avec ses branches rares, mais très-longues, mobiles et tout hérissées de feuilles épaisses, ayant assez la forme de celles de l'artichaut, mais terminées par des piquants aigus comme des pointes d'aiguille.

Avec ces arbustes font contraste les *Chaumarops* élancés, aux feuilles lancéolées, comme les palmes magnifiques du *Cyclas revoluta* ou les larges bouquets en éventail du *Latania*, près duquel se balancent les feuilles, longues d'un mètre ou deux, et en fer de lance du *Pandarus utilis*. Parlerai-je de ces plantes, plus curieuses encore et plus attrayantes, puisque, sur leurs tiges et parmi leurs feuilles, si élégamment et parfois étrangement découpées, s'épanouissent de superbes fleurs : les *Scolabium guttatum* avec leurs longues grappes d'un beau rose piqueté de blanc; les *Calleya alba*, dont les fleurs, blanches et lilas, semblent à distance des papillons; les *Anthurium*, aux fleurs de couleurs si variées, rouges, orangées, vermeilles, ou jaunes jaspées de noir, et puis encore l'*Aerides odoratum*, qui rappelle la parure, au printemps, du marronnier à fleurs roses.

Pendant que nous admirons ces espèces rares, nous arrive un délicieux parfum de roses, et vite il nous attire vers l'exposition de M. Bernard, qui nous offre ses superbes bouquets de roses, tulipes, lilas, mais surtout de roses-pompon mignonnes, qui se marient admirablement aux fleurs du muguet, et les parfums aussi.

Non sans peine on les quitte, quoique pressé d'admirer les ravissantes bruyères si variées et parfumées aussi de M. Michel : *Erica intermedia* — *Ventricoza* — *Lupecina* — l'immaculée et délicate *Perceluta alba*; comme la très-curieuse *Erica lenata*. Puis-je passer indifférent devant les riches corbeilles de *Tulipes*, de M. Duvivier, ou les *Cinéraires*, ces diminutifs de marguerites, mais avec les formes et les couleurs plus choisies de leurs disques rouges, bleus, ponceau, blancs liserés de rose, de lilas, ou roses et lilas, jaspés de blanc? Combien gracieuses aussi les *Azalées*, avec leurs corolles des couleurs les plus diverses, ce qui permet de multiplier les appellations : *Marie Louise et Louise Marie; Prince-Albert*; *Beauté de l'Europe; Magnificens; Exquisita*; *Reine des Blanches*, si digne de son nom. Félicitons l'horticulteur, M. Margottin, comme MM. Lépine, Dufoy et Laniel pour leurs *Cinéraires*.

Dirai-je encore... Mais..., au milieu de ces merveilles de la nature, je m'oublie, et je ne songe plus aux créations de l'homme, aux œuvres d'art qui, là-bas nous attendent et auxquelles, m'étant si fort attardé ailleurs, j'aurai maintenant bien peu de temps à donner, faut-il l'avouer, sans trop de regret! Car, que ces statues, et les meilleures, que ces marbres, que ces bronzes, travaillés de main d'homme, semblent lourds, grossiers d'apparence, raides et uniformes, à côté de ces chefs-d'œuvre de la nature, c'est-à-dire du grand, du divin Artiste, qui, sans nuire à l'unité de l'ensemble, prodigue dans les détails cette inépuisable et infinie variété de formes et de couleurs!

Tout ébloui que je suis encore de ces miracles, dont j'aurais voulu parler avec la langue de Bernardin de Saint-Pierre, je trouve plus misérables, plus déplaisants, ces pastiches de l'art antique qu'exhume obstinément chaque année la sculpture, et dont nous avons sous les yeux tant d'échantillons encore. Sans doute, dans ces copies mêmes, le talent parfois se révèle avec un cachet individuel : témoin *la Bacchante*, de M. Vimercati, au corps si souple, aux formes élégantes, au gracieux visage sur lequel s'épanouit si bien le sourire, un sourire qui n'est point celui de l'innocence. Mais de ces statues toutes païennes, il en est ici par douzaines, faudra-t-il toujours le redire? intolérables dans l'effronterie de leurs poses et le décolleté de leurs costumes, pourtant exécutées aussi bien qu'exposées, sans ombre de scrupule, par des artistes, honnêtes gens pour la plupart, pères de famille exemplaires comme gardes nationaux modèles, qui croient ne pouvoir mieux employer leurs loisirs qu'à « chanter ce poème éternel de la beauté humaine dans ses splendeurs », comme dirait leur ami Théophile.

Ces reproches, certes, ne s'adressent pas à M. Doriot, dont la *Fauna*, cette fidèle épouse, si sévèrement et superbement drapée, nous laisse voir à peine ses jolies mains, « habiles à filer de la laine », et sa figure aux grands et nobles traits, type excellent de la matrone romaine dans les beaux jours de la République, alors que Lucrèce n'était pas un mythe. L'*Œdipe et le Sphynx*, par M. Dubray, est l'œuvre sérieuse d'un artiste intelligent autant qu'habile de la main. Il y a de la pensée dans la tête d'Œdipe, un peu petite, peut-être, relativement au corps, qui atteste d'ailleurs une pratique savante. De ce sujet difficile, l'artiste s'est tiré à son honneur. La *Mignon exécutant le pas des œufs*, par M. Girard, prouve beaucoup d'adresse, une singulière légèreté de main; mais, le tour de force à part, cela rentre trop dans les sujets de genre, et je m'étonnerais que quelque fabri-

cant n'avisât point à s'emparer de ce coquet modèle pour orner ses pendules. Fort délicatement travaillée, de formes pures et remarquable par son air de candeur, encore qu'insuffisamment drapée, me paraît la statue de M. Frison, la *Première Impression*. Très-charmants aussi, les *Enfants* de M. Hesse ; j'admire qu'on puisse donner à la terre cuite cette morbidesse. Le *Diogène* de M. Le Père atteste une vraie science, quoique la pose soit... de la pose. Alexandre prouvait qu'il était bien jeune homme encore de traiter avec tant d'égards le Cynique, crevant d'orgueil dans sa niche. Qui d'ailleurs peut s'intéresser à cette vieille ritournelle de Diogène, armé de sa lanterne, et cherchant son homme? Depuis deux mille ans et plus, il a dû le trouver.

Dans un genre plus sérieux, je loue volontiers la *Conception*, de M. Oliva, statuette élégante, mais un peu bien longue, et la tête jolie, d'ailleurs, n'est point en harmonie avec le corps. M. Falguière mérite plus d'éloges encore pour sa statue de *Tarcinus, martyr chrétien*. Voilà de l'art sérieux, convaincu, qui joint la savante exécution à l'expression vive et forte d'un sentiment saintement héroïque. « Tarcinus, dit la légende, aima mieux mourir sous les coups des païens que de leur livrer le corps du Christ. »

Le Christ tenté, de M. Capellaro, a de la noblesse, de la dignité, de la majesté même. La draperie est élégante, quoique tombant avec quelque lourdeur, à cause des plis trop rares. Le Satan, malgré son type bestial, qui rappelle le galbe du satyre, n'a rien de bien inquiétant ; même il a l'air assez débonnaire, presque niais. — Le *Maréchal Ney* de M. Jacquemart est bien posé, savamment étudié ; la tête a du caractère.

M. Carpeaux expose de rechef un portrait en pied du Prince Impérial, que je préfère au précédent, et plus complet assurément. Nulle recherche dans la pose vraie et naturelle. La figure, plus pleine, est d'un modelé excellent. Les bras, les jambes, comme le corps, ont de l'élégance sans maigreur, et les vêtements, en partie flottants et d'une simplicité pleine de bon goût, ne sauraient gêner en rien la liberté des mouvements. M. Carpeaux, par cet art peu commun de donner la vie au marbre, appartient à la grande école du Puget.

Le Châtiment, par M. Amy, atteste de la science, une main habile à manier virilement l'ébauchoir ou le ciseau. Les membres de son personnage sont taillés vigoureusement, et les muscles y font bien

saillie, alors que la tête exprime à merveille l'effroi, effroi d'ailleurs assez peu justifié par ce roquet de dragon, à peine gros comme un lézard, perché sur l'épaule du coupable, qu'il mordille. Passe encore, s'il s'agissait du long serpent qui s'enroule autour de ses jambes; mais d'une main robuste il lui serre le col, et la triste bête cligne les yeux et tire la langue en homme, ah! pardon, en animal qui n'en reviendra pas.

Il y aurait bien encore çà et là quelques statues ou bustes, et dans l'enceinte trois ou quatre grandes machines, dont j'aurais voulu causer; mais les feuillets s'entassent sur les feuillets, la page sur la page. Et l'architecture, ne faudrait-il pas en parler? Je signalerai, au moins, un travail intéressant et bien fait, celui de M. Germer Durand; c'est la tour de Constance, bâtie par saint Louis en 1246 à Aigues-Mortes. Nous voyons là une tour de défense complète, surmontée d'un phare dont l'armature curieuse existe entièrement. Je donnerais volontiers à ce sujet quelques renseignements historiques, mais je crains que le lecteur ne se lasse de me suivre et de m'ouïr, et je me rapppelle, à temps encore, le conseil du maître :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Se borner pourtant n'était pas facile dans l'espèce, comme dit le tabellion, si l'on songe que le chiffre total du catalogue ne s'élève pas à moins de QUATRE MILLE CENT SOIXANTE CINQ tableaux, dessins, statues, etc., parmi lesquels le critique, dans l'espace de quelques jours, a dû faire son triage. Rude besogne! Voici pourtant, dit-on, qu'il est question sérieusement pour l'an prochain de supprimer absolument le jury, sans doute en vue de complaire à la *rapinaille* démocratique paresseuse, envieuse, hargneuse et tapageuse, si chère au *Siècle*. Avec cela qu'on a tant à se louer des expériences précédentes du même genre, pour se hâter de courir une nouvelle aventure! Quoi donc! veut-on tout à fait déshonorer l'art en nous le montrant vautré dans la fange, hébété par la grossière ivresse, comme l'esclave de Lacédémone?

VI

Au moment de déposer la plume, il me prend un scrupule qui ressemble à un remords; je n'ai pas dit un mot des *dessins* auxquels pourtant j'avais promis de revenir, et j'aime en général à tenir mes promesses. Puis il semble d'autant plus juste de faire au moins une sta-

tion dans ces salles que, trop à l'écart, elles sont comme abandonnées, et l'on y compte les visiteurs. Il y a là pourtant, et en nombre avec moins de mélange fâcheux, des œuvres choisies et faites pour tenter les amateurs, par exemple les beaux paysages de MM. Appian et Bellel qui prouvent, une fois de plus, qu'avec le crayon seul on peut être coloriste. Je trouve de la couleur aussi, comme de la pensée, de la poésie, une poésie sauvage, et certain cachet original et puissant dans les deux cartons de M. Janmot : *le Spectre* et *Sans Dieu*. La tête du personnage unique, dans cette dernière page, est formidable d'expression et la fixité de ce regard morne et désespéré nous a rappelé les vers du poëte des *Iambes*, dans la lugubre pièce : *Désolation*.

Plus de Dieu, rien au ciel! Ah! malheur et misère!
Sans les cieux maintenant qu'est-ce donc que la terre?
La terre! ce n'est plus qu'un triste et mauvais lieu,
Un tripot dégoûtant où l'or a tué Dieu.
. . . . . .
Donc sans but, au hasard, comme une eau qui s'écoule,
Loin, bien loin des sentiers battus par ton aïeul,
Dans ce monde galeux passe et marche tout seul.
Ne presse aucune main, aucun front sur la route ;
Le cœur vide et l'œil sec, si tu peux, fais-la toute
Etc.,

De terribles vers assurément, mais bons à citer en ce moment. Pour nous remettre de l'impression poignante que laissent ces œuvres étranges de M. Janmot, arrêtons-nous devant la suite nombreuse et intéressante des aquarelles si chaudes de ton et si variées d'effets comme d'aspects que M. P. Martin intitule : *Une excursion en Provence*. Très-attrayante aussi l'aquarelle de M. Foulongne, *Entrée de bois*, pour laquelle je donnerais dix toiles comme la *Jeune fille à l'églantier* du même, une nudité absurde. Devant ce dessin, *Décollation de saint Jean-Baptiste*, je n'ai pas besoin de chercher la signature ni de consulter le livret; car, fût-ce à dix pas, on reconnaît le crayon si ferme et si fin à la fois, et le talent de composition et la brillante lumière de Bida ; de pareils dessins valent bien des tableaux.

On ne passe pas indifférent devant les dessins à la sanguine de M. de Rudder ; son *Christ* en particulier d'un dessin élégant est remarquable par la sûreté de la touche comme par l'art savant avec lequel la lumière et les ombres se fondent dans la demi-teinte. Je

signale de beaux et bons portraits de MM. Saintin, Romer, Sirony. Le portrait de S. M. l'Impératrice, par le dernier, atteste l'artiste consciencieux qui comprend que l'exactitude n'est point exclusive de la distinction et de la grâce.

C'est là aussi la conviction de M. Paul Flandrin qui a exposé, cette année encore, deux de ces portraits à la mine de plomb si fort appréciés des amateurs. Il est admirable de voir le paysagiste reproduire la figure humaine avec cette vérité, ce relief et ce savant modelé. Puis, que de goût dans la simplicité de l'arrangement, soit pour la pose, soit pour les accessoires! Hélas! pourquoi le cher et illustre Hippolyte Flandrin n'est-il pas là pour féliciter son frère qui a su si bien profiter de ses conseils et de ses exemples?

Dans les tableaux de genre de M. Laville, *le Matin, Souvenirs de la grand'mère*, j'avais été heureux de constater un progrès réel au point de vue de l'exécution et le désir de donner à la peinture plus de corps et de relief. Le portrait de Mme *** mérite de plus grands éloges encore: dessin savant, modelé délicat; touche moëlleuse; du style et cependant la réalité, la vie. Aussi l'on regrette davantage cette ombre malheureuse dans la partie supérieure du nez qui le casse en quelque sorte et nous gâte un peu cette aimable figure. Les vigoureuses aquarelles de M. Vibert, un *Conventionnel* entre autres, font contraste avec le groupe si gracieux de M. Vidal, *les Anges*, formes aériennes et charmantes, mais non vaporeuses, qui planent si légèrement dans l'immensité.

On ne saurait reprocher cette grâce un peu trop féminine au *Jeune porteur d'eau chinois*, de M. Th. Delamarre, cet artiste qui est un savant et dont l'habile et ingénieux crayon prouve une connaissance approfondie des types, des mœurs et des usages de l'extrême Orient. Merveilleuse intuition, car je n'ai pas ouï dire que M. Delamarre ait fait le voyage de Chine.

Ce n'est point au bout du monde, mais tout près de nous, dans les bois, dans les champs, que Mme de Girardin prend ses modèles si bien choisis et reproduits avec un art si parfait. Par les *Fleurs des champs* comme par les *Fruits et fleurs des bois*, la vue est délicieusement charmée; n'allais-je pas ajouter : l'odorat et le goût aussi.

La vigueur, la fougue de l'exécution qui n'empêche pas la correction recommandent le *Cerf au bat-l'eau* de M. Gélibert, tandis que la gravité du style, la simplicité noble et grande de la composition, le calme dans les attitudes, la dignité des types et la vérité des expres-

sions distinguent le *Christ, consolation et soutien des affligés*, par M. Leveau. Citons aussi, pour la ferme exécution et le caractère religieux, les dessins pour verrières, la *Prédication* et *Mort de saint Joseph*, par MM. Revel et Caron.

De l'esprit tout à la fois et de la naïveté, de la gentillesse, mais point maniérée dans ces *Enfants* dus au crayon si plein de finesse et de bonhomie de Frœlich ! De la verve et de l'entrain, une touche libre et hardie dans la grande aquarelle de M. Duvaux, *le 15 août à la place Vendôme*, inspirée par la poésie originale d'Amédée Pommier, et supérieure pour le coloris au curieux tableau de l'an dernier.

Je ne puis que nommer MM. Amaury-Duval, Aizelin, Ferogio, etc., en regrettant tant d'hommes de talent dont je passe les œuvres sous silence, moi qui voudrais pouvoir rendre justice à tous.

Quand je pense, hélas! que, pour la peinture même, j'ai dû être si incomplet ! Je n'ai rien dit par exemple du tableau si habilement composé et exécuté et si intéressant... pour les honnêtes bourgeois et leurs épouses, de M. Girard, le *Mariage in extremis ;* non plus que de *l'Ajax* de M. Lecomte-Denouy, ou du *Louis XVII au temple*, cette page noble et touchante où M. Beaune a mis tant de talent et tant de cœur. N'ai-je pas oublié encore M. Mery dont le grand panneau, *Autour d'un cerisier*, méritait si bien la médaille qu'il a obtenue? Je n'ai fait aussi que nommer M. Timbal dont le beau *portrait de M. le vicomte D...* admirablement étudié, excellemment peint, ayant du relief et du style en dépit du paletot, est une œuvre magistrale, peut-être ce que l'artiste a fait de mieux.

L'architecture et la gravure dont les expositions ne sont pas moins choisies que celles des dessins, quoique aussi délaissées, mériteraient mieux qu'une mention sommaire. Que de travaux intéressants et dans lesquels la science spéciale s'unit à l'inspiration de l'artiste ! Ainsi les curieuses *Études d'après l'Antique*, par M. Joyau, qui ont l'exactitude de la photographie, mais non point sa monotonie ; le *Projet d'une église paroissiale pour Castellano*, qui a valu à M. Lorain une médaille bien méritée ; les quatre châssis de M. Germer Durand, représentant la *Tour de Constance à Aigues-Mortes*, remarquables en ce qu'ils nous montrent une très-heureuse combinaison de l'utile et de l'agréable. Je citerai encore le *Projet de restauration du château de Pau*, par M. Lafolye, de celui *de Vincennes*, par M. Sauvageot ; les *Études d'après l'amphithéâtre de Nîmes*, par M. Simil, etc., etc. Dans la gravure, il faut louer surtout les grandes et belles *eaux fortes* de

M. Rochebrune, médaillé pour la deuxième fois ; les *eaux fortes* de M. Courty, de M. Foulquier, de moindre dimension, mais des plus attrayantes par la finesse de la pointe et le charme de l'exécution. Heureux les peintres qui trouvent de pareils interprètes ! Les *Portraits* de M. Flameng (eaux fortes) ne méritent pas moins d'attention, non plus que les étonnantes lithographies de M. Bargue, entre autres une *tête d'après Gleyre*, une autre *d'après Holbein ;* copier ainsi c'est créer. Les portraits de M. Lafosse (lithographie), nous frappent par le relief à la couleur ; c'est l'exactitude et la netteté de la touche qui recommandent les nombreuses lithographies au crayon rouge de M. Poncet. d'après les *Peintures murales* de Flandrin, à Nîmes et à Lyon. Je ne puis que nommer MM. Bracquemont, Rajon, Hédouin (médaille), etc.

Un mot en terminant sur les récompenses décernées par le jury. Si quelques-unes trahissent pour nous les entraînements de la camaraderie, le plus grand nombre, on aime à le dire, paraît avoir été donné au mérite, et l'on ne peut qu'applaudir à la manière dont ces encouragements en général ont été distribués. Il faut louer en particulier le jury de la *médaille d'honneur* accordée au *Tarcinus* de M. Falguière ; elle nous semble beaucoup plus méritée que celle donnée, pour la peinture, à la toile de M. Brion, offrant de grands mérites d'exécution sans doute, mais tableau de genre et qui a pour titre, titre suspect : *La Lecture de la Bible, intérieur protestant en Alsace.*

BATHILD BOUNIOL.

VIRGINIA

OU ROME SOUS NÉRON

PREMIÈRE PARTIE

PAIENS, JUIFS ET CHRÉTIENS

II

La visite de Cinéas à sa sœur n'avait pas seulement pour objet de lui apporter des nouvelles. En dépit de toutes ses assurances, il sentait que la position était des plus critiques en Bretagne, que Labéon pouvait fort bien ne plus revenir, et cette hypothèse lui créait des devoirs sérieux.

Une année environ avant celle où s'ouvre notre récit, Labéon pressentant une crise en Bretagne, avait renvoyé sa femme et son fils à Rome. Il connaissait le naturel encore indompté des insulaires et il avait surpris certaines intrigues mystérieuses entre les Icènes et d'autres tribus. Il s'était donc préparé à tout événement. Il avait remis à Héléna, en la quittant, un rouleau de papyrus scellé, qu'il lui recommanda d'envoyer à Cinéas par un homme sûr. Celle-ci se conforma à ses instructions ; elle ignorait la signification du message. C'était le testament de Labéon.

Héléna, depuis son mariage, était restée en correspondance suivie avec son frère; cependant c'était la première fois qu'elle le revoyait, et la joie de son arrivée l'aida à supporter sans trop d'ennui l'absence de Labéon, jusqu'au jour où les nouvelles de Bretagne devinrent décidément inquiétantes. Cinéas, qui avait de nombreux amis à Rome, la tenait au courant des événements et s'efforçait d'apaiser ses inquiétudes; nous avons vu qu'il y réussissait peu et nous ne devons point nous en étonner, puisqu'il les partageait lui-même.

Il s'était proposé, ce jour-là, de consacrer les premières heures de sa matinée aux intérêts de son beau-frère et de se mettre, autant que possible, au courant de la situation exacte des affaires de la ville. Cependant, comme il craignait de laisser voir son projet à Héléna, qui

aurait pu l'interpréter comme un signe de fâcheux augure, il se rendit à la bibliothèque, où il comptait trouver un homme pour lequel Labéon avait une certaine estime.

Cet homme n'était qu'un esclave, nommé Isaac; mais son éducation le distinguait parmi tous ceux de la villa. Il était Juif, comme l'indiquait son nom. Impliqué dans une sédition à main armée dans son pays, il avait été condamné à mort; mais Labéon, pour une raison ou pour une autre, s'était intéressé à lui, et avait eu assez de crédit pour faire commuer sa peine en esclavage, commutation que du reste il avait payée fort cher. Ce malheureux, ainsi racheté, s'était attaché à son maître par la reconnaissance et l'affection, plus encore que par nécessité. Il l'avait suivi de garnison en garnison, jusqu'à Rome et à sa villa du Latium.

Isaac était grand et avait les traits de sa race fortement caractérisés, mais d'une dureté particulière et d'une fermeté sèche, impérieuse, qui contrastait étrangement avec sa condition présente. Ses yeux étaient brillants et d'une pénétration peu commune, son front sillonné de lignes profondes, sa barbe toujours longue, sa tenue extérieure soignée et respectable. Il était familier avec les littératures grecque et latine, copiait avec élégance et rédigeait de même, au besoin; bref c'était un scribe précieux et un comptable à l'exactitude duquel on pouvait s'en rapporter.

Ses traits se détendirent, à l'entrée de Cinéas, en un sourire de bienvenue. Il était à son poste habituel, dans une chambre vaste, bien éclairée et fort propre, dont les boiseries étaient percées de nombreux trous ou logettes comme les nids d'un pigeonnier; chacune de ces cases renfermait un rouleau de papyrus ou un volume de parchemin plié. Les titres des livres et des auteurs figuraient au-dessus, et une grande table au milieu de l'appartement offrait tout ce qui était nécessaire pour écrire, dessiner, relier, polir et ornementer les volumes.

Cinéas jeta un coup d'œil sur le Juif et vit qu'il transcrivait Homère.

— Isaac, lui dit-il amicalement, quel merveilleux ouvrage que celui-là! La Grèce a vécu de ce livre pendant des siècles et Rome commence à en vivre. A Athènes tout le monde le sait par cœur, tout le monde le cite, nobles et paysans, soldats et magistrats. Nous pensons en Homère, nous respirons en Homère : c'est le livre universel. Rome a des Césars, mais elle n'a pas eu d'Homère. Aucune autre nation, bien certainement, ne possède un livre qui tienne chez elle autant de place.

En parlant ainsi, il s'étendait sur un sofa à une à une extrémité de l'appartement et il regardait le juif.

— Nous, dit Isaac modestement, nous possédons un livre universel, pl usuniversel que votre Homère. C'est, à la vérité, toute notre littérature; mais nous le citons beaucoup, bien plus que vous ne pouvez citer le vôtre. Il est la règle non-seulement de notre goût littéraire, mais de nos actions et de nos mœurs. Il fait plus qu'inspirer notre imagination, il dirige nos consciences et fixe nos lois et notre culte.

Cinéas manifesta une légère surprise.

— Quel est ce livre? demanda-t-il.

— Notre livre sacré, celui que nous appelons tout simplement « le livre » ou, par un synonyme emprunté à votre langue grecque « la Bible. »

— Le nom de l'auteur?

— Moïse, David et plusieurs autres, car c'est plutôt une collection d'écrivains qu'un livre unique.

— Tous inconnus, observa Cinéas; sont-ils poëtiques?

— Oui, en général; on y trouve prose et poésie.

— Y a-t-il aussi un poème épique? Ça devrait être amusant, une Iliade barbare, et j'aimerais à voir de près quelles grotesques violations de toutes les règles...

— Non, Seigneur, mais il y a de l'histoire, et une histoire tellement élevée, tellement saisissante, que les premières pages de notre Bible renferment en germe condensé non pas un, mais vingt poèmes épiques. Cette histoire est celle de la création du monde et des débuts de l'homme sur la terre. Elle expose avec une simplicité, une clarté et une autorité souveraines, quantité de mystères sur lesquels vos poètes et vos philosophes disputent à perte de vue : l'unité et la nature de Dieu, l'origine de l'homme, l'âge d'or, le grand déluge. Je vous assure que même un savant étranger, comme vous, seigneur, y pourrait trouver intérêt et profit. Et ne croyez pas que j'obéisse à un simple préjugé d'orgueil national, lorsque j'ose vous affirmer que l'homme qui a écrit cette histoire, et qui vivait plus de mille ans avant Homère, possédait un génie supérieur au sien et a laissé une œuvre plus utile.

— Possible, dit Cinéas avec un léger sourire, possible que ce fut un homme de génie; mais il n'a pas écrit de poème épique, et ainsi il ne peut être comparé qu'abusivement à Homère. Mais il me semble maintenant avoir entendu parler de votre livre. N'a-t-il pas

Seigneur, avant le monde et les temps et les âges,
Vous étiez;
Avant que ne flottât le rideau des nuages
Sous vos pieds;
Avant que votre main n'eût, comme une poussière,
Semé les astres dans le ciel,
Avant que votre voix n'eût fait germer la terre;
Vous êtes l'Éternel!

Il s'arrêta et, croisant les mains, abaissa de nouveau son regard et se tut.

Il serait difficile d'exprimer l'étonnement plein de révérence de Cinéas. Tout ce qu'on racontait de l'antique sagesse de l'Égypte et de la Chaldée se présenta à son souvenir, et il convint que si les poésies sacrées d'Isaac participaient de cette source mystérieuse, la renommée n'avait point menti.

— Ce que vous venez de citer, Isaac, est d'un poème lyrique. En avez-vous d'autres semblables?

— Beaucoup, dit le Juif avec emphase, et c'est là que nous trouvons les plus hautes conceptions sur la Divinité. Nous sommes un peuple religieux, nos poètes sont des prophètes; car chez nous, comme chez les premiers Romains, poète et prophète sont synonymes.

— Vraiment, Isaac, je serais curieux de voir en quoi vous pouvez comparer vos lyriques aux nôtres! Avez-vous une prosodie et des règles de versification?

— Sans doute, nous avons un système rhythmique de notre invention. Jadis bien avant votre Amphion et votre Tyrtée, lorsque furent écrits et chantés pour la première fois les psaumes de notre roi David, notre musique était de beaucoup la plus parfaite de l'univers.

— Quel est donc le sujet de ces psaumes?

— Un seul, mais infini, mais inépuisable, et qui cependant permet la plus grande variété de tons et de mouvements.

— Et c'est?...

— Dieu! dit Isaac lentement et avec un certain tremblement dans la voix. Il a un nom, mais il ne nous est pas permis de prononcer dans notre langue ce nom sublime.

— Alors votre poésie doit être grave et majestueuse, répliqua Cinéas de plus en plus frappé de ses manières et s'associant aux senti-

ments respectueux que témoignait Isaac toutes les fois que revenait une allusion à la Divinité.

— Je ne sais rien d'aussi élevé dans les hymnes de la Grèce ou de Rome, dont j'ai fait, vous le savez, une étude assez sérieuse. J'apprécie fort vos chefs-d'œuvre ; je les tiens pour la perfection du génie humain ; les nôtres sont inspirés du ciel. Votre littérature est celle de l'esprit, la nôtre est celle de l'âme. Supposez la lyre de Pindare aux mains de Platon, et vous vous ferez une idée de notre lyrisme.

Cinéas eut quelque peine à réprimer un sourire devant un éloge dicté, pensait-il, par un orgueil national des plus extravagants. La citation déjà faite par Isaac attestait qu'il y avait dans la fameuse Bible un certain souffle poétique ; mais de là à l'enthousiasme soutenu d'un Pindare, selon lui, il y avait loin. Après tout, comment un Juif, un Asiatique aurait-il pu comprendre le génie hellénique ? Quelle que fût la culture de cet esprit, l'instinct barbare restait au fond.

Cinéas allait renouveler ses questions ; mais il s'arrêta en présence de la transformation surprenante qu'il vit s'opérer graduellement dans la personne de son interlocuteur. De moment en moment l'œil du Juif devenait plus brillant, sa respiration plus rapide. Il s'était redressé de toute sa hauteur ; sa voix éclatait abrupte, entrecoupée, et parfois impérative. Cette grande figure debout et enflammée par le souvenir de Sion et de ses gloires, et par la grandeur du Dieu d'Israël, aurait pu servir de modèle pour un Moïse descendant de la montagne. Lui, un esclave ! pensait Cinéas, et de son côté il le comparait, non pas à Moïse qu'il ne connaissait point, mais à Orphée cherchant Eurydice et charmant les déités du noir Tartare, ou même à Jupiter Olympien.

Isaac commença, en cherchant visiblement à se contenir, mais sans pouvoir maîtriser longtemps la passion qui l'entraînait ; il récita successivement plusieurs des poèmes qu'il avait annoncées et fit vibrer pour ainsi dire l'une après l'autre toutes les fibres de l'âme de son auditeur. Ses accents, moitié chant, moitié déclamation, avaient tantôt la magnificence des œuvres de la création qu'il décrivait pour rehausser la puissance du Créateur, tantôt la joie pénétrante du juste dont il célébrait le bonheur, tantôt les angoisses et les désolations du coupable implorant miséricorde, tantôt la douceur d'une plainte lorsqu'il criait vers Dieu du fond de l'abîme, tantôt les tendresses de l'amour lorsqu'il se comparait au cerf soupirant après l'eau des fontaines, ou les transports du triomphe lorsqu'il racontait la sortie d'Is-

raël d'Égypte, tantôt enfin l'éclat de la trompette lorsqu'il conviait les peuples à pousser des cris de joie devant Dieu, ou qu'il proclamait la toute-puissance de celui qui abaisse les cieux, qui mesure la terre d'un regard, et devant la face duquel les montagnes fondent comme de la cire.

Isaac, à la fin de sa mélopée, se laissa tomber sur un siége; il était comme accablé par la fatigue de l'inspiration, qu'il avait si vivement interprétée.

— Encore, cria Cinéas, encore! ou plutôt, non, recommencez, recommencez tout. Que je puisse fixer ces traits sublimes dans ma mémoire!

— Je recommencerai, ô Cinéas, si vous l'exigez et si vous ne prenez en pitié mon épuisement; mais j'aimerais mieux vous donner une copie de notre David; vous la méditeriez à loisir. Retranscrire nos livres sacrés, c'est encore une consolation pour moi, c'en est une pour toute ma nation affligée.

— De quelle façon, affligée? demanda Cinéas. Le joug de Rome n'est pas plus lourd sur vos épaules que sur celles des Grecs.

— Non, Seigneur; celui des Assyriens, dont nous nous souvenons, a été bien autrement dur. Tenez, laissez-moi vous dire encore un psaume, celui où David, dans la plénitude de sa gloire, décrivait prophétiquement, plusieurs siècles avant qu'elles n'arrivassent, les tristesses de la captivité de Babylone. Ce psaume, nous l'avons chanté bien des fois au bord du Tibre, du Nil et du Gange, comme aux bords de l'Euphrate. Il est le charme de notre exil toutes les fois que nous nous rencontrons plusieurs Israélites ensemble loin de notre cher petit fleuve du Jourdain. Écoutez, ce sera le dernier :

Captifs de Babylone et d'un peuple inhumain,
Nous nous sommes assis sur une rive ingrate;
Nous regardions couler l'Euphrate
Et nous pleurions en songeant au Jourdain.

A des saules baignés par des eaux inconnues
Nos harpes désormais se taisent suspendues;
Non, elles n'iront point, au sein de nos douleurs,
Égayer nos tyrans insultant à nos pleurs.

« Chantez-nous, répétaient ces hordes infidèles
En nous poussant enchaînés devant elles,
Dites-nous quelques-uns de ces chœurs si vantés
Dont Sion résonnait dans vos solennités. »

Ah ! les hymnes de la patrie
Ne sont pas faits pour l'étranger !
A vos festins comment songer
Quand Jérusalem souffre et crie ?

Jérusalem, jouet d'un indigne vainqueur,
Si pour d'autres que toi se réjouit mon cœur,
Que ma droite à l'oubli soit à jamais vouée,
Que ma langue se glace, à mon palais clouée !

Toi, Seigneur notre Dieu, souviens-toi d'Ismaël
Quand renaîtront un jour les gloires d'Israël ;
Souviens-toi d'Ismaël et de ces cris perfides
Dont il encourageait nos vainqueurs homicides :
« Otez-nous cette ville, ôtez ses monuments,
Brûlez, détruisez tout jusqu'à ses fondements. »

Et toi, fille de Babylone,
Puisse un maître à ton tour t'arracher de ton trône,
Et te rendre les maux que tu nous fais souffrir !

Puisse-t-il, ce vengeur qu'appelle ma prière,
T'abreuver jusqu'au fond dans notre coupe amère,
Saisir tous tes enfants, dans ses mains les tenir,
Et sous tes yeux, sous les yeux de leur mère,
Les écraser contre la pierre !

Isaac, en disant ces derniers vers, avait un regard terrible : on voyait qu'il s'associait sans réserve à l'imprécation qu'il répétait, et la puissance de haine concentrée, qui se révélait en lui, fit frémir l'Athénien.

— Le Dieu de vos poésies est vraiment grand, observa Cinéas, mais il m'effraie.

— L'effet de ses prédictions une fois prononcées est inévitable, dit l'Israélite ; elles se sont exécutées sur Babylone, elles s'exécuteront sur d'autres encore, sur d'autres qui n'y pensent guères.

Isaac appuya sur ces derniers mots.

— Votre Dieu est donc inexorable ?

— Il est bon pour nous, son peuple choisi ; pour les autres il est juste. Quand Pharaon nous poursuivit, l'armée Égyptienne fut noyée tout entière dans la mer Rouge ; pas un cheval ni un cavalier n'en échappa. Quand nous pénétrâmes dans le pays du Jourdain, nous passâmes au fil de l'épée, sur l'ordre formel de notre Dieu, tous les

anciens habitants, hommes et femmes, garçons et filles, enfants et vieillards, et un peu plus tard le premier de nos rois se vit rejeté du trône pour avoir épargné un prisonnier dévoué à la mort. Oui, sa vengeance est implacable. Malheur aux oppresseurs d'Israël, car le temps est proche ! Le temps est proche !

Isaac fit un violent effort sur lui-même et, refoulant tout d'un coup son émotion, comme s'il craignait d'en avoir trop dit, il reprit avec un sourire :

— Nous voici bien loin de la poésie, seigneur Athénien, et je me suis laissé sottement aller à des souvenirs qui ne vous intéressent guères et à des confidences dont la portée vous échappe nécessairement. Pardonnez-moi, seigneur, mon bavardage indiscret.

— Isaac, répliqua Cinéas, en appuyant amicalement sa main sur le bras de l'Israélite, c'est moi qui dois vous demander pardon des pensées pénibles auxquelles je vous ai amené. Refermez la source des sentiments tristes et songez à autre chose.

— Hélas ! le puis-je ? dit Isaac. Je vous remercie toujours, seigneur, de la noble sympathie que vous me témoignez à moi, pauvre esclave. Peut-être, un jour, seigneur, à mon tour... Mais voici que je retombe encore dans les énigmes... Laissez-moi vous écrire une de ces poésies que vous semblez apprécier ; cet exercice vaudra mieux pour moi.

Et prenant une plume, il copie le psaume : *Sur les fleuves de Babylone.*

Lorsqu'il l'eut terminé, il tendit le papyrus à l'Athénien. Son visage, naguère bouleversé, montrait de nouveau tout son calme habituel.

— Seigneur, je vous transcrirai les autres, et aussi le poème de Job, et nos prophètes, dont je ne vous ai pas encore parlé, bien qu'ils ne le cèdent point à David en éloquence.

— Transcrivez-moi tout, dit Cinéas; je saurai reconnaître vos peines, ainsi que les instants agréables que je viens de passer avec vous. Mais j'avais, en entrant, de tout autres intentions que de vous parler littérature.

Isaac fit une inclination de profond dévouement.

Cinéas lui confia la situation critique de Labéon, et le testament par lequel il l'avait désigné, lui, Cinéas, pour la tutelle éventuelle de son fils.

— Maintenant, Isaac, poursuivit-il, d'après ce que j'ai appris de

vous, et plus encore d'après ce que j'en ai vu, j'ai confiance à la fois dans votre intelligence et dans votre loyauté. J'aurais besoin d'un aide dans la mission qui peut-être, hélas! va m'incomber, et en attendant et quoiqu'il arrive, je désire m'occuper tout de suite des intérêts de ma sœur et de cette villa.

— Vous! Vous-même! s'écria l'Israélite d'un air de naturelle et parfaite satisfaction, tant mieux! me voilà délivré d'une sérieuse anxiété. J'avais entendu dire que vous étiez riche, beaucoup plus riche que votre beau-frère, et que votre opulence égalait celle des grands de Rome. Vous comprendrez d'autant plus aisément la situation de la propriété sur laquelle nous sommes et... conclut-il avec une certaine hésitation, si, par hasard, vous la trouviez mal administrée...

— En effet, dit Cinéas, il y a là-dedans des choses qui ne sont pas claires. Ma sœur prétend que cette terre ne lui rapporte pas une obole, et cependant elle est vaste et les cultures ne paraissent pas au premier coup d'œil en mauvais état. Que pensez-vous de l'intendant de mon beau-frère?

— Hégion? dit Isaac.

— Oui, Hégion. Eh bien? vous ne répondez pas? votre silence en dit plus qu'un long discours. Hégion s'occupe-t-il activement, constamment des affaires de la villa? S'absente-t-il souvent? va-t-il beaucoup à Rome?

— Beaucoup.

— Qu'y va-t-il faire?

— Il spécule.

— Sur quoi?

— Un peu sur tout, je le crains, bien qu'il ne se confie pas à moi, ni à personne ici. Il a commmencé par acheter des raretés pour la table de l'Empereur. Il faisait commerce de truffes d'Afrique, de langues de rossignols, de cervelles de faisans, de foies de scares, de crêtes de paons. Aujourd'hui, je le crois lancé dans les prêts d'argent.

— Il fait la banque?

— Oui.

— Est-il riche?

— C'est peu probable, puisqu'il n'a pas encore racheté sa liberté; mais il manie beaucoup d'argent.

— L'argent de Labéon, je suppose.

— Naturellement, mais peut-être ses intentions sont-elles désintéressées; peut-être se propose-t-il d'enrichir un jour le propriétaire.

— Je pourrais le croire, dit Cinéas, si je n'avais entrevu le sire; sa figure ne me revient pas.

— Hégion a été gâté par ses hautes relations dans le monde, reprit Isaac. Le philosophe et moraliste Sénèque lui a enseigné, par son exemple, l'art de doubler en un an un capital qu'on prête plusieurs fois à toute échéance. Tigellin lui enseigne pire encore

— Tigellin?

— Oui, il lui enseigne l'art de tondre les moutons d'autrui sans laisser l'empreinte des ciseaux sur la laine.

— Comment cela?

— Ils s'approprient ensemble, purement et simplement, les produits de la villa; car Hégion, et il n'est pas le seul dans ce cas, afin de pouvoir opérer sans crainte, partage équitablement, par moitié, avec un patron plus puissant que celui qu'il dépouille.

— Grand Jupiter! s'écria Cinéas, en êtes-vous sûr?

— Parfaitement sûr, seigneur; je me tairais si je n'avais des preuves. Ma gratitude pour Labéon, à qui je dois la vie, m'a rendu vigilant sur ses intérêts et ceux de sa noble famille. Quand nous arrivâmes ici, je remarquai cet homme; sa physionomie me sembla, comme à vous, seigneur, trop ingrate pour cacher un cœur honnête; je résolus de l'observer. Les circonstances me servirent. Vous connaissez notre nation, combien elle se maintient unie, toute dispersée qu'elle est, et combien nous tenons les uns aux autres. Nous formons une communauté distincte partout où nous allons. Nous nous connaissons tous et nous assistons entre nous, autant que nous pouvons. Je connais tous les Juifs de Rome. Il y en a de fort riches, en dépit des édits de l'empereur Claude, et qui sont au courant des événements de l'Égypte, de l'Inde et du monde entier, mieux que les ministres de César.

« Une fois décidé à le surveiller, je compris que mes deux yeux de bibliothécaire ne me suffiraient pas; mais j'en eus d'autres, à Rome, à mon service, et je fus vite en mesure, moi, pauvre reclus, de pouvoir tenir registre, jour par jour et heure par heure, de toutes les démarches d'Hégion.

« Tigellin est le plus infâme des hommes, et son influence grandit de jour en jour auprès de César. Il vise à la seconde position dans

l'État, celle de commandant de la garde prétorienne; mais, certainement, tant que vivra Burrhus, il ne l'aura pas. Les scrupules ne sont pas ce qui l'arrête : c'est lui qui a été l'instigateur secret de ces forfaits abominables qui ont eu lieu récemment et dont on ose à peine s'entretenir à voix basse : le fratricide commis sur la personne de Britannicus et le parricide sur celle d'Agrippine. Il fait sa spécialité de dépouiller les vieillards, les délaissés, les orphelins sans protection, en un mot son nom devient la terreur de Rome.

« Le départ de Labéon pour la Bretagne, en donnant plus de latitude à Hégion, lui donna plus de sécurité. C'est alors qu'il s'associa avec Tigellin, le puissant du jour le plus disposé à conclure un marché honteux et à le couvrir de l'impunité. Le désastre de Camulodonum leur a ouvert de nouvelles perspectives. Ils savent que Labéon est exposé à ne pas revenir; ils sont, dans tous les cas, en position de l'empêcher de revenir de sitôt; et ne désespèrent point d'obtenir contre lui, ou contre son héritier, un décret de confiscation qui leur donnerait la terre, après qu'ils ont pris le revenu.

Est-ce possible! s'écria l'Athénien; il faudrait au moins un prétexte et Labéon n'a jamais donné lieu même à la jalousie. Il n'est ni assez ambitieux, ni assez puissant pour cela.

— Ah! vous ne connaissez pas Rome et l'omnipotence impériale, dit l'Israélite. Si Tigellin jugeait avoir besoin de ce crime de plus, je craindrais tout pour Labéon. On sait comment s'y prendre. Tigellin obtient de Néron une signature ou même un simple « oui » insoucieusement donné : c'est assez. Un officier de la cour va trouver Labéon et lui annonce que César désire hériter de lui. Labéon comprend et se laisse tomber sur son épée; s'il a l'intelligence trop dure, César signe une lettre au sénat, lequel à son tour signe un décret, et le résultat, pour s'être fait attendre quelques jours, n'en est pas moins parfaitement identique. La famille du mort s'en va mourir de faim où elle peut, et les instigateurs du procès, les délateurs s'il faut les appeler par leur nom, partagent la dépouille en faisant, bien entendu, la part du lion impérial. Le procédé est déjà ancien. Comment Tibère, comment Caligula, comment Néron lui-même auraient-ils suffi, sans cela, à leurs prodigalités?

Un frisson courut dans les veines de Cinéas, à la pensée qu'un tel malheur était possible. Le danger était réel : on savait Tigellin capable de tout.

— Seulement, dit Isaac, j'ignore à quoi lui et son digne client se

sont arrêtés. Peut-être à attendre la mort de Labéon, et alors ils se feraient investir de la tutelle de l'enfant. Ceci a dû être, je suppose, leur intention première. Toutefois je ne doute point que si le désastre final de Suétonius Paulinus et la mort de Labéon étaient annoncées ce soir, demain mon jeune maître et sa mère ne fussent mis hors de chez eux.

« D'autre part, continua Isaac, Tigellin, qui a plus d'une ambition en tête, pourra se croire obligé à des ménagements. Burrhus est encore solide et on le sait votre ami. Sénèque aussi vous accueille cordialement et de plus c'est un Sulpicius et le chef naturel, pour le moment, de cette *gens Sulpicia* à laquelle appartient la mère de Labéon. Enfin la haute naissance de votre sœur, descendante comme vous, seigneur, de l'antique famille des Mégaclides et des Héraclides, commande encore en Grèce et même à Rome un certain respect. Le plus probable, à mon avis, c'est qu'ils n'ont pas encore de plan bien fixe. Hégion est rentré ce matin, quelques minutes à peine après votre arrivée; je ne doute pas qu'il ne revînt de chez Tigellin.

— Mais enfin, Isaac, vous avez parlé tout à l'heure de preuves; en avez-vous?

— J'en ai, seigneur. Hégion emploie comme scribe un de nos camarades d'esclavage, qui se trouve être Juif et qui me communique ses papiers toutes les fois qu'Hégion s'absente pour Rome. Hégion est détesté de tous ceux qui l'approchent.

— Et que vous apprennent ces papiers?

— J'y ai découvert des fraudes énormes, de véritables faux en écritures; je vous les montrerai quand il vous plaira. Il me faudra encore quelques semaines, deux mois peut-être, pour achever de les collationner : alors le vol ressortira manifeste comme le jour. Hégion se croit bien fin. Nous verrons s'il écrasera toujours de sa dédaigneuse supériorité ses pauvres compagnons et en particulier l'idiot bibliothécaire moisissant dans la poudre de ses parchemins.

Cinéas remercia chaleureusement l'Israélite, l'engagea à compléter ses investigations et promit, de son côté, de réfléchir au meilleur moyen de déjouer les projets des deux sinistres associés. Ensuite, pensif et non sans inquiétude, il quitta la bibliothèque.

III

Cinéas rejoignit sa sœur. Elle le conduisit au *triclinium*, où ils prirent ensemble le repas léger du matin, pendant qu'elle se faisait

raconter minutieusement une fois de plus les détails des récents événements de Bretagne.

— Mon fils reposait encore quand je suis rentrée, dit-elle ensuite; viens, il doit être levé maintenant.

Ils trouvèrent le petit Marcus, fils de Labéon et d'Héléna, assis à une petite table dans le *Tablinum*, à côté de sa gardienne que nous appelerons sa « nourrice, » pour suivre l'usage, et s'essayant à écrire. Avec ses joues roses et potelées, ses yeux pétillants de vivacité, ses longs cheveux flottants et un simple *indusium*, ou chemise blanche pour tout vêtement, Marcus aurait pu poser, devant un sculpteur, pour une statue de l'Innocence ou de l'Amour désarmé. Cinéas en voulut faire la remarque à sa sœur; mais cette dernière, avec tout l'emportement des mères qui craignent un malheur, se jeta pour ainsi dire sur l'enfant, l'enleva de la table, et le serrant sur sa poitrine se mit à le dévorer de caresses passionnées : Pauvre enfant! disait-elle; peut-être en ce moment tu n'as plus de père! Lorsque le premier accès de fureur maternelle fut passé, elle le tendit à Cinéas qui l'embrasse à son tour et le posant devant lui, debout sur la table, le contempla quelque temps avec admiration.

— Ma sœur, quoiqu'il arrive, nous en ferons un homme! Lucine a présidé à sa naissance, les Grâces et les Muses l'ont marqué d'avance de leur sceau, et je souhaite, en vérité, qu'elles réussissent à le défendre contre les attraits de Mars. Mais en attendant, Morphée a-t-il versé abondamment ses pavots sur ta couche, dis-moi, petit ami?

L'enfant, ouvrant de grands yeux étonnés, regardait tour à tour sa mère et sa nourrice; il était clair qu'il ne comprenait point le langage mythologique de son oncle.

— Comment? demanda Cinéas, Mars et Morphée sont du gaulois pour ses oreilles?

La nourrice, à cette question, rougit imperceptiblement et plia, sans en avoir l'air, la feuille de papyrus sur laquelle Marcus s'exerçait.

— Mon frère, j'ai peut-être tort, je l'avoue, dit Héléna; mais il y a dans l'histoire de nos dieux et de nos déesses tant de choses délicates à expliquer à un enfant... Jusqu'ici j'ai presqu'abandonné Marcus à sa nourrice, en laquelle je me fie comme en moi-même, sinon davantage; le temps de la seconde éducation approche, et nous réparerons aisément les lacunes de la première.

Cinéas ne répliqua point; son attention se porta sur la nourrice. Il

lui trouva effectivement un air de candeur sérieuse et intelligente qui appelait la confiance. Elle avait dû être fort jolie dans sa jeunesse; car maintenant encore, malgré des rides prématurées et des cheveux blancs comme la neige, ses traits étaient expressifs et d'une rare douceur. Le caractère particulier de son visage était un mélange de tristesse et de sérénité qui fit impression sur Cinéas. Il pensa que cette femme devait être d'une nature aimante et qu'elle avait souffert, peut-être de quelque chagrin ignoré du reste du monde, mais qu'elle avait surmonté sa douleur. Elle lui rappela la tragique Niobé, mais une Niobé transformée par la résignation, une Niobé soumise aux décrets du Destin; et comme il était philosophe et qu'il n'observait pas seulement en artiste, un problème nouveau se dressa dans son esprit : quelle influence secrète pouvait avoir opéré ce prodige moral, de faire succéder le calme à l'orage, la patience inaltérable à la plainte amère et peut-être l'espérance au désespoir? Était-ce la philosophie qui avait donné leur doux sourire à ces yeux si profondément creusés, et cependant paisibles comme le regard éternel des sphinx d'Égypte ?Était-ce simplement l'énergie de la volonté? Dans tous les cas ,il s'avouait qu'il n'avait jamais rien vu de pareil et qu'il ne connaissait pas d'homme capable de se dominer comme paraissait avoir fait cette femme.

Pendant ce temps, Héléna avait repris son fils sur ses genoux, et ses larmes mêlées de soupirs coulaient de nouveau avec abondance.

L'entrée d'une nouvelle personne la tira de sa rêverie douloureuse. C'était une femme âgée, mais vigoureuse encore, à la contenance noble, imposante, à la parole grave, lente et ferme, presque hautaine, enfin une vraie Romaine des grands jours de la République. Cinéas reconnut Sulpicia, mère de Sulpicius Labéon.

Elle s'arrêta devant Héléna et la touchant légèrement sur l'épaule :

« Si vous étiez Romaine, ma fille, lui dit-elle avec toute l'aménité dont elle était capable, vous montreriez plus de fermeté.

— Ma mère, répondit la jeune femme, je ne puis oublier que mon époux, que le père de mon fils est en péril.

— En péril? quel péril? répliqua Sulpicia avec un geste de mépris. De la part des sauvages de Bretagne? Comme s'ils pouvaient quelque chose contre une armée romaine!

— Ah! ma mère, ils ont déjà pu beaucoup, beaucoup trop! Et la jeune femme serra de nouveau son fils convulsivement sur son cœur.

La grave matrone reprit avec un accent sérieux de reproche :

— La femme d'un Sulpicius devrait mieux connaître les soldats de Rome. Nos ennemis peuvent avoir gagné par surprise quelque avantage passager ; mais qu'importe ? Suétonius Paulinus est là. Vous branlez la tête, ma fille !

— Ma mère, c'est que je les connais ; j'ai vécu assez longtemps parmi eux. La vengeance et le désespoir donnent du courage aux plus lâches : et ce ne sont pas des lâches.

— De quelle vengeance parlez-vous, ma fille, de quel désespoir ? des gens à qui nous avions porté l'honneur et la sécurité du gouvernement romain ? les voilà bien à plaindre !

— Ma mère, notre malheur a voulu qu'ils aient de vrais griefs. Les outrages subis par leur reine Baodicée...

— Mensonges, ma fille, calomnies que tout cela. Le Romain est toujours généreux. Il épargne les vaincus qui se soumettent ; il n'écrase que ceux qui résistent. Qu'ils obéissent ! Loin de les molester, on les protégera. Mais voulez-vous qu'on encourage les rebellions ?

— Hélas ! ma mère, je songe que les armes romaines ne sont pas plus que d'autres à l'abri des revers de la fortune. Je songe à vos désastres, je veux dire à nos désastres à l'Allia où nous fûmes écrasés par ces mêmes Celtes qui habitent la Gaule et la Bretagne ; je songe qu'ils osèrent assiéger le capitole. Je songe à Varron et à tant d'autres au temps d'Annibal, à Cassius chez les Parthes, à Varus en Germanie.

— Je vous fais compliment de votre mémoire, ma fille ; que ne m'annoncez-vous tout de suite qu'Annibal, ou seulement Brennus, sont ressuscités aux bords de la Tamise et qu'on s'attend à signaler un de ces jours leurs avant-postes aux bords du Tibre ? Vous revenez de Bretagne, et c'est à moi à vous apprendre que Jules César y débarqua sans la moindre résistance et la parcourut de même, lui qui avait mis dix ans à soumettre la Gaule ; et que l'œuvre de la conquête, interrompue par le départ volontaire du grand homme, a pu être reprise et achevée de nos jours par des généraux secondaires. J'ai vu Caractacus prisonnier de César Claude ; je verrai Boadicée enchaînée au char de César Domitius Néron. Entendez-vous, ma fille ?

Elle prononça ces dernières paroles d'une voix sévère qui n'admettait pas de replique ; mais aussitôt après, observant qu'elles n'avaient eu d'autre effet que de réduire Héléna au silence et non de tarir ses pleurs, elle reprit en adoucissant sa voix et en embrassant sa belle-fille sur le front :

— Allons, mon enfant, du courage! ne vous obstinez pas ainsi à mettre toute chose au pire!

— Ma mère, dit Héléna, si j'avais votre fermeté, je parlerais comme vous. Mais vous êtes forte et je suis faible. Vous suivez la raison et moi l'imagination m'entraîne.

— Je suis Romaine, ma fille; j'appartiens à la noble *gens Sulpicia!* Mais vous, quoique Grecque, vous avez aussi dans vos annales de beaux exemples de courage civique et de fermeté conjugale et maternelle. N'était-ce pas une Grecque comme vous, cette Spartiate qui disait à son mari en lui remettant son bouclier : Reviens avec ou dessus? Et cette autre qui, apprenant que son fils était mort en combattant, demanda : Et la bataille? — La bataille est gagnée, lui répondit-on. — Bien, répliqua-t-elle, allons rendre grâces aux dieux.

— Ah! ma mère, j'ai peine à croire que ces Spartiates aimassent leurs fils ou leurs maris comme j'aime les miens! Certes, j'admire cet héroïsme, et la gloire de mes deux patries, de ma patrie de naissance comme de ma patrie d'adoption, ne me trouve pas indifférente; mais voyez mon infirmité : Suétonius Paulinus reviendrait triompher à Rome suivi de tous ses guerriers, à l'exception d'un seul resté parmi les ennemis morts; si celui-là était mon Lucius, eh bien! il me semble que la victoire n'existerait pas pour moi. Je laisserais chanter les autres et n'en pleurerais pas moins toutes les larmes de mes yeux. Et vous aussi, peut-être? mère de Lucius, est-ce que je me trompe?

Sulpicia se détourna pour cacher le trouble de son visage, mais ce trouble ne fut que passager.

— Vos hypothèses, reprit-elle, n'ont pas le sens commun. Puisque je ne puis rien pour vous réconforter, au revoir, ma fille, tâchez de chasser vos idées sombres et invoquez les dieux protecteurs de Rome. Je vais faire ma prière à Jupiter Capitolin qu'offensent vos défiances et vos murmures.

Elle baisa de nouveau sa belle-fille au front, embrassa son petit-fils et se retira dans son appartement.

— Ma sœur, dit Cinéas en la suivant du regard avec admiration, je viens de voir Porcia, la femme de Caton, ou Cornélie, la mère des Gracques. L'intrépidité de ton Lucius ne m'étonne plus. Sulpicia a raison, après tout. Les lamentations n'avancent à rien, et ta douleur ne protégera point Lucius. Par Apollon et les neufs Sœurs, retournons en pensée aux jardins d'Académus ou égarons-nous ensemble dans les verts sentiers du Pinde. Justement, j'ai là deux manuscrits

excellents. L'un est un traité nouveau de mon ami Sénèque ; l'autre un délicieux conte dont Apulée m'a donné une copie la dernière fois que je l'ai vu. Lequel te lirai-je? veux-tu du gai ou du sérieux ?

Héléna, pour toute réponse, fit un geste qui signifiait : Merci, mais pas en ce moment ; plus tard ! Cinéas replia ses manuscrits.

— Maman, dit alors Marcus qui jouait avec les bandelettes des cheveux de sa mère et qui n'avait pas encore ouvert la bouche, pourquoi pleures-tu ? Dieu aura soin de papa.

Héléna prit entre ses deux mains la tête de l'enfant et le regardant face à face :

— Mon petit chéri, que pensez-vous de Dieu, vous?

— Oh ! répondit l'enfant nullement embarrassé : je sais qu'il est le maître, que rien n'arrive que par sa volonté et qu'il nous aime.

— Nous aime ! répéta Héléna que ce mot pénétra jusqu'au cœur. Cher petit, tu as parfois desingulières pensées !

Cinéas, de son côté, fut frappé du sens profond de ce mot qu'il n'avait jamais trouvé dans Platon.

— Oui, reprit l'enfant d'un ton grave qui contrastait étrangement avec la grâce mutine de ses joues roses, je prie Dieu pour mon père, pour qu'il nous le ramène des batailles, et quand j'ai prié, je n'ai plus ni peur ni chagrin.

— Tu pries le grand Dieu, toi, petit enfant?

— Oui, tous les matins et tous les soirs, et pour toi aussi je le prie, maman, et aussi pour moi-même afin que je grandisse en âge et en sagesse ; car il a dit aux petits enfants de venir à lui.

Héléna regardait Cinéas et Cinéas regardait Héléna, tous deux émus et surpris jusqu'à n'en pouvoir croire leurs oreilles.

— Je ne te comprends pas, reprit Héléna, je n'ai jamais appris que Dieu ait parlé aux hommes. Quand a-t-il dit cela?

— Tu le sais bien, maman ; tu le sais mieux que moi, toi qui es grande ; tu veux m'éprouver, n'est-ce pas ?

— Mettons, cher enfant, que je veuille t'éprouver. Explique-toi, comme si nous ne savions rien de tout cela, ton oncle et moi.

— A la bonne heure, reprit Marcus, vous voulez voir comme je suis savant. Eh bien, interrogez-moi.

— Je t'ai demandé quand Dieu avait permis aux petits enfants de le prier.

— C'est le jour où, assis au milieu de ses disciples, il dit à tous ceux qui voulaient écarter de lui les petits enfants : Laissez-les venir

à moi, ces petits, et ne les retenez point; car le royaume du ciel est à ceux qui leur ressemblent.

— Le royaume du ciel est à ceux qui leur ressemblent !

— Mais oui, maman, à ceux qui ressemblent aux enfants sages, pas à moi, bien sûr, quand je suis méchant. Vois-tu, maman, Dieu a été petit enfant, et il aime toujours les petits enfants. Ma nourrice m'a appris des vers là-dessus. Veux-tu que je te les dise, maman ?

La nourrice, tremblante, leva les yeux au ciel et murmura avec une ardeur d'expression dont Cinéas n'avait point l'idée :

« Seigneur, le moment est arrivé; il fallait bien qu'il arrivât tôt ou tard. Mettez, Seigneur, votre sagesse en sa bouche !

— Que signifie tout ceci, nourrice, demanda Héléna avec une curiosité mêlée d'une angoisse indéfinissable, que signifie ?..

— Laisse, Héléna, laisse dire les vers, interrompit Cinéas.

— Voici, dit l'enfant :

Notre vie est à son aurore,
Enfants, n'attendons pas le soir
Pour bénir et bénir encore
Dieu qui pour nous la fait éclore
Si belle et si pleine d'espoir.

Que notre bouche le salue
Enfants, avec tout l'univers;
Avec les aigles dans la nue,
Les sapins sur la roche nue
Et les lions dans les déserts;

Avec les vents et la tempête,
La mer et les cieux étoilés,
La foudre que l'écho répète
Et les petits de l'alouette
Lorsqu'ils s'éveillent dans les blés.

Il n'est pas de voix qui ne prie
Et qui ne chante l'Éternel;
Quand notre lèvre balbutie,
Elle complète l'harmonie
De ce concert universel.

On dit même que notre enfance,
Sans le savoir, donne à nos vœux
Une force de confiance,
De simplicité, d'innocence
Qui fait qu'au ciel ils montent mieux.

Notre vie est à son aurore,
Enfants, n'attendons pas le soir
Pour bénir et bénir encore
Dieu qui pour nous la fait éclore
Si belle et si pleine d'espoir!

— Admirable ! s'écria Cinéas ; ô Platon, ô Euripide, où êtes-vous? Et il fit répéter les vers trois ou quatre fois à l'enfant jusqu'à ce qu'il les sût lui-même par cœur.

— Dis-moi maintenant, Marcus, où as-tu vu que Dieu ait été enfant, qu'il ait eu des disciples?

— Mais, mon oncle, c'est quand il est descendu sur la terre, et qu'il s'est fait homme, et qu'il a habité parmi nous, et qu'il est mort pour nous sur la croix.

— Mort pour nous ! hélas ! nous y voici, s'exclama Cinéas avec un geste de déception ; ici l'absurde hélas ! succède au sublime. Ce « mort pour nous sur la croix » me fait l'effet d'une corde de lyre qui se rompt au milieu d'un chant divin. Ah ! malheur ! c'était trop beau pour durer ! La fable qu'on a débitée à Marcus est sans doute une réminiscence embellie en même temps que gâtée par le génie oriental. Tu connais bien l'Olympe, petit ?

— Oui, dit l'enfant, c'est-à-dire je ne sais pas bien. Je connais le ciel où Dieu est remonté auprès de son Père. Quelquefois, lorsque je regarde le ciel bleu, il me semble le voir là-haut entouré de ses anges qui l'adorent et de tous les hommes justes, ses élus, qui passent leurs jours sans fin à le regarder, à l'aimer, et à chanter ses louanges ; car, voyez-vous, mon oncle, il n'y a que les âmes pures ou purifiées qui soient admises en sa présence.

— Ceci, je l'avoue, est un Olympe perfectionné, observa Cinéas. Malheureusement, il est trop beau pour des grandes personnes comme nous. Dieu ne voudrait pas de nous, qui n'avons plus les saintes ignorances de l'enfance.

— Vous ne m'embarrasserez pas, mon oncle, reprit Marcus en le défiant du bout du doigt ; je sais fort bien que Dieu ne repousse per-

sonne, et qu'il a promis de pardonner soixante-dix-sept fois sept fois à ceux qui lui demanderaient sincèrement pardon de leurs fautes, et que les anges chantaient sur son berceau : « Gloire à Dieu au haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » et qu'il a dit lui-même une autre fois : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et je vous soulagerai ! »

— Cinéas et Héléna demeurèrent comme atterrés, non-seulement de la profondeur de ces paroles consolantes, mais de l'assurance simple et grande avec laquelle l'enfant les annonçait.

— Il ne doute de rien, cet enfant, il vous raconte cela avec une netteté de détails à confondre un professeur à barbe blanche ; il parle comme s'il avait vu.

— Et que faut-il faire pour plaire à Dieu ? demanda Héléna.

— Maman, tu le sais bien, il faut l'aimer, et aussi aimer le prochain.

— Le prochain? Que veut dire ce mot ? c'est du néologisme, observa Cinéas.

— Par le prochain, on entend tous les hommes, et nous devons les aimer comme nous-mêmes.

— L'aimer ! interrompit Cinéas. Aimer Dieu ! Aimer les hommes ! Ah ! douce et terrible pensée enfantine ! Aimer, en effet tout est là !

— Oui, insista Marcus, et ensuite il faut prier Dieu.

— Enseigne-moi à prier, petit, dit Héléna d'une voix toute tremblante.

— Pas difficile, bonne mère. Tiens, plie les genoux comme moi, à côté de moi, joins les mains, songe que le bon Dieu te voit et qu'il t'entend : car il est présent partout.

— Platon ! Platon ! voilà du Platon, observa Cinéas tout bas.

— Et dis avec moi, continua l'enfant sans prendre garde à l'interruption de son oncle, dis la prière du Seigneur : « Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive... »

L'enfant récita jusqu'au bout, lentement, solennellement, cette belle prière si familière à nos oreilles chrétiennes, mais qui dut arracher des cris d'admiration aux premiers philosophes païens qui l'entendirent.

La prière était achevée, que Cinéas l'écoutait encore.

— Recommence, répète le commencement, petit, je t'en supplie !

— Notre Père, qui êtes aux cieux...

— Notre Père, dis-tu ; mais le père à qui, à toi à moi?

— A toi et à moi, mon oncle ; ce n'est pas difficile à comprendre cela, il me semble. Notre Père, c'est-à-dire le Père à tous les hommes, aux grands et aux petits, aux savants et aux ignorants, aux esclaves et aux maîtres.

— Mais, à ce compte là, petits les hommes seraient tous frères, insista Cinéas.

— Eh oui, certainement, mon oncle, puisque nous avons tous un même Père qui est aux cieux. Vous voyez que je ne suis pas si sot que vous l'avez cru.

— Platon est dépassé ! Platon est dépassé ! s'écria Cinéas. Et il cacha sa tête dans ses mains.

Héléna, de son côté restée à genoux auprès de son fils, avec un bras passé autour de son cou, pleurait ; mais ses larmes avaient pour elle une douceur inconnue. Elle redisait ces paroles si simples : « Notre Père qui êtes aux cieux » et son désespoir lui semblait se fondre dans son cœur et elle croyait entrevoir des horizons infinis d'espérance et de consolations mystérieuses.

Lorsque Cinéas releva la tête, la nourrice put voir que, lui aussi, il avait pleuré.

En ce moment la petite levrette favorite de Marcus vint frotter amicalement son fin museau contre la joue de l'enfant. Celui-ci, jugeant l'interrogatoire fini, puisque personne ne lui disait plus rien, glissa de dessous le bras de sa mère et tâcha de saisir la levrette qui s'esquiva prestement et se sauva du côté du jardin, aboyant et se retournant pour voir si elle était suivie. Marcus n'attendit pas un second appel. Il s'élança à la suite de l'animal, son compagnon de jeux, et l'instant d'après tous les deux se roulaient sur la pelouse qu'ils faisaient retentir à l'envi de leurs cris de joie.

La nourrice allait sortir après l'enfant.

— Restez, nourrice, j'ai à vous parler, dit Héléna. D'où tenez-vous ces merveilleuses histoires que vous enseignez à mon fils ?

— Madame, je les tiens de gens qui les ont vues, qui ont connu le Sauveur et qui vivent encore.

— Vous les avez apprises ici, étant à mon service ?

— Non, madame, mais dans la maison de Pomponia Præcina, votre amie, de qui vous m'avez achetée un peu après la naissance de Marcus.

— Est-ce que vous avez toujours été esclave ? demanda Cinéas.

— Non, seigneur, j'ai été libre jusqu'à ma quarantième année; il y a de cela dix ans.

Un nuage de tristesse se montra à ces mots sur le visage de la nourrice; mais il disparut presque aussitôt.

— De quel pays êtes-vous, poursuivit Cinéas? vous paraissez avoir une assez forte teinture des lettres grecques.

— Je suis de l'île de Crète, seigneur.

Mais Marcus et la levrette, reprenant leur course, venaient de disparaître sous les ombrages du jardin. La nourrice courut après eux, et Héléna ne la retint plus.

IV

Cinéas, après le départ de la nourrice et de l'enfant, demeura longtemps encore plongé dans la méditation. Il repassait dans son esprit ce qu'il venait d'entendre et il lui semblait voir se lever une aurore aux rayons éclatants, mais entrecoupés d'épaisses masses d'ombre.

Héléna priait toujours; on le devinait à son recueillement, bien que ses lèvres ne remuassent point.

Le jeune homme rompit le premier le silence.

— En vérité, ma sœur, si j'étais le moins du monde disposé à prendre au sérieux les fables mythologiques, je croirais que ton fils est lui-même un petit dieu incarné, Apollon, par exemple, redescendu chez un nouvel Admète, avec la plus sage des neuf Sœurs. Que de choses dans ce qu'il a dit! J'y trouve même, en principe, une solution du problème social qui nous effrayait ce matin. Malheureusement, cette solution est comme la République de Platon, plus belle que pratique; elle est bonne pour un enfant. L'égalité des hommes étant une pure chimère, ce n'est pas avec des phrases sur l'amour mutuel et sur la fraternité de tous qu'on gouvernera jamais les masses prolétaires. Le peuple est un bœuf intelligent et féroce : il lui faut un joug, sans quoi il ne travaillerait plus, sinon à détruire. Et puis, quelle chute, quelle absurdité dans ce Dieu mort sur la croix!.. T'en souviens-tu, ma sœur? Hélas! Le système de la nourrice ressemble à tant d'autres. Il me rappelle la statue du satirique latin.

> En haut c'est un buste de femme,
> Et par le bas ça finit en poisson.

N'importe! Il y a quelque chose là-dedans. A propos d'esclavage, Héléna, pendant que ton fils nous indiquait cette fraternité univer-

selle des hommes, enfants d'un même père qui est au ciel, ma pensée s'est reportée involontairement sur Pédianus Secundus. Je revoyais en particulier cette pauvre fille dont le désespoir nous a touchés si vivement ce matin.

— Oui, dit Héléna, et que la honte attend fatalement, malgré elle.

— Ne pouvons-nous rien, ma sœur, pour la sauver de cette honte et de cette misère?

— J'y ai songé aussi, mon frère, nous pourrions l'acheter; mais après ce que nous avons entendu, Pédianus la cédera-t-il? Je n'ose l'espérer.

— Essayons toujours, ma sœur. Le plus difficile sera de trouver un prétexte; car de parler simplement de philosophie, ce n'est pas possible, tu sens bien qu'on se moquerait de nous. Mais, chut! n'as-tu pas entendu vers la porte un froissement de branches... Par Apollon, je ne me trompe pas; voici un homme qui se dérobe par cette allée. Attends, ma sœur, que je le rattrappe.

Cinéas s'élança du côté qu'il avait indiqué et, grâce à l'agilité de son âge et de sa nature, agilité développée par les exercices spéciaux de la jeunesse grecque, il atteignit le fuyard vers le fond du jardin et, malgré l'infériorité de sa force physique, n'hésita point à le saisir au collet.

Cet homme était de haute taille et de puissante carrure; il avait le teint basané, le front bas, les yeux noirs, perçants, mobiles et sinistres, le sourire sardonique, mais flatteur et obséquieux.

— Que faisais-tu là à nous épier, drôle? demanda Cinéas en reconnaissant Hégion, le principal esclave de la villa, l'intendant infidèle dont il a été déjà question.

— Seigneur, excusez-moi, je ne suis capable que de vous servir.

— Viens t'expliquer devant ta maîtresse, et gare la fourche ou le fouet, si tes explication ne sont pas satisfaisantes!

— Des explications, seigneur, je n'en ai pas à vous donner; ou plutôt si, je vais tout vous dire; mais ici, pas devant ma maîtresse, je vous en prie.

— Et pourquoi cela, drôle?

Le ton de l'esclave passa subitement de la supplication traînante à une sorte de ricanement qu'il s'efforçait de rendre fin et intelligent mais qui restait toujours abject.

— Je vous ai deviné, seigneur athénien.

— Que veux-tu dire?

— Ce matin, sans vous épier, oh! cela je vous le jure, le hasard m'a rendu témoin de l'aventure de cette jeune Virginia, l'esclave du voisin Pédianus, et de l'intérêt que vous avez semblé prendre à elle. Oh! seigneur, le petit Dieu malin vous a bien servi, c'est un fin morceau, cette petite.

— Tais-toi misérable, supposes-tu?...

— Eh! seigneur, cette supposition ne vous offense point. Les jeunes esclaves ne sont-elles pas au maître comme les oranges du jardin et les poissons du vivier? Le hasard vient de me favoriser encore, en me permettant de surprendre vos dernières paroles à notre noble maîtresse.

— Va-t-en, coquin! Au lieu d'acheter des esclaves, c'est toi que je vais faire vendre.

— Vous auriez tort, seigneur, oh! par l'arc de Cupidon, vous auriez tort. Pédianus est coiffé de la petite plus que vous ne croyez; vous la mettriez dans un plateau de balance et son pesant d'or dans l'autre qu'il ne lâcherait point, du moins, pas à présent... Il faut ruser, seigneur, il faut user de stratagème; or, moi seul ici je puis vous y aider. Je suis au mieux avec l'intendant de Pédianus; je me charge de l'affaire, et j'espère bien qu'en retour, vous, noble et riche seigneur, vous voudrez bien changer mon titre d'esclave en celui d'affranchi.

— Je vais appeler, dit froidement Cinéas, et tu seras mis aux fers.

Hégion le considéra avec un air d'étonnement qui n'avait rien de joué.

— Après tout, murmura-t-il, il préfère peut-être essayer tout seul; mais il n'y arrivera point. Vous y perdrez votre éloquence et vos sesterces, seigneur, et vous serez encore bien aise de me redemander mes services. Je reste à vos ordres, seigneur, quand il vous plaira.

Il salua profondément, et son ignoble figure se perdit dans le taillis.

Héléna s'était mise pendant ce temps à la recherche de Marcus et de la nourrice. Elle s'approchait, suivie de tous les deux et s'asseyait sur un banc voisin, en appelant d'un sourire son frère à ses côtés. Cinéas obéit à cette invitation muette et demanda à sa sœur ce qu'elle pensait de son intendant Hégion. Héléna lui confia le peu qu'elle en savait et c'était bien peu; car elle n'avait pas eu le loisir de s'occuper beaucoup par elle-même des détails intérieurs de la villa, qu'elle habitait seulement depuis son retour de Bretagne. Cinéas lui dit qu'il avait des motifs de se défier de cet homme; mais il n'expliqua point

lesquels. Il exprima son intention de le surveiller de près, et la conversation changea de sujet.

Elle revint naturellement à ce qui avait fait toujours, et plus particulièrement dans cette matinée, la préoccupation favorite des deux Athéniens. Elle fut ramenée par un compliment de Cinéas à Héléna, au sujet du calme sensible qui se manifestait en elle.

— Oui, dit la jeune femme, ce que n'avaient pu obtenir tes poétiques exhortations, ni les raisons d'État développées par ma belle-mère, il me semble que cette prière de Marcus l'a opéré en moi. Je songe toujours à mon époux ; mais j'ai confiance et je suis forte même contre le chagrin.

— Je serais curieux, reprit Cinéas, d'éprouver la vertu de ce remède sur l'âme la plus désolée que j'ai connue de ma vie. Te rappelles-tu notre compagnon des jardins d'Académus, Cléagore qu'on appelait Cléagore le Sombre, malgré sa jeunesse?

— Certainement, dit Héléna ; mais je n'ai jamais bien connu son histoire.

— Je n'en suis point étonné, ma sœur. Moi j'ai pu en apprendre un peu plus que toi, car vous autres jeunes filles, vous rentriez chez vous après la leçon du maître, tandis que les hommes et les jeunes gens restaient à causer entr'eux. Il se faisait nommer Cléagore ; mais on doutait que ce fût son nom véritable. La première fois qu'il s'était mêlé à l'auditoire, c'était par désœuvrement. Il sortait d'une fête de nuit, avec quelques amis, et ils avaient encore la tête couronnée de fleurs et la bouche pleine de joyeux propos, éclats de rire insoucieux, mais qui cependant trahissaient la fatigue. Le maître discourait sur l'immortalité de l'âme et sur les peines et les récompenses futures ; c'était là, tu t'en souviens, un thème favori qu'il développait avec une rare éloquence. Cléagore, que nous avions été d'abord sur le point de faire sortir, écouta avec convenance, puis avec attention, puis avec une émotion profonde. Il demanda respectueusement au maître si un débauché tel que lui pouvait être admis au nombre des disciples de la sagesse et, accueilli avec un empressement cordial, il fréquenta avec nous, deux ans entiers, l'école platonicienne.

« Il devint presque subitement tout le contraire de ce qu'il avait été, c'est-à-dire triste, silencieux, solitaire. Il évitait toute autre société que celle du maître. Je les ai souvent entendus discourir ensemble après la leçon. Cléagore parlait des folies de sa vie passée, qu'il détestait ; mais il paraissait avoir sur la conscience le poids d'un

crime mystérieux et la terreur d'un châtiment qu'il ne pouvait éviter.

« Le maître essayait de lui persuader que, puisqu'il avait changé de vie et s'efforçait désormais à devenir vertueux, il faisait tout ce qu'on pouvait demander de lui et ne devait pas se préoccuper d'autre chose. Mais lui, il ne trouvait pas que cela fût assez.

— J'ai un remords, lui dit-il une fois avec accablement, et il me tue! Vos enseignements sont admirables, mais ils ne conviennent qu'aux purs qui n'ont jamais failli. Moi, je suis tombé si bas que je croirais commettre un sacrilége, si j'invoquais Dieu comme tous les autres.

— Essayez, dit le maître.

— Non reprit Cléagore, j'ai essayé; mais il n'y a pour moi ni espérance, ni pardon. Si vous saviez ce que j'ai fait, vous cesseriez de m'encourager. Oh! qui me délivrera de ce fardeau! J'envie la fin d'Œdipe auquel, selon la légende, le Destin avait marqué l'abîme où il trouverait enfin le repos. J'irais m'asseoir au bord de cet abîme, et j'attendrais avec patience les dieux vengeurs, dussent-ils m'entraîner dans les profondeurs du Tartare!

« Le maître n'osait lui demander la confidence de son crime. A quoi bon? Cette confidence aurait pu lui donner de l'aversion pour le coupable, mais non les moyens de le soulager.

« Cléagore me disait à moi-même : L'immortalité, c'est pour moi une pensée de malédiction. Vivre sans fin, c'est souffrir sans fin. Dieu m'épouvante. Lui seul pourrait répondre aux terribles questions de ma conscience. Lui seul pourrait me pardonner. Si je pouvais aller à lui! Mais lui, l'Invisible, l'Insaisissable, l'Éternelle Perfection et l'Éternelle Justice. Oh! la pensée de Dieu est le pire des tourments!

« A la fin, il quitta l'école. Il déclara au maître qu'il mourrait s'il restait encore à Athènes. Il voulait essayer d'une vie active, il allait s'enrôler dans l'armée romaine. Peut-être les fatigues et l'imprévu d'une campagne seraient une distraction et un dérivatif à ses remords. Et il partit. Le maître ne fit rien pour le retenir; car il sentait s'ébranler, lui aussi, sa confiance d'autrefois dans la science du divin Platon. Il entrevoyait un nouveau problème devant lequel la philosophie était impuissante, et dont ni Socrate ni ses disciples n'avaient donné la solution.

— Est-ce que Cléagore ne fit jamais connaître son crime, demanda Héléna, qui avait écouté cette histoire avec l'attention la plus vive.

Si le narrateur avait regardé la nourrice en ce moment, il eût été

étonné du changement qui s'opérait en elle. Au commencement du récit, elle s'était assise sur un tronc d'arbre cousant, selon son activité ordinaire, et surveillant Marcus qui traçait de petits sentiers dansla mousse ; mais bientôt elle laissa tomber son ouvrage et regarda Cinéas avec fixité. Une vive émotion semblait s'emparer d'elle. Sa pâleur habituelle devenait peu à peu livide. Elle joignit ses mains crispées et dévorait pour ainsi dire le narrateur de son regard fixe qui appelait la conclusion. Les autres ne le remarquèrent point. Héléna brodait et Cinéas pensif avait les yeux sur le gazon à ses pieds.

— Oui, reprit Cinéas, il avoua tout, avant de partir. Il était Crétois, avait reçu une éducation soignée, mais avait été perverti de bonne heure par de mauvais compagnons, Il dissipa la fortune de son père, qui en mourut de chagrin. Alors il se livra au jeu et finalement, un lendemain d'orgie, dans un moment d'atroce ivresse, il fit enlever sa mère par des marchands d'esclaves et la leur vendit.

Héléna, à ce trait de perversité, se sentit froid au cœur ; mais son attention fut détournée par un autre événement. C'était la nourrice qui s'était levée et qui marchait en chancelant droit à Cinéas. Elle s'appuya pesamment sur son épaule et le couvrant d'un regard égaré, presque sauvage :

— Son nom? demandait-elle, son vrai nom? Dites-moi son vrai nom ?

Cinéas tressaillit. Il eut une vague terreur de quelque redoutable révélation ; mais il était trop tard. Il répondit avec un gémissement.

— Philon, de Gortyne, dans l'île de Crète.

— Lui ! Dieu éternel, c'était lui !

La nourrice poussa un soupir et tomba à la renverse. Héléna se précipita vers elle, mais sans pouvoir la retenir, et le petit Marcus se jetant sur son corps, se mit à pousser des lamentations aiguës.

— Hélas ! dit Cinéas accourant à son tour, elle a perdu connaissance ; qu'ai-je fait, malheureux que je suis ?

— Toi ? tu n'as rien fait. Qu'est-ce que cela signifie ?

— Emportons-la dans sa chambre, et aies en bien soin, Héléna. Elle peut revivre, elle peut se rétablir. Et sois bonne, Héléna, sois tendre pour elle : C'est la mère de Philon !

Isaac n'était pas seulement le bibliothécaire, mais le docteur de la maison ; car les anciens ne s'enfermaient point comme nous dans des spécialités, et chez eux l'étude de la philosophie embrassait d'ordinaire celle des sciences physiques et naturelles. La médecine, en par-

ticulier, était cultivée avec honneur chez les Orientaux, peuples pasteurs et grands observateurs des astres du ciel et des simples des prés; les praticiens venus de Syrie ou de Chaldée se voyaient recherchés à Rome, malgré les superstitions astrologiques qu'ils entremêlaient à l'exercice de leur art, et il n'était pas de grand seigneur qui n'en eût un dans sa *famille* d'esclaves.

Isaac passa au chevet de la nourrice la première nuit et une grande partie de celles qui suivirent l'évanouissement. Il déclara dès le principe qu'il n'y avait en elle aucune lésion vitale, mais seulement une prostration, un état de stupeur que le temps guérissait, surtout s'il était aidé de témoignages de sympathie et d'affection.

La nourrice fut plusieurs jours sans reconnaître personne. Dans son délire, elle laissa entendre à Héléna, par lambeaux incohérents, toute sa tragique histoire et les causes mystérieuses du chagrin qu'elle avait jusqueslà caché dans son cœur. Elle parlait beaucoup de la Crète; quelquefois elle se figurait tenir son fils tout enfant et le coucher à côté d'elle, ou bien le bercer dans ses bras; alors elle faisait entendre une mélodie monotone, mais d'une douceur pénétrante, et le ravissement de la joie maternelle éclatait dans sa voix et dans ses yeux; puis son visage changeait tout d'un coup, et elle repoussait avec horreur le petit être idéal qu'elle se figurait tenir: « Trahie, s'écriait-elle, vendue pour lui! Il a connu le honteux marché : c'est lui, lui-même qui l'a conclu! Maudit! Maudit! » Mais ici elle s'interrompait : « Non, Seigneur, ne m'écoutez pas; vous bénissiez vos bourreaux, vous, quand vous étiez sur la croix, Seigneur, ramenez-le moi : que je le bénisse et que je lui pardonne! » Et elle retombait épuisée.

Héléna recueillait avec soin toutes ses allusions à ce Seigneur crucifié et cherchait à en comprendre le sens. Le délire de la malade avait un autre auditeur non moins attentif : c'était Isaac.

Un jour qu'elle avait été particulièrement prolixe dans ses confidences inconscientes, l'Israélite fronça le sourcil et fit un geste de vive contrariété :

— Qu'avez-vous? demanda Héléna.

— Madame, mes plus tristes pressentiments se vérifient.

— Quoi! Isaac, y aurait-il aggravation dans son état?

— Madame, prenez garde : vous nourrissez un serpent dans votre sein. Elle est de cette secte perverse dont j'ai déjà reconnu des traces jusque dans Rome.

— Quel serpent? Quelle secte? Isaac, je ne vous comprends pas.

— Elle est chrétienne.

— Chrétienne! Ce mot ne m'est pas inconnu. Attendez donc... Je l'ai entendu prononcer à propos de mon excellente amie Pomponia Græcina qui se voit, pour ce motif en butte à bien des chagrins, à bien des imputations odieuses et mal fondées, j'en réponds. Le mystère s'éclaircira; son mari a rassemblé un tribunal de famille pour la juger (v. Tacite, *Annales*, liv. XIII, 32). Mais vous, Isaac, pourquoi en voulez-vous aux chrétiens? N'êtes-vous pas tous Israélites?

— Madame, cette superstition sacrilége a en effet sa source dans la race juive; mais la masse de la nation la repousse, et c'est pour cela qu'elle s'est répandue au dehors et qu'elle cherche des sectateurs jusqu'en Italie. Le christianisme a été deshonoré par le supplice de son chef; le christianisme dénature nos lois; il fait litière de nos espérances nationales en y associant les Gentils, en dépouillant les fils de Jacob de leur caractère de race privilégiée, en renonçant à la domination promise sur les incirconcis... Mais pardon, madame, le sentiment national m'entraîne et vous ne sauriez me comprendre.

— En effet, dit Héléna, ce mot de chrétien vous met hors de vous-même, vous qui d'ordinaire vous possédez si bien.

— Madame, encore une fois, c'est l'effet de mes sentiments patriotiques. La Judée a déjà souffert par ces chrétiens, et je les hais!

— Vous les haissez, Isaac?

— Plus que la mort.

— Je suis fâchée de vous voir excité à ce point, Isaac; mais, dans tous les cas, je vous demande de ne pas comprendre la nourrice Gortynia dans votre haine. Son dévouement et sa fidélité me l'ont rendue chère.

— Oh! soyez tranquille, dit Isaac se radoucissant; pour vous, madame, qui êtes si bonne non-seulement envers Gortynia, mais envers tous nos esclaves, pour votre noble époux qui m'a sauvé la vie, je sais oublier mes préjugés. Dans mes fonctions de médecin, je mets à part tout sentiment personnel, et si l'on me présentait une cure intéressante à entreprendre sur un ennemi, je l'entreprendrais consciencieusement par amour de l'art.

J.-M. VILLEFRANCHE.

(*La 2e partie prochainement.*)

LA RUSSIE

(SUITE)

VII

Déjà la ville de Pskof avait été habilement travaillée, divisée par les ancêtres de Wasili. Le venin de leur politique en excitant l'égoïsme et toutes les passions basses, avait fortement ébranlé la concorde en cette république. Cependant, son humilité calculée et sa soumission craintive ne fournissaient au grand-duc aucun prétexte d'intervention. Elle se sentait sous le regard froid et cruel du Mongol, et voulait, à force d'attentions, éviter le sort de Novogorod, qu'elle avait lâchement abandonné. Il se joua alors entre la victime et le bourreau des scènes d'hypocrisie incroyables.

« Les Pskoviens disaient : Puisque le père du grand-duc nous laissait libres, pourquoi son fils ne nous laisserait-il pas aussi jouir de nos priviléges ? » Ils envoyaient des présents, faisaient toutes sortes de lâchetés pour désarmer son courroux.

« Le grand-duc répondait toujours avec bienveillance, avec grâce, avec douceur. Il appelait les Pskoviens ses chers enfants ; mais, fait remarquer Mickiewicz, auquel nous empruntons ces curieux détails, mais le grand-duc et les Pskoviens se comprenaient d'instinct. »

Cependant, grâce aux intrigues du gouvernement établi par le grand-duc, les querelles entre les citoyens ne font que l'envenimer ; la division se propage, les partis sont en lutte, et l'anarchie commence. C'était l'heure attendue par Wasili.

Il fait annoncer aux Pskoviens qu'il va se rendre au milieu d'eux pour juger le procès, que les maux du peuple le touchent, et qu'il est prêt à sévir contre les usuriers, contre les seigneurs qui oppriment et exploitent les artisans et les paysans.

Ces paroles perfides eurent tout l'effet qu'il en attendait. A son arrivée près de la ville, toute la population se précipite pour lui présenter des requêtes et porter ses plaintes. Parmi cette foule, se trouvaient des bourgeois et des marchands ; le grand-duc ne leur permit pas de s'en retourner. Ensuite, il envoya aux chefs de la République

l'ordre de se présenter devant lui : ceux-ci, en présence de l'entraînement de la population, se voyant dans l'impossibilité de résister, obéirent. A leur arrivée, Wasili prend un visage sévère, leur reproche avec amertume d'être les oppresseurs, les exterminateurs de son peuple chéri, leur annonce qu'il va prendre possession de Pskof, et les retient prisonniers.

Maître du peuple par la flatterie et maître du parti contraire par la force et la terreur, il entre dans la ville sans résistance.

Quelques jours après, il fait déporter une partie des principales familles nobles et bourgeoises, la remplace par des Moscovites, et déclare Pskof province du duché de Moscou.

Plus tard, en rapprochant le procédé de la politique contemporaine des czars de ceux qui nous décrirons en ce moment, il nous sera facile de voir si, comme le prétend M. Molé-Gentilhomme, la politique russe, d'asiatique qu'elle était, est devenue européenne, et si aujourd'hui, comme dans le passé, elle ne mange pas son ennemi. En Russie, on ne dit pas : « Vaincre son ennemi, » on dit : *Manger son ennemi.*

VIII

IVAN II, DIT LE CRUEL.

Si le Dante eût connu l'histoire d'Ivan II, il eût déplacé le théâtre de son poème, l'*Enfer,* et l'eût transporté en Russie. La Russie d'Ivan n'appartient plus à l'humanité. Mais si on a raison de considérer Ivan comme une horrible exception au sein de l'humanité, même païenne, on ne doit point oublier qu'il n'est que le résultat synthétique des crimes qui l'avaient précédé et qui avaient noirci jusqu'à la dernière goutte le sang dont il sortit.

En lui et par lui tous les instincts de mort de sa race firent l'éruption la plus horrible que le monde ait jamais vue; en lui, le monstre moscovite, nourri de sang, s'élance de son berceau et pétrit avec de la boue humaine un empire où ne peut pénétrer nulle clarté du ciel. J'ignore, dit le baron Herberstein, qui visita la Russie sous le prédécesseur d'Ivan, si c'est la nation moscovite qui a formé de tels autocrates, ou si sont les autocrates eux-mêmes qui ont donné un tel caractère à la nation. » Si le baron Herberstein eût remonté le cours de l'histoire russe, son doute eût cessé; les affinités entre les

maîtres et les esclaves étant évidentes. « Nation et souverain, dit avec raison Adam Mickiewicz (1), chacun paraît de son côté y avoir contribué. Les idées du peuple d'alors sont exactement reproduites dans le conte populaire de Dragula.

« Ce Dragula est un prince Volaenie... Dragula, prince puissant et révéré, veut moraliser ses sujets, les rendre riches et heureux. Il voyage sous des noms supposés; il observe, il écoute; censeur et en même temps grand justicier, s'il rencontre une femme paresseuse, *il lui fait crever les yeux, la fait enchaîner, et la condamne à tourner une meule;* celle qui ne prend pas un soin suffisant de sa toilette, qui porte du linge sale, *est jetée dans l'eau pour y subir un lavage éternel.* Dragula, qui est économiste et philanthrope, est effrayé du paupérisme et des maladies. Le moyen d'y remédier? C'est tout simple : il réunit un jour tous les mendiants, tous les malades et même tous les hommes malheureux et tristes, *les fait enfermer dans un vaste édifice et y met le feu, délivrant ainsi son pays de toute espèce de malheureux.* POURQUOI, dit le conteur russe, NE SONT-ILS BONS NI A EUX-MÊMES NI A LA SOCIETÉ? »

Vous le voyez, ce peuple est bien réellement le peuple de la mort.

Ce qui va suivre le prouve encore davantage :

Ivan a treize ans. Il est entouré de boyards, princes du sang, qui se disputent le pouvoir et s'entre-dévorent. Un jour, Ivan les invita tous à un festin. Au milieu de la fête on entend du bruit dans la rue. A ce bruit, secrètement provoqué par lui, le jeune duc se lève et s'écrie : « C'est sans doute ce pauvre peuple qui se plaint d'être mal gouverné; le temps est venu de punir les traîtres qui m'environnent. » Et sur un geste de lui, ses affidés précipitent les boyards dans la rue. et on lance sur eux des chiens affamés qui les mettent en pièces.

Deux députés de Novogorod arrivent pour adresser quelques remontrances au jeune grand-duc. Celui-ci, plus lâche et plus cruel que Néron, leur fit verser de l'esprit de vin sur la tête et sur la barbe et y met le feu de sa propre main.

Pendant quelque temps, il vécut dans la plus profonde dissimulation; pour tromper les boyards qu'il redoutait, il prit tous les dehors de la vertu; mais bientôt, quand il se vit à la tête d'une grande armée, à l'aide de laquelle il avait vaincu les Tartares, il jeta le masque et mit les boyards en coupe réglée. A l'époque de sa prétendue vertu, il avait un honnête conseiller nommé Adacheff; il l'éloigna,

(1) *Histoire populaire de Pologne*, p. 129.

accusa son frère de conspiration, fit égorger les enfants de sa sœur, et la fit périr elle-même dans les tourments. Tout ce qui tenait à cette famille fut tué. Ivan met la main à l'œuvre, il exécute lui-même. Il invente des tortures et des genres de mort inouïs. « Un seigneur qui, ne pouvant pas beaucoup boire, refusait la coupe que le grand-duc lui offrait, est saisi, jeté dans une cave où on lui verse de l'hydromel jusqu'à l'étouffer. » Après avoir soumis le prince Wolkowsi à la question, il ordonna qu'on le fît mourir de faim.

Il feint de voir des conspirations partout, et, sous ce prétexte, il fait massacrer tous ceux que lui désignent ses soupçons, ses colères ou ses haines.

« Il criait que tout le monde le trahissait, que tout le monde l'abandonnait et que personne ne voulait lui dénoncer ses ennemis. Il paraissait vouloir détruire tous ceux qui l'entouraient (1).

Vous croyez sans doute qu'un tel homme était exécré par les grands, le clergé et le peuple? Ce serait méconnaître le génie de la race finnoise : les Moscovites avaient enfin trouvé leur idéal, plus que leur idéal. En voulez-vous la preuve, écoutez :

Voulant mesurer les progrès qu'il avait faits, je ne dis pas dans l'amour de son peuple, ce peuple est incapable d'un tel sentiment, mais dans l'estime de son peuple, Ivan annonce qu'il va abandonner Moscou, abdiquer, s'enfuir.

Donnons ici la parole à M. Adam Miekiewicz, qui a jeté sur cette histoire un coup d'œil si pénétrant, et qui cependant a reculé en présence des conclusions implicitement contenues dans les faits :

« C'était, dit-il, d'après l'opinion d'Ivan, punir cruellement les Moscovites que de les priver ainsi de leur czar. Il annonça publiquement son projet, fit ses préparatifs de départ, quitta la ville et se dirigea vers un endroit solitaire au milieu des grandes forêts, où il établit sa résidence. De là il envoie une lettre aux métropolitains et aux boyards; il leur annonce que trahi par ses sujets, détesté de tout le monde, il ne veut plus gouverner, qu'il hait tous ses sujets, qu'il laisse son gouvernement aux boyards et qu'il les donne tous au diable.

« Terrifiés de cette missive, les boyards, le métropolitain et le peuple, de *pleurer et de sangloter;* on se *croit perdu : Moscou ne peut plus exister, elle n'a pas de maître ; il ne reste plus qu'à courir après le czar et à le* prier de vouloir bien *revenir. Les boyards et le métropo-*

(1) Adam Miekiewicz, *Histoire populaire de Pologne*, p. 135.

litain se rendirent auprès de lui. Prosternés à ses pieds ils le conjurent, en versant beaucoup de larmes, DE DAIGNER LES PUNIR, LES CHATIER, MAIS DE NE PAS LES ABANDONNER (1).

Que penser de cet étrange dévouement, se demande Adam Miekiewicz, mais le célèbre écrivain polonais ne repond pas. Quand on connaît la Russie, cette réponse est facile à trouver : elle est dans les longues prévarications de ce peuple.

Avez-vous jamais observé deux hommes ivres d'alcool? Ils se ruent l'un sur l'autre, se frappent, se déchirent, se mordent et puis s'embrasssent et s'étreignent en pleurant. Tous les deux en proie à la même rage, ils se sentent nécessaires l'un à l'autre, éprouvent une âcre volupté à mordre et à être mordus.

Eh bien ! plongez le regard dans les entrailles de ce malheureux peuple que nous étudions, et vous reconnaîtrez qu'il est la proie d'un esprit de mort et que peuple et souverain sont liés l'un à l'autre comme les deux hommes dont nous venons de parler : ivres de mort, il semble qu'ils éprouvent autant de joie à tuer qu'à être tués.

Tel est, selon nous, le mot de cet étrange mystère sur lequel Adam Miekiewicz est resté longtemps penché et qu'il n'est point parvenu à découvrir.

Ivan se laisse fléchir par les prières de son peuple, il consent à revenir, mais à la condition d'être le maître de disposer de la fortune et de la vie de ses sujets. Il veut que ceux-ci vivent en lui et par lui et meurent de même. Le despotisme et le servilisme, tous deux ivres de l'esprit de mort, s'embrassent, se soudent et forment une masse monstrueuse qui, tout en se dévorant elle-même, aspire encore à dévorer le reste du monde.

Pour tâter le pouls à son peuple et pour voir si dans le fond des âmes tout germe de liberté était bien brûlé, il offre aux boyards le gouvernement du pays, et quant à lui, il veut se retirer dans un petit duché qu'il se choisit dans le grand-duché. Sur le refus des boyards qui l'avaient deviné, il nomme pour vice-roi, un Tartare, un des princes de Kazen qu'il avait vaincu, et se retire avec une garde formidable dans son repaire d'Alexandrowk. Du fond de ce repaire, il lance dans toutes les directions l'épouvante, la ruine et la mort. Son ombre terrible plane sans cesse comme une menace sur son peuple. Pour augmenter encore son lugubre prestige, il lui prend l'idée d'ériger son duché en monastère et de faire des plus farou-

(1) *Histoire populaire de Pologne*, par A. Miekiewicz, p. 134.

ches soldats de sa garde autant de moines. Son habitation devint une parodie vraiment diabolique des institutions monastiques.

Voici le tableau qu'en a tracé Adam Miekiewicz :

« A trois heures du matin, l'abbé Ivan se levait, et après avoir réveillé ses enfants et confrères, courait aux clochers pour sonner matines. Il mettait une heure à cet exercice, puis commençaient les offices. Ivan entonnait les cantiques, la légion l'accompagnait; cela durait trois à quatre heures : service pénible pour une semblable confrérie. On tombait de sommeil, mais l'abbé était là prêchant d'exemple ; après l'office on se mettait à table. Durant le repas, l'infatigable abbé débitait de longs discours sur la fragilité de la vie humaine, la vanité des plaisirs, les délices de l'abstinence. Cependant on mangeait bien, on buvait beaucoup. On envoyait les restes aux pauvres. *Il arrivait souvent que le Grand-Duc quittait subitement le repas, se rendait aux prisons pour y assister à la question que l'on donnait aux accusés. Il y allait habituellement quand il se sentait mal à son aise et qu'il n'avait pas d'appétit. La vue des tortures lui remuait la bile, et donnait du ton à l'estomac : il en revenait reconforté, mangeait mieux ; puis après les repas recommençaient les offices.*

« Vers neuf heures du soir on sonnait le silence, chacun s'enfermait dans sa cellule. Bientôt on n'entendait plus que le bruit du pas de l'abbé qui, se promenant fort tard dans la nuit, se parlait à lui-même et parfois poussait des cris. Des conteurs rapsodes du pays venaient alors auprès de lui et tâchaient de l'endormir (1).

Il n'y a pas un lecteur qui, après avoir lu cette description, ne s'écrie : Cet homme était possédé ! Ce qui va suivre confirme ce sentiment.

Il est prouvé par les rapports de plusieurs Allemands, admis dans les confidences de ce monstre, qu'il caressa longtemps l'abominable projet de massacrer quatre cent mille boyards, tous les bourgeois et une partie des habitants.

Ces mêmes Allemands rapportent que parfois le grand-duc rôdait autour de Moscou, *en massacrant tout être vivant, jusqu'aux chevaux et aux chats.*

Il avait appelé au siége métropolitain un bon et pieux moine nommé Philippe. Celui-là, ayant eu le courage de le blâmer, de lui reprocher ses cruautés et ses bouffonneries monacales, vit bientôt

(1) *Histoire populaire de Pologne.*

périr tous ses parents, amis, alliés, tous ceux enfin qui de près ou de loin tenaient à sa famille. Plus de quinze cents personnes périrent à cette occasion. Pour clore cette série de crimes, Philippe, presque assommé à coups de pieux pendant qu'il disait la messe, fut traîné en prison. Honneur à cet homme ! Il fut la seule voix humaine qui s'éleva du sein de cet enfer.

Après ses sermons sur l'abstinence, l'abbé d'Alexandrowsk donnait ordre à ses sicaires de se rendre à Moscou, d'enlever les plus belles femmes des seigneurs et des bourgeois et de les lui amener. Il en déshonora quelques-unes, livra les autres à ses soldats, et ainsi souillées les renvoya à leurs maris. Elles en moururent presque toutes.

Mais tous ces crimes n'étaient que de faibles préludes à des égorgements dont le récit donne le frisson.

La mort hait d'instinct la vie. Ivan regardait souvent du côté des anciennes républiques du Novogorod et de Pskow. Il soupçonnait là un reste de vie : il épiait une proie. La dénonciation d'un misérable qui accuse Novogorod d'entretenir des relations avec la Pologne lui fournit le prétexte attendu. Il se met en marche à la tête de sa légion de démons : nuage chargé de foudre et qui va faire le désert partout où il va passer.

La ville de Klin, sans qu'elle ait donné lieu à la colère du czar, est pillée, saccagée, brûlée : ses habitants périssent par l'eau, le fer et le feu. Si on eût demandé à Ivan pourquoi cette destruction, il eût répondu, comme fit Gengiskhan ordonnant la ruine de Bouckara : « Je n'en sais rien ! »

Malheur aux villes dont les habitants épouvantés fuyaient et se cachaient ! « Ils se défient de leur cher souverain, disait Ivan ! » C'était un arrêt de mort. Il fallait que les populations, pâles de frayeur souriassent à ce monstre sanglant ou qu'elles mourussent.

Et maintenant, lecteurs, qui avez peut-être haussé dédaigneusement les épaules quand nous vous avons parlé de possession satanique, lisez jusqu'au bout, si vous en avez le courage, le récit suivant que nous empruntons à Adam Miekiewicz, et osez, après cette lecture, soutenir que nous ne sommes pas ici en présence de faits réellement sataniques.

Arrivé près de la ville Novogorod, le Grand-Duc la fit entourer de barricades pour ne laisser échapper personne, puis il entra avec ses soldats. Il rencontra le métropolitain qui, tenant les images sacrées

et la croix, espérait encore le fléchir : « Il faut porter la croix dans son cœur et non dans ses mains » lui fit observer Ivan. Ouvrons ici une parenthèse.

Ivan était, comme tous les êtres de cette sorte, un grand moraliste, ayant soin, toutefois, de n'invoquer les principes de la morale que comme autant de piéges où il essayait de prendre ses ennemis. Il se faisait religieux dans le même but. Tantôt sous un masque, tantôt sous un autre, il exploitait le ciel et la terre au profit de l'enfer dont il était l'instrument.

Et maintenant reprenons le récit de l'écrivain Polonais.

« Ivan invite cependant le métropolitain à dîner avec lui, ainsi que les magistrats de Novogorod et plusieurs boyards. Tout-à-coup, au milieu de la fête, il pousse un cri terrible, son cri favori : *Holla!* Au signal on se précipite sur le métropolitain, on massacre les boyards ; les troupes se jettent sur la ville et commençent l'œuvre de destruction. Les maisons sont saccagées, on tue les enfants, on égorge les femmes.

« Chaque jour, disent les chroniqueurs, on exécutait quatre à cinq cents Novogorodiens ; on les faisait jeter dans l'eau, et les soldats, se promenant dans des barques, assommaient à coups de fourches et de pieux ceux qui cherchaient à se sauver. *Et le Grand-Duc* lui-même présidait à ces exécutions.

« Pendant les cinq semaines que durèrent ces massacres, on DÉTRUISIT CENT MILLE HOMMES. La ville était peuplé de Moscovites, le père du Grand-Duc y ayant établi une colonie de familles Moscovites (1). Ils criaient qu'ils n'avaient rien de commun avec les habitants du pays, qu'ils étaient des sujets fidèles, qu'ils avaient été colonisés par ses ordres. On les tuait avec les Novogorodiens ! LA VILLE DEVINT UN IMMENSE DÉSERT ! CE QUI RESTAIT DES HABITANTS TOMBA DANS UNE SORTE DE FOLIE ; CES MALHEUREUX CONTINUAIENT A CREUSER DES TROUS DANS LA TERRE, A CHERCHER DES CADAVRES ; ILS NE PARLAIENT QUE DE MEURTRES, COURAIENT PRESQUE NUS DANS LES RUES ET MOURAIENT DE FROID. »

De retour à Moscou, Ivan tend des piéges de basse-police aux boyards dont il veut se débarrasser. Qu'ils y tombent où non, il trouve toujours une raison pour les faire mourir. Son neveu Wladimir est accusé de trahison et condamné à s'empoisonner lui-même

(1) Depuis le commencement du duché de Moscou, le système de la substitution de la race finnoise aux races slaves a été pratiqué par les czars. Il l'est encore. (*Note de l'auteur.*)

ainsi que toute sa famille. Tandis que la coupe fatale circule et passe des lèvres de la mère à celles de ses filles et ainsi de suite, le czar est là : pour lui c'est une fête. Il observe les traits de ses victimes, il leur tâte le pouls, il suit avec une joie féroce les progrès de l'agonie. « On dit que les malheureuses femmes de la princesse s'emportèrent contre le Grand-Duc et le maudirent. Quelques-unes furent fusillées et les autres livrées aux ours et aux chiens (1). »

Il fit ensuite ériger sur la place de Moscou des gibets en permanence et placer des cuves que l'on remplissait d'eau bouillante et dans lesquelles il faisait plonger ses ennemis. Il avait toujours à la main un long bâton d'ivoire terminé par une pointe d'acier. Quand un de ses boyards venait l'entretenir, il lui appliquait sur le pied un vigoureux coup de ce bâton qui, traversant les chairs fixait au sol le malheureux visiteur : manière nouvelle et efficace de s'attacher ses sujets. Et malheur à celui qui ne maîtrisait pas sa douleur et dont les traits n'eussent pas exprimé la reconnaissance ! Quand ce tyran assistait aux exécutions il retournait avec ce bâton les victimes plongées dans les chaudières et en frappait celles qui étaient attachées aux gibets.

Ce suppôt de l'enfer avait pour auxiliaires dans son œuvre de mort la peste, les rats, les sauterelles et la faim. Et au sein de ce monde de morts et de mourants, d'affamés et d'epouvantés, de cadavres en dissolution et de spectres vivants, Ivan était gai, « il passait sa vie à fêter ses amis et à s'énivrer avec eux, entouré de bouffons (2). »

Ajoutez encore à cette peinture déjà si sombre, si noire, l'égorgement des prisonniers Polonais, la destruction d'une partie des populations de la Livonie par les armées du czar et enfin une invasion de Tartares en Russie qui brûlent Moscou et *tuent huit cent mille Moscovites.*

Est-ce tout ? Non. Ivan qui s'était enfui à l'approche des Tartares, ses coopérateurs dans le mal, rentra dans sa capitale. Ici nous ne sommes plus en présence d'un homme, nous ne sommes plus en présence d'un peuple. L'incarnation satanique est indéniable. Quand il n'y a plus de mot dans les langues pour peindre la rage et l'abjection, c'est que cette rage et cette abjection dépassent les puissances de l'homme.

Or, il n'y a qu'une voix parmi les historiens, à quelque nation

(1) Miekiewicz, *Histoire populaire de Pologne.* — (2) *Ibidem.*

qu'ils appartiennent et quelque soit leur doctrine, tous reconnaissent une intervention ou une inspiration infernale dans la conduite d'Ivan et de son peuple. « Il est impossible, dit Karamsin, dont pourtant la conscience sommeille souvent, il est impossible de lire sans frémir dans les mémoires contemporains le récit des *infernales inventions* de la tyrannie, la description de tous les moyens imaginés par le duc pour tourmenter ses victimes. On construisait pour les tortures des fourneaux d'une espèce particulière; on fabriquait des cages de fer, de longues aiguilles ; on coupait aux malheureux les membres l'un après l'autre; on les sciait en deux au moyen d'un cordeau; on les écorchait vifs. »

« Ivan, dit Adam Miekiewicz, dans les inventions et dans l'art de les appliquer, avait des aides allemands. Ce qui appartient en propre à Ivan, c'est le raffinement moral dans l'art de tourmenter : il forçait, par exemple, un fils (son favori) à tuer son père..., sans cesser pourtant de faire quelquefois en personne le métier de bourreau. *Il exécute lui-même le prince Bariathinski, le vainqueur des Tartares. Il le fit étendre par terre et brûler à petit feu*, RAPPROCHANT LES TISONS AVEC SON PROPRE BATON. »

« Et cependant, remarque un historien contemporain, ni les supplices, ni le déshonneur ne peuvent affaiblir LE DÉVOUEMENT DE CES HOMMES A LEUR SOUVERAIN. Ivan ayant fait torturer un de ses boyards sous un prétexte très-futile, ce malheureux vécut vingt-quatre heures (empalé !) en s'entretenant avec sa femme et ses enfants et en répétant sans cesse : « Grand Dieu, protégez le czar ! » Cris qui expliquent l'histoire russe, ajoute Adam Miekiewicz. La terreur a passé dans le sang des générations; elle fait partie de leur âme. »

Mais si ces cris expliquent l'histoire russe, qu'est-ce qui m'expliquera ces cris à leur tour ? La terreur, dites-vous, a passé dans le sang des générations; mais ici il ne s'agit pas uniquement de terreur, il s'agit principalement d'un dévouement, ou plutôt d'une abjection qui étonne. Ces misérables victimes ne croyaient-elles pas par leur conduite servir l'organisme de mort dont elles étaient parties intégrantes ? N'était-ce point là un dévouement renversé, corrompu, satanique enfin ? L'enfer ne veut-il pas avoir, lui aussi, ses martyrs, martyrs abjects, honteux, avilis, dégradés?

Adam Miekiewicz a senti lui-même que son explication était insuffisante, car il ajoute : « Les crimes qui dans tous les pays provoquent la révolte, comme le déshonneur public des femmes, le meurtre

des enfants, *n'excitaient chez les Moscovites que de l'étonnement.* »

Et comme preuve à l'appui, il rapporte les faits suivants : « Un jour dit-il, le Grand-Duc demandait des nouvelles d'un boyard qui n'avait pas paru à la cour depuis longtemps. Comme on lui répondit que ce seigneur venait d'épouser une femme très-belle, le Grand-Duc se transporta chez lui, fit déshonorer la femme sous les yeux du mari, puis la fit pendre et ordonna au mari de faire sentinelle auprès, pour empêcher qu'on ne coupât la corde. »

Eh bien ! je dis, moi, que ces deux âmes, celle d'Ivan et celle du boyard, celle d'Ivan qui commande de telles choses et celle du boyard qui les laisse accomplir et qui, de plus, concourt à leur accomplissement, sont deux âmes damnées, deux âmes que Satan avait remplies de crimes et de lâchetés. L'âme du tyran était dans celle du boyard, et celle du boyard dans celle du tyran, et dans toutes les deux était Satan, Satan avec la haine de la vie et le mépris de l'humanité.

Laissons parler les faits, ils ont des lueurs qui accusent leur origine.

« Ses *amusements* (d'Ivan) *mêmes* étaient atroces, continue Adam Miekiewicz. Il avait des ours dressés pour la chasse aux hommes ; il se mettait en embuscade derrière une des portes du Kremlin, et lorsqu'il avisait des groupes de paysans et de bourgeois joyeux, il lançait ses ours sur eux et *riait aux éclats de la surprise du gibier*. D'autres fois on cousait des hommes dans des peaux d'ours et on les faisait dévorer par les chiens. ON JETA AINSI AUX CHIENS UN ARCHEVÊQUE. Un jour, Ivan fait appliquer à la question une jeune femme de dix-huit ans, dont le mari venait d'être exécuté ; tout d'un coup, changeant d'avis, il la donna pour concubine à son fils, puis il l'enferma dans un couvent où elle mourut de douleur. »

Satan est cruel, mais sordide : il éprouve du bonheur à torturer ses victimes, mais les salir est sa joie suprême. Tel aussi fut Ivan.

« Salomon Henning, qui vivait dans ce temps-là et qui a écrit l'histoire de ce tyran, rapporte un exemple tragique de son extrême cruauté. Deux frères que le czar avait employés, entre autres, dans l'exécution de cette cruelle boucherie (massacre de 1568), ayant trouvé un bel enfant dans le berceau, et étant touchés de compassion à la vue de ces sourires innocents, ne purent se résoudre à le tuer. »

Voilà des scélérats, il est vrai, mais il restent encore des hommes.

Maintenant, voici le démon :

« Ils (les deux frères) portèrent le petit enfant au czar, croyant l'é-

mouvoir. Mais après l'avoir pris entre ses bras, *et l'avoir baisé et caressé, il eût la cruauté d'enfoncer* TROIS COUPS DE COUTEAU DANS LE CORPS DE CE PAUVRE INNOCENT ET DE LE JETER AUX OURS PAR LA FENÊTRE. Il fit aussi massacrer les deux frères devant lui. »

Enfin pour épuiser la série des crimes, pour qu'on vît bien qu'il n'y avait plus rien, absolument plus rien d'humain dans son âme, Ivan tua son fils de sa propre main. Ce jeune homme, corrompu et féroce comme son père, venait lui demander la permission de servir dans l'armée envoyée contre les Polonais. Le grand-duc, trouvant dans cette demande une espèce d'insubordination, le frappa de son bâton et lui fendit le crâne (1).

On nous assure que ce fameux bâton d'ivoire avec lequel Ivan commit tant de crimes et tua son propre fils est précieusement conservé dans le musée des souverains à Saint-Pétersbourg. Un peuple qui honore de telles reliques est jugé. Avili, il avilit toutes choses : il a changé le sceptre en bâton, et de l'autorité il a fait une bastonnade.

Ivan n'eut pas seulement en lui tous les instincts féroces de sa race ; il en eut aussi toute l'ambition, toutes les perfidies, toute l'astuce, toute l'hypocrisie, toute l'habileté politique.

Profitant des tristes divisions de la Pologne, il avait su, à force de caresses et de promesses, s'y faire de nombreux partisans. Quand les ambassadeurs Polonais se présentaient à sa cour, le tigre essuyait ses mâchoires ensanglantées, se composait un visage souriant et recevait ses hôtes avec une grâce parfaite. « On m'a représenté, leur disait-il, comme un prince impitoyable ; je ne démens pas cette assertion ; mais si l'on me demande contre qui je déploie mes rigueurs, je répondrai : contre les méchants. Quant aux bons, je leur donnerais jusqu'à ma dernière chemise. *Est-il étonnant que vos rois aient de l'attachement pour les braves sujets qui les aiment ?* Les miens ont voulu me livrer au Khan des Tartares. »

C'est ainsi que le serpent fascine sa proie. Il s'en fallut de peu que l'imprudente Pologne ne se laissât attirer par le monstre ; mais les répulsions instinctives et profondes du peuple slave la sauvèrent de ce malheur et de cette honte.

Le prince Etienne Batori de Transylvanie fut proclamé roi de Pologne. Il comprit de suite qu'il était absolument nécessaire, pour le développement de la Pologne et la sécurité de l'Europe, de refouler en Asie la Moscovie de plus en plus envahissante. Il dénonça aux

(1) *Histoire populaire de Pologne*, note, page 273.

rois chrétiens les fureurs d'Ivan, ses cruautés, sa perfidie ; il montra sa puissance grossissante et ses armées se livrant à des massacres horribles partout où elles passaient : « Cet Ivan, disait-il dans son manifeste, cet Ivan, fils de Wasili, notre ennemi, imite dans ses écrits et dans ses paroles, il surpasse même l'inconstance, la ruse et la perfidie de ses ancêtres. C'est ainsi que, tandis qu'il envoyait à Sigismond, Auguste notre prédécesseur de glorieuse mémoire, des lettres de sauvegarde pour les envoyés qui devaient règler les conditions de la paix, il envahissait tout-à-coup et occupait Polotsk. Il se servit du même stratagème contre nous. » Mais alors, comme aujourd'hui, la voix de la Pologne ne fut point entendue. Et ce noble pays, défenseur héroïque de la civilisation dont il abritait le développement se trouva seul en présence de la race ennemie.

Malheur à ceux d'entre les soldats Polonais que le sort des armes livrait aux Moscovites ! Ils étaient ou cruellement déchirés, ou jetés dans les chaudières d'eau bouillante, ou éventrés et fendus, ou bien enfin envoyés à Moscou pour y être suppliciés sous les yeux du Grand-Duc.

On le voit, peuple et roi formaient un hideux troupeau de bêtes fauves ayant les mêmes instincts et les mêmes goûts. C'est ce qui explique une chose qui paraît inexplicable à beaucoup d'historiens ; je veux dire l'amour des Moscovites pour Ivan : ils s'aimaient en lui de toute la haine qu'ils portaient à la vie.

Ivan, se voyant vaincu par Etienne Batori, eut recours à une ruse qui nous donne la mesure et du scepticisme et de l'habileté prodigieuse de la race finnoise. Il écrivit au Pape qu'il avait formé le dessein de réunir l'Église orientale à l'Église romaine, et qu'il s'apprêtait à mettre le projet à exécution lorsque le roi de Pologne lui avait déclaré la guerre. En conséquence, il priait le Saint-Père d'intervenir auprès d'Etienne Batori et de lui conseiller la paix. La paix une fois conclue, il réunissait, disait-il, « un synode pour faciliter la solution des questions religieuses (1). »

Rome envoya le P. Possevin à Moscou pour examiner l'affaire. Trompé par les prestiges dont Ivan savait habilement s'entourer, le négociateur pontifical fit au Saint-Père un rapport favorable.

Il écrivait au Pape :

« Au lieu d'un monarque terrible, j'ai vu un hôte affable, entouré de convives qui lui sont chers, leur distribuant des mets et des vins

(1) Cité par Ad. Miekiewicz, *Histoire populaire de Pologne*.

avec une attention affectueuse. Un jour, le czar, s'étant appuyé sur la table, me dit à haute voix : « Restaurez vos forces par le vin et la « bonne chère ; vous venez de faire un long voyage, envoyé vers nous « par le Saint-Père, *chef de l'Église universelle, pour lequel nous « éprouvons un profond respect.* »

Avant le P. Possevin, d'autres ambassadeurs avaient été, ainsi que lui, dupes de l'habile mise en scène du grand-duc. Il croyait trouver à la cour du tyran des visages sombres, chargés de terreur et de haine, et il ne vit que des figures souriantes. N'ayant pas le secret de cette race moscovite, il tomba dans le piége. Il ne savait pas, et ne pouvait guère savoir alors, qu'Ivan, considéré au point de vue mongol, n'était pas un tyran, mais le chef adoré d'une association d'êtres qui lui ressemblaient et qui étaient les complices heureux de tous ses crimes et de toutes ses perfidies. La Moscovie était une hydre dont toutes les têtes vivaient de la même vie et prenaient soudainement la même physionomie, suivant les circonstances. C'étaient des âmes renversées pour lesquelles le mal était le bien, et qui, par ce renversement, formaient une sorte de machine infernale dont tous les rouages étaient autant d'Ivans.

Hélas! depuis le P. Possevin, que de diplomates, qui comme lui n'ont pas les mêmes excuses à invoquer, ont été trompés par les prestiges dont la Russie sait s'envelopper, et sous le voile desquels elle s'avance pour mordre la chrétienté au cœur!

Il va sans dire que lorsque la paix fut signée entre Ivan et le roi de Pologne, il ne fut plus question de réunir l'Église russe à l'Église romaine.

En profond politique qu'il était, Ivan agitait un autre dessein. Il voulut s'allier à l'Angleterre par un mariage. Et qui demanda-t-il en mariage? La reine Élisabeth. On ne peut le nier, ils avaient des affinités. L'un et l'autre étaient tout rouges du sang de leurs sujets et de leurs parents. « La vieille reine d'Angleterre, dit Adam Miekiewicz, recevait avec bienveillance ses hommages, assurant qu'elle aimait beaucoup le roi Ivan, qu'elle serait heureuse de pouvoir contempler ses traits ; *mais qu'elle le connaissait trop difficile sur l'article de la beauté;* et elle lui offrit sa parente, la comtesse de Hastings. L'ambassadeur moscovite, admis officiellement à examiner la fiancée, *après l'avoir fait marcher devant lui, l'avoir observée pendant plusieurs heures envoya son rapport au grand-duc.* ON NE TROUVA PAS A LA FIANCÉE ASSEZ D'EMBONPOINT! »

Élisabeth n'en continua pas moins les négociations ; mais, en présence des répugnances de la comtesse de Hastings et du scandale que soulevait un tel projet dans les cours et les ambassades étrangères, et particulièrement en Pologne, la reine d'Angleterre se vit, à son grand regret, forcée de l'abandonner. Elle n'en continua pas moins à soutenir Ivan, auquel elle donna le titre d'empereur. La marraine était digne du filleul !

Enfin, ce monstre tomba malade. Ses dernières heures furent horribles. Il ne prononçait que des paroles cyniques. On rapporte que sa belle-fille, s'étant approchée de son lit pour lui donner des consolations, s'enfuit épouvantée de ses gestes et de ses discours.

Je le demande de nouveau : est-ce la vie d'un homme? est-ce la mort d'un homme ?

Et pourtant cet homme est le point culminant et pivotal de la politique russe.

Les historiens constatent avec surprise que le czar Ivan était l'idole de son peuple, qu'il fut « *regretté par tout le monde,* que le peuple, ayant appris sa mort, *courait par la ville en pleurant et* EN HURLANT DE DÉSESPOIR ; QUE LES FAMILLES MÊMES DES HOMMES SUPPLICIÉS PAR IVAN SE LAMENTAIENT AUSSI, SE VÊTAIENT DE DEUIL ET PARAISSAIENT INCONSOLABLES. »

Les peuples de vie pleurent les hommes de vie ; les peuples de mort pleurent les hommes de mort.

Le roi de Pologne, Sigismond-Auguste, écrivant aux rois pour leur signaler les dangers qu'il y avait à laisser la Moscovie s'agrandir, n'avait-il pas raison de dire « que cette puissance semblait avoir reçu du ciel une mission effrayante ? »

B. CHAUVELOT.

(*La fin au prochain numéro.*)

LES PRIX DE SCIENCE

SOMMAIRE. Les prix à l'Académie des sciences. — I. Sciences mathématiques : prix non mérités; feu M. Bour; le prix d'astronomie et les étoiles filantes; la statistique. — II. Sciences physiques : physiologie expérimentale; les mouvements du cœur; la déglutition; la phthisie pulmonaire; arts insalubres; botanique. — III. Le prix Bréant et le choléra; autres prix; faiblesse du concours. — IV. Eloge historique de Faraday par M. Dumas : découvertes de Faraday; Ampère et Faraday; esprit religieux des deux savants; la Science et la Foi.

L'Académie des sciences propose tous les ans la solution d'un certain nombre de questions ; elle examine les réponses et elle distribue des prix dans une séance solennelle. Les savants qui sont, en leur qualité d'hommes, de grands enfants, reçoivent ces prix avec une grande satisfaction ; il paraît que cela les encourage à travailler et que cela fait progresser la science. Nous voulons bien le croire : quelque argent et un peu de gloire peuvent aider les savants qui sont pauvres et qui ne connaissent pas de plus grande récompense que la renommée. Quant aux grandes découvertes, quant aux révélations scientifiques qui viennent de temps en temps renouveler le monde de la science, on sait qu'elles ne sont pas dues généralement à ces sortes d'encouragements : l'amour de la vérité, qui enflamme les plus nobles âmes, suffit pour soutenir les révélateurs dans leurs travaux et dans leurs épreuves. Les prix de l'Académie des sciences provoquent quelques perfectionnements, quelques travaux estimables; nous ne voyons pas qu'ils aient provoqué de ces découvertes qui font époque, et tout le monde sait que le prix Bréant, par exemple, fondé en 1849, et qui est de *cent mille francs*, n'a pu être encore décerné, selon les intentions du fondateur, « à celui qui aura trouvé le moyen de guérir du choléra asiatique ou qui aura découvert les causes de ce terrible fléau. »

Les savants n'ont pas tort pour cela de concourir, et nous aimons à rendre hommage aux bonnes intentions des fondateurs de prix ; mais il ne faut pas attendre de cette institution plus qu'elle ne peut donner; disons-le aussi, parfois les conditions du prix et les questions posées sont telles, qu'il est bien difficile d'en faire sortir quelque chose de véritablement utile.

Ces réserves faites, parcourons la liste des lauréats académiques, et prenons une idée de leurs travaux. La distribution solennelle des prix a eu lieu dans la séance du 18 mai 1868 ; elle aurait dû avoir lieu dans la dernière séance de décembre 1867 : c'est un retard de quatre mois ; mais l'Académie est coutumière du fait, on n'y pense plus.

I

Viennent d'abord les prix décernés pour les sciences mathématiques.

Deux des trois grands prix proposés n'ont pas paru mérités. Pour le premier, il s'agissait de « trouver quel doit être l'état calorifique « d'un corps solide homogène indéfini, pour qu'un système de lignes « isothermes, à un instant donné, reste isotherme après un temps « quelconque, de telle sorte que la température d'un point puisse « s'exprimer en fonction du temps et de deux autres variables indé- « pendantes. » La question, proposée pour 1855, remplacée par une autre pour 1861, remise à 1863, puis à 1865, et enfin à 1867, n'a pas été résolue. Un seul mémoire a été présenté, et n'a pas été jugé digne du prix, de sorte que l'Académie s'est décidée à retirer la question du concours. Elle a bien fait. Elle propose maintenant de « rechercher « expérimentalement les modifications qu'éprouve la lumière dans « son mode de propagation et ses propriétés, par suite du mouvement « de la source lumineuse et du mouvement de l'observateur. » Voilà qui nous paraît mieux défini ; mais, si nous comprenons bien, la solution du problème appartient au moins autant à la physique qu'aux mathématiques.

Le deuxième grand prix devait être accordé à celui qui aurait « ap- « porté un progrès notable dans la théorie des surfaces algébriques. » Le progrès notable n'ayant pas été apporté, pas de prix, et l'Académie propose à la place de « faire l'étude des équations relatives à « la détermination des modules singuliers, pour lesquels la formule « de transformation dans la théorie des fonctions elliptiques conduit « à la multiplication complexe. » Algébristes, piochez.

Un troisième grand prix a été décerné : hélas ! c'est à un mort, et c'est pour autre chose que la question proposée. L'Académie demandait de « perfectionner en quelque point important la théorie des « équations différentielles partielles du second ordre. » Personne n'a répondu ; mais l'Académie a pensé que M. Edmond Bour, qui avait

publié un remarquable mémoire sur l'*Intégration des équations aux dérivées partielles du premier et du second ordre*, aurait donné une réponse satisfaisante, et elle a couronné feu Edmond Bour. Tout le monde approuvera cet honneur accordé à un savant mort, jeune encore, sans avoir terminé les travaux sur lesquels les géomètres fondaient de grandes espérances ; mais on ne sera pas moins en droit de remarquer que, sur trois questions proposées, trois questions sont restées sans réponse.

Avec l'astronomie, qui fait encore partie des mathématiques, nous entrons dans un domaine plus accessible au vulgaire. La médaille de la fondation Lalande a été décernée à M. Schiaparelli, de Milan, pour ses travaux sur les étoiles filantes. Ces mots seuls rappellent la perte que la science a faite tout récemment. Chez nous, M. Coulvier-Gravier avait fait des étoiles filantes sa chose, sa propriété ; il est mort avant d'avoir pu mener à terme ses études, et c'est aujourd'hui un savant étranger qui prend le premier rang dans ces études.

On sait, dit M. Delaunay, le rapporteur de la commission chargée d'étudier les mérites des concurrents, que la théorie des étoiles filantes a fait tout récemment d'immenses progrès. Le retour régulier des grandes apparitions d'août et de novembre avait depuis longtemps attiré l'attention des savants sur ce curieux phénomène. De nombreuses observations ont été recueillies. On a étudié avec soin les variations que présente le nombre des étoiles filantes observées dans un même intervalle de temps, soit aux diverses heures d'une même nuit, soit aux diverses époques de l'année. En examinant les directions du mouvement de ces étoiles filantes, on a reconnu qu'elles semblent partir, non pas indistinctement de tous les points du ciel, mais bien d'un certain nombre de points spéciaux qu'on distingue sous le nom de *points radiants* et dont on a fixé la position précise. Enfin, on est parvenu à établir une analogie remarquable entre les comètes et les étoiles filantes, analogie d'après laquelle ces dernières devraient être désormais regardées comme de très-petites comètes qui voyagent dans l'espace par groupes ou essaims, et que nous n'apercevons que lorsqu'elles viennent à passer tout près de notre Terre.

Cette idée d'identifier les étoiles filantes avec les comètes avait déjà été mise en avant par divers savants, et notamment par Chladni en 1819 ; mais n'étant appuyée sur aucune raison sérieuse, elle était restée dans le domaine des hypothèses. M. Schiaparelli, de Milan, est parvenu au contraire à la mettre en lumière d'une manière tout à fait

inattendue, d'abord dans une série de lettres adressées au P. Secchi (d'août 1866 à février 1867), ensuite dans un important mémoire publié par l'Académie des Quarante de Modène.

M. Coulvier-Gravier avait constaté, il y a plus de vingt ans, que les étoiles filantes observées chaque nuit deviennent généralement de plus en plus nombreuses depuis le soir jusqu'au matin ; les nombres moyens de ces étoiles filantes trouvés par lui pour les diverses heures de la nuit vont en croissant régulièrement, et augmentent ainsi du simple au double en douze heures. Prenant ce résultat de l'observation comme base de ses recherches, M. Schiaparelli en a conclu que les étoiles filantes sont animées en réalité de vitesses comparables à celle d'une comète venant des profondeurs de l'espace. Cette idée une fois acquise, M. Schiaparelli a examiné les actions qu'un corps important, tel que le soleil ou une planète, peut exercer sur un essaim de corpuscules ; il a trouvé ainsi que le soleil peut transformer l'essaim en un courant parabolique, et qu'une planète près de laquelle l'essaim vient à passer peut le changer en un courant annulaire elliptique. S'aidant ensuite des indications fournies par l'observation sur les centres d'émanation, ou *points radiants*, des étoiles filantes observées en si grand nombre, d'une part vers le 10 août, d'une autre part vers le 13 novembre, l'astronome de Milan a calculé les orbites décrites par les deux essaims qui se montrent à ces deux époques, et il a constaté l'identité de l'orbite de l'essaim d'août avec celle de la grande comète de 1862. M. Peters fils, de son côté, a remarqué l'identité de l'orbite de l'essaim de novembre avec celle d'une autre comète découverte par M. Tempel, à Marseille, au commencement de l'année 1866. Depuis, on a acquis de fortes raisons de croire que l'essaim d'étoiles filantes du 10 décembre décrit dans l'espace la même ellipse que la comète de Biela, et que la même relation existe entre l'essaim du 20 avril et la première comète de 1861.

Il y a donc une connexion remarquable entre les étoiles filantes et les comètes ; M. Schiaparelli, en la mettant hors de doute, a, dit M. Delaunay, ouvert une voie toute nouvelle qui doit conduire les astronomes aux conséquences les plus importantes, relativement à la constitution de l'univers. Nous ajouterons que M. Schiaparelli a fait cela sans avoir à résoudre une question qui aurait été préalablement posée par l'Académie des sciences.

Pas de prix de mécanique : il n'a pas été mérité !

Le prix de statistique attire toujours de nombreux concurrents ;

mais comme on abuse de la statistique! M. Bienaymé, le rapporteur, fait à ce sujet de bien justes réflexions :

« On oublie, dit-il, que la véritable statistique est un ensemble de recherches sérieuses, dont les résultats ne s'improvisent pas. On prend des renseignements superficiels pour des données statistiques réelles. A la vérité, et ce sont des circonstances atténuantes très-fondées en faveur de ceux qui se sont trompés et qui se tromperont encore quand il s'agit de recueils de faits, à la vérité, rien n'est plus difficile à former qu'une bonne statistique embrassant un grand pays, une population nombreuse. Non-seulement il faudrait réunir des travailleurs consciencieux et multipliés sur tous les points du territoire, mais il faudrait, en outre, consacrer à leurs recherches des dépenses très-considérables, devant lesquelles on a toujours reculé. Ce n'est pas tout : il faudrait que chaque particulier se prêtât à donner avec précision sa statistique personnelle. Or, presque tout le monde s'y refuse. C'est ce qu'on voit dans les recensements de la population, qui offrent le plus souvent des inexactitudes que toute la bonne volonté des recenseurs ne peut éviter. Il s'oppose une inertie instinctive à toutes les recherches individuelles, qu'elles touchent la personne ou la fortune. On crie bien vite que c'est une inquisition et non pas une enquête. De telle sorte qu'il faut convenir que l'on sait bien peu de choses sur les points dont les registres de la comptabilité publique ou de l'état civil ne fournissent pas la constatation immédiate. Il n'y a jamais eu, par exemple, de table de mortalité construite directement sur des nombres assez grands, recueillis pendant une assez longue suite d'années, pour qu'on puisse dire jusqu'à quel point on sait comment les populations vivent et meurent ; et l'on ignore si la mortalité est une chose variable, comme l'est la constitution météorologique des diverses suites d'années. »

On dirait que M. Bienaymé s'est inspiré des récents débats du Corps législatif, où les chiffres fournis par la statistique disaient blanc ou noir, selon qu'ils étaient maniés par M. Pouyer-Quertier ou par M. Rouher. D'où l'on peut conclure que la statistique est une science dont il convient de se défier ; et c'est avec grande raison encore que M. Bienaymé conseille aux statisticiens de ne pas viser trop haut, de s'attacher autant que possible aux petites statistiques, à celles qu'ils peuvent dresser par eux-mêmes sans avoir besoin du secours d'autrui, afin d'être sûrs de ne présenter au public que des résultats bien authentiques et dignes de servir un jour de jalons à la science ;

car, dit M. Bienaymé, que nous nous plaisons à citer, « ce ne sera que par la réunion de ces petites statistiques, parfaitement exactes, que l'on parviendra enfin à connaître l'ensemble des faits généraux, qu'on ne saisit qu'imparfaitement quand on veut obtenir tout à la fois. Il y a sans doute quelque abnégation à recueillir de solides observations, dont une postérité peut-être éloignée tirera seule les conséquences. Mais il en a été ainsi dans toutes les sciences, et c'est une des plus belles prérogatives de l'homme que de pouvoir travailler au delà de ce qui assurerait sa seule existence éphémère. Il lui a été donné de réunir en un seul faisceau les efforts désintéressés de plusieurs générations, pour en faire profiter des successeurs dont il est solidaire, bien qu'il ne puisse les connaître en ce monde. »

Les concurrents qui ont envoyé leurs travaux à l'Académie ne se sont pas renfermés dans les limites indiquées par le sage rapporteur, mais plusieurs ont présenté des travaux dignes d'estime, et l'Académie a jugé à propos de récompenser par un prix M. Marchand, auteur d'une *Étude statistique et économique de l'agriculture du pays de Caux*, et, par des mentions honorables :

MM. les docteurs Marmy et Quesnoy, pour un volume intitulé : *Topographie et statistique médicales du Rhône et de la ville de Lyon ;*

M. le docteur Vacher, pour une *Étude médicale et statistique sur la mortalité à Paris, à Londres, à Vienne et à New-York ;*

M. le docteur Bergeron, pour une *Étude sur la géographie et la propagande des teignes ;*

M. le docteur A. Blanchet, pour un ouvrage sur *la Statistique des aveugles*, et pour un mémoire sur la *Statistique des sourds-muets ;*

M. Beauvisage, pour une *Table de mortalité.*

Le prix Bordier devait être décerné « au savant qui aurait exécuté « ou proposé une expérience décisive permettant de trancher défini- « tivement la question, déjà plusieurs fois étudiée, de la direction « des vibrations de l'éther dans les rayons polarisés. » L'expérience n'a pas été exécutée, mais l'auteur (encore inconnu) d'un mémoire qui porte cette épigraphe : *Sine experientiâ nihil sufficienter sciri potest*, a indiqué avec tant de clarté et de sagacité la manière dont l'expérience doit être conduite, que l'Académie l'a jugé digne du prix. Le lauréat tiendra sans doute à faire l'expérience, et nous saurons enfin quelle est la direction des vibrations lumineuses dans les rayons polarisés.

Disons en passant que le prix fondé par Mme la marquise de Laplace, et consistant dans la collection complète des ouvrages de Laplace, remise au premier élève sortant de l'École polytechnique, a été, cette année, décerné à M. Charles-René Zeiller; et signalons le prix de 3,000 francs (legs Dalmont) accordé à M. Bazin, ingénieur des ponts-et-chaussées à Dijon, pour ses *Recherches hydrauliques*, qui font maintenant autorité dans la science et dans la pratique.

Nous arrivons ainsi aux sciences physiques.

II

L'Académie a décerné un premier prix de physique expérimentale à M. E. Cyon (un Allemand, si nous ne nous trompons), pour ses travaux sur l'*innervation du cœur par la moelle épinière;* — un deuxième prix à M. Baillet, pour ses *Recherches sur la génération des helminthes chez les animaux domestiques;* — une mention honorable à M. Moura, pour son travail sur la *Déglutition.*

Résumons le rapport de M. Claude Bernard :

A la fin du siècle dernier, Haller considérait encore les mouvements du cœur comme étant indépendants de toute influence nerveuse. Il fondait son opinion sur la possibilité de la continuation de la circulation chez un animal privé de cerveau, et sur ce fait qu'un cœur arraché de la poitrine peut battre et se contracter.

C'est au commencement de ce siècle que Le Gallois trouva que l'influence de la moelle épinière est nécessaire à l'entretien des battements du cœur, et il démontra expérimentalement que la destruction totale ou seulement partielle de ce centre nerveux empêche la circulation du sang de continuer régulièrement, même avec l'aide de la respiration artificielle.

Plus tard, Magendie et M. Claude Bernard, faisant pour la première fois usage d'un cordimètre, rendirent plus évidentes les modifications exercées sur les mouvements du cœur par l'excitation de la moelle épinière et des nerfs qui en naissent. En 1863, M. Albert von Bezold, poursuivant ces études, crut arriver à la démonstration que la moelle épinière réagit *directement* sur les mouvements du cœur; cette opinion, combattue par MM. Ludwig et Thiry, a été mise hors de doute par M. Cyon; mais M. Cyon a démontré que l'action directe s'exerce autrement que ne le pensait M. de Bezold, dont MM. Ludwig et Thiry avaient eu raison de repousser les conclusions, vraies, mais inexactement tirées. En deux mots : l'influence accélératrice des bat-

Mention honorable à M. le docteur E. Magitot, que l'Académie de médecine a déjà couronné, pour trois mémoires relatifs à la carie dentaire et à la salive.

Après ces mentions honorables viennent des citations honorables pour sept personnes; huit autres ont eu la consolation d'entendre dire que leurs travaux ont été pris en considération.

Le prix, dit *des arts insalubres,* fondé par M. de Monthyon, pour l'auteur du meilleur ouvrage relatif aux arts insalubres, ou du meilleur moyen indiqué pour remédier à l'insalubrité, est un de ceux dont l'utilité nous paraît la moins contestable. L'Académie a décerné le prix (2,500 francs) à M. Charles de Freycinet, pour trois rapports remarquables, écrits sur les établissements industriels de l'Angleterre et sur l'*Assainissement industriel et municipal de la France.* Deux encouragements, de 1,500 francs chacun, ont été accordés à M. Galibert pour un appareil très-simple, qui permet à l'homme qui le porte de pénétrer sans accident et de rester sans danger pendant un quart d'heure dans des atmosphères limitées délétères, et à M. Pimont, de Rouen, inventeur d'un enduit qui, depuis plus de quinze ans, est employé avec succès sur la partie métallique des appareils de chauffage qui est exposée à l'air. Cet enduit a le double effet d'empêcher la dispersion de la chaleur à l'extérieur et de préserver de sa fâcheuse influence les ouvriers qui seraient disposés à la recevoir. Cet enduit, doué encore de la propriété hydrofuge, peut être employé avec avantage dans plusieurs circonstances, ainsi que les ingénieurs de la ville de Paris l'ont constaté lors de l'Exposition universelle.

Nous arrivons à la botanique, cette gracieuse science que les savants ont trouvé moyen de rendre si rebutante avec leur nomenclature barbare et les termes incompréhensibles dont ils se servent. Un prix était proposé : il s'agissait d'étudier la structure anatomique du pistil et du fruit dans ses principales modifications. Plusieurs botanistes ont lutté de patience dans leurs investigations. Combien de gracieuses fleurs n'ont-ils pas impitoyablement massacrées ! Détournons notre pensée de ces horreurs, moins horribles que les vivisections pratiquées, toujours dans l'intérêt de la science, sur de malheureux animaux qui sentent et qui se plaignent; et remercions Dieu de ce qu'il prodigue assez les fleurs pour que les barbares botanistes ne puissent nous en priver. Au reste, l'Académie n'a été complétement satisfaite d'aucun des mémoires à elle présentés, et si elle décerne le prix à M. Ph. Van Thieghem, en demandant que le mé-

moire couronné soit imprimé dans le *Recueil des savants étrangers*, ce n'est pas parce que la question est parfaitement résolue, c'est « parce que les nombreuses recherches anatomiques qu'il contient rectifieront bien des erreurs de détail, encore inaperçues dans les traités de botanique, et contribueront à donner à la science ce degré de certitude auquel peuvent seuls l'amener les efforts collectifs de ceux qui la cultivent. »

III

Voici donc encore le prix Bréant, qui n'a pas été gagné, comme c'est l'usage depuis 1849, mais qui a fait envoyer à l'Académie de nombreux mémoires, comme c'est l'usage aussi. Le prix de 100,000 francs reste intact; mais M. le docteur Mesnet a été jugé digne d'un encouragement de 1,500 francs. M. le docteur Mesnet est médecin de l'hôpital Saint-Antoine; il a fait d'excellentes observations sur le choléra en 1865, et signalé des faits de physiologie pathologique utiles à la science et au traitement de la terrible maladie.

M. le docteur Charles Huette, médecin à Montargis, a mérité une récompense de 2,500 francs pour ses *Recherches sur l'importation, la transmission et la propagation du choléra en province par les nourrissons de Paris et sur les moyens propres à empêcher sa transmission* (*Montargis*, 1867), ouvrage qui complète un mémoire publié par lui, dès 1855, *sur le développement et la propagation du choléra.*

L'influence qu'a sur la propagation du choléra le transport d'un lieu dans un autre, soit des cholériques, soit de ceux qui ont vécu près d'eux, et l'importance que la constatation de ce transport offre au point de vue de l'hygiène publique, sont deux données corrélatives qui ont cours dans la médecine depuis longtemps. Beaucoup des écrits dogmatiques publiés sur le choléra, tant en France qu'à l'étranger, depuis 1832, expliquent comment le choléra a été importé d'une ville, d'une province, d'un royaume ou d'une partie du globe à l'autre, ici par des voyageurs, une caravane, un navire, un corps d'armée, là par une émigration, par le transport d'objets de literie, etc.; pourtant divers médecins étaient encore portés à croire à la *non-transmission* du choléra, et il faut ajouter ici à ce que dit M. Charles Robert, rapporteur, que l'administration, dans la crainte d'apporter des entraves au commerce, avait trop volontiers partagé cette dernière opinion et trop négligé les précautions prises autrefois contre l'invasion des épidémies. M. Huette a le mérite d'avoir l'un des pre-

miers réagi vigoureusement contre cette fatale erreur. C'est l'opinion contraire, et la bonne, qui domine maintenant, comme le constate le *Rapport de la Conférence sanitaire internationale* que nous avons fait connaître aux lecteurs de la *Revue du Monde Catholique :* « Il est démontré, lit-on dans ce *Rapport*, jusqu'à la dernière évidence que le choléra est propagé par l'homme et avec une vitesse d'autant plus grande que les migrations ont été plus actives et plus rapides; au contraire, on ne saurait alléguer aucun fait d'où il résulte que le choléra puisse se propager au loin par l'atmosphère seule, dans quelque condition qu'elle soit, de sorte que jamais une épidémie de choléra ne s'est propagée d'un point à un autre dans un temps plus court que celui qui est nécessaire à l'homme pour s'y transporter. »

Il restait une question à trancher, celle de la durée de la période d'incubation, l'une des plus importantes, puisque c'est de la solution qu'on y donne que dépendent les mesures sanitaires. On savait que la durée d'incubation est courte et ne dépassait probablement pas quelques jours, ou même quelques heures. Dans les navires partant d'un foyer cholérique, on voyait la maladie éclater presque constamment durant les premiers jours de la traversée. Les faits invoqués en faveur d'une incubation prolongée et portée jusqu'à vingt jours, paraissaient d'une valeur douteuse, surtout quand on adoptait l'opinion que la diarrhée dite *prémonitoire* est une atteinte morbide de même ordre que le choléra. Aussi désirait-on vivement que la durée de l'incubation pût être déterminée rigoureusement. M. Huette paraît avoir répondu à ces désirs : il pense, d'après ses observations, avoir mis en évidence que la *période d'incubation* du choléra a une durée variable de *deux à huit jours.*

Si M. Huette a raison, il sera facile d'aviser aux mesures à prendre pour empêcher l'extension du mal. Dans tous les cas, ce qui vient d'être dit montre l'importance et le mérite de ses travaux.

Il y a un prix Jecker : la section de chimie l'a décerné à M. Marcellin Berthelot pour ses derniers travaux de chimie organique sur les carbures d'hydrogène en général, et en particulier sur ses recherches relatives à l'acétylène et aux circonstances variées de sa formation, à ses réactions nombreuses et à ses dérivés, recherches qui jettent une vive lumière sur la chimie organique. Croyons-en le rapporteur, M. Chevreul, qui ne nous en dit pas davantage.

M. Barbier a fondé un prix destiné à récompenser les travaux qui contiennent quelque découverte relative aux sciences médicale,

chirurgicale et pharmaceutique, et à la botanique dans ses rapports à l'art de guérir. M. Huguier a reçu cette récompense. Le prix Godard, qui a un but plus spécial, a été accordé à M. Legros. Des études sur les champignons et des recherches sur la fécondation d'une Marchantia, ont valu le prix Desmazières à Ch. Antoine de Bary, professeur de botanique à l'université de Halle, et à M. le docteur Ertet.

Et ainsi finit la distribution des prix. En résumé, d'utiles recherches, quelques pages remarquables, mais rien de saillant, pas de travail hors ligne, voilà le bilan des travaux provoqués ou récompensés par l'Académie des sciences. Nous nous permettons de penser que ce n'est pas brillant. Un certain nombre de savants étrangers, et pour les plus beaux prix, sont venus enlever aux Français les palmes qu'ils désiraient : on a bien fait d'être juste, mais il faut avouer que cela ne fait pas précisément honneur à notre enseignement supérieur.

La séance publique annuelle du 18 mai 1868 est loin de donnér un démenti à ceux qui demandent la liberté de cet enseignement, non-seulement dans l'intérêt de la religion, mais encore dans l'intérêt réel et pressant de la science.

IV

Le grand intérêt de la séance du 18 mai s'est trouvé dans l'éloge historique de Faraday, par M. Dumas, le nouveau secrétaire perpétuel qui a remplacé M. Flourens.

Le savant anglais Michel Faraday, né le 22 septembre 1792, à Newington-Butts, près de Londres, mort le 25 août 1867, était l'un des huit associés étrangers de notre Académie des sciences; il avait succédé en cette qualité à son illustre compatriote Dalton, le créateur de la théorie atomique moderne. La notice que M. Dumas lui a consacrée est pleine d'intérêt et embellie de détails touchants, de pensées élevées; elle ne fait pas moins d'honneur à l'historien qu'au héros.

« La fidélité à la foi religieuse et la constante observation de la loi morale, dit M. Dumas, constituent les traits dominants de la vie de Faraday. Sans doute, sa ferme croyance en cette justice d'en haut qui pèse tous nos mérites et en cette bonté souveraine qui pèse toutes nos souffrances, n'a pas inspiré à Faraday ses grandes découvertes, mais elle lui a donné la droiture, le respect de soi-même, la force contre ses propres entraînements et l'esprit de justice, qui lui ont

permis de lutter avec confiance contre la mauvaise fortune et d'accepter la prospérité sans en être enivré. » Ce sont là de belles pensées, dont on aime à entendre l'expression au sein de l'Académie des sciences, et dans la bouche d'un sénateur qui occupe l'un des rangs les plus élevés parmi les savants contemporains. M. Dumas n'appartient pas au grand diocèse dont M. Sainte-Beuve est le suprême pontife.

Le secrétaire perpétuel passe ensuite en revue les grandes découvertes de Faraday, et particulièrement celles qui se rapportent à la liquéfaction des gaz et à l'électricité.

Nous voudrions pouvoir reproduire ici les pages si intéressantes de M. Dumas; il faut se borner.

Faraday a forcé tous les gaz connus à changer d'état, six exceptés, qui sont les moins solubles dans l'eau : l'hydrogène, l'azote et l'oxygène, trois corps simples; l'hydrogène protocarboné, le bioxyde d'azote et l'oxyde de carbone, trois corps composés. « L'air est donc formé, comme le fait remarquer M. Dumas, de deux éléments qui ont rapport à la liquéfaction et à la solidification : l'oxygène et l'azote. Or, si les deux éléments de l'air étaient liquéfiables, ils seraient solubles, et l'eau des mers aurait dissous presque tout l'air qu'exige notre propre respiration. La vie des habitants de l'onde y aurait gagné peut-être, mais celle des êtres qui peuplent la surface de la terre en serait devenue impossible. Mais rassurons-nous, l'air a été soumis par Faraday à la pression de 50 atmosphères, c'est-à-dire à celle d'une colonne d'eau six ou sept fois égale à la hauteur du Panthéon, en même temps qu'il était refroidi à 110 degrés au-dessous de zéro; d'autres expérimentateurs ont doublé cette pression : jusqu'ici personne n'a vu l'air liquéfié. »

La liquéfaction des gaz, et même la solidification de quelques-uns d'eux, a mis à la disposition des expérimentateurs les agents propres à réaliser des températures excessivement basses. L'acide carbonique neigeux, mouillé d'éther, forme un bain à 88 degrés au-dessous de zéro. Le protoxyde d'azote liquide se maintient à une température constante de 99 degrés au-dessous de zéro. Lorsqu'on active l'évaporation de ces substances, en les plaçant dans le vide, on obtient même un abaissement de température qui peut atteindre 100 ou 110 degrés au-dessous de la glace fondante. Ces liquides ou ces solides ainsi refroidis cautérisent la peau comme un fer brûlant. Un métal froid qu'on y plonge produit le cri du fer rouge qu'on trempe dans l'eau.

Une affusion d'eau froide les transforme tout à coup en gaz, tandis que l'eau se gèle elle-même avec une vive explosion.

Ces résultats de la liquéfaction des gaz ont plus d'importance qu'on ne pourrait d'abord le penser; on le comprend, lorsqu'on réfléchit au peu de ressources dont nous disposons pour réaliser de basses températures. Écoutons M. Dumas :

« S'agit-il de chauffer les corps, dit-il, nous avons divers moyens d'atteindre 2,000 degrés au moins, c'est-à-dire de parcourir vingt fois le chemin qui sépare la glace fondante de l'eau bouillante. S'agit-il de les refroidir, nous ne dépassions pas naguère 50 degrés au-dessous de zéro ; c'est Faraday qui nous a donné le moyen de descendre un peu plus, et d'aller au delà de 100 degrés. Qu'arriverait-il si nous pouvions atteindre 2,000 degrés au-dessous de zéro? Nous ne le savons pas. Remarquons seulement que, si en comprimant un gaz on le liquéfie, les pressions les plus extrêmes ne font guère passer un corps de l'état liquide à l'état solide, comme s'il appartenait surtout au froid de solidifier les corps et d'immobiliser, en apparence au moins, leurs molécules, si agitées dans les gaz, si mobiles dans les liquides. Nous avons donc encore beaucoup à apprendre sur les effets du froid, et découvrir une source intense de froid serait aussi profitable pour la science qu'il l'a été pour elle de posséder une source violente de chaleur. Au commencement du siècle, on croyait au froid absolu. On n'hésitait pas à dire que si les corps pouvaient être refroidis jusqu'à 267 degrés au-dessous de la glace fondante, passé ce terme, ils ne perdraient plus de chaleur. Comme la chaleur est un mouvement, tout mouvement cesserait donc à 267 degrés. Aucun des phénomènes actuels ne peut nous donner une idée de ce que deviendrait la matière, si elle cessait d'être soumise à l'action de la chaleur, qui en agite les dernières particules. Nous apprécions l'existence de la chaleur sans matière, dans le vide parfait. La matière sans chaleur nous est inconnue. Rien ne prouve que le zéro absolu existe et surtout que nous en ayons autant approché ; et si quelques géomètres en supposent l'existence pour un gaz parfait et pour un état limite, ils savent du moins qu'ils font une hypothèse, et ils n'envisagent plus cette expression comme une réalité physique. Enfin, on croyait que les gaz liquéfiés offriraient, en les exagérant, les propriétés chimiques qui les distinguent à l'état ordinaire; les particules qui les constituent, après s'être rapprochées, devaient montrer une grande exaltation dans leurs affinités. Il n'en est rien. Les substances les plus inflammables, telles

que le sodium, subissent sans brûler le contact des liquides les plus comburants, tels que le protoxyde d'azote. L'antimoine, métal qui prend feu vivement dans le chlore gazeux, reste intact et brillant dans le chlore liquéfié, avec lequel il ne se combine plus. On serait tenté de dire : C'est absurde; mais c'est vrai! C'est ainsi que les découvertes de la science apprennent la circonspection, et c'est ainsi que ceux dont l'expérience est la plus étendue, sont ceux qui savent le mieux dire avec sincérité et simplicité : *Je ne sais pas*. Faraday, qui professait que tout est possible, ne craignait pas, du reste, de soumettre à l'épreuve l'absurde lui-même. Seulement, il savait voir ce qui s'était passé, et savoir voir est le premier secret des grands chimistes.

C'est ainsi, dirons-nous à notre tour, que M. Dumas sait ajouter les considérations philosophiques à l'exposé des faits et des théories scientifiques. Il résume comme il suit les découvertes nouvelles de Faraday dans l'étude de l'électricité :

Faraday a mis hors de doute que toute action chimique est la source d'un mouvement électrique, proportionnel à son intensité, subordonné à sa durée et dirigé selon son propre sens, identique enfin pour tous les équivalents des corps qui s'engagent dans des combinaisons similaires.

Il a fait connaître un mode nouveau de mouvement électrique, le moins coûteux, le plus puissant, le plus maniable, le plus flexible et le plus universel dans ses effets : l'induction.

Il a converti le magnétisme en électricité et l'électricité en magnétisme, par des méthodes qui ne laissent aucun doute sur l'identité de ces deux manifestations de la force.

Il a fourni les moyens de rendre visible et certaine la relation entre le magnétisme et la chaleur, que d'anciens phénomènes avaient fait soupçonner.

Il a découvert une action du magnétisme sur la lumière, et s'il a eu le regret de ne pouvoir mettre en évidence, par réciprocité, une action de la lumière sur le magnétisme, il a ouvert la route.

Il a établi l'existence d'une action universelle du magnétisme sur tous les corps connus : solides, liquides ou gazeux; bruts ou vivants.

Il a donc démontré, par des expériences certaines et désormais popularisées, que le magnétisme agit sur la matière dans toutes ses formes et sur la force dans toutes ses manifestations : lumière, chaleur, électricité, force mécanique ou chimique.

Il n'a pas découvert entre l'électricité ou le magnétisme et la pesanteur une relation qu'il a longtemps, je dirais presque toujours cherchée. Mais si ce dernier trait manque au tableau de sa vie et à la satisfaction de ses convictions sur l'unité de la force, il a montré le chemin à des émules plus heureux.

Les noms de Franklin, de Coulomb, de Galvani, de Volta, d'Œrsted, d'Arago, d'Ampère et de Faraday sont désormais inséparables. M. Dumas se plaît surtout à mettre en parallèle Ampère et Faraday. « Quand l'électricité aura trouvé son Newton, dit-il, on pourra dire que si Ampère en fut le Képler, Faraday en fut le Galilée ; » et il compare ainsi ces deux hommes, « si divers par les dons de la nature, si rapprochés par le génie et par les travaux. »

« Ampère était grand, mélancolique, gauche dans ses mouvements, lent dans ses allures ; presque aveugle, écrire une ligne était pour lui une fatigue, tracer correctement un cercle ou un carré, une impossibilité. Sa mémoire exercée et sûre avait tout retenu : histoire, philosophie, zoologie, physique, chimie ; vers des classiques français et latins ; détails minutieux des caractères attribués aux plantes par Jussieu, ou aux animaux par Cuvier. Ses distractions fabuleuses étaient, de son vivant même, passées à l'état de légendes ; il aimait à s'abandonner au courant de son imagination ; tout devoir lui était pénible. Sa vie scientifique semblait terminée, lorsque la découverte d'Œrsted vint faire vibrer dans sa belle intelligence des cordes que personne et lui-même n'y avait jamais soupçonnées. Pour matérialiser sa pensée, lui, si maladroit, devenait le plus ingénieux des constructeurs d'appareils ; lui, si myope, rendait visible à tous, par les yeux du corps et par les expériences les plus claires, des propriétés cachées de la matière, que la méditation seule dévoilait aux yeux de son esprit. Ce rêveur était saisi d'une vive passion, et son intelligence, portée soudain vers une région supérieure, dévoilait en quelques semaines des vues neuves sur la constitution moléculaire des aimants, des faits prédits avec une logique admirable et mis en évidence avec sûreté, des lois, enfin, formant ce code de l'électricité dynamique consacré déjà par le temps.

« Faraday était de taille moyenne, vif, gai, l'œil alerte, le mouvement prompt et sûr, d'une adresse incomparable dans l'art d'expérimenter, exact, précis, tout à ses devoirs. Lorsqu'il préparait, dans sa jeunesse, les leçons de chimie à l'Institution royale, chaque expérience, narrée à point, répondait si bien à la pensée et à la parole du

maître, qu'on avait coutume de dire alors que celui-ci professait sur le velours. A la fin de sa vie, lorsqu'il avait quitté la chaire, redevenu auditeur, il suivait de l'œil tous les appareils, surveillant leur marche, prêt à la hâter ou à la ralentir, à réparer le moindre désordre, sans affectation, et comme s'il remplissait l'office d'un régulateur naturel, identifié avec la pensée du professeur. Il vivait dans son laboratoire avec ses instruments de recherche; il s'y rendait le matin et en sortait le soir, aussi exact qu'un négociant qui passe sa journée dans ses bureaux. Toute sa vie fut consacrée à tenter des expériences nouvelles, trouvant, dans la plupart des cas, qu'il était plus court de faire parler la nature que de la deviner. Obligé, par sa mémoire ingrate et infidèle, de noter et de numéroter les faits qu'il découvrait, ou les idées qui germaient dans son esprit et d'en tenir registre, il en dressait soigneusement la table, certain que, sans cette précaution, il ne les retrouverait jamais au moment du besoin. Faraday, qui n'était pas mathématicien, a été moins prompt dans ses conceptions qu'Ampère ; son œuvre, fondée sur l'expérience seule, a été plus lente ; mais, comme lui, il s'est élevé à la plus haute contemplation de la nature, et, comme lui, il a découvert tout un ensemble de faits certains et de lois incontestables qui lient à jamais son nom glorieux à l'histoire de l'électro-magnétisme...

« Ampère et Faraday avaient l'un et l'autre la fibre poétique, le cœur ouvert et l'âme haute. Ils ignoraient la jalousie et l'envie. Toute lumière les remplissait de joie, qu'elle vint du dedans ou du dehors, qu'elle jaillît de leur propre cerveau ou de celui d'un émule. La jeunesse les trouvait pleins de bonté et d'affectueuse bienveillance. Tout succès les rendait heureux. Ils aimaient l'humanité et sa grandeur; ils respectaient son caractère et sa mission sur la terre. Ils se considéraient comme des instruments d'une volonté suprême, à laquelle ils obéissaient avec respect; et si, pour ceux qui ne connaissent que leurs œuvres, ils comptent parmi les génies qui sont l'orgueil des fils des hommes, pour ceux qui ont connu leurs personnes, ils se placent parmi les plus humbles et les plus soumises des créatures de Dieu. »

Ampère et Faraday étaient profondément religieux : Ampère était catholique; Faraday appartenait à l'une des milles sectes qui divisent l'Angleterre, et à l'une des plus obscures, qui ne compte guère qu'un million d'adhérents, et dont l'illustre savant était l'un des prédicateurs. Nous regrettons que cet homme si simple et si religieux n'ait

pas connu sur la terre la vérité dans tout son éclat; nous nous plaisons à penser qu'il était d'une entière bonne foi, qu'il appartenait à l'âme de cette Église dont il aurait été l'un des enfants les plus soumis, s'il l'eût connue, et que Dieu l'a admis aux splendeurs de ces vérités surnaturelles dont il reconnaissait l'existence. M. Dumas a consacré au côté religieux de cette vie de savant deux belles pages que nous nous reprocherions de ne pas citer ici :

« Faraday s'éteignit doucement dans son fauteuil, et comme s'il s'endormait du sommeil du juste, le 25 août 1867, les yeux fixés vers le ciel.

«Son nom doit être ajouté à la liste de ceux qui ont été aussi sincères dans leur foi que profonds dans leur science. Les hommes religieux de l'Angleterre constatent que Newton et Faraday, qu'ils considèrent, l'un comme le plus élevé des géomètres, l'autre comme le plus heureux des expérimentateurs, n'ont rien vu dans l'étude de la nature qui pût ébranler leur croyance. Newton, pénétrant dans les profondeurs des cieux, assujettissant pour toujours la marche des astres au calcul et révélant à l'homme les lois du système du monde; Faraday, pénétrant dans les entrailles de la matière, faisant jaillir du choc de ses particules invisibles ou de la rencontre des forces insensibles qu'elles recèlent des pouvoirs merveilleux ou redoutables, ont également gardé, disent-ils, les pieuses convictions de leur enfance. L'orgueil du succès ne les a jamais enivrés, et tandis que leurs propres découvertes servaient, à côté d'eux, d'arguments aux incrédules, leur conviction personnelle ne s'est pas démentie un instant.

« J'ai beaucoup étudié Faraday; je ne l'ai bien connu, pourtant, qu'après sa mort et par lui-même. Sa perfection, que je croyais spontanée, était le fruit d'une observation constante et d'une fermeté d'âme à toute épreuve. Vers sa vingtième année, ses lettres les plus intimes me le montrent maître de ses vivacités, mais non sans combat; plus tard elles le font voir ayant dompté, mais non sans peine, une fierté toujours près de la révolte; plus tard, enfin, il craint d'avoir écouté le démon de l'orgueil, et il prend volontiers pour texte de ses sermons, qu'on n'a pas oubliés dans sa communauté : « Que la « parole divine soit comme le marteau qui brise le rocher, et qu'elle « soumette à Dieu toute pensée orgueilleuse et vaine..... »

« C'est en séparant les opinions que lui inspirait l'étude de la nature et celles qu'il avait reçues, au sujet des vrais fondements de la religion, et dans lesquelles la réflexion l'avait confirmé, que Faraday n'a

jamais été gêné ni par ses progrès personnels, ni par ceux d'autrui dans le développement de sa pensée scientifique.

« Depuis que le monde existe, disait-il, l'opinion n'a-t-elle pas toujours changé avec le progrès des choses? Pourquoi en serait-il autrement désormais? Je ne crois pas que nous soyons en possession de la plus haute dose d'intelligence qui puisse sortir de la pensée humaine. Nos successeurs seront pour nous ce que nous sommes pour nos ancêtres. Nos corps remplacent leurs corps et nos pensées leurs pensées; nos descendants prendront, à leur tour, par de nouveaux corps et des pensées nouvelles, les places des nôtres. Ce qui l'étonnait le plus, c'était de voir des savants s'opposer au progrès par esprit de système et par une confiance aveugle dans les théories. « Ils sont assis sur un « trône aux pieds d'argile, disait-il: tant qu'il est debout, ils barrent « le chemin; quand il s'est écroulé, ils l'obstruent. »

« En tout ce qui concerne les sciences, je n'ai jamais connu d'esprit plus libre, plus dégagé, plus hardi; c'est le résultat de la méthode expérimentale. Il ne croyait même pas à l'existence de la matière, loin de lui tout accorder; il ne voyait dans l'univers qu'une seule force obéissant à une seule volonté. Ce que l'on appelle matière n'était à ses yeux qu'un assemblage de centres de force. Chose étrange, assurément! Dans un autre pays, qui donne le pas volontiers à la méthode mathématique, et où certaines témérités sont légèrement portées, ce n'est pas sans difficultés qu'on se persuade, au contraire, que les vérités scientifiques n'ont pas reçu leur dernière expression, et qu'on peut y toucher sans sacrilége.

« Cependant, *douter des vérités humaines, c'est ouvrir la porte aux découvertes; en faire des articles de foi, c'est la fermer. Douter des vérités divines, c'est livrer sa vie aux hasards; y croire, c'est lui donner son lest.* Telles étaient la conviction et la règle de Faraday.

« C'est à regret que l'on se sépare de ce beau caractère, et comme son digne successeur, M. Tyndall, je termine cette esquisse par une comparaison empruntée à son enseignement populaire.

« Faraday aimait à démontrer que l'eau a horreur des impuretés, qu'elle s'en dépouille par une foule de procédés, et que si l'on fait refroidir et congeler, par exemple, de l'eau trouble, colorée, salie, chargée de sels âcres ou amers, d'aigres acides ou d'alcalis cuisants, le glaçon qui se forme dans son sein, éloignant de lui les souillures, se dégage limpide, inodore, agréable au goût, blanc et brillant comme le cristal.

« Ainsi avons-nous connu Faraday : aux prises avec les besoins, les tentations et les passions de la vie, il éloigna de bonne heure les mauvaises pensées, les sentiments égoïstes et les instincts vulgaires ou inférieurs, dégageant de plus en plus de l'argile terrestre l'âme qu'il a rendue enfin à son Créateur pure et sans tache. »

M. Dumas a magnifiquement prouvé que la science et la foi s'accordent parfaitement ensemble, que la science n'a rien à redouter de la foi, ni la foi de la science; il a montré les plus grands savants de notre siècle aussi profondément religieux qu'instruits; en développant ce qu'il n'a pu qu'indiquer, il serait facile de prouver que ce sont principalement les savants religieux qui ont fait les plus importantes découvertes : cela suffit; nous le remercions des nobles paroles qu'il a fait entendre, sans doute comme une protestation publique dont il saisissait l'occasion avec bonheur.

J. CHANTREL.

LA

CHRONOLOGIE DE L'ÉVANGILE

— APPENDICE —

En terminant notre étude sur la Chronologie de l'Évangile, nous invitions nos lecteurs à nous transmettre les objections et les observations que nos conclusions pourraient faire naître en leur esprit. Deux seulement ont répondu à notre appel : c'est trop peu, mais nous ne leur devons pas moins satisfaction.

La première observation porte sur la différence qu'il y a entre l'âge de six à sept mois, que nous attribuons au Christ au temps où les Mages vinrent à Jérusalem, et l'âge de deux ans, auquel Hérode fit remonter sa haine soupçonneuse.

« Saint Matthieu, ou son interprète grec, nous écrit M. l'abbé Balteneveck, de Colmar, se sert du terme ἠκρίβωσε, qui signifie « s'enquérir avec exactitude » ; ce que d'ailleurs la Vulgate rend par *exquisierat*, dont le sens est à peu près le même. Le texte de l'Évangile dit donc : « Depuis l'âge de deux ans et au-dessous, *selon le temps* dont il s'était enquis *exactement* auprès des Mages. »

D'abord, nous aurions dû dire « huit ou neuf mois » ; car Hérode avait pu recevoir les Mages à Jérusalem à la fin du mois d'août, et alors l'Enfant-Dieu était entré dans le neuvième mois de son existence humaine.

Ensuite, le terme de deux ans indiqué par l'Évangéliste est une limite approximative. En effet, on ne tenait point de registres de naissances en Judée, et il n'y avait pas d'autre moyen de savoir l'âge des enfants, que de s'en enquérir auprès des parents ; or, une telle enquête aurait ébruité et fait manquer une mesure qui devait être subite et sans exception. Tant d'enfants auraient eu deux ans, qui ne les avaient pas atteints ; tant d'autres âgés d'un an n'auraient eu que six mois ; tant d'autres encore auraient disparu dans les grottes si vastes et si nombreuses du pays de Bethléem, dans ces souterrains

où David se cachait avec des corps de troupes. L'estimation de l'âge devait donc être laissée au coup-d'œil des exécuteurs de l'ordre sanguinaire; et il fallait bien aller au delà, peur de rester en deçà. « Allez, tuez tout et faites vite » : tel dut être le commandement.

Le même voudrait donner au πρῶτος de saint Luc le sens de πρότερος et traduire ainsi le v. 2 du ch. II : « Ce dénombrement eut lieu avant que Quirinius gouvernât la Syrie. »

L'interpétation est proposée depuis longtemps; elle ne nous contrarie pas; mais nous devons dire qu'elle n'est pas bonne : 1° parce qu'elle s'écarte du sens communément accepté; 2° parce qu'elle est superflue. Le texte de l'Évangéliste ne présente nulle difficulté, le titre d'hêghémon ne désignant pas plus un gouverneur de province que tel ou tel autre chef civil ou militaire, ainsi que nous l'avons établi; 3° elle est en opposition avec les usages suivis en temps de paix de la part des Romains, qui étaient de donner pour gouverneur à une province un sénateur y ayant déjà exercé une grande magistrature, qui la connût ainsi d'avance et qui y fût connu. Il est donc dans l'ordre que Quirinius ait rempli quelque haute fonction en Syrie, avant d'en être nommé gouverneur. L'Évangile dit que ce fut celle de censiteur.

Un second, qui ne nous a pas accordé l'honneur de signer sa lettre, nous écrit de Lyon : « Votre explication sur l'âge du Christ au moment de son baptême est forcée : on a 30 ans de 30 ans faits à 31, mais on est dans sa 30e année de 29 ans faits à 30 ans faits. »

C'est cela, nous n'avons pas voulu dire autre chose. *A trigesimo anno et supra usque ad...* ne veut pas dire « de 30 ans accomplis jusqu'à... »

Mais si vraiment : l'*et supra* formerait pléonasme avec *usque ad*, s'il ne voulait pas dire *exclusivement*. Ainsi l'ont compris les commentateurs (V. Tirin, *in* II *Par.* XXXI, 16 et 17), ainsi nous l'entendons; le lecteur jugera.

« Vous dites que Notre-Seigneur, né le 25 décembre, a été baptisé le 6 janvier, 30 ans après sa naissance. Il était alors dans sa 31e et ne commençait pas sa 30e. »

C'est notre avis; nous n'avons pas voulu dire autre chose; s'il y avait quelque équivoque dans nos expressions, notre pensée, du moins, nous semble mise en une claire lumière.

« Voyez la différence de ces deux textes de saint Luc : *Et cum*

factus esset annorum duodecim... (II, 42). *Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta...* (III, 23). Rien de plus précis : l'un indique 12 ans accomplis, l'autre 30 ans commencés. 30 ans commencés ne veulent pas dire plus de 30 ans, de même qu'un an commencé ne veut pas dire plus d'un an. »

Evidemment; mais le sens exact n'est pas toujours totalement rendu par une traduction, et le sens apparent est quelquefois modifié par une règle, comme ici, ou déterminé par un usage établi. Les 25 ans fixés pour l'âge du sacerdoce sont 25 ans commencés; les 21 ans fixés pour l'obligation du jeûne, sont 21 ans accomplis.

Il faut, de plus, faire attention que l'ἀρχόμενος de saint Luc (III, 23) n'a pas le sens restreint de l'*incipiens* par lequel saint Jérôme l'a traduit. Le verbe ἄρχομαι veut dire « commencer, précéder, commander. » En s'en tenant à l'*incipiens* de saint Jérôme, l'initiale tombe sur la pensée plus que sur l'expression, et ne marque pas le début de la 30e année, mais celui de l'âge du doctorat, fixé à 30 ans révolus.

Erratum. Au résumé, à l'avant-dernière page, « le Seigneur avait ses trente ans accomplis depuis six jours le 1er janvier de l'an 26 », lisez « l'an 27. »

L'ABBÉ LECANU.

REVUE DE LA QUINZAINE

Nous avons à peine parlé dans nos dernières Revues de Quinzaine de la situation générale de l'Europe. Cette réserve avait deux causes : premièrement, diverses questions particulières, offrant toutes un grand intérêt, s'imposaient à notre attention ; deuxièmement, la situation était si indécise que nous ne savions qu'en dire, ne sachant qu'en penser.

L'indécision a-t-elle cessé? Non. Cependant quelques incidents dont il convient de s'occuper se sont produits.

D'abord, il résulte de l'ensemble des informations publiées, non par des correspondances particulières ou des feuilles sans crédit, mais par les journaux autorisés, les officieux et même les officiels, que les préparatifs de guerre sont partout poussés avec un redoublement d'activité. La fabrication des fusils et des canons et des mitrailleuses, et des boulets de toutes les formes et des brûlots de toutes sortes et des vaisseaux blindés et des machines plus ou moins infernales destinées à tout faire sauter, loin de se ralentir, se développe. Ce n'est plus de l'activité, c'est de la fièvre, c'est de la fureur. Les sages prétendent en vertu d'un adage latin, que toute cette frénésie guerrière est une garantie de paix. Ces sages nous paraissent fous. Ils oublient que les armements européens n'ont pas lieu en vertu d'une théorie quelconque ou par suite d'inquiétudes indéterminées : ce sont des faits qui les motivent et les imposent.

Deux ambitions redoutables pèsent sur l'Europe et la troublent : l'ambition prussienne et l'ambition russe. Celle-ci, dont le but est depuis longtemps marqué, veut arriver à Constantinople, soit à titre de *propriétaire* comme le déclarait crûment le czar Pierre, soit à titre de *dépositaire*, comme le disait diplomatiquement le czar Nicolas. Celle-là, dont longtemps le jeu est resté caché ou douteux, aspire ouvertement, violemment, à régner sur toute l'Allemagne. Elle a résolu, non pas de relever l'empire germanique, mais de l'absorber. Or, Prussiens et Russes se sont trop avancés dans ces derniers temps pour

songer à reculer. Ils le voudraient qu'ils ne le pourraient plus. C'est à peine si un temps d'arrêt leur est permis.

Cette situation, que tout le monde connaît, dont tout le monde se rend parfaitement compte, force les autres puissances non-seulement à se mettre en mesure de résister, mais encore à préparer une guerre aggressive. C'est un axiome que, pour bien se défendre, il faut être en position d'attaquer. Et, en effet, si la Prusse ferme la main qu'elle étend sur l'Allemagne du Sud, si la Russie intervient, sous un prétexte ou sous une forme quelconque, dans les provinces grecques ou slaves de la Turquie, la France et l'Autriche pourront-elles laisser faire? Évidemment, non. On aura beau prétendre qu'elles ne sont pas attaquées; elles se sentiront menacées, insultées, compromises, et devront agir ou se résigner à ne plus compter parmi les grandes puissances européennes.

Il ne serait pas absolument impossible, en somme, que l'Autriche prît ce dernier parti. Elle semble même y songer. M. de Beust qui passait pour homme politique quand il était Saxon, mais qui n'est plus comme ministre autrichien qu'un vulgaire finassier, cherche visiblement à obtenir les bonnes grâces de la Russie et de la Prusse. « Laissez-moi vivre, leur dit-il, c'est tout ce que je vous demande. » Le grand chancelier ne comprend donc pas que la vie est justement la seule chose qu'on ne puisse accorder à l'empire autrichien ? Il est surtout slave et allemand. Or, il faut à la Prusse tous les Allemands et à la Russie tous les Slaves. D'où il suit que si la diplomatie prusso-russe était franche et romantique, elle dirait brutalement à cette pauvre Autriche :

Ce que je veux de toi c'est le sang de tes veines.

Du reste, si elle ne lui dit pas cela en propres termes, elle le lui fait très-bien entendre. Mais M. de Beust et son maître ont résolu d'être sourds. N'était-ce pas assez qu'ils fussent aveugles?

La faiblesse de l'Autriche ne gagnera pas la France. Nous avons, certes, montré depuis Sadowa beaucoup de prudence et même de condescendance. On pourrait aller jusqu'à soutenir que nous n'avons pas été aussi fiers que le comportent nos traditions. Néanmoins, rien n'a été abandonné. Nous avons pu renoncer à nous annexer, moyennant finances, le petit duché de Luxembourg; mais, de leur côté, les Prussiens ont dû le quitter. Si nous avons supporté que l'on éludât le traité de Prague, nous nous sommes bien gardés d'admettre qu'on pût

le déchirer. Bref, tout en laissant faire beaucoup de choses, nous n'avons rien ratifié, et le droit de réclamer au moment opportun a été maintenu. Il reste intact et l'on en peut user.

En usera-t-on ?

C'est ici le terrain des conjectures. Il est vaste et n'est pas sûr. Quiconque s'y hasarde doit craindre de faire fausse route. Néanmoins quelques lueurs l'éclairent et, sans trop s'y fier, on peut les suivre.

Voici d'abord le rapport de M. le maréchal Niel, ministre de la guerre, sur le fusil Chassepot, officiellement *le fusil modèle* 1866. Quel aimable morceau d'éloquence administrative et militaire ! Comme on y voit que l'art de tuer l'homme est celui que l'homme goûte essentiellement. On est progressiste, humanitaire, civilisé, très-civilisé, mais le fusil qui tire le plus de coups à la minute et *qui porte* le plus loin, le plus juste, a toujours le don de vous charmer. Cette disposition générale, que les harangues et autres travaux du congrès de la paix n'ont nullement affaibli jusqu'ici, ne semble pas condamner certaines idées de Joseph de Maistre sur la guerre.

Ce fusil Chassepot ou *fusil modèle* 1866, est vraiment, d'après M. le maréchal Niel, un beau fusil. Il a *fait merveille*, écrivait M. le général de Failly au lendemain de Mentana ; il fera toujours merveille, dit aujourd'hui le ministre de la guerre. Et pour que nul ne puisse en douter, il donne des détails. La portée réglementaire efficace de notre fusil est, dit-il, de 1,000 mètres et peut facilement atteindre à 1,100. Le tir sera bon, car « le projectile, animé d'une vitesse initiale de 410 mètres à la seconde, parcourt une trajectoire assez tendue pour qu'à la distance de 230 mètres elle ne s'élève pas à plus de 0 mètre 50 au-dessus de la ligne de mire, tension qui constitue l'une des conditions les plus favorables à l'efficacité du tir. » Ce même tir sera prompt, très-prompt, non-seulement pour le soldat debout, mais aussi quand le tireur sera *à genoux, assis ou couché.* On peut arriver à dix coups par minute en visant et à quatorze sans viser. Il y a bien d'autres progrès. Résumons-les : augmentation considérable, *presque double* de l'ancienne dans *la portée,* accroissement *du tiers* dans la vitesse du projectile, *rapidité de tir inconnue jusqu'ici.*

Naturellement, les soldats aiment beaucoup cet aimable instrument, et c'est avec amour que le constate M. le maréchal Niel : « Le nouveau fusil, dit-il, plus léger que l'ancien, gracieux de forme, plaît au soldat; plein de confiance en son arme, il l'aime, l'entoure de soins tout particuliers, marque de prédilection bien frappante. »

Le rapport constatait en terminant que cette arme, dont toutes les troupes d'infanterie sont déjà pourvues, était toujours confectionnée en grand et en hâte. Le chiffre des armes fabriquées représente maintenant, ajoutait-il, *une moyenne de* 1,600 *fusils par jour*. Et le lendemain un erratum disait *plus de* 1,600.

On s'est demandé pourquoi le Rapport était entré dans tant de détails et pourquoi il avait été publié.

A notre avis la réponse est facile : d'une part, le gouvernement français a voulu dire aux puissances étrangères, surtout à la Prusse, « nous sommes prêts » ; d'autre part, il a jugé bon d'accroître la confiance du pays et particulièrement de l'armée, dans la valeur de notre nouvel armement. Le soldat qui croit à la supériorité de son arme sur celle de l'ennemi ne perd certainement rien de sa bravoure... au contraire. La confiance est un élément de succès. On eût volontiers affronté le fusil Dreyss ou *à aiguille* avec les anciennes armes, mais on l'affrontera mieux encore avec le fusil Chassepot. Et le Prussien, en outre, perdra quelque chose de l'extrême assurance que lui donnait le premier et brillant succès du fusil Dreyss.

Après le rapport de M. Niel, nous avons eu un changement de ton dans la polémique des feuilles officieuses. Le *Pays*, qui a toujours eu des tendances guerroyantes, est devenu tout à fait belliqueux. La *Patrie*, qui se tient généralement dans les tons gris, a pris des couleurs éclatantes : elle a gratifié d'avis sévères la Prusse et la Russie. Le prudent *Constitutionnel*, sans sortir de la réserve à laquelle il est tenu, a un peu élevé la voix. La *France*, organe de toutes les demi-mesures et apologiste de tous les effacements, a montré des velléités de crânerie. L'*Étendard* lui-même, oubliant que sa raison d'être est de n'être rien, de n'avoir pas plus d'avis que d'idées ou de style, a tenté de s'échauffer, et l'on a pu croire qu'il allait dire quelque chose. Il n'est pas admissible que ce mouvement ait eu lieu sans ordre. La presse officieuse n'a donné le droit à personne de la soupçonner, d'être en aucun cas capable ou coupable d'une initiative quelconque. Si l'attitude de la Prusse et de la Russie l'inquiète, c'est que l'inquiétude lui a été commandée. Quand il faudra se fâcher, on dira un mot, et elle se fâchera. Et si la consigne est de se rassurer, elle se rassurera. Croyons que cette souplesse est une forme du dévouement.

Ne convient-il pas de voir aussi l'indice de tendances plus belliqueuses dans le complet silence que l'empereur a gardé à Rouen sur la situation européenne ? Deux ou trois semaines plus tôt, à Orléans,

il avait parlé de manière à satisfaire les pacifiques. Pourquoi n'a-t-il pas renouvelé les mêmes assurances, toujours nécessaires, dans ses discours de Rouen ? Cette réserve a été très-remarquée. On a remarqué également l'attention avec laquelle Napoléon III avait rappelé que le Saint-Père est le parrain du prince impérial. Ce souvenir, qui aurait pu se présenter plus souvent à l'esprit de l'empereur, a confirmé des bruits fort accrédités sur l'état difficile de nos relations avec le gouvernement de Florence.

Si la note guerrière s'accentue de nouveau ici, il en est de même en Prusse. Il y a tout lieu de croire que la cour de Berlin ne désire pas la guerre, du moins une guerre immédiate. Elle ne demande qu'une chose, c'est qu'on lui laisse le champ libre en Allemagne, et aussi un peu dans le Sleswig. Mais elle est trop fière et trop en vue pour reculer. Nous la trouverons dès que nous la chercherons ; elle fera même assez volontiers quelques pas en avant. Elle y est d'ailleurs forcée : le but qu'elle poursuit et auquel il lui est désormais impossible de renoncer, l'absorption de l'Allemagne, s'éloignerait, et, peut-être, ne pourrait plus être atteint, si elle faiblissait le moins du monde devant la France. Elle perdrait aussitôt le prestige moral qui a tant avancé ses affaires depuis Sadowa.

La presse officieuse de Berlin montre très-bien par toute son attitude que le gouvernement prussien comprend cette nécessité et n'en veut pas décliner les conséquences. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la *Gazette de la Croix* et leurs émules ne cessent de dire que toute ingérence directe ou indirecte de la France doit être absolument repoussée. Elles nous appellent avec ironie, — une ironie tudesque, — « la grande nation, » et nous signifient insolemment de rester étrangers à tout ce qui se fait en Allemagne. Elles ne nous reconnaissent même pas, ou pour mieux dire, elles nous contestent surtout le droit de nous enquérir des destinées du traité de Prague. C'est qu'il y a dans ce traité un article 5 qui commande à la Prusse de rendre au Danemark toute la partie danoise du Sleswig. Et comme la France a été pour quelque chose et même pour beaucoup dans ce traité, elle doit tenir à son exécution. C'est pour elle une question d'honneur et une question de sûreté. Il lui importe que sa garantie, quelle qu'en soit la forme, soit respectée et que la Prusse ne s'agrandisse pas, même en dehors de l'Allemagne et au détriment d'une nation dont le concours nous serait acquis si une guerre éclatait.

Le gouvernement de Berlin sait parfaitement tout cela ; mais il sait

aussi qu'il y aurait profit pour lui à garder tout ce qu'il a pris et, par conséquent, il ne veut rien rendre. Il dit que l'affaire du Sleswig est une question à régler entre lui, l'Autriche et le Danemark, et que la France n'y doit pas intervenir. Cette pauvre Autriche! on ne lui fait plus l'honneur à Berlin de croire qu'elle puisse s'opposer à quelque chose. En effet, si le Prussien lui reconnaît encore le droit de dire son mot sur le traité de Prague, c'est dans la conviction qu'elle n'osera pas le défendre.

L'Italie essaie de jouer son jeu dans ces complications et ces intrigues, le jeu des ingrats et des traîtres. Elle tend la main à la Prusse. Sadowa lui a donné Venise, malgré les défaites de Custozza et de Lissa ; elle espère qu'un choc sur le Rhin entre les Prussiens et les Français lui permettrait d'enlever Rome. Et puisque nous sommes dans les États de l'Église, elle nous y attaquerait, espérant que l'éloignement ne nous permettrait pas de renforcer notre petit corps d'armée. Peut-être aussi pense-t-elle que les Français n'étant pas en nombre se renfermeraient dans Civita-Vecchia et que les troupes pontificales lui feraient seules obstacle. Tels sont, visiblement, les projets que l'on nourrit à Florence et les illusions dont on s'y berce. Le gouvernement français le sait, et divers indices sont de nature à faire penser qu'il songe à ne pas affecter longtemps encore de l'ignorer.

Le cabinet de Florence ne rêve pas seulement de faire des conquêtes, il rêve aussi de trouver de l'argent. Il est toujours en pourparlers avec divers financiers, mais rien n'aboutit. En attendant, il se livre, non pas à la transfusion des métaux, mais à la fabrication de la monnaie de papier. Un décret, conforme au vote des Chambres, a décidé l'émission de 25 millions de billets valant chacun 2 francs. Valeur de convention ! Il y aura aussi de la monnaie de métal : 20 millions de francs en pièces de 5 et 10 centimes. C'est sans doute avec le bronze des cloches que l'on va procéder à cette fabrication. Des assignats et des gros sous, voilà quelles sont présentement les ressources financières de l'Italie régénérée. Et puis après cela, il n'y aura plus que le dénouement : la banqueroute.

L'Italie est-elle la seule nation qui fasse des rêves ? Non certes ! On rêve un peu partout. La Turquie n'en est-elle pas à rêver qu'elle pourra se transformer, se civiliser, prendre rang enfin parmi les *nations chrétiennes* en conservant le Coran? Cette illusion nous paraît forte. Et cependant les Turcs ne sont pas seuls à s'en bercer. Beaucoup de chrétiens lui font bon accueil. Ils sont convaincus que la

création d'une sorte de conseil d'État à Constantinople va régénérer l'empire ottoman. Déjà, disent-ils, l'égalité des cultes existe, le Sultan l'a dit et les chefs des communions chrétiennes et israélites l'en ont officiellement remercié. Raisonner ainsi, c'est être bien prompt à se payer de mots. Du moment où le Padischah promettait aux rayas d'être traités en citoyens, ceux-ci devaient se montrer reconnaissants; c'est ce qu'ils ont fait. Mais que leur confiance soit absolue, on ne peut l'admettre. Tant de fois déjà, le Turc a promis sans tenir, que le doute est commandé. Du reste, il s'en faut que l'égalité de droit soit réellement proclamée entre les musulmans et les autres sujets du Sultan. Les premiers conservent bien des priviléges, et l'on aurait tort d'espérer qu'ils concèderont la liberté ou l'égalité là où ils sont réellement les maîtres. Ils ne diront pas, dans ce cas, comme M. de Bismark : « La force prime le droit, » mais ils agiront comme s'ils l'avaient dit. D'ailleurs, pour les Turcs, la force est tout le droit.

Nous ne prétendons pas cependant que les réformes décrétées à Constantinople soient sans valeur et doivent rester sans résultat. Elles activeront la chute de l'islamisme dans la Turquie d'Europe. C'est une de ces concessions que font les pouvoirs quand ils croulent. Leur but est de gagner du temps; mais comme ils ont généralement cédé trop tard ce maigre gain leur fait presque toujours défaut, et l'écroulement au lieu de se ralentir est accéléré. Seulement, dans le cas actuel il est possible que le Sultan doive à sa tentative l'avantage de conserver assez longtemps encore la souveraineté nominale de ses provinces européennes. Les rivalités de l'Europe et celles aussi de ses propres sujets chrétiens peuvent faciliter cette sorte de transaction. S'il veut plus, s'il veut laisser aux musulmans une suprématie quelconque, s'il veut seulement leur assurer une part dans le gouvernement des provinces chrétiennes, il perdra tout. Et combien ce sera uste, au fond, même si toutes les formes de la justice ne sont pas observées !

II

Au moment où notre dernier numéro était sous presse, le Sénat votait sur la question de l'enseignement supérieur. Comme nous l'avions prévu et comme il était trop facile de le prévoir, le vote n'a pas donné gain de cause aux partisans de la liberté de l'enseignement. Néanmoins il a été pour eux un premier succès, un de ces succès qui promettent la victoire. 31 voix se sont prononcées pour le principe

même de la liberté ; nous n'espérions pas tant ; et, de plus, 43 voix ont condamné la direction que subit aujourd'hui l'enseignement supérieur. Certes ! il faut que le déplorable caractère de cet enseignement ait été bien démontré pour qu'une assemblée comme le Sénat, si gouvernementale, si disposée à toujours donner raison aux ministres, si prompte à faire acte foi dans toute déclaration officielle, ait infligé une telle leçon à M. Duruy. Le pétulant ministre avait impétueusement démenti tous les faits à la charge de ses professeurs, et par conséquent, à sa propre charge, 43 sénateurs, c'est-à-dire plus du tiers de l'assemblée, lui ont répondu en substance : « Vous n'êtes pas croyable et l'on ne vous croit pas. » Jamais fait semblable ne s'était produit dans le Sénat. Néanmoins, d'après les feuilles révolutionnaires et les feuilles officieuses, M. Duruy, ayant en somme la majorité, se serait déclaré satisfait. Il n'est pas fier, M. Duruy.

Les défenseurs du monopole universitaire et de M. le ministre de l'Instruction publique affectent de dire que la campagne en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur est terminée. Ils n'en croient pas un mot. Cette campagne commence, et, tout considéré, elle commence très-bien. S'il est un fait que les débats du Sénat aient mis hors de doute, c'est le caractère anti-catholique de l'enseignement de l'Ecole de médecine, et, tout au moins, l'indifférentisme absolu de tout l'enseignement supérieur. Cet indifférentisme est d'ailleurs obligatoire. Il tient à l'essence même du régime universitaie. Eh bien, n'est-ce pas assez pour que les catholiques soient fondés à réclamer la liberté, et à rappeler que cette liberté, qui leur est due en principe, a été promise par le gouvernement de Louis-Napoléon ? En dépit de M. Duruy, qui paraît croire que les promesses du Président ne sauraient lier l'Empereur, cette promesse sera tenue.

Du reste, le ministre, malgré ses illusions habituelles et sa forfanterie de nature, sent que le terrain du monopole est ébranlé. Il n'a pas absolument repoussé l'idée même de la liberté d'enseignement. Il a parlé de mettre la question à l'étude et insinué que l'Etat pourrait tout arranger en laissant établir des cours libres. M. Duruy veut nous donner l'ombre et garder la proie. Le gouvernement en tolérant des cours libres, des cours d'amateurs, n'accorderait rien du tout. Parce que M. Z. et M. X. pourrraient avec la permission du ministre disserter sur ceci ou sur cela, aurions-nous donc la liberté ? L'enseignement n'est libre qu'à la condition d'aboutir à des résultats pratiques et légaux, c'est-à-dire à la collation des grades. Tout est là. Qui-

conque demanderait moins, trahirait la cause de la famille et de la religion.

Du Sénat passons au Corps législatif. Cette assemblée se prépare par d'utiles débats, concernant les chemins de fer et les chemins vicinaux, à des luttes probablement assez vives sur notre situation financière. Déjà la commission de l'emprunt a engagé le conflit par un rapport qui conclut à ne pas accorder au gouvernement tout ce qu'il demande. Voici, par exemple, quelques lignes où M. le rapporteur en recommandant de ménager l'argent nous paraît parler d'or :

« En résumé, l'avenir des finances de la France doit être envisagé par le Corps législatif sans fausse inquiétude, mais cependant avec le ferme propos d'obtenir enfin cet équilibre, si vanté par tous en théorie, mais qu'il a été jusqu'ici si difficile de rencontrer dans la pratique.

« Pour atteindre avec sûreté ce but nécessaire, il faut que le Corps législatif se montre sévère pour toute augmentation de dépenses : il faut que chaque ministre se fasse un devoir de venir en aide au ministre des finances ; qu'il devienne en quelque sorte le propre ministre des finances de son département et le plus énergique contrôleur de ses dépenses ; qu'il renonce à cette regrettable habitude d'en proposer chaque année l'augmentation, et qu'il ait enfin perpétuellement présente à la pensée cette vérité, que seules les bonnes finances assurent la prospérité à l'intérieur et la puissance à l'extérieur. »

Nous espérons que le Corps législatif sera de l'avis de sa commission.

Deux mots de la question algérienne : elle est arrangée, elle n'est pas terminée. Mgr l'archevêque d'Alger a obtenu des concessions sur le terrain des faits, on lui a donné de bonnes paroles et il pourra continuer provisoirement les œuvres commencées ; mais quant aux principes, la situation reste la même. Le gouvernement algérien refuse toujours de laisser à l'Église la liberté de ses mouvements. S'il est permis à nos prêtres de donner du pain aux Arabes, il leur est encore défendu de leur donner le baptême. Nous n'insisterons pas, puisqu'il y a trève, mais nous voulions dire au moins que cette trève ne nous semble pas devoir mener à la paix.

Le prince Napoléon est de nouveau en route, et, selon l'usage, les journaux lui donnent une mission. Se trompent-ils ? Oui et non, répond le journal la *France*. En d'autres termes, le prince n'est pas chargé d'une négociation déterminée, il ne porte nulle part des propo-

sitions précises ; mais « il agit, dit la feuille officieuse, par le seul « fait de sa présence sur les courants d'opinion qui correspondent « aux divers aspects de la politique européenne. » Ce langage n'est peut-être pas très-clair, mais il est permis de le croire très-diplomatique. Dans tous les cas, c'est bien ainsi qu'il convient de parler quand on ne veut rien dire. Cependant, s'il faut absolument tirer de l'article de la *France* une conclusion, nous en conclurons que le prince Napoléon va visiter l'Allemagne du Sud, Vienne, Pesth, Buchârest et Constantinople, « les points les plus sensibles de la poli- « tique européenne » pour *tâter le terrain.* Cette enquête pourrait être fort utile si le Prince possédait un jugement droit et un tact sûr ; mais rien ne prouve qu'il ait de tels dons, et même diverses choses tendent à prouver qu'il ne les a point.

EUGÈNE VEUILLOT.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

JOURNAUX — REVUES — LIVRES — COURS PUBLICS

I

Le grand événement de la quinzaine, ce n'a été ni le procès du prince d'Orange, ni l'Exposition si peu maritime du Havre, ni les harangues de M. Pouyer-Quertier, ni la Jacquerie des Charentes, ni même le : « Soyons amis, Cinna, » de M. Rouher à M. Pinard. Marivaudages que tout cela! Les Parisiens, pendant quinze jours, ne se sont abordés qu'en modifiant le vers célèbre :

Avez-vous lu *Roch'fort?* Que vous êtes heureux!

car Rochefort le Narquois nous a montré sa *Lanterne*. Nos lecteurs connaissent l'homme. Rédacteur patricien du *Figaro*, il ne se prodiguait pas : comme Périclès et la galère sacrée, il ne donnait qu'aux grands jours. Désormais, M. Rochefort viendra régulièrement tous les samedis appliquer ses moxas aux caillettes politiques et littéraires, et cravacher les croquants de tout bord avec une indépendance que ne commandite aucune espèce de fonds. Voilà tout ce que le boulevard s'est dit... avant d'acheter la *Lanterne*. Aujourd'hui qu'on a lu les cent premières pages, l'engouement n'est plus aussi sénégalien. Sans doute, il ne descendra pas au-dessous de zéro, mais quelle chute, ô monsieur de Villemessant! Pis que celle du sonnet d'Oronte! Le premier fascicule a été bien vite jugé : un boniment lapidaire. Le second s'est aplati comme un éléphant de baudruche sur lequel on a marché.

Je ne voudrais point passer pour jeter des hyperboles dans les vitres de M. Rochefort; qu'on juge donc si mes critiques sont amères :

« La France, dit M. Rochefort, compte trente-neuf millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement . . . . . .

« Je pris une feuille de papier-ministre, et j'écrivis à celui de l'intérieur...

En vérité, voit-on dans ces brocards de quoi s'esclaffer de rire? Et c'est pourtant là, paraît-il, du Rochefort de derrière les fagots!

Si quelqu'un doit-être content de la *Lanterne*, c'est le directeur du *Tintamarre*. Le style de M. Rochefort a dû toucher M. Commerson au fond du cœur; car il a le premier levé ce lièvre. Bien avant la *Lanterne*, M. Commerson confiait à ses lecteurs qu'il avait fait une ode et un voyage,

et que pour rien au monde, il ne s'exposerait aux courants d'air ou à être mis en prison.

Le procédé commence donc à devenir un peu fruste : les cockneys de Paris veulent des jovialités qui aient moins servi. Autre exemple : comment M. Rochefort, un dandy de lettres, peut-il réchauffer cette antédiluvienne plaisanterie : « Dans un café : — Garçon, la *France!* — Monsieur, elle n'est pas libre! »

Si cinquante gardes nationaux ne m'ont pas appris qu'ils avaient perpétré la même épigramme, je veux bien que l'on me condamne à lire huit cents vers de Mme Louise Collet (née Révoil) (1) ! Mais à quoi bon insister? M. Rochefort, vaudevilliste agréable, n'est point fait pour gouverner l'opinion. Sa *Lanterne*, comme les *Français de la Décadence*, la *Grande Bohême*, les *Signes du Temps* (2), continuera d'être une mixture du *Tintamare* et du *Charivari*. Quand on veut influencer ses contemporains, il faut mieux et plus que des phrases désarticulées et des mazarinades de café.

Les conférences sont plus gaies, certes! Voici M. Chavée, par exemple, qui nous apprend que nous avons à notre service deux organismes, l'un visible, notre corps, l'autre invisible, éthéréen, procréé par l'âme humaine. En d'autres termes, notre corps, dit le conférencier de l'Athénée, peut être conçu comme existant simultanément à deux états, dont l'un transitoire et purement terrestre et l'autre définitif et n'offrant en soi que des combinaisons impondérables des fluides premiers constitutifs de l'éther. Cet organisme électro-lumineux doit succéder, dans un autre mode d'existence, à l'organisme opaque dont nous nous servons le plus ordinairement.

« Le plus ordinairement, » ajoute M. Chavée, car, dans une foule de cas, l'homme se dépouille de l'organisme opaque et revêt l'organisme éthéréen, pour quelque cérémonie, probablement, que M. Chavée nous expliquera plus tard.

En somme, le conférencier tient à l'immortalité de l'âme; il la défigure, il l'altère, mais il la garde. Mme Georges Sand, elle, plus docile aux idées nouvelles, tient à la « vitalité. » Dans ses *Lettres d'un Voyageur*, que publie *la Revue des Deux Mondes* (3) elle se retranche dans l'immortalité de la Nature. Jettez un corps en terre, il alimentera des plantes, des fleurs, il suscitera toute une végétation luxuriante; n'est-ce donc pas une fort belle et fort suffisante immortalité? Comme cela console, et que l'espoir de renaître fleur de giroflée ou feuille de salade vous donne des frissons de plaisir et une prélibation d'orgueil ! !

Qu'on s'étonne donc, après cela, qu'une jeune conférencière, Mlle Maria

(1) Voir *le Nain jaune* et *le Siècle*.
(2) Librairie centrale, rue Christine.
(3) Livraison du 1er juin 1868.

Desraismes, ait, dans la salle même où M. Deschanel et M. Chavée pérorent, abreuvé le dix-neuvième siècle des malédictions les mieux senties! Sans aller aussi loin, il est bien difficile de ne pas dire des choses dures à une époque qui a laissé commettre, entre autres délits, des phrases comme la suivante : « Autrefois les habits avaient des crévés; aujourd'hui les crévés ont des habits (1). » C'est pourtant du pur Rochefort! de ce *practical jocker* que le Français, né malin, mitraille d'éloges et de poulets signés *Soleil!*

II

Le P. Gratry dit quelque part dans ses *Sources* : « On m'assure que l'Économie politique est un fléau, moi, je dis : « C'est le salut des nations. » Sans souscrire pleinement à cet axiome, M. Charles Périn n'est pas éloigné de croire que la physiologie de la société, la science de son organisme et de ses lois, en révélant dans l'ordre social les harmonies constatées déjà dans l'ordre cosmique, vient fortifier les preuves de l'action de Dieu sur le gouvernement du monde et manifester sa sagesse et sa grandeur. A quoi doivent s'attacher, en effet, les économistes? A faire connaître les lois providentielles annoncées dans la Bible : « *Omnia in mensurâ, numero et pondere disposuisti, Domine.* » Leurs formules ne doivent être que le commentaire de cet hymne. Voilà, pour l'économie politique, sa base fondamentale. De la conception de lois providentielles dérive la science sociale : science régénératrice, si la conception est exacte; science perturbatrice, si la conception est incomplète.

C'est la considération des dangers et des maux, qu'engendrent les notions fausses de l'économie politique, qui a inspiré le livre de M. Périn. Au lieu de traduire et d'annoter les pères de la « Physiocratie, » Adam Smith, J.-B. Say, Ricardo, Quesnay, Sismondi, etc., etc., l'éminent professeur de Louvain, moins préoccupé de la généalogie de l'économie politique, est allé directement chercher sa synthèse dans le Christianisme. Avant M. Périn, Frédéric Bastiat avait été vivement frappé de la rigueur scientifique des Saintes Écritures : « Il est, dit-il dans ses *Harmonies* (2), « il est impossible d'admettre qu'un mortel ait pu avoir la science des lois « de l'humanité, telle qu'elle se trouve dans l'Évangile. » Cette science, le professeur catholique a voulu la dégager dans toute sa lumière, en interrogeant la doctrine de l'Église, d'où « peuvent seulement sortir cette res- « tauration sociale et ces splendeurs nouvelles de la civilisation auxquelles « aspire notre siècle (3). »

(1) *Figaro*, année 1867-68.

(2) *De la Richesse dans les Sociétés chrétiennes*, par Charles Périn, professeur de droit public et d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. 2 vol. in-12, 2e édition revue et corrigée. Paris, J. Lecoffre, rue Bonaparte.

(3) Paris, Guillaumin.

Que ne peut-on attendre d'une méthode aussi féconde? et l'avoir créée, n'est-ce pas avoir obtempéré aux préceptes les plus formels du Christ : « Si vous vous attachez à ma parole, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres (1). »

Aux yeux de nos adversaires, la conciliation des idées religieuses et des théories sociales, entreprise par M. Périn, serait une chimère; il existerait entre le catholicisme et la science économique des antipathies que le talent le plus souple ne peut dissimuler et que les efforts les plus virils ne sauraient éteindre. Dernièrement, un journal (2) appelant « théorie catholique » la théorie du dualisme, de l'antagonisme absolu entre la matière et l'esprit, accusait les Docteurs de l'Église d'avoir enseigné que « la matière, c'est le péché et l'abomination » ; et il nous attribuait cette conclusion : « Pour être sage, pur et intègre, il faut avoir l'estomac délabré; la liberté d'un peuple est en proportion de sa pauvreté, la famine et la disette sont nécessaires pour arracher les peuples à l'immense servitude et à la débauche fangeuse. »

L'auteur de ce factum ne s'apercevait pas qu'il flétrissait là une... hérésie condamnée par l'Église, le molinisme, la doctrine « de l'anéantissement pervers » comme l'appelait Bossuet. Non! la matière n'est pas mauvaise, « la création corporelle est naturellement bonne, dit saint Thomas d'Aquin, elle n'éloigne point de Dieu, elle ramène à Dieu; elle a été produite par Dieu pour représenter sa divine bonté (3). »

Les Pères autorisent la recherche de la richesse, quand un but conforme à la justice sanctifie cette sollicitude. Joseph de Maistre appelait de ses vœux « le jour où le plus grand bonheur possible sera le partage du plus grand nombre d'hommes possible. » L'Ange de l'école a dit de même : « La richesse n'a rien de mauvais en elle-même; elle est nécessaire et utile à la vie active; elle aide à la félicité extérieure... Jésus-Christ n'a point méprisé les richesses en elles-mêmes; mais il n'y a pas tenu pour lui-même. Il nous a, d'ailleurs, appris par son exemple à prendre soin de l'argent, à conserver et bien administrer les richesses pour le bien de la communauté et le soulagement des pauvres... Acquérir la richesse pour l'avantage commun, c'est une vertu (4). »

Guidé par cet enseignement vigoureux, M. Périn a donc pu s'écrier avec éloquence :

« Qui songerait aujourd'hui, au point de vue où la civilisation chrétienne nous a mis, à contester que l'idée de la vie sociale implique, non-

(1) Si vos manseritis in sermone meo... cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos. (S. Joan, VIII, 31-32.)

(2) *L'Association*, citée par le *Mémorial catholique*.

(3) *De la Création*, Q. 14, 1-2. *Des Effets de la Rédemption*, Q. 48 et 49, 69, 3 à 5.

(4) *Sum. theol.*, 22, Q. 126, 1 à 3. *De la manière dont le Christ a vécu*, Q. 40, 2.

seulement la grandeur et la prospérité de tout, mais encore la grandeur et la félicité de chacun des individus qui la composent? Une société qui serait puissante et heureuse dans ses classes supérieures, mais qui verrait s'agiter, dans ses rangs inférieurs, des populations courbées sous le poids de la misère et du vice, ne saurait être acceptée aujourd'hui, pas plus par le politique que par le chrétien, pour l'idéal d'une société forte et prospère. Pour le chrétien, tous les hommes sont frères, fils d'un même père en la chair, qui est Adam et d'un même père en esprit, qui est Dieu même. Tous peuvent donc aspirer à la possession des biens de l'âme et du corps que Dieu a donnés à tous, sous la condition de les conquérir par le travail et la vertu.

« La perfection de la vie sociale serait la participation complète de tous à tous les dons de Dieu, dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel...

« ... Le peuple le plus fort et le plus grand sera le peuple où les classes les plus nombreuses seront en possession de ces vertus qui font l'énergie et la grandeur de l'âme;... ce sera celui, enfin, où le plus grand nombre se trouvera, par le travail, en possession de cette part de biens matériels qne réclament les premières nécessités de la vie, et qui sont une des conditions de cette liberté extérieure sans laquelle la liberté même de l'esprit peut être souvent troublée (1). »

Si quelque chose manque au livre de M. Périn c'est peut-être la science de l'espérance. Le professeur de Louvain n'accuse-t-il pas trop amèrement la société contemporaine de se laisser envahir par les turpitudes et les misères du vieux monde? « Il faut remonter aux plus mauvais jours du paganisme, dit-il quelque part, pour retrouver une telle altération du sens moral (2). » Dans un autre endroit, il déclare que si quelque chose a progressé, c'est la vie matérielle; quant à la vie morale, elle est en décadence.

On ne peut s'empêcher d'admirer ces vigoureuses protestations qui jaillissent des profondeurs d'une âme saintement indignée; mais nous nous demandons s'il ne faudrait pas insister davantage sur le bon côté des choses actuelles. Il y a des ténèbres, mais il y a aussi des lumières.

Nous n'insisterons ni sur ce point ni sur aucun autre, la Revue voulant se borner pour aujourd'hui à annoncer la réimpression du très-remarquable ouvrage de M. Périn.

III

Les prêtres, établis par Dieu les missionnaires de la vérité au milieu du monde, ont plus que jamais besoin, en face des altérations quotidiennes de la morale, de la doctrine, du culte et de la hiérarchie catholiques, de conserver intact le dépôt qu'ils ont reçu, en interrogeant avec assiduité les

(1) *De la Richesse*, etc., t. I, liv. 1, ch. VI, p. 34-36.
(2) T. II, liv. VI, ch. 2, p. 110.

monuments de notre foi. Mais où s'alimentera cette science sacrée? Aux sources théologiques. Le prêtre consultera le Trésor biblique, la Patrologie, les Collections des conciles, le Bullaire romain, les Décisions des Congrégations romaines. Ici, une difficulté trop commune se présente. Ces sources théologiques, qui se composent de plusieurs centaines de volumes in-folio, dont le prix total est d'environ dix mille francs, sont inaccessibles à la plupart des ecclésiastiques, qui disposent de peu d'argent et de temps. Ou bien, il faut recourir à des manuels, des abrégés, des dictionnaires, des Histoires de l'Église, où ces matières sont disséminées, tronquées, sans développement et sans explication suffisante.

Nous croyons donc que M. l'abbé Guérin et son éditeur comblent une désastreuse lacune et satisfont au vœu le plus ardent du clergé et des chrétiens studieux, en préparant une collection de tous ces monuments de la religion catholique, collection complète, facile à acquérir et à sonder. Aucun membre du clergé ne pourra maintenant ignorer les pages les plus importantes des Annales humaines, les redressements de la raison et de la morale de l'humanité par sa divine directrice, l'Eglise : M. Paul Guérin fournit à chaque ecclésiastique tous les matériaux désirables pour travailler soi-même, sans avoir besoin d'adresser des consultations quotidiennes aux rares détenteurs des collections primitives. Aussi, des personnes compétentes à qui l'initiateur de cette œuvre a soumis son plan, y ont applaudi par de chaleureux encouragements à l'exécuter sans retard, et par la promesse qu'il sera accueilli favorablement de tout le clergé. Toutes les mesures ont été prises pour une bonne et rapide exécution. Les Conciles viennent de paraître; M. Paul Guérin reproduit, outre les décrets, toutes les pièces propres à jeter quelque jour sur les questions agitées dans les conciles. Le tome premier débute par un abrégé de la doctrine de l'Eglise sur l'origine de ces saintes assemblées, sur leur autorité, sur leur convocation, etc.

Dans un historique succint, l'auteur expose les circonstances qui ont provoqué chaque réunion, il raconte les discussions et les incidents principaux qui s'y sont produits. Un sommaire indique, résume, classe les matières qui concernent les décrets d'un concile. Une traduction libre reproduit en français, sans en rien retrancher, tous les décrets, tels qu'ils sont dans les sources, les éclaircit, en précise le sens. Pour les conciles généraux, à cause de leur prépondérance, M. Guérin a mis le texte en regard de la traduction. Cette traduction est complétée par un commentaire ou par des notes où les canons sont rapprochés des diverses interprétations qui en ont été faites, des usages du temps et du lieu, des autres décisions relatives au même objet. On constate les résultats qu'ils ont produits, la permanence de chaque loi, ses modifications, sa cessation. On y fait aussi connaître l'origine, la nature, le progrès, l'extinction de chaque erreur, de

chaque abus, de chaque dissension. On indique la filiation de ces erreurs et comment celles de notre temps se trouvent réfutées d'avance dans les anciennes définitions de l'Eglise.

L'ouvrage se composera de 3 volumes grand in-8. Aussitôt que le futur concile aura eu lieu, M. l'abbé Guérin le publiera comme les autres avec l'historique, le texte latin des décrets, la traduction française et toutes les pièces, tous les éclaircissements nécessaires; il paraîtra dans le même format que les autres, avec lesquels il ne formera qu'un seul ouvrage. Peut-être, selon le conseil des nombreux souscripteurs, M. l'abbé Guérin mettra-t-il le concile de Trente, tous les conciles tenus depuis et le prochain concile œcuménique dans ce troisième volume qui comprendrait ainsi la collection des *Conciles modernes et contemporains*.

Voici le plan auquel se rattache la Collection des Conciles; les *Sources théologiques* comprendront :

1° Le Trésor biblique, *Thesaurus biblicus*, latin-français et notes. Ouvrage dans lequel tous les textes, tous les faits, tous les exemples de la Bible qui se rapportent au même sujet sont réunis ; les sujets sont rangés par ordre alphabétique, avec indication des livres sacrés, des chapitres et des versets d'où ils sont tirés, afin de faciliter les recherches : une traduction et des notes expliquent clairement le sens. 2 ou 3 vol. in-8.

2° Petite patrologie, où sur chaque Père on expose l'histoire de sa vie, l'analyse de ses ouvrages, le précis de ses doctrines. Au moyen d'une table générale des matières, par ordre alphabétique, le lecteur aura le sentiment de tous les Pères sur le même sujet. Environ 5 vol. in-8.

3° Les Conciles généraux et particuliers. 3 vol. in-8.

4° Analyse du Bullaire romain, c'est-à-dire de tous les actes émanés des souverains Pontifes (lettres apostoliques, décrétales, encycliques, rescrits, bulles, brefs, indults, concordats, allocutions, *motu proprio*, etc.,) depuis les lettres de saint Clément jusqu'à la dernière allocution de Pie IX; on trouvera pour chaque pape : 1° une biographie ; 2° une notice bibliographique pour chaque acte papal, l'historique exposant à quel propos, dans quelles circonstances cet acte a été fait, comment il a été reçu, quels résultats il a produits, etc. ; une analyse donnant le sens exact, précis, complet de chaque acte, quelquefois les propres termes du pontife, quelquefois le texte latin pour plus de clarté ou à cause de l'énergie particulière des mots latins et de l'importance de la matière. Une table alphabétique permet de classer les matières, de réunir tout ce qui a rapport au même sujet. 2 ou 3 vol.

5° Analyse des décisions des Congrégations romaines. Dans une introduction on expose l'origine, la constitution, l'autorité, les attributions de chaque Congrégation, quelles règles elles suivent, comment elles procèdent. Enfin on donne l'analyse de toutes leurs décisions relatives aux livres

défendus (règle de l'*Index*, liste des livres condamnés); à la discipline (*Congrégation du Concile de Trente*); aux affaires et consultations des *évêques* et des *réguliers;* aux rites et cérémonies sacrées (*Congrégation des Rites*); à l'éducation, à l'instruction, aux colléges et universités catholiques (*Congrégation des Etudes*); aux missions (*Congrégation de la Propagande*); à la juridiction des jugements ecclésiastiques (*Congrégation des Immunités*); *aux indulgences et aux reliques*, etc. 3 ou 4 vol.

Le simple titre de cette collection en révèle l'immense utilité; qu'il s'agisse de dogme, de morale, de discipline, de liturgie, etc., que l'on veuille s'éclairer soi-même ou instruire les autres, dans les écoles de théologie, dans les conférences ecclésiastiques, dans les catéchismes, en chaire, au tribunal de la pénitence, toutes les fois où il faut exposer ou appuyer une vérité, éclairer un doute, on le fait par l'Ecriture sainte, par les Pères et les Saints, par les Conciles, par les Papes, par les Congrégations romaines: c'est ce que favoriseront éminemment les *Sources théologiques* (V. Palmé, éditeur).

III

Lorsque le prêtre est amené, par quelque appel de la charité, à étudier l'état politique de cette société européenne où les peuples sont en droit d'attendre des souverainetés chrétiennes le solide appui de leur prospérité, lorsqu'il regarde ces peuples tous formés par le Christianisme, que voit-il? Une nation qui envoie tous les jours ses enfants sur tous les chemins de l'exil, dévorée par un despotisme brutal et pourtant n'abdiquant jamais sa foi dans l'avenir. La mission du prêtre est dès lors toute tracée. Au milieu de l'atonie générale, quand le culte des intérêts matériels, complice de toutes les félonies, préoccupe presque exclusivement les esprits, le prêtre catholique élève seul la voix pour flétrir la politique de la force, la politique de la ruse, la politique de la terreur et de la corruption.

Il faut donc lire la courageuse harangue du P. Lescœur (1). Le moscovitisme, s'il anéantit la Pologne, ne décourage pas l'indignation de ses défenseurs. A cette heure, il ne craint rien des puissances de la terre; mais un jour il tremblera devant la prière méprisée de Pontife, et devant ces protestations sacerdotales qui portent au Ciel les larmes des opprimés et le sang des martyrs.

OSCAR HAVARD.

(1) *La Souveraineté Moscovite et la Pologne Catholique*, discours prononcé en l'Eglise de la Madeleine, le Jeudi-saint 9 avril 1868, en faveur de la Conférence polonaise de Saint-Vincent-de-Paul, par le R. P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. Une brochure in-8°. Paris Palmé. 1 fr. Au profit des pauvres soutenus par la Conférence polonaise.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

NOTRE-DAME DE LOURDES[1]

XLIX

Bernadette venait de reprendre le chemin de Lourdes. Dans la foule immense dont nous avons fait le tableau et qui s'écoulait lentement, on se demandait avec mille commentaires divers ce que pouvait signifier l'ordre étrange et mystérieux donné par l'Apparition à l'enfant une semaine auparavant, ordre réitéré plusieurs fois et notamment ce jour-là même. On en examinait tous les détails, on en pesait toutes les circonstances.

La Vierge s'adressant à la fille des hommes et parlant peut-être en elle à nous tous avait ordonné à Bernadette de s'éloigner du Gave, de monter vers le roc jusqu'au coin le plus reculé de la Grotte, de boire, de manger de l'herbe et de se laver à la Fontaine encore invisible. L'enfant, obéissant à la voix céleste, avait fait ces choses. Elle avait gravi la pente escarpée. Elle avait mangé l'herbe. Elle avait creusé la terre. Et l'eau avait jailli, d'abord faible et bourbeuse, puis plus abondante et moins trouble ; et, à mesure qu'on y puisait, elle était devenue en quelques jours un jet d'eau puissant et magnifique, clair comme le cristal, un fleuve de vie pour les malades et les infirmes.

Il n'était pas besoin d'être profondément versé dans la science du Symbolisme pour comprendre le sens profond, le sens si admirablement actuel de cet ordre, où l'imbécillité philosophique n'apercevait qu'une bizarrerie.

Quel est le mal du monde moderne? Dans l'ordre des idées, n'est-ce pas l'orgueil? Nous vivons dans un temps où l'homme se fait Dieu. Dans l'ordre des mœurs, n'est-ce pas le sensualisme le plus effréné, l'amour de tout ce qui passe? Quelle est la cause et quel est l'objet de cette activité prodigieuse, de cette étonnante industrie qui bouleverse le monde? L'homme veut jouir. A travers tant de fatigues, il cherche le bien-être physique, il cherche les plaisirs, il cherche la satisfaction de ses plus matériels, de ses plus égoïstes instincts. Il place son but ici-bas, comme s'il était éternel. Et voilà pourquoi il s'éloigne

(1) Voir la *Revue* des 10 décembre, 25 mai et 10 juin derniers.

dédaigneusement de l'Église, sans se douter qu'elle seule a le secret de la vie véritable et du bonheur sans fin.

— O mortels insensés, dit la Mère du genre humain, n'allez pas vous désaltérer à ce Gave qui passe, à ces passions éphémères qui mentent en disant « toujours », à la vie apparente des sens qui n'est qu'une mort, à ces joies de la matière qui tuent l'esprit, à ces eaux qui irritent la soif au lieu de l'apaiser, à ces eaux impuissantes qui vous donnent à peine l'illusion d'un instant et qui vous laissent tous vos maux, toutes vos douleurs, toutes vos misères ! Quittez ces ondes tumultueuses et agitées, tournez le dos à ces flots qui s'enfuient, à ce torrent qui se précipite à l'abîme. Venez à la Source qui désaltère et qui calme, qui guérit et qui ressuscite. Venez boire à la Fontaine de la vraie joie et de la vraie vie, à cette Fontaine qui sort du roc immuable sur lequel l'Eglise a posé ses fondements éternels. Venez boire et vous laver à la Fontaine jaillissante...

— Boire à la Fontaine ! Mais où donc est-elle ? Où donc se trouve dans le roc de l'Eglise cette Source de grâces inouies ? Hélas ! le temps n'est plus où l'Eglise faisait marcher les paralytiques et rendait la vue aux aveugles ! Vainement nos yeux regardent le roc immobile, nos yeux ne la voyent pas, cette Fontaine de Miracles où les malades sont guéris. Ou elle n'exista jamais ou elle est tarie depuis dix huit cents ans. »

Ainsi s'exprime le Monde.

— Demandez et vous recevrez, dit la sainte Parole. Si les prodiges ne surgissent pas à vos yeux comme au temps des Apôtres, c'est que, tournés vers la vie des sens, c'est que, ne croyant qu'à ce que vous voyez des yeux du corps, vous ne cherchez pas la miraculeuse Fontaine dans les secrets de la Bonté divine. Vous ne voyez point, dites-vous, l'eau jaillir dans le coin mystérieux du Sanctuaire ? O Bernadette, ô Humanité, croyez pourtant. Venez et puisez avec cette foi entière qu'a le nourrison quand il colle ses lèvres sur le sein maternel. La Providence est une mère, et voilà que la Fontaine vient et qu'elle augmente à mesure que l'on y puise, absolument comme arrive le lait aux lèvres de l'enfant.

— Boire ! Mais cette eau qui sort du rocher passe à travers des éléments impurs. Le Clergé a mille défauts humains, il a des idées particulières qui ne sont point du Ciel. On a mêlé la terre à la Source divine. Me laver ! Mais je suis plus instruit, mais je suis moins souillé, mais je suis plus généreux que ce prêtre !

— Orgueilleux, n'es-tu pas toi-même formé du limon terrestre? *Memento quia pulvis es...;* mange de l'herbe, humilie-toi et souviens toi de ton origine. Tout ce qui te nourrit ne passe-t-il pas par la terre, et la vie quotidienne ne te vient-elle pas toujours par cet élément?

La Source est tarie? L'humble foi la fera jaillir. Elle est bourbeuse? elle est impure? Buvez, buvez à longs traits et elle deviendra claire, transparente, lumineuse. Enseignement manifeste donné à tous les fidèles. Voulez-vous améliorer le Clergé? voulez-vous sanctifier l'élément humain de l'Église? Participez aux sacrements que le sacerdoce distribue. Soyez brebis, vous aurez des Pasteurs. Lavez-vous dans l'âme de ce prêtre, elle se purifiera en vous purifiant. Vous avez laissé perdre la Source des Miracles, en n'en usant point. C'est par une marche inverse, c'est en vous en servant que vous la devez retrouver.

L

Bien que la foule fût surtout immense le matin à l'arrivée de Bernadette, il ne faut pas croire que durant le jour la solitude se fit aux Roches Massabielle. Un va-et-vient perpétuel avait lieu sur le chemin de cette Grotte, désormais célèbre, que chacun examinait en tous sens, devant laquelle on priait, dont quelques-uns détachaient des fragments pour en faire de pieux souvenirs.

Ce jour-là, dans l'après-midi, il y avait encore quatre ou cinq cents personnes stationnant de la sorte sur les rives du Gave au lieu de l'Apparition.

Tout est contraste en ce bas monde. Tandis que les mille sentiments que nous avons indiqués agitaient la contrée au spectacle ou au bruit de ces événements extraordinaires, une scène déchirante se passait autour d'un berceau dans une pauvre maison de Lourdes où demeurait une famille de journaliers, Jean Bouhohorts et Croisine Ducouts, sa femme.

Dans ce berceau gisait un enfant de deux ans environ, infirme, mal constitué, n'ayar jamais pu marcher, constamment malade et épuisé depuis sa na .nce par une fièvre lente, une fièvre de consomption, que rien n'avait pu vaincre. Malgré les soins éclairés d'un médecin du pays, M. Peyrusse, l'enfant touchait à son heure dernière. La mort étendait ses teintes livides sur ce visage que de si longues souffrances avaient rendu d'une maigreur effrayante.

Le père, calme dans sa douleur, la mère au désespoir le regardaient mourir.

Une voisine, Françonnette Gozos, s'occupait déjà de préparer des linges pour ensevelir le corps et, en même temps, elle s'efforcait de faire entendre à la mère des paroles de consolation.

Celle-ci était éperdue de douleur. Elle suivait avec anxiété les progrès de l'agonie.

L'œil était devenu vitreux, le corps était dans une immobilité absolue, la respiration avait cessé d'être sensible.

— Il est mort, dit le Père.

— S'il n'est pas mort, dit la voisine, il va mourir, ma pauvre amie. Allez pleurer auprès du feu pendant que tout à l'heure je le plierai dans ce linceul.

Croisine Ducouts (c'était le nom de la mère) semblait ne pas entendre. Une idée soudaine venait de s'emparer de son âme, et ses larmes s'étaient arrêtées :

— Il n'est pas mort! s'écria-t-elle, et la sainte Vierge de la Grotte va me le guérir.

— La douleur la rend folle ! dit tristement Bouhohorts.

La voisine et lui essayèrent vainement de détourner la mère de son idée. Celle-ci venait de tirer du berceau le corps déjà immobile de l'enfant et l'avait plié dans son tablier.

— Je cours à la Vierge, s'écria-t-elle en se dirigeant vers la porte.

— Mais, ma bonne Croisine, lui disaient son mari et Françonnette, si notre Justin n'est pas encore entièrement mort, tu vas le tuer tout à fait.

La Mère, comme hors d'elle-même, ne voulut rien entendre, et sortit.

— Qu'il meure ici ou qu'il meure à la Grotte, qu'importe! Laissez-moi implorer la Mère de Dieu.

Et elle sortit, emportant son enfant.

Comme elle l'avait dit, « elle courait à la Vierge ». Elle marchait avec rapidité, priant à haute voix, invoquant Marie, et ayant, aux yeux de ceux qui la voyaient passer, les allures d'une insensée.

Il était cinq heures. Quelques centaines de personnes se tenaient devant les Roches Massabielle.

Chargée de son précieux fardeau, la pauvre mère perça la foule. A l'entrée de la Grotte, elle se prosterna et pria. Puis elle se traîna à genoux vers la Source miraculeuse. Sa figure était ardente, ses yeux

animés et pleins de larmes, toute sa personne en un certain désordre occasionné par l'extrême douleur.

Elle était arrivée près du bassin creusé par les carriers. Le froid était glacial.

— Que va-t-elle faire? se disait-on.

Croisine tire de son tablier le corps tout nu de son enfant à l'agonie. Elle fait sur elle-même et sur lui le signe de la Croix. Et puis, sans hésiter, d'un mouvement rapide et déterminé, elle le plongea tout entier, sauf la tête, dans l'eau glacée de la Source.

Un cri d'effroi, un murmure d'indignation sort de la foule.

— Cette femme est folle! s'écrie-t-on de toutes parts, et on se presse autour d'elle pour l'empêcher.

— Vous voulez donc tuer votre enfant? lui dit brutalement quelqu'un.

Il semblait qu'elle fût sourde. Elle demeurait comme une statue, la statue de la Douleur, de la Prière et de la Foi.

Quelqu'un lui toucha l'épaule. La Mère se retourna alors, tenant toujours son enfant dans l'eau du bassin.

— Laissez-moi, laissez-moi! dit-elle d'une voix à la fois énergique et suppliante. Je veux faire ce que je pourrai : le bon Dieu et la Sainte Vierge feront le reste.

Plusieurs remarquèrent la complète immobilité de l'enfant et sa physionomie cadavérique.

— L'enfant est déjà mort, dirent-ils. Laissons-la faire, c'est une mère que la douleur égare.

Non! sa douleur ne l'égarait point. Elle la conduisait au contraire dans le chemin de la foi la plus haute, de cette foi absolue, sans hésitation et sans défaillance à laquelle Dieu a promis solennellement de ne jamais résister. La Mère de la terre sentait au fond d'elle-même qu'elle s'adressait au cœur de la Mère qui est au ciel. De là, cette confiance sans bornes, dominant la terrible réalité de ce corps moribond qu'elle tenait en ses mains. Sans doute, tout aussi bien que la multitude, elle voyait qu'une eau glaciale comme celle où elle plongeait son enfant, était faite, suivant les lois ordinaires, pour tuer infailliblement ce pauvre être bien-aimé et achever soudainement cette agonie par la mort. N'importe! son bras demeurait ferme et sa Foi ne faiblissait point. Pendant un long quart-d'heure, aux yeux stupéfaits de la multitude, elle tint son enfant dans cette eau mystérieuse, jaillie

naguère sur un geste de la Mère toute-puissante du Dieu mort et ressuscité.

Spectacle sublime de la foi catholique! Cette femme précipitait son fils agonisant dans le plus imminent des périls terrestres, pour y chercher, au nom de la Vierge Marie, la guérison venant du ciel. Elle le poussait naturellement vers la Mort pour le conduire surnaturellement à la Vie! Quelle foi il fallait à cette mère pour garder ainsi, par la seule force de sa croyance religieuse, son pauvre enfant dans ce danger évident, au milieu des cris, des objurgations et des injures que la foule groupée autour d'elle ne cessait de lui adresser! — Jésus louait la foi du centenier. En vérité, celle de cette mère nous paraît plus grande encore.

Devant cet acte de foi si simple et si grand, le cœur de Dieu ne pouvait point ne pas être ému. Notre Père, ce Père si invisible et si manifeste, se penchait sans doute en même temps que la Vierge sainte sur cette scène et bénissait cette Chrétienne, cette croyante des premiers temps.

L'enfant, durant cette longue immersion, avait gardé l'immobilité du cadavre. La Mère le replia dans son tablier et rentra chez elle en toute hâte.

Le corps était glacé.

— Tu vois bien qu'il est mort! dit le Père.

— Non, dit Croisine, il n'est pas mort! La sainte Vierge le guérira.

Et la pauvre femme coucha l'enfant dans son berceau.

Il y était à peine depuis quelques instants que l'oreille attentive de la Mère s'étant penchée sur lui :

— Il respire! s'écria-t-elle.

Bouhohorts se précipita et écouta à son tour. Le petit Justin respirait en effet. Ses yeux étaient fermés et il dormait d'un profond et paisible sommeil.

La mère, elle, ne dormit point. Le soir et pendant la nuit elle venait à tout instant écouter cette respiration de plus en plus forte et régulière, et elle attendait avec anxiété le moment du réveil.

Il eut lieu à la naissance du jour.

La maigreur de l'enfant n'avait point disparu, mais son teint était coloré, et ses traits reposés. Dans ses yeux souriants, tournés vers sa mère, brillaient les doux rayons de la vie.

Pendant ce sommeil, profond comme celui que Dieu avait envoyé à Adam, la main mystérieuse et toute-puissante de qui tout bien découle

avait ranimé et réparé, nous n'osons dire ressuscité, ce corps naguère encore immobile et glacé.

L'enfant demanda le sein de sa mère, et il but à longs traits.

Lui, qui n'avait jamais marché, il voulut se lever et se promener par la chambre. Mais la mère, si courageuse la veille et si pleine de foi n'osait croire à la guérison et tremblait à la pensée du danger disparu. Elle résista aux sollicitations réitérées de l'enfant et se refusa à le tirer de sa couche.

Le jour se passa ainsi. A tout instant, l'enfant demandait le sein maternel. La nuit vint et fut paisible comme la précédente.

Le père et la mère sortirent avant le jour pour aller au travail. Leur Justin dormait encore dans son berceau.

Quant la Mère en rentrant ouvrit la porte, un spectacle se présenta tout à coup à elle, qui manqua la faire défaillir.

Le berceau était vide. Justin s'était levé tout seul de sa couche : il était debout et il allait çà et là, touchant les meubles et dérangeant les chaises.

Le petit paralytique marchait.

Quel cri de joie poussa Croisine à cette vue, le cœur des mères peut seul le deviner. Elle voulut s'élancer, mais ne le put, tant elle était saisie. Ses jambes tremblaient. Elle était sans force contre son bonheur, elle s'appuya contre la porte.

Une vague terreur se mêlait toutefois, malgré elle, à sa rayonnante allégresse.

— Prends garde ! tu vas tomber, cria-t-elle avec anxiété.

Il ne tomba point ; sa marche était assurée et il courut se jeter dans les bras de sa mère qui l'embrassa en pleurant.

« Il était guéri depuis hier, pensait-elle, puisqu'il voulait se lever et marcher, et moi, comme une impie, dans mon manque de foi, je l'ai seule empêché. »

— Tu vois bien qu'il n'était pas mort et que la Sainte Vierge l'a sauvé, dit-elle à son mari lorsqu'il rentra.

Ainsi parlait cette mère bienheureuse.

Françonnette Gozos, celle qui avait assisté l'avant-veille à l'agonie et préparé le linceul pour l'ensevelissement du petit Justin était survenue et en croyait à peine ses yeux. Elle ne pouvait se lasser de regarder l'enfant comme si elle eût voulu s'assurer de son identité.

— C'est bien lui ! s'écriait-elle. C'est pourtant lui ! pauvre petit Justin !

Ils se mirent à genoux.

La mère joignit pour les tourner vers le ciel les deux mains de son enfant et tous ensemble remercièrent la Mère des miséricordes.

La maladie ne revint pas. L'enfant grandit et n'eut point de rechute. Voilà de cela dix ans. Celui qui écrit ces pages a voulu le voir ces jours derniers. Il est fort, il est bien portant : seulement sa mère se désole de lui voir faire parfois l'école buissonnière et elle lui reproche d'aimer trop à courir.

M. Peyrusse, le médecin qui avait soigné l'enfant, convint avec la plus entière bonne foi de l'impuissance radicale de la médecine à expliquer l'événement extraordinaire qui venait de s'accomplir.

MM. les docteurs Vergez et Dozous examinèrent séparément ce fait, d'un si haut intérêt pour la science et pour la vérité, et, pas plus que M. Peyrusse, ils n'y purent voir autre chose que l'action toute-puissante de Dieu. Les uns et les autres constatèrent trois circonstances remarquables qui donnaient manifestement à cette guérison le caractère surnaturel : — la durée de l'immersion ; — son effet immédiat ; — et la faculté de marcher manifestée dès que l'enfant était sorti du berceau.

Les conclusions du rapport de M. Vergez étaient formelles à cet égard :

Un bain d'eau froide au mois de février, d'une durée d'un quart d'heure, infligé à un enfant épuisé, agonisant, devait, d'après toutes les données théoriques et expérimentales de la Science, amener une mort immédiate. « Car, ajoutait l'habile praticien, si les affusions d'eau « services froide, surtout quand elles se répètent, peuvent rendre de « grands dans les affections adynamiques graves, ce moyen est soumis « à des règles dont la transgression n'a pas lieu sans des dangers réels « pour la vie. En thèse générale, la durée de l'application de l'eau « froide ne doit pas aller au delà de peu de minutes, parce que la « dépression occasionnée par le froid détruirait tout pouvoir de « réaction dans l'organisme.

« Or, la femme Ducouts, ayant plongé son enfant dans l'eau de la « Fontaine, l'y a maintenu pendant plus d'un quart d'heure. Elle a « donc demandé la guérison de son fils à des procédés absolument « condamnés par l'expérience et par la raison médicale, et elle ne « l'en a pas moins obtenue immédiatement ; car quelques moments « plus tard, il s'endormait d'un sommeil calme et profond qui ne « cessait qu'environ douze heures après.

« Et afin que la plus vive lumière vînt éclairer ce fait, pour qu'au-
« cune incertitude ne pût planer sur sa réalité et sur l'instantanéité
« de sa production, l'enfant, *qui n'avait jamais marché*, s'échappe
« du berceau et se met à marcher avec l'assurance que donne l'ha-
« bitude, montrant ainsi que sa guérison a eu lieu, sans convales-
« cence, *d'une façon toute surnaturelle* (1). »

LI

D'autres guérisons non moins certaines, non moins faciles à constater, continuaient de se produire de tous côtés. Il serait impossible de les rapporter en détail, tant à cause de leur nombre que parce que l'auteur de ce livre s'est imposé la loi de ne rien raconter dans cet ordre de faits, dont il n'ait contrôlé lui-même l'exactitude, non seulement par la déposition des témoins directs de l'événement, mais encore par celle des personnes favorisées de grâces si merveilleuses. Quel que soit d'ailleurs l'intérêt de toute action de l'ordre surnaturel, nous avons dû écarter de notre récit beaucoup de ces admirables prodiges parfaitement constatés, même par nous, et nous restreindre aux miracles les plus frappants et les plus incontestablement avérés. Prenons cependant au hasard, dans les procès-verbaux de la Commission nommée plus tard pour examiner ces événements, quelques-unes des guérisons qui eurent lieu vers cette époque, qui furent authentiquement vérifiées et dont le bruit se répandit par conséquent, dès l'origine, dans toute la contrée. Le restaurateur Blaise Maumus avait vu disparaître et se fondre, en y plongeant la main, une loupe énorme qu'il avait à l'articulation du poignet. La veuve Crozat, sourde depuis vingt années à ne pas entendre les offices, avait soudainement recouvré l'ouïe en faisant usage de cette eau. Par un semblable prodige, Auguste Bordes, boiteux depuis longtemps à la suite d'un accident, avait vu sa jambe se redresser, reprendre sa force et sa forme naturelles. Tous les gens que nous venons de nommer étaient de Lourdes, et chacun pouvait se rendre compte de ces faits absolument certains, qui ont été avérés plus tard par l'enquête approfondie de la Commission épiscopale, et attestés avec les plus grands détails dans le rapport officiel des médecins.

(1) Rapport de M. le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, à la Commission d'enquête nommée par Mgr l'évêque de Tarbes.

LII

A supposer qu'il fût dans le vrai en son parti pris de négation, le Parquet, dont nous avons dit les dispositions anti-superstitieuses, avait dans ces miracles, publiquement attestés et proclamés, une excellente occasion de faire une enquête sévère et de poursuivre, s'il y avait lieu, les auteurs ou propagateurs de ces nouvelles, évidemment de nature à égarer la conscience publique et à jeter le trouble dans les esprits. Rien n'était plus facile que de prendre en ces matières l'imposture en flagrant délit. Ces guérisons en effet n'échappaient point, comme les Apparitions que Bernadette apercevait seule, à l'examen de chacun, à la vérification, au contrôle. Ces faits tombaient sous les sens. Ils étaient nombreux et ce n'étaient point des cas isolés : il y en avait déjà vingt-cinq ou trente. Ils étaient à portée de qui voulait les examiner ; tous ceux que nous avons cités concernaient des habitants de la ville. Tout le monde pouvait les vérifier, les étudier, les analyser, reconnaître leur vérité ou les convaincre de mensonge.

Le Merveilleux quittait l'invisible, il devenait matériel et palpable. Dans la personne des malades incurables rendus à la santé, des paralytiques qui marchaient et qui se mouvaient, il disait à tous comme Jésus-Christ ressuscité à l'apôtre Thomas : « Voyez mes pieds, voyez mes mains. Regardez ces yeux qui ont retrouvé la vue, ces moribonds revenus à la vie, ces sourds qui entendent, ces boiteux qui courent avec l'agilité de la santé et de la force. » Le Merveilleux s'était pour ainsi dire incarné en tous ces incurables guéris soudainement, et, s'attestant publiquement lui-même, il provoquait les enquêtes, les examens, les poursuites. Il devenait possible, qu'on nous permette cette expression, de le saisir corps à corps et de l'appréhender au collet.

C'était là, chacun le comprenait, le cœur même de la question. Il fallait avoir raison de ces faits extraordinaires. Aussi n'était-il personne qui ne cherchât à deviner les moyens habiles et énergiques qu'allait déployer cette fraction du monde officiel qui avait jusque-là montré une si ferme résolution de poursuivre sans rémission et d'écraser le fanatisme.

Quels interrogatoires allait faire subir la Police ? Quelle instruction judiciaire allait commencer le Parquet ? A quelles mesures sévères allait avoir recours l'Administration ? — L'Administration, le Parquet la Police ne firent rien et, se tournant d'un autre côté, ne jugèrent

point à propos de se hasarder dans l'examen public de ces faits si notoires, dont le bruit remplissait toute la contrée.

Que signifiait, en présence de ces prodiges éclatants, une si singulière abstention? Elle signifiait que l'incrédulité est prudente.

Même au milieu de leurs emportements et de leurs passions, les partis ont parfois un certain instinct de conservation qui les avertit que le danger où ils vont se précipiter est capital et qui les fait reculer. Ils cessent tout à coup de marcher dans la logique de leur situation et ils n'osent attaquer leur adversaire en ce point décisif, vers lequel ils couraient étourdiment en poussant à l'avance des cris de triomphe. Ils comprennent soudainement qu'ils seraient vaincus net, brusquement et sans rémission, et que leur mort est là. Que font-ils? ils rebroussent chemin et vont faire la petite guerre sur des terrains moins périlleux.

Dans l'ordre militaire, tout cela est fort bien. Dans l'ordre des idées, une telle prudence paraît difficilement conciliable avec une entière bonne foi. Elle suppose une vague conscience de la faiblesse de sa propre thèse, et de la vérité des choses que l'on combat. Ne pas oser affronter l'examen d'un fait dont l'existence serait le renversement de nos doctrines, c'est déclarer soi-même qu'on est incertain de ce qu'on affirme si hautement ; c'est montrer qu'on a peur de la vérité ; c'est s'avouer vaincu d'avance et se mettre en fuite sans entreprendre de lutter ; c'est trembler devant la lumière.

Telles étaient les réflexions que faisaient les meilleurs esprits de ce pays en voyant le mouvement de recul et l'abstention des pouvoirs hostiles devant ces nouvelles miraculeuses qui se répandaient de toutes parts.

LIII

L'incrédulité toutefois n'était pas convertie. Elle n'était que déconcertée. Elle se sentait vaincue par la force des choses, par l'évidence des événements, par la brusque invasion du Merveilleux. Mais ce serait bien mal connaître le cœur humain que de penser que de telles choses fussent suffisantes pour amener les hommes de parti pris à l'humble reconnaissance de leur erreur. La liberté humaine a le terrible pouvoir de résister à tout, même à Dieu. Le soleil éclaire le monde et illumine les espaces où se meuvent les globles de notre Univers. Pour résister à sa toute-puissance, pour la vaincre et l'éteindre en soi-même il n'est cependant besoin que de fermer les yeux. Il en est

de même dans l'âme de l'homme. L'âme aussi peut fermer les yeux et se rendre insensible à l'éclat de la vérité. Les ténèbres ne sont point le fait de l'infirmité de l'entendement : elles résultent d'un acte de la volonté qui s'obstine et se complaît à s'aveugler.

L'homme pourtant, en ces matières, a besoin de se tromper lui-même et de se donner, vis-à-vis de sa propre conscience, une certaine apparence de sincérité. Il n'est pas assez déterminé pour nier ou combattre, résolument et en face, la vérité clairement connue, l'évidence. Que fait-il ? Il s'applique à demeurer dans une certaine obscurité qui lui permette de lutter contre elle sans y bien voir, et qui lui serve en quelque sorte d'excuse. Oubliant que dès qu'elle est volontaire, l'ignorance n'enlève rien à la responsabilité, il se réserve de répondre : « Mais, Seigneur, j'ignorais ! » Il ferme les yeux, c'est-à-dire qu'il refuse d'examiner, qu'il nie de parti pris, et qu'il affecte de hausser les épaules sans prendre la peine d'aller voir au fond des choses ; il a une vague peur d'être confondu par l'événement et il en évite le spectacle. Le mépris qu'il affecte n'est que l'hypocrisie de la crainte qu'il éprouve.

C'est ainsi que, devant les guérisons surnaturelles qui s'acccomplissaient de toutes parts, l'incrédulité se refusa à tout examen et n'osa pas se hasarder à des enquêtes. Malgré les invitations qui lui furent faites, malgré les railleries des croyants, elle fit la sourde oreille à tout ce qui tendait à ouvrir un débat public sur ces miraculeuses guérisons. Elle affecta de ne pas s'occuper de ces faits qui tombaient sous les sens, qui étaient notoires, qui s'imposaient à l'attention universelle, qui étaient faciles à étudier, pour continuer de faire des théories sur les hallucinations, terrain vague et couvert de brumes où l'on pouvait parler et déclamer à son aise sans être, comme pour le reste, écrasé par la brutalité d'un fait visible, palpable, manifeste et impossible à renverser.

Donc, le Surnaturel offrait le débat, le débat suprême et capital. Le Libre Examen le refusa et battit en retraite. C'était sa défaite et sa condamnation.

LIV

La philosophie incroyante, irritée cependant par ces événements qu'elle semblait mépriser, et contre lesquels elle n'osait pas tenter l'épreuve décisive d'une enquête publique, cherchait d'autres moyens

de se débarrasser de ces faits écrasants. Elle eut recours à une manœuvre d'une habileté profonde, et dont le machiavélisme indique toutes les ressources d'esprit que la haine du Surnaturel faisait déployer au groupe des Libres-Penseurs. Au lieu d'examiner les vrais miracles, ils en inventèrent de faux dont ils se réservaient plus tard de dévoiler l'imposture. Leurs journaux ne parlèrent ni de Louis Bourriette, ni de l'enfant de Croisine Ducouts, ni de Blaise Maumus, ni de la veuve Crozat, ni de Marie Daube, ni de Bernarde Soubie, ni de Fabien Baron, ni de Jeanne Crassus, ni d'Auguste Bordes, ni de cent autres. Mais ils fabriquèrent perfidement une légende imaginaire, espérant la propager par la voie de la presse et la réfuter ensuite à leur aise.

Une telle assertion peut sembler étrange, aussi ne marchons-nous que preuves en mains.

« Ne vous étonnez pas, disait le journal de la Préfecture, *l'Ère impé-* « *riale*, s'il y a encore des gens qui persistent à soutenir que la jeune « fille est prédestinée, et qu'elle est douée d'une puissance surnatu- « relle. Pour ces gens-là il est avéré : —1° qu'une colombe a plané « avant-hier sur la tête de l'enfant pendant le temps qu'a duré son « extase ; — 2° que la jeune fille a soufflé sur les yeux d'une petite « aveugle et lui a rendu la vue ; — 3° qu'elle a guéri un autre enfant « dont le bras était paralysé ; — 4° enfin qu'un paysan de la vallée « de Campan, ayant déclaré qu'il n'était pas dupe de ces scènes « d'hallucination, la petite fille avait obtenu dans la soirée même que « les péchés de ce paysan fussent changés en serpents, lesquels ser- « pents l'avaient dévoré sans qu'on ait trouvé trace des membres de « l'irrévérencieux (1). »

Quand aux vraies guérisons, quant aux faits miraculeux réellement constatés, quant au jaillissement de la Source, l'habile rédacteur se gardait bien d'en parler. Avec un art non moins grand, il ne donnait aucun nom, afin d'éviter les démentis.

« Voilà où nous en sommes, et où nous n'en serions pas à Lourdes « si les parents de la jeune fille avaient suivi le conseil des médecins « qui les invitaient à envoyer les malades à l'hospice. »

Il est à remarquer que nul médecin jusque-là n'avait donné ce conseil. C'était un simple ballon d'essai, jeté par la feuille administrative.

(1) *Ère impériale*, n° du 6 mars.

Après avoir inventé ces fables, le pieux et judicieux écrivain s'alarmait au nom de la raison et de la foi :

« C'est là, continuait-il, l'opinion de tous les gens raisonnables « qui portent en eux les sentiments de *la vraie piété*, *respectent et* « *aiment sincèrement la Religion*, regardent la manie des superstition comme très-dangereuse, et *ont pour principe qu'on ne doit* « *admettre des faits au rang des miracles que lorsque l'Église a pro-* « *noncé.* »

Cette foi dévote, cette génuflexion finale couronnaient dignement la diplomatie remarquable qui avait dicté ce travail. Ce sont là les formules ordinaires de tous ceux qui entendent réduire à l'étroite mesure de leurs petits systèmes la place qu'il plaît à Dieu de se faire en ce monde. Quant à la dernière réflexion sur les faits miraculeux, est-il besoin de dire qu'ils s'imposent par eux-mêmes comme tous les faits, et qu'ils tirent leur caractère, non de l'Église qui ne fait que les reconnaître, mais de Dieu même dont la puissance les produit directement. La décision de l'Église ne crée pas le miracle, elle le constate ; et, sur l'autorité de son examen et de sa parole, les fidèles croient. Mais nulle loi, ni dans l'ordre de la foi, ni dans l'ordre de la raison, n'empêchent les chrétiens, témoins d'un fait surnaturel manifeste, d'en reconnaître eux-mêmes le caractère miraculeux. L'Église n'a jamais exigé des croyants cette abdication de leur raison et de leur sens commun : elle se réserve le droit de juger en dernier ressort, voilà tout.

« Il ne paraît point jusqu'ici, disait l'article en terminant, que ce « qui s'est passé ait été jugé digne par l'autorité religieuse d'une « attention sérieuse. »

Le rédacteur du journal administratif se trompait en ce dernier point, ainsi que le lecteur l'a déjà appris dans le cours de ce récit. Toutefois son observation, précieuse du moins en cela, constatait pour l'avenir et pour l'Histoire, que le Clergé avait été absolument étranger aux événements qui s'étaient accomplis et qu'ils continuaient à s'accomplir absolument en dehors de lui.

Placé au centre même des événements, le pauvre *Lavedan*, journal de Lourdes, se sentait écrasé par les faits, et il s'était tu tout-à-coup. Son silence devait durer plusieurs semaines. Il ne disait pas un mot de ces choses inouïes et de ce concours de peuples. On eût cru qu'il était rédigé à l'autre bout du monde, s'il n'eût rempli les colonnes d'articles empruntés çà et là dans les feuilles publiques et dirigé contre la superstition en général.

LV

Durant la période des Apparitions, un temps magnifique avait favorisé le mouvement populaire. Il y avait eu une série non interrompue de beaux jours comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs années. A partir du 5 mars, le temps changea et il tomba une neige épaisse. Les rigueurs de la saison ralentirent naturellement durant quelques jours le concours à la Grotte.

Les guérisons miraculeuses continuaient d'ailleurs à se produire.

La dame Benoîte Cazeau, de Lourdes, retenue depuis trois ans dans son lit par une fièvre lente, compliquée de point de côté et de douleurs, avait eu vainement recours à la science médicale. Tout avait échoué. Les eaux de Gazost, où elle avait en dernier lieu fait une station thermale avaient été impuissantes.

Ces insuccès répétés, ces échecs continus avaient déconcerté les médecins qui, la considérant comme incurable, avaient cessé de voir la malade. Dans cette situation désespérée, la pauvre femme avait eu recours à Notre-Dame de Lourdes, et voilà que son mal incurable avait soudainement disparu à la suite d'un ou deux verres d'eau de la Grotte et de quelques lotions (1).

Une autre femme, Blaisette Soupenne, de Lourdes, âgée d'environ cinquante ans, était atteinte, depuis plusieurs années, d'une maladie chronique des yeux, et son état était des plus graves. C'était, pour employer les termes techniques, une blépharite compliquée d'atrophie. Larmoiement continuel des yeux, cuissons aiguës, tantôt simultanées, tantôt alternatives ; paupières éraillées, complétement renversées en dehors et dépouillées de cils, les deux inférieures couvertes d'une multitude d'excroissances charnues : tel était le désastreux état de cette malheureuse. Vainement se faisait-elle plusieurs fois par jour des lotions d'eau froide sur les yeux, vainement avait-elle employé tous les médicaments indiqués par la Science, vainement avait-elle demandé un soulagement quelconque aux sources célèbres de Baréges, de Cauterets et de Gazost, rien n'avait réussi. Abandonnée des hommes, elle s'était alors tournée vers la Divine Bonté qui s'était

(1) Procès-verbaux de la Commission d'enquête nommée par Mgr l'Evêque. 21e procès-verbal. Toutes les déclarations de cette nature reçues par la Commission ont été faites sous la foi du serment et vérifiées par les médecins.

manifestée à la Grotte. Déclarée incurable par la Science, elle s'était adressée à la Foi, et elle avait demandé à la Dame miraculeuse de lui enlever cette cruelle maladie, contre laquelle avaient été impuissants le savoir des hommes et les agents de la nature. Dès la première lotion elle avait éprouvé un grand soulagement. A la seconde, qui eut lieu le lendemain, la guérison avait été complète. Les yeux avaient cessé d'être larmoyants, les paupières s'étaient redressées, les excroissances charnues avaient disparu. A partir de ce jour les cils revinrent.

D'après les médecins appelés à examiner ce cas, l'effet surnaturel était d'autant plus manifeste, dans cette merveilleuse guérison, « que « la lésion matérielle, disaient-ils, la était plus frappante, et qu'au « rétablissement rapide des tissus dans leurs conditions organiques « et vitales normales, est venu s'ajouter le redressement des pau- « pières. La portée de ce fait est d'autant plus considérable que la « maladie dont il s'agit est des plus rebelles, et qu'au point où elle « était parvenue chez la dame Soupenne, elle réclamait impérieuse- « ment l'intervention de la chirurgie agissante, la rescision de la « muqueuse palpébrale, ou tout au moins la cautérisation énergique « des boursouflements et des bourgeons charnus de cette mem- « brane (1). »

Les faits merveilleux se multipliaient. Dieu faisait son œuvre. La Sainte Vierge manifestait sa toute-puissance.

LVI

Depuis le dernier jour de la Quinzaine, Bernadette était revenue plusieurs fois à la Grotte, mais un peu comme tout le monde, c'est-à dire sans ouïr en elle-même cette voix intérieure qui l'appelait irrésistiblement.

Cette voix, elle l'entendit de nouveau le 25 mars dans la matinée, et elle prit aussitôt le chemin des Roches Massabielle. Son visage rayonnait d'espérance. Elle sentait en elle-même qu'elle allait revoir l'Apparition, et que devant ses yeux charmés le Paradis allait entr'ouvrir un instant ses portes éternelles.

Comme on le pense bien, elle était devenue dans la ville de Lourdes l'objet de l'attention générale, et elle ne pouvait pas faire un pas sans être le centre de tous les regards.

(1) Extrait du rapport de M. le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, à la Commission épiscopale.

— Bernadette va à la Grotte! s'écriait-on de l'un à l'autre en la voyant passer.

Et en un instant, sortant de toutes les maisons, courant sur tous les sentiers, la foule se précipita dans la même direction et arriva en même temps que l'enfant.

Dans la vallée, la neige avait fondu depuis deux ou trois jours, mais elle couronnait encore la crête des cîmes environnantes. Il faisait un temps clair et beau; pas une tache dans le bleu paisible du firmament. Le Roi Soleil semblait naître en ce moment au sein de ces blanches montagnes et faisait resplendir son berceau de neige.

C'était l'anniversaire du jour où l'ange Gabriel était descendu vers la très-pure Vierge de Nazareth et l'avait saluée au nom du Seigneur. L'Église célébrait la fête de l'Annonciation.

Tandis que la multitude courait vers la Grotte, et qu'on remarquait parmi elle la plupart de ceux qui avaient été guéris, Louis Bourriette, la veuve Crozat, Blaisette Soupenne, Benoîte Cazeaux, Auguste Bordes et vingt autres, l'Église catholique, sur la fin de son office matinal, chantait ces paroles étonnantes : « En ce moment, les yeux « des aveugles seront ouverts, les oreilles des sourds auront recouvré « l'ouïe, le boiteux bondira comme un cerf, parce que les eaux ont « surgi dans *le désert* et les torrents dans la solitude (1). »

Le pressentiment joyeux qu'avait éprouvé Bernadette ne l'avait point trompée. La voix qui l'avait appelée était la voix de la Vierge fidèle.

Dès que l'enfant fut tombée à genoux, l'Apparition se manifesta. Comme toujours rayonnait autour d'elle une auréole ineffable, dont la splendeur était sans limites, dont la douceur était infinie : c'était comme la gloire éternelle de la paix absolue. Comme toujours son voile et sa robe aux chastes plis avait la blancheur des neiges éclatantes. Les deux roses qui fleurissaient sur ses pieds avaient la teinte jaune qu'à la base du ciel aux premières lueurs de l'aube virginale, sa ceinture était bleue comme le firmament.

Bernadette en extase avait oublié la terre devant la Beauté sans tache.

— O ma Dame, lui dit-elle, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom?

(1) « Tunc aperientur oculi cæcorum et aures surdorum patebunt. Tunc saliet sicut cervus claudus... quia scissæ sunt in deserto aquæ et torrentes in solitudine. »
Breviaire romain. 25 mars. Fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie. 1er nocturne, IIIe leçon.

La royale Apparition sourit et ne répondit point. Mais en ce moment même, l'Église universelle poursuivait les solennelles prières de son Office et s'écriait :

« Sainte et immaculée Virginité, quelles louanges pourrai-je « te donner? En vérité, je ne le sais, car tu as porté, enfermé dans « ton sein, Celui que les cieux ne peuvent contenir (1). »

Bernadette n'entendait point ces voix lointaines, et ne pouvait soupçonner ces harmonies profondes. Devant le silence de la Vision elle insista et reprit :

— O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition parut rayonner davantage, comme si sa joie allait grandissant, et elle ne répondit point encore à la demande de l'enfant. Mais l'Église en toute la chrétienté continuait ses prières et ses ses chants, et elle était arrivée à ces paroles : « Félicitez-moi, vous « tous qui aimez le Seigneur, parce que, étant encore toute enfant, le « Très-Haut m'a aimée : et de mes entrailles fut enfanté l'Homme-« Dieu. Les générations me proclameront bienheureuse parce Dieu a « daigné jeter son regard sur son humble servante : et de mes en-« trailles maternelles fut enfanté l'Homme-Dieu (2). »

Bernadette redoubla ses instances et prononça pour la troisième fois ces paroles :

— O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom?

L'Apparition semblait entrer de plus en plus dans la gloire bienheureuse; et, comme concentrée en sa félicité, elle continua de ne point répondre. Mais, par une coïncidence inouie, le chœur universel de l'Église faisait éclater à cette heure un chant d'allégresse et prononçait le nom terrestre de l'Apparition merveilleuse : « Je vous « salue, MARIE, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous « êtes bénie entre toutes les femmes (3). »

(1) « Sancta et immacula Virginitas, quibus te laudibus efferam, nescio : quia quem cœli capere non poterant, tuo gremio contulisti. »

Breviaire romain. 25 mars. Fête de l'Annonciation de la B. V. Marie. IIe Nocturne, VIe Leçon.

(2) « Congratulamini mihi omnes qui diligitis Dominum, quia cum essem parvula, placui Altissimo. Et de meis visceribus genui Deum et hominem. Beatam me dicent omnes generationes quia ancillam humilem respexit Deus. Et de meis visceribus genui Deum et hominem. »

Breviaire romain. 25 mars. Fête de l'Annonciation de la B. V. Marie. IIIe Nocturne, Leçon VII.

(3) « Ave MARIA, gratiâ plena, Dominus tecum : Benedicta tu in mulieribus. »

Breviaire romain. 25 mars. Fête de l'Annonciation de la B. V. Marie. IIe Ant. de Laudes.

Bernadette fit entendre encore une fois ces suppliantes paroles :

— O ma Dame, je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage dans le rayonnement splendide de la béatitude infinie. C'était l'Humilité dans la Gloire. De même que Bernadette contemplait la Vision, la la Vision, sans doute, contemplait au sein de la Trinité divine Dieu le Père dont elle était la Fille, Dieu le Saint-Esprit dont elle était l'Épouse, Dieu le Fils dont elle était la Mère.

A la dernière question de l'enfant elle disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors ses deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la Terre ses mains virginales pleines de bénédictions. Puis, les élevant vers l'éternelle région d'où descendit à pareil jour le divin Messager de l'Annonciation, elle les rejoignit avec ferveur, et, regardant le Ciel avec le sentiment d'une indicible gratitude, elle prononça ces paroles :

— Je suis l'Immaculée-Conception.

Ayant dit ces mots, elle disparut, et l'enfant se trouva comme la multitude, en face d'un rocher désert.

A côté d'elle, la miraculeuse Fontaine tombant par une rigole de bois dans son bassin rustique, faisait entendre le murmure paisible de ses flots.

C'était le jour et c'était l'heure où la sainte Eglise entonnait en son office l'hymne magnifique : « O la plus glorieuse des Vierges... »

O Gloriosa Virginum...
Sublimis inter sidera (1).

LVII

La mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avait point dit : « Je suis Marie Immaculée. » Elle avait dit : « Je suis l'Immaculée-Conception, » comme pour marquer le caractère absolu, et, pour ainsi dire, substantiel du divin privilége qu'elle a eue seule depuis qu'Adam et Eve furent créés de Dieu. C'est comme si elle eût dit, non pas « Je suis pure, » mais « Je suis la Pureté même ; » non pas « Je suis vierge, » mais je suis la Virginité incarnée et vivante ; » non pas « Je suis blanche, » mais « Je suis la Blancheur. »

(1) *Breviaire romain.* 25 mars. Fête de l'Annonciation. Hymne des Laudes.

Une chose blanche peut cesser de l'être; mais la Blancheur est toujours blanche. C'est son essence même et non sa qualité.

Marie est plus que conçue sans péché, elle est l'Immaculée-Conception elle-même, c'est-à-dire le type essentiel et supérieur, l'archetype de l'humanité sans souillure, de l'humanité sortie des mains de Dieu sans avoir été atteinte par la tache originelle, par l'élément impur que la faute de nos premiers parents mêla à la source même de ce fleuve immense des générations qui coule depuis six mille années, et dont chacun de nous est une onde fuyante.

Lorsque d'une source bourbeuse vous voulez tirer de l'eau pure, que faites-vous? Vous prenez un filtre et l'eau se dégage de ses plus impurs éléments. Vous la passez dans un second filtre, puis dans un troisième, et ainsi de suite. Vient ainsi un moment où vous avez un vase d'eau absolument pure, un diamant liquide. Ainsi avait fait Dieu quand la source originelle fut troublée. Il choisit une famille et la dirigea en ce monde, de siècle en siècle, depuis Seth jusqu'à Noé, depuis Sem jusqu'à David, depuis David jusqu'à Joachim et Anne parents de la Sainte Vierge. Et quand le sang humain se fut ainsi filtré en quelque sorte, malgré les accidents de quelques intermédiaires coupables, à travers près de cinquante générations de patriarches et de justes, il vint au monde une créature absolument pure, une créature sans tache, une fille d'Adam entièrement immaculée. Elle s'appela Marie, et sa virginité féconde enfanta Jésus-Christ.

Telle est, en quelques mots, la doctrine de l'Immaculée-Conception. Il nous a semblé utile de l'indiquer en passant.

La Vierge, en ce moment, avait voulu attester par sa présence et par ses miracles le dernier dogme qu'a défini l'Église, et qu'a proclamé saint Pierre parlant par la voix de Pie IX.

La petite bergère, à laquelle la Vierge divine venait d'apparaître, entendait pour la première fois ces mots : « Immaculée-Conception. » Et, ne les comprenant point, elle faisait, en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir. « Je les répétais en moi-même tout le long du chemin pour ne point les perdre, » nous disait-elle un jour, « et, jusqu'au presbytère ou j'allais, je disais : *Immaculée Concep-* « *tion, Immaculée Conception*, à chaque pas que faisais, parce que je « voulais porter à M. le curé les paroles de la Vision afin que la cha- « pelle se bâtit. »

LVIII

La question qui était montée de M. Jacomet au Préfet avait continué son mouvement ascensionnel et était arrivée jusqu'au Ministre.

Le 12 et le 26 mars, M. le préfet avait fait ses rapports à Son Excellence, en se bornant, jusqu'à sa réponse, aux mesures que nous avons dites.

Le ministère des Cultes était alors réuni non point comme aujourd'hui au département de la Justice, mais à celui de l'Instruction publique. M. Rouland était ministre.

Ancien procureur général et actuellement ministre de l'Instruction publique, M. Rouland avait à la fois, vis-à-vis des choses religieuses, le traditionnel et ombrageux formalisme des vieux parlementaires et les idées et les sentiments qui ont cours dans l'Université. Dogmatique, convaincu de son importance, ayant en philosophie un tempérament de sectaire, fanatique de sa propre sagesse, s'irritant contre tout ce qui n'entrait pas dans le cadre de ses idées systématiques, M. Rouland ne pouvait admettre un seul instant la réalité des visions et des miracles de Lourdes. Donc, à deux cent cinquante lieues des événements, sans autres documents que deux lettres préfectorales, il trancha net la question avec ce ton décisif qui donne le dernier mot des choses sans daigner même les discuter. Malgré les conseils de prudence qu'il donnait au préfet, il laissait voir son parti pris de ne pas tolérer les Apparitions et les Miracles. Comme toujours, en pareille circonstance, le Ministre se posait d'ailleurs en défenseur de la religion. Voici la lettre qu'il écrivait à M. Massy, à la date du 12 avril :

« Monsieur le préfet, — j'ai examiné les deux rapports que vous « avez bien voulu m'adresser le 12 et le 26 mars, sur une prétendue « apparition de la Vierge qui aurait eu lieu dans une grotte voisine de « la ville de Lourdes.

« Il importe, à mon avis, de mettre un terme à des actes qui fini- « raient par compromettre les véritables intérêts du catholicisme et « affaiblir le sentiment religieux dans les populations.

« En droit, nul ne peut constituer un oratoire ou lieu public de « culte, sans la double autorisation du pouvoir civil et du pouvoir « ecclésiastique. On serait donc fondé, dans la rigueur des principes, « à fermer immédiatement la Grotte, qui a été transformée en une « sorte de chapelle.

« Mais il y aurait vraisemblablement des inconvénients graves de « vouloir user *brusquement* de ce droit. Il convient de se borner à « empêcher la jeune fille visionnaire de retourner à la Grotte et à « prendre les mesures qui pourront insensiblement détourner l'atten- « tion du public en rendant chaque jour les visites moins fréquentes. « Je ne pourrais d'ailleurs, monsieur le Préfet, vous donner, en ce « moment, d'instructions plus précises : c'est avant tout une question « de tact, de prudence et de fermeté, et à cet égard, mes recommen- « dations seraient inutiles.

« Il sera indispensable que vous vous concertiez avec le clergé, mais « je ne saurais trop vous engager à traiter directement cette affaire « délicate avec Mgr l'évêque de Tarbes, et je vous autorise à dire en « mon nom, au prélat, que *je suis d'avis de ne pas laisser un libre « cours à un état de choses qui ne manquerait pas de servir de pré- « texte à de nouvelles attaques contre le clergé et la religion.* »

LIX

Sur cette lettre, M. Massy s'adressa à l'évêque pour le prier de faire interdire formellement à Bernadette tout voyage à la Grotte. Il mit tout naturellement en avant l'intérêt de la religion compromis par ces hallucinations ou ces supercheries, et l'effet déplorable que de semblables choses produisaient sur tous les esprits sérieux, qui cherchaient en toute bonne foi à concilier le catholicisme avec la saine philosophie et avec les idées modernes. Quant à l'hypothèse que les Apparitions fussent réelles, M. Massy, pas plus que M. Rouland, ne daignait s'y arrêter. Le préfet et le ministre avaient un égal dédain pour de telles superstitions.

Le Préfet était habile, mais l'Évêque était sagace, et il était malaisé de lui cacher le fond sous la forme. Mgr Laurence démêla nettement deux choses :

La première, c'est que le Pouvoir (et par ce mot nous comprenons seulement le Préfet de circonstance et le Ministre accidentel), eut été fort aise de mettre le Clergé en avant, tout en lui dictant ses décisions. Or, Mgr Laurence avait à un trop haut degré les sentiments de ses devoirs d'évêque pour devenir un instrument.

La seconde, c'est que le ministre peut-être et le préfet certainement étaient tentés de recourir à la violence, c'est-à-dire d'opposer la force à l'esprit. Or, Mgr Laurence était trop prudent pour ne point faire tous ses efforts afin d'éviter un pareil malheur.

Il fallait donc, d'un côté, se refuser énergiquement à la pression du pouvoir temporel, et d'autre part ne le point irriter, — repousser ses exigences inadmissibles et en même temps maintenir la bonne harmonie.

Entre ces diverses difficultés, Mgr Laurence sut se tenir dans une mesure admirable.

De même qu'il résistait à l'enthousiasme populaire qui le pressait de déclarer officiellement le Miracle, de même il résista au Ministre et au Préfet lui demandant de condamner sans examen. Impassible au milieu des agitations de la multitude et du parti pris des hommes du Pouvoir, il était résolu à ne se prononcer qu'en pleine connaissance de cause, à se garder de toute décision prématurée et à réserver l'avenir. Toutefois en présence des dispositions manifestement hostiles de l'Administration, il comprenait qu'il devait faire tout le possible, tout le permis pour empêcher l'autorité civile de s'abandonner à de déplorables violences. Il fallait lui enlever tout prétexte. Puisque le Pouvoir temporel penchait vers les mesures imprudentes, le Pouvoir spirituel devait avoir de la prudence pour deux.

LIX

Mgr Laurence, ainsi que nous l'avons dit, était encore dans le doute au sujet du jugement à porter sur les événements de Lourdes. N'étant point sur les lieux, ne voyant point directement les merveilles qui s'accomplissaient, ne les connaissant même que par les rapports d'ecclésiastiques qui n'en étaient point eux-mêmes les témoins immédiats, il n'avait pas encore formé sa conviction. Il attendait.

Dans ces circonstances, défendre formellement à Bernadette d'aller à la Grotte quand elle s'y sentait appelée par une voix d'en haut c'eût été attenter à la liberté la plus sacrée de l'âme et les hommes de l'Église savent la respecter, même chez une enfant : mais user de la voix du conseil et engager Bernadette à ne point se rendre aux Roches Massabielle en dehors de cette irrésistible impulsion, c'est ce que l'Évêque crut prudent d'ordonner au curé de Lourdes, afin d'empêcher, autant qu'il était en lui, le pouvoir civil d'entrer dans cette voie dangereuse des persécutions vers laquelle, avec sa très-grande sûreté de coup d'œil, il le voyait incliner.

Ce qui arrêtait en effet le Préfet, c'était moins une question de principe qu'une considération de personnes. Avec un prélat si universellement vénéré que Mgr Laurence, et après avoir vécu jusque-là avec Sa Grandeur dans la plus parfaite harmonie, il y avait à y re-

garder à deux fois avant de rompre brusquement et de faire une invasion violente dans un domaine qui relevait de l'Évêque, et de l'Évêque seul. Le baron Massy avait trop le sentiment politique des choses administratives pour ne pas hésiter à rompre l'entente qui avait existé jusque là entre la première autorité du Diocèse et la première autorité du Département.

LX

Le jour de Pâques était arrivé. Malgré les pieuses appréhensions de M. le ministre des Cultes, les merveilles accomplies à Lourdes n'avaient point « affaibli le sentiment religieux des populations. » Des conversions sans nombre avaient eu lieu, les confessionnaux étaient assiégés de monde. Les Fidèles se pressaient autour de la Table Sainte. Des usuriers ou des voleurs avaient restitué : certains scandales avaient cessé. Il est impossible de tout dire en ces matières : nous nous bornons à indiquer.

L'affluence continuait aux Roches Massabielle.

Le lundi de Pâques, 5 avril, c'est-à-dire le jour même où le préfet s'était rendu chez Sa Grandeur, la Mère de Dieu avait fait de nouveau entendre un appel intérieur à la fille du meunier, et l'enfant, bientôt suivie d'une foule immense, s'était rendue à la Grotte où, comme précédemment, le ciel s'était ouvert devant elle et lui avait laissé voir la Vierge Marie dans sa gloire.

Ce jour-là, aux yeux émerveillés de la multitude, s'accomplit un fait extraordinaire.

Le cierge qu'elle avait apporté ou qu'on lui avait donné était très-grand, et elle l'avait appuyé par terre en le soutenant par le bout entre les doigts de ses mains à demi jointes. La Vierge lui apparut. Et voilà que, par un instinctif mouvement d'adoration, Bernadette tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu ses mains et les laissa reposer doucement et sans y songer sur le bout du cierge allumé. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts légèrement entr'ouverts et à s'élever au-dessus, oscillant çà et là suivant le léger souffle du vent. Bernadette pourtant demeurait immobile et abîmée dans la céleste contemplation, ne s'apercevant même pas du phénomène qui faisait autour d'elle la stupéfaction de la multitude. Les témoins se pressaient les uns sur les autres pour mieux voir. MM. Jean-Louis Fourcade, Martineau, Estrade, le garde forestier Caillet, les demoiselles Tard'hivail, cent autres personnes furent les

spectateurs de ce fait inouï. M. Dozous, dès les premiers moments, avait tiré sa montre : cet état extraordinaire dura un peu plus d'un quart d'heure.

Tout à coup, un léger frissonnement se produit dans le corps de Bernadette. Ses traits redescendent. La Vision avait cessé et l'enfant était revenue à son état naturel. On lui prend la main, rien que de normal n'y apparaissait. La flamme avait respecté la chair de l'enfant en extase devant Marie. La foule, non sans raison, criait au miracle. L'un des spectateurs cependant, voulant faire la contre épreuve, avait pris ce cierge encore allumé, et, sans qu'elle y fit attention, il l'approcha de la main de Bernadette.

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle en se retirant vivement, vous me brulez !

Les événements de Lourdes avaient produit une telle commotion dans ce pays et l'affluence des étrangers était telle que ce jour-là, bien qu'on ne fût point, comme dans la Quinzaine, prévenu à l'avance, la multitude réunie en un instant autour de Bernadette s'était élévée à près de dix mille personnes (1).

LXI

Quelques filles de Lourdes, d'une haute vertu, et parmi lesquelles nous ne nommerons qu'une sainte servante vénérée de tous, Marie Courrège, eurent, paraît-il, à la Grotte, à deux ou trois reprises et isolément, la même vision que Bernadette. Cela se répandit vaguement, mais ce fut sans influence sur la masse du public. De petits enfants eurent aussi des visions, mais d'un tout autre ordre, d'un ordre effrayant. Quand le Surnaturel divin apparaît, le Surnaturel diabolique tâche de s'y mêler. L'histoire des Pères du désert et des mystiques donne presqu'à chaque page la preuve de cette vérité. L'abîme était troublé et le Mauvais Ange avait recours à ses prestiges pour jeter le trouble dans l'âme des croyants.

Ces divers faits, assez mal observés à l'époque, n'ont point (maintenant surtout que la mémoire en a oublié certains détails), une précision assez rigoureuse pour que nous leur ouvrions les portes de l'Histoire. Nous les indiquons seulement pour ne rien négliger. Les visions

(1) Averti dès le premier moment, le Maire avant fait placer des agents à tous les chemins ou sentiers pour faire le dénombrement. Il y avait, d'après le rapport qu'il adressa le soir même au préfet, 9,060 personnes, dont 4,822 habitants de Lourdes et 4,238 étrangers. — Archives de la mairie de Lourdes. — Lettre du Maire au Préfet, n° 86

vraies n'eurent qu'une importance individuelle : le reste tomba de soi-même.

LXII

La Fontaine miraculeuse coulait toujours, et les guérisons se multipliaient. Le concours continuait sur le chemin des Roches Massabielle. Pas un cri dans cette foule, pas une agitation dans ce fleuve populaire dont les flots se renouvelaient sans cesse. Des cantiques, des litanies, des vivats en l'honneur de la Vierge, voilà tout ce qu'on entendait, tout ce que M. Jacomet et sa police pouvaient constater. C'était plus que l'ordre, c'était le recueillement.

Les ouvriers de Lourdes avaient élargi le sentier, tracé depuis quinze ou vingt jours par les carriers sur les pentes de Massabielle; ils avaient fait jouer la mine et taillé le rocher en maint endroit; de sorte qu'ils avaient créé sur ces coteaux abruptes un chemin assez large et très-praticable. C'était un travail considérable qui avait demandé de la peine, du temps, des frais. Ces braves gens accomplissaient ce labeur dans la soirée, en revenant des chantiers où ils étaient occupés du matin au soir. Ils se reposaient des fatigues de leur rude journée en travaillant à ce chemin qui conduisait à Dieu, *In labore requies*. Vers la tombée de la nuit on les voyait attachés comme une fourmillière au flanc du tertre rapide, piochant, brouettant, creusant le roc, y mettant de la poudre et faisant voler en éclats le marbre ou le granit.

— Qui vous payera? leur disait-on.

— La Sainte Vierge, répondaient-ils.

Avant de se retirer, ils descendaient tous ensemble à la Grotte et faisaient la prière en commun. Au milieu de cette superbe nature, sous ce beau ciel étoilé, ces scènes populaires avaient une simplicité et une grandeur primitives.

La Grotte changeait peu à peu d'aspect. Jusque-là on y avait fait brûler des cierges en signe de vénération. On y déposa vers cette époque des vases de fleurs naturelles ou découpées par de pieuses mains, des statues de la Vierge, des ex-voto en signe de reconnaissance. Les ouvriers avaient fait une petite balustrade pour protéger ces objets fragiles contre l'encombrement.

Plusieurs personnes, ayant reçu quelque grâce singulière par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes, y apportèrent comme un hommage leur petite croix d'or avec la chaîne, confiant la garde de leur

pieuse offrande à la foi publique. Comme dès ce moment tout le pays s'écriait qu'il fallait obéir à l'Apparition et construire une chapelle, on se mit également à jeter de l'argent dans la Grotte. Des sommes considérables, jusqu'à plusieurs milliers de francs, se trouvèrent ainsi exposées en plein air, sans nulle défense extérieure, durant la nuit et durant le jour ; et tel était le respect qu'inspirait ce lieu naguère inconnu, tel était l'effet moral produit sur les âmes, qu'il ne se rencontra pas un seul malfaiteur dans tout le pays pour tenter un larcin sacrilége. Et cela est d'autant plus merveilleux, que, quelques mois auparavant, plusieurs églises voisines avaient été dévalisées. La Vierge ne voulait point que le moindre souvenir criminel se mêlât à l'origine du pèlerinage qu'elle voulait établir.

LXIII

Une circonstance étrange qui passa peut-être inaperçue à cette époque fut remarquée plus tard et frappa beaucoup de personnes. Nous ne pouvons nous empêcher de la faire remarquer :

Un des plus beaux priviléges de la Souveraineté, c'est le droit de faire grâce, et quand un roi veut fêter son avénement il amnistie les coupables.

La Reine du Ciel pouvait plus et fit plus. Les Apparitions qui avaient eu lieu déjà et celles qui eurent lieu plus tard se trouvèrent réparties sur deux trimestres judiciaires. Pendant ces deux trimestres, il n'y eut dans le département ni un seul crime commis ni un seul criminel condamné. C'est un fait peut-être sans précédents. La session des assises de mars n'eut à examiner qu'une seule affaire antérieure à la période des Apparitions, et qui se termina par un acquittement. La session suivante, qui devait avoir lieu en juin, n'eut que deux affaires à juger, *l'une et l'autre relatives à des événements postérieurs à cette même période* (1).

Cette coïncidence frappante, cette marque mystérieuse de l'invisible influence qui planait sur toute la contrée, cette preuve tout extérieure, ce prodige moral, ce miracle diocésain, nous semblent faits pour donner à réfléchir aux esprits les plus frivoles. Comment pendant aussi longtemps les criminels ont-ils eu le bras arrêté ? Est-ce imposture, hallucination ou catalepsie ? Comment le glaive de la justice n'a-t-il pas eu à frapper ? D'où venait cette paix, cette trêve de Dieu, *précisément en ce moment ?* En dehors de la raison que nous

(1) Voir l'*Intérêt Public* des 6 mars et 8 juin et l'*Ère Impériale* de la même époque.

indiquons, nous invitons l'incroyance à essayer de trouver la cause de ce fait extraordinaire et de cette étrange coïncidence. Elle l'essayera vainement.

La Reine du ciel avait passé, la Reine du ciel avait béni.

LXV

Bernadette était constamment visitée par les innombrables étrangers que la piété ou la curiosité faisait affluer à Lourdes. Il y en avait de toutes les classes, de toutes les professions, de toutes les philosophies. Nul ne prit en défaut cette parole simple et loyale; nul, après l'avoir vue et entendue, n'osait dire qu'elle mentait. Au milieu des partis agités et des discussions sans nombre, cette petite enfant, par un privilége inconcevable, inspirait à tous le respect, et elle ne fut pas une seule fois en butte à la calomnie. L'éclat de cette innocence était tel, que sa personne ne fut ni atteinte ni attaquée: une invisible égide la protégeait.

D'une intelligence très-ordinaire en toutes choses, Bernadette était au-dessus d'elle-même toutes les fois qu'elle avait à rendre témoignage de l'Apparition. Aucune objection ne la troublait.

Elle avait des réponses profondes. M. de Rességuier, conseiller à la Cour de Pau, vint la voir : il était accompagné de plusieurs dames de sa famille. Il se fit raconter les Apparitions dans le plus grand détail. Lorsque Bernadette lui dit que l'Apparition s'exprimait en patois béarnais :

— Tu ne dis point la vérité, mon enfant, lui dit le magistrat; le bon Dieu et la sainte Vierge ne parlent ni ne comprennent ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage.

— S'ils ne le savaient pas, monsieur, répondit-elle, comment le saurions-nous nous-mêmes? Et s'ils ne le comprenaient pas, qui nous rendrait capables de le comprendre ?

Elle avait des réparties spirituelles.

— Comment la Sainte Vierge a-t-elle pu t'ordonner de manger de l'herbe? Elle te prenait donc pour une bête? lui disait un jour un sceptique.

— Est-ce que vous pensez cela de vous quand vous mangez de la salade ? lui répliqua-t-elle en souriant finement.

Elle avait des réponses naïves. Ce même M. de Rességuier lui parlait de la beauté de l'Apparition de la Grotte :

— Était-elle aussi belle que les personnes que voici? lui demanda-t-il.

Bernadette promena son regard sur le cercle charmant des jeunes filles et des dames qui avaient accompagné le visiteur, puis elle fit comme une moue de dédain :

— Oh! c'était bien autre chose que *tout cela!* dit-elle.

« Tout cela, » c'était l'élite de la société de Pau.

Elle déconcertait les subtilités de l'esprit par lesquels on cherchait à l'embarrasser.

— Si M. le Curé vous défendait formellement d'aller à la Grotte que feriez-vous? lui demandait quelqu'un.

— Je lui obéirais.

— Mais si vous receviez en même temps de l'Apparition l'ordre d'y aller, que feriez-vous alors entre ces deux ordres contraires?

L'enfant tout simplement, sans hésiter le moins du monde répondit :

— J'irais aussitôt demander la permission à M. le Curé.

Rien, ni à cette époque ni plus tard, ne lui fit perdre sa simplicité pleine de grâce. Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parlait de l'Apparition. Elle se considérait toujours comme la dernière à l'école des Sœurs. On avait de la peine à lui apprendre à lire et à écrire. L'esprit de cette enfant était ailleurs, et si nous osions pénétrer dans cette nature exquise et visitée par la grâce, nous dirions peut-être que son âme, peu curieuse sans doute de ce savoir humain, faisait l'école buissonnière dans les halliers du Paradis.

Aux récréations, elle se confondait avec ses compagnes. Elle aimait à jouer.

Quelquefois un visiteur, un étranger venu de loin demandait aux Sœurs de lui montrer cette Voyante, cette privilégiée du Seigneur, cette bien-aimée de la Vierge, cette Bernadette dont le nom était déjà si célèbre.

— La voilà, disait la Sœur en la désignant du doigt parmi les autres enfants.

Le visiteur regardait et il voyait une petite fille chétive et misérablement vêtue jouant aux barres, à cache-cache, à pigeon-vole, toute entière aux innocents plaisirs de l'enfance. Elle sautait volontiers à la corde; malheureusement elle s'y fatiguait vite à cause de son asthme et s'essoufflait aisément. Mais ce quelle préférait à tout, c'était de figurer, elle la trentième ou la quarantième, dans une de ces rondes immenses que les enfants font en chantant et en se tenant

par la main. La Mère de Dieu, en visitant Bernadette, en lui donnant le rôle d'un témoin des choses divines, en faisant d'elle le centre d'un concours innombrable et comme un objet de pélerinage, avait protégé par un miracle plus grand que tout autre sa simplicité et sa candeur, et elle lui avait fait le don extraordinaire, le don divin de demeurer une enfant.

LXVI

Ce n'était point seulement à Lourdes que ces guérisons miraculeuses s'accomplissaient. Des malades qui ne pouvaient point venir à la Grotte s'étaient procuré de l'eau et avaient vu leurs souffrances invétérées disparaître soudainement.

Il y avait à Nay, dans les Basses-Pyrénées, un enfant de quinze ans nommé Henri Busquet dont la santé était perdue. Il avait eu, 1856, une violente et longue fièvre typhoïde à la suite de laquelle s'était formé au côté droit du cou un abcès qui avait gagné insensiblement le haut de la poitrine et le bas de la joue. Cet abcès était gros comme le poing. L'enfant souffrait à se rouler par terre. Le médecin, M. le docteur Subervielle, très-renommé en ce pays, perça cet abcès quatre mois environ après sa formation et il en sortit une énorme quantité de matière séro-purulente. Mais Henri ne guérit point. Après plusieurs médications impuissantes, le docteur songea aux eaux de Cauterets. En 1857, dans le courant du mois d'octobre, époque de l'année où, les riches baigneurs étant déjà partis, les indigents se rendent à ces thermes célèbres, le jeune Busquet y prit une quinzaine de bains. Ils furent plus nuisibles qu'utiles et avivèrent ses plaies. La maladie s'aggravait malgré des soulagements momentanés. Le malheureux enfant avait aux régions que nous venons d'indiquer un ulcère étendu, béant, fournissant une suppuration abondante, couvrant tout un côté du cou, le haut de la poitrine et menaçant le visage. En outre, deux nouveaux engorgements glandulaires très-prononcés s'étaient déclarés à côté de cet affreux ulcère.

Tel était l'état de ce pauvre enfant lorsque, entendant parler des effets merveilleux de l'eau de la Grotte, il pensa à y avoir recours. Il voulait partir et y faire à pied son pélerinage ; mais présumait trop de ses forces et ses parents refusèrent de l'y conduire.

Henri, qui était très-pieux, était poursuivi par l'idée que la Vierge apparue à Bernadette le guérirait. Il pria une voisine qui allait à Lourdes de lui procurer de l'eau de la Grotte. Elle lui en apporta une

bouteille dans la soirée du mercredi 28 avril, fête du Patronage de saint Joseph.

Vers les huit heures du soir, au moment de se coucher, l'enfant s'agenouille et adresse sa prière à la Très-Sainte Vierge.

Sa famille priait avec lui : son père, sa mère, plusieurs frères et sœurs. C'étaient de très-braves gens simples et pieux ; l'une des filles est aujourd'hui religieuse chez les sœurs de Saint-André.

Henri se met au lit. Le docteur Subervielle lui avait souvent recommandé de ne jamais se servir d'eau froide, sous peine d'une complication fâcheuse de son mal, mais en ce moment Henri pensait à tout autre chose qu'aux prescriptions de la médecine. Il enlève les linges et la charpie qui couvrent son ulcère et ses tumeurs et, à l'aide d'un linge qu'il imbibe dans l'eau de la Grotte, il baigne et lave ses plaies avec l'onde miraculeuse. La foi ne lui manquait point. « Il est impossible, pensait-il, que la Sainte Vierge ne me guérisse pas. » Il s'endort sur cette espérance. Un sommeil profond s'empare de lui.

Au réveil, son espérance était une réalité : toutes ses douleurs avaient cessé, toutes ses plaies étaient fermées ; les glandes avaient disparu ; l'ulcère n'était plus qu'une cicatrice solide, aussi solide que si la main du temps l'avait fermée lentement. La puissance éternelle qui était intervenue, et qui avait guéri, avait fait en quelques instants l'œuvre de plusieurs mois ou de plusieurs années. La guérison avait été complète, soudaine et sans convalescence.

Le rapport des médecins adressé à la Commission et dans lequel nous avons puisé les termes techniques de notre récit, s'inclinait devant le miracle manifeste survenu en cet enfant. « Toutes les affec-« tions de la nature de celle-ci, disait l'un d'eux, sont lentes à guérir « parce qu'elles se rattachent à la diathèse scrofuleuse et qu'elles « impliquent la nécessité de modifier profondément l'organisme. « Cette seule considération mise en regard de la soudaineté de la « guérison suffit pour prouver que ce fait s'écarte de l'ordre de la « nature. Nous le rangeons parmi les faits qui possèdent pleinement « et d'une manière évidente le caractère surnaturel (1).

« Quand au médecin ordinaire du malade, le docteur Subervielle, il déclarait merveilleuse, comme tout le monde, cette guérison extraordinaire, mais le scepticisme inquiet qu'il y a souvent au fond de l'esprit des disciples de la Faculté, attendait la grande épreuve du temps.

(1) Rapport de M. le docteur Vergez, médecin des eaux de Baréges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier.

— Qui sait, disait-il, si, à dix-huit ans, ceci ne reviendra pas? Jusque-là, je serai toujours tourmenté.

L'éminent médecin qui parlait ainsi ne devait pas avoir la joie de voir cette guérison confirmée par le temps. Le pays eut le malheur de le perdre; il mourut quelque temps après.

Quand au jeune Henri Busquet, l'auteur de ce livre, suivant sa coutume de vérifier par lui-même, a voulu le voir et l'entendre.

Henri nous a dit son histoire, que nous connaissions déjà par les rapports officiels et par plusieurs témoins. Il nous l'a racontée comme une chose toutes imple, sans stupeur et sans surprise. Pour le ferme bon sens de ces chrétiens du peuple, dont les sophismes n'ont pas égaré l'esprit, le Surnaturel ne paraît point extraordinaire, et moins encore contraire à la raison. Ils le trouvent conforme aux vraies notions du sens commun; s'ils sont surpris qu'un médecin leur rende la santé, ils ne sont jamais étonnés que Dieu, qui a été assez puissant pour les créer, soit assez bon pour les guérir. Ils voient d'un regard très-droit, que le miracle, loin de troubler l'ordre, est au contraire une des lois de l'ordre éternel. Si Dieu, dans sa miséricorde, a donné à certaines plantes, à certaines eaux, la vertu d'enlever telle maladie, s'il guérit indirectement ceux qui usent, suivant certaines conditions, de ces choses matérielles, combien, à plus forte raison, saura-t-il guérir directement ceux qui directement s'adressent à Lui? Ainsi raisonne le pauvre peuple.

Nous avons voulu voir de nos yeux et toucher de nos mains les traces de cette maladie terrible, si miraculeusement guérie. Une vaste cicatrice marque la place où était l'ulcère. Il y a longtemps que l'enfant a franchi la crise de la dix-huitième année, et rien n'a reparu de sa cruelle maladie. Nulle plaie, nul écoulement, nulle tendance aux engorgements glandulaires. La santé est parfaite. Henri Busquet est aujourd'hui un homme de vingt-cinq ans plein de vie et de force. Il exerce comme son père l'état de plâtrier. Le dimanche, à la fanfare de l'Orphéon, il remplit non sans talent sa partie de trombonne parmi les instruments de cuivre. Il a une voix superbe. Si jamais vous allez dans la ville de Nay, vous l'entendrez sûrement à travers les fenêtres de quelque maison en construction ou en réparation, ou sur ses échafaudages, il a coutume de chanter depuis l'aurore jusqu'au soir à plein cœur. Vous pouvez écouter sans crainte que vos oreilles soient blessées par quelque chanson grossière. Ce sont de gais et d'innocents couplets, parfois même des cantiques que module cette voix char-

mante. Celui qui chante n'a pas oublié que c'est à la Sainte Vierge qu'il doit la vie.

LXVII.

Tandis que tous ces miracles s'accomplissaient de divers côtés, il survint un incident, en apparence très-étranger à l'objet de cette histoire, mais qui devait avoir, tout insignifiant qu'il parût, les conséquences les plus décisives sur la marche des événements dont nous avons entrepris le récit.

M. le Préfet des Hautes-Pyrénées trouva vers cette époque que ses chevaux de selle et de voiture étaient assez mal logés, et qu'il convenait de leur faire élever des écuries spacieuses et élégantes. Malheureusement le terrain faisait un peu défaut. Or, M. Massy, tenait, avant toutes choses, à ne point défigurer par ces constructions, soit sa cour, soit son jardin.

La Préfecture de Tarbes est toute voisine de la Cathédrale. Entre les deux édifices, se trouvait l'ancien cimetière des prêtres et chanoines de cette Eglise. La tradition rapportait que plusieurs nobles familles de ce pays y avaient eu des caveaux et que là reposaient des cendres illustres. M. le Préfet se dit en lui-même que cet emplacement conviendrait parfaitement pour ses écuries et remises. De l'idée à l'exécution, il n'y avait jamais loin chez le baron Massy. Il fit donc creuser les fondations parmi les pierres et les ossements, et l'on vit bientôt s'élever sur ce cimetière les constructions nécessaires aux chevaux officiels. M. le Préfet plaça ces bâtiments juste en face de l'une des anciennes portes de la Cathédrale, à trois mètres au plus, de sorte que le brouhaha de l'écurie devait forcément retentir jusque dans le temple.

Un tel oubli des convenances ne pouvait qu'émouvoir et affliger vivement l'Évêché. Mgr Laurence essaya inutilement de faire comprendre à M. Massy que ce sol était sacré, qu'il appartenait à l'Église et que le pied des chevaux ne devait troubler ni la paix des morts, ni la prière des vivants. M. le Préfet, nous l'avons dit, ne savait pas reculer. Congédier les ouvriers, choisir un autre emplacement, c'eût été reconnaître qu'il avait eu tort. Aussi, malgré le désir très-vif qu'il pouvait avoir de ménager l'Évêque, ne tint-il aucun compte des observations du prélat. Faire un pas en arrière était impossible à son orgueil. Il continua donc à entretenir sur l'ancien cimetière les travailleurs qui construisaient ses écuries.

Devant cette persistante violation des tombeaux, Mgr Laurence sortit alors de sa réserve, et Sa Grandeur fit entendre une protestation énergique. Elle s'adressa directement au Ministre pour qu'il eût à faire détruire ces bâtisses inconvenantes et scandaleuses.

Le préfet fut vivement blessé de l'attitude si ferme et si digne prise par Monseigneur. Suivant sa coutume, il s'obstina de plus en plus. Il courut à Paris pour argumenter auprès du Ministre, il tâcha de mettre dans son parti le Conseil général; il se fit faire des consultations juridiques : bref, il se livra à une lutte désespérée dont il serait sans intérêt de raconter les épisodes. Cette question devait durer plusieurs mois, pour être finalement décidée conformément aux très-sages réclamations de Mgr Laurence. Sur le terrain de ces écuries démolies, l'herbe croît aujourd'hui et un arbre funéraire placé au milieu marque qu'en cet endroit repose la cendre des morts.

Mais du jour où l'Évêque fit entendre sa protestation, l'harmonie qui existait jusque-là entre le chef du Département et le chef du Diocèse fut à jamais rompue. A cette harmonie succéda dans le cœur du Préfet un vif sentiment d'irritation. Il ne se sentait plus disposé aux ménagements : tout au contraire peut-être. De même qu'il voulait envahir sur le terrain de l'Eglise dans cette misérable question des écuries, de même dans la question des Apparitions, il se sentit désormais porté à empiéter violemment sur le domaine spirituel de l'Évêque.

Le frein qui l'avait arrêté jusqu'à ce moment venait de se briser. Les petites causes produisent parfois de grands effets.

LXVIII

Dans le courant de ces mois de mars et d'avril, avant comme après la lettre du Ministre, M. le Préfet avait employé sa haute intelligence à trouver en dehors du Surnaturel la clé de ces étranges affaires de Lourdes. Les interrogatoires avaient été inutilement renouvelés par le parquet et par Jacomet. Ni le Commissaire de Police ni M. Dutour n'avaient pu prendre l'enfant en défaut. Cette petite bergère de treize ou quatorze ans, ignorante et ne sachant ni lire, ni écrire, ni même parler français, déconcertait par sa simplicité profonde les habiles et les prudents.

Un disciple des Mesmer et des Du Potet, venu on ne sait d'où, avait vainement tenté d'endormir Bernadette du sommeil magnétique. Ses passes avaient échoué contre ce tempérament paisible et peu nerveux, et il n'avait réussi qu'à donner une migraine à l'enfant. La

pauvre petite se prêtait d'ailleurs avec résignation à toutes les expériences. Dieu voulait qu'elle fût en butte à toutes les épreuves et que de toutes sans exception elle sortît triomphante.

On avait appris qu'une famille étrangère et immensément riche avait, comme tout le monde, subi le charme de Bernadette et lui avait proposé de l'adopter en offrant aux parents une fortune, cent mille francs, avec la faculté de rester auprès de leur enfant. Le désintéressement de ces braves gens n'avait pas même été tenté, et ils avaient voulu rester pauvres.

Tout échouait, les piéges de la ruse, les offres de l'enthousiasme, la dialectique des esprits les plus déliés.

Quelle que fut son horreur pour le fanatisme, M. le Procureur impérial Dutour ne pouvait trouver, ni dans le Code d'Instruction Criminelle ni dans le Code Pénal, aucun texte qui l'autorisât à sévir contre Bernadette et à la faire incarcérer. Une arrestation de cette nature eût été illégale au premier chef et aurait pu avoir pour le magistrat qui l'eût ordonnée des conséquences fâcheuses. Aux yeux de la loi pénale, Bernadette était innocente.

M. le Préfet, avec sa très-grande netteté d'esprit, se rendit compte de tout cela aussi bien qu'eût pu le faire un jurisconsulte. Il songea alors à arriver au même résultat à l'aide d'un autre moyen, et à procéder par mesure administrative à cet emprisonnement qui lui semblait utile et dont la magistrature, les codes à la main, ne se croyait pas le droit de prendre l'initiative.

LXIX

Il y a dans l'immense arsenal de nos lois et réglements une arme redoutable, imprudemment créée à notre avis dans la pensée très-louable de protéger l'individu contre lui-même, mais qui peut, entre les mains de la malveillance ou de l'aveuglement, donner lieu à la plus épouvantable des tyrannies, c'est-à-dire à la séquestration arbitraire et sans appel d'un innocent. Nous voulons parler de la loi sur les Aliénés. Sans débat public, sans défense possible, sur le certificat d'un ou deux médecins le déclarant aliéné, un malheureux peut être saisi brusquement par simple mesure administrative et jeté dans la plus terrible des prisons, dans le cabanon d'une maison de fous. Que, dans la plupart des cas, cette loi s'applique suivant l'équité, par suite de l'honorabilité générale et de la capacité du corps médical, nous le croyons et nous avons besoin de le croire. Mais que cette honorabilité

et ce savoir autorisent à supprimer toute défense, toute publicité et tout appel; que la décision à huis-clos de deux médecins soit dispensée de cette triple garantie dont la loi a voulu entourer les jugements de la Magistrature, c'est ce que nous avons quelque peine à comprendre. Les médecins sont capables, sans doute, et nous reconnaissons qu'en trouver deux en parfait accord rend assez probable la vérité de leur thèse commune. Mais y a-t-il là une certitude assez grave, assez évidente, assez absolue pour qu'elle donne irrévocablement le droit d'enlever, sans autre forme de procès, la liberté à un citoyen? Les médecins sont honorables, cela est également hors de doute, et plus que personne nous vénérons les hommes de cette noble profession; mais, surtout en matière de folie, leurs idées préconçues et leurs doctrines philosophiques ne peuvent-elles pas, malgré eux, incliner parfois leur esprit vers de regrettables erreurs? Dans un livre qui a eu un certain retentissement, l'un d'eux, M. Lélut, a rangé parmi les aliénés Socrate, Newton, Sainte Térèse, Pascal et un grand nombre d'autres qui sont comme ceux-là la gloire de l'Humanité. Un tel maître et ses élèves mériteraient-ils par exemple, qu'ils les investît du droit de faire incarcérer comme fous, sans défense contradictoire, sans publicité et sans appel, sur une simple consultation, tous ceux qu'ils jugeraient tels? Et cependant M. Lélut est un savant remarquable, une des notoriétés médicales. Que dire de la garantie offerte par les individus de la plèbe scientifique, par quelques-uns de ces pauvres petits docteurs de village qui succèdent au barbier chirugien dont se contentaient nos aïeux?

Convaincu comme il l'était de l'impossibilité actuelle du Surnaturel, M. le préfet Massy n'hésita pas, dans l'impuissance d'agir où se trouvait la Magistrature, à chercher dans cette loi redoutable une solution à la question extraordinaire qui venait de surgir tout à coup dans son Département.

LXX

En apprenant que la Vierge était apparue de nouveau et avait dit son nom à Bernadette, M. le Préfet envoya chez les Soubirous une Commission de deux Médecins. Il les prit parmi ceux qui n'admettaient pas plus que lui le Surnaturel, parmi ceux qui avaient leurs conclusions écrites d'avance dans leur prétendue philosophie médicale. Ces deux Médecins qui étaient de Lourdes et dont l'un était l'ami particulier du Procureur impérial, s'épuisaient depuis trois semaines à soutenir toute

sortes de théories sur la catalepsie, le somnambulisme, l'hallucination, et se débattaient exaspérés contre l'inexplicable rayonnement de l'extase, contre le jaillissement de la Source, contre les guérisons soudaines qui venaient à chaque instant battre en brèche les doctrines qu'ils avaient rapportées de la Faculté.

Ce fut à ces hommes et dans ces circonstances que M. le Préfet, dans sa sagesse, jugea bon de confier l'examen de Bernadette.

Ces messieurs palpèrent la tête de l'enfant et n'y trouvèrent aucune lésion. Le système de Gall consulté n'indiquait nulle part la protubérance de la folie. Les réponses de l'enfant étaient sensées, sans contradictions, sans bizarrerie. Rien d'exagéré dans le système nerveux : tout au contraire, un plein équilibre et je ne sais quoi de profondément calme. Un asthme fatiguait souvent la poitrine de la petite fille; mais cette infirmité n'avait aucune liaison avec un dérangement du cerveau.

Les deux Médecins, très-consciencieux d'ailleurs malgré leurs préventions, consignèrent toutes ces choses dans leur rapport, et constatèrent l'état très-sain et très-normal de l'enfant.

Toutefois, comme sur la question des Apparitions, elle persistait invariablement dans son récit, ces messieurs, qui ne croyaient point à la possibilité de pareilles visions, s'appuyèrent là-dessus pour dire que Bernadette *pourrait bien être hallucinée* (1).

Malgré leurs idées anti-surnaturelles, ils n'osèrent, devant l'état si bien équilibré et si intellectuellement normal de l'enfant, prendre une formule plus affirmative, Ils sentaient instinctivement que c'était non leur science positive avec ses certitudes, mais leurs opinions philosophiques préconçues qui concluaient de la sorte, et qui répondaient à la question par la question.

M. Le Préfet n'y regardait pas de si près, et ce rapport lui suffisait. Muni de cette pièce, et en vertu de la loi du 30 juin 1838, il résolut de faire arrêter Bernadette et de la faire conduire à Tarbes pour être internée provisoirement à l'hospice, et ensuite, sans doute, dans une maison de fous.

Frapper cette enfant n'était pas tout : il fallait opposer enfin une digue à ce mouvement extraordinaire de la population. M. Rouland l'avait insinué dans sa lettre au Préfet, cela était possible sans sortir

(1) Archives de la mairie de Lourdes. Lettre d'avis à M. le Préfet du rapport de MM. les docteurs ** et ***, en date du 26 avril.

de la légalité. Il n'y avait pour cela qu'à considérer la Grotte comme un oratoire, et à la faire dépouiller des *ex-voto* et des offrandes des croyants.

Si les croyants opposaient de la résistance, un escadron de cavalerie se tiendrait à Tarbes, prêt à tout événement. Une émeute au nom de la superstition eût comblé bien des vœux secrets.

Restait à faire exécuter, contre Bernadette et contre la population, ces diverses mesures, dont l'infaillibilité préfectorale avait reconnu la nécessité et l'urgence pour parer à l'invasion croissante de la superstition.

LXXI

C'était l'époque du Conseil de révision. M. Massy avait dans cette circonstance l'occasion de se rendre à Lourdes, d'y voir tous les Maires du canton.

« M. le Préfet, a dit depuis lors un illustre écrivain, M. le Préfet « était chargé d'imposer ce jour-là à ses administrés un service « assez grand, assez lourd, inauguré d'une façon assez répugnante : « il aurait pu comprendre, s'il l'avait voulu, que quelques libertés « consolantes sont nécessaires en compensation des sacrifices qu'exige « la société. Or, la liberté de prier en certains lieux, d'y brûler un « cierge, d'y puiser une goutte d'eau, d'y déposer une offrande, ne « peut pas paraître bien onéreuse à l'État, ni funeste à l'ordre public, « ni offensante pour la pudeur et la liberté de personne : cependant « elle console profondément ceux qui en usent..... Laissez donc la « foi vivre! Dans vos emplois, dans vos puissances, dans vos for- « tunes, songez que la plupart des hommes que vous gouvernez ont « besoin de demander à Dieu le pain de chaque jour, et ne le « reçoivent que par une sorte de miracle. La foi, c'est déjà du pain : « elle aide à manger le pain noir; elle aide à l'attendre encore « patiemment, passé l'heure où il devait venir. Et quand Dieu semble « vouloir ouvrir un de ces lieux de grâce où la foi coule plus abon- « dante et donne de plus prompts secours, ne les fermez pas : vous- « mêmes, les premiers, en aurez besoin. C'est là que vous pourrez « faire des économies sur le budget des hôpitaux et des prisons (1). »

Telles n'étaient point les pensées, telles n'étaient point les sentiments de M. le baron Massy. Après avoir prélevé au nom du Pouvoir ce terrible impôt du sang, que l'on nomme la Conscription, il adressa

(1) Louis Veuillot. *Univers* du 28 août 1858.

aux Maires du canton un discours officiel. Il sut invoquer à la fois, à propos des Apparitions et des Miracles, l'intérêt de l'Église et celui de l'État, le Pape et l'Empereur. En chacune de ses phrases et paraphrases, il commençait par la piété et finissait par l'administration. Les prémisses étaient d'un théologien, les conclusions étaient d'un préfet.

« M. le Préfet a montré aux Maires, disait le surlendemain le journal de la Préfecture, ce que les scènes qui s'étaient produites avaient de regrettable, et *quelle défaveur elles tendaient à jeter sur la religion*. Il s'est appliqué surtout à leur faire comprendre que le fait de la création d'un oratoire à la Grotte, *fait suffisamment constitué par le dépôt d'emblêmes religieux et de cierges*, était une atteinte portée à l'autorité ecclésiastique et civile ; une *illégalité* qu'il était du devoir de l'administration de faire cesser, puisque, aux termes de la loi, aucune chapelle publique ou oratoire ne peut être fondée sans l'autorisation du Gouvernement, sur l'avis de l'Évêque diocésain (1). »

« Mes sentiments, avait ajouté le dévot fonctionnaire, ne doivent « être suspects à personne. Tout le monde, dans ce Département, « connaît mon respect profond pour la religion. J'en ai donné, — je « crois, — assez de preuves pour qu'il soit impossible de mal inter- « préter mes intentions.

« Vous ne serez donc point surpris d'apprendre, Messieurs, que « j'ai donné l'ordre au Commissaire de Police d'enlever et de trans- « porter à la Mairie, où ils seront mis à la disposition de ceux qui les « ont déposés, les objets placés dans la Grotte.

« J'ai prescrit, en outre, d'ARRÊTER et de conduire à Tarbes, *pour « y être traitées comme malades*, aux frais du Département, les per- « sonnes qui se diraient visionnaires, et je ferai poursuivre, *comme « propagateurs de fausses nouvelles*, tous ceux qui auraient contri- « bué à mettre en circulation les bruits absurdes que l'on fait « courir (2). »

Ceci se passait le 4 mai. C'est ainsi que le très-religieux Préfet inaugurait son mois de Marie.

Ces paroles furent accueillies par un « *enthousiasme unanime* », suivant le journal de la Préfecture.

(1) *Ère Impériale* du 6 mai.

(2) Nous donnons ce discours d'après l'article de l'*Ère Impériale*, journal de la préfecture. N° du 6 mai.

La vérité est que les uns désapprouvèrent hautement la voie violente dans laquelle s'engageait l'autorité, tandis que d'autres, appartenant à la secte des Libres-Penseurs, s'imaginèrent que la main du Préfet allait suffire à enrayer brusquement la marche irrésistible des choses.

Au dehors, les philosophes et les savants se réjouissaient. Le *Lavedan*, absolument silencieux depuis deux mois, terrassé qu'il était par l'évidence des faits, retrouva la parole pour entonner un dythirambe préfectoral.

Immédiatement après son discours, M. le Préfet avait quitté la ville, laissant s'exécuter hors de sa présence ce qu'il avait ordonné.

Les mesures de M. le Préfet se complétaient l'une par l'autre. Par l'arrestation de Bernadette il atteignait la cause ; par l'enlèvement des objets à la Grotte, il atteignait l'effet. Si, comme c'était probable, ces ardentes populations, blessées dans la liberté de leurs croyances, de leurs prières, de leur religion, essayaient quelque résistance ou se livraient à quelque désordre, l'escadron de cavalerie, mandé par dépêche, accourait à bride abattue et, mettant toutes choses au régime de l'état de siége, réfutait la superstition par le tout-puissant argument du sabre. De même qu'il venait de transformer une question religieuse en question administrative, M. Massy était prêt à transformer la question administrative en question militaire.

Le Maire et le Commissaire de Police étaient chargés, selon ce qui les concernait, d'exécuter les volontés du Préfet. Le premier avait ordre de faire arrêter Bernadette, le second de se rendre aux Roches Massabielle et de dépouiller la Grotte de tout ce que la piété ou la reconnaissance des fidèles y avait déposé.

Suivons les tous les deux, et commençons par le Maire, ainsi que le veut la hiérarchie.

LXI

Bien que M. Lacadé, Maire de Lourdes, évitât de se prononcer sur les événements extraordinaires qui se passaient, il en était fortement impressionné, et ce ne fut point sans une certaine terreur qu'il vit l'Administration entrer dans cette voie de violences. Il était fort perplexe. Il ne savait quelle attitude allaient prendre les populations; il est vrai que M. le Préfet annonçait l'envoi possible d'un escadron de cavalerie pour maintenir la tranquillité dans la ville de Lourdes à la suite de l'arrestation; mais tout cela même ne laissait pas que de l'in-

quiéter fortement. Il s'adressa, pour soutenir son courage, au Procureur impérial, M. Dutour; et, tous deux ensemble, ils se rendirent chez M. le Curé de Lourdes pour lui communiquer l'ordre d'arrestation émané de la Préfecture. Ils expliquèrent à l'abbé Peyramale comment. d'après le texte de la loi du 30 juin 1838, le Préfet agissait dans la plénitude de son droit légal.

Le Prêtre ne put contenir l'explosion de son indignation devant la cruelle iniquité d'une telle mesure, fût-elle à la rigueur possible d'après quelqu'une des innombrables lois enfantées un jour ou l'autre, par les Lycurgues d'occasion que le flux ou le reflux de nos douze à quinze révolutions politiques ont jetés sur la grève du Palais-Bourbon.

— Cette enfant est innocente! s'écria-t-il; et la preuve, monsieur le Procureur impérial, c'est que, comme magistrat, vous n'avez pu, malgré vos interrogatoires de toute sorte, trouver un prétexte à la moindre poursuite. Vous savez qu'il n'y a pas un tribunal en France qui ne reconnût cette innocence, éclatante comme le soleil; qu'il n'y a pas un Procureur général qui, en de telles circonstances, ne déclarât monstrueuse et ne fît cesser non-seulement une arrestation, mais une simple action judiciaire.

— Aussi la magistrature n'agit-elle pas, répondait M. Dutour. M. le Préfet, sur le rapport des médecins, la fait renfermer comme atteinte de démence, et cela dans son intérêt, pour la guérir. C'est une simple mesure administrative qui ne touche en rien à la religion, puisque l'Évêque ni le Clergé ne se sont prononcés sur tous ces faits qui se passent en dehors d'eux.

— Une telle mesure, reprit le Prêtre en s'animant de plus en plus, serait la plus odieuse des persécutions; d'autant plus odieuse, qu'elle prend un masque hypocrite, qu'elle affecte de vouloir protéger, qu'elle se cache sous le manteau de la légalité, et qu'elle a pour objet de frapper un pauvre être sans défense. Si l'Évêque, si le Clergé, si moi-même, nous attendons qu'une lumière de plus en plus grande se fasse sur ces événements pour nous prononcer sur leur caractère surnaturel, nous en savons assez pour juger de la sincérité de Bernadette et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Et dès qu'ils ne constatent aucune lésion cérébrale, en quoi vos deux Médecins seraient-ils plus compétents pour juger de la folie ou du bon sens que l'un quelconque des mille visiteurs qui ont interrogé cette enfant, et qui ont tous admiré la pleine lucidité et le caractère normal de son intelligence? Vos médecins eux-mêmes n'osent affirmer et

ne concluent que par une hypothèse. M. le Préfet ne peut, à aucun titre, faire arrêter Bernadette.

— C'est légal.

— C'est illégitime. Pasteur de la ville de Lourdes, je me dois à tous, et en particulier aux plus faibles. Si je voyais un homme armé attaquer un enfant, je défendrais l'enfant au péril de ma vie, car je sais le devoir de protection qui incombe au bon Pasteur. Sachez que j'agirai de même quand bien même cet homme serait un Préfet et que son arme serait le mauvais article d'une mauvaise loi. Allez donc dire à M. le Préfet que ses Gendarmes me trouveront sur le seuil de la porte, et qu'ils auront à me renverser, à me passer sur le corps, à me fouler aux pieds avant de toucher à un cheveu de la tête de cette petite fille.

— Cependant.....

— Il n'y a pas de cependant. Examinez, faites des enquêtes, vous êtes libres, et tout le monde vous y convie. Mais si, au lieu de cela, vous voulez persécuter, si vous voulez frapper les innocents, sachez bien qu'avant d'atteindre le dernier et le plus petit parmi mon troupeau, c'est par moi qu'il faudra commencer.

Le Prêtre s'était levé. Sa haute taille, sa tête aux traits puissants, la plénitude de force qui éclatait en lui, son geste résolu, son visage ardent d'émotion, commentaient ses paroles et leur donnaient toute leur physionomie.

Le Procureur et le Maire se turent un instant. Puis ils parlèrent des mesures relatives à la Grotte.

—Quant à la Grotte, reprit le Prêtre, si M. le Préfet veut, au nom des lois de la Nation et au nom de sa piété particulière, la dépouiller des objets que d'innombrables visiteurs y ont déposés en l'honneur de la sainte Vierge, qu'il le fasse. Les croyants seront attristés et même indignés. Mais qu'il se rassure, les habitants de ce pays savent respecter l'autorité, même quand elle s'égare. On dit qu'à Tarbes un escadron est en selle, attendant pour accourir à Lourdes un signal du Préfet. Que l'escadron mette pied à terre. Quelque ardentes que soient les têtes, quelque ulcérés que soient les cœurs, on écoute ma voix et je réponds, sans la force armée, de la tranquillité de mon peuple. Avec la force armée, je n'en réponds plus.

LXII

L'attitude énergique prise par M. le Curé de Lourdes, que l'on savait incapable de plier dans tout ce qu'il considérait comme son devoir, introduisait dans la question un élément imprévu quoique très-aisé à prévoir.

Le Procureur impérial, dès qu'il s'agissait d'une mesure administrative, n'avait point à intervenir; et ce n'était qu'officieusement que M. Dutour avait accompagné M. Lacadé au presbytère. Tout le poids de la décision à prendre portait donc sur ce dernier.

M. Lacadé avait la certitude que le Curé de Lourdes ferait infailliblement ce qu'il avait dit. Quant à opérer par surprise et à arrêter brusquement Bernadette à l'insu du Pasteur, il n'y fallait point songer, maintenant que l'abbé Peyramale était prévenu et qu'il avait l'œil ouvert. Nous avons dit tout à l'heure les impressions que ressentait le Maire en présence du Surnaturel surgissant tout à coup sous ses yeux. L'apparente impassibilité du magistrat cachait un homme très-anxieux et très-agité.

Il fit part au Préfet de la conversation que M. Dutour et lui venaient d'avoir avec le Curé-Doyen, de l'attitude et des paroles de l'homme de Dieu. L'arrestation de Bernadette, ajoutait-il, pourrait, en outre, dans l'état des esprits, soulever la ville et provoquer une révolte indignée contre les autorités constituées. Quant à lui, devant la détermination si formellement exprimée par M. le Curé et en présence de si redoutables éventualités, il se voyait à regret obligé de se refuser — fallût-il résigner les honneurs de la Mairie — à faire exécuter personnellement une pareille mesure. C'était au Préfet, s'il le jugeait bon, d'agir directement et de faire opérer l'arrestation par un ordre direct à la Gendarmerie.

LXIII

Pendant que le sort et la liberté de Bernadette étaient soumis à ces incertitudes, M. Jacomet, en grande tenue et revêtu de son écharpe, se préparait à exécuter aux Roches Massabielle les ordres de M. Massy.

Le bruit que le Préfet avait donné l'ordre de spolier la Grotte de tout ce qu'y avait déposé la piété ou la gratitude des fidèles, s'était répandu rapidement et avait jeté l'agitation dans toute la ville. La population tout entière était consternée comme en présence d'un sacrilége monstrueux.

— La Très-Sainte Vierge a daigné descendre chez nous, disait-on, et y opérer des miracles, et voilà comment on la reçoit ; il y a de quoi attirer la colère du Ciel !

Les âmes les plus froides étaient émues ; une sourde effervescence se manifestait peu à peu dans la population et allait grandissant. Dès les premiers moments et avant l'entrevue que nous venons de raconter, l'abbé Peyramale et les Prêtres de la ville avaient fait entendre aux uns et aux autres des paroles de paix, et tâché de calmer les plus irrités.

« — Mes amis, disait le Clergé, ne compromettez pas votre cause par des désordres ; subissez la loi, même mauvaise. Si la Sainte Vierge est en tout cela, elle saura bien tourner toutes choses à sa gloire ; et vos violences, si vous vous en permettiez, seraient à son égard un manque de foi, une injure à sa toute-puissance. Voyez les martyrs ; se sont-ils révoltés contre les empereurs ? Et ils ont triomphé par cela même qu'ils n'ont pas combattu. »

L'autorité du Curé était grande, mais les têtes étaient ardentes et les cœurs indignés. On était à la merci d'un hasard.

Les objets et ex-voto déposés à la Grotte formaient une masse considérable, et qui ne pouvait être transportée à main d'homme. M. Jacomet se rendit à la poste, chez M. Bariosse, pour demander une charrette et des chevaux.

— Je ne prête point mes chevaux pour de pareilles choses, répondit le Maître de poste.

— Mais vous ne pouvez refuser vos chevaux à qui les paye, s'écria M. Jacomet.

— Mes chevaux sont faits pour le service de la poste et non pour cette besogne. Je ne veux être pour rien en ce qui va se commettre. Faites-moi un procès, si cela vous convient. Je refuse mes chevaux.

Le Commissaire alla ailleurs. Dans tous les hôtels, chez tous les loueurs de chevaux, assez nombreux à Lourdes à cause du voisinage des eaux thermales, chez les particuliers, auxquels il s'adressa en désespoir de cause, il rencontra les mêmes refus. Sa situation était des plus cruelles. La population, troublée et frémissante, le voyait ainsi aller inutilement de maison en maison, suivi des Sergents de ville, et assistait à ses déceptions successives. Il entendait les murmures, les rires, les paroles dures de la foule. Le poids de tous les regards tombait sur lui, en cette course pénible et infructueuse qu'il faisait à travers les places et les rues de la ville. Il avait vainement augmenté successivement la somme d'argent qu'il offrait pour le prêt

d'une charrette et d'un cheval. Les plus pauvres avaient refusé, bien qu'il eut offert jusqu'à 30 francs et que la course ne fût que de quelques centaines de mètres.

La foule, entendant ce chiffre de 30 francs, le comparait aux 30 deniers.

Enfin, il trouva chez un maréchal ferrant une fille qui, pour cette somme, lui prêta ce dont il avait besoin.

Quand on le vit sortir de cette maison avec une charrette attelée, la multitude fut d'autant plus indignée que nulle misère urgente n'avait pu déterminer la complaisance vénale des propriétaires du chariot. Ces gens n'étaient point pauvres.

Jacomet se dirigea vers la Grotte. Les Sergents de ville conduisaient la charrette. Une foule immense les suivait, silencieuse, sombre, inquiète, sentant s'amonceler en elle la terrible électricité des orages.

On arriva ainsi devant les Roches Massabielle ; la charrette, ne pouvant parvenir jusques là stationna à quelque distance.

Sous la voûte de la Grotte brûlaient ça et là des cierges, portés sur des chandeliers ornés de mousse et de rubans. Des croix, des statues de la Vierge, des tableaux religieux, des chapelets, des colliers, des bijoux reposaient sur le sol ou dans les anfractuosités du rocher. A certaines places, sous les images de la Mère de Dieu, on avait étendu des tapis. Des milliers de bouquets avaient été portés là en l'honneur de Marie par de pieuses mains, et les prémices du mois des fleurs embaumaient ce sanctuaire champêtre.

Dans une ou deux corbeilles d'osier et sur le sol brillaient des pièces de cuivre, d'argent ou d'or dont le total formait quelques milliers de francs, premier don spontané des fidèles pour l'érection, en ce lieu, d'un temple à la Vierge sans tache, pieuse offrande, dont le caractère sacré avait frappé de respect l'audace même des malfaiteurs et sur laquelle, malgré la facilité de la solitude et des nuits, nul criminel n'avait osé jusques là porter une main sacrilége.

M. Jacomet franchit la balustrade formée par les ouvriers et entra dans la Grotte. Il paraissait troublé. Les Sergents de ville étaient près de lui ; la foule qui l'avait suivi le regardait mais sans pousser aucune clameur. La tranquillité extérieure de cette multitude avait quelque chose d'effrayant.

Le Commissaire commença d'abord par s'assurer de l'argent. Puis, éteignant les cierges un à un, ramassant les chapelets, les croix, les

tapis, les divers objets qui remplissaient la Grotte, il les remettait au fur et à mesure aux Sergents de ville pour les porter sur la charrette. Ces pauvres gens paraissaient souffrir de la besogne qu'ils faisaient et c'était avec un visible sentiment de tristesse et de respect qu'ils portaient sur le charriot tout ce dont le Commissaire dépouillait la Grotte, honorée et sanctifiée naguère par la visite de la Mère de Dieu, par le jaillissement de la Source, par la guérison des malades.

A cause de la distance de la charrette, tout cela se faisait assez lentement. M. Jacomet appela un petit garçon qui se trouvait là, un peu en avant de la foule.

— Tiens, prends ce tableau et porte-le à la charrette.

Le petit garçon tendit les mains pour prendre le cadre. Un autre enfant, à côté de lui, lui cria :

— Malheureux! que vas-tu faire? Le bon Dieu te punirait !

L'enfant effrayé, recula alors, et aucun appel nouveau du Commissaire ne put le déterminer à avancer.

Les mouvements du Commissaire avaient je ne sais quoi de convulsif. Quand il ramassa le premier bouquet, il voulut, le considérant comme une non-valeur, le jeter dans le Gave, mais un vague murmure de la foule arrêta son geste commencé. Il parut comprendre que la mesure de la patience populaire était comble et que le moindre incident pouvait la faire déborder. Les bouquets furent alors, avec tout le reste, transportés sur le charriot.

Un instant après, une statuette de la Vierge se brisa entre les mains du Commissaire, et ce petit fait produisit encore dans la foule un mouvement redoutable.

Quand la Grotte fut dépouillée de tout, M. Jacomet voulut encore enlever la balustrade. Il lui manquait une hache. Des gens qui travaillaient du bois à une scierie annexée au moulin de M. de Laffitte, lui refusèrent successivement celles dont ils se servaient. Un autre ouvrier, qui travaillait un peu à l'écart des autres, n'osa pas lui résister et laissa prendre la sienne.

M. Jacomet mit lui-même la main à l'œuvre, et frappa quelques coups de hache sur la balustrade qui était peu solide et qui céda presque aussitôt.

La vue de cet acte de violence matérielle, le spectacle de cet homme frappant le bois à coups de hache, fit plus d'effet sur la multitude que tout le reste et il y eut une explosion menaçante. Le Gave était là ; et il suffisait de quelques instants d'égarement pour que le

malheureux Commissaire y fût précipité, dans un de ces irrésistibles mouvements de colère comme les foules en ont parfois.

Jacomet se retourna et montra son visage pâle et bouleversé.

— Ce que je fais, dit-il avec une apparente tristesse, je ne le fais pas de moi-même, et c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de l'exécuter. J'agis d'après les ordres de M. le Préfet. Il faut que j'obéisse, quoiqu'il m'en coûte, à l'autorité supérieure. Je ne suis point responsable, et il ne faut pas s'en prendre à moi.

Des voix dans la foule s'écrièrent :

— Demeurons calmes, pas de violence ; laissons tout à la main de Dieu.

Les conseils et l'activité du Clergé portaient leurs fruits, et il n'y eut aucun désordre. Le Commissaire et les Sergents de ville conduisirent sans obstacle la charrette à la mairie où ils déposèrent tous les objets recueillis à la Grotte. L'argent fut remis à M. le Maire.

Le soir, pour protester contre les mesures du Préfet, une foule innombrable se rendit à la Grotte, qui fut soudainement remplie de fleurs et illuminée. Seulement, pour éviter que la Police vînt saisir les cierges, chacun tenait le sien à la main, et, au retour, le remportait chez lui.

Le lendemain, deux faits eurent lieu qui impressionnèrent vivement la population.

La fille qui avait loué le cheval et le charriot à M. Jacomet tomba du haut d'un grenier à foin et se brisa une côte.

Le même jour, l'homme qui avait prêté la hache au Commissaire pour renverser la balustrade de la Grotte eut les deux jambes cassées par la chute d'un madrier qu'il voulait placer lui-même sur un établi.

Les Libres Penseurs virent là une coïncidence irritante et malencontreuse. La multitude considéra ce double événement comme une punition du Ciel (1).

HENRI LASSERRE.

(La suite prochainement.)

(1) Chacun comprendra le sentiment de convenance et de charité qui nous empêche de nommer les pauvres gens qui furent frappés par ces accidents. Ils appartiennent à la classe du peuple, à la classe des petits et des faibles : ils ont été frappés par le malheur et ils sont sans défense. Nous ne nommerons que les puissants.

ÉTUDES HISTORIQUES

LES FILLES DE JACQUES II

ANNE

(SUITE ET FIN.)

Les whigs, pendant la seconde année de leur gouvernement, contraignirent Anna d'imposer silence, comme l'avaient fait Marie et Guillaume, aux délibérateurs de ce Parlement ecclésiastique, connu sous le nom de Convocation. Le révérend Sacheverel, issu d'une ancienne famille normande de petite noblesse, appartenait à la haute Église, et, par conséquent, à la Chambre Basse de cette assemblée du clergé, dont, comme on l'a vu, les hauts dignitaires étaient choisis parmi les dissidents et les libres penseurs. D'un caractère énergique qu'il mettait au service de convictions sincères, dépourvu de talents littéraires, mais doué de cette éloquence passionnée qui entraîne les masses, ce ministre fut chargé de prêcher à Saint-Paul le 5 novembre. Ce jour-là, anniversaire à la fois de la conspiration de Londres et de la descente de Guillaume, il est d'usage de célébrer dans les sermons ces deux événements qui ont délivré l'Angleterre des *superstitions papistes ;* le panégyrique de la *bonne Reine Bess* est prononcé, et pour clore la fête, la populace brûle en effigie tous les personnages qu'elle honore de sa haine ou de ses mépris. Cette année-là (1709), les ministres avaient largement fourni aux dépenses de la toilette des mannequins destinés aux bûchers, et qui, outre le Pape, le Prétendant, et autres *diaboliques incarnations*, acteurs ordinaires dans ces dégoûtantes saturnales, représentaient cette fois quarante individus de l'élite de la nation, connus par leur opposition à la section des whigs. Mais bien loin de seconder cette démonstration, le sermon de Sacheverel rompit absolument avec les traditions oratoires du 5 novembre. Il ne dit presque rien du « Papisme », ne parla d'Élisabeth que pour en dire du mal, et de la Révolution que pour révéler les turpitudes de ses principaux meneurs. La foule l'écouta pendant trois heures, charmée et fascinée, et quand il descendit de chaire, il fut accueilli avec des transports d'enthousiasme qui résonnèrent mal aux oreilles des ministres whigs : l'un d'entr'eux, Godolphin, eut la naï-

veté de se reconnaître dans le personnage de Valpine, sous le nom duquel Sacheverel l'avait flagellé à outrance, et il courut tout furieux auprès de la reine pour en exiger l'arrestation et la mise en accusation du Révérend. Quand le peuple apprit l'incarcération de son prédicateur favori, il se porta en masse autour du palais de Saint-James, remplissant la place et les rues voisines de ces cris : « Dieu sauve la Reine et Sacheverel ! » — « Vive la Reine et la Haute-Église ! »

Anna cependant ne manquait pas d'amis, comme il lui était échappé de le dire en réponse à quelque menace de Lady Marlborough. Leurs avis la décidèrent probablement à reprendre l'exercice de ses fonctions royales, et elle fit elle-même l'ouverture de son Parlement au mois de novembre 1709, puis par quelques nominations à des charges sans importance politique, elle s'essaya à ressaisir son droit de conférer les places et les emplois, dont la Junte s'était arrogé la disposition exclusive. Enfin elle résolut de prendre ouvertement parti pour Sacheverel, dont le procès atteignait les proportions d'une affaire d'État. Il s'agissait pour le malheureux champion d'avoir les orellles coupées, d'être fouetté publiquement, mis au pilori et de rester en prison le reste de ses jours. De pareilles rigueurs n'étaient pas rares au dix-huitième siècle, parmi cette société anglaise, régénérée par le pur Évangile ; les oreilles coupées étaient choses aussi ordinaires que dans une cour orientale : pour un mot de raillerie ou de blâme, à l'adresse, non de la religion, de la royauté, mais d'un ministre ou d'un député, les journalistes et les gens de lettres étaient soumis à cette mutilation que dissimulait la mode des grandes perruques (1).

Peu après le départ de Marlborough pour la Flandre, le procès de Sacheverel s'ouvrit à Westminster Hall. En traversant la foule, la reine fut accueillie par les cris de « Que Dieu bénisse Votre Majesté et l'Église ! » Ceux qui pouvaient approcher de sa chaise à porteurs ajoutaient : « Nous espérons que votre Majesté est pour Dieu et pour l'Église. » Mais ces démonstrations pacifiques ne suffirent pas au peuple. Le lendemain, elles prirent le caractère d'une véritable émeute. Un *local*, comme disent les méthodistes suisses, desservi par un ministre dissident, fut attaqué par la populace ; la chaire, les bancs, la table de communion furent brûlés. D'autres lieux de réunion séparatistes furent dévastés ; on s'en prit même à une chapelle anglicane

(1) Entre autres exemples, miss Strickland cite Daniel de Foë, l'auteur de *Robinson*, et un nommé Edward Curt, dont on rogna jusqu'à trois fois ce qui restait des oreilles déjà coupées.

en haine de l'évêque Burnett, qui demeurait dans ce district. En 1688, on avait laissé les fureurs populaires s'exercer impunément sur les catholiques, comme plus tard en 1780, on devait abandonner ceux-ci pendant trois jours aux égorgeurs et aux incendiaires de lord Georges Gordon. Mais quand on vit la populace s'attaquer à la Basse Église, quand surtout une bande de forcenés se porta vers la Banque, ce Capitole de l'Angleterre, on se hâta d'obtenir de la Reine des ordres pour la repression de ces troubles. Quelques compagnies des gardes suffirent pour dissiper les émeutiers, dont quelques-uns furent faits prisonniers : il se trouva parmi eux des gardes de la Reine et des mariniers appartenant à son service. Cela donna lieu à penser qu'elle favorisait sous main les partisans de la Haute Église, et tout le temps que dura le procès, des masses compactes stationnaient aux abords du palais, vociféraient contre les ennemis de la religion, et chaque fois que la Reine se rendait au Parlement, on la suppliait « de ne pas abandonner l'Église et Sacheverel. »

« Il se trouve encore dans plusieurs châteaux anglais, dit Miss Strickland, « de vieux bouquins en basane noircie, intitulés *Affaire* « *Sacheverel.* Dans cette relation, le style, lourd, diffus, la mauvaise « exécution typographique, l'orthographe antique, tout se réunit pour « ajouter à l'ennui que cause la lecture de ces pages inexplicables. »

En effet, ce procès qui excita en Angleterre un intérêt si passionné, nous paraîtrait aussi incompréhensible qu'à Miss Strickland, si nous ne savions que l'erreur est condamnée à l'inconséquence finale. Il eût été impossible partout ailleurs que dans une société fondée sur les sables mouvants de l'arbitraire et de la fiction, et où les mots étaient peu à peu détournés de leur sens primitif, les idées s'étaient de même faussées sans qu'on s'aperçût de cette double perversion. Dans cette étrange cause, l'accusé et les accusateurs donnaient un démenti flagrant à leurs principes, qui eux-mêmes péchaient et par leur base et par l'illogisme des conséquences qu'on en tirait.

Les whigs, républicains, démocrates, libres penseurs, persécutaient en Sacheverel l'expression libre de la pensée, et en même temps la partie infime, la plèbe, pour ainsi dire du clergé anglican. Sacheverel, inculpé de révolte contre le Gouvernement, défendait au contraire la prérogative de l'Église établie, sans songer qu'elle était fille de la Révolution, et au nom du principe d'autorité qu'il invoquait, il attaquait les organes et les représentants de cette autorité.

Mais la masse de la nation n'approfondissait point ces questions-là. Pour elle, le prédicateur du 5 novembre était le champion de cette

Église qu'elle avait appris à vénérer sous son ancien nom d'Église catholique, et qui, avec d'autres pratiques de la vrai foi, avait conservé l'exercice de la charité évangélique, si mal remplacée plus tard par la charité légale et les *Poor laws*. (Loi des pauvres qui a créé le paupérisme.) « La populace, avoue Miss Strickland, craignait que « les largesses de l'offertoire quotidien ne vinssent à être supprimées, « si on restreignait le pouvoir et les fonctions de l'*Église catholique* « *réformée d'Angleterre*, et ces appréhensions ne furent que trop « réalisées plus tard sous l'administration de Robert Walpole. » Nous ne prétendons certes pas défendre le ministre déiste, si cher aux philosophes du siècle dernier, et qui acheva d'écraser ce qui restait encore d'indépendance dans le clergé anglican. Seulement nous demanderons pourquoi Robert Walpole paraît plus coupable à Miss Strickland que Henri VIII, son fils Édouard, le protecteur Sommerset, Elisabeth et Jacques Ier. L'incrédule du dix-septième siècle n'a fait que suivre la voie ouverte par les révoltes du seizième siècle. Encore ne s'attaquait-il qu'à une Église faite de main d'homme, de date trop récente et trop souvent modifiée pour que de nouveaux coups fussent regardés comme de très-grands crimes. L'œuvre de destruction ne s'est pas arrêtée; cependant des travailleurs de la libre pensée battent chaque jour en brèche ce petit édifice; mais en même temps d'autres travailleurs vont creusant et déblayant, et par degrés, on voit sortir du milieu de la poussière des sectes, le monument de construction divine, intact, magnifique, comme ces cités sur lesquelles les cendres, les laves, ont passé sans les détruire.

Effrayés peut-être par l'attitude de la nation, les whigs ne condamnèrent Sacheverel qu'à trois ans de suspension dans l'exercice de ses fonctions. Cette sentence fut regardée comme un triomphe par les partisans de la Haute Église, et la manifestation enthousiaste de la joie populaire encouragea la Reine à s'émanciper tout à fait d'une tutelle odieuse à ses sujets. Dans le courant du printemps, elle se prépara à exécuter cette grave résolution par certaines mesures qui firent entrevoir aux whigs la probabilité d'une chute prochaine. Lady Marlborough qui, pendant tout le temps du procès, dont la Reine suivait les séances, n'avait cessé de la fatiguer par ses picoteries, tenta en vain d'obtenir une audience particulière, afin de conjurer l'orage qu'elle voyait grossir. Enfin, toujours refusée par la Reine, Sarah força un jour la consigne et contraignit Anne à écouter pendant une heure les récriminations, les reproches et les justifications qui coulaient de ses lèvres « comme un torrent débordé. »

Elle essaya ensuite les larmes et les prières, puis voyant que ces feintes tendresses n'avaient pas plus de succès, elle dut reconnaître que sans la priver de ses charges et de leurs fonctions, Anna était résolue à ne lui accorder désormais aucune intimité. Alors, retournant à son insolence naturelle, Sarah s'écria : « Vous vous repentirez de votre cruauté, Madame. » — « Cela me regarde, » répondit Anne avec dignité. Ainsi se termina la dernière conversation de la Reine avec la femme qui l'avait dominée pendant plus de trente ans.

Une dernière tentative épistolaire à propos d'un prétendu complot signalé par le prince Eugène à Marlborough, et dont celui-ci donna l'avis à sa femme, n'eut pas plus de succès. Anne répondit à la duchesse par un simple accusé de réception en renvoyant la lettre du général. Ce fut le dernier échange de billets entre la *fidèle et dévouée Morley* et son *adorée Freeman.*

Cependant tous les ministres whigs étaient déjà remplacés par des tories, que la Reine n'osait encore destituer sa grande-maîtresse. « Celle-ci faisait encore, dit Miss Strickland, régner le whiggisme sur les robes, les coiffes, les mantes de la Reine et sur les subalternes de la cour. Elle passait la matinée à courir de maison en maison, étalée dans son splendide carrosse, et elle laissait percer de cruelles insinuations sur les lettres d'Anne qu'elle avait conservées et qu'elle menaçait de publier au lendemain de sa destitution. Là était le secret des abjectes terreurs d'Anne, qui n'osa redemander à la duchesse les clefs d'or, insignes de sa charge, et ne put jamais obtenir la restitution de ces compromettantes lettres. On résolut d'attendre le retour du duc qui, seul au monde, avait quelque empire sur l'esprit de Sarah. Cependant la fermeté nouvelle, que l'exercice du pouvoir, bien borné encore, avait communiquée à la Reine, pouvait s'évanouir devant les manières séduisantes de Marlborough : il avait toujours montré une humilité, une douceur, qui faisaient contraste avec l'arrogance de sa femme ; et on doutait que la Reine pût se soustraire à la puissance de fascination qu'il possédait. Mais elle ne fit que rire des attendrissements du général et insista pour que les clefs d'or lui fussent remises sans délai, se refusant à traiter aucune affaire jusqu'après leur restitution.

Il fallut s'exécuter. La scène fut orageuse, mais le vainqueur de Blenheim, de Malplaquet, d'Oudenardes, eut à la fin raison de la virago désespérée, qui lui jeta les clefs d'or à la tête. Ravi de cette victoire, le duc courut porter ce trophée à la Reine, aussi fier qu'il l'eût été des dépouilles d'un ennemi.

Anne était désormais débarrassée de son tyran domestique, dont elle parvint probablement, à force d'argent, à acheter le silence. Du moins les lettres ne furent pas publiées intégralement. La duchesse se borna à vilipender la Reine à qui voulut l'entendre, et à en médire dans les Mémoires qu'elle rédigea longtemps après sa disgrâce. Swift, en parlant de Lady Marlborough dit que « son esprit se montrait suivant la mode du temps, c'est-à-dire en attaquant la Religion dont elle s'efforçait de démontrer que la doctrine était absurde. »

La Reine divisa les attributions cumulées par la duchesse. Une autre duchesse, d'une naissance autrement élevée, de principes, de manières irréprochables, lady Sommerset, eut la charge de Grande-Maîtresse, Abigaïl Marham fut nommée surintendante de la cassette particulière de la Reine.

Anne n'avait fait que changer de tutelle, mais la nouvelle administration enveloppait son pouvoir de formes plus courtoises; ses vues d'ailleurs étaient conformes à celles de la reine, qui n'étant blessée dans aucune de ses prédilections, crut de bonne foi qu'elle gouvernait par elle-même, comme l'avaient fait les Tudors et les premiers Stuarts. Le chef du nouveau ministère était lord Rochester, l'oncle d'Anne, le fidèle ami de Jacques II. On a pensé, non sans raison, qu'il ne s'était rallié au gouvernement et n'avait accepté la direction des affaires que pour opérer la restauration du prince légitime. Il n'avait jamais caché à sa nièce qu'il ne lui reconnaissait aucun droit à la couronne tant que les fils de Jacques existeraient.

La mort de cet homme de bien vint subitement porter un coup terrible aux espérances des Jacobistes. Quand Louis XIV apprit cette mort, dit Mlle Strickland, il en fut vraiment affecté et s'écria qu'il n'y avait au monde pas un homme qui pût le surpasser en probité et en sagesse.

Buckingham qui succède à Rochester n'abandonna pas entièrement les projets et l'espoir de son prédécesseur. Il n'était point question d'obtenir d'Anne son abdication, mais on voulait l'amener à désigner son frère pour héritier de la couronne, et de le rappeler de l'exil.

Aux ouvertures faites par le duc de Buckingham, le chevalier de Saint-Georges répondit avec une noblesse et une loyauté auxquelles Mlle Strickland ne se refuse point de rendre hommage. Mais les lettres du prince, qui, tout en permettant de maintenir l'Église établie et les lois du pays, demandaient pour lui-même cette liberté de conscience qu'il ne prétendait refuser à personne, ces lettres « irréprochables au point de vue moral » convainquirent le Conseil de la Reine, que

« le Prétendant était aussi attaché à sa croyance que l'avait été son père. » — « Vous le voyez, dit Anne à son ministre, il ne doit s'en prendre qu'à lui de son exil : pourquoi préfère-t-il ses erreurs au trône ? Conseillez-lui, milord, de changer de religion : cela pourra faire changer aussi en sa faveur l'opinion du *genre humain* (mankind.)

Pendant ce temps, se négociaient les préliminaires du traité d'Utrecht ; car la chute du parti de Marlborough, dont l'ambition faisait prolonger les hostilités, avait permis enfin de songer à la paix. Le comte de Jersey, autre partisan dévoué des Stuarts, venait d'être nommé ministre plénipotentiaire, lorsque par suite de la fatalité qui pesait sur cette race, une mort subite comme celle de Rochester leur enleva encore cet appui.

Les négociations qui allaient s'ouvrir pour une pacification générale rendirent inutile la présence de lord Marlborough à l'armée : peu de temps après son retour, et après quelques tergiversations qui firent craindre aux tories d'être trahis par la reine, celle-ci retira au général le commandement qu'il avait exercé avec tant de succès, et le donna au duc d'Ormond. Marlborough eut de plus à subir une enquête sur son administration entachée de malversation et de péculat. Il fut prouvé que des Juifs lui payaient des sommes énormes pour obtenir les fournitures de l'armée qui mourait de misère. Les soldats qu'on rapatriait jetaient leurs habits usés par-dessus les murs des jardins du palais ; et on raconte que la reine avait pleuré en voyant les haillons que la rapacité des Juifs et du généralissime avait départis à ces malheureux, mal protégés contre le climat humide et fiévreux des Pays-Bas. Le départ de lady Marlboroug pour la Hollande débarrassa les tories d'adversaires encore dangereux. La seule influence qu'ils eussent désormais à redouter était celle de la grande maîtresse, la duchesse de Sommerset, whig déclarée, et qui, pour n'avoir pas été liée à la junte de famille, n'en était pas moins l'ennemie acharnée du chevalier de Saint-Georges. Héritière de la grande famille des Percy, elle avait continué, comme eux, à rendre les Stuarts solidaires d'une blessure faite à l'orgueil de sa maison : Charles II avait donné à un de ses bâtards (1) le titre de duc de Northumberland, ce qui avait profondément humilié les Percy, depuis longtemps en possession du titre inférieur mais plus antique de comtes de Northumberland. L'héritière des immenses biens de cette antique mai-

(1) Le fils de la célèbre Castlemaine ne fit pas souche : plus tard, le titre de duc de Northumberland fut conféré à un descendant de lady Sommerset, et maintenant il est entré, toujours par les femmes, dans l'obscure famille Smithson.

son fut d'abord mariée au fils de Newcastle, lorsqu'elle et son mari étaient encore enfants. Devenue veuve à l'âge de treize ans, la *triste héritière*, comme on l'appelait à la cour, fut remariée par son tuteur à un simple gentilhomme nommé Thynne, et cette union ayant déplu à la comtesse douairière, celle-ci enleva sa fille et se réfugia à Bruxelles. La réputation de ses grandes richesses attirèrent sur cette enfant l'attention du célèbre aventurier, le comte de Kœnigsmark, qui, pour se débarrasser du principal obstacle à ses desseins, emmena en Angleterre trois *bravi* : Thynne tomba sous leurs coups, en sortant un soir du théâtre. Ce crime ne servit de rien à son auteur. La comtesse put revenir en Angleterre et marier à son gré sa fille au duc de Sommerset. Quelque tourmentée qu'avait été son enfance, la conduite de la duchesse fut irréprochable, et cette réputation se réunissait avec les manières les plus gracieuses pour lui donner une grande influence sur la reine. Malheureusement, elle n'employait cet ascendant que pour envenimer l'esprit d'Anne contre son frère, et en quelques instants elle parvenait à renverser tout ce que les envoyés de France, Mesnager et l'abbé Gautier, appuyés par Abigaïl, Masham et lady Jersey avaient fait dans l'intérêt du prince exilé.

Les tories avaient souvent sollicité en vain la reine d'éloigner la duchesse de Sommerset, et d'élever à la pairie le mari d'Abigaïl Masham. C'était un fort honnête homme, dénué de grandes capacités il est vrai, mais d'une naissance à ne point déparer un rang élevé. Il descendait par les femmes de la race royale des Plantagenets, et représentait le dernier reste de l'illustre famille des Pole. Mais la reine se refusait par égoïsme à conférer cette distinction au mari de son *habilleuse*. « Je ne pourrais la conserver auprès de moi, disait-elle ; si j'en faisais une grande dame, il serait impossible de me faire rendre par une pairesse tous les petits services infimes que je reçois d'elle. » Enfin, par un compromis entre la reine et les tories, il fut décidé que Masham serait compris dans une prochaine fournée de pairs, que sa femme resterait dans son humble position auprès de la reine et que la duchesse conserverait sa charge.

Pendant qu'on travaillait de part et d'autre à la paix, le prince Eugène fut envoyé à Londres par l'empereur sous prétexte de notifier son accession au trône d'Allemagne, mais en réalité, pour essayer de persuader au gouvernement de continuer la guerre. Le vainqueur de Turni eut auprès d'Anne un tort impardonnable : il se présenta lors de sa première audience, dépourvu de l'immense perruque à la

mode, et la reine, qui, comme tous les esprits étroits, poussait jusqu'au ridicule les minuties de l'étiquette, reçut froidement le général auquel l'Angleterre devait une partie de ses succès. Un accès de goutte que Swift appelle « une indisposition politique » mit tout à point pour épargner à la reine de nouvelles entrevues avec le héros qui avait osé se présenter à elle en perruque ronde. Cependant le jour anniversaire de la naissance vint forcer Anne à sortir de sa chambre ; cette fête devait être célébrée avec encore plus d'éclat que de coutume ; et on annonçait qu'à cette occasion Sa Majesté remettrait au prince Eugène une magnifique épée enrichie de diamants. Les préparatifs de la fête paraissent avoir été splendides. Eugène se mit en frais de toilette ; « mais, écrivait Lord Gahoan, quoiqu'il puisse faire bonne figure partout, il ne sera pas à la cour aussi bien dans son élément qu'à la tête de son armée. « Les dames du parti whig non-seulement refusèrent d'assister à la fête, mais se donnèrent le plaisir de témoigner leur mépris pour la Cour en se montrant à des fenêtres qui donnaient sur la place, où passait le cortége, toutes vêtues de leurs peignoirs. Mais les whigs ne se bornaient pas à ces démonstrations d'enfants mal élevés. Ils travaillaient sourdement à exciter, dans les bas-fonds de la nation, des troubles qu'ils comptaient exploiter à leur profit. Il existait à Londres une ténébreuse association connue sous le nom de Nohawhs, scélérats organisés sous la loi d'un prétendu empereur. Invisibles, introuvables pendant le jour, ils se répandaient la nuit dans tous les quartiers de la ville, et commettaient les plus hideuses barbaries sur les hommes, les femmes et les enfants dont ils pouvaient s'emparer. Nous trouvons dans le *Spectateur* des détails qu'Addison prétend avoir atténués, mais trop révoltants encore pour les reproduire ici. La police, très-mauvaise il est vrai, était impuissante à arrêter ces désordres qui durèrent plusieurs années ; c'est de cette société que les whigs comptaient se servir pour incendier une partie de Londres, s'emparer de la Tour, de la Banque, faire la reine prisonnière et, après l'avoir forcée à dissoudre le Parlement, mettre à mort les ministres tories. Telles sont du moins les allégations du jacobite Plurikest, dont l'exactitude pourrait être mise en doute, si elle n'était confirmée par des témoignages involontaires, recueillis dans les historiens démocrates. Il est d'ailleurs avéré que plus tard on découvrit la participation de plusieurs des meneurs du parti whig aux atrocités nocturnes des Nohawkes. On a aussi prétendu que le prince Eugène n'était pas étranger à ces menées ;

mais cette accusation n'est pas conciliable avec le caractère de ce général, qui pouvait bien désirer de voir la guerre se prolonger, mais non s'abaisser à chercher de pareils auxiliaires. Son neveu d'ailleurs tomba victime d'une bande de ces misérables, et si le prince avait eu un parti avec eux, il n'eût pas manqué de sauvegarder la vie de son parent. Ce triste événement hâta du reste le départ du prince, qui s'éloigna de l'Angleterre moins satisfait qu'on ne l'avait été de lui.

Rien n'entravait plus la marche des négociations du traité d'Utrecht, qui fut signé au commencement de mars. Cette ratification si désastreuse pour la famille des Stuarts avait été précédée par la mort de la princesse Louise. Cet événement dont nous avons parlé l'année dernière (1) produisit sur Anne une profonde impression. Depuis la mort de son mari, rien ne l'avait autant affligée. Peut-être avait-elle gardé un vague espoir de réparer au profit de sa jeune sœur les injustices commises envers le reste de sa famille. Au déclin de sa vie, l'ombre de ses crimes grandissait. Lady Masham, qui servait d'intermédiaire entre la reine et Mesnager, l'envoyé de France, afin d'obtenir des conditions moins rigoureuses au fils de Jacques, atteste dans les rapports confidentiels à ce diplomate à quel point la conscience d'Anne était troublée dans le temps où elle brisait à jamais l'avenir de son frère. « C'est, écrivait la confidente intime de la « reine, c'est le malheur de Sa Majesté de posséder le trône de son « frère, en reconnaissant qu'elle n'y a aucun droit naturel ou lé- « gal.... elle en est d'autant plus affligée, que cette même raison « d'État la force à prolonger par delà sa mort une usurpation qu'elle « déplore... Elle pense que la paix ne peut se faire sans garantir le « trône à la famille de Hanovre; et cette solution a, comme vous le « pensez, toutes nos antipathies. »

En effet, Anne comme les Jacobites, désertait l'Électrice et son fils, et les amis des Stuarts, dont elle était entourée n'avaient garde de lui donner d'autres sentiments. Mais les partisans de la légitimité étaient contraints à se borner à des vœux et à des discours stériles. Harley, créé comte d'Oxford, autrefois sincèrement attaché de cœur à cette cause, en était venu à l'abandonner, non par conviction religieuse ou politique, mais poussé par ce mobile qui se substituait en Angleterre à tout autre principe, l'intérêt financier. Harley, pour subvenir aux effroyables vides laissés dans le Trésor, avait inauguré ce système de la dette nationale, à laquelle par une ingénieuse fiction, on a donné

(1) Voyez *Marie-Béatrice de Modène*. (*Revue* du 10 novembre 1867. T. XIX. N° 146.)

le nom de *richesse publique*. Il savait que Jacques III se refuserait à la reconnaître, et Harley, comte d'Oxford, ne voulait pas compromettre le succès de son invention. Les autres amis de lady Masham, amie elle-même si désintéressée des Stuarts, le Dr Arbuthnot et les ladies Jersey et Whinchelsey, n'avaient pas assez d'influence, de talents ou de fortune; lord Bolingbroke, « le seul pair anglais de son temps qui eût eu de l'éducation », dit M. Disraëli ; « cet homme, à la fois la gloire et la honte de son ordre », n'était pas d'une moralité qui pût donner du poids aux écrits où il vantait aux Anglais les avantages de leur ancienne monarchie indépendante ; aucun n'était en position de prêter un secours effectif à leur roi légitime. Le seul qui réunît toutes les conditions de naissance de pouvoir, de fortune, et de réputation nécessaires au chef d'une cause juste et sainte, était le duc de Hamilton. La reine lui avait voué une estime et une amitié particulières, et l'avait désigné pour être son ambassadeur à la cour de France, après la promulgation de la paix; mais, forcé à accepter un duel avec un certain lord Mohun, homme perdu de mœurs, spadassin émérite, le duc fut poignardé déloyalement dans le dos, par un des témoins de son adversaire. L'opinion universelle attribue cette mort aux whigs, qui avaient engagé un des leurs à chercher querelle à ce seigneur, et avaient payé Macarteney pour l'assassiner. Tant de coups répétés finirent par triompher de la quiétude ordinaire de la reine, déjà ébranlée par les reproches de sa conscience que lady Masham n'est pas seule à constater. L'envoyé du Hanovre, le baron de Schütz, écrit à son ami Bothmar : « Il est certain que Sa Majesté voit, dans la perte successive de ses enfants, le châtiment qu'elle a mérité en contribuant à détrôner son père, qui, en mourant lui écrivit une lettre touchante pour lui recommander sa famille. »

Et cette famille, qu'en avait-elle fait ? La reine Marie-Béatrice était dans un profond dénuement; la jeune princesse Luisi venait de mourir dans un état si voisin de l'indigence, que ses obsèques avaient été faites aux frais de Louis XIV; son frère enfin était persécuté, chassé de l'asile accordé par le grand roi, condamné à traîner une existence errante et précaire. Quelle que fût l'impassibilité de la reine, il était difficile qu'elle demeurât insensible à tant de motifs d'anxiété, et maintenant, il semblait qu'elle ne jouirait pas longtemps de cette paix si ardemment désirée. Cette femme, d'un naturel placide, d'un tempérament lymphatique, n'était faite pour aucune sorte de lutte. Le combat qui se livrait en son esprit, entre la conscience

et l'intérêt, eut une funeste influence sur sa santé. La goutte, à laquelle Anne était depuis longtemps sujette, était remontée à l'estomac : elle fut gravement indisposée pendant l'été de 1712, et de ce moment il lui fut interdit de suivre, comme elle avait coutume de le faire, les chasses à courre dans la forêt. Bientôt même elle devint incapable de tout exercice, et fut réduite à se faire hisser jusqu'à ses appartements du château de Windsor, dans une sorte de machine qui avait rendu le même service à Henri VIII.

Cependant, au mois d'avril 1713, elle put se rendre en chaise à porteurs au Parlement et annoncer la signature définitive du traité qui mettait fin à une guerre soutenue presque sans interruption depuis 1688. Le pays était ruiné, les colonies à peu près abandonnées, la marine périclitait : l'éducation des pauvres était entièrement négligée, « car, avance Miss Strickland, après les deux révolutions, « les fondations destinées à l'instruction des classes basses avaient « été saisies par la bourgeoisie. Les institutions destinées à celle-ci « avaient été confisquées par l'aristocratie de la richesse au profit de « ses enfants. La dépravation du peuple était à son comble ; les routes « comme les rues étaient infestées de voleurs, souvent recrutés parmi « les hautes classes et qui bien montés, bien équipés, se nommaient « les gentilshommes de grand chemin. La police ne faisait qu'aider « les pillards, et ceux qu'on ne pouvait s'empêcher de saisir étaient « attachés à des potences le long des avenues de la capitale (1). »

Anne avait peut-être quelque sentiment indécis de tout ce qu'il y avait à faire dans son royaume et quelque velléité de remédier à tant de maux. Du moins on eût dit qu'elle cherchait à se modeler sur la *grande et bonne Reine Bess* : elle en parlait souvent et avait pris comme elle pour devise, le fameux : *Semper eadem*. Une dame de la cour ayant demandé à Swift l'explication de ces mots latins, le malicieux doyen de Saint-Patrick répondit qu'appliqués à la reine Anne, ils signifiaient : « De mal en pire. »

En effet les rechutes d'Anne, au moral et au physique, se succédaient régulièrement. Ses remords et ses préoccupations lui revenaient chaque fois que ses maux s'aggravaient par un de ces excès de table auxquels elle ne pouvait renoncer. Elle oscillait perpétuellement entre les deux terreurs évoquées tour à tour par les partis rivaux, quand ils étaient mécontents d'elle : tantôt elle redoutait le

(1) En 1829, nous avons encore vu au bord de la Tamise un assez grand nombre de gibets chargés de hideuses dépouilles. Cette coutume a été abolie.

débarquement de son frère que les tories pouvaient appeler en Angleterre, tantôt elle s'alarmait du projet des whigs qui, malgré les refus formels de l'Électrice Sophie, ne cessaient d'inviter son frère Georges à venir non-seulement prendre sa place d'héritier du trône, mais encore à faire au préjudice d'Anne un second 1688.

Quelques scrupules peut-être engagèrent la reine à consulter un certain évêque Lloyd, fanatique dissident et républicain, qui se donnait pour prophète. « Madame, répondit le prétendu voyant, si vous rappeliez votre frère, vous seriez à la Tour avant un mois, et morte trois mois plus tard. » L'argument était irrésistible. Il nous paraît au reste inadmissible que cette femme, qui se cramponnait au trône de toutes ses forces, ait jamais songé au fond du cœur à rendre ou même à laisser la couronne à son frère. « La reine Anne, telle que « l'histoire officielle l'a peinte, embellie des plus touchantes ver- « tus, eut été, dit Miss Strickland, capable de cette magnanimité; « mais la véritable Anne, l'auteur de cette masse de lettres infâmes, « adressées à sa sœur, devait être jusqu'à sa fin dominée par son « amour-propre et sa vaniteuse ambition. »

Débarrassée d'une de ses terreurs par la mort assez subite de l'Électrice Sophie, Anne songea à se garantir contre l'autre danger qu'elle redoutait. Sans demander conseil à personne, elle rédigea une proclamation qui mettait son frère au ban du royaume et promettait 5,000 livres sterling à qui le livrerait mort ou vivant. Elle porta même au Parlement, pour le faire promulguer, cet édit, duquel ni Oxford ni Bolingbroke n'avaient eu connaissance.

Miss Strickland, qui ne cache point son horreur de cette mesure fratricide, a une étrange manière d'excuser Anne : « Sa conscience sans « doute lui reprochait amèrement ses torts envers toute sa famille; « mais cette même conscience lui représentait aussi qu'on ne pouvait « s'exposer à rendre inutiles tant de crimes, tant de calomnies et d'in- « trigues, tant de sang versé; qu'après avoir chassé un roi habile « administrateur, grand marin, bon ménager, après avoir ainsi grevé « la nation d'une dette de plusieurs millions, après avoir fait périr « tant de milliers de sujets sur l'échafaud ou dans des guerres étran- « gères, il ne fallait pas risquer de perdre les fruits de ces irrépa- « rables sacrifices, c'est-à-dire les priviléges exclusifs de l'Église éta- « blie, en replaçant sur le trône un catholique impuissant à exercer « aucune suprématie dans les affaires de la religion... Qui donc pour- « rait blâmer Anne d'avoir, entre les conseils contradicteurs de sa

« conscience, préféré les considérations politiques à celles de la jus-
« tice et de la nature?... »

Cette proclamation consterna les Jacobites. Oxford eut beau en décliner la responsabilité : on le savait trop opposé aux intérêts du chevalier de Saint-Georges pour ne pas lui attribuer cette recrudescence d'hostilité de la part de la reine. On résolut de hâter sa disgrâce. Il était déjà depuis longtemps perdu dans l'esprit de la reine : Un jour, dans un de ces états d'ivresse ignoble qui lui était habituelle, Oxford avait gravement offensé Anne, lasse d'ailleurs des disputes incessantes qu'il avait au conseil avec Bolingbroke. Enfin, le 27 juillet 1714, elle manda auprès d'elle le grand trésorier qui, après un quart d'heure de conversation, rentra au ministère, rendit ses comptes, fit toutes les dispositions exigées par un si grand changement, puis à huit heures du soir retourna au palais et déposa entre les mains de la reine la baguette blanche, insigne de sa charge. Comme aucun jacobite ne voulait assumer à lui seul la responsabilité d'une pareille succession, le conseil s'assembla le soir même afin de nommer une commission entre les mains de laquelle les pouvoirs de cet emploi devaient reposer. Malgré la présence de la reine qu'on savait souffrante, les débats devinrent orageux et se prolongèrent jusqu'à deux heures du matin, et ne s'interrompirent qu'à la vue d'Anne qui s'évanouit épuisée de fatigue. Deux jours après, une seconde séance tout aussi tumultueuse fut de nouveau interrompue par une indisposition de la reine qui dit à son docteur Arbuthnot accouru auprès d'elle : « Ils me feront mourir. » Cependant elle se disposait une troisième fois à se rendre au conseil, quand madame Danvers entrant chez elle la trouva debout devant la glace, se regardant de cet œil hagard et vitreux qui annonce la mort. Replacée dans son lit, Anne fut prise d'une fièvre violente et d'un délire pendant lequel elle ne cessait de nommer le « Prétendant. »

Grâce à une abondante saignée, on put conjurer pour le moment cette attaque d'apoplexie, causée par la fatigue, et suivant les traditions du palais, par une indigestion de cerises. La reine reprit l'usage de ses facultés pour nommer lord Shrewsbury grand-trésorier, et pour donner à l'évêque de Londres des instructions destinées au duc d'Ormond, commandant général de l'armée. Ce répit fut court. Anne retomba dans le délire, et jusqu'à son dernier soupir elle ne cessa de répéter : « Mon frère, mon pauvre frère, qu'allez-vous de-
« venir ? »

La conscience mondaine et politique n'avait plus rien à faire au bord de la tombe : une autre voix dominait; mais n'était-ce pas trop tard, la réparation n'était-elle pas devenue impossible? Anne, comme Guillaume et Marie, ne mourait-elle pas dans son endurcissement? Dieu seul le sait.

Comme ses devanciers sur la route de l'usurpation et de la mort, Anne eut ses obsèques magnifiques, et, comme eux aussi, une sépulture ignorée. Le caveau des rois de la famille Stuart, que le cercueil d'Anne acheva de remplir, fut hermétiquement muré.

Pas un monument, pas même une plaque de marbre, ne désigne la place où reposent les restes de la dernière souveraine de la race des Stuarts.

Elle fut cependant regrettée par le clergé et par les pauvres : sa fidélité à l'Église établie, la protection qu'elle lui accorda, malgré les dissidents et les libres penseurs, sa générosité inépuisable formaient ses meilleurs titres à la popularité qui s'est attachée à son nom. Il serait du reste difficile de se former un jugement correct, si on s'en rapportait aux documents officiels des contemporains d'après lesquels on a fabriqué l'histoire. Tout ce qui était destiné à la publicité est écrit sur le mode laudatif; c'est dans les correspondances et les mémoires inédits qu'il faut chercher des témoignages épars, d'autant plus dignes de foi qu'ils sont plus involontaires. Miss Strickland reproduit deux portraits d'Anne, tracés par lady Marlborough : l'un est écrit *ab irato;* l'autre, panégyrique outré, fut composé pour être gravé sur le piédestal d'une statue d'Anne, dans le parc de Blenheim. Il paraît, d'après les Mémoires de la duchesse, avoir été fait tout exprès pour mortifier la reine Caroline : « car elle était, dit lady « Marlborough, absolument l'opposé de la reine Anne, en sorte que « des louanges données à celle-ci paraissaient être des critiques de « Caroline. »

Miss Strickland elle-même n'est point exempte de contradictions dans les appréciations du caractère d'Anne. Comme nous l'avons vu à propos de Marie Tudor et de Marie-Béatrice, elle se débat entre les faits et les conclusions. Chercheuse infatigable et consciencieuse de tous les matériaux nécessaires à une œuvre historique, elle ne sait pas toujours en tirer tout le parti désirable : souvent aveuglée par son amour de l'Église anglicane, ou comme elle la nomme, de *la véritable Église catholique*, avec sa droiture, son zèle pour la vérité et la justice, son horreur pour les principes révolutionnaires et leurs consé-

quences, elle manque de logique ; elle est bien forcée d'en manquer, et ce qui est plus fâcheux elle se donne parfois de singuliers démentis. Il serait par exemple difficile d'identifier cette princesse *ignorante, stupide, sans dignité, engourdie par une grossière sensualité, d'un cœur et d'un esprit obtus,* qui nous apparaît pendant les trois quarts au moins de cette biographie, avec la reine accomplie, pleine de grâce et de majesté, douée d'un esprit naturel et d'une certaine aptitude aux affaires, telle enfin que miss Strickland nous la peint en la défendant contre les imputations de lady Marlborough.

Ces incertitudes, ces fluctuations ne doivent pas nous surprendre : miss Strickland nous paraît être, après un siècle, le représentant des jacobites protestants de 1710 à 1714. Tant qu'on put espérer que la famille royale se laisserait imposer l'apostasie comme condition de son retour au trône, la reine Anne tenue pour usurpatrice, ou du moins pour recéleuse d'un bien volé, ne semblait mériter ni respect ni affection. Mais quand les Anglais se crurent dégagés de leur fidélité à leurs rois légitimes par la fidélité de ceux-ci à leur Dieu, il se produisit par degrés une modification dans les idées. La princesse de Danemark était désormais la vraie reine, parce qu'on la regardait comme la gardienne de ces intérêts particuliers dissimulés sous le nom d'intérêts religieux : « Car, dit M. Disraéli dans son roman de Sybille « on avait toujours craint que les Stuarts ne rendissent les « biens de l'Église catholique spoliée à leur primitive destination, « c'est-à-dire l'éducation du peuple et l'entretien des pauvres. »

Nous ne prétendons point suspecter miss Strickland de ces craintes et de ces vues intéressées ; mais elle est née dans la société anglaise, telle que l'a faite une longue confusion systématique de principes et de mots : elle y a été élevée, elle s'est imprégnée, *bonâ fide,* de cette atmosphère d'erreur et d'illogisme qui enveloppe les anglicans à leur insu, comme fait la fumée noire dont les habitants de Londres semblent à peine se douter.

Il ne faut donc ni s'étonner ni la blâmer des inconséquences qui lui échappent ; nous devons, au contraire, lui savoir un gré infini de ne jamais cacher un fait, quelque lumière qu'il jette sur ses adversaires ou ses amis. Ainsi, après une sorte d'apologie du caractère et des sentiments de la reine Anne, elle prend soin de nous fournir elle-même un détail qui manque à l'esquisse de lady Marlborough.

En s'étonnant de l'oubli où le clergé anglais laissa les restes de sa bienfaitrice, comme si le culte des morts et du passé n'était pas

prescrit par le protestantisme, lady Strickland avoue avec quelque chagrin que jamais Anne ne songea à procurer à son père une sépulture convenable. Le cercueil de Jacques II, entouré de cierges allumés, resta sur les dalles d'une chapelle de l'église des Bénédictins, au faubourg Saint-Jacques, et fut ouvert, pendant la Révolution, devant un concours assez considérable de spectateurs. Le corps fut trouvé intact et parfaitement conservé : les fureurs révolutionnaires respectèrent les restes de ce martyr de sa foi que la corruption avait épargné. Le cercueil fut déposé en lieu sûr par les autorités municipales. Les gardiens trouvèrent leur profit à l'empressement de la foule empressée et respectueuse qui visitait ce corps : on parla même de miracles opérés à son contact et jamais il n'eut à subir la moindre profanation. En 1813, Georges IV, se trouvant à Paris, fut instruit de ces particularités et fit les démarches nécessaires pour l'inhumation de Jacques II dans l'église de Saint-Germain. Grâce au prince hanovrien, le dernier roi catholique d'Angleterre reçut les honneurs funèbres qui lui étaient dus. Ils furent accomplis avec une grande solennité, avec une affluence et un respect extraordinaires; et presque tous les Anglais résidant à Paris tinrent à honneur de suivre le cortége religieux jusqu'à Saint-Germain.

Georges IV a fait ériger un monument à Jacques Stuart, et, tandis que la dépouille de la grande et puissante reine Anne gît dans l'oubli et l'obscurité, chaque jour de pieuses mains, celles peut-être des quelques descendants des compagnons d'exil, viennent déposer des fleurs et des prières sur le tombeau du roi martyr.

M. DE ROMONT.

VIRGINIA

OU ROME SOUS NÉRON

DEUXIÈME PARTIE

Sénèque et Burrhus avaient été les précepteurs de Néron et étaient restés ses ministres. L'un lui enseignait l'art de vaincre les hommes à la guerre, l'autre celui de les connaître et de les gouverner; mais l'un et l'autre, malgré l'appui fraternel qu'ils se prêtaient mutuellement, réussissaient fort mal à lui enseigner l'art de se vaincre et de se gouverner lui même.

La résidence de Sénèque, sur le mont Palatin, non loin du palais impérial, ne répondait nullement aux idées de simplicité qu'éveille le titre de philosophe, ni à la description idéale qu'il en avait donnée lui-même dans son traité *De la Constance du Sage :* « La maison du sage « est petite, sans ornements, sans fracas, sans appareil. Aucun por- « tier n'en surveille l'entrée et n'y classe la foule avec un dédain « vénal. » Sur ce point comme sur quantité d'autres, le philosophe de Cordoue se souciait de la pratique de la sagesse beaucoup moins que de la théorie. Sa maison était un palais, et un des plus riches qu'on pût voir, entourée de vastes jardins et rempli de curiosités artistiques, de vases de Corinthe, de peintures de l'école grecque, de meubles et de tapisseries asiatiques; on y voyait jusqu'à trois cents tables en bois de cèdre avec des pieds divoire. La statue du maître se dressait dans le vestibule, comme pour accueillir les arrivants.

Une foule nombreuse se pressait un matin à la porte, devant le logis de l'intendant; c'étaient les bas clients du philosophe-ministre qui attendaient la *sportule*, c'est-à-dire la petite provision de vivres et de monnaie que les grands faisaient distribuer chaque jour; car les citoyens libres de Rome n'étaient, en général, guères plus riches que les esclaves, et la plupart dépendaient presque aussi complétement qu'eux, tant pour leur subsistance que pour la protection de leurs

intérêts, des grandes familles sous le patronage desquelles ils s'étaient rangés. Le peuple romain, fier de son nom, estimait qu'il avait fait assez en domptant le monde. C'était aux vaincus de le nourrir et de travailler pour lui désormais, et il s'en remettait à ses patrons du soin de les exploiter à son profit. Pour lui, il oubliait de plus en plus dans les jeux publics, les bains, les spectacles et la servitude, l'austérité laborieuse de ses ancêtres. Il oubliait aussi que les vertus qui lui avaient acquis l'empire universel pouvaient seules le lui conserver.

Un visiteur, couvert du riche manteau grec, cherchait à pénétrer au travers de cette foule, mais n'y avançait qu'avec peine, lorsqu'ayant arrêté un esclave de la maison, il lui mit dans la main d'abord une poignée de sesterces qui fixa immédiatement l'attention de l'esclave, ensuite son nom tracé sur une petite tablette comme les anciens en portaient toujours. Le messager disparut et revint presqu'aussitôt avec un ordre d'admission.

L'étranger pénétra d'un pas ferme dans le somptueux *atrium*. Sénèque se leva avec une expression de joie sincère et l'embrassa.

Les hauts clients, qui faisaient leur cour au ministre, se levèrent aussi et firent mine de se retirer. Le maître les laissa partir :

— C'est vous, Cinéas! Joie et santé! Soyez le bienvenu. Quel plaisir vous me faites, d'abord de venir, et ensuite de me délivrer de mes clients!

— Oui, répondit l'Athénien avec une aisance modeste mais assurée.

Oui, c'est bien moi; mon bonheur me ramène
Aux murs hospitaliers de la cité romaine.

— Quoi! vous citez Horace, interrompit Sénèque en riant et en faisant asseoir le visiteur à côté de lui; vous condescendez à citer du latin, vous, fanatique Hellène! Eh bien! laissez-moi poursuivre à mon tour :

Rendons grâces aux dieux qui vous ont préservé;
Venez; à Jupiter immolons la génisse,
Et puis nous irons voir, après le sacrifice,
Mon vin vieux pour vous réservé.

— Je suis vivement touché de votre cordial accueil, reprit Cinéas. J'admire une fois de plus, en vous écoutant, les grâces dont vous savez parer la sagesse, selon le témoignage que vous rend la voix publique.

— Oh! reprit le philosophe, en des occasions comme celle-ci, je suis capable de toutes les folies. Encore de l'Horace :

Nous boirons et rirons; il faut boire, il faut rire,
Il faut être fous à demi;
J'aime une pointe de délire
Quand sous mon toit je reçois un ami.

— Je me souviendrai de cet axiome, dit Cinéas, le jour où vous honorerez de nouveau de votre présence ma maison de Thessalie, sur la lisière de la vallée de Tempé.

— Hélas! reprit Sénèque redevenu sérieux tout d'un coup, quand sera-ce? Je ne suis plus aux beaux jours de ma jeunesse, au temps où, petit Espagnol connu seulement par la renommée de mon père, je gravissais avec le vôtre les pentes raides du mont Olympe, qu'on aperçoit de votre magnifique domaine de Thessalie. Nous sommes esclaves, Burrhus et moi. Si nous quittions notre impérial pupille, les Anicet, les Tigellin, les Nynyaliadius auraient trop beau jeu.

— César peut voyager avec vous. Il est artiste, lui aussi, dit-on.

— Il l'est, reprit Sénèque; mes leçons n'ont pas été perdues... au moins de ce côté. Je suis sûr qu'il vous plaira, Cinéas, et que vous lui plairez. Il faut que je vous présente à lui; il a besoin d'amis comme vous. Aujourd'hui même je lui annoncerai votre visite.

L'Athénien s'inclina.

— Mais, reprit le philosophe, comment se fait-il que vous ayez ongé à moi si tard! C'est par Burrhus que j'ai su votre arrivée. Vous me rendez jaloux de ce vieil ami.

— Ma sœur, qui habite aux bords de l'Aurens, près de la frontière du Latium et de la Campanie, était trop impatiente d'avoir des nouvelles de Bretagne, dit l'Athénien. Vous savez que son mari, le tribun militaire Labéon, est en grand danger là-bas avec Suétonius Paulinus; or, pour des nouvelles de l'armée, c'était naturellement au ministre des armes, à Burrhus que je devais m'adresser. A ce propos, oserai-je vous demander s'il est arrivé quelque nouveau courrier?

— Aucun du camp de Suétonius; mais la mer et la Tamise nous restent ouvertes jusqu'à Londres; nous ne tarderons donc point à apprendre la défaite de ces barbares; Burrhus a la plus haute opinion des qualités militaires de Suétonius. Mais il me revient un souvenir. Vous avez mentionné votre sœur et sa résidence du Latium.

Vous avez là-bas un homme bien dangereux, un nommé Hégion, si je ne me trompe.

— Hégion? Comment? vous savez donc tout?

— Non, malheureusement, mais j'ai des espions partout; il le faut bien au temps où nous vivons. Cet homme est un familier de Tigellin; vous ferez bien de vous en défier.

— J'ai déjà l'œil sur lui, dit Cinéas. Et il raconta en peu de mots ses propres impressions au sujet d'Hégion et les remarques du Juif Isaac.

— Votre Isaac me paraît un observateur avisé, dit Sénèque; j'en prends note; il pourra nous servir. Quant à l'autre, surveillez-le. Tout ce qui fréquente Tigellin me déplaît; c'est-à-dire... à l'exception d'une personne, hélas!

— Je comprends, dit Cinéas. La rumeur publique est donc fondée? Tigellin grandit en faveur auprès de Néron?

— Tout ce que je puis vous affirmer, répondit tristement le philosophe ministre, c'est que Rome n'a pas de reptile plus astucieux que ce Tigellin.

— N'est-ce pas le même qui fut autrefois exilé par Caligula, pour cause d'adultère avec Agrippine?

— Le même; et les deux complices se valaient. Tigellin est devenu l'intendant général des débauches de la cour.

Cinéas garda le silence. Depuis quelque temps la conduite de Néron était si peu correcte que deux hommes honnêtes et se respectant l'un l'autre ne pouvaient plus en parler avec éloges. Quant à en parler pour en médire ouvertement, ce n'était pas sans péril. Le parti e plus sage sur un pareil sujet de conversation, c'était donc l'abstention la plus complète.

Ce silence amené tout d'un coup par le nom de Néron était particulièrement pénible pour le ministre, à cause des réflexions qu'il comportait. Cinéas ouvrait la bouche pour parler d'autre chose lorsque Sénèque reprit :

— J'ai eu hier un singulier visiteur. Que n'êtes-vous venu plus tôt? Je vous aurais montré un homme comme on n'en voit pas tous les jours.

— Quel homme? demanda Cinéas.

— Un Juif, un compatriote du bibliothécaire de votre sœur. Rome fourmille de Juifs depuis quelques années. On m'en avait déjà signalé un, qui passe pour leur chef et qui paraît avoir des relations

assez suivies avec la famille de ce visionnaire, de Cornelius Pudens, un de nos sénateurs. J'avais d'abord fait surveiller ses menées, mais je l'ai trouvé si parfaitement inoffensif, malgré ses incroyables prétentions... Imaginez-vous qu'il pose pour le titre d'universel et souverain pontife, rien que cela, de sorte que César n'aurait rien de mieux à faire que de venir déposer à ses pieds la plus haute des prérogatives impériales et lui livrer le gouvernement des âmes, en se contentant de celui des corps. C'est si parfaitement ridicule que sa secte et lui m'étaient sortis complètement de l'esprit lorsque, hier, on introduit chez moi un de ses amis, un enragé de la philosophie nouvelle ; car on trouve dans ces têtes à l'envers, au milieu d'un tas de niaiseries, tout un corps de doctrines vraiment originales. Il s'appelle Paul, de Tarse en Cilicie.

— Paul ? dit Cinéas avec une certaine surprise, n'est-ce pas celui qui en a appelé à César ?

— Justement. Est-ce que vous auriez aussi votre police secrète, mon cher Cinéas?

— Non, mais le hasard m'a fait rencontrer cet homme sur la voie Appienne, comme on l'amenait à Rome, et c'est du centurion qui le conduisait que j'ai appris son nom. Je me souviens de cet incident à cause de la physionomie de ce petit homme, dont la vivacité et l'énergie m'ont frappé singulièrement.

— C'est comme moi, dit Sénèque. Ses yeux vous pénètrent jusqu'au fond de l'âme ; il a l'air de lire dans votre pensée. Moi d'abord j'aime les gens convaincus et sérieusement occupés de leur affaire, quelle qu'elle soit ; celui-là en est un, je vous l'assure. Il est sincère jusqu'au fanatisme. Il m'a débité quantité d'extravagances sur un certain Jésus crucifié et ressuscité, et qui ne serait autre que Dieu en personne. Il a convenu lui-même que c'étaient là des mystères et des folies pour notre sagesse ; mais à côté de cela il m'a exposé sur Dieu, sur la Providence et sur les destinées de l'homme de idées qui sont tout simplement sublimes. Elle ne seront pas perdues ; j'en ferai mon profit !

— Comment? demanda Cinéas, est-ce que vous songeriez à grossir le nombre des croyants du Crucifié ?

Le philosophe de Cordoue éclata de rire à cette idée, qu'il traita de burlesque, et l'Athénien partagea son hilarité. Sénèque s'expliqua :

— Je voulais dire que je les utiliserais dans mon prochain Traité de

Morale, ces idées. Elles me fourniront quelques bons chapitres, vous verrez. Pour en revenir à mon Israélite, il m'a raconté une longue série de persécutions qu'il à endurées pour sa croyance et qu'il semble parfaitement disposé à endurer de nouveau, à l'occasion. Ce qui m'a le plus étonné, c'est sa modestie, qualité rare dans un chef d'école, vous devez le savoir, vous qui êtes Athénien. Il paraît s'oublier lui-même complétement et ne s'inquiète pas plus de sa personne que si elle n'existait pas. Une seule chose l'occupe : gagner des prosélytes à sa doctrine.

« Il n'a pas toujours été ce qu'il est. Il prétend même que, dans l'origine, l'enseignement qui est aujourd'hui le sien, n'avait pas persécuteur plus acharné que lui; mais il eut sur le chemin de Jérusalem à Damas une vision où il entendit clairement la voix de Jésus et fut frappé de cécité, jusqu'au moment de sa conversion à la nouvelle doctrine. Oh! les prodiges foisonnent dans ses narrations. Son Jésus me fait l'effet d'une espèce de Socrate juif, excellent homme au fond, mais point civilisé; il se complaît au milieu des gens du commun et ne saurait faire quatre pas sans un miracle. Socrate, lui du moins, ne prétendait point aux miracles : il se contentait de faire appel à la raison. Que sais-je encore! Paul s'imagine avoir été transporté — avec ou sans son corps, il ne le sait pas — dans le séjour des bienheureux, et je n'ai pu m'empêcher d'admirer l'enthousiasme de sa description lorsqu'il prétendait que l'œil n'a jamais rien vu, l'oreille jamais rien entendu, l'esprit jamais rien conçu de comparable. En un mot, pour nous autres philosophes, qui savons à quoi nous en tenir, toutes ces hallucinations n'ont pas le sens commun; mais il y met un tel accent qu'il nous les ferait croire malgré nous. Par exemple, quand il parle grec, il émaille son discours de tournures hébraïques fort pittoresques, selon moi, mais qui dans les jardins d'Académus ne seraient point jugées parfaitement orthodoxes. Oh! pour cela, il froisserait vos oreilles attiques plus d'une fois, je vous en réponds! »

Sénèque allait sans doute continuer sa description, lorsque deux nouveaux personnages se firent annoncer et furent aussitôt introduits.

Cinéas reconnut Burrhus, puis le préfet de Rome, Pédianus Secundus, le voisin de campagne de sa sœur. Il allait se retirer; Burrhus l'arrêta au passage :

— Ne vous dérangez pas, je vous prie, mon cher Athénien; vous êtes assez rare aux environs du Forum pour qu'on tienne à vous

retenir quand on vous y trouve. Pédianus, ajouta-t-il, je vous présente le plus riche des mortels qui aient jamais été bercés au doux murmure du Céphise et au bourdement des abeilles de l'Hymette.

— Vous pourriez ajouter « et le plus aimable, le plus raffiné dans cette culture intellectuelle qui fait de l'univers le tributaire d'Athènes. »

Cinéas s'inclina.

— Deux philosophes ensemble, reprit Burrhus ; je gage que vous vous entretenez du confrère nouveau qui nous est venu de Judée — passez-moi la plaisanterie — et dont mon ami Sénèque avait la tête si pleine hier soir.

Sénèque sourit et fit un signe d'assentiment.

— Est-ce un de ces Juifs dont il a été question à propos de Pomponia Grœcina, la femme de Plautius? demanda Pédianus Secundus. On ne s'entretient que de cela dans Rome. Par Jupiter, il paraît ressortir du procès de cette noble matrone que ces juifs ou chrétiens, comme on les appelle, auraient des principes singulièrement austères. Mépriser les biens de ce monde, les vendre pour en distribuer le prix aux pauvres, traiter ses esclaves comme ses frères, se refuser même la plus petite liberté avec toute autre femme que celle qu'on a épousée... Sénèque, çà n'est pas fait pour vous.

Sénèque eut un nouveau sourire et sa conduite ne lui permettait guère de protester contre cette épigramme.

—Et pour moi non plus, je m'en flatte, ajouta Pédianus, pour donner un correctif à l'ironie peut-être blessante qu'il venait de se permettre à l'endroit du ministre. Moi, je suis franc : je me trouve trop bien pour changer. L'honneur est ma règle ; je ne crois pas m'être mis jamais sciemment en contravention avec un texte de loi. A cela près, à quoi bon la vie sinon à s'amuser, et la vie a-t-elle jamais été aussi facile, aussi gaie, aussi plantureuse qu'aujourd'hui pour un honnête homme?

— Dites pour un homme libre et riche, insinua Cinéas.

— Oh ! c'est bien ainsi que je l'entends, répliqua Pédianus. Il se peut parfaitement que mes esclaves soient d'un autre avis, mais peu m'importe ! Qu'ils nous détestent, c'est dans leur rôle. Cela ne les empêche pas d'avoir de bons motifs pour nous conserver, tant qu'on observera la loi récemment renouvelée, qui punit de mort tous ceux qui se trouveraient sous notre toit au moment d'un crime commis contre nos personnes. O l'excellente loi de sécurité ! Les esclaves de ma maison de ville tremblent pour ma vie quand je suis à la ville, et

ceux de la campagne quand je suis à la campagne. D'eux-mêmes, ils veillent la nuit à la porte de ma chambre, de crainte qu'il ne m'arrive malheur.

— Pour moi, dit à son tour Burrhus, je vous abandonne ces discussions de métaphysique. Je ne suis pas un rhéteur, moi, mais un soldat. Je ne sais pas au juste si je crois à Jupiter Capitolin et à la Bonne Déesse ; mais je ne voudrais pas pour rien au monde offenser le culte vénérable à l'ombre duquel nos aïeux ont conquis la domination universelle. Voilà ma philosophie.

— Permettez-moi d'être plus logique, je veux dire plus radical, insista Pédianus. Je suis de mon siècle, en d'autres termes, je suis athée, et je le déclare sans honte. Les dieux s'en vont ; les oracles se taisent, les sacrifices cessent : tant mieux ! Les histoires d'une vie future et autres fantasmagories des âges de ténèbres ne viendront plus troubler notre sommeil. A la place des dieux, nous avons un réseau de chaussées romaines, de ponts et de voies navigables tel qu'on eût à peine osé le rêver il y a cinquante ans. Grâce à l'unité des nations sous le sceptre des Césars, les produits des divers sols et des diverses industries circulent sans entrave du Nord au Midi, et de l'Occident à l'Orient. La table d'un simple chevalier est aujourd'hui mieux pourvue, sa maison plus élégante et mieux meublée, sa femme et sa fille plus richement vêtues, sa litière et sa rhéda plus commodes que n'étaient celles de Marius et de Sylla. Vous verrez que nous arriverons à supprimer la guerre et à appliquer à la production toutes les forces vives de l'humanité. Et vous vous voudriez qu'on se détournât de ces réalités de progrès et de bien-être, pour se replonger dans les rêveries théologiques de l'enfance des sociétés ?

La conversation changea et effleura successivement tous les sujets d'actualité, sauf la personne de l'Empereur. Au milieu d'une nouvelle tirade de Pédianus sur l'incompréhensible folie des idéologues, un affranchi annonça un courrier de l'armée :

— De Suétonius Paulinus ? demanda vivement Cinéas.

— Non, de Corbulon qui opère contre les Parthes, dit Burrhus en prenant le pli des mains de l'huissier ; et tout en brisant l'épais cachet de cire timbré aux initiales du sénat et du peuple romain, il se pencha à l'oreille de Cinéas :

— Un dernier conseil, mon jeune ami. Vous voulez voir l'Empereur ; bien ! faites provision de nouveautés poétiques et musicales, et vous réussirez du premier coup. Je parle sérieusement. Sénèque au-

rait retenu sa vieille influence, s'il n'avait pas perdu d'abord son enthousiasme artistique d'autrefois ; mais nous devenons vieux, et mon pauvre Sénèque tourne trop à la philosophie. Ne soyez pas trop moraliste avec César. Soyez poète, me comprenez-vous ! Soyez poète !

L'Athénien serra, en s'inclinant respectueusement, la main que Burrhus lui tendit à ces mots ; ensuite il salua Sénèque et sortit :

Pédianus Secundus le suivit.

— Je les laisse à leur correspondance militaire, dit Pedianus ; j'ai bien assez à faire, en ma qualité de préfet de Rome. C'est aujourd'hui le marché ou *nundines*, qui reviennent, comme vous le savez, tous les neuf jours. Il faut que je voie si les agents du fisc chargés de percevoir le centième sur toutes les denrées sont à leur poste, aussi bien que les inspecteurs des étalages et les scribes qui verbalisent, au besoin, sur la voie publique. Venez-vous avec moi ? La plantureuse abondance et la qualité sans cesse perfectionnée de nos approvisionments méritent certainement votre admiration.

Ils prirent le chemin du Forum, dans le voisinage duquel étaient rangés les huit principaux marchés de la grande capitale. La foule était compacte dans la voie Sacrée, dans la Suburra, ou pour mieux dire partout, bien que tous les chariots fussent restés aux portes de la ville ou y eussent été conduits, conformément aux ordonnances de police.

Il est difficile d'admettre, avec certains écrivains, que la population de Rome dépassât de beaucoup un million et demi d'habitants ; les moyens de transport alors connus n'auraient pu suffire à l'approvisionnement quotidien de multitudes plus considérables. C'est à notre époque de vapeur et de télégraphes qu'était réservée la centralisation indéfinie, la puissance d'accumuler les hommes sur un seul point et de nourrir, dans chaque nation, des têtes énormes sur des corps maigres. La population de l'ancienne Rome n'atteignit donc probablement jamais celle du Paris moderne ; elle ne dépassait guère la moitié de celle de Londres.

La circulation n'en était pas moins considérable dans les rues, surtout les jours d'affluence des campagnards. Ici Pédianus et Cinéas étaient poussés par des gens de la plèbe portant la marée sur leur dos et courant toujours, afin de l'étaler plus fraîche ; là ils devaient se ranger devant des cohortes d'ânes ou de chevaux chargés de fruits, entassés dans de grands cornets de joncs pendus à leurs

flancs; plus loin, des bandes d'oies gauloises du pays des Morins s'avançaient conduites en bandes serrées, les plus fatiguées en avant, pour que les dernières puissent soutenir et pousser les premières. Les superbes poireaux d'Aricie s'empilaient auprès des raves de Nurcie et des navets d'Amiterme; des paquets de grives grasses ou de pigeons attachés en couronnes surmontaient des monceaux de paons, de lièvres et de petits cochons de lait. Des enfants offraient, dans de petits paniers blancs, des mûres et autres fruits et des bouquets de fleurs de toute espèce. Enfin, pour compléter le tableau, des paysans qui avaient déjà vendu en gros toutes leurs marchandises, allaient rendre visite aux tavernes voisines, ou commençaient à reprendre le chemin des faubourgs, en serrant soigneusement leur pécule dans le *sinus* de leurs toges.

La foule se trouva telle, à un certain moment, que Cinéas et Pedianus durent chercher un refuge entre les belles colonnes blanches à veines violettes de la basilique Émilia, qui s'élevait sur le Forum, en face de la fameuse tribune des Rostres. L'Athénien mit à profit ce temps d'arrêt forcé pour s'ouvrir à son campagnon d'un projet dont il s'était déjà entretenu avec Héléna :

— Puisque c'est aujourd'hui jour de marché, voulez-vous, Pedianus, me permettre d'en conclure un avec vous?

— Volontiers; mais à propos de quoi?

— De votre villa de la voie Appienne.

— Ah! je comprends; vous voudriez vous fixer à côté de votre sœur. J'en serais charmé, mais ma villa c'est pas à vendre.

— Je ne suis pas si ambitieux, dit Cinéas; une maisonnette et quelques arpents me suffiraient, et je ne serais pas embarrassé pour les trouver. Mais vous avez des esclaves si bien dressés que je suis désireux de monter ma maison aux dépens de la vôtre, en remplaçant, bien entendu, la marchandise humaine par de bons écus d'or.

— Cela peut s'arranger, dit Pédianus; je vous céderais le tout en bloc si vous m'en offriez un prix suffisamment rénumérateur. Je n'y tiens pas plus que cela, à cette canaille, d'autant plus, ajouta-t-il tout bas, que j'ai déjà remarqué en eux un certain esprit d'insubordination... Non cependant, j'excepterai du marché une fillette de quatorze à quinze ans.

— Ah! s'exclama involontairement Cinéas.

— Oui, une nommée Virginia, je crois. Mais qu'importe, sur la quantité? Cette exception paraît vous contrarier, jeune homme...

Est-ce que par hasard?... Voyez-vous ces Athéniens!... Après tout c'est de votre âge; il n'y a pas de quoi vous troubler ni rougir... Mais pour cette petite, je me la réserve formellement.

— Je vous en donnerai le prix qu'il vous plaira, dit Cinéas.

— Vous m'en donneriez la valeur de tous les autres ensemble que vous ne l'auriez pas. Plus tard, qui sait? Je ne me pique point d'immobilité dans mes sentiments. Je vous l'enverrai peut-être pour rien, par-dessus le marché... Hé! hé! jeune poursuivant des Grâces...

Et il accompagna ces mots d'un ricanement cynique.

— N'en parlons plus, répliqua sèchement l'Athénien; je verrai à me pourvoir au marché public. Mais ne remarquez-vous pas que l'ombre de notre basilique arrive à peine aux bords de la voie Sacrée? Il va être midi, heure à laquelle il devient imprudent de courir les rues, sous votre brûlant climat, surtout quand on n'y est pas habitué. Voici justement une litière qui passe à vide. Vivez heureux! Je vais chercher un refuge aux bains d'Agrippa.

Lorsque Cinéas eut repris la route de la villa de Labéon, il remarqua de loin une altercation violente et des éclats de voix qui s'élevaient de dessus l'allée des platanes. Le portier s'étant montré à son approche, armé d'une main de sa longue baguette et de l'autre retenant l'énorme chien molosse, son compagnon de chaîne, l'Athénien lui fit signe de se taire, descendit de cheval sans se montrer et voulut se rendre compte de ce qui se passait.

— Va-t-en, criait une voix insolente, la voix d'Hégion, ne t'ai-je pas dit qu'il n'y est pas?

— Eh! je l'attendrai, répondait une autre voix que Cinéas reconnut pour celle de Minucius Julius, le centurion qui avait amené Paul de l'Asie à Rome. On ne vient pas du mont Cœlius jusqu'ici, pour s'en retourner tout d'une traite. Je l'attendrai.

— Va-t-en, vieil imbécille de porte-sabre, ou je te ferai mettre dehors par les épaules.

— Toi! faire mettre dehors un soldat de Rome! ah! par exemple, assez de patience comme cela! Toi, misérable esclave, bon à pendre entre deux pourceaux saignés! Toi que j'ai vu naguère exposé sur le Forum, entre des figues et des dattes et étiqueté pour la vente comme un article de fraîche importation? Je te casserai la tête si tu m'échauffes encore la bile; crois-tu que je n'ai pas quatre deniers vaillants pour indemniser ton propriétaire de la valeur de ta peau?

— Holà! Thrax, Lycus, Afer, cria Hégion appelant ses compagnons.

d'esclavage, qui étaient en même temps ses subordonnés, arrêtez ce vieux fou !

Mais l'ordre était plus facile à donner qu'à exécuter. Le centurion était de taille à en assommer une demi-douzaine avant de se rendre.

Sans s'occuper des esclaves accourus de tous côtés et qui regardaient indécis, il alla droit à Hégion et le saisit à la gorge.

— Arrête-moi toi-même, lâche que tu es ; moi je n'envoie personne à ma place, là où il y a du danger.

— Arrêtez-le, hurlait Hégion d'une voix étranglée, arrêtez-le, ou vous serez mis à la fourche ; Thrax, Lycus, Afer...

— Me voici, dit Cinéas, se montrant en ce moment et écartant les spectateurs d'un signe. Silence, Hégion, autrement c'est vous qu'on mettra à la fourche.

Et tendant la main au centurion qui lâcha aussitôt l'intendant, il repoussa ce dernier du geste et lui tourna le dos.

Hégion, ainsi humilié devant ses camarades, murmura quelques paroles de menace, parmi lesquelles Cinéas distingua seulement le nom de Tigellin.

Cinéas lui répliqua par un regard de tranquille mépris et ne s'occupa plus que de l'étranger.

— Je vous offre mes excuses, vaillant Julius, pour l'insolence de cet homme. C'est un vil coquin dont je me débarasserai un de ces jours.

— Pas besoin d'excuses, noble Athénien, répondit le soldat qui avait déjà retrouvé tout son calme ; vous avez vu du reste que j'ai pris moi-même la défense de votre hôte, c'est-à-dire de ma personne. N'importe : vous êtes arrivé à temps. Sans vous je crois que je l'envoyais chercher querelle à Pluton, ou à Lucifer, je ne sais lequel des deux. J'avais pourtant bien juré que je ne me mettrais plus en colère ; mais le moyen d'empêcher une outre fêlée de siffler quand un lourdaud se permet de marcher dessus? Ah ! seigneur, vous devez avoir une triste idée de notre pays. Rome est devenue le réceptacle des immondices du globe. Chaque fois que j'y reviens après mes compagnes, je la trouve un peu plus infecte que je ne l'ai laissée.

— Vous êtes sévère, dit Cinéas en souriant et en introduisant le centurion dans le *triclinium* où il prit place sur un lit en face de lui, avec une large amphore de vin de Falerne entre eux deux. Si mes souvenirs ne me trompent, vous en disiez autant d'Athènes, quand j'étais tout petit.

Oui, dit Julius, la chose me paraissait ainsi, parce que j'avais fait pas mal de sottises à Athènes. Que voulez-vous? on était jeune; on n'avait sur le dos que des plumes de poulet, et, après avoir joué avec les camarades sur la rive, on voulait les suivre encore sur la plaine liquide; en d'autres termes on n'avait pas le sou et on voulait dépenser, s'amuser, jouer comme des richards. Mais aussi quels bouillons l'on buvait, Dieu du ciel! Sans votre père qui me tira du bourbier en payant mes dettes et qui fit de moi un honnête homme, j'y barbotterais encore, parole d'honneur, ou pour mieux dire, je m'y serais noyé comme un poulet dans une mare.

— C'eût été autant de gagné pour les Germains, les Parthes et autres ennemis de la République, observa Cinéas en riant.

— Je ne m'en défends pas, reprit Julius dans son pittoresque langage, l'accident leur eût économisé pas mal de horions dont je les ai gratifiés depuis. Mais où serait mon âme? où serait-elle tombée en sortant de ce monde par la porte de la débauche et du suicide?...

Le centurion resta pensif sur ces mots, en branlant la tête d'une façon significative.

— Comment! vous vous préocupez du sort des âmes, vous aussi! s'écria Cinéas; un philosophe sous la tente, c'est quelque chose de nouveau!

— Oui, dit le centurion; j'ai vu des choses qui m'ont retourné ma vieille cervelle sens dessus dessous. Je ne viens pas vous rabâcher mes campagnes selon mon habitude; n'ayez pas peur. Je viens d'abord vous rendre mes hommages, comme au digne fils de mon vénéré bienfaiteur, ou plutôt comme à la seule personne à laquelle je tienne en dehors de ma légion, depuis que j'ai perdu ma sœur et sa fille dans les Gaules; et si je ne me suis pas acquitté plus tôt de ce devoir, c'est que la consigne m'avait enchaîné jusqu'à hier aux pas de mon prisonnier, qu'on vient enfin de laisser libre sur parole. Mais je viens surtout vous raconter mon voyage, comme je vous l'avais promis l'autre jour en passant.

Et Julius se mit à décrire à Cinéas, avec son entrain soldatesque, les événements que nous trouvons résumés dans les six derniers chapitres des *Actes des Apôtres*, l'intrépidité et l'éloquence de Paul devant Sextus et devant Agrippa, son calme pendant la tempête, l'autorité prophétique avec laquelle il avait empêché l'équipage de se sauver du vaisseau dans la chaloupe, leur garantissant leur salut à tous si on l'écoutait; le naufrage sur l'île de Malte; sa main mordue par

une vipère sans qu'il en éprouvât aucun mal ; la guérison extraordinaire du père de Publius, prince de l'île de Malte ; enfin l'arrivée à Pouzzoles, puis à Rome et les prédications de Paul au milieu des principaux juifs de cette ville.

« C'est un maître homme, ajouta-t-il, que ce petit homme ! Par Jupiter, je veux dire par le Dieu vivant, quand le vaisseau dansait comme une noisette sur la cime des vagues, il faisait meilleure contenance que moi, et les deux cent soixante-huit autres passagers ou matelots. Moi, je n'avais d'abord confiance qu'au pilote et au capitaine et je le traitais de sorcier, lui ; mais quand je l'ai vu à l'œuvre, je n'ai plus su que dire. J'étais déjà bien intrigué à son sujet, lorque j'ai passé ici devant cette porte et que je vous ai salué du milieu de la voie Appienne ; mais à Rome, c'était bien autre chose ! Il avait l'autorisation d'aller et de venir, accompagné de moi ou d'un de mes soldats sous ma responsabilité. Il en profitait et il m'a fait faire connaissance, de la sorte, avec son chef de file, un nommé Pierre, qui était déjà à son poste de bataille en l'attendant. Quels gaillards, ô Cinéas, quels gaillards ! Ils ont la mort et la vie entre les mains ; ils dispensent à eux deux la santé et la maladie absolument comme s'ils en étaient les maîtres. Et quelle autorité dans leur bouche ! Quelle belle voix de commandement ! Comme ils vous redressent un conscrit, je veux dire un disputeur récalcitrant, et vous le mettent au pas, malgré qu'il en ait, en deux temps et deux mouvements ! C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Personne ne leur résiste et, ma foi, moi non plus, s'il faut que je vous l'avoue. Je ne suis pas encore des leurs, mais ça viendra, j'en ai peur, pour peu que ça continue !

Cinéas prenait à entendre le centurion autant de plaisir qu'il en avait trouvé à écouter Sénèque sur le même sujet. La doctrine mystérieuse qui avait ainsi le secret de toucher un soldat inculte, un grand philosophe et une faible femme s'imposait de plus en plus à son attention.

— Je vous ferai connaître à mon petit Juif quand il vous plaira, lui dit Julius en le quittant. Prévenez-moi seulement du jour, car il est très-affairé. Sur le vaisseau, il s'occupait à tresser des corbeilles de jonc, afin de gagner sa vie et de n'être à charge à personne ; mais il n'en a plus le loisir maintenant. C'est un rude métier, rien que de l'accompagner ; il m'a mis sur les dents. Tout le jour il en est route et la nuit il veille et prie plus qu'il ne dort. Il a des jarrets de fer et un gosier d'airain, ce petit homme. Enfin vous le verrez.

— Volontiers, dit Cinéas, après une autre visite que j'ai promise et dont je ne puis me dispenser.

L'Athénien voulait dire, après sa présentation à Néron. Il y songeait en effet, et s'y préparait activement. Mais une autre pensée encore l'engageait à différer l'entrevue avec Paul.

A force de rêver aux moyens d'arracher l'esclave Virginia aux griffes de Pédanius, l'image de cette jeune fille, qu'il n'avait fait qu'entrevoir, s'était fixée insensiblement dans son esprit. Il avait repoussé d'abord comme une injure et en même temps comme une absurdité les insinuations d'Hégion et de Pédanius, qui attribuaient à un sentiment égoïste de son cœur l'intérêt qu'il avait témoigné à sa délivrance, et maintenant il éprouvait ce qui arrive aux gens qui ont à se défendre longtemps contre une calomnie. A force d'entendre répéter l'accusation, ils finissent par douter eux-mêmes et par se demander si c'est bien un mensonge.

Héléna, qui avait l'esprit libre, soupirait aussi plus sincèrement vers la vérité et s'y disposait avec plus d'ardeur.

La nourrice reprenait peu à peu ses forces et recommençait à pouvoir parler sans divagations. Naturellement sa première parole avait été pour remercier Dieu, et la seconde pour Marcus. L'enfant, lorsqu'il se vit reconnu par elle, ne se posséda pas de joie. Il couvrait de caresses son pâle visage :

— Ainsi, chère nourrice, vous vous promènerez encore avec moi, la main dans la main, sous les grandes platanes, et vous me répéterez vos belles histoires. Oh ! je n'en ai pas oublié une, pas une seule! J'y pensais le soir avant de m'endormir, et puis j'y rêvais en dormant jusqu'au matin.

La nourrice passait dans les cheveux de l'enfant ses doigts amincis et des larmes perlaient sur ses joues :

— Oui, mon doux Marcus, s'il plaît à Dieu, nous nous promènerons encore sous les grands platanes.

— Et vous aurez un auditeur de plus, ajouta Héléna.

La nourrice tourna vers sa maîtresse un regard surpris et inquiet :

— Je ne veux pas rester en arrière de mon fils, dit Héléna avec douceur ; je suis curieuse comme lui et à plus juste raison. Vous ne savez pas ce que c'est que de porter en soi une peine qui vous ronge et de haleter après une source de consolation dont on devine vaguement l'existence ! Pardon, vous le savez... vous le saviez avant moi. Vous pouvez me comprendre.

— Vous comprendre, maîtresse bien-aimée, s'écria la nourrice devenue radieuse ; je donnerais ma vie pour vous ! Daigne seulement votre âme recueillir la divine rosée avec la simplicité de cet enfant !

Il y eut une pause.

— Mon âme, reprit Héléna d'un ton grave, mon âme aspire au repos. Vous l'avez trouvé ; communiquez-moi votre secret ; faites-moi connaître la paix que le monde et la philosophie n'ont pu me donner. Je ne sais si je serai aussi docile que Marcus, mais je suis plus avide que lui.

La nourrice tremblait d'émotion. Ses mains se joignirent, son regard s'éleva, et ses lèvres murmurèrent une prière d'actions de grâces.

— Bénis le Seigneur, ô mon âme, et que tout ce qui est en moi bénisse son nom sacré. Il a agréé l'offre de mes longues souffrances ; il a exaucé mes vœux en éveillant dans ces deux cœurs le désir de le posséder. Ah ! si vous daigniez vous révéler aussi, Seigneur mon Dieu, à mon pauvre Philon et l'attirer à vous, quand bien même il serait à jamais perdu pour moi ! Vous savez que je lui pardonne, Seigneur, et que je voudrais le lui dire pour calmer ses remords. Ne le verrai-je donc plus avant de mourir ?... Mais, que votre volonté soit faite, ô mon Dieu, et non la mienne ! Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie dans celui qui m'a sauvée !

Héléna l'arrêta d'un signe de la main.

— Assez, la moindre émotion vous affaiblit.

— O ma bonne maîtresse, c'est de la joie ! Au lieu d'affaiblir, cela fortifie.

— Non, pas maintenant, voyez comme vous tremblez, votre pauvre cœur bat comme si vous aviez fait une course.

— Mais si je vous parle de Dieu, il se calmera. La pensée de Dieu est paix et force.

— Oui, Gortynia, mais il faut la garder en vous quelques jours encore ; il faut vous ménager.

— Madame, je n'aurai jamais la patience d'attendre. Et la nourrice essaya de se soulever sur un coude, mais ses forces la trahirent et elle retomba palpitante sur l'oreiller.

— Là, vous voyez bien, dit Héléna d'un ton d'affectueux reproche, je suis fâchée de vous avoir fait part si tôt de mes projets. Reposez-vous et attendons. Isaac recommande le calme, sous peine de rechute ; que dirait-il, s'il vous voyait dans cet état de surrexcitation ? Confor-

mez-vous à ses prescriptions, par reconnaissance pour les soins qu'il a eus pour vous.

— Soyez sûre, madame, que rien ne pouvait avancer ma guérison comme la bonne nouvelle que vous m'avez donnée.

Héléna lui appuya une main sur la bouche.

— Pas un mot de plus, m'entendez-vous ? Je vous défends de me répliquer. Je suis votre maîtresse, à la fin, et vous m'obligerez à me souvenir que j'ai sur vous le droit de vie et de mort. Or, je veux que vous viviez. Adieu, mon amie, ma sœur, au revoir ! Suis-moi, Marcus nous reviendrons tantôt, quand la nourrice sera plus tranquille.

J.-M. VILLEFRANCHE.

(*La suite au prochain numéro.*)

LA SERBIE

I

Le voyageur qui se rend de Paris à Constantinople par l'Autriche, et dont rien ne presse l'arrivée, prend ordinairement à Pesth un des nombreux paquebots qui font le service du Danube. Le fleuve, descendant vers le sud, traverse pendant quelque temps les plaines fertiles et monotones de la Hongrie; puis il tourne vers l'est, et ses rives commencent à changer d'aspect. A droite et à gauche de nombreux affluents : la Drave, la Theiss, la Save, viennent jeter leurs eaux dans cette grande artère commerciale de l'Orient. A l'horizon, des montagnes se dessinent; on approche d'une contrée plus sauvage et toute différente de la Hongrie par son caractère et les mœurs de ses habitants : on entre dans le pays serbe. Bientôt, apparaît dans la brume une ville populeuse à demi-cachée par un pli de terrain; une forteresse aux murs crénelés surmontée de tourelles la domine. Cette ville est Belgrade, la capitale de la Serbie, située à l'extrémité de la principauté de ce nom, mais au milieu de la population serbe qui rayonne de tous côtés, au midi jusqu'à la Moldavie, à l'est jusqu'à la Roumanie, au nord jusqu'à Pesth, à l'ouest jusqu'à l'Adriatique.

Les paquebots ne s'arrêtent pas ordinairement à Belgrade, ils vont relâcher à Semlin sur la rive autrichienne; mais de là un bateau ramène en une demi-heure le voyageur sur le quai de Belgrade, d'où il faut partir pour visiter cette principauté de Serbie, qui depuis un demi-siècle a déjà tant fait parler d'elle, et qui, avec un naïf orgueil, prétend renfermer la solution de la question d'Orient. L'originalité imprévue des sites, la cordiale rudesse des habitants, la beauté d'une nature presque vierge, valent toutes les fatigues du voyage.

Sur les bords du Danube, de la Morava, de la Kraïna, de la Save, on aperçoit de riches côteaux couverts de vignes qui produisent un vin doré, vanté souvent dans les chants du pays. La tradition populaire fait remonter cette culture à l'empereur Probus, qui est originaire de ces lieux; puis, çà et là, les collines font place à de vastes

plaines déboisées qui produisent en abondance le froment, le maïs et les gras pâturages. Cette région est à la fois la cave et le grenier de la Serbie.

Mais à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur du pays, les riants côteaux et les plaines disparaissent, les étages successifs d'un vaste système de montagnes, alternant avec de profondes vallées, s'élèvent lentement des bords du fleuve jusqu'au massif énorme des monts Kopaonik. En même temps, la terre se couvre d'épaisses forêts; ce sont des bois, toujours des bois. Le voyageur suit le cours des rivières ou des torrents, il traverse les plateaux, il chemine du matin jusqu'au soir sans sortir des bois. Parfois il voit briller une large éclaircie où s'étalent au soleil quelques maisons rustiques entourées d'un peu de terre cultivée : c'est un village, une petite ville avec des fortifications délabrées. Puis, à peu de distance, le bois reparaît. Du sommet des monts qui dominent cette contrée, toute la Serbie a l'aspect d'un océan de feuillages dont la sombre verdure s'étend aussi loin que porte le regard. Croupes arrondies, plateaux coupés d'abîmes, cîmes qui s'élèvent brusquement vers le ciel puis redescendent en molles ondulations, on retrouve dans ces forêts les innombrables variétés des vagues; comme les vagues, elles sont mobiles quand le vent les courbe; transparentes comme elles, quand le soleil les inonde et les pénètre; sonores comme elles, et remplissant l'air de longs bruissements et de sauvages harmonies.

Au premier aspect, on serait tenté de croire ce pays pauvre et désert; de quoi vivraient ses habitants? La huitième partie du sol seulement est cultivée, mais les chênes et les hêtres de ces forêts abritent et nourrissent d'innombrables troupeaux de porcs qui sont l'industrie du pays. La Providence a donné le gland à ce peuple, et ce fruit dédaigné fait sa fortune. La Serbie ne renferme pas moins de 5,000,000 de têtes de bétail qui s'exportent en Hongrie, en Autriche, en Allemagne, et jusqu'en France.

La Serbie compte fièrement quarante-cinq villes; la plupart d'entre elles ne sont que des villages, des bourgs, construits en bois, entourés de fossés et de palissades, quelques-uns dominés par des citadelles, où naguère encore résidait une garnison turque. C'est Kragouïewatz, au centre du pays, l'ancienne résidence des rois de Serbie, aujourd'hui déchue de son ancienne splendeur, où sont restés cependant les arsenaux militaires de la principauté; Chabatz et Negotine, deux évêchés; Oujitze, centre du commerce avec la Dalmatie; Pojarewatz

(Passarewitz des Allemands); Smederevo, fièrement assise, comme Belgrade, au bord du fleuve; Tchoupria, Valiewo, où se tiennent des foires importantes; Alexinatz, la dernière station serbe sur la route de Belgrade à Constantinople.

Les villages proprement dits sont au nombre de mille environ, et chacun d'eux se subdivise en deux ou trois hameaux. En résumé, d'après le recensement de 1863, la principauté comptait 1,100,000 habitants, qui, répartis sur une superficie de cinquante-quatre mille kilomètres carrés, donnent une densité de population de 22 habitants par kilomètre carré. C'est le chiffre de densité de la population des Basses-Alpes. Le chiffre moyen de la France est de 69 habitants, et s'élève dans certains départements jusqu'à 211.

La race serbe n'est pas moins originale que le pays qu'elle habite. C'est un peuple pasteur et soldat; brave au combat, indolent au travail, ardent et patient tout à la fois, intelligent jusqu'à la ruse, ayant le goût des affaires, l'entente de la politique, et par-dessus tout l'amour de son indépendance. Au premier abord, on dirait une race vierge qui n'aurait pas d'histoire, et dont la civilisation n'aurait pas encore épuisé la riche nature. Mais un examen approfondi de son caractère ne tarde pas à faire reconnaître qu'il n'a point toute la pureté native de la barbarie. Sa faiblesse actuelle est une déchéance; s'il n'a jamais été civilisé, il a été puissant; sa passion pour la liberté est fortifiée par l'orgueil de ses souvenirs; sa gloire, pour avoir été courte, a été grande, il a pu se croire un moment l'héritier présomptif du Bas-Empire.

Le peuple serbe a conservé au milieu de la rudesse de sa vie une grâce étrange. Tout Serbe naît poète, aime la danse, les chants et les fêtes. La littérature populaire est remplie de poèmes qui se conservent d'âge en âge. Ce sont des chants de bataille qui racontent des exploits fabuleux, comme en accomplissaient les héros d'Homère. Les Turcs en font ordinairement les frais; ils fournissent à ces drames sanglants les traîtres et les victimes, et à trente contre un sont toujours exterminés. C'est la légende de Duchan, le Charlemagne de la Serbie, la légende de Marko, fort et vaillant comme Roland, chrétien comme lui, le seul héros que les Vilas ne purent séduire, et qui reçut à cause de cela le privilége de les vaincre et de leur dicter sa volonté.

Les Vilas jouent un grand rôle dans les poésies du pays; elles sont parentes des fées germaines, des willis scandinaves. Leur origine est

lointaine. Adam, chassé du Paradis, aurait eu successivement trente filles. Trois étaient plus belles que les autres et plus aimées de leur père. Dieu ayant un jour rassemblé toute la famille humaine, Adam craignit pour elles et les cacha dans une caverne. En punition, elles lui furent retirées et furent condamnées à errer autour de lui dans les airs, invisibles et présentes à tous ses actes. Au moment du déluge, elles erraient encore, et, à la dispersion des hommes, elles s'attachèrent au père des Slaves dont la langue était la plus douce et leur rappelait les accents du Paradis. Elles peuvent s'unir aux hommes, et leurs enfants participent à leur nature aérienne. Du reste, ces filles de l'air sont tantôt bonnes, tantôt méchantes, et toujours capricieuses comme le vent qu'elles habitent.

On connaît la légende de la construction de Scutari, Scader, autrefois ville serbe. Trois frères, dont l'un était roi, voulaient construire une forteresse. Les murs s'écroulaient toujours. La Vila des montagnes leur dit : « Pourquoi prodiguer votre travail et vos trésors? Chacun de vous, au logis, a une épouse fidèle ; que celle qui demain viendra la première apporter à son époux le repas du matin soit murée dans les fondements, alors seulement le sol s'affermira. »

« Les trois frères se jurent solennellement l'un à l'autre de ne pas révéler le secret à leurs épouses, afin qu'entr'elles le destin seul décide. Mais la nuit venue, après le repas, le roi le premier manque à sa parole et raconte à sa femme ce qu'a demandé la Vila. Le second frère fait de même. Le dernier seul tint son serment. Aussi dès le matin sortent de leur logis trois nobles jeunes femmes : l'aînée porte son linge à blanchir et l'étend sur la prairie, mais ne va pas plus loin. La seconde, une cruche rouge à la main, puise de l'eau à la fontaine, mais ne va pas plus loin ; la troisième seule, qui a son enfant au berceau, après l'avoir allaité, veut porter le repas à son époux. La mère offre d'y aller à sa place : Demeurez en paix, ma mère, et bercez l'enfant ; ce serait grand péché devant Dieu et pour nous grande honte devant les hommes, si ayant trois jeunes femmes, vous la mère, vous portiez le repas.

« Elle arrive près des travaux ; on la retient, on l'emprisonne, on amasse autour d'elle des matériaux. Croyant à un jeu, elle sourit, puis elle s'alarme, puis demande grâce ; son époux pleure et ne peut rien pour elle. Les fondations s'élèvent ; elle va se trouver ensevelie dans l'épaisseur des murailles.

« Voyant alors, la svelte mariée, que personne n'exauçait sa prière,

elle s'adressa à Rab, le maître constructeur, et lui dit : « Oh ! mon frère, laisse une petite fenêtre à la hauteur de mon sein, afin que je puisse continuer de nourrir mon enfant; et laisse encore une petite fenêtre à la hauteur de mes regards, afin que je puisse voir de loin ma belle demeure, et mon fils Johann quand on me l'apportera. »

« De cette manière fut bâtie Scadar. On apporta l'enfant et toute la semaine la mère l'allaita et lui parla; puis sa voix s'éteignit, mais il demeura du lait pour l'enfant, et toute une année encore sa mère le nourrit. Et les mères qui voient tarir leur lait visitent ce lieu pour le miracle et pour leur salut. »

L'amour maternel et l'amour fraternel prédominent chez ce peuple aux mœurs patriarcales. L'amour conjugal n'y tient que le second rang. Nous citerons quelques chants qui comparent à dessein ces sentiments.

« Le soleil descendait derrière les montagnes, et les héros abordaient au rivage : la jeune épouse de Georges accourut. Elle compte les héros ; dans le nombre, elle ne trouvait aucun des trois qu'elle appelait ses biens : ni son premier bien, le seigneur Georges, ni son second bien, son djewer (1), ni son troisième bien, son frère chéri.

« Pour Georges elle a coupé ses cheveux; pour son djewer elle a déchiré son visage ; pour son frère elle a perdu les yeux. Les cheveux coupés recommencèrent à croître, les blessures du visage finirent par s'effacer ; mais les yeux ne purent se guérir ni la consoler de la perte d'un frère. »

La même pensée est exprimée encore sous une autre forme :

« Johann eut la main brisée. Un médecin offrit de le guérir : c'était la Vila de la verte forêt ; mais elle demanda un grand salaire. A la mère elle demanda sa blanche main, à la sœur ses cheveux de soie, à l'épouse son collier de perles.

« Volontiers la mère lui donna sa main droite ; sans regret la sœur donne la parure de son visage ; mais l'épouse refuse son collier de perles : « Non, je ne donnerai pas les blanches perles que m'a rapportées mon père. » Irritée, la Vila des montagnes versa du poison dans les blessures de Johann, qui mourut. Pauvre mère ! Les trois femmes, comme de tristes coucous (2), commencèrent par trois fois leurs

(1) Le djewer est une sorte de frère adoptif, ordinairement le frère de l'époux, qui le jour des noces conduit la mariée, la protège et la remet à son mari.

(2) Chez le Serbe le coucou est l'emblème de la tristesse fraternelle. Le coucou est une jeune fille qui, à force de pleurer son frère, a été changée en oiseau.

chants plaintifs. L'une criait et se lamentait sans cesse : c'était la pauvre mère ; l'autre pleurait dès le matin et le soir encore : c'était la triste sœur ; mais la troisième ne chantait que quand elle y pensait : c'était la jeune épouse de Johann. »

Quelques chants de la Serbie ont gardé la trace d'un importation étrangère ; mais le plus souvent elles ont toute l'originalité, et l'on pourrait dire la saveur de la race. Les jeunes filles les improvisent dans leurs jeux, puis la mémoire les fixe. Ce sont des fleurs écloses à l'ombre des grands bois. Une traduction même ne parvient pas à leur ôter leur couleur bizarre.

Telle est cette description d'une beauté serbe :

« Aimable, fille de Semendria, tourne vers moi ton visage.

« Salut à toi, jeune homme, salut et santé. As-tu jamais été au marché? as-tu vu là une blanche feuille de papier? aussi blanc est mon visage. As-tu jamais été dans l'hôtellerie, as-tu vu là du vin rosé? aussi roses sont mes joues. As-tu jamais été par les champs, as-tu vu les fruits noirs du prunellier? aussi noirs sont mes yeux. As-tu été au bord de l'eau, as-tu vu les petites sangsues? tels sont mes noirs sourcils. »

Naturellement, le jeune homme est charmé de ce portrait. Il faut savoir que souvent en Serbie le mari ne voyait la figure de la femme que le jour de la noce. Les parents choisissaient pour lui ; et il était obligé de s'en rapporter à leur goût.

Les poésies serbes ont généralement le caractère de la pureté. L'amour y est chaste ; le mariage le précède ou le suit.

« Dans la prairie, sous l'aubépine, coule une fontaine. Là, chaque jour, se rend une jeune fille pour puiser de l'eau qu'elle porte sous les blanches murailles de Belgrade. Une pomme d'or en main, Mirko s'avance vers elle : « Prends cette pomme et deviens mienne. » Mais la jeune femme prend la pomme et la lui jette au nez. « Je ne veux ni de toi ni de ta pomme ; va, retire toi. »

Le chant a trois couplets. Le jeune homme offre une chaîne d'or ; il reçoit le même accueil.

Il se décide à offrir un anneau d'or : la jeune fille le prend et le met à son doigt. « Va, rassemble tes amis ; maintenant, je suis à toi. »

I

Les Serbes sont une tribu slave. Ils apparaissent pour la première fois dans l'histoire au moment des grandes invasions barbares, à la

suite des Goths, des Avares, des Huns venus comme eux de ces plateaux de la haute Asie qui tenaient en réserve une race pure et forte pour régénérer le monde romain.

Au cinquième siècle, on les trouve sur les bords de l'Elbe, au nord des montagnes qui séparent la Bohême de la Saxe, et non loin des Croates, une tribu sœur. Leur nom est resté dans le pays peut-être avec quelque débris de leur race. Au dixième siècle, Henri l'Oiseleur forma dans la basse Lusace une Marche de *Sorabes*. Cette province fait aujourd'hui partie du Brandebourg et appartient à la Prusse.

Au sixième siècle, les Serbes se mettent en marche et entrent dans la vallée du Danube. Ils arrivent dans le pays qu'ils occupent aujourd'hui et y forment une colonie romaine, dépendant de la province d'Illyrie. Au neuvième siècle, ils s'étendaient des rives du Danube et de la Saxe jusqu'à l'Adriatique.

Ils furent convertis au christianisme au septième siècle par les soins d'Héraclius, empereur de Constantinople, qui leur envoya des missionnaires. Mais leur conversion ne fut pas sincère. Amoureux d'indépendance, menacés du côté de la mer par les Sarrasins, à l'est par les Bulgares, au midi par les Grecs, ils sont ballotés de l'un à l'autre et leur foi oscille suivant les besoins de leur politique. Ils sont païens dès qu'ils sont libres, chrétiens quand ils ont besoin des empereurs de Constantinople. Ils vivent ainsi pendant plusieurs siècles, à demi-barbares. Un épisode, conservé par l'histoire, donne une idée de cette sanglante époque.

Au onzième siècle, le khan des Bulgares, Samuel, veut s'emparer de la Serbie. Il remporte la victoire, tue le prince des Serbes et envoie Wladimir, son fils, captif dans les prisons de Prespa. Or la fille de Samuel, Cossara, pendant la conquête de son père, exerce dans son palais toutes les vertus chrétiennes; elle secourt les pauvres, soigne les malades, visite les prisonniers. Elle découvre Wladimir et s'en éprend. Au retour de son père, elle fait tant et si bien, qu'elle obtient la grâce de son prisonnier et l'épouse. Wladimir est renvoyé en Serbie avec sa femme, et établi à Durazzo comme prince des Serbes, vassal des Bulgares. A quelque temps de là, le roi des Bulgares est assassiné. Un usurpateur prend sa place et cherche à se réconcilier avec Wladimir. Celui-ci se méfie. L'assassin lui envoie des ambassadeurs, des présents : des prêtres vont au devant de lui portant la croix. Il se laisse entraîner et se rend à Prespa. En arrivant, il entre à l'église, suivant l'usage, pour y prier. Quand il en

sort, il trouve un échafaud dressé devant la porte, et est décapité.

Le premier prince qui donna quelque gloire à la Serbie, le fondateur de la première dynastie serbe, fut Étienne Nemanja, qui, en 1180, parvint à se faire reconnaître indépendant. Le règne de ce prince fut glorieux; il protégea la religion, fonda un grand nombre d'églises et de couvents, entr'autres le monastère de Chilindar, sur le mont Athos. Sur la fin de sa vie, il abdiqua comme Charles-Quint; après avoir laissé le trône à l'un de ses fils; il se retira dans un monastère et vécut jusqu'à sa mort dans une retraite absolue, sous le nom obscur de frère Simon.

De ses fils, l'aîné renonça aux biens de ce monde et se retira comme son père dans un cloître, non sans en sortir de temps en temps pour intervenir dans les affaires du pays. Il est encore vénéré aujourd'hui sous le nom de saint Sawa. Le souvenir du roi Nemanja est resté dans ce chant populaire que nous reproduisons :

« Les chefs chrétiens tenaient conseil près de la blanche église de Gratschanitza. Quelle surprise, grand Dieu! Que sont devenus les trésors du tzar Nemanja, sept tours pleines d'or et d'argent?

« Parmi les chefs se trouvait Sawa, fils de Nemanja qui parle ainsi aux chefs chrétiens : « Dieu soit avec vous, nobles chefs! Vous ne parlez pas de mon père, le bienheureux! vous ne voulez pas offenser son âme. Il n'a pas prodigué ses trésors, ni pour des massues garnies d'acier, ni pour des sabres ou des lances de bataille, ni pour le harnachement des coursiers; il a employé ses trésors, mon père, à fonder les trois plus célèbres monastères de Serbie; il a construit une église, mon père, la blanche Chilindar sur la montagne sainte; fondation magnifique pour le repos de son âme. Il s'est élevé une demeure éternelle où l'on chante des messes chaque jour, tant pour cette vie que pour l'autre. Il en a édifié une seconde, Studenitza, dans la vielle Valachie, belle fondation pour le salut de l'âme de sa mère, la noble dame Héléna, éternelle demeure pour cette vie, dans laquelle se chantent des messes pour elle pour cette vie et pour l'autre. Il en fondé une troisième, mon père, Miljeschewka, dans l'Herzégowine, belle fondation pour l'âme de Sawa, son fils, éternelle demeure pour cette vie, dans laquelle se chantent pour lui des messes pour cette vie et pour l'autre. »

« Alors les chefs chrétiens s'écrièrent : « Louange à toi, Sawa, fils de Nemanja, louange à l'âme de ton père; gloire et salut à son âme

et paix à son corps. Que ce que vous avez produit vous glorifie, que ce que vous avez créé vous sanctifie! »

« Ainsi parlèrent les chefs chrétiens dans l'assemblée de la blanche église; et ce qu'ils avaient dit, Dieu l'accomplit. »

Au treizième siècle, on voit sur le trône de Serbie, un roi Urosch Ier, connu sous le nom de grand roi et assez puissant pour demander, au nom de son fils, la main de la fille de l'empereur Paléologue. L'empereur accepta, envoya par avance un trousseau magnifique et des prélats qui devaient préparer l'arrivée de la princesse. Mais le roi serbe peu accoutumé à ce luxe s'en moqua et montra aux ambassadeurs ses autres brus vêtues d'étoffes grossières et assises auprès d'un rouet. Le patriarche épouvanté s'en retourne, raconte ce qu'il avait vu, et la princesse reste avec ses parents. Le prince auquel elle était destinée, pour se consoler de sa fiancée perdue, en épousa quatre autres successivement.

L'histoire de Serbie, à cette époque, n'est presque remplie que de querelles de palais et de crimes de famille. Les rois détrônent leurs pères, s'emparent du pouvoir, puis se repentent, se retirent dans un cloître et y font pénitence; ensuite ils se ravisent et rentrent dans le monde. Au dehors, leurs armes étaient redoutées; leur pouvoir s'étendait sur les Dalmates, sur les Bulgares; ils se faisaient craindre des Tartares, et contractaient des alliances avec les rois de Hongrie.

L'empire Serbe atteignit à son apogée au quatorzième siècle. Il était gouverné alors par le roi Duchan, descendant au 5e degré du fondateur de la monarchie Serbe. Ce prince avait été élevé à l'école de l'adversité, disgracié, forcé de fuir, plusieurs fois menacé dans ses jours; à peine fut-il en possession du pouvoir qu'il voulut conquérir toute la péninsule. En moins de dix ans, il était arrivé à son but. Son étendard portait les armoiries de dix États qui lui étaient soumis, soit directement soit comme tributaires : la Bulgarie, la Slavonie, la Bosnie, la Macédoine, la Dalmatie, la Serbie, la Croatie, la Rascie, la Primorie et la Grèce. En même temps, Duchan quittant le titre de Kral porté par ses prédécesseurs prit le nom de tzar et se fit appeler « Étienne en Dieu le Christ, roi et empereur de Serbie et de Roumanie. » Il fut reconnu sous ce titre par la république de Venise et par le Saint-Siége, et fut représenté sur ses médailles tenant en main le globe impérial surmonté de la croix.

Duchan fut législateur en même temps que conquérant. Le jour de l'Ascension 1339, en présence d'une grande assemblée nationale,

spécialement convoquée, il promulga des lois qui rappellent les Capitulaires des rois francs. L'inégalité des classes est formellement reconnue et consacrée. Mais les abus que les nobles seraient tentés de commettre sont réprimés sévèrement. Le noble qui tue un paysan est condamné à payer mille pepers d'or; celui qui outrage une femme mariée a les deux mains et le nez coupés. Celui qui prononce une parole déshonnête paie une amende de cent pepers, et s'il est paysan il reçoit la bastonnade.

Le clergé est invité à adresser des remontrances aux fidèles coupables de quelques fautes. Mais il doit le faire avec douceur et sans scandales; et s'ils n'obéissent pas, il les excommunie. On sait que dernièrement, à l'occasion de l'assassinat du prince Michel, l'excommunication a dû être lancée contre la famille de Kara Georgewich, accusée d'avoir trempé dans ce forfait.

L'indépendance de l'Église serbe remonte au roi Duchan. En 1351, il réunit un synode à Sérès et fit décider que l'évêque d'Ipek, alors métropolitain de la Serbie, serait érigé en patriarche et affranchi de la suprématie du siége de Constantinople. En 1376, le patriarche de Constantinople reconnut cette indépendance.

Duchan, par la victoire, avait réduit l'empire grec à un territoire fort restreint. Cela ne suffit pas à son ambition et il voulut s'emparer de Byzance. Il se mit en marche à la tête d'une armée considérable. Mais à douze lieues de la ville, la fièvre, messagère inattendue, l'arrêta, et il mourut. La Providence avait décidé que le Bas-Empire, pour châtiment, tomberait sous la main des farouches sectateurs de Mahomet.

Duchan n'avait pour héritier qu'un fils en bas âge, dont la main était trop faible pour porter le lourd héritage que son père lui laissait. A partir de ce moment, l'histoire de la Serbie n'est plus qu'une longue suite de malheurs et de crimes. Les gouverneurs de province se révoltent contre le tzar dans l'espoir d'arriver à l'indépendance. Leurs propres généraux les trahissent et les livrent aux Turcs. Les fils empoisonnent leurs pères afin d'hériter plus vite de leur couronne. Les princes eux-mêmes abandonnent la cause qu'ils devraient défendre : tantôt alliés aux princes chrétiens de Hongrie, de Bosnie, de Constantinople dans leur commune défense contre les Turcs, tantôt alliés aux Turcs quand ils en espèrent quelque profit, rarement sincères, jamais fidèles. Urosch, le fils de Duchan est assommé d'un coup de massue à la chasse par un de ses vassaux, et avec lui s'éteint la

dynastie de Nemanja. Lazare, woiwode de Sirmie, se fait couronner tzar à sa place. Mais il est vaincu à Kossovo en 1389 par le sultan Amurat, malgré le courage d'un de ses généraux Milòch, qui pénètre dans le camp Turc, et frappe Amurat d'un coup de poignard en présence de son armée. Lazare périt lui-même dans la bataille. L'empire de Serbie décline rapidement. En vain, le roi de Hongrie fait alliance avec les Serbes. Jean Hunyade vient lui-même délivrer Belgrade assiégée. Scanderberg attire en Épire une partie des forces turques et les divise. Le légat du pape offre aux Serbes les secours de la chrétienté s'ils veulent rentrer dans l'unité catholique. Ils repoussent les propositions des Latins, trahissent le roi de Hongrie, se divisent les uns contre les autres. Pendant ce temps Mahomet II, s'était emparé de Constantinople. Il résolut d'en finir avec la Serbie. Hélène Paléologue régnait alors. Elle apprend l'arrivée des Turcs et ne sachant comment échapper à une ruine certaine, elle fait don de son pays au Pape. Mais le peuple serbe s'irrite et s'indigne. Il préfère le joug Turc à l'union latine, et court lui-même se jeter au-devant de Mahomet. Il lui fut fait selon ses désirs. Le sultan ravagea le pays, incendia les villes, détruisit ses églises, emmena 200,000 hommes en esclavage et laissa le pays désert et dévasté. La Serbie, limite du Schisme grec à l'occident, marqua en même temps la limite de la conquête musulmane.

III

L'histoire de la Serbie sous la domination Turque est monotone comme la servitude. Quelques tentatives d'insurrection toujours inutiles et cruellement expiées en sont les seules épisodes. Les Serbes ne tardèrent pas à retomber dans la barbarie.

La première révolte sérieuse eut lieu en 1804. Les jannissaires turcs s'étaient eux-mêmes révoltés contre l'autorité du sultan. Ayant appris que la Porte voulait pour les réduire armer les rajias, ils résolurent de prévenir le combat en massacrant par avance tous les Serbes en état de porter les armes. Mais leur projet fut découvert. Les Serbes s'enfuirent dans leurs forêts et la lutte commença. Elle avait lieu plutôt contre les jannissaires que contre l'autorité du sultan.

L'affranchissement de la Serbie offre de frappantes analogies avec l'affranchissement de la Suisse. Un jour, pour arracher leur pays à l'oppression, trois hommes se donnent rendez-vous dans les forêts de Schumadia, l'un d'eux est Georges Petrowitch, plus tard nommé

Kara-Georges. Les conjurés envoient des émissaires dans tous les villages, ils appellent à eux tous les hommes en état de porter les armes. Tout le pays se soulève, les Turcs sont forcés de se retirer dans les forteresses.

Cependant il faut un chef. Kara-Georges est désigné.

— Je ne sais pas gouverner, dit-il.

— Nous te conseillerons, répondent les chefs.

— Mais mon humeur est colère. Je ne parlerai pas beaucoup et je tuerai souvent.

— La sévérité est indispensable, lui répliqua-t-on, et il accepta.

C'était l'homme qu'il fallait à la Serbie. Kara-Georges était né en 1760 dans le district de Kragujevatz. C'était un caractère ardent, énergique, indomptable. En 1787, il avait déjà pris part à une insurrection et avait été forcé de s'enfuir. Il voulut emmener son père avec lui. Mais au moment de franchir la frontière, le vieillard manifesta des hésitations, des craintes, et finit par déclarer qu'il n'irait pas plus loin. Georges ne pouvant triompher de ses résistances, et ne voulant pas l'abandonner à la vengeance des Turcs, lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Puis il traversa la Save, se trouva sur le territoire autrichien, et prit même du service en Autriche. Plus tard, il revint en Serbie, se fit heiduque, c'est-à-dire à moitié pâtre, à moitié brigand, et s'enrichit au commerce des porcs.

Il se jeta dans la guerre de l'Indépendance avec enthousiasme et livra une série de combats héroïques. En 1806, à la tête de 10,000 hommes, il remportait sur une armée turque de 30,000 hommes une éclatante victoire ; en 1807, il s'emparait de Belgrade. En 1809, les Turcs étant revenus en force, il parvint à les battre avec l'aide des Russes, et une fois encore il sauva la Serbie.

Le traité de Boukharest, conclu le 28 mai 1812 entre la Russie et la Turquie, portait dans son article 8 que la Turquie userait de clémence et de générosité envers la Serbie, et tout en continuant à tenir garnison dans les forteresses et à recevoir d'elle le paiement de l'impôt, lui laisserait le soin d'organiser l'administration intérieure du pays.

Mais si Kara-Georges était un vaillant soldat et un habile général, il était inflexible et dur. Son frère ayant outragé une jeune fille, il le fit pendre à la porte de sa maison et défendit à sa mère de le pleurer. Sa colère ne s'exerçait pas toujours aussi justement. Pour une légère résistance à sa volonté, il tua de sa main le Kniaz Théodosi, son bienfaiteur. Il faisait périr dans les tourments, malgré sa

parole donnée, les prisonniers qui tombaient entre ses mains. On le voyait passer des jours entiers, sombre, replié sur lui-même, se rongeant les ongles. D'ailleurs, de mœurs simples, vivant pauvrement, portant des habits usés, envoyant sa fille chercher de l'eau à la fontaine avec les autres filles du village, défrichant, labourant et semant ses terres dans les loisirs que la guerre lui laissait.

Un parti puissant se forma contre lui ; l'opposition ne visait à rien moins qu'à le renverser ; mais il fut prévenu à temps, prit ses mesures et parvint à s'emparer du pouvoir absolu.

Les conditions du traité de Boukharest ne suffisaient point aux Serbes. Ils conservèrent leur attitude hostile ; les Turcs, de leur côté, ne se pressèrent pas d'exécuter leurs engagements. En 1813, la guerre recommença. Trompés par la Russie qui leur avait encore promis son concours, les Serbes firent des préparatifs insuffisants et furent surpris. Néanmoins, ils se défendirent avec un courage héroïque. Mladen et Vouitza essayèrent de garder Deligrad contre une armée turque, que commandait le grand vizir en personne. L'heiduque Velleko, derrière les retranchements de Négotine, résista pendant quinze jours à une armée de 18,000 hommes ; il fut coupé en deux par un boulet de canon au moment où il criait à ses compagnons : « Tenez ferme ! » A Ravadna, les Serbes, commandés par le woiwode Sima Katitsch, combattirent pendant dix-sept jours, et ne se dispersèrent qu'après avoir brûlé toutes leurs cartouches. Au premier rang était Miloch Obrenowitch, le futur libérateur de la Serbie. Mais toute résistance fut inutile. Pendant cette lutte, Kara-Georges, le chef dont l'énergie et l'expérience auraient été si nécessaires à ses compatriotes, avait disparu. Il s'était réfugié en Autriche, fuite étrange, encore inexpliquée, et qui pèsera toujours sur sa mémoire. Prévit-il dès le premier jour que la résistance serait inutile et voulut-il se mettre à l'abri du sort qui l'attendait ? Fut-il au contraire le jouet d'un intrigue russe et crut-il détourner la colère des Turcs en se retirant du pays ? Quoi qu'il en soit, son départ priva les Serbes d'une unité de commandement dont ils avaient le plus grand besoin. Aussi, après quelques jours, tous les woiwodes imitèrent son exemple, et l'armée serbe, déjà fort affaiblie par ces combats multipliés, acheva de se disperser.

Les Turcs abusèrent de la victoire avec une cruauté sans exemple. Ils y apportèrent toute la fureur de l'orgueil blessé et de la vengeance. C'était pour eux guerre de religion et guerre de race ; et d'ailleurs,

ils avaient gardé le souvenir des atrocités que Kara-Georges, vainqueur, avait commises. Ils éventrèrent les femmes, jetèrent les enfants dans l'eau bouillante, pour parodier le baptême, empalèrent les prisonniers par centaines, et les firent dévorer par des chiens sauvages. Pendant ce temps, des troupes de prisonniers enchaînés étaient conduits à coups de fouet à Constantinople et contraints aux travaux les plus pénibles.

En 1814, ils pouvaient dire, comme plus tard les Russes en Pologne, que l'ordre régnait en Serbie.

Tous les chefs serbes avaient suivi Kara-Georges en Autriche. Celui-ci avait également voulu entraîner Miloch Obrenowitch, son compagnon d'armes; mais Miloch avait obstinément refusé de le suivre : « Où irai-je, avait-il répondu, et que ferai-je en Autriche, quand les Turcs emmèneront en esclavage ma vieille mère, ma femme et mes enfants? » Il s'était retiré à Brousnitza, dans une ferme solitaire au milieu des rochers, où il avait établi sa demeure.

L'histoire de Miloch Obrenowitch a un caractère d'étrangeté et de grandeur. Né en 1780, il avait jusqu'en 1804, vécu dans la plus grande misère, conduisant, pour le compte des marchands, des troupeaux de bœufs au marché de Zara; plus tard il était devenu le serviteur d'un de ses frères Milan Obrenowitch.

En 1804, au commencement de la guerre de l'Indépendance, Milan ayant été investi d'une grande autorité, fit de Miloch le chef militaire de trois districts. Miloch se battit vaillamment, et quand son frère mourut, il hérita de sa fortune et de son pouvoir.

Nous avons vu qu'après la défaite il refusa de suivre Kara-Georges en Autriche. Non-seulement il resta en Serbie, mais il trouva moyen d'obtenir des Turcs son pardon et de se faire nommer Kneze de Roudnik. Il vécut en bonne intelligence avec eux jusqu'en 1815, usant de son influence en faveur de ses compagnons captifs, empêchant les insurrections, évitant par-dessus tout de se compromettre. Sa soumission était-elle feinte ou sincère? Sacrifiait-il son pays à son intérêt personnel et cherchait-il, avant tout, à sauver ses richesses? Plusieurs historiens l'ont prétendu, et son fils Michela du écrire un livre pour le disculper. Mais en 1815, ce système de dissimulation ne fut plus possible. Déjà soupçonné, presque gardé à vue à Belgrade par le pacha Suleïman, Miloch parvint à s'échapper, et arriva le jour des Rameaux à Takovo, au milieu du peuple rassemblé. Là il poussa le cri de guerre qui retentit dans toute la Serbie. Les armes furent

déterrées, l'étendard de Serbie fut de nouveau arboré, et partout la guerre recommença. Miloch accepta le commandement en chef.

Nous ne raconterons pas les détails de cette guerre. Miloch avait à lutter contre les forces des Turcs, décuples des siennes, toujours renouvelées, et contre les divisions de son propre parti. Il triompha de tout, fit taire les mécontents, battit les Turcs et finit par les contraindre à traiter. Sur ces entrefaites, Kara-Georges, qui s'était retiré en Bessarabie, était revenu en Serbie, pour y combattre à côté de son ancien compagnon d'armes. Miloch, voyant en lui un obstacle à ses projets futurs, le livra lui-même aux Turcs qui le décapitèrent.

Les Turcs, reconnaissant l'impossibilité de réduire les Serbes, consentirent enfin à une suspension d'armes, qui fut bientôt suivie d'un traité : des députés furent envoyés à Constantinople. Les puissances européennes interposèrent leurs bons offices. Le sultan consentit à partager son autorité avec les Serbes. Le pacha devait commander aux Musulmans dans les villes et dans les forteresses. Miloch était investi du pouvoir sur les chrétiens.

Le 6 novembre 1817, un acte signé par le haut clergé et les Knez de tous les districts proclamèrent Miloch prince du Serbie. On envoya une nouvelle députation à Constantinople. Avec la Porte, les négociations ne vont pas vite. Il fallut solliciter, presser, menacer, parlementer, invoquer l'appui des puissances étrangères et particulièrement de la Russie, qui obtint enfin le 27 septembre 1826, une convention explicative du traité de Boukharest. Cet acte stipulait la liberté des cultes, l'élection des chefs, l'indépendance de l'administration, l'annexion de six districts qui n'avaient pas pu s'affranchir, la liberté du commerce, le droit de fonder des écoles, des imprimeries, des hôpitaux, la défense faite aux Musulmans de s'établir en Serbie, et l'abandon des biens qu'ils y possédaient. Ces concessions étaient faites moyennant le payement d'un tribut annuel et les Turks conservaient le droit de tenir garnison dans les forteresses.

Le 17 janvier 1827, Miloch communiqua cet acte à une assemblée nationale convoquée à Kragoujevatz. Le clergé, les fonctionnaires, les Knez, les Kmètes de villages, en un mot tous les chefs de la nation au nombre de plus de 800, y apposèrent leur signature et jurèrent une obéissance perpétuelle à Miloch et à toute sa race.

La Porte, par un Hatti-Chérif du 3 août 1830, confirma ses actes antérieurs qui érigeaient la Serbie en principauté tributaire de l'empire sous l'autorité de Miloch Obrenowitch.

Le même jour était rendu le bérat ou diplôme d'investiture qui portait ce qui suit :

« La dignité de prince de la nation serbe est garantie au prince Miloch durant sa vie, et après sa mort elle sera transmise à l'aîné de ses fils, puis à son petit-fils, demeurant ainsi restreinte à la famille dudit prince. En cas de vacance du trône et conformément aux dispositions de notre gracieux hatti-chérif précité, notre Sublime-Porte accordera le nouveau bérat. Ainsi, par notre auguste volonté et en vertu du choix du peuple serbe, la principauté de Serbie est gracieusement conférée au prince Miloch. »

A peine investi du pouvoir, et rassuré du côté de la Porte, Miloch s'occupa d'organiser son pays. Il voulut, avant tout, empêcher qu'il ne s'y reconstituât une aristocratie formée de ces chefs militaires, qui brûlaient d'envie de se substituer aux seigneurs turcs qu'ils avaient renversés, et d'obtenir des priviléges semblables à ceux qu'avaient les beys bosniaques, les hospodars de Valachie, les magnats hongrois, et que la noblesse serbe, elle-même, avait autrefois possédés. Miloch abolit tous les priviléges et proclama tous les Serbes égaux et libres.

Il veilla ensuite à rétablir la sécurité du pays. Il fut inflexible contre les malfaiteurs. Aussi les marchands pouvaient-ils traverser la Serbie d'un bout à l'autre, de jour et de nuit, et même coucher en plein air sans craindre aucune attaque. Les objets perdus étaient rapportés dès le lendemain au magistrat le plus voisin.

L'ordre reparut dans les finances. Tous les impôts perçus jusque-là sous divers noms, furent transformés en un impôt direct unique de 25 francs par tête. Chaque Serbe était en outre tenu de fournir quelques journées de prestation en nature pour la confection et l'entretien des routes.

En même temps, l'armée fut organisée, le pays fut doté d'une administration copiée sur le modèle de l'administration française.

Des écoles élémentaires, des écoles normales, de gymnases furent fondés. De jeunes Serbes furent envoyés aux frais du prince dans les universités de Russie, d'Autriche, de France, pour se mettre au courant des progrès et les rapporter dans leur pays.

De nombreuses églises furent construites. Des tribunaux furent institués, et la justice devint impartiale, prompte et économique : trois caractères qu'elle a rarement en Orient.

Enfin des casernes, des hôpitaux, des établissements publics de

tout ordre furent construits; une imprimerie fut établie, un journal fut fondé.

Il avait fallu une rare puissance d'organisation et une indomptable fermeté pour transformer ce pays à peine sorti de la servitude et de la barbarie, et lui donner si vite les habitudes et comme la livrée politique et constitutionnelle des pays les plus civilisés. Miloch possédait ces qualités à un haut degré. Ce paysan grossier, qui ne savait pas écrire, car, en 1860, il ne put même pas signer son testament, était à la fois homme de guerre, politique, diplomate, administrateur; il avait toutes les qualités d'un fondateur d'empire, et bien qu'il les ait déployées sur un théâtre étroit, elles n'en furent pas moins promptement reconnues et constatées même par ses ennemis. Son nom, au bas d'un passeport, était respecté dans tout l'empire ottoman, même des musulmans. Mais ces grandes qualités furent déshonorées par de grands vices, et ses bienfaits ne font pas oublier les crimes.

Il profita du pouvoir pour satisfaire ses passions personnelles. Il se montra fourbe, ingrat, cruel, luxurieux, rapace. Après avoir été l'émancipateur de la Serbie, il en fut le tyran, et son pays se demanda plus d'une fois si, en passant du joug des Turcs sous celui de Miloch, il n'avait pas perdu au change.

Se faisant un jouet de la parole donnée, violant outrageusement les constitutions qu'il avait jurées solennellement, faisant bâtonner ou pendre tous ceux qui apportaient quelque résistance à sa volonté, outrageant les filles et les femmes, profitant de son pouvoir pour rançonner ses sujets et amasser une fortune personnelle de 60 millions, il finit par exciter un mécontentement général, qui se traduisit par plusieurs tentatives de révolte. Plusieurs fois, Miloch parvint à les déjouer. Pourtant l'opposition grandit; elle porta ses griefs jusqu'à Constantinople et obtint le hatti-chérif du 12 décembre 1838, qui contenait l'*Oustav* ou statut organique de la Serbie. Miloch était dépouillé du pouvoir absolu et se trouvait soumis à l'autorité du sénat. Il se révolta, résolu à violer la loi; le mécontentement s'accrut. Bref, en 1839, la Skouptchina s'assembla en armes; Miloch fut contraint d'abdiquer en faveur de son fils Milano, et il se retira dans ses immenses domaines de la Valachie.

Son abdication fut empreinte d'une certaine dignité. A neuf heures du matin, le sénat et les évêques l'escortèrent jusqu'à la Save où l'attendait un bateau chargé de le conduire en Valachie. Arrivé sur le rivage, Miloch embrassa les sénateurs et leur adressa ces

paroles : « Quittons-nous sans haine, comme il convient à des hommes, à de vieux compagnons des guerres de la liberté. Au nom de la gloire de notre pays, sacrifions nos mutuelles inimitiés ; que l'Europe les ignore et qu'il n'y ait pas de scandales. Que l'oubli me couvre désormais comme si j'étais dans la tombe. Dites que j'ai abdiqué de mon plein gré, et si vous croyez que je vous ai nui, laissez Dieu seul me juger. Frères, adieu pour toujours ! Que le Ciel soit avec vous. »

L'indépendance de la Serbie était assez consolidée pour ne pas être ébranlée par une telle commotion. Milano, fils aîné de Miloch, en faveur de qui il avait abdiqué, lui succéda sans difficulté. Ce prince était fort aimé du peuple, mais il mourut au bout de peu de temps. Son frère Michel fut alors reconnu prince de Serbie. Il était bien jeune encore pour un gouvernement si difficile. Le parti contraire aux Obrenowitch n'avait pas obtenu complète satisfaction par l'abdication de Miloch. D'ailleurs, celui-ci n'avait pas sincèrement renoncé au pouvoir. De Valachie, il intriguait encore et voulait se faire rappeler de l'exil. Ses tentatives aboutirent à un résultat opposé. En 1842, une révolution nouvelle éclata ; le prince Michel fut renversé, et un fils de Kara-Georges, Alexandre Kara-Georgewitch fut proclamé prince. Il fut reconnu par la Porte et par toutes les puissances.

Mais à son tour, il mécontenta ce peuple difficile à gouverner. Pendant de longues années il refusa de convoquer les Assemblées nationales. Enfin, le 28 novembre 1858, sous la pression du sentiment universel, il s'y décida. La Skouptchina se réunit le 30 novembre, jour de la fête de saint André ; et, suivant l'usage traditionnel, elle prit son nom du jour de sa première réunion. Elle se composait de 437 députés.

Un de ses premiers actes fut de dresser un acte d'accusation contre le prince Alexandre. On élevait contre lui divers griefs. Une commission de dix-sept membres fut chargée d'aller les lui exposer, et de le prier d'abdiquer. Le prince, naturellement, refusa ; puis il finit par demander du temps pour réfléchir. On lui donna vingt-quatre heures. Alexandre effrayé se retira dans la forteresse turque. Le lendemain, l'Assemblée le déclara déchu, et rendit le pouvoir à Miloch. Cette révolution s'opéra en quelques heures, sans effusion de sang. Le changement de dynastie n'avait pas causé plus d'émotion que n'en aurait occasionné le déplacement d'un garde-champêtre.

Le prince Miloch était à Boukharest. Une députation, composée

d'un sénateur, d'un évêque, d'un citoyen de Belgrade et d'un officier, fut chargée d'aller le chercher. En même temps une adresse était envoyée au sultan pour le prier de donner l'investiture à Miloch, et de rétablir dans sa personne l'hérédité consacrée par le firman de 1830.

La Porte se fit prier; elle finit par céder à l'influence de la France et de la Russie, et envoya un firman d'investiture à Miloch, mais sans y faire mention de son droit d'hérédité.

Miloch se mit en route : il avait soixante et onze ans. Il voyagea par terre, et entra dans Belgrade en triomphe.

L'année suivante il convoqua, pour le 8 septembre, jour de la Nativité, une nouvelle Skouptchina, qui se réunit à Kragoujewatz. Cette assemblée s'empressa de régler la loi de succession, qui fut confirmée par le prince et par le Sénat.

La dignité princière était déclarée héréditaire dans la descendance mâle de la famille Obrenowitch. L'héritier du trône devait être majeur à dix-huit ans révolus. Pendant sa minorité, la régence devait être exercée par un conseil de trois membres élus par la Skouptchina parmi les ministres, les sénateurs, les conseillers de la Cour de cassation et de la Cour d'appel. A l'extinction de la famille Obrenowitch, le pouvoir devait passer à un fils adopté par le survivant, pourvu qu'il fût Serbe de naissance, de famille honorable, et appartenant à la communion grecque. A défaut d'héritier direct ou adoptif, la Skouptchina devait élire un prince parmi les Serbes.

Le 7 mai 1860, le prince Miloch envoya une note à Constantinople pour demander la reconnaissance de l'hérédité. Le 3 août, La Porte répondit que le droit d'élire ses princes était reconnu à la nation serbe, et ne pouvait lui être retiré; que la Turquie avait donc confirmé le choix de Miloch; que le sultan, ayant compris le désir de la nation de voir Michel succéder à son père, l'avait désigné comme son héritier présomptif; mais qu'il ne saurait aller au delà sans porter atteinte aux priviléges mêmes de la nation.

Miloch ne se tint pas pour battu, il déclara que, d'accord avec le peuple serbe, il tenait les dispositions insérées dans le mémorandum du 7 mai pour irrévocables.

Le 26 septembre 1860, Miloch mourut. Le prince Michel son fils lui succéda aussitôt, et prit le nom de Michel Obrenowitch III, se déclarant ainsi le successeur de son frère Milano, qui, en 1839, avait régné quelques mois. Dès le premier moment de son installation, Mi-

chel persista dans l'attitude de résistance prise par son père vis-à-vis de La Porte. Sa proclamation commençait ainsi :

« En vertu de la bonté de Dieu et des vœux de la nation serbe, conformément au hatti-chérif impérial et à la loi qui règle la succession au trône, j'ai pris spontanément le gouvernement de l'État comme prince héréditaire. »

La Porte, sans soulever de réclamation directe, n'accepta pas cependant cette prétention. Le 7 octobre, elle accorda le firman d'investiture sans y faire mention de l'hérédité : « Le prince Miloch Obrenwich étant décédé, et le peuple ayant, lors de la réinstallation de ce prince, manifesté le vœu qu'après lui la dignité princière fut acquise à son fils Michel, nous avons conféré à celui-ci, en vertu de la décision que ma Sublime Porte a conférée à cette époque aux puissances garantes, et nous lui conférons l'investiture de la dignité princière. »

En 1861, le prince convoqua une Skouptchina extraordinaire connue sous le nom de Skouptchina de la Transfiguration. Cette assemblée, confirmant les résolutions déjà prises en 1860, rendit diverses lois, entre autres celle qui donnait au prince le droit d'adopter un étranger pour héritier présomptif à défaut d'enfant légitime. La Turquie protesta, mais sans trouver d'appui auprès des puissances garantes.

La question resta pendante, ainsi que plusieurs autres relatives au séjour des Musulmans en Serbie, aux rapports du prince et du Sénat, à l'occupation des forteresses, à la représentation de la Serbie à l'étranger.

Presque jusqu'à ces derniers mois, le prince Michel avait gardé vis-à-vis de la Porte une attitude de défiance et même d'hostilité mal déguisée. On n'a point oublié les difficultés qui donnèrent lieu au bombardement de Belgrade, et amenèrent ensuite, en 1867, l'évacuation des forteresses par les Turcs. Le prince était accusé, en outre, d'entretenir les troubles de la Bulgarie, et de se tenir prêt à entrer en Turquie avec une armée à la première occasion favorable. Il paraît cependant que depuis quelques mois un changement marqué se serait manifesté dans ses sentiments, et que, comprenant le danger qui résulterait du démembrement de la Turquie, il se serait rapproché d'elle. Cette modification de sa politique l'aurait séparé du parti d'action fort puissant en Serbie, et n'aurait pas été sans influence sur le crime qui a mis fin à ses jours. Mais nous n'avons pas à nous étendre

sur cet odieux forfait qui a soulevé une réprobation générale. Les détails se trouvent dans tous les journaux. Les causes en sont mal connues, elles ne se dégagent pas des hypothèses et n'appartiennent pas encore à l'histoire.

IV

La principauté de Serbie est une monarchie héréditaire, qui, sauf les difficultés que nous avons indiquées, est transmissible de mâle en mâle dans la famille Obrenowitch. Le prince nomme lui-même ses ministres. Il partage le gouvernement avec le Sénat et l'Assemblée nationale appelée Skouptchina. Il n'y a pas de Conseil d'État.

Le Sénat a été réorganisé par la loi du 17 août 1861. Il se compose de dix-sept membres nommés à vie par le prince. Nul ne peut être sénateur s'il n'est âgé de trente-cinq ans, et n'a rempli pendant dix ans des fonctions importantes dans l'État.

Le Sénat est chargé de la confection des lois, de la fixation du budget, du vote des emprunts et des impôts, de l'organisation des pouvoirs et de la milice. Une chambre de contrôle, composée d'un président et de trois conseillers, est instituée près du Sénat pour vérifier les recettes et les dépenses publiques.

La Skouptchina a plutôt les pouvoirs d'une Assemblée Constituante que d'une Assemblée Législative ordinaire. Elle représente la nation tout entière convoquée pour délibérer sur ses grands intérêts. Aucun changement ne peut être introduit dans la constitution, dans les lois organique, dans sa composition du territoire ou dans l'impôt sans qu'elle y ait consenti.

A l'origine, la Skouptchina serbe était, comme toutes les diètes slaves, une assemblée populaire où tous les Serbes étaient admis. On délibérait sous les armes. Plus tard, on prit l'habitude d'en régler la composition à chaque convocation nouvelle. En 1858, le Sénat ayant ordonné la convocation, une commission fut chargée de dresser la loi électorale, et l'établit sur les bases les plus larges. L'Assemblée a ses membres de droit et ses membres élus, à raison d'un membre pour 2,000 habitants.

En sont membres de droit : le président de la Cour de Cassation, les présidents de la Cour d'appel et des tribunaux de cercle, les archiprêtres des cercles, quatre archimandrites et quelques autres fonctionnaires.

Sont éligibles : tous les Serbes âgés de trente ans ; sont électeurs,

tous les Serbes majeurs payant l'impôt. Or, tout le monde en Serbie paye l'impôt.

L'élection est directe dans les campagnes, à deux degrés dans les villes. L'Assemblée choisit elle-même son président et son bureau.

Régulièrement, la Skouptchina est convoquée tous les trois ans, plus souvent si le prince le juge convenable.

Quant le trône est vacant, ou qu'il faut approuver l'adoption d'un héritier présomptif, on nomme un conseil de régence ; il y a lieu à convocation d'une Skouptchina extraordinaire, dont les membres sont en nombre quadruple des Skouptchinas ordinaires.

La Serbie est divisée en dix-sept départements ou préfectures, soixante sous-préfectures et mille cinquante-neuf communes. Belgrade forme une préfecture distincte. Les préfets concentrent dans leurs mains tous les pouvoirs administratifs. Ils sont nommés et révoqués par le prince. Ils touchent un traitement qui varie de 4,000 à 7,000 fr.

Le point le plus saillant de l'organisation de la Serbie est la commune. La commune Serbe est administrée par un conseil appelé *Skoupe* et composé des chefs de maison et des anciens du village. Ce conseil nomme lui-même le kmète ou chef de la commune et l'assiste dans ses fonctions. Le kmète réunit dans sa personne les attributions de maire, de percepteur des contributions et de juge de paix. Comme maire, il administre les biens de la commune, et donne connaissance des actes du gouvernement que chaque chef de famille explique ensuite aux personnes de sa maison. Car les Serbes tiennent à bien comprendre ce qu'on leur ordonne. Comme agent financier, il repartit les impôts avec l'assistance de la Skoupe. Car les impôts sont payés en bloc par la commune qui se fait ensuite rembourser par les contribuables en les taxant à raison de leur fortune, suivant une progression fixée par loi. Enfin comme juge de paix, le kmète statue au premier degré sur tous les différents. Tous les dimanches, la Skoupe se réunit en pleine air et délibère pendant quatre ou cinq heures sur les affaires de la commune. C'est là que le kmète avec l'aide de ses deux assesseurs et sous le contrôle des chefs de famille, gère, administre, juge, rend ses décisions.

La famille serbe est vigoureusement constituée. Généralement, un certain nombre de parents, du côté paternel, frères ou cousins, vivent ensemble ; ils forment une association appelée *Zadrouga*, et placée sous l'autorité de l'aïeul commun. Cette association est reconnue par la loi

qui la définit : « Une communauté de vie et de biens fondée sur la parenté. » Les attributions sont reparties entre tous, les biens et les revenus sont communs. Les femmes elles-mêmes se chargent des travaux de leur sexe, du soin des enfants, du blanchissage, de la cuisine à tour de rôle. Toute cette association habite en commun : la chambre du milieu où se trouve le foyer est le lieu de réunion de toute la famille. Tout autour sont les chambres qu'occupent les divers ménages. L'autorité de l'aïeul n'est pas contestée ; il gouverne la famille et la représente dans les affaires publiques. Quand il vieillit, il désigne le plus capable de ses enfants pour lui succéder : s'il meurt, les frères se choisissent un chef, et se divisent s'ils sont devenus trop nombreux pour habiter ensemble. Du reste, là comme partout ce lien de famille tend à se rompre. Les fils devenus majeurs et mariés veulent être leurs maîtres et quittent la maison paternelle pour avoir leur maison. Autrefois, une maison comptait jusqu'à vingt et trente habitants. La moyenne aujourd'hui n'est plus que de six à sept. La famille se transforme sous l'influence des idées modernes et perd son caractère patriarcal.

La justice est rendue par des tribunaux de paix institués à raison d'un par commune et jugeant en dernier ressort les affaires de minime importance : par des tribunaux de première instance en nombre égal à celui des districts pour les affaires ordinaires. Il y a en outre une Cour d'appel à Belgrade et une Cour de Cassation instituée en 1865. Le Code pénal édicté en 1860 est moins sévère que le nôtre. Cependant il a maintenu la peine de mort. Le Code d'instruction criminelle édicté en 1865 reconnaît la publicité des débats et la libre défense des accusés.

Les Serbes appartiennent à la religion grecque schismatique. Leur église indépendante depuis l'an 1376 ne reconnaît au patriarche de Constantinople qu'une primauté d'honneur. En 1690, elle s'est divisée en deux. Une partie est en Autriche, sous l'autorité du patriarche de Carlowitz. L'autre partie est en Turquie, sous l'autorité du métropolitain de Belgrade.

La principauté compte trois évêques et l'archevêque métropolitain. Ce dernier est nommé par le prince et reçoit du patriarche de Constantinople l'institution canonique. Les popes sont nommés par l'évêque ; ils vivent de leur casuel ; ils sont mariés et pères de famille. Les moines, très-nombreux autrefois, tendent à diminuer. On compte encore une quarantaine de monastères ; et dans beaucoup d'entre eux,

il n'y a que deux à trois moines vivant tranquillement du produit de leurs terres. La liberté des cultes est reconnue. Néamoins, il n'y a pas d'église catholique en Serbie.

Les forces militaires se composent d'une armée permanente, et d'une milice nationale.

L'armée, composée d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et de génie, ne forme pas plus de 5,400 hommes. Ce sont surtout des cadres. La milice, composée de tous les citoyens de vingt-cinq à cinquante ans, se divise en deux bans. Le premier ban immédiatement mobilisable donne un effectif de 50,000 hommes équipés, armés, instruits et pouvant être réunis en trois semaines. Le second ban, qui serait réuni en cas d'invasion ou de danger grave présente un effectif de 100,000 hommes. La Serbie peut donc au besoin mettre sur pied une armée de 150,000 hommes, tous braves, rompus aux fatigues, sachant dès leur enfance manier les armes.

V

Les relations de la Serbie avec la Porte sont une des branches du faisceau qui porte le nom de question d'Orient. On sait que ce terrible problème dont la guerre universelle peut sortir, et où la civilisation toute entière peut sombrer, est la quadrature du cercle de la politique. Tout le monde s'exerce à le résoudre. Tous les hommes d'État ont une solution en réserve; tous les orateurs une harangue; tous les publicistes une brochure. Les apprentis diplomates débutent par là, et les vieux journalistes se rabattent là-dessus quand la matière leur fait défaut. Il n'y a pas de sujet sur lequel on ait tant parlé et sur lequel il reste tant à dire.

De loin, cette question sèmble facile. La Turquie est un État comme les autres. Elle demande une constitution, rien de plus simple. L'Europe peut lui en fournir plusieurs, les unes toute neuves, les autres d'occasion. Elle cherche une politique extérieure. Maís beaucoup de gouvernements sont également en quête de principes, et ne semblent pas humiliés de n'en point découvrir. Les hommes d'État ne s'inquiéteraient pas de si peu.

Vue de près, la situation est plus compliquée. Il faut faire vivre ensemble un grand nombre de peuples différents de race, de mœurs, de religion, de caractère que le hasard des invasions et des guerres a rassemblés pêle-mêle dans un étroit espace. Ce nom si simple de question d'Orient est donc un écheveau fort embrouillé des intérêts

les plus divers qui n'ont de commun que l'unité de lieu. Turcs, Grecs, Slaves, Roumains, Francs se démènent, chacun ne pensant qu'à soi, se croyant seul ou le premier de tous. Les Serbes font naturellement leur partie dans cet assourdissant concert. Constatons ce qu'il réclament; tâchons, dans leurs demandes, de faire la part des réalités et celle des rêves.

Ainsi que nous l'avons dit, la Serbie est une principauté tributaire de la Turquie. Sa demi-indépendance a commencé à entrer dans le droit européen en 1812. Elle est reconnue expressément dans le traité de Boukharest intervenu le 28 mai 1812 entre la Russie et la Turquie. Les Serbes assuraient qu'il serait fait mention d'eux au congrès de Vienne, mais le congrès avait tant à faire qu'il les oublia.

Les dispositions sommaires du traité de Boukharest furent développées dans la convention explicative du 7 octobre 1826 et plus tard confirmées par le traité d'Andrinople intervenu le 14 septembre 1829 entre la Russie et la Porte. Ces dispositions ont servi de base aux divers actes qui ont ultérieurement fixé les rapports de la Principauté avec la Porte.

Par les traités de Boukharest et d'Andrinople, la Serbie était en quelque sorte placée sous le protectorat de la Russie. C'était un état incapable, dont la Porte était le tuteur, et la Russie le subrogé-tuteur, aspirant à exercer la tutelle.

Par le traité de Paris du 10 mai 1856, ce protectorat exclusif se transforma en protectorat collectif de la part des puissances. Toutes se firent garantes des engagements mutuels de la Serbie et de la Porte; mais ces engagements furent consacrés au profit de l'une comme de l'autre des deux parties contractantes, et chacune d'elle peut invoquer l'autorité de l'Europe pour les faire exécuter.

La dépendance où la Serbie se trouve placée envers la Porte se manifeste sur plusieurs points.

La Serbie ne peut changer sa constitution sans l'assentiment de la Porte. La constitution serbe est le résultat de divers actes octroyés par le sultan, acceptés par le peuple serbe, les hatti-cherifs des 30 septembre 1829, 3 août 1830, novembre 1833, 12 décembre 1838. Ces actes ont un caractère synallagmatique qui n'en permet la modification qu'avec l'accord des deux parties contractantes.

Tout souverain nouveau choisi par le peuple serbe doit être agréé par la Porte et recevoir d'elle son bérat d'investiture. Nous avons indiqué les questions qui s'élèvent quand le pouvoir est transmis soit

dans la ligne directe soit dans la descendance adoptive. La Serbie paie à la Porte un tribut annuel de 500,000 francs.

De grandes difficultés se sont élevées pour le séjour des Musulmans en Serbie. Elles ont été résolues par le protocole du 8 septembre 1862. Il a été décidé que toutes les propriétés appartenant aux Musulmans, notamment dans le faubourg de Belgrade, leur seraient reprises, sauf indemnité qui leur serait payée par le gouvernement serbe.

Enfin la Turquie avait le droit de tenir garnison dans quelques citadelles serbes, et entre autres à Belgrade, à Feth-Islam, à Chabatz et à Semendria. En 1866, le prince Michel demanda l'abandon de ces forteresses par la Porte. Le gouvernement ottoman hésita entre trois partis : laisser les garnisons turques en en remettant le commandement aux princes de Serbie ; les remplacer par des garnisons mixtes ; enfin retirer purement et simplement ses troupes. Il s'arrêta à ce dernier parti, rappela ses troupes et confia la garde des citadelles à la loyauté des troupes de Serbie, en exigeant seulement que le drapeau ottoman flottât sur les remparts à côté du drapeau serbe.

La Serbie s'est engagée à ne pas entretenir un nombre de soldats supérieur à ce qui est indispensable pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre du pays. Elle doit dissoudre tout corps composé d'étrangers et user avec beaucoup de mesure du droit d'asile.

Si faibles que soient ces liens, ils constituent cependant un état de dépendance. La pensée constante des Serbes est de les rompre successivement et d'arriver ainsi à une complète autonomie. Ils ont obtenu le départ de la population musulmane et le retrait des troupes turques ; ils revendiquent l'hérédité de leur prince même par voie d'adoption. Ils demanderont bientôt la remise du tribut. Alors la séparation sera consommée. Les grandes puissances qui les entourent ne les effraient pas. Ils comptent, par d'habiles mouvements de bascule, échapper au danger de ce voisinage, passer de l'alliance autrichienne à l'alliance russe, invoquer au besoin l'appui de la France. D'ailleurs ils espèrent ne pas être toujours un petit État. Les souvenirs du grand empire serbe troublent leur politique. Un parti puissant à Belgrade et connu sous le nom de grand-Serbe forme les plus gigantesques projets. Il rêve la reconstitution d'un empire du Danube, dont la principauté actuelle de Serbie serait le noyau et qui engloberait peu à peu les autres Serbes de la Turquie et de l'Autriche. En effet, si les Serbes de la principauté forment une population de onze cent mille âmes, il y en a à peu près autant dans les autres provinces de la Turquie :

dans le Monténegro, en Bosnie, dans l'Herzegovine, en Albanie.

Mais en outre il y a trois millions de Serbes en Autriche. Cette race vigoureuse occupe tantôt exclusivement, tantôt mêlée à d'autres, la Dalmatie, la Croatie, la Slavonie, une partie de l'Istrie, les confins militaires, le Banat, la Syrmie. Elle forme ainsi au sud de l'Autriche une vaste bande qui s'étend de l'Adriatique jusqu'à la Transylvanie.

Enfin les Serbes sont nombreux en Hongrie. C'est le résultat de diverses émigrations qui s'accomplirent du quinzième au dix-huitième siècle pour échapper aux rigueurs de l'oppression turque. Ainsi, en 1690, sur les instigations de l'empereur d'Autriche, le patriarche d'Ipek, Arsène III, quitta la Serbie à la tête de 37,000 familles et vint s'établir en Hongrie. En 1740, toute la population qui habitait le bassin de la Morava commandée par son patriarche, Arsène IV, et par les trois évêques de Nisch, de Novi Pazar et d'Oujitze, fit une tentative analogue ; mais la colonne fut atteinte dans sa fuite par les Turcs ; elle perdit environ 80,000 hommes ; des débris seulement trouvèrent un asile en Hongrie. Des Albanais musulmans vinrent occuper le territoire abandonné qu'ils occupent encore aujourd'hui, et où les noms des localités sont restés serbes.

Les Serbes voudraient réunir sous une seule et même domination les fractions aujourd'hui séparées de leur race. Ils ne bornent même pas là leurs désirs. Ils comptent englober dans leur empire les Bulgares qui, sans être Slaves d'origine sont presque entièrement slavisés, et seront longtemps incapables de former un royaume séparé. Enfin les Moldo-Valaques eux-mêmes seraient annexés, car un empire du Danube devrait posséder l'embouchure de ce fleuve. Tel est le projet, qui, avec des variantes forme le dernier fonds de la politique serbe.

Nous n'insisterons pas sur les difficultés que ce projet soulève : car il n'en est pas arrivé au point d'être discuté sérieusement.

Ces divers peuples que la Serbie voudrait s'annexer successivement aspirent plus ou moins à l'indépendance, mais chacun pour son propre compte. Ce sont des éléments divergents qu'elle n'est pas assez puissante pour attirer à elle, qu'elle ne serait pas assez habile pour retenir. Il est plus difficile de former une unité politique avec des éléments de même origine qu'avec des éléments tout à fait contraires. Ces mariages entre peuples parents font des états chétifs. L'Italie en fournit la preuve. On ne se ressemble pas assez pour se fondre, on se ressemble trop pour se compléter. Les antipathies appa-

raissent et l'on se querelle d'autant plus volontiers qu'on est en famille. La race est une unité naturelle qui se décompose. La nation est une unité politique qui se réforme et remplace la précédente. L'on ne doit pas les confondre ni vouloir revenir de la seconde à la première.

D'ailleurs des divergences se manifesteraient bientôt entre ces prétendus éléments d'un empire serbe. La Serbie est un état démocratique, la Bosnie en est toujours au régime féodal. Celle-là pratique exclusivement la religion orthodoxe ; celle-ci est passée presque entièrement à l'Islamisme. Le Monténégro ne demande pas mieux de grandir, mais il ne voudrait servir de pâture à l'ambition de personne. Les Bulgares préfèrent le joug musulman au joug serbe. Cette race patiente et sensée, cultivant laborieusement le sol qui la fait vivre ne s'inquiète que de ne pas porter double charge. La Serbie autrichienne réclame des autonomies provinciales, mais elle aime autant être représentée à Pesth et à Vienne qu'à Belgrade. Les Croates sont fort attachés à la dynastie des Habsbourg et n'ont aucun penchant pour se soumettre à l'autorité d'un descendant de Miloch. Le grand empire serbe ne serait qu'une Turquie nouvelle, plus divisée et moins vivace que la première. La question d'Orient est comme l'hydre de Lerne. Quand on lui coupera la tête, il en renaîtra sept autres.

ARMAND RAVELET.

ABOLITION

DE

L'ORDRE DES TEMPLIERS

ÉTUDE HISTORIQUE D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX ET NOTAMMENT D'APRÈS LA BULLE DE SUPPRESSION RÉCEMMENT PUBLIÉE

Documents relatifs au procès des Templiers, publiés par M. Michelet. — *Annales ecclésiastiques* de Baronius (continuation). — *Histoire de l'Eglise catholique*, de l'abbé Rorhbacher. — *Histoire de l'Eglise catholique en France*, par Mgr Jager. — *Histoire de l'Eglise gallicane*. — *Procès et condamnation des Templiers*, par Du Puy. — *Histoire de l'Administration en France sous Philippe le Bel*, par M. Boutaric. — *Civiltà Cattolica*.

Le procès et l'abolition de l'ordre des Templiers demeurent encore un mystère. La gravité et la singularité de l'événement, les préventions des historiens, l'ignorance où ils ont été pendant longtemps des principaux documents dont quelques-uns n'ont été publiés qu'à une époque récente, le caractère astucieux du personnage qui joua l'un des plus grands rôles dans cette affaire (Philippe le Bel), ont contribué à y jeter beaucoup d'obscurité. Aujourd'hui encore les autorités les plus accréditées ne font guère que répéter les accusations surannées d'une complicité plus ou moins évidente entre le Pape et le roi de France. Le lieu commun domine toutes les appréciations. Cependant l'étude plus impartiale du passé et la mise au jour des pièces originales permettent de voir un peu plus clair. S'il reste encore de l'incertitude sur les mobiles secrets qui ont poussé le prince que nous venons de nommer à poursuivre avec tant d'ardeur une condamnation qu'en définitive il ne put obtenir, et une abolition qui trompa ses vues intéressées, il y a du moins des faits positifs et patents que l'on peut dire acquis à la science historique. Il nous a paru bon en nous appuyant non-seulement sur les jugements portés par les contemporains et par les annalistes, lesquels ne sont pas à dédaigner, mais plus encore sur les relations et les enquêtes officielles, en analysant surtout la bulle d'abolition qui a été récemment publiée, après être

demeurée presque inconnue, il nous a paru bon de mettre le lecteur à même de se former une opinion sur un sujet aussi intéressant et qui a été pour les ennemis de l'Église une occasion de déverser sur elle l'injure et la calomnie. Nous donnerons surtout la parole aux faits. La conclusion se déduira d'elle-même.

Le Dictionnaire de Bouillet (1), après avoir signalé les progrès rapides de l'ordre des Templiers, s'exprime ainsi :

« Tant de prospérité ne pouvait manquer de faire ombrage et d'exciter l'envie. Ils s'étaient d'ailleurs promptement corrompus ; leur orgueil, leur impiété et les vices infâmes que quelques-uns avaient rapportés de l'Orient fournirent l'occasion de les perdre. Philippe le Bel saisit avec habileté ces prétextes. Le 13 octobre 1307, tous les Templiers qui se trouvaient en France furent arrêtés à la fois ; un grand nombre d'entre eux périrent dans les flammes, à la suite d'un simulacre de procédure ; enfin le Pape Clément V, tout dévoué au roi de France, supprima l'ordre en 1312, dans un consistoire secret tenu pendant le concile de Vienne.... Le crime des Templiers est encore un problème : « Ils avouèrent dans les « tortures, dit Bossuet, mais ils nièrent dans les supplices. »

Voilà où en est la science, non pas précisément officielle, mais mondaine et classique, la science autorisée.

Il règne, au surplus, une grande diversité d'appréciation, même parmi les écrivains de l'école catholique. Ainsi, tandis que M. Keller, dans son *Histoire de France*, défend l'innocence des Templiers, M. Amédée Gabourd croit à leur culpabilité.

D'un autre côté, les auteurs des histoires ecclésiastiques les plus estimées n'ont malheureusement mis aucun ordre dans le narré des faits. Ils brouillent les dates, confondent des événements différents et semblent souvent ignorer qu'il y eut deux enquêtes judiciaires très-dissemblables, l'enquête royale faite par les inquisiteurs avec l'assistance et sous la surveillance des officiers du prince, et l'enquête pontificale, pour laquelle furent délégués des commissaires spéciaux.

La plupart ne distinguent pas les deux entrevues de Poitiers. Cette confusion a forcé ceux qui l'ont commise à passer sous silence la convocation et la tenue des États de Tours qui eurent lieu dans l'intervalle, et qui jettent tant de jour sur la politique de la royauté française. Tout ceci prouve qu'il est nécessaire d'étudier *à novo* ce pro-

(1) Septième édition, article *Templiers*.

blème historique, de recourir aux sources et de consulter les monuments. C'est ce que nous nous sommes attaché à faire.

Un des points qui résultent de l'étude attentive de cette douloureuse histoire, c'est que la papauté et la royauté française, loin de s'entendre, comme l'ont soutenu à tort des écrivains superficiels ou de mauvaise foi, furent au contraire dans un conflit continuel, la royauté ayant juré d'avance la perte des Templiers, pour des motifs plus ou moins avouables, la papauté résistant avec fermeté à ses instances, repoussant ses prétentions, annulant ses actes, reprenant pour son propre compte la procédure et ne cédant que devant l'indignation publique et l'évidence produite par un nombre presque infini de témoignages. Commençons donc par écarter tous les soupçons injurieux qu'on a fait planer sans preuve sur la mémoire du Pape. Racontons simplement et par ordre la suite des événements. Cet exposé seul jettera plus de lumière sur une page aussi obscure que des dissertations étudiées. Le moment viendra plus tard d'apprécier les motifs auxquels obéirent les principaux auteurs de ce grand acte, et d'examiner si, dans l'état des choses, une solution différente était légitime ou possible. Disons dès à présent qu'à nos yeux les Templiers étaient en général coupables, que la suppression fut méritée et que la sentence souveraine qui les frappa ne doit pas être révisée par l'histoire. Quant à la conduite du roi de France, elle est loin de nous paraître irréprochable.

Si l'impartialité pontificale eut l'air de fléchir devant les exigences princières, il ne faut pas en chercher la cause dans le décret de suppression qui, comme nous espérons le démontrer dans ce travail, est inattaquable intrinsèquement, et se défend par lui-même ; on doit imputer ce malheur aux circonstances qui, en tenant le Pontife éloigné de son siége, le mirent dans une dépendance apparente du monarque français et firent supposer dans Clément V une servilité qui en réalité n'exista point.

I

L'ordre des Templiers, fondé à l'époque de la création du royaume de Jérusalem, par Hugues de Payens et six ou sept autres gentilshommes français, pour la défense des Saints-Lieux, ne tarda pas à dégénérer de la brillante réputation que lui avaient value l'humilité, la ferveur religieuse et l'intrépidité indomptable de ses premiers

membres. Toujours braves sur le champ de bataille, les chevaliers manquaient de loyauté au conseil. La cupidité, l'ambition, l'esprit de basse jalousie envers les Hospitaliers leurs émules, la mollesse enfin, fruit de la prospérité, les perdit.

Dès le temps de Guillaume de Tyr, les Templiers étaient accusés, comme on le voit par le témoignage de ce chroniqueur, d'abuser de leurs immenses richesses, qui les rendaient *comparables aux rois*, de porter l'arrogance au point de se soustraire à l'obéissance des patriarches de Jérusalem, leurs premiers pères, et d'envahir jusqu'aux biens des églises (1). L'histoire ne les épargne pas, soit sur leurs liaisons avec les infidèles contre les princes chrétiens, soit sur les brigandages qu'ils exerçaient à l'égard de ceux qu'ils étaient chargés par état de défendre, soit sur la dépravation de leurs mœurs. On connaît l'ancien proverbe : *Boire comme un Templier*. Aussi l'on peut dire avec Du Puy que, « s'ils sont loués par quelques écrivains, c'est le cas où les panégyristes et les censeurs ont raison, selon les temps dont ils parlent. » Il ne paraît pas, en effet, que durant le premier siècle de leur existence, ils aient donné de graves sujets de plainte, du moins quant à la régularité de leurs mœurs. Le second siècle, qui fut aussi le dernier, vit leur apostasie et leur corruption, qu'ils surent dissimuler, chose étrange, pendant près de cent ans.

Comme nous nous attachons dans cette étude à n'avancer que des faits certains dont d'importants témoignages établissent l'authenticité, et que nous tenons surtout à nous appuyer sur des documents officiels, nous croyons devoir indiquer ici un acte pontifical, daté de la fin du douzième siècle, et qui constate les graves dissentiments qui avaient surgi entre les deux ordres militaires chargés de la défense de la Terre-Sainte. La bulle du Pape Alexandre III, de l'an 1181, dissipe toute incertitude sur cette question même de rivalité, en même temps qu'elle prouve toute l'étendue du mal.

Voici une analyse et quelques courts extraits de cette Bulle :

Le Souverain Pontife y relate et y confirme l'accord fait entre les deux grands-maîtres, frère Odon de Saint-Amand, maître de la milice du Temple, et frère Roger des Moulins, maître de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem. Nous citons quelques passages, d'après Du Puy (2) :

Plus votre Institut et celui des frères Hospitaliers de Jérusalem sont précieux devant Dieu et devant les hommes,... plus Nous devons Nous

(1) *Guill. Tyr.*, l. XII, c. 12.
(2) *Histoire de la condamnation des Templiers*, p. 130.

réjouir de leur bonne harmonie et faire tous Nos efforts pour que le lien de la charité soit *toujours* conservé entre vous.

« Non-seulement Nous approuvons et ratifions l'accord établi entre vous et vos chers fils, le grand-maître et les chevaliers de l'Hôpital, pour terminer toutes les querelles qui divisaient *depuis si longtemps* votre maison et la leur, concernant les terres, les possessions, l'argent et tout autre sujet de conflit; mais Nous le confirmons de notre Autorité apostolique, et Nous voulons qu'il demeure à perpétuité et à jamais inviolable (1).

Le Pape terminait, selon la formule consacrée, en menaçant de l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul tous ceux qui contreviendraient aux prescriptions contenues dans cette bulle.

Ce traité de paix, conclu comme de puissance à puissance, élaboré avec tant de peine et placé sous la sanction des châtiments spirituels les plus sévères, ne dura point. Les historiens sont unanimes pour compter la mésintelligence toujours subsistante entre les Templiers et les Hospitaliers au nombre des causes qui firent perdre à la chrétienté la possession du sol sacré où le Sauveur était né, où il avait répandu ses enseignements divins, et où il avait scellé sa mission par la mort que les prophètes prédirent autrefois (2).

Lorsque les musulmans se furent rendus irrévocablement maîtres de la Terre-Sainte, les deux Ordres rivaux se retirèrent en Occident. Les Hospitaliers achetèrent l'île de Rhodes, qu'ils érigèrent en principauté et qui devint le siége de leur puissance. De ce refuge fortifié, où ils soutinrent heureusement de nombreux assauts, ils balayaient les mers et couraient sus aux navires des infidèles. Les Templiers se firent donner ou céder de très-grands domaines en Chypre, où ils

(1) « Quanto religio vestra et fratrum Hierosolymitarum Hospitalis Deo et hominibus creditur magis grata existere... tanto de vestrâ et ipsorum utilitate majus debemus gaudium lætitiamque concipere, et ut *semper* inter vos vinculum dilectionis serveur, toto studio laborare.

« Pacem et concordiam quam cum dilectis filiis nostris, Magistro et fratribus Hospitalis de omnibus querelis, quæ inter domum vestram et ipsorum *a longo tempore* fuerant agitatæ, tam de terris et possessionibus, quam etiam de pecuniis vel quibus libet aliis rebus, de illorum assensu facistis non solum gratum, verum etiam ratum habentes, Auctoritate apostolicâ confirmamus et perpetuis temporibus firmam illibatamque manere censemus... »

(2) Le pape Grégoire X avait eu la pensée de réunir les deux ordres des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le Concile de Lyon rejeta cette proposition, en prévision de l'opposition des rois d'Aragon et de Castille. Ce projet fut repris en 1291. Le grand maître du Temple consulté déclara cette réunion impossible, à cause de l'inimitié qui divisait le Temple et l'Hôpital.

En 1283, le roi Henri de Lusignan, allant à Beyrouth, ses chevaux furent enlevés par des Arabes assistés par les Templiers.

occupèrent plusieurs places. Le plus grand nombre d'entre eux revinrent en Europe, où ils possédaient de riches commanderies, et y vécurent dans la mollesse et, comme des documents irrécusables nous l'apprendront bientôt, dans la débauche.

Nous avons dit que les Templiers avaient de grands biens ; cette opulence venait de diverses sources.

Les sommes considérables que leur payaient les seigneurs pour se dispenser d'aller à la croisade, lorsque la ferveur primitive se ralentit, les libéralités des rois et des grands, leurs propres conquêtes, les dépouilles de tant de cités qu'ils avaient prises et reprises en Orient, les rançons des chefs sarrasins qu'ils avaient faits prisonniers, les tributs qu'ils exigeaient des princes vaincus par eux avaient rempli leurs coffres.

Ils étaient si riches, que Matthieu Pâris assure que, de son temps, ils possédaient dans toute la chrétienté plus de neuf mille maisons. En une seule province d'Espagne, dans le royaume de Valence, ils occupaient dix-sept places fortes ; ils achetèrent de leurs propres deniers l'île de Chypre. Exempts de droits, de tributs, de péages de toute sorte, ils jouissaient pour leurs maisons du droit d'asile. Et s'il est inexact de dire avec un auteur moderne qu'ils ne relevaient que du Pape et que le Pape était leur seul juge, puisque les chroniqueurs nous parlent de Chevaliers emprisonnés pour crimes, il est certain que les immunités dont ils jouissaient s'étendaient fort loin.

Une charte de l'an 1261 nous montre un homme libre et franc, nommé Guérin, pêcheur à Condé en Brie, se faisant l'homme des Templiers de Choisy, *pro commodo et utilitate suâ, ut ei videbatur, et ad vitanda futura pericula* (1).

II

Les premières accusations contre les chevaliers du Temple furent portées devant Clément V, dès les premiers jours de son pontificat, même avant son couronnement, par conséquent avant le 14 novembre 1305. Durant les deux années qui suivirent, le roi de France, Philippe le Bel, et ses agents renouvelèrent à plusieurs reprises cette démarche et s'efforcèrent d'amener le Pape à poursuivre les accusés par les voies juridiques.

(1) Boutaric, p. 127.

Clément V, à qui l'on a pu non sans quelque fondement reprocher une déférence exagérée pour les désirs exprimés par Philippe le Bel, montra en cette conjoncture une louable fermeté. L'énormité des crimes imputés aux Templiers lui imposait la plus grande circonspection, et la connaissance qu'il avait du caractère de leurs accusateurs, le soupçon des intentions cupides ou malveillantes dont ils étaient peut-être animés lui inspiraient une juste méfiance. Il refusa donc constamment de prêter l'oreille à des dénonciations qu'il avait quelque raison de croire intéressées. Ce furent le grand-maître lui-même et les principaux chevaliers qui, sur la nouvelle de l'accusation dirigée contre eux, voulurent à tout prix sortir d'une situation équivoque qu'ils jugeaient leur être préjudiciable, et sollicitèrent eux-mêmes une enquête juridique (1). Ils espéraient sans doute que la foi du secret inviolablement gardée chez eux et qui seule avait pu permettre au mal de faire des progrès si étonnants, serait leur sauvegarde. Le Pape, forcé de procéder, se décida enfin à prendre quelques mesures ; mais il y mit tant de lenteur, et ses premiers actes laissèrent entrevoir tant de mansuétude, que la cour de France en prit ombrage et résolut de tout brusquer. En un seul jour, le 13 octobre 1307, tous les Templiers qui se trouvaient dans le royaume furent arrêtés, et leurs biens déclarés confisqués.

Philippe le Bel était passé maître en fait de despotisme. L'arrestation des membres d'un ordre religieux immédiatement soumis au Saint-Siége, semblait constituer un empiétement du pouvoir civil sur le pouvoir spirituel, avec lequel on eût dû au moins, dans le cas d'une suspicion légitime, chercher à se concerter. C'est ce que Clément V fit observer au roi dans une lettre qu'il lui écrivit sur-le-champ (27 octobre 1309), et, sous l'impression de l'irritation très-vive qu'il avait ressentie, il lui exposait sans ménagements que les Templiers, en leur qualité d'institut religieux, relevaient du Saint-Siége, et que, par conséquent, le roi n'avait le droit de saisir ni leurs personnes ni leurs biens.

Très-peu de temps après, le Pape, persistant dans la même ligne de conduite, envoya à Paris deux cardinaux, Bérenger de Frédol et Étienne de Juvisy, chargés de remettre au roi une nouvelle lettre concernant cette affaire, et de l'appuyer de leurs observations verbales. Dans cette pièce, datée du 1er décembre 1309, Clément V engageait

(1) Lettre du Pape à Philippe le Bel, en date du 24 août 1307. (Voir Du Puy.)

Philippe à se désister d'une entreprise si mal commencée, et à laisser au Pape seul le soin de juger la cause des Templiers et à lui remettre leurs personnes et leurs biens. Les effets suivirent les paroles de près : les pouvoirs furent retirés non-seulement à l'inquisiteur de Paris, frère Imbert, mais à tous les évêques, ainsi qu'à tous les inquisiteurs de France, qui, à l'instigation du roi, avaient commencé à procéder contre les chevaliers. En même temps, le Pape évoquait la cause à son tribunal (1).

Cet acte de vigueur surprit et intimida Philippe, qui, tout en rongeant son frein et en reprochant au Pape de témoigner peu de zèle, céda néanmoins, et répondit au pontife qu'il était bien loin de vouloir porter aucun préjudice aux droits de l'Église, et qu'il avait remis aux mains des cardinaux les personnes des Templiers (2). Quant à leurs biens mobiliers et immobiliers, il annonçait son intention de les tenir simplement sous le séquestre, des personnes sûres étant préposées à leur garde, en attendant qu'ils fussent totalement employés, selon la volonté expresse du Saint-Siége, à la défense de la Terre-Sainte. Le Pape, qui connaissait la cupidité du monarque, avait ses raisons pour ne pas se fier entièrement à la fidélité des agents qu'il avait désignés. Il insista donc, et obtint de Philippe que l'administration des biens fût enlevée aux officiers royaux et confiée aux employés de la cour romaine. Quant au procès à intenter aux Templiers, il fut réservé aux tribunaux que le pontife instituerait, et le roi consentit à attendre la sentence de l'Église. Un concile général fut convoqué pour la fin de l'année 1310. Ce terme ne paraissait pas trop éloigné pour qu'on eût le temps d'instruire une si grave affaire et d'entreprendre une enquête sérieuse sur un Ordre répandu dans toutes les parties de la chrétienté. Peut-être aussi le Pape espérait-il gagner du temps et modérer l'empressement du roi.

Ainsi la royauté française, si impatiente et si pressée d'en finir, dut subir la loi qui lui était faite. Les délais exigés par le Pape, n'ayant pas été jugés suffisants, furent encore prolongés. On procédait dans toute la chrétienté à des informations juridiques. Clément V ne permit la réunion du concile annoncé que lorsque l'enquête fut terminée. On attendit donc le mois d'octobre 1311. L'assemblée de Vienne, composée d'un nombre immense de prélats, passa cinq mois à exami-

(1) Voir la lettre du Pape à tous les Evêques, en date du 5 juillet 1308.
(2) Lettre du 24 décembre 1307, dans Baluze, *Vitæ Paparum Avenion.*, t. II, p. 112.

ner cette affaire que tant de travaux préparatoires contribuaient à élucider. La sentence ne fut donc rendue qu'au bout d'un an et demi de délibérations, à partir du jour où les premières accusations avaient été intentées. En présence de ces chiffres et de ces faits, il devient impossible de reprocher à la Papauté de la précipitation; il faut, au contraire, la louer d'avoir résisté avec tant de fermeté aux instances de Philippe le Bel, qui n'avait cessé de demander l'abréviation de la procédure.

En effet, dès le mois de mai 1311, c'est-à-dire quatre ou cinq mois avant la réunion du concile, le roi avait, comme nous l'apprend l'historien Du Puy, écrit au Pape une lettre où il lui disait que les interrogatoires subis et les aveux faits par les Templiers, établissant d'une manière irréfragable leur culpabilité, les prélats ne pourraient se dispenser de fulminer contre eux une sentence de condamnation. C'était insinuer à Clément V, que lui, Philippe, considérait la cause comme entendue, qu'un plus long délai serait pour le moins inutile, que la tenue du concile n'était, au fond, qu'une pure formalité sans portée, qu'il fallait se hâter. Le Pape, au lieu de déférer à ces vœux formulés dans un langage presque impérieux, poursuivit tranquillement la marche qu'il avait adoptée, réunit les Pères, écouta leurs avis pendant cinq mois, et ne porta la décision finale que lorsqu'il jugea bon de le faire. Le docteur Héfélé, si recommandable d'ailleurs par ses travaux historiques, est évidemment tombé dans l'erreur lorsqu'il a écrit, dans la *Revue théologique* de Tubingue (1866), à propos des observations que lui suggérait la bulle *Vox in excelso*, que Philippe le Bel fit *peur* au Pape. L'historien allemand signale principalement deux faits auxquels il attribue une grande part dans la détermination prise par le Pontife. Il raconte qu'au milieu de février 1312 on vit tout à coup apparaître aux portes de Vienne le roi en personne, accompagné d'une suite nombreuse, semblable à une armée (1). Le concile et le Pape auraient été également épouvantés de cet appareil redoutable. De plus, le 2 mars suivant, Philippe le Bel adressa à Clément V une lettre pleine de menaces, ou du moins très-pressante, qui réclamait l'abolition immédiate de l'Ordre incriminé. Quant au premier point, qu'était-ce que cette armée qui agit si puissamment à distance sur l'imagination du docteur allemand? Un cortége nombreux de prélats et de seigneurs, tel qu'un monarque puis-

(1) Voir le *Spicilège* d'Achéry, T. III, 65.

sant comme le roi de France devait en avoir autour de sa personne dans une circonstance aussi solennelle. Voici les termes dont se sert un historien contemporain, le continuateur de Guillaume de Nangis : *Multorum prælatorum, nobilium ac magnatum decens pariter ac potens comitiva.*

Ce déploiement d'un certain faste n'est pas chose inouïe dans l'histoire. Il faut se faire une idée de ce qu'étaient, dans des âges croyants, ces grandes assises de la chrétienté. De nos jours, un article de foi à définir, un intérêt religieux à régler, un acte solennel de juridiction à exercer, sont loin de provoquer des témoignages extérieurs de respect de la part de la puissance publique. Les fidèles prient et espèrent, mais ils font peu de bruit; les politiques épient et se préoccupent, mais en se recueillant. Au-moyen âge il n'en était pas ainsi. Les conciles œcuméniques participaient, en quelque sorte, des assemblées délibérantes de l'ordre civil et des congrès diplomatiques. On y traitait de tout ce qui intéresse les peuples et les gouvernements.

Dans le cas présent, il s'agissait de la moralité et de l'existence d'un ordre fameux et puissant, qui possédait dans toute la chrétienté, et notamment en France, de vastes domaines, qui avait aussi de grandes richesses mobilières. La suppression de cet ordre, accusé d'apostasie, devait produire dans la situation économique de l'Europe des conséquences importantes. Nous ne parlons pas des mœurs publiques, qui demandaient protection et vengeance, ou, si les Templiers étaient innocents, une éclatante réhabilitation de ces malheureux calomniés. Presque toutes les plus illustres familles du royaume avaient fourni des membres à cet Ordre. Il n'est pas étonnant que la fleur de la noblesse se fût donné rendez-vous dans la ville où devait être tranchée une question qui tenait tant d'esprits en suspens.

On croira d'ailleurs difficilement que la Papauté, qui avait jusque-là courageusement et noblement résisté à tant d'instances, eût cédé lâchement devant une nouvelle obsession, et que la lettre du 2 mars 1312 eût produit plus d'effet que celle du mois de mai 1311. Au fond, la cause était instruite et il ne s'agissait plus guère que de prononcer la sentence.

Maintenant que les accusations de faiblesse ont été écartées, il s'agit de voir comment la cause fut instruite et quels furent été les résultats de la procédure. L'examen de ces faits prouvera l'impartialité des juges. Pour montrer la suite des détails et faire connaître les

péripéties nombreuses de la procédure, il est nécessaire que nous revenions sur nos pas.

III

Le Pape et le roi de France avaient eu, dans le cours de l'année 1306, une première entrevue à Poitiers. Philippe pressa Clément de procéder contre les Templiers; mais ce dernier, sans refuser tout à fait d'en venir à des mesures de rigueur, si elles étaient démontrées justes et nécessaires, ne voulut prendre aucun engagement positif et irrévocable. Il paraît seulement que les deux puissances convinrent de faire, de concert, une enquête sur les délits imputés aux chevaliers; mais Philippe perdit patience. Le 13 octobre 1307, eut lieu, comme nous l'avons déjà dit, l'arrestation de tous les membres de l'Ordre qui se trouvaient dans le royaume. Les inquisiteurs et les officiers du roi commencèrent immédiatement une information rigoureuse contre les détenus. On sait ce qu'il faut entendre par ces mots : information rigoureuse. La torture, léguée par les magistrats de Rome païenne aux tribunaux du moyen-âge, était alors regardée comme un moyen nécessaire pour arriver à la connaissance de la vérité. On ne s'en fit pas sans doute faute en cette circonstance, bien qu'à dire vrai les procès-verbaux des interrogatoires juridiques subis par les Templiers n'en portent aucune mention expresse. Quoi qu'il en soit, nous reproduisons quelques-unes des déclarations obtenues dans cette enquête, en faisant observer qu'il ne faut pas la confondre avec celle qui fut faite plus tard sous la direction et par les ordres du Souverain Pontife, et qui présentait un tout autre caractère de douceur et des garanties particulières d'impartialité :

..... Le frère Jacques de Molay, grand-maître de l'ordre de la milice du Temple, après avoir juré sur les saints Évangiles de Dieu, qui lui ont été présentés et qu'il a touchés, de dire sur lui et sur les autres la pleine, pure et entière vérité..... a dit, par serment, que quarante-deux ans se sont écoulés depuis qu'il a été reçu à Belna, du diocèse d'Autun, par le frère Imbert de Parade, chevalier, en présence du frère Amaury de la Roche et de plusieurs autres frères. Il a dit encore, par serment, qu'après qu'il se fut engagé par diverses promesses touchant les règlements et les statuts de l'Ordre, on lui plaça le manteau sur les épaules. Celui qui présidait à la réception fit apporter en sa présence une croix de cuivre où était l'image du Crucifié, et il lui ordonna de renier le Christ dont il voyait l'image. Il

le fit, quoique de mauvaise grâce. On lui commanda ensuite de cracher sur le crucifix, mais il cracha à terre : il ne cracha qu'une seule fois (1).

Le reste de la déposition est impossible à traduire, nous pouvons à peine en indiquer le sens :

Le grand-maître affirma, toujours sous la foi du serment, qu'on n'avait jamais rien exigé de lui et qu'il n'avait jamais rien fait qui fût contraire à son vœu de chasteté. Il ajouta qu'il avait tout lieu de croire que le mode de réception dont on s'était servi à son égard était généralement usité. Lui-même n'avait reçu qu'un petit nombre de chevaliers. Ses derniers aveux sont conçus dans des termes assez obscurs, et qui laissent des doutes sur la moralité des membres de l'Ordre.

Cette déposition est du 24 octobre 1307 :

Frère Anselme de la Rochère, chevalier du diocèse de Châlons, âgé d'environ vingt-cinq ans, affirma, sur la foi du serment, qu'il avait été reçu, douze ans auparavant (il était par conséquent fort jeune), par le frère Bel de Ley, chevalier, lequel, après les cérémonies ordinaires, lui montra une croix portant l'image du Crucifié, et lui ordonna de cracher par trois fois sur l'image et sur la croix, et de renier le Christ également trois fois. Le récipiendiaire eut la faiblesse d'obéir à ce commandement. Il montra plus d'énergie quand on lui prescrivit de violer les lois de la pudeur et s'y refusa avec indignation (2).

Le frère Gilles d'Ecci, âgé d'environ cinquante ans, reçu six années auparavant, vers l'âge de quarante-quatre ans, le jour de la fête de Tous les Saints, formule absolument les mêmes accusations contre cet Ordre apostat et infâme, et déclare qu'il en serait sorti depuis longtemps s'il l'avait *osé* (3).

Ce dernier mot donne la clef du mystère. La peur est le grand levier des sociétés secrètes. Attirés par la ruse et l'hypocrisie dans ces réunions infernales, séduits peut-être par l'espoir de partager certains avantages temporels, de vivre dans l'aisance et l'oisiveté, de jouir d'une considération exceptionnelle, un grand nombre d'entre les initiés subissaient l'ascendant de l'âge et de l'autorité. Une fois le serment prêté et le crime commis, ils demeuraient enchaînés par un double lien.

Que l'on se figure la stupéfaction d'un novice honnête, mais timide,

(1) *Procès des Templiers.* Documents publiés par M. Michelet, t. II, p. 305.
(2) *Procès des Templiers*, t. II, p. 353. — (3) *Id.*, t. II, p. 373.

introduit dans une société où il s'attend à rencontrer l'honneur chevaleresque et la sainteté, et où il ne trouve qu'incrédulité et turpitude. Son premier sentiment est l'indignation, son second l'effroi. Dominé par ces hommes, ses maîtres et ses supérieurs, qui ont au dehors une haute réputation d'honorabilité, et entre les mains desquels il est tombé comme dans un piége, la plupart du temps il succombe, et, cédant à la menace ou à l'appréhension, il feint d'obéir. Il se réserve l'avenir, les révoltes de la conscience, la foi toujours enracinée dans son cœur, sans faire réflexion qu'une première faiblesse en amène une autre, et que la non-résistance à un ordre injuste équivaut presque à la complicité.

Les trois dépositions que nous venons d'analyser se retrouvent pour le fond dans les autres. Presque tous les détenus confessèrent des égarements du même genre en alléguant des excuses diverses. Très-peu protestèrent de leur parfaite innocence et de celle de leurs confrères.

Ces aveux pouvaient être sincères; nous sommes, pour notre compte, disposés à les croire tels, mais ils soulevaient des objections. N'avaient-ils pas été extorqués par l'intimidation? N'étaient-ils pas dus à une pression exercée par un pouvoir illégal agissant en dehors de ses attributions? L'ordre des Templiers relevait directement du Pape; il en avait appelé au Pape. Le Pape seul avait le droit de le juger. Or, avant de le juger, il fallait l'interroger. L'information faite par les inquisiteurs ordinaires associés aux officiers royaux n'avait aucune valeur. Clément cassa la procédure comme irrégulière.

IV

On se rappelle que Clément V, après avoir annulé l'enquête royale et revendiqué les prérogatives du Saint-Siége, avait chargé deux cardinaux de porter ses représentations par devers le roi de France.

Philippe le Bel, pressé par les deux envoyés de la cour papale, se soumit, du moins en apparence. Il écrivit au Pape (24 décembre 1307) que rien n'était plus éloigné de sa pensée que de vouloir porter préjudice aux droits de l'Église; que, pour marque de ses bonnes intentions, il venait de remettre les chevaliers arrêtés entre les mains des cardinaux légats; qu'à l'égard de leurs biens, tant meubles qu'immeubles, il les tenait sous séquestre, pour être employés plus tard au secours de la Terre-Sainte, et qu'en attendant, la garde en avait été remise à des personnes probes, autres que ses propres receveurs.

Le Pape put bientôt interroger lui-même quelques-uns des principaux Templiers. Soixante-douze membres de l'Ordre, dont la plupart avaient été déjà interrogés à Paris par ordre du roi, comparurent devant Clément, assisté de plusieurs cardinaux. Au bout de quelques jours, ils assistèrent à un consistoire public. L'évêque de Palestrine, les deux légats, trois autres cardinaux en faisaient partie. Lecture fut faite des aveux des accusés. Ils avaient là une occasion excellente d'opposer un formel démenti à leurs accusateurs dans une assemblée aussi solennelle.

Si les menaces, si les promesses, si les tortures leur avaient précédemment arraché de fausses dépositions, qu'est-ce qui pouvait les empêcher d'élever la voix devant ce haut tribunal, dont ils n'avaient certes pas lieu de suspecter l'impartialité? Ces arbitres ne leur étaient-ils pas même plutôt favorables? Qui avait élevé la voix pour les défendre? Qui avait blâmé la procédure irrégulière entamée contre eux? Qui avait forcé le roi de France à relâcher ses prisonniers? N'était-ce pas le Pape? Les légats que l'on voyait figurer dans ce consistoire, ne venaient-ils pas d'accomplir à leur égard une mission de protection et de justice? Encore une fois, quel motif pouvait fermer la bouche à ces illustres chevaliers, choisis, nous le répétons, parmi les plus considérables de l'Ordre, qui n'étaient pas des hommes simples assurément, nés dans les derniers rangs de la société, faciles à abuser ou à intimider, mais des personnages habitués à traiter avec les grands, grands peut-être eux-mêmes, ou du moins nobles et sachant parler et agir?

Si ces chevaliers n'étaient vraiment pas coupables des crimes dont ils s'étaient accusés, ne devaient-ils pas protester de leur innocence, déclarer que c'étaient les agents d'un roi cruel et cupide qui leur avaient dicté une fausse confession; mais que maintenant, échappés de leurs mains, libres de leurs obsessions, en présence des protecteurs-nés de la faiblesse, ils revenaient sur leurs précédents aveux et demandaient une enquête sérieuse? Ils ne dirent rien de semblable. Loin de faire entendre aucune récrimination, ils confirmèrent publiquement les dépositions qu'ils avaient faites devant les commissaires royaux.

En présence de ces déclarations réitérées et concordantes, il paraît impossible de soutenir l'innocence des Templiers. Il faudrait, si l'on voulait admettre qu'ils ont persisté dans des aveux mensongers, supposer que ces interrogatoires, ces réclamations pontificales, ce con-

sistoire, n'étaient qu'une odieuse comédie; que le Pape et le roi s'étaient d'avance distribué les rôles pour faire croire à un désaccord, lorsqu'au fond ils s'entendaient parfaitement pour consommer une iniquité épouvantable, dont ils ne pouvaient s'attendre à recueillir presque aucun fruit, puisque les domaines de l'Ordre devaient être attribués et le furent effectivement aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem; que non-seulement le confesseur de Philippe le Bel, frère Imbert, dominicain, mais encore les gentilshommes qui avaient procédé à l'enquête de Paris, que les légats, que les membres du consistoire de Poitiers étaient complices ou privés de sens, que les accusés connaissaient cette complicité ou cette folie, et que, circonvenus par une ligue aussi infâme, ils avaient, dans l'espoir incertain de sauver leur vie, pris le parti, non pas de l'abstention, non pas d'un silence absolu, mais d'une feinte misérable qui les couvrait d'opprobre à leurs propres yeux et aux yeux de toute la chrétienté, et qui, en somme, les exposait aux plus grands périls. Quelle preuve allègue-t-on de tant de perversité combinée avec tant d'hypocrisie? Aucune.

Il n'y aurait dans cet ordre d'idées et de suppositions qu'un seul soupçon et qu'un seul indice : le soupçon que Clément V aurait acheté la tiare de Philippe le Bel, l'indice que le Pontife était dévoué au roi. Mais quand il serait démontré, ce qui n'est pas, que l'ancien archevêque de Bordeaux aurait conclu un marché simoniaque, on n'en saurait conclure légitimement qu'il eût consenti à commettre un acte aussi criminel, et les concessions que le Pape d'Avignon a réellement eu la faiblesse de faire à la cour de France sont bien loin d'impliquer une pareille complicité. Au contraire, dans l'hypothèse toute naturelle et qui se présente d'abord à l'esprit, que le Pape, surpris de l'énormité des attentats imputés aux Templiers, bien que de graves reproches eussent été auparavant formulés contre eux, et mécontent de l'intrusion exclusive de la puissance séculière dans une affaire qui intéressait au moins également l'Église, ait voulu sincèrement s'éclairer, la conduite de Clément V s'explique aisément. Non-seulement elle s'explique, mais encore on peut dire que toute autre conduite eût été inexplicable, et que le Souverain Pontife ne pouvait pas agir autrement qu'il ne le fit.

V

L'autorité séculière était loin, du moins en apparence, de se laisser guider par le même esprit d'impartialité et de justice. Elle s'efforçait

en ce moment d'exercer sur le Pontife une pression illégitime par des moyens extrêmement répréhensibles. Son attitude était d'autant plus odieuse qu'elle manquait de franchise. Philippe le Bel, préludant aux pratiques modernes, cachait son jeu en s'abritant derrière l'opinion publique, réelle ou prétendue, mais dans tous les cas préparée et formée par ses artifices. Il affectait de ne faire que suivre le torrent, mais auparavant il en avait dirigé le cours. La convocation des États généraux était une des ressources de sa politique fourbe et cauteleuse, quand elle n'était pas marquée au coin de l'insolence. Déjà, en 1302, les représentants de la nation, abusés par un faux exposé de la situation, circonvenus par ses intrigues, flattés dans leurs passions, l'avaient appuyé dans sa scandaleuse querelle avec le Pape Boniface VIII. Il résolut de faire jouer une seconde fois le même ressort, et décida la réunion des États généraux à Tours, afin d'en obtenir une déclaration conforme à ses vues.

Il voulut d'abord préparer le terrain et fit circuler des libelles hardis où l'on reprochait à Clément d'être vendu aux Templiers, et où M. E. Boutaric croit reconnaître la main du pamphlétaire officiel, de Pierre Dubois. L'un de ces écrits anonymes, que l'on supposait être une requête adressée par le peuple au roi, débutait ainsi :

Le peuple du royaume de France, qui toujours a été et sera par la grâce de Dieu dévot et obéissant à la sainte Église plus que nul autre, requiert que leur sire le roi de France, qui peut avoir accès à notre Père le Pape, lui montre que les a trop fort courroucés, et grand esclandre ému parmi eux, pour ce qu'il ne fait semblant, fors que de paroles (si ce n'est par paroles), de faire punir non pas les..... (l'infamie) des Templiers, mais le reniement rendu manifeste par leurs confessions faites devant son inquisiteur et devant tant de prélats et tant d'autres bonnes gens. » Le pamphlétaire ajoutait d'injurieuses insinuations contre Clément. « Pour quoi le peuple ne sait penser raison de ce délai et de telle perversion du droit, puisque l'on pense qu'il est vrai, comme on le dit communément, que beaucoup d'or donné et promis est la cause de ce préjudice. »

Suivaient des reproches directs sur les grands biens qu'il avait donnés à son neveu et à ses amis, et l'on ne craignait pas d'avoir recours aux menaces.

Un autre libelle, dû à la même plume, accusait le Pape d'une coupable négligence pour les intérêts de la foi. Sa tiédeur encourageait les Templiers et affligeait l'Église de France : Qu'il prenne garde, il est soumis aux lois ecclésiastiques ! Le roi n'est ni un accusateur, ni un

dénonciateur, mais le ministre de Dieu, le champion de la foi catholique, le zélateur de la loi divine, armé, conformément à la tradition des saints Pères, pour la défense de l'Église, dont il doit rendre compte à Dieu (1).

M. Boutaric cite un troisième pamphlet, encore plus audacieux, où l'on prétendait justifier les intentions de Philippe. On y posait en principe que l'hérésie était un crime qu'il appartenait aux princes de punir. On citait Moïse qui avait fait mettre à mort vingt-deux mille Israélites coupables d'avoir adoré le veau d'or, et cependant Moïse n'était pas prêtre : le sacerdoce appartenait à son frère Aaron. En frappant les Templiers, le roi très-chrétien se rendait digne de cette béatitude que Dieu a promise par la bouche de son prophète, par ces paroles : *Beati qui faciunt judicium et justitiam in omni tempore.*

Il est triste de voir invoquer les paroles de l'Écriture pour motiver une pression au moins indiscrète, et voisine d'une criminelle usurpation.

Le roi de France eut recours, pour vaincre les dernières hésitations du Pontife, à son grand moyen : il convoqua les États généraux. C'était sa tactique habituelle : dans les embarras de sa politique, il feignait d'associer la nation aux plans qu'il avait conçus, et abritait l'audace de ses entreprises derrière cette imposante autorité.

L'historien auquel nous empruntons ces détails, publie le texte de la circulaire qui fut expédiée aux communes pour les inviter à envoyer des députés aux États généraux :

« Nos ancêtres, disait le roi, se sont toujours distingués entre les princes par leur sollicitude à extirper de l'Église de Dieu et du royaume de France les hérésies et les autres erreurs, défendant comme un trésor inexprimable contre les voleurs et les larrons, la foi catholique, cette perle précieuse. » Il déclarait ensuite vouloir marcher sur les traces de ses prédécesseurs et profiter de la paix terrestre que Dieu lui avait accordée pour faire la guerre aux ennemis publics et secrets de la foi. « Qui peut nier le Christ par lequel et dans lequel nous vivons, qui s'est incarné pour nous, qui n'a pas craint de souffrir pour nous la mort la plus cruelle ? Aimons Notre-Seigneur avec qui nous régnerons un jour : vengeons son injure. »

Suivait un exposé des crimes de tout genre imputés aux Templiers. Le roi terminait en disant qu'il avait résolu de conférer avec le Siége apostolique pour faire cesser tant de crimes et d'erreurs et pourvoir

(1) *Condamnation des Templiers*, p. 95.

à la stabilité de la foi et de l'honneur de l'Église; qu'il voulait faire participer ses sujets à cette œuvre, puisqu'ils participaient avec lui à la foi de Jésus-Christ. En conséquence, il leur mandait d'envoyer sans retard à Tours, trois semaines après Pâques, pour délibérer sur ce sujet, deux hommes *d'une foi ardente et éprouvée* de chacune des villes insignes du royaume.

Les États généraux se réunirent en effet à l'époque et au lieu indiqués. Ils formèrent une assemblée nombreuse. Les documents conservés au Trésor des Chartes et que l'historien de Philippe le Bel a consultés, prouvent que tous les archevêques, évêques, chapitres, collégiales, abbayes, prieurés, comtes, barons, chevaliers, communes ou villes de quelque importance, y prirent part. Les uns, tels que les évêques et les nobles comparurent en personne, sauf ceux qui se trouvèrent empêchés et qui se firent représenter; les autres envoyèrent des procureurs.

La comparution aux États, dit M. Boutaric, fut considérée comme un devoir rigoureux, comme un service de cour. Cette assimilation fut poussée jusqu'à ses dernières conséquences. Le vassal infidèle voyait confisquer tous ses biens. Les villes qui, bien que convoquées aux États, n'y envoyèrent pas de représentants, furent saisies et mises sous la main du roi. Les veuves nobles furent admises à se faire représenter, et l'on cite des exemples de femmes prenant part aux élections dans les villes qui jouissaient du droit d'élire.

Le nombre des procurations du clergé fut considérable. L'historien déjà cité explique ce fait par la répugnance des dignitaires ecclésiastiques à coopérer à la condamnation des Templiers. Cette conjecture ne nous semble pas irréfutable. Que le clergé votât par lui-même ou par députés, sa responsabilité était toujours la même. S'il avait des doutes sur la culpabilité de cet Ordre, ne devait-il pas saisir l'occasion qui s'offrait à lui d'élever la voix publiquement pour faire respecter les lois de la prudence et de la justice? Était-il tellement soumis à l'autorité royale qu'il ne crût pas pouvoir se dispenser d'adhérer sur tous les points à la politique du prince? On peut alléguer que depuis les tristes États de 1302, où l'on avait vu les trois ordres fléchir servilement sous la volonté arbitraire de Philippe le Bel, après un exposé infidèle, il est vrai, de la situation, la molle attitude des prélats dans le passé pouvait faire craindre pour leur indépendance actuelle.

Il importe de remarquer que les députés des villes devaient être

munis de pleins pouvoirs « pour entendre, recevoir, approuver et faire tout ce qui leur serait commandé par le roi, sans exciper de recours à leurs commettants (1). » M. Boutaric, à qui nous empruntons cette citation, ajoute que les députés n'avaient aux États aucune liberté d'action, mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette affirmation gratuite.

Toutes les communes du royaume, à peu d'exceptions près, répondirent à l'appel du roi. Les procurations qui nous sont parvenues en font foi. Cependant aucune localité de la Bretagne, de la Franche-Comté, de la Guyenne, ni de la Provence ne figure dans ces listes que possèdent les Archives de l'Empire. Il est vrai qu'on ne peut arguer de cette absence pour établir l'abstention complète des quatre provinces qui viennent d'être nommées, car un certain nombre de documents ont dû être égarés.

Dans l'ordre de la noblesse, les grands feudataires s'excusèrent, tels que le duc de Bretagne, les comtes de Flandres, de Nevers, de Périgord, de Comminges, d'Auvergne, de Forez, les vicomtes de Narbonne, de Turenne, de Polignac. Il semble qu'ils désiraient se tenir à l'écart et ne pas prendre part à des poursuites dirigées contre un Ordre auquel étaient affiliées les plus riches et les plus anciennes familles de France.

Quoi qu'il en soit, les États s'étant réunis à Tours au mois de mai 1308, les membres présents, qui étaient, nous le répétons, très-nombreux, proclamèrent presque à l'unanimité la culpabilité des Templiers et déclarèrent qu'ils méritaient le dernier supplice.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

(*La suite prochainement.*)

(1) Lettre de Philippe le Bel au sénéchal de Carcassonne, citée par M. Boutaric.

REVUE DE LA QUINZAINE

La *question d'Orient*, si féconde depuis trente ans en dépêches diplomatiques et en articles de journaux, est plus que jamais à l'ordre du jour. Les hommes politiques, sans cesser de prêter une oreille inquiète aux rumeurs qui viennent de l'Italie et de l'Allemagne, écoutent surtout les bruits que l'on entend sur les rives du Danube. C'est de ce côté que l'on prévoit, quant à présent, les plus prochaines complications. Une assemblée de Serbes, — des barbares formant une nation ou plutôt une peuplade de onze à douze cent mille âmes, — va peut-être décider des destins de l'Europe.

Oui, la chrétienté en est là. Les grandes puissances sont tombées, selon le mot un peu pointu de M. le comte Falloux, dans une telle impuissance, qu'elles se trouvent, en somme, à la merci des résolutions que prendra l'assemblée nationale des Serbes pour donner un successeur au prince Milosch !

Quelques journalistes admirent ce résultat, ils y trouvent une preuve de la solidarité des intérêts européens.

— Voyez, s'écrient-ils, le progrès a lié si étroitement les peuples que l'assassinat d'un petit prince électif, et à peine indépendant, jette à bon droit l'Europe entière dans l'inquiétude.

Mais, est-ce bien là une preuve de solidarité ? La vraie et bonne solidarité naît de l'union. Rien de semblable n'existe aujourd'hui en Europe. La question Serbe inquiète toutes les puissances, parce qu'aucune d'elles ne croit à la justice des autres. La conviction absolue de tous les cabinets est que la ruse et la force sont aujourd'hui les seules inspiratrices de la politique. Chacun d'eux juge ainsi ses adversaires et en est ainsi jugé. Il s'en suit qu'il y a des rapprochements entre telle ou telle puissance, mais pas d'alliance. L'alliance nécessite deux choses : un accord sur les principes et une mutuelle confiance. Or, les principes font défaut partout. Les gouvernements n'ont qu'une loi : l'intérêt, et même l'intérêt secondaire, celui qui répond aux besoins et aux passions du jour, et qui, par conséquent, rend tout

accord prolongé, toute confiance impossibles. Quant aux grands intérêts nationaux et d'avenir, ces intérêts qui se rattachent aux principes et peuvent les servir, ils sont généralement méconnus. Mais, laissons ce thème qui nous mènerait trop loin et arrivons à la Serbie.

Un de nos collaborateurs donne, dans ce numéro même, des détails sur l'organisation, les mœurs et l'histoire de ce petit peuple. Déjà, du reste, la *Revue* avait fait une excursion de ce côté, et, même après avoir lu le travail que nous publions aujourd'hui, on consultera avec fruit cette première étude (1). Mais, tandis que nos collaborateurs font de l'histoire, nous voulons, nous, faire un peu de chronique.

Les affaires de Serbie mettent en présence, et moralement, en conflit : d'abord, les puissances qui ont des vues sur l'empire ottoman, ensuite leurs alliés du jour, c'est-à-dire à peu près tout le monde. Elles menacent donc de soulever, non-seulement la question d'Orient, mais aussi la question polonaise et la question allemande et la question italienne et les autres questions, s'il y a d'autres questions. Bref, elles peuvent ouvrir la liquidation générale.

Il est certain que si les Serbes élisent un prince, décidé à rompre absolument avec le Turc et assez audacieux pour appeler aux armes, outre son propre peuple, les Monténégrins, les Bulgares, les Bosniaques, les Roumains, nous verrons la question d'Orient entrer dans une phase décisive. On objectera que cet appel pourrait avorter si aucune grande puissance ne venait lui faire écho. Sans doute, mais doit-on espérer que les Serbes resteront sans appui ? Dès à présent, il s'agit surtout, sinon uniquement, de savoir si l'homme qu'ils placeront à leur tête sera partisan de l'alliance, nous voulons dire du protectorat russe ou autrichien, ou même madgyard. Par conséquent, le résultat, quel qu'il soit, mécontentera quelqu'un, et, si ce quelqu'un est de force à se fâcher, il se fâchera.

Le prince Milosch penchait vers l'Autriche. Mais c'était un homme prudent, et il n'entendait pas se donner des aides qui deviendraient des maîtres. Il paraissait médiocrement favorable, par exemple, à certaine combinaison dont la *Correspondance du nord-est*, publication polono-hongroise, est évidemment l'organe. Il s'agirait d'unir contre la Russie tous les peuples danubiens en leur donnant pour appui la Hongrie, qui entraînerait l'Autriche, la Gallicie, qui ferait insurger

(1) Voir la *Revue* du 10 octobre 1867 (T. XIX, n° 145), article intitulé : *Quelques mots sur la Serbie.*

toute la Pologne, et la France qui déciderait l'Allemagne du sud à entrer dans cette coalition. Le plan est vaste et il a incontestablement de bons côtés. Sa réalisation permettrait de résoudre cette fatigante et redoutable question d'Orient en dehors des Russes, c'est-à-dire contre eux. Quant aux Turcs, ils seraient sacrifiés; mais c'est de règle et même de nécessité. Il est impossible de mettre l'ordre dans cette partie de l'Europe tant que le croissant y règnera. D'habiles politiques et de sincères catholiques pensent sans doute le contraire; mais tout tend à prouver qu'ils se trompent. Voilà trente ans qu'ils montrent la Turquie marchant à sa régénération ; et cependant elle est de plus en plus impuissante.

Si inquiétante que soit la situation de la Serbie on peut croire que le conflit européen sera encore ajourné. Ce résultat ne viendra ni de la solidarité européenne, ni de l'amour de l'humanité, ni du progrès des lumières. Il prouvera simplement que les grandes puissances n'osant prendre aucune résolution tranchée, ne pouvant rien faire de décisif et s'inspirant réciproquement une profonde défiance, se sont arrêtées à quelque terme moyen qui, sous prétexte de maintenir la paix, permettra surtout de préparer la guerre.

Ainsi, ou le conflit européen, ou un expédient qui laissera l'Europe dans l'état d'incertitude dont elle souffre si gravement, tel sera, quant à la politique générale, le premier résultat des affaires de Serbie.

Puisque nous sommes sur le terrain des alliances et de la politique extérieure, nous devons parler du voyage en Autriche du prince Napoléon.

Il est incontestable que le cousin de l'Empereur a été bien accueilli à Vienne. Mais si la politesse et la curiosité ont été générales, la confiance et la satisfaction ont été très-limitées. D'abord, même dans les régions officielles le parti des prudents, des craintifs (un grand parti!) a trouvé que l'Autriche se compromettait ; ensuite, les hommes de tradition et d'ordre, les catholiques, les vrais conservateurs, les plus sûrs amis de la maison de Hapsbourg ont vu avec inquiétude les avances faites par M. de Beust à l'un des hommes les plus haut placés du parti révolutionnaire européen.

Le prince Napoléon, malgré son rôle actuel qui lui commande la réserve, reste, dans l'ordre des idées, l'orateur radical du Sénat et d'Ajaccio. C'est toujours l'ennemi déclaré de l'ancien ordre monarchique, de cet ordre par lequel la pauvre Autriche conserve un peu de vie et des chances d'avenir. S'il ne dit plus ce qu'il a dit dans les

circonstances mémorables auxquelles nous venons de faire allusion, rien ne prouve qu'il ait cessé de tendre au même but. Dans tous les cas il est certain que les chefs et meneurs du mouvement démocratique, sans avoir grande confiance en sa personne, regardent toujours son action comme favorable à leurs vues. Et la preuve c'est qu'à Vienne, à Prague, à Pesth, il a surtout réussi près des révolutionnaires. Tandis que les véritables hommes de gouvernement restaient dans les limites de la courtoisie, M. de Beust allait jusqu'à l'empressement, « les docteurs » montraient une satisfaction gauche, et les révolutionnaires étaient dans l'enthousiasme. Aussi est-ce à Pesth que le Prince a été le mieux accueilli.

Quant au but du voyage, est-il vraiment de préparer une alliance austro-française ayant particulièrement pour but de résoudre la question polonaise? Cela se dit beaucoup. Mais nous ne pouvons voir là qu'un bruit hasardé et presque ridicule. Une alliance dont les conséquences seraient si graves, ne se noue pas de cette façon tapageuse. Il serait plus raisonnable de croire que l'alliance est déjà faite et que le voyage du prince Napoléon a pour but d'échauffer les esprits et de les préparer ainsi à mieux accueillir des plans dont la réalisation sera bientôt tentée.

Et si l'on nous objecte que jamais les officieux français ni les officieux autrichiens n'ont tant parlé en faveur de la paix, nous répondrons que c'est l'une de nos raisons de craindre la guerre,

La Prusse aussi se prononce pour la paix et aussi l'Italie, du moins l'Italie officielle. Mais le cabinet de Berlin travaille plus activement que jamais à unifier, c'est-à-dire à prussianniser l'Allemagne. Du reste, tandis que M. le comte de Bismark prend des vacances de santé et fait dire par ses journaux qu'aucun conflit n'est à craindre, M. le général de Moltke, le premier homme de guerre de la Prusse, déclare carrément que l'Europe ne pourra sérieusement espérer la paix que le jour où l'Allemagne sera assez forte pour *interdire la guerre* aux autres nations. Voilà les *ligueurs de la paix* obligés de travailler au triomphe de la Prusse. Autrement *leur idée* n'aura aucune chance de se réaliser. M. de Moltke le leur signifie. Ce fier Prussien, ne craignant pas d'être trop clair, ajoute que son pays, au lieu de songer à désarmer, doit se préparer à *l'épreuve de deux guerres* pour lesquelles il *aura besoin de vaisseaux cuirassés et de côtes fortifiées.* Il serait difficile de dire plus clairement que l'on compte en Prusse sur la visite de la flotte française. Et si l'on y compte, c'est qu'on la provoquera.

N'oublions pas de faire contre-poids à ces choses belliqueuses et désagréables en notant certaine affirmation pacifique d'une véritable valeur. M. Disraéli vient de déclarer dans un banquet que les rapports de l'Angleterre avec les autres puissances étaient empreints d'une parfaite cordialité, et que le gouvernement britannique profitait de cette bonne situation pour travailler à maintenir la concorde en Europe. Il a même dit que la Grande-Bretagne avait eu, dans ces derniers temps, une influence très-efficace, et que, grâce à elle, des *difficultés considérables*, des *dangers* mêmes avaient été écartés, puis il a conclu par cette déclaration :

« A aucune autre époque de l'histoire de ce pays, la perspective de la continuation de la paix n'a été plus favorable, et j'attribue au sage exercice de la juste influence de l'Angleterre qu'en ce moment les eaux du Rhin et du Danube ne soient pas troublées. »

Croyons que cela était vrai hier, et espérons — il est toujours bon d'espérer — que ce sera encore vrai demain.

Tout en protestant de son amour pour la paix, qu'elle est, d'ailleurs, impuissante à troubler seule, l'Italie refuse toujours de renoncer à Rome. Des informations sûres nous permettent d'affirmer que le gouvernement français n'a rien gagné sur ce point, qui est la clef même de la situation. Nous pouvons ajouter que de son côté il n'a pas cessé de réclamer un engagement formel et clair. Il n'y a donc rien de fait. Ces négociations qui n'aboutissent pas sont nécessairement, entre les cabinets de Paris et de Florence, une cause de vive irritation. Le *parti de l'action* paraît vouloir profiter de cet état de choses. Garibaldi est repris de son relâchement épistolaire, Mazzini fait annoncer sa présence sur la frontière italienne, les enrôlements, déclarés *clandestins* mais, en réalité, publics, recommencent comme avant Mentana, M. Ratazzi sort de sa retraite et se pose en allié des logiciens de la révolution italienne, le brigandage, qui est l'une des formes naturelles du garibaldisme, se développe. De tels faits permettent de craindre quelque nouvelle tentative contre Rome, et divers journaux ont publié, à ce sujet, des correspondances alarmantes. Nous ne partageons pas ces alarmes. Nous croyons que le *parti de l'action*, tout en menaçant beaucoup, n'osera pas agir seul, et nous sommes convaincus que la révolution gouvernementale installée à Florence restera tranquille tant que les Français seront là, et que rien du côté de l'Allemagne ou de l'Orient ne nous forcera de passer le Rhin. C'est dans ce dernier cas seulement que l'Achille aux pieds

légers de Mentana, l'agile et prudent Garibaldi pourrait tenter d'aller à Rome pour y *fermer les boutiques des prêtres*.

Effaçons cette grossièreté du véloce soudard en citant quelques paroles prononcées par le souverain Pontife, le 17 juin, anniversaire de sa nomination. Après avoir reçu les félicitations du Sacré-Collége, Pie IX a parlé de la lutte entre le bien et le mal et signalé les efforts particuliers faits dans les temps actuels contre Rome, point de mire des méchants; puis il a montré le concours des bons en faveur de la Ville Sainte, de cette ville où, des pays les plus lointains, des prêtres et des évêques viennent demander chaque jour des lumières et la force; il a ajouté :

« Précisément parce qu'elle est sainte, notre devoir est d'y édifier « tout le monde par nos actions.

« Ce sera ainsi que nous correspondrons aux bénédictions que Dieu « a répandues sur cette terre privilégiée. Souvenons-nous que la ba- « lance dont Dieu se sert pour peser nos souffrances lui sert aussi à « peser nos actions. Conformons-les à sa volonté, afin qu'on puisse « toujours dire de Rome ce qu'en disait un ancien :

« ... *Quod non possidet armis*
« *Religione tenet...* »

Voilà le langage que les *hommes de progrès* signalent au monde avec indignation, le déclarant rétrograde et violent. En même temps, ces mêmes hommes admirent Garibaldi et tout ce qu'il fait, et tout ce qu'il dit, et même tout ce qu'il écrit. Un socialiste célèbre a dit un jour « : L'humanité est bête ! » Ce socialiste connaissait bien ses amis.

II

Quelques mots maintenant de nos affaires intérieures.

Le Corps Législatif fatigué, harrassé, ennuyé, succombant sous le double poids des projets de loi et de la chaleur, discute diverses questions financières. Il a voté la loi des chemins vicinaux et beaucoup de lois relatives à des chemins de fer, il a réglé la question des messageries impériales et se prépare à entamer le budget, — un gros morceau. Il s'est aussi occupé des paquebots transatlantiques. Ce débat a même offert un intérêt particulier. MM. Perreine ne le nieront pas. Comme l'affaire regardait un peu ces habiles financiers, quelques députés ont audacieusement profité de la circonstance pour jeter un

coup-d'œil sur l'ensemble de leurs opérations. Cette curiosité n'a pas déplu au public et l'on doit croire qu'elle contribuera à l'instruire. Il a, du moins, reçu à cette occasion d'utiles renseignements sur les procédés des fondateurs du Crédit-mobilier et des principaux chefs de la féodalité financière. C'était, il faut le reconnaître, plus instructif qu'édifiant. Sans entrer dans le fond du débat, nous constaterons en deux mots le fait qui le domine : les actionnaires du Crédit-mobilier et de diverses autres entreprises de la même famille ont perdu considérablement de millions, tandis que les fondateurs, administrateurs directeurs de ces mêmes entreprises, en ont considérablement gagné. La chose est peut-être très-simple pour ceux qui s'entendent en affaires, mais pour ceux qui ne s'y entendent pas, c'est très... singulier.

Les députés sont définitivement saisis du budget de 1869. C'est un beau budget : il annonce, en chiffres ronds, deux millards de recettes et naturellement deux milliards de dépenses. Les prévisions seront probablement dépassées pour les recettes, et certainement pour les dépenses.

Néanmoins on nous promet l'équilibre : c'est de règle ; malheureusement il est de règle aussi que les événements ne permettent pas de remplir cette promesse. Il y a toujours des cas qui trompent les prévisions de nos financiers officiels. Est-ce que la sagesse des gouvernants ne consisterait pas à prévoir un peu l'imprévu ?

Un autre budget a été présenté : celui de la justice criminelle. Il est très-gros aussi. Dans cette époque éclairée, le crime ne saurait retrogader ou rester stationnaire, il progresse. Voici le résumé du rapport présenté à l'Empereur par M. le garde des sceaux.

Les cours d'assises ont statué sur 3,676 accusations dont 1,777 concernant des attentats contre les personnes, et 1899 des crimes contre les propriétés. L'année précédente, on avait relevé 1750 affaires criminelles contre les personnes et 1733 contre les propriétés.

Les crimes contre les personnes ont augmenté dans une proportion de 10 pour 100 pour les assassinats et de 8 pour 100 pour d'autres crimes contre les personnes et contre les mœurs.

Les crimes contre les propriétés présentent tous une augmentation qui s'élève à 10 pour 100 pour les vols qualifiés, et à 22 pour 100 contre les banqueroutes franduleuses.

Il y a eu, en 1865, 4,154 accusés, en 1866, 4,551.

Le rapprochement du nombre total des accusés, avec le chiffre de

la population, donne pour toute la France 1 accusé sur 8,365 habitants. Le Bas-Rhin, le Nord, la Nièvre, le Cher, sont les départements où il y a eu le moins d'attentats. Dans 30 départements, la moyenne n'a pas été atteinte, aussi elle n'a été que de 4,004 dans la Corse, de 3,629 dans les Bouches-du-Rhône, de 3,480 dans la Seine, de 2,489 dans le Var.

Il faut noter que ces départements offrent sous le rapport de l'instruction de très-grandes différences, d'où l'on doit conclure qu'il y a beaucoup d'incertitude dans les raisonnements qui veulent établir des proportions entre la *diffusion des lumières* et la criminalité. Ce sont là jeux de chiffres et la masse n'y voit pas plus clair que dans les jeux d'écriture des bilans de nos grands financiers.

Il a été dressé 13,612 procès-verbaux constatant des morts accidentelles. Le nombre des suicides s'est élevé à 5,119 ou 173 de plus que l'année précédente; les femmes figurent parmi les suicidés pour 950 ou près d'un cinquième. Les motifs connus ont fait attribuer les suicides, savoir : 534 à la misère ou à des revers de fortune ; 728 à des chagrins domestiques ; 891 aux égarements de l'amour, de la jalousie, de la débauche, de l'inconduite ; 1,023 à des peines diverses et notamment aux souffrances physiques ; 1,552 à des maladies cérébrales. Enfin il y a eu 35 suicides des auteurs de crimes capitaux.

Notons des diminutions.

Les *prévenus* de délits contre les mœurs par la voie de la presse, du dessin, etc., ont diminué de 4 pour 100, et les prévenus de délits politiques de 30 pour 100. Il y a eu aussi réduction dans les délits de pêche, les délits forestiers et les contraventions fiscales.

Tout comparé, le résultat général est triste ; il prouve que la société se matérialise de plus en plus et que « le progrès des lumières, » compris comme il l'est aujourd'hui, a pour conséquence le progrès de la criminalité. Cela ne diminuera en rien l'admiration de nos penseurs, libres et officiels, pour la société actuelle et pour eux-mêmes. Ils ont des yeux pour ne pas voir.

EUGÈNE VEUILLOT.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

JOURNAUX — REVUES — LIVRES — COURS PUBLICS

I

Le czar Alexandre a été fort rabroué, cette quinzaine. Le monde des chroniqueurs s'est beaucoup égayé du prince Gortschakoff et de son souverain, qui veulent faire classer les balles explosibles parmi les engins prohibés. Que vont dire, se sont écriés les gazettiers frondeurs, que vont dire LL. Exc. Messieurs les Ministres de la guerre? Car, enfin, plus un général a couché de milliers d'hommes sur un champ de bataille, plus il a éventré de jeunes conscrits, plus il a désarticulé de membres, troué de poitrines et opéré de disjonctions dans le corps de ses adversaires, plus son triomphe fait germer de cantates. Les plus belles prosopopées et les meilleurs lampions flambent exprès pour lui. Aux pleutres qui ne suppriment que cinq à six cents pauvres diables, « l'impartiale Histoire » n'accorde qu'un maigre alinéa. Eh bien! mettez que l'attendrissement du czar soit partagé, voilà des petites gens qui seront nimbés, par les Thiers de demain, d'une éclatante auréole. Quel gâchis après eux! On ne trouvera plus personne pour faire ressembler l'Agriculture à la Vénus de Milo : elle ne manquera plus de bras!

Le czar et ses adhérents — princes sensibles, mais nourris d'illusions, — devraient pourtant comprendre quel déplorable avenir ils préparent à la guerre, s'ils entreprennent de lésiner sur les engins qui mettent le mieux les familles en deuil!

Néanmoins, les télégrammes russes n'ont pas fait, comme on pourrait le croire, que des ingrats : ils ont aussi fait des victimes, et M. Émile de Girardin le premier. Dans un aveu dépouillé d'artifice, et, cette fois-ci, de points d'exaspération, *la Liberté* ne s'est pas gênée pour déposer aux pieds d'Alexandre II ses colonnes et ses hommages. Plusieurs feuilles, non moins puritaines, étaient déjà gagnées par l'émotion, quand *la Patrie* est venue, avec son à-propos légendaire, câliner à son tour les monarques et honorer leur projet de sa considération distinguée. Puis elle est entrée dans la voie des commentaires. Le texte, malheureusement, n'est pas sous nos yeux; mais nous promettons de le traduire avec une liberté qui ne dégénerera pas en licence :

« Or çà, jeunes confrères, a dit l'excellente feuille, vous dirigez contre les souverains des épithètes qui sont vraiment sans excuses! Nos rois ne sont pas ce qu'un vain folliculaire pense. De grâce, laissons la candeur aux altesses en bas âge. Les princes qui nous gouvernent sont réfléchis, graves, et quand ils lancent un projet, soyez sûrs qu'il est issu d'une méditation laborieuse.

« Les balles explosibles, par exemple, pourquoi veut-on les frapper d'interdit? Hé, parce qu' « elles encrassent le fusil et ralentissent le tir! » Avec des balles simples, un chassepot tue ses dix hommes par minute; avec des balles explosibles, il n'en tuera que six. Nous ferez-vous, maintenant, un crime de vouloir les proscrire?

« Ah! pour la chasse, c'est bien différent! Là, les balles explosibles font merveille. Il s'agit de ménager ses fauves; on ne veut pas, que diable! dépeupler son parc en un jour. Mais, sur un champ de bataille, serait-ce donc présentable? »

. . . . . .

Ce protocole des hommes d'État de *la Patrie* n'a pas plus tôt paru, que les effluves de lyrisme ont été partout décommandées en masse. Les feuilles les moins systématiques se sont vues contraintes, au dernier moment, de retirer leur enthousiasme de la circulation.

Et dire qu'après ce mémorable exemple, d'honnêtes personnes continueront de croire que la presse officieuse soutient le gouvernement!

Nous nous sommes assez arrêtés aujourd'hui sur le compte de cette indispensable institution, pour nous empêcher d'y revenir une autre fois. Du reste, recommencer serait difficile : *la donna non è mobile*. Quand on a fouetté les chats de *la Patrie* ou de *l'Etendard*, on ne trouverait plus chez les brahmanes de *la France*, comme chez les janissaires du *Pays*, le moindre hanneton à scalper. Le reste est nu comme un vers... du président de *l'Union des Poètes*. Tous les numéros se tirent fraternellement sur le même cliché : c'est de fondation.

II

Il ne faut pas croire pour cela que nous sommes systématiquement hostiles à la presse officieuse. Il faut pardonner beaucoup à des malheureux qui portent une clef d'or dans le dos : ces chambellans nous font si bien rire!... Leurs odes sont des déjeûners de soleil ; la batte d'Arlequin nous égaie moins que leur plume. Aussi, devons-nous des félicitations chaleureuses aux autorités du Lot qui ont accueilli M. Paulin Limayrac avec tous les égards que méritent vingt ans passés au service de la gaieté française.

Oui, vous faites bien, pompiers du Lot, d'encourager la presse officieuse! Il y a des jours où, poussé à bout et prêt à tous les excès, on irait même

jusqu'à lui adresser de basses flatteries : c'est quand nos regards tombent sur une autre presse, pavoisée, celle-là, non plus de sigisbés macaroniques, de guitaristes facétieux, mais de lugubres condottieri qui ne savent même plus rire d'un seul côté, comme les masques antiques. Là, sévissent les solennelles jovialités ; ici, l'on respire une prose sépulcrale. Après les *reporters* d'antichambre, voici la bohême macabre. Triste queue de Murger, hélas ! qui, lui du moins, quand il ne tourmentait pas trop ses termes, avait la sève gauloise et le rire communicatif des servantes de Molière. Aujourd'hui, tout est fondu comme les neiges d'antan ; et vous,

Soldats de la sainte Bohême,

vous êtes encore plus démodés que la tragédie odéontesque.

Faut-il s'en plaindre ? Oh ! non, mille fois. Les Villons de l'ancienne école gardaient, au milieu de leurs escapades, une certaine ingénuité d'émotion, un vigoureux tempérament d'artiste qui fascinait les imaginations naïves. On pourrait dire, en quelque manière, que leurs âmes ne se dévirginisaient pas. Elles restaient comme toujours préparées au Verbe rédempteur.

Mais la Bohême d'alors n'était pas pour cela un apocalyptique Pathmos. C'était, en somme, un débilitant séjour, où l'impuissance escortait trop souvent l'hypocondrie, où les Chattertons fluaient en Werthers. Séparés du Christ, du Christ des tabernacles, les poètes y portaient la peine de leur divorce, qui, comme toute scission capitale, devait insensiblement appauvrir et stériliser les talents.

Et toutefois, tous les cœurs n'étaient pas ossifiés, ni toutes les émotions fanées ; on trouvait encore plus d'un rêveur qui ne demandait aux rues Childebert et du Doyenné que de devenir les propylées du palais Mazarin. Candides ambitions dont rit formidablement à cette heure la plèbe des bohêmes contemporains. Ah ! cette Cour des Miracles ne séduira pas, elle, d'âme virginale ! On connaît ses chevrotantes fanfares, on a entendu ses impiétés absinthées, on sait de quel « Palais » ses brasseries sont le vestibule. Et, le croirait-on ? Pour ne pas, sans doute, que les avertissements fassent défaut aux enthousiastes, un des dignitaires du royaume vient de se clouer lui-même, en nombreuse compagnie, aux rostres de la publicité.

Ouvrons ici une parenthèse.

III

Il y a juste une année, en juin 1867, M. Jules Vallès, inquiet sur le placement de ses gaietés typhoïdes et ne trouvant pas de lieu à sa convenance, fonda une façon d'amphithéâtre littéraire qu'il appella *la Rue*.

La pipe à la bouche et le bistouri à la main, il tailladait des cadavres pour faire savourer aux jeunes gens la volupté de l'horrible. Mais le public, qui ne tolèrerait pas, sans la musique de M. Gounod, les nuits livides du *brocken* et les délires hululants de la Walpürgismacht, le public, résista ; et M. Jules Vallès s'aperçut à temps qu'il aurait toutes les peines du monde à tapisser son sarcophage de billets de banque.

Que faire alors?

Quand maistre François Villon et ses compaings étaient affligés d'un « empeschement d'escarcelle, » ils se résignaient sans faillir aux macérations qu'ils n'avaient pas cherchées. Ces Zingaris de l'ancien régime, qui, bien souvent, comme ils le racontent avec bonhomie « pain ne voyoient qu'aux fenestres » n'auraient oncques imaginé contre leur détresse l' « ingénieux » expédient des Rualistes.

« Un jour, écrit aujourd'hui l'ex-secrétaire de *la Rue*, M. de Stamir un jour, Vallès me dit :

« — Mon cher ami, — on est toujours l'ami de Vallès lorsqu'il a besoin d'un service, — notre canard ne marche pas, j'ai trouvé un moyen pour *forcer la vente*.

« — Quelle est votre combinaison?

« — Vous vous battez en duel.

« — Avec qui ai-je l'honneur de croiser le fer?

« — Avec personne.

« — Comment! un duel et pas d'adversaire, répondis-je en fixant mon rédacteur en chef.

« — Vous vous battez et vous n'avez pas d'adversaire!

« Je crus Vallès fou ; il avait toute sa raison. « *Imaginer un boniment devant une caisse qui sonnait creux* » fut alors résolu par lui.

« Sûr de mon silence, il me choisit pour complice ; dévoué, je tombai dans le piége. L'aider, ce pauvre confrère, pour moi était un devoir, hésiter une seconde m'eût paru le désespérer, le malheureux!

« Sa combinaison était simple ; son projet me semblait ne faire tort à personne ; instrument qui devait assurer le succès de *la Rue*, je ne me doutais guère qu'il lui serait facile à un moment donné de m'accuser de fraude, ce fraudeur!

« Ignoble et perfide accusation, pour laquelle il dut engager de nouvelles recrues, — sbires encore trompés par son semblant de franchise, audace de celui qui n'a plus d'honneur!

« — Que voulez-vous, reprit-il, il n'y a que ça pour nous relever ; cependant pour qu'on y croie davantage, écrivez un article assez violent pour qu'il puisse motiver une rencontre ; l'article inséré, je me charge de faire passer dans les journaux *n'importe de quelle manière* une note ; nous inventerons des noms étrangers, la presse s'emparera de la chose ; on s'ar-

rachera le numéro, et *la Rue* se vendra à un nombre considérable d'exemplaires.

« Je me laissai convaincre, — sottise ! L'article parut, Vallès y *collabora ;* des notes, rédigées par lui, furent transmises aux journaux, et *la Rue* se vendit enfin... »

Pourquoi M. de Stamir ne donne-t-il pas un extrait de cet article ? Voici la phrase vénimeuse qui nous fut signalée, dans le temps, comme le prétexte du duel :

« Le général Zappi, placé sous les ordres du général Kanzler, commande « une division ; traîneur de sabre, petit, sec, laid, grincheux, sot et mal « élevé, cet homme a voué à la France une haine implacable. Il ne ména- « geait point les injures et les vexations de toutes sortes à notre corps ex- « péditionnaire, il considérait nos officiers comme des valets (1). »

La calomnie était assez enfiélée, comme on le voit, pour justifier une « affaire d'honneur », et piper les roués du boulevard. On colporta qu'un neveu du général Zappi était venu demander raison de l'insulte.

« Le jour du prétendu duel, continue le héros de cette pantalonnade, Vallès m'attendait aux bureaux de *la Rue.*

— « Je viens de me battre, m'écriai-je en entrant, comme il était convenu entre nous.

— « Vraiment ! répliqua Vallès. Vite alors du papier ; envoyons la nouvelle au *Corsaire*, à *la Liberté*, à *la Situation.* Le nom, Stamir, ajouta-t-il, de votre adversaire, de ses témoins et des vôtres ?

« Je lui dictai complaisamment les noms *qu'il avait inventés la veille.*

« Le vicomte Cecconi avait été soi-disant très-grièvement blessé par moi dans cette rencontre (2)... »

Quelques semaines plus tard, la mystification s'ébruite, et M. Jules Vallès de casser M. de Stamir aux gages. Puis *le Figaro* déclare « que M. Vallès est absolument étranger à la vilaine comédie jouée par un de ses collaborateurs, dont il s'était débarrassé le jour même où il avait soupçonné la vérité. » *Amicus Stamir, sed magis amica veritas !*

Affolé par cette « perfidie, » M. Alexandre-Valéry, « comte de Stamirowski, » « arrière-petit-fils d'un woyewode, » « petit-fils d'un staroste, » « fils d'un officier supérieur, » « neveu d'un aide-de-camp du maréchal Ney, » prend la colichemarde de ses pères et veut pourfendre le mécréant Vallès, qui refuse de se prêter à ce désir du « petit-fils d'un woyewode. »

En attendant, les fleurets sont là, démouchetés, et M. de Stamir se fait la main en sabrant les « drôles » et les « eunuques » de la presse...

(1) *La Rue*, N° 22. — 26 octobre 1867. *Les Pontificaux.*
(2) *L'avant-garde de l'Inflexible.*

Quelle indignation vitriolique ! quelle verve acide et clabaudeuse ! Le « petit-fils d'un staroste » n'est pas tendre.

Murger l'a-t-il été davantage ? Lui qui les connaissait *ex professo*, a-t-il prôné les irréguliers ? Lisez le jugement de Rodolphe sur ses complices de la Vie de Bohême :

« Ces gens-là composent une société d'équivoques aventuriers de l'art, esprits parasites, vivant pour la plupart de l'idée d'autrui ; cerveaux creux, arrêtés par l'idiotisme à mi-chemin de la folie ; médiocrités anonymes, formant entre elles une espèce de franc-maçonnerie de la malveillance ; groupe d'oisifs dont les débats ne sont que la lutte des vanités individuelles qui se réunissent dans les bas-fonds de l'impuissance. »

Mais revenons à M. de Stamir, qui précise davantage :

« Leur impudence, dit-il, n'est égalisée que par leur mauvaise foi.

« Ils se posent en Aristarques et *en professeurs de morale*, et ce sont les plus vils des hommes, les derniers des misérables.

« Bourreaux de la vérité et du génie, âmes vénales, esprits cruels, cœurs sans rien d'humain, plumes empoisonnées, les voilà !

« Ces dogues enragés s'acharnent à déshonorer les honnêtes gens ; mais que sont-ils, eux, ces venimeux, ces calomniateurs ?

« Où sont leurs œuvres ? Quelques articles haineux, sans style, sans grammaire, sans rien de ce qui constitue l'écrivain.

« De quoi vivent-ils ?

« De leur plume ?

« Allons donc !

« Ils vivent de tout, dans les bas-fonds où ils grouillent éperdus ; de tout, excepté d'un travail avouable.

« Tel qui se pose en redresseur de morale, mange au râtelier des courtisanes.

« Celui-ci est un proxénète, cet autre est vendu à toutes les polices !

« X... trouve des ressources dans le jeu, Z... dans *le chantage* (1). »

Et il y en a d'autres !

Beaucoup d'autres !

M. Alexandre-Valéry, comte de Samirowski, fils d'un officier supérieur, etc., etc., dit tout ce qu'il sait et peut-être aussi tout ce qu'il ne sait pas.

Il est terrible, ce petit-fils de staroste ou woyewode !

Puisque nous avons donné la parole à ce personnage, nous devons confesser que M. Vallès et ses amis ont hautement protesté contre les accu-

(1) *Ibidem.*

sations de l'écrivain polonais. Ils renient toute participation à son duel mythique et en laissent la responsabilité complète à l'ex-secrétaire de *la Rue*. Nous constatons cet échange de désaveux, sans épouser la cause de personne. Nos lumières sont trop insuffisantes pour éclairer de pareilles ténèbres.

IV

Il faut abréger. Ce voyage en Cuistrerie est même déjà trop long. Et pourtant, quelles intéressantes découvertes restent encore à faire! On s'est bien souvent amusé de M. Joseph Prudhomme, qui serre son argenterie quand il reçoit des gens de lettres; mais, franchement, par ce temps fleuri d'outlaws littéraires, doit-on s'étonner que l'honnête Prudhomme les honore de sa méfiance? Voyez *le Courrier français!* quel parangon de droiture! quel soleil d'équité! quel quaker des Massachussets!

Hélas!

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Ce vengeur, en prose hyrcanienne, des classes déshéritées, ce défenseur de la veuve et de l'orphelin, ce stigmatiseur des turpitudes financières, cet Amadis qui voulait éventrer le ciel du bec de sa plume, ce fils incorruptible du grand Proudhon..., est accusé d'agissements frauduleux. Et par qui? Par un ancien camarade. Il est vrai que M. Vermorel, mis sur la sellette, renvoie l'accusation à son auteur; mais tous ces procès ne donnent-ils pas un aperçu séduisant de nos mœurs littéraires?

Hâtons-nous de sortir de cette atmosphère saturée de réquisitoires, allons aux amphictyons de la Société des gens de lettres; l'honneur y a ses entrées, mais la civilité puérile, la laisserait-on au vestiaire?

On vit, à la dernière assemblée, voltiger dans la salle, des fins de sonnet que Trissotin et Vadius n'avaient pas prévues. M. About et M. de Villemessant se lancèrent du « *gargottier* (1) » et du « *petit goret* (2) » à la tête, avec une conviction qui ne se voit qu'entre des augures tout à fait intimes.

Ne calomnions pas M. de Villemessant. Le directeur du *Figaro* est un sage qu'une épithète décolletée ne fera jamais maigrir. Les hyperboles de M. About! Je suis sûr qu'il s'en souvient, à cette heure, comme des *communiqués* de l'an dernier! Les injures s'oublient et les écus restent, n'est-ce pas, maître? Quand *la Lanterne* se tire à une foule d'exemplaires, crever de dépit serait inexcusable. On est patient, car on est... industriel. Si les rédacteurs du *Figaro* ont encore des maximes à écouler, qu'ils se consolent, elles ne seront pas perdues. M. Jules Richard, ému, pourra nous

(1) V. *le Pilori.*
(2) V. *le Figaro.*

dire, par exemple, qu'on ne fera jamais un époux sortable d'un adolescent..... mais nous ne répéterons pas ce que dit M. Richard (1).

Au banquet de la vie, très-fortuné convive, Figaro veut longtemps encore garder son couvert. Que *le Charivari*, donc, si cela lui plaît, s'encadre de noir pour mener le deuil de son confrère; que les polissons de la petite presse fabriquent même déjà l'article nécrologique, Figaro s'en moque comme de ses vieux articles.

Retenez-le bien : si M. de Villemessant fait un signe, Figaro saura mourir. Figaro est brave, la mort ne l'épouvante pas plus qu'une caisse pléthorique. Il se passera sa plume au travers du corps si le cercueil est un bon placement. Qui voudrait le nier ? Un suicide peut devenir un excellent appel de fonds, une prime mastodontale! Il y a quinze jours, nous avons vu moins que cela, une simple lettre de faire-part, procurer à M. Henri Rochefort plus de lecteurs que n'en auront jamais Virgile et M. Belmontet. En deux heures, la Renommée publia par ses cent voix le décès du « spirituel écrivain. » On s'agite, on s'informe, et que découvre-t-on? A la même heure, M. Rochefort, en villégiature à Meudon, arrosait avec frénésie ses tomates altérées.

Le bruit mentait comme une annonce, et... il rapporta comme elle.

Descende qui voudra dans les nauséabonds laboratoires de la réclame, dans les tapis-francs du chantage littéraire nous, nous n'avons pas de goût pour ces enquêtes navrantes. Mais ce n'est pas notre faute si le lendemain un confrère (2) citait au directeur du *Figaro* l'axiome du droit romain : *Is fecit cui prodest !!!*

II

Prenons enfin congé des gazettes chargées de dérider le dix-neuvième siècle, mais déclarons-leur sans fard que leur règne, grâce à Dieu, ne sera pas éternel. Les chroniqueurs de ces feuilles à grelots auront beau s'enfariner comme des dentistes, le public, un jour, se dégrisera. Qu'ils y songent! Tout s'effeuille et tout passe : les abonnés comme les roses, et tout s'évapore, — même M. Villemot.

Après avoir longtemps, — trop longtemps, — dégusté les gaudrioles acidulées de M. Henri Rochefort et les albumineux brocards de M. Wolff, le Français s'éprendra de la littérature simple et naïve, sans poudre et sans mouche. Le goût d'un peuple ne saurait, en effet, se complétement pervertir ; à quelque extravagance qu'il s'abaisse, ne désespérez jamais de sa guérison. Pendant que mille plumes le trahissent, cent autre préparent en silence son avénement. D'intrépides travailleurs, par exemple, remontent aux sources de la littérature nationale ; et, aux fils dégénérés qui mettent

(1) V. *le Figaro*. Chronique.
(2) *L'Événement illustré*.

en friche l'héritage paternel, ils montrent les pères ensemençant, sous le regard de Dieu, le champ fécond de l'avenir. C'est la Bretagne qui, de toutes les provinces françaises, offre à ces vaillants explorateurs les monuments les plus purs et les mieux conservés. On dirait que les traditions, chez la race kymrique, s'enrichissent, au lieu de s'amoindrir, et se fortifient tous les jours par des alluvions sans cesse renouvelées.

Le premier, peut-être, de ces laborieux et savants celtographes, M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, a patiemment rassemblé les poésies populaires de la Bretagne (1). Son recueil est aujourd'hui à sa septième édition; toute l'Europe érudite ou lettrée a lu ou commenté ces chants d'Armor, dont l'étude est maintenant introduite dans les cours de littérature primitive professés en France et en Allemagne. Bien que l'œuvre du membre de l'Institut soit considérable, il ne faut voir là que la révélation initiale d'une littérature trop négligée jusqu'aujourd'hui. Un autre fils de Breiz-Izel, l'intelligent éditeur du *Mystère de sainte Thryphine* (2), vient à son tour de lier sa gerbe et de la présenter au public avec confiance. Barde lui-même, et Barde de Notre-Dame de Keramborgne, M. F.-M. Luzel était merveilleusement apte à ce travail. Il appartient à cette pléiade de poëtes armoricains qui se nomment Prosper Proux (3), G. Milin (4), l'abbé Guillome, Le Jean, F. Le Moal, Amédée Bourgeois, de Gaulle, Le Scour, le sympathique et religieux barde de Notre-Dame de Rumengol. Comme eux, comme Taliésin et Gwenc'hlan, comme saint Patrice et saint Kado,

enfant de la terre
Des landiers et des genêts d'or,
Où, près du menhir solitaire,
Le Celte éternel chante encore (5),

M. Luzel a chanté, dans la langue druidique, ses joies, ses espérances, et tout cet ensemble de rêves consolants et de visions surnaturelles que, dans leurs longues migrations à travers les mondes et les âges, ses ancêtres emportèrent comme leur palladium sacré, depuis les régions radieuses où se lève le soleil jusqu'aux brouillards et aux rochers de l'Armorique et de la Cambrie. Le génie celtique, avec ses gaîtés voilées de mélancolie, son patriotisme si religieux, ses tendresses si pénétrantes, s'affirme en strophes émues dans les sônes de M. Luzel (6). On est donc

(1) *Barzaz-Breiz, Myrdhynn,* ou l'*Enchanteur Merlin, Le Roman de la Table ronde, Grand Mystère de la vie de Jésus, Les Bardes Bretons.* Paris, Didier, libraire.

(2) *Sainte Thryphine et le roi Arthur,* drame en deux journées et huit actes. Texte breton avec traduction française. Paris, Schulz et Thuillié, rue de Seine.

(3) *Bombard Kerne, Jabadao, Ha Kaniri,* poésies bretonnes. Rennes, Hamon.

(4) *Marvaillou Grac'h Koz, (Vieux Contes Merveilleux),* avec une préface de M. H. de la Villemarqué. Brest, Fournier.

(5) F.-M. Luzel. *Conteur Breton,* n° du 25 mars 1865.

(6) *Bepred Breizad* (toujours breton), Poésies bretonnes avec traduction française en regard. Morlaix, J. Haslé et Paris, Hachette.

sûr que ce poëte, doublé d'un chercheur, a respecté les lais populaires et sauvegardé leur archaïque fraîcheur. Du reste, M. Luzel prend soin de nous en avertir : il donne, au besoin, trois ou quatre versions du même gwerz et ne néglige jamais de mentionner les noms des rhapsodes. Car le poëte de Keramborgne a pris de toutes mains : il a interrogé les Ossians Kernewotes et les bardes en sabots et en bragou-braz des chaumières trégorroises ; il a fait chanter les bûcherons de Koat-ann-Noz, les fileuses de Plouegat-Guerrant, les sabotiers de la forêt de Beffou, la servante d'auberge de Pleubihan, le petit tailleur de Plouaret, la vieille mendiante de Plouuevez-Moëdec ; il a écouté les sônes des cloareks et des pennherez sur le chemin des Pardons, le soir, après le coucher du soleil.

Tous ces chants, toutes ces ballades (1), recueillis avec une scrupuleuse exactitude, pourront donc être étudiés par tous les érudits que les chants si remaniés et si infidèles de Burger, de Herder, de Gœthe et de Walter-Scott avaient découragés. Ils ne seront pas moins recherchés des lecteurs qu'intéressent les origines et qu'enthousiasment les chefs-d'œuvre de notre littérature nationale. Quant à nous, nos sympathies les plus vives sont acquises de droit à cet héroïque investigateur qui fait songer à la ballade du pays de Cornouailles, où l'on représente le Breton berçant avec des pleurs, la nuit, sur les montagnes, la Poésie de son pays, morte et ensevelie dans un coffret d'ivoire et d'or, comme un père, rendu fou par la douleur, berce longtemps, berce encore, le cadavre de son enfant bien-aimé.

Mais, grâce à Dieu, le bardisme armoricain est immortel ! Toujours les âmes d'élite d'Armor conserveront le culte de la poésie. Au milieu de ses grèves solitaires, de ses landes fleuries de genêts d'or, à l'ombre de ses calvaires éplorés, de ses arbres mélancoliques, de ses cromlechs pensifs, de ses églises féodales, devant sa mer frissonnante, dans ses forêts druidiques où semblent planer encore les ombres de Merlin et de la fée Vivianne, toujours le Breton s'orientera naturellement vers l'Idéal. Et, pourtant, que ses bardes veillent et ne s'endorment point, car l'ennemi est aux portes, terrible et menaçant comme il ne le fut jamais :

Voici le dragon rouge annoncé par Merlin !
Il vient, il a franchi les marches de Bretagne,
Traversant le vallon, éventrant la montagne,
Passant fleuves, étangs, comme un simple ruisseau
Plus habile nageur que la couleuvre d'eau :
Il a ses sifflements ! — Parfois le monstre aveugle
Est le taureau voilé, dans l'arène, qui beugle :

(1) *Gwerziou-Breiz-Izel*, *Chants populaires de la Basse-Bretagne*, recueillis et traduits par M. F.-M. Luzel. Cette publication forme deux volumes, l'un consacré aux *Gwerz* (chansons épiques, historiques, légendaires), — et le second aux *Sônes* (chansons lyriques, d'enfant, rondes). Lorient, Corfmat, libraire.

Quand s'apaise la mer, écoutez longuement
Venir sur le vent d'est le hideux beuglement (1) !

M. Duruy, le trop fécond promoteur des Rapports sur le progrès des sciences et des lettres, a su ne pas écarter la philologie celtique (2) des enquêtes si célèbres qu'il a provoquées. Du reste, ici, nous n'avons que des félicitations à exprimer au savant auteur du Rapport, M. d'Arbois de Jubainville. Nous nous permettrons seulement une remarque incidente. Puisque M. le ministre accorde tant de place aux études celtiques, on s'étonne qu'elles ne soient pas représentées dans l'enseignement officiel. Nous avons au Collége de France des chaires de littérature et de langue chinoise, malaise, turque, slave, etc.; les doctes titulaires ne font la plupart du temps qu'un élève : leur futur successeur. Pourquoi, — et nous nous associons pleinement en cela aux vœux de M. Luzel, — ne crée-t-on pas une chaire de celte, de pur breton, dont nous ne dirons pas, — comme le trop hyperbolique Le Brigant, — qu'il était parlé dans l'Éden, mais à qui toutes les langues du monde, peut-être, ont dérobé quelque trésor, arraché quelque lambeau de pourpre?

M. Le Huérou, le savant auteur des *Institutions Mérovingiennes* et *Karolingiennes*, avait longtemps souhaité la création à Rennes d'une chaire de littérature bretonne. M. Duruy, qui aime tant à faire des réformes, prendra-t-il bonne note de ce souhait ?

VI

N'abandonnons pas M. Duruy sans dire quelques mots du *Rapport sur la philosophie* (3). L'œuvre de M. Ravaisson a été très-diversement jugée. Dans la *Revue des Deux-Mondes*, par exemple, M. Janet, disciple orthodoxe, — on le croyait jusqu'ici du moins — de M. Victor Cousin, a franchement souscrit aux critiques de M. Ravaisson contre l'hiérophante de l'éclectisme, et un mois après, M. Vacherot, — fils insubordonné de l'ancien ministre — a couronné de roses le traducteur de Platon : « Victor Cousin, écrit M. Vacherot, n'est pas apprécié à sa juste valeur dans ce compte-rendu, et M. Ravaisson eût fait un tableau vivant, si au lieu d'une savante analyse, il eût autrement parlé d'un homme qui a été l'âme du plus grand mouvement philosophique, du plus grand travail historique de notre temps et de notre pays (4). »

(1) Élégie de la Bretagne, par Aug. Brizeux; *Œuvres complètes*, précédées d'une introduction. Deux vol. in-12. Paris, Michel Lévy. Nous pouvons annoncer qu'un jeune artiste rennais, M. Théodore Busnel, prépare en ce moment une série de dessins très-remarquables destinés à une édition illustrée du grand poëte armoricain.

(2) *Rapport sur les études classiques et du moyen-âge*; — *Philologie celtique*; Paris, Hachette.

(3) *La Philosophie en France au XIXe siècle*, par M. Félix Ravaisson. Paris, Hachette.

(4) *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin.

Ce mouvement philosophique a été, dirons-nous à notre tour, si considérable, que les disciples avoués de M. Cousin, MM. Caro, Janet, Levêque, Lachelier, retournent à Maine de Biran! Il faut voir avec quelle désillusion navrante M. Janet parle dans la célèbre *Revue* du père de l'éclectisme! Après lui avoir reproché, non sans amertume, ses fastidieuses et monotones distinctions, il s'écrie (1): « ... Ce n'est pas tout de distinguer le sujet humain et le sujet divin, le moi absolu et le moi fini : il faut les unir... *Deus est in nobis; in Deo vivimus.* Dieu est en nous et nous sommes en Dieu. C'est cette intériorité de Dieu qui fait la force du panthéisme et c'est là l'essence de la religion. Le rite par excellence, c'est la Communion, l'Eucharistie, c'est le symbole le plus pur de l'intériorité divine mêlée à l'intériorité de l'esprit. Le dogme chrétien de l'Incarnation est encore un admirable symbole de l'union du fini et de l'infini. C'est le divin mariage de deux personnalités. »

Les conclusions de M. Ravaisson ont des affinités assez caractérisées avec celles de M. P. Janet; conclusions hélas! non moins illogiques que stériles. Le rationalisme les altère et les paralyse.

M. Vacherot qualifie de « compte rendu » l'œuvre de M. Ravaisson : on pourrait facilement chicaner sur l'exactitude de cette définition. Contentons-nous de signaler quelques lacunes. Pourquoi M. Ravaisson, qui s'étend avec complaisance sur le penseur de Strada et sur les philosophes Gratacap (?) et Magy, accorde-t-il une place si restreinte à l'Ontologisme? Trois pages seulement sont par trop insuffisantes. Ni *la Revue Catholique* de Louvain, ni les travaux de M. Ubaghs, ni les *Prælectiones philosophicæ* de M. l'abbé L. Branchereau, ni la *Défense de l'Ontologisme* (2) de M. l'abbé Fabre, ni les *Annales philosophiques* de M. Bonnetty, ni les travaux de Dom Gardereau, ni les articles du P. Ramière publiés par *la Revue du Monde Catholique* (3) ne sont nommés. Aucune allusion, non plus, aux décisions pontificales qui viennent d'intervenir, et que le R. P. Kleutgen, dans un opuscule récent, a si bien condensées (4). Citons, dans une autre sphère, deux noms également omis, celui de Mgr Laforêt, recteur de l'Université de Louvain, auteur d'une *Histoire de la philosophie* (5) en dix volumes, que des critiques sérieux croient appellée à remplacer avantageusement les histoires les plus en vogue, et celui de M. Alfred de Perrois, auteur de deux livres philosophiques (6) qui seront

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai.

(2) Chez Lethielleux, rue Cassette.

(3) V. *Revue du Monde Catholique*, T. VII. (25 août 1862); (10 septembre 1862); t. VIII, (25 septembre 1863); (10 septembre 1864). *Lettres à Dom Gardereau sur l'unité de l'Enseignement.* T. X. *L'Ontologisme romain.*

(4) *L'Ontologisme jugé par le Saint-Siége*, par le R. P. J. Kleutgen, de la Compagnie de Jésus, traduit de l'allemand par le R. P. Sierp. Une brochure in-8. Paris, Gaume.

(5) Bruxelles, Devaux et Paris, Dillet.

(6) *Homme et Dieu; Les Preuves de l'immortalité de l'âme.* La deuxième édition paraîtra dans le courant de juillet. Paris, Victor Palmé.

ici l'objet d'une appréciation consciencieuse. En revanche, M. Ravaisson analyse avec une sympathie peu déguisée les ouvrages du R. P. Gratry (1); examine les théories cartésiennes de Bordas-Demoulin (2), et, sur la question de l'animisme et du vitalisme, qui vient d'être traitée avec tant d'autorité dans les *Études religieuses* (3), évite de se prononcer avec vigueur.

A en croire ce Rapport et différents symptômes, est-il permis de s'attendre à un prochain réveil des préoccupations philosophiques ? L'opinion, longtemps indifférente, s'est émue de certaines doctrines qui ne tiendront pas devant les réfutations pleines de sens qu'elles suscitent (4). D'un autre côté, des publications spéciales naissent tous les jours pour déterminer le développement ou suivre la marche de la pensée contemporaine. C'est ainsi que, depuis plusieurs années, un sténographe du Corps législatif, M. L.-A. Martin a fondé un Annuaire (5) où il résume avec clarté les théories métaphysiques qui percent dans l'enseignement oral ou dans les livres. Fonction assez ingrate, lorsqu'il faut approfondir, par exemple, les théories polygénistes de M. Chavée, le lyrisme cartésien de M. de Loménie, ou les brillantes fusées de M. Saint-Marc Girardin, à la Sorbonne. Une réflexion à propos de l'éminent professeur. Nous le demandons à ses auditeurs les plus assidus : Quand partout de si graves problèmes s'agitent et s'élaborent, est-il bien opportun de venir nous intéresser aux amours séniles de Mme du Châtelet et de Voltaire, et de nous faire assister aux querelles du grand Frédéric avec son chambellan ?

Continuons : un groupe de kantiens, de criticistes devrions-nous dire, a fait paraître une *Année philosophique* (6) conçue sur un tout autre plan que l'*Annuaire* de M. Martin. Au lieu d'être un abrégé, un sommaire des théories ambiantes, elle arbore avec éclat les doctrines de M. Charles Renouvier, un esprit vigoureux, mais désorienté. Elle n'aborde pas l'examen de tous les ouvrages qu'inspire une idée philosophique quelconque, mais franchement, peut-on s'en plaindre ? et par exemple, qui lui reprochera d'omettre *les Lettres d'un libre penseur à un Curé de village* (7); Mais que disons-nous ? Elle négligera telle ou telle publication de nos amis ; et si flasque, si ennuyeux que soit M. Léon Richer, elle n'aura garde de l'oublier : il est « du bâtiment » ! !

(1) *La Logique ; La Philosophie du Credo ; Traité de la connaissance de Dieu ; La Philosophie du Credo ; les Sources ; Etudes sur les sophistes contemporains ; Traité de la connaissance de l'âme.* Paris, Douniol.

(2) *Le Cartésianisme, — Mélanges philosophiques et religieux, — Pouvoirs constitutifs de l'Église, — Œuvres posthumes.* Paris, Ladrange.

(3) *Études religieuses, historiques et littéraires.* Mois de mai et juin.

(4) V. *Le Matérialisme devant la Science,* par le docteur Charles Roquette. Paris, J.-B. Baillière ; et *Réfutation de « Force et Matière »,* par P. Nolé. Paris, Lemerre.

(5) Librairie philosophique de Ladrange.

(6) Paris, Germer Baillière.

(7) Par M. Léon Richer, rédacteur de l'*Opinion nationale.* Paris, Armand Le Chevalier.

VII

Vers la fin du seizième siècle, les évêques ruthènes, fatigués des exigences pécuniaires des patriarches de Constantinople et de leur négligence dans les affaires spirituelles, se décidèrent à faire acte de soumission au successeur de saint Pierre, tout en gardant les rites et les usages de l'Église orientale. Ce fut contre ces sept millions de Ruthènes convertis que Catherine II commença l'ère des persécutions. Après les règnes assez calmes des czars Paul et Alexandre Ier, l'empereur Nicolas Ier, digne héritier de la fameuse czarine, trouva dans l'évêque uniate, Joseph Siémaszko, un énergique instrument de la politique russe. Trois millions d'uniates, poussés à bout par les mesures les plus tyranniques, trahis par leurs premiers pasteurs, furent entraînés dans le schisme. Le czar Alexandre II ne déserte pas, aujourd'hui, les traditions paternelles. On se souvient des paroles qu'il prononça en 1858, à Varsovie, pour anéantir toute espérance dans le cœur des Polonais et des Ruthènes : « Ne vous bercez pas de songes trompeurs, » leur dit-il ; « tout ce que mon père a fait est bien, et je le maintiendrai. » Alexandre II a tenu parole.

Le R. P. Dom Th. Bérengier s'est fait l'historiographe du czar persécuteur (1). Tous ses récits, puisés aux sources authentiques et recueillis de la bouche même des témoins oculaires, ouvriront les yeux sur la politique lamentable du cabinet moscovite. « On aurait pu citer des noms de personnes, » dit l'auteur ; « mais c'eût été les désigner à l'exil, à la confiscation, peut-être à la mort ! »

Ne dirait-on pas que le Révérend Père traduit Tacite et parle ici de Néron et de Tigellin ?

En face de ces attentats, quand les plus grandes puissances européennes se taisent, seul, le Saint-Siége invoque la justice et le droit. Le R. P. Lescœur, de l'Oratoire (2), nous montre Pie IX, après de longues années de négociations infructueuses, livrant les crimes des autocrates russes aux vengeances de l'opinion publique et aux arrêts de la postérité.

La mesure de la patience est, en effet, trop épuisée pour qu'on songe encore à faire appel, en faveur de la victime, à la conscience du bourreau. Le comble est maintenant mis à des maux qui semblaient ne pouvoir être dépassés. Le royaume de Pologne est déjà désigné par le journal de M. Katkof sous le nom bientôt officiel de *Goubernie de la Vistule ;* monastères, écoles, séminaires sont supprimés ; y aura-t-il encore des prêtres demain ?

(1) *Les Martyrs uniates en Pologne*, récits des dernières Persécutions russes publiés d'après les documents originaux, par le R. P. dom Théophile Bérengier. Paris, V. Palmé.

(2) L'*Église de Pologne*, exposé avec pièces à l'appui de ce qu'à fait le Souverain Pontife pour porter remède aux maux que souffre l'Église catholique de Pologne, précédé d'une introduction par le R. P. Lescœur, de l'Oratoire. Paris, V. Palmé.

Comment s'est préparée et comment s'accomplit cette extinction du catholicisme? C'est ce que le R. P. Lescœur raconte avec une émotion communicative. Son récit s'appuie sur les actes de Pie IX et sur de nombreux renseignements qui complètent l'exposition pontificale. Par cette intelligente et éloquente juxtaposition de documents officiels, l'éminent Oratorien a pu ainsi faire deviner l'avenir et faire entrevoir à l'Europe, apathique et distraite, les envahissements probables de la Russie. Que les cabinets avisent donc, s'ils le peuvent encore! « Pour nous, comme le dit M. de Montalambert, sachons attendre le jour des justices du Seigneur. Tôt ou tard, les injures de l'Église sont vengées : par les hommes, quelquefois, par Dieu, toujours (1)».

VIII

Il y a quinze jours, nous assistâmes à une leçon de M. Caro qui nous émut profondément. L'honorable professeur développait devant un nombreux auditoire, la génèse philosophique de la morale. Quelle est la mission de l'homme? C'est de manifester Dieu. Or, Dieu étant l'acte pur, l'homme se rapprochera d'autant plus du Type divin, sera d'autant plus parfait, qu'il jouira d'une spontanéité d'action plus complète. Multiplier son être, disait le professeur de la Sorbonne, voilà donc la morale; et le progrès idéal, c'est, à l'imitation de Dieu, non-seulement agir en soi, mais conférer l'être : la causalité met le sceau à la perfection. Et M. Caro conclut en prononçant cette parole qui fut couverte d'applaudissements : « Il faut, Messieurs, que nous soyons tous dès collaborateurs de Dieu! »

Cette leçon, disions-nous, nous émut profondément. La philosophie universitaire nous a si peu habitués à ces rajeunissements de la doctrine patristique, qu'une coïncidence si flagrante de ses enseignements avec la doctrine des saint Denys et des saint Thomas, nous ravit d'enthousiasme.

Mais un invincible sentiment de tristesse eut bientôt refroidi cette effusion de lyrisme. Elles sont profondes, elles sont séduisantes, les théories du disert professeur; et, malheureusement, elles ne sont que cela. Entre ses formules et la vie, le philosophe néglige de jeter un pont. Elles restent donc solitaires, ces formules; elles sont diaprées d'une lumière calme et froide, sans projection sur le monde altéré de rayons et de chaleur.

« Celui qui vous a créés sans vous, a dit saint Augustin, ne vous sauvera pas sans vous. » Le salut, la vie, ce sera donc l'ascension de l'homme vers Dieu. Eh bien! pour faire descendre dans les âmes la présence et l'action de Dieu qui les transfigure, l'Église a plus que de stériles formules. Elle a les Sacrements, « cette prolongation de Dieu dans la vie sociale », a dit l'abbé Gabriel, curé de Saint-Merry. S'il faut croire à une pa-

(1) Avant-propos à l'ouvrage des *Vicissitudes de l'Église catholique en Russie et en Pologne.*

lingénésie, on ne doit l'attendre que de là. L'incorporation de l'âme à Dieu ne s'opère que par l'Eucharistie. Où l'homme, sans cesse affamé de vie, irait-il, en effet, renouveler ses forces et retremper ses énergies, si ce n'est dans l'Absolu ? C'est donc dans la Communion à Dieu par le Christ que l'homme s'accroît et se transforme. Et cette transsubstantiation, en se traduisant au dehors par des actes qui communiquent de l'un à l'autre l'effluve de l'Esprit divin, manifeste par la communion extérieure la communion intérieure qui les unit. La société reçoit l'empreinte de Dieu, comme le corps reçoit l'empreinte de l'âme. Ainsi, de l'agape eucharistique — que le cardinal de Bérulle appelle « le ciment des peuples, » sort l'application sociale de la vie divine.

Mais cette irradiation de l'idéal sur la société est, aujourd'hui, bien incomplète, bien insuffisante. Qui donc travaillera à l'extension de plus en plus grande de l'Incarnation ? Qui donc fera de Jésus-Christ la synthèse harmonique de toutes les fonctions sociales ? Ce progrès, répond un religieux (1), sera l'œuvre des Ordres Eucharistiques. L'Eucharistie, grâce à eux, deviendra ce qu'elle doit être : le cœur de l'humanité régénérée.

Les institutions qui ont surgi dans ces derniers temps ont une influence moins prochaine sur la société. Elles s'adressent particulièrement au corps; l'Ordre Eucharistique veut, lui, la dilatation de l'âme, la régénération incessante de la vie spirituelle en nous par l'assimilation du Corps et du Sang du Christ. Il faut que dans l'organisme social, chaque pulsation du cœur soit une vibration du Verbe, une parole de Dieu même.

Le R. P. Honoré développe cette pensée avec une chaleur entraînante. Nous conseillons donc vivement à nos lecteurs de s'initier à la mission qu'il trace des Ordres Eucharistiques, et nous ne doutons pas qu'une méditation approfondie ne fasse de chaque lecteur un partisan convaincu de sa thèse.

OSCAR HAVARD.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 19 juin, jugeant le concours Gobert de 1868, en a décerné :

Le 1er prix à M. Léon Gautier, pour son ouvrage ayant pour titre : *Les Epopées françaises. — Etude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale* (Tomes I et II);

Le 2e prix à M. Francisque Michel, correspondant de l'Institut, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux, principalement sous l'administration anglaise* (Tome Ier).

Nous sommes heureux de féliciter l'Académie du choix qu'elle a fait en couronnant les travaux de notre collaborateur, choix si bien justifié, du reste, par l'érudition de M. Léon Gautier. O. H.

(1) *Les Ordres Eucharistiques*, par le R. P. Honoré. 1 vol. in-8. Paris, V. Palmé.

Voici la réalisation d'une heureuse idée : la publication d'une Encyclopédie de famille (1). Publier une encyclopédie n'est pas une chose nouvelle, il en existe plusieurs et de très-volumineuses ; mais, à très peu d'exceptions près, elles ont toutes un grand inconvénient : elles ne sont pas chrétiennes, quelques-unes mêmes sont impies ; et, en dehors de cela, il est traité dans ces ouvrages des choses dangereuses qui ne peuvent pas être lues indifféremment par tous ; en outre, la science, qui y est trop abstraite, est pour beaucoup inabordable. Les pères de famille, qui, à tort ou à raison, ont en leur possession un ouvrage de ce genre, sont obligés, s'ils ont un peu de sens commun, de le tenir sous clef dans la crainte que leurs enfants aillent puiser là de mauvais principes, ou apprendre des choses qu'ils ont besoin d'ignorer. Une idée tout à fait nouvelle, c'est de publier une encyclopédie qui puisse être laissée entre toutes les mains, où il n'y ait absolument rien à reprendre, et une encyclopédie assez complète et assez considérable pour répondre aux besoins de savoir, qui s'étendent de plus en plus. On comprend que nous ne puissions qu'applaudir à une semblable entreprise ; elle ne laisse pas que d'offrir des difficultés de plus d'une sorte ; espérons que les écrivains qui sont à la tête les surmonteront, et qu'ils ne mériteront jusqu'au terme de leur travail que des éloges. Cet ouvrage sera la condensation de toutes les connaissances indispensables à la vie ; tout y sera résumé, mais rien n'y sera écourté. On tiendra compte des questions scientifiques et historiques les plus importantes de notre époque. On fera une large part aux découvertes modernes et à la biographie. Pour instruire il faut intéresser ; les auteurs l'ont compris et ils éviteront d'être purement didactiques. On comprend combien cet ouvrage sera utile à un grand nombre ; il tiendra lieu d'une bibliothèque tout entière. Les personnes qui désirent s'instruire trouveront là les connaissances les plus diverses ; celles dont l'instruction est incomplète trouveront avec ce livre le moyen de combler les lacunes laissées dans leur intelligence. Mais encore le tout n'est pas de s'instruire, il faut garder les connaissances acquises : l'encyclopédie de famille sera comme un aide-mémoire où il sera aisé de retrouver en quelques instants des connaisances que la mémoire aura laissé échapper. Dans ce livre, le triage doit être scrupuleux : tout ce qui offre un inconvénient sera mis de côté impitoyablement ; cela permettra de donner aux autres sujets une part plus large. Les mots trop abstraits et trop techniques seront retranchés, leur place se trouve dans les livres qui s'occupent tout spécialement de science. Nous avons entre les mains le premier volume de cette encyclopédie, qui doit en

(1) *Encyclopédie de famille*, répertoire général des connaissances usuelles. 12 vol. petit in-8 à 4 fr. le vol. Le premier est en vente chez Firmin Didot, 1868.

avoir douze, paraissant de mois en mois ; nous l'avons attentivement parcouru, nous avons lu les articles qui pourraient surtout laisser à craindre, les articles religieux en particulier, et nous n'y avons rien rencontré qui méritât d'être signalé; nous y avons trouvé quelques mots que nous aurions mieux aimé voir mis de côté parce que, pour des esprits prévenus, ils pourraient parfois donner lieu à de fausses interprétations ; mais le tout y est généralement clair, précis et inspiré par un bon esprit. Si l'ouvrage continue dans le même sens, nous ne pourrons que conseiller de s'y abonner ; au reste, quand plusieurs volumes seront publiés, nous y reviendrons.

Plusieurs fois nous avons parlé à nos lecteurs des *Magnificences de la religion* (1) de l'abbé Henry ; nous voulons de nouveau attirer leur attention sur cette publication qu'ils ont peut-être oubliée ; car, depuis longtemps déjà, l'auteur, arrêté par des difficultés comme il s'en rencontre souvent dans les ouvrages de longue haleine, n'a publié qu'un seul volume de son recueil. Ce répertoire de la prédication, le meilleur que nous connaissions jusqu'ici, va désormais se poursuivre sans interruption ; il compte aujourd'hui quatorze volumes publiés, sur trente qu'il doit comprendre. Le volume que nous annonçons termine la vertu de religion, le culte des saints, traite le culte de la croix, divers sujets et le dimanche. Il s'ouvre par des traits d'histoire sur la vertu de religion ; ces traits embrassent 122 pages ; puis nous trouvons un abrégé de la canonisation des saints par Benoît XIV, œuvre éminente du grand pape, que l'on est heureux de posséder et qui à la grande valeur que chacun sait. Viennent ensuite plusieurs sermons sur la canonisation des saints, des textes de l'Écriture, qui se rapportent aux saints, et des extraits des saints Pères sur le même sujet ; puis l'auteur traite du culte de la croix, suivant toujours la même marche ; à cela viennent s'ajouter le jurement et le blasphème, et enfin le dimanche. Ce qui nous plaît dans cet ouvrage, c'est qu'il ne renferme pas seulement des passages plus ou moins longs sur le sujet qu'il traite, mais des sermons entiers suivis de textes en grand nombre, de passages des saints Pères, et des histoires nombreuses bien choisies qui peuvent grandement servir pour les catéchismes. Nous ne pouvons que recommander cet ouvrage comme déjà nous l'avons fait.

A. VAILLANT.

(1) *Les Magnificences de la religion*, par l'abbé Henry. Tome 1er de la 2e série. Humbert, rue Cassette, 17.

Le Propriétaire-Gérant : V. PALMÉ.

PARIS — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

N° 1. — 10 AVRIL 1868.

I. L'Eglise et les Classes ouvrières (suite et fin), par Mgr MERMILLOD. . . . 5
II. Sur l'Etagère (suite), par M. L. VEUILLOT. . . . 16
III. Chronologie de l'Evangile par M. l'abbé LECANU. . 30
IV. Les filles de Jacques II, Marie II (suite et fin), par M. DE ROMONT. 61
V. La liberté de l'enseignement supérieur, par M. L. GIRAUD. 83
VI. Granet, sa vie et ses œuvres, par M. BATHILD BOUNIOL. 106
VII. Lettre de M. A. de Falloux, réponse de M. l'abbé J. MOREL. 126
VIII. Revue de la Quinzaine, par M. E. VEUILLOT. . . . 130
IX. Bulletin littéraire, par MM. A. VAILLANT, OSCAR HAVARD. 140

N° 2. — 25 AVRIL 1868.

I. Les Études au treizième siècle, par M. LECOY DE LA MARCHE. 161
II. Les Récentes Explorations du Globe, la Mélanesie et la Polynésie, par M. A. FROUT DE FONTPERTUIS. . 189
III. M. Guizot et la liberté religieuse, par M. GEORGES ROMAIN. 216
IV. La Russie, par M. B. CHAUVELOT. 230
V. Qu'est-ce qu'un Clérical? par M. LOUIS VALDER. . . 247
VI. Flaminia (suite et fin), par M. ALEXANDRE DE BAR. . 268
VII. Actualités artistiques, par M. BATHILD BOUNIOL. . . 293
VIII. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLOT. . . 299
IX. Bulletin bibliographique et littéraire, par MM. A. VAILLANT, A. DE FONTPERTUIS, OSCAR HAVARD. 307

N° 3. — 10 MAI 1868.

I. M. Emile Augier et l'Ecole du Bon Sens, à propos de Paul Forestier, par M. PH. SERRET. 321
II. Les Trades'Unions, par M. A. LACORDAIRE. 332
III. Chronologie de l'Evangile (2e article), par M. l'abbé LECANU. 350

Pages

IV. Les filles de Jacques II (suite), Anne, par M. DE ROMONT. 383
V. Etudes sur Gorres, par M. E. HELLO. 400
VI. Testament de sœur Aloyse, par Mme M. BOURDON. . . 413
VII. La Russie (suite), par M. B. CHAUVELOT. 423
VIII. M. Guizot et la liberté religieuse, par M. GEORGES ROMAIN. 441
IX. Revue de la Quinzaine, par M. J. CHANTREL. . . . 457
X. Chronique littéraire (journaux, revues, livres), par M. OSCAR HAVARD. . . . 465
XI. Lettre de M. Franck, professeur au Collége de France, et réponse de M. LÉOPOLD GIRAUD. 478

N° 4. — 25 MAI 1868.

I. Notre-Dame de Lourdes (2me article), par M. HENRI LASSERRE. 481
II. Smyrne, par Mgr SPACCA PIETRA. 523
III. Les Récentes Explorations du Globe (la Nouvelle Calédonie), par M. A. FROUT DE FONTPERTUIS. . . . 541
IV. L'amateur au salon (1er article), par M. BATHILD BOUNIOL. 564
V. La critique, ses variations, ses abus, son avenir, par le F. SERVAIS DIRKS. . . 574
VI. Virginia ou Rome sous Néron (1re partie), par M. J.-M. VILLEFRANCHE. . . . 596
VII. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLOT. . . 612
VIII. Chronique littéraire (journaux, revues, livres et cours publics), par M. O. HAVARD. 622

Pages

N° 5. — 10 JUIN 1868.

I. Les filles de Jacques II, Anne (suite), par M. DE ROMONT. 641
II. Notre-Dame de Lourdes (3me article), par M. HENRI LASSERRE. 657
III. La critique, ses variations, ses abus, son avenir (fin), par le F. SERVAIS DIRKS. 680
IV. L'Amateur au salon (fin), par M. BATHILD BOUNIOL. 695
V. Virginia ou Rome sous Néron (1re partie, fin), par M. J.-M. VILLEFRANCHE. . 713
VI. La Russie (suite), par M. B. CHAUVELOT. 744
VII. Le prix de science, par M. J. CHANTREL. 759
VIII. La Chronologie de l'Evangile, Appendice, par M. l'abbé LECANU. 780
IX. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLOT. . . 783
X. Chronique littéraire (journaux, revues, livres et cours publics), par M. OSCAR HAVARD. 793

N° 6. — 25 JUIN 1868.

I. Notre-Dame de Lourdes (4e article), par M. HENRI LASSERRE. 801
II. Les filles de Jacques II, Anne (fin), par M. DE ROMONT. 818
III. Virginia ou Rome sous Néron (2e partie), par M. J.-M. VILLEFRANCHE. . . . 865
IV. La Serbie, par M. ARMAND RAVELET. 882
V. Abolition de l'Ordre des Templiers, par M. L. DE LA RALLAYE. 910
VI. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLOT. . . 929
VII. Chronique littéraire (journaux, revues, livres et cours publics), par M. OSCAR HAVARD. 937

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES [1]

A

Acta Sanctorum, par les Bollandistes, 140.
Actualités artistiques, par M. B. Bouniol, 293.
Amateur (l') au Salon, par M. B. Bouniol, 564, 695.
Angèle, histoire d'une Chrétienne, par M. E. de Margerie, 312.
Année philosophique, par M. Ch. Renouvier, 949.
Annuaire philosophique, par M. L.-A. Martin, 949.
Arabie contemporaine, par M. Ad. d'Avril, 316.
Archiac (M. A. d'). — *La Paléontologie*, 626.
Arnaud (M. E.). — *La Palestine ancienne et moderne*, 309.
Augier (M. Emile) et l'Ecole du Bon Sens, par M. Ch. Serret, 321.
Avant-garde (l') de l'Inflexible, par M. Alexandre de Stamir, 940.
Avril (M. A. d'). — *L'Arabie contemporaine*, 316.

B

Baille (M. J.). — *L'Electricité*, 627.
BAR (M. Alexandre de). — Flaminia, nouvelle, (suite et fin), 268.
Baudouin (M. Alphonse). — *Fleurs des Ruines*, 635.
Bénédictins (les) de Saint-Maur, *histoire littéraire de la France*, 636.
Besancenet (M. de). — *La Comtesse de Cournon*, 478.
Bollandistes (les). — *Acta Sanctorum*, 140.
BOUNIOL (M. B.). — Granet, sa vie et ses œuvres, 107; — Actualités artistiques, 293; — *les Marins français*, 629; — l'Amateur au Salon, 564, 695.
BOURDON (Mme M.). Testament de sœur Aloyse, 413.
Bulletin littéraire, par M. A. Vaillant, 140, 307; — M. O. Havard, 141, 309, 320, 632; — M. F. de Fontpertuis, 316; — M. le marquis de Roys, 629; — M. L.-F. Guérin, 636.

C

Caro (M. F.), professeur à la Sorbonne, 623, 951.
CHANTREL (M. J.). — Revue de la Quinzaine, 457; — les Prix de Science, 759.
Charbonnel (M. l'abbé). — Pensées de M. Louis Veuillot, 318.
CHAUVELOT (M. Barnabé). — La Russie, 230, 423, 744.
Chavée (M.), 794.
Chevalier (M. l'abbé C.). — *La Géologie contemporaine*, 627.
Chronique littéraire (*Journaux, Revues,*

(1) Les noms des Rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue* sont écrits en lettres majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en *italiques*.

Livres et Cours publics), par M. Oscar Havard, 465, 622, 793, 937.
Chronologie de l'Evangile, par M. l'abbé Lecanu, 30, 350; — Appendice, 780.
Comtesse (*la*) *de Cournon*, par M. de Besancenet, 478.
Cottin (M. Paul) de l'Ain. — *De l'Enseignement primaire dans les campagnes*, 146.
Courrier français (*le*), 625, 943.
Cousin (M.). — *Du Vrai, du Beau* et *du Bien*, 466, 947.
CRAISSON (M. l'abbé). — Une Réclamation, 150.
Critique (la), ses Variations, ses Abus, son Avenir, par le Frère Servais Dirks, 574, 680.
Desraimes (Mlle Maria), 795.

D

Didot (M. Ambroise-Firmin). — *Observations sur l'Orthographe française*, 632.
DIRKS (Frère Servais). — La Critique, ses Variations, ses Abus, son Avenir, 574, 680.
Dumax (M. l'abbé). — *Marie offerte à la Jeunesse*, 390.

E

Eglise (*l'*) *de la Pologne*, par le R. P. Lescœur, 950.
Eglise (l') et les Classes ouvrières (suite et fin), par Mgr Mermillod, 5. (Voir 1re partie, tome XX, n° 153, (25 mars 1868), p 1170-1177.)
Electricité (*l'*), par M. J. Baille, 627.
Enseignement (*de l'*) *primaire dans les campagnes*, par M. Paul Cottin (de l'Ain), 146.
Episode (un) de l'Emigration française, par M. Laurentie, 314.
Esquisses religieuses, par Mme la marquise de Mesnil-Glaise, 144.
Etudes Religieuses au treizième siècle, par M. Lecoy de la Marche, 161.
Etudes religieuses, historiques et littéraires, par des PP. de la Compagnie de Jésus, 628.

F

FALLOUX (M. le comte A. de). — Lettre à M. O. Havard, secrétaire de la *Revue du Monde Catholique*, 126.
Figaro (le), 622, 943.
Filles (les) de Jacques II, par M. de Romont, 61, 383, 641, 848.
Flaminia, nouvelle (suite et fin), par M. Alexandre de Bar, 268.
Fleurs des Ruines, par M. Alphonse Baudouin, 635.
FONTPERTUIS (M. Adalbert FROUT DE). — Les récentes Explorations du Globe, 189, 541; — Bulletin littéraire, 316.
FRANCK (M. Ad.), professeur au Collége de France; — Lettre à M. Palmé, propriétaire-gérant de la *Revue du Monde Catholique*, 478.
Frère Arsène et la Terreur, par M. Eugène de Margerie, 313.

G

Géologie (*la*) *contemporaine*, par M. l'abbé C. Chevalier, 627.
GIRAUD (M. Léopold). — La liberté de l'Enseignement supérieure, 83; — Réponse à M. Franck, 479.
Gorres (Etudes sur), par M. E. Hello, 400.
Granet, sa Vie et ses Œuvres, par M. B. Bouniol, 107.
Guérin (M. l'abbé Paul). — *Les Sources théologiques*, 797.
Gwerzion Breiz-Izel, ou Chants populaires de la Basse-Bretagne, par M. F.-M. Luzel, 946.
Guillaume de Champeaux, par M. l'abbé Michaud, 628.
Guizot (M.) et la Liberté religieuse, par M. Georges Romain, 216, 441.

H

HAVARD (M. Oscar). — Bulletin littéraire, 141, 309, 320; — Chronique littéraire (*Journaux, Revues, Livres* et *Cours publics*), 465, 622, 793. 937.
HELLO (M. Ernest). — Etudes sur Gorres, 400.
Hélène de Gardannes, par Mme la comtesse de Mirabeau, 477.
Héros (*les*) *de Mentana*, par M. E. de Walincourt, 635.
Histoire de la Philosophie, par Mgr Laforêt, 948.
Histoire littéraire de la France, par les Bénédictins de Saint-Maur, 636.

J

Janet (M. Paul). — *Le Spiritualisme au dix-neuvième siècle*, art. de la *Revue des Deux-Mondes*, 948.

K

Kleutgen (le R. P.). — L'*Ontologisme* jugé par le Saint-Siége, 948.

L

LACORDAIRE (M. A.). — Les Trades Unions, 332.
Lanterne (*la*), par M. Henri Rochefort, 793.
Laforêt (Mgr). — *Histoire de la Philosophie*, 948.
LASSERRE (M. Henri). — Notre-Dame de Lourdes, 481, 657, 801.
Laurentie (M.). — *Un Episode de l'Emigration française*, 314.
LECANU (M. l'abbé). — Chronologie de l'Evangile, 30, 350; — Appendice, 780.
LECOY (M.) DE LA MARCHE. — Etudes religieuses au treizième siècle, 161.
Lescœur (le R. P.). — *Le Règne temporel de Jésus-Christ*, 148;—*la Souveraineté moscovite et la Pologne catholique*, 800;—*l'Église de Pologne*, 950.
Lettre de M. le comte A. de Falloux à M. O. Havard, secrétaire de la *Revue du Monde Catholique*, 126.
Lettre de M. Ad. Franck, professeur au Collége de France à M. Palmé, propriétaire-gérant de la *Revue du Monde Catholique*, 478.
Lettres d'un libre-penseur à un Curé de Village, par M. Léon Richer, 949.
Liberté (la) de l'Enseignement supérieur, par M. Léopold Giraud, 83.
Luzel (M. F.-M. — *Gwerzion Breiz-Izel*, ou Chants populaires de la Basse-Bretagne, 949.

M

Marchèse (le R. P.). — Vie de sainte Marguerite de Cortone, 306.
Margerie (M. Eugène de.) — *Frère Arsène et la Terreur; Angèle, Histoire d'une Chrétienne*, 312, 313.
Marie offerte à la jeunesse, par M. l'abbé Dumax, 320.
Marins français (*les*), par M. B. Bouniol, 629.
Martyrs (*les*) *uniates*, par M. D. Bérengier, 950.
Matérialisme devant la Science, par le docteur Ch. Roquette, 949.
Matignon (le R. P.), 628.
MERMILLOD (Mgr). — L'Eglise et les Classes ouvrières, 5. (Voir 1re partie, tome XX, n° 153, (25 mars 1868), p. 1170-1177).
Mesnil-Glaize (Mme la marquise de). — *Esquisses religieuses*, 144.
Michaud (M. l'abbé). — *Guillaume de Champeaux*, 628.
Mirabeau (Mme la comtesse de). — *Hélène de Gardannes*, 477.
Moigno (M. l'abbé), 628.
MOREL (M. l'abbé Jules). — Réponse à M. le comte A. de Falloux, 126.

N

Notre-Dame de Lourdes, par M. Henri Lasserre, 481, 657, 801.

O

Observations sur l'Orthographe française, par M. Ambroise-Firmin Didot, 632.
Ontologisme (*l'*) *jugé par le Saint-Siége*, par le R. P. Kleutgen, 948.

P

Paléontologie (*la*), par M. A. d'Archiac, 626.
Palestine (*la*) *ancienne et moderne*, par M. E. Arnaud, 309.
Pensées de M. Louis Veuillot, par M. l'abbé Charbonnel, 318.
Pensées de M. le comte de Maistre, par un P. de la Compagnie de Jésus, 318.
Père (un) de la Compagnie de Jésus. — *Pensées du comte de Maistre*, 318.
Périn (M. Ch.). — *De la Richesse dans les sociétés chrétiennes*, 795.
Perrois (M. Alfred de). — *Homme et Dieu; — les Preuves de l'Immortalité de l'âme*, 948.
Prix de Science (le), par M. J. Chantrel, 759.
Prussiens (*les*), par M. William Reymond, 476.

Q

Quéant (M. l'abbé). — *Le Sacre*, 479.
Qu'est-ce qu'un Clérical? par M. Louis Valder, 247.

R

RALLAYE (L. de la). — Abolition de l'Ordre des Templiers, 910.

Rapports sur le Progrès des sciences et des lettres; — la Philosophie en France au dix-neuvième siècle, par M. Ravaisson; — *les Etudes classiques du moyen âge; Philologie celtique*, 947.
RAVELET (M. A.). — La Serbie, 882.
Récentes (les) Explorations du Globe, par M. Adalbert Frout de Fontpertuis, 189, 541.
Réclamation, par M. l'abbé Craisson, 150.
Règne (le) temporel de Jésus-Christ, par le R. P. Lescœur, 148.
Réponse de M. l'abbé Jules Morel à M. le comte A. de Falloux, 126.
Réponse de M. Léopold Giraud, à M. Ad. Franck, professeur au Collége de France, 479.
Réville (M. Albert), 469.
Revue de la Quinzaine, par M. Eugène Veuillot, 130, 299, 612, 780, 929; par M. J. Chantrel, 457.
Revue des Deux-Mondes, 469, 624, 794.
Reymond (M. William). — *Les Prussiens*, 476.
Richer (M. Léon). — *Lettres d'un libre-penseur à un Curé de Village*, 949.
Richesse (de la) dans les Sociétés chrétiennes, par M. Ch. Périn, 795.
Rochefort (M. Henri). — *La Lanterne*, 628, 944.
ROMAIN (M. Georges.) — M. Guizot et la Liberté religieuse, 216, 441.
ROMONT (M. de). — Les Filles de Jacques II, 61, 383, 641, 848.
Rose de Bretagne et la Main de Dieu, par M. Jean Lander, 141.
ROYS (M. le marquis de). — Bulletin bibliographique, 629.
Russie (la), par M. Barnabé Chauvelot, 230, 423, 744.

S

Sacre (le), par M. l'abbé Quéant, 474.
Sand (Mme Georges), 794.
Saint-Marc-Girardin (M.) 949.
Serbie (la), par M. A. Ravelet, 882.
SERRET (M. Ph.). — M. Emile Augier et l'Ecole du Bon Sens, 321.
Smyrne, par Mgr Spacca-Pietra, Archevêque de Smyrne, 523.
Souveraineté (la) moscovite et la Pologne catholique, par le R. P. Lescœur, 800.
Sources (les) théologiques, par M. l'abbé Paul Guérin, 797.
SPACCA-PIETRA (Mgr), archevêque de Smyrne. — Smyrne, 523.
Stamir (M. Alexandre de). — *L'Avant-garde de l'Inflexible*, 940.
Sur l'Etagère, par M. Louis Veuillot, 16.

T

Templiers (Abolition de l'Ordre des), par M. L. de la Rallaye, 910.
TESSIER (M.). — Lettre à M. Dubosc de Pesquidoux, 639.
Testament de sœur Aloyse, par Mme M. Bourdon, 413.
Trades'Unions (les), par M. H. Lacordaire, 332.

V

Vacherot (M. Etienne), 947.
VAILLANT (M. l'abbé A.). — Bulletin littéraire, 140, 307, 318.
VALDER (M. Louis). — Qu'est-ce qu'un Clérical, 2247.
Vallès (M. Jules). 622, 939.
VEUILLOT (M. Eugène). — Revue de la Quinzaine, 130, 299, 612, 780, 929.
VEUILLOT (M. Louis). — Sur l'Etagère, 17.
Vie de sainte Marguerite de Cortone, par le R. P. Marchèse, 306.
Villemessant (M. H. de), 943.
VILLEFRANCHE (M. J.-M.). — Virginia ou Rome sous Néron, 596, 713, 865.
Virginia, ou Rome sous Néron, par M. J.-M. Villefranche, 596, 713, 865.

W

Walincourt (M. le comte Eugène de). — *Les Héros de Mentana*, 635.

FIN DE LA TABLE DU TOME Ier.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE, PLACE DU PANTHÉON, 2.

to
ate

y is incurred
the specified

ly.